



HAL
open science

LA FRANCE ET LES PETITS ÉTATS BALTES : RÉALITES BALTES, PERCEPTIONS FRANÇAISES ET ORDRE EUROPEEN (1920-1932)

Julien Gueslin

► **To cite this version:**

Julien Gueslin. LA FRANCE ET LES PETITS ÉTATS BALTES : RÉALITES BALTES, PERCEPTIONS FRANÇAISES ET ORDRE EUROPEEN (1920-1932). Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2004. Français. NNT : . tel-00126331

HAL Id: tel-00126331

<https://theses.hal.science/tel-00126331>

Submitted on 24 Jan 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE PARIS-PANTHÉON-SORBONNE

**LA FRANCE ET LES PETITS ÉTATS BALTES :
RÉALITES BALTES, PERCEPTIONS FRANÇAISES ET
ORDRE EUROPEEN
(1920-1932)**

TOME I

Thèse de doctorat présentée par **JULIEN GUESLIN**

Dirigée et soutenue

sous la direction de monsieur le Professeur **ROBERT FRANK**

DÉCEMBRE 2004

À mon grand-père
qui, à l'âge où j'ai préparé cette thèse,
était prisonnier des plaines de
Poméranie orientale.

Avant-Propos

Ce travail est le fruit d'une longue mais passionnante marche à travers les archives et les histoires de nations encore bien méconnues voire oubliées par beaucoup.

Cette recherche n'aurait jamais vu le jour sans l'aide, le soutien, les conseils et tout simplement l'amitié de nombreuses personnes.

Ma reconnaissance va tout d'abord à mon directeur de thèse, Robert Frank, pour sa confiance, sa compétence, ses conseils essentiels. Au cours des longs moments qu'il a bien voulu m'accorder, sa gentillesse et sa patience ont été d'un grand secours pour faire avancer et calmer les nombreuses interrogations du thésard inquiet que j'étais.

Mes remerciements vont également aux professeurs Marie-Thérèse Bitsch, Marie-Louise Pelus-Kaplan, Marie-Pierre Rey, Christian Baechler, François Cochet, Olivier Dard, Pierre Laborie, Bernard Michel, Sylvain Schirmann ; et à Laurence Badel, Sabine Dullin, Thierry Bozon, Bernard Desmans, Laurent Commaille, Marie-Claude Mauer. En me mettant dans de bonnes conditions professionnelles, en me conseillant ou tout simplement en m'encourageant, ils m'ont aidé à accomplir mon but.

Je remercie chaudement tous mes amis qui ont accepté de me relire et ont consacré beaucoup de temps en m'aidant à faire évoluer ce travail : Isabelle Dasque, Suzanne Pourchier, Jenny Raflik, Claire Sanderson, Géraldine Vaughan, Frédéric Dessberg, Bernard Ludwig, Renault Metz.

J'ai pu bénéficier du sens de l'accueil, traditionnel, de tous les Estoniens, Lettons et Lituaniens qui se sont intéressés à cette étude et m'ont apporté tout l'aide matérielle et scientifique qu'ils pouvaient me fournir. Ne pouvant tous les citer, je me permettrai simplement de remercier particulièrement Alexandre Feigmanis et Asko Varik, mes deux compagnons de route baltes, sans qui mes séjours là-bas auraient été bien plus difficiles. Je remercie également chaleureusement Lore Listra à Tallinn, S.E Madame Avon et Nicolas Auzanneau à Riga, Jolanta Jacovskiene à Vilnius qui ont contribué à faciliter mes séjours.

Quant aux membres des ambassades et des communautés baltes en France, qui ont toujours montré la plus grande volonté pour m'aider, grâce à leurs archives et leurs souvenirs, et qui ont su faire renaître des événements et une atmosphère commençant à s'estomper dans les

brumes du passé, que tous soient remerciés pour avoir montré que réserve ne rime pas forcément avec froideur.

Je remercie également tous ceux qui, en France, animés par la même passion que moi, m'ont entouré et m'ont aidé à entrer dans mon sujet puis à persévérer. Tous se reconnaîtront mais ma reconnaissance va en premier lieu à Yves Plasseraud et Suzanne Pourchier qui sont les dignes héritiers des premiers baltophiles français.

Ma dette s'étend également à tous mes camarades de l'Institut Renouvin, en particulier Caroline Moine, Thomas Gomart, Jean-Michel Guieu, Pierre Journoud, Raïssa Mézières, Georges Saunier, mes compagnons d'archives et de bibliothèques qui, en mettant au pluriel le mot « recherche », m'ont ouvert des horizons et permis de fermer un grand nombre de chausse-trappes.

Last but not least, ces recherches n'auraient pu aboutir sans l'affection et l'aide de mes parents et de mon frère, de tous mes amies et amis qui n'ont cessé de m'entourer durant tout le temps de ce travail. Qu'ils soient profondément remerciés pour avoir amené à ces années studieuses beaucoup de chaleur humaine.

Tables des Matières

AVANT-PROPOS	3
TABLES DES MATIERES	5
AVERTISSEMENT	11
INTRODUCTION GENERALE	12
CHAPITRE INTRODUCTIF : LES PETITS PEUPLES INCONNUS ET LOINTAINS DE LA BALTIQUE ORIENTALE	24
A. AUX ORIGINES DE LA QUESTION BALTE :	25
1/ <i>Les renaissances nationales baltes</i> :	25
2/ <i>Guerre et tentatives d'émancipation</i> :	29
3/ <i>Le chaos baltique et les étincelles baltes (1919-20)</i>	31
B. UN ESPACE GRIS :	36
1. <i>Un espace complètement méconnu</i> :	36
2. <i>Une perception française indirecte des réalités baltes</i> :	39
3. <i>Une opinion désorientée par les indépendances baltes</i> :	44
C. VALORISER ET FAIRE CONNAITRE L'ESPACE BALTIQUE :	47
1. <i>Une opinion distraite et mal informée</i> :	47
2. <i>Une propagande balte embryonnaire et peu développée</i> :	51
3. <i>Les réseaux baltophiles : héritages et reconversion</i>	54
D. UN POTENTIEL D'ACTION INSUFFISANT :	58
1. <i>Une présence militaire coûteuse et restreinte</i> :	58
2. <i>Un soutien militaire aléatoire et difficile</i> :	63
3. <i>La finesse diplomatique française au secours des faiblesses du potentiel français</i> :	67

PREMIERE PARTIE :

« DES ETATS SAISONNIERS » ?

LA FRANCE, LE « POWER VACCUUM » BALTIQUE ET L'INSTABILITE EUROPEENNE (1920-1924)72

CHAPITRE I :

LA FRANCE FACE AU JEU DES GRANDES PUISSANCES EN BALTIQUE ORIENTALE	75
A. DETRUIRE LES RACINES DE L'IMPERIALISME ALLEMAND EN BALTIQUE ?	76
1. <i>La Lituanie, une « créature allemande » à surveiller ?</i>	77
2. <i>Quel avenir pour Memel ?</i>	80
3. <i>L'Estonie et la Lettonie, deux redoutes antiallemandes ?</i>	86
B. UN PREMIER RIDEAU EFFICACE CONTRE LA POUSSEE BOLCHEVIQUE ?	94
1. <i>Les nouveaux Etats, créations de l'Entente ou rameaux cachés de la révolution russe ?</i>	95
2. <i>Une lutte difficile et réussie pour maintenir l'ordre</i> :	101
3. <i>La menace soviétique, danger, illusion ou épouvantail commode ?</i>	108

C. LA BALTIQUE ORIENTALE, UN EXEMPLE DU BROUILLAGE DE L'IMAGE ANGLAISE :	118
1. Des « dominions anglais » ?.....	119
2. Une rivalité économique et culturelle :.....	121
3. L'hostilité franco-britannique, une idée reçue à nuancer ?.....	126
CHAPITRE II :	
UN REGLEMENT PROVISOIRE ? L'OPINION FRANÇAISE ENTRE ANALYSES CRITIQUES	
ET ILLUSIONS FACE A L'AVENIR DES PAYS BALTIQUES	132
A. LA BALKANISATION DE L'EUROPE ET LA BALTIQUE ORIENTALE : UN EXEMPLE-TYPE ?	133
1. Des minorités maltraitées :	133
2. « Ils feraient flamber l'Europe pour leurs querelles »	137
3. Les petits États et les critiques du nouvel ordre européen :	139
B. LES NOUVELLES COMMUNAUTÉS DÉMOCRATIQUES BALTES, RÉALITÉS OU FICIONS	141
1. Des démocraties parfaites ?.....	142
2. Des démocraties fragiles ?	144
3. Des démocraties instables ?.....	147
4. Des Démocraties fictives ?.....	149
C. DES PAYS NON-VIABLES ÉCONOMIQUEMENT :	154
1. La crise économique balte	155
2. Les indépendances économiques baltes, une équation impossible ?	158
3. Les « portes de la Russie »	163
D. LE RETOUR INÉLUCTABLE DU GEANT RUSSE OU LE MYTHE DE LA RUSSIE RÉPUBLICAINE	
ET FÉDÉRALE DE DEMAIN	169
1. Une renaissance russe inévitable.....	170
2. Vers une Russie républicaine et fédérale ?.....	174
CHAPITRE III :	
LA FRANCE ET LA POLITIQUE POLONAISE EN BALTIQUE : UNE TENTATIVE	
PROBLÉMATIQUE DE CONSTRUIRE UN SYSTÈME RÉGIONAL	185
A. L'ENTENTE BALTIQUE	186
1. Un « cordon sanitaire » nordique à pérenniser	186
2. L'Entente baltique et le problème de la puissance polonaise	191
3. L'Entente baltique et les intérêts français	197
B. L'UNION POLONO-LITUANIENNE, UNE FAUSSE BONNE IDÉE ?.....	204
1. La crise de Vilna en 1920 : Nationalisme polonais et impuissance française	205
2. L'union polono-lituanienne, une « petite barrière de l'Est » utopique ?.....	208
C. L'IMPOSSIBLE RÉCONCILIATION POLONO-LITUANIENNE	218
1. Le poids de l'alliance polonaise sur la définition de la politique lituanienne de la France :.....	219
2. La crise lituanienne de l'hiver 1923 ou l'échec de la politique française :.....	226
CONCLUSION DE PARTIE	238

DEUXIEME PARTIE

LES ETATS BALTES, LA FRANCE LOCARNIENNE ET LA DIFFICILE STABILISATION DE LA BALTIQUE ORIENTALE (1925-1932)..... 240

CHAPITRE IV :

UN NOUVEL ORDRE EUROPEEN PREJUDICIALE AUX INDEPENDANCES BALTES ?	243
A. ENTENTE BALTIQUE OU LOCARNO ORIENTAL ?	244
1. <i>La renaissance manquée de l'Entente baltique ?</i>	244
2. <i>Les ambiguïtés de la politique française :</i>	245
3. <i>Les projets de Locarnos baltiques et les puissances :</i>	247
B. LES ETATS BALTES FACE AUX CONSEQUENCES DE LA RECONNAISSANCE DE L'URSS : DES VICTIMES EVENTUELLES D'UNE PACIFICATION DE L'ESPACE EST-EUROPEEN ?.....	251
1. <i>Les débats dans les Etats baltes à propos d'un rapprochement avec l'URSS :</i>	251
2. <i>Le rapprochement franco-soviétique, une mise en question de la solidarité franco-balte ?</i>	256
3. <i>Une politique française d'abstention ?</i>	259
4. <i>Les Baltes victimes d'une politique française de pacification régionale :</i> <i>Le problème de la réconciliation polono-russe :</i>	263
C. LA LITUANIE ET LE REGLEMENT PROBLEMATIQUE DE LA QUESTION DU CORRIDOR POLONAIS. VERS UN REGLEMENT FORCE DU CONFLIT POLONO-LITUANIEN ?	267
1. <i>Vers la fin du partenariat germano-lituanien-soviétique ?</i>	267
2. <i>La Lituanie, un territoire au service des projets révisionnistes allemands ?</i>	270
3. <i>Une politique allemande hésitante et agissant en fonction des prises de position alliées ?</i>	273
4. <i>Une ligne briandienne différente de la position française officielle ?</i>	276
D. L'ESPOIR RETROUVE D'UNE NEGOCIATION POLONO-LITUANIENNE :	279
1. <i>Le climat locarnien, un catalyseur facilitant l'apaisement des passions ?</i>	280
2. « <i>Abattre la muraille de Chine</i> » polono-lituanienne : <i>Un rapprochement nécessaire à la sécurité et à la prospérité lituanienne ?</i>	283
3. <i>L'application de la convention de Memel et l'opportunité d'un rapprochement polono-lituanien (1925) :</i>	288
4. « <i>Recentrer</i> » l'image de la France en Lituanie : <i>L'évolution des pratiques diplomatiques françaises après Locarno :</i>	292
5. <i>Le rôle retrouvé de la diplomatie française en Lituanie :</i> <i>les conversations polono-lituaniennes de 1927</i>	296

CHAPITRE V :

LA STABILISATION DE L'EQUILIBRE BALTIQUE, UN SYMBOLE D'UNE RENAISSANCE INACHEVEE DU CONCERT OU DE LA FORCE DE L'ESPRIT GENEVOIS ?	301
A. LA BALTIQUE ORIENTALE, UN POINT PARTICULIEREMENT SENSIBLE AUX RESURGENCES DES ANTAGONISMES ENTRE GRANDES PUISSANCES :	302
1. <i>Une psychose d'encercllement soviétique ?</i>	303
2. <i>La Baltique, objet de rivalités incessantes entre Polonais et Soviétiques :</i>	306
3. <i>L'URSS, une puissance faible, possédant une réelle capacité de nuisance ?</i>	315

B. LA FRANCE ET LES INITIATIVES DE LA DIPLOMATIE SOVIETIQUE:	
POURQUOI LE MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE BALTIQUE ?	326
1. <i>Le refus de l'ordre genevois ou la compromission des chances soviétiques en Baltique :</i>	327
2. <i>L'échiquier baltique et les puissances polonaise et russe :</i>	
<i>une volonté française de circonscrire les tensions ?</i>	335
C. L'APPLICATION DES METHODES BRIANDIENNES AU CONFLIT POLONO-LITUANIEN :	
VERS LE RENOUVEAU D'UN CERTAIN CONCERT EUROPEEN :	346
1. <i>Conjuration ou perplexité germano-soviétique face à la crise lituanienne :</i>	347
2. <i>Exploiter les peurs et tendre la main : Une action française subtile visant</i>	
<i>à reconstruire une forme de coopération entre les puissances :</i>	355
3. <i>L'action de la SDN, les puissances ou la difficulté de mettre en place un ordre européen stable :</i>	363
CHAPITRE VI :	
LES PETITS ÉTATS BALTES, LA SDN ET L'IDEE D'UN NOUVEL ORDRE EUROPEEN:	
DEFENSEURS OU SABOTEURS DE L'IDEAL GENEVOIS ?	377
A. L'ESTONIE ET LA LETTONIE, DEUX « BONS » PETITS ÉTATS AU SERVICE DE L'ORDRE GENEVOIS ?	379
1. <i>Les Institutions genevoises et la stabilisation des Etats baltes :</i>	379
2. <i>La défense balte de la sécurité collective, un soutien ou une gêne pour la politique française ?</i>	390
B. « NOUVELLE SERBIE DU NORD » ? LA LITUANIE DE VOLDEMARAS,	
UN MIROIR DES LUTTES FRANÇAISES A PROPOS DE LA SDN :	404
1. <i>L'opinion française, la SDN et l'exemplarité du cas lituanien :</i>	404
2. <i>La SDN humiliée : La rébellion lituanienne, symbole des imperfections de l'ordre genevois ?</i>	412
CONCLUSION DE PARTIE	428

TROISIEME PARTIE :

LE POIDS DU TEMPS ? DYNAMISMES BALTES ET MENTALITES FRANÇAISES :

BLOCAGES ET RECLASSEMENTS.....430

CHAPITRE VII :

LES PETITS ETATS ONT-ILS UNE VALEUR ECONOMIQUE ? LE COMMERCE FRANÇAIS ET LA PROBLEMATIQUE DES RELATIONS ECONOMIQUES AVEC LA BALTIQUE ORIENTALE		433
A. DES ÉTATS FRAGILES MAIS SAINS ?		435
1. <i>Une situation économique encourageante mais précaire :</i>		435
2. <i>Ces « États se solidifient comme toute la région » :</i>		438
3. <i>Une seconde reconnaissance de l'indépendance économique des nouveaux États :</i>		444
B. LES EXPORTATIONS BALTES ET LE MARCHÉ FRANÇAIS : RENCONTRE ET LIMITES		
DE DEUX LOGIQUES ECONOMIQUES :		449
1. <i>L'écran des intermédiaires étrangers :</i>		451
2. <i>Concurrence étrangère et pénétration du marché français :</i>		454
3. <i>L'élaboration d'une diplomatie commerciale balte :</i>		459

C. COMMENT ACCEDER AUX PETITS MARCHES BALTES ? L'EXPORTATION FRANÇAISE FACE	
A DES HANDICAPS STRUCTURELS :.....	464
1. <i>Le problème douanier balte</i> :.....	466
2. <i>Le problème de la distance</i> :.....	472
3. <i>L'évolution des représentations françaises et le problème du crédit à accorder aux pays baltiques</i> :.....	477
D. CONNAITRE LES MARCHES BALTES : LES FIRMES FRANÇAISES ENTRE PROBLEMES	
D'ADAPTATION ET EFFORTS DE PENETRATION :.....	489
1. <i>Les efforts d'adaptations aux exigences baltes</i> :.....	490
2. <i>Le soutien limité mais réel de la diplomatie française</i> :.....	494
3. <i>Les marchés baltes, un moyen de limiter la précarité des industries exportatrices françaises ?</i>	497
CHAPITRE VIII :	
LES MILLE ET UN COLPORTEURS DES REALITES BALTES.	
FAIRE CONNAITRE LA BALTIQUE EN FRANCE	504
A. PROPAGANDE ET PRESENCE BALTES EN FRANCE :.....	505
1. <i>« Pietr le Letton », Emmanuel Levinas ou Edouard Wuiralt :</i>	
<i>Les images ambigües des populations baltes en France</i> :.....	506
2. <i>Une action diplomatique balte modeste mais ciblée</i> :.....	517
B. « BALTOPHILIES ». NAISSANCE ET CONSTRUCTION DE MICRORESEaux CULTURELS ET SOCIAUX :.....	528
1. <i>A la découverte des mondes baltes</i> :.....	530
2. <i>Retour de Baltique : Construire de nouvelles représentations françaises</i> :.....	541
CHAPITRE IX :	
DES ETATS EPHEMERES ET ETRANGERS	
AUX PETITES NATIONS MULTISECULAIRES ET CIVILISEES	554
A. A LA RECHERCHE DE L'HISTOIRE DES PEUPLES BALTES :.....	556
1. <i>Les arts populaires baltes et la découverte française de « nations rurales très anciennes »</i> :.....	557
2. <i>La découverte d'histoires nationales correspondant aux idéaux français</i> :.....	563
B. INSTRUCTION ET MODERNITE, MAITRES MOTS DES JEUNES DEMOCRATIES BALTES ?	570
1. <i>Des peuples ayant soif d'apprendre</i> :.....	570
2. <i>Des Etats tutoyant la modernité occidentale ?</i>	573
3. <i>Les régimes démocratiques, un signe de la modernité balte ?</i>	578
C. <i>La culture française à l'honneur, un moyen de stimuler l'intérêt français pour les États baltes?</i>	583
CONCLUSION DE PARTIE	597
CONCLUSION GENERALE	599
INDEX	616

Avertissement

Le vocabulaire français utilisé pour les États et les peuples baltes a connu, comme nous allons le voir, maintes fluctuations. Nous avons utilisé systématiquement l'orthographe qui s'est imposée aujourd'hui. Nous avons cependant laissé subsister les anciennes formes au sein de citations ou pour des titres d'ouvrages ou d'articles.

Pour les noms de villes qui sont différents selon les langues, nous utilisons les appellations baltes sauf quand les contemporains ont gardé l'habitude de conserver les anciens noms allemands ou russes (par exemple Libau et Vilna). Une table de concordance des noms est disponible au début des annexes.

Pour les noms de personnalités baltes, nous avons utilisé l'orthographe française la plus couramment admise et donc omis les accents ou signes particuliers utilisés dans les langues baltes.

Introduction générale

En 1920, au lendemain de la Première Guerre mondiale, les traités de paix ont consacré l'avènement d'un grand nombre de petits États en Europe centrale et orientale. Ils ont confirmé l'existence de ceux d'Europe occidentale qui ont été occupés par l'Allemagne au début du conflit. L'écroulement des trois empires allemand, austro-hongrois et russe semble permettre la naissance d'un nouvel ordre européen sous l'égide des puissances alliées. Ces dernières espèrent que de la naissance d'États-nations découlera une certaine stabilité. De leur côté, les petits États, nouveaux et anciens, souhaitent bénéficier de certaines garanties de sécurité tout comme la possibilité d'avoir un rôle constructif, en particulier au sein de la SDN, née de la guerre¹.

Les idéaux proclamés veulent rompre avec la logique existant auparavant. Avant 1914, les différents systèmes qui se sont succédé au gré de l'évolution de la conjoncture internationale s'étaient appuyés sur les fondements mis en place par le Congrès de Vienne². Ce fut l'aboutissement d'un processus, qui, débutant au XVI^e siècle, vit l'émergence de grands États centralisés et souverains (ils ne reconnaissent plus la souveraineté universelle d'un pape ou de l'empereur). Il aboutit à la création d'un « *state system* » qui liait chaque État et faisait prévaloir l'idée de concert contre la volonté d'hégémonie de certaines puissances³. En distinguant des États aux « intérêts généraux » à des États aux « intérêts limités » les grandes puissances décrétèrent donc que la restauration de l'équilibre européen (tel que bien sûr les puissances les plus fortes du moment l'interprétaient) ne pouvait être du ressort de tous les États. Si l'idée d'efficacité expliquait partiellement cette attitude (dans l'effort militaire comme dans les négociations diplomatiques), l'image négative des petits États a également joué un rôle. Ceux-ci, qui ne cessaient souvent de changer de camp selon la situation et cherchaient à vendre leur soutien, n'étaient pour la majorité des protagonistes européens que « *des charognards* » ou des

1 FOX (A.B.), « The small states in the International System (1919-1969) », *International Journal*, 24, 1969, p. 751-764. FLEURY (A.), « Les petits États dans la politique européenne aux XIX^e et XX^e siècles », dans DUMOULIN (M.), DUCHENNE (G.), *Les petits États et la construction européenne*, Actes de la VII^e Chaire Glaverbel, Bruxelles, 2002.

2 Voir « Ordre européen et construction européenne XIX^e-XX^e siècles », *Relations internationales*, 90, 1997 ; l'article et la notice bibliographique de C.A. TAMSE, « Belgium and the Netherlands, Small Countries in the 19th Century », dans KOSARY (D.), dir., *Les "petits États" face aux changements culturels, politiques et économiques de 1750 à 1914*, Lausanne, 1985.

3 KOSARY D., "The Development types of the Minor States in Europe, 1715-1919", in KOSARY (D.), dir., *op. cit.*, p. 4.

« *nécrophages* »⁴.

Le système a subi au cours du XIX^e siècle de notables transformations mais les principes en sont restés les mêmes. Certes, à la fin du siècle, le mouvement des nationalités, la création d'institutions internationales et l'émergence d'un ordre mondial ont abouti à une nouvelle réflexion sur le rôle que peuvent jouer les petits États. Mais les crises balkaniques ravivèrent beaucoup de stéréotypes négatifs. Les petits États apparaissaient à nouveau comme des États instables, turbulents et capables de déclencher, comme la crise de 1914 va le montrer, un conflit général. La critique de Bainville contre une paix idéologique et oublieuse de l'équilibre européen n'est donc pas isolée. Comme l'ont montré de nouvelles recherches, la défense inconditionnelle des nationalités est loin de faire l'unanimité et les considérations géopolitiques jouent souvent un rôle prédominant dans les décisions politiques⁵.

Il y a donc un véritable débat sur le rôle et l'intérêt que peuvent avoir les petits États. Loin d'être clos en 1919, il va se poursuivre tout au long des années vingt à travers l'analyse française de la conduite et de la politique des nouveaux États.

Parmi ceux-ci, les États baltes pourraient représenter un cas particulièrement intéressant pour analyser les représentations françaises et pour savoir quel type de système on désire ériger. L'Estonie, la Lettonie, la Lituanie sont en effet les États dont l'avènement en 1919 a le plus surpris les contemporains dans les années d'après-guerre. Ils sont quasiment inconnus en France : leurs histoires, la faiblesse des relations bilatérales et en général de l'action française dans la Baltique les laissent vierges de représentations françaises antérieures au conflit. D'autre part, leurs petites tailles et leurs fragilités en font aux yeux de l'opinion, peut-être avec l'Albanie, des prototypes incontestables de ce qu'est un petit État. Ce serait d'autant plus intéressant que les États baltes n'ont jamais eu ni les moyens ni la volonté de se faire passer pour autre chose que des petits États contrairement aux Tchèques ou surtout aux Polonais. Ces derniers ont en effet aspiré à devenir des puissances régionales, voire en tant qu'« allié privilégié » de la France, à parler d'égal à égal avec les grandes puissances. Leurs faiblesses militaires, intérieures ou économiques, les réticences françaises (la Pologne en tant qu'« allié de substitution ») les renvoient cependant du côté des petits États, suscitant finalement une image assez brouillée d'eux-mêmes dans l'opinion française.

4 Pour les développements suivants, nous nous sommes principalement appuyés, outre l'article de Tamse, sur le livre de ROTHSTEIN (R.L.), *Alliances and Small Powers*, New-York and London, 1968, p. 203 sq.

5 SOUTOU (G.H.), dir., *Recherches sur la France et le problème des nationalités pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, 1995 ; SOUTOU (G.H.), « L'ordre européen de Versailles à Locarno », dans CARLIER (C.), SOUTOU (G.H.), *1918-1925. Comment faire la paix ?*, Actes du Colloque international organisé à Vincennes (26-27 novembre 1999), Paris, 2001.

Cela nous permettra alors de contourner en partie la difficulté de définir exactement ce qu'est un petit État. Les études effectuées depuis les années soixante ont montré la difficulté, si ce n'est l'erreur de méthode, à vouloir adopter une définition basée sur des critères objectifs (population, superficie, armée, ressources économiques, etc.). Pour David Vital, il faut prendre l'usage commun, utiliser ce classement semi-intuitif et « *relativement stationnaire sur le long terme* » propre au public comme aux politiciens des États. Cela correspond bien à la situation des États baltes. Mais peut-on dire, comme Rothstein, que l'idée de petit État se caractérise par un comportement particulier, un statut d'infériorité accepté et interprété comme un signe permanent d'existence⁶ ? La définition est incomplète, en ce qu'elle oublie la volonté justement d'un petit État d'affirmer sa dignité et de prouver à tout moment que son existence n'est pas inutile.

L'utilisation par Robert Keohane de l'idée de système nous permet de le comprendre. Pour lui, le concept de petit État ne signifie rien en lui-même. C'est au sein de ce vaste réseau d'interactions entre composants plus ou moins égaux qu'est le système des relations internationales qu'il trouve son sens. Contrairement aux grandes puissances pouvant déterminer la nature du système ou le faire évoluer, aux puissances régionales pouvant simplement affecter ou influencer dans certains cas son fonctionnement, le petit État serait un État, dont les opinions publiques considèrent que soit en agissant seuls soit, par groupes, ils ne pourraient avoir un impact significatif sur le système existant⁷. Mais cela condamne-t-il les petits États et en particulier les États baltes à l'inertie ? Il serait intéressant d'étudier la capacité de ces derniers à influencer sur les représentations des puissances jouant un rôle décisif. Tout dépendra donc de leurs facultés à persuader les opinions publiques des grandes puissances que leurs disparitions endommageraient gravement le fonctionnement du système existant ou, en cas d'évolution, ne permettraient pas au nouveau système d'atteindre la stabilité désirée.

Tout le problème des États baltes réside dans le fait qu'au début de leur existence ils ne sont intégrés à aucun des systèmes européens auxquels l'opinion française désirerait parvenir sur le long terme comme à ceux d'ailleurs que les autres grandes puissances voudraient esquisser. Outre la dimension historique, l'historienne Marlis Steinert énumère trois autres facteurs

6 BJÖL (E.), « The Small State in International Politics », in SCHOU (A.), BRUNDTLAND (A.O.), *Small State in International Relations*, Uppsala, 1971.

VITAL (D.), *The inequality of states. A study of the small power in international relations*, Oxford, 1967, ROTHSTEIN (R.L.), *Alliances and Small Powers*, New-York and London, 1968 p. 11 sq ; TONRA (B.), « Les petits pays ont aussi une politique étrangère... », CHARRION (F.), dir., *Politique Étrangère. Nouveaux regards*, Paris, 2002, p. 333.

7 KEOHANE (R.O.), « Lilluputians dilemmas: small states in international politics », *International Organization*, XXXIII, 2, Printemps 1969, p. 295 et ROTHSTEIN (R.L.), *Alliances and Small Powers*, New-York and London, 1968.

déterminants pour la perception d'un pays étranger par une opinion publique : la situation géographique, le rapport ami/ennemi, la relation puissance-faiblesse⁸. Il faudrait donc voir en quoi ceux-ci caractérisent à ces débuts les relations bilatérales entre la France et les trois États baltes.

En ce qui concerne le premier facteur, les États baltes sont dans une situation intermédiaire. Ils semblent de prime abord très éloignés, voire situés en dehors de l'aire occidentale. Ce ne sont pas des petits États voisins comme la Belgique ou le Luxembourg qui ont un intérêt majeur pour la défense du territoire français et sont l'objet de pressions directes ou au moins d'un intérêt certain. Mais ils sont membres de la SDN et occupent surtout une zone particulièrement sensible au carrefour des ambitions de puissances qui ont un intérêt fondamental pour la politique générale de la France : la Russie, l'Allemagne, la Pologne et l'Angleterre.

La situation en Baltique pourrait alors se révéler au début de notre étude un miroir impitoyable des hésitations, contradictions ou des stratégies antagonistes qui peuvent persister au sein de la politique française comme des autres puissances.

Le facteur de l'amitié renvoie directement à ce dernier aspect. Les pays baltes ne sont pas des « créations » françaises. Ils n'apparaissent pas au début comme des terrains propices à des relations économiques et culturelles fécondes. Sont-ils le fruit des politiques allemandes, anglaises voir même russes initiées avant et pendant la guerre ? Seront-ils ramenés inexorablement sous l'influence politique, culturelle, économique de leurs puissants voisins qu'ils se doivent de ménager ?

Cela renvoie au dernier facteur concernant le différentiel de puissance qui, compte tenu de l'ambiguïté de la position balte vis-à-vis des autres critères, se révèle fondamental. Il dépend, pour Marlis Steinert, de deux paramètres : l'évaluation du potentiel balte tout comme celui de la France qui met en jeu la vision que les Français ont d'eux-mêmes.

Une fois les guerres d'indépendances terminées en 1920, les pays baltes ne paraissent pas avoir les moyens de résister aux pressions générées par un environnement difficile. Ils incarnent finalement au plus haut point cette vulnérabilité et cette instabilité qui semblent être pour beaucoup les signes distinctifs des petits États⁹. Mais sur le court terme, ne vont-ils pas, – à travers leurs besoins de sécurité ou leurs volontés d'accomplir à tout prix leurs projets nationaux –, compliquer la tâche des puissances ? Certes les petits États, en tant qu'acteurs, ne

8 STEINERT (M.), « L'évolution des images nationales en Allemagne pendant la Deuxième Guerre mondiale », *Relations internationales*, 2, 1974.

9 TONRA (B.), « Les petits pays... », *op. cit.*, p. 337.

peuvent choisir ni modifier la donne du jeu international. Mais ne peuvent-ils pas également, selon un jeu traditionnel de balancier, utiliser les différents antagonismes qui existent entre les puissances ? Ils acquerraient ainsi une certaine capacité de manœuvre ou, au moins, esquiveraient les demandes ou les ambitions des grandes puissances.

La vision que les Français ont de leur pays constitue un second paramètre. La victoire française renforce l'image idéalisée d'une France, championne des droits de l'homme mais suscite aussi orgueil, dédain pour des États qui sont complètement au bas de l'échelle. Cela peut renforcer la volonté d'en faire soit des outils temporaires de lutte contre le bolchevisme ou le germanisme soit des États clients dans cette arène internationale que pourrait devenir la SDN. D'un autre côté, la prise en compte postérieure d'un certain affaiblissement de la France et le développement de l'idéologie genevoise conduisent à un développement de la collaboration internationale ce qui peut favoriser ou non les Baltes. En favorisant l'essor de la SDN comme outil de concertation internationale, la France permettrait le développement de cette éthique internationale qui interdirait de remettre en cause le droit à l'existence des petits États. À l'inverse, si un rapprochement s'esquisse sur la base d'un concert *stricto sensu* et une re-délimitation des zones d'influences, cela pourrait être fatal pour les nouveaux États.

Au total, on voit donc que l'étude des facteurs déterminant les caractéristiques des relations bilatérales franco-baltes sont riches de questions et d'incertitudes.

L'objet de notre étude est donc de voir si ces obstacles initiaux ont été et pu être franchis au cours des années qui suivirent et qui virent s'amorcer des tentatives pour reconstruire un système européen stable. En 1920 toutes les armées étrangères ont quitté le sol des États baltes. Ils peuvent réellement faire figure d'acteurs du jeu international et commencent à faire examiner sérieusement leurs demandes de reconnaissance *de jure*. Elles aboutissent, concernant la France, en janvier 1921 pour l'Estonie et la Lettonie et en décembre 1922 pour la Lituanie. 1932 constitue le moment où la dégradation entamée au début des années 1930 de la situation européenne se précipite. Nous avons voulu ainsi nous concentrer principalement sur les années vingt et le début des années trente avant que la montée en puissance du nationalisme allemand et le rapprochement franco-soviétique aboutissent à une transformation des données du problème baltique et que des crises intérieures affectent profondément les démocraties et les économies françaises et baltes. Certes à la fin des vingt, les trois États baltes ne sont toujours pas parvenus à obtenir des garanties de sécurité leur permettant de voir l'avenir en toute sérénité. Mais cela suffit-il à faire des échecs des années vingt le prélude de la catastrophe des années 1930 ? De même l'incapacité des Baltes à se rapprocher entre eux ou à choisir des orientations extérieures

fermes peut-elle être interprétée de la même manière ? Les contextes sont en fait fort différents.

Nous voudrions au contraire essayer de montrer que la période considérée, loin d'être résumable à une alternance de crises et de stabilisations précaires, d'inquiétudes et de déceptions baltes, a permis l'amorce d'une mutation progressive du regard français et occidental sur les réalités baltes.

Cette étude pose la question de l'existence de telles relations bilatérales entre la France et les trois pays baltes et de leur position dans la politique française d'ensemble. Dire qu'elles ne peuvent avoir qu'un intérêt négligeable pourrait sembler une évidence. Mais en fait comme pour la notion de petit État, les appréhender unilatéralement ne signifie rien. Insérés complètement dans le système qui les a produites, les relations bilatérales franco-baltes ne seraient-elles pas finalement un bon baromètre de l'appréciation française du rapport des forces existant en Europe orientale comme du poids attribué par la France à chacun des acteurs du jeu baltique. À l'inverse, même si elle n'est pas l'objet direct de notre étude, l'influence réelle ou supposée de la France ou le rôle que les Baltes voudraient lui voir jouer permettent de mieux situer la marge de manœuvre et la manière dont sont répercutées les actions de la France.

Il faudrait donc voir comment la réflexion française sur la situation baltique va être liée aux interrogations sur la nature des liens existant entre les stratégies régionales déployées par chacune de ces puissances à court et à long terme et leurs politiques générales intéressant en premier chef la France. De même, le type de relations instituées par la France avec ces puissances va influencer sur la situation des Baltes. Mais de quelle manière ? Y a-t-il, en quelque sorte, une répercussion directe ou « déperdition » entre les intentions proclamées au niveau des relations bilatérales ou multilatérales entre les « Grands » et les politiques réellement menées en Baltique orientale ? Le théâtre baltique a-t-il pu être utilisé comme caisse de résonance, en démontrant par exemple le rôle de la France comme puissance pacificatrice dominante. A-t-il envoyé au contraire des signaux discordants qui contrasteraient avec les idéaux proclamés et donneraient du grain à moudre à ceux dénonçant le double visage de la politique française ?

Une deuxième série de questions repose sur la capacité des petits États à conquérir l'opinion française et à pouvoir par eux-mêmes créer des images nationales conformes à leurs buts politiques et à la vision idéale qu'ils voudraient donner de leurs identités nationales. Le but ici est ainsi de créer finalement de véritables relations bilatérales entre sociétés baltes et françaises. Tout le problème serait alors de voir quelles marges de manœuvres celles-ci peuvent avoir par rapport à la conjoncture et aux relations diplomatico-militaires. Sont-elles étroitement dépendantes de ces dernières ou parviendront-elles, au contraire, à favoriser une évolution

politique ? Comment faire adopter à l'opinion d'une grande puissance un nouveau système de valeurs lorsqu'on est des petits États inconnus, ne disposant d'aucun héritage historique ni de réseaux de sociabilité ?

Peuvent-ils ainsi profiter de l'évolution de leurs besoins économiques et de ceux de la France pour développer un dialogue commercial alors que celui-ci n'a jamais pu s'amorcer auparavant en raison des handicaps et des carences frappant le commerce français, notamment en matière de transports et surtout de prospective commerciale ? À l'inverse, dans quelle mesure les conséquences financières et économiques de la guerre, la perte des avoirs français en Russie et donc des positions acquises dans la région ne pèsent-elles pas lourdement sur ces tentatives dès le départ ?

Notre hypothèse serait de montrer que les Baltes en France, les Français baltophiles ne sont pas susceptibles de générer, vu la faiblesse de leurs moyens et leurs difficultés à supprimer tous les handicaps initiaux, une modification profonde des mentalités. Mais au niveau des représentations, n'ont-ils pas pu profiter de l'évolution sociale et culturelle des États baltes pour réduire l'altérité qui semblait exister entre leur situation et celle de la France ? Ils seraient alors parvenus à offrir la vision, plus ou moins exacte, de pays pouvant présenter des analogies avec les représentations que les Français se feraient de leur identité nationale et donc à susciter un certain effet de proximité.

Sur un autre plan, le tri français effectué au sein des réalités baltes, la focalisation sur certains aspects de celles-ci, permettrait de mieux comprendre certaines tendances générales de l'opinion française, à savoir les interrogations profondes sur l'avenir sur le long terme du modèle politique et social de la Troisième République.

Enfin il faudrait se demander si ces efforts sont parvenus à créer au-delà du niveau diplomatique une génération de passeurs français susceptibles de susciter l'intérêt de l'opinion pour les réalités franco-baltes.

Une dernière série de questions portera simplement sur l'uniformité de l'espace baltique au regard des interrogations précédentes. L'opinion française a voulu d'emblée les insérer dans un ensemble unique du fait des menaces communes pouvant les affecter. Mais n'a-t-elle pas plus ou moins à dessein surestimé la communauté d'intérêts des trois États dont les priorités et la situation les ont conduits à avoir des positions nuancées sur l'importance des menaces éventuelles et donc sur les réponses apportées ? Comment le désir français de voir se réaliser un rapprochement entre des États faibles s'oppose-t-il à la découverte que la tripartition baltique ne repose pas seulement sur des différences ethnolinguistiques mais sur des fractures géopolitiques

réelles, en particulier entre l'Estonie et la Lettonie d'un côté et une Lituanie de l'autre, plus axée sur la lutte contre la menace polonaise.

La recherche contemporaine sur l'histoire des indépendances baltes et leurs relations avec les puissances a souffert des aléas historiques. Englouti dans l'empire soviétique et quelque peu oublié, cet espace balte était difficile d'accès aux chercheurs. Dans les pays occidentaux, en Allemagne, aux États-Unis ou en Scandinavie, la présence de colonies baltes, l'existence de centres de documentation anciens et la possibilité d'avoir accès à certains documents diplomatiques ont permis la réalisation de synthèses retraçant les grandes lignes de l'évolution de l'histoire des États baltes, tel par exemple le livre de Rauch publié en allemand puis en anglais¹⁰.

Les indépendances baltes récentes ont cependant permis dans les pays baltes comme dans les pays cités ci-dessus la publication de nouvelles synthèses qui permettent désormais de s'appuyer sur une chronologie rigoureuse et de discerner les grandes évolutions de la situation diplomatique balte. Pour nous cantonner particulièrement au cas français qui nous intéresse, peu de recherches ont été menées auparavant. Les travaux sur les États baltes ont été extrêmement rares après 1945, du fait de l'oubli dans lequel ces pays étaient tombés mais aussi de la difficulté d'accéder aux sources. L'étude de Stuart Schram dans le livre de Jean-Baptiste Duroselle sur *Les frontières européennes de l'Union soviétique* est une des exceptions mais aussi un bon exemple des problèmes d'interprétation pouvant découler de sources trop lacunaires¹¹.

Comme ailleurs, le retour aux indépendances baltes a permis de découvrir l'extrême richesse des archives du ministère des affaires étrangères (Europe, Relations commerciales, Service des Œuvres, etc.). Ces dernières nous font découvrir le point de vue français mais aussi accéder à des traductions et des analyses concernant des publications et documentations baltes souvent peu accessibles, même parfois dans les États baltes. L'utilisation des recueils de documents diplomatiques allemands sur les années vingt et les nouvelles séries britanniques thématiques concernant spécifiquement l'espace baltique ont été fondamentales. Elles autorisent une mise en perspective des analyses françaises. Elles font découvrir combien les perceptions liées à une évolution erronée des potentiels des puissances rivales ont conduit à des analyses divergentes d'un même phénomène.

Les travaux sur les pays baltes exploitant les sources polonaises ou soviétiques sont

10 RAUCH (G. von), *The Baltic states : the years of independence*, London, 1995.

11 SCHRAM (S.), « L'Union soviétique et les États baltes », in DUROSELLE J.B., dir., *Les frontières européennes de l'URSS*, Paris, 1957.

encore rares, du fait des destructions, des problèmes d'accès ou de langues. Mais le plus grand problème réside dans le fait que malgré un plus grand dynamisme, les études étrangères restent très lacunaires. Elles se sont concentrées sur les luttes de 1918-1919 et surtout sur les années trente et l'explication des logiques ayant mené à la disparition de ces États. Si les grandes synthèses publiées nous fournissent l'armature chronologique indispensable, beaucoup de points restent obscurs faute de documents et d'études et incitent à une nécessaire prudence. Enfin la majorité des études baltes et étrangères ont peu utilisé les sources françaises. Elles ont peut-être eu alors tendance à s'appuyer sur le regard allemand et anglo-saxon, à donner une vision trop logique et cohérente de l'action française et sous-estimer les hésitations et les débats que nous voudrions mettre en valeur.

Nous avons profité des efforts de nos prédécesseurs, qui ont déblayé le terrain devant nous. La thèse de Jadwiga Wala, qui traite de la politique problématique de la France vis-à-vis des frontières et minorités polonaises, nous a fourni une description minutieuse de l'évolution de la politique française vis-à-vis de la Lituanie et des orientations polonaises. Elle nous a permis de compléter utilement les premières recherches que nous avons entamées à ce sujet en maîtrise puis en D.E.A.¹². Le travail de Matis Lukas sur *La place des États baltes dans le système européen* apporte des précisions intéressantes sur la politique estonienne mais surtout s'efforce, pour la première fois, de comparer systématiquement sources françaises, étrangères et estoniennes¹³. Dans une moindre mesure, Sophie Wilks effectue le même travail concernant la Lettonie. Elle nous a aidé de plus à développer notre réflexion sur le poids des facteurs sociaux (en particulier les réformes agraires) et commerciaux dans la politique étrangère lettonne¹⁴. Ces deux travaux nous semblent cependant, en particulier celui de Sophie Wilks, passer trop vite sur l'intérêt des années vingt et rester, comme Matis Lukas, dans un registre trop tragique, sous-évaluant les résultats obtenus par les États baltes.

De plus, contrairement à ces travaux, nous nous sommes intéressés plus précisément à l'élaboration des relations bilatérales franco-baltes dans leurs dimensions économique et culturelle. Cette démarche permettrait d'intégrer les réflexions diplomatiques dans les logiques voire les blocages pouvant expliquer les appréhensions et les intérêts français. Dans ce domaine, nos recherches ont été à la fois extrêmement difficiles et passionnantes. D'une part, pour des

12 WALA (J.), *La France et les minorités nationales et religieuses dans la Pologne restaurée (1918-1923)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de M. le Professeur Albert Broder, Université Paris XII, mars 2003.

13 LUKAS (M.), *La place des États baltes dans le système international européen pendant l'Entre-Deux-Guerres*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de M. le professeur René Girault, Université Paris I, 1998, pp. 205 sq.

14 WILKS (S.), *La Lettonie*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Mme le Professeur E. Du Réau, Université Paris III, 20.

raisons pratiques, outre les documents détruits ou égarés, beaucoup de dossiers concernant les États baltes se trouvent intégrés au sein de fonds russes généraux et sont parfois difficiles à détecter. Les sondages effectués aux Archives nationales au sein des archives des différents ministères (Instruction publique, Intérieur, rectorat...), des banques (B.U.P, Paribas, Crédit lyonnais) ont donc été extrêmement aléatoires. Dans certains cas (Pont-à-Mousson, ou le fonds Petchkoff conservé aux archives du Monde du travail), ils ont pu nous fournir des dossiers extrêmement précis nous permettant de découvrir au niveau d'individus ou de dirigeants d'entreprises les analyses effectuées sur les États baltes.

L'absence d'index de presse pose également le problème d'une recension exacte des articles ayant pu être consacrés à la situation balte. Les fichiers et les collections de la BDIC, complétés par ceux de la Bibliothèque Nationale, nous ont permis de découvrir l'importance accordée par la presse à telle ou telle crise baltique et à l'inverse de voir comment certains événements étaient passés complètement inaperçus.

Une telle étude pose d'inévitables problèmes méthodologiques sur l'importance à accorder à ces discours. S'agissant de petits États, ce sont surtout les crises politiques qui permettent d'attirer l'attention sur eux, donc de les dépeindre sous un jour parfois trop tragique mais ce sont les seuls moments où surgissant « à l'air libre », nous pouvons constater l'évolution ou la relative permanence des mentalités françaises à leur sujet et l'articulation de ces dernières avec l'événementiel. Nous nous sommes concentrés essentiellement sur l'analyse des discours et sur les échos sémantiques que nous pouvions discerner à l'intérieur de ces articles. Il faut certes se garder d'assimiler ceux-ci à l'opinion publique et leur donner une trop grande importance. Mais à partir du moment où l'opinion publique est à l'origine encore très ignorante des réalités baltiques et que son information passe essentiellement par la presse et les revues, leur étude, pour les années vingt seulement, nous semble un outil à manier certes avec précaution mais fondamental pour tenter d'évaluer la pénétration des États baltes au sein des mentalités françaises.

Pour creuser cette problématique, il fallait tenter de mieux cerner les évolutions qui s'opèrent au quotidien entre ces crises et qui concernent l'action de diplomates, les voyages d'individus, les contacts s'établissant et qui n'apparaissent parfois que très lacunairement ou par hasard dans les archives officielles. Un dépouillement systématique des grandes revues ou des quotidiens s'avérait naturellement insurmontable. Outre la BDIC, notre travail a profité de la découverte de deux sources essentielles qui nous ont permis d'avancer considérablement. En Estonie et en Lettonie, nous avons pu consulter les fonds des légations de ces deux pays en France, transférés en 1940 en URSS et revenus par la suite à Tallinn et Riga. Ouvertes

complètement au public à partir des années quatre-vingt-dix, ces archives ont fait l'objet de classements et d'inventaires parfois peu pratiques, mais semblent avoir été quasiment conservés en l'état initial, leur donnant parfois l'aspect de véritables « fossiles archivistiques ». Les sondages effectués au cours de nos séjours en Baltique se sont révélés extrêmement précieux pour nos recherches en France d'abord. Les collections et les recensements d'articles ou d'ouvrages s'intéressant (positivement ou négativement) aux États baltes nous ont permis en effet d'avancer considérablement notre travail de dépouillement. Mais nous avons également consulté la correspondance de très nombreux Français intéressés aux pays baltes comme les rapports officiels, par exemple des consuls, sur la situation dans les villes de province françaises. D'autre part, nous avons pu mieux cerner les possibilités et les difficultés des autorités baltes dans leurs relations avec différentes associations, administrations et organes de presse.

Grâce à ces fonds, nous avons ainsi partiellement obtenu des renseignements. Ils permettent de percevoir plus finement les évolutions de l'opinion française même s'il faut rester attentif au statut et au caractère de ces fonds. On pourrait être ainsi amené à surestimer l'intérêt français pour ces États ou, au contraire, trop sous-estimer les réactions négatives et hostiles et surtout finalement le degré d'inertie ou d'indifférence de l'opinion dans son ensemble. Il était donc indispensable d'effectuer un va-et-vient continu entre ces sources baltes et françaises d'autant plus que nous ne pouvions être en mesure de consulter tous les dossiers contenus dans ces fonds.

Nous n'avons malheureusement pas pu découvrir un fonds similaire à Kaunas mais les archives du ministère des Affaires étrangères lituanien, les sources françaises plus nombreuses sur la Lituanie (du fait de l'importance des crises internationales impliquant ce pays) nous ont permis de compenser partiellement ce handicap.

Au total les problèmes concernant les sources, et le peu d'études effectuées encore, nous invitent donc à rester modeste dans notre approche. De ce fait, notre étude ne peut donc éluder un travail de collecte et d'examen critiques de sources et ne peut se passer d'une approche chronologique, tentant de reconstituer la trame événementielle des relations franco-baltes. L'évolution balbutiante et complexe de celles-ci nous a imposé de descendre au niveau des individus et d'actions semblant parfois bien modestes et négligeables par rapport au contexte général. Dans une perspective quelque peu microhistorique, nous avons tenté de montrer combien ces évocations pouvaient être cependant significatives pour comprendre les interactions existantes et les influences réciproques liant les individus et le domaine politico-diplomatique¹⁵.

15 Nous reprenons ici les termes employés par Thomas Gomart dont l'approche méthodologique nous a inspirés :

En fonction de cette série de questions, un chapitre préliminaire analysera les carences et les handicaps affectant les Baltes auprès de l'opinion française au moment de leur apparition internationale. Une première partie allant de 1920 à 1924 montrera comment dans un contexte de rivalités exacerbées entre grandes puissances, la perception française a appréhendé les spécificités baltiques à travers les menaces réelles ou plus ou moins imaginaires émanant des puissances voisines. Elle a dû alors tenter de résoudre l'aporie existant entre le refus de prendre en compte l'avenir à long terme des nouveaux États et le besoin d'opposer aux menaces allemandes et bolcheviques un contrepoids solide qui remplacerait l'allié russe défaillant. En 1924-25, avant même que la reconnaissance de l'URSS et les premiers effets du climat locarnien se mettent en place, cet affrontement entre blocs est un échec mais aucun des protagonistes n'a réussi finalement à l'emporter.

La deuxième partie verra comment l'atmosphère locarnienne a renforcé l'état existant. Pourquoi les puissances n'ont-elles pas pu ou voulu réaliser une stabilisation et un règlement définitif des problèmes baltes ? Aucune crise diplomatique ou militaire grave ne parvient cependant à compromettre les indépendances baltiques. N'y a-t-il pas alors une volonté de la France et des autres puissances de ne pas voir une crise baltique compromettre les atouts qu'elles peuvent tirer de leur rapprochement ou de voir un règlement prématuré s'esquisser ? L'espace baltique pourrait finalement être le moyen pour la diplomatie briandienne de conforter ses efforts pour faire ressusciter une certaine forme de concert en lui permettant d'impliquer, à l'exception de l'Italie, toutes les grandes puissances européennes. À l'inverse cet apaisement des rivalités internationales ne va-t-il pas permettre à ces petits États de mieux faire entendre leur voix et de révéler s'ils sont ou non capables, à leur niveau, de travailler à l'ordre européen qui cherche à voir le jour ?

Une troisième partie envisagera de manière plus thématique comment au cours de cette même période le maintien des indépendances baltes a généré un certain intérêt français et conduit à une évolution des rapports économiques et culturels entre les quatre États permettant l'émergence d'un système de représentations propres à ces États. Il faudrait alors se demander comment celui-ci s'articule sur les interrogations françaises concernant l'avenir et le potentiel de leur pays. Y-a-t-il donc un début d'insertion de l'espace baltique dans la « carte mentale » française de l'Europe ?

Chapitre Introductif

Les petits peuples inconnus et lointains de la Baltique orientale

« *Qui connaît la Lituanie ?* » s'exclame *l'Écho National* du 13 janvier 1923. Ces paroles sont également tout à fait valables pour ses deux voisins du Nord, l'Estonie et la Lettonie. La naissance de ces États a été sans doute le résultat le plus inattendu du conflit mondial et de la révolution bolchevique. Pourtant en 1920, avec le départ définitif des corps francs, la signature de traités de paix avec la Russie soviétique et l'apparente stabilisation de la région après la guerre russo-polonaise, les États baltes, ainsi qu'ils seront progressivement appelés, existent bel et bien malgré toutes les difficultés qui les assaillent. Ils cherchent donc à voir consacrer leur existence par les grandes puissances réunies au sein du Conseil Suprême et tout particulièrement de la France et de la Grande Bretagne.

Or, comme le montre bien Osmo Jussila dans son travail sur la Finlande, l'existence et le développement d'un petit État ne dépendent pas uniquement de facteurs politiques et stratégiques mais de sa capacité à persuader les opinions publiques étrangères (en particulier celles des grandes puissances) de sa viabilité, de son rôle indispensable dans le système international¹⁶. Si les Finlandais réussissent à sauver leur indépendance au moment de la Seconde Guerre mondiale, c'est certes parce que l'importance stratégique du pays est moindre que ses voisins, mais c'est aussi surtout parce qu'ils ont réussi à apparaître aux yeux des Alliés et surtout des Soviétiques comme une nation dont la disparition aurait été une « anomalie ».

Est-ce le cas dans les années vingt pour l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie ? Tout dépend en fait largement des connaissances antérieures que possède la population française à cette époque. Or, si certains savent que la France avait eu dans le passé quelque intérêt pour la Baltique orientale, très peu connaissent les problèmes de ces nationalités. Les peuples baltiques tentent en effet de s'émanciper depuis le milieu du XIX^e siècle à la fois de la domination des aristocraties germanique ou polonaise en Lituanie et d'échapper aux politiques de russification et de répression initiées par les autorités russes. En conséquence, inévitablement, des interrogations, plus ou moins fortes selon les convictions de chacun, s'affirment quant à cet

16 JUSSILA (O.), « From province to state: Finland and the baltic provinces (1721-1920) », KOSARY (D.), dir., *Les "petits États" face aux changements culturels, politiques et économiques de 1750 à 1914*, Lausanne, 1985.

espace qui sort brutalement du brouillard mental dans lequel il a été plongé. Pour parer à ces accusations, il est nécessaire pour les Baltes de « travailler l'opinion française ». Mais disposent-ils de réseaux, de moyens suffisants, ces « *hommes inconnus d'un pays inconnu* » (selon l'expression du délégué estonien en France Pusta)¹⁷ ? Comment peuvent-ils attirer l'attention des hommes politiques, de la presse au sein de milieux parisiens sollicités de toutes parts et en particulier préoccupés par les « grandes affaires » intéressant au premier chef la politique française. De plus, même en supposant celle-ci concernée par les affaires baltiques, est-il possible aux diplomates et militaires français d'agir efficacement ? Comme sur d'autres théâtres, la faiblesse du potentiel français explique peut-être une apparence passivité, entretenant à son tour un certain désintérêt.

Il nous faut donc essayer de décrire les obstacles puis les freins qui tout au long des années vingt vont peser sur la perception et l'action française en Baltique orientale.

Après une présentation de la question balte en 1920, on s'interrogera sur la perception française de cette question, sur les difficultés baltes à mobiliser l'opinion publique française alors et donc enfin sur le problème crucial du potentiel français.

A. Aux Origines de la question balte

1. Les renaissances nationales baltes

En étant évangélisées et asservies par les chevaliers Porte-glaive et les Scandinaves au début du XIII^e siècle, les populations estoniennes et lettonnes sont sorties pour ainsi dire de l'Histoire avant même d'avoir pu constituer des États unifiés comme en Europe Centrale¹⁸. Dès lors les Européens vont commencer à entendre parler de ces terres conquises par l'Ordre des Porte-Glaives (Cf. Chronologie, Annexe B.1). Au XVI^e siècle, suite au déclin et à la

17 PUSTA (K.R.), *Saadiku Päevik*, Tallinn, 1992, p. 28 sq.

18 Outre les titres mentionnés en bibliographie, on a utilisé plus spécialement CHAMBON (H. de), *La république d'Estonie*, Paris, 1936 ; LAUR (M.) et al., *History of Estonia*, Tallinn, 1997 ; BERTRICAU (A., dir.), *L'Estonie : identité et indépendance*, Paris, 2001.

Et pour la Lettonie : SCHWABE (A.), *Histoire du peuple letton*, Stockholm, 1953, p. 152 sq. ; CHAMBON (H. de), *Origines et histoire de la Lettonie*, Paris, 1933, *passim* ; CHAMPONNOIS S. et LABRIOLLE (F. de), *La Lettonie de la servitude à la liberté*, Paris, 1999.

sécularisation de l'ordre, ces terres se divisent en trois provinces : la Courlande, la Livonie, l'Estonie (cf. Annexes A, cartes 5 et 6)¹⁹. Dans ces provinces, ce sont en fait les conquérants germaniques, propriétaires terriens, bourgeois ou soldats qui vont incarner « la civilisation ». Ils fondent les villes, commercent à l'intérieur de la zone et jouent un rôle majeur dans les nombreuses fluctuations politiques qui vont secouer la zone. Les Lettons, les Estoniens, serfs et privés de toute possibilité d'ascension sociale ne comptent pas.

Les Lituanien ont eu, au contraire, plus de chance. Ils sont arrivés à résister aux pressions germaniques et à profiter de la faiblesse de leurs voisins orientaux pour former un grand-duché qui, au XIV^e siècle, rayonne de la Baltique à la mer Noire. Il a failli devenir un royaume et finalement une grande puissance qui aurait pu revendiquer, tels les Hongrois, un rôle de bouclier de l'Occident contre la menace asiatique. Mais les différentes menaces extérieures, la fragilité interne de l'État lituanien vont conduire ce dernier à s'unir à la Pologne par une union personnelle en 1386, puis une union réelle par le traité de Lublin en 1569 (cf. Annexes A, carte 2). Très vite l'aristocratie lituanienne va se poloniser et finalement seuls les paysans des grands domaines vont conserver les éléments de l'identité lituanienne.

Or ces populations, loin de connaître une paix relative, sont victimes des conflits opposant les grandes puissances locales pour le contrôle d'un espace stratégique. Après les guerres du Nord et les dominations suédoises et polonaises (l'Estonie, la Livonie, la Courlande deviennent luthériennes, la Lituanie et la Latgale, partie est de la Lettonie actuelle, restent catholiques du fait de la domination polonaise), le traité de Nystad consacre la mainmise de la Russie sur l'Estonie et la Livonie. Suite aux différents partages de la Pologne (1772, 1793, 1795), la Livonie intérieure (ou Latgale), la Courlande et le grand-duché de Lituanie passent eux aussi sous domination russe. D'autre part si, au XIX^e siècle, le Tsar concède une certaine autonomie aux provinces baltiques (Diète, droit provincial, usage de la langue allemande dans l'enseignement...), celle-ci profite uniquement aux « barons baltes » germaniques qui, progressivement, vont occuper de hautes fonctions dans l'administration russe à Saint Petersburg et dans les gouvernements d'Estonie, Livonie, Courlande.

La question nationale est donc liée à la lutte sociale de ces « *races de paysans n'ayant d'autre culture nationale qu'un beau trésor de traditions et de chansons populaires et d'autre richesse que le travail de leur terre* »²⁰ contre les privilèges d'une minorité.

19 La Courlande, la Latgale et le sud de la Livonie forment la Lettonie actuelle. Le gouvernement d'Estonie et le nord de la Livonie formeront la République d'Estonie.

20 TIBAL A., « La Russie des Soviets et les États baltiques » (Leçon 2), *Problèmes politiques contemporains de l'Europe orientale*. Conférences (nov. 1928-juin 1929), Centre européen de la dotation Carnegie, Paris, 1930, ainsi que les leçons 3, 4, 5 pour l'ensemble de notre sujet.

Ce n'est en réalité que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, avec la promulgation d'une série de lois sociales (surtout celle de 1860 supprimant la corvée), que le paysan balte a conquis un certain nombre de libertés (l'abolition du droit de vente du paysan à celui des pouvoirs de police des nobles). En outre, par l'intermédiaire d'instituts de crédits, il a la possibilité d'acheter des terres. La montée en puissance d'une petite bourgeoisie, soucieuse d'instruire ses enfants, favorise l'émergence de mouvements nationaux, qui transforme la lutte sociale en une lutte nationale. Il s'opère un réveil culturel marqué par la volonté de développer les langues et les cultures nationales : études des langues et des traditions indigènes (recueil des chants populaires), organisations de grands festivals de chants, développement de la littérature nationale (*Kalevipoeg* de Kreutzwald, les poésies d'Alunans, de Baranauskas), une volonté de s'instruire dans sa langue nationale (création d'écoles s'opposant aux établissements allemands, multiplication des bibliothèques populaires), création de journaux (*Les Nouvelles de Saint Petersbourg* de Valdemars, *L'Aurore* de Basanavicius), qui propagent les idées anti-allemandes et nationales.

De plus les transformations économiques, qui affectent ces régions (développement des chemins de fer, des industries, surtout dans les ports) à la fin du siècle, provoquent un exode rural mais permettent l'affirmation d'une petite et moyenne bourgeoisie lettonne ou estonienne face aux élites urbaines germaniques. Les idées socialistes se propagent dans les masses populaires mais le socialisme garde un caractère nettement national. En 1905, des partis socialistes letton et estonien se constituent séparément de leur homologue russe et revendiquent l'autonomie. Les revendications sociales étant au cœur des revendications nationales, l'opposition entre socialisme et nationalisme bourgeois est un peu moins exacerbée.

Ces mouvements nationaux rencontrent cependant l'hostilité croissante de l'administration russe. Certains animateurs de mouvements nationaux ont pu à l'origine être proches de certains Russes et se rapprocher du mouvement panslaviste (tel le letton Valdemars, qui était proche du grand-duc Nicolas). Mais la politique de russification à outrance menée par Alexandre III (années 1880) n'est en fait que le révélateur des tendances profondes du modèle d'intégration existant dans l'Empire russe. Si on peut concéder à certaines régions une autonomie provisoire (cas de la Finlande), le but de la politique tsariste est d'arriver à une fusion de tous les peuples au sein d'un Empire centralisé et unitaire, où un tsar autocrate affirme son autorité sur une masse indivise de sujets²¹. La politique russe sape certes les bases de la domination allemande et polonaise mais s'attaque à ces nationalismes naissants, ce qui bloque l'essor de

21 REY (M.P.), *De la Russie à l'Union soviétique : la construction de l'Empire (1462-1953)*, Paris, 1994, p. 159 sq.

ceux-ci. On cherche par exemple à disperser les étudiants baltes dans l'ensemble de l'Empire russe, à imposer l'usage du russe dans les écoles.

D'autre part, les minorités germaniques dirigeantes commencent à réagir : la noblesse allemande commence à se tourner de plus en plus vers l'Allemagne. Quant aux Litvaniens, ils doivent à la fois lutter contre l'administration russe, qui interdit la diffusion d'écrits litvaniens (répressions féroces après les insurrections de 1830 et 1863) et contre les élites polonaises (constituées en fait par beaucoup de Litvaniens polonisés) qui réagissent contre le mouvement national litvanien (jugé trop socialiste et égalitaire), en entravant son développement (rôle du clergé polonisateur). Les nationalistes savent cependant contourner les interdictions, en imprimant leurs écrits en Prusse orientale. Ils reçoivent des subsides de leurs compatriotes, qui ont émigré en Amérique et ont développé de puissantes organisations (paroisses, associations litvaniennes).

Cependant l'idée nationale continue à se répandre dans les masses. La révolution de 1905 prend à la fois un caractère social et national dans les pays baltes. L'agitation gagne les villes et les campagnes grâce aux réseaux créés par les nationalistes. Dans les campagnes, ce sont des unions d'instituteurs et de paysans, comme celles de Gabrys en Litvanie, qui s'organisent. Dans les villes, à Reval, Riga et Vilna, des assemblées (nationale à Vilna, comité fédéral des partis socialistes à Riga) se réunissent. Elles réclament une autonomie semblable à celle qu'a connue la Finlande (armée, douanes, administration). Si la répression menée par les cosaques et les milices privées est terrible, les peuples baltes ont conquis certains droits. L'enseignement des langues nationales est autorisé pour le niveau primaire. Le régime tsariste reconnaît dans l'ensemble les droits d'association et de publication. Les provinces baltes peuvent envoyer un certain nombre de députés aux deux premières Doumas russes, ce qui permet la structuration de mouvements politiques nationaux.

A la veille de la Première Guerre mondiale, le sentiment national est un facteur de cohésion et un moyen d'affirmation face à la domination russe et à celle, plus économique, des barons baltes et de la noblesse polonaise. Certes il n'est pas question pour l'instant de revendiquer l'indépendance car, selon André Tibal, « *le colosse était si gras* »²². Mais déjà beaucoup pensent que la guerre le ferait vaciller et accentuerait l'évolution...

22 TIBAL (A.), *Problèmes... op. cit.*, Leçon 2.

2. Guerre et tentatives d'émancipation

Lorsqu'en 1914 l'Allemagne déclare la guerre à la Russie, les peuples baltes choisissent sans arrière pensée la cause russe : comme on l'a vu, ils pensent que la guerre permettra une certaine évolution (fragilisation du régime russe). A l'opposé, ils craignent fortement le danger allemand et la doctrine pangermaniste qui auraient fait disparaître, à plus ou moins long terme, les nations baltes par l'arrivée de colons allemands et la germanisation des populations. Lors de la conférence des Nationalités de Paris en 1912, le délégué letton Henri Simson rappelle que, dès 1905, les nobles allemands ont appelé l'armée allemande au secours « *de la plus ancienne colonie allemande* ». Simson pense donc, que « *la politique russe gagnerait beaucoup en s'attachant les Lettons* »²³.

Au sein des divisions impériales commandées par Rennenkampf et Samsonov, beaucoup de jeunes Baltes ont participé à l'offensive de Prusse orientale, stoppée à Tannenberg (26 août 1914)²⁴. La contre-offensive allemande amène la guerre dans les pays baltes car l'armée russe ne peut contenir la poussée des unités d'Hindenburg et de Mackensen. En septembre 1915, le front se stabilise finalement sur la Daugava sur une ligne Riga-Dunabourg-Pinsk. Après plusieurs tentatives infructueuses, les Lettons obtiennent l'autorisation de constituer des légions nationales. Elles jouent un grand rôle dans le sursaut de l'armée russe, qui empêche l'armée allemande de s'emparer de Riga. Mais le bilan est lourd : l'Allemagne contrôle désormais la Lituanie et la Courlande. Ces pays sont dévastés et près de 760 000 Lettons ont quitté leur patrie pour la Russie sous l'ordre du commandement russe²⁵.

La révolution de février 1917 fait espérer à de nombreux Baltes que leurs revendications seront écoutées mais ils vont être très vite déçus. Il faut rappeler qu'avant la guerre, l'intelligentsia libérale et démocratique n'a accordé qu'une faible place au « problème national » et considère l'intégration des indigènes comme naturelle. La fin de l'empire signifie la liberté pour tous, la mise en place d'un modèle unique d'intégration de toutes les composantes de l'Empire²⁶. En 1917, Kerenski est ainsi persuadé, qu'une politique libérale et des réformes sociales satisferont les nationalités. Les concessions faites à ces dernières sont ainsi limitées. L'Estonie en est la principale bénéficiaire : la loi du 12 avril 1917 réunifie l'Estonie (rattachement à l'ancien gouvernement d'Estonie des cercles estoniens du gouvernement de

23 SIMSON (H.), « La Lettonie » (rapport fait à la conférence des Nationalités le 22-23 juin 1912), Choisy le Roi, 1912.

24 AMAEF, EUROPE (1918-1940), Russie, vol. 687, 13 novembre 1918.

25 NOULENS, *Mon ambassade en Russie soviétique (1917-1919)*, Paris, 1933.

26 REY (M.P.), *De la Russie... op.cit.*, p. 162-165.

Livonie) et crée un haut-commissaire. Celui-ci, désigné par le gouvernement russe, est assisté par un conseil national d'Estonie. Malgré quelques concessions, les Lettons du fait de l'occupation de la Courlande puis de la prise de Riga (septembre 1917) ne pourront jamais, comme les Estoniens, profiter de la période pour créer un embryon d'État national, ce qui leur fera cruellement défaut plus tard.

La Lituanie est encore moins bien « lotie » puisqu'elle est sous domination allemande depuis deux ans : les Allemands commencent certes à reconstruire le pays mais l'exploitent économiquement et pratiquent une politique de germanisation.

On le verra plus tard, la politique allemande est complexe et les discussions au sein de l'Empire mouvementées. Les autorités militaires d'occupation dans les provinces baltiques cherchent à favoriser les éléments germaniques, à faire de ces territoires des terres de colonisation allemande et en tirer le maximum de ressources économiques. En Lituanie, les autorités allemandes soutiennent d'abord les revendications polonaises (proclamation de l'indépendance de la Pologne en novembre 1916 sans examiner les revendications lituaniennes). Mais, craignant de plus en plus la naissance d'une Pologne francophile, elles se tournent vers le mouvement national lituanien. Les Lituaniens profitent alors du revirement allemand pour obtenir la réunion d'une Assemblée en septembre 1917 et la création d'un conseil national (« la Taryba »). Celui-ci se veut en fait un intermédiaire entre l'occupant et la population et promouvoir l'indépendance du pays contre la « *mégélanie polonaise* ».²⁷

La révolution d'Octobre provoque alors une nouvelle donne et fait franchir aux pays baltes un pas décisif vers la séparation d'avec la Russie et avec un régime auquel les nationalistes ne peuvent pas adhérer. Le Conseil national estonien déclare, le 28 novembre 1917, qu'il assume l'autorité suprême. Suite à la politique d'entraves des organes soviétiques installés en Estonie et la dissolution de la Constituante russe (15 janvier 1918), il proclame l'indépendance et remet ses pouvoirs à un conseil permanent. Les Lettons de leur côté se réunissent à Walk (à la frontière avec l'Estonie) en novembre 1917 et forment un conseil national provisoire. Il réclame la réunion d'une Constituante et l'organisation d'un plébiscite, qui consacrerait l'union de tous les Lettons dans une seule unité administrative. Au même moment est fondé, à Riga, le Bloc démocratique, qui organise la lutte contre l'occupation allemande. Ces efforts d'émancipation sont provisoirement suspendus par la volonté des bolcheviques de faire la paix : le 15 décembre 1917, des négociations sont engagées. Mais lorsque Trotski cherche à imposer sa conception d'une paix sans traité, le général Hoffmann décide la reprise de l'avance allemande. Prétextant

²⁷ Voir pour le détail des événements : CHAMBON (H. de), *La Lituanie moderne*, Paris, 1933, passim ; BOSSIN (A.), *La Lituanie*, Paris, 1933, p. 34 sq.

d'un appel à l'aide de la noblesse d'Estonie, les troupes allemandes débarquent le 20 février. Elles conquièrent rapidement le pays et mettent fin à l'indépendance de l'Estonie avant de rétablir les pouvoirs des barons baltes²⁸. Le 16 février, la Taryba déclare cependant son indépendance pour prévenir les conséquences d'une paix éventuelle mais le Reich refuse de reconnaître cette proclamation.

Les traités de Brest-Litovsk (mars 1918) puis de Berlin (août 1918) consacrent le renoncement de la Russie aux provinces baltiques. Des facilités lui sont promises pour ses communications commerciales à travers les pays Baltes. L'avenir des pays baltes « *serait décidé en accord avec la population* »²⁹. En Lituanie, le gouvernement allemand offre à la Taryba de reconnaître son indépendance en échange de concessions très larges (présence militaire, accords économiques, monétaires, douaniers). Mais pour l'ambassadeur de France à Stockholm Thiébaud, comme pour beaucoup d'Occidentaux, l'Allemagne entend bien garder à tout jamais ses pays et commencer, sans égards pour ses habitants, une véritable colonisation. En Lituanie, par contre, la Taryba, du fait d'une politique ambiguë, symbolise pour les Français la collaboration lituanienne avec l'Allemagne et la satellisation inévitable du pays³⁰.

3. Le chaos baltique et les étincelles baltes (1919-20)

Le 11 novembre 1918 aurait dû consacrer la fin de ces « *intrigues* » et le retour de la domination russe (Cf. Chronologie, Annexe B.2). Mais du fait de la guerre civile russe et de la faiblesse alliée, les Alliés finissent par demander que :

*« Toutes les troupes allemandes, qui se trouvent actuellement dans les territoires, qui faisaient partie, avant la guerre, de la Russie devront également rentrer dans les frontières de l'Allemagne, telles qu'elles étaient le 1^{er} août 1914, dès que les Alliés jugeront le moment venu, compte tenu de la situation intérieure de ces territoires ».*³¹

Or, contrairement aux prévisions françaises, l'offensive bolchevique de novembre 1918 va rencontrer peu de résistance du fait de la volonté des soldats allemands de rentrer au plus vite chez eux et d'une propagande bolchevique habile auprès des populations baltes (l'avancée bolchevique est présentée comme une guerre de libération nationale). Le manque de moyens des autorités estoniennes et le manque de légitimité du jeune gouvernement letton, obligé de

28 L'Estonie a refusé, en janvier, une offre allemande lui garantissant l'indépendance sous le protectorat allemand.

29 AMAEF, Lettonie, 1, 11 septembre 1918.

30 AMAEF, Lituanie, 1, 23 avril 1918.

31 LOROT (P.), *Les pays baltes*, Paris, 1991, p. 71.

négocier avec les autorités allemandes, jouent également en leur faveur.

Fin décembre, une grande partie de l'Estonie est occupée (prise de Narva le 26 novembre et de Tartu le 21 décembre. En Lettonie, Riga et Mitau (en letton Jelgava) tombent en janvier 1919, tout comme Vilna et Chavli en Lituanie³². En ce début d'année 1919, l'armée bolchevique semble donc sur le point d'atteindre la frontière allemande. Les unités allemandes ont bien dû mal à tenir la ligne Libau-Kowno-Grodno (ou Liepaja-Kaunas-Gardinas)³³. Des républiques soviétiques d'Estonie et de Litbel (Lituanie et Biélorussie) sont aussi proclamées, mais n'arrivent pas à s'enraciner, tant le nombre de bolcheviques locaux est faible, et les exactions commises très mal ressenties³⁴.

La situation se complique d'autant par la rivalité qui oppose les nationalismes polonais et lituanien. Le jeune État polonais ne se résout pourtant pas à abandonner ses prétentions sur des territoires que les Lituanais considèrent comme leur appartenant. La prise de Vilna par les Polonais en avril 1919 met le feu aux poudres : les armées polonaises et lituanaises commencent à s'affronter. Chacun veut imposer sa propre vision du passé. Les Lituanais exaltent l'époque des grands-ducs Mindaugas, Gédiminas et Vytautas, créateurs de l'immense État lituanien, qui a dominé du XII^e au XIV^e siècle la Biélorussie et de l'Ukraine actuelle. Pour les Polonais, l'union de Lublin a laissé indifférente une population arriérée et a été favorable au pays en tout point : résistance victorieuse contre les menaces russe et allemande, développement économique, relèvement moral (conversion de la population, fin des mœurs barbares et diffusion de la culture polonaise dans de larges couches de la population). Si les Polonais concèdent que l'Ouest de la Lituanie reste très particulariste, ils évoquent les différents recensements (surtout celui de 1916), qui montrent l'importance des populations polonaises dans les régions de Vilna, Suwalki et Grodno. Ils s'appuient sur les différentes pétitions signées au cours de l'année 1919, qui montrent la fidélité des populations à « *la tradition de l'antique union polono-lituanienne* »³⁵.

La délégation lituanienne se refuse quant à elle à retourner dans le giron polonais, le peuple polonais « *étant qualifié de peuple exploiteur* ». Elle rappelle ses craintes d'une grande Pologne non viable, dont les Lituanais redoutent un régime d'arbitraire, d'anarchie et de persécutions des autres nationalités (rappel des pogroms et des agressions contre les Juifs,

32 Pour situer ces villes, Cf. Annexes A, cartes 2 et 5.

33 HERDER INSTITUT, *Von den baltischen Provinzen zu den baltischen Staaten (1918-1920)*, Marburg a. Lahn, 1977, p. 3 sq. C'est un document de base pour toute cette période.

34 RAUCH (G. von), "Die bolchewistischen Staatsgründungen im baltischen Raum und die sowjetische Republik", HERDER INSTITUT, *Von den baltischen... op. cit.*, p. 44 sq.

35 ROMER (E.), Délégation polonaise à la Conférence de la Paix, *Mémoire sur la Lituanie et la volonté de ses habitants*, Paris, 1919.

Ukrainiens et Blancs-Russes)³⁶.

Grâce à son potentiel et au soutien français, la puissance polonaise surpasse de loin la jeune armée lithuanienne. Dès lors les forces polonaises occupent progressivement tout l'est de la Lituanie (Vilnius est pris le 22 avril) et repoussent vers l'ouest l'armée lituanienne. Malgré les efforts alliés pour éviter une lutte fratricide, une ligne de démarcation (dite ligne Foch) est établie le 26 juillet 1919 (cf. Annexes A, carte 3). Du fait de l'intérêt pour la France d'un État polonais fort, elle se révèle très favorable aux prétentions polonaises (passage de la ligne au nord des districts de Suwalki et de Seiny)³⁷.

Or, l'inaction alliée va avoir des résultats encore plus graves au nord où, fin mars 1919, les troupes allemandes ont mis définitivement fin aux rêves bolcheviques de conquête des pays baltes. Le commandement allemand (Oberkommando) décide de défendre la Prusse-Orientale en défendant la ligne Libau-Kowno et nomme dans ce but le général Von der Goltz (celui-ci vient de jouer un grand rôle dans la lutte contre les forces bolcheviques en Finlande) chef des armées allemandes. Un des épisodes les plus fameux des conflits baltiques va commencer avec l'émergence de ces corps francs composés de volontaires allemands, de barons baltes et de Russes blancs qui, passant outre les objections de Berlin, reprennent l'offensive vers Riga (qui fut reprise le 26 mai 1919). Ils vont surtout se débarrasser du gouvernement letton réfugié à Libau et mettre en place un gouvernement fantoche contrôlé par les Germano-Baltes. Malgré l'opposition des alliés, l'arrivée de navires britanniques surtout, Goltz sait les Alliés impuissants. Si Goltz avait mis en effet en application ses menaces de retraite en Allemagne, la situation aurait été catastrophique du fait du « power vacuum » régnant alors en Baltique.

A l'été 1919, avec la signature de Versailles, les Alliés, moins préoccupés, ne peuvent plus cependant tolérer une avance allemande qui risque d'amener une instabilité permanente à l'est et surtout de permettre à l'Allemagne affaiblie de se renforcer pour préparer une éventuelle guerre de revanche. Les missions militaires alliées, envoyées sur place, profitent alors de la défaite surprise des corps francs à Wenden (en Livonie) face à une armée esto-lettonne qui, équipée par les Britanniques, empêche ainsi une invasion de l'Estonie³⁸. Elles imposent alors aux Allemands de se retirer en Courlande. Le gouvernement letton peut enfin s'installer à Riga et, en juillet 1919, peut commencer véritablement son activité indépendamment de toute pression allemande ou germano-balte.

36 Voir le récit détaillé de WALA (J.), *La France et les minorités nationales et religieuses dans la Pologne restaurée (1918-1923)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de M. le professeur Albert BRODER, Université Paris XII, mars 2003, p. 118 sq.

37 AMAEF, Conférence de la Paix, recueil des actes, vol. 13 (26 juillet).

38 Le 22 juin est devenu depuis lors le jour de la fête nationale en Estonie.

De leur côté, les Alliés renforcent leur aide aux forces estoniennes et, dans une moindre mesure, lituaniennes (celle-ci travaillent aussi à repousser vers l'ouest du pays les unités allemandes). Mais, surtout, ils engagent une partie de bras de fer avec le gouvernement allemand. Ils lui intimement par toute une série de notes de faire évacuer le plus possible les ex-provinces baltiques et le menacent de sanctions éventuelles : soit une avance sur le Rhin, soit le blocus économique et le refus de toute facilité financière³⁹, soit surtout l'utilisation des troupes polonaises. Les Français jugent à cette époque le bolchevisme proche de sa fin et craignent une éventuelle influence allemande sur les Russes blancs en train de s'organiser. Or, du fait de la mauvaise volonté de Goltz et du gouvernement allemand invoquant son impuissance, les exigences de Foch d'une évacuation sans délai à la fin de l'été ne sont pas remplies. Pire, l'afflux de volontaires clandestins renforce les unités allemandes. Goltz qui voit la pression alliée se renforcer de jour en jour cherche désormais à mettre ses troupes au service des Russes blancs et à aider ceux-ci à reconquérir la Russie, en se débarrassant tout d'abord des nationalistes baltes. Utilisant un aventurier russe Bermond-Avaloff⁴⁰, il ordonne à ses troupes de se proclamer russes et de devenir ainsi des forces locales luttant contre le bolchevisme (et n'étant plus censé ainsi devoir retourner en Allemagne).

Le 8 octobre, les forces germano-russes passent à l'offensive. Le 1^{er} octobre à Mitau, une conférence entre les dirigeants russes et allemands est réunie : elle décide de « châtier » le gouvernement letton actuel et de soumettre les pays baltes à l'autorité d'un nouveau gouvernement russe. Bermondt constitue un gouvernement de Russie Occidentale, qu'il désire installer à Riga. Prétextant leur volonté de rejoindre le front bolchevique, il passe à l'offensive et surprend l'armée lettonne. Le 11 octobre, ils occupent la rive gauche de la Duna et la situation semble désespérée. Sommés de se retirer, les marins français et britanniques se concertent alors et décident de soutenir les Lettons, sans attendre l'avis de leurs supérieurs. Les Lettons, soutenus par les flottes alliées, ont alors à leur tour un « sursaut national » et réussissent, le 11 novembre, à dégager Riga. Mitau tombe à son tour le 21 novembre et le 30 novembre l'ensemble de la Courlande est libéré. Une commission interalliée, dirigée par le général Niessel⁴¹, contrôle l'évacuation allemande, en utilisant la pression des troupes baltes. Le début de l'année 1920 voit donc la fin de « l'aventure allemande » dans les pays baltiques⁴².

Ayant assuré leur sécurité à l'ouest, les jeunes dirigeants baltiques peuvent régler leurs

39 AMAEF, Conférence de la paix, 18 (18 et 25 septembre 1919) et Russie, 689 (25 et 27 septembre).

40 AMAEF, Russie, 689, 2 septembre 1919.

41 AMAEF, Russie, 690, 25 octobre 1919.

42 Pour reprendre le titre du livre du Lieutenant-Colonel Du Parquet, chef de la mission militaire française en Lettonie, *Der Drang nach Osten : l'aventure allemande en Lettonie*, Paris, 1926.

relations avec les Soviétiques. Dès le début de 1919, grâce à l'aide britannique, la jeune armée estonienne a pu repousser les assauts bolcheviques et a même pu soutenir les offensives des troupes blanches de Youdenitch. En Lettonie, au début de 1920, suite au mouvement conjoint des troupes lettonnes et polonaises, les forces communistes repoussées par les Allemands doivent également évacuer la Latgale, la dernière région baltique qu'elles détiennent.

Dès août 1919, le commissaire soviétique des Affaires étrangères Tchitchérine propose, dans un télégramme envoyé aux pays baltes, d'entamer des pourparlers de paix. Le régime bolchevique s'engage à reconnaître l'existence d'États baltes et à ne rien tenter pour déstabiliser les nouveaux États. Ces offres ne sont pas rejetées par des gouvernements soucieux de faire cesser au plus vite des conflits ruineux pour leur pays et devenant de plus en plus impopulaires dans les populations. La Conférence des États baltes, qui se déroula à Dorpat à la fin du mois de septembre 1919, amorce un cycle de négociations difficiles avec les bolcheviques. Les États baltes décident de négocier en commun et de prôner simplement, devant l'hostilité des Alliés, une suspension d'armes, temporaire. Les Britanniques sont cependant à la fois conscients de la volonté balte de faire la paix et de moins en moins disposés à soutenir en armes et en matériel les pays baltes. Ils décident donc le 30 septembre de laisser « *libre dans ces conditions les gouvernements baltes d'un arrangement avec les bolcheviques* »⁴³.

Soucieux de régler au plus vite le problème des troupes de Youdenitch et d'éviter une nouvelle offensive, les Estoniens signent un armistice début janvier et, un mois plus tard, malgré les démarches lettonnes et polonaises (à la Conférence d'Helsingfors), le traité de paix de Dorpat est signé. La nouvelle suscite un grand écho dans le monde entier : l'Estonie est le premier pays à signer un accord de paix avec le régime bolchevique. La diplomatie soviétique pouvait désormais se prévaloir de ce succès et parler « *de la répétition des couturières pour une paix avec l'Entente* » (Tchitchérine).

Retardées par la guerre russo-polonaise mais facilitées par le relatif assouplissement de la position alliée vis-à-vis des négociations avec la Russie, les négociations de paix entre la Lettonie, la Lituanie et la Russie soviétique aboutissent, lorsqu'il deviendra clair que cette dernière va repousser l'offensive polonaise et prendre l'initiative. La Russie signe la paix avec la Lituanie et la Lettonie respectivement le 12 juillet et le 11 août 1920.

En 1920, les États baltes peuvent apparaître comme des miraculés mais nul ne peut imaginer alors que la situation va se stabiliser à ce stade. Cependant, contrairement à de

43 AMAEF, Russie, 272, 30 septembre 1919.

multiples entités nées à l'occasion de la guerre civile russe, ils sont parvenus à subsister et, compte tenu de leur position, le gouvernement et l'opinion française sont bien obligés d'examiner plus sérieusement qu'auparavant leurs prétentions à être reconnus *de facto* sinon *de jure*. Or, comment nouer des relations avec des pays dont on ignore tout ?

B. Un Espace gris

Les ex-provinces baltiques, tout comme la Lituanie, sont en effet des zones méconnues historiquement par les Français qui sont, en général, souvent désorientés par la restructuration complète de la géographie politique de l'Europe orientale. Ce handicap pourrait être comblé partiellement si la presse française de l'époque offrait une bonne couverture des problèmes de l'espace baltique et éprouvait le besoin d'éveiller l'attention de l'opinion française sur le sujet. Or est-ce vraiment le cas ? On essaiera ici de démontrer combien cette déficience va jouer un rôle nuisible dans l'examen de la question balte et retarder ou même empêcher une évaluation de l'ampleur de l'action française à mener.

1. Un espace complètement méconnu

Dans son *Père Ubu* (1896), Alfred Jarry évoque une Lituanie toute de convention où des ducs de Riga et de Mitau côtoient le roi de Pologne et de Lituanie. Une partie de l'action se passe dans une caverne en Lituanie mais, à part la neige, on cherche avec peine tout détail qui pourrait rappeler la Lituanie d'alors et la faire sortir de la convention. Jules Verne, dans *Un Drame en Livonie* (1907), consacre lui un livre aux luttes qui opposent les cruels et fourbes Allemands de Riga et de Livonie aux braves et courageux Russes victimes de machinations⁴⁴. Mais en dehors de quelques rapides mentions, il n'y aucune description précise de Lettons et d'Estoniens. Si les voyages de Verne lui permettent de mieux décrire la région, comment le lecteur de l'époque pourrait-il avoir l'impression que la Livonie est le pays des Lettons qui luttent à la fois contre les Allemands et la politique de russification ?

44 Cf. Annexes A, carte 5. JARRY (A.), *Père Ubu*, Paris, 1896 et VERNE (J.), *Un drame en Livonie*, Paris, 1907

Cette ignorance tient d'abord à une connaissance très lacunaire de l'histoire que nous venons de résumer sommairement. À la lecture de la presse et des discours des années vingt, on est frappé de voir, en dehors d'exposés inspirés ou utilisant les publications de propagande balte, la pauvreté des référents historiques. Anatole de Monzie mentionne rapidement, dans un discours à la Sorbonne en 1926, la lutte contre les Chevaliers teutoniques, le commerce intense de bois et d'ambre des marchands hanséatiques⁴⁵. Les guerres du Nord ne sont presque jamais invoquées à part l'échec de l'entreprise de Charles XII et la conquête finale par Pierre le Grand de sa fameuse « fenêtre sur l'Europe »⁴⁶. Mais, là encore, les provinces baltes occupent peu de place dans des développements tous centrés sur la nature problématique du monarque qui aurait créé la puissance russe. Le nom de Mitau⁴⁷, capitale de la Courlande, n'évoque plus guère de choses en dehors des nostalgiques ou des spécialistes du Maréchal de Saxe (prétendant malheureux au duché de Courlande) ou de la vie des Bourbons en exil (Louis XVIII y séjourna à l'époque napoléonienne). Pour la Lituanie c'est encore pire à part quelques références à l'union polono-lituanienne, au mariage de Jagellon de Lituanie et de Hedwige de Pologne ou au pacte de Lublin⁴⁸. C'est finalement l'épopée napoléonienne qui évoque le plus de souvenirs à tous ceux qui, comme Edouard Herriot ou Henri Beraud, entendent les noms de Tilsitt (devenue ville-frontière avec la Lituanie) et du Niémen (ou Nemunas en lituanien) et se remémorent la campagne de Russie⁴⁹.

Les représentants baltes à Paris ont bien du mal à rappeler aux Français que la France a eu une politique dans la Baltique en particulier sous Louis XIV et Colbert et que celle-ci n'était pas alors une zone marginale. Pour la majorité des Français, les pays baltes n'ont guère d'histoire et ne sont que le lieu des affrontements sanglants entre les grands voisins⁵⁰. « *Perdus dans l'immense empire russe* », issus d'un passé ténébreux faisant peu augurer de l'avenir, ils font peu parler d'eux et ils apparaissent pour beaucoup comme des nations mortes, absorbées définitivement⁵¹. Pour quelques spécialistes français de la Sorbonne ou des Langues orientales

45 ERA, F1622/1 (Fonds Pusta), 634, 23 février 1926

46 Voir par exemple MARSILLAC (J.), « Première Vision de la Russie des Soviets », *Journal*, 20 juin 1920 et KORAB (H. de), « Un État tampon, le grand rôle de la petite Lettonie », *Matin*, 3 octobre 1920 sans oublier les ouvrages célèbres de CUSTINE (Marquis de), *La Russie en 1839*, 3e édition, Paris, 1846, p. 188 et de DUMAS (A.), *Voyage en Russie*, Paris, 1960 (1re édition 1865), p. 92.

47 LENOTRE (G.), « Dans les ruines de Mitau », *Le Temps*, 8 décembre 1923 et « Lettres à Maurice de Saxe », *Revue des Deux mondes*, 1927, T.1, p. 104.

48 RIPAUT (L.), « Un problème complexe. Pologne et Lithuanie », *Radical*, 22 octobre 1920 et « Les travaux de la S.D.N. », *Ère nouvelle*, 19 septembre 1920.

49 En particulier HERRIOT (E.), « Ce que j'ai vu en Russie », *Petit Parisien*, 17 octobre 1922 et BERAUD (H.), *Ce que j'ai vu à Moscou*, Paris, 1925, p. 5.

50 SHAT 7N 2779, d.1, Conférence de Grosvalds du 11 décembre 1924 et les articles de KORAB (note 30).

51 DUPUIS (Ch.), Préface au livre de MONTFORT (H. de), *Les nouveaux États de la Baltique*, Paris, 1933, p. V.

qui connaissent vaguement les langues et la géographie balte, combien de Français comprendront au début des années vingt que le lituanien n'est pas une langue slave et que l'Estonie n'est pas le meilleur endroit, vu la fermeture de la Russie bolchevique, pour aller pratiquer le russe. Le capitaine Blau, élève letton à l'École supérieure de Guerre, doit ainsi expliquer avec une patience infinie à un Français pourtant bien intentionné qu'il ne parle pas russe, qu'on ne danse pas en Lettonie le « kazatchok » ou le « lezgingka » et que la vodka n'est pas l'alcool préféré des Lettons. On ne risque pas en outre d'avoir affaire, comme certains le croient, à un gouvernement de type soviétique ou à faire face à des hordes de cosaques. De plus, comme le montre un enseignant français à Riga, beaucoup sont surpris que les campagnes lettonnes ne soient pas analogues aux toundras sibériennes ou déçus de savoir que ce n'est pas le meilleur endroit pour chasser les loups et les ours, rencontrer fréquemment des aurochs⁵². Il est caractéristique que la Lettonie soit choisie sans trop d'arrière-pensée par la société CinéFrance-Films pour tourner un des premiers *Michel Strogoff* (1925)⁵³.

Les événements de la guerre mondiale n'ont fait que confirmer ce jugement. Un journaliste de *Paris-Soir* évoquera encore, en 1935, le fameux Kaunas des communiqués russes⁵⁴. Les communiqués de presse qui parlaient de la défense héroïque de Riga par les tirailleurs lettons entre 1915 et 1917 attiseront l'intérêt des premiers baltophiles comme Seignobos ou Doumergue⁵⁵. Certains prisonniers de guerre français nouent des liens d'amitié avec des Baltes dans les camps allemands. D'autres Français du Nord, déportés en Lituanie dans des conditions tragiques, bénéficient du soutien de la population locale⁵⁶. Mais ces faits restent isolés et ne s'imposent pas au sein de l'opinion publique. Il est significatif par exemple que la propagande balte en France ne réussira jamais à ancrer l'idée suivante : les troupes russes, qui sont censées par leur action en Prusse Orientale avoir tant contribué à la victoire de la Marne, sont composées en partie de soldats baltes. Une parcelle de la reconnaissance française pour ces actions aurait donc dû rejaillir sur les Baltes dans l'examen de leurs revendications⁵⁷. Il est donc incontestable qu'en 1920 les Baltes ont un « déficit historique » immense qui va nuire à l'évaluation de leur action pour l'indépendance.

52 PUAUX (R.), « Impressions baltiques », *Revue Bleue*, 21 mai 1932, p. 297-8 ; HERVE (G.), « La Lituanie », *Victoire*, 8 septembre 1920 ; BLAU (Capitaine), « La Lettonie », *Causeries faites par les officiers étrangers de la 54e promotion de l'École Supérieure de Guerre*, Paris, 1933-4 (BDIC), LVVA, F2575/7, 1454 (15 novembre 1934) ; JONVAL (M.), « La Lettonie d'autrefois », *La Lettonie vue par les représentants de la presse étrangère à Riga*, Riga, 1930, p. 11.

53 LVVA, F2575/7, 352 (7 mai 1925).

54 GILLET (L.), « Les visages de l'Europe inquiète », *Paris Soir*, 10 octobre 1935.

55 LVVA, F2575/7, 29, passim.

56 LELEU (A., Chanoine), *Les otages français de représailles en Lituanie*, Paris, 1920.

57 MONMARSON (R.), « Aux Pays Baltiques », *Écho de Paris*, 31 janvier 1920, AMAEF, Lituanie, 65 (20 mai 1921), 78 (7 avril 1920) et Russie, 687, 13 novembre 1918.

2. Une perception française indirecte des réalités baltes

Y a-t-il une présence française en Baltique qui puisse compenser cette ignorance de l'histoire baltique et la contrebalancer ?

Les voyageurs français sont rares en Baltique. Comme le rappelle le journaliste Raoul Monmarson dans la *Libre Parole*, sans « le micmac bolchevique » bien peu de Français auraient mis le cap sur Reval et Riga⁵⁸. Avant 1914, on traverse les provinces baltiques pour se rendre en Russie. Les villes à l'allure germanique que sont Riga et Reval ou les campagnes pauvres et monotones arrêtent peu le voyageur friand d'exotisme russe, pressé de rejoindre Saint Petersburg ou de s'enfoncer dans l'Ukraine ou la Sibérie. Celui-ci, depuis son train ou lors d'une escale rapide dans un port balte, ne peut recueillir que des impressions forcément sommaires. Elles se rapportent au climat, aux conditions de voyage, à l'accueil aléatoire qui lui est fait ou aux anecdotes qui lui sont racontées. Une des histoires les plus connues est celle de ce noble français qui trépassa au service de Charles XII à Reval et auquel on refusa une sépulture pour cause de dettes. Seuls les tsars magnanimes et éclairés seraient parvenus au XIX^e à vaincre l'inflexibilité des bourgeois de la cité pour faire enlever le cadavre momifié de l'église où il était exposé.

Au XIX^e siècle, ces voyageurs déjà peu nombreux transitent de moins en moins à travers les provinces baltiques mais les contournent par leur périphérie. On va à Saint-Petersbourg soit par les ports allemands de la Baltique (Stettin) ou par le chemin de fer qui, traversant les campagnes lituaniennes au sud, remonte vers le nord à travers la périphérie orientale des provinces baltiques. Les notations, déjà pauvres, se font donc de plus en plus rares⁵⁹. La guerre bien sûr n'améliore pas cette situation. En raison des événements qui secouent ces régions, il faut attendre l'été 1921 pour qu'une liaison fiable et gérée par les Wagons-Lits soit à nouveau établie entre Paris et Riga *via* Berlin⁶⁰.

Quant à la communauté française vivant sur place, elle est très faible et la présence traditionnelle d'institutrices qui enseignent le français concerne essentiellement les aristocraties locales. C'est ainsi le cas de ce lycée de jeunes filles qui, fondé à Riga au début du siècle, va être

58 MONMARSON (R.), « Un voyage d'étude dans les pays baltiques. I », *Libre Parole*, 26 avril 1921.

59 CUSTINE, *La Russie... op. cit.*, p. 174 et 189 ; DUMAS (A.), *Voyage... op. cit.*, p. 94 ; GAUTIER (T.), *Voyage en Russie*, 1875, p. 352 sq. et GREVE (C. de), *Le voyage en Russie. Anthologie des voyageurs français aux XVIIIe et XIXe siècles*, Paris, 1990, p. 68 et 75.

60 AMAEF, Lettonie, 39, 9 juin et 15 juillet 1921.

l'embryon du futur Lycée français de l'entre-deux-guerres⁶¹. La plupart des Français sont soit des personnes ayant émigré depuis fort longtemps et à demi-russifiés (tel Gabriel Heumann, un médecin français de Reval dont la famille avait suivi le duc de Richelieu à Odessa au XIX^e siècle et qui est venu s'installer en Estonie du fait de sa profession⁶²) soit des couples binationaux. À défaut d'une estimation exacte, leur chiffre ne doit pas dépasser pour chaque pays balte quelques dizaines.

Les commerçants et les entreprises françaises ne sont pas plus nombreux en général. Comme le montre René Girault l'essentiel des investissements français va se diriger à la fin du siècle vers les steppes du Donets, en Russie du Sud. En Russie occidentale, c'est plutôt Saint-Petersbourg et la Pologne qui intéressent les entrepreneurs français. Seul Riga, en tant que porte de la Russie sur l'Europe et qui connaît un développement fulgurant avec l'industrialisation russe, joue un rôle non négligeable⁶³. L'industrie du caoutchouc est particulièrement bien représentée avec la firme Provodnik (fondée en 1888 et comptant 30 000 ouvriers) dont la réputation européenne est basée sur la production de pneus et d'articles en caoutchouc. 80 à 90% de ses capitaux sont français. La firme Bergougnan de Clermont-Ferrand installe également une filiale en 1913 à Riga. Les capitaux français contrôlent également la société gérant le chemin de fer Moscou-Windau⁶⁴, le troisième port letton sur la Baltique, la société Phoenix qui construit des wagons ou, depuis 1901, les tramways électriques de Libau⁶⁵. Les participations ou les souscriptions françaises à des emprunts concernent en général les entreprises de transports ou également la construction navale (en particulier à Reval avec la Société Russo-Baltique de constructions navales à laquelle participent Schneider et la Banque de l'Union Parisienne). Mais dans la quasi totalité des cas la majorité de ces entreprises sont des succursales ou dépendent de banques ou de sociétés russes basées à Moscou et Saint Petersburg (en particulier la Banque Russo-Asiatique) qui communiquent directement avec les actionnaires ou les obligataires français. D'autre part si on ne dispose pas d'un montant exact, on sait que les participations françaises de loin les plus importantes concernent Provodnik et la Moscou-Windau-Rybinsk, soit environ 10 et 30 millions de francs⁶⁶. Or, en 1922, le gouvernement français estime les capitaux

61 DESPREAUX (E.), « L'influence française en Lettonie », *Europe nouvelle*, 16 janvier 1921 et AMAEF, Protocole, D/161, 3 juillet 1927.

62 AMAEF, Estonie, 25, 2 juin 1924 et CARAN, 5 AR/395, Tallinn, 30 janvier 1924.

63 GIRAULT (R.), *Emprunts russes et investissements français en Russie 1887-1914*, Paris, 1999, p. 86 sq, 251 sq. et 515 sq.

64 En letton Ventspils, aujourd'hui un important port pétrolier.

65 En letton Liepaja.

66 AMAEF, Lettonie, 37 (22 février 1922) 39 (11 septembre 1922, 12 octobre 1927), 67 (17 septembre 1937) et AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 41 (17 janvier 1923 et 4 janvier 1933), PERNIK (D.), *Les relations économiques de la France et de la Lettonie*, Toulouse, 1930, p. 151.

français investis en Russie tsariste en 1914 à 2 509 millions. On voit donc que le théâtre baltique est plus que secondaire pour les investissements français même si en chiffres absolus, ils ne sont pas négligeables.

Quant au commerce, les milieux portuaires connaissent évidemment les noms des grands ports baltes. Ils expriment rapidement le souhait de reprendre les relations fructueuses qui pouvaient exister avant-guerre et de voir se rétablir les communications maritimes qui reliaient les ports français à la Baltique. L'industrie linière du Nord a installé depuis longtemps des courtiers français qui se chargent d'assurer l'achat et la vente d'un produit récolté principalement dans la Russie du Nord-Ouest⁶⁷. Les exportations de bois, et surtout de lin, vers la France étaient importantes. D'après des études faites avant la guerre, la part française dans les exportations du port de Riga allaient selon les années de 8 à 12%, sans compter les exportations passant par la Belgique : soit en 1906, environ 40 millions de francs dont 30 millions de lin. Les exportations françaises vers Riga sont, quant à elles, quasi inexistantes. Les produits de luxe et les vins à destination des capitales russes arrivent par train. D'autre part, la concurrence allemande et anglaise très forte et organisée, l'incapacité française à assurer par des navires français les liaisons maritimes et, surtout, l'absence de toute maison de commerce française dans les provinces baltiques dissuadent les maisons françaises du Havre et de Bordeaux de développer leurs affaires⁶⁸. Il y a donc des relations, certes modestes avec la France, mais du fait de la présence d'intermédiaires, cela ne favorise pas la visibilité de l'espace baltique au sein des milieux d'affaires comme de l'opinion française.

La présence française en Baltique est donc contrastée mais du fait de ses carences, elle ne peut aider à forger une vision précise de la zone. Il n'est donc pas étonnant que les réalités baltes soient souvent perçues à travers des lunettes étrangères.

Évoquant l'avant-guerre, Seignobos décrit en 1918 l'empire russe comme un « *colosse mystérieux et puissant (...) On savait vaguement que tout n'était pas russe (...) que les sujets de nationalités étrangères étaient rudement traités* ».

Rien dans les sources, les revues ou les journaux n'attirait, selon l'historien français, l'attention sur les Lettons. L'opinion française ne connaissait finalement que les « *deux couches de privilégiés* » qui « *cachaient* » les peuples baltiques : les fonctionnaires russes et les barons

67 Voir par exemple LVVA, F2575/7, 476 (12 avril 1926 et 9 mars 1927) ; ERA, F1585/1, 52 (8 août 1919) ; Supplément Dunkerque, « X. la Foire des Pays du Nord », *Temps*, 22 mai 1924.

68 CARAN, F12/7274 (31 janvier 1907) et F12/8875 (dossier « relations entre la France et la Russie par la Baltique »).

baltés⁶⁹.

Les Baltés résidant en France étaient en effet très peu nombreux. Les fils de la jeune bourgeoisie estonienne ou lettone étaient peu nombreux à pouvoir vaincre les obstacles administratifs russes et surtout à posséder les moyens financiers d'aller en France. L'Allemagne restait la destination la plus proche et la plus réputée pour tous ceux voulant faire une carrière technique. Ceux qui fuyaient la révolution de 1905 trouvaient des refuges plus accueillants en Belgique ou en Suisse. On note cependant, dès le début du siècle, quelques très petites colonies d'étudiants et artistes baltés vivant à Paris et fréquentant les milieux intellectuels et artistiques. Quelques autres travaillaient pour des entreprises françaises. Ernest Galvanauskas, futur ministre des Affaires étrangères lituanien, était ingénieur chez Thomson. Schumans, futur ministre de Lettonie en France, était employé au Consulat russe de Marseille. Mais se remémorant cet avant-guerre, certains Français baltophiles font remarquer que ces Baltés avaient peu tendance à affirmer leur identité nationale devant des Français. Ils se laissaient volontiers qualifier de russes. René Puaux rappelle ainsi qu'il découvrit, bien des années après, qu'un jeune artiste russe qu'il avait fréquenté avant la guerre à Paris était letton et qu'il était devenu un éminent professeur dans la nouvelle Académie lettone des Beaux-Arts⁷⁰. Il fallut qu'il rencontre au début du siècle une jeune musicienne estonienne s'offrant de chanter des chants finnois (à l'occasion de manifestation en faveur de la Finlande) pour qu'il découvre l'existence de l'Estonie.

La plupart ne bénéficièrent pas de ce hasard. Si certains Français entendirent parler des provinces baltiques, ce fut souvent par l'intermédiaire des barons baltés. Comme la bonne société russe, ils fréquentaient Paris et la Côte d'Azur et étaient reçus, tel le célèbre philosophe Keyserling, dans les meilleurs salons parisiens. Le voyageur français désorienté pouvait se tourner vers ces élites qui maîtrisaient souvent parfaitement la langue et la culture française à la différence, logiquement, de leurs anciens serfs. Il n'est pas surprenant qu'aux premiers temps de l'indépendance les diplomates ou militaires français en poste se soient vu reprochés de recevoir trop souvent ces barons baltés avec qui, outre la culture française, ils partageaient les mêmes valeurs sociales⁷¹, étant eux-mêmes souvent aristocrates.

Ces mêmes barons baltés formaient souvent cette haute société russe de diplomates, fonctionnaires et militaires russes que côtoyaient et appréciaient leurs homologues français à

69 LVVA, F2575/7, 29, SEIGNOBOS (C.), « La politique française. La Lettonie », s.d.

70 LVVA, F2575/7, 116 (30 mai 1921), 804 (31 octobre 1930) ; Discours de Grosvalds dans *Bulletin lettone*, 19 août 1920 ; AMAEF, Lituanie, 6, 14 janvier 1921 et PUAUX (R.), « Impressions... », *op. cit.*, p. 301.

71 PUAUX (R.), « Notes baltiques », *Temps*, 22 décembre 1936, HAUSER (H.), « Notre langue dans les pays baltiques », *Information*, 6 décembre 1922, DESPREAUX (E.), « Souvenirs de Riga », *Europe nouvelle*, 30 janv 1921, AMAEF Estonie, 5, 14 mai 1923.

Paris et à Moscou. La presse de gauche dénonce ainsi toutes les « comtesses courlandaises » qui font antichambre, en 1920, chez le secrétaire général du Quai d'Orsay Paléologue⁷². La majorité des diplomates qui s'occupent des affaires russes avaient été formés à l'école de l'alliance russe. Comme une grande partie des élites, ils veulent éviter tout ce qui aurait pu mécontenter les Russes et fragiliser l'alliance. Le responsable des affaires baltiques en 1919 au Quai d'Orsay, de Celigny, a ainsi vécu dans l'Empire tsariste. Il a dirigé une exploitation minière dans l'Orient et est intime avec le dirigeant russe Maklakoff. Son successeur Grenard, ancien consul à Moscou, est très proche à Paris de la « Conférence des membres de la Constituante russe ». Dans son pamphlet, en partie consacré aux services des affaires russes du Quai d'Orsay, le slaviste Raoul Labry stigmatise les oeillères qui, selon lui, caractérisent la politique russe de la France. Quant aux délégués baltes, ils s'inquiètent des agissements des anciens diplomates russes qui neutralisaient leurs actions et du rôle de personnages russes tel l'ancien ministre des Finances Kokovtsoff auprès des milieux bancaires.

Il faut cependant noter que Labry, auteur de nombreux articles dans la presse sur la question russe, s'est forgé un jugement certes libéral mais hostile à tout séparatisme, depuis son poste de directeur de l'Institut français de Saint Petersburg⁷³. La situation est similaire chez les premiers représentants français qui reçoivent également beaucoup de Russes et qui vivent entourés de Français ayant fui la Russie. De plus, on connaît bien désormais le rôle de l'argent russe qui faisait taire ou empêchait de parler ceux voulant montrer la réalité de l'Empire russe et sa fragilité interne, certains parlant même d'artificialité⁷⁴.

Le Français, faisant fi de l'indigence complète des bibliothèques en Province comme à Paris, doit alors se tourner bon gré mal gré vers la littérature allemande. Certains manuels scolaires français, se calquant sur l'usage allemand, parlent même des provinces allemandes de la Russie⁷⁵. Les spécialistes de la Russie, quant à eux, puisent naturellement davantage dans la littérature russe (en particulier Samarine) et se focalisent sur la lutte du panslavisme contre le pangermanisme. Les articles du *Larousse du XIX^e siècle* et surtout de la *Grande Encyclopédie* (dont les notices sont en parties dues à Louis Eisenmann) arrêtent quasiment l'histoire des provinces à la date de leur intégration dans la Russie. Ils parlent essentiellement de la politique

72 « Intrigues russes à Paris », *Œuvre*, 29 août 1920

73 LCVA, F383/7, 396, 28 décembre 1923, LABRY (R.), *Autour du bolchevisme*, Cahors, 1921, p. 42, AMAEF Memel, 25, 18 janvier 1923.

74 Voir GIRAULT (R.), « L'Argent russe et la politique française avant 1914 », *Presse et Politique (Cahiers du Cerep)*, Actes du colloque de Nanterre d'avril 1975, Nanterre, 1975 et les virulents articles de Victor BERARD dans le *Rappel* (25 juillet et 20 août 1920).

75 LVVA, F2575/7, 1978, 3 novembre 1936, GALLOUEDEC (L.) et MAURETTE (F.), *Géographie de l'Europe*, Classe de 3^{ème}, Paris, 1926, p. 288.

russe qui aurait permis aux indigènes de s'émanciper de la domination allemande. On note le réveil littéraire estonien mais on voit dans l'intégration économique et sociale croissante de l'espace baltique à l'Empire russe la fin progressive des langues et des nationalités baltiques⁷⁶.

Il existe donc un handicap certain qui sépare, par exemple, les peuples baltiques de pays comme la Pologne ou même la Finlande, dotées d'une légitimité historique et nationale. Les indépendances de ces dernières semblent être aux yeux des contemporains le fruit d'un long processus national que l'on peut juger plus ou moins différemment mais que l'on ne peut nier. Or, ces carences baltes sont encore renforcées par la mutation quasi-complète qui va caractériser la géographie politique de la région.

3. Une opinion désorientée par les indépendances baltes

Avant même de se prononcer ou non sur la légitimité des déclarations d'indépendances baltes, une grande partie des élites est quelque peu déconcertée par ces nouveaux termes. Où donc peuvent se trouver l'Estonie, la Lettonie ou la Lituanie? Jacques Bainville affirme maintes fois au moment des crises lituaniennes de 1920 et 1923 que très peu de Français sont capables de situer la Lituanie sur la carte. Le ministre estonien Pusta, désespéré, songe à imprimer une carte d'Estonie sur sa carte de visite. Suite à l'érection d'un stand letton à la Foire de Lyon de 1923 et aux questions déconcertantes des visiteurs, le représentant français du comité franco-letton à Lyon démontre l'absolu nécessité de cartes de la Lettonie et d'informations sur sa position en Europe⁷⁷. Sur un mode ironique, invoquant l'ignorance proverbiale des Français pour la géographie, le journal *Paris-Midi* en 1923 ou l'intellectuel français Jean Cathala en 1939 évoquent ce jeu qui consiste à coller les « honnêtes » gens ou même le Parlement et la presse sur la situation des pays baltes et leur capitales. Quant à connaître exactement le tracé des frontières, l'ignorance est encore plus grande ! Par exemple qui sait que la république lithuanienne n'a pas de frontière avec l'URSS et donc que l'Allemagne, en la contrôlant, ne réaliserait pas la jonction

76 Articles « Esthonie, esthonien, Livonie , letton, Lituanie, lithuanien », LAROUSSE (P.), *Grand Dictionnaire Universel du XIXe Siècle*, Tomes 10 et 14, Nîmes, 1991 (réédition de l'édition de 1866-1876) et les articles « Baltiques (provinces), Courlande, Esthoniens, Lituanie, Livonie » de *La Grande Encyclopédie, Inventaire raisonné des Sciences, des Lettres et des Arts*, Paris, 1885-1903.

77 BAINVILLE (J.), « La Politique », *Action Française*, 14 octobre 1920 et « L'algarade de Kovno », *Liberté*, 22 février 1923. LVVA, F2575/7, 232 (20 février 1923) et 569 (23 décembre 1927), BIBLIOTHEQUE UKRAINIENNE, Journal de Jean Pélissier, « Ma vie douloureuse, trahie et fervente », 19 septembre 1918 (dorénavant, BUK/ Pélissier).

avec la Russie que l'opinion française craint beaucoup (cf. Annexes A, carte 2)? Nombreux parmi les spécialistes et les journalistes l'oublient également. En 1939 l'*Humanité* se montre bien sévère en traitant à ce sujet le journaliste Léon Bailby de cancre⁷⁸.

Au-delà même du problème de localisation géographique, découlant en grande partie du passé, s'ajoute le manque de familiarité des Français avec les noms mêmes. On hésite encore comme avant 1914 entre Ehstonie, Esthonie et Estonie, entre Lithuanie et Lituanie. Mais au moins les termes existent et, s'il y a incertitude, c'est plus sur le territoire que recouvrent ces noms. Peu savent que l'Estonie regroupe le gouvernement russe d'Estonie et une partie de la Livonie. Et quand on parle de la Lituanie, parle-t-on de la Lituanie ethnique ou de la Lithuanie historique (l'ancien territoire du grand-duché de Lituanie) ? Dans le contexte du conflit polono-lithuanien, la distinction est importante et enjeu de luttes. La propagande polonaise en France parle ainsi de la Lituanie de Kovno⁷⁹ ou de la Lituanie ethnique pour empêcher les Lituanais de prétendre agrandir leur territoire⁸⁰.

La transformation systématique des noms germaniques ou russes des localités baltes en déconcerte plus d'un. Du fait de la tolérance balte, les anciens usages subsistent ce qui donne parfois lieu à des confusions cocasses. Alors qu'un particulier demande le délai de livraison pour la capitale de l'Estonie, l'administration postale française lui répond au sujet de Reval mais lui dit ignorer quand la lettre arrivera à Tallinn (le nouveau nom estonien de la ville)⁸¹. C'est la Lettonie qui subit en ce domaine les plus grandes difficultés car le terme est entièrement nouveau. Dans le *Rappel*, on parle en 1920 des États de Lituanie, Courlande et Lettonie et, dans la *Libre parole*, des États de Livonie et de Courlande en oubliant que la Courlande et une partie de la Livonie ont formé, avec la Latgale, l'État de Lettonie⁸². Cela démontre bien d'ailleurs que les anciens termes historiques sont connus mais simplement vides de réalité pour beaucoup de Français et que ceux-ci ont beaucoup de difficultés à comprendre les changements qui s'opèrent.

Mais à cela s'ajoute le fait que les Lettons eux-mêmes hésitent sur le terme à employer en français : doit-on parler de Lettonie (en suivant le terme allemand *Letland*) ou de Latvie (inspiré du mot letton *Latvija*). Ce n'est que le 4 novembre 1921 que le gouvernement letton tranchera définitivement après une sévère polémique entre le ministre letton en France, qui fait

78 CATHALA (J.), « Les positions de l'Estonie et de l'Entente balte », *Rhin-Danube-Baltique*, 30 juin 39, WALEFFE (M. de), « La géographie en action », *Paris-Midi*, 13 janvier 1923, « Mauvais Elève », *Humanité*, 23 mars 1939.

79 Aujourd'hui Kaunas.

80 Voir par exemple « Nouvelles de l'Etranger...La conférence polono-lituanienne pour Vilna », *Temps*, 21 avril 1921 et SUAREZ (G.), « Le problème de Memel », *Écho National*, 13 janvier 23.

81 PUAUX (R.), « Impressions... », *op. cit.*, p. 297.

82 HUMBEL (Gal), « France et Pologne », *Libre Parole*, 23 octobre 1920, « L'actualité. Les aspirations russes », *Rappel*, 20 août 1920.

appel à plusieurs linguistes et historiens français, et la petite communauté lettonne de France. Cette dernière cherche en effet à imposer le mot de Latvie, fait des démarches auprès des administrations, bibliothèques et librairies et aggrave encore grandement la confusion de celles-ci. Le mot Lettonie s'impose mais beaucoup de Français ou de Belges, selon les Lettons (ou Latviens !) qu'ils auront rencontré, parleront ici ou là de Latvie. En 1923, l'*Information du Midi*, dans un article inspiré, doit s'élever encore une fois contre ces « *tournois linguistiques* » qui nuisent à la cause du pays⁸³.

Une des conséquences de cette confusion initiale va être la permanence avec laquelle pendant une grande partie de notre période, l'opinion française confond les pays baltes entre eux. Le *Radio-Magazine* fait de Riga la capitale de la Lituanie. *L'Exportateur français* place en Estonie les ports lettons de Libau (Liepaja) et Windau (Ventspils). Recevant la fille de Pusta, le ministre estonien à Paris, le directeur de l'École libre des Sciences politiques lui demande aimablement si elle est polonaise, puis, devant la confusion de la jeune fille, quelle est alors la situation à Riga ! Les exemples sont innombrables et touchent tous les milieux, gênant d'ailleurs les relations entre la France et ces pays. Les autorités consulaires françaises et baltes ne cesseront de renvoyer à leurs collègues la correspondance commerciale arrivée par erreur dans leur poste. Au Quai d'Orsay, beaucoup de documents diplomatiques concernant par exemple l'Estonie termineront leur existence dans les dossiers attribués à la Lituanie et la Lettonie, où ils se trouvent encore⁸⁴.

Ces erreurs qui peuvent faire sourire n'en sont pas moins un indicateur précis de la confusion qui règne dans les esprits et vont alimenter à leur tour un certain nombre de stéréotypes qui vont peser sur ces pays. La presse caractérise ainsi volontiers et à dessein les États baltiques comme des pays de marécages et de brumes. Ils le sont effectivement en partie mais la comparaison rend concrète l'incapacité à situer précisément ces pays et leurs caractéristiques. Cela renforce l'impression de bizarrerie, d'irréel, d'absurdité qu'éprouvent une grande partie de l'opinion devant l'émergence si soudaine de ces États et cela nourrit bien sûr l'extension à la Baltique orientale de termes qui caractérisaient l'Europe balkanique :

«... encore des complications en Europe orientale... », «... Memel un modèle d'imbroglio... », «...L'Europe orientale une éternelle boîte à surprises.... »⁸⁵

83 LVVA, F2575/7, 116 (Lettonie ou Latvie), 230 (22 février 1923), 297 (16 Avril 1924) 350 (31 mars 1925) ; AN, AJ 16/6968/Lettonie, Aff. diverses (30 avril 1923).

84 LVVA, F2575/7, 99 (29 juillet 1921), 681 (31 janvier 1929), 707 (21 décembre 1928) ; AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 2 (28 juin 1922) ; WULLENS (M.), *Paris- Moscou-Tiflis*, Paris, 1927, p. 212.

85 « La complication lituanienne », *Paris-Midi*, 7 septembre 1920, « Encore des complications dans les pays de l'Est », *Intransigeant*, 12 octobre 1920, BAINVILLE (J.), « L'imbroglio sanglant », *Liberté*, 15 janvier 1923.

Comment comprendre des conflits ou des périls dans des lieux inconnus de la plupart ? De plus la confusion faite entre les Baltes va entraîner pendant toute la période une généralisation abusive à l'ensemble des États baltiques de problèmes ne touchant parfois que l'un d'entre eux. Elle aura par exemple des répercussions négatives pour l'action des Estoniens et Lettons en France, confondus avec les Lituaniens qui combattent les alliés polonais.

Les gouvernements baltes sont donc dans la nécessité de remédier à cette ignorance soit en tentant d'éclairer la presse sur la situation en Baltique, soit en développant un système de propagande coûteux, soit en créant des réseaux de sociabilité efficaces. Mais en ont-ils le pouvoir et les moyens ?

C. Valoriser et faire connaître l'espace baltique

Privé de repères historiques solides, de relais efficaces, l'opinion française désorientée aurait pu mieux comprendre la situation si elle avait pu disposer de sources d'information fiables sur les événements qui se déroulent avant 1920. Par ailleurs, la richesse et la quantité d'évènements et de délégations qui sollicitent son attention ne contribuent-elles pas à « obscurcir » alors les tentatives baltes ? Ces petits États, jeunes et exsangues, ont beaucoup de mal à pouvoir mettre en place un système de propagande pouvant franchir certaines barrières mentales. C'est peut-être davantage en nouant des relations personnelles avec certaines personnalités des milieux parisiens que les délégués baltes vont réussir à faire parvenir aux oreilles d'une opinion distraite quelques échos de leurs doléances.

1. Une opinion distraite et mal informée

Denise Eeckaute a bien montré pour le cas de la Révolution de 1905 les déficiences de moyens et de structures de la presse française⁸⁶ : peu d'envoyés spéciaux, utilisation très récente alors des agences de presse, dépendance de la presse étrangère et problèmes de vénalité.

La situation dans la Baltique a peu évolué entre 1918 et 1920. L'Agence Havas ne

86 EECKAUTE (D.), « 1905 dans la presse française et anglaise (étude comparée) », COQUIN (F.X.), GERVAIS-FRANCELLE (C.), *1905, la première révolution russe*, Paris, 1986, p. 452.

disposera pas de correspondants sur place avant 1923. Même à cette date, les personnes choisies ne sont pas des journalistes mais des commerçants ou des auxiliaires auprès des légations françaises qui n'ont pas le temps de faire un véritable travail d'information. Seul le *Temps* semble disposer d'un correspondant à plein temps à Riga mais il s'agit du directeur du Lycée français et non d'un journaliste. Les agences baltes d'information (pour l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, respectivement ETA, LETA, ELTA) sont en pleine construction et dépendent étroitement du gouvernement. Leurs informations sur les sujets sensibles de politique intérieure et extérieure dépendent de la bonne volonté des officiels baltes et, du fait des retards de transmissions, sont souvent inutilisables pour Havas⁸⁷. Par ailleurs, les bureaux de presse baltes, qui fonctionneront au début des années vingt dans les capitales occidentales et en particulier à Paris, ont bien du mal à se faire entendre et à contredire certaines rumeurs diffusées par des agences étrangères ou des correspondants d'agences basés à Berlin, Varsovie ou Stockholm. Ainsi, une grande partie du travail du bureau de presse lettonne consiste à écrire aux grands journaux des démentis et à leur offrir désespérément de se mettre à leur disposition pour toute vérification. En outre, l'agence Havas, au moins en 1919-1920, a toujours tendance à considérer comme suspects les communiqués lituaniens et à solliciter l'avis du Quai d'Orsay. La consigne générale de celui-ci est de ne communiquer que les communiqués lituaniens insignifiants et ceux plus engagés plus tard et avec les réserves d'usages⁸⁸.

La grande presse française dépend grandement des nouvelles diffusées par la presse étrangère soit que le journal ait des accords directs avec des journaux ou agences britanniques, américaines ou allemandes, soit que le correspondant du journal français à Londres ou à Berlin exploite les informations qui lui parviennent sur place. Le *Petit Parisien* ou le *Matin* utilisent ainsi largement les informations du *Times* ou du *Chicago Tribune*. Le résultat est souvent une information de deuxième ou troisième main. Le *Temps* mentionne ainsi, le 18 juillet 1922, que son correspondant particulier à Londres lui signale que le correspondant du *Times* à Riga a démenti des informations parues dans la presse allemande et polonaise sur un accord secret franco-polonais⁸⁹. La presse française se révèle alors complètement dépendante des rumeurs colportées et des nouvelles tendancieuses ou orientées. Les rumeurs sur des accords secrets entre un ou plusieurs pays baltes et une autre grande puissance sont ainsi légion. Combien de journaux français diffuseront des communiqués russes ou des extraits des *Izvestia* faisant état de

87 AN, 5 AR/ 386 (22 décembre 1923).

88 AN, AR 5/386 (25 janvier et 25 juillet 1919), LVVA, F2575/7, 45 (28 septembre 1920), 99 (7 avril 1921), 117 (28 juin et 23 juillet 1921)

89 Dépêche du correspondant particulier du Temps à Londres paru dans *Le Temps*, 18 juillet 1922 (p. 1).

propositions polonaises d'alliance contre l'Union soviétique ou des informations polonaises évoquant des négociations secrètes entre Lituaniens et Soviétiques ? Selon des mécanismes bien connus, on grossit de manière démesurée des faits. La Légation d'Estonie dément ainsi, en janvier 1925, que 900 arrestations de communistes aient eu lieu (185 en réalité). Son homologue lettonne juge absurde, en 1926, les communiqués de journaux parlant de guerre entre la Lettonie et l'URSS à propos d'un simple incident frontalier⁹⁰.

D'autre part, du fait de leur dépendance, les journaux français sont désorientés devant les nouvelles contradictoires qui viennent de l'étranger et donnent des explications souvent complètement différentes d'un même événement. Maurice Geneste dans l'*Avenir*, en septembre 1920, doit avouer qu'il ne dispose pas des informations nécessaires pour juger de l'importance de l'agression lituanienne. Le Commandant d'Etchegoyen se plaint, en 1923, dans le *Radical*, des nouvelles étrangères fantaisistes qui trompent les « *confrères bien intentionnés* ». André Pierre dans le *Populaire* estime de son côté bien difficile de parler d'évènements sur lesquels il ne dispose toujours que de dépêches confuses⁹¹. Dans toutes les grandes crises baltiques (1920, 1923, 1926), on retrouvera, dans l'ensemble des journaux, ces avertissements, plaintes ou aveux d'impuissance. A l'ignorance s'ajoutent donc les lacunes de l'information et cela ne peut que conforter les termes d'obscurité, de brumes qui sont employés pour les évènements baltiques.

Accaparée par la question allemande, l'opinion française n'éprouve forcément, en dehors de son ignorance et de ses problèmes d'information, qu'un intérêt très mitigé pour les questions baltes. Toute au problème des réparations, la presse française attache peu d'intérêt aux reconnaissances de l'Estonie et de la Lettonie par le Conseil suprême allié en janvier 1921. Le *Figaro* parle de « *divertissement de diplomates... vive l'Estonie mais il ne s'agit pas de cela...* », l'*Oeuvre* parle d'une journée d'attente et l'*Action française* d'un « *sujet de demi-caractère* ». Tout au long de 1921, la dispute polono-lituanienne sera en partie éclipsée par les évènements de Haute-Silésie. A l'hiver 1922-1923, quand la crise de Memel devient aiguë, diplomates et journalistes sont absorbés par les négociations de Lausanne et surtout par la question de la Ruhr. Il est significatif que beaucoup de journaux se sentent obligés alors de commencer leur article en demandant à leurs lecteurs de ne pas négliger la question de Memel et de ne pas être obnubilés par la Ruhr. Ils doivent alors rappeler en détail à leurs lecteurs que ce territoire au bord du

90 « Dépêche de l'Etranger. Lituanie », *Temps*, 21 octobre 1922 et « Dépêche de l'Etranger. États baltes », *Temps*, 9 janvier 1925 ; LVVA, F2575/7, 327 (31 mai 1926).

91 PIERRE (A.), « Les troubles d'Europe orientale... », *Populaire*, 26 février 1923, « Un nouvel acte du drame polonais... », *Avenir*, 6 septembre 1920, ETCHEGOYEN (Cdt), « Les causes de l'insurrection memeloise », *Radical*, 11 février 1923.

Niémen a été détaché de l'Allemagne⁹². Suite à un accord franco-anglais, c'est la France qui est chargée, en attendant que le Conseil suprême se prononce, de l'occupation du territoire délimité lors de la Conférence de la Paix⁹³.

Au-delà de ces dispositions d'esprit fort logiques, les Baltes ont la malchance de vouloir intéresser l'opinion alors que celle-ci a été sollicitée et mobilisée pendant cinq ans par les doléances des nationalités d'Europe Centrale. Or, dès 1920, apparaissent les premières déceptions vis-à-vis de cet état de choses. Cette idée de lassitude, d'une « *opinion blasée de l'héroïsme et à plus forte raison de l'aventure* », liée au sentiment de pacifisme dominant dans l'opinion est particulièrement bien visible dans la presse radicalisante et défenseur de la SDN (en particulier dans *l'Europe nouvelle*, *l'Information*, *le Radical* ou *l'Ère nouvelle*⁹⁴). Fataliste, le représentant lituanien Milosz évoque l'indifférence des Français au sort de son pays en ces « *temps égoïstes et profondément dégoûtés de tous les mots d'ordre dont on a abusé pendant la guerre... liberté des nations... justice* »⁹⁵.

Cette combinaison de désintérêt et de lassitude aboutit souvent à un refus tout net de faire de la France un « gendarme de l'ordre européen ». Il y a une volonté (pour reprendre les paroles en 1923 d'un diplomate italien approuvé par le directeur-adjoint des affaires politiques Laroche) « *d'en finir au plus tôt avec ces petites affaires qui donnent un rôle ingrat* » et viennent se greffer sur d'autres « *difficultés assez grandes par elles-mêmes* »⁹⁶. Ces idées s'insèrent dans le contexte de la création et de l'organisation de la SDN et de l'exaspération d'une partie de l'opinion française devant les prétentions des petits États à contester la prédominance des grandes puissances. De ce fait, le sentiment pacifiste conduit certains à prôner l'abstention et le désintéressement de toutes les affaires qui pourraient impliquer une quelconque intervention française. L'argument d'une assistance aux États baltes en cas de guerre avec la Russie est ainsi invoqué maintes fois par les autorités anglaises et françaises pour refuser une entrée des États baltes à la SDN. Mais c'est surtout la question de Memel qui va susciter, en 1923, des interrogations de ce type. Suite à l'attaque du détachement français chargé de faire respecter la souveraineté alliée par des corps francs lituaniens désireux d'annexer le territoire, *l'Ère nouvelle* comme le *Radical* se demandent quel est l'intérêt français à s'occuper de ces territoires et à

92 Cf. Infra Chapitre I et Annexe A, carte 4.

93 FLORENCE (J.) « Menace de guerre à l'est de l'Europe... », *Ère nouvelle*, 21 février 1923, « Dernière Heure. La Situation à Memel », *Quotidien*, 15 février 1923. LCVA, F383/7, 396, 9 mai 1923.

94 Voir par exemple HERMANT (A.), « Lettres ouvertes », *Information*, 17 octobre 1920 ou LEVY (R.), « La Société des Nations : le litige de Wilna », *Europe Nouvelle*, 11 juin 1921.

95 LCVA, F383/7, 107, 29 mars 1921.

96 AMAEF, Memel, 6, 30 janvier 1923.

sombrer dans cette « galère »⁹⁷.

Ce désintérêt renforce le manque de compréhension de la région et la sous-évaluation initiale des enjeux de la région. Or, face à ce cercle vicieux qui risque de les marginaliser complètement, quels sont les moyens pour les Baltes de renverser la tendance ?

2. Une propagande balte embryonnaire et peu développée

Les délégations baltes puis les premiers diplomates (Cf. Liste, Annexe D) qui vont leur succéder n'ont presque aucune expérience des us et coutumes diplomatiques. Ils ont les pires difficultés à trouver au début leurs repères au sein d'un monde parisien qui excède, par sa dimension et sa complexité, les microcosmes des petites capitales baltes où tout le monde se connaît. Pusta, qui a la chance de bien connaître le sénateur Honnorat, lui demande ainsi d'intervenir en faveur d'une jeune étudiante et si ce n'est pas possible « *l'indication de la porte à frapper... de la personne ou du service à qui s'adresser* »⁹⁸.

Faute de connaître la personne qui fait avancer les dossiers au sein de l'administration, les délégués baltes sont alors victimes des lenteurs et des impératifs de la machinerie administrative. Alors que Foch lui a promis, au moment de l'armistice, de renvoyer les soldats estoniens présents en France dans leur pays, Pusta constate qu'en 1920 ceux-ci en sont encore à faire l'exercice à Brest ! Il faut une intervention du journaliste Jean Péliissier auprès de personnalités politiques pour que l'administration française organise enfin le voyage et la cérémonie d'une délégation estonienne qui attend depuis septembre 1919 de pouvoir décorer la Ville de Verdun. Ces avanies affaiblissent la position de diplomates auprès de leurs supérieurs, qui jugent depuis Riga ou Tallinn. En 1924, le jeune ministre de Lettonie Grosvalds quitte ses fonctions pour ne pas avoir su se ménager une situation dans les milieux commerciaux et financiers parisiens⁹⁹. En ce sens l'entregent dont dispose le représentant lituanien Milosz est tout à fait exceptionnel. Ayant passé une grande partie de sa jeunesse en France, devenu un poète apprécié et ayant travaillé sous les ordres de Berthelot à la Maison de la Presse durant la guerre, Milosz a facilement ses entrées au Quai d'Orsay et, par l'intermédiaire de ses relations

97 LEBAS (M.-P.), « Le petit soldat de Memel », *Ère nouvelle*, 29 janvier 1923, « Le sort de Memel : un danger pour la paix », *Radical*, 10 janvier 23, AMAEF Vilna, 26, avril 23.

98 ERA, F1585/1, 385, 28 décembre 1923.

99 BUK/Péliissier, 25 mars et 14 mai 1920, AMAEF, Protocole, A/71, d.2, Walters, mars 1924.

mondaines, peut rencontrer sans problèmes Herriot, Leygues ou Painlevé¹⁰⁰.

Les jeunes diplomates baltes ne peuvent espérer compenser immédiatement ce manque de notoriété par une action de grand style. Les moyens financiers leur manquent cruellement pour pouvoir disposer de locaux leur permettant d'organiser soirées et réceptions, de disposer de fonctionnaires pouvant traduire la presse, pour exercer un véritable travail de propagande ou pour recevoir rapidement une gamme diversifiée de brochures ou de documents précis. Il est presque nécessaire pour les diplomates de posséder un peu de fortune pour se contenter des maigres traitements octroyés par les gouvernements. Ceux-ci font pourtant l'objet d'âpres récriminations de la part des commissions parlementaires baltes alors que pour un diplomate balte vivant à Paris, cela représente très peu de choses. Grosvalds ne gagne ainsi que 3 000 francs par mois au début des années vingt¹⁰¹. Quant au budget de propagande proprement dit, on ne dispose malheureusement que de quelques chiffres parcellaires. Pour l'Estonie, la légation dispose d'un crédit de propagande d'environ 30 000 francs en 1921 (pour un budget de 215 000 francs) et, en 1923, de seulement 10 000 francs (mais une partie des abonnements de presse et des frais liés aux brochures semblent être passés à la charge de l'administration centrale). Or, pour faire paraître des articles de propagande, le *Temps* demande 80 000 francs pour un an, ce qui semble modique à la direction du journal, vu le tarif demandé à la Pologne (250 000 francs). Le *Figaro* demande annuellement 45 000 francs pour la parution de 6 suppléments de 2 pages. Comment pouvoir même imaginer accepter de telles offres alors que la Légation de Lettonie a bien du mal à régler dans les temps les 1 000 francs d'abonnements qu'elle doit à *l'Europe nouvelle*¹⁰² ?

Très vite les coupes budgétaires drastiques qui affectent les budgets des légations au début des années vingt conduisent à la disparition des publications qui avaient été créées et financées au moment de la Conférence de la Paix (*Revue baltique, Bulletin letton, Bulletin d'Estonie*). Les Légations licencient leurs quelques collaborateurs français qui écrivaient les articles de propagande. Elles rompent tout contrat de presse trop onéreux. Les Lettons renoncent ainsi au service du *Temps* qui, pour 30 000 francs par semestre, avait fait passer en 1921 plusieurs articles sur la Lettonie¹⁰³. Les projets d'exposition d'art ou de création de chambres de commerce franco-baltes sont renvoyés aux calendes grecques. À l'exception des fêtes

100 LCVA, F 383/7, 107 (6 février et 29 mars 1921), 396 (9 mai 1923), 487 (10 juin 1924).

101 AMAEF, Protocole, A/71, d.2, Walters, 12 avril 1924 et LVVA, F2575/7, 537 (22 février 1927) et 411 (23 janvier 1925).

102 PUSTA (K.R.), *op. cit.*, p. 68 ; ERA, F1585/1, 446, 9 mai 1924 ; LVVA, F2575/7, 376, 19 mai 1925.

103 LVVA, F2575/7, 96, 30 mai 1921.

d'indépendance, les grandes réceptions ou cérémonies baltes sont rares comme, par exemple, la conclusion de l'alliance esto-lettonne en novembre 1923 ou la venue de personnalités baltes (comme le président du Conseil letton Meierovics, en 1922 ou 1925, qui en profite pour décorer certaines personnalités françaises), la venue de délégations d'étudiants estoniens à l'été 1922 ou le premier concert de musiciens estoniens en janvier 1923¹⁰⁴.

Du côté de la presse, grâce aux abonnements effectués pour le compte des administrations baltes auprès des grands organes de presse (*Temps, Europe Nouvelle*), aux liens tissés avec certaines agences (*Havas, Radio, Balteuxin*) ou certaines relations d'amitiés (*Débats, L'Information*), les légations baltes parviennent à faire passer leurs communiqués. Elles parviennent également à nouer des relations avec des petites revues (*Revue mondiale, Revue diplomatique*) afin de réaliser un numéro spécial qui est diffusé par la suite par les Légations¹⁰⁵. Enfin on cherche à distribuer, dans les institutions, les bibliothèques ou... les cabines de transatlantiques, les brochures réalisées par les sections de presse des différents ministères (*Bulletin de l'Estonie 1923, La Lettonie en 1921, La Lettonie pays de transit et d'exportation...*).

Seule la Lituanie, du fait de son conflit avec la Pologne, continue à entretenir une action coûteuse et à pénétrer une presse et une opinion très réticentes à son égard, en achetant entre autres une centaine d'abonnements à *l'Ère nouvelle* (10 000 francs) et les bonnes dispositions d'une feuille financière *Le Câblogramme* (6 000 francs). Le gros du travail est assuré par un ancien membre de la mission militaire française en Pologne, devenu publiciste, D'Etchegoyen. Grâce à ses relations et à ses nombreuses invitations à déjeuner, il parvient à convaincre les rédacteurs de faire passer ses articles très favorables à la Lituanie (essentiellement dans le *Rappel, le Radical, l'Homme libre* mais aussi dans le *Journal des Débats* ou le *Figaro*). Mais ce genre d'action est très vite limité par la contre-propagande polonaise, qui a accès beaucoup plus facilement à la grande presse, et par les observations du service de presse du Quai d'Orsay aux organes concernés¹⁰⁶.

Au total au début des années vingt, le goulot financier empêche les diplomates baltes de faire une propagande véritablement efficace et d'accéder largement à l'opinion par le biais de la grande presse. Mais ce qui joue peut-être encore davantage c'est l'inexpérience de ces derniers

104 ERA, F1585/1, 380 (4 août 1923), 395 ; LVVA, F2575/7, 117 (17 février 1921), AMAEF, Lettonie, 5, 9 juin 1922.

105 LVVA, F2575/7, 235 (9 octobre 1923), 283 (19 août 1924), 327 (passim), 376 (28 janvier 1925), ERA, F1585/1, 446 (passim)

106 AMAEF Memel, 7, 9 février 1923 et 8, 22 mars ; LCVA, F 383/7, 270 (14 octobre 1922), 370 (16 octobre 1923), Lituanie, 23, (15 mai 1922), 68 (1er et 17 janvier 1922) et les articles d'Etchegoyen dans le *Radical* du 11, 20 février et 7 mars 1923.

qui ont bien du mal à se rendre compte par exemple de l'influence d'un journal ou d'une revue, à savoir vaincre les hésitations ou les méfiances de rédacteurs ou tout simplement à exercer une action efficace qui, au-delà de quelques numéros isolés, puisse transmettre une impression durable sur le lectorat. De ce fait, la constitution de réseaux de sociabilités, de personnalités connus des Légations et qui pourront faire office de relais et de cicérones va se révéler crucial.

3. Les réseaux baltophiles : héritages et reconversion

En 1918-1919, les délégations baltes ont réussi, dans leur quête difficile de reconnaissance et d'appui, à intéresser un certain nombre d'hommes politiques et intellectuels parisiens. Ils les ont quelque peu aidés à sortir de l'ombre et qui ont cherché à faire pression et à critiquer la politique du Quai d'Orsay et à amender celle-ci¹⁰⁷.

Leur intérêt est éveillé par l'action de quelques individualités : une Lettonne Anna Kenine qui, bloquée en France pendant la guerre, travaille à la Maison de la Presse avec Milosz et est envoyée en Suisse pour participer aux différents congrès des nationalités. Grâce à Berthelot, elle fait la connaissance d'Albert Thomas à la fin de 1917, lequel est justement en train de monter un comité socialiste d'entente entre les nationalités et fait de sa maison un centre de réunion des allogènes¹⁰⁸. Par la suite, elle est introduite dans différents salons parisiens, en particulier celui de Madame Ménard-Dorian. Ce salon devient un centre névralgique pour les délégations baltes et se montre fort accueillant aux nouveaux venus. Certains de ses membres connaissent déjà quelque peu le sort des Baltes pour avoir travaillé auparavant aux travaux des *Annales des Nationalités* fondées en 1912 par le nationaliste lituanien en exil Gabrys et un journaliste français Péliissier à la suite d'une conférence organisée à l'École des Hautes Études¹⁰⁹. Ces manifestations attirent un certain nombre de personnalités du monde politique (surtout la gauche radicale avec Gaston Doumergue, Painlevé, Herriot) et du monde universitaire : des historiens comme Seignobos, des linguistes comme Paul Meillet (auteur d'une « *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européenne* » (1903)), qui savent, que les langues baltes sont loin d'être des « *dialectes de paysans* ». Par l'intermédiaire de milieux suisses, Kenine ainsi

107 Je me permets de renvoyer au chapitre V de ma maîtrise *La France et les pays baltes de 1918 à 1923* sous la direction de M. le professeur Robert Frank, Université Paris I, 1996.

108 LVVA, F2575/7, 29 (Albert Thomas), CARAN, 94AP, 390 (Kenine).

109 SOUTOU (G.-H.), « Jean Péliissier et l'Office central des nationalités », in *Recherches sur la France et le problème des nationalités pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, 1995, p. 15.

qu'un autre letton Toupine font la connaissance de Henri Hauser, le grand moderniste français et Émile Doumergue, doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban et biographe de Calvin. D'autres personnalités, tel Paul Boyer (directeur de l'école des langues orientales) ou Ernest Denis (directeur de la revue « *Le Monde Slave* » et créateur, aux côtés de Fournol, de l'Institut d'études slaves) viennent d'eux mêmes auprès des délégués baltes leur offrir leur aide. Pélissier profite de ses relations avec Franklin-Bouillon, président de la Commission des Affaires étrangères et réactive ses réseaux (il a été un collaborateur important de la *Dépêche de Toulouse*) dans le monde politique¹¹⁰.

Grâce à leurs intermédiaires, aux rencontres opérées dans le salon de Ménard-Dorian, un certain nombre d'intellectuels sont touchés par les plaintes et les doléances baltes : outre ceux cités, des historiens prestigieux comme Aulard, des géographes comme Brunhes ou Gallois, des linguistes comme Meillet, des slavistes comme Boyer, des spécialistes de littérature comme Baldensperger, des journalistes comme Louise Weiss ou Auguste Gauvain des *Débats* ou des juristes comme La Pradelle.

Si l'on doit tracer un portrait du baltophile type en 1918, celui-ci se veut républicain avant tout, hostile à l'impérialisme allemand, au processus enclenché après Brest Litovsk et aux féodalismes des barons germaniques opprimant les paysans baltes. Hostile au bolchevisme, il fait partie de ceux qui ont critiqué précocement le régime tsariste et la complaisance française vis-à-vis de celui-ci (comme le dénonce violemment dans le *Rappel* le sénateur Bérard¹¹¹).

Mais surtout il se veut avant tout défenseur de la tradition française de défense des libertés des petites nationalités (*l'Ère nouvelle* parle d'une République, avocat naturel des démocraties naissantes) basée sur le souvenir de l'action de Richelieu et Vergennes et surtout de la Révolution française¹¹². Tel Henri Hauser qui s'insurge « *contre le crime d'être petit* » et contre la différence qui serait faite entre grandes puissances et petits États ou « *puissances secondaires* ». Il y a donc une forte composante idéaliste dans ce milieu. Les mots de Justice et de Droit suffisent en fait pour donner aux jeunes démocrates baltes leurs lettres de créance auprès du monde civilisé. Emile Doumergue parle de « *nationalités en souffrance depuis sept siècles, qui ont prouvé leurs titres à l'existence selon la Justice et le Droit* »¹¹³.

Henri Chambon, directeur de la *Revue parlementaire*, affirme de son côté, « *que le*

110 BUK/Pelissier, 6 janvier, 17 et 29 mars, 14 avril 1919.

111 Voir les articles de Victor BERARD dans le *Rappel* des 25 juillet et 20 août 1920.

112 « L'assemblée de la SDN. La candidature de la Lettonie », *Ère nouvelle*, 23 novembre 1920, « L'Angleterre et la France dans la Baltique », *Ère nouvelle*, 4 octobre 1921, HOOG (G.), « Pologne et Lituanie », *Jeune République*, 19 janvier 1923 et les discours d'A. Briand et E. Herriot dans le *Temps* des 26 février et 6 septembre 1924.

113 DOUMERGUE (E.), *La Lettonie et la Baltique*, Paris, 1919, p. 10.

« pays du Chevalier blanc »¹¹⁴ est le pays de la loyauté. Il a droit au respect et à l'amitié de tous, ceux, qui ont conservé dans leur coeur le sentiment de l'Honneur et de la Justice »¹¹⁵.

Cet idéal se concilie en fait parfaitement avec la volonté de construire un nouvel ordre international du moins dans les premiers temps. Comme le montre Paul-Boncour à la suite de Doumergue, la politique des nationalités est une étape mais une étape nécessaire vers la SDN qui ne peut exister qu'entre nations libres et égales et en particulier avec des petits États qui comprennent mieux que les autres l'intérêt de s'unir, contrairement aux grandes Puissances qui symboliseraient l'impérialisme, la duplicité ou la trahison¹¹⁶.

Dès 1918-9 l'action d'un Albert Thomas dans son journal *l'Information* auprès du Quai d'Orsay, les notes de Seignobos sur la Lettonie pour le Comité d'études de la Conférence de la paix, les interventions d'Honorat et surtout de Franklin-Bouillon permettent d'intensifier l'aide aux gouvernements et armées baltes au moment de la guerre civile (cela accélère l'envoi d'une division navale et de missions militaires au printemps 1919). Les Baltes commencent à se faire entendre, grâce à la publication d'articles favorables, dans un certain nombre de publications (*l'Europe nouvelle* de Louise Weiss, *l'Information* d'Albert Thomas, *l'Action Nationale* de Steeg, *l'Ère nouvelle* ou le *Rappel* ou les revues *Monde nouveau*, *Paix par le Droit*).

Mais cette mobilisation reste très limitée et très peu visible même au sein des milieux diplomatiques et politiques parisiens. Les journaux et revues cités n'ont que des tirages assez limités et une audience certes réelle mais restreinte, à l'exception de *l'Europe Nouvelle*. Ces partisans des nationalités se retrouvent très vite la cible des critiques et des déçus du nouvel ordre européen. L'enthousiasme d'une partie de l'opinion est vite remplacé, comme on l'a vu par une certaine lassitude et la nécessité de se concentrer sur des questions urgentes intéressant au premier chef la France et l'avenir de l'Europe.

D'autre part l'arrivée au pouvoir du Bloc National marginalise et émousse les attaques de ces groupes contre la politique menée. Les radicaux ou les groupes centristes se cantonnent soit dans l'opposition soit travaillent au sein du Bloc National mais ne peuvent plus espérer influencer significativement la politique menée par Millerand. Les efforts pour favoriser l'admission des États baltes à la SDN vont échouer en décembre 1920 et le débat sur la reconnaissance de jure des Baltes va se dérouler hors de leur contrôle¹¹⁷. Les gens les plus

114 C'est l'emblème séculaire de la Lituanie.

115 CHAMBON (H. de), *La Lituanie pendant la Conférence de la paix*, Paris, 1931.

116 SAINT-YVES (G.), « Le problème lithuanien », *Libre Parole*, 14 juin 1921, PAUL-BONCOUR, « La Pologne et la Paix », *Ère nouvelle*, 29 juillet 1920.

117 AMAEF, Lettonie, 3 (4, 10, 12 décembre 1920), « Divergences Washington-Riga-Paris-Londres », *Europe nouvelle*, 12 février 1921, « La Russie devant la SDN », *Temps*, 23 novembre 1920.

influent dans la période précédente se recentrent sur d'autres activités : Franklin-Bouillon quitte la présidence de la Commission des Affaires étrangères et va travailler sur les affaires turques. Albert Thomas part à Genève pour commencer son sacerdoce de directeur du BIT.

Les intellectuels baltophiles, malgré leur bonne volonté, sont vite débordés par leurs activités professionnelles et leurs collaborations dans un grand nombre d'associations liées souvent à l'Europe nordique (par exemple Honnorat) ou à l'Europe centrale et orientale (Eisenmann, Fournol, Boyer.). On remarque d'autre part un phénomène d'âge qui touche la majorité des baltophiles prééminents. En 1920 Appell a 65 ans, Seignobos 66 ans, Aulard 71 Ans et Ernest Denis meurt en 1921. Malgré les insistances des Lettons qui veulent les fêter, Aulard puis Seignobos renoncent finalement en raison de leur « *grand âge* » à faire le voyage de Riga¹¹⁸.

Au début des années 20 la situation reste mitigée car ces réseaux de sociabilité déjà restreints s'atrophient quelque peu et peuvent difficilement épauler complètement des propagandes déficientes. Les activités du comité franco-letton créé en 1920 regroupe une trentaine de membres mais seul Henri Hauser fait vraiment office de cheville ouvrière, secondé quelque peu il est vrai par Meillet et Paul Boyer.

Au début des années vingt, tout reste donc à faire, ou presque, pour conquérir largement les faveurs de l'opinion française ou simplement lui permettre de situer sur une carte géographique, mentale ou politique les nouveaux États. Ces handicaps vont considérablement peser sur la définition de la politique française en Baltique. Le manque d'intérêt a été souvent vu comme la cause déterminante d'une certaine et apparente passivité de la politique française. Mais en supposant la région bien mieux connue et expliquée, il convient de se demander si la France dispose alors d'un potentiel suffisamment puissant pour assurer, dans une mer lointaine et peu accessible un rôle de grande puissance. En d'autres termes, même si son information reste incomplète et lacunaire, le gouvernement français, par son réseau diplomatique et la présence de missions diplomatiques, dispose d'une qualité d'information très nettement supérieure à l'opinion sur la situation et c'est donc d'autres raisons qui vont le dissuader de mener une politique active.

118 LVVA, F2575/7, 828 (1er janvier 1930).

D. Un potentiel d'action insuffisant

Comme on l'a vu au premier chapitre, la France ne dispose pas, vu sa faible présence économique directe et la faiblesse de ses exportations, « d'armes économiques » pouvant lui permettre, du moins au début de notre période, d'avoir une influence importante en Baltique Orientale. Du fait de sa victoire, le prestige militaire français semble cependant à son zénith. L'ancien allié de la Russie tsariste soucieuse de construire une barrière entre Allemagne et Russie soviétique semble en mesure de jouer un rôle militaire actif dans la région de manière directe (intervention militaire) ou indirecte (coopération militaire). En tant que grande puissance victorieuse et à l'origine du nouvel ordre européen, ses diplomates peuvent disposer d'une capacité d'influence non négligeable. Enfin le prestige de la culture française paraît un atout indéniable pour assurer éventuellement des relations privilégiées avec les régions baltiques. Or l'influence française reste limitée dans ces domaines pour de multiples raisons. Avant même d'aborder le côté politique de la question, les aspects financier et technique liés à ces moyens d'intervention semblent jouer un rôle considérable. Quels sont les limites, les blocages qui peuvent gêner l'action française dans ces domaines ?

1. Une présence militaire coûteuse et restreinte

Comme le rappelle le chef de la Division navale français en octobre 1922, ces jeunes États « *encore mal assis* » cherchent à vivre et demandent le soutien français. Si la France n'est pas « *capable de leur offrir et de leur donner le bras* », ils « *iront ailleurs* »¹¹⁹.

C'est par la force navale essentiellement que se marque en Baltique le soutien et la présence française, que ce soit pour des tournées ou en cas de conflit. D'autre part, la présence d'un détachement français dans la ville de Memel (en lituanien Klaïpeda) à l'embouchure du Niémen pour appliquer les dispositions du traité de Versailles permet à l'armée de terre d'être présente et de peser sur le jeu politique local. L'influence militaire française pourrait de plus être renforcée si la France accepte d'effectuer une action concertée avec ses alliés européens. Mais ceux-ci en ont-ils également la volonté et surtout la capacité ?

119 AMAEF, Suède, 31, rapport d'octobre 1922.

En décembre 1918, face à l'ampleur de la crise baltique, le gouvernement a décidé bon gré mal gré d'envoyer une petite division navale française baltique (1 croiseur, 2 avisos légers) pour montrer ses « couleurs » et éviter une hégémonie britannique complète. Il ne pourra jamais aller au-delà du fait des carences qui affectent la marine française à cette époque, notamment du fait des contraintes budgétaires. Comme le montre bien Philippe Masson et Jean Meyer, la marine en 1920 est exsangue. Ayant un tonnage théorique de 486 000 t, la marine ne dispose comme unités réellement utiles, que de 7 cuirasses, de 3 croiseurs et d'une vingtaine de torpilleurs soit en réalité à peine 200 000 tonnes utiles. Jusqu'en 1922, la marine connaît une période de recueillement qui ne se caractérise que par la construction de très petits bâtiments. Du fait de ces priorités stratégiques françaises, la marine française doit concentrer ses maigres forces à préserver ses communications avec son Empire colonial et à défendre ses côtes¹²⁰. D'autre part, dans le schéma d'une guerre navale contre l'Allemagne, la flotte resterait concentrée en mer du Nord. La mer Baltique est jugée peu accessible et ses côtes sont bloquées une partie de l'année par les glaces. L'expérience de la guerre a montré qu'il ne sera pas difficile, même à une marine allemande limitée, de bloquer toute entrée. Il faut de plus compter avec la marine russe qui suscite des interrogations mais qui semble dans l'avenir être capable de jouer un rôle de nuisance non négligeable.

Il est donc caractéristique que, dès 1918, le gouvernement français ait cherché à faire porter le poids principal de l'aide aux armées baltes sur la Grande-Bretagne¹²¹. La Marine française se montre de plus réticente à garantir à l'allié polonais que, conformément à la convention militaire de février 1921 (article III), elle assurera (certes « *dans la mesure de ses moyens* ») la sécurité des lignes maritimes avec les ports polonais de la Baltique. Dès les entretiens entre Sikorski et les personnalités militaires françaises, il est souligné qu'en cas de guerre germano-polonaise la protection de ces voies serait limitée. En octobre 1923, suite aux menaces soviétiques, la France ignore la suggestion polonaise d'une démonstration navale en Baltique. Elle se contente de rassurer les Polonais et d'invoquer l'intérêt d'une Entente baltique¹²².

120 MEYER (J.), ACERRA (M.), *Histoire de la Marine française*, Rennes, 1994, p. 329 sq. ; MASSON (Ph.), *Histoire de la Marine*, Tome II, Paris-Limoges, 1992, p. 321 sq.

121 AMAEF, Russie, 271 (3 décembre 1918, 14 février et 22 mars 1919) et 797 (25 septembre, 27 et 29 décembre 1918).

122 AJNENEKIEL (A.), « L'Alliance entre la Pologne et la France en 1921 » ; BULHAK (H.), « L'Alliance militaire franco-polonaise. Son développement et ses crises », p. 225 et 227, *Bâtir une nouvelle sécurité. La coopération militaire entre la France et les États d'Europe centrale et orientale de 1919 à 1929*, Actes du colloque organisé en décembre 1999 par le CHED et le SHAT, Paris, 2001 ; SCHRAMM (T.), BULHAK (H.), « La France et la Pologne 1920-1922. Relations bilatérales ou partie d'un système européen de sécurité ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, septembre 1999, p. 51 ; WANDYCZ (P.S.), *France and Her*

Si elles restent apparemment ignorées des Baltes, les conversations militaires franco-polonaises de 1924 (visites des généraux Haller et Sikorski respectivement en mai et en octobre 1924) vont confirmer définitivement l'abstention française. Jouant des clauses de la convention de 1921 limitant l'assistance à la fourniture de matériel et de personnels techniques, le général Debeney se refuse à promettre l'envoi d'une escadre qui surveillerait l'acheminement du matériel de guerre polonais¹²³. En fait ce sont la faiblesse navale française de plus en plus criante face aux renaissances annoncées des marines allemandes et surtout russes, la volonté de concentrer la lutte contre l'escadre allemande essentiellement en mer du Nord qui, une nouvelle fois, pèsent en grande partie sur la décision française. On désire avant tout éviter une lutte dans une mer lointaine, sans base navale importante et sans appui local significatif. Le général français fait donc dépendre d'une décision politique une intervention navale française éventuelle qui se limiterait à quelques sous-marins ou petites unités. Dès 1927, les autorités militaires françaises se borneront à constater que, compte tenu de la situation, le matériel livré à la Pologne sera à la charge de celle-ci dès la livraison dans les ports français. Le gouvernement français encourage donc plutôt la construction de la base de Gdynia et le programme naval polonais, en particulier la construction de sous-marins. Il prône également l'utilisation par la Pologne des routes méditerranéennes (*via* Salonique).

La fourniture de deux sous-marins à la Lettonie et l'intérêt déployé pour une extension ultérieure du programme letton rentre d'ailleurs dans cette idée de développer le pouvoir de nuisance des petites marines baltes avec cette véritable « arme du pauvre » qu'est le sous-marin¹²⁴. Mais quoi qu'il en soit, l'utilisation éventuelle de la Baltique comme espace militaire par la France est donc quasiment et définitivement enterrée.

Dans la première moitié des années vingt, la venue périodique d'escadres joue un rôle essentiel dans l'influence qu'une grande puissance peut exercer. Plus qu'un rôle militaire direct, la présence navale a un rôle symbolique en persuadant les Baltes qu'en cas de coup dur les puissances occidentales ne resteraient pas indifférentes. Or, face au déploiement britannique, la marine française ne fait pas le poids. Les diplomates français dans les pays baltes ont bien du mal à cacher leur humiliation. À l'exception de la croisière du *Jules Michelet* en 1922, ne sont envoyés que quelques avisos ou des torpilleurs souvent anciens qui ont bien du mal à rivaliser

Eastern Allies (1919-1925), Greenwood Press (Westport, Connecticut), 1974, p. 289 sq.

123 La faiblesse de la marine française et la priorité de la lutte navale contre l'Allemagne joue également dans les réticences françaises.

124 SHAT, 7 N3006, Dossier Accord franco-polonais, 4 (entretiens 1924 à Paris) / 10 mai et projet d'arrangement du 24 octobre 1924 et Dossier Relations franco-polonaises/Chemise 1925-1929/ 13 octobre 1927 et note s.d.n.a. sur la collaboration navale franco-polonaise. DESSBERG (F.), « Les relations franco-polonaises et les problèmes de sécurité en Europe orientale (1924-1925) », *Cahiers du CREC*, p. 3.

avec les croiseurs des escadres britanniques. La Marine supprime en décembre 1922 la division navale, qui n'a plus pour elle d'intérêt militaire, mais promet en contrepartie des croisières avec des bâtiments plus récents et plus importants¹²⁵. Or ce ne sera jamais le cas, compte tenu des compressions et des choix budgétaires effectués. En 1924, malgré les instances pressantes des représentants français et du Quai d'Orsay, la Marine refuse d'envoyer un des quatre cuirassés de la Méditerranée car les dépenses seraient trop élevées. Quant au *Diderot*, bâtiment amiral de la Division de la Manche, son aspect est jugé beaucoup trop ancien. Furieux, de Vienne, le ministre français en Estonie estime qu'il faut plutôt « *ne rien faire que de montrer avec parcimonie quelques coquilles de noix* »¹²⁶.

C'est finalement la crise de Memel de janvier 1923 qui va démontrer au grand jour les carences de la marine française. Devant apporter, en urgence, secours au détachement français attaqué par les insurgés lituaniens, la Marine annonce, au grand regret du Quai d'Orsay et à la grande stupeur de l'opinion publique, ne pouvoir envoyer que des avisos, tous les croiseurs disponibles étant bloqués en Méditerranée. Seul l'antique cuirassé *Voltaire* est disponible. Faute de tirant d'eau, il ne peut approcher la rade du port et doit rester en haute mer¹²⁷. *L'Action française* évoque la marine française qui se meurt et ne possède rien de valable entre Bayonne et Dunkerque. *L'Oeuvre* et la *Liberté* mettent en valeur l'humiliation et la grande misère de la marine française. Tous condamnent en fait l'erreur, majeure selon eux, de la suppression de la division navale opérée le mois précédent. On peut cependant se demander, vu la modestie de cette dernière, si celle-ci aurait été capable de faire mieux. Si la crise de la Ruhr occulte opportunément la crise et les interrogations sur l'impuissance française à empêcher les premières violations du traité de Versailles, la crise de la Baltique va jouer un rôle non négligeable dans la prise de conscience française qui s'est amorcée après l'humiliation de la Conférence de Washington et qui va déboucher, à partir de 1924, sur un effort puissant de reconstruction du potentiel naval français¹²⁸.

Les raisons financières affectent également grandement les capacités de l'armée française. Jusqu'en 1923 c'est surtout le détachement militaire de chasseurs alpins basé à Memel qui constitue la présence française la plus voyante dans la région. Les frais sont imputés en partie

125 Voir la correspondance échangée : SHM, SS, Li, 3 et 4, passim.

126 AMAEF Suède 31 (passim), Lettonie, 22 (29 juin et 21 décembre 1923).

127 AMAEF Lituanie, 53 (14 janvier 1923) et Memel, 6 (17 janvier 1923). SHM, SS, Li, 6 (Memel (1923)).

128 MILLET (A.), « La Marine qui se meurt... », *Action française*, 8 février 1923 ; BURE (E.), « Les bienfaits du pacifisme » et « Memel ! », *Eclair*, 21 et 22 février 1923, SAGLIO (C.), « Memel est donné aux Lituaniens, vainqueurs des Alliés », *Oeuvre*, 17 février 1923.

au budget du territoire mais, vu les ressources limitées de celui-ci, ce sont surtout des avances françaises qui en assurent le financement (en attendant le règlement final soit par l'État recevant le territoire soit par une répartition entre les Puissances de l'Entente). Or très vite les dépenses augmentent car, compte tenu de la dépréciation continue du mark, la contribution du territoire à l'entretien des troupes françaises devient de plus en plus faible. Le contingent déjà faible est alors, avec l'accord de la Conférence des Ambassadeurs, réduit à 625 hommes puis à 250 hommes, ce qui le rend quasiment symbolique et incapable d'exercer une résistance sérieuse comme va le montrer le soulèvement de janvier 1923. Dès le 12 janvier 1923, le Quai d'Orsay demande au représentant français Petisne de ne pas compromettre la sécurité (!) des troupes françaises. Il ne faut pas risquer la vie des soldats français qui, pour *l'Europe nouvelle*, font office de « *parents pauvres* »¹²⁹. La mort, pourtant, de deux soldats français consterne, selon les Britanniques, le directeur-adjoint des affaires politiques et commerciales Jules Laroche qui veut désormais régler le plus vite possible l'affaire et faire rembarquer les troupes françaises à n'importe quel prix. Une polémique éclate d'ailleurs à propos de l'engagement des troupes françaises, l'administrateur français Petisne étant accusé de s'être finalement montré trop énergique¹³⁰.

La France aurait-elle pu compter sur une action alliée à laquelle elle aurait participé et qui aurait masqué sa faiblesse ? Dès 1919, le Quai d'Orsay, en proposant aux Britanniques de fournir le matériel militaire nécessaire aux Baltes mais de les suppléer en cas de besoin, a eu recours à cette tactique : éviter l'abstention ou le refus d'une demande balte sans avoir les charges d'une aide directe. De même en juin 1921 suite à la demande de Grosvalds d'une assistance française en cas de rupture avec l'Union Soviétique, le Quai d'Orsay consulte d'abord Londres. Comme le gouvernement britannique refuse de donner toute garantie, Laroche préfère « *laisser tomber la chose* »¹³¹. Or par la suite, à deux reprises, la France est obligée de constater que, tout comme elle, les autres puissances occidentales n'ont ni le désir ni le pouvoir de se commettre en Baltique. En novembre 1920, quand les puissances envisagent, dans le cadre de la SDN, d'envoyer un contingent pour organiser un plébiscite dans la région de Vilna¹³² disputée entre Polonais et Lituaniens, Foch prévient immédiatement que la France ne peut y aller seule et doit attendre la décision d'autres puissances. Or celles-ci se montrent tout sauf enclines à

129 AMAEF, Lituanie, 53, (9 et 12 janvier 1923), Memel, 2 (6 novembre 1921) et 3 (8 janvier, 3 avril et 3 mai 1922).

130 DBFP, I, XXIII, 556, 564.

131 AMAEF, Russie, 167 (27 et 30 juin, 27 juillet 1921), 271 (14 février et 22 mars) et 688 (12 et 30 avril 1919), Lettonie, 1 (21 mars).

132 Plutôt que d'utiliser le terme polonais (Wilno) ou lituanien (Vilnius), la diplomatie française préfère conserver le terme russe.

envoyer des troupes dans des régions lointaines, dévastées et proches de la Russie bolchevique¹³³.

La question de Memel révèle également les réticences alliées à agir. Dès avant la crise de 1923, le gouvernement français s'est toujours absolument gardé de se présenter comme le seul responsable de l'administration du territoire. Il refuse systématiquement de se saisir directement des plaintes contre le Haut-Commissaire français Petisne et de prévoir en cas de troubles l'envoi de la seule division navale française. Mais lors de la crise, le Quai d'Orsay doit vite constater que, malgré la perte éventuelle de prestige, aucune puissance ne se ralliera également à l'idée d'un corps expéditionnaire alliée. Au-delà de raisons politiques (risque de guerre européenne, crise de la Ruhr), c'est l'idée de devoir envoyer des milliers d'hommes à l'extrémité de l'Europe qui pose problème. Ceux-ci auraient dû, vu l'hostilité lituanienne, être vite renforcés. Compte tenu du peu de troupes disponibles, le « sacrifice » apparaît donc hors de proportion avec le but poursuivi. D'autre part les puissances devraient financer une intervention puis une occupation des troupes polonaises alors que le territoire ne peut déjà pas financer l'occupation française actuelle. Tous ces facteurs jouent donc un rôle décisif dans la volonté des Puissances alliées de régler la situation au profit de la Lituanie et d'en finir avec certes des « *petites difficultés* » mais qui sont bien révélatrices de l'impuissance alliée¹³⁴.

2. Un soutien militaire aléatoire et difficile

Si la France doit vite se résoudre à ne pas envisager une intervention directe, elle doit faire face aux demandes baltes d'assistance matérielle en cas d'intervention russe et de formation des trois jeunes armées. Or comme on vient de le voir, les obstacles financiers et techniques viennent renforcer, là encore, grandement les objections politiques que de tels projets pourraient soulever. Seul, finalement, le domaine de l'instruction militaire pourrait permettre à la France d'exercer sans dommage une certaine influence sur les cercles militaires mais, là encore, l'ignorance des réalités baltiques et les considérations financières ne conduisent-elles pas à un certain attentisme ?

Dans le contexte troublé du début des années vingt, les jeunes États baltes vont craindre à plusieurs reprises qu'une attaque russe ne vienne compromettre sérieusement leur

133 AMAEF, Lituanie, 17 (28 octobre 1920 et sq.) et MOUTON (M.R.), *La SDN et les intérêts de la France (1920-1924)*, Paris, 1995, p. 211.

134 AMAEF, Memel, 3 (27 mars 1922), 4 (3 et 4 octobre 1922), 6 (8, 18, 27 et 30 janvier 1923), 7 (1er février 1923) et 8 (5 mars 1923), DBFP, I, XXIII, 573.

indépendances (notamment à l'été 1921, en janvier et octobre 1923). A plusieurs reprises donc les représentants estoniens et lettons vont solliciter auprès du Quai d'Orsay la promesse ou l'engagement français de fournir en cas d'attaque des armes à des conditions préférentielles.

Or dans ce domaine comme dans le précédent, on se rend compte qu'avant même d'aborder le côté politique de l'affaire de sérieuses considérations financières et techniques viennent freiner ou jouer un rôle déterminant dans l'examen de la question. Le ministère des Finances se montre très réticent, vu la situation financière et économique des États concernés. Il invoque en 1921 comme en 1923 le problème du remboursement des armes françaises fournies lors des événements de 1919 (respectivement d'une valeur de 13 millions pour l'Estonie et de 11 pour la Lettonie). Les gouvernements baltes ont du fait de leurs difficultés financières quelque tendance à vouloir espacer les remboursements prévus. Quand, suite aux démarches françaises, cette situation sera en voie de règlement, la rue de Rivoli arguera, par exemple en mars 1923, que l'ouverture de tout crédit est liée à une autorisation du Parlement. Vue la situation française, il serait selon lui difficilement imaginable de présenter des demandes autres que celles découlant d'accords formels passés entre le gouvernement français et d'autres pays étrangers (l'exemple polonais est donné). D'autre part les gouvernements letton et estonien refusent de gager tout crédit éventuel sur des concessions forestières ou surtout sur les revenus des exploitations d'État¹³⁵.

La Guerre et la Marine opposent également une fin de non-recevoir aux sollicitations du Quai d'Orsay. L'idée d'un don ou d'une vente à prix avantageux d'unités navales déclassées se heurte très vite aux prescriptions du tout nouveau traité de Washington de 1922. D'autre part le ministère de la Guerre a peu de matériel allemand ou russe qui pourrait convenir aux armées baltes. Il invoque surtout des disponibilités réduites et l'impossibilité de faire des prélèvements sur les stocks de mobilisations si les Baltes demandaient de manière impromptue des armes. En cas d'urgence, la priorité serait donnée à la Pologne et à la Roumanie, l'Estonie et la Lettonie venant quasiment en dernière position juste avant la Finlande. Compte tenu de son conflit avec la Pologne, toutes les demandes lituaniennes sont écartées d'emblée. Enfin il faut noter les craintes du service du Matériel d'autoriser l'exportation de matériel français récent qui pourrait être étudiée sinon même aboutir pour lui chez les Soviétiques¹³⁶.

Les achats d'armes par les Baltes dépendent également des capacités financières très

135 AMAEF, Lettonie, 21 (11 décembre 1920), 22 (1er mars, 7 et 13 avril, 26 octobre 1923) et Estonie, 17, 13 juin 1925.

136 AMAEF, Estonie, 16 (14 et 29 juin 1922), 17 (28 février et 24 avril 1923), Lettonie 22 (4 janvier 1921, 6 mars 1922).

modestes de ceux-ci et à des considérations propres à leurs armées. Possédant en majorité des armes anglaises, les Lettons vont chercher pour unifier leur matériel à s'approvisionner de préférence en Grande-Bretagne. L'industrie d'armement français souffre aussi de son manque d'organisation notamment par rapport aux entreprises anglaises (Vickers en particulier) qui organisent très rapidement des services efficaces de renseignements commerciaux. En l'absence de toute faveur française, les Baltes achètent essentiellement les armes que l'industrie française produit et propose avec un net avantage sur ses concurrents, essentiellement des canons, des mitrailleuses ou du matériel automobile. Il faudra attendre 1924 pour que les Français obtiennent au nez et à la barbe des Anglais une commande lettone importante de navires et 1925 pour que la présence d'un gouvernement francophile estonien favorise l'achat d'avions Gourdou¹³⁷.

Dans le domaine de l'instruction militaire, la France dispose d'un avantage certain. Du fait de sa victoire, le prestige de l'armée française est à son zénith chez les Baltes comme dans le reste de l'Europe centrale et orientale. Il existe une très forte volonté des dirigeants militaires de ces pays d'envoyer les jeunes officiers baltes se former en France dans les meilleures écoles militaires (surtout dans les écoles techniques et d'application) ou de maintenir un contact étroit avec les missions militaires françaises. La présence d'anciens cadres de l'armée russe permet certes à ces armées d'avoir une ossature mais les manques en termes de formations militaires et techniques sont criants : les communications et les renseignements de l'attaché militaire français dans les pays baltes Archen sont donc bien accueillis. Du point de vue français, la formation de ces cadres, en France tout comme la présence de missions militaires pourraient se révéler stratégiques dans un avenir proche.

Les missions militaires françaises dans les trois pays baltes ont joué dès le printemps 1919 un rôle essentiel en informant précisément le gouvernement de la situation qui prévaut en Baltique. Par la suite, en recoupant les informations de Russie et en établissant des réseaux, elles ont une grande utilité pour le renseignement français en Russie soviétique¹³⁸. En distribuant des revues, des règlements militaires, en supervisant les cours de français dans les principales garnisons françaises et surtout en entretenant des contacts journaliers avec les autorités militaires, ces missions ont été un vecteur d'influence française non négligeable.

Or dès 1921, la mission militaire française en Lituanie disparaît, vu l'acuité du conflit polono-lituanien et, dès 1923 on envisage de faire de même pour l'Estonie. Le ministre français en Estonie, de Vienne souligne bien que Tallinn étant cependant loin de Riga, ce dernier ne

137 AMAEF, Lettonie, 11 (Rapport annuel 1925 de la Mission militaire), SHAT 7N 2779 (rapports annuels 1921 et 1922), AMAEF Lettonie, 22, passim et Estonie, 17, 1er décembre 1925.

138 AMAEF Estonie, 17 (4 mai 1923) et Lettonie, 11 (3 sept 1923 et rapport annuel 1925) et 24 (11 juin 23).

pourra jamais obtenir l'influence que le représentant français, le Commandant Bonne, s'était assuré auprès des militaires estoniens. Faire fi des susceptibilités nationales et faire dépendre l'Estonie de Riga peut, selon le diplomate français, se révéler dommageable car chaque pays affirme haut et fort son identité nationale et refuse d'être coulé dans un moule balte uniformisateur. Grâce aux protestations de De Vienne et au soutien du Quai d'Orsay, le projet sera repoussé de quelques années mais, en 1925, il sera mis en exécution suite aux contraintes pesant sur le budget français. Des projets d'envoi d'instructeurs français seront évoqués également pour l'Estonie et surtout la Lituanie en 1922-23 mais ils achopperont du fait de la crise de Memel pour la Lituanie et de considérations financières. Lors de l'examen de ces projets, de Vienne et d'autres responsables qui craignent encore les menées de l'espionnage allemand et russe, demandent d'ailleurs expressément que l'instruction projetée se limite à l'enseignement de principes connus et de méthodes courantes¹³⁹.

Dès lors, l'accueil des officiers baltes en France reste le facteur d'influence le plus efficace. Sur ce point l'argument financier ne joue pas puisque ce sont les gouvernements baltes qui paient en partie les frais de scolarité. On décèle cependant une certaine méfiance envers des officiers qui pourraient directement ou accidentellement permettre la diffusion des méthodes françaises auprès de puissances ennemies ou devenir rapidement en cas d'invasion réussie des officiers de l'armée Rouge. En 1921, les officiers estoniens et lettons sont autorisés à fréquenter les Écoles militaires secondaires ou à faire des stages dans des corps de troupe en nombre restreint. Quand le gouvernement français se décide à envisager l'admission d'officiers baltes à l'École Supérieure de Guerre, l'administration de celle-ci justifie ses hésitations par une possibilité d'accueil limité d'officiers étrangers, ceux des pays alliés étant prioritaires. Certes des officiers baltes commencent à assister régulièrement aux manœuvres françaises, notamment à Coëtquidan en juin 1923¹⁴⁰. Mais lorsque une délégation lituanienne menée par le chef d'État-major lituanien y est accueillie et reçue sympathiquement, cela provoque une polémique avec le Quai d'Orsay, soucieux cette fois, suite à la crise de Memel, de rester sur la réserve.

En ce début des années vingt, la position française dans le domaine de la coopération militaire reste marquée par la réserve en partie à cause des handicaps financiers et techniques qui affectent le potentiel français. Ceux-ci joueront un rôle essentiel quand sur le plan politique l'incertitude régnera.

139 AMAEF, Estonie, 9 (21 janvier 1926), 17 (4 mai 1923), 20 (27 août 1923) et Lettonie, 11, (3 septembre 1923) et 24 (11 juin 1923), Lituanie, 67 (23 octobre 1922, 26 mars et 24 mai 1923).

140 SHAT 7N 2779 (15 août, 15 octobre, 15 novembre 1923), AMAEF, Estonie, 17 (24 avril et 14 mai 1923), Lettonie, 22 (10 novembre 1924) et Lituanie, 65 (17 avril et 2 mai 1921, 27 septembre 1923).

3. La finesse diplomatique française au secours des faiblesses du potentiel français

La présence et le métier des diplomates français en poste (Cf. Annexe C) peut-elle alors compenser la faiblesse du potentiel économique et militaire français ? La fin du conflit mondial marque en effet la mise en place progressive d'un réseau diplomatique français en Baltique Orientale. Il va se substituer progressivement, à partir de 1920, aux missions militaires qui avaient été jusque là, pour le gouvernement français, les seules sources d'information sur les évènements se déroulant en Baltique orientale. En juillet 1920 un Haut-Commissaire français pour les pays baltiques De Sartiges est nommé. Dès avril 1921, suite à la reconnaissance française, deux ministres sont nommés en Lettonie et en Estonie, respectivement Damien de Martel (puis Charles Barret en 1924) et André Gilbert (puis Louis Mathieu de Vienne en 1923). Comme la Lituanie n'est reconnue qu'en décembre 1922 et que la crise de Memel fait traîner les choses, il faudra attendre 1925 pour qu'un ministre français soit nommé à Kaunas. Un jeune délégué qui deviendra plus tard diplomate, Gabriel Padovani, assure la représentation française.

Mais l'absence de moyens alloués à ces représentations ne va-t-elle pas encore tout bloquer ou sera-t-elle compensée partiellement par la culture diplomatique des agents sur place et du Quai d'Orsay ?

Les Légations baltiques apparaissent comme les derniers postes européens où un diplomate français voudrait être nommé. Leur seul avantage est d'être placé sur le continent et de conférer le grade de ministre. Sans prendre en compte l'ambition ou l'ennui qui affectent les diplomates voulant être plongés dans l'actualité du moment, le climat balte, la vie sociale relativement pauvre et les différences nettes de culture et d'étiquette avec les nouvelles élites baltes transforment souvent les dossiers personnels des diplomates en poste en une longue litanie de plaintes, de regrets ou de suppliques. De Vienne ira même jusqu'à parler d'un « *isolement moral, intellectuel et social presque complet* »¹⁴¹. Le problème de la vie chère qui caractérise Riga ou Reval (Tallinn) revient souvent dans les lettres adressées au service du personnel. Alors que le franc se déprécie continuellement face aux monnaies baltes basées sur l'or, les diplomates sur place ont bien du mal à maintenir un train de vie jugé décent. L'impossibilité pour l'administration centrale de relever sinon même de maintenir les frais de représentation les conduit à une existence réduite à la plus stricte économie. Faute de moyens, le ministre français

141 AMAEF Personnel, 1re série (Barret), 2e Série Dossiers Martel (187), Barret (2e Série), Gilbert (695), de Vienne (1045), AN, 94 AP/383, de Martel (5avril 1922).

possède très peu de collaborateurs, vu le traitement encore plus faible que ceux-ci peuvent avoir. Les ressources venant des visas sont parfois l'unique moyen de rétribuer dactylographes et secrétaires. D'autre part la nécessité pour ceux-ci de connaître le russe et l'allemand réduit singulièrement le choix.

Pour pallier ce problème et vu les nouvelles économies à faire, le Quai d'Orsay envisagera en 1924 de suivre l'exemple anglais et de créer une seule Légation pour les trois pays baltes située à Riga (avec des chargés d'affaires à Tallinn (ex-Reval) et à Kaunas (ex-Kovno ou Kowno)). Le projet n'aboutira qu'à déclencher une rivalité exacerbée entre les ministres français en Estonie et Lettonie qui nuira grandement à l'action française. Le projet avortera finalement en décembre 1925 pour des raisons politiques¹⁴².

La « propagande » française que le ministre pourrait exercer par des réceptions ou par la presse est donc réduite au minimum. Comme on l'a vu d'autre part, la faiblesse de moyens des agences de presse baltes empêche une large diffusion du service Havas. Il ne peut pas trop compter sur un réseau solide d'établissements culturels français. Certes la francophilie en Estonie et en Lettonie est indéniable. Elle conduit à la création de lycées français¹⁴³ dès 1921 pour la Lettonie et 1922 pour l'Estonie et à la fondation de deux instituts auprès des universités de Riga et de Tartu Tartu (ex-Dorpat). Mais le manque de moyens perturbe également le fonctionnement de ces établissements et limite leur extension malgré leur grand succès. De Vienne montre ainsi que pour un banquet donné à Tartu en mai 1924, il a dépensé autant que la maigre subvention annuelle octroyée à l'Institut scientifique français (soit 2 400 francs par an). Les subventions annuelles de 30 000 francs octroyées au lycée français de Riga ne suffisent pas à payer le personnel, le chauffage et surtout le loyer des bâtiments. Les Lycées français en sont réduits souvent, pour boucler leurs budgets, à espérer les subventions des administrations baltes ou d'industriels français de passage. Les Chantiers de la Loire, après avoir obtenu en 1924 la commande navale lettonne, octroie ainsi au Lycée français une large subvention et lui évite de terminer son exercice avec un gros déficit. Faisant un tour d'ensemble du problème, de Vienne en vient alors à se demander si de telles actions sont utiles voire nuisibles car elle démontreraient aux yeux des opinions baltes la faiblesse ou le désintérêt français¹⁴⁴.

142 AMAEF, Estonie, 9 (janvier 1926), 23 (24 septembre 1928), Russie 696 (15 janvier, 27 février).

143 Il s'agit en fait d'établissements intégrés dans les systèmes nationaux et qui sont financés par les gouvernements baltes et français avec des cours de français très renforcés.

144 AMAEF, Estonie, 5 (29 juillet 1923), 9 (20 mai 1925), 22 (6 mai 1924) et Lettonie, 22 (9 décembre 1924), LVVA, F2574/4, 3029 (29 juin 1925), F2575/7, 1050 (25 février 1932).

La diplomatie française, même privée de moyens et sans même prendre en compte son influence politique, sait cependant à merveille jouer du symbolique et de son prestige pour maintenir une certaine capacité d'attraction. En marge de l'Europe, peu visitées, sans prestige ni moyens, les jeunes élites baltes sont au début de leur existence en mal de reconnaissance. La diplomatie française comprend que les gouvernements sont très ombrageux et très jaloux d'avoir des relations directes avec la grande puissance française. En évitant tout ce qui peut leur donner l'impression d'être des nations de seconde zone, les diplomates français se rendent compte qu'ils peuvent parfois obtenir plus qu'une pression vigoureuse ou des menaces. En septembre 1923, suite à un conflit économique franco-estonien, de Vienne s'arrange pour faire coïncider la remise d'une note de protestation et son départ en congé. Il ne dément pas les rumeurs parlant d'un véritable rappel en France, provoquant une certaine inquiétude dans les milieux estoniens et un entretien avec le ministre estonien des Affaires étrangères ce qui lui permet de remettre les choses au point. Le Quai d'Orsay refuse cependant de le suivre complètement et de faire du départ en congé un véritable ultimatum. Le directeur des Affaires politiques Peretti rassure alors Pusta et montre à de Vienne la nécessité d'avoir des égards particuliers pour ces Petits États¹⁴⁵.

L'action peut prendre d'autres formes. A plusieurs reprises, faute d'obtenir des résultats sur place, les ministres français obtiennent du Département de la Presse de faire paraître des articles orientés dans la presse française (notamment le *Temps* ou les *Débats*). Ainsi de Martel, en novembre 1922, fait paraître un article dans le *Temps* qui s'inquiète d'une possible évolution de la politique lettonne après les élections parlementaires. L'article suscite immédiatement une démarche du nouveau gouvernement letton auprès du Quai d'Orsay pour faire des déclarations rassurantes¹⁴⁶.

De manière plus positive, le fait d'accueillir et de bien traiter un homme politique balte en visite à Paris ou à Genève se révèle toujours particulièrement payant car ceux-ci sont « *toujours avides de jouer un rôle dans l'arène de la politique internationale* »¹⁴⁷. La diplomatie française veille donc bien à accueillir avec tous les égards (et surtout les mêmes que les autres) les hommes d'États baltes et à les faire recevoir par les plus hautes personnalités ou au minimum par le secrétaire général Berthelot. Il ne faut pas limiter la discussion aux seules affaires baltes et faire part des problèmes européens du moment. Les décorations françaises, très prisées, sont également un moyen de flatter comme de rassurer les Baltes sur les intentions françaises. Enfin le fait de favoriser l'élection du délégué balte à un poste à responsabilité lors des sessions de la

145 AMAEF, Estonie, 36 (28 septembre 1923, sq.)

146 AMAEF, Lettonie, 18 (15 novembre 1922) et AN, AR 5/386, 30 janvier 1924.

147 AMAEF, Lettonie, 18 (15 avril 1925).

SDN (le ministre des Affaires étrangères letton Meierovics est président, en 1923, de la sous-commission de réception des nouveaux membres et Pusta vice-président de l'assemblée) permet à peu de frais de favoriser le soutien balte sur d'autres questions¹⁴⁸.

Ces tactiques ne sont pas déterminantes et souvent ne suffisent pas pour régler une affaire ou une négociation mais elles facilitent grandement la tâche des diplomates français qui savent les manier à bon escient (on sait limiter ainsi le nombre des décorations pour en faire un véritable honneur). Elles ne peuvent compenser que très partiellement la faiblesse des moyens qui, là encore, contraint la diplomatie française à devoir oublier toute action d'envergure.

Au total, on constate donc que, dans le domaine des relations franco-baltes, tout reste encore à faire en ce début des années vingt. Du fait de l'ignorance française de l'histoire et de la situation balte, les nouvelles lacunaires pouvant parvenir de Baltique orientale ne peuvent obtenir un grand écho ni être intégrées dans un contexte plus général qui seul permettrait de les comprendre. À la différence des pays d'Europe centrale, la légitimité des nouveaux États est totalement à construire auprès d'une opinion surprise et désorientée. Or les faiblesses des liens antérieurs existant entre sociétés et milieux économiques baltes et français ne peuvent profiter à des propagandes baltes. Du fait de moyens limités et de la multitude des préoccupations et sollicitations assaillant l'opinion française, celles ne peuvent espérer combler qu'une très petite part du déficit d'image dont souffrent les trois nouveaux petits États.

Enfin, la France n'a pas les moyens d'action qui lui permettraient de jouer en Baltique son rôle de première puissance militaire européenne remporté sur les champs de bataille occidentaux et balkaniques. Même si elle le désirait, elle ne pourrait espérer mettre fin à elle seule au désordre régnant et à l'activité douteuse de certains groupes. « Nain militaire » en Baltique, elle ne peut même espérer tenir la dragée haute à un petit État résolu comme la Lituanie. Du fait de ces données, le gouvernement français, quelle que soit la situation ou les avantages politiques éventuels, peut difficilement, du moins dans le contexte d'alors, sortir de son inertie apparente.

Cet état de fait aurait été peu problématique si la région était revenue rapidement à la situation d'avant-guerre ou s'était stabilisée d'elle-même. Or ce n'est pas le cas. Si les réalités baltes ne se placent pas au premier rang des préoccupations internationales, des crises graves vont éclater à propos du règlement territorial à effectuer. Certes le désintérêt du moment

148 *Ibid.* (8 novembre 1923) et Estonie, 20 (20 septembre 1923) 36 (1er octobre 1923), Russie, 697 (29 juin et 16 juillet 1925).

minimise la situation. Lors des grandes crises (Vilna, Memel), l'opinion française, oubliant son attitude antérieure, est prompt cependant à se tourner contre son gouvernement. Elle se lamente alors sur la passivité française et oppose les sympathies baltes et l'inaction française¹⁴⁹.

Plus grave, les événements de la Première Guerre mondiale, avec en particulier la question des corps francs de 1919, ont révélé combien certaines forces ennemies tentaient d'utiliser l'espace baltique comme base de départ ou levier pour fragiliser l'ordre européen établi par les traités. Cet aspect des choses ne peut qu'alimenter également le débat sur la faiblesse française et son incapacité à stabiliser le nouvel ordre européen. Il va alors contraindre la France à prendre position et à tenter d'amorcer une réflexion plus précise sur la situation et à élaborer une politique baltique à plus ou moins long terme. La « gêne » ou le dilemme du gouvernement français va donc venir de cette tension entre un potentiel limité et l'acuité de nouveaux problèmes, et donc de la nécessité de trouver rapidement une politique de substitution.

149 Voir par exemple « L'Angleterre... », *op. cit.*, *Ère nouvelle*, 4 octobre 1921.

Première Partie :

« Des Etats saisonniers » ?

La France, le « power vacuum » baltique

et l'instabilité européenne

(1920-1924)

Au début des années vingt, l'avenir de l'espace baltique reste encore quelque peu incertain. En Europe centrale, les puissances alliées ont dans l'ensemble mis en application leurs buts de guerre. Elles construisent un nouvel état de fait qu'elles entendent défendre et pérenniser contre les menées révisionnistes de l'Allemagne et de ses anciens alliés hongrois ou bulgares. Dans l'espace baltique et face à la Pologne, Allemands et Russes bolcheviques désirent au moins empêcher la France ou l'Angleterre de placer les nouveaux États dans leur orbite. Or en Baltique, la nouvelle donne politique n'a pas été voulue ni ne correspond aux intentions profondes des Français, qui espéraient la renaissance rapide de la puissance russe d'antan. Mais face aux menaces allemandes et russes, ne doit-elle pas abandonner cet espoir pour tenter de consolider, au moins sur le court terme, l'état de fait ? Articulé au problème du potentiel français, ce nouveau paradoxe renforce d'autant plus la difficulté de déterminer une politique baltique française.

Plutôt qu'une approche strictement chronologique (Cf. Chronologie, Annexe B.2), nous avons voulu mettre en valeur les problèmes successifs que doivent aborder la diplomatie comme l'opinion française dans leurs réflexions à propos de la question des Etats baltiques.

Comme on vient de le voir, la faiblesse des contacts, le manque d'intérêts français profonds dans la région n'ont pas amené la France à entreprendre d'elle-même une action d'envergure. Ce sont plutôt les initiatives comme les positions héritées ou acquises par les autres grandes puissances, Allemagne, Russie, Angleterre qui vont amener les Français à tenter de réagir. Les actions des autres puissances semblent certes localisées mais interagissent étroitement avec des politiques générales ou avec leurs attitudes sur d'autres théâtres régionaux qui peuvent intéresser en premier lieu la France. Les pays baltes sont devenus un miroir qui reflète les interrogations françaises sur la nature et le rôle qu'elle attribue et veut attribuer à chacune de ces puissances dans son jeu politique. L'appréhension des réalités baltes pour la France se fait donc fondamentalement à travers des filtres allemand, russe mais aussi anglais. Le théâtre baltique n'est-il pas en effet un exemple supplémentaire de cette « mésentente cordiale » qui paraît affecter alors le couple franco-britannique ? ¹⁵⁰. Ces « filtres » ne se combineraient-ils également pas, plus ou moins, au gré des doutes français sur son isolement face à ces puissances ? Faute de retour à un concert européen, et sous peine de voir un règlement dans la région influencer négativement sur les questions l'intéressant en premier lieu, le gouvernement français est obligé de prendre position, de réagir, de mobiliser au maximum ses faibles moyens pour soutenir,

150 AMAEF, Russie, 695, 7 mai 1924.

freiner ou contrer les initiatives prises par ceux qui apparaissent comme ses rivaux.

Dans un deuxième temps, il faudra voir quelle importance l'opinion française accorde aux trois petits États. Comment analyse-t-elle leur capacité à résister justement aux pressions externes et internes découlant des ambitions de leurs puissants rivaux ? En dehors de leur potentiels militaires, les Etats baltes sont-ils suffisamment solides pour ne pas s'écrouler sur eux-mêmes, ouvrir leur portes à toutes les influences voire ne pas entraîner un nouveau conflit ? Il faudrait voir comment le cas balte fournit un bon exemple du débat français sur l'avenir des Petits Etats et l'aptitude, au-dessous d'un certain seuil, à pouvoir mener une politique réellement indépendante. Dans le cas d'une renaissance de la puissance germanique, la décomposition des marges occidentales de l'ex-empire russe est-elle vue comme un idéal, même dans les milieux les plus attachés au droit des peuples ?

La question de l'avenir du régime soviétique semble cruciale. Si l'effondrement bolchevique semble inexorable, ces milieux ne peuvent-ils pas continuer à nourrir le mythe d'une Russie fédérale et républicaine ? Si au contraire l'URSS « s'obstine » à survivre et à ne pas se « thermidoriser », ne faut-il pas cependant tenter de conserver un état de fait évitant au moins une hégémonie germano-russe sur la région et un encerclement quasi-complet du jeune allié polonais ?

Nous verrons donc, dans un troisième temps, comment la France tente de faire de la Pologne, un partenaire politique qui, avec la Finlande, appuierait les trois Etats et compenserait par sa proximité et son influence les faiblesses françaises. Mais comment concilier alors la petitesse des trois Etats avec les aspirations polonaises à s'ériger définitivement en puissance régionale qui pourrait aspirer à dominer à son tour la région et en particulier contrôler très étroitement son voisin lituanien ? Les systèmes d'Entente baltique ou d'union polono-lituanienne vont-ils alors pouvoir assurer leur mission vers un équilibre provisoire conforme aux intérêts français ?

Chapitre I :

La France face au jeu des grandes puissances en Baltique orientale

Personne en France n'a donc prévu ou même imaginé l'apparition d'États baltiques avant ou même pendant la guerre. De plus beaucoup d'hypothèques semblent peser au début des années vingt sur l'avenir de ces trois États. C'est leurs attitudes face aux tentatives allemandes ou soviétiques de contrôler cet espace stratégique qui vont déterminer en grande partie la politique française. L'Allemagne vaincue doit certes renoncer à ses rêves de domination des anciennes terres des Chevaliers teutoniques. Pour la majorité de l'opinion française, elle continue par d'autres moyens sa politique et si rien n'est fait, les plans forgés pendant la guerre redeviendront d'actualité. Il faut donc contrer par tous les moyens un retour à une prédominance politique, économique ou culturelle de l'Allemagne. Or la diplomatie allemande peut éventuellement compter sur la complicité de la Russie soviétique (pour l'opinion française bien avant Rapallo) et sur la volonté russe de retrouver l'héritage de Pierre le Grand et d'avancer ainsi vers l'Europe. En détruisant les entités existantes, elles risquent de condamner à court terme l'allié polonais à composer s'il ne veut pas être submergé au Nord.

La diplomatie française, ainsi que la presse, cherche donc à étudier de très près les

menées de ces deux puissances dans les nouveaux États baltes et à jauger la faculté de réponse de ces derniers, sur le plan intérieur comme extérieur, aux pressions effectuées. C'est à ce moment que l'opinion française commence à élaborer une série de représentations, de stéréotypes basés essentiellement sur le plus ou moins grand degré de germanophobie ou d'anticommunisme de ces États. Sont-ils une « barrière de l'Est », un « cordon sanitaire » ou pratiquent-ils un jeu dangereux de compromissions et de manipulations par faiblesse ou par espoir d'améliorer leur situation ? La faiblesse française devrait orienter la France vers la recherche d'une collaboration étroite avec les autres Puissances alliées. Or c'est là que le bât blesse. Les États-Unis n'étant pas actifs, l'Italie marginale, seule la Grande-Bretagne joue un rôle. Or dans une grande partie de l'opinion française, l'anglophobie est fort développée. Or en Baltique, la Grande-Bretagne n'exercerait-elle pas son jeu favori, le brouillage des cartes de la politique française ? À ces doutes français, il faudrait opposer les réalités des rapports diplomatiques franco-britanniques et de la politique anglaise, loin de vouloir accepter le rôle de dominatrice de la Baltique qu'on veut lui attribuer.

On étudiera donc tour à tour les visions françaises qui se forgent, réalités ou hantises, à l'aune de l'action des trois grandes puissances qui jouent un rôle fondamental en Baltique orientale : l'Allemagne, la Russie soviétique ou l'Angleterre.

A. Détruire les racines de l'impérialisme allemand en Baltique ?

C'est en se rendant compte de l'ampleur des plans allemands de 1918-1919 et des luttes des Baltes contre les corps francs que la diplomatie et une partie de l'opinion française ont commencé à comprendre l'importance du problème balte. Mais l'ignorance française ainsi que le poids des propagandes russe ou polonaise ont coloré quelque peu ce début d'intérêt d'une teinte d'ambiguïté : le séparatisme balte n'était-il pas en sous-main une création allemande visant à dynamiter l'Empire russe et à asseoir définitivement l'hégémonie allemande ? Si la lutte des Estoniens et des Lettons contre les élites germano-baltes va balayer cette perspective, la situation embrouillée de la Lituanie va conforter ce type de stéréotypes. Dans quel camp se trouve la Lituanie, balancée entre les souvenirs de la guerre, son désir d'obtenir le territoire de Memel et

sa volonté d'utiliser le potentiel de nuisance allemand contre la menace polonaise ?

La politique hésitante de la France avant 1923 n'est donc pas due, là encore, à un quelconque désintérêt ou à une volonté servile de respecter l'alliance polonaise. Elle est le résultat d'interrogations profondes sur la nature et l'avenir des relations qui peuvent exister entre la Lituanie et le Reich allemand. Au contraire, la germanophobie de l'Estonie et de la Lettonie va contribuer à un certain rapprochement avec la France et nourrir l'image de Germains barbares et féodaux. Les efforts de l'Allemagne de Weimar, l'utilisation de son potentiel économique et culturel peuvent cependant faire craindre un basculement mais comment réagir, vu la faiblesse du potentiel français ? En mobilisant au maximum celui-ci et en jouant des peurs baltes, la diplomatie française, partagée entre espoir et fatalisme, peut tenter de freiner l'évolution.

1. La Lituanie, une « créature allemande » à surveiller ?

Si la question des buts de guerre allemands en Europe centrale et la Pologne a toujours attiré l'attention française, l'action allemande dans les anciennes provinces baltiques, la volonté de repousser la Russie vers l'Est est certes signalée mais ne fait pas l'objet d'études détaillées. Il faut attendre la fin de 1917, et surtout l'été 1918, pour que la politique allemande entraîne les premiers baltophiles français à tirer la sonnette d'alarme. Ernest Denis dans le *Monde Slave*, la revue de Théodore Steeg *L'Action Nationale* publient alors les premiers articles détaillés tentant d'analyser les buts et les mobiles de la politique allemande¹⁵¹.

Or, pour reprendre un propos de Maurice Paléologue sur l'Ukraine, la grande majorité des Français va commencer à entendre parler des nations baltes au moment où est évoquée l'action de la propagande allemande sur ces dernières¹⁵².

De ce fait et faute toujours d'informations précises, beaucoup sont tentés de se demander si les nouveaux États baltes ne consacrent pas la politique allemande initiée à Brest-Litovsk et à Berlin en 1918. La région baltique serait le seul endroit où l'Allemagne aurait réussi son coup.

Le nationalisme lituanien est décrit par beaucoup de journaux aux moments des crises polono-lituanienues de 1920, 1923, et 1927 comme une créature sortant tout armée de la cuisine

151 DENIS (E.), « Les Lettons », *Le Monde Slave*, Paris, septembre-octobre 1917 et RAPHAEL (G.), « Le Baltikum », *L'Action Nationale*, novembre 1918.

152 BUK/Péllissier, 14 mars 1920.

allemande, « *un legs de l'occupation allemande entre 1915 et 1918* » pour reprendre l'expression de Pertinax¹⁵³.

L'argument a le mérite d'apporter une réponse cohérente à une opinion ignorant l'éveil national du XIX^e siècle. Les rares fois où celui-ci est évoqué c'est encore pour le relier aux manœuvres allemandes. Le fait que les premiers tracts et journaux lituaniens, distribués en Lituanie russe, aient été imprimés en Prusse orientale est décrit par René Pinon, dans son cours de l'Ecole libre des Sciences politiques, comme une manœuvre allemande délibérée¹⁵⁴.

Mais la majorité des articles, à gauche comme à droite, ne rentrent pas dans les détails et se contentent d'asséner ce qui paraît l'évidence, la création de la Taryba (assemblée nationale), la proclamation de l'indépendance lituanienne, le choix d'un prince allemand le duc d'Urach et la reconnaissance allemande de l'État lituanien¹⁵⁵. On ignore, ou l'on feint d'oublier, que ces événements se sont insérés dans un contexte particulier où les Lituaniens ont cherché à tout prix à préserver au moins une certaine autonomie face aux menaces du pouvoir militaire allemand. Ils ont joué du besoin allemand d'invoquer, pour ses demandes, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes tout en imposant discrètement conventions militaires et économiques. Très loin d'avoir un sujet docile, le pouvoir allemand exaspéré doit affronter en 1917-18 une résistance de la part des nationalistes lituaniens qui surent composer et utiliser toutes les marges de manœuvres en leur pouvoir¹⁵⁶. Mais dans la logique de la presse française de l'époque, il faut donner corps à ce fantasme d'une Allemagne machiavélique, manipulant en sous-main les nationalités, qui a déjà nourri partiellement l'analyse française des indépendances ukrainienne ou finlandaise. Ce type d'arguments est bien sûr relayé par la propagande polonaise qui renforce par son argumentation les doutes français et les étaye par les arguments qu'elle invoque contre l'adversaire lituanien. Les organes polonais comme les hommes politiques voient systématiquement la main de l'Allemagne derrière toute action lituanienne hostile, ou jugée telle, envers la Pologne¹⁵⁷. On manque de données précises sur l'action de celle-ci sur la presse française, même si les travaux récents de Maria Pasztor ont montré l'ampleur de l'effort polonais auprès des organes français, en particulier l'effort financier, pour faire évoluer des journaux

153 PERTINAX, « Le conflit polono-lituanien », *Écho de Paris*, 27 novembre 1927, p. 3.

154 AMAEF, Lituanie, 10, 28 janvier 1925.

155 Par exemple SIMONT (J.), « Agitation lithuanienne », *Rappel*, 31 décembre 1926 ; HAUSER (H.), « La Lituanie et la paix baltique », *Information*, 18 janvier 1923 ; « La démission de Pilsduski », *Éclair*, 19 octobre 1920 ; AUBAC (S.), « Veut-on étouffer la Pologne » et « Les Allemands en Lituanie », *Lanterne*, 15 juillet et 14 octobre 1920.

156 Voir particulièrement FISCHER (F.), *Les buts de guerre de l'Allemagne impériale 1914-1918*, Paris, 1970, p. 469 sq. et 600 sq.

157 Cf. l'exposé d'Askenazy à la Chambre polonaise en février 1923: AMAEF, Memel, 8, 28 février 1923.

radicaux réticents¹⁵⁸.

Ces soupçons français vont se transformer en certitudes pour beaucoup au moment de la crise polono-lituanienne de septembre-octobre 1920, pendant laquelle l'attitude ambiguë de la Lituanie va définitivement asseoir sa réputation de pays germanophile. Suite à l'attaque polonaise sur Vilna, la mission militaire française en Lituanie puis les représentants français donnent des informations contradictoires qui font état de la présence de soldats et d'instructeurs allemands dans les rangs lituaniens tout comme de la fourniture de matériel. Les Polonais corroborent ces nouvelles. La presse française de droite parle alors très vite de la reformation d'une armée allemande en Lituanie, des relations « intimes » existant entre l'Allemagne et la Lituanie, des Allemands naturalisés Lituaniens et engagés dans l'armée lituanienne. Quant aux attaques lituaniennes sur les troupes polonaises (notamment en septembre), Maurice Geneste dans l'*Avenir* parle de méthodes allemandes, c'est-à-dire d'attaques par surprise sans déclaration de guerre¹⁵⁹. Même si des recherches plus détaillées seraient nécessaires dans les archives militaires allemandes, les documents diplomatiques allemands montrent cependant qu'on est très loin de la coopération intime germano-lituanienne. Si des volontaires ont passé la frontière et ont offert leurs services, la plupart sont renvoyés par les Lituaniens immédiatement ou après quelques semaines d'hésitations. Le gouvernement allemand, tout en voulant éviter de cautionner la politique polonaise et de montrer son impuissance (elle refuse de se déclarer neutre), se montre très soucieux de ne pas provoquer un conflit germano-polonais. Il ne désire pas retomber justement dans les embarras de la période des corps francs : il déclare donc son opposition aux passages d'Allemands en Lituanie. Mais il ne semble être en mesure d'empêcher l'enrôlement d'anciens militaires allemands dans l'armée lituanienne, ce qui continue de provoquer l'inquiétude française¹⁶⁰.

Mais en France, à l'exception des journaux socialistes et radicaux, la quasi-totalité de l'opinion voit dans la Lituanie, en 1921, un paravent derrière lequel se cache le militarisme allemand, celui d'Hindenburg et de Ludendorff. Il aurait réussi à maintenir une indépendance lituanienne complète et disposerait d'un allié docile qui lui permettrait de faire pression sur la Pologne et de prolonger la Prusse Orientale vers la Russie. Pour beaucoup, il s'agit ni plus ni

158 PASZTOR (M.), « Propagande, presse et politique étrangère. La propagande polonaise et la presse française dans les années 1924-1936 », *Revue d'histoire diplomatique*, 1996/2, p. 124 sq et « Un lobby en voie d'affaiblissement. L'activité du groupe franco-polonais à l'assemblée nationale (1921-1936) », *Revue d'histoire diplomatique*, 2000/1, p. 53.

159 AMAEF, Lituanie, 6 (20 octobre 1920 sq.), 7 (8 octobre 1921), 17 (29 octobre 1920 sq.), 65A (24 mai 1921) ; « L'intervention franco-britannique », *Éclair*, 21 octobre 1920 ; GENESTE (M.), « *Un nouvel acte...* » .*op. cit.*, *Avenir*, 6 septembre 1920.

160 SHAT, 7N 2614 (6 juin 1924).

moins de la politique dite de Brest-Litovsk¹⁶¹. Or, là encore, la politique allemande se révèle tout sauf disposée à apporter un soutien inconditionnel à la Lituanie et à se rendre dépendante des problèmes de cette dernière. L'armée allemande se montre donc réticente à conclure des accords militaires, comme à l'automne 1923. Pour elle, il convient au plus de ménager la Lituanie. Le gouvernement allemand accepte donc d'ouvrir des négociations et signer des traités de commerce ou des conventions réglementant les relations entre les deux pays dans le dessein d'éviter de donner aux Litvaniens l'impression d'un désintérêt allemand et de les faire basculer vers la Pologne. D'autre part, la politique lituanienne hésitant entre Pologne, Allemagne et Russie ne peut qu'engager l'Allemagne à être prudente. Dès lors le ministre allemand en Lituanie se met de son côté à soupçonner la propagande française de vouloir à son tour manipuler les Litvaniens. Quand le *Temps* fait du traité de commerce et du traité d'État germano-litvaniens de juin 1921 le signe d'une colonisation de la Lituanie et le décrit comme l'inspirateur de la politique du gouvernement lituanien, le diplomate allemand y voit une manœuvre pour effrayer les Litvaniens et les inciter à recentrer leur position. Or aux réticences allemandes va s'ajouter très rapidement le problème de Memel qui va empoisonner les relations germano-litvaniennes et complexifier la situation¹⁶².

2. Quel avenir pour Memel ?

On a vu dans le chapitre précédent combien la question de Memel avait été un révélateur de la faiblesse militaire française. Or il faut s'attarder quelque peu sur les problèmes liés à l'avenir de ce territoire pour comprendre également les difficultés de la politique française vis-à-vis de l'Allemagne et de la Lituanie.

Au Traité de Versailles (article 99), l'Allemagne a renoncé, au profit des principales Puissances alliées et associées, à un territoire situé entre sa frontière de 1914 avec la Russie, la Baltique et le Niémen (en allemand Memel, en lituanien Nemunas) (Cf. Annexe A, cartes 4 et 7). Ce territoire de 2 400 kilomètres carrés s'articule autour de la ville du même nom (en lituanien Klaipėda), port situé près du débouché du fleuve et qui compte environ 140 000 habitants. Il comprend une minorité germanique habitant majoritairement en ville et une population

161 AMAEF, Lituanie, 20 (5 avril 1921), 21 (2 juin 1921) ; « Nouvelles de l'Étranger. États Baltes. Les traités germano-litvaniens » et « Lettre de Pologne. La question de Memel et l'Allemagne », *Temps*, 15 juin et 12 juillet 1923.

162 ADAP, A, VIII, 184 et 220.

lituanienne essentiellement rurale. Contrairement aux citoyens du nouvel État lituanien, les habitants de Memel sont en majorité protestants et ont subi grandement l'influence de la culture germanique. La position de cette population est complexe entre rejet de la politique de germanisation et hésitations à rejoindre un État aux destinées si incertaines et possédant un niveau socioculturel beaucoup moins élevé que le Reich allemand. Compte tenu de l'incertitude régnant sur le sort de la Lituanie, un détachement français et des fonctionnaires français sont enfin envoyés au début de 1920 pour gérer le territoire. Or les fonctionnaires français se trouvent très vite pris dans une contradiction : comment assurer la dégermanisation du territoire alors que toutes les élites sont germaniques ? Comment faire face aux attaques de la propagande lituanienne en France qui, habituellement, dénonce cette politique attentiste des fonctionnaires français ? Enfin comment déterminer le sort d'un territoire et le donner à un pays comme la Lituanie qui se défend d'être germanophile, mais dont la politique semble si douteuse à beaucoup de Français.

Très vite, le général Odry, dirigeant les troupes alliées (des chasseurs alpins français) et le préfet Petisne, qui devient Haut-Commissaire du territoire, se rendent compte des difficultés de leur tâche. Il faut certes dégermaniser progressivement le territoire et favoriser dans une certaine mesure, le lituanisme comme le demande le gouvernement de Kowno. Mais comment faire, vu la situation du territoire ? Si on établit une ligne douanière avec l'Allemagne, le territoire est condamné à la ruine. Tout lui vient en effet d'Allemagne, en particulier le charbon et les produits manufacturés. La Lituanie dévastée ne peut guère alors lui offrir que du bois ou du lin. D'autre part, la situation sanitaire et politique de la Lituanie renforce les appréhensions pour abolir tout contrôle entre Memel et le territoire lituanien. Le gouvernement lituanien d'autre part s'impatientant cherche à exercer une pression économique en détournant partiellement ses exportations vers les ports lettons.

Il est impossible de remplacer les fonctionnaires allemands par des Lituaniens sauf pour les petits emplois, vu le manque d'élites lituaniennes, l'inexpérience de celles-ci en matière administrative et la difficulté de faire venir des fonctionnaires de « Grande Lituanie » (pour les Lituaniens le territoire appartient à la Lituanie dite « Mineure »). Petisne tente au contraire de retenir les fonctionnaires allemands en obtenant que ceux-ci conservent leur statut et soient considérés en congé (le gouvernement allemand favorise cette manœuvre qui lui permet de conserver son influence). Il obtient même l'autorisation pour pallier les départs d'en recruter en Allemagne. Comment de plus couper les liens entre les administrations du territoire (par exemple les tribunaux ou les Chemins de Fer) et l'Empire allemand et à quelles instances les rattacher ?

On parvint pour les tribunaux à trouver une solution en les rattachant provisoirement aux tribunaux supérieurs institués à Dantzig. Enfin, la diffusion de l'enseignement en lituanien se heurte là encore au manque d'instituteurs lituaniens qualifiés, aux réticences de leurs collègues allemands, au manque de manuels tout comme aux hésitations de la population lituanienne locale. Celle-ci aimerait voir l'enseignement de l'allemand continuer car la maîtrise de celui-ci est toujours considérée comme un moyen d'ascension sociale et permet d'aller travailler en Allemagne si nécessaire¹⁶³.

Certes l'administration française, en détruisant les liens de subordination existant avec l'Empire et en remplaçant les fonctionnaires les plus importants, favorise une autonomie partielle, mais on est très loin de la lituanisation espérée par le gouvernement de Kowno et les nationalistes lituaniens du territoire qui restent très minoritaires face à la minorité allemande et au reste de la population lituanienne attentiste.

Mais à Paris, en particulier à partir de 1922, la propagande lituanienne commence une campagne active en faveur de ses aspirations à Memel. Galvanauskas, le nouveau président du conseil lituanien, tente un rapprochement avec la France, en partie à cause des difficultés qui émaillent les relations avec l'Allemagne (dommages de guerre et surtout création d'une monnaie lituanienne se détachant du mark)¹⁶⁴. Dès lors, l'action de la propagande lituanienne qui recourt aux services d'Etchegoyen se fait plus intensive et semble devenir de moins en moins difficile. La Légation de Lituanie peut noter, dans un rapport de mai 1923, que le public français a fini par comprendre certains aspects de la politique lituanienne. Dans le contexte de Rapallo, les rédacteurs français accueilleraient avec une facilité de plus en plus grande les articles lituaniens. Même les milieux français les plus proches des députés polonais, comme le député Henri Lorin, doivent abandonner leur thèse d'une nation allemande et reconnaître qu'il existe des Lituaniens francophiles mais selon eux, ils seraient peu nombreux et serviraient de paravent¹⁶⁵. Il est caractéristique que quand l'insurrection lituanienne va commencer en 1923 et que le gouvernement lituanien invoque, pour justifier le prétendu soulèvement de la population locale, les agissements pangermanistes, une partie de la presse française hésite un court moment à prendre parti et se demande, comme Bainville, si les Lituaniens sont nos amis ou nos ennemis¹⁶⁶ ?

Or, en mettant justement l'accent sur la politique de Petisne, en allant dire que la

163 AMAEF, Memel, 1 et 2, passim.

164 AMAEF, Lituanie, 8 (23 oct, 21 nov, 23 décembre 1922) et 72 (22 mars 1922).

165 AMAEF, Memel, 4, 17 octobre 1922, LCVA, F383/7, 377 (13 mai 1923), LASKINE (E.), « L'affaire de Memel », *République française*, 14 janvier 1923.

166 BAINVILLE (J.), « A Essen et à Memel », *Action Française*, 17 janvier 1923.

germanisation serait presque aussi intense sous son administration que sous le « Kaiser » et en invoquant les liens privilégiés entre Petisne et les élites memeloises, la propagande lituanienne jette le doute dans l'esprit des dirigeants français. Même si Petisne se défend contre des « *accusations jugées mensongères* », invoque son impartialité, notamment dans la question des permis de séjour et de l'instruction religieuse, cette agitation favorise la décision des dirigeants français de statuer définitivement sur la question de Memel¹⁶⁷.

Trouver une solution satisfaisante pour le statut du territoire de Memel va se révéler particulièrement ardu. Dès les origines, la question ne semble pas avoir été envisagée avec la précision voulue. On possède peu de documents précis sur les débats au cours de la Conférence de la Paix à propos des débouchés du Niémen. Il semble que la pression des propagandes lituanienes et polonaises ait incité les commissions chargées de tracer les frontières de l'Allemagne d'exclure du Reich ce territoire allemand. Aux questions de la délégation allemande, Clemenceau répond le 16 juin que ce territoire doit revenir à la Lituanie parce qu'il a toujours été lituanien et constitue le seul débouché de la Lituanie sur la mer¹⁶⁸. Il ne précise cependant pas ce qu'il entend par Lituanie dont les frontières sont plus que mouvantes. S'agit-il de la république lituanienne ou comme l'affirme les Polonais de la Lituanie historique (le grand-duché lituanien) dont une grande partie est contrôlée alors par la Pologne ?

La délégation lituanienne qui présente ses thèses en novembre 1922 à la commission d'études de la Conférence des Ambassadeurs s'appuie sur la géographie politique et sur l'idée que Memel est le débouché naturel de la Lituanie sur la mer. Port allemand secondaire, entravé par la guerre douanière germano-russe, il devrait alors sous domination éventuelle connaître un développement rapide et des journaux français aussi divers que *l'Ère nouvelle* ou *la Victoire* jugent logique une décision éventuelle sur cette base¹⁶⁹.

Cependant, comme on l'a vu, la germanophilie supposée de la Lituanie freine grandement cette décision. Est-ce que le territoire ne jouerait pas, en ce cas, le rôle de trait d'union entre le Reich et la Lituanie ? Certes l'image de la Lituanie s'améliore partiellement en 1922 mais comme finalement la Wilhelmstrasse, le Quai d'Orsay, et en particulier Laroche, qui pilote le dossier memelois, sont tout aussi incertains sur les orientations futures de l'État lituanien. Dépendant économiquement et financièrement de l'Allemagne, le jeune État lituanien

167 AMAEF, Memel, 3 (9 juin) et 4 (1er juillet et 15 août 1922) et 13 (14 mai 1924).

168 EIDINTAS (A.), ZALYS (V.), SENN (A.E.), *Lithuania in European Politics. The years of the First Republic*, New York, 1998, p. 87.

169 AMAEF, Memel, 4 (21 novembre 1922), LEBAS (M.-P.), « Le petit... », *Ère nouvelle*, 29 janvier 1923, BIENAIME (G.), « Vite... et pas très bien », *Victoire*, 17 février 1923.

pourra-t-il continuer longtemps à rester indépendant ?

D'autre part le Quai d'Orsay, grâce aux confidences des dirigeants memelois à Petisne, a vu des discussions orageuses qui se déroulent à Berlin entre ceux-ci et les responsables allemands dès la fin de l'année 1921. Faute de pouvoir obtenir un plébiscite et voulant empêcher toute domination polonaise, ces derniers, comptant sur l'instabilité de la Lituanie, auraient vu dans un rattachement à la Lituanie, avec une large autonomie, la moins mauvaise des solutions. Or face à l'hostilité des Memelois et d'une grande partie de l'opinion allemande, ainsi qu'au rapprochement entre Petisne et les dirigeants memelois, la situation de la Wilhelmstrasse se révèle très vite fort délicate. Rathenau se décide alors à prôner un État libre sous la protection d'une puissance neutre et, si cela n'est pas possible, de demander au moins des garanties très strictes défendant l'autonomie du territoire contre toute manœuvre future polonaise. En dernier recours, et à condition que cela ne prélude pas à l'arrivée des Polonais, la Wilhelmstrasse préférerait encore une ville libre sous protection française qui aurait le mérite, du moins le croit-on, d'être plus facilement récupérable dans le futur. On renie officiellement toute idée de liens avec la Lituanie mais, sous peine de sanctions et de rupture du soutien financier aux Memelois, on cherche à les dissuader de prôner, ouvertement et d'emblée, un État libre sous protection française. Compte tenu de la faiblesse allemande, le gouvernement allemand refuse de s'engager dans toute action précise et se borne à des conseils plus ou moins précis aux Memelois¹⁷⁰.

De son côté, le gouvernement français est influencé également par les rapports de Petisne. Ce dernier précise qu'en cas de rattachement de Memel à la Lituanie, un soulèvement immédiat des Memelois et sans doute une action des corps francs basés en Prusse orientale auraient lieu. Le Colonel Blanchard, résidant à Königsberg pour la commission militaire interalliée de contrôle, redoute très vite qu'en 1923 Memel devienne une nouvelle Haute-Silésie incontrôlable et dangereuse¹⁷¹.

De ce fait Petisne se montre très vite favorable à une solution faisant de Memel une ville libre, une unité autonome. Il reçoit sans défaveur les nombreuses pétitions d'organisations memeloises, arguant de l'incompatibilité existant entre Memel et la Lituanie (peur de la population de la domination lituanienne, de la désorganisation de la vie administrative (peur de la concussion), des lourdes impositions lituaniennes et, inversement, de l'incapacité lituanienne à financer le développement du territoire, du service militaire...). La présence française apparaît finalement à beaucoup de Memelois plus qu'un pis-aller, assurant un certain pouvoir aux autorités locales, la préservant du désordre politique ou économique régnant dans les pays

170 ADAP, A, V (192, 212, 273, 294) et VI (203, 220, 233).

171 AMAEF, Memel, 2 (24 et 30 juin 1921), 4 (6 novembre 1922), 5 (13 janvier 1923).

voisins et lui permettant finalement de connaître une certaine prospérité¹⁷². Pour le gouvernement lituanien et les journaux français qui répètent ses idées (le *Radical* par exemple), ce « flirt » des Allemands de Memel avec Petisne est en fait illusoire. Les Litvaniens sont en effet convaincus que le territoire, incapable de subsister, retombera tôt ou tard dans l'orbite allemande. Le Quai d'Orsay n'est pas loin de partager cette opinion, en voulant éviter à tout prix de renouveler « l'erreur de Dantzig » et l'érection d'une entité qui reste finalement sous dépendance allemande. L'idée d'un contrôle de la SDN est même appréhendée par Laroche qui redoute qu'une Allemagne, futur membre de la SDN, n'empêche à tout jamais le rattachement du territoire à une Lituanie, alliée à la Pologne et ne réussisse même à obtenir le retour du territoire¹⁷³.

La perplexité française est grande. La situation à la fin de l'année 1922 paraît bloquée. On semble finalement s'orienter vers une sorte de statu quo, une prolongation plus ou moins officialisée du régime existant pour dix ou quinze ans en attendant finalement que tout se décante. Le fait que la position française favorise une certaine pénétration économique française (monopole de l'ambre, exploitation des lignes transportant les émigrés vers les Amériques) renforce cette tendance. Mais l'affaire de Memel contribue grandement à généraliser dans la presse française l'idée que rien « *n'est plus obscur ou incertain* » (*Le Figaro*) que la situation en Baltique orientale ou qu'il est décidément bien « malaisé » de percer le jeu des « *pêcheurs en eaux troubles* » (*Journal*) qui agissent¹⁷⁴. Lorsque le 10 janvier 1923, au moment de l'affaire de la Ruhr, des insurgés, contrôlés en sous-main par le gouvernement lituanien, envahissent le territoire et que le gouvernement allemand et les populations memeloises ne réagissent pas, une partie de la presse (en majorité à droite) invoque immédiatement une diversion et une machination germano-lituanienne¹⁷⁵.

La presse allemande, surtout celle de la Prusse orientale, invoque, au grand dam de leurs homologues français, une collusion ou au moins une certaine complicité franco-lituanienne qui expliquerait la faible résistance française et la rapide reddition des maigres unités françaises. Or il n'est pas inutile de dire que, du moins en apparence, le gouvernement français comme le gouvernement allemand sont tout autant surpris l'un que l'autre par le cours des événements. Des recherches plus précises seraient encore à effectuer mais il semblerait que certains cercles

172 AMAEF, Memel, 2, 26 juillet et 28 novembre 1921.

173 *Ibid.*, 2, 27 juin 1921 et 4, 1er décembre 1922.

174 BIDOUE (H.), « L'affaire de Memel », *Figaro*, 17 janvier 1923 ; SAINT-BRICE, « Dernière Heure. L'incident de Memel », *Journal*, 13 janvier 1923.

175 DEGOUY (Amiral), « Sur les rives de la Baltique, c'est l'Allemagne qui a machiné le coup de Memel », *Éclair*, 18 janvier 1923, « Bulletin du Jour », *Temps*, 17 janvier 1923, « L'attaque de Memel par les Lithuaniens. Le mouvement semble venir de la Prusse Orientale », *Dépêche*, 14 janvier 1923.

militaires allemands aient fourni des armes et que les Lituanais aient été convaincus, suite à des sondages effectués, que les Allemands resteraient passifs et ne s'opposeraient pas à une action lituanienne. Les diplomates allemands sont cependant très loin d'avoir mesuré l'ampleur de l'insurrection et ses véritables buts et craignent très vite les excès du nationalisme lituanien contre la minorité allemande¹⁷⁶.

La question est un premier exemple de la difficulté pour la France comme pour l'Allemagne de définir une politique baltique claire : chacun sait ce qu'il veut éviter, mais aucun n'ayant de potentiel suffisant ni de stratégie claire, vu la politique de balance lituanienne, les deux puissances sont quelque peu bloquées. C'est le petit stylet lituanien jeté dans la balance qui va débloquent la situation en janvier 1923 et provoquer de nouvelles négociations, qui se trouveront liées au problème des frontières polono-lituanien

3. L'Estonie et la Lettonie, deux redoutes antiallemandes ?

Contrairement à la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie ont surtout la particularité d'abriter des minorités allemandes puissantes dont la domination séculaire prend fin avec les indépendances baltes. De ce fait les petites républiques agraires, ayant vaincu le féodalisme, peuvent susciter beaucoup de sympathie. Mais l'émergence de la République de Weimar, ses atouts dans les domaines culturels et économiques peuvent lui permettre, à condition d'une politique habile, de revenir très rapidement au premier plan, d'où les interrogations françaises sur la solidité de la barrière balte.

La première chose qui frappe tout Français découvrant Riga c'est la multitude des bâtiments monumentaux attestant de l'emprise allemande passée. Pour Émile Paulin, l'envoyé du *Temps*, « tout évoque les sceptres abhorrés des intrus teutons sans scrupule et sans pitié ». Le ministre français en Lettonie Barret évoque en 1924, « l'allure belliqueuse » du château de Riga, « campé comme un bourg féodal sur les bords de la Duna »¹⁷⁷. En France, les premiers baltophiles français avaient axé leur propagande sur la dénonciation des méthodes des occupants allemands et surtout du « baron balte, dernier représentant d'un féodalisme attardé et (...)

176 SENN (A.E.), *The Great Powers, Lithuania and the Vilna question*, Leiden, 1966, p. 109 et EIDINTAS (A.), ZALYS (V.), SENN (A.E.), *Lithuania... op. cit.*, p. 92-3 ; ADAP, A, VII, 36, 75.

177 PAULIN (E.), « Lettre de Lettonie », *Le Temps*, 5 avril 1921 et AMAEF, Lettonie, 19, 20 novembre 1924.

pionnier historique du germanisme »¹⁷⁸. Ils deviennent donc des exemples de pays où est stigmatisée la barbarie de « *l'Allemagne éternelle* ». Il s'agit d'abord de montrer que les « barons baltes » sont de véritables Prussiens par leurs liens familiaux, leurs mentalités, leurs aspirations et que les pays du « *Baltikum* » ont toujours été considérés comme de vieilles terres de culture allemande. La description de tous les méfaits du « féodalisme allemand » (maîtres durs et impitoyables ne visant comme en Prusse qu'à l'extinction des autres nationalités) renvoie implicitement à toute la propagande française qui fut faite au cours de la guerre contre la barbarie de l'armée allemande. Comme le montre de Vienne, les Estoniens ont désormais mis à bas la « *citadelle* » où était entretenu « *soigneusement le culte des hobereaux prussiens* » et conservé « *jalousement l'esprit de la race qui a fourni, (...), le roi sergent, (...), Bismarck, (...) Ludendorff* »¹⁷⁹.

Mais il s'agit aussi et surtout d'opérer une relecture mythique du passé qui expliquerait la défection russe, brutale et traumatisante. Du fait de leurs responsabilités dans l'administration tsariste, les barons baltes auraient, par leur action, accéléré celle-ci. La presse de droite tait leur fidélité au tsar, avant et au début de la guerre, pour ne retenir que les efforts de certains pour créer un duché du *Baltikum*, sous dépendance allemande, et la coopération avec l'armée allemande puis les corps francs de von der Goltz. Au contraire à gauche, les barons baltes, en tant que gendarmes de l'ordre russe, ont soigneusement empêché toute modernisation du pays.

Dans cette optique, les réformes agraires sont considérées, non sans justesse, comme les clés de voûte des deux nouveaux États. Les lois d'expropriation ont été votées dès octobre 1919 en Estonie, en septembre 1920 en Lettonie : la quasi-totalité des grandes propriétés pour la plupart allemandes, sont prises en charge par l'État qui les scinde en lots distribués soit aux fermiers déjà présents soit à des colons. Cette abolition de privilèges dépassés permet le démembrement de grandes propriétés féodales et la création d'une classe de paysans petits propriétaires et patriotes¹⁸⁰. De même, le développement du système coopératif et des caisses rurales d'épargne (dont on note justement qu'elles existaient dès avant la guerre) est vu par le *Temps* comme un moyen de se détourner des prêts usuraires que pourraient leur concéder les nobles et les banques agraires qu'ils contrôlent. Refuser de telles lois reviendrait donc, pour Jaunez, le représentant français en Estonie après 1926, à détruire la stabilité du pays acquis à

178 TERQUEM (E.), *L'Esthonie et les Esthoniens*, Paris, 1920, p. 13 et DOUMERGUE (E.), *Une petite nationalité en souffrance*, Paris, 1917, passim.

179 AMAEF, Estonie, 5, 17 février 1925.

180 AMAEF, Lettonie, 6 (23 janvier 1923) et 18 (10 mars 1923) et REBOUL (Lieutenant-Colonel), « Lettre de Lettonie : la Lettonie et le bolchevisme », *Temps*, 23 juillet 1921.

l'Entente¹⁸¹. Et dès Rapallo, Gilbert parle de ces barons ruinés qui entrevoient la fin de la « *comédie des races inférieures* ». Il est évident, pour les diplomates comme les journalistes visitant le pays, que ceux-ci restent les agents actifs du pangermanisme et ne pensent qu'à profiter de la moindre occasion pour déstabiliser les nouveaux États¹⁸².

L'image du paysan estonien et letton est donc positive. On peut y voir en fait des renvois plus ou moins inconscients aux événements révolutionnaires français. La lutte du « Tiers État » pour l'abolition des privilèges, la destruction des « bastilles féodales », la prise du pouvoir par une bourgeoisie de constitution récente, l'assimilation de la minorité dirigeante à l'ennemi prussien, qui avait voulu mettre à bas la Révolution naissante, renvoient à un passé quelque peu idéalisé. L'idéal de la France, répandant les Lumières partout dans le monde, tutrice de jeunes « Républiques sœurs » est donc conforté. Mais la situation balte semble aussi s'accorder avec l'image de la société idéale qu'a une grande partie des responsables politiques : celle d'une démocratie de petits paysans autonomes et patriotes (ce dernier aspect a été renforcé par l'évaluation positive faite du rôle des paysans français au cours du conflit). La lutte des « Petits » contre le « Château », des républicains à la campagne contre l'influence subsistante de l'aristocratie ont été et restent les thèmes favoris d'une certaine France radicale et centriste, comme le montrent les articles de Aulard dans *l'Ère nouvelle* ou de Hauser dans *l'Information*. Ces idées sont quelque peu tempérées au sein d'un personnel diplomatique peut-être plus conservateur, mais sont utilisées pour asseoir l'influence française¹⁸³.

Cette situation, qui peut sembler idéale aux premiers observateurs français, s'estompe rapidement et les Français sur place doivent bien constater que la politique allemande évolue rapidement de façon réaliste en prenant en compte le nouvel état de fait. L'image d'une Allemagne militariste et dominatrice pouvant s'estomper, la culture allemande garde de forts atouts dans ces pays.

Les relations entre le gouvernement letton et l'Allemagne restent tendues, du fait de la défense des intérêts des ressortissants allemands, lésés par la réforme agraire, et des problèmes des dommages de guerre demandés par la Lettonie. Le gouvernement allemand argue au contraire que les constructions (par exemple les chemins de fer) faites par l'armée allemande compensent les destructions opérées : c'est le principe « *plus minus null* ». Les dirigeants

181 AMAEF, Estonie, 26 (rapport du 30 avril 1927 faisant l'historique de la question).

182 AMAEF Russie, 694, 6 octobre 1923 et Estonie, 4, 15 avril 1922.

183 AULARD (A.), « France et Lettonie », *Ère nouvelle*, 17 juillet 1920 et HAUSER (H.), « Sur les bords de la Baltique », « Les Baltes et les États baltiques », *Information*, 17 et 26 novembre 1922.

allemands ont plus d'espoir en l'Estonie qui n'a connu qu'une brève occupation allemande et où la minorité germanique est moins puissante. Or pour recommencer sa pénétration économique, et donc renforcer son influence politique, le but de la diplomatie allemande est de renouer de bonnes relations avec les « *Randstaaten* » baltes¹⁸⁴.

Dans les deux cas, la diplomatie allemande est bien décidée à ne pas s'appuyer sur les franges les plus revendicatives des minorités germaniques. Ces dernières, comme le montre le Secrétaire d'État Maltzan, en juillet 1923, au nouveau représentant allemand en Estonie, sont certes très accueillantes mais ne lui servent à rien. Elles ne pensent qu'à l'utiliser pour leurs buts propres et ne font que renforcer la germanophobie existante et favoriser la propagande française¹⁸⁵. Il faut donc jouer, selon lui, sur les populations locales et en particulier sur les socialistes, les plus hostiles à la Pologne (et non l'extrême droite conservatrice, la plus modérée pour les réformes agraires mais très nationaliste). Si les Légations allemandes doivent agir avec des Germano-Baltes, ce sera avec les plus modérés d'entre eux qui travaillent à la survie de la culture allemande en Baltique tout en reconnaissent les nouveaux États (que ce soit par réalisme ou par engagement sincère). Ce sont essentiellement des commerçants, professions libérales, universitaires qui ont conservé leurs positions sociales et qui vont prendre la direction des communautés germaniques. Pour le *Temps*, si certains membres de la minorité allemande « *seraient, dit-on, disposés, dans une certaine mesure, à identifier tout au moins provisoirement leurs intérêts à ceux de la Lettonie indépendante* », c'est pour pouvoir briser la coalition nationale et monnayer leur soutien à un futur gouvernement après les élections générales de 1922 (révision des lois agraires, maintien de leur suprématie culturelle)¹⁸⁶.

Cette phrase ampoulée témoigne des réticences françaises à briser ce mythe d'une communauté allemande qui, irrémédiablement hostile, ne cesse de comploter contre les nouveaux États et des inquiétudes de la France devant la renaissance de l'influence allemande dans les pays baltes.

Les diplomates français s'inquiètent surtout de l'aura de la culture allemande qui résiste malgré les vicissitudes de l'Histoire. Les journaux allemands, comme le *Rigasche Rundschau* ou le *Revaler Bote* sont réputés pour leur qualité et ont un lectorat allant bien au-delà de la minorité allemande (voire même dans l'Europe entière pour le *Rigasche Rundschau*). Or ces journaux exploitent et grossissent les difficultés françaises. Ils dénigrent systématiquement le traité de

184 HIDDEN (J.), *The Baltic States and Weimar Ostpolitik*, Cambridge, 1987, p. 39 sq.

185 ADAP, A, V (49), VII (142), VIII (60). Pour les Relations bilatérales : ADAP, V, 160, 244, VI, 18, 19, 126, VII, 103.

186 « Lettre de Lettonie. La campagne électorale de la minorité allemande » (signé R.L.), *Le Temps*, 29 janvier 1922.

Versailles et la politique française militariste et impérialiste, notamment au moment de la crise de la Ruhr¹⁸⁷.

Dans les universités, faute de relève nationale suffisante, un nombre important d'enseignements allemands restent en place et la proportion d'étudiants germaniques reste bien supérieure à la place réelle de la minorité au sein des populations nationales. En 1923, de Vienne peut constater avec inquiétude le réel succès du boycott des cours à l'université de Dorpat (Tartu en estonien) et le refus du corps professoral de fêter Pasteur¹⁸⁸.

De plus, la quasi-totalité des élites baltes maîtrise l'allemand et l'accès à la culture et à la science mondiale se fait largement encore par le biais des livres et revues allemands formant l'essentiel des collections des bibliothèques et des stocks des librairies, allemandes ou non. Les écoles supérieures allemandes et les universités bien proches de Königsberg, Berlin ou Dresde ont toujours la réputation d'être les meilleures, surtout dans les domaines commerciaux et scientifiques, et les mieux dotées. Les institutions germano-baltes profitent également du soutien financier des organisations allemandes, spécialisées dans la défense du germanisme à l'étranger, tel le *Verein für das Deutschtum im Ausland*¹⁸⁹.

Le français étant peu connu, ou l'apanage des anciennes classes dirigeantes – les livres et journaux français restant chers et rares –, et que les langues utiles pour le commerce sont l'anglais et l'allemand, de Vienne peut craindre que le français soit « *plutôt un accessoire de théâtre qu'une réalité* ». Les Estoniens ne connaîtraient selon lui « *réellement que l'Allemagne* » et ne verraient « *en somme que par l'Allemagne la civilisation occidentale* »¹⁹⁰.

Face à ce retour en force de l'allemand, on a vu que la France dispose de peu de moyens mais elle peut s'appuyer sur une francophilie largement diffusée dans les élites et même dans les masses malgré l'ignorance et le peu de liens avec la France. En tant que vainqueur de l'Allemagne, de clé de voûte du système qui a permis les indépendances baltes, la France, malgré le peu d'aide qu'elle peut apporter et ses hésitations, peut apparaître comme un allié potentiel. Plus que les Estoniens, les Lettons ont été victimes des dévastations allemandes. Ils font donc plus facilement le parallèle quand la presse, ou une exposition, leur parle de la France du Nord dévastée et se montrent nettement plus compréhensifs au moment de la Ruhr. D'autre

187 SHAT 7N 2777, rapport 1922, AMAEF, SDN, 459, 24 septembre 1922, Russie, 706 (12 août 1925), Lettonie, 25 (6 juin 1923).

188 AMAEF, Estonie, 21, 21 mars 1923.

189 AMAEF Russie, 706, 12 juillet 1921 et Lettonie, 25, 12 mars 1924. FARAUT (L.), « La Finlande... », *op. cit.*, *Le Parlement et l'Opinion*, août 1921, HIDEN (J.), *The Baltic...*, *op. cit.*, p. 53.

190 AMAEF, Estonie, 21, 15 septembre 1923.

part le souvenir de l'aide de la flotte française, à l'automne 1919, est pieusement conservé¹⁹¹. Il n'est donc pas étonnant que l'accueil réservé au député français Géo-Gérald à l'automne 1921 soit fort sympathique¹⁹². Mais en général le prestige de la France victorieuse renforce chez les élites des deux peuples le rayonnement traditionnel de la culture française qui s'est amorcé, avant la guerre, par la traduction des grands écrivains et le rôle des arts français¹⁹³. Il existe un certain désir de prendre comme modèle une société française, décrite par le président letton Tchakste comme un pays démocratique dont le fondement est la classe paysanne à laquelle la possession de la terre avait donné le goût du travail, de l'instruction et de l'économie. En démontrant également sa francophilie, on peut espérer donner des gages prouvant l'occidentalité des nouveaux États et leur désir de suivre les idéaux français. Les célébrations de Napoléon en 1921, de Molière en 1922 et de Pasteur en 1923 sont de véritables succès et un accueil enthousiaste est fait au musicien Vincent d'Indy et aux professeurs Hauser et Meillet¹⁹⁴.

C'est ce sentiment général qui permet aux œuvres françaises bien chétives de survivre malgré la pénurie absolue de finances et le soutien limité des services français. Les administrations (ministère des Affaires étrangères, municipalités, universités) fournissent locaux et soutien et, malgré les conditions d'accueil, les nouvelles élites envoient leurs enfants dans les Lycées français de Riga et Reval (Tallinn) et fréquentent les Instituts français de Riga et de Dorpat (Tartu). Grâce à l'aide de l'association France-Estonie, du comité franco-letton et de quelques subventions du Quai d'Orsay, on envisage de créer des sections de lycées lettons dans le Nord de la France. D'importants dons de livres venant d'universités françaises sont également consentis à ces institutions comme aux nouvelles universités de Riga et de Tartu¹⁹⁵.

Mais, comme le montrent les représentants français, la culture française ne pourra vivre éternellement sur le crédit de sa victoire et faire face, avec des moyens dérisoires, au travail de sape allemand. Au-delà du problème des finances, ce sont la capacité de l'administration française à engager un effort certain dans des pays à l'avenir incertain et à croire aux chances françaises de contester la puissance culturelle germanique qui sont en jeu. Le secteur économique en est un exemple encore plus frappant.

191 AMAEF, Lettonie, 3 (21 octobre 1920), 5 (9 juin 1922) et 6 (26 février 1923), Protocole, A/71, d2., Grosvalds (discours lors de la remise des lettres de créances (novembre 1921)).

192 Archives de l'Assemblée nationale, CAE (séance du 1er décembre 1921).

193 GROSVALDS (O.), « Discours », *Bulletin letton*, 19 août 1920.

194 AMAEF Lettonie, 26 (9 décembre 1922, 4 juin et 13 novembre 1923), SOFE, 52 (Pasteur (5 septembre 1922, 17 mars 1923) et C-Administrative, Instruction Publique, 475 et 481 (passim).

195 AMAEF, Lettonie, 26 (29 mai 1922), Estonie, 22 (21 mars 1922) et 42 (17 juillet 1922), LVVA, F2575/7, 804 (passim), 1945, Allocution de Montfort du 18 novembre 1936, HAUSER (H.), « Notre langue... », *op. cit.*, *Information*, 6 décembre 1922. AN, AJ 16, 6998, 2, mai 1922. AD Isère, 21T 80, 24 mai 1922.

Les rapports diplomatiques des attachés militaires comme des consuls décrivent, non sans un certain fatalisme, le retour à une prépondérance économique allemande presque naturelle. Dès 1921, les espérances des commerçants occidentaux de profiter des indépendances baltes pour prendre la place des Allemands s'estompent face à l'évidence.

En 1922, les importations allemandes représentent déjà respectivement 55 et 43% des importations étrangères en Estonie et en Lettonie et, en 1923, 51 et 45%. Cela constitue un retour très rapide à la situation d'avant-guerre où, au début du siècle entre 30 et 40% des importations dans le port de Riga viennent d'Allemagne. Compte tenu des retards pris dans les négociations commerciales germano-baltes et de l'effondrement de la monnaie allemande, les exportations estoniennes et lettonnes vers l'Allemagne sont plus modestes et représentent dans les deux cas 13% du total en 1922. Le marché allemand est cependant une destination privilégiée pour les produits agricoles baltes. Il faut noter, en ce qui concerne la Lituanie, que le commerce allemand a une situation de quasi-monopole : 70 à 80% des importations lituaniennes viennent d'Allemagne au début des années vingt. En 1923, 43 % des exportations lituaniennes se dirigent vers le Reich (Cf. Tableaux, Annexes E.5 et E.6)

L'agent commercial en Estonie Tournier, comme le consul à Riga Binet, souligne la proximité, les liens existant entre Germano-Baltes et les commerçants allemands (à partir de la Prusse orientale) et surtout la grande souplesse de ces derniers. Ils sillonnent le pays, possèdent un dense réseau de représentants commerciaux, des stocks dans les capitales baltes et peuvent répondre au plus vite, grâce à des communications rapides et fréquentes avec Königsberg ou Stettin, à toute demande. La présence allemande, imposante aux Foires de Riga et de Reval, fait le reste. De ce fait, en prenant en compte l'avance technique allemande dans certaines branches, les prix allemands restent quasiment imbattables. De plus, du fait de relations anciennes et déjà largement consacrées, avant la guerre, par une politique active d'investissements, les firmes et banques allemandes (contrôlant souvent une partie des banques locales) consentent beaucoup plus facilement de longs et larges crédits aux commerçants germaniques et juifs qui ont l'habitude depuis toujours de s'approvisionner en Allemagne. Enfin, la dépréciation continuelle du mark allemand renforce encore plus la position allemande. Du fait de la fermeture de la Russie et de la crise conséquente des industries locales, les nouveaux États dépendent beaucoup du charbon, des machines et de tous les produits manufacturés allemands¹⁹⁶.

196 AMAEF, Estonie, 5, 29 juillet 1923, Lettonie, 34 (12 octobre et 21 décembre 21) et Lituanie, 72 (7 septembre 1921) et RC, C-Estonie, 19, passim et 20 (9 janvier 23) et la série d'articles déjà cités de Raoul MONMARSON dans la *Libre-Parole*, 26 avril, 17 mai et 10 juin 1921 ; FARAUT (L.), « La Finlande... », *op. cit.*, *Le Parlement et l'Opinion*, août 1921 ; HIDDEN (J.), *The Baltic... op. cit.*, p. 67 sq.

L'impuissance commerciale française semble criante face à l'organisation allemande. L'inspecteur français des Wagons-Lits, de retour de Riga, montre dans son rapport que face aux réalités commerciales, du fait de leurs situations économiques fragiles, Lettons comme Estoniens doivent prendre en compte le poids commercial allemand et il n'est pas « *étonnant que la germanophobie des Baltes disparaisse petit à petit* ». De Martel, ministre à Riga, peut parler des Lettons qui risquent non de redevenir des serfs mais des clients dépendants¹⁹⁷. L'Allemagne de Weimar fera de l'arme commerciale son premier atout pour pousser son action dans les différents bilatéraux existants et, surtout, pour empêcher toute politique extérieure trop contraire à ses intérêts¹⁹⁸. La propagande polonaise, en grossissant le trait et en parlant de mainmise allemande sur l'économie lettonne à l'été 21, est certes démentie par les représentants français sur place, mais contribue à alarmer un peu plus une partie de l'opinion¹⁹⁹.

L'image des nouveaux États baltes devient ainsi plus négative : de Vienne ne veut « *pas pousser au noir* », mais décrit une Estonie où la technique allemande est à chaque carrefour, où les navires emplissent les ports et les commerces de produits allemands, où les livres, les banques, la T.S.F. allemandes sont omniprésents²⁰⁰. Si on pousse le raisonnement, les Estoniens deviendraient des ennemis ou au moins des gens dont il faut se méfier. Comme le montre l'attaché militaire dans son rapport annuel, l'image de l'Allemagne impériale s'estompe face à celle positive du partenaire économique et de l'Allemagne libérale que les Baltes jugent en pleine évolution. Désormais les luttes passées de 1919 sont interprétées par beaucoup de ces derniers comme la destruction d'un ordre féodal et non plus comme la fin de la « citadelle » allemande de la Baltique : après l'acceptation allemande de la nouvelle situation, il n'y aurait plus obstacle à des relations pacifiques entre les trois pays et l'on envisage surtout en Estonie de rééquilibrer les relations.

Au total on peut donc constater que le rapport au germanisme a joué un rôle incontestable dans la stigmatisation de la Lituanie par la France et dans la formation d'une vision française relativement positive de l'Estonie et la Lettonie. Cela contribue à renforcer la volonté française d'intégrer ces deux États à la « barrière de l'Est » contre l'influence allemande. La germanophilie de la Lituanie brouillera son image définitivement et contribuera à l'isoler du groupe baltique. Malgré ses efforts, elle reste un pays douteux, manipulable à merci par l'ennemi

197 AMAEF, Lettonie, 39, 1er janvier 1922 et RC, B-Foires, 49, 28 septembre 1921.

198 ADAP, A, V (49, 85,244) et VI (125, 126).

199 AMAEF, Lettonie, 4 (25 juillet 1921) et Russie, 694, 22 octobre 1923.

200 AMAEF, Estonie, 21, 15 septembre 1923.

allemand à des fins inavouables. Mais les attitudes estonienne et lettonne face à l'Allemagne évoluant, l'image des Baltes se brouille : s'agit-il d'États que l'on doit assister face à la « nouvelle offensive allemande » ? Car comme l'affirme dans le *Temps*, à la fin de son article, le colonel Reboul – en bon adepte de Clausewitz – l'Allemagne « *a simplement changé de tactique. Elle poursuit son but par des moyens pacifiques* » qui sont ceux de l'économie et de la culture²⁰¹.

De ce fait, certains Français se demandent si le rapprochement relativement rapide avec les Allemands ne révélerait-t-il pas la nature profonde de peuples, en fait à la mentalité germanique, en voie de satellisation par rapport à la République de Weimar ? Dans une lettre très intéressante à Herriot, Barret (le représentant français en Lettonie en 1925) déplore l'habileté passée du représentant allemand, se réjouit de son rappel et en vient à espérer la venue d'un nouveau représentant qui reprendra l'ancienne politique allemande. Pour lui, toute résistance ou agitation allemande ne fera que réveiller la méfiance et la « *nécessaire* » vigilance lettonnes, si « *désirables pour nous* ». Cela trahit là encore le problème de la position française prise entre le besoin de contrer le germanisme, le sentiment de faiblesse tant des représentants sur place que des baltophiles et le manque d'intérêt actif du reste de l'opinion, du fait du peu de compte qu'on pourrait espérer des Baltes à l'avenir.

B. Un Premier rideau efficace contre la poussée bolchevique ?

De par leur situation comme leur histoire, les pays baltes restent très exposés aux menaces soviétiques de remise en cause de leur indépendance. C'est après avoir repoussé les attaques des armées bolcheviques qu'ils ont conquis définitivement leur indépendance. En signant les premiers des traités avec le pouvoir soviétique, ils ont assuré au moins provisoirement leur existence. Petits États fragiles, les États baltes sont donc, pour l'opinion française, des exemples-types des risques et des menaces que peuvent encourir les États se hasardant à frayer avec un État maniant pressions externes et internes. Là encore le flou de la situation et le manque de connaissances génèrent des interrogations. Pour les communistes, ils sont sans conteste des

201 REBOUL (Lieutenant-colonel), "Lettre de Lettonie. La Lettonie et l'Allemagne", *Le Temps*, 2 août 1921.

pions aux mains des puissances dites impérialistes. A droite, face aux politiques intérieures audacieuses des nouveaux États, on s'interroge sur le degré plus ou moins grand de proximité idéologique avec le nouveau régime russe et sur le jeu mené par celui-ci contre la Pologne. L'Estonie et la Lettonie seront-elles assez solides intérieurement pour constituer éventuellement la frange nord d'un cordon sanitaire bien fragile ? C'est essentiellement sur cette capacité que le jugement français va progressivement se former et éprouver plus ou moins de sympathie pour les nouveaux régimes baltes. Là encore, chacune des grandes puissances veut empêcher l'autre de mettre la main sur ces territoires, spéculer sur la faiblesse de l'autre pour éviter toute intervention coûteuse mais a dû mal à faire fond complètement sur les petits partenaires baltes.

On traitera donc, dans un premier temps, du débat récurrent existant dans l'opinion française sur les origines et les soutiens des nouveaux États baltes, puis du problème de la solidité interne des nouveaux États face à la propagande bolcheviste et, enfin, du problème de la menace soviétique pour l'opinion et la politique française : est-elle considérée comme un véritable danger ou comme une illusion ? La peur qu'elle provoque n'est-elle pas instrumentalisée par les Soviétiques ?

1. Les nouveaux États, créations de l'Entente ou rameaux cachés de la révolution russe ?

Effectuant un voyage en Union soviétique en 1925, Maurice Wullens traverse la Lettonie et, dans la droite ligne de tous les proches de la Révolution russe, parle d'États factices créés pour lutter contre la Russie soviétique²⁰². Or peu de diplomates ou de journalistes français veulent endosser cette paternité encombrante : comment la concilier avec la politique qui a voulu respecter l'ancien allié russe et, surtout, comment se sentir proche d'États jugés alors douteux ? Ces derniers feraient ainsi fi du droit de propriété et refuseraient de reconnaître leurs dettes. Malgré leur lutte contre les « Rouges », ils sont jugés parfois bien proches de ceux-ci du fait des violations des vertus cardinales de la morale économique. Plus grave l'épisode de 1920 va faire des Lituaniens des alliés de la Russie contre la Pologne ou plutôt des pions dont la polonophobie permet de semer à volonté le trouble dans la région.

Pour les voyageurs communistes, l'Estonie ou la Lettonie apparaissent comme les

202 WULLENS (M.), *Paris- Moscou- Tiflis*, Paris, 1927, p. 31.

derniers signes du monde capitaliste. De ce fait la grande « *lueur à l'Est* » assombrit d'autant leur description de pays dont la bourgeoisie se serait vendue à l'étranger. Le passage de la frontière occupe une place de choix dans ces récits. André Morizet oppose ainsi le soldat estonien bien vêtu à l'anglaise et le soldat russe « *en haillons magnifiques, pieds nus, le fusil maintenu en bandoulière par une corde* » que lui et ses compagnons étreignent avec enthousiasme. Il évoque de plus l'Estonie comme un pays ravagé qui a servi de base aux offensives du général blanc Youdenitch contre la capitale russe de l'époque. Vaillant-Couturier oppose lui de son côté la Russie nouvelle et la vieille Russie qui s'est réfugiée à Riga, « *la Russie des livres, sale, désespérée, saoule, mystique et servile* », avec ses profiteurs et son « Okhrana ». Au total « *Riga, c'est la Russie tsariste sans le tsar* ». Au-delà même des milieux communisants, c'est une grande partie de l'opinion socialiste et en partie radicale qui se montre méfiante vis-à-vis de nationalités qui n'ont émergé qu'au moment de la politique du « fil de fer barbelé » et du « cordon sanitaire ». Elles semblent n'être que le fruit de la politique jugée réactionnaire du Bloc National²⁰³.

Au contraire, la grande majorité de l'opinion française salue la vaillance des Baltes dans leur lutte contre la menace communiste. C'est en repoussant cette dernière que les « nationalités » baltes ont pu prétendre à être reconnues. La vaillance, la ténacité seront dès lors pour les Français les qualités les moins contestées des Baltes qui, sans armée et sans organisation, ont pu obtenir cette « *victoire miraculeuse* ». Pour Kerillis, c'est bien là le signe qu'avec un peu de volonté, les Alliés auraient pu vaincre le bolchevisme rapidement avec « *deux corps d'armées* ».

Mais au-delà de cette « *belle leçon de confiance et d'espoir dans la Russie nouvelle* », la lutte contre la Russie soviétique est-elle un dénominateur suffisant pour créer une certaine sympathie envers les nouveaux États ?²⁰⁴

Le Quai d'Orsay tout comme d'ailleurs la majorité de l'opinion sont restés en 1918-1919 très prudents face aux demandes baltes. Ils ont espéré que la Russie et l'alliance franco-russe d'antan renaîtraient vite de leurs cendres. Si une partie de la Droite nationaliste clame que la perte russe de sa façade baltique n'est finalement que le châtimeur de sa trahison à Brest-Litovsk et des offensives allemandes sanglantes qui suivirent, elle se refuse elle aussi à soutenir

203 MORIZET (A.), *Chez Lénine et Trotski*. Moscou 1921, Paris, 1922, p. 4 ; VAILLANT-COUTURIER (P.), *Un mois dans Moscou la Rouge*, Paris, 1926, p. 24 et l'exposé d'Etienne FOURNOL, « La reconnaissance des États Baltiques », *Europe nouvelle*, 12 mars 1921.

204 ERA, F1585/1, 450 (revue France-Baltique), 485 (5 avril 1926), KERILLIS (H. de), *Du Pacifique à la Mer Morte*, Bourges, 1930, p. 292, 300 et 322.

fortement et à reconnaître les nouveaux États²⁰⁵. Au-delà des carences matérielles françaises, ce qui a prévalu, c'est le désir de ne rien faire qui puisse empêcher la renaissance d'une Russie forte. Les réticences certaines à fournir trop d'armes tiennent à la crainte que les Baltes s'en servent par la suite de manière indésirable. En avril 1920, Maurice Paléologue signifie aux délégués baltes que la France ne peut aller au-delà d'une reconnaissance de l'existence de fait, en attendant la résolution alliée de la question de droit²⁰⁶. Mais à l'opposé, un certain soutien est nécessaire si la France veut que la lutte balte contre l'Armée rouge se poursuive et que les troupes russes fixées ne viennent pas renforcer la pression contre les armées polonaises ou celles de Wrangel.

Dès 1919 et surtout en 1920, la politique française est condamnée au grand écart, espérant une restauration russe rapide et proclamant en même temps sa bienveillance pour les nouveaux États. En novembre 1920, le délégué français Viviani à la SDN s'oppose à l'accueil des États baltes dans la SDN. En revanche, les diplomates français évoquent l'admission des Baltes aux réunions des organes techniques et cherchent à faire croire qu'ils recevraient les « *mêmes égards et le même concours* » que si ils étaient reconnu de droit. L'opinion lettonne réagit au contraire très mal à ce qui apparaît comme une opposition irréductible de la France à l'application du droit des nationalités, comme la volonté de les voir « *rejeté dans les marécages fantastiques de l'Europe réactionnaire* » et celle de rétablir une « *Russie impérialiste et intolérante* »²⁰⁷.

Différents aspects des politiques baltes ont pu susciter dans l'opinion française le sentiment d'une paradoxale proximité entre les nouveaux États et le régime bolchevique. Les réformes agraires radicales, ainsi que les politiques économiques des nouveaux gouvernements, sont ainsi considérées avec sévérité. Pour certains Français, comme beaucoup d'autres Occidentaux, ce seraient les idées à la base de la révolution bolchevique qui auraient inspiré plus ou moins indirectement l'action de nationalités, visant aussi à mettre à bas l'ordre ancien et à se comporter presque comme des brigands²⁰⁸.

Les ressortissants français lésés par les réformes agraires sont peu nombreux, souvent

205 Voir la passe d'armes à la Chambre entre Herriot et Daudet dans *Le Temps*, 12 novembre 1922, p.3 sq. MARCELLIN (L.), « Encore une note Tchitchérine », *Écho National*, 25 février 1923

206 AMAEF, Lettonie, 2 (5 février 1920 et 28 avril 1920), Lituanie, 5 (11 mai 1920).

207 TERQUEM, *L'Esthonie... op. cit.*, p. 62, LVVA, F2575/7, 29 (Nos amis. Albert Thomas), AMAEF, Estonie, 13 (22 août 1920), Russie, 692 (16 juillet 1920) et Lettonie, 3 (25 novembre et 4 décembre 1920), « La Russie devant la SDN », *Temps*, 23 novembre 1920.

208 LVVA, F2575/7, 926 (20 mars 1931), KERILLIS (H. de), *Du pacifique... op. cit.*, p. 303 ; MONMARSON (R.), « Un voyage... », *op. cit.*, *Libre Parole*, 3 mai 1921 ; BLAU (Capitaine), « La Lettonie », *Causeries ... op. cit.*, p. 42 ; HIDDEN (J.), *The Baltic States and Weimar Ostpolitik*, Cambridge, 1987, p. 38.

d'origine russe, mais ils ont généralement des relations dans le monde politique et la presse qui leur permettent de faire dénoncer les réformes entreprises. La famille de Choiseul-Gouffier, dépossédée de ses propriétés en Lituanie, a ses entrées au Quai d'Orsay et tente de harceler le représentant français en Lituanie pour l'inciter à agir. De son côté en Lettonie, une baronne balte mariée au petit-fils d'Alexandre Ribot peut faire intervenir en sa faveur celui-ci, plusieurs députés ainsi que des personnalités tel le secrétaire général du comité de l'Afrique française²⁰⁹. Les barons baltes ou les nobles russes savent jouer, à Berlin ou à Paris, de leurs réseaux de sociabilité pour défendre leur cause auprès de leurs amis français et susciter au milieu d'articles de presse, des attaques contre la politique « *bolchevique* » de ces gouvernements. En 1933, le comte Pahlen obtiendra encore de tempérer un article élogieux de *l'Illustration* sur la Lettonie par un droit de réponse, stigmatisant la dépossession sans indemnités de l'ancienne noblesse. Dans ces nombreuses conférences faites en France ou dans ces livres, le comte Keyserling peut évoquer la révolution estonienne comme un « *cas particulier* » de la Révolution russe²¹⁰.

Ces attaques sont cependant tempérées pour l'Estonie et la Lettonie, comme on l'a vu, par leur caractère antigermanique. Dans le cas de la Lituanie, où les grands propriétaires sont essentiellement polonais et le pays suspect, l'hostilité peut s'exprimer ouvertement et dénoncer le « *pillage d'État* » qui s'opère, le déchaînement des passions et l'esprit démagogique qui aboutissent à la suppression de la grande propriété pourtant utile au niveau économique²¹¹.

Mais les milieux d'affaires français sont aussi défavorablement impressionnés par l'absence de sécurité qui règne dans les transactions commerciales et le contrôle très étroit de l'administration sur l'économie. Deux affaires retiennent particulièrement l'attention. Les gouvernements baltes, qui ont établi le monopole sur la vente du lin, ont promis en 1919 de payer les armes fournies par la France en lin à l'Association linière. Cette dernière regroupe la majeure partie des industries du Nord et a un besoin urgent d'une ressource devenue rare et chère. Or, très vite, face à l'élévation des prix au début de 1920 et aux offres anglaises alléchantes, l'Estonie, la Lituanie et, dans une moindre mesure, la Lettonie cessent les envois malgré de nombreuses plaintes des industriels et diplomates français. Le reste du remboursement se fait lentement par des versements en monnaie. Amer, le représentant de l'Association linière peut conclure que les engagements pris par les gouvernements baltes sont sans valeur et qu'il ne

209 AMAEF, Lituanie, 70 (16 septembre et 30 octobre 1924, 19 décembre 1925) et Lettonie, 28 (18 janvier 1921, 6 avril 1922, 14 janvier 1924), Estonie, 25 (27 février 1921).

210 « La réforme agraire en Lettonie », *Illustration*, 23 décembre 1933, p. 558 et KEYSERLING (H. de, comte), *Analyse spectrale de l'Europe*, Paris, 1946 (1ère édition française, 1930), p. 277.

211 AMAEF, Lituanie, 70 (5 octobre 1921), « Les minorités nationales en Lituanie », *Temps*, 18 mars 1925.

faut pas ajouter foi à leurs promesses²¹².

La réticence des gouvernements baltes à rembourser plusieurs industriels qui ont vu leurs biens pillés ou détériorés, les trafics faits sur les monnaies (la loi lettonne sur le change de mars 1920 institue un rouble letton très dévalorisé par rapport à ce qu'il doit être) achèvent de rebuter les commerçants français. Ces derniers sont, de plus, peu enclins à substituer aux transactions individuelles des rapports instables avec les institutions semi-étatiques baltes formées²¹³. Mais c'est surtout le désir net des Baltes de liquider le passé russe sans prendre en compte les intérêts français qui va poser problème. Le gouvernement français, malgré plusieurs démarches, ne parvient pas à faire endosser par aucun des trois des gouvernements baltes une fraction des dettes russes. Les Baltes s'appuient sur les traités passés avec la Russie soviétique qui les libèrent de toute responsabilité²¹⁴. Pour certaines entreprises contrôlées par les capitaux français mais dont les actions ou les obligations sont restées en Russie soviétique, l'Estonie et la Lettonie se murent dans un légalisme formel (refus des certificats, attestations ou autres). Ils peuvent ainsi gérer plus ou moins directement ces affaires ou élaborer avec profit des combinaisons avec d'autres entreprises étrangères, en particulier anglaises. Les autorités refusent officiellement d'intervenir dans des affaires privées préférant laisser travailler la Justice. Mais à la manière de ces « *carabinieri des deux Siciles qui pourchassent le jour ce qu'ils étaient la nuit* » (selon de Vienne), certaines personnalités importantes intéressées jouent un rôle crucial en profitant de leur position politique ou de leurs relations. C'est le cas par exemple des chantiers navals de la Russo-Baltique à Reval (Tallinn) qui vont empoisonner les relations franco-estoniennes durant la première moitié des années vingt. Malgré tous leurs efforts, les diplomates français ne parviendront pas à voir reconnaître le droit des actionnaires français (Schneider, Banque de l'Union Parisienne (BUP)) ni le remboursement même partiel des créances françaises²¹⁵.

Ces affaires, cette image de gouvernements et d'hommes d'affaires baltes peu scrupuleux, la situation économique catastrophique des nouveaux États contribuent à rapprocher quelque peu pour les milieux d'affaires (et par la suite pour les diplomates et la presse) les Baltes du modèle bolchevique qui a rompu avec tous les engagements passés.

212 Archives Paribas, 313, Dossier Lituanie (affaire NMCB) et Lettonie (Affaire « Metal Bank »). AMAEF, Estonie, 3 (1er juillet 1920 et 18 janvier 1921), 32 (25 février 1920 sq., 26 août 1920), Russie, 694 (11 février 1920).

213 AMAEF, Y-International, 402 (25 octobre 1922), Lettonie, 28 (4 octobre et 28 décembre 1921), Lituanie, 69 (1er décembre 1922), Estonie, 24, 2 mai 1924 et BUP, II/10/H, Carton 46/ Dossier 248, 29 juillet 1919.

214 AMAEF Lettonie, 3 (10 août 1920), 5 (10 juin 1922) et Lituanie, 5 (23 juillet 1920).

215 AMAEF, Estonie, 35 (20 juillet 1921, 10 mars 1922, 24 août 1922), 36 (11 août, 1er octobre et 12 novembre 1923) et 39 (Chemins de fer secondaires russes, 16 juin 1923). AMT, 187 AQ, 536 (d.4, Société Russo-baltique de constructions navales).

Cette plus ou moins grande « proximité mentale » qu'on utilise pour stigmatiser ou déstabiliser des États refusant de se plier aux conceptions françaises va pour la Lituanie se transformer en accusations ouvertes de collusion lors du conflit russo-polonais puis polono-lituanien de 1920. De même qu'on accuse la Lituanie d'utiliser des mercenaires allemands, on critique surtout la prétendue neutralité lituanienne lors du conflit et la signature du traité de paix avec l'Union soviétique (12 juillet 1920). Elle reçoit Vilna et de très larges territoires. Mais les critiques furent surtout au moment de la retraite russe. Plusieurs journaux français affirment que les forces rouges auraient traversé le territoire lituanien, prétendument neutre, sans grande résistance alors que les forces lituaniennes ouvriraient le feu sur les Polonais et voudraient réoccuper les territoires évacués en 1919. Il est difficile d'établir le degré exact d'impuissance ou de complicité du gouvernement et des militaires lituaniens et à quel niveau. Mais là encore la propagande polonaise grossit les faits et justifie ainsi les opérations armées et sa volonté de réoccuper la Lituanie de Vilna. La presse de droite parle donc de bolcheviks manœuvrant comme chez eux, d'une « base d'opérations » pour Toukhatchevski qui compterait la réutiliser pour reconstituer les fragments de son armée et préparer les attaques futures contre Varsovie. Il se renforcerait grâce aux soldats bolcheviques revenant par la Prusse orientale et aux armes allemandes transitant par la Lituanie²¹⁶. Au total, comme le conclut le *Journal*, les Rouges ont trouvé un nouvel allié et le *Figaro* peut vouer aux gémonies un gouvernement qui a contribué à aggraver « la menace contre la civilisation européenne »²¹⁷.

Malgré les nombreuses protestations de Kaunas tentant de montrer la complexité de la situation, cette attitude lituanienne va être particulièrement mise en lumière vu l'acuité de la crise. La « trahison » lituanienne de 1920 va rejoindre la notion d'État plus ou moins d'origine germanique dans la vision française du nouvel État lituanien. Elle sera alors, durant toutes les années vingt, utilisée dans les tentatives d'analyses françaises du conflit polono-lituanien. Milosz, le représentant lituanien, parle ainsi en janvier 1922 de ses difficultés à conquérir l'opinion française car tous évoquent sans cesse la coopération lituanienne avec les bolcheviques lors de la guerre en 1920. Quant à la diplomatie française, si elle avait jamais hésité, les leçons de 1920 furent claires : comme le dit Laroche à Milosz en novembre 1921, la France ne peut

216 GIVET (S. de), « Les Polonais à Suwalki », « Les bolcheviks n'ont pas renoncé à la lutte », « Au tribunal de la SDN », *Eclair*, 3, 12 et 20 septembre 1920 ; GAUVAIN (A.), « Les négociations de la Pologne, de la Lituanie et de la Russie », *Journal des Débats* 29 septembre 1920, « Bulletin du Jour. La Pologne, les Soviets, la Lituanie », *Temps*, 26 décembre 1920.

217 ROUJIN (J.), « La SDN devant Vilna », *Figaro*, 12 octobre 1920, « Dernière Heure. Les Lituaniens attaquent traîtreusement les détachements polonais », *Journal*, 6 septembre 1920

accepter un statut qui donnerait à la Lituanie une indépendance complète et derrière une neutralité plus ou moins fictive, lui fournirait la possibilité de se ranger avec la Russie de nouveau²¹⁸.

Beaucoup de Français connaissent donc des difficultés persistantes à situer définitivement les nouveaux États face à un régime et une idéologie mis au ban de l'Occident. Dès lors les doutes les plus sérieux peuvent naître sur la capacité de ces États à juguler les tentatives internes de déstabilisation ou à établir ou consolider l'armature morale leur permettant d'empêcher leur population de verser dans le communisme.

2. Une lutte difficile et réussie pour maintenir l'ordre

Les traités de paix signés avec les Russes soviétiques, en particulier la « paix des couturières » (Tchitcherine) signée précocement par l'Estonie le 2 février 1920 suscitent beaucoup d'interrogations françaises sur la manière dont ces États vont pouvoir faire face à la menace de subversion russe. La France n'étant pas en relation avant 1924 avec la Russie, les relations entre ces États, le mouvement communiste et l'Union soviétique font figures en quelque sorte de banc d'essai. Et parmi les dépêches, certes peu fréquentes, publiées dans le *Temps*, celles consacrées à la lutte contre les communistes baltes sont les plus nombreuses. Le maintien de l'ordre intérieur semble donc une des clés qui permettent aux Baltes de se faire reconnaître et de prouver la solidité de leur État comme de leur société.

En dissolvant l'armée du Nord-Ouest du général Youdenitch et en signant la paix de manière inattendue, l'Estonie s'est fait connaître en France et dans le monde entier. La presse de Droite et en particulier *l'Écho de Paris*, juge catastrophique un tel accord. Plusieurs articles du correspondant du journal en Suède, Serge de Chessin, montrent les progrès de la propagande communiste qui, selon lui, envahirait le pays et profiterait de la situation économique et de la faiblesse des nouveaux régimes comme une brèche ouverte pour se répandre en Europe²¹⁹. Les traités signés par la Lettonie et la Lituanie seront moins commentés mais interprétés de la même

218 SCELLE (G.), « La situation juridique de Vilna et de son territoire », *Revue générale de Droit international*, novembre-décembre 1928, p.730, LCVA, F383/7, 107 (28 novembre 1921), 270 (31 janvier 1922).

219 CHESSIN (S. de), « La bolchevisation des pays baltes », « Youdenitch nous dit les causes de sa défaite », « La Propagande bolchevique dans les pays baltiques », *Écho de Paris*, 20 février, 11 mars, 2 août 1920, AMAEF, Estonie, 3 (6 février 1920).

manière.

De Martel comme Gilbert craignent que les organisations communistes ne se servent du retour des Baltes qui ont passé la guerre civile en Russie. Tout un débat s'instaure autour du rôle futur des tirailleurs, « *les terribles lansquenets rouges lettons* » qui, fer de lance de l'armée rouge, ont connu une célébrité durable, embarrassant considérablement les délégations lettonnes à l'étranger. Leurs yeux se sont-ils ouverts devant la rigueur du régime communiste ou ne vont-ils pas former un ferment d'agitation et préparer un soulèvement « populaire » qui ramènera la Lettonie dans le giron russe ? Grosvalds, le représentant letton, dément plusieurs fois dans la presse les rumeurs courant sur leur compte. Il minimise l'importance de ces unités et met en valeurs leurs illusions initiales.

Mais c'est surtout la présence de missions puis de Légations soviétiques qui suscitent évidemment l'inquiétude. On relève avec anxiété l'importance des subsides dépensés en faveur des organisations ouvrières et professionnelles communistes ou, au moment des scrutins électoraux, pour les listes d'extrême gauche. L'arme économique est jugée en effet essentielle dans la politique communiste de subversion. D'un côté le marasme économique, la vie chère et le chômage permettent d'obtenir des succès dans le monde ouvrier en soutenant les grèves ou les revendications. Les communistes locaux font ainsi miroiter aux populations ouvrières l'amélioration de la situation qui découlerait de la remise en marche des usines au sein de l'ensemble russe²²⁰.

À l'inverse les mirages du transit russe peuvent faire tourner la tête des commerçants baltes. *L'Écho de Paris* dénonce ainsi la paix faite par les Estoniens par pur mercantilisme, l'avidité pour l'or bolchevik qui aboutirait à faire monter les prix des denrées de base. Le pays se viderait de ses ressources. Reval (Tallinn) se transformerait, selon le journal français, en un vaste marché où tout s'achète ou se vend et où les bolcheviques sont les maîtres²²¹. Les diplomates français s'émeuvent aussi du chantage soviétique effectué suite à des arrestations de communistes baltes. Des citoyens baltes, souvent des commerçants, sont arrêtés ou l'activité des consulats ou des firmes estoniennes est entravée²²².

220 AMAEF, Lettonie, 6 (25 juillet 1922), 11 (Rapport annuel de la Mission militaire pour 1925), 18 (passim), Estonie, 13 (24 décembre 1923 et 18 novembre 1924), 27 (30 juillet 1924).

221 CHESSIN (S. de), « La bolchevisation... », « Un cloaque international. Reval », *Écho de Paris*, 21 février 1920 et 6 janvier 1921 et KORAB (H. de), « La fièvre de l'or sur les bords de la Baltique », *Matin*, 8 octobre 1920.

222 AMAEF, Lettonie, 4 (5 juillet 1921), Estonie, 3 (14 juin, 10 juillet, 15 août, 31 octobre 1921), LVVA, F2575/7, 99 (7 avril 1921), BLAU (Capitaine), « La Lettonie », *Causeries ... op. cit.*, p. 42.

Gilbert, le ministre français en Estonie, note que le chantage soviétique s'exerce aussi à propos du transit et son détournement éventuel sur Riga. Selon lui, les diplomates soviétiques arrivent ainsi à exercer une pression efficace en faveur des communistes locaux et surtout à freiner la conclusion d'accords avec la Pologne. La création de liens solides avec l'Allemagne après Rapallo diminue de plus la valeur de la « fenêtre » estonienne et permet à la Russie de donner plus de valeur à ses menaces²²³.

Dès lors les craintes des diplomates français surtout (la presse analysant peu en détail la situation) sont doubles. D'un côté on craint que le travail d'agitation et de propagande emporte à la longue les fragiles démocraties baltes. Mais surtout la crise économique fait craindre l'arrivée au pouvoir de la gauche : un gouvernement même de tendance social-démocrate signifierait un rapprochement avec la Russie soviétique. Les progrès de la gauche aux élections lettonnes de 1922 inquiète de Martel qui obtient du Quai d'Orsay la publication dans le *Temps* d'un article exprimant officieusement l'espoir que le patriotisme des éléments « sains » de la nouvelle Diète triomphera²²⁴. D'un autre côté, les pressions soviétiques peuvent induire les dirigeants baltes à baisser leur garde pour des motifs commerciaux ou à réagir trop mollement face à l'agitation. Les ennuis des commerçants baltes sont ainsi utilisés par les représentants français pour mettre en valeur les « *erreurs dans lesquelles tombent ceux qui pensent que l'on peut déjà entrer en relations d'affaires avec les Soviets* »²²⁵.

Laboratoires des pratiques soviétiques, les exemples baltes montrent que la France, même en prévoyant des clauses sur la liberté du trafic ou la protection de ses ressortissants, pourrait être victime de tels chantages. Mais à l'image de de Vienne, les diplomates français craignent plus la tactique soviétique, qui viserait à laisser le fruit « estonien » grossir et attendre « *tranquillement de le voir tomber de lui-même dans le panier du jardinier* ». Selon un schéma jugé classique par de Martel, suite en particulier à la réintégration des États caucasiens, la déstabilisation interne se terminerait par un appel à l'aide au grand frère soviétique²²⁶.

Cette évolution est jugée presque fatale et ces craintes sont aggravées par le sentiment presque obsidional régnant dans les Légations étrangères. L'impression est d'avoir quitté déjà l'Occident et de se trouver parfois, au gré d'une agitation endémique, vraiment dans de véritables confins du monde soviétique à la merci d'un coup de main. Or en dépit de tous ces

223 AMAEF, Estonie, 4 (2 janvier, 15 avril, 12 juin 1922)

224 AMAEF, Lettonie, 18 (29 mars, 15 novembre), « Nouvelles de l'Étranger. États baltes. Après les élections lettonnes », *Le Temps*, 1er décembre 1922.

225 AMAEF, Estonie, 4 (14 avril et 4 juin 1922).

226 AMAEF, Estonie, 24, 2 mai 1924 et Lettonie, 4 (5 juillet 1921), COUSTEAU (P.A.), « Aux frontières de l'URSS. L'Estonie est libre et heureuse », *Candida*, 27 août 1936.

doutes, les États baltes vont sortir au contraire indemnes des remous qui les agitent au début des années vingt.

Les observateurs français ont fortement sous-évalué le rôle des souvenirs baltes des occupations bolcheviques de 1919 tout comme l'impact final des réformes agraires opérées. Les Baltes, ou du moins les élites qui sont au pouvoir, ne perdent pas une occasion de rappeler que, loin d'être une abstraction, le communisme de guerre a été une réalité pour beaucoup d'entre eux²²⁷.

Ajouté à la proximité, cela explique le réalisme et la dureté avec laquelle la politique de lutte contre le communisme interne est menée. Attachés militaires ou diplomates doivent reconnaître l'efficacité des polices baltes qui réussissent à démanteler toutes les organisations clandestines, les surveillent de très près ou interdisent les manifestations ou réunions dangereuses pour l'ordre public. La formation de milices civiles (en Lettonie et en Lituanie puis en Estonie par la suite) chargée de maintenir l'ordre, le rôle du clergé en Lituanie limitent l'extension de l'influence communiste²²⁸.

Si la population ouvrière suscite toujours des craintes, les rapports diplomatiques sur les premiers effets des réformes décrivent l'émergence des nouveaux petits propriétaires qui sont désormais les partisans les plus sûrs du maintien de l'ordre établi et impénétrables, contrairement à 1919, à la propagande communiste. Sur le plan du rapport au communisme, la nationalisation de la terre est donc à la base des indépendances baltes. Lorsque Paul Mantoux, de retour en 1925 d'un voyage pour la SDN, écrit à Laroche que les Soviets « *n'ont plus rien à offrir* » aux paysans depuis les réformes agraires, il ne fait qu'ancrer une évidence qui s'est imposée depuis plusieurs années aux diplomates français en poste²²⁹. Du fait de la chute du nombre d'usines et d'ouvriers, les mouvements communistes ne peuvent exister et n'agir activement que grâce à l'aide apportée par l'Union Soviétique²³⁰.

La réussite de la lutte balte contre le communisme contribue donc à la disparition progressive des doutes qui ont pu peser sur l'influence du communisme sur les mentalités baltes. L'adjectif énergique s'impose pour qualifier la détermination des Baltes. Dès 1920, la diplomatie française semble convaincue par l'attitude lettonne. Quand, en janvier 1921, Berthelot parle au

227 DESPREAUX (E.), « Une entrevue avec Ioffe », *Europe Nouvelle*, 2 janvier 1921.

228 AMAEF, Lettonie, 5 (22 août 1922) 18 (6 juin 1921, 27 février 1923), Russie, 697 (4 novembre 1925), ERA, F1585/1, 446, 10 décembre 1924.

229 AMAEF, RC 18-40, B-Doires, 49 (28 septembre 1921), Lettonie, 18(10 mars 1923), 6 (9 avril 1925), Lituanie, 59 (4 janvier 1923).

230 AMAEF, Estonie, 4 (30 mai 1922), Lettonie, 6 (21 septembre 1922).

Conseil Suprême des Lettons comme les « *plus forts ethnographiquement des trois* », que des notes font allusions à leurs qualités politiques ou à la solidité de leur culture, c'est surtout à leur capacité de résistance au communisme qu'on fait allusion²³¹. La différence avec l'Estonie s'explique par le fait que la Lettonie s'est libérée plus tardivement et difficilement de l'occupation russe, que la vigueur et l'ancienneté du mouvement social-démocrate dans une ville industrielle comme Riga l'ont conduit à réagir plus précocement. La concentration initiale du transit sur l'Estonie a écarté pour un temps les mirages d'achats soviétiques. Si la presse communiste française, faute d'informations, parle peu en détail de la Lettonie, elle égratigne quand elle le peut « *un comptoir colonial flanqué d'un corps de garde policier qui s'appelle la république démocratique de Latvie* ». Cette dernière ne concéderait le droit de grève que sur le papier ou punirait de mort des manifestants, qui autrefois ont été condamnés par le tsarisme seulement à la prison ou à la déportation²³².

Au contraire on doutera plus longtemps de l'Estonie et c'est finalement l'échec de l'insurrection communiste en décembre 1924 qui va dissiper les derniers doutes. Ce soulèvement semble valider toutes les craintes émises auparavant et être le point final d'une évolution amorcée à la fin de l'année précédente avec l'exacerbation de la crise économique, la poussée de l'extrême-gauche aux élections municipales et la répression sévère contre les communistes locaux. La détérioration consécutive des relations avec l'Union Soviétique fait chuter gravement le transit (celle-ci défendant activement tous les accusés). Suite à l'exécution d'un député communiste, un soulèvement, apparemment soutenus par certaines organisations soviétiques, éclate le 1^{er} décembre 1924. Les journaux français évoquent ainsi des insurgés munis de passeports étrangers et ne parlant que le russe.

L'événement va mettre le pays sous les feux de la presse française pendant tout le début du mois et attirer véritablement l'attention et l'intérêt de l'opinion française sur lui, à un niveau que l'on n'avait plus vu depuis les guerres d'indépendance. Pour la première fois des journaux, autres que le *Temps* et parfois le *Journal des Débats*, consacrent des articles de fond à l'Estonie. La crise estonienne s'intègre en fait dans un contexte français bien particulier : c'est en effet dans les premiers jours de décembre qu'à la suite de la reconnaissance de l'État soviétique par le gouvernement du Cartel des Gauches, le représentant soviétique Krassine arrive en France. Une large campagne dans la presse est donc relancée afin de montrer les méfaits d'une telle reconnaissance (restitution de la flotte Wrangel, retour de Jacques Sadoul) et exacerber le danger

231 AMAEF, Lettonie, 3 (13 décembre 1920) et Russie, 692 (22 et 26 janvier 1921).

232 MONAKHOV, « La terreur blanche en Lettonie », « La Lettonie condamne à mort des communistes », *Humanité*, 14 novembre 1921 et 6 juin 1922.

communiste.

Analysant la situation, tous les journaux français dénoncent l'implication quasi évidente du pouvoir moscovite²³³. *Le Matin*, *le Petit Parisien* comme *l'Action Française* parlent d'un mouvement qui prétend être un mouvement populaire mais qui n'est qu'un putsch préparé par des agitateurs étrangers au pays²³⁴. Les propos du général Laidoner sur la convocation de classes de réservistes à Pskov (ville russe à la frontière de l'Estonie) et la proximité d'une escadrille navale bolchevique sont repris dans le *Temps* et le *Journal*²³⁵. Certains comme Serge de Chessin dans *l'Écho de Paris* font allusion à une action selon les « meilleures recettes soviétiques » et font le parallèle avec la révolution de 1917 (démoralisation des troupes, occupation des points vitaux, exécutions sommaires « barbares », un bourgeois sur dix devant être selon lui exécuté)²³⁶. La position d'Auguste Gauvain du *Journal des Débats* résume bien la position d'ensemble de beaucoup de journaux : sans les subsides de Moscou, il n'y aurait pas de mouvement communiste en Estonie. La classe ouvrière se serait en fait, pour lui, complètement désintéressée des procès intentés aux agitateurs « étrangers »²³⁷. Pour le *Matin* comme la *Croix* ou *l'Écho de Paris* comme le *Temps*, c'est peut-être la première étape de la révolution universelle qui pourrait faire tomber les « dominos » les uns après les autres (les « dominos » lettons et polonais étant les suivants)²³⁸.

L'Humanité est bien isolée, en évoquant selon la version officielle soviétique, une riposte spontanée de la classe ouvrière aux persécutions des « bourreaux » estoniens au service de l'impérialisme. Ce sont les « massacreurs capitalistes », une bourgeoisie spéculatrice aux abois ayant ruiné l'État et incapables de résoudre la crise qui aurait pris pour le journal communiste l'initiative de l'offensive contre la Russie soviétique. Ils ne chercheraient donc qu'à « donner le change en criant au secours et en agitant le péril de l'épouvantail communiste »²³⁹. Cette réaction fait suite à la gêne initiale du journal qui se contente de publier les dépêches de

233 On s'appuie la plupart du temps sur les mêmes dépêches de l'agence Havas ou des agences britanniques.

234 « Les Soviets auraient fomenté le coup de force de Reval », *Le Matin*, 3 décembre 1924; « Dernière Heure. Ce que fut exactement le coup de main communiste du 1er décembre en Estonie », *Le Petit Parisien*, 15 décembre 1924 ; « La dictature militaire est approuvé par le gouvernement », *L'Action Française*, 4 décembre 1924.

235 « Le coup de main communiste en Estonie », *Le Temps*, 8 décembre, « Dernières Nouvelles : L'armée rouge prête à soutenir l'émeute estonienne », *Journal*, 7 décembre 1924.

236 CHESSIN (S. de), « La main de Moscou dans l'émeute de Reval » (p. 1), « La bourgeoisie devait être décimée » (p. 3), *Écho de Paris*, 2 décembre 1924.

237 GAUVAIN (A.), « Le coup de Reval et les Soviets », *Journal des Débats*, 4 décembre 1924.

238 « Le putsch communiste de Reval . Ce n'est pas un incident Fortuit », *Matin*, 3 décembre, « Bulletin du jour: le péril communiste », *Temps*, 3 décembre, « En Estonie. La révolte serait l'oeuvre de la IIIe Internationale », *La Croix*, 3 décembre, CHESSIN (S. de), « La main... », *Écho de Paris*, 2 décembre 1924.

239 « Les événements d'Esthonie : l'offensive impérialiste contre le communisme international » (p. 1), « En Esthonie : l'oppression fut par trop cruelle », *L'Humanité*, 2 décembre, « La répression sanglante des troubles de Reval », *ibid*, 6 décembre 1924.

l'agence Havas et « *se réserve de revenir par la suite* » sur l'événement. Engagée dans une stratégie de rapprochement avec le monde occidental, Moscou se refuse en effet à parler de « Révolution » et cherche à réduire, au moyen de la rhétorique habituelle, l'événement à un épisode intérieur. Des recherches ont montré en fait que les communistes locaux auraient été encouragés voire incités à se soulever par les responsables de la région de Leningrad et en particulier par des personnes de l'entourage de Zinoviev, qui aurait voulu renforcer sa position au sein du parti²⁴⁰.

Au-delà de l'écart entre ces interprétations et la réalité, l'important est surtout l'intégration effectuée par la presse française de l'Estonie dans la communauté des « nations civilisées ». Loin d'être à l'écart des réalités françaises, elle apparaît au contraire, en quelque sorte, comme le premier maillon d'un ensemble, auquel appartient la France. Le cas estonien est ainsi jugé exemplaire pour la France. Gustave Hervé parle des « *Saint Cyriens* » estoniens qui chargent les « *coreligionnaires de notre Marcel Cachin* ». Le *Matin* imagine « *M. Krassine intervenir au Quai d'Orsay et une foule dressée et injurieuse crier haro à Petrograd ou à Moscou sous les fenêtres de M. Herbette* » en cas de condamnation par la justice française « *d'un agitateur affilié à la III^e Internationale* »²⁴¹.

Même si la position française est jugée plus forte, la leçon est la même. Si la politique du Cartel reste la même, si les bolcheviques se sentent de plus en plus puissants ; si on continue à ignorer le travail souterrain fait en France, celle-ci ressemblera à l'Estonie dans le futur²⁴².

L'image de l'Estonie bénéfice donc de cette attention : sa résistance et sa capacité à résoudre la crise sont saluées par une grande partie de la presse. L'Estonie est décrite comme un pays protestant, finnois, solide qui ne peut succomber à « *un idéalisme puéril* » (*Le Temps*) ou « *au communisme primitif et asiatique* » (G. Hervé). Tous les journaux insistent d'ailleurs sur le calme des campagnes et sur l'absence de réaction de la classe ouvrière. La réaction des forces armées (alarme rapidement donnée, réactions rapides), l'approbation unanime par le Parlement de l'état d'urgence, la formation d'un gouvernement d'union nationale, les obsèques nationales faites au ministre des Communications tué sont pour la presse française des signes de la force intérieure du pays.

Les mesures quelque peu sommaires (jugements et exécutions très rapides) sont jugées

240 RAUCH (G. von), *Geschichte der baltischen Staaten*, p. 111 sq, Munich, 1977 et BROUE (P.), *Histoire de l'Internationale Communiste, 1919-1943*, Paris, 1997, p. 348-49.

241 « Les causes... », *op. cit.*, *Matin*, 14 décembre 1924, HERVÉ (G.), « L'exemple de l'Estonie », *Victoire*, 3 décembre 1924.

242 BAINVILLE (J.), « Le coup de force d'Estonie et l'Angleterre », *Liberté*, 4 décembre 1921.

nécessaires à un moment où, pour A. Gauvain, la moindre hésitation aurait pu perdre l'État²⁴³. Seul « *Le Quotidien* » est quelque peu réservé face à ces mesures « cruelles »²⁴⁴. L'Estonie apparaît donc comme le symbole d'un petit État solide et audacieux qui refuse d'être intimidé par une grande puissance à l'idéologie « archaïque ». Certes l'épisode fut bref mais, durant cette première semaine de décembre, chaque journal a pris la peine de rappeler quelques données historiques. Il a présenté les grandes données politiques, économiques et sociales ou simplement montré des cartes du pays ou de la ville pour aider le lecteur à mieux se situer.

La mémoire de cet événement est surtout conservée dans la mémoire des journalistes français pour invoquer par la suite à la fois le danger latent communiste et la vigueur de la réaction estonienne. Généralisé à l'ensemble de la zone baltique, le souvenir de cette crise de 1924 accrédi tera définitivement l'idée que tout danger de subversion intérieure est à écarter sauf en cas de soutien militaire soviétique. Or c'est le péril d'une agression soviétique qui préoccupe grandement les responsables baltes et suscite les interrogations de responsables français sur la réalité de celle-ci.

3. La menace soviétique, danger, illusion ou épouvantail commode ?

Les traités de paix russo-baltes, tout comme l'armistice polono-russe, ont été vus comme des pauses, avant une reprise des combats, ou une nouvelle guerre qui apparaissait alors inévitable à la grande majorité des observateurs de la Russie communiste. Les Baltes étant en première ligne, ils sont les premiers à craindre pour leur sort et à tirer la sonnette d'alarme, en espérant obtenir du secours. Toute la réflexion sur les indépendances baltes est donc liée à l'estimation du danger bolchevique et des buts réels de la politique extérieure soviétique. Y a-t-il une menace véritable ou s'agit-il simplement d'une volonté soviétique de dissuasion ?

Plus que l'Estonie et la Lettonie, la Lituanie est au cœur des intrigues russo-allemandes et au contraire de celles-ci, elle semble jouer comme subir l'influence de Berlin et de Moscou pour briser le danger polonais. En cela ne peut-elle apparaître comme la matérialisation géographique des peurs françaises liées à Rapallo ?

243 « Le péril communiste », *Temps*, 3 décembre, « Mesure contre le communisme en Estonie », *ibid.*, 10 décembre, « Remaniement ministériel et révision de la Constitution », *ibid.*, 14 décembre, « Programme du gouvernement estonien », *ibid.*, 24 décembre, « Le gouvernement estonien et le communisme », *ibid.*, 27 décembre, HERVE (G.), « L'exemple... », *op. cit.*, *Victoire*, 3 décembre, GAUVAIN (A.), « Les agressions bolcheviques », *Journal des Débats*, 3 décembre.

244 « Une tentative de putsch communiste avorté en Estonie », *Quotidien*, 2 décembre 1924.

Trois semaines après l'opposition française à l'admission à la SDN des États baltes, le Quai d'Orsay prend l'initiative (par un télégramme du 29 décembre 1920 signé Georges Leygues²⁴⁵) de demander aux Puissances alliées la reconnaissance de la Lettonie. Quelles sont les causes de ce revirement brusqué ? Elles tiennent généralement à la disparition des dernières forces antibolcheviques et à la conviction que la domination bolchevique se maintiendrait encore quelque temps. Mais cela tient surtout à la menace d'invasion bolchevique qui semble peser sur les pays baltes. L'échec à la SDN aurait été interprété, selon les rumeurs, par la Russie soviétique comme un signe de désintéressement des Puissances Occidentales²⁴⁶.

D'autre part les difficultés économiques (fomentation de beaucoup de grèves) et le découragement, suite à cet échec, peuvent laisser craindre un effondrement de la résistance surtout en Lettonie. L'Estonie apparaît déjà à cette époque comme un pays à « *demi-submergé* ». Pélissier affirme dans un rapport que 75 % des cadets estoniens étaient bolcheviques, que des sommes énormes étaient dépensées. Eybert, consul à Reval, parle de l'Estonie comme « *un pays complètement désorienté, désorganisé* ». Or pour Binet, le consul de Riga qui rapporte les propos des dirigeants lettons, la Lettonie ne pourra résister seule à l'invasion imminente du pays par des régiments lettons bolcheviks, renforcés de gros contingents russes qualifiés de Lettons. La menace paraît à son comble, fin décembre, lorsque les représentants français font état de multiples incidents frontaliers et de l'augmentation constante des troupes soviétiques près de la frontière²⁴⁷.

Or à ces incidents s'ajoutent les bruits les plus insistants sur la reprise inéluctable des hostilités russo-polonaises. Les représentants français en Pologne, en particulier le chef de la mission militaire le général Niessel, font tous état de la faiblesse polonaise et de son incapacité à résister longuement à un nouveau choc²⁴⁸.

Les documents manquent malheureusement pour savoir comment s'est opéré le revirement au Quai d'Orsay et quelles ont été les discussions. Il semble cependant que la reconnaissance relève d'une initiative de Berthelot suite à plusieurs rencontres avec Meierovics, le ministre des Affaires étrangères lettons, revenu au moment de Noël à Paris une dernière fois (après Genève) pour rencontrer Millerand et Berthelot. Meierovics le sous-entend dans un

245 AMAEF, Lettonie, 3, 29 décembre 1920.

246 AMAEF, Lettonie, 3, 31 décembre 1920.

247 AMAEF, Lettonie, 3 (25 et 28 décembre 1920), 18 (22, 25, 27, 28 décembre 1920 et Russie, 692 (28, 30, 31 décembre 1920), Pologne, 132 (30 décembre 1920).

248 AMAEF, Russie, 132, 22 et 30 décembre 1920, MARCELLIN (L.), « La menace moscovite », *République française*, 4 janvier 1921, « L'arrivée de Pilsudsky », *Paris-Midi*, 31 janvier 1921.

entretien avec Curzon à Londres le 6 janvier 1921. Le représentant lituanien Milosz affirme quelques semaines plus tard que, lors d'une soirée privée, Berthelot lui aurait confirmé le fait²⁴⁹. Quoiqu'il en soit, les arguments évoqués par la suite montrent que le souci français a été essentiellement de stabiliser la région et de favoriser un « *état de choses stable et pacifique* » et de saluer comme le dit Briand les efforts d'organisation des Baltes. On veut ainsi permettre à ceux-ci de se stabiliser économiquement (en obtenant éventuellement un emprunt)²⁵⁰.

On peut se demander, contrairement à l'opinion de l'historien finlandais Kalervo Hovi, si Berthelot, réticent à signer une alliance trop contraignante avec la Pologne (les conversations s'engagent à ce moment) a voulu moins favoriser alors le jeu polonais (et la constitution d'une alliance) que d'empêcher l'exploitation d'un point faible par la Russie²⁵¹. Il aurait ainsi évité une nouvelle guerre polono-russe qui aurait obligé la France à s'impliquer à grande échelle alors que justement la tendance générale est de limiter les engagements français (le ministre de la Guerre Lefebvre démissionne à ce sujet). Berthelot exprime de plus sa conviction que le régime bolchevique, même affaibli, durera quelque peu²⁵². En attendant la Russie nouvelle, il faudrait en quelque sorte geler la situation et maintenir une barrière solide, quitte à passer outre l'opposition de certains groupes russes (même si plusieurs d'entre eux, à l'image du comité politique russe, envisagent un principe fédératif et ne veulent plus s'opposer aux indépendances baltes²⁵³). Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'outre leurs qualités de combattant, un des mérites attribués aux Lettons dans plusieurs notes est d'avoir reconnu la nécessité, pour eux, d'ajuster leurs intérêts dans le futur à ceux de la Russie et ne pas bloquer l'accès russe aux ports baltes. C'est un indice intéressant pour constater que cette initiative a davantage été une réaction nécessaire face à une menace jugée imminente que finalement un acte positif, octroyant un nouveau statut politique aux États Baltes²⁵⁴.

De ce fait, malgré quelques hésitations britanniques, la Conférence interalliée de Paris reconnaît le 26 janvier 1921 l'indépendance de la Lettonie et de l'Estonie. La question de la Lituanie est réservée suite au conflit polono-lituanien. Briand transmet alors un communiqué aux délégations lettonnes et estoniennes expliquant que la décision a été prise « *pour marquer la sympathie et rendre hommage aux efforts (...) accomplis, afin d'organiser dans l'ordre et la paix*

249 LCVA, F383/7, 107, 14 janvier 1921 et DBFP, First Series, XI, 682.

250 ERA, F1585/1, 178 (26 et 28 janvier 1921).

251 HOVI (K), *Alliance de Revers. Stabilization of France's Alliance Policies in East Central Europe 1919-1921*, Turku, 1984, p. 116-17.

252 AMAEF, Russie, 692, 26 janvier 1921, BOURNAZEL (R.), *Rapallo, naissance d'un mythe. La politique de la peur dans la France du Bloc National*, Paris, 1974, p. 122, « La sécurité de la France (discours de A. Lefebvre) », *Temps*, 25 décembre 1920, ARAL (R.d'), « La conférence de Paris », *Gaulois*, 27 janvier 1921.

253 AMAEF, Russie, 297, Mémoire de Filosofov, vice-président du comité politique russe (décembre 1920).

254 AMAEF, Lettonie, 3, 13 décembre 1920.

sa vie nationale »²⁵⁵.

Cependant, dès le début de l'année 1921, Tchitcherine proteste publiquement contre les intentions prêtées à l'Union soviétique. Au cours des premières semaines de janvier, les concentrations de troupes bolcheviques disparaissent. La polémique fait rage d'ailleurs entre la Marine et les représentants français accusés d'avoir cru trop vite à des rumeurs infondées et d'avoir demandé inutilement l'envoi d'urgence de navires français pour évacuer les ressortissants français de Riga²⁵⁶.

Cette situation va se répéter à de nombreuses reprises au début des années vingt avec plusieurs rumeurs évoquant un renforcement des troupes soviétiques à la frontière et un danger d'invasion imminente (en juin-juillet 1921, après Rapallo, au moment de la crise polono-lituanienne de février 1923 ou de la crise allemande de l'automne 1923)²⁵⁷. Les États baltes s'alarment de plus des nouvelles qui font état du renforcement de la flotte rouge soviétique, des éventuelles propositions russes de neutralisation ou du refus en 1924 de limiter à 110 000 tonnes sa marine (ce qui lui donnerait déjà un avantage écrasant, à l'époque, sur toutes les autres marines, celle des pays baltes étant quasi négligeables)²⁵⁸. Ce sont à ces moments que les diplomates baltes font des démarches pour obtenir du soutien de la part de Londres et de Paris.

Une grande partie de l'opinion de droite exploite certes ces nouvelles et ces rumeurs pour dénoncer à tout propos le danger et la puissance du communisme russe et les risques prochains d'une révolution universelle²⁵⁹. Mais la diplomatie française croit de moins en moins au danger d'un coup soviétique isolé sur l'Estonie et la Lettonie. Certes, comme le montre de Martel, l'existence de la Lettonie dépend de la bonne volonté russe et celle-ci même peu puissante pourra submerger sans problème les armées baltes²⁶⁰...si les Soviétiques sont assurés que les autres Grandes Puissances laissent faire et ne risquent pas de l'impliquer dans un conflit général.

D'un côté la situation intérieure catastrophique de la Russie (famine, soulèvements intérieurs) la dissuaderait d'un effort militaire suivi. Comme de Martel l'affirme, la famine russe est finalement le meilleur allié des pays baltes²⁶¹. Le mépris pour la « barbarie slave », comme la

255 AMAEF, Estonie, 3 (26 janvier 1921).

256 AMAEF, Estonie, 3 (18 janvier 1921) et Lettonie, 9 (22 janvier et 3 février 1921).

257 AMAEF, Lettonie (27 juin 1921), Estonie 4(10 et 30 avril 1922), Memel, 6 (31 janvier 1923), Estonie, 5 (15 mai et 29 juillet 1923), Lettonie, 22 (29 décembre 1923).

258 AMAEF Suède, 30 (27 mai et 28 juillet 1924), 31 (16 novembre 1922, 6 février 1923), SDN, 2009 (11 et 15 janvier 1923).

259 BOURNAZEL (R.), *Rapallo, naissance d'un mythe. La politique de la peur dans la France du Bloc National*, Paris, 1974, p. 100, 134, 187.

260 AMAEF, Suède, 30 (19 juillet 1921),

261 AMAEF, RC 18-40, B-FOIRES, 49, 28 septembre 1921.

croyance en la décadence rapide d'une Russie isolée, en particulier à l'Extrême Droite (avec l'accent sur le péril allemand), contribuent à minimiser dans une partie de l'opinion un tel danger russe²⁶². D'autre part, la politique de « coexistence pacifique » mise en place dès 1920, les négociations entamées pour la Conférence de Gênes, les sondages russes accréditent l'idée d'une évolution de la Russie qui fait figure de demandeur²⁶³. Comme Berthelot l'affirme à Milosz en janvier, la victoire du « *parti de la paix* » de Lénine rend improbable, selon lui, un conflit avec la Pologne²⁶⁴. En ce sens, l'existence d'un canal balte vers l'Occident peut se révéler utile pour communiquer avec le monde occidental, tout comme faciliter l'application des accords commerciaux signés²⁶⁵. Qu'on soutienne ou non l'idée d'une réintégration de la Russie dans le concert des nations européennes, peu de personnes envisagent que la Russie annihile ces tentatives ou détériore son image, en tentant de reprendre par la force les anciennes provinces baltiques²⁶⁶. La volonté de reprendre les relations avec la Russie soviétique, ou du moins d'éviter une dégradation des rapports, conduit la presse radicale et socialiste à donner peu de place aux nouvelles baltes qui font état d'un danger russe et à le minimiser. La reprise de ces informations par « la presse du Bloc National » les rend d'ailleurs d'emblée suspectes.

Enfin, il est certain que la faiblesse militaire et navale française doit également favoriser ces convictions afin d'éviter de révéler au grand jour les carences françaises.

Si l'on croit donc que la période conquérante russe en Baltique est terminée, la diplomatie française reste cependant très vigilante face à une politique soviétique susceptible d'évoluer rapidement. Elle interprète volontiers la politique russe comme une politique de bluff, d'intimidation qui viserait à mettre à sa merci les États baltes en les empêchant d'assurer leur sécurité. Les concentrations de troupes de l'été 1921, les menaces de Tchitcherine faisant de la conclusion d'une Entente baltique un *casus belli* sont vues comme une volonté soviétique d'éviter toute avancée dans les négociations, jugée dangereuse pour elle.

Les États baltiques comme les puissances occidentales sont d'ailleurs les premiers à remarquer la politique erratique de la Russie soviétique qui souvent, suite à ce qui semble perçu comme des menaces contre son existence, amorce toute une série d'initiatives diplomatiques : ainsi à l'été 1922 avec ses propositions sur le désarmement régional, à l'automne 1923 avec ses propositions de conclure des pactes de non-agression. Or dès que le danger est apparemment

262 BOURNAZEL (R.), *op. cit.*, p. 81

263 HOGENHUIS-SELIVERSTOFF (A.), *Les relations franco-soviétiques 1917-1924*, Paris, 1981, p. 185, 193, et 208 sq.

264 LCVA, F383/7, 107, 14 janvier 1921

265 AMAEF, Lettonie, 4 (10 octobre 1921), Russie, 693, 1er avril 1922, « L'Europe jugée par les bolchevistes. III. L'Est Européen », *Journal des Débats*, 19 mars 1922.

266 CARAN, 94 AP, 383 (De Martel, 5 avril et 31 mai 1922), AMAEF, 694 (15 novembre 1923).

passé, celle-ci donne l'impression de s'en désintéresser. Les Soviétiques semblent surtout utiliser les négociations dans le seul but de diviser les États entre eux ou de les utiliser comme arguments de sa volonté pacifique²⁶⁷.

De même la diffusion persistante de rumeurs qui font état de clauses militaires secrètes dans le traité de Rapallo joue un rôle dissuasif pour tempérer le rapprochement qui s'opère en mars 1922 avec la Pologne²⁶⁸.

En mars 1922, le *Journal des Débats* publie un document qui selon lui émanerait des services soviétiques. Celui-ci décrit précisément une politique soviétique, toute en apparence, qui manierait la carotte (transit) et le bâton (menaces) en attendant l'heure de retrouver sa puissance et de pouvoir réoccuper les États baltes avec l'assentiment allemand, qui bloquerait la Pologne²⁶⁹. Le manque d'études exploitant les documents russes sur la politique soviétique en Baltique empêche de juger de l'authenticité du document mais même apocryphe, celui-ci donnerait une interprétation relativement plausible de celle-ci.

Face à cette tactique, le but des diplomates français est donc surtout de démonter ces rumeurs auprès de leurs interlocuteurs estoniens et lettons. Mais cette politique de ménagement, d'attention (cf. le chapitre introductif) que le Quai d'Orsay promeut, a également une valeur démonstrative. En recevant les hommes politiques baltes, en entamant des négociations commerciales, en refusant d'aggraver certains différends bilatéraux, la France laisse penser à la Russie soviétique comme aux autres États l'existence ou surtout le maintien de liens amicaux, d'un certain intérêt pour la région (la Russie soviétique pouvant soupçonner des accords secrets) qui induisent les Baltes à ne pas trop céder à la menace soviétique et obligent la diplomatie soviétique à la prudence ou la réflexion avant de passer à l'action ou de menacer trop ouvertement.

Or si cette politique est possible dans deux États sortis quelque peu des remous immédiats de la politique internationale, celle-ci se complique énormément dans un pays comme la Lituanie que chaque grande puissance croit sur le point de tomber instamment dans les griffes de ses adversaires.

Contrairement à l'Estonie et la Lettonie, la Lituanie peut considérer l'Union soviétique moins comme une menace que comme un contrepoids. De plus la Lituanie, contrairement à ses

267 LEHTI (M.), *A Baltic League as a construct of the new Europe*, Peter Lang, Francfort, 1999, p. 416-418, p. 441, HIDDEN (J.), *The Baltic states and Weimar Ostpolitik*, Cambridge, 1987, p. 139 et 147.

268 « Maintenir la paix », *Temps*, 20 juillet 1921, AMAEF, Russie, 705, 30 juillet 1921, Estonie, 4, 30 avril 1922.

269 « L'Europe... », *op. cit.*, *Journal des Débats*, 19 mars 1922.

deux cousines nordiques, est menacée dans son existence même par l'impérialisme polonais, qui risque ainsi de l'isoler de l'Allemagne. À l'inverse, pour la diplomatie comme pour l'opinion française, tout le problème est lié à l'opposition entre un espace géographique stratégique et la présence sur celui-ci d'un petit État faible, convoité par trois puissances ayant des vues directes sur son territoire²⁷⁰. Or on a vu que, dès 1920, la Lituanie a été soupçonnée de servir les intérêts allemands et russes. Au lieu d'être une barrière, elle serait un pont permettant l'établissement de cette alliance germano-russe si redoutée, qui affaiblirait ou détruirait l'allié polonais et ruinerait ainsi le nouvel ordre européen. Pour Louis Marcellin de la *République française* ou Henry Bidou du *Figaro*, la Lituanie est déjà le point de rencontre où s'accordent les politiques germaniques et soviétiques²⁷¹. Bref la question lituanienne est le produit comme renforce le mythe de Rapallo, né bien avant 1922. Ces doutes vont s'accroître encore plus en 1923 après la crise de Memel et l'accentuation du conflit polono-lituanien.

En février 1923, l'attitude lituanienne face au Conseil de la SDN fait scandale : refusant d'accepter l'établissement d'une ligne de démarcation consacrant pour elle le « rapt » polonais de Wilno (Vilnius), « l'insolence », la « mégalomanie » lituanienne déclenchent l'ire de la presse française, en particulier à Droite. *L'Écho National* se demande « sur qui s'appuie ce petit peuple de moins de quatre millions d'habitants pour se moquer à la fois des puissances occidentales et de la SDN »²⁷² ? Le vocabulaire employé montre que l'État lituanien apparaît comme un « déviant », qui conteste le verdict des grandes puissances et sort de la place qu'il doit occuper dans la hiérarchie internationale. Cette puissance, en décalage complet avec son potentiel militaire et économique, ne peut venir que de la complicité des deux grandes voisins.

Des rapports des SR français font état de rumeurs évoquant la présence d'officiers russes parmi les insurgés lituaniens de Memel et parlent de l'accueil enthousiaste fait à Tchitcherine à Kovno en novembre 1922 et en février 1923. Ils suspectent la conclusion d'une alliance lituano-russe. Le président du Conseil lituanien Galvanauskas relatera plus tard dans ses mémoires que lors du bref arrêt de l'homme d'État russe, celui-ci ne fit aucune objection à l'idée d'une action lituanienne sur Memel²⁷³. Et dans la *Victoire*, Gustave Herve craint comme beaucoup de diplomates ou de journalistes que dans un « coup de folie », les Lituaniens appellent

270 AMAEF, Memel, 9 (11 juin 1923), Lituanie, 24 (27 novembre 1922), BIENAIME (G.), « Le mauvais coup manqué sur le port de Memel », *Victoire*, 14 janvier 1923.

271 « La brèche est ouverte », *Eclair*, 13 juillet 1920 ; MARCELLIN (L.), « La trêve de Riga », *République française*, 8 octobre 1920 ; BIDOU (H.) « L'affaire de Memel », *Figaro*, 17 janvier 1923 ; WALA (J.), *La France... op. cit.*, p. 346.

272 MARCELLIN (L.), « Dernières Nouvelles. La Lituanie se moque de la SDN », « Dernières Nouvelles. Le trouble-paix de Kovno et leur ami Tchitchérine », *Écho National*, 4 et 22 février 1923, « La Lituanie se rabtraît sur Memel », *Homme libre*, 3 février 1923.

273 SENN (A.E.), *The Great...*, p. 108 et EIDINTAS et al., *Lithuania...*, *op. cit.*, p. 93.

les armées rouges à la rescousse²⁷⁴. Il est vrai que ces derniers surent exploiter cette idée auprès de leurs interlocuteurs étrangers. Le chef des insurgés lituaniens à Memel affirme avec certitude que toute réaction polonaise ou alliée déclencherait une intervention russe. De son côté Milosz peut laisser benoîtement tomber au Quai d'Orsay qu'il ne peut croire que la Pologne se suicidera en déclenchant une intervention russe contre la Pologne²⁷⁵.

Ces affirmations prennent d'autant plus de valeur qu'en fonction même de ce mythe de Rapallo, la Lituanie et l'URSS apparaissent subordonnées à une politique allemande, qui comme le montre le *Temps* cherche surtout à entraîner les Soviétiques dans ses intrigues à Kovno (Kaunas, capitale « provisoire » de la Lituanie) pour provoquer un nouveau conflit²⁷⁶. Dans d'autres journaux de Droite (par exemple les *Débats*, *Écho National*), dans la *Dépêche*, il y a toujours l'idée que l'action soviétique est commanditée ou encouragée par le Reich²⁷⁷. Les trois États commenceraient d'une part à saper les bases des traités en faisant de Memel la première violation impunie du traité de Versailles ou à créer une diversion à l'opération française dans la Ruhr. Il n'est pas étonnant pour Henri Lorin, qui écrit dans le *Journal*, que l'attaque des Lituaniens, « *fourriers du pangermanisme* » coïncident avec la Ruhr et les manifestations militaires en Hongrie. Les détachements lituaniens dans la zone neutre polono-lituanienne et les troupes soviétiques massés devant la Roumanie ne peuvent être pour le *Quotidien* qu'un complot de von Maltzan, le véritable « *deus ex machina* » de la diplomatie allemande toujours prête, pour l'*Action française*, à profiter des errements et imprévoyances²⁷⁸. Mais la Lituanie est surtout vue comme un piège tissé par les manœuvres russo-allemandes pour entraîner la Pologne dans un conflit et empêcher celle-ci de constituer, avec la Lituanie, l'anneau qui encerclerait la Prusse-Orientale. Comme l'affirme Jacques Bainville dans la *Liberté*, s'il n'y avait pas de conflit de Vilna ou de Memel, « *Moscou et Berlin en inventeraient un, sûrs que la vieille haine de ces deux peuples se rallumerait pour toujours* »²⁷⁹.

Dans tous ces articles, on s'appuie au total sur peu de faits. Ces derniers servent surtout à confirmer quelques idées intangibles ayant trait à une puissance allemande déterminée et

274 AMAEF, Memel, 6 (22 janvier 1923), 8 (19 février), HERVE (G.), « La main au collet », *Victoire*, 16 janvier 1923, ANTONIN (P.), « Contre la SDN », *Homme Libre*, 7 février, 1923.

275 AMAEF, Memel, 8 (22 et 25 février).

276 « La Note de M. Tchitchérine à Lituanie et à la Pologne », « La reconnaissance des frontières orientales », *Temps*, 22 février et 16 mars 1923.

277 « Memel et Vilna », *Journal des Débats*, 22 février 1923, MARCELLIN (L.), « Le trouble... », *op. cit.*, *Écho National*, 22 février 1923, « Dernière nouvelles. La trahison lituanienne. L'Allemagne l'a encouragé » *Dépêche*, 6 septembre 1920.

278 « L'affaire de Memel », *Temps*, 14 janvier 1923, LORIN (H.), « Les envahisseurs de Memel, fourriers du pangermanisme », *Journal*, 20 janvier 1923, « Dernière Heure. La situation à Memel », *Quotidien*, 15 février 1923, BIENAIME (G.), « Le mauvais... », *op. cit.*, *Victoire*, 14 janvier 1923.

279 BAINVILLE (J.), « L'algarade... », *op. cit.*, *Liberté*, 22 février 1923.

manipulatrice et aux complots ourdis avec les Soviétiques. Le manque d'informations sûres favorise la propagation des rumeurs, que l'on tente peu de vérifier du moment qu'elles vont dans le sens des idées dominantes. Malgré une enquête approfondie, Padovani, le représentant français en Lituanie, ne pourra établir la présence d'officiers soviétiques. Il montre que la rumeur s'est développée à partir de la présence de quelques anciens officiers russes de l'armée tsariste dans l'armée lituanienne²⁸⁰.

Cette ambiance pèse sur les décisions du Quai d'Orsay et des Alliés. L'idée d'une menace russe va, pour le plébiscite de Vilna en 1920, renforcer considérablement Français et Anglais dans leur décision de ne pas envoyer des troupes²⁸¹. Si on reste dubitatif sur le soutien matériel que la Russie pourrait apporter en plus de ses déclarations grandiloquentes, on veut éviter toute impression d'intervention active qui mettrait finalement à l'épreuve la puissance russe et pourrait la conduire, peut-être, à intervenir.

En ce sens on peut parler d'une réussite lituanienne qui, en jouant de la menace russe, a su dissuader une intervention et se donner une marge de manœuvre pour les négociations sur l'avenir de Memel. Dans un autre sens, plus qu'une politique rationnelle jouant une puissance contre une autre, la politique lituanienne ne cesse d'être indécise selon sa perception de la puissance la menaçant le plus. Elle semble être en quête perpétuelle de sécurité.

Loin d'être cordiaux, les rapports russo-litvaniens sont tout aussi instables. Les Litvaniens craignent tout autant une mainmise soviétique sur leur pays. Ils hésitent à signer des accords ou accepter des propositions soviétiques d'alliance qui pourraient les couper définitivement de l'Europe occidentale et les rendre trop dépendants de Moscou. Ils se lassent très vite des interventions perpétuelles des Soviétiques dans les affaires de Memel qui troublent les négociations avec l'Entente. La volonté des Russes de reconnaître de facto les insurgés et d'envoyer immédiatement un représentant suscite l'incompréhension lituanienne. Les Litvaniens en viennent eux-mêmes à suspecter une entente germano-russe. Certains, comme le directeur de la banque centrale lituanienne, craignent que les Russes ne soient prêts à mener une politique du pire, favorisant une invasion polonaise pour fomenter des troubles révolutionnaires. Galvanauskass se montre en tout cas disposé à résister fermement à toute invasion russe éventuelle²⁸².

De son côté les Russes sont tout autant aussi peu disposés à soutenir jusqu'au bout les prétentions litvaniennes. Craignant par-dessus tout les ambitions polonaises, leur politique est

280 AMAEF, Memel, 8 (9 mars 1923)

281 AMAEF, Lituanie, 6 (13 décembre 1920), 19 (11 mars 1921)

282 AMAEF, Memel, 13 (26 mars 1924). DBFP, I, XXIII, 581, 614, 670, 796.

particulièrement instable. Pour éviter une évolution de la politique lituanienne, ils semblent promettre aide et soutien aux Litvaniens et se montrer bienveillants en ce qui concerne le coup de Memel. Mais au plus fort de la crise de 1923, les Soviétiques paraissent se dérober aux demandes litvaniennes de soutien et juger le moment très peu opportun pour déclencher une guerre générale qui pourrait se révéler dangereuse. Ils se contentent donc de simples notes d'avertissement aux Alliés, peu engageantes sur le fond. Pour le ministre britannique à Kaunas, les Soviétiques ne voudraient pas compromettre leur rapprochement avec la France. Il remarque de plus que c'est justement à la suite d'une entretien, apparemment infructueux, de deux heures avec le ministre soviétique que Galvanauskas se décide à accepter les conditions alliées à propos du transfert de souveraineté à Memel (accorder le libre transit et des droits au Polonais)²⁸³. Tchitcherine est en fait tout aussi dubitatif que les Allemands sur la politique lituanienne : la moindre concession française sur Memel ou une évolution de la politique polonaise pourrait, selon lui, faire oublier aux « politiciens de province » litvaniens l'amitié russe ou allemande. Et le représentant allemand en Litvanie, auquel il fait cette déclaration en novembre 1923, craint tout autant que les difficultés économiques, liées à la fermeture de la frontière polono-litvanienne, et les négociations de Memel ne favorisent une réconciliation avec la Pologne. Pour lui, il faut donc là encore jouer de l'influence allemande et encourager les initiatives soviétiques pour convaincre des Litvaniens trop versatiles²⁸⁴.

La politique russe diffère donc visiblement peu de l'Allemagne : essayer au maximum par des promesses, des propositions d'empêcher tout revirement litvanien mais éviter finalement un conflit hasardeux et ne pas compromettre ses relations avec les autres puissances. À partir du moment où elle relativise le danger polonais et constate l'inertie alliée à Memel, les Soviétiques se montrent peu intéressés à partir avec les Litvaniens pour « une croisade » sur Vilna ou à payer pour le maintien de l'intransigeance litvanienne.

On voit donc que si Allemands et Russes ont la « main », on est loin des rapports cordiaux envisagés. On peut se demander si les diplomaties française et polonaise, en stimulant à travers la presse les accusations contre la Litvanie, imitaient le jeu que les Russes jouaient avec les Estoniens et les Lettons : combler leur faiblesse en cherchant à intimider les Litvaniens et les inciter à maintenir un certain équilibre entre les Puissances.

La question des rapports avec la Russie soviétique isole la Litvanie de ses deux voisins du Nord dans les conceptions françaises. Mais au-delà des positions dominantes prises par les

283 *Ibid.*, 653, 660.

284 ADAP, A, VIII, 47.

uns ou les autres, on retrouve le même complexe qui finalement permet aux États baltes de subsister à l'époque. Les grandes puissances, accaparées par d'autres problèmes, incapables ou ne désirant pas intervenir, cherchent simplement à contrer l'adversaire en prenant le moins de risques possible. Cela contribue à donner une marge de manœuvre aux petits États baltes qui peuvent en jouer et en profiter pour tenter de maintenir ce que, dans la théorie des jeux, on appellerait un équilibre non coopératif.

La seule différence réside dans le fait que contrairement à l'Allemagne ou à la Russie, la France n'a pas d'intérêts territoriaux avoués ou supposés, mais la question de l'influence baltique influe indirectement sur la question problématique, pour sa sécurité, de l'alliance de revers qui lui manque. Or face au rapprochement réel ou exagéré du couple russo-allemand, l'attitude de la Grande-Bretagne joue un grand rôle : la Baltique contribue-t-elle à exacerber les tensions franco-britanniques du début des années vingt ou est-elle l'occasion de rechercher une entente entre les deux grandes puissances occidentales ?

C. La Baltique orientale, un exemple du brouillage de l'image anglaise

L'Angleterre s'est très tôt intéressée à la cause balte contrairement à la France, trop soucieuse de ne pas obérer la reconstitution d'une Russie forte et amicale. Certes comme en France, les connaissances sur les provinces baltiques sont avant la guerre très faibles mais la présence anglaise en mer Baltique a toujours été importante et les relations directes entre ports anglais et baltes intenses²⁸⁵. De plus, le soutien important et précoce de la marine anglaise aux États baltes dans leur lutte contre le bolchevisme et les corps francs donne à l'Angleterre un prestige certain. Elle procure aux dirigeants baltes la conviction qu'en cas de danger, les Anglais leur viendraient à coup sûr en aide.

Comptant beaucoup moins pour sa sécurité que la France sur la renaissance d'une Russie nouvelle, la politique anglaise a cherché avant tout à contrer les offensives bolcheviques. Ces dernières auraient pu favoriser à l'avenir un retour de l'hégémonie politique et économique allemand que les Anglais voulaient tenter d'éviter. Le soutien britannique, surtout à l'Estonie puis à la Lettonie et la Lituanie, a donc été beaucoup plus franc. En 1919-1920, les tensions qui

285 SUNDBACK (E.), *Finland in British baltic policy 1918-1925*, Helsinki, 2001, p. 76.

commencent à émailler le couple franco-anglais à propos de l'Europe orientale, du Moyen-Orient ou de la question allemande, avivent les questions d'une partie de l'opinion sur la tactique anglaise. Progressivement s'impose l'image d'une Angleterre, désireuse de morceler la Russie, d'asseoir sa puissance sur toute la Baltique par des bases navales et qui contrarierait systématiquement les efforts français²⁸⁶. Les pays baltes sont qualifiés parfois de dominions anglais.

Ces accusations découlent des luttes économiques qui opposent Français et Anglais pour le lin et le bois balte en 1920 ainsi qu'à la rivalité culturelle qui s'instaure localement. Cette image de pays anglophiles va se pérenniser et être réutilisé pour expliquer l'hostilité apparente de l'Angleterre à un rapprochement balto-polonais. Or à l'opposé de ces stéréotypes solidement ancrés dans l'opinion, les rapports franco-anglais se révèlent bien plus complexes et balancés que ne le laissent prévoir l'image d'une « Perfide Albion » tirant les ficelles baltes.

1. Des « dominions anglais » ?

En octobre 1920, Henri de Korab évoque dans le *Matin* la situation dans la Baltique : « *quelque chose d'infiniment plus puissant que la Lettonie s'insinue entre l'Allemagne et la Russie, c'est la Grande-Bretagne* »²⁸⁷.

C'est en général dans la presse de gauche (*Humanité, Ère nouvelle, Information*) et à l'extrême droite (*Action Française, Libre Parole*) qu'on retrouve les propos les plus anglophobes. Ils évoquent une puissance qui travaille méthodiquement à faire de la Baltique un lac anglais et les nouvelles républiques baltes comme des « protectorats » ou des « colonies » qui sont liées au bon vouloir britannique. Ces accusations s'insèrent d'ailleurs dans une perspective d'ensemble qui relie la Baltique au Caucase et surtout à la Méditerranée. Si la Lituanie germanophile est qualifiée de nouvelle Ukraine ou Monténégro, l'Estonie et la Lettonie sont qualifiées de « *Gibraltar du Nord* », de nouvelles « *Egyptes* ». Elles formeraient en Europe du Nord, avec Dantzig ou la Finlande, un nouveau réseau de bases navales qui permettraient la protection de liaisons stratégiques par le puissant « *policeman des mers* »²⁸⁸. Ce que l'on

286 LUKAS (M.), *La place des États baltes dans le système international européen pendant l'Entre-Deux-Guerres*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de M. le professeur René GIRAULT, Université Paris I, 1998, p. 122 sq.

287 KORAB (H. de), « un État tampon... », *op. cit.*, *Matin*, 3 octobre 1920.

288 AUBAC (S.), « Les incidents de Wilno », *Lanterne*, 21 octobre 1920, « Revue de la Presse. La SDN », *Action*

reproche finalement à la domination anglaise, c'est finalement d'avoir voulu, par son désir d'hégémonie, créer et perpétuer des États faibles. Ces derniers perpétueraient l'instabilité dans la région et empêcheraient la réalisation d'un autre ordre régional, jugé plus stable et conforme aux intérêts de la sécurité française et européenne. Cette idée est renforcée par l'opportunisme qui semble caractériser la puissance anglaise et la ferait abandonner tout aussi rapidement des États qui deviendraient plus tard des sources de désordre.

Le reproche principal fait à la politique britannique est de contribuer au morcellement de la Russie. Pour les communistes, dans une sorte de division impérialiste des tâches, les États baltes, créations factices, seraient pris en charge par les Anglais, de même que la Pologne est le domaine de la France²⁸⁹. Comme on l'a vu, les nouvelles républiques sont assimilées à leurs policiers et soldats, armés et vêtus à l'anglaise. À Droite, on s'appuie au contraire sur le souvenir de l'antique antagonisme anglo-russe, visant à refouler cette dernière vers l'Est et qui ne se serait que provisoirement interrompu au début du siècle. Dans plusieurs articles, le *Temps* montre que la tactique anglaise est de restreindre au maximum la fenêtre russe sur la Baltique. Elle empêcherait alors une renaissance des forces navales russes et circonscrirait au maximum l'anarchie russe, en la coupant de l'extérieur. Elle aurait ainsi réveillé « ces nationalités longtemps assoupies » qui n'aspiraient qu'à une large autonomie dans l'Empire russe. L'Angleterre les aurait réorientées vers elle en les coupant de leurs liens séculaires avec l'hinterland russe. Ainsi pour *l'Ère nouvelle*, la Baltique n'est qu'un théâtre qui subit les répercussions de la lutte que mènent Anglais et Russes en Inde²⁹⁰.

Ce désir d'hégémonie anglaise se reflète également dans la condamnation des machinations qu'ourdirait l'Angleterre pour contrecarrer l'effort polonais. Les fournitures d'armes britanniques (dans le cadre des guerres d'indépendances) et l'aide économique fournie, les réticences britanniques à la renaissance d'une Grande Pologne, celle de 1772, sont réinterprétées comme un encouragement anglais direct à la résistance lituanienne. Pour le « Renseigné » de la *Libre Parole*, la paix entre la Pologne et la Lituanie serait réalisée depuis longtemps si l'Angleterre n'avait pas accumulé les chausse-trappes sous la Pologne²⁹¹. Plusieurs organes de presse, au moment de la crise polono-lituanienne d'octobre 1920, citent en bonne

française, septembre 1921, SCALLE (G.), « L'Angleterre et la France dans la Baltique », *Ère nouvelle*, 4 octobre 1921, Archives du Sénat, CAE, Séance des 12 et 20 juillet 1920.

289 LOUIS (P.), « L'investissement de la Russie soviétique », *Humanité*, 27 juillet 1921.

290 « La Russie... », *op. cit.*, « Les souverains danois à l'Elysée. Baltique et Caucase », « L'influence anglaise dans les États Baltes » *Temps*, 23 novembre et 11 décembre 1920, 29 décembre 1922, LEONTIN (L.), « L'Angleterre et la France dans la Baltique », *Ère nouvelle*, 12 juin 1925.

291 « Le danger de la SDN », *Libre-Parole*, 8 octobre 1920.

place des dépêches évoquant des attaques lituaniennes avec des « *tanks anglais* »²⁹². Dans la question de Memel, les hésitations de la Conférence des Ambassadeurs en 1922 sont attribuées par René Pinon (dans la *Revue des Deux Mondes*) à l'opposition anglaise catégorique²⁹³.

L'Angleterre apparaissait surtout comme irrémédiablement hostile à toute possibilité de rapprochement entre la Pologne, l'Estonie et la Lettonie qui aurait pu limiter son influence. Sur ce point, les représentants français en Baltique partagent cette opinion. Pour De Martel, l'Angleterre serait plutôt favorable à une entente des trois États baltiques seulement, à une « *fédération de petites républiques... disposant chacun d'un port important* » et où la Grande-Bretagne conserverait son hégémonie²⁹⁴. La Pologne contribue également par sa propagande à renforcer ces images en attribuant tous ses échecs à des manœuvres anglaises. Elle fait connaître ouvertement au Quai d'Orsay que les diplomates polonais dans les États baltes ont pour ordre de surveiller les activités des agents anglais et d'aider les représentants français en les informant.

Si l'on ajoute à ce tableau, la description d'une Grande-Bretagne accusée d'avoir sabordé début 1920 la lutte contre le bolchevisme et d'avoir incité les Baltes à signer la paix afin de permettre la reprise de négociations économiques, on constate qu'on est très loin de l'idée d'un allié sûr. On se trouve plutôt dans l'axe d'une rivalité qui s'étendrait au continent entier, sinon au Proche-Orient, et s'étendrait à tous les domaines.

2. Une rivalité économique et culturelle

À ce système de représentations s'ajoutent en effet les rivalités entre les missions diplomatiques. Les sociétés baltes sont en effet de plus en plus perçues selon un schéma dual, les partenaires de la France contre les partenaires de l'Angleterre. Les milieux militaires et intellectuels sont généralement jugés plus francophiles que les milieux d'affaires et une grande partie du monde politique. La Lettonie est jugée en général nettement plus francophile que l'Estonie dont l'anglophilie est l'objet de commentaires acerbes. L'attaché militaire français affirme « *sans exagération aucune* » que les dirigeants estoniens feraient volontiers de leur patrie une colonie anglaise. Lors de la venue d'escadres navales anglaises en 1921 et en 1924, le ministre français note que l'accueil est ainsi plus chaleureux que celui fait aux escadres navales

292 « Les guerres de la paix ont l'air de se compliquer », *Intransigeant*, 7 septembre 1920.

293 PINON (R.), « Chronique de la Quinzaine », *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1923, p. 718.

294 AMAEF, Russie, 692 (13 mai 1920 et 4 mars 1922), 693 (15 mars 1922).

françaises. Dans les toasts, l'Angleterre est présentée comme un véritable allié de fait. Seule la délégation lettone évoque le secours français lors du dernier conflit²⁹⁵.

Comme le rappelle crûment le ministre de la Guerre estonien, « *l'Angleterre est la seule à nous avoir compris* ». Le souvenir de l'aide anglaise, décisive, fait souvent de celle-ci un allié de fait, qui seul pourrait apporter un soutien décisif en cas de coup dur. Pour les diplomates français, les Estoniens et les Lettons qui « *ne voient leur salut que dans l'Angleterre* » sont légions. Chaque passage de la flotte britannique est vu comme une confirmation tacite de cette promesse d'aide²⁹⁶.

De ce fait le souvenir de l'aide anglaise ainsi que le rôle majeur de l'Angleterre dans le commerce d'avant-guerre des ports baltes (entre 40% et 50% des exportations du port de Riga au début du siècle) donnent à l'Angleterre un avantage certain pour la lutte économique qui oppose les industriels français (Association linière) aux industriels britanniques (Belfast, Dundee) pour la conquête du lin balte. Suite à la conclusion des contrats français liant ventes d'armes françaises à des fournitures de lin, les représentants des groupes financiers anglais entament à leur tour des négociations avec les gouvernements baltes. Un groupe financier anglais la National Metal and Chemical Bank, dirigé par un homme d'affaires aventureux Tilden Smith propose de faire une avance financière non négligeable en échange du monopole du commerce du lin pendant deux ans (rôle d'intermédiaire), de la livraison de quantités considérables de bois et enfin du contrôle des futures banques d'émission baltes (rôle dans l'émission des papiers de monnaie)²⁹⁷. Parallèlement ces groupes financiers prendraient des participations dans de petites banques baltes ou créeraient eux-mêmes des banques. Elles investiraient dans les affaires industrielles jugées rentables (filatures, sociétés maritimes).

Les avances financières sont en effet presque vitales pour des États, dont les caisses sont presque vides et qui ont bien du mal à prélever des fonds sur un territoire ruiné économiquement par les occupations successives²⁹⁸. Soutenu par le ministère des Finances, le ministre des Affaires étrangères réagit énergiquement et fait des démarches auprès des gouvernements baltes et anglais pour rappeler l'attachement français à « *la liberté des exportations, défendue par les représentants français conformément à l'article 23 du pacte de la SDN* », son refus de voir les Britanniques constituer un monopole pour des matières premières « *nécessaires à notre industrie et à notre ravitaillement* »²⁹⁹.

295 AMAEF, Estonie, 3 (6 août 1921) et Lettonie, 6 (17 décembre 1924).

296 SHAT 7N 27777, d1/1 (janvier 1922), AMAEF Estonie, 3 (16 novembre 1921), Lettonie, 6 (26 juillet 1925).

297 AMAEF, Lettonie, 35 (21 décembre), Lituanie, 4 (22 octobre 1919).

298 AMAEF, Lettonie, 35 (6 novembre 1919).

299 AMAEF, Russie, 691 (23 janvier et 11 février 1920).

Ce n'est pas un hasard si cette action économique et financière française culmine en janvier-mars 1920, au moment crucial des négociations des Baltes avec les Bolcheviques. Tout au long de l'année une guerre d'influence sévère (surtout à Riga où les plans anglais seront le plus précisés) s'engage dans les trois capitales baltes entre les commerçants et diplomates français et leurs homologues britanniques. Chacun tente de discréditer l'autre camp et de convaincre le gouvernement local qu'il va passer sous tutelle économique. Si les Français ne parviennent pas à monter un schéma aussi ambitieux en terme de crédits et n'ont pas une organisation commerciale adéquate, les plans anglais vont échouer également à la fin 1920, suite à la crise économique de l'après-guerre (chute des prix du lin et du bois) et aux réticences tout aussi importantes des banques anglaises³⁰⁰.

Malgré cela, l'Angleterre reste avec l'Allemagne le partenaire essentiel du commerce extérieur balte, recevant en 1923 respectivement 34%, 46% et 27% des exportations estoniennes, lettonnes et lituaniennes. Pour les importations, la part anglaise est moins importante et s'élève respectivement à 20%, 17%, 5 % des importations (Cf. tableaux, Annexes E.5 et E.6). Elle reste très loin sur ce plan de l'Allemagne. Or ce qui est insupportable pour la diplomatie française, c'est finalement moins la faible part du commerce français (l'intérêt économique des pays baltes pour la France n'est pas jugé fondamental) que l'incapacité française à faire face à la concurrence anglaise. Les pays baltes deviennent un symbole d'un certain déclin de la puissance française et révèlent donc une dévalorisation de l'image française à l'étranger³⁰¹. La création de banques franco-baltes n'est pas ainsi le fruit d'initiatives spontanées des milieux d'affaires hexagonaux mais plus le résultat de démarches des représentants français « *pour montrer dans ces pays nordiques que la finance française est encore capable d'essayer à l'étranger* »³⁰². Ces quelques tentatives (contrôle des pétroles estoniens ou investissements dans les infrastructures du port de Libau) restent dérisoires face à l'ampleur de l'implication anglaise. Les rapports insistent sur la puissance de maisons de commerce comme des industries d'armements. Ces dernières possèderaient un « *véritable service de renseignement commercial* » organisé quasi administrativement. Une série de représentants locaux se tiendraient « *rigoureusement au courant de tous les besoins* » baltes et n'hésiteraient pas à faire les sacrifices nécessaires pour s'assurer des débouchés. La présence de nombreux navires anglais, les visites d'ingénieurs, de courtiers qui sillonnent le pays et dressent des plans d'équipement et d'électrification, les crédits

300 HINKKANEN-LIEVONEN (M.-L.), *British Trade and enterprise in the Baltic States 1919-1925*, Helsinki, 1984, p. 148-168.

301 FARAUD (L.), « L'influence de l'Angleterre et la nôtre dans les pays baltes », *Le Parlement et l'Opinion*, 20 février 1923, p. 383.

302 AMAEF, Estonie, 38, 8 août 1921.

des banques anglaises sont évoqués non sans un certain découragement. Les diplomates français ne peuvent dans leurs rapports que leur opposer les rares bateaux français, les quelques « *mercantis* » venant tirer un unique « *coup de fusil fructueux* », le refus du commerce français de vendre autrement qu'au comptant et la vente de produits de bien moins bonne qualité que les Anglais³⁰³.

Or il est frappant alors de constater qu'à la même époque les diplomates anglais sont bien loin de se montrer enthousiastes. À l'exception de quelques firmes dynamiques, l'ensemble du commerce anglais souffre face aux concurrents allemands des mêmes tares que son homologue français (manque de proximité, d'adaptation aux marchés, réticences à des crédits trop longs, difficultés d'avoir des représentants convenables). La trop grande glorification du modèle anglais semble souvent servir à exhorter les milieux d'affaires français à suivre l'exemple anglais³⁰⁴.

On trouve aussi dans ces rapports le désir de disqualifier la puissance britannique en opposant la prétendue vertu française aux pratiques déloyales britanniques. En visite dans les pays baltes, le chef de la division navale française critique ainsi la « malhonnêteté » anglaise. En prêtant des capitaux aux banques estoniennes, les Anglais donneraient l'impression qu'ils sont les seuls à comprendre les Estoniens, à les aider à faire revivre l'industrie et le commerce. Ils obtiennent ainsi des concessions économiques avantageuses (Douxami donne l'exemple des schistes bitumineux et pétrolifères) mais quelque temps plus tard en se servant du danger bolchevique comme prétexte, ils rapatrieraient leurs capitaux vers Londres³⁰⁵. Les rapports évoquent aussi surtout la corruption des responsables baltes par les Anglais. De Martel annonce ainsi la probable démission du ministre letton à Londres pour que ce dernier ait « *la liberté d'accepter les témoignages de reconnaissance très concrets que tiendraient à lui donner certaines banques et firmes anglaises* »³⁰⁶.

De même alors que certaines maisons françaises ont été sur le point de remporter des appels d'offre (des avions de chasse, un brise-glace, etc.), les maisons anglaises ont su faire jouer leurs relations et renverser la tendance.

Lorsque la France tente d'obtenir la réalisation du programme naval letton par ses chantiers, on voit également la main de l'Angleterre derrière les services financiers lettons qui rechignent à se lancer dans de trop grandes dépenses (on pense là aussi que les Anglais tenteront

303 Cf. les articles de Raoul MONMARSON dans la *Libre Parole* des 26 avril et du 17 mai 1921 et AMAEF, Russie, 706 (12 juillet 1921), RC 1918-1940, C-Lettonie, 5, 23 janvier 1924.

304 HINKKANEN-LIEVONEN (M.L.), *British... op. cit.*, p. 220-230.

305 SHM, SS, Li, 10, 16 novembre 1921.

306 AMAEF, C-Lettonie, 5, 2 mai 1924.

de profiter du retard ainsi pris dans l'adoption du programme pour renverser la tendance)³⁰⁷. En Estonie c'est l'affaire de la Société russo-baltique de constructions navales qui donne du grain à moudre aux accusations françaises. Le refus des diverses instances estoniennes de reconsidérer l'affaire, d'empêcher la remise jugée illégale de l'entreprise au groupe anglais est liée pour les Français aux offres alléchantes des Anglais, qui intéresseraient les personnalités estoniennes les plus importantes à l'affaire et feraient des démarches diplomatiques demandant la ratification du contrat d'affermage. Les commerçants et diplomates français affirment donc s'incliner devant « *l'impudente malhonnêteté* » et le « *peu de désintéressement* » de certains dirigeants estoniens et en particulier du général Laidoner, héros de la guerre d'indépendance que l'on accuse d'avoir mis son prestige au service des Anglais³⁰⁸. Mais là encore on tait pudiquement que dans toutes ces affaires et notamment lors de la commande de navires par la Lettonie, les commerçants français ont su sans grande hésitation donner eux aussi des « *témoignages concrets de générosité* » pour bien disposer leurs interlocuteurs officiels et s'assurer des soutiens politiques au sein des différentes commissions parlementaires.

La culture ne fait pas exception à la règle. Dès l'origine, les lycées français de Tallinn et de Riga s'opposent aux instituts anglais, « *où l'on travaille contre nous* » (ils interdiraient des revues françaises (légères) comme « *La Vie Parisienne* » ou « *Le Sourire* » !). L'octroi de subventions pour des voyages en France, de bourses pour les étudiants est décidé à la suite d'initiatives anglaises analogues³⁰⁹. On note également avec précision quels sont les responsables politiques qui envoient leurs enfants au lycée français ou dans les instituts anglais³¹⁰.

L'idée d'une rivalité franco-anglaise en Baltique basée sur le désir anglais d'une hégémonie complète est donc fortement ancrée dans la majorité de l'opinion. On en trouve certes moins de traces dans la grande presse et dans les journaux dits modérés, mais cela tient en fait qu'on attache plus de prix à l'amitié avec l'Angleterre et qu'on veut sans doute limiter l'affrontement aux affaires jugées les plus importantes. Or on peut se demander si l'ignorance et les différentes craintes ne donnent-elles pas une image finalement trop noire des rapports franco-britanniques, surtout quand on examine les rapports non des diplomates sur place mais les idées

307 *Ibid.*, 30 mai 1924 et SHM, 1 BB3, 17 (Dossier Commande de matériel naval).

308 AMAEF, Estonie, 35, *passim*.

309 AMAEF, Estonie, 22, 19 août et 12 septembre 1921, FARAUT (L.), « L'influence... », *op. cit.*, *Le Parlement et l'Opinion*, 20 février 1923.

310 HINKKANEN-LIEVONEN (M.L.), *British... op. cit.*, p. 109, AMAEF, Lituanie, 6 (Note de Charles Quenet, 14 janvier 1921).

défendues par les administrations centrales.

3. L'hostilité franco-britannique, une idée reçue à nuancer ?

Loin de s'appuyer sur une étude précise de la situation, ces articles français n'utilisent que quelques faits isolés ou des rumeurs pour plaquer un schéma utilisant les idées traditionnelles de l'anglophobie et les stéréotypes qui se sont développés en France face à l'action britannique en 1919-1920. Ceux-ci sont en permanence invoqués dans les années qui suivent et sont en quelque sorte coulés dans le moule de l'éternité. Face à une littérature abondante surestimant grandement l'ampleur des disputes franco-anglaises, rares sont ceux qui comme l'Amiral Degouy analysent rationnellement la situation et la réflexion britannique. L'officier français démontre ainsi la difficulté qu'auraient les Anglais à contrôler le Danemark et à protéger les ports baltes. Les « *Gibraltars septentrionaux* », même s'ils commandent l'accès à la Russie, ne sont liés à aucune route vitale comme celle des Indes qui puissent, selon Degouy, justifier un fort engagement britannique³¹¹.

Cet ensemble de préjugés loin de se vouloir rationnel semble avoir encore une fonction explicative, celle d'expliquer la consolidation d'États dont la naissance reste mystérieuse. Il est caractéristique que plusieurs journaux de droite établissent une sorte de connivence entre l'Allemagne et l'Angleterre qui auraient depuis l'armistice « *repris la protection* » de ces États. Comme le résume plus tard Jules de Twardowski dans le *Monde Slave* d'août 1926, ce sont les armes allemandes qui ont détaché les territoires baltiques de la Russie, c'est l'Angleterre qui les a constitués en États nationaux. Certains, tel Henri Grappin dans *l'Eclair*, vont même à évoquer, dans la continuité des problèmes franco-anglais à propos de l'Allemagne, une coopération encore plus directe entre l'Angleterre et la diplomatie d'affaires de Stinnes pour isoler la Pologne³¹².

Dans ce système de représentations, l'Angleterre fait donc office de grand brouilleur du jeu français. Le fantasme d'une politique anglaise si systématique permet d'apporter des réponses aux échecs des espérances ou de la stratégie française. Il contribue d'une certaine manière à masquer la faiblesse ou l'impuissance française voire son isolement face à une série de

311 DEGOUY (Amiral), « L'Équilibre des forces navales dans la Baltique », *Revue de Paris*, 15 décembre 1919, p. 870, HIDDEN (J.), *The Baltic... op. cit.*, p. 108.

312 TWARDOWSKI (J. de), « Balkans et Baltique », *Le Monde Slave*, Août 1926, p. 204.

« La démission de Pilsduski. Veut-on rejeter l'Europe dans le Chaos ? », GRAPPIN (H.), « L'activité allemande dans les pays baltes », *Éclair*, 19 octobre 1920 et 5 octobre 1921.

puissances machiavéliques susceptibles de coordonner leur action contre elle. D'un autre côté, en fortifiant ce sentiment plus ou moins latent d'infériorité française par rapports à ses rivaux européens, le but est aussi de stimuler l'effort français, de critiquer éventuellement l'inactivité du gouvernement et de chercher à promouvoir une politique plus active. C'est la tactique des baltophiles qui déplorent, tel Aulard dans *l'Ère nouvelle*, que la France, malgré de bons atouts, ne cesse de perdre du terrain face à l'habileté anglaise.

On peut se demander également si, au niveau politique, les rapports des représentants diplomatiques ou militaires français dans les pays baltes ne jouent pas sur cette carte pour valoriser leur action, obtenir plus de moyens ou un soutien plus actif dans de petites capitales où les rivalités s'exacerbent facilement et où l'on n'est pas toujours au courant de toutes les évolutions des politiques menées à Londres ou à Paris. De Martel, dans les rapports cités plus haut, a toujours tendance à donner une vision très critique de la politique britannique. Padovani, au printemps 1922, ne perd pas une occasion pour mettre en valeur l'initiative française visant à reconnaître la Lituanie par rapport à l'opposition présumée ou aux lenteurs britanniques³¹³. A l'opposé Vaughan, le ministre britannique dans les pays baltes se montre particulièrement perméable aux insinuations lituaniennes, qui confortent ces appréhensions vis-à-vis de la France. Il craint en février 1923 un impérialisme français qui utiliserait la Pologne pour encercler l'Allemagne avec la Lituanie, obtiendrait une base navale à Memel et établirait son hégémonie en Baltique, compte tenu de la faiblesse des autres puissances. Il reconnaît certes le manque de preuves dont il dispose et le danger de suspecter un allié. Mais, de même que les Français reprochent aux Britanniques leur politique en Silésie ou en Syrie, c'est la politique turque de la France qui devient objet de reproches. Terminant sa dépêche, il évoque une France ayant exécuté ses plans et fait de la Méditerranée un lac français en envahissant l'Espagne. Que ferait l'Angleterre avec une armée et une aviation très inférieures ?³¹⁴. Ce genre de craintes souligne bien la perméabilité de diplomates isolés dans des États lointains, peu informés des évolutions les plus sensibles des politiques menées par leurs chancelleries. Ils sont donc plus dépendants de ce qu'ils peuvent entendre et lire dans la presse locale et dans les journaux qui leur parviennent de leurs pays.

Dès lors la vision exposée à Riga ou à Tallinn de la politique anglaise ou française peut parfois quelque peu différer des opinions qui prévalent au Quai d'Orsay ou au Foreign Office et contribuer à susciter des tensions ou à induire en erreur les Baltes.

Il est certes incontestable que ce climat de méfiance pèse sur les deux diplomaties qui

313 DBFP, I, XXIII, 373-5.

314 DBFP, I, XXIII, 535, 628.

soutiennent les efforts de leurs nationaux, veulent conserver leur influence et empêcher l'autre d'avoir une hégémonie. Quand Gabriel Hanotaux se retrouve isolé à la SDN, suite au refus français de voir la Lituanie admise, il écrit rageusement dans ses *Carnets* que la SDN, contrôlée par les agents britanniques, est le moyen pour les Anglais de faire aboutir leur plan. Celui-ci vise « à subordonner les petits États et notamment les États baltiques et à se servir d'eux comme ponts vers la domination du Nord, contre la Pologne, avec ou contre les Soviets selon les circonstances »³¹⁵.

Un article du *Temps* de décembre 1922, très caricatural, décrivant l'Estonie et la Lettonie comme des créatures anglaises suscite par exemple des démarches indignées de la part des ministres des pays baltes. Or le Quai d'Orsay réagit très peu et invoque hypocritement la liberté de la presse. Si l'article ne semble pas avoir été « commandé » par le Quai d'Orsay mais avoir été plutôt inspiré par des milieux russes, il est clair que les vues exprimées ne scandalisent pas les diplomates français³¹⁶.

Mais est-on prêt à transformer ces rivalités en luttes ouvertes ? Contrairement à ce que pense l'opinion, la politique anglaise est beaucoup plus hésitante et divisée. L'intérêt anglais pour la Baltique est largement surestimé en fait par l'opinion française comme par les Baltes d'ailleurs. Dès l'automne 1920 la Grande-Bretagne, suite au conflit russo-polonais, craint une réincorporation inévitable des États Baltes dans la Russie. Elle refuse de prendre tout engagement qui pourrait la contraindre à apporter une assistance définie aux États baltes. Elle révélerait également alors sa difficulté à concilier une stratégie à grande échelle avec un potentiel militaire et naval limité. Curzon refuse ainsi dans un premier temps de reconnaître la Lettonie en janvier. Il craint que la mise en jeu de l'article 10 du Pacte n'oblige l'Angleterre à rentrer en guerre contre la Russie.

D'un autre côté, on tient à éviter autant que possible une victoire des influences allemandes et bolcheviques. En ce sens, il est caractéristique que la Grande-Bretagne se montre certes méfiante avec la Pologne dans la mesure où elle apparaît comme l'instrument de la France. Les prétentions polonaises à se comporter comme une grande puissance sont jugées utopiques et risquent finalement plus, pour le Foreign Office, de déstabiliser l'équilibre fragile de la zone.

Mais dans un autre sens, l'idée d'une entente entre la Pologne et les pays baltes peut

315 HANOTAUX (G.), *Carnets*, Paris, 1982, p. 355 (3 octobre 1921).

316 Le *Temps* défend à l'époque l'idée d'un certain rapprochement entre les intérêts français et russes. D'après Pélissier, il semblerait qu'un intermédiaire, un certain Markotoune ait acheté en partie le journal.

apparaître comme un moindre mal. Curzon se rallie à l'idée d'une sorte de lien fédéral entre la Pologne et la Lituanie, mais à condition que cela ne cache pas une annexion polonaise déguisée. Si la diplomatie anglaise est réticente à un rapprochement polonais avec les autres pays baltes, c'est plus parce qu'elle estime que la menace bolchevique n'existe presque plus. L'accord commercial anglo-russe apporte finalement pour elle plus de sécurité aux Baltes qu'une alliance qui finalement ne servirait qu'à provoquer des réactions russes ou allemandes et à établir une hégémonie franco-polonaise jouant au détriment des intérêts britanniques. La politique anglaise est donc marquée par son ambiguïté et l'absence de buts à long terme bien précis, à part la volonté de préserver un statu quo profitable pour les intérêts britanniques³¹⁷.

Enfin il y a une volonté britannique comme française de ne pas endommager la question générale des relations franco-britanniques par les questions baltes, que l'état des premières soit au beau fixe ou à l'orage. Même dans ce dernier cas on cherche à ne pas aggraver encore les frictions existantes par de nouvelles. Il est significatif qu'en janvier 1921 après la reconnaissance de la Lettonie et de l'Estonie, un Russe Bourtzeff accuse la France dans la *Victoire* d'avoir bradé l'unité du territoire russe pour le prix de l'accord franco-anglais. De même, à l'été 21, l'idée d'une entente franco-anglaise sur la Haute-Silésie pèse sur l'appréciation française de la question de Vilna. Enfin, au début de 1922, le Quai d'Orsay se refuse pendant un temps à prendre l'initiative d'ouvrir la discussion interalliée sur la question de Memel afin de ne pas faire surgir une « *nouvelle cause de dissentiment* »³¹⁸.

On remarque aussi une volonté systématique de préserver le mécanisme des reconnaissances comme des démarches communes. Quand l'Angleterre veut reconnaître les États baltes en juin 1920 et que la France refuse, elle s'incline. L'initiative française de reconnaissance de la Lettonie en décembre 1920 est liée à l'acceptation de Londres et de Rome (celle-ci reste en général en retrait sur la question balte, ne prenant pas d'initiative). Si les Britanniques avaient persisté dans leurs hésitations, la diplomatie française se serait inclinée. Au printemps 1922, enfin, quand la France propose la reconnaissance de la Lituanie, elle se range à la volonté anglaise de lier celle-ci à l'acceptation lituanienne des clauses du traité de Versailles sur l'internationalisation du Niémen. Elle s'oppose donc à la Pologne qui proposait de reconnaître de façon précipitée la Lituanie afin de favoriser un rapprochement entre les deux pays.

317 HINKKANEN-LIEVONEN (M.L.), *British... op. cit.*, p. 87 sq ; SUNDBÄCK (E.), *Finland... op. cit.*, p. 188 sq ; DBFP, 1, XI, 521, 617, 630, 642 et XXIII, 2, 11, 18, 38, 301, 343, 783.

318 BOURTZEFF (V.), « Est-ce l'abandon définitif ? », *Victoire*, 28 janvier 1921. AMAEF, Memel, 3, 28 février 1922.

Au moment des crises de Vilna et de Memel, il y a toujours une volonté commune de concertation et d'harmonisation des positions. Malgré ses doutes, Curzon accepte de renoncer à retirer son ministre de Varsovie en octobre 1920 pour faire une déclaration commune. Sauf en septembre 1921, la surveillance des négociations polono-lituanienne se fera en commun avec le désir d'accorder les positions des puissances. De même on l'a vu lors de la crise de Memel de janvier 1923, la France se refuse à agir unilatéralement faute de moyens certes mais aussi du fait des réticences britanniques ou italiennes. De son côté Londres accepte en février 1923 l'initiative française de fixer les frontières polonaises car cela favorise le statu quo et peut jouer un rôle apaisant sur l'attitude polonaise³¹⁹.

Il y a donc *in fine* une tendance à privilégier l'unité mais celle-ci s'insère dans une atmosphère de méfiance (l'Angleterre craint la partialité française) et de doutes qui obscurcissent considérablement la visibilité de celle-ci. Chacune des deux puissances espère tirer profit de la présence de l'autre dans une démarche à Kaunas ou à Varsovie pour renforcer son influence auprès de pays censés écouter respectivement plus l'un que l'autre.

Il y a certes également, comme le souligne à Padovani le ministre anglais dans les pays baltiques Vaughan, une tendance de ces États à exagérer « à *plaisir et inutilement* » leur importance et à imaginer des luttes imaginaires. Répondant à Padovani, le Quai d'Orsay approuve les paroles du diplomate anglais et condamne la manœuvre de « *certaines éléments intéressés au maintien du déséquilibre et de l'inquiétude régnant actuellement en Europe* » et qui propagent l'idée d'une lutte franco-britannique³²⁰.

Quoi qu'il en soit, cette incertitude et cette incapacité (ou cette réticence) franco-anglaise à mettre plus en valeur ce travail en commun jouent à leur détriment dans les opinions baltes. Une des raisons qui pousse le gouvernement lituanien à initier le coup de Memel se trouve dans la conviction (erronée) que l'hostilité anglaise à la politique allemande de la France annihilera toute idée de riposte commune. De même, les Estoniens et en particulier les Lettons utilisent cette apparente rivalité franco-anglaise pour tenter d'obtenir plus de l'un comme de l'autre. Ainsi au moment des commandes navales, les Lettons affirment aux Français que les Anglais leur ont promis de faire en cas de tension avec l'URSS, des démarches à Moscou et un appui éventuel de leur flotte. Mais aux Anglais ils mettent en valeur les promesses françaises de faire de son mieux pour assister les Baltes (la promesse du Quai d'Orsay est en fait toute

319 AMAEF, Lituanie, 7 (24 avril, 30 mai et 28 juillet 1922), 16 (télégramme à Varsovie, 14 octobre 1920), 23 (5 mars 1922), 24 (20 janvier 1923)

320 AMAEF Russie, 697, 3, 24 septembre et 29 octobre 1925.

rhétorique du fait de l'opposition des Finances et de la Guerre, cf. le chapitre introductif)³²¹.

Comment dès lors ne pas soupçonner en permanence l'allié anglais (et inversement) de vouloir sans arrêt mener une politique sur le fil du rasoir et de s'interroger sur le degré véritable du concert existant quelque peu entre les deux nations ?

Loin de constituer donc un facteur de stabilisation, les rapports franco-anglais sont émaillés de doutes, de soupçons malgré le fait que des intérêts bien compris et une certaine sous-estimation de l'importance de la zone poussent à l'unité. Mais pour une partie de l'opinion, le statut de l'Angleterre se révèle finalement peu différent de l'Allemagne ou de la Russie communiste. C'est une puissance « machiavélique » désirant l'hégémonie économique et dérangeant les plans français en Baltique. D'une certaine manière, l'Angleterre en faisant spéculer sur sa puissance et sa volonté de consolider le *statu quo* baltique contribue au maintien de l'équilibre baltique alors qu'en fait, comme les autres, elle doute de la pérennité de celui-ci et se montre tout aussi peu disposée à s'engager activement pour empêcher sa destruction.

Au total, le maintien de l'équilibre baltique est dû essentiellement à la disparition d'un « concert » entre les puissances permettant un ajustement des intérêts, ou au moins une décrispation, à propos des intentions des uns des autres. Au contraire, l'équilibre baltique repose au début des années vingt sur la carence, voulue ou non, des grandes puissances concernées en ce qui concerne leur action en Baltique et sur leurs craintes largement fantasmées vis-à-vis de l'engagement et de la puissance de leurs adversaires, d'où la production d'une sorte d'équilibre non coopératif où chacun cherche à inhiber ou freiner l'action réelle ou imaginée de l'autre.

Mais ce qui est commun à tous les acteurs, c'est l'idée d'instabilité de l'ensemble baltique. Pour la France, comme pour les autres, ce sont les rapports des États baltes avec les trois autres grandes puissances qui importent. Chaque puissance a du mal à placer rigoureusement, à l'exception peut-être de la Lituanie, les pays concernés dans un camp ou un autre. De ce fait, dans le cadre de la réflexion sur l'évolution du système et finalement du futur souhaitable qu'on voudrait créer, se pose la question de la viabilité de ces États. Certes en cas de guerre, leur faiblesse ne fait pas de doute. Mais dans le cadre de cette paix instable qui règne, la France comme les autres puissances se demandent si les trois États seront capables par leur potentiel intérieur d'arriver à un certain équilibre interne, leur permettant d'échapper à une

321 HINKKANEN-LIEVONEN (M.L.), *British... op. cit.*, p110-1 et AMAEF Lettonie, 22, 29 décembre 1923 et 11 janvier 1924.

« balkanisation rapide » et quelles solutions il faudra imaginer pour diminuer en quelque sorte les risques d'une entropie accélérée du système baltique ?

Chapitre II :

Un règlement provisoire ? L'opinion française entre analyses critiques et illusions face à l'avenir des pays baltiques :

Les puissances alliées ont reconnu en janvier 1921 l'Estonie et la Lettonie et en décembre 1922 la Lituanie. Cela signifie-t-il la fin du dur et long combat balte ? Si les Baltes ont obtenu la reconnaissance du Droit, ils sont loin d'avoir celle de l'esprit et même pour beaucoup du cœur. Ces attitudes se nourrissent en partie des problèmes évoqués plus haut : ignorance, désintérêt, positions ambiguës et versatiles face au jeu des puissances rivales. Mais dans le désenchantement ambiant face à la situation de l'Europe centrale et orientale, les soubresauts et les fragilités de ces États lilliputiens semblent démontrer par l'absurde l'inanité d'une application intégrale du principe des nationalités. Les défenseurs de ce principe sont d'ailleurs également réticents à réclamer systématiquement pour les petites nationalités une indépendance complète. Les notions de seuil ou de viabilité sont présentes dès les débuts chez les partisans des nationalités (comme Mazzini ou Proudhon) qui veulent éviter une instabilité perpétuelle. Ils prévoient plutôt des Confédérations.

Or la construction chaotique d'États baltes laisse mal augurer de démocraties qui semblent à l'origine n'en avoir que le nom. Comment supposer qu'ils puissent former des unités économiques solides, ayant au moins une certaine autonomie ? Cette faiblesse ontologique est aggravée par le problème russe : comment douter en France de la rapide disparition du régime bolchevique que ce soit par effondrement interne ou du fait d'une « thermidorisation » du régime ? Le retour de la Russie ne peut être qu'« inéluctable », d'où l'obligation pour l'opinion française de déterminer une solution. Elle devrait alors concilier et la présence russe et les sentiments nationaux baltes qui, malgré leurs faiblesses, ont démontré leur existence.

A. La balkanisation de l'Europe et la Baltique orientale : un exemple-type ?

« Si ces pays d'Europe pouvaient songer à se stabiliser enfin, ce serait certes autant de gagner, pour la paix européenne, suffisamment compromise par ailleurs » estime en février 1923 un journaliste du *Quotidien. L'Action française*, sans vraiment détonner d'une grande partie de l'opinion, redoute que la présence de ces États baltes n'entraîne rapidement une balkanisation de la région, c'est-à-dire l'existence de régimes instables à l'intérieur et qui ne cesseraient par leurs querelles régionales de menacer la paix européenne³²². En ce qui concerne la Baltique orientale, deux problèmes peuvent favoriser cette comparaison : le problème des minorités, notamment vis-à-vis de la SDN et le bellicisme supposé des Lituaniens.

1. Des minorités maltraitées

Comme on l'a vu, les Germano-Baltes (ils sont, au début des années vingt, 18 000 personnes soit moins de 2% de la population estonienne, 71 000 personnes en Lettonie (environ 4%) et 29 000 (1.4%) en Lituanie ont su semer le trouble dans une partie de l'opinion française en tentant de montrer la nocivité des réformes agraires entreprises et en l'assimilant à une mesure de bolchevisation. L'efficacité de cette campagne est prouvée alors par les paroles du diplomate letton Louis Seya qui évoque dans *l'Europe nouvelle* la réforme agraire « si souvent calomniée ». De même, Henri Hauser parle, dans *l'Information*, des minorités « qui auraient trouvé chez les bonnes âmes des oreilles attendries » et des ligues pacifistes « s'émouvant dès que des poignées de barons baltes se disent molestés »³²³. Comme le constate Emile Bourgeois en 1920 dans la revue belge *Le Flambeau*, les opinions occidentales ont tendance à surestimer l'importance numérique des minorités allemandes et à les croire aussi importantes qu'en Tchécoslovaquie par exemple³²⁴.

De même la propagande polonaise relaie les plaintes des propriétaires polonais de

322 « Dernière Heure. La Question de Memel est enfin réglée », *Quotidien*, 17 février 1923, BAINVILLE (J.) « La France, l'Allemagne et le gâchis de l'Est », *Action Française*, 7 septembre 1920.

323 HAUSER (H.), « Sur les bords de la Baltique », « Les Baltes et les États baltiques », *Information*, 17 et 26 novembre 1922 ; SEJA (P.), « La sécurité dans la Baltique », *Europe Nouvelle*, 20 septembre 1924, p. 1251 sq.

324 BOURGEOIS (H.), « Le Baltikum. Lettons et Esthoniens », *Le Flambeau*, Paris, mars 1920.

Latgale et des villages frontaliers contre la politique de lettonisation. Elle se plaint surtout des « persécutions » des Polonais de Lituanie. Elle évoque ainsi abondamment le trouble de la vie religieuse et scolaire polonaise par les manifestations nationalistes lituaniennes ou certaines mesures gouvernementales de discrimination.

Les minorités juives de Lettonie (80 000 personnes, 5% de la population) et de Lituanie (154 000 personnes soit 8% de la population) savent sensibiliser l'opinion française par de très nombreux articles dans la *Tribune Juive*, une revue consacrée aux Juifs de Russie. Cet organe semble avoir une certaine audience : les ministres estonien et letton, Pusta et Grosvalds, prennent plusieurs fois la peine d'écrire à la revue pour protester contre des articles jugés caricaturaux³²⁵. La Lettonie est en effet l'objet d'une campagne vigoureuse. Plusieurs *Lettres de Lettonie* dénoncent les restrictions apportées au retour de Russie de populations juives qui ne peuvent plus justifier de leur séjour antérieur en Lettonie ou qui ne rentrent pas dans les normes rigoureuses définies pour recevoir la citoyenneté lettonne (y avoir habité avant 1881 ou avoir séjourné 20 ans en 1914). D'autre part la minorité juive voit sa place prépondérante dans le commerce et l'industrie contestée par la politique des monopoles d'État et par une discrimination dans l'accès au crédit. Son accès à la fonction publique est rendu très difficile. Les étudiants juifs qui refusent d'employer le letton subissent souvent les assauts des étudiants nationalistes. Les représentants juifs ne peuvent obtenir l'utilisation du yiddish comme langue officielle tout comme le russe ou l'allemand. Ils se heurtent au mauvais vouloir de certains fonctionnaires lettons. Le gouvernement letton proteste de sa bonne foi en arguant de l'abolition des mesures tsaristes, de l'égalité juridique des citoyens juifs comme de l'autonomie scolaire concédée aux établissements culturels juifs.

En Lituanie, après avoir obtenu une situation privilégiée (création d'un ministère des Affaires juives, octroi d'une autonomie culturelle du fait du soutien juif au combat lituanien contre les Polonais réputés bien plus antisémites), la minorité juive lituanienne subit les conséquences de la crise économique. Elle pâtit également de l'arrivée au pouvoir des démocrates-chrétiens très intolérants. Les Juifs deviennent dans ce contexte difficile des boucs émissaires, même si ces flambées restent sans lendemain du fait des relations correctes qui existent avec une grande partie de l'opinion et de l'État lituanien. Aux dires mêmes des responsables locaux, la situation au total reste bien meilleure que dans le reste de l'Europe centrale, sauf peut-être, selon eux, en Tchécoslovaquie³²⁶.

325 ERA, 1585/1, 333, 18 mai 1923 et LVVA, F2575/7, 156, 28 juillet 1922.

326 « Lettres de Lettonie et de Lituanie » et « Notes Hebdomadaires » dans *Tribune juive*, 1922-1924, passim. Voir en particulier les Lettres de Lettonie du 9 mai et 2 juin 1922 et celles de Lituanie des 19 septembre, 16 novembre

Les nouvelles rapportées par la presse sont souvent exagérées, aux dires des Juifs lituaniens eux-mêmes, par rapport à la situation locale. Ils trouvent cependant une certaine crédibilité en raison de l'attitude des gouvernements baltes à la SDN (ils y adhèrent en septembre 1921). Ces derniers se montrent en effet réticents à mettre en pratique les recommandations acceptées au moment de leur admission. Elles leur demandent de « *prendre les mesures propres à assurer l'application des principes généraux inscrits dans les traités des minorités* »³²⁷.

Pour les délégués baltes à la SDN, la Constitution estonienne de 1920 et les constitutions lettonnes et lituaniennes de 1922 garantissent suffisamment le droit des minorités. Ils refusent donc de modifier leurs législations intérieures et de favoriser des mesures, qui visent à accorder des droits jugés « exorbitants ». Les efforts des minorités (surtout juive et allemande) pour obtenir une autonomie culturelle complète³²⁸ aboutiraient pour beaucoup de politiciens baltes à la création « *d'États dans l'État* ». Les institutions créées seraient, pour eux, des centres hostiles qui saperaient les bases des deux nouveaux États. Les délégués baltes s'opposent également à un contrôle rigoureux de la part des organes de la SDN, notamment la possibilité pour les membres du conseil de saisir cette dernière si elle juge qu'un État balte a enfreint ses engagements.

Après presque deux ans de discussions et d'atermoiements (les Baltes utilisent la démission de leur gouvernement ou la dissolution de mars 1923 en Lituanie), un compromis est trouvé à l'été 1923 pour l'Estonie et la Lettonie. Même si elle conserve dans cette affaire un rôle relativement passif, la diplomatie française, soucieuse de ne pas trop renforcer la minorité allemande (la formule balte « *d'État dans l'État* » fait particulièrement mouche) soutient et accepte ce règlement. Le Conseil prend ainsi acte des déclarations des gouvernements qui énumèrent les dispositions constitutionnelles et législatives protégeant les minorités. Si des pétitions sont adressées au Conseil, celui-ci pourra demander des informations au gouvernement concerné et si le différend persiste, saisir la Cour Internationale de Justice³²⁹.

Ces passes d'armes ont surtout été observées dans les milieux pacifistes et « genevois », même si la question des minorités dans les pays baltes occupe peu de place. En particulier, les différentes plaintes des minorités sont étudiées par les différentes associations françaises pour la SDN, notamment lors de leurs congrès internationaux. S'il se montre relativement modéré,

1922 et 28 janvier 1924.

327 AMAEF, SDN, 459, 17 décembre 1921

328 Les minorités auraient le droit de gérer leurs institutions culturelles ou de conserver le contrôle des temples par le biais d'associations nationales plus ou moins sous le contrôle de l'État et pouvant aller jusqu'à percevoir des impôts auprès de leurs membres.

329 AMAEF, SDN, 459 (24 avril, 17 octobre 1922 et 15 août 1923), 461 (19 janvier 1922, 22 janvier et 7 juillet 1923) 462 (12 mai 1922 et 6 septembre 1923).

Théodore Ruysssen, professeur à l'Université de Bordeaux, et rapporteur de la question au congrès de Prague de 1922 de l'Union internationale des associations pour la SDN, évoque les différentes atteintes à l'égalité politique, l'exclusivisme linguistique et l'expropriation agraire pure et simple existant en Baltique. Complétées par les nombreuses publications allemandes, ces données sont reprises dans les différentes publications françaises consacrées aux minorités et contribuent à assombrir l'image des Baltes³³⁰. Un publiciste français Louis Bresse évoque ainsi en 1922 le souvenir de l'action des délégués lettons et des baltophiles français en 1919 en faveur de la Justice et du Droit. Citant Doumergue et Seignobos qui louaient alors les vertus lettonnes dignes des peuples libres et démocrates, il juge « *surprenant que le peuple letton à peine libéré ne se souvienne plus de ce qu'il voulait hier... que ses dirigeants aient recours à de misérables chicanes pour éluder les engagements contractés envers la SDN...* »³³¹.

Si l'on ajoute que l'intégration des Allemands de Memel à la Lituanie et celle des « persécutions » des minorités polonaises de Lituanie vont soulever de nombreux problèmes, il n'est pas surprenant que certains journaux font des États baltes de nouvelles républiques balkaniques. Le *Temps*, en 1925, compare la situation de la Lituanie à celle des Balkans d'avant-guerre. La Lituanie est ainsi, pour le journal parisien, une république incapable de résoudre le problème des nationalités, et qui surexcite les populations allogènes contre les Juifs et les Allemands.

Là encore le manque de connaissances empêche, à l'exception des diplomates sur place et des rares connaisseurs de la question, comme Ruysssen, de replacer tout incident grossi ou non dans le contexte local, de le relativiser ou de lui donner une importance réelle. Le fait en question s'intègre dans un schéma d'explication balkanique et dans un ensemble de suspicions qui ne peuvent que rendre crédibles de telles nouvelles. Seule finalement la germanophobie française contrarie pour la Lettonie et l'Estonie ces stéréotypes, alors que ceux-ci se donnent libre cours pour la Lituanie.

330 RUYSSSEN (T.), *Les minorités nationales d'Europe et la guerre mondiale*, La Flèche, 1923, pp. 288-294.

LUCIEN-BRUN (J.), *Le problème des minorités devant le droit international*, Thèse de doctorat ès Sciences politiques et économiques, présentée à la Faculté de Droit de l'université de Grenoble, Lyon, 1923, p. 195-200.

331 BRESSE (L.), « Les Droits et la situation des minorités en Lettonie », *Tribune Juive*, 3 août 1922.

2. « Ils feraient flamber l'Europe pour leurs querelles »³³²

Dans un article de *l'Europe nouvelle* d'avril 1935, Alfred Fabre-Luce parle de la Lituanie comme un des pays qui a été le « *plus bizarrement constitué* », dont « *les frontières* » ont été « *établies à coup de force* »³³³.

La Lituanie est vue en effet dès le début des années vingt comme un pays à l'esprit ardemment belliciste. En 1922, Edouard Herriot, dans le *Petit Parisien*, et Henri Hauser, dans *l'Information*, décrivent un pays bourré de soldats, armes à l'épaules, prêts à reprendre « *les guerres de la paix* » (selon l'expression de la *Dépêche* en 1920)³³⁴. De son côté le maréchal Foch s'inquiète, dans une note de 1923, de l'importance des effectifs militaires lituaniens. Il les juge démesurés par rapport à l'importance du pays. Comme l'armée lituanienne compte 60 000 hommes (respectivement pour la Pologne 350 000, et la France 500 000), la proportion de soldats par rapport à la population totale est de 30 pour 1 000 alors que pour la France et la Pologne, il est d'environ de 13 pour 1000. Les crédits consacrés aux affaires militaires représenterait plus de la moitié du budget total (54,5%). Dès lors, Foch demande que la Lituanie, pour témoigner de ses intentions pacifiques, réduise son armée entre 25 et 30000 hommes³³⁵.

Malgré plusieurs démarches de Laroche à l'été 1923, le président du conseil lituanien invoque la perspective d'un nouveau coup de force polonais et refuse donc catégoriquement de réduire ses troupes. Au contraire, les responsables et l'opinion française font de la Lituanie un pays obsédé par la future guerre contre la Pologne³³⁶. Même si la presse de gauche reste très critique vis-à-vis de la Pologne, elle partage également ses tendances vis-à-vis de la menace lituanienne. Comme le *Populaire* ou le *Radical*, Jean Hennessy évoque en mars 1923, dans le *Quotidien*, « *ce point de moindre résistance exposé à de fréquentes secousses sismiques* » et qui risquerait de provoquer un conflit général. D'Echegoyen, publiciste français au service de la Lituanie, sait d'ailleurs jouer de cette peur en craignant avec une fausse naïveté l'exaspération des Lituaniens³³⁷.

Certes ces inquiétudes sont passagères. En général l'ensemble de la presse s'accorde

332 BAINVILLE (J.), « La France... », *op. cit.*, *L'Action Française*, 7 septembre 1920.

333 FABRE-LUCE (A.), « La négociation franco-soviétique », *Europe nouvelle*, 27 avril 1935.

334 HAUSER (H.) « Sur les bords... », *op. cit.*, *Information*, 17 novembre 1922 ; HERRIOT (E.), « Ce que j'ai... », *op. cit.*, *Petit Parisien*, 17 octobre 1922 ; *ibid.* « Les guerres de la paix », *Dépêche*, 7 septembre 1920.

335 AMAEF, Memel, 9 (11 avril 1923) et Lituanie, 65 (1er janvier 1922).

336 AMAEF, Memel, 9 (11 avril, 9 mai), 10 (6 juillet 1923).

337 HENNESSY (J.), « Entre Pologne et Lituanie, la paix n'est pas encore assurée », *Quotidien*, 19 mars 1923, ETCHEGOYEN (Cdt. d'), « Les incidents de Memel », *Rappel*, 15 janvier 1923.

pour dire que vu la faiblesse du pays, la Lituanie est plus turbulente que dangereuse. Mais comme le montre le *Figaro* en janvier 1921, n'est-ce pas suffisant pour susciter une agitation permanente et troubler la quiétude d'une région qui en a bien besoin pour se stabiliser³³⁸ ? Au-delà donc de la dénonciation des complots germano-lituanien, l'opinion a tendance à faire du bellicisme un trait faisant partie intégrante de l'identité lituanienne. Elle critique cette mégalomanie qui ferait sortir la Lituanie de son rôle de petit État respectueux des décisions des grands. Elle serait plutôt un État nationaliste qui veut faire triompher ses intérêts nationaux (intérêts dits limités) sur l'intérêt général, c'est-à-dire la paix en Europe. Il est significatif que la carte de l'Europe imaginée par le nationaliste lituanien Gabrys, sur laquelle la France découvre une immense Lituanie mais aussi l'émancipation de nombreuses nationalités jugées imaginaires suscite l'indignation. Mais elle est avant tout critiquée pour avoir voulu refaire toute l'Europe et provoquer ainsi de l'intérêt pour le cas lituanien³³⁹.

Hauser, toujours dans *l'Information*, oppose alors la Lituanie, « *tas de cendres mal éteints* » et la Lettonie et l'Estonie, démocraties pacifiques. Est-ce si évident pour l'ensemble de l'opinion ou simplement même les cercles restreints de diplomates, journalistes ou hommes politiques qui commentent la situation en Baltique Orientale ? En 1920, l'Estonie et la Lettonie éprouvent quelques difficultés à fixer leur frontière commune. Elles se disputent un nœud ferroviaire, la ville de Valga (ou Walk, cf. Annexe A, carte 6). La querelle s'envenimant, les deux États acceptent finalement l'arbitrage anglais. Véritable jugement de Salomon, celui-ci aboutit à la coupure du territoire et de la ville en deux. De même une commission anglaise, après quelques frictions, se prononce sur le tracé de la frontière letto-lituanienne.

Ces querelles éphémères laissent certes des traces dans les rapports bilatéraux mais sont sans aucune commune mesure avec les conflits frontaliers polono-lituanien ou d'Europe centrale. Or un grand nombre de journalistes utilisent ces faits pour développer l'idée d'une balkanisation générale de la région. Ils renforcent l'idée de nations qui défendraient coûte que coûte leurs particularités. Henry de Korab décrit, dans le *Petit Journal*, la nouvelle carte européenne « *singulièrement plus compliquée* », cette « *poignée* » d'États, « *confettis multicolores* » qui au lieu de se rassembler ne pensent qu'à se battre, par couple, du Nord au Sud : Estonie contre Lettonie, Lituanie contre Pologne, Pologne contre Tchécoslovaquie, etc. Henri Beraud, lors de son voyage en 1925, parle ainsi des Baltes se partageant « *le sol après la guerre, comme des cousins avides découpant les parcelles d'un*

338 « Résurrection », *Homme Libre*, 16 mars 1923 ; « Les insurgés lithuanien s'emparent de Memel. L'armée lithuanienne », *Figaro*, 16 janvier 1923.

339 BUK/Pélessier, 18 août 1921.

héritage ». Enfin, il est caractéristique que, dans un mémoire de décembre 1920, Foch généralise à toute la région (alors que les différents concernant les Estoniens et les Lettons sont quasiment réglés) l'existence de prétentions rivales qui conduiraient les États à un mauvais emploi de leurs forces frontalières³⁴⁰.

Cette tendance à assimiler la Lettonie et l'Estonie au cas lituanien se retrouve dans beaucoup d'aspects. Elle est constamment facilitée par la confusion générale que les Français ne manquent pas de faire entre les trois États. Plus d'un Letton ou d'un Estonien doit subir l'ostracisme des Français en octobre 1920 à cause de Vilna ou en janvier 1923 de Memel et accepter des excuses quand on se rend compte de la méprise...

Il est clair qu'en ce début des années vingt la région baltique apparaît peu originale et est constamment assimilée aux préjugés et à la lecture française des problèmes balkaniques.

3. Les petits États et les critiques du nouvel ordre européen

Ce dernier aspect s'insère finalement dans la condamnation bien connue de l'Europe des nationalités. Contrairement aux illusions nourries lors de la Conférence de la Paix, on voit avec angoisse l'émiettement de l'Europe orientale, réactualisées des querelles ancestrales et favorisée une nouvelle déstabilisation rapide du continent.

La condamnation de Bainville des petits États est connue. S'il évoque très peu la question baltique, c'est qu'en 1920 les indépendances Baltiques ne sont pas encore d'actualité et que l'avenir de la Russie reste singulièrement incertain. Il conseille la méfiance et l'expectative, la « *politique la plus sage* » consistant « *probablement à tenter de la neutraliser dans la mesure du possible* ». Il reste très sceptique sur la capacité des « *nationalités-bordures* » à subsister en cas de réveil russe. Il pense sans doute aux États Baltiques quand il évoque les « *incertitudes au sujet de quelques uns* » et « *la fragilité de quelques autres dont l'existence pourrait être brève* ». Faute de frontières naturelles, ces États qui ont des populations et des superficies faibles ne peuvent avoir un grand avenir. Il faut choisir l'équilibre sans se soucier des « *criailleries* » et de ce « *nouveau dreyfusisme, celui des nationalités* »³⁴¹.

Pour l'*Humanité*, l'exemple lituanien valide les idées du Marx de 1848 qui, devant

340 KORAB (H. de), « Le bloc des petits États », *Petit Journal*, 23 mars 1922; BERAUD (H.), *Ce que j'ai vu à Moscou*, Paris, 1925, p. 5, AMAEF Lettonie, 21 (11 décembre 1920)

341 BAINVILLE (J.), *Les conséquences politiques de la paix*, Paris, 2002 (1re ed. 1920), pp. 374-386, 391 et « La France... », *op. cit.*, *Action Française*, 7 septembre 1920.

l'émergence de la question balkanique, craignait la formation de petits États à l'esprit étroit et aux ambitions féroces. Socialistes comme communistes se montrent d'ailleurs toujours méfiants face à l'exploitation du principe des nationalités par les bourgeoisies nationales. En critiquant Albert Thomas, Paul Faure reprend dès 1918 cette idée que l'application du Droit doit être subordonné à l'établissement d'un État socialiste³⁴².

Finalement dans la droite comme dans la gauche modérée il y a comme un désarroi lorsqu'on évoque la marche vers la modernité du XIX^e siècle et l'idée d'une fin des rivalités politiques par l'émergence de nationalités non viables. Jusqu'à l'ère balkanique, ce dernier aspect a été lié à la constitution d'unités plus grandes. Très tôt les milieux républicains, favorables ou non à ce principe, ont jugé utopique l'existence d'une Belgique, d'un Portugal ou d'une Irlande. Ils critiquent l'érection d'unités par nature instables qui ne correspondraient ni aux lois de la géographie et ni à celles de l'économie. Ils prônent plutôt la constitution de Confédérations. Or ce désir d'unité semble avoir été laminé par la guerre et le nouvel ordre européen. Jules Cambon peut rappeler dans une petite pique à la SDN que si une SDN efficace avait existé au XIX^e siècle, les unités italienne et allemande auraient été impossibles³⁴³.

À cet état d'esprit s'ajoute l'idée de la responsabilité des petits États balkaniques dans le conflit. Enfin la condamnation de l'attitude des États neutres pendant la guerre influe beaucoup sur la méfiance face aux demandes des petits États. Le ravitaillement de l'Allemagne et la neutralité profitable de la Hollande, du Danemark et de la Suède sont condamnés aussi bien dans le *Matin* ou le *Rappel* que dans *l'Homme Libre*³⁴⁴. Cette vérité « *un peu rude* » mais « *cruelle* » nourrit cette exaspération devant la politique balkanique des nouveaux États et surtout un certain sentiment d'impuissance liée à cette idée d'ingratitude.

Dans ce système d'idées, le cas baltique semble être finalement l'exemple-type. Elle serait l'apogée de cette dérégulation du concert des grandes nations face à cet « *uniforme manteau de marécages et de forêts où se heurtent les haines du passé, les ambitions rivales et les craintes du lendemain* »³⁴⁵.

Dans ce chaos balte, la Conférence des Ambassadeurs devient le symbole de l'incapacité des Grandes puissances à sortir de leur inertie et à régler bien plus tôt un litige

342 AN, AP 94/248 : Paul FAURE, « Les Nationalités », *Le Populaire du Centre*, 30 avril 1918 ; « L'affaire de Memel et la question des nationalités », *Humanité*, 20 janvier 1923.

343 CAMBON (J.), « La Vie courante : La Société des nations », *Revue de France*, 1er avril 1926, p. 566, BOURDEAU (J.), « Le problème des nationalités », *Journal des Débats*, 23 décembre 1921 ; HOBBSBORN (E.), *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, 1992, p. 66 ; *Dictionnaire Politique*. Paris, 1860, 6e édition (articles Nation, Belgique, Portugal) ; MACK SMITH (D.), *Mazzini*, Yale, New Haven and London, 1994, p. 154-157, AMOUDRUZ (M.), *Proudhon et l'Europe. Les idées de Proudhon en politique étrangère*, Paris, 1945, p. 7.

344 LAUTIER (E.), « A la SDN », *Homme libre*, 12 septembre 1927.

345 LABRY (R.), « Autour d'un conflit », *Dépêche*, 2 mars 1923.

comme Memel. S'étant une fois de plus laissé surprendre en 1923, les « *vieillards de la Conférence des Ambassadeurs* » (*Ère nouvelle*) sont toujours en retard d'une décision pour le *Journal* ou le *Radical*. Ils laissent maintenant, pour Jean Florence dans *l'Ère nouvelle*, s'effriter le « *désastreux traité de Versailles* » au Nord³⁴⁶. Incapable d'empêcher le fait accompli, la Conférence des Ambassadeurs ne penserait, selon beaucoup de journalistes, qu'à sauver les apparences. Elle organise un semblant de retrait des insurgés lituaniens pour favoriser une sortie décente aux troupes alliées et céder immédiatement, le 16 février 1923, la souveraineté à la Lituanie³⁴⁷. Du *Populaire* à *l'Action Française*, chacun stigmatise pour des raisons différentes (accélérer l'avènement de la SDN ou prôner une politique de force en intervenant) la carence d'un organisme qui devait assurer le respect de l'ordre. Au-delà de la faiblesse des moyens des Alliés, on fait fi de la relative contradiction qui consiste à se désintéresser ou à ignorer une région puis à critiquer ardemment l'impuissance des diplomates au moment des crises, qui révéleraient soudainement l'acuité de la situation.

Au total on comprend donc que les maigres fétus baltophiles aient du mal à résister à la déferlante qui, après 1919 et ses espoirs déçus, condamne presque sans appel la situation existante et souhaiterait éviter la naissance de « *Balkans du Nord* ». Les États baltes pourraient-ils jouer un rôle dans un nouvel ordre régional (quelqu'il soit). Aurait-ils les moyens de contribuer par eux-mêmes à un assainissement de la région ? Le triomphe de l'idée démocratique et la volonté d'imiter les républiques parlementaires occidentales pourraient dès lors faire espérer à certains le relèvement rapide de ces pays et leur refus de succomber aux jeux « *véneux* » des régimes balkaniques.

B. Les nouvelles communautés démocratiques baltes, réalités ou fictions

L'idée de balkanisation est liée à l'existence de régimes plus ou moins autoritaires ou à des pays où la culture démocratique est déficiente face à la persistance de structures traditionnelles

346 RIPAULT (L.), « Une question réglée. Les frontières de la Pologne sont enfin fixées », *Radical*, 16 mars 1923, LORIN (H.), « Les envahisseurs... », *op. cit.*, *Journal*, 20 janvier 1923, FLORENCE (J.), « La vie politique à l'étranger. Menace de guerre à l'Est de l'Europe », « La diplomatie des Soviets. L'intervention russe dans les affaires de l'Europe est-orientale », *Ère nouvelle*, 21 et 25 février 1923.

347 PIERRE (A.), « Les troubles d'Europe orientale. Evitera-t-on la guerre entre la Pologne et la Lituanie ? », *Populaire*, 26 février 1923; SAGLIO (C.), « Memel est donné aux Lituaniens, vainqueurs des Alliés », *Œuvre*, 17 février 1923; « Memel et Vilna : Le conflit polono-lituanien », *Journal des Débats*, 22 février 1923..

sociales ou politiques. Or dès l'origine, les nouvelles élites baltes ont opté pour des systèmes républicains et démocratiques où l'imitation de l'éthique occidentale est prônée. La disparition des élites traditionnelles germaniques ou russes favorise cet avènement. Sur ce point, la naissance des États baltiques diffère grandement du modèle balkanique qu'on est tenté de leur appliquer.

Les représentants français ou les publicistes sont donc obligés de se pencher sur ce phénomène et de s'interroger sur la réalité de la démocratisation de ces pays. Ces régimes ne sont-ils pas marqués par le niveau de culture de leurs populations et par le manque d'expérience de leurs hommes d'État ? Ces facteurs ne seraient-ils pas un prélude à une instabilité chronique ? Dès lors certains pourraient douter des réalités politiques de ces pays et lier l'existence de ces derniers aux jeux habiles et profitables de quelques politiciens, plus soucieux de leurs intérêts personnels que des intérêts nationaux.

1. Des démocraties parfaites ?

Les buts des nouveaux dirigeants baltes ont été d'établir sur tout leur territoire tous les aspects d'un État de droit assurant l'ordre et favorisant le redémarrage de l'économie nationale.

Le correspondant du *Temps* en Lettonie salue la substitution d'une « *juridiction et une structure économique moderne et démocratique à l'état de choses semi-féodal qui paralysait autrefois l'esprit d'entreprise, d'activité de la nation* »³⁴⁸.

Suite au contrat passé avec la Légation de Lettonie, le journal français informe régulièrement tout au long de l'année 1921 ses lecteurs de l'avancée des travaux de la Constituante et de la mise en vigueur de la Constitution lettonne en 1922. Il la juge semblable à celle de la France avec un chef de l'État élu par les députés et aux pouvoirs limités (droit de dissoudre la Chambre mais nécessité de la signature du président du Conseil). Il loue la sagesse et la modération lettonnes qui ont refusé le projet de l'extrême-droite et des minorités allemandes (élection du chef de l'État au suffrage universel pour « *recommencer Weimar* ») et celui de l'extrême-gauche (abolir la fonction de président de la République et ses fonctions comme dans la constitution estonienne de 1920, où le chef de l'État est le président du Conseil)³⁴⁹.

En fait même si elles se sont inspirées quelque peu de l'exemple des régimes français ou

348 « Nouvelles de l'Étranger. Lettonie. L'Assemblée constituante lettonne », *Temps*, 28 mars 1921.

349 « Nouvelles de l'Étranger. Lettonie : les pouvoirs du président de la République », *ibid.*, 19 novembre 1921.

anglais, les constitutions des trois pays se veulent encore plus démocratiques. Le pouvoir exécutif reste très faible par rapport à un pouvoir législatif très puissant : une seule assemblée élue au suffrage proportionnel intégral où des commissions parlementaires contrôlent étroitement les faits et gestes de chaque ministre. En Estonie et en Lettonie, des référendums sur des projets de loi peuvent être organisés suite à des pétitions de citoyens.

Plus généralement, les diplomates et les journalistes saluent la rapidité avec laquelle les jeunes États ont su imposer leur autorité. Relatant la remise de ses lettres de créance au premier ministre estonien, De Vienne évoque ses premières impressions d'un pays « *ordonné* », où les services « *fonctionnent avec soin et régularité* » et d'une démocratie « *soucieuse de ses devoirs* »³⁵⁰.

C'est d'ailleurs cette idée d'une démocratie respectueuse de l'ordre qui est reprise par les milieux baltophiles pour tenter d'obtenir la sympathie et l'intérêt de l'opinion. Émile Terquem, de retour en 1920 d'Estonie, décrit les « *modestes bourgeois d'hier* » estoniens qui prennent en charge avec le plus grand sérieux les différents postes de l'État. Ils appliquent dans tous leurs actes le respect des principes de base d'un État républicain. Terquem compare les ruches studieuses des administrations estoniennes aux antichambres russes d'antan et leurs flâneurs ou parasites. De même Hauser, dans un article de la *Vie des Peuples* de 1923, cherche à dissiper l'analogie que l'opinion française pourrait faire avec l'anarchie russe : on « *ignore peut-être qu'aux portes de la Russie bolchevique, il est deux États où l'ordre règne* »³⁵¹.

Derrière la comparaison avec la Russie, il y a une critique sous-jacente des tares du modèle français et un rêve d'une démocratie purifiée, plus directe sans la pompe républicaine et ses huissiers et surtout sans les « Excellences » qui, selon ces auteurs, pensent plus aux honneurs qu'au travail.

Les milieux baltophiles lient également ces mœurs « *profondément démocratiques* » au degré d'instruction des paysans lettons et estoniens. Ils soulignent l'existence d'une culture nationale indéniable qui soude et permet le développement de ces populations dans une unité ethnographique et linguistique bien distincte des Slaves et des Germains. Dans une lettre aux membres de la SDN publiée en novembre 1920 dans *l'Ère nouvelle*, Aulard et Meillet évoquent l'« *intéressante et sage* » République de Lettonie, son courage, sa passion pour la culture et la démocratie. Hauser décrit en 1922 dans *l'Information*, une cérémonie pleine de gravité, rendant hommage aux morts et rassemblant la population, les écoliers. Cette scène typique de la vie

350 AMAEF, Estonie, 5, 29 juillet 1923.

351 TERQUEM (E.), « L'Esthonie et les Esthoniens », *L'Action Nationale*, 25 janvier 1920, p. 54 sq ; HAUSER (H), « Les nouveaux États baltes : Lettonie, Estonie », *La Vie des peuples*, avril 1923, p. 1023 sq.

française d'après-guerre suffit à justifier, pour lui, l'existence d'une vraie nation lettonne bien proche de ses consœurs occidentales³⁵².

C'est d'ailleurs cet aspect que reprennent les rares défenseurs des Lituaniens. Du Mesnil oppose ainsi dans le *Rappel* les grands propriétaires polonais à l'esprit archaïque à la démocratie rurale lituanienne et son « *brave petit peuple fier, policé, cultivé et d'origine aryenne* »³⁵³. Outre l'éloge de la démocratie de petits propriétaires ruraux, ce mythe démocratique balte s'appuie sur une pensée ancienne, quelque peu en déshérence au XIX^e siècle, mais qui auparavant, suite à Montesquieu et à Rousseau, liait l'exercice de la démocratie parfaite à la petitesse du territoire.

Mais les milieux baltophiles ont bien du mal à imposer un tel modèle pour le cas balte. Comme pour les minorités, le mythe démocratique balte va s'écorner très vite.

2. Des démocraties fragiles ?

Compte tenu de l'ignorance française complète du développement culturel balte, les baltophiles éprouvent des difficultés à dissiper les préjugés français tenaces sur l'absence ou les lacunes de véritables cultures nationales³⁵⁴. Le développement bien moins important de la culture lituanienne (maintien d'un fort taux d'analphabétisme et développement plus tardif du mouvement national) et la propagande polonaise accréditent l'idée d'un pays ayant reçu toute sa culture du monde slave. Celle-ci serait soit d'origine polonaise (Padovani parle de « Béotiens » lituaniens refusant le retour de la lumière civilisatrice de Varsovie) ou russe (source de fatalisme et de mysticisme pour Puaux, successeur de Padovani)³⁵⁵.

En Estonie et en Lettonie, les diplomates français cherchent à montrer également les carences de langues rurales, qui ne possèdent pas encore tous les termes techniques et scientifiques de l'enseignement supérieur. Beaucoup d'articles hostiles, tel l'article déjà évoqué du *Temps* du 1^{er} décembre 1922, affirment que le russe resterait la langue courante. Ils exploitent le fait que la langue russe, utilisée par les minorités juives et russes, est fort répandue dans toutes les villes baltes. On évoque même le cas des fonctionnaires lettons ou estoniens qui ignoreraient les nouvelles langues nationales. Une grande partie des fonctionnaires lettons ou estoniens est en fait encore d'origine étrangère et peut encore mal maîtriser des langues dédaignées jusque-là.

352 HAUSER (H.), « Les Baltes... », *op. cit.*, *Information*, 26 novembre 1922.

353 MESNIL (E.), « Lituanie et Pologne », *Rappel*, 19 septembre 1920

354 MOUSSET (A.), « Compte rendu du livre de Jean Meuvret, *Histoire des pays baltiques* », *Mercure de France*, 1er mai 1934

355 AMAEF, Lituanie, 10 (10 avril 1923) et 59 (6 septembre 1926).

Pour les élites baltes qui ont étudié ou travaillé en Russie, le russe a été la langue de travail, d'où certaines carences au départ à employer la langue nationale au début des indépendances. Le représentant lituanien Milosz de son côté a reçu une culture française et ne maîtrisera le lituanien que tardivement (tous ces rapports diplomatiques sont ainsi écrits en français).

Les stéréotypes négatifs sur un monde paysan ignare et retardataire restent prégnants et influent négativement sur la vision française. De Vienne parle avec dédain de la rusticité incroyable de la « *masse estonienne* ». Les officiers généraux lituaniens, de passage en France, évoquent le grand étonnement de leurs homologues français, qui assimilaient les Lituaniens à des paysans incultes. Ces expressions deviennent encore plus dévalorisantes et stigmatisantes au moment des crises politiques. Un journaliste du *Paris-Midi* assimile ainsi les Lituaniens à des sauvages ou à des animaux qui, déçus, ne « *peuvent manquer dès lors de remplir leurs forêts natales de clameurs épouvantables* »³⁵⁶.

Cet état d'esprit favorise donc un large scepticisme sur la capacité des peuples baltes à contrôler efficacement leurs responsables.

Mais c'est surtout la médiocrité des élites politiques baltes qui est remarquée et critiquée. Elle se conjugue avec l'idée que les peuples baltes, jugés très frustrés, ne possèderaient pas suffisamment d'élites ou de classes moyennes nationales susceptibles de former l'ossature des nouveaux États. De Vienne souligne, avec dédain, l'origine sociale modeste des nouveaux dirigeants (ils appartenaient avant la guerre à la petite bourgeoisie ou aux classes moyennes). Il fait ainsi la comparaison avec les positions obtenues par ceux-ci dans les nouveaux États : « *M. Akel, chef de l'État, consentirait-il à redevenir oculiste, M. Piip (...) ministre à Washington reprendrait-il volontiers ses fonctions d'employé de chambre de Commerce ?* ».

En Lituanie, Padovani critique le chauvinisme lituanien à la tête duquel se trouve « *la classe des semi-intellectuels, pharmaciens, vagues instituteurs et obscurs curés de campagne d'origine paysanne* ». Manquant de façon cruciale de « *bons techniciens de la politique ayant la pratique d'une administration occidentale et quelques vues sur l'état de l'Europe et sur son équilibre* », la Lituanie est vue comme un pays dirigé par un petit « *conseil de préfecture* »³⁵⁷.

Les États baltes cadrent bien avec les analyses de Bainville, qui s'inquiète de la faiblesse des nouvelles démocraties parlementaires d'Europe centrale. Les pays, « *dont l'unité est solide, qui conservent une tradition politique, des cadres, une administration* », ont déjà pour lui bien du mal à vivre en démocratie parlementaire. C'est pour lui « *tout ce qui manque* » aux

356 AMAEF, Estonie, 13, 24 décembre 1923, SHAT 7N 2783 (20 mai 1922), « Les déboires de la Lituanie », *Paris-Midi*, 16 mars 1923

357 AMAEF, Estonie, 24 (2 mai 1924), Lituanie, 59 (5 juin 1926), 70 (15 juillet 1922).

nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale, qui, du fait des luttes entre partis, s'apprêteraient à ouvrir leurs portes aux influences étrangères. Comme au temps de la Suède au XVII^e, elles s'apprêteraient à revivre « l'éternelle histoire des « bonnets » contre les « chapeaux » »³⁵⁸.

Les États baltes apparaissent donc comme dépendants d'un personnel germanique ou russe à la loyauté douteuse car à part quelques personnes, les anciennes élites baltes ont, au mieux, été cantonnées dans des offices subalternes et n'ont donc pas la culture nécessaire. De Sartigues, haut-commissaire français dans les pays baltiques de 1920 à 1921, est certain que dès la renaissance russe, « beaucoup de soi-disant Lettons passeront la frontière »³⁵⁹.

Dénués la plupart du temps de toute culture politique, ayant été formés à l'intérieur d'une autocratie, ces politiciens seront-ils de parfaits démocrates ? Les rapports diplomatiques mettent ainsi en valeur le contrôle étroit du gouvernement sur la justice ou sur la presse, dont les appréciations défavorables aux gouvernements font l'objet de réprimandes. De plus si la poigne du gouvernement est saluée dans le cadre de la lutte contre le bolchevisme, les diplomates français ne se privent pas de faire le lien avec les anciennes pratiques russes. La police lettonne est qualifiée « d'*Okhrana* lettonne ». Ses procédés différeraient peu de l'ancienne police russe comme l'accusation, en cas d'exactions ou d'attentats commis, des minorités ou des communistes recensés. De même, lors du retour de certains Lettons, qui avaient collaboré en 1918 avec les Allemands et en particulier de Niedra, leur chef, on se demande si dans un pays « proche de l'Orient », un homme « aussi compromettant » ne va pas disparaître³⁶⁰.

Ces quelques exemples soulignent le refus d'adhérer à un des postulats des propagandes baltes, l'opposition entre des États baltes champions de la démocratie et le monde russe anarchique et barbare. Pour les diplomates français, chaque détail de la vie politique balte démontre que, derrière un rideau démocratique, les mentalités sont proches de celles existantes dans le monde russe. Toutes ces opinions ne sont d'ailleurs pas originales et correspondent aux jugements des autres diplomates en poste³⁶¹.

Ces carences ont des conséquences graves sur le jeu politique. Cette situation est pour les diplomates français directement à la source de l'instabilité politique et de la faible durée de vie des gouvernements.

358 BAINVILLE (J.), *Les conséquences... op. cit.*, Paris, 2002, p. 381-384 et « La politique », *Action française*, 4 février 1921.

359 AMAEF, Lettonie, 4, 18 mars 1921.

360 AMAEF, Lettonie, 18, 23 juillet 1924.

361 DBFP, I, XXIII, 574.

3. Des démocraties instables ?

Les gouvernements baltes s'appuient en effet sur des coalitions fragiles et dépendantes des intérêts particuliers. Le scrutin proportionnel renforce cet état de fait, en permettant la représentation d'une multitude de petits partis, dont les voix sont recherchées. Le gouvernement devient « *l'humble exécutif* » de la volonté des partis, qui demandent toujours plus d'avantages³⁶². Les minorités sont courtisées pour former des majorités qui sauvent des gouvernements, privés de tout appui fixe et survivent en évitant l'examen de questions controversées. Du fait de l'émiettement des partis lettons, les minorités, rassemblées sur quelques listes, obtiennent plus de sièges que le nombre qu'elles devraient obtenir en fonction de leur importance numérique. De Martel décrit, non sans un certain mépris, les longues consultations et tractations pour la formation d'un gouvernement ou les procédés employés par celui-ci pour se maintenir : « *des procédés de maquignonnage d'une application toute naturelle dans les milieux parlementaires lettons* », où chacun monnaie son soutien ou sa participation. Le séjour dans le Far-West américain du leader letton Ulmanis aurait été, affirme sérieusement le diplomate français, du plus grand secours dans les tractations qu'il doit mener pour conserver la présidence du Conseil !

Quant aux chrétiens-démocrates qui dirigent le gouvernement lituanien en décembre 1922, ils convoquent une séance extraordinaire en l'absence des autres partis pour parvenir à élire leur candidat Stulginskis à la présidence de la République. Pour Padovani, de telles pratiques ne peuvent provoquer de scandales car on est « *habitué à voir triompher l'adresse et l'habileté plutôt que les formes légales* »³⁶³.

Seuls finalement quelques hommes politiques semblent posséder des qualités d'hommes d'État. Ce sont justement les quelques chefs, qui ont mené les combats pour l'indépendance : Ulmanis et Meierovics pour la Lettonie, Päts pour l'Estonie, Smetona (celui-ci jouant un rôle plus effacé cependant) ou Galvanauskas pour la Lituanie. Les diplomates français ne cessent d'ailleurs de les distinguer du reste des politiciens. Ils en font des hommes providentiels, qui incarnent ainsi l'idée nationale et en l'absence desquels les trois États « *pourraient aller à la dérive* ».

Seuls, par leur charisme et leur souplesse, ils ont, pour les représentants français, le

362 AMAEF, Lettonie, 19, 6 décembre 1924

363 AMAEF, Lettonie, 18 (5 juin 1921, 18 mars 1922), Estonie, 13 (7 avril 1924), Lituanie, 59 (4 février 1922)

pouvoir de transcender les luttes parlementaires. Seuls, par leurs capacités techniques et leurs connaissances de la situation européenne, ils peuvent naviguer dans un contexte trouble qui dépasse ou dérouté leurs contemporains. Galvanauskas est un ingénieur lituanien qui a travaillé à l'étranger, puis a été membre de la délégation lituanienne à la Conférence de la Paix. Bien qu'il soit sans parti, il est intronisé comme président du conseil lituanien de par sa réputation de « technicien » et semble bientôt incontournable.

Les Affaires étrangères sont le ministère où les problèmes sont les plus importants. La formation technique, commerciale ou juridique de certains membres des élites baltes leur permet de diriger sans trop de problème ces administrations mais en ce qui concerne la diplomatie, il n'y a aucune tradition. Il n'est donc pas étonnant qu'un Meierovics, le « *Benes du Nord* » reste jusqu'à sa mort en 1925 un ministre des Affaires étrangères inamovible. Analysant alors la situation, Barret, ministre de France en Lettonie, a bien du mal à désigner des personnalités « *tranchant sur l'administration centrale* ». Il est particulièrement remarquable qu'il loue d'emblée les qualités d'un très jeune diplomate Munters... qui va effectivement devenir le maître de la diplomatie lettonne dans la Lettonie autoritaire des années trente. Il n'est pas étonnant non plus que les ministres baltes à Paris, Londres ou Berlin reçoivent souvent des propositions pour devenir ministre : Pusta acceptera ainsi de prendre les rênes des Affaires étrangères estoniennes en 1924³⁶⁴.

Cette rareté des hommes d'État a des effets contradictoires. D'une part comme dans la France de la III^e république, les gouvernements changent beaucoup, mais les membres les plus capables sont presque toujours présents, le reste des postes servant à apaiser les exigences des groupes parlementaires. D'un autre côté, la stabilité de la politique balte dépend de quelques hommes. Si un de ceux-ci vient à disparaître accidentellement, comme Meierovics en août 1925, la tête du pays est comme décapitée.

Plus généralement, le charisme de ces hommes est important, mais ils sont encore loin de pouvoir apparaître comme des recours à une époque où le modèle parlementaire n'est pas encore remis en cause. Nous pouvons nous demander d'ailleurs, même si l'idée n'est pas explicitement exprimée, si les diplomates ne jugent pas le modèle parlementaire inadapté à la vie de si petits États et au contraire le modèle du régime autoritaire plus propre à en assurer leur survie. Suscitant la jalousie de leurs homologues aux « *horizons plus étroits... bornés* », l'homme d'État balte se doit de ne pas perdre de vue les réalités locales et les intérêts des partis s'il veut conserver son poste. De Vienne oppose ainsi un Pusta aux vues « *européennes* » à ses

364 AMAEF Lettonie, 19, 15 avril 1925.

homologues estoniens aux « *vues étriquées* ». Jugé hautain et distant, le ministre estonien n'est pas, selon le diplomate français, assez démagogue. Il devra rapidement quitter sa charge en 1925³⁶⁵.

L'image en France des démocraties baltes est donc singulièrement dégradée par ces pratiques. Certes ces dernières, qui déchaînent l'irritation des opinions locales, sont surtout observées par les diplomates français sur place. Dans la grande presse française, elles se résument le plus souvent à quelques lignes d'une dépêche au milieu ou au bas d'une page intérieure de l'édition du jour. Mais certains événements, comme les affaires impliquant les capitaux français ou la question des minorités allemandes, diffusent cette vision négative dans des couches plus larges de l'opinion, qui, même confusément, n'adhèrent plus à l'idée de républiques très démocratiques, émise par les baltophiles. Avec un sens de la formule consommé, Gabriel Puaux, ministre de France en Lituanie à partir de 1926, peut affirmer qu'un corollaire nécessaire du droit des peuples devrait être l'aptitude à se gouverner eux-mêmes³⁶⁶. C'est dire que loin de jouer un rôle positif, le fonctionnement des démocraties baltes peut générer au contraire certaines suspicions renforcées sur la nature des nouveaux États Baltiques.

4. Des Démocraties fictives ?

Les nouveaux régimes baltes sont loin, pour certains auteurs, d'être des démocraties, qui ont « couronné », comme en Europe centrale, les mouvements d'émancipation nationale des populations. Ils pourraient n'être, selon eux, que des outils qui profitent à une camarilla de dirigeants et ne correspondent pas aux vœux profonds de la majorité de la population. Cette critique radicale s'inscrit dans une propagande qui vise à délégitimer des politiques qui vont à l'encontre des intérêts français.

Lors des conflits économiques opposant les Grandes Puissances en Estonie et en Lettonie, certains diplomates en viennent à s'interroger sur les motifs profonds des dirigeants. Mais c'est l'exemple lituanien qui est utilisé le plus souvent pour stigmatiser un discours nationaliste artificiel qui masquerait l'absence de tout sentiment national. Ici aussi l'exemple lituanien peut contaminer l'ensemble de la vision française de la Baltique orientale, compte tenu de la difficulté française à distinguer chacun des trois États Baltes et de la solidité des préjugés irriguant ces perceptions.

365 AMAEF, Russie, 697 (4 novembre 1925), Lettonie, 18 (5 juin 1921) et Estonie, 13, (29 février 1924)

366 AMAEF, Lituanie, 59, 5 juin 1926

À droite, on retrouve quelques traces de la condamnation du wilsonisme qui par ses théories néfastes, aurait éveillé un particularisme « farouche » chez les jeunes intellectuels lituaniens. La *Libre Parole* du 14 juin 1921 évoque ainsi les « *considérations philologiques chères au président Wilson imprégné de science allemande* » qui auraient chassé le souvenir historique de l'union polono-lituanienne. Au cours de la Conférence de Versailles s'était d'ailleurs élaborée une légende tenace qui attribue à la diplomatie américaine et à Wilson un rôle majeur dans la défense des intérêts lituaniens et la volonté de faire revivre la grande Lituanie du XV^e siècle au détriment de la Pologne³⁶⁷. En fait si les organisations américaines et les Lituaniens d'Amérique envoient des secours économiques non négligeables, la politique américaine reste toujours très en retrait dans les questions baltes. Son refus de démembrer la Russie, et donc de reconnaître les indépendances baltes, donne des arguments supplémentaires à la diplomatie française pour différer en 1920 toute initiative. Ce n'est qu'en 1922 que les États-Unis reconnaîtront *de jure* les trois États baltes.

De manière plus classique, on dénonce quelquefois l'influence pernicieuse des théories russes sur les étudiants lituaniens, en particulier les idées des sociaux-révolutionnaires, qui auraient favorisé l'émergence d'une mystique nationale basée sur un patriotisme de terroir³⁶⁸.

Mais en général c'est surtout l'appât du gain des nouveaux dirigeants que l'on critique. La corruption est, selon le consul français à Riga, une « *gangrène morale générale dans ces États* ». Gilbert parle du « *goût immodéré du lucre* » des dirigeants estoniens. Les classes dirigeantes chercheraient à profiter au maximum de leur nouveau pouvoir. Mais la corruption concerne aussi et surtout les fonctionnaires subalternes et même certains militaires³⁶⁹. La dénonciation est d'ailleurs d'autant plus vive quand ce sont les Anglais qui sont à la manœuvre ou que le trafic russo-estonien nuit à la perspective d'une alliance avec la Pologne.

La corruptibilité des hommes politiques et surtout des fonctionnaires, leur faible « *niveau de moralité* » sont pour les diplomates français des éléments prouvant leur appartenance au monde russe. Derrière le vernis occidental, les mentalités des élites resteraient profondément imprégnées par les traditions de la bureaucratie russe³⁷⁰. Dans un autre sens, l'avidité des dirigeants des nouveaux États serait aussi, selon eux, un signe révélateur que même ceux-ci ne

367 SAINT-YVES (G.), « Le problème lithuanien », *Libre Parole*, 14 juin 1921, KERILLIS (H. de), *Du Pacifique... op. cit.*, p. 294.

368 AMAEF Lituanie, 59, 9 juin 1926, PILINAS (C.), « La Lituanie et les influences étrangères », *Eclair*, 1er août 1921.

369 AMAEF, Estonie, 4, 30 avril 1922 et Lettonie, 18, 21 septembre 1920.

370 AMAEF Lituanie, 10 (4 janvier 1923), Memel, 36 (22 mars 1923); Lettonie, 18 (21 septembre 1920)

croient pas en la pérennité de ceux-ci. Comme l'affirme Gilbert en 1922 au moment de l'affrontement franco-estonien sur la Russo-Baltique, ils ne « *pensent qu'à profiter de leur situation de transit pour s'enrichir et jugent que plus ça durera... mieux ça vaudra* ». Ce gouvernement de « *marchands* » voudrait faire durer « *autant que possible la profitable fiction estonienne* », en obtenant des garanties des différentes puissances³⁷¹.

L'hostilité française devient telle à la fin de la période que ses représentants en viennent presque à préférer la victoire des intérêts économiques allemands sur ceux de son ancien allié. En Lettonie c'est l'exemple du plan d'équipement hydroélectrique de la Duna (le principal fleuve du pays), qui permet au chargé d'affaires français Neyrac de critiquer l'action des politiciens lettons. Ce plan fait l'objet d'un débat à la Chambre des députés lettons à la fin de l'année 1924. Alors que le gouvernement a choisi la firme allemande Siemens aux dépens de firmes anglaises, l'ancien ministre letton des Affaires étrangères Meierovics se lance dans une violente tirade contre ceux qui veulent « *remettre aux mains des ennemis implacables de l'État letton, les Allemands, une des industries vitales du pays* ».

Ces propos sont donc apparemment conformes aux vues françaises, à l'idéal du Balte luttant contre toute domination germanique que nous avons décrit précédemment. On s'attendrait donc à ce que le chargé d'affaires français loue cette prise de position. Or, tout au contraire, il rappelle perfidement que, suite aux versements d'importantes commissions par de gros courtiers anglais en charbon, l'anglophilie de Meierovics s'est brusquement accentuée. C'est la légation anglaise qui lui aurait selon lui « commandé » ce discours patriotique. Le diplomate français en vient donc à mettre en cause le patriotisme de l'homme d'État letton. Est-ce que la germanophobie de ce dernier serait une question d'intérêt ? Certes l'anglophobie du diplomate est telle que l'essentiel semble pour lui l'échec de l'action anglaise et la défaite des Lettons dévoués à cette cause, quitte à favoriser les intérêts allemands en Lettonie. Le représentant français fait en effet l'éloge du ministre des Finances Kalnings qui démontre, selon lui avec justesse, que le partenariat avec la firme allemande est plus avantageux et que les autorités lettonnes pourraient alors garder le contrôle de l'affaire³⁷². Certes cet exemple est isolé (il y a en général moins de récriminations françaises contre les Lettons que contre les Estoniens). Il tient là à la position personnelle du diplomate mais il montre bien les suspicions que peuvent vite nourrir les diplomates sur place sur la nature des positions prises par les dirigeants baltes. Loin de réfléchir en hommes d'États, ces derniers semblent bien souvent influencés par des

371 AMAEF, Estonie, 4 (2 janvier, 15 et 30 avril 1922) et 39 (sous-dossier C.F. secondaires russes, 3 septembre 1923)

372 AMAEF, Lettonie, 19, 10 novembre 1924.

considérations extrapolitiques.

Dans les deux cas, ces incidents sont utilisés pour accréditer l'idée d'États provisoires, proches du monde russe par la mentalité et qui seront appelés à y retourner. Le maintien de ceux-ci ne reposerait que sur les intérêts bien compris d'une petite couche d'intellectuels et privilégiés qui bénéficieraient de l'apathie des masses. Pour l'Estonie et la Lettonie, la propagande soviétique, tout comme des milieux émigrés, a cherché à accréditer aux débuts l'idée d'une population locale, qui regretterait une période russe où elle bénéficiait de la prospérité et payait moins d'impôts. Cela rencontre l'adhésion des milieux français de gauche, qui stigmatisent les bourgeoisies au service des impérialismes. Mais ces idées trouvent aussi un certain écho auprès des diplomates. Pour Gilbert, il est évident que, dès que la Russie deviendra forte et organisée, les Estoniens sauront s'associer rapidement sous certaines garanties avec la Russie nouvelle pour prospérer avec elle et éviter le péril des barons baltes³⁷³.

Des regrets semblables ont certes été exprimés par certaines parties des populations baltes. Mais très rapidement, suite au soutien vigoureux des populations baltes aux politiques intérieures et extérieures, il sera vite impossible aux diplomates français d'affirmer qu'au sein de la population ces arguments prévalent sur la joie d'avoir échappé à la domination étrangère. Ils doivent constater qu'il y a un désir net de la majorité de la population de faire le plus possible pour consolider leurs libertés acquises sur les élites germaniques et contre les Soviétiques. Répondant à l'article hostile du *Temps* paru en décembre 1922, le ministre letton Grosvald pourra avancer avec justesse que les élections libres venant de se dérouler sont une « *expression suffisamment claire de la volonté nationale* » et qu'il ne connaît pas de Lettons qui seraient « *heureux et fiers de redevenir Russes* »³⁷⁴.

Dans le cadre par contre de la lutte polono-lituanienne, l'idée d'une opposition entre des gouvernants manipulateurs et une masse frustrée et amorphe va se perpétuer et s'enraciner durablement afin d'expliquer l'hostilité lituanienne à tout rapprochement avec la Pologne. Padovani dans ses rapports ou les journaux français au moment des crises opposent l'immoralisme, le laisser-aller, la médiocrité des élites lituaniennes gangrenées par la concussion, le favoritisme et l'espionnage mutuel, à une population ignorante, mais laborieuse, douce et calme. Elle ne songerait, comme l'affirme l'*Information*, qu'à « *cultiver leurs choux... tailler leurs pommiers et débiter leurs sapins et leurs bouleaux* »³⁷⁵ !

373 AMAEF, Lettonie, 4 (10 mai 1921) ; AMAEF, Estonie, 5, 19 septembre 1922 et 4 octobre 1923.

374 « Correspondance (lettre de Grosvald) », *Temps*, 31 décembre 1922.

375 Voir par exemple : AMAEF, Lituanie, 21 (18 août 1921), 59 (4 janvier 1923) et Memel (10 avril 1923),

Le rôle très important joué par le clergé lituanien dans le mouvement national et dans l'État lituanien (les socialistes lituaniens évoquent avec ironie le « *dernier gouvernement théologique* » de l'Europe) permet de jouer sur la fibre anticléricale française. Elle permet d'opposer l'image idéale de l'homme d'Eglise à la conduite douteuse des « *curés-politiciens arrivistes* » au sein de l'appareil d'État comme dans la vie civile. La force du sentiment religieux lituanien leur permettrait de perpétuer leur influence et de continuer à exciter la population contre la Pologne³⁷⁶.

La vision quasi irénique du monde paysan lituanien ne repose pas sur une connaissance tant soit peu précise de celui-ci. Comme pour la nostalgie supposée des populations estoniennes et lettonnes pour l'ancienne Russie, le but est finalement de laisser supposer que la masse ne cherche qu'à vivre en bons termes avec ses voisins polonais et se souvient encore de l'amitié séculaire polono-lituanienne³⁷⁷. On fait bien sûr silence que la population a largement débordé parfois le gouvernement dans sa volonté de s'appropriier les terres des aristocrates polonais. La volonté de conserver ces dernières nourrit les peurs d'un retour en force des Polonais. Le gouvernement lituanien n'aura en fait pas beaucoup besoin de justifier ses réticences et ses lenteurs à conclure la paix avec l'ennemi polonais.

Comme Clinchant l'avoue à Milosz, chef de la commission extraordinaire alliée envoyée à Memel en juin 1923, c'est la propagande polonaise qui est à l'origine de ces arguments³⁷⁸. Celle-ci reprend en fait habilement des thèmes familiers à la société française. Elle s'appuie sur les idées barrésiennes qui opposent la masse, proche de la terre et incarnant le sens national, et les intellectuels, partis étudier, corrompus par les idées modernes et finalement devenus étrangers à leur monde. Il y a donc comme un retournement de la vision démocratique originelle pour un schéma où les masses sont censées s'opposer à la réalisation d'États-nations et où les institutions démocratiques ne cachent finalement que la domination de quelques-uns.

Cette critique radicale reste cependant bornée essentiellement à la Lituanie et en général aux milieux hostiles au droit des nationalités. Mais elle contribue à consolider la critique sur l'avenir de ces États.

HAUSER (H.), « La Lituanie et la paix baltique », *Information*, 18 janvier 1923.

376 AMAEF, Russie, 697 (4 novembre 1925) et Lituanie, 68 (10 avril 1922, Mémoire sur les Intérêts français en Lituanie).

377 BIENAIME (G.), « Les intrigues allemandes en Lituanie. Laisserons-nous l'Allemagne faire sa jonction avec la Russie bolcheviste ? », *Eclair*, 28 septembre 1920, CARAN, 94 AP/391, 30 août 1921.

378 LCVA, F383/7, 396, 18 juin 1923.

En créant des régimes démocratiques, les Baltes ont pu renforcer leurs propagandes et essayer de démontrer que le caractère occidental de leurs identités pouvait justifier une séparation définitive d'avec la Russie. Le caractère démocratique de leurs mouvements nationaux, et l'engagement qui a guidé la construction des nouveaux appareils d'État a pu améliorer leurs images en Occident et contribuer à les dissocier des stéréotypes balkaniques. Il n'en reste pas moins que les déficiences de la culture démocratique et la fragilité des nouvelles institutions ont vite conduit à une certaine instabilité de la vie politique dans ces pays. Même si la presse française ne se focalise pas sur cet aspect, celui-ci perd sa fonction positive et suscite au mieux une certaine appréhension sur la solidité de ces États en construction. Pire l'attitude négative vis-à-vis de la Lituanie a généré une critique radicale des hommes politiques baltes et renforcé l'idée que les machinations ourdies par les autres grandes puissances peuvent continuer à trouver un terrain fertile. Au niveau politique, l'avenir de ces États reste très flou : pour consolider ces jeunes démocraties et empêcher les élites de succomber à la pression étrangère, de solides bases économiques semblent requises.

C. Des pays non-viables économiquement

Les États baltes sont sortis dévastés des luttes qui se sont déroulées sur leur territoires. L'exiguïté (48 000 km² pour l'Estonie, 56 000 km² pour la Lituanie (hors territoire de Vilna) et 66 000 km² pour la Lettonie) et la pauvreté de leur sol en minerai ou en pétrole semblent rendre absurde toute idée d'indépendance économique. Le contraste est d'autant plus grand que l'Estonie et la Lettonie ont connu une phase économique d'industrialisation accélérée : Riga, Reval (Tallinn) et les autres ports de la Baltique ont vu leur population croître de façon exponentielle et ont atteint un haut niveau de prospérité. Comment l'étranger peut-il concevoir la naissance d'organismes économiques sains alors que la majorité des industries et des ports semblent vouer à une disparition rapide ? Comment financer la construction d'États sans ressources fiscales suffisantes et en ayant bien du mal à négocier des emprunts à l'extérieur ? Là encore l'exemple de l'Europe centrale et la condamnation des petits États qui couvriraient l'ancien espace austro-hongrois de barrières douanières influencent les *a priori* négatifs que les Français peuvent nourrir sur la parcellisation de la façade baltique de l'espace russe. L'industrialisation reste la clé de la modernité. L'état des campagnes baltiques entre ruines et

désorganisation liée aux réformes agraires ne peut qu'entretenir ces doutes. La nouvelle frontière entre l'Allemagne et la Lituanie apparaît pour tous les contemporains comme le signe du passage entre deux civilisations, entre la Prusse orientale aux maisons confortables et aux nombreuses routes et une Lituanie ruinée et archaïque. Pour la mission interparlementaire française qui traverse la Lituanie en 1922, il y a au moins deux cents ans d'écart entre les deux pays³⁷⁹. Le seul avenir raisonnable des États baltiques réside pour beaucoup de spécialistes français dans la réintégration plus ou moins directe dans un espace économique russe et dans le développement de leurs rôles de transitaires. Ces idées ne peuvent alors qu'influer largement sur l'idée qu'on se fait de leur avenir politique.

1. La crise économique balte

Sur le plan économique, les États baltes apparaissent comme des États presque sous-développés, qui tentent tant bien que mal de survivre sur les ruines de l'Empire russe.

Les baltophiles, dans leurs articles, ont cependant loué l'ardeur au travail des Baltes. Le paysan balte est décrit comme un être laborieux, sérieux, gage le plus sûr d'une société progressiste qui aspire à remplacer un ordre féodal archaïque. Hauser évoque ainsi au cours de son voyage en 1922 « *les maisons soignées et les champs bien tenus des paysans... la laborieuse vie champêtre* » des Lettons. De même Emile Terquem glorifie l'ardeur au travail de la jeune bourgeoisie estonienne qui travaille avec assiduité à construire un nouvel appareil d'État³⁸⁰. Pour Raoul Monmarson, qui écrit dans le *Salut Public* de Lyon, cette supposée foi dans un travail sans relâche est le signe de la valeur de la nation lettonne et de son patriotisme, le « *moyen le plus efficace de prouver à sa patrie l'ardent amour qu'on lui porte* ». Cette glorification du travail balte se moule donc chez Monmarson dans une exaltation des valeurs traditionnelles (travail, épargne, ordre) ainsi que dans la condamnation de la spéculation et de l'amoralisme qui rongerait certains États d'Europe centrale, en qui il avait placé beaucoup d'espairs à leurs débuts. Il propose également ce « *merveilleux exemple de la volonté au service d'un idéal supérieur* » aux syndicats et aux ouvriers français influencés par « *tous ces éléments étrangers au peuple, au bon sens* ». De ce fait le publiciste français ne peut que demander qu'on « *laisse donc faire son œuvre* », à cet « *élément d'ordre* » qui « *ne demande qu'à travailler* » et « *est tout occupé d'elle,*

379 AMAEF Memel, 2 (28 novembre 1921) et 4 (23 juillet 1922)

380 HAUSER (H.), « Les Baltes... » *op. cit.*, *Information*, 26 novembre 1922 ; TERQUEM (E.), « L'Esthonie... », *Action Nationale*, 25 janvier 1920.

de son avenir, de la joie d'être libre »³⁸¹.

Or malgré les propos de ces quelques articles, la grande majorité des témoins contemporains, tout en reconnaissant les efforts baltes, restent convaincus que ceux-ci ne suffiront pas à combler le fossé béant qui sépare les nouveaux États d'un ordre calme et prospère.

Beaucoup de journalistes et de diplomates décrivent des campagnes dévastées et pillées à la suite des durs combats qui pendant cinq ans se sont déroulés dans le pays. C'est le cas des journalistes, comme les correspondants du *Journal* ou de *l'Écho de Paris* qui, attirés par la « grande lueur à l'Est », traversent l'Estonie et découvrent les ruines et les ravages laissés par la guerre civile. Pour les délégués communistes en route vers la Russie soviétique, ces dévastations sont bien sûr l'occasion de stigmatiser l'œuvre des Blancs qui, avec les impérialistes étrangers, ont dévasté le pays³⁸². Le choc est rude pour les Français qui ont connu les Provinces baltiques d'avant-guerre, riches et prospères. Ancienne directrice d'un lycée de jeunes filles à Riga, Despreaux décrit la dévastation des campagnes lettonnes et lituanienes et notamment les lourdes senteurs qui montent des marécages et des immondices avec des termes qu'un hygiéniste français du milieu du XIX^e siècle n'aurait pas reniés³⁸³. Ces craintes sont renforcées par l'afflux des réfugiés russes aux frontières baltes, les risques d'épidémies sous-jacentes et le manque de moyens des autorités pour traiter de telles menaces³⁸⁴. Les nouveaux États baltes deviennent un espace poreux, un confins de la civilisation européenne où ressurgissent, venant de l'Orient, les menaces sanitaires (liées au danger social) que le XIX^e siècle semblait avoir en partie juguler.

Mais c'est surtout la grave crise industrielle qui secoue les espaces urbains et industriels lettons et estoniens qui attirent l'attention. La puissante industrialisation initiée par le pouvoir tsariste a en effet laissé des traces notables et souligne a contrario la faiblesse, voire l'incapacité, des nouveaux États à retrouver un dynamisme comparable (le nombre d'ouvriers de 93 000 avant 1914 est tombé à 20 000 en 1920). Les rapports de Douxami, chef de la Division navale de la Baltique insistent ainsi particulièrement sur le déclin des ports baltes. Il évoque par exemple très longuement le cas du port letton de Libau qu'il visite en septembre 1921 et en avril 1922. Il

381 MONMARSON (R.), « Dans les Pays baltiques. La Lettonie », « Dans les pays baltiques. Musique, bolchevisme et liberté », *Salut public de Lyon*, 7 avril et 20 juin 1920.

382 MORIZET (A.), « En rentrant de Russie », *Humanité*, 10 août 1921, MARSILLAC (J.), « Première... », *op. cit.*, *Journal*, 20 juin 1920, MONMARSON (R.), « Aux pays baltiques », *Écho de Paris*, 31 janvier 1920.

383 DESPREAUX (E.), « Sur un carnet de route. La misère en Lituanie », *Europe Nouvelle*, 19 mars 1921.

384 « Nouvelles de l'Étranger. États Baltes. Contre les Épidémies », *Temps*, 22 août 1922; AMAEF, Lituanie, 50, 4 janvier 1923.

compare l'activité passée du port commercial et de l'arsenal, qui occupent à eux deux plusieurs milliers d'ouvriers, et l'aspect désert et mort du site d'alors.

C'est « *grande pitié de voir la longue file des magasins et docks, (...), avec leurs volets clos et leurs toits tombant en ruine, pendant que les élévateurs à grains et les voies ferrées du port se rouillent et restent inutilisées* »³⁸⁵.

L'activité reprend certes peu à peu mais reste dérisoire par rapport au passé. Quelques centaines d'ouvriers travaillent à réparer quelques navires et à construire ou entretenir des machines agricoles. Ce n'est pas le cas à Windau, le deuxième grand port letton, où aucune ruine n'a été relevée : « *tous les élévateurs de blé sont brisés par les obus et pendent lamentablement* ». Le port s'ensable. La ville, plongée dans l'obscurité à l'arrivée des navires français, semble, selon Douxami, sur le point de « *mourir* »³⁸⁶. Ces cités florissantes d'avant-guerre sont, d'après l'officier français, rétrogradées au rang de petites villes calmes, tranquilles le jour mais dangereuses la nuit du fait du manque d'éclairage.

Despreaux parle avec nostalgie de la disparition de son « *cher Riga* », ville « *morte et vide* », passée de 570 000 habitants à un peu plus de 150 000 habitants. Elle évoque la disparition des fiacres élégants et des beaux magasins remplacés par les échoppes des mercantis et les magasins des antiquaires qui soldent les trésors des noblesses baltes et russes défuntes³⁸⁷. Les rapports des diplomates en poste dans les capitales confirment pour Riga ou Reval ces impressions de déclin. Dans les ports le volume du trafic reste faible : alors que 2923 navires sont rentrés en 1913 avec presque 3 millions de tonnes de marchandises dans le port de Riga, en 1920 il n'y a plus que 751 petits navires, transportant 210 000 tonnes !³⁸⁸.

La majorité des grandes industries reste fermée faute de matières premières, de capitaux ou simplement d'outillage (celui-ci a été en grande partie évacué en Russie durant la guerre et n'a pas été rendu). Privées du marché russe, sans fonds de roulement, devant payer les matières premières occidentales très chères, les grandes industries ne peuvent espérer fonctionner qu'à une échelle très modeste. Cela devient un classique pour les voyageurs français d'évoquer les dizaines de cheminées d'usines « *tristes* » et inactives, de se promener dans les immenses quartiers industriels laissés presque complètement à l'abandon. À Riga, le destin d'un des fleurons du capitalisme russe, Provodnik, ancienne « *cathédrale* » industrielle et ouvrière avec 16 000 ouvriers, suscite ainsi des commentaires apitoyés. Plus loin, on traverse les entrepôts où,

385 SHM, SS, Li, 3, 2 novembre 1921.

386 *Ibid.*, 3 (16 novembre 1921) et 4 (2 mai 1922).

387 DESPREAUX (E.), « Souvenirs de Riga », *Europe Nouvelle*, 30 janvier 1921.

388 RADETSKY (E. de), « L'importance des ports baltiques pour la Russie », *Revue économique internationale* (Bruxelles), avril 1922, p. 146.

grâce à un système frigorifique très moderne, des millions d'œufs sibériens étaient conservés. Seules finalement les petites industries, qui visent à satisfaire les besoins nationaux ou peuvent profiter de la faible reprise des échanges économiques, peuvent finalement fonctionner³⁸⁹. Le chômage et l'agitation qui en découle menacent la stabilité des nouveaux États, même si une part importante des ouvriers russes n'est pas revenue dans le pays et qu'une partie des Lettons a pu profiter de la réforme agraire.

L'image des nouveaux États souffre de cette situation et de ce sentiment d'une certaine décadence. L'implantation d'une grande industrie, l'existence de ports dynamiques aux échanges croissants symbolisaient le progrès, l'entrée dans le monde moderne pour des régions réputées arriérées. Pour les diplomates et les militaires français, il est clair aussi que ces industries vides et ces ports ruinés renvoient au déclin de la puissance russe et à la fin de relations économiques fructueuses. À la place de l'allié russe se sont installés des États qui semblent incapables d'entretenir ou de remettre en état des infrastructures démesurées par rapport à leurs besoins. L'agiotage qui secoue Reval et dans une moindre mesure Riga, les firmes multiples qui naissent puis disparaissent au gré des spéculations multiples apparaissent pour eux comme de bons exemples de la vie au jour le jour d'États désorientés et désorganisés, vivant toujours au bord de l'abîme³⁹⁰.

D'après un membre de l'Ambassade française à Berlin qui visite la Lettonie, les industries de Riga sont un « *vêtement trop grand sur un corps débile* », qui ne peut se développer que très péniblement³⁹¹. Tout le problème est donc de se demander si les nouveaux organismes vont trouver les ciseaux capables de retailler ces vêtements à leurs tailles.

2. Les indépendances économiques baltes, une équation impossible ?

Les pays baltes apparaissent finalement comme des entités économiques dont les faiblesses s'apparenteraient plus ou moins à celles des petits États balkaniques sous-développés. Toute l'économie balte semble fonder sur la fourniture de quelques matières premières (lin, bois

389 BUP, II/10/H, 62/310, Études Financières. Estonie (10 juin 1924) ; AMAEF Russie, 697 (4 novembre 1925), 706 (12 juillet 1921) ; KERILLIS (H. de), *Du Pacifique... op. cit.*, p293, HAUSER (H.), « Une porte baltique de la Russie : Riga », *Information*, 17 décembre 1922.

390 AMAEF, Russie, 692, 28 décembre 1920, LEBAS (M-P.), « Le petit soldat de Memel », *Ère Nouvelle*, 29 janvier 1923, MONMARSON (R.), « Vue d'ensemble », *Libre Parole*, 10 juin 1921 ; DESPREAUX (E.), « La rue Quincampoix de Riga », *Europe Nouvelle*, 13 août 1921.

391 AMAEF, RC 18-40, B-Foires, 49, 28 septembre 1921.

et ses dérivés) et produits semi-manufacturés : en 1922, les exportations de ces quelques produits représentent 77% des exportations lettonnes. Les hauts prix du lin et la forte demande en bois ont certes permis aux jeunes États de pouvoir rester difficilement à flot mais au prix de nouvelles coupes claires dans des forêts déjà dévastées par de multiples occupants. Le communiste français Paul Vaillant-Couturier, qui passe par la Lituanie, peut se moquer ainsi d'une Lituanie dont l'une des principales ressources serait les recettes tirées des visas des passeports³⁹².

Si les réformes agraires présentent pour la France un certain intérêt politique, les représentants français sur place restent sceptiques sur l'intérêt économique de telles mesures. Caillaux dénonce ainsi dans son livre « *Où va la France, Où va l'Europe ?* » les tendances anarchiques et économiques d'une évolution qui va ramener l'Europe en arrière. La création de petites exploitations, d'organisations coopératives et d'une petite industrie rurale ne permettrait pas un développement suffisant de la production. Elle entraînerait de surcroît une crise de la grande industrie qui aurait moins de débouchés et empêcherait le financement des importations de vivres nécessaires. Pour lui, le « *green rising* » de l'Europe orientale ne représente donc qu'une version atténuée de la situation russe. La disparition de la grande industrie russe pourrait, selon Caillaux, préluder l'évolution de l'Europe du Danube à l'Oural³⁹³.

La grande propriété, en permettant une spécialisation et une modernisation du travail agricole, pouvait sembler permettre une certaine modernisation du monde rural, surtout dans les régions baltiques qui possèdent souvent un sol pauvre. L'installation de petits propriétaires sans capitaux ni connaissances semble préluder, pour Padovani en Lituanie et de Vienne en Estonie, à un déclin de la production et à la fin des techniques modernes employées par les grands propriétaires (sélection des races, engrais)³⁹⁴. Dès lors, comme le souligne De Martel, toute baisse d'une production déjà faible ou de la demande empêcherait le paiement des produits manufacturés achetés à l'étranger. Il conduirait à un lourd déficit de la balance des paiements qui menacerait l'économie nationale. Toute répétition du phénomène ferait même craindre, selon De Martel, pour « *l'avenir de ce petit pays dont l'économie tout entière repose sur la prospérité de son sol* »³⁹⁵.

Malgré leur petitesse, les nouveaux États apparaissent comme écrasés par les charges qui leur incombent. Les créations d'un appareil d'État, en particulier d'un service diplomatique, d'une armée, apparaissent comme dangereuses et presque saugrenues à certains observateurs.

392 VAILLANT-COUTURIER (P.), *Un mois dans Moscou la Rouge*, Paris, 1926, p. 22

393 CAILLAUX (J.), « *Où va la France ? Où va l'Europe ?* », Paris, 1922, p. 103 sq.

394 AMAEF Lituanie, 69 (10 juin 1925) et Estonie, 13 (24 décembre 1923), RC 18-40, 39 (29 septembre 1922)

395 AMAEF, RC 1918-1940, C-Lettonie, 5, 11 avril 1924.

Les termes de « *bizarre* », « *drôle* », « *singulier* » reviennent souvent sur les lèvres des voyageurs français. Ainsi Frossard qui, à Moscou pour le congrès de l'Internationale, se moque d'un pays, qui, indépendant, a voulu singer les grands pays et a voulu avoir son gouvernement, ses ministères, son armée permanente. Toute cette bureaucratie « *ronge* » pour lui ce pays et constitue la face cachée de ce qui est qualifié par d'autres d'État d'opérette (avec l'invocation rituelle au grand-duché de Gerolstein)³⁹⁶. Les diplomates français dénoncent également ce qui apparaît souvent comme une hypertrophie de l'État. Le nombre élevé de fonctionnaires est, pour De Martel, un luxe inutile. Il en tient pour exemple les personnels des chemins de fer (19 000 personnes pour 1 800 kilomètres de voies, soit 10,1 personnes au kilomètre contre seulement 6,5 en France selon lui). Il montre que le secteur public devient le refuge d'une partie des membres « *de professions productives* » victimes de la crise tout comme d'une classe de gens qui cherchent à vivre aux crochets de l'État, ce qui se révélerait dangereux. De même en Estonie, le consul Eybert constate dès août 1920 que le budget est écrasé par une pléthore de fonctionnaires et par le coût des différentes Légations. Comment un État comme la Lituanie qui consacre 56 % de son budget à son armée pourrait-il se développer ?³⁹⁷.

De plus, conformément à l'orthodoxie économique traditionnelle, les diplomates français dénoncent le trop grand interventionnisme de l'État dans l'économie et les dépenses qui y sont liées. Ils critiquent, en particulier, les crédits accordés aux coopératives et aux sociétés en difficulté, notamment celles liées aux intérêts des hommes au pouvoir³⁹⁸. Leurs faillites feraient mauvais effet à l'étranger. Alors que dans les premières années le dynamisme artificiel de l'économie estonienne (relations privilégiées avec l'Union Soviétique) permit de soutenir à coup de crédits l'économie, la crise économique tarit les ressources et le déficit budgétaire augmente. En Lettonie, c'est dès 1920 que l'ampleur des déficits budgétaires et la faiblesse des rentrées aboutit à une multiplication par quatre de la masse des billets en circulation et engendre une inflation importante. Comme le souligne la *Libre Parole*, c'est « *la planche à assignats* » qui permet seul de continuer les importations nécessaires³⁹⁹.

Or très vite et contrairement au voisin allemand, l'inflation se révèle vite intolérable pour des États qui manquent presque complètement de capitaux. Les incertitudes qui pèsent sur leur avenir obligent les deux États à une politique financière stricte pour attirer les investisseurs

396 FROSSARD (L.O.), *Mon Journal... op. cit.*, 11 juin 1920.

397 AMAEF, Lettonie, 18(26 janvier 1923), Estonie, 13 (22 août 1920) et X., «Lettre de Pologne », *Temps*, 12 juillet 1923

398 AMAEF, Estonie, 34, 4 mars 1924

399 AMAEF, Lettonie, 30 (26 juin 1922) et FARAUT (L.), « La Finlande et les pays baltes et le commerce français », *Le Parlement et l'Opinion*, août 1921

occidentaux réticents mais aussi convaincre les populations. Il faudra, au début, de gros efforts aux autorités lituaniennes pour maintenir le taux du litas (la nouvelle monnaie nationale) face au dollar et susciter la confiance de la population dans la nouvelle monnaie⁴⁰⁰.

Voyageant en Lettonie, Henri Béraud s'insurge contre le fait que « *des gens sans fortune ni commerce ni travail puissent acheter au cinquième de leur prix les biens d'un peuple actif et sérieux* » (le rapport est alors d'un à cinq entre la monnaie lettonne et le franc).

Oubliant que le prix de la terre varie selon sa nature, il s'inquiète « *de penser qu'un paysan letton peut si cela lui chante vendre son bien et pour chaque arpent de son champ pelé, acheter chez nous cinq bons arpents de bonne vigne bourguignonne* »⁴⁰¹.

Les autorités financières françaises estiment également les monnaies baltes trop fragiles et les déficits trop importants, se refusent à participer à la création de banques d'émission comme à autoriser des emprunts sur les places françaises⁴⁰². En Lettonie et en Lituanie les projets français visant à rentrer dans le capital des nouvelles Banques nationales (qui, on le rappelle, jouent un rôle fondamental dans la vie économique nationale) ont vite échoué. Les propositions lituaniennes et du ministre letton des Finances Kalnings lors de son voyage à Paris en octobre 1921 se sont heurtées au refus, en particulier de la BUP, de s'engager en francs-or sur le long terme.

De ce fait, pour éventuellement obtenir des crédits de la part des banques et donner une certaine confiance aux investisseurs, les autorités baltes se doivent à tout prix de maintenir le cours de leurs monnaies. Pour enrayer la chute de la monnaie estonienne, on utilise les faibles réserves en or restituées par les Soviétiques pour soutenir le cours de la monnaie : « *un empirique à l'usage des fous* » pour de Vienne⁴⁰³. Grâce à une politique sévère initiée par Kalnings, le lat commence à se stabiliser mais on craint alors de voir les exportations s'effondrer compte tenu du cours artificiellement haut de la monnaie lettonne. Les risques de banqueroutes industrielles et de ruine de l'agriculture sont pour les diplomates français élevés⁴⁰⁴.

De plus le protectionnisme balte permet certes de protéger des industries dont les produits chers et de qualité médiocre ne peuvent soutenir la concurrence internationale, mais il risque de provoquer des ripostes commerciales de la part des pays étrangers lésés par cet état de fait. C'est particulièrement le cas pour la France, dont les produits de luxe ou les spiritueux souffrent particulièrement. De Martel dénonce le protectionnisme et le nationalisme letton

400 AMAEF, Lituanie, 26, 23 juin 1923.

401 BERAUD (H.), *Ce que j'ai vu... op. cit.*, p. 6

402 AMAEF, Lettonie, 2 (13 octobre 1921) et 30 (30 août 1922).

403 AMAEF, Estonie, 27 (30 juillet 1924) et 34 (4 mars 1924).

404 AMAEF, Lettonie, 30, 26 juin 1922.

outranciers qui à force de vouloir « *faire revivre le particularisme letton* » font fuir le capital étranger et risquent de faire végéter le pays en détruisant son riche « *héritage industriel et commercial* »⁴⁰⁵. L'évolution vers une économie autocentrée basée sur les seules ressources lettonnes est donc jugée suicidaire. De Vienne souligne l'inanité de la politique protectionniste estonienne (risque d'une « *mort sous la cloche pneumatique par le vide* »⁴⁰⁶. Cette politique ne peut d'ailleurs, selon lui, réussir compte tenu des difficultés budgétaires inhérentes à ces États.

On voit donc que, pour les diplomates français, que leurs politiques soient expansionnistes ou déflationnistes, les nouveaux États risquent d'aller droit dans le mur. Sur ce point, leurs analyses rencontrent d'ailleurs celles de leurs collègues anglais ou allemands, très critiques aussi vis-à-vis de la politique initiée en Lettonie⁴⁰⁷. Les difficultés à commercer normalement contribuent à accentuer le désintérêt français et les jugements pessimistes sur l'avenir de ces États. La comparaison avec les colonies est parfois pertinente quand le commerce français se borne parfois à n'envoyer que des produits usagés et disparates. Lorsque le ministère des Travaux Public parvient à céder aux États baltes une partie du matériel ferroviaire allemand (matériel « Armistice ») obtenu en 1919-1920, le chef de la mission Arbel se félicite auprès du Quai d'Orsay d'avoir pu se débarrasser d'un matériel usagé et disparate et d'avoir évité de coûteuses réparations (les Baltes devraient, pour lui, charger partiellement par la suite des entreprises françaises de les faire !) ⁴⁰⁸.

La situation de ces petits États est donc jugée intrinsèquement fragile : comme l'affirme *l'Intransigeant*, le souvenir, l'histoire suffisent à faire une nation mais pas à la nourrir. Beaucoup de journalistes assimilent les petits États baltes à de la « *poussière* », destinée à être dispersée à la prochaine bourrasque, symbole d'organismes qui, à leurs yeux, ne peuvent entrer dans la communauté des États développés mais qui vont vite retrouver le néant⁴⁰⁹.

Anomalies économiques aux yeux de certains, ils ne pourraient survivre qu'en retrouvant la tutelle économique d'États plus grands. Pour reprendre les mots de De Vienne, l'Estonie doit redevenir « *sous une forme ou sur une autre (...), l'atelier et l'entrepôt, (...), le faubourg et le port d'un système plus grand que le sien...* » qui rétablira « *... un équilibre qu'elle ne peut demander à ses ressources intrinsèques* »⁴¹⁰.

405 AMAEF, Lettonie, 18, 24 octobre 1921.

406 AMAEF, RC 18-40, 2 (janvier 1923-novembre 1924), passim et cf. note 76.

407 HIDDEN (J.), *The Baltic... op. cit.*, p. 99.

408 AMAEF, Lettonie, 36, 23 mai 1921. AMT, 70 AQ, 310 bis (Lettonie, Wagons-Armistice, 13 novembre 1922).

409 CACHIN (M.), « Les relations extérieures de la République Soviétique », *L'Humanité*, 2 septembre 1920,

DESPREAUX (E.), « Souvenirs... », *Europe nouvelle*, 30 janvier 1921, GAUVAIN (A.), « Les Affaires de Pologne », *Journal des Débats*, 12 octobre 1920.

410 AMAEF, Estonie, 34, 4 mars 1924.

3. Les « portes de la Russie »

Les États baltes possèdent un atout de taille : c'est leur position de « porte de la Russie ». Or, dès 1919, et malgré les dévastations subies et la persistance du régime soviétique, le marché russe est apparu comme une sorte « d'Eldorado » à une partie des milieux commerciaux occidentaux, qui jugent provisoire le régime bolchevique. Ces espérances sont stimulées par l'acuité de la crise économique de 1920 et la nécessité de trouver ou retrouver des débouchés.

La difficulté à réintégrer la Russie soviétique dans le concert européen, les problèmes liés à la création de relations commerciales directes font des États baltes des intermédiaires avantageux. Les commerçants baltes ont signé la paix, possèdent les infrastructures nécessaires et de grandes connaissances sur l'ancien empire tsariste. Ils peuvent donc suppléer aux manques de consuls occidentaux en Russie. De ce fait, très tôt et en particulier pour les Anglais et les Allemands, les créations de comptoirs ou de succursales dans les ports estoniens et lettons se multiplient afin de préparer au mieux la réouverture du marché russe, aux besoins jugés « illimités » : selon l'expression de John Hiden, les États baltes ont une fonction de « *springboard* » vers la Russie face à l'incertitude caractérisant le marché russe. Cela explique en grande partie la volonté allemande de reprendre au plus vite les relations diplomatiques en particulier avec la Lettonie, afin d'empêcher un « monopole britannique » (convention du 15 juillet 1920)⁴¹¹.

Les dirigeants baltes eux-mêmes voient dans « *l'eldorado russe* » un moyen de sortir de la grave crise économique qui secoue leurs États, d'où leurs efforts pour valoriser leur position d'intermédiaires auprès de la presse occidentale. Donnant une interview à *l'Information* le 7 mai 1922, le président du conseil letton Meierovics vante ainsi les mérites des ports lettons, les facilités accordées par son pays au transit (liaisons ferroviaires les plus courtes et bon marchés) tout comme l'aide que peuvent apporter les différentes institutions financières. Dans le *Petit Journal*, Henry de Korab démontre que, malgré sa faible importance, l'Estonie est le principal débouché de la Russie. Elle possède, selon le journaliste français, une incontestable expérience due au fait qu'elle a été la première à nouer des relations commerciales avec les voisins soviétiques. Enfin l'ordre, la sécurité et la commodité qui caractériseraient les transactions commerciales sont pour les Baltes des atouts décisifs⁴¹².

411 HINKKANEN-LIEVONEN (M.-L.), *British... op. cit.*, p. 113sq., HIDEN (J.), *The Baltic... op. cit.*, p. 73 sq.

412 « La situation des pays baltes. Un interview de M. Meierovicz, président du Conseil de Lettonie », *Information*,

C'est sur cet aspect que jouent les responsables français lorsqu'ils veulent intéresser le commerce français afin de lutter contre la mainmise anglaise ou allemande. Pour de Chevilly, l'attaché commercial français, comme pour Tournier, agent commercial à Reval, il faut inciter les commerçants français à ne pas attendre l'ouverture de la Russie et laisser la concurrence étrangère prendre une avance certaine. Une installation dans les États baltes permet de s'établir le plus près possible du monde russe et se placer sur les voies d'accès les plus faciles⁴¹³. Le *Temps* se fait dès 1921 l'écho de cette propagande. Il insiste plus particulièrement sur l'intérêt de Riga qui aurait l'avantage d'être facilement accessible même au coeur de l'hiver. Il vante une ville dotée d'une industrie qui avait atteint « *un haut degré de développement et de perfection* ». Débouché d'une grande artère fluviale, la Dvina et des voies de chemin de fer nombreuses, Riga peut également renouer rapidement avec son passé de « *grande cité commerçante et cosmopolite* » et retrouver son rôle séculaire d'intermédiaire⁴¹⁴.

En permanence on oppose ainsi la petitesse des débouchés du marché estonien et la nécessité de reprendre pied, de constituer des têtes de ponts qui permettront le moment venu de larges spéculations avec la Russie nouvelle. Comme le montrent diplomates et journalistes de passage, si le commerce français attend trop longtemps et laisse Allemands et Anglais reconstituer des bases d'opérations exclusives, il ne pourra pénétrer en territoire russe parmi les premiers et faute d'avoir « *semé* », verra son avenir compromis. Un des espoirs français est d'ailleurs de parvenir à être les premiers à établir des relations directes et à remplacer définitivement les Allemands comme courtiers entre la France et la Russie⁴¹⁵.

Dans le droit fil de ces perspectives, les responsables français signent un accord commercial avec l'Estonie le 7 janvier 1922. L'accord a une dimension politique. Il vise à contrer tout retour en force de l'Allemagne ou une hégémonie anglaise, mais le but est d'inciter

7 mai 1922 ; KORAB (H. de), « Notre enquête sur les perspectives de la Conférence de Gênes », *Petit Journal*, 28 mars 1922 ; AMAEF, RC, B-Foires, 49, 29 août 1921.

413 AMAEF, Lettonie, 18, 26 janvier 1923. FARAUT (L.), « La Finlande... », *op. cit.*, *Le Parlement et l'Opinion*, août 1921

414 « Lettonie : Riga port libre », *Le Temps*, 14 avril 1921 ; « Lettonie : Les relations économiques avec la Russie », *ibid.*, 11 mai 1921, « La foire-exposition de Riga », *ibid.*, 5 juillet 1921, « États baltes : Les voies de transit lettonnes », *ibid.*, 23 septembre 1921.

415 AMAEF, Russie, 693 (15 mars 1922), 706 (12 juillet 1921) ; RC 18-40, C-Estonie, 20: Bordereau du 11 décembre 1922 (lettre datée du 7 décembre), du 19 décembre 1922 (lettre datée du 14 décembre), du 29 janvier 1923 (lettre datée du 23 janvier).

AMAEF, B-Pétroles, 15 février 1924 ; LVVA, F2575/7, 29 (SEIGNOBOS (Ch.), *La Politique française. La Lettonie*, s.d.n.l.)

le commerce français à s'établir dans le pays afin d'attendre l'ouverture de Petrograd⁴¹⁶. C'est cependant la Lettonie qui intéresse bien plus les commerçants français : le pays semble moins sous la coupe anglaise, le marché letton un peu plus important et le port de Riga connu de beaucoup de commerçants français. Malheureusement, les autorités françaises ont bien du mal à conclure rapidement un accord avec leurs homologues lettons. Deux ans durant, les administrations françaises concernées refusent de laisser les Lettons accorder un régime préférentiel à la Russie soviétique. On craint en effet particulièrement la concurrence lettonne (machines agricoles, petite métallurgie) sur le marché russe et on ne veut pas voir désavantagés les produits français qui voudraient transiter par Riga. La sous-direction des relations commerciales du Quai d'Orsay se refuse donc à mettre la France sur un pied d'inégalité alors que le commerce français pourrait participer ultérieurement au rééquipement industriel de la Russie. Suite aux pressions de certains milieux commerciaux et à la fermeté lettonne, elle cédera finalement et consentira à signer l'accord en 1924⁴¹⁷. D'un côté, on voit donc l'importance des États baltes pour le transit, mais de l'autre, les réticences à favoriser un rapprochement économique pouvant s'opérer au détriment de la France.

Encouragées, un certain nombre de sociétés françaises attirées par ces perspectives alléchantes font l'effort, surtout à partir de 1922, de s'intéresser aux pays baltes, même si les moyens investis sont dérisoires. Le but est cependant toujours moins de travailler pour les marchés baltes en eux-mêmes que de préparer l'avenir russe. La SOCIFROS dirigée par l'ancien diplomate Noulens, même si elle est principalement tournée vers la Russie du Sud, implante une agence à Dantzig qui rayonne sur les pays baltes. Un projet concernant l'exploitation des ateliers du port de Libau par une société anonyme française échouera après de longues négociations, mais les buts restent les mêmes : utiliser la situation d'intermédiaire de la Lettonie entre l'Europe occidentale et la Russie. Le site devait devenir une base de distribution de produits coloniaux et manufacturés français pour le monde russe et éventuellement la Pologne⁴¹⁸.

Certaines sociétés, tentées par l'image positive de la Lettonie, acceptent de se rendre à la Foire de Riga pour exposer leurs produits. Grâce aux efforts de plusieurs commerçants français et du ministère du Commerce qui décide de rassembler les participants dans un pavillon commun et de subventionner l'ensemble, la Foire de Riga attire de 1922 à 1924 plusieurs

416 AMAEF, Estonie, 3, 5 octobre 1921, RC 18-40, C-Estonie, 37 (ONCE, « Les pays baltes et les relations commerciales avec la France », 1922) ; HIDDEN (J.), *The Baltic... op. cit.*, p. 110.

417 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 4 (avril 1923-janvier 1924) et 5 (février-décembre 1924), passim et en particulier le rapport du 2 mai 1924, évoquant l'ensemble de la question.

418 Archives Paribas, 5-CABET-1, 90 (SOCIFROS) et 5-DFOM-221, 21 (Correspondance 1922-1926). AMAEF, Lettonie, 38, 31 mai, 26 juin et 13 juillet 1922.

dizaines de firmes françaises (textiles, articles de Paris, bonneterie, produits chimiques). Elles cherchent à se créer une clientèle en Russie. Le prestige des produits français, la venue conjointe de députés feront de l'exposition de 1922 un grand succès de la propagande française en Lettonie.

Dans ce cas comme dans d'autres, l'idée est de faire des sacrifices pour conquérir la clientèle balte et espérer par la suite obtenir le marché russe⁴¹⁹. Même lorsqu'il s'agit du programme naval letton, le but pour la firme Lubersac est de favoriser la conclusion d'affaires similaires en Russie⁴²⁰. Dans la plupart des cas, les milieux d'affaires comme les ingénieurs russes réfugiés en France jouent un rôle prépondérant, en attirent l'attention, en donnant des conseils techniques et en participant parfois à l'affaire. Le projet de créer une banque française est basé sur la reprise de l'ancienne succursale de la Banque Russo-Asiatique. Mais les dirigeants de cette dernière, comme les diplomates français dans les pays baltes, échoueront à convaincre la BUP de reprendre l'affaire⁴²¹.

Les actionnaires russes de la compagnie de chemin de fer Moscou-Windau-Rybinsk sont plus chanceux (Cf. Annexe A, carte 8 avec le tracé en gras de la ligne). Ils parviennent à convaincre la BUP, par l'intermédiaire d'un de ses administrateurs l'homme politique François-Marsal, et la Société d'équipements des Voies ferrées (SEVF) de Paris, dirigé alors par Raoul Dautry, de s'associer pour créer la SEVF de Lettonie (en letton CISLAS). Société d'études et de travaux publics, cette société a pour but d'étudier les différentes installations ferroviaires lettonnes et de participer à la réfection du réseau. En chargeant la société lettonne dirigée par des techniciens français (dont le jeune ingénieur et futur ministre du Front populaire Jules Moch) de défendre leurs intérêts, les actionnaires russes (en particulier la Banque internationale du Commerce, dirigée par l'ancien Ministre des Finances le Comte Kokovtsoff) espèrent reprendre en main la partie lettonne du réseau Moscou-Windau nationalisée et faire reprendre l'exploitation de celui-ci⁴²². Les autorités lettonnes de leur côté peuvent espérer éviter de trop grandes dépenses liées à une exploitation directe du réseau et les plaintes des actionnaires français. Enfin, en attirant les firmes françaises, ils peuvent espérer d'autres investissements ou des crédits. Plusieurs personnalités lettonnes importantes (dont le futur président de la République lettonne Zemgals) rentrent au Conseil d'Administration et facilitent les rapports de la

419 AMAEF, RC 18-40, B-Foires, (4 mai, 1er août 1921, 10 et 12 juillet 1922, 25 juillet 1923) et Lettonie, 33 (1er août 1921).

420 AMAEF, Lettonie, 22, 18 juillet 1924.

421 BUP, II/10/H, 51/271, 19 juin 1923.

422 AMT, 162 AQ (Pechkoff), 11 (10 octobre et 19 novembre 1951), 1 (Dossier 1, note d'octobre sur la MWR), 2 (19 septembre 1924 et 17 novembre 1926), BUP, II/10/H, 407/34, 23 janvier 1924.

société avec les administrations.

D'après certains rapports qui émanent d'un représentant de la banque russe, Cyril Pechkoff, il semblerait même que le succès des négociations entre les représentants lettons et les firmes russes ait joué un rôle décisif dans la décision de Berthelot de reconnaître la Lettonie et de créer ce « *canal letton* » qui aurait permis d'accéder à la Russie. Faute de tout autre document permettant de confirmer cette assertion, l'affirmation de Pechkoff reste cependant sujette à caution (celui-ci a tendance à donner pour d'autres événements des interprétations très personnelles)⁴²³.

Mais pour les Français, cette société est le meilleur exemple de l'intérêt que peut présenter la création « *d'une base d'activité industrielle et commerciale qui, par la suite, permettrait de participer à la reconstitution économique de la Russie* »⁴²⁴.

En se positionnant sur la tête de pont lettonne, les actionnaires français peuvent espérer reconstituer les positions françaises d'antan sur les chemins de fer russes. Le rôle de Du Martel dans cette affaire est essentiel. Grâce à ses contacts personnels dans le monde financier (son beau-père Bardac dirige la Société parisienne de banque qui rentre dans le capital de la CISLAS) et à sa position diplomatique, il favorise de manière décisive les démarches des Russes auprès de la BUP. Celle-ci se décide à soutenir financièrement les actionnaires russes⁴²⁵. Suite aux rapports très favorables de De Martel (suite au succès du stand de la SEVF à l'exposition de Riga de 1922), le gouvernement français soutient la démarche et autorise l'exportation en mars 1923 de 40 000 \$. De son côté, le gouvernement letton homologue les statuts de la société de droit lettonne. Les dirigeants lettons et français de la CISLAS négocient alors sans tarder avec les Soviétiques et rêvent de concentrer les exportations de blé et de matières soviétiques par leur ligne et le port de Windau⁴²⁶.

Rapidement, ces espoirs comme tous ceux liés à l'Eldorado russe feront long feu. La CISLAS s'engage trop rapidement en Lettonie dans des affaires douteuses et les promesses soviétiques restent toujours très vagues. La BUP, qui s'inquiète des demandes rapprochées de nouveaux capitaux décide rapidement d'abandonner l'affaire ce qui fragilise irrémédiablement le sort de la CISLAS.

423 AMAEF, Lettonie, 39, 9 janvier 1923 AMT, 162 AQ (Pechkoff), 1 (20 avril 1956), 7 (Dossier 1/1 (8 novembre 1923) et 1/2(3 mars 1923), 9 (Dossier Baltes 1937-1958, Brouillon du 22 février 1957).

424 AMAEF, Lettonie, 39, 5 février 1923 et AMT, 162 AQ (Pechkoff), 5 (Classeur 1, 15 janvier 1923 et Note du 27 mai 1927)

425 AMT, 162 AQ (Pechkoff), 7 (Dossier 1/2, Extraits : 30 juin et 8 août 1922), AMAEF, RC-B Foires, 49, 27 juin 1922.

426 AMAEF Lettonie, 39 (9 mai 1923) et Y-Internationale 18-40, 355 (7 mars 1923), AMT, 162 AQ 2, 6 décembre 1923, BUP, II/10/H, 407/34, 4 janvier 1924.

À l'époque, la position d'intermédiaire valorise donc la situation des deux États mais contribue à renforcer les idées existantes. Tout développement économique voire politique basé sur une logique de rupture avec la Russie serait une chimère ou le fruit de manipulations intéressées et éphémères de grandes puissances hostiles (cf. le cas anglais). Les États baltes sont plus un point d'appui provisoire pour reprendre pied sur un marché russe momentanément fermé et attendre le retour de la puissance économique russe sur les bords de la Baltique.

Les pays baltes, par leurs difficultés économiques, ont semblé être des démonstrations par l'absurde de l'inanité économique de constituer des petits États, voués à l'instabilité. Certes ces convictions préexistent largement à l'examen du cas balte. Certains spécialistes donnent l'impression de vouloir à tout prix diagnostiquer aux économies baltes un mal incurable pour mieux les noyer. Mais qui aurait pu supposer devant le tableau catastrophique du début des années vingt que ces États parviendraient à subsister au-delà de quelques années ? La reprise du commerce avec la Russie montre par exemple que les pays baltes peuvent être intégrés dans cet ensemble de petits États qui contrôlent une position-clé au carrefour de flux commerciaux. Cette fonction de « *tampon* », sur le plan économique comme politique, est un attribut traditionnel de beaucoup de petits États. C'est un moyen pour eux de légitimer leur existence face aux convoitises d'une ou plusieurs grandes puissances ou d'obtenir l'aide d'autres qui se sentiraient lésés.

Cette tactique a été celle des Baltes qui, depuis leurs déclarations d'indépendance, tentent de convaincre de leur rôle essentiel de pont ou de sas entre l'Occident et la Russie. Mais les États baltes sont-ils destinés à devenir de nouveaux « Danemark ou Belgique de l'Est » ? A part quelques baltophiles, l'ensemble des réactions de l'opinion française montre que, pour elle, la situation du début des années vingt n'est qu'un prélude vers un retour russe inévitable sur les rivages de la Baltique. Compte tenu de leur fragilité interne au niveau politique ou économique, les pays baltes ne pourraient alors prétendre au statut belge ou danois et faire croire en leur avenir.

Leurs désirs légitimes de liberté semblent pour beaucoup devoir se borner à une très large autonomie interne, laissant à la Russie une tutelle économique et militaire. Celle-ci serait à la fois souhaitable, vu le jeu des autres grandes puissances, et inévitable au vu de ce qui semble être les tables sacrées de l'économie politique.

D. Le retour inéluctable du géant russe ou le mythe de la Russie républicaine et fédérale de demain

La constitution et la résistance des États baltes face aux dangers allemands et bolcheviques se sont révélées certes d'une grande utilité et leur ont permis de recueillir, surtout pour l'Estonie et la Lettonie, un certain nombre de sympathies ou, au moins, un minimum de bienveillance dans l'opinion française. Comme le montre le publiciste Raoul Monmarson, les indépendances baltes ont en général « *recueilli plus d'ironie et de mauvaise humeur que de méchanceté. Beaucoup d'inquiétude également comme du reste beaucoup plus encore d'indifférence* »⁴²⁷.

Cette inquiétude, cette mauvaise humeur ont trait à l'avenir de la zone baltique. Car, vu sa faiblesse politique ou économique, qui pourrait croire en la création d'un équilibre durable ? L'exemple lituanien est révélateur d'une éternelle politique de bascule qui, selon les besoins du moment, fait choisir un puissant protecteur puis un autre si ce dernier se révèle plus utile. Leur situation géographique semble, pour les observateurs français, les condamner à être la proie de leurs puissants voisins, qu'ils soient complices ou rivaux et à vivre dans les « *aléas de la reprise des visées impériales communistes ou allemandes* »⁴²⁸. Comment ne pas souhaiter alors le retour d'un ordre russe qui mettrait fin aux tensions et aux intrigues qui se nouent en Baltique orientale ? Mais la renaissance d'une Russie puissante et « civilisée » ne semble pouvoir se faire qu'avec le retour dans le giron russe de l'héritage de Pierre le Grand, condition essentielle pour les Russes de leur sécurité et de leur prospérité. Comment concilier alors cette perspective avec un respect minimal des revendications baltes ? La majorité des analyses penchent vers la constitution d'une république décentralisée et préservant un certain degré d'autonomie. Dans le droit fil du débat français de l'époque sur le régionalisme et la décentralisation, beaucoup vont projeter sur l'espace russe et sa restructuration politique leurs craintes ou leurs espoirs politiques.

427 MONMARSON (R.), « Dans les pays... » *op. cit.*, *Salut public de Lyon*, 20-21 juin 1920.

428 AMAEF Lituanie, 6 (8 octobre 1920, Rens. de Lituanie), 8 (29 Août 1922), 22 (4 octobre 1921, note de Weygand), SHAT 7N 2778, SAE Estonie, Rapport du Capitaine Jeanroy envoyé en congé linguistique, 2 septembre-7 décembre 1923.

1. Une renaissance russe inévitable

Toute la question balte est liée à la réflexion sur l'effondrement de la puissance russe. Personne en France ne le pense ni le voudrait définitif. Berthelot, lorsqu'il a plaidé au Conseil Suprême pour la reconnaissance de la Lettonie et de l'Estonie, a jugé que la Russie ne « *reconstituera pas son unité avant longtemps* ». Pour Brugère, chef-adjoint du cabinet de Poincaré, il faudrait attendre 50 ans. Pour Laroche, directeur-adjoint des affaires politiques et commerciales, il s'agirait d'une reconstitution lente qui prendrait 10 ou 15 ans. Mais pour tous ceux qui croient en l'effondrement de la Russie bolchevique ou en sa « *normalisation* » rapide suite à la fin du cordon sanitaire et la reprise de relations normales, la Russie de demain est proche. Le Capitaine Jeanroy juge même que le maintien de l'indépendance balte ne tient qu'à la volonté soviétique de ménager les Européens et de ne pas « *alarmer l'Angleterre marraine des pays baltes* ». D'après un Français, qui a voyagé à Windau et dont les impressions sont rapportées par le Consul de France à Dantzig, dès que les Soviets cesseront de redouter les agressions organisées par les États occidentaux, « *la façade des gouvernements baltes tombera comme un bouclier inutile* »⁴²⁹.

Dès que la quarantaine des Soviétiques sera terminée et la puissance russe restaurée, quel sera le sort de ces petits États qui semblent ne vivre que de la carence russe ? Ils seront réintégrés de gré ou de force dans l'orbite russe. On est d'ailleurs frappé du nombre de documents qui se dispensent même à ce sujet de toute explication et professent un déterminisme strict : pour Etienne Fournol dans *l'Europe Nouvelle*, c'est une « *nécessité inéluctable* ». Pour *l'Ère nouvelle*, ils sont « *condamnés... à se laisser graduellement absorber...* ». Pour Kerillis, dès que la Russie aura repris des forces, elle reprendra le chemin de la mer. Pour de Vienne, les politiciens estoniens ne pourront jamais trouver « *une formule conciliant ce qui a été jusqu'à présent inconciliable, réalisant l'irréalisable et, en résumé, détournant des destinées indiquées par la géographie et tracées par l'histoire* »⁴³⁰.

Cette phrase tout en oxymores est révélatrice du gouffre existant entre les mentalités et les anticipations françaises et les réalités surgies sur la Baltique. Comment une grande puissance comme la Russie pourrait-elle accepter d'être privée d'un débouché maritime jugé vital ? La

429 SHAT 7N 2778, *ibid.*, LCVA, F383/7, 270, 22 mars 1922, AMAEF, Russie, 692, 28 janvier 1921 (PV de la Conférence interalliée de Paris), AMAEF, Lettonie, 38, 30 avril 1922.

430 FOURNOL(E.), « La reconnaissance... », *op. cit.*, *Europe nouvelle*, 12 mars 1921, OUDENET (C.), « Notre politique russe. Avec Moscou contre Berlin », *Ère nouvelle*, 26 février 1923, KERILLIS (H.), *Du Pacifique... op. cit.*, p. 3, AMAEF Estonie, 13, 24 décembre 1923.

possession de ce débouché est d'autant plus importante qu'il ouvre sur l'Europe : la conquête des provinces baltiques a marqué l'entrée de la Russie dans l'Europe et la modernité. Concluant son rappel historique sur ce « *but national âprement poursuivi* » que fut la conquête russe du littoral baltique, Louis Nemanoff peut affirmer que le maintien des indépendances baltes ramènerait « *l'Empire russe deux siècles en arrière* ». Des économistes russes, tel Emmanuel de Radetsky dans la *Revue économique internationale*, démontrent à l'aide de statistiques l'importance économique, financière et stratégique de la façade baltique pour la Russie depuis les temps reculés (on évoque les monnaies mésopotamiennes retrouvées dans les ports baltiques) jusqu'à l'inauguration des grandes lignes de chemin de fer du début du siècle. « *Celui qui a donné tout son attention aux chiffres...voudra bien reconnaître que, sous aucun prétexte, la Russie ne saurait renoncer à l'Estonie et que cette création d'États artificiels devra céder à une politique commerciale, financière et de défense nationale plus sérieuse et plus raisonnable* »⁴³¹.

Selon les représentants russes ou les slavistes français, jamais la Russie ne pourra accepter d'être tributaire de Petits États. Dans une conférence à la Dotation Carnegie, un spécialiste des affaires nordiques De Jessen souligne que :

« *Enfermée dans la Mer noire par Dardanelles, rejetée du Pacifique qu'elle avait atteint après un effort admirablement tenace ...l'immense Russie a encore été réduite à ne posséder sur la Baltique que quelques kilomètres de côtes...Et ainsi ce corps de géant n'aurait pour respirer à son aise que la côte de la Mer glaciale ?* »⁴³².

On retrouve ces métaphores respiratoires dans beaucoup de témoignages. Le *Quotidien* décrit « *la terre russe toujours avide de gagner les côtes...pour respirer le vivifiant air marin* ». Raoul Labry dans la *Dépêche* dit que Libau et Riga sont aussi « *indispensables à la Russie que l'air à une poitrine* »⁴³³.

Le but est évidemment de dénoncer un nouvel ordre artificiel qui ne peut que contredire les forces profondes qui commanderaient la vie des peuples et auxquelles les diplomates n'auraient pas dû s'opposer. Labry dans la *Dépêche*, Léontin dans *l'Ère nouvelle* soulignent que la politique des bolcheviques ne fait que reprendre la politique des tsars et de Pierre le Grand : « *au-delà des utopies, les besoins des pays restent* ». S'inscrivant dans l'histoire, le régime

431 NEMANOFF (L.), « A travers l'Europe balkanisée. Choses Vues », *Revue contemporaine*, 1er décembre 1923, p. 283, RADETSKY (E. de), « L'importance... », *op. cit.*, *Revue économique internationale* (Bruxelles), avril 1922, p. 148.

432 AMAEF, Russie, 692, 28 avril 1920 (Note du Baron Schilling, secrétaire de l'Ambassade russe), BUK/Péllissier, 30 janvier 1919, JESSEN (F. de), « Les détroits baltiques et leurs problèmes politiques », *Revue politique et parlementaire*, 10 juin 1928, p. 428, p. 432.

433 « Dernière Heure. La situation à Memel », *Quotidien*, 15 février 1923 ; LABRY (R.), « Aux marches de la Pologne », *Dépêche*, 8 septembre 1920. Voir aussi LCCVA, 2575/7, 29 ; TOUPINE (A.), « Lettre de Paris. Nos amis de l'étranger. Le Professeur Meillet », s.d.

bolchevique ne pourrait selon Labry qu'aspirer à récupérer l'héritage tsariste et à « *rassembler les morceaux de la terre russe éparpillés par la défaite et la révolution* ». On pouvait juger qu'en défendant les intérêts permanents de la Russie, la diplomatie soviétique recueillait en fait les sympathies « *secrètes* » des Russes les plus antibolcheviques. Ces derniers ne semblent pas admettre « *et n'admettront jamais* » les changements intervenus sur les frontières occidentales de l'ancien Empire tsariste⁴³⁴.

Le monde baltique fait donc irréductiblement partie d'un ensemble russe dont les frontières étaient jugées depuis longtemps presque naturelles. Les spécialistes français de la Russie ont, dès le début, transposé ce concept et tissé un parallèle avec le cas français. Anatole Leroy-Beaulieu dans sa célèbre étude sur la Russie paru en 1881, juge que :

« *L'unité de la Russie est si naturelle qu'à moins d'être une île, aucun pays du globe n'a été plus clairement marqué pour être la demeure d'un peuple... Si la nature a jamais tracé les contours d'un empire, c'est de la Baltique à l'Oural, de l'océan Arctique à la Caspienne et à la mer Noire. Le cadre était nettement marqué, l'histoire n'a eu qu'à le remplir. Ces vastes régions étaient (...) fatalement vouées à l'unité politique...* ».

En raison de l'uniformité de la plaine russe, d'un climat relativement homogène, l'empire russe était pour lui un édifice plus solide que les États-Unis « *dont la Providence a posé les fondements* ». Empêchant par l'absence d'obstacles naturels la constitution de différentes nations, la nature russe aurait tendu à rapprocher les peuples et à les unifier⁴³⁵. Si la guerre avait révélé la fragilité d'une analyse trop géographique, cette vision de la Russie reste prégnante chez la majorité des universitaires, spécialistes du monde slave. En insistant sur le rôle fondamental sinon prédestiné du milieu naturel (une plaine uniforme et son réseau fluvial divergent) sur la formation de l'État russe, Émile Haumant, professeur à la Sorbonne, reprend quasiment en 1922, dans son livre « *Le problème de l'unité russe* », les analyses d'un livre qui a structuré durablement les analyses françaises sur la Russie⁴³⁶.

Cette vision explique les termes de démembrement, de mutilation que l'on retrouve fréquemment sous la plume de ceux qui évoquent la séparation des Baltes du monde russe. Ils découlent encore d'une croyance dans l'unité russe et les soupçons sur l'origine de ces successions. Dans *l'Ère nouvelle*, Léontin juge la Russie mutilée. Quant à Seignobos, il parlera

434 LEONTIN (L.), « L'Angleterre et la France dans la Baltique », *Ère nouvelle*, 12 juin 1925 ; LABRY (R.) « Autour d'un conflit », *Dépêche*, 2 mars 1923, « Une politique russe », *ibid.*, 9 mars 1923.

435 LEROY-BEAULIEU (A.), *L'Empire des tsars et les Russes*, Paris 1988 (1re édition : 1881), Tome I, p. 33-5, p. 51 sq.

436 HAUMANT (E.), *Le problème de l'unité russe*, Paris, 1922, p. 10, p. 19.

même d'États « *taillés dans la chair vive* » de la Russie⁴³⁷. Le terme de pays baltiques ou baltes ne s'impose d'ailleurs que très progressivement pour individualiser une région restant liée dans les esprits au monde russe. L'office traitant au début des problèmes commerciaux franco-baltes se nomme l'Office pour la Russie et les pays limitrophes. Georges Scelle évoque dans la *Revue politique et parlementaire* les « *franges du manteau russe* ». Les termes de confins, de bordure, de portes reviennent spontanément pour désigner ces unités qui ne sauraient donc apparemment avoir d'autre avenir qu'au sein du monde russe.

Il est remarquable que la majorité des exemples évoqués émanent essentiellement de personnes ou d'organes proche du monde radical ou en tout cas de ceux qui prônent au début des années vingt la reconnaissance de l'URSS et sa réintégration dans le concert européen. Ils espèrent par ce biais une évolution « thermidorienne » de la Russie bolchevique en une république plus ou moins progressiste, ne détonant pas vis-à-vis des valeurs occidentales dominantes. C'est en ce sens le grand malentendu qui existe dès les origines entre les Baltes et les premiers Français baltophiles. Ces derniers défendent les identités et les libertés baltes mais n'imaginent pas une Russie future sans ses provinces baltiques. Les baltophiles comme Doumergue ont applaudi en 1917 aux slogans « la Lettonie libre dans une Russie libre » répandus par les milieux socialistes lettons réfugiés en Suisse. Mais dès 1919 ils se trouvent en porte-à-faux avec les revendications indépendantes lettonnes⁴³⁸. Hauser, président du comité franco-letton, juge en 1923 dans la *Vie des Peuples* souhaitable certes le maintien des indépendances mais aussi des relations commerciales et politiques très étroites avec la Russie. Ces liens pourraient aller jusqu'à la fédération économique tout en laissant ouverte l'idée d'un rapprochement politique dans le futur. Ces idées répétées dans tous les manuels scolaires dont il a la charge lui vaudront une réprimande des Lettons qui iront même jusqu'à se plaindre auprès du Quai d'Orsay⁴³⁹.

À droite, on se montre plus discret, moins enclin à étudier ou à espérer un retour en force de la puissance russe surtout dans le cadre d'une évolution jugée bien utopique du régime bolchevique. Mais dès qu'on envisage la Russie future, les positions d'un certain nombre de journaux proches du gouvernement se rapprochent de celle des radicaux. Comme l'a montré R. Bournazel, beaucoup de journaux évoquent avant la Conférence de Gênes (*Le Petit Journal*,

437 LVVA, F25757/7, 29, « La politique... », *op. cit.* ; LEONTIN (L.), « Le Bloc antisoviétique et la politique de l'Angleterre », *Ère nouvelle*, 29 juillet 1925 et « L'impérialisme russe », *ibid.*, 5 mai 1927.

438 DOUMERGUE (E.), *La Lettonie et la Baltique*, Paris, 1919 (en particulier le débat à la fin de cette conférence avec les délégués lettons) et GUESLIN (J.), « *La France ...* », *op. cit.*, Paris-I, 1996, p. 79.

439 HAUSER (H.), « Les nouveaux États baltes : Lettonie, Estonie », *La Vie des peuples*, avril 1923, BUSSON (H.), FEVRE (J.) et HAUSER (H.), *Les principales puissances d'aujourd'hui*, Paris, 1924, p. VI.

Matin et surtout *le Temps*) le bénéfice que la France pourrait tirer d'une réintégration de la Russie dans le concert européen⁴⁴⁰. Les multiples protestations de la Russie soviétique contre le règlement allié de la question de Memel et l'exclusion de l'URSS des débats sont ainsi jugés légitimes par des journaux ou revues aussi divers que *l'Ère nouvelle* ou la *Revue des deux Mondes*⁴⁴¹. *Le Temps* juge en février 1923 que la paix ne sera vraiment « assurée sur le continent européen que le jour où la France et la Russie pourront recommencer à se comprendre » et espère que « l'affaire lituanienne ne créera pas entre eux de différent artificiel et absurde »⁴⁴².

Pour le *Journal des Débats*, comment avoir avec une Russie démembrée une puissance capable de jouer un rôle pondérateur si nécessaire? Dès lors comme l'affirme Labry dans la *Dépêche*, la France a besoin soit d'une Russie unitaire soit d'une Russie fédéraliste car de cela « dépend notre avenir et le rapide établissement d'une paix stable dans l'Orient de l'Europe »⁴⁴³.

Or, il paraît difficile sauf pour ceux qui ne voient le problème que sous l'angle de la puissance russe, de revenir à une Russie centralisée plus ou moins despotique qui a été tant stigmatisée par le monde radical. Un lien fédéral semble au contraire une solution actuelle, acceptable et conforme aux rêves de beaucoup.

2. Vers une Russie républicaine et fédérale ?

Quel pourrait être l'avenir des Baltes, une fois que le communisme aurait disparu ? Toute la réflexion sur l'avenir balte s'articule sur la manière dont ont été perçues les indépendances. Comme on l'a vu, du fait de la situation passée, les renaissances nationales baltes ont été presque complètement ignorées. De Vienne résume bien l'état d'esprit français vis-à-vis des pays baltes quand il affirme que « l'Estonie actuelle résulte moins d'action que de réaction, (...), plus d'un acte de négation que d'un acte d'affirmation... de foi »⁴⁴⁴. En somme, pour beaucoup l'identité nationale semble exclusivement basée sur des luttes sociales contre l'aristocratie germanique ou le collectivisme soviétique.

440 BOURNAZEL (R.), *Rapallo, naissance d'un mythe. La politique de la peur dans la France du Bloc National*, Paris, 1974, p. 100.

441 AMAEF, Memel, 8 (22 février, 13 mars 1923), 11 (5 décembre 1923), 12 (7 mars 1924)

442 « La Note de M. Tchitchérine à Lituanie et à la Pologne », *Temps*, 22 février 1923.

443 GAUVAIN (A.), « L'affaire polonaise », *Journal des Débats*, 3 août 1920 ; LABRY (R.), « Le Cabinet... », *op. cit.*, *Dépêche*, 15 février 1921.

444 AMAEF, Estonie, 13, 24 décembre 1923.

Le phénomène soviétique comme celui des séparatismes baltes sont les fruits, pour les baltophiles notamment, des erreurs et des carences du régime tsariste. On retrouve trois types d'accusations. D'une part, le tsarisme a été finalement incapable de supprimer ou de réformer fortement l'ordre social baltique et la prédominance jugée archaïque et féodale de la noblesse germanique. D'un autre côté quand il a réagi, il a certes favorisé l'émancipation des nations baltiques en limitant les excès de ces aristocraties mais cela n'avait pour but que de diviser les nationalités entre elles pour mieux asseoir le pouvoir russe. Avant même de critiquer les politiques de l'Allemagne impériale ou la Russie bolchevique, la presse française polonophile a jugé durement l'action de ces gouverneurs russes. Ils auraient soutenu instituteurs et prêtres lituaniens et leur auraient appris à détester leurs voisins.

Comme le montrent Jacques Bainville dans la *Liberté* ou le radical-socialiste Louis Ripault (président de la commission des affaires extérieures du parti) dans le *Radical*, la bataille artificielle entre les « frères ennemis polonais et lituaniens assurait la paisible domination des fonctionnaires russes »⁴⁴⁵.

Pour beaucoup, le pouvoir tsariste n'aurait su initier qu'une politique de centralisation et de russification excessive. C'est contre ce type de politique que se sont surtout élevés les baltophiles. Dès 1917-1918, ils réfutent le fait que la fondation des États baltes serait due, comme l'affirme les socialistes, à l'émergence de la Russie bolchevique. Pour eux, elle aurait ses germes dans le despotisme russe. Henri Bourgeois, dans le *Flambeau* dénonce ainsi ce parti russificateur qui avait juré « d'assimiler tous les allogènes de l'Empire à tort et à travers, à outrance per fas et nefas ».

Ernest Denis critique dès 1917, dans le *Monde Slave*, la politique absurde et contradictoire de la bureaucratie tsariste qui a voulu supprimer toute vie provinciale et fait éclater l'Empire définitivement suite à ses erreurs dans la conduite de la guerre. Il distingue cependant soigneusement l'autocratie tsariste centralisatrice et l'État russe. Il pense que les Lettons comme les autres peuples feront de même pour continuer à former cet « asile inviolable où les peuples rassemblés par une foi commune dans la liberté s'opposeront à l'invasion des tribus germaniques »⁴⁴⁶.

445 BAINVILLE (J.), « L'algarade de Kaunas », *Liberté*, 22 février 1923 ; RIPAULT (L.), « Un problème complexe. Pologne et Lithuanie », *Radical*, 22 octobre 1920, « Dernières Nouvelles. La question lithuanienne et de Blanche Ruthénie éclairée par les statistiques polonaises », *Écho de Paris*, 15 septembre 1920.

446 BOURGEOIS (H.), « Le Balticum », *Flambeau*, 15 mars 1920, p. 310 ; DENIS (E.), « Les Lettons », *Monde Slave*, septembre-octobre 1917, p. 512 sq ; LVVA, F2575/7, 509, « Note sur la république de Lettonie », s.a.n.d. (1926 ?).

On voit donc l'ampleur du malentendu qui existe dès le début entre les revendications indépendantistes baltes et des baltophiles qui finalement intègrent le problème balte au sein de celui de la réforme du régime politique de l'ex-Empire. Refusant d'attribuer la fondation de ces États uniquement à un accident dû à la révolution russe, ils sous-estiment cependant le degré et surtout le développement éventuel de ces cultures nationales. A l'image d'Etienne Fournol dans *l'Europe Nouvelle* en 1921, ils auraient donc tendance à croire que, par faute d'une crise plus ou moins passagère, un simple désir d'autonomie est devenu un désir d'indépendance. À partir du moment où le nouveau régime russe reconnaîtrait les réformes agraires et une certaine autonomie aux Baltes, les désirs séparatistes baltes n'auraient donc plus de raison d'exister⁴⁴⁷.

Sur ces débats, leurs positions se révèlent assez proches de l'Ecole de la *New Europa*⁴⁴⁸ qui inspire un certain nombre d'intellectuels et de diplomates britanniques. Favorables aux nationalités d'Europe centrale et orientale, ceux-ci se montrent méfiants face à des revendications qui émanent des populations baltes. Contrairement à la diplomatie traditionnelle, ils ne jugent pas en effet la force et la légitimité de l'existence d'un État-nation à sa superficie, sa population ou à son intérêt géopolitique, mais à la solidité de son sentiment national et au degré de cohésion nationale. Celle-ci permettrait à l'État en question d'être un facteur de stabilité plus important que les anciens Empires trop hétérogènes.

Dans leur pensée, les nationalités baltes restent trop liées à des luttes sociales et moins à une communauté stable, historiquement constituée avec une langue, des traditions, un territoire, une vie économique bien déterminée qui aurait pour adversaires ou rivaux d'autres États. L'idée que le domaine linguistique ne peut être lié à un territoire précis (et donc ne pourrait créer une identité nationale forte) mais a longtemps correspondu à un statut social (la paysannerie), joue grandement en défaveur des Baltes. Hostiles à une Russie trop asiatique qui faciliterait la pénétration germanique, la solution logique leur semble donc aussi un État russe démocratique et fédéral davantage capable de résister à l'Allemagne. Les Baltes y jouiraient d'une pleine autonomie tout en évitant d'être joué par les Puissances⁴⁴⁹. Sur le plan intellectuel, l'accord est donc complet entre ces intellectuels britanniques et leurs homologues français.

Il est alors caractéristique que, plus ou moins consciemment, la question balte soit reliée aux problèmes du régionalisme et de la décentralisation en France, et en particulier aux

447 FOURNOL (E.), « La reconnaissance... », *Europe Nouvelle*, 12 mars 1921.

448 Du nom de la revue du grand slaviste R.W. Seton-Watson, auquel collaborent des journalistes comme des diplomates.

449 SUNDBACK. (E.), *Finland in British Baltic Policy*, Helsinki 2001, p. 148-53, p. 161-165, p. 170-172 ; CALDER (K.), *Britain and the Origin of New Europe 1914-1918*, Cambridge, 1976.

problèmes alsaciens et surtout bretons. Dans un premier temps, l'émancipation balte vis-à-vis de la culture allemande a été mise en parallèle avec la libération de l'Alsace. Cela explique qu'on retrouvera toujours en Alsace un noyau actif de défenseurs de la Lettonie et de l'Estonie. Le Recteur Paul Appell résumera bien ces sentiments quand en 1920 il parlera des malheurs communs des Baltes et des Alsaciens et de la bataille acharnée que tous ont dû mener contre l'assimilation⁴⁵⁰.

Très vite la montée en puissance de ces mouvements régionalistes sera mise en parallèle avec les problèmes des indépendances baltes. C'est surtout le cas lituanien qui se révèle propice à de tels rapprochements. Dans « *La Pologne* », le général Du Moriez établit ainsi un lien étroit entre la Lituanie et la Bretagne. Anciens duchés, ils auraient été réunis de la même manière (par un mariage). Ils se seraient peu à peu fondus au sein de leurs nouveaux États, grâce au consentement des populations locales qui auraient prouvé en 1863 pour les Lituanien et en 1914 pour les Bretons leur attachement indéfectible à ces combinaisons. Seuls des aventuriers ambitieux et stipendiés par l'étranger chercheraient à ressusciter des antagonismes artificiels en profitant de la crédulité des « braves » populations paysannes qui auraient vécu en contact intime avec leurs aristocraties.

D'Etchegoyen dans la *Revue contemporaine* n'aura pas de mal à pointer les différences historiques pouvant exister dans les deux cas (en particulier que la Lituanie a conservé un souverain particulier, et jusqu'au XVIII^e des droits beaucoup plus développés que les Bretons) et la désapprobation constante d'une partie de la population pour une telle union⁴⁵¹. Mais l'analogie est reprise dans un certain nombre d'articles tant elle peut sembler utile pour mieux faire comprendre à un public ignorant les données du problème. Jules Sauerwein dans le *Matin* puis René Pinon dans *l'Ouest-Eclair* imaginent ainsi une France qui, suite à un conflit, aurait disparu de la carte. Suite à un nouveau conflit, cent cinquante ans plus tard, elle aurait regagné comme la Pologne en 1918 sa liberté, mais ses ennemis, pour limiter sa puissance, auraient favorisé le développement de la langue bretonne, soutenu quelques intellectuels et réussi, comme en apparence pour les Lituanien à persuader les Bretons qu'ils ne sont pas français et favoriser la naissance d'un État breton. Le souci des quelques vrais nationalistes bretons serait alors de fortifier l'antagonisme avec la France. Si Rennes (considéré comme un centre de rayonnement français) avait été attribué à la France, quelle ne serait pas l'hostilité du nouvel État breton ! La

450 APPEL (P.), « Discours d'inauguration du comité franco-letton », *Bulletin letton*, 4 septembre 1920.

451 MORIEZ (Général de.), « La destinée de Wilno. Pologne et Lituanie. France et Bretagne », *La Pologne*, 15 avril 1922 (p. 412), 1er mai (p. 477), 15 mai (p. 525) ; ETCHEGOYEN (Cdt d'), « L'éternelle discorde Polono-lituanienne », *R. revue contemporaine*, 1er septembre 1923, p. 396.

Démocratie nouvelle reprend d'ailleurs également l'idée que le Lituanien à Vilna est aussi peu répandu que le breton à Rennes⁴⁵².

Au-delà de l'intérêt éventuellement pédagogique, ces exemples montrent bien surtout le chemin étroit qui peut lier dans les imaginaires l'avènement de petits États et l'exemple qu'ils pourraient constituer pour favoriser un éclatement de la France. Certes il y a une conviction enracinée qu'il existe un fossé entre une nation ancienne, républicaine et démocratique comme la France avec les traditions jugées asiatiques par le *Journal des Débats*, de l'ancien Empire russe⁴⁵³. Mais face à une évolution qui inquiète beaucoup et aux remous qui animent certaines régions, une sourde inquiétude persiste. Henri de Kerillis se demande ainsi :

« Où commence, où finit la nationalité ? Admettrions-nous que les Flamands, les Corses, les Bretons qui ont leur dialecte (les Lithuaniens diraient leur langue), leur particularisme incontestable, leur histoire réclament demain leur indépendance ? Pourrions-nous la leur donner sans que périsse la France et avec la France, toute une civilisation ? »⁴⁵⁴.

Comment ne pas donner quelque crédit à ces craintes quand le président de l'Union régionaliste bretonne d'Estourbeillon remet vainement en 1919 aux délégués de la Conférence de Paix une pétition pour le « *Droit des Langues et la liberté des peuples* », demandant entre autres une reconnaissance des libertés culturelles et administratives⁴⁵⁵. De son côté la carte de l'Europe de Gabrys déchaîne la colère de Noulens, quand il découvre la mention d'une nation celte en Bretagne et des hachures en Alsace-Lorraine⁴⁵⁶.

Le cas lituanien sert donc à la fois à conforter l'idée d'une Allemagne cherchant à dynamiter l'unité de ses adversaires et celle de mouvements régionalistes artificiels. Inversement l'incompréhension presque générale, soulevée par des revendications régionalistes, toujours accusées de vouloir attenter à l'unité française, nourrit les attaques des adversaires de l'indépendance balte. On retrouve certes moins de comparaisons en ce sens avec l'Estonie et la Lettonie qui prêtent moins le flanc à de telles accusations. Mais on peut se demander si les relations favorables de ces États avec la France ne contribuent pas à masquer un état d'esprit général relativement méfiant. L'hostilité envers la Lituanie permettrait alors de faire remonter au jour des tendances françaises quelques peu latentes ou réprimées. Quoi qu'il en soit, l'intérêt de

452 PINON (R.), « La question polono-lithuanienne devant la SDN », *Ouest-Eclair*; 10 décembre 1927.

SAUERWEIN (J.), « Les grandes puissances ont hier à Genève discuté sur le différend polono-lithuanien », *Matin*, 7 décembre 1927, BIENAIME (G.), « En Pologne. La question des frontières », *Démocratie nouvelle*, 15 septembre 1920.

453 BOURDEAU (J.), « Le problème des nationalités », *Journal des Débats*, 23 décembre 1921.

454 KERILLIS (H. de), *Du Pacifique... op. cit.*, Bourges, 1930, p. 311.

455 GUIRAL (P.), « Rapport général », *Régions et régionalisme en France du XVIIIe à nos jours*, Actes du Colloque de Strasbourg publiés par C. GRAS et G. LIVET, Paris, PUF, 1977, p. 311.

456 BUK/Pélicier, 20 janvier 1919.

ces comparaisons apporte une preuve supplémentaire pour bien démontrer que dans les mentalités françaises, on ne conçoit les nations baltes que comme partie d'un système et non comme des unités bien distinctes.

À l'opposé, on trouve chez beaucoup de baltophiles des partisans soit de la décentralisation soit du régionalisme. Hauser est un collaborateur direct de Clementel. Il joue un rôle important dans l'élaboration du décret du 5 avril 1919 qui crée des groupements économiques régionaux rassemblant les différentes chambres de commerce. Jean Hennessy, qui, en tant que délégué de la SDN, soutient beaucoup en 1920 les efforts des Baltes, dépose plusieurs projets de loi en 1915 et 1916, frappé qu'il est par l'anachronisme des rouages français. Il est soutenu par des parlementaires de droite, comme Gailhard-Bancel ou Louis Marin que l'on retrouve également dans les milieux baltophiles.

Enfin l'inspirateur du mouvement régionaliste français, Charles-Brun en bon proudhonien, dénonce certes le morcellement excessif de l'Europe, mais redoute également les grandes puissances aux tendances impériales. Le mouvement fédéraliste ne pourra qu'être stimulé par l'apparition de petites unités démocratiques et solides mais éprouvant le besoin de se regrouper contrairement aux grandes monarchies ou aux démocraties impériales. D'après les souvenirs du sénateur Prélot, président de la Fédération régionaliste, il a rêvé en 1910 à la fois de construire par le fédéralisme une Europe pacifiée et de revivifier la France par le régionalisme⁴⁵⁷.

La *Revue Baltique* proclame fièrement en 1919 que l'heure est au fédéralisme et au régionalisme. De même qu'on doit décongestionner la France, de même la Russie peut être dans l'esprit proudhonien une de ces « fédérations primaires » qui en évitant la constitution précoce d'États-Unis d'Europe préparerait la voie à ceux-ci. On profiterait ainsi de l'éclatement de la Russie pour forger une république fédérale russe. En ce sens, on projette sur la Russie les problèmes que l'on veut résoudre pour le cas français⁴⁵⁸. La Russie devient peut-être également un exemple supplémentaire et salutaire pour éviter, dans un avenir plus ou moins proche, un sort similaire à la république française.

Si le fédéralisme emporte la conviction de beaucoup, il peut servir de parade face à ceux

457 GUIEU (J.M.), « Les régionalistes français et leurs projets de fédération européenne dans la première moitié du XXe siècle : le cas de Jean-Charles Brun et de la Fédération Régionaliste Française », Actes du colloque *Espaces régionaux et construction européenne*, Strasbourg, 2002.

458 FLORY (T.), *Le mouvement régionaliste français. Sources et développements*, Paris, PUF, 1966, p. VIII, p. 21, p. 92-96 ; HENNESSY (J.), CHARLES-BRUN (J.), *Le principe fédératif. Leçons faites au Collège libre des Sciences sociales*, Alcan, PUF, Paris, 1940, p. 14, p. 40, p. 145 sq., p. 163.

qui critiquent les partisans du régionalisme comme ceux du droit des nationalités. À droite et chez les radicaux, on les soupçonne de favoriser le séparatisme et un émiettement à l'extrême qui ne pourrait aboutir qu'à l'anarchisme et à une guerre généralisée. À gauche, on craint qu'ils n'empêchent la victoire de l'universalisme sur les ambitions étriquées.

Dans une étude très complète et détaillée parue en 1924 dans la *Revue générale de droit international*, le juriste Giraud réfute point par point les arguments des adversaires du droit des nationalités basées sur des théories (doctrines de la puissance, de l'équilibre, du droit géographique et historique, du respect des traités) qui ne peuvent pour lui fournir de fondement acceptable. Mais il reconnaît volontiers que, compte tenu des difficultés d'application, il faut chercher des combinaisons qui permettront d'atteindre la plupart des résultats attendus tout en ménageant les susceptibilités des États auxquels un changement radical porterait un trop grave préjudice. Il cite ainsi la formule de Joseph Barthélemy selon lequel le droit démocratique est un idéal avec moratoire. En conséquence, pour lui, il est évident que l'existence de nations baltes serait une « gêne insupportable » pour la Russie qui n'acceptera jamais dans l'avenir le maintien du *statu quo*. La création d'une « grande Fédération russe où les peuples allogènes entreraient en gardant leur autonomie est la seule solution acceptable pour la Russie et par conséquent qui soit viable »⁴⁵⁹.

L'idée d'une Russie fédérale connaît aussi une certaine vogue dans les milieux baltophiles en 1918-1919 car on en fait également une alternative raisonnable à la politique réactionnaire que mènerait le Quai d'Orsay. Elle serait un élément d'une véritable politique républicaine qui se débarrasserait de diplomates surannés, symbolisant par leurs accointances avec les milieux russes et leur conservatisme en politique extérieure, l'esprit d'une époque révolue. Or, en fait, cette vision repose à la fois sur le manque de « lisibilité » par l'opinion publique de la politique russe du gouvernement français tout comme sur l'incapacité à comprendre le dilemme de la diplomatie française, contrainte à la fois de défendre la cause de l'ancien allié russe et de ménager les Baltes, si utiles dans la lutte d'alors contre les bolcheviques⁴⁶⁰. Comprenant les enjeux et les difficultés futurs qui pourraient en résulter le Quai d'Orsay développe ainsi en 1919, dans le cadre de la commission des Affaires Baltiques de la Conférence de la Paix, sa conception du statut futur des pays baltes au sein d'une Russie démocratique. Le statut de l'Estonie (le seul pays libéré à l'époque) s'inspire de celui des

459 GIRAUD (E.) « Le droit de nationalités. Sa valeur, son application », *Revue générale de droit international*, p. 62-72.

460 GUESLIN (J.) « La France face aux indépendances baltes. De Brest-Litovsk à la conférence de la Paix (1918-1919) », *Relations Internationales*, 93, printemps 1998, p. 53.

dominions britanniques et de la ville libre de Dantzig. L'Estonie resterait dans les limites douanières russes, garderait la même monnaie, accorderait à la Russie le libre usage des ports et des voies de communication. Sur le plan militaire, l'Estonie aurait une milice nationale et ne subirait pas la conscription russe. En échange d'une contribution estonienne, la Russie assurerait la défense du pays (il n'y aurait cependant pas, en temps de paix, de forces armées russes sur le territoire estonien). L'Estonie aurait une autonomie administrative, législative et financière. La diète estonienne légiférerait dans tous les domaines non communs, aurait sa constitution et nommerait un exécutif indépendant du régime russe. Elle pourrait avoir une représentation consulaire au sein des consulats russes, le domaine des Affaires étrangères restant de la compétence du gouvernement central⁴⁶¹. Il est fort probable que s'il avait été connu d'eux, un tel projet aurait été, dans ses lignes générales, approuvé par bien des baltophiles. Il avortera cependant très rapidement suite aux réticences baltes et surtout aux atermoiements des Russes blancs (malgré les engagements contractés)⁴⁶².

La reconnaissance des indépendances baltes et l'évolution de la situation en Europe orientale vont certes faire décliner quelque peu ces espoirs en une Russie fédérale. Mais très vite le reflux de « *l'évangile wilsonien* » (Haumant), la situation économique difficile des nouveaux États comme l'évolution de la situation russe qui semble s'amorcer à Gênes, revivifient rapidement ces espérances, en particulier dans les milieux français prônant une reprise des relations avec l'URSS. Mais il est évident, comme on l'a vu pour de Vienne, que beaucoup de diplomates français sont convaincus que la situation baltique va évoluer inévitablement en ce sens. Pour le ministre français en Pologne, Panafieu, ils ne pourront au mieux espérer que l'intégration dans le cadre d'une union fédérative russe⁴⁶³.

On est cependant frappé dans l'opinion par le manque d'études détaillées sur la nature précise et surtout la possibilité d'une telle combinaison. Au-delà de l'idée du maintien de la grande puissance russe et de l'octroi d'une certaine autonomie, chacun semble rêver à une Russie conforme à son idéal.

Pour Emile Terquem, les pays baltes devenaient un exemple pour une « *réorganisation future de la Russie en une multitude de centres régionaux, agrégés entre eux par la solidarité des besoins* » et donc l'abandon de tout centralisme⁴⁶⁴. Albert Thomas, Marius Moutet comme Doumergue, Pélissier ou Labry dans la *Dépêche* rêvent d'une grande et forte Confédération

461 AMAEF, Conférence de la Paix (recueil des actes), 61 (séances n°5, 8)

462 AMAEF, Russie, 688 (20 juillet, 20 août) ; Conférence de la Paix, 61 (séances n°6, 16, 22), 13 (26 juillet).

463 AMAEF, Russie, 694, 22 décembre 1923.

464 TERQUEM (E.), « L'Estonie... », *op. cit.*, *Action Nationale*, 25 janvier 1920, p. 68.

républicaine russe. Elle rassemblerait des peuples libres et égaux et serait, pour Gabriel Oudenet dans *l'Ère nouvelle*, en harmonie avec les concepts les plus hardies de la démocratie occidentale⁴⁶⁵. Franklin-Bouillon, président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre en 1918 et Despreaux dans *l'Europe nouvelle* vont jusqu'à rêver des États-Unis de Russie ou de l'Est Européen⁴⁶⁶. En bon Européen, Georges Scelle évoque cette SDN russe particulière qui dans le futur pourrait englober le noyau soviétique. Pour d'autres, un « Zollverein » russo-balte ne pourrait déboucher, selon l'exemple historique, que sur une union politique plus étroite⁴⁶⁷. Quant à Marcel Cachin, il montre dans *l'Humanité* que seule évidemment l'intégration dans le moule soviétique peut se révéler profitable aux trois petits États⁴⁶⁸.

Au-delà des affirmations de principe, peu rentrent dans les détails. Les avertissements d'un Albert Thomas ou d'Henri Hauser à propos de la russophobie balte et leur refus de voir se reconstituer l'œuvre de Pierre le Grand ont bien du mal à dissiper le mythe de populations russophiles ou du moins bien disposées face à toute solution de rapprochement⁴⁶⁹. Peu s'interrogent tel Henri de Chambon, directeur de la *Revue parlementaire* et fervent lituanophile, sur l'avenir d'une union russo-balte : « Certes l'union fait la force face aux inquiétudes de l'Europe. Il faut se rendre compte que l'union n'est possible qu'entre peuples, qui n'ont rien à se reprocher »⁴⁷⁰.

Il est donc difficile pour lui de demander aux peuples baltes de renouer des liens avec un pays que l'on suspecte de ne pas avoir abandonné ses rêves impériaux. Les références à une Russie républicaine et démocratique, souvent introuvables, témoignent de l'ignorance française de la mentalité de l'intelligentsia russe d'avant-guerre. Même progressiste, celle-ci ne concevait pas de laisser se morceler la Russie et se montrait tout sauf disposée à traiter d'égal à égal avec des petites nationalités jugées souvent inférieures.

465 AN, 94 AP/248 (août 1918), 383 (19 avril 1923), SOUTOU (G.H.), « Jean Pelissier... », *op. cit.*, SOUTOU (G.H.), dir., *Recherches sur la France et le problème des Nationalités pendant la Première Guerre mondiale*, p. 27, 37 ; BUK, Péliissier, 10 février 1919 ; LABRY (R.) « Le Cabinet Briand et nos relations avec la Russie », *Dépêche*, 15 février 1921, « Autour d'un conflit », *ibid.*, 2 mars 1923 ; OUDENET (G.) « Notre politique ... », *op. cit.*, *Ère nouvelle*, 26 février 1923.

466 ARCHIVES NATIONALES, C 7491, Séance du 2 août 1918 de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés et DESPREAUX (E.), « Souvenirs... », *op. cit.*, *Europe nouvelle*, 30 janvier 1921.

467 AMAEF, Pétroles, 96, 15 février 1924, HAUMANT (E.), *Le problème ... op. cit.*, Paris, 1922, p. 119, SCHELLE (G.), « Le Conseil de la SDN et le conflit lituanien », *Revue politique et parlementaire*, janvier 1928.

468 CACHIN (M.), « Les relations... », *op. cit.*, *Humanité*, 2 septembre 1920.

469 HAUSER (H.), « Les nouveaux... », *op. cit.*, *Vie des Peuples*, p. 1022-23 et AMAEF, RUSSIE, 860, 8 (coupure de Paris-Midi, 16 octobre 1919, reproduisant l'article d'A. Thomas dans l'Information).

470 CHAMBON (H. de), *La Lithuanie... op. cit.*, p. 167.

L'étude d'Emile Haumant sur le problème russe est en cela caractéristique. Avec un soin particulier et une volonté de procéder à une étude vraiment scientifique, le savant démonte un à un les modèles souvent invoqués pour la Russie nouvelle. Comment espérer pour lui la formation d'une sorte de Commonwealth russe et d'une adaptation de la politique russe similaire à celle opérée par la Grande-Bretagne ? La disproportion des forces est trop grande et la solidarité d'intérêts trop étroite pour permettre, en cas de divergences profondes, une séparation à l'amiable. Pour Haumant, la comparaison avec les États-Unis est ancienne mais comment imaginer un système politique entre des peuples si hétérogènes et de cultures si différentes ? Il balaie également le modèle suisse car il manque à la Russie ces traditions et cette histoire commune qui ont forgé le cas si particulier de la Confédération Helvétique. On ne peut espérer également fonder la Russie nouvelle sur les traditions de la Russie moscovite. Le développement de la culture russe au XIX^e siècle, qui a pu rassembler intellectuels russes et allogènes, est encore insuffisant pour servir de base pour un tel projet. Faute d'espérer alors, avant longtemps, dans un triomphe de la culture démocratique ni d'ailleurs dans le rôle de la classe paysanne russe, Haumant se résout à ne pas conclure. Il veut espérer en la régénération lente et progressive de la Russie. Le slaviste français exprime alors sa foi dans la création progressive d'une nouvelle mentalité, basée sur la nature russe qui, préservée d'influences étrangères nocives et rendue à elle-même aura d'autant plus de chance d'être libérale⁴⁷¹.

Il n'en reste pas moins que l'étude de Haumant montre bien, en creux, le caractère vraiment problématique et quasiment utopique d'une telle combinaison politique. Du fait de l'ignorance de l'opinion de la situation et fautes d'analyses plus approfondies, on en vient à ne pas singulariser suffisamment le cas russe et à plaquer des modèles intellectuels préétablis. Or ils se révèlent inapplicables et n'ont que le mérite de correspondre aux idéaux politiques de chacun. En dehors du petit groupe de personnes travaillant et intéressé au sort de l'Europe orientale, l'intérêt de la majorité de l'opinion se concentre uniquement sur la seule vertu stabilisatrice et pacifique d'une telle solution pour l'équilibre européen. Mais en partant du résultat auquel on veut aboutir, on en vient à voir les réalités baltes non telles qu'elles sont, ou sont en train de devenir, mais à chercher des faits ou des idées pouvant correspondre au modèle choisi. Celui-ci semble certes logique et découle d'une réflexion rationnelle sur les forces profondes. Mais en faisant du futur une relecture du passé, n'en vient-on pas à méconnaître les potentialités du présent ?

471 HAUMANT (E.), *Le problème ... op. cit.*, Paris, 1922, p. 115 sq.

Si les Français éprouvent quelques sympathies pour l'effort et la ténacité des Baltes à instaurer et tenter de consolider leurs indépendances, les États Baltes sont des entités auxquelles la plupart des observateurs refusent de prêter un futur. Sur les plans politique, économique, culturelle ou stratégique, ils apparaissent comme des entités ne correspondant pas aux normes plus ou moins intuitives pouvant définir un État viable. Ils sont de l'ordre du provisoire, d'un pis-aller qui doit permettre d'attendre soit un retour à l'ordre européen ancien soit la construction d'un nouveau système qui s'appuierait sur certains éléments apparaissant intangibles, en particulier le rôle de la puissance russe. Dans un autre sens, et en particulier pour la Lituanie, ils sont en quelque sorte les signes visibles de l'impuissance de la France et des Alliés à restructurer complètement la carte européenne selon leurs désirs. On peut parfois se demander si l'invocation à ces forces profondes qui doivent rétablir logiquement la puissance russe sur la Baltique ne sert pas de feuille de vigne commode à l'impuissance et au refus des Alliés de continuer après la guerre civile à jouer un rôle actif en Europe orientale.

Or, mois après mois, la perspective d'une Russie nouvelle se révèle toujours aussi lointaine et l'instabilité de l'Est européen toujours importante et dangereuse. D'où le dilemme de la politique française qui est finalement celui des autres puissances : comment s'engager auprès d'États éphémères sans peut-être freiner ou compliquer l'évolution jugée si désirable ? Comment rester inactifs sans risquer de voir disparaître des petits États faibles, tomber peut-être de Charybe en Scylla, voir une puissance imposer son hégémonie et l'avenir changer alors de cours ?

Sur ce plan, la carte polonaise peut se révéler utile. En promouvant un rapprochement entre les Baltes et les Polonais, la France pourrait consolider cette barrière qui permettra dans le présent de faire face aux menaces germaniques ou soviétiques.

Chapitre III :

La France et la politique polonaise en Baltique :

Une tentative problématique

de construire un système régional

Dès 1918 et surtout à partir de 1920, la création de l'État polonais a pu représenter un remède bienvenu aux problèmes de la politique française en Baltique orientale. Alors que l'instabilité de l'Europe orientale semble toujours grande, la Pologne peut, en soutenant les petits États baltes, assurer la stabilité de la Baltique orientale. La France pourrait alors attendre la résurgence de la puissance russe. L'allié polonais déchargerait donc la France de responsabilités trop pesantes. Il contribuerait à créer un équilibre provisoire qui empêcherait une mainmise des autres puissances. Ces idées nourrissent les projets d'Entente baltique qui commencent à prendre forme à partir de 1920 au sein des différentes conférences réunissant les puissances baltes.

Or, la Pologne est-elle apte à jouer ce rôle délicat, vu ses problèmes intérieurs et la disproportion de taille existant avec ses puissants voisins ? Les rêves d'un retour à la Pologne de 1772 ou au moins d'une Lituanie dans l'orbite polonaise ont contribué à aboutir très vite à un conflit ouvert entre les deux pays qui va empoisonner durablement la politique européenne. Loin de stabiliser la situation régionale, la Pologne va-t-elle pas au contraire perturber celui-ci ? Nous voudrions montrer qu'au lieu d'être un partenaire fiable et constant, la Pologne paraît devenir une composante supplémentaire du jeu baltique. Les Baltes peuvent s'appuyer tout en évitant dans la mesure du possible des liens qui pourraient remettre en cause leurs relations avec les autres grandes puissances.

La France est donc prise dans un jeu délicat entre soutien à son alliée et nécessité de jouer un rôle de médiateur afin de tenter de diminuer les tensions entre pays voisins. Comme on espère la Russie prête à laisser la Lituanie intégrer la sphère polonaise, l'idée d'une Confédération polono-lituanienne peut sembler viable et la meilleure des solutions. Mais comment arriver à persuader le petit État lituanien aux abois d'aller vers ce qu'il considère un suicide alors que la France n'a ni les moyens de pression adéquats ni le désir de fragiliser son alliance ?

Comment d'autre part concilier le soutien aux initiatives polonaises d'alors et la réflexion sur l'avenir, c'est-à-dire la volonté d'assurer la sécurité française contre la renaissance de l'Allemagne et surtout réussir dans le futur la réconciliation polono-russe ?

Dans cette optique, on abordera dans un premier temps le problème de l'Entente baltique, puis celui de l'union polono-lituanienne et enfin l'impossibilité d'arriver à une réconciliation entre ces deux derniers pays.

A. L'Entente baltique

1. Un « cordon sanitaire » nordique à pérenniser

Les reconnaissances *de jure* de la Lettonie et de l'Estonie ont clarifié les relations franco-baltes. Les dirigeants des États baltes n'éprouvent plus la crainte d'être entraînés dans de nouvelles guerres civiles, qui auraient débouché inévitablement, en cas de succès, sur leur intégration dans un Empire russe reconstitué. De leur côté les dirigeants français, même s'ils ne perdent pas espoir un jour ou l'autre de voir le régime bolchevique s'effondrer, s'intéressent désormais à la création de liens solides entre les différents États baltes. Si on a en effet soutenu jusque-là l'idée d'une coordination des forces antibolcheviques, la France a répugné à soutenir jusqu'en 1921 toute alliance baltique : comme l'affirme Berthelot, au moment de la Conférence baltique d'Helsingfors (janvier 1920), cette conférence se réduira à « *un congrès des nationalités de la Russie, qui ne songera qu'au problème de l'indépendance et aux griefs du passé* »⁴⁷². Dès lors, le gouvernement français demande aux représentants français de ne pas participer de près ou de loin à la Conférence. Dans la perspective d'une restauration rapide d'un gouvernement russe antibolchevique, ce dernier n'aurait dû à aucun prix faire face à une coalition des États de la Baltique qui aurait transformé le « cordon sanitaire » en une alliance permanente contre la Russie.

La fin de la guerre civile russe et la reconnaissance de l'Estonie et de la Lettonie lèvent donc cette hypothèque. Elles permettent de soutenir le principe d'une Entente baltique, qui

472 AMAEF, Russie, 704, dossier 18 (Conférence d'Helsingfors), 19 décembre 1919. LUKAS (M.), *La place... op. cit.*, p. 167 sq.

empêcherait toute extension de la menace bolchevique à l'Europe occidentale. La France veut cependant arriver à la formation d'un groupe solide, capable de résister quelque peu à la poussée russe. Les dirigeants français voudraient donc que la Pologne constitue le pivot de celui-ci. Plus que la France, la Pologne pourrait apparaître comme une puissance protectrice, capable de faire échec politiquement et économiquement à la poussée anglaise.

L'initiative française de reconnaissance de la Lettonie est donc liée à la volonté française de mettre en place un système de sécurité qui protégerait l'Europe orientale de la menace bolchevique. Ce n'est pas un hasard si cette initiative se déroule au moment des négociations franco-polonaises qui vont déboucher sur l'accord du 16 février 1921. L'initiative de reconnaissance française a lieu un jour après qu'une invitation officielle à se rendre à Paris ait été transmise à Pilsudski⁴⁷³. Dans ses conversations avec le ministre des Affaires étrangères Sapieha, Berthelot affirme vouloir prendre volontiers connaissance des projets de conventions économiques et politiques que les Polonais prépareront. Il donne l'accord de principe du gouvernement français à l'idée « *d'un groupement des États baltes autour de la Pologne pour leur défense réciproque contre l'influence des Bolcheviques et des Allemands* »⁴⁷⁴. De plus comme Sapieha le démontre après au ministre britannique en Pologne, celle-ci a intérêt à s'assurer un débouché commercial par Riga et Libau pour son transit vu les difficultés qui ont éclaté à Dantzig. Les pays baltes, devenus très ruraux, auraient pu également devenir des débouchés intéressants pour l'industrie polonaise. Sur le plan militaire, le transit avec les pays baltes serait trop hasardeux en cas de guerre avec la Russie. Il ne serait possible lors d'un conflit avec l'Allemagne que si les Alliés obtenaient la maîtrise complète de la Baltique. Il est symptomatique que les responsables militaires n'envisagent de fournir principalement une aide matérielle à la Pologne que par le Sud (par la Roumanie ou la Tchécoslovaquie). Au cours de conversations avec les responsables militaires français à propos de l'aide à apporter aux États limitrophes de la Russie, Laroche lie l'aide à la Lettonie à ce que pourrait faire la Pologne. Il propose de favoriser le rapprochement polono-letton en rendant tributaire cette dernière du matériel que la Pologne pourrait lui fournir grâce à la France (soit directement soit par la cession de la part française du stock militaire autrichien à la Pologne puis par celle-ci à la Lettonie)⁴⁷⁵.

On voit donc qu'à l'époque la lutte contre le bolchevisme reste une priorité. En avril 1921, le Comte de Martel, qui a été haut-commissaire en Sibérie (auprès de Koltchak), au

473 WANDY CZ (P.S.), *France and Her Eastern Allies 1919-1925*, Minnesota, 1962, p. 213.

474 AMAEF, Pologne, 131, 10 février 1921.

475 *Ibid.*, 4 février 1921, Pologne, 27 (24 mai et 11 juillet 1922), Russie, 167 (3 et 5 février 1921), DBFP, I, XXIII, 3.

Caucase, et chargé de mission en Crimée (après la reconnaissance du gouvernement Wrangel), est nommé ministre en Lettonie. La nomination de ce spécialiste des affaires russes est assez symbolique. Il a mis en application en Russie la politique antibolchevique du gouvernement français (sur tous les fronts quasiment). Mais il a aussi favorisé, en compagnie du général Janin, la constitution des troupes lettonnes en Sibérie et la protection de celles-ci contre les agissements des Russes blancs. Son arrivée à Riga, ainsi que celle de Gilbert en Estonie, sont ainsi interprétées par beaucoup comme le signe d'une volonté française d'orienter fermement les États baltes dans le sens de la lutte contre le bolchevisme et dans un rapprochement avec la Pologne⁴⁷⁶. Dans les conversations qu'ils ont avec les dirigeants baltes, les diplomates français s'emploient à user de leur influence pour qu'une telle entente voie rapidement le jour. Le gouvernement français envoie juste avant la conférence d'Helsingfors (été 1921) à Varsovie et à Riga des télégrammes selon lesquels « ...la France voit favorablement et encourage toute initiative de la Finlande, Estonie, Lettonie et Pologne tendant à se solidariser ... »⁴⁷⁷ ...pour construire une défense commune, fortifier leur indépendance et leur développement commun.

Dans l'opinion française, à l'exception des communistes et dans une moindre mesure des socialistes, on se montre favorable à cette politique. Elle apparaît finalement à Georges Leygues ou à *l'Ère nouvelle* comme la seule possibilité d'empêcher « l'ogre » soviétique de profiter des divisions et de l'isolement des États baltes et de les réabsorber inévitablement⁴⁷⁸. L'idée est donc de pérenniser le cordon sanitaire conçu auparavant comme une mesure provisoire. Pour d'autres comme pour le général Mangin, Édouard Herriot dans le *Rappel* ou Eugène Lautier dans *l'Homme libre*, il s'agit de consolider les « limes » de la civilisation européenne dont la Pologne serait le principal rempart contre les « hordes asiatiques »⁴⁷⁹. Pour la diplomatie française, le rapprochement avec la Pologne permettrait également d'assurer l'équilibre. Elle pense ainsi éviter que les faibles États baltes ne finissent, comme certains peuvent le soupçonner, de se jeter dans les bras de l'un ou l'autre de leurs redoutables voisins ou d'être envahis. En 1923 le *Temps* peut ainsi pointer que sans le rôle salutaire de la Pologne, les États baltes auraient subi le sort des républiques caucasiennes. Le Quai d'Orsay juge également inévitable que même en s'abstenant de toute acte hostile, la Russie soviétique impose sa tutelle si

476 AMAEF, Lettonie, 4 (25 mai 1921) et Russie, 692, 26 avril 1921.

477 *Ibid.*, 11 août 1921.

478 « La Pologne et les États baltiques », *Ère nouvelle*, 13 octobre 1920, SCALLE (G.), « La Semaine extérieure », *Information*, 21 mars 1922, LCVA, F383/7, 270, 31 janvier et 6 mars 1922.

479 BUK/Pélissier, 3 février 1921, HERRIOT (E.) « Pologne et Russie », *Rappel*, 8 août et DU MESNIL (E.), « Lituanie et Pologne », *ibid.*, 19 septembre 1920, LAUTIER (E.), « France et Pologne », *Homme libre*, 3 février 1921.

elle est laissée seule face aux États baltes⁴⁸⁰.

Un rapprochement polono-balte évite de plus à la France de se lancer dans une alliance inégale et peu intéressante avec des petits États ou de devoir, suite à des demandes d'aide, avouer son impuissance ou ses réticences. Lorsque le ministre letton Grosvald vient solliciter l'aide française au moment de la crise allemande de l'automne 1923, il lui est répondu que la meilleure façon de s'assurer un appui politique et « *dans une certaine mesure militaire* » de la France (outre la mise en jeu problématique de l'assistance promise par le Pacte de la SDN) est de se « *lier par une alliance défensive aussi étroite que possible avec la Pologne* »⁴⁸¹.

Mais l'Entente baltique apparaît également et évidemment comme une réponse à la menace allemande et au travail de déstabilisation opérée par celle-ci. Il est caractéristique que spontanément une partie de la presse emploie le terme de « *Petite Entente du Nord* » pour qualifier le projet d'alliance en sous-entendant que l'Entente baltique doit constituer un nouveau bloc antigermanique. Il empêcherait un nouveau « *Drang nach Osten* » et compléterait ainsi le système français des blocs. La diplomatie allemande ne s'y trompe pas d'ailleurs en percevant très vite la pointe antiallemande qui se cacherait pour elle derrière une alliance apparemment dirigée exclusivement contre le danger soviétique. Mais comme les Soviétiques, pour des raisons de propagande ou du fait de ses propres craintes, elle a toujours tendance à exagérer le rôle de la France dans les négociations baltiques et à croire qu'elle tire toutes les ficelles. Comme le craint le journaliste Henry de Korab, un des buts majeurs de la politique allemande va viser à empêcher, en partie grâce à sa force économique, toute accord entre la Pologne et les pays baltes⁴⁸².

Cette orientation de la politique française s'accroît après la signature de Rapallo. Le nouveau cycle de négociations qui s'amorce entre les dirigeants baltes a pour origine les événements de Carélie et la tension finno-russe de la fin de 1921. Or ce n'est qu'après Rapallo que l'opinion et la diplomatie française s'intéressent à ce rapprochement. Elles approuvent alors les propos du premier ministre letton Meierovics qui affirme avoir prévu le rapprochement germano-russe. Meierovics affirme vouloir travailler à la constitution d'une alliance qui servirait de barrière politique et favoriserait un rapprochement avec la Petite Entente⁴⁸³. Pour de Vienne, il est clair que le concert balte condamnera toute idée d'agression et fera de ces pays « *l'ouvrage*

480 « Lettre de Pologne. La collaboration polono-balte et la politique européenne », *Le Temps*, 18 août 1923.

AMAEF, Russie, 695, 28 janvier 1924.

481 AMAEF, Russie, 694 (19 novembre 1923), 695 (7 mai 1924) et Lettonie, 22 (11 janvier 1924).

482 KORAB (H. de), « Un État tampon, le grand rôle de la petite Lettonie », *Matin*, 3 octobre 1920, « La petite Entente du Nord », *Ère Nouvelle*, 1er sept 1921, HIDDEN (J.), *The Baltic... op. cit.*, p. 33, 107, 113.

483 « La situation... », *op. cit.*, *Information*, 7 mai 1922..

avancé du bastion polonais de la fortification française »⁴⁸⁴.

Il faut enfin ajouter qu'au-delà de ses vertus stabilisatrices et faute de Russie nouvelle, l'Entente baltique a, en particulier pour la gauche radicale, l'intérêt de contribuer à débalkaniser la région. Moins que l'aspect politique, c'est l'idée d'union douanière, d'une unification des systèmes monétaires, d'une politique économique commune qui intéresse *l'Ère nouvelle*. Pour Georges Scelle dans *l'Information* ou pour l'auteur anonyme (signant « *un Européen* ») d'un article de *l'Oeuvre* de septembre 1921, en subdivisant les problèmes, en les régionalisant au sein des alliances, on éviterait d'européaniser certains problèmes régionaux. On échapperait ainsi à des affrontements entre grandes puissances par petits États interposés, ce qui est considéré comme une des causes majeures de la guerre⁴⁸⁵. Dès 1922 d'ailleurs, Charles-Brun en compagnie du Polonais Tarnowski salue l'idée d'une Entente baltique ; Pour eux, cette combinaison serait également analogue aux fédérations « primaires » prônées par Proudhon et qui rassembleraient des petits États soucieux de ne pas perdre leur indépendance et de se développer économiquement⁴⁸⁶. L'opposition entre des petits États faibles et instables et la Russie soviétique joue ici en faveur des premiers en délégitimant les accusations communistes contre une entente à vocation offensive et qui viserait à aggraver la Russie soviétique.

Or au grand regret de ces Français, la réalisation de l'Entente baltique ne parvient pas à se concrétiser malgré les très nombreuses conférences politiques, réunions d'experts militaires et économiques qui popularisent cette idée auprès des spécialistes de l'Europe orientale. À l'exception d'un accord défensif esto-letton en juillet 1921, les conférences de Bulduri (près de Riga) et d'Helsingfors (juillet 1921) n'arrivent pas à des résultats concrets. Les participants ont plutôt, comme le constate le ministre français en Finlande Fabre, étalé leurs divergences à propos de la participation polonaise aux schémas esquissés⁴⁸⁷. Les résolutions adoptées restent vagues (développer les liaisons entre les pays, régler pacifiquement et par voie d'arbitrage les différends, volonté d'avoir des liaisons stables avec la Russie soviétique, etc.).

Suite aux événements de Carélie, une conférence à Varsovie est prévue au début de mois de mars 1922 pour discuter des positions à défendre lors de la Conférence de Gênes et tenter de conclure une alliance défensive entre l'ensemble des pays baltes. Or cette Conférence

484 AMAEF, Russie, 695, 17 décembre 1924.

485 SCELLE (G.), « La Semaine extérieure », *Information*, 14 et 27 septembre 1921 ; « Petites Lettres genevoises » (par « Un Européen »), *Oeuvre*, 14 septembre 1921, « Les projets des États baltes », *Ère nouvelle*, 9 septembre 1921, DESPREAUX (E.), « Souvenirs... », *op. cit.*, *Europe nouvelle*, 30 janvier 1921.

486 CHARLES-BRUN et TARNOVSKI (J.), *Monde Nouveau*, 15 septembre et 1er octobre 1922.

487 AMAEF, Russie, 705, dossier 22, 30 juillet 1921.

accouche finalement « d'une souris ». Les participants se contentent, dans un projet de convention, de rappeler les grands principes proclamés auparavant (règlement pacifique de tout litige, ouverture de négociations pour la conclusion d'accords commerciaux). Ils reconnaissent réciproquement les traités passés par chacun avec la Russie soviétique. Ils se contentent d'affirmer, qu'en cas d'attaque d'un membre de l'alliance, les autres États se montreraient « bienveillants » vis-à-vis du pays attaqué et se concerteraient. Mais l'URSS parvient juste avant Gênes à obtenir une conférence à Riga. Au grand dam de la diplomatie française, les délégués baltes rappellent leurs intentions pacifiques à l'égard de la Russie et promettent de ne pas s'opposer à l'idée d'une reconnaissance⁴⁸⁸. Dès lors avant même que le Parlement finlandais refuse peu après de ratifier la convention (suite à l'opposition de la gauche et des milieux partisans d'un rapprochement avec la Suède) et lui enlève toute validité, l'échec du projet de grande alliance baltique est patent⁴⁸⁹.

Le seul résultat concret auquel on aboutit est l'alliance politique et militaire entre les Estoniens et les Lettons en novembre 1923. Mais les espoirs français que cette alliance soit un point de départ et un noyau de cristallisation disparaîtront très vite⁴⁹⁰. Les changements de gouvernements tout comme l'évolution de l'atmosphère internationale sonnent le glas des conférences baltiques. Ils semblent « *anéantir le résultat des quatre années d'efforts et de bonne volonté réciproque pour l'affirmation de la paix dans cette partie du monde* »⁴⁹¹.

2. L'Entente baltique et le problème de la puissance polonaise

L'échec d'une Entente baltique est dû à de multiples causes externes et internes. Les projets d'Entente baltique qui ont commencé à être élaborés par l'Estonien Pusta ou le Lituanien Milosz ont été popularisés au moment de la Conférence de Versailles. Ils ont pour origine et pour but de forger une nouvelle entité suffisamment puissante pour convaincre les Alliés de reconnaître la séparation d'avec la Russie. Ils veulent aussi favoriser par l'unification des

488 BOURNAZEL (R.), *Rapallo, naissance d'un mythe. La politique de la peur dans la France du Bloc National*, Paris, 1974, p. 69.

489 LEHTI (M.), *A Baltic League as a construct of the new Europe*, Peter Lang, Francfort, 1999, p. 389 sq., LUKAS (M.), *La place des États baltes dans le système international européen pendant l'Entre-Deux-Guerres*, Thèse soutenu sous la direction de R. Girault, Paris-I, 1998, p. 176 sq. HIDDEN (J.), *The Baltic... op. cit.*, p. 106 sq., VARSLAVANS (A.), « *Baltic Alliance and International Politics in the First Part of the 1920's* » in *The Baltic in International Relations between the Two World Wars*, Studi Baltica Stockholmiensa, 3, Stockholm, 1988.

490 AMAEF RC18-40, Estonie, 12, 8 décembre 1923, Russie, 694, 6 et 15 novembre 1923.

491 AMAEF, Russie, 696 (24 avril 1925) et 697 (22 juillet et 4 novembre 1925).

systèmes douaniers, fiscaux, monétaires ou par la coordination des politiques de transport ou militaires une réforme complète des systèmes socio-économiques baltes. Par l'imitation des législations juridiques, commerciales ou financières, les promoteurs baltes de ces projets pensent accélérer ainsi grandement l'européanisation de ces pays⁴⁹². Or à partir de 1921, du moment où une puissance comme la France s'intéresse à la reconnaissance de ces pays, leur admission à la SDN consolide le sentiment national et la volonté de construire chacun à leur manière des États nationaux qui imiteront les démocraties et la culture occidentale.

La concurrence entre des économies non complémentaires mais similaires, les jalousies réciproques perturbent le travail de rapprochement. Chacun craint d'autre part la concurrence des produits agricoles de l'autre et la perte de recettes douanières en résultant (les ressources de l'État dépendent fortement de celles-ci)⁴⁹³. À ces problèmes s'ajoutent les rivalités entre hommes d'État et les petites querelles opposant des opinions publiques soucieuses d'affirmer leur identité nationale.

Mais, compte tenu des menaces qui peuvent peser sur l'existence de ces États, ces conflits n'auraient-ils pas pu être résolus au moins partiellement si d'autres problèmes concernant la politique extérieure n'avaient pas bloqué le processus.

La crise polono-lituanienne qui s'exacerbe à l'automne 1920 et aboutit à l'annexion unilatérale du territoire de Vilna par la Pologne en 1922 inquiète beaucoup les Baltes. L'existence d'une Lituanie hostile rend un éventuel soutien polonais à l'Estonie et à la Lettonie problématique. Les Polonais peuvent craindre en cas de conflit une attaque ou simplement une neutralité hostile lituanienne qui les gêneraient beaucoup⁴⁹⁴. Les Baltes veulent d'autre part éviter à tout prix que la Lituanie désespérée ne provoque un conflit régional ou se jette dans les bras des Allemands et des Russes. Les Estoniens et surtout les Lettons sont donc dans une situation, pris entre la nécessité de conserver de bonnes relations avec la Pologne et la nécessité de ménager le voisin lituanien⁴⁹⁵. Les liens intellectuels et linguistiques qui existent en particulier avec la Lettonie, les problèmes de voisinage (frontières, immigration des ouvriers agricoles lituaniens), l'intérêt économique que peut avoir le marché lituanien contribuent au

492 Voir le chapitre consacré à ce problème par LEHTI (M.), *A Baltic... op. cit.*, Francfort, 1999, p. 103-180 et GUESLIN (J.), « C.R. Pusta (1883-1964), Estonien, Balte et Européen. Un père nordique méconnu de l'Europe » in BOSSUAT G. (dir.), *Inventer l'Europe. Histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne*, Peter Lang, Bruxelles, 2003.

493 AMAEF, Russie, 694 (17 août 1923), 697 (4 mai 1925), 706 (22 avril et 30 novembre 1925) et RC Estonie 18-40, 12, 8 décembre 1923.

494 AMAEF Russie, 297, 24 décembre 1920.

495 EIDINTAS (A.), ZALYS (V.), SENN (A.E.), *Lithuania in European Politics. The years of the First Republic*, New York, 1998, p. 100 sq.

refus de la Lettonie de couper les ponts avec les Lituaniens⁴⁹⁶.

Les Lettons ou les Estoniens deviennent l'objet des suspicions polonaises chaque fois qu'une tentative est faite ou un accord bilatéral signé avec la Lituanie. Le premier ministre estonien Akel espère ainsi, en mars 1924, que les Polonais ne se formaliseront pas s'il conserve quelques liens avec la Lituanie. Mais en mai 1924, face aux tentatives lettonnes de favoriser une conférence entre les trois pays baltes, le gouvernement polonais menace de ne pas participer aux prochaines conférences baltiques. Comme le souligne de Martel en 1924, les Lettons doivent comprendre que tout essai de rapprochement avec la Lituanie serait dangereux pour le maintien de relations normales avec la Pologne⁴⁹⁷. Les Polonais s'irritent aussi des baisses spéciales de tarifs douaniers accordées par les Estoniens et les Lettons aux Lituaniens (clause balte)⁴⁹⁸. De l'autre côté les Lituaniens regardent avec suspicions les projets d'Entente baltique et ont tendance à accuser leurs voisins du Nord de vouloir devenir des vassaux polonais⁴⁹⁹. Comme de plus le refus lituanien d'entrer en relation avec la Pologne coupe définitivement les chemins de fer très actifs avant la guerre entre les ports lettons et l'Ukraine, on comprend que les relations letto-lituanien soient agitées (Cf. Annexe A, carte 8)⁵⁰⁰.

À plusieurs reprises Estoniens et Lettons tentent d'offrir leurs bons offices (arbitrage) dans le conflit polono-lituanien mais l'ampleur et l'influence de celui-ci sur leurs politiques étrangères rendent vaines et utopiques ces propositions⁵⁰¹.

Tout le problème qui se pose donc aux politiciens baltes est celui de savoir s'ils ont intérêt à conclure l'Entente baltique en l'absence de la Lituanie ou s'ils doivent favoriser avant un rapprochement avec cette dernière et attendre le règlement du problème polono-lituanien. En Lettonie, l'influence des partis de gauche après les élections de 1922 et l'hostilité d'une partie de l'opinion incitent le gouvernement à prôner un rapprochement envers la Lituanie qui pourrait amener celle-ci à plus de conciliation.

Or le gouvernement français est opposé justement à une telle politique qui, au contraire pour lui, donnerait des appuis à la Lituanie. Elle renforcerait la résistance lituanienne et risquerait de faire « éclater » l'Entente baltique sans favoriser le rapprochement polono-letton. Dès l'été 1921 tout en exprimant sa sympathie pour les tentatives baltes de construire une défense commune, le Quai d'Orsay pointe les inconvénients qu'il y aurait à presser Lettons

496 AMAEF, Russie, 695, 19 avril et 10 mai, 24 juillet 1924.

497 AMAEF, Russie, 695 (7, 20 mai, 8 août 1924) et 707 (8 mai 1925).

498 *Ibid.*, et Russie, 706, 8 mars 1924 et 16 mars 1925.

499 AMAEF, Russie, 697, 4 novembre 1925 et Memel, 40, 11 juin 1923.

500 AMAEF, Russie, 694, 22 août 1923 et Lituanie, 27, 6 septembre 1924.

501 AMAEF, Memel, 40, 20 août 1923 et Russie, 694 (27 novembre 1923) et DBFP, I, XXIII, 264, 322, 326, 341.

comme Estoniens de conclure un accord avec la Lituanie⁵⁰².

En novembre 1923 à la suite de l'alliance esto-lettonne, de Martel reçoit l'instruction d'encourager Meierowicz à faire adhérer la Pologne avant la Lituanie à son alliance « *de façon à rendre plus précieuse à la Lituanie sa réconciliation avec la Pologne* »⁵⁰³. Les attitudes française et polonaise inclinent Estoniens et Lettons à ne pas s'engager outre mesure. La formation d'un gouvernement letton de centre-gauche en 1924 puis celle d'un gouvernement de coalition très fragile favorisent cependant un rapprochement letto-lituanien qui s'opère à la Conférence de Kaunas de mai 1924 et par la signature d'accords commerciaux et d'arbitrage. Dès lors Barret ne peut que regretter cette politique de « bascule » qui « *déroute toutes les bonnes volontés qui se manifestent en faveur de l'Entente baltique* »⁵⁰⁴.

C'est donc la dispute polono-lituanienne qui fragilise principalement le groupement baltique mais on peut se demander si, en son absence, celui-ci aurait pu même se réaliser. L'action polonaise en Lituanie ne fait en effet qu'attiser et donner forme aux craintes des autres États baltes face à la puissance polonaise. Loin de vouloir ménager les Baltes, la diplomatie polonaise leur donne l'impression d'être plein de morgue et de vouloir imposer son hégémonie. Alors qu'elle avait promis de reconnaître la Lettonie, la Pologne a ainsi cherché maladroitement à la fin de 1920 à obtenir préalablement des accords économiques puis se voit obliger de suivre l'initiative des grandes puissances⁵⁰⁵. Les représentants polonais sont souvent médiocres et hautains, les États baltes leur apparaissant comme les derniers des postes⁵⁰⁶.

Enfin la guerre polono-russe de 1920 et les relations agitées qui s'ensuivent ne font qu'attiser les craintes baltes d'être entraînés dans une politique d'aventures et d'intrigues qui serait typique de la Pologne. Les partis de gauche estoniens et lettons se montrent partisans d'une politique de coexistence pacifique avec l'URSS et particulièrement hostiles à « l'impérialisme polonais ». Ils évoquent une offensive polonaise avec la France militariste et des Russes blancs qui aboutirait à une contre-offensive russe fatale aux États Baltes⁵⁰⁷. Pour bénéficier de l'appoint des socialistes modérés et du centre letton, Meierovics doit, comme il le montre en novembre 1923 à de Martel, éviter toute politique trop polonophile. En 1925, il explique plusieurs fois à Barret que toute politique trop polonophile et lituanophobe ferait « *tomber le soir même* » à la

502 AMAEF, Russie, 692 (6 juillet 1921), 704-19 (15 avril 1920), Russie, 697, 26 juin 1925.

503 AMAEF, Russie, 694 (19 novembre 1923) et RC 18-40, Estonie, 12, 8 décembre 1923

504 AMAEF, Lettonie, 19, 15 avril 1925.

505 AMAEF, Lettonie, 22 février 1921.

506 AMAEF, Russie, 697, 29 août 1925.

507 AX (Maurice d'), « Dans les États baltiques. La presse locale et la reconnaissance de droit », *Europe nouvelle*, 26 mars 1921, AMAEF, Russie, 693 (22 mars 1922), 695 (19 janvier 1924), AMAEF Estonie, 4 (10 avril 1922).

Chambre le gouvernement⁵⁰⁸. En fait il est personnellement tout aussi réticent. Dans les partis de droite en effet, tant que l'idée d'une menace imminente ne se fait pas sentir, on préférerait, selon les diplomates français, ne rien faire qui puisse provoquer des représailles et une détérioration des relations économiques avec l'URSS et l'Allemagne⁵⁰⁹. La perspective d'une intervention russe ou allemande suite à un accord avec la Pologne effraie⁵¹⁰.

De même l'Estonie a trouvé une certaine force, selon de Vienne, dans le fait qu'elle ait été « protégée par l'Entente », « courtisée par l'Allemagne », « ménagée » par les Soviétiques. Elle serait donc encline à ne pas trop se lier étroitement à la Pologne sauf en cas de danger⁵¹¹. Dans ce dernier cas, elle tendrait alors au contraire à vouloir presser ses voisins méridionaux d'entrer le plus vite possible dans une combinaison avec la Pologne. En 1922, Meierovics explique ainsi au ministre anglais que c'est le poids des circonstances qui l'a entraîné à signer l'accord à Varsovie avec la Pologne (cf. supra). Finlandais et Estoniens plus excentrés ont sollicité l'aide polonaise et l'ont, selon lui, entraîné. Il préfère alors faire un premier pas vers une Entente baltique que d'attendre le moment où son pays sera intégré dans une Russie nouvelle⁵¹².

Les différents gouvernements polonais se montrent de plus incapables de régler les différends locaux qui apparaissent en 1920-1921. Ils ont traité à la possession de quelques villages à la frontière polono-lettonne et surtout à la défense des droits de la forte minorité polonaise de Latgale (ancienne Livonie intérieure ou polonaise, à l'est de la Lettonie). Par leur intransigeance, les Polonais donnent l'impression aux Lettons de vouloir maintenir ces revendications dans le seul but d'avoir un moyen de pression sur eux et d'autre part de réserver l'avenir⁵¹³. À partir de certains propos ou d'articles nationalistes polonais, montés en épingle par les Allemands et les Russes, naît l'idée que toute hégémonie polonaise aboutirait non seulement à la fin de la Lituanie mais aussi à l'annexion de tout ou partie de la Latgale et surtout du port letton de Liepaja, qui dessert les territoires lituaniens et de l'Est de la Pologne⁵¹⁴.

Ces craintes restent infondées mais latentes, elles contribuent à accentuer la réserve lettonne et à lui faire souhaiter le maintien d'un « tampon » lituanien⁵¹⁵. En bref au lieu d'être la puissance régionale sur laquelle la France aurait voulu voir les pays baltes s'appuyer en toute confiance, la Pologne devient finalement une composante supplémentaire de jeu des rivalités des

508 AMAEF, Russie, 694 (11 novembre 1923), 695 (26 janvier et 12 avril 1924), 696 (27 février et 8 mai 1925).

509 AMAEF, Russie, 692 (4 et 13 mars 1922), Estonie, 3 (19 août 1920).

510 AMAEF, Russie, 693 (25 Avril 1922), Lettonie, 5 (7 avril 1922).

511 AMAEF, Estonie, 35, 24 octobre 1922.

512 DBFP, I, XXIII, 345 et 358 (n.11)

513 Cf. Annexe A, carte 5. AMAEF, Lettonie, 4 (25 juillet, 1er et 12 septembre, 6 décembre 1921), 5 (30 janvier 1922), Russie, 696, 13, 14 et 22 janvier 1925.

514 AMAEF, Memel, 12 (4 janvier 1924) et ADAP, A, VI, 239

515 DBFP, I, XXIII, 803.

puissances au sein duquel les Baltes manœuvrent. Elle a certes une position nettement privilégiée en ce sens qu'elle apparaît en cas de danger ou de problèmes comme le partenaire naturel qui peut seul fournir de la sécurité. Mais l'idée d'alliance ou d'entente permanente semble dangereuse à de petits États soucieux de garder de la souplesse dans leur politique. On comprend donc les à-coups des relations entre Pologne et États Baltiques, qui se resserrent en temps de crise puis se détendent plus ou moins vite une fois le danger passé.

Les problèmes de l'Entente baltique sont certes loin d'être suivis avec attention par la presse française. Les articles sont rares et l'on se contente de dépêches succinctes. Au niveau diplomatique, les projets d'accords baltiques restent une affaire secondaire même si la diplomatie française suit avec attention les négociations et tente d'infléchir le cours des choses. Certes de Vienne peut condamner cette politique balte « *se contentant de vivre par tolérance* », qui n'oserait pas « *affirmer sa volonté de vivre* » par une alliance militaire. Cette dernière pourrait provoquer des ripostes qu'ils ne se sentent « *pas encore le courage d'affronter* »⁵¹⁶. Mais la diplomatie française est consciente que Varsovie a une large part de responsabilité dans la situation. Les ministres français à Varsovie, Barante puis de Panafieu, à Riga de Martel puis Barret, réprouvent la mesquinerie et l'intransigeance polonaises. Ils jugent l'attitude lettonne compréhensible : pour eux, la modération doit être plutôt prêchée à Varsovie qu'à Riga⁵¹⁷.

Mais comme ils ne veulent pas perturber l'alliance avec la Pologne pour une question certes importante mais pas vitale, leur position est extrêmement délicate et beaucoup moins souple que les Britanniques. En intervenant constamment en faveur d'un accord polono-balte, la France est constamment suspectée de vouloir « offrir » les Baltes aux Polonais. Comme les actions françaises donnent à croire et renforcent l'idée d'un lien permanent entre toute action polonaise et toute action française, la France risque, pour les diplomates français dans les pays baltes, de se voir attribuer tous les dérapages polonais et de ne plus être écoutée.

Comme le montre de Vienne, la France doit conserver une politique balte si elle veut avoir une influence utile⁵¹⁸. Mais en intervenant trop directement dans les pays baltes ou à Riga, la diplomatie française craint par-dessus tout de froisser les Polonais. Le Quai d'Orsay semble se montrer rétif à toute pression trop déterminée que voudraient effectuer parfois ses représentants à Varsovie et en Baltique orientale. Les représentants français sur place tentent donc de persuader,

516 AMAEF, Estonie, 5, 30 décembre 1925.

517 AMAEF, Russie, 692 (12 mars 1921), Pologne, 72 (12 septembre et 22 novembre 1921), Lettonie, 4 (8 août 1921).

518 AMAEF Russie, 695, 6 février 1924.

d'inciter, de dissuader ou « *d'amener le gouvernement polonais* » à se rendre compte du danger⁵¹⁹. Lorsqu'un conseiller de la Légation de Pologne vient demander en mai 1924 au sous-directeur d'Europe Lacroix de presser Reval de ne pas se rendre à la conférence de Kaunas, celui-ci, après réflexion, renonce à envoyer des instructions. Il exprime la gêne française à donner des conseils trop précis compte tenu de leur refus de promettre un appui militaire et de traiter avec eux à moins qu'ils ne se lient avec la Pologne. « *Tout ce que nous pouvons faire* » est de demander à de Vienne de laisser entendre, s'il est consulté expressément, de signaler la politique agressive lituanienne et l'attitude conciliante polonaise. Il serait alors mal venu, selon Lacroix, pour l'Estonie de prendre une initiative mal considérée en Pologne⁵²⁰.

De ce fait les partis en présence n'ont pas l'impression d'une position très en pointe de la France comme de la Grande-Bretagne. Ils préfèrent rester sur leurs positions, vu la complication de la situation. L'alliance polonaise perd pour eux une partie de son intérêt si les puissances occidentales ne se sentent pas impliquées.

L'alliance baltique végète donc suite aux clivages des opinions baltes mais aussi au rôle peu actif des chancelleries et en particulier du Quai d'Orsay. On peut alors se demander si, au-delà du primat de l'alliance polonaise, la réserve française ne s'explique pas également par la coordination problématique de l'idée d'Entente baltique avec les buts de la politique générale française et en particulier du rôle de la Pologne dans l'Europe orientale que la France voudrait construire.

3. L'Entente baltique et les intérêts français

Si on réexamine les formules employées par la diplomatie française, on s'aperçoit de la prudence de celle-ci. Elle voit favorablement, elle encourage, elle donne son accord de principe mais elle ne rentre jamais dans les détails. Informé des négociations finno-polonaises au début de 1922, le gouvernement français désire ne donner aux tractations qu'un caractère politique et réaliser grâce à la Conférence de Varsovie, qui va se réunir en mars, un groupement sous direction polonaise et finlandaise. Celui-ci « *serait un élément précieux pour la politique d'ordre et de paix, à laquelle le gouvernement de la République reste fidèlement attaché* »⁵²¹.

519 AMAEF, Russie, 697, 22 juillet 1925.

520 AMAEF, Russie, 695, 7 mai 1924.

521 AMAEF, Pologne, 73, 28 février 1922.

Contrairement à son ministre en Estonie Gilbert, déçu par la faiblesse des accords signés, le gouvernement français accueille donc avec satisfaction l'accord de Varsovie. Panafieu (le ministre français en Pologne) rappelle que cet accord avait permis « *la création d'une solidarité, dont la forme prudente n'engage pas la Pologne de façon absolue* »⁵²².

Il permettrait selon lui à l'influence polonaise de contrebalancer l'influence allemande.

L'accord de Rapallo ne fait d'ailleurs pas changer d'avis les diplomates français, malgré l'insistance polonaise. Laroche, directeur adjoint des Affaires politiques et commerciales, rappelle qu'il est préférable d'opérer simplement un rapprochement mutuel des pays baltes dans un esprit pacifique⁵²³.

Tout en montrant donc son intérêt pour un accord politique, le gouvernement français se montre ainsi hostile à un accord militaire. Dans la logique de sa politique polonaise, le Quai d'Orsay ne désire pas qu'une éventuelle Entente baltique ne vienne distraire la Pologne de la lutte contre le danger allemand. Elle doit seulement rester vigilante vis-à-vis de la Russie communiste. Dans le dialogue de sourds qui semble parfois l'opposer au général Sikorski lors des conversations militaires franco-polonaises de septembre 1922, Foch, tout en se montrant sensible au danger russe, est convaincu que l'Allemagne est susceptible de devenir dangereuse autrement plus rapidement. D'après le maréchal français, la Russie du fait de l'immensité de ses territoires, de la faiblesse de son réseau ferrée, de sa désorganisation et sa misère actuelle ne peut envisager contrairement à l'Allemagne une attaque violente et rapide. Vu la pénurie financière russe, le danger russe ne peut pour lui que décroître progressivement⁵²⁴.

Le but est donc d'empêcher un conflit qui puisse donner à l'Allemagne une marge de manœuvre sur ses frontières orientales tout en engageant la Pologne dans un conflit sans issue à l'Est.

En février 1922, le gouvernement français demande donc à Skirmunt, le ministre des Affaires étrangères polonais de ne pas « *conclure une alliance, risquant d'être interprétée comme une provocation* » par l'Union soviétique⁵²⁵. Le maréchal Foch rappelle le danger que pourrait comporter le soutien militaire polonais à la Finlande : elle « *pourrait entraîner la Pologne contre la Russie, au moment où l'Allemagne voudrait précisément être libérée d'une action militaire polonaise contre elle* »⁵²⁶.

522 AMAEF, Russie, 20 mars 1922.

523 *Ibid.*, 8 juin 1922.

524 AMAEF, Pologne, 133, 19 février (séances de la Conférence franco-polonaise du 22 septembre 1922).

525 AMAEF, Pologne, 73, 28 février 1922.

526 *Ibid.*, 4 mars 1922 et HOVI (K.), *Interessensphären im Baltikum. Finnland im Rahmen der Ostpolitik Polens 1919-1922*, Helsinki, 1984, p. 158.

Meierovics se fait d'ailleurs l'écho auprès du ministre britannique de ce qu'il croit être l'opposition française à l'accord polono-baltique et à la préférence française à un rapprochement avec la Petite Entente⁵²⁷. Cette dernière idée est soutenue par ailleurs par Philippe Millet dans le *Petit Parisien* ou par la *Revue des Deux Mondes*. Les deux organes de la presse montrent ainsi la force que la Petite Entente peut apporter dans la lutte contre le pangermanisme contrairement aux États baltes qui peuvent certes résister mais ne pas apporter un appui efficace⁵²⁸.

De même en février 1923, le gouvernement français fait pression sur le gouvernement polonais pour que celui-ci ne cède pas à son opinion publique et ne réagisse à d'éventuelles provocations lituanienes par une guerre qui impliquerait l'URSS. L'anxiété est grande chez les diplomates français comme britanniques de voir les tendances nationalistes polonaises l'emporter en s'appuyant sur le fait que la Russie serait incapable de répliquer. Mais la principale préoccupation française est alors de voir la frontière allemande de la Pologne dégarnie et des attaques allemandes en découler en Prusse-Orientale notamment⁵²⁹.

Une éventuelle Entente baltique ne doit donc pas provoquer un conflit avec la Russie. La diplomatie française insiste donc toujours sur l'idée d'une alliance défensive pour s'opposer à la vision communiste d'une alliance qui serait le fer de lance d'une attaque capitaliste contre la Russie communiste. Comme l'exprime à nouveau le *Temps* le 18 août 1923, l'Entente baltique n'est pas une menace contre la Russie : elle doit seulement l'obliger à renoncer à toute politique impérialiste. Léonce Juge dans le *Journal des Débats* ou Georges Scelle dans *l'Information* en mars 1922 peuvent imaginer une Entente qui vivrait en bons termes avec la Russie et aurait des rapports cordiaux avec la future « *fédération de la Moscovie* »⁵³⁰. De son côté lorsque Peretti, le directeur des Affaires politiques reçoit Dmowski (le leader des nationaux-démocrates polonais est devenu de manière éphémère ministre des Affaires étrangères) à l'automne 1923, il approuve complètement les conceptions de celui-ci qui exprime la pensée traditionnelle de son parti : un seul grand ennemi à l'ouest et l'espoir d'une entente avec le voisin de l'Est⁵³¹.

Une très grande partie de l'opinion publique française montre en effet ses réticences à propos des frontières orientales polonaises et craint une guerre future avec la Russie bolchevique

527 DBFP, I, XXIII, 358.

528 X., « La Pologne sauvée et toujours menacée », *Revue des Deux Mondes*, 15 mars (p. 913), 1922, MILLET (P.), « Le vrai intérêt de la Pologne », *Petit Parisien*, 21 février 1921.

529 AMAEF Lituanie, 8 (13 janvier), 9 (16 janvier 1923), 24 (30 janvier 1923). AMAEF, Memel, 6 (16-17 janvier 1923), 8 (22 février 1923). BDFP, I, XXIII, 529, 531, 553, 579, 606.

530 « Lettre de Pologne... », *op. cit.*, *Temps*, 18 août 1923, JUGE (L.) « L'Europe jugée par les bolcheviks. III. L'Est européen », *Journal des Débats*, 19 mars 1922, SCELLE (G.), « La semaine... », *op. cit.*, *Information*, 21 mars 1922.

531 AMAEF, Russie, 694, 22 novembre 1923.

ou non. Peretti cherche donc à éviter tout ce qui pourrait incliner la Pologne à trop s'orienter vers les « *steppes russes* ». Comme on l'a vu, l'idée dominante est que l'Estonie et la Lettonie reviendront tôt ou tard dans le giron de la Russie nouvelle, du fait des intérêts vitaux de celle-ci. L'intérêt de la Pologne n'est donc pas pour la diplomatie française de trop blesser ceux-ci.

L'évolution de la politique russe de la France et les bruits de négociations franco-soviétiques contribuent à accréditer chez les Baltes l'idée d'une France qui chercherait comme en 1920 à limiter la portée d'une alliance baltique. Poincaré, qui a succédé à Briand à la présidence du Conseil et au ministère des Affaires étrangères en janvier 1922, concentre sa politique sur le problème allemand. Pour lui, la Pologne doit plus que jamais se concentrer sur sa frontière occidentale et éviter de provoquer une réaction soviétique, qui servirait l'Allemagne. On sait d'ailleurs que des avances françaises officieuses furent faites aux Soviétiques au début de l'année 1922 (offre de crédits, voire de reconnaissance contre l'adoption d'une position hostile à l'Allemagne – demandes de réparations, et reconnaissance de l'état de fait territorial). Contre l'avis de Millerand, Poincaré aurait voulu au moins une certaine neutralité russe⁵³². Le traité de Rapallo, qui consacre le rapprochement russo-allemand (reconnaissance mutuelle, renoncement à demander des réparations) met fin à de telles avances mais la position française reste la même. Il faut éviter que l'Allemagne se serve de la Russie comme « bras armé » (même si le traité de Rapallo ne contient aucune clause militaire). Sans rien abandonner sur le fond (notamment à propos des porteurs français), Poincaré mène une politique circonspecte mais ferme de contacts bilatéraux plus ou moins officieux. Ils visent à amener les Soviétiques à céder sans faire figure de demandeur et aboutir sans être pressé à la reprise des relations⁵³³. Quoiqu'il en soit dès 1922, la perspective d'une reconnaissance de l'URSS dans un futur plus ou moins proche pèse de plus en plus sur l'analyse française de la question balte.

On comprend donc que la politique française se trouve dans une position délicate entre son intérêt de voir les États baltes échapper aux influences allemandes et germaniques et sa volonté d'empêcher une alliance baltique de nuire à sa politique allemande et à une pacification des rapports russo-polonais.

La politique balte de la Pologne est aussi ambiguë et de plus très mouvante. Elle diffère souvent sensiblement des perceptions qu'en ont les Baltes et la diplomatie française. Dès les origines en fait et contrairement à ce que tentent d'accréditer les propagandes allemandes et

532 WANDYDZ (P.S.), *France and Her Eastern Allies (1919-1925)*, Greenwood Press (Westport, Connecticut), 1974, p 258-9

533 HOGENHUIS-SELIVERSTOFF (A.), *Les relations...op. cit.*, p. 201-202, p. 231, p. 246.

russes, la diplomatie polonaise se montre elle aussi hésitante. Elle désire faire front avec les nouveaux États mais s'interroge sur leur avenir.

Dès décembre 1920, Pilsudski doute de l'utilité de conclure de nouveaux accords avec ces États. Sapieha, s'il favorise début 1921 l'idée une Entente baltique, veut des engagements limités pour une durée déterminée. Tout autant que les Baltes, le gouvernement polonais trouve son intérêt à éluder à Helsingfors en août 1921 et à Varsovie en mars 1922 des engagements précis et à se contenter des formules peu engageantes. Tout en faisant subsister échanges de vues et solidarité d'intérêt, les Polonais parviennent à éviter des formules contraignantes : ces dernières auraient pu empêcher un rapprochement avec la Russie soviétique qu'ils cherchent aussi à favoriser. Les rumeurs d'un rapprochement franco-russe ne peuvent que lui faire craindre que ses intérêts soient sacrifiés sur l'autel d'une réconciliation franco-russe⁵³⁴.

La politique polonaise en Baltique ne diffère pas en fait des autres puissances. Elle trouve un point d'équilibre entre l'absence d'engagements précis ou contraignants et la volonté de montrer qu'on ne laisse pas la porte ouverte aux autres puissances.

En 1923, le gouvernement polonais semble abandonner cet équilibre et se montre de moins en moins disposé à conclure un rapprochement avec les États Baltiques. Il se montre soucieux comme l'exprime Dmowski de ne pas « *défendre bénévolement* » les indépendances estoniennes et lettonnes. Se sentant moins menacée, la Pologne continue de douter au contraire de l'avenir de ses partenaires baltes. Compte tenu de leurs faiblesses militaires, la Pologne risquerait, comme le dit le chargé d'affaire polonais en Estonie à de Vienne, de donner bien plus qu'elle ne recevrait. Elle risque de voir les chances d'un rapprochement compromis et son intégrité territoriale menacée par la Russie. Le gouvernement polonais semble donc vouloir réduire son intérêt à la seule Lituanie et se concentrer surtout sur ses relations avec la Russie soviétique. Lorsque Dmowski démissionne prématurément, c'est le ministre polonais à Paris qui lui succède en janvier 1924. En apparence Zamoyski se montre plus baltophile que ses prédécesseurs et efface les mauvaises impressions des Baltes en favorisant une certaine coopération. Comme il l'explique aux diplomates français, le but est toujours de ne pas se compromettre avec les États Baltes mais de se servir d'eux pour un éventuel rapprochement avec la Lituanie. Lorsque les Polonais proposent de réunir une conférence baltique à Varsovie en 1924, il s'agit effectivement de contrer les Lituaniens et de les empêcher de gagner l'Estonie et la Lettonie à une coopération trilatérale lors de la conférence de Kaunas (cf. supra)⁵³⁵.

534 AMAEF, Russie, 297, 24 décembre 1920) et 694 (12,19 et 28 novembre 1923) et aussi BDFP, I, XXIII, 162, 302, 314, 338, 790.

535 AMAEF, Russie, 694 (22 décembre 1923 et 14 janvier 1924) et 695 (17 décembre 1924) 696, (2 et 24 janvier

Or comme on l'a vu, la politique lettonne en particulier, est très proche de ces mêmes lignes directrices mais elle croit inversement qu'il s'agit de la Pologne qui tient plus qu'elle à cette alliance. Baltes comme Polonais en viennent finalement à douter des vertus de l'alliance tout en croyant que c'est l'autre qui tient par-dessus tout à celle-ci.

Panafieu comme Peretti approuvent les vues polonaises. Comme le montre le premier, les relations polono-baltes dépendront comme avant des relations polono-russes et russo-baltes et *in fine* de la solution du problème russe⁵³⁶. Le gouvernement français souligne donc habilement en janvier 1924 le problème auprès du gouvernement polonais. Il ne peut que souhaiter la « réalisation d'une future entente russo-polonaise encore qu'une telle éventualité ne puisse être escomptée qu'à une échéance lointaine ». Or le problème immédiat reste celui de laisser « le groupement balte » se constituer sans la Pologne et la Lituanie et risquer d'entraîner ses deux voisins sur la ligne germano-soviétique⁵³⁷. Le gouvernement français prône donc certes des contacts aussi étroits que possibles tout en évitant tout ce qui pourrait empêcher Pologne et Russie d'avoir à l'avenir des rapports d'amitié. Il se garde bien cependant d'intervenir ni d'indiquer la solution qui peut correspondre à ses vœux !

Dès lors l'Entente baltique reste une utopie. Les conférences baltiques constituent cependant pour les Polonais et les Baltes des occasions précieuses pour se rencontrer régulièrement et se concerter face aux initiatives soviétiques. En décembre 1922, à la Conférence de Moscou, les Soviétiques échouent finalement à imposer leurs propositions de désarmement face au front uni des pays baltes. Cette position a été préparée par une série de conférences durant la seconde moitié de 1922 entre les diplomates et les militaires des quatre pays. Ces réunions permettent aussi de montrer que, malgré l'échec de Varsovie, la coopération baltique continue. L'accord se fait pour s'opposer à la volonté soviétique de désarmer. Les Baltes refusent de désarmer sans garanties alors que les effectifs de l'armée soviétique restent démesurés par rapport aux petites armées baltes. Ils s'accordent pour offrir à l'URSS des pactes de non-agression, qu'elle refuse en faisant du désarmement la priorité.

De même à la Conférence de Varsovie de février 1924 une certaine coopération parvient à s'instituer. Alors que des doutes de plus en plus sérieux s'expriment à propos de la réalisation un jour de ce serpent de mer que sont devenus les projets d'Entente baltique (désintérêt finlandais, rapprochement letto-lituanien), cette conférence permet de réunir les quatre

1925).

536 AMAEF, Russie, 695, 26 janvier 1924.

537 AMAEF, Russie, 694, 9 et 11 janvier 1924.

ministères des Affaires étrangères. Les Polonais parviennent à faire passer cette réunion avant les autres projets concurrents (projets d'une Conférence à Riga avec l'URSS ou à Kaunas entre les trois pays baltes). Si les résultats semblent insignifiants (préparation d'une simple convention d'arbitrage), cette forme de solidarité informelle permet de montrer aux Russes et Allemands qu'ils ne pourront arriver à diviser complètement les Baltes ou à les ramener à leurs vues⁵³⁸. Chaque homme d'État balte peut alors gagner un temps précieux en invoquant face à toute proposition russe la nécessité de se concerter avec ses voisins. En un certain sens pour la politique française, si la région reste instable, cet état de fait permet cependant de satisfaire les buts premiers de celle-ci : éviter l'hégémonie d'une autre grande puissance.

L'Entente baltique a pu sembler la réponse idéale à la situation problématique de petits États menacés. Mais elle bute sur les différences d'appréciation trop importantes qui existent entre les États baltes et une puissance ambitieuse comme la Pologne. Les visions que les puissances ou ces pays eux-mêmes peuvent avoir de leurs futurs respectifs diffèrent grandement.

Pour une opinion française peu apte à saisir les subtilités des politiques des nouveaux États, l'échec a pu paraître regrettable et incompréhensible tant une telle alliance pouvait sembler la seule possible. Il est cependant atténué par le fait que celui-ci ne conduit pas à une hégémonie allemande et soviétique.

L'attention se concentre en fait beaucoup plus sur la Lituanie, qui semble par excellence le lieu sensible où se conjuguent toutes les luttes d'influences. Du fait de sa situation, elle se révèle un point stratégique tout autant pour l'Allemagne que pour la Pologne. Pour cette dernière, le rôle de la Lituanie voisine comme voie du transit germano-russe est autrement plus importante que ses deux voisins du Nord. Dès lors l'idée d'une union polono-lituanienne a pu être envisagé dès 1918 comme une « barrière de l'Est » alternative aux projets d'Entente baltique. Mais comment rendre viable un tel projet sans faire pression sur la Pologne ou faire évoluer complètement les orientations de la politique lituanienne ?

538 LEHTI (M.), *A Baltic... op. cit.*, Francfort, 1999, p. 409-418, p. 443-445.

B. L'union polono-lituanienne, une fausse bonne idée ?

Si l'évacuation des troupes allemandes fin 1919 a permis un fragile apaisement des tensions entre la Pologne et la Lituanie, les incidents vont vite se multiplier en 1920 autour de la ligne de démarcation (Cf. Annexe A, cartes 2 et 3). La guerre russo-polonaise et l'attitude ambiguë de la Lituanie ont contribué à accentuer le malaise surtout quand la Lituanie se retrouve en possession de Vilna (Vilnius). Or le gouvernement français comme les autres gouvernements alliés reste sur le point de vue qui a été défini dès le printemps 1919 puis consacré par les Alliés en décembre avec la ligne Clemenceau (devenue par la suite ligne Curzon) : créer une Pologne avec des territoires incontestablement polonais et donc laisser les territoires plus à l'est dont les territoires lituaniens dans l'orbite russe⁵³⁹.

Le but est toujours de favoriser une entente entre la Pologne et la Russie future. La reconnaissance de « l'indépendance de fait » de la Lituanie par les Français en mai 1920 consacre donc l'idée d'une entité lituanienne séparée de la Pologne et dont le statut futur serait plus ou moins similaire à ses voisins du Nord. Dès lors dès avant la guerre russo-polonaise, les autorités françaises s'emploient à convaincre les Lituaniens et surtout les Polonais de ne pas entrer en conflit⁵⁴⁰. Or leurs efforts se heurtent à une opinion polonaise très impliquée et un gouvernement tiraillé entre les puissances et ses soucis intérieurs. La question devient donc très vite délicate surtout quand les autorités françaises envisagent puis négocient une entente franco-polonaise. La conclusion des accords de février 1921 fait de la France un allié de la Pologne qui doit à la fois soutenir celle-ci et essayer de l'orienter vers une politique plus sage. Millerand incite les Polonais à ménager les intérêts lituaniens et à faire le sacrifice partiel de ses revendications sur le territoire de Vilna.

Ces espérances vont être ruinées en octobre 1920 quand à la surprise générale, des unités de soldats polonais prétendument de la région de Vilna et dirigées par un général démissionnaire, Zeligowski, franchissent la ligne de démarcation et occupent Vilna. Ils sont soutenus par une grande partie de l'opinion polonaise. Comment contraindre ces troupes à se retirer vu les réticences du gouvernement polonais et le manque de moyens d'action alliés ? L'occupation polonaise du territoire va obliger les Français à rouvrir le dossier et à

539 WALA (J.), *La France ... op. cit.*, p. 262.

540 GUESLIN (J.), « Entre illusion et aveuglement : la France face à la question lituanienne 1920-1923 », *Cahiers lituaniens (Strasbourg)*, automne 2001.

envisager à nouveau l'idée d'une union polono-lituanienne qui puisse résoudre à la fois un problème apparemment insoluble et créer une entité suffisamment forte et viable.

1. La crise de Vilna en 1920 : Nationalisme polonais et impuissance française⁵⁴¹

La guerre russo-polonaise n'a pas permis, malgré les efforts du Quai d'Orsay, de réunir les frères ennemis face au danger commun. La Lituanie n'intervient pas immédiatement suite aux pressions alliées mais elle se cantonne dans une neutralité douteuse. Elle profite de l'écroulement polonais pour retrouver Vilna grâce au traité de paix signé par l'Union soviétique. Malgré les demandes françaises, la Pologne ne reconnaît pas et ne fait que trop tardivement des avances aux Lituaniens alors que sa situation devient désespérée⁵⁴². Après le « miracle » de Varsovie, l'armée polonaise se montre bien décidée, au contraire, à retrouver au minimum ses positions antérieures sur la ligne Foch définie par les Alliés en 1919.

Face à ses problèmes, le gouvernement français conserve la politique menée depuis le début de l'année : limiter au maximum les possibles frictions en établissant des zones neutres grâce aux missions militaires présentes sur place et prévenir toute dégradation par des interventions modératrices dans les deux capitales. Même si le commandement polonais espère convaincre l'état-major français de l'intérêt d'une occupation polonaise de Vilna, le but français en septembre 1920 est surtout de convaincre la Pologne de rester « modérée » et « juste dans [sa] victoire ». Il leur faut « respecter également les frontières de la Lituanie et de sa capitale Vilna, pour incliner ce pays vers la Pologne et compléter ainsi le système d'union des États baltiques, au lieu de la rejeter vers les Bolcheviks et les Allemands »⁵⁴³.

Alors que la guerre semble justifier les analyses antérieures sur les ambitions polonaises, le but est d'empêcher une extension démesurée de l'État polonais. La diplomatie française, à force de démarches à Varsovie, réussit donc non sans mal à stopper l'avance polonaise et à l'empêcher de regagner ses anciennes positions de 1919⁵⁴⁴. Mais les Français se refusent à faire figure de médiateurs. On intime de plus aux Lituaniens de cesser de revendiquer des territoires au-delà de la ligne Curzon et d'entraver l'action polonaise contre les bolcheviks. Suite à de sanglants incidents polono-lituanien début septembre 1920, les deux gouvernements

⁵⁴¹ Pour le récit détaillé des événements : voir SENN (A.E.), *The Great powers, Lithuania and the Vilna question 1920-1928*, Leiden, 1966 et WALA (J.), *La France ... op. cit.*, p. 340 sq.

⁵⁴² AMAEF, Lituanie, 14, 17 juin, 6 et 17 juillet 1920.

⁵⁴³ AMAEF, Pologne, 71, 1er octobre 1920, WANDYCYZ (P. S.), *France... op. cit.*, p. 181 sq.

⁵⁴⁴ AMAEF, Pologne, 71, 6 octobre 1920 et Lituanie, 15 (2 septembre 1920).

acceptent de soumettre le litige à la Société des Nations. L'implication de la SDN dans un des premiers grands litiges qu'elle a à traiter semble donc prélude à un règlement pacifique et honorable du conflit et un rapprochement progressif mais réel entre les deux parties. Le conseil, à l'instigation de Léon Bourgeois, entend à Paris les arguments des deux parties et envoie une commission militaire fixer une ligne de démarcation. La signature d'une convention polono-lituanienne à Suwalki le 7 octobre 1920 fixe celle-ci partiellement (elle n'est pas totalement tracée dans la région de Vilna) et semble bien augurer de l'évolution des négociations⁵⁴⁵.

Le coup du général Zeligowski renverse complètement la donne. En dépit des suspicions lituaniennes à propos d'une éventuelle collusion franco-polonaise (notamment par l'intermédiaire de la mission militaire⁵⁴⁶), le coup provoque la stupeur et la colère des diplomates et des militaires français en Pologne, dans les chancelleries occidentales et une grande partie de la presse. L'évolution de la situation va à l'encontre d'ailleurs de la position de la presse de droite qui met en valeur en 1920 la modération polonaise face à l'agressivité lituanienne et loue la Pologne d'avoir compris l'intérêt d'arriver à un accord polono-lituanien pour « *la paix de l'Europe* »⁵⁴⁷.

Dès lors « l'Annunziade » polonais déclenche l'embarras face à ce geste qui donne aux Polonais l'image de perturbateurs du nouvel ordre européen et un révélateur de la fragilité de la puissance alliée. Si à droite on se montre très discret, déplorant tel l'*Eclair* « *une équipée maladroite d'un général insubordonné* », la presse radicalisante stigmatise un « *nouveau trublion* » qui touche, selon le *Rappel*, de manière « *intolérable* » à « *l'indépendance d'un petit peuple* »⁵⁴⁸.

Sans vouloir aller jusqu'à rappeler les diplomates alliés comme le désirent les Anglais, la France s'accorde avec l'Angleterre et l'Italie pour demander au gouvernement polonais une réprobation officielle. Invoquant le mandat tacite des grandes puissances complétant celui de la SDN, Georges Leygues dans ses instructions à Panafieu presse la Pologne d'éclaircir rapidement la situation. Il lui demande de respecter les engagements contractés auprès de la SDN dont

545 AMAEF, Lituanie, 15, 2 septembre 1920 sq. et WANDY CZ (P. S.), *France and... op. cit.*, p. 182.

546 WANDY CZ (P.S.), *France and..., op. cit.*, p. 183.

547 GAUVAIN (A.), « Les négociations de la Pologne, de la Lituanie et de la Russie », *Journal des Débats*, 29 septembre 1920, « La Lituanie contre la Pologne », *Éclair*, 7 septembre 1920, « Guerre évitée. Le conflit lithuanuo-polonais virtuellement terminé », *Petit Journal*, 7 septembre, « Une complication », *Écho de Paris*, 6 septembre 1920.

548 « Les événements de Vilna », *Eclair*, 12 octobre 1920, « Un général polonais s'empare de Vilna. Un nouveau Fiume », *Écho de Paris*, 11 octobre, KERAHUN (J.), « De Fiume à Wilno », *Démocratie Nouvelle*, 13 octobre 1920, DU MESNIL (E.) « Casse-Cou » (éditorial), *Rappel* 12 octobre 1920.

l'autorité est bafouée⁵⁴⁹.

Dès avant la crise, la diplomatie française surestime l'autorité d'un gouvernement polonais fragilisé par la situation intérieure et les luttes entre des parties, qui défendent des orientations différentes. Si les pressions alliées parviennent à renforcer les convictions ou à persuader les diplomates polonais ou Sapieha, le ministre des Affaires étrangères polonais, ceux-ci dans un État aussi jeune n'ont pas une légitimité et autorité suffisante pour imposer leurs vues qui correspondraient, selon les Français, aux autorités supérieures du pays. En cela les espoirs français de voir l'État polonais comprendre son intérêt et « *assurer à la Lituanie la possession de Vilna, quelles que puissent être les revendications et le sentiment du peuple polonais* », se révèlent illusoire⁵⁵⁰.

La question lituanienne est dès les origines quasiment une question intérieure. Le gouvernement polonais ne peut résister quel qu'il soit à une opinion publique qui ne peut concevoir d'abandonner une ville jugée polonaise à un État considéré comme une créature allemande manipulée par les bolcheviques. Le rôle fondamental du maréchal Pilsudski, originaire de Vilna, dans l'organisation du coup et l'influence de l'aristocratie polonaise de Lituanie à Varsovie (à commencer par Sapieha) rendent impossible toute intervention de l'État. La diplomatie française se révèle vite impuissante à trouver une solution. Suite aux menaces de Pilsudski de quitter son poste et de rejoindre la population de Vilna, Panafieu souligne même le risque d'une déstabilisation intérieure d'un pays déjà fragilisé par une guerre récente. Le gouvernement français est bien obligé de reconsidérer la situation et de tenter de trouver une porte de sortie faute de poursuivre des pressions. Ces dernières risquent en effet de n'aboutir qu'à une détérioration grave de la relation franco-polonaise et à la ruine de l'autorité des jeunes et fragiles institutions genevoises.

Cette évolution est renforcée par les nombreuses critiques contre l'attitude lituanienne. L'image d'une Lituanie aux mains des bolcheviques et des Allemands s'ancre à l'automne 1920 de plus en plus dans l'esprit des diplomates et de l'opinion française⁵⁵¹. Il est caractéristique que *l'Homme libre* déclare ainsi que le seul atout des Polonais auprès des opinions occidentales réside dans l'antipathie de celles-ci envers les Lituanien. La presse de droite, comme d'ailleurs les représentants français sur place (Caumeau, délégué par le Haut-Commissaire et Reboul de la mission militaire), décrit une ville qui semble plus polonaise que lituanienne et est stratégique

549 AMAEF, Lituanie, 16, 14 octobre 1920.

550 AMAEF, Pologne, 71, 6 octobre 1920.

551 HOVI (K), *Alliance de Revers... op. cit.*, p. 91.

pour la sécurité polonaise. Comment donner alors une ville à un État considéré comme artificiel et contrôlé par les ennemis de la France⁵⁵² ? Tout en restant plus modéré, le Quai d'Orsay, soutenu par les Anglais arrive vite au constat que suite à la débâcle des forces russes blanches, la perspective d'une renaissance immédiate de la Russie s'éloigne. Au contraire, pour lui, le maintien d'une Lituanie indépendante et hostile signifierait à brève échéance une mainmise allemande⁵⁵³.

L'idée d'une sorte de fédération entre les deux pays apparaît bientôt comme la seule solution durable et susceptible de satisfaire partiellement les deux parties. Dès le 22 octobre, le Quai d'Orsay laisse entendre à Panafieu que si les Polonais ne les entravent pas, les travaux de la SDN pourraient aboutir soit à un plébiscite soit à une union fédérative. Le 6 novembre 1920, le Quai d'Orsay l'informe donc confidentiellement que la création de « *liens à déterminer* » entre les deux pays, qui « *respecteraient la personnalité lituanienne* » tout en donnant à la Pologne un contrôle sur les affaires diplomatiques et militaires, semble la meilleure solution pour régler le conflit et le statut futur des deux pays. On abandonne l'idée d'une Lituanie intégrant une hypothétique fédération russe pour revenir à l'idée évoquée en 1918-19 d'une Lituanie plus ou moins liée étroitement à la Pologne⁵⁵⁴. Milosz, le représentant lituanien fait le parallèle entre cette évolution et l'influence grandissante de Laroche, grand inspirateur pour lui de la politique polonaise au détriment de Grenard et du service des affaires russes qui perd de plus en plus le traitement des affaires baltiques⁵⁵⁵.

2. L'union polono-lituanienne, une « petite barrière de l'Est » utopique ?

L'idée d'une sorte d'union polono-lituanienne n'est pas directement d'origine française. Les partisans de Pilsudski ont développé très tôt cette idée d'une Lituanie ou d'une Ukraine qui, liées avec la Pologne, auraient reformé la puissance polonaise d'avant 1772. Ces projets semblent avoir avorté suite à la Conférence de la Paix et à l'évolution de la situation russe mais ils continuent à hanter les esprits de Pilsudski et des partisans et peuvent expliquer en partie

552 « Entre Vilna et Varsovie. Une situation sans issue », *Homme libre*, 19 octobre. AMAEF, Lituanie, 17 (11 octobre, 29 octobre), 6 (8, 10 et 30 novembre).

553 WALA (J.), *La France ...op. cit.*, p. 361.

554 AMAEF, Lituanie, 17 (22, 23, 30 octobre, 6 novembre), 18 (25 novembre 1920). CASTELBAJAC (G. de), « La France et la question polonaise (1914-1918) », SOUTOU (G.H.), dir., *Recherches... op. cit.*, Paris, 1995, p. 98-99.

555 LCVA, F383/7, 107 (28 novembre 1921), 270 (31 janvier 1922, 12-16 juin 1922).

l'organisation du coup de Zeligowski. C'est le ministre des Affaires étrangères polonais Sapieha qui, fédéraliste convaincu, suggère fin octobre 1920 dans un entretien avec les représentants alliés l'idée d'une union polono-lituanienne. Comme il est quelque peu isolé face à la puissance des partisans de l'annexion à la Chambre, dans l'opinion et au sein même de son ministère, ses suggestions restent confidentielles et limitées aux seuls ministres français, britanniques et italiens. Mais comme on l'a vu, elles emportent dès la fin octobre l'adhésion des Français comme des Britanniques⁵⁵⁶. Ceux-ci se sentent d'ailleurs encouragés car des Lituaniens comme Gabrys, acceptent de discuter de cette idée. De ce fait le Quai d'Orsay voit favorablement les discussions qui ont lieu entre Gabrys et Sapieha à Paris en 1921 mais qui resteront sans résultat. Gabrys, qui passait pour un nationaliste lituanien quelque peu germanophile et donc peu fréquentable, devient cependant un interlocuteur apprécié au Quai d'Orsay⁵⁵⁷. Certes Gabrys qui a symbolisé l'idée lituanienne en France est quelque peu marginalisé par rapport à la politique lituanienne. Mais certains démocrates-chrétiens lituaniens tel un de leurs leaders Krupavicius donnent également l'impression d'y être favorables.

Le projet d'union polono-lituanienne correspond en fait parfaitement aux grandes idées françaises qui ont déjà inspiré le projet d'une Russie fédérale et sont approuvées par une grande partie de l'opinion française. On retrouve l'idée de bloquer l'effort allemand et d'empêcher un contact entre Allemagne et Russie. Du fait de l'ignorance française, beaucoup oublient en fait le corridor polonais séparant à l'Est la Lituanie de la Russie. Ils croient qu'une Lituanie germanophile signifierait un contact direct entre Allemands et Soviétiques⁵⁵⁸. Du fait de cette erreur, l'importance de la Lituanie semble encore plus forte et l'intérêt d'une telle combinaison majeure. La combinaison intéresse peut-être plus que l'Entente baltique du fait qu'elle semble surtout destinée à contrer la menace allemande en Lituanie. Il est plus difficile de la considérer exclusivement comme l'outil d'une politique antirusse. Comme le montre Grenard à Milosz, l'existence d'une Lituanie indépendante et isolée serait un danger pour la paix et l'équilibre de l'Europe. Seule l'existence de conventions militaires et économiques entre les deux pays peut, pour lui, stabiliser la région⁵⁵⁹.

Là encore l'idée de « débalkaniser la région » prédomine et est fondamentale dans le soutien apporté un projet. Il serait ainsi possible d'éviter le tracé impossible d'une frontière qui

556 DBFP, I, XI, 604, 617, 693 et XXXIII, 3 et 18, CIENCIALA (A.M.), KOMARNICKI (T.), *From Versailles to Locarno. Keys to Polish Foreign Policy*, U.P. Kansas, 1984, p. 142 sq.

557 AMAEF, Lituanie, 62, 29 janvier 1921.

558 AMAEF, Lituanie, 21 (22 septembre 1921).

559 LCVA, F383/7, 107 (14 janvier 1921), 270 (31 janvier 1922).

mécontenterait tout le monde et de pacifier la région. Mais outre l'avantage général que pourrait en tirer la région, on cherche à invoquer d'autres arguments traditionnels.

Sur le plan économique, on juge que le projet favoriserait le développement de deux pays jugés complémentaires comme le montre le *Temps* en mai 1921. L'Union polono-lituanienne apparaît finalement comme une sorte de reproduction en plus petit de la situation baltique où la Lituanie jouerait le rôle des pays baltes et la Pologne celui de la Russie. Louis Marcellin, dans *L'Écho national* insiste sur l'intérêt lituanien d'avoir le plus grand *hinterland* possible pour pouvoir ainsi développer le commerce de transit⁵⁶⁰.

L'argument se révèle en fait moins pertinent que pour le cas letton et estonien car l'industrie lituanienne est quasiment inexistante au début des années vingt et les produits agricoles lituaniens, se dirigent essentiellement vers l'Allemagne et l'Angleterre. De plus l'industrie lituanienne ne peut rivaliser avec ses concurrents allemands et polonais.

L'argument économique semblant moins pertinent, c'est le rappel de l'histoire commune des deux pays qui joue un grand rôle pour justifier le projet. Si l'histoire de la Pologne est relativement connue, une majorité des élites françaises, du fait de l'instruction reçue et de la popularité de la cause polonaise en France, se souvient plus ou moins vaguement des grandes heures de la puissance polonaise passée⁵⁶¹. Or c'est le mariage entre le grand-duc lituanien Jagellon et la reine Hedvige de Pologne en 1386 (complété plus tard par l'union de Lublin en 1569) qui aurait consolidé le pays et lui aurait permis de faire face à la pression germanique. La montée sur le trône polonais des Jagellons aurait ainsi permis la victoire sur les chevaliers Teutoniques à la célèbre bataille de Tannenberg de 1410. Le passé vient ainsi à la rescousse du présent comme exemple et comme preuve de la nécessité d'une union qui doit à nouveau sauver les deux pays. La propagande polonaise peut alors exploiter auprès de l'opinion cette idée en montrant que cette union a permis de civiliser les Lituaniens à demi païens et qu'avant la catastrophe des partages, cette formule a fait la grandeur et la gloire des deux peuples. La proximité culturelle et religieuse (importance de la foi catholique) renforce cet aspect des choses. *L'Eclair* rappelle également dans un article en septembre 1920 que seule l'union a sauvé la Lituanie d'une russification précoce.

Les souffrances communes vécues sous le joug tsariste, les révoltes en commun en 1830 et 1863 viennent prolonger une argumentation qui invoque une communauté de destin entre deux

560 « Nouvelles de l'Étranger. Les négociations polono-lituanienues se poursuivent », *Temps*, 17 mai 1921, MARCELLIN (L.), « Une solution qui s'imposait. Memel à la Lituanie », *Écho National*, 17 février 1923.

561 Voir par exemple le journal non publié de J. TRIPIER (ministre de France de Lettonie, 1930-1939), « Varsovie », p. 5, GAILLARD (H.), ROMAN D'AMAT, *Histoire contemporaine de 1848 à nos jours*, Classe de philosophie, Paris, 1929, p. 755.

nations que rien n'aurait dû séparer⁵⁶². Le rappel de la grandeur polono-lituanienne est en effet lié aux idées évoquées précédemment d'un nationalisme artificiel suscité par les Allemands, les Russes ou les idées wilsoniennes et au fossé qui séparerait quelques intellectuels nationalistes d'une population plus apathique mais bien disposée envers la Pologne. Beaucoup de journaux se montrent persuadés qu'une fois les passions dissipées ou écartées, les Lituaniens « *finiront par reconnaître* » (*Éclair*), « *ou comprendront par eux-mêmes* » (*Journal des Débats*), que « *la seule solution* », « *la seule possibilité de subsister* » pour ne pas retomber « *fatalement* » (*Démocratie nouvelle*) dans le giron allemand est de renouer cette union. Celle-ci correspondrait, selon Georges Scelle, à « *un retour des choses à l'état naturel* »⁵⁶³.

Du fait du langage employé, on voit donc bien que malgré ses efforts, la propagande lituanienne aura le plus grand mal à défendre l'indépendance lituanienne et à accréditer sa propre vision d'une histoire nationale où l'union apparaît sous des jours beaucoup moins glorieux. Les Polonais y sont accusés par leur politique catastrophique d'avoir précipité la disparition du pays au XVIII^e siècle. Les nouvelles élites lituaniennes font figure de défenseur de l'âme lituanienne et des paysans contre une aristocratie accusée de s'être polonisée et d'avoir trahi la cause nationale. Mais en France à l'exception de quelques articles, c'est la nostalgie plus ou moins instrumentalisée des heures glorieuses de la Pologne-Lituanie qui restera à l'arrière-plan du problème polono-lituanien.

Les idées des fédéralistes polonais rencontrent donc un bon accueil chez les diplomates français. Dans un premier temps, comme le Conseil de la SDN prône l'organisation d'un plébiscite, le projet est peu évoqué et étudié. La diplomatie française espère cependant que la victoire probable des Polonais fournirait un précieux levier sur les Lituaniens pour les forcer à négocier et à préparer une fédération. Or suite à des difficultés matérielles, aux réticences des deux parties et des grandes puissances, le projet avorte⁵⁶⁴. Le 3 mars 1921 le Conseil adopte une nouvelle procédure et initie un cycle de négociations lituano-polonaises en présence d'un membre du Conseil, le ministre des Affaires étrangères belge Hymans⁵⁶⁵.

Le ministre des Affaires étrangères polonais Sapieha formule alors un projet d'union,

562 RIPAULT (L.), « La question de Memel », *Radical*, 20 janvier 1923.

563 BIENAIME (G.), « Les intrigues allemandes en Lituanie », *Eclair*, 28 septembre 1920, GAUVAIN (A.), « Les négociations...op.cit », *Journal des Débats*, 9 septembre 1920, KERAHUN (J.), « De Fiume... », *op. cit.*, *Démocratie nouvelle*, 13 octobre 1920, SCELLE (G.), « La situation... », *op. cit.*, *Revue générale de Droit international*, novembre-décembre 1928, p. 742.

564 Cf. Supra. Le paragraphe D du chapitre introductif.

565 Voir pour un récit détaillé des faits : MOUTON (M.R.), *La SDN...*, *op. cit.*, p. 216-221 et WALA (J.), *La France ... op. cit.*, p. 373.

amendé au cours de plusieurs conférences par les représentants alliés en Pologne. Ces derniers insistent sur l'idée de deux États complètement souverains et partageant certaines institutions communes : le chef de l'État serait ainsi élu par deux délégations ou représentants des deux Parlements nationaux⁵⁶⁶. Comme Sapieha désire que son rôle dans la préparation du schéma reste secret et que les gouvernements alliés ne peuvent pas s'impliquer directement dans les négociations, le projet est transmis par Paris et l'ambassade de France à Bruxelles à la connaissance de Hymans⁵⁶⁷. L'avant-projet, préparé par l'homme politique belge et proposé aux deux délégations, s'inspire largement du mémoire amendé. Le stratagème réussit au point que le délégué polonais Askenazy voit dans le projet une œuvre alliée et ignore le rôle de son supérieur⁵⁶⁸.

Après un échange de vues franco-anglais, on évoque alors non plus une « fédération », terme susceptible de provoquer les craintes lituaniennes mais une « convention d'union ». Cette expression permet, selon Briand (président du Conseil depuis janvier 1921), de ménager les susceptibilités, tout « *en amorçant une fédération. Le temps fera son œuvre* »⁵⁶⁹. Laroche invoque d'ailleurs devant Milosz l'idée d'arriver à terme à une sorte de système similaire à l'Autriche-Hongrie⁵⁷⁰.

Le but essentiel du projet est de créer une Lituanie, séparée en deux cantons (Kowno et Vilna) qui aurait chacun leur diète et nommerait des délégués pour le règlement des questions communes. La Pologne et la Lituanie devaient se rapprocher. Elles auraient une politique étrangère et militaire commune grâce à un système de délégations et se concerteraient pour les affaires économiques et financières les concernant. Chaque État aurait la garantie de ne pas être forcé d'entrer dans un conflit voulu par l'autre partenaire. En cas de litiges, le Conseil de la SDN ou la Cour internationale de Justice jouerait le rôle d'arbitre.

Enfin dans le cadre d'une telle union, il est prévu d'intégrer Memel à la Lituanie. La ville deviendrait logiquement le débouché de l'ensemble constitué autour du Niémen et aurait l'avantage de devenir un point de débarquement éventuel pour soutenir la Pologne en cas de conflit⁵⁷¹. Si donc tout au long de 1921 la diplomatie française se montre favorable à une cession de Memel à la Lituanie, elle le subordonne à l'acceptation lituanienne du projet et se montre donc réticente à céder Memel (comme à reconnaître *de jure* la Lituanie) immédiatement. Elle

566 CIENCIALA (A.M), KOMARNICKI (T.), *From Versailles...*, op. cit., p. 143.

567 DBFP, I, XXIII, 22, 38. AMAEF, Lituanie, 20 (5, 26 avril et 18 mai 1920), 21 (6 juin).

568 DBFP, I, XXIII, 42 et 43.

569 AMAEF, Lituanie, 20 (5, 26 avril et 18 mai 1921), 21 (6 juin).

570 LCVA, F383/7, 107 (28 novembre 1921).

571 AMAEF, Memel, 1 (25 novembre 1920), 4 (11 juillet 1922).

préfère, contrairement aux Anglais, attendre l'acceptation finale d'un plan qui garantirait donc à la Pologne le libre transit et des garanties spéciales dans le territoire⁵⁷².

Or l'avant-projet Hymans, présenté en mai 1921, a bien du mal à être accepté par des délégations pressées par l'attitude hostile d'une grande partie de leur opinion⁵⁷³. Les Polonais se montrent réticents à laisser revenir Vilna dans le giron lituanien même avec une autonomie très large. Ils refusent de conclure quoi que ce soit avant de faire admettre une délégation des habitants de Vilna qui, composée de Polonais, pourrait faire évoluer le projet dans leur sens. Les Litvaniens sont prêts à accorder une certaine autonomie culturelle et politique au territoire de Vilna mais se refusent de voir le polonais devenir une deuxième langue officielle. Ils ne désirent pas se contenter d'une souveraineté presque nominale sur le territoire et voir se constituer à Vilna une milice locale qui serait, selon eux, aux mains des Polonais et pourrait terroriser le gouvernement central. Mais c'est surtout l'idée d'un lien permanent et donc d'un contrôle polonais constant des affaires militaires et extérieures qui suscite leur opposition⁵⁷⁴. S'ils acceptent l'idée de concertations, de réunions permanentes entre les différentes institutions, ils craignent tout ce qui pourrait amener le voisin méridional à exercer une influence qui aurait vite fait, selon eux, de submerger le jeune État lituanien.

Dès lors les négociations sont interrompues suite à l'insistance polonaise à vouloir voir une délégation de Vilna à Bruxelles. Sollicité par Hymans, le Conseil presse les deux pays d'accepter le projet comme base de discussion. Suite aux démarches françaises et anglaises, la Pologne finit par revenir sur son refus initial. La Lituanie accepte avec beaucoup de réserves (notamment à propos de la convention militaire qui aurait dû attendre la reconnaissance internationale de la frontière polono-russe), puis refuse le plan le 22 juillet... et accepte finalement de revenir discuter⁵⁷⁵.

Alors que le problème haut-silésien se révèle de plus en plus complexe suite à l'insurrection polonaise de mai 1921, la diplomatie française se montre en effet de plus en plus pressante. La Haute-Silésie a clairement ses priorités. Or comment espérer se concilier les Anglais et le Conseil de la SDN si la Pologne se montre tout aussi intolérante à l'Est ? La diplomatie française craint de voir l'exemple de Vilna utilisé pour provoquer un partage défavorable du territoire haut-silésien. Laroche presse donc les Polonais de reprendre les

572 BDFP, I, XXIII, 18 et 28 et AMAEF Lituanie, 20 (26 avril 1921).

573 SENN (A.E.), *The Great... op. cit.*, p. 67.

574 BDFP, I, XXIII, 58 et 127, AMAEF Lituanie, 65, 29 juillet 1921.

575 AMAEF, Lituanie, 20 (30 mai 1921), 21 (6, 23, 27, 29 juin, 15 et 29 juillet 1921), BDFP, I, XXIII, 59 et 85, CIENCIALA (A.M.), KOMARNICKI (T.), *From Versailles...*, *op. cit.*, p. 145.

négociations et d'abandonner certaines de leurs objections. On voit donc, dans ce cas encore, que la priorité accordée aux questions polono-allemandes conduit la France à vouloir stabiliser coûte que coûte un problème qui risque d'interférer avec une question touchant beaucoup plus ses intérêts⁵⁷⁶.

Malgré les efforts polonais pour reporter les négociations et privilégier la question haute-silésiennne, Hymans parvient à initier un nouveau cycle de négociations sous la forme de conversations personnelles avec chacune des délégations prises séparément. Il modifie son plan dans un sens un peu plus favorable aux Lituaniens en faisant de Vilna un territoire autonome de l'État lituanien (avec une représentation proportionnelle au sein de l'Assemblée nationale). Malgré les déclarations de Hymans qui affirme que les modifications sont minimes, les deux délégations se montrent tout aussi réticentes. Si la délégation lituanienne, soucieuse d'assurer son admission à la SDN, accepte les principes du projet avec certaines réserves, les Polonais refusent obstinément.

Après un examen de la question par le Conseil le 20 septembre, celui-ci renouvelle son appui au projet et expose le problème à l'Assemblée. Irritée par l'intransigeance du délégué polonais, celle-ci prend fait et cause pour la Lituanie en l'admettant à la SDN malgré les réserves françaises (celle-ci s'abstient). Mais faute de moyens, elle doit se contenter d'un vœu en appelant à la sagesse des deux peuples. Le 22 octobre 1921, le Conseil de la SDN se contente également de recommander le projet aux deux parties, en leur laissant la liberté de répondre positivement ou négativement. Du fait de l'opposition conjointe des deux pays, cette prise de position revient à enterrer le projet Hymans. Suite la violente réprobation de son opinion publique et d'une grande partie des élites politiques et militaires, le gouvernement lituanien revient finalement sur la position prise par ses délégués et refuse le projet en décembre⁵⁷⁷.

Dans le cadre des négociations, la position française s'est révélée complexe, tiraillée qu'elle est entre volonté de rester en bon accord avec l'Angleterre, désir de favoriser un règlement favorable en haute Silésie et crainte d'une conjuration anti-polonaise. Dans la première partie des négociations, l'entente a été quasi complète entre les deux gouvernements et les délégués français et britanniques. Mais en refusant d'intervenir directement et en négligeant quelque peu le problème pour la Haute-Silésie, les deux puissances ont laissé les négociations s'éterniser puis s'enliser dangereusement. Compte tenu du mandat reçu par le conseil, Hymans ne se considère également au début des négociations ni comme un arbitre ni comme un médiateur mais seulement comme quelqu'un favorisant les négociations.

576 WALA (J.), *La France ... op. cit.*, p. 384.

577 EIDINTAS (A.) et alii, *Lithuania... op. cit.*, New York, 1998, p. 83.

De son côté Léon Bourgeois souligne bien en septembre 1921 que l'Assemblée n'est pas saisie du problème et n'a pas pour lui, contrairement aux désirs de certains, le droit de donner des indications sur la manière de le régler. Elle doit juste chercher à favoriser et à rétablir l'entente entre les deux peuples⁵⁷⁸. S'appuyant sur les assurances de bon vouloir des négociateurs, les puissances sous-estiment au printemps 1921 la pression des opinions publiques. Elles croient que le fait de laisser les négociations se dérouler dans l'intimité (de ce fait la presse parle très peu ou succinctement de l'évolution de celles-ci) va suffire pour régler le problème.

Au contraire les atermoiements des délégations vont aboutir à cette dramatisation du problème lors de cette session de septembre 1921. La crise silésienne conduit au contraire les délégations à juger sévèrement l'attitude polonaise qui contraste avec l'apparente bonne volonté lituanienne. Du fait des difficultés franco-anglaises et soupçonnant une manœuvre dirigée par le Foreign Office, la diplomatie française durcit ses positions. Elle s'oppose à ce que la SDN mette éventuellement, par ses recommandations, le gouvernement polonais en présence d'une sorte d'ultimatum. Elle rappelle qu'il a été convenu, selon elle, de ne prendre le projet Hymans que comme base de discussions et non de l'imposer tel quel aux deux parties.

Briand souligne que les Lituaniens sont incapables de faire prévaloir en fait leur droit sur Vilna, « *ni vraisemblablement de se baser sur la volonté des populations* »⁵⁷⁹. On devrait dès lors pour lui laisser la région de Vilna aux Lituaniens, seulement si des liens solides avec la Pologne mettent en échec l'influence allemande. Les objections lituaniennes limitent considérablement la portée d'un projet où l'autonomie de Vilna serait très limitée et la politique étrangère commune incarnée par un simple secrétariat.

Dès lors pour beaucoup de journaux, faute de vouloir aller au-delà, la faible Lituanie ne devrait finalement s'en prendre qu'à elle-même d'avoir laissé cette occasion unique de récupérer Vilna. En dépit de l'hostilité polonaise au plan, c'est surtout cette idée d'une Lituanie responsable par son refus du maintien de l'occupation polonaise que retiendra l'opinion française : *la Croix* comme Georges Scelle dans *l'Information* parleront ainsi en 1923 de la « folie » lituanienne de 1921 et de revendications injustifiées⁵⁸⁰.

Le plan Hymans en tant que tel ne recueille cependant pas également l'unanimité en France. Pour les autorités militaires, le plan Hymans présente des inconvénients militaires graves

578 « La conférence polono-lituanienne de Wilna », *Temps*, 22 avril 1921, « Le règlement de la paix », *ibid.*, 26 septembre 1921.

579 AMAEF, Lituanie, 21, 22 septembre 1921.

580 « Le conflit polono-lituanien », *La Croix*, 22 février 1923, p. 3, SCELLE (G.), « Semaine de politique extérieure », *Information*, 6 février 1923.

(notamment pas de libre transit en cas de guerre et proposition des Lituanais, au lieu d'un accord militaire défensif, d'une simple neutralité mutuelle). La Pologne ne peut contrôler suffisamment l'ensemble et risque d'entraîner celle-ci dans les intrigues lituanaises. Finalement comme le montre Weygand dans une note au Quai d'Orsay, le nouveau projet donne trop peu de garanties à la Pologne et ne fait que consacrer l'indépendance lituanienne d'une autre manière⁵⁸¹.

Dès lors comment faire admettre un tel projet à l'opinion polonaise, déjà irritée par les problèmes haut-silésiens sans lui donner l'impression de sacrifier partout ses intérêts⁵⁸² ? S'appuyant sur ces arguments, Saint Brice dans le *Journal* et « *le Renseigné* » de la *Libre Parole* reprennent d'ailleurs la comparaison avec l'Autriche-Hongrie. Mais à l'inverse de Laroche, ils condamnent tout ce qui aurait pu conduire à une « *réédition d'une des expériences les plus malencontreuses de l'ancienne Europe* »⁵⁸³. Ils jugent donc les réticences polonaises plus que compréhensibles.

En défendant de la sorte les intérêts polonais, la France a affaibli sa position à la SDN. Elle cherche finalement moins à soutenir l'autorité de celle-ci qu'à éviter une action trop déterminée d'un organisme jugé souvent aux mains des Anglais. Briand et Berthelot félicitent ainsi Léon Bourgeois d'avoir réussi à temporiser. Le délégué français a pour eux le grand mérite d'avoir réussi à persuader le Conseil puis l'Assemblée de ne pas prendre de décision mais de s'être contenté d'une simple invitation aux deux parties à aboutir à un accord⁵⁸⁴.

Mais Bourgeois souligne le premier l'ampleur des dégâts en évoquant l'impression générale d'une France à la remorque de la Pologne et complètement isolée. La diplomatie anglaise partage en effet son opinion puisqu'elle juge que sans les nécessités liées à son alliance, le traitement du problème entre les deux alliés aurait été similaire et le problème peut-être réglé⁵⁸⁵.

S'il sauvegarde donc les intérêts polonais, le résultat influe très négativement sur l'image de la SDN. Les milieux genevois stigmatisent finalement à l'image de Scelle dans *l'Ère nouvelle* une France qui, au lieu d'avoir une action désintéressée, a une politique clientéliste. La Pologne acquiert durablement l'image d'une puissance violatrice de la SDN qui mène une politique absurde, l'entourant d'ennemis. De ce fait la France perdrait pour le juriste français la

581 AMAEF, Lituanie, 21 (17 septembre 1921) et 22 (4 octobre 1921).

582 MOUTON (M.R.), *La SDN...*, *op. cit.*, p. 220.

583 « Nouvelles tentatives contre la Pologne », *Libre Parole*, 17 septembre 1921, SAINT BRICE, « La SDN reconnaît son impuissance », *Journal*, 26 septembre 1921.

584 AMAEF, SDN, 253 (26 et 28 Septembre 1921) et Europe 1918-1940, Lituanie, 22 (1er et 22 octobre 1921).

585 *Ibid.*, 26 septembre 1921 (Clauzel à Briand) et BDFP, I, XXIII, 67.

clientèle des Petits États si utile pour faire triompher les idées françaises à Genève⁵⁸⁶. L'image d'une SDN juge impartial et autorité prévenant le déchaînement des passions nationales pâtit donc de son échec. Il conforte l'image de la SDN dans les milieux qui lui sont hostiles : pour l'*Humanité*, c'est la preuve de la « lamentable impuissance du pacifisme bourgeois ». Pour Pertinax dans l'*Écho de Paris*, l'incapacité de la SDN montre que la France ne doit pas compter sur celle-ci pour sa sécurité.

Pour la droite nationaliste, le cas lituanien serait donc un exemple par l'absurde de l'inutilité de la SDN : incapable de régler le problème du petit État lituanien, comment pourrait-elle régler, s'interroge Kerillis, de manière satisfaisante un différend entre grandes puissances ? Au contraire comme le montre la *Libre Parole*, incapable de changer la « nature » des peuples, elle paralyse l'emploi des seuls moyens efficaces pour assurer la paix.

Les milieux genevois ont alors beau jeu de montrer la nécessité de revenir aux projets initiaux d'une institution qui disposerait des moyens de sa politique⁵⁸⁷. Certes comme le montre l'*Ère nouvelle* et Georges Scelle dans l'*Information*, la SDN aura au moins empêché un conflit et peut-être la disparition de la Lituanie. Et André Gauvain dans le *Journal des Débats* voulant arriver à un juste milieu, montre que l'institution a déjà l'immense mérite de proposer des solutions à des litiges et d'amorcer un rapprochement entre les points de vue. Mais que peut-elle faire face aux déchaînements de passions nationales⁵⁸⁸?

En cette fin d'année 1921, la diplomatie française peut certes ne pas craindre, vu la faiblesse lituanienne, une reprise de conflit. D'autre part le prestige mis à part, la pérennisation du *statu quo* ne lèse pas d'intérêts français majeurs. Comme la Lituanie a été incapable de comprendre que le projet Hymans constituait la meilleure ou la moins mauvaise des solutions, beaucoup juge l'affaire close. Mais le maintien d'une Lituanie irréductible sur le flanc nord polonais et suspectée d'être prête à toutes les compromissions avec l'Allemagne ou les Soviétiques rend l'intérêt d'une réconciliation toujours plus certaine.

586 SCELLE (G.), « La politique française à la SDN », *Ère nouvelle*, 30 septembre 1921.

587 PELLETIER (R.), « La question de Vilna », *Humanité*, 25 septembre 1921, p. 3, PERTINAX, « Dernières Nouvelles. Le bilan des travaux de la dernière Assemblée », *Écho de Paris*, 1er octobre 1921, « Nouvelle... », *op. cit.*, *Libre Parole*, 17 septembre 1921, KERILLIS, *Du Pacifique... op. cit.*, Bourges, 1930, p. 325.

588 « Avant le voyage du président Pilsudski. La Pologne et le problème oriental », *Ère nouvelle*, 9 janvier 1921, SCELLE (G.), « La semaine extérieure », *Information*, 20 septembre 1921. GAUVAIN (A.), « La Société des Nations et la paix », *Journal des Débats*, 2 mai 1923.

C. L'impossible réconciliation polono-lituanienne

Le plan Hymans et donc l'idée d'une union polono-lituanienne semblent donc définitivement écartés. Faute de moyens de pression et de solutions alternatives, la France et la Grande-Bretagne doivent se résoudre à accepter le fait accompli polonais. Contrairement à la diplomatie anglaise, le Quai d'Orsay ne peut cependant pas se résigner à voir une Lituanie isolée et résolument hostile à la Pologne se rapprocher inexorablement de l'Allemagne ou de la Russie. Mais contrairement à l'attitude adoptée en 1921, le gouvernement Poincaré comprend qu'avant de pouvoir espérer l'avènement de l'union si désirée, ils doivent préparer la voie à un rapprochement polono-lituanien.

Il faudrait donc diminuer l'animosité lituanienne en lui accordant quelques satisfactions et dissiper ses craintes en lui prouvant la bonne volonté polonaise. La diplomatie polonaise dispose pour cela de trois possibilités : la question du statut de Vilna au sein de la Pologne, la reconnaissance *de jure* de la Lituanie et le statut futur de Memel que convoite la Lituanie. Grâce à ces atouts, le nouveau gouvernement Poincaré peut donc espérer éviter que la Lituanie ne vienne former le pont renforçant la supposée alliance germano-russe. Or toute la manœuvre dépend finalement de la capacité des responsables polonais à se montrer moins crispés dans la question lituanienne et à ne pas paralyser une diplomatie française soucieuse de maintenir une alliance. Comment appeler à la conciliation et à la compréhension de ses intérêts supérieurs bien compris un État polonais déstabilisé par les luttes nationales sans endommager une alliance jugée nécessaire à la sécurité de la France ? Comment exercer une action efficace et impartiale auprès d'un gouvernement et d'une opinion lituanienne de plus en plus exaspérés ?

L'insurrection lituanienne de Memel de janvier 1923 et les troubles autour de la zone neutre polono-lituanienne vont enclencher un processus qui amène certes la cession de Memel à la Lituanie et la reconnaissance des frontières polonaises. Mais va-t-il aboutir à la stabilisation si désirée de la région ?

1. Le poids de l'alliance polonaise sur la définition de la politique lituanienne de la France

L'aide française essentielle apportée à la Pologne au cours des réunions houleuses du Conseil et de l'Assemblée de la SDN peut lui faire espérer que les Polonais sauront écouter ses avis et tempérer quelque peu les exigences nationalistes d'une grande partie de l'opinion. Or les Français sont convaincus qu'avec le temps les Lituaniens ne pourront que comprendre l'inanité de leurs vues. Ils seront contraints pour eux du fait de leur situation géopolitique à envisager un rapprochement polono-lituanien et peut-être une fédération. En attendant, il faut faciliter cette évolution en empêchant de créer un fossé entre les deux États et amorcer un rapprochement.

Il faut d'abord empêcher une annexion pure et simple du territoire de Vilna par la Pologne. L'opinion polonaise devient en effet de plus en plus favorable à une annexion pure et simple de la région, conformément aux vœux des populations polonaises de la région. Malgré les protestations lituaniennes, des élections sont organisées et une Diète de « Lituanie Centrale » (la région de Vilna) élue. Le but est d'organiser en fait le plébiscite qui n'a pas lieu et de prouver le caractère polonais du territoire. Les pressions multiples exercées par les troupes de Zeligowski, les irrégularités commises, l'abstention d'une grande partie des populations juives et blancs-russes (elles forment à elles deux la majorité de la population) enlèvent sa représentativité à une assemblée, où les partisans d'un rattachement à la Pologne sont majoritaires mais n'ont été élus que par 64% des électeurs⁵⁸⁹.

Face à cet état de fait, le gouvernement français se résoud à défendre avec les Anglais une nouvelle solution. Dès septembre 1921, il se refuse à soutenir la recommandation du Conseil concernant le projet Hymans afin de ne pas attiser les luttes intérieures polonaises⁵⁹⁰. La politique française, comme le montre Laroche à Milosz, se doit de maintenir son alliance pour « *des considérations bien supérieures qui touchent à l'équilibre européen et à la nécessité d'opposer une digue à l'Allemagne* ». Une fois sa conversation officielle terminée avec Milosz, il évoque « *l'absurdité* » de la politique polonaise. Mais se refusant à interférer sur celle-ci, il en fait justement une raison pour s'orienter vers une fédération qui apparaît comme la moins mauvaise des solutions⁵⁹¹. Au contraire, en commentant une note relatant une conversation de Blanchet (un rédacteur de la sous-direction d'Europe) avec Milosz, il rappelle que « *nous n'avons*

589 SENN (A.E.), *The Great...*, Leiden, 1966, p. 85.

590 AMAEF Lituanie, 22 (22 octobre 1921), SDN, 253, 24 et 28 septembre 1921 et CIENCIALA (A.M.), KOMARNICKI (T.), *From Versailles...*, *op. cit.*, p. 157.

591 LCVA, F383/7, 107 (28 novembre 1921). WALA (J.), *La France ...op. cit.*, p. 390.

rien à attendre de la Lituanie et ne lui devons que la justice en nous efforçant d'empêcher la Pologne de la brimer »⁵⁹².

Pour Laroche, la tenue d'élections à Vilna et le débat polonais sur le statut du territoire offrent finalement la seule solution pratique d'action. Dès décembre, il conseille donc aux Polonais d'intégrer certes la région de Vilna dans le giron de la République polonaise mais de lui laisser une « *physionomie particulière* » en instaurant une très large autonomie⁵⁹³. Ces démarches « amicales » sont discrètes et faites unilatéralement : lorsque les Anglais proposent une démarche commune, la France refuse et encourage les Anglais à agir seuls. Le but est clairement d'éviter des démarches communes, qui ont le don de blesser l'orgueil polonais⁵⁹⁴. On préfère donc que les ministres à Varsovie se concertent avant mais agissent seuls.

Le but de la politique française est par ce biais d'arriver à persuader la Lituanie de signer un accord avec la Pologne, lorsqu'elle serait convaincue de ne plus pouvoir annexer Vilna⁵⁹⁵. La France, par l'intermédiaire d'Hannotaux, convainc le Conseil le 13 janvier 1922 de recommander le retrait de la commission militaire de contrôle et de fixer, malgré l'opposition lituanienne, une ligne de démarcation, consacrant l'état de fait polonais à Vilna. Elle espère ainsi encourager le gouvernement polonais à préparer un statut, conforme aux vœux français. Or l'affaire Zeligowski a déjà démontré les difficultés françaises à imposer quoi que ce soit. La lutte des partis complique encore la situation et met en difficulté Sapieha. Inspirateur du plan Hymans, il se retrouve en porte-à-faux complet avec l'opinion qui désapprouve largement ses idées⁵⁹⁶. Sa démission en juin 1921 est due certes à la crise silésienne mais ses opinions fédéralistes bien connues ont contribué aux attaques portées contre lui.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères Skirmunt est dans une position tout aussi délicate. Il obtient certes la démission de Zeligowski et l'instauration d'une administration civile polonaise. Le geste est salué par les Français mais ne change rien à la situation d'un territoire toujours étroitement contrôlé. Skirmunt se montre fermement défenseur dans ses conversations avec les représentants alliés d'un territoire de Vilna autonome. Il rappelle son ministre à Paris le national-démocrate Zamoyski pour expliquer à son parti la véritable position de la France. Mais il ne peut convaincre la Diète de Vilna de voter un tel projet au lieu d'une résolution fermement annexionniste.

592 AMAEF, Lituanie, 7, 2 décembre (Note de Laroche à suite de celle de Blanchet) et 3 décembre 1921.

593 AMAEF, SDN, 253 (17 décembre 1921), Lituanie, 22 (6 décembre 1921) et LCVA, F383/7, 107 (28 novembre 1921).

594 DBFP, I, XXIII, 281, 325.

595 AMAEF, Lituanie, 22 (22 octobre 1921).

596 AMAEF, Lituanie, 20 (5 avril et 14 mai 1921).

La Diète polonaise, soutenant les revendications des délégués de la « Lituanie centrale », se prononce pour le rattachement. Elle provoque la démission de Skirmunt, qui a cherché à satisfaire les demandes françaises⁵⁹⁷. Le 24 mars 1922, la Diète vote l'Acte d'union de la région de Vilna à la République polonaise. La région de Vilna devient une simple province, sans Diète (les membres de la Diète de Vilna sont accueillis comme membre de droit de la Diète polonaise). Selon les promesses faites aux Alliés, le gouvernement aurait dû élaborer un statut d'autonomie mais suite aux pressions de l'opinion, il s'en abstint, promettant seulement de l'élaborer par la suite (ce ne fut jamais fait).

Malgré les efforts lituaniens pour tenter de soumettre le différend à la Cour internationale de Justice, de le soulever au cours de la Conférence de Gênes ou de refuser la délimitation d'une ligne de démarcation, la diplomatie considère désormais la question comme close. En mai 1922, la France fait adopter, malgré l'opposition lituanienne, une résolution créant une commission chargée d'établir une ligne de démarcation. Elle contribue également en septembre 1922 à ce que l'Assemblée se refuse à discuter du statut de Vilna suite à une requête lituanienne qui dénonce les persécutions subies par la minorité lituanienne⁵⁹⁸. Mais la réalisation immédiate d'une fédération semblant exclue, la diplomatie française se montre de plus en plus favorable à l'idée d'une reconnaissance de la Lituanie.

Du fait du conflit polono-lituanien, la diplomatie française s'est montrée en effet hostile à une reconnaissance *de jure*, qui aurait dissuadé, selon elle, la Lituanie de poursuivre les négociations concernant le plan Hymans. Elle craint en effet surtout la colère polonaise qui pourrait juger son attitude inamicale.

Or en ce début d'année 1922, la situation sembla évoluer : en Lituanie, un nouveau gouvernement, dirigé par Ernest Galvanauskas est formé et constate les « *résultats désastreux de la politique du précédent gouvernemen* ». Le nouveau président du Conseil affirme sa volonté d'améliorer les rapports entre la Pologne et la Lituanie. Il veut se rapprocher de la France car les relations entre l'Allemagne et la Lituanie se sont détériorées. L'attitude passée de l'homme politique lituanien (membre de la délégation lituanienne, il a montré une attitude conciliante lors des négociations de 1921 et échappe de peu à un attentat nationaliste) et ses liens avec la France (mariée à une Française, il a vécu en France pendant la guerre) plaident en sa faveur.

Juste avant la Conférence de Gênes, une visite du nouveau président du Conseil

597 DBFP, I, XXIII, 266, 275.

598 AMAEF, Lituanie, 23 (17 mars et 12 mai 1922) et 24 (13 septembre 1922), SENN (A.E.) *The Great Powers...*, Leiden, 1966, p. 90-100.

lituanien à Paris est organisée. Il rencontre Poincaré, Blanchet et Chardigny (6-7 avril 1922)⁵⁹⁹. Galvanauskas rappelle sa volonté de nouer avec la Pologne des relations amicales et confiantes. Il demande de ne pas obliger le gouvernement lituanien à des négociations prématurées pour reconnaître la souveraineté polonaise sur Vilna. Il insiste surtout pour une reconnaissance rapide et la cession de Memel à la Lituanie. Poincaré se montre sensible à ses arguments surtout au moment où le traité de Rapallo rend de plus en plus nécessaire une entente polono-lituanienne. Il faut donc pour lui s'efforcer que l'annexion de Vilna par la Diète soit compensée aux yeux des Litvaniens par une « *satisfaction morale* ». Devant Galvanauskas, Poincaré aurait ainsi critiqué l'action polonaise qui aurait été « *trop loin* » dans la question de Vilna⁶⁰⁰.

Or pour une fois la diplomatie polonaise, soucieuse de régulariser la situation à Vilna, se montre favorable à un tel projet. Dès janvier 1922, le ministre des Affaires étrangères polonais Skirmunt propose aux Litvaniens d'établir des relations diplomatiques et consulaires. Comme les Litvaniens exigent le respect de la convention de Suwalki d'octobre 1920, la négociation s'arrête. Mais l'idée de voir la France exercer plus solidement son influence à Kaunas est accueillie favorablement.

Poincaré décide donc le 24 avril 1922 d'entamer des démarches auprès des autres puissances alliées, pour reconnaître collectivement la Lituanie. La reconnaissance de la Lituanie « *permettrait de nouer avec cet État des relations diplomatiques régulières, grâce auxquelles nous pourrions plus efficacement...* » contrecarrer « *...l'influence des Allemands ou des Bolcheviks et nous employer à ménager l'amélioration de la Lituanie avec la Pologne* »⁶⁰¹.

Il faut ajouter que la France, par son initiative, retrouve une certaine influence par rapport aux Britanniques qui ne montrent pas la même hâte à reconnaître inconditionnellement la Lituanie. Au grand dam des Anglais, la diplomatie française et en particulier Padovani en profite pour se mettre discrètement en valeur⁶⁰². Parallèlement à leurs démarches politiques, les Litvaniens favorisent habilement l'évolution française en proposant à plusieurs groupes financiers et industriels français de participer à la création d'une banque d'émission lituanienne et à la construction de voies ferrées. Les demandes d'instructeurs français participent également de cette volonté de modifier l'image de la Lituanie au sein de l'opinion française et de convaincre celle-ci qu'une évolution politique profonde a lieu à Kovno⁶⁰³.

Or très vite le bénéfice moral d'une telle reconnaissance est perdu. Suite à l'initiative

599 AMAEF, Lituanie, 7, 6 et 7 avril 1922.

600 DBFP, I, XXIII, 373

601 AMAEF, Lituanie, 7, 24 avril 1922

602 DBFP, I, XXIII, 373-375, 391, 396, 408

603 AMAEF, Lituanie, 7 (10 mars 1922) et 8 (30 août 1922)

française, le 30 juin 1922, la Conférence des Ambassadeurs (rassemblant les principaux délégués des anciennes Puissances alliées) reconnut la Lituanie *de jure* « à condition qu'elle s'engage à agréer les dispositions du traité de Versailles concernant la navigation sur le Niémen »⁶⁰⁴

Cette condition a été suggérée par les Britanniques qui veulent absolument que le Niémen soit internationalisé (depuis Grodno) (Cf. Annexe A, carte 7). De son côté la diplomatie française, dans la perspective des négociations de Memel, ne peut s'opposer à cette initiative, même si elle laisse parfois entendre aux Lituaniens qu'elle serait prête à reconnaître inconditionnellement celle-ci. L'acceptation lituanienne doit en effet permettre aux Polonais d'exporter leur bois et de profiter d'éventuels droits à Memel. Brugère qui s'occupe des affaires baltiques au Quai d'Orsay signifie donc très durement à Milosz que tout refus lituanien l'empêcherait d'être reconnu dans le présent comme dans le futur par les Alliés. Ce serait pour lui un signe que la Lituanie refuse de s'associer avec les puissances de l'entente⁶⁰⁵.

Malgré cela, ces conditions vont malheureusement être très mal interprétées par les Lituaniens. La Pologne aurait fait partie du Conseil international (chaque État riverain en était membre), qui administrerait la navigation sur le Niémen. Elle ferait ainsi pour le gouvernement lituanien reconnaître implicitement ses droits sur la région. Or celui-ci ne veut en aucun cas légitimer l'occupation polonaise. Il finit après de longues négociations à promettre que les mesures, concernant l'internationalisation du Niémen, seraient mises en vigueur, dès que des relations amicales existeraient avec la Pologne. Les gouvernements alliés refusent alors de reconnaître la Lituanie, tant les réserves lituaniennes « *rendent l'adhésion aux conditions illusoire* »⁶⁰⁶.

Le 20 décembre, prenant finalement acte de l'acceptation lituanienne, le Conseil des Ambassadeurs reconnaît de jure la Lituanie. Il refuse de se prononcer sur les arguments apportés par le gouvernement lituanien, pour ajourner les mesures, assurant l'internationalisation du Niémen⁶⁰⁷. La reconnaissance est accueillie dans l'indifférence par la population.

Les tractations laborieuses, qui ont débouché sur cette reconnaissance, ont vite ranimé la méfiance lituanienne vis-à-vis des dispositions alliées. Au lieu de favoriser une évolution de la politique lituanienne, ces démarches n'ont abouti qu'à attiser les craintes lituaniennes face à l'emprise polonaise. Pire, au lieu de se cantonner au territoire de Vilna, le différend polono-lituanien est en train de s'étendre au problème de la vallée du Niémen et d'envenimer une

604 SHAT, 4 N 81, 30 juin 1922. Il s'agit des clauses 331 à 336.

605 DBFP, I, XXIII, 422, 454.

606 AMAEF, Lituanie, 7 (8 juillet) et 8 (9 août, 9 septembre 1922).

607 *Ibid.*, 8 (16 septembre, 9 octobre, 18 novembre, 2 et 14 décembre 1922). SHAT, 4N 82 (20 décembre 1922).

question, restée jusque-là à l'arrière-plan, la question du territoire de Memel (signifiant Niémen en Allemand).

On sait que les négociations entamées par les puissances alliées en 1922 à propos de ce territoire (formation d'une commission chargée par les Conférences des Ambassadeurs de proposer une solution) se révèlent extrêmement difficiles vu les difficultés de la France à choisir la solution la meilleure, c'est-à-dire celle susceptible d'écarter une domination allemande⁶⁰⁸. La cession de Memel à la Lituanie peut aussi apparaître comme une sorte de compensation à la perte de Vilna et le moyen de réconcilier autour d'une table des Polonais et Lituaniens qui seraient soucieux de leurs intérêts face à la menace allemande.

Jusqu'en 1922, la Pologne n'a pas accordé une grande importance au problème de Memel. En janvier 1922, Skirmunt déclare cependant au ministre britannique son opposition à l'idée de faire de Memel une ville libre pour les mêmes raisons que les Français : éviter le retour de la mainmise allemande. Il prône donc la cession du territoire à la Lituanie à condition que celle-ci respecte les articles du traité de Versailles concernant l'internationalisation du Niémen et fournisse des garanties sur le libre accès du commerce polonais au port⁶⁰⁹. Or, le blocage lituanien sur ces clauses, au moment de la reconnaissance et le maintien des tensions polono-lituanien sur ces clauses, au moment de la reconnaissance et le maintien des tensions polono-lituanien à propos du traitement des minorités, enlève une partie de sa valeur à cette solution. L'incorporation du territoire de Vilna dont le débouché fluvial est Memel, les bons contacts noués entre Polonais et Memelois valorisent le territoire auprès du gouvernement polonais. Dès 1921, les Polonais se font remarquer par les nombreux achats de terrains et d'immeubles opérés dans le territoire et en 1922 un accord commercial polono-memelois est négocié⁶¹⁰.

En juillet 1922, le gouvernement polonais se décide finalement à défendre la solution d'une ville libre sous les auspices des grandes puissances ou sinon de la SDN. Les mémoires polonais démontrent à l'envie que l'activité du port de Memel (essentiellement le bois) dépend moins du commerce lituanien que des autres régions du bassin du Niémen. L'idée serait d'attendre une évolution des rapports polono-lituanien et d'envisager dans le futur une fédération à trois⁶¹¹. Dès lors la diplomatie polonaise exerce une forte pression et mobilise ses réseaux français pour agir auprès de l'opinion publique. Le groupe des Amis de la Pologne est fort actif en ce sens : de retour de Memel, le député de la Gironde Henri Lorin écrit ainsi une

608 Cf. Annexe A, carte 4.

609 DBFP, I, XXIII, 289.

610 AMAEF Memel, 1 (15 novembre 1920), 2 (21 juin 1921), 3 (21 et 27 mars 1922).

611 *Ibid.*, 4 (17 juillet, 17 novembre, 7 et 31 décembre 1922).

note détaillée sur la question et Louis Marin interpelle au nom du groupe le Quai d'Orsay⁶¹².

Or si le haut-commissaire français Petisne favorise la ville libre, le Quai d'Orsay est tout sauf disposé à soutenir une telle solution. Brugère, en général beaucoup moins disposé que Laroche vis-à-vis des Polonais, va jusqu'à dire que les arguments polonais rappellent ceux des pangermanistes qui voulaient mettre la main sur Anvers. Laroche, tout en reconnaissant la difficulté de passer outre aux revendications de la population memeloise et surtout de l'allié polonais, juge en septembre 1922 devant la délégation polonaise, qu'il sera difficile d'éviter de reconnaître au moins la souveraineté nominale de la Lituanie. Il veut ainsi rendre impossible de soulever à la SDN (on évoque l'admission prochaine de l'Allemagne à Genève) la question de la réunion de Memel à l'Allemagne.

La diplomatie polonaise s'émeut cependant de ces propos de Laroche et dénonce le manque de soutien français. Pourquoi, selon elle, reconnaître la souveraineté lituanienne sur Memel et pas celle polonaise sur Vilna, qui découlerait du traité de Riga et du soutien de la population locale ?

Elle tente alors de se rapprocher des Britanniques dont la position lui semble plus proche de la France. En dépit des rapports des consuls britanniques de Dantzig et Memel prônant une ville libre, Curzon n'écarte pas en effet dans le futur la cession de Memel à une Lituanie « *more enlightened* ». De manière implicite, on comprend que l'évolution de la Lituanie serait alors estimée à sa capacité à se réconcilier avec la Pologne. Londres aurait même fait, selon des sources lituaniennes, miroiter à la Lituanie la possibilité d'une reconnaissance, d'une cession de Memel, d'une aide financière si elle acceptait de l'état de fait à Vilna. On ne trouve pas trace de ces propositions dans les mémoires britanniques qui font plutôt état d'une proposition polonaise similaire à cette date⁶¹³. Pour Curzon, avant d'envisager une telle possibilité, il faudrait attendre un intervalle considérable pendant lequel Memel développerait sa propre force et prendrait ses propres décisions concernant sa destinée future.

Le délégué britannique dans la commission réunie pour statuer se montre donc assez favorable à l'idée d'un État libre sous le contrôle de la SDN et pour une durée limitée. Les préoccupations françaises sur un retour futur à l'Allemagne ont moins de poids. Le Foreign Office exprime clairement ainsi son désir d'insérer une clause qui permettrait, en cas de retour de la Lituanie dans le giron russe, de restituer Memel à l'Allemagne⁶¹⁴.

Laroche se montre froissé des reproches et de la susceptibilité polonaise. Il proteste de

612 *Ibid.*, 17 octobre, 12 novembre et 5 décembre 1922.

613 EIDINTAS et al., *Lithuania... op. cit.*, p. 89 ; ADAP, A, VI, 46, 85 et BDFP, I, XXIII, 553, 364.

614 DBFP, I, XXIII, 459, 508, 638, 683.

sa bonne foi, en montrant le soin avec lequel le gouvernement français défend l'idée d'un territoire très autonome et les droits du commerce polonais en matière de transit. Mais ces tensions ne font qu'enliser les débats entre des délégués très hésitants à se prononcer précisément et définitivement sur un problème complexe. Alors que les auditions des différentes délégations sont terminées depuis novembre 1922, le rapport de la Commission n'est toujours pas rendu au début de 1923.

Les puissances se montrent peu disposées à accélérer le débat. Le gouvernement britannique se refuse à presser la commission. Laroche, pourtant président de celle-ci, s'absente de plus en plus longuement, sa présence étant requise à la Conférence de Lausanne. On peut d'ailleurs se demander si la perspective du rapprochement franco-russe n'explique pas d'une certaine manière la résistance française aux prétentions polonaises.

Cette attitude montre au moins que la question reste secondaire dans les préoccupations immédiates des Puissances. Or pour le petit État lituanien, qui a le sentiment d'être une nouvelle fois sur le point d'être abusé par l'hypocrisie et les manœuvres des puissances, la question devient cruciale. Elle supplante provisoirement dans l'ordre des priorités politiques la question de Vilna. Or toutes les rumeurs obtenues sur la position de la Commission et déformées par les propagandes allemandes et soviétiques ne font état que de la détermination des Alliés à créer une ville libre sous commandement français. Pour beaucoup de Lituaniens, cette solution déboucherait inévitablement peu après sur une hégémonie polonaise à Memel et un encerclement du pays.

Échaudée par les attitudes des différents partis, la diplomatie française se garde bien de dissiper ces doutes. Dès lors, pour un gouvernement influencé par une opinion surchauffée, il devient clair que le seul moyen d'imposer sa volonté aux Alliés réside dans l'exploitation de la faiblesse et du manque d'intérêt allié. Il se décide donc en novembre 1922 définitivement pour un coup de force s'inspirant pour une fois des tentatives polonaises de Korfanty ou de Zeligowski, qui ont si bien réussi.

2. La crise lituanienne de l'hiver 1923 ou l'échec de la politique française

Après l'échec de Vilna, le gouvernement lituanien ne veut à aucun prix composer avec les Polonais à propos d'un territoire comme Memel, qui a un intérêt stratégique important mais aussi cristallise les ambitions déçues du patriotisme lituanien. La tournure prise par la politique lituanienne consacre l'échec de la politique initiée en 1922 de rapprochement avec les

Occidentaux et en particulier avec la France. En janvier 1923, la Lituanie met les puissances devant le fait accompli et les force à trancher sur Memel et Vilna dans des conditions qui n'aboutissent qu'à irriter et les Polonais et les Lituaniens.

La politique lituanienne révèle le dilemme majeur de ce petit État. La diplomatie lituanienne sait très bien d'une part que son existence est due à la victoire des Alliés et qu'une hégémonie germanique ou russe signifierait sa perte. Mais le manque de volonté alliée de tenir la balance égale avec la Pologne lui fait craindre sans cesse d'être sacrifié à des intérêts supérieurs européens, d'où le jeu complexe avec les Allemands et les Soviétiques que nous avons décrit dans notre premier chapitre. Malgré tous leurs efforts, les Lituaniens n'ont en effet pas réussi à obtenir l'appui anglais. Ils n'ont pas plus réussi à susciter une lutte d'influence entre Français et Anglais, soit en offrant des avantages économiques soit en cherchant à faire croire à l'une des deux puissances que l'autre est en train d'asseoir son influence dans le pays.

C'est un leitmotiv dans la correspondance de Curzon que de condamner toutes ces initiatives lituaniennes⁶¹⁵. Discutant avec le consul allemand, Smetona exprime ainsi en 1923 toute sa déception devant la position britannique qui semble avoir tant évolué pour lui depuis le départ de Lloyd George. Pour l'homme politique lituanien, la Grande-Bretagne aurait abandonné ses critiques de la politique polonaise et son attitude compréhensive face à la Lituanie⁶¹⁶. Dès lors au lieu de tenter de changer son image en jouant un rôle de petit État vertueux qui respecterait les décisions des grandes puissances, le gouvernement et l'opinion lituaniens acceptent de se marginaliser. Mais ils justifient celles-ci en dénonçant l'hypocrisie des puissances.

Les Lituaniens dénoncent particulièrement l'écart qui existe, pour eux, entre l'image colportée au sein de l'opinion française d'une puissance défenseur des petits États, prônant la justice, et celle, plus réaliste, d'une diplomatie française qui les traiterait comme des parias et voudrait les « *enchaîner de gré ou de force au char polonais* ». Toute la propagande lituanienne reprend habilement les discours et grands principes énoncés par les responsables alliés et les compare à la conduite adoptée dans les affaires de Vilna. Elle dénonce le manque d'équité d'une France qui accepterait toujours les « *frasques* » polonaises et demanderait des concessions « *insultantes* » à la Lituanie qui serait vu comme une « *auberge où tout le monde a droit de faire*

615 Voir par exemple DBFP, I, XXIII, 464, 500, 778.

616 ADAP, A, VII, 167.

sa loi »⁶¹⁷.

Mais de façon contradictoire l'opinion lituanienne reproche également à la France de ne pas se comporter comme une grande puissance, qui dicterait sa conduite à la Pologne. L'écart entre le prestige et la force françaises et la situation polonaise apparente est si grand qu'on ne veut pas admettre les difficultés françaises auprès de Varsovie : si la France le voulait, elle n'aurait, pour les Litvaniens, qu'à commander à la Pologne. En conséquence toute action polonaise devrait forcément pour les Litvaniens être liée à une suggestion ou à une autorisation française. Le voyage de Foch en Pologne en 1923 est ainsi décrit comme le voyage d'un suzerain féodal⁶¹⁸.

La France apparaît donc comme une puissance partielle par excellence, n'acceptant de lire la réalité baltique qu'à travers les lunettes polonaises. C'est un constat traditionnel chez les diplomates litvaniens de stigmatiser la partialité de la presse française et en particulier des journalistes qui viennent de Varsovie ou sortent de la Légation polonaise avec des vues toutes faites. Galvanauskas se plaint ainsi des articles fort désobligeants de la grande presse française qui répand ces fausses informations sur des accords secrets germano-litvaniens. Milosz se plaint également de l'impossibilité d'insérer des rectificatifs (il donne l'exemple du *Temps*)⁶¹⁹.

Depuis 1920 la Lituanie façonne donc son image de « *nation protestataire* » devant tous les organes internationaux. Elle saisit toute occasion (Genève, Conférences de Gênes et Barcelone) pour opposer petits et grands États. Milosz invoque le respect mystique des Litvaniens pour la parole donnée et le Droit et déplore que ce dernier soit autrement compris par les puissances de premier ordre. Quant à Galvanauskas, il flétrit une SDN jouet des grandes Puissances qui s'en serviraient quand elles en ont besoin ou l'oublieraient quand elle les gêne⁶²⁰.

Ces propos sont repris par la propagande lituanienne dans certains journaux français (en particulier les nombreux articles d'Etchegoyen). Ils sont surtout bien accueillis dans la presse de gauche. André Pierre dans *L'Humanité* est ainsi prompt à dénoncer l'égoïsme des grandes puissances et l'abandon par la SDN de la Lituanie, qui ne survivrait que grâce à la crainte occidentale de la puissance russe⁶²¹. Mais en général les organes radicaux et socialistes reprennent les arguments litvaniens pour étayer leurs attaques contre la Pologne, violatrice de la

617 AMAEF, Lituanie, 68, 10 avril 1922 (« Les intérêts français en Lituanie »), AMAEF, Memel, 8 (18 février 1923), 10 (23 et 27 août 1923).

618 SHAT 7 N 2784, 11 février 1921 (Note de M. Ch. Quenet sur un voyage en Lituanie, 27 décembre 1920-14 janvier 1921), AMAEF, Lituanie, 26 (7 mai 1923) et Russie, 697 (4 novembre 1925).

619 AMAEF, Lituanie, 27 (24 août 1925), 59 (20 juillet 1923) Memel, 9 (5 mai 1923) LCVA, F383/7, 107 (14 janvier 1921) et 387 (10 juin 1924).

620 LCVA, F383/7, 107 (29 mars 1921), AMAEF, Memel, 9 (7 avril et 5 mai 1923).

621 PIERRE (A.), « Les États voisins de la Russie et la SDN », *Humanité*, 18 décembre 1920.

SDN. L'image de la Pologne rappelle beaucoup celle du militaire sabreur dictatorial et antirépublicain que stigmatisaient les républicains lors de leurs luttes contre leurs adversaires bonapartistes et boulangistes. En dénonçant l'impérialisme et la mégalomanie polonaise, c'est la politique du Bloc national et de la presse de droite qui sont critiquées. Dès août 1920, Pierre Louis dans le *Populaire* exploite ainsi l'embarras et la gêne de la presse « officieuse » devant les faits et gestes polonais « *sacro-saints* »⁶²².

Certains vont même jusqu'à relativiser comme d'Etchegoyen dans le *Rappel* en 1923 l'insurrection lituanienne en rappelant la tolérance alliée des transgressions polonaises. Pour Georges Hoog qui écrit dans la *Jeune République* le journal de Marc Sangnier, les petits États ont les mêmes droits que les grands, qui ne peuvent prétendre conserver le monopole de la force. Si on tolère l'utilisation de la force, on ne peut blâmer les Lituaniens de l'employer⁶²³.

Ces opinions restent cependant très minoritaires face à la condamnation unanime de la politique lituanienne par la grande presse et la presse de droite. On préfère invoquer un État manipulateur et manipulé par ses voisins contre la Pologne plutôt que rentrer dans le jeu de la propagande lituanienne. Mais l'argumentation lituanienne a au moins le mérite de montrer les problèmes de la politique française. Loin d'être idéaliste et de défendre le droit absolu des petites nationalités, la politique française a adopté une politique réaliste qui consiste à créer des entités viables et, dans la région baltique, subordonnées à la Pologne.

Mais d'un autre côté, du fait des grands principes qui ont fondé le nouvel ordre européen et caractérisent l'image de la France, le gouvernement français ne peut envisager d'être complètement réaliste (par exemple permettre l'absorption de la Lituanie) sous peine de voir sa politique générale entravée par l'opinion mondiale. Il a réussi tant bien que mal à trouver un équilibre fragile pour sa politique vis-à-vis de l'Estonie et de la Lettonie mais comme Laroche le dit à Milosz lors de leur entretien de décembre 1921⁶²⁴, il ne peut maintenir l'équilibre entre les priorités de l'alliance polonaise et la justice à rendre à la Lituanie. Dès lors l'alchimie fragile qui caractérise la politique française vis-à-vis des petits États d'Europe orientale est exposée aux attaques lituaniennes ou d'une partie de l'opposition de gauche.

On voit la différence avec la politique britannique qui cherche, en fonction de ses intérêts économiques, à stabiliser la zone et à éviter à tout prix un embrasement par une politique plus équilibrée⁶²⁵. Elle rencontre celle de la France quand il faut prévenir un conflit. Elle partage

622 LOUIS (P.), « L'impérialisme polonais se réveille », *Populaire*, 23 août 1920.

623 ETCHEGOYEN (Cdt. d'), « Les incidents à Memel », *Rappel*, 15 janvier 1923, HOOG (G.) « Ce que disent les autres. Pologne et Lituanie », *Jeune République*, 19 janvier 1923.

624 AMAEF, Lituanie, 7, 3 décembre 1921.

625 BDFP, I, XXIII, 561.

la vision française d'un petit État lituanien non viable et donc la seule possibilité de survie résiderait dans une union. Mais au contraire de la France, elle ne soutient pas à tout prix un ordre polonais surtout quand c'est celui-ci qui risque de déstabiliser la région. Elle combat donc finalement le nationalisme lituanien mais empêche toute solution qui aboutirait à un trop grand déséquilibre entre les deux pays (d'où sa volonté de reconnaître plutôt la Lituanie et non de la forcer à accepter les exigences polonaises).

Elle conserve donc auprès de la Lituanie comme des deux autres États baltes l'image d'un pays équilibré contrairement à la France liée irrévocablement à son allié polonais. Mais comme la diplomatie britannique refuse de s'impliquer activement, elle va, tout autant que la France, échouer en 1922-23 à éteindre les conflits noués entre deux nationalismes exacerbés.

Dès lors la logique protestataire lituanienne, favorisée par la faiblesse alliée et les assurances allemandes et russes, ne peut que déboucher sur la volonté d'imposer par la force la souveraineté lituanienne sur le territoire de Memel.

La faiblesse des puissances alliés et la crainte d'un conflit européen les ont alors conduit, comme on a vu, à accepter rapidement le fait accompli et accorder officiellement à la Lituanie la souveraineté sur le territoire, à condition que celle-ci respecte les apparences en faisant évacuer les insurgés avant la transmission officielle des pouvoirs⁶²⁶.

Durant toute la crise, faute de moyens militaires, le gouvernement français a pu éprouver l'impossibilité de raisonner un gouvernement lituanien désormais complètement enfermé dans sa logique protestataire et finalement la perte de légitimité française due à la politique menée depuis 1920. Peretti juge bien que le gouvernement lituanien manquerait à tous ses devoirs s'il ne voulait pas résister à une opinion aveugle. Le Quai d'Orsay peut menacer de signaler son attitude à la SDN, rompre les relations diplomatiques, condamner « *l'exemple unique dans l'histoire de l'attitude d'un petit peuple contre toutes les lois internationales* »⁶²⁷.

Ils se heurtent à un gouvernement dont l'attitude rappelle beaucoup son homologue polonais à l'automne 1920. Pressé par son opinion publique (que les Français jugent fanatisée) et subissant la lutte des partis politiques (l'Assemblée est dissoute en mars 1923), le gouvernement lituanien sait aussi également se réfugier derrière elle pour justifier ses réticences à accepter les

626 Voir le chapitre introductif et le récit de Poincaré : Archives du Sénat, CAE, séances des 24 février et 16 mars 1923. Pour le récit détaillé des événements, SENN (A.E.), « Die Besetzung Memels im Januar 1923 » in *Forschungen zur Europäischen Geschichte (Institut Osteuropa an der Freien Universität Berlin)*, Berlin, 1965, n°10, p. 134 sq. et EIDINTAS et alii, *Lithuania... op. cit.*, p. 90-99.

627 AMAEF Memel, 6 (31 janvier), 7 (1er-3 février), 8 (9 mars 1923), Lituanie, 8 (8, 11, 12, 13 janvier 1923), 9 (15, 17, 29 janvier et 1er février 1923).

conditions alliées⁶²⁸. Certes les Alliés ne sont pas dupes et ont vite compris que le gouvernement a organisé l'insurrection mais ils sont bien obligés de s'incliner. Retrouvant son autorité, le gouvernement lituanien conciliant organise alors le retour des insurgés et la transmission des pouvoirs.

Les rumeurs concernant un nouveau coup de force lituanien sur la zone neutre de Vilna, les accusations à propos du soutien lituanien présumé à l'agitation des nationalistes blanc-russes ne font alors qu'accroître la nervosité du gouvernement polonais, dont l'inertie est de plus en plus contestée par son opinion.

Alors que le gouvernement lituanien a vu ses revendications satisfaites, la Pologne se sent quelque peu trahie par la France. Tout au long de la crise, le gouvernement français a demandé au gouvernement polonais de ne pas intervenir et de ne pas contrarier l'action de l'Entente⁶²⁹. Acceptant les suggestions du ministre des Affaires étrangères polonais, Panafieu propose pour calmer la nervosité et prévenir les protestations polonaises contre les concessions faites aux Lituanien, de reconnaître les frontières fixées au traité russo-polonais de Riga et l'annexion de Vilna. Il rappelle que l'opinion polonaise est attachée au règlement d'une question « *bloquée depuis deux ans* »⁶³⁰. Poincaré, après avoir dissuadé le gouvernement polonais d'intervenir, accepte « *de donner une compensation à la Pologne dans la question de Vilna et de déterminer le litige dont la permanence constituait un danger* ».

« *N'ayant plus à ménager le gouvernement de Vilna* », la diplomatie française peut ainsi donner satisfaction aux Polonais et leur éviter de tomber dans le piège tendu, selon lui, par l'Allemagne. Celle-ci est en effet accusée d'avoir sacrifié ses intérêts à Memel pour obtenir une influence prédominante en Lituanie... « *...le jour où la politique de désordre et de destruction esquissée à Rapallo, deviendrait une menaçante réalité* »⁶³¹.

Soucieuse de ne pas voir les Polonais répondre aux provocations lituaniennes le long de la zone neutre et que la déstabilisation de la région se poursuive, l'Angleterre accepte la solution proposée. Pour le Foreign Office, toute la région étant selon elle juive et blanc-russe, tout le problème est savoir si elle sera polonisée ou lituanisée⁶³².

La France demande alors que la SDN remette à la Conférence des Ambassadeurs le soin

628 AMAEF, Memel, 6 (21, 14, 25, 29 janvier 1923), 8 (13 mars 1923).

629 AMAEF, Lituanie, 8 (13, 15 janvier 1923), 9 (19 janvier 1923).

630 AMAEF, Lituanie, 8 (15 janvier 1923), 24 (31 janvier 1923), Memel, 6 (29 et 30 janvier 1923), 7 (19 février 1923)

631 AMAEF, Lituanie, 25 (Note du 15 mars 1923).

632 DBFP, I, XXIII, 605, 606, 636, 637.

de régler la question de Vilna. Elle demande parallèlement aux Polonais de ne pas répondre aux provocations de francs-tireurs lituaniens dans la zone neutre. Le gouvernement polonais accepte et fait occuper la partie de la zone neutre qui lui est attribuée non par l'armée mais par des forces de police. Le 15 mars 1923, s'appuyant sur l'article 87 du traité de Versailles (droit des Alliés de déterminer les frontières orientales polonaises), la Conférence des Ambassadeurs fixe la frontière, en officialisant la ligne de démarcation établie par la SDN (résolution du 3 février 1923), et en reconnaissant ainsi la possession de Vilna aux Polonais⁶³³. En avril, malgré les protestations lituaniennes, la SDN prend acte et enregistre les frontières telles qu'elles ont été tracées par la Conférence des Ambassadeurs.

Pour la diplomatie française, cette décision permet enfin de terminer définitivement une dispute juridique. Désormais la diplomatie française oppose une fin de non-recevoir aux velleités lituaniennes de soulever à nouveau le problème⁶³⁴. Pour la presse de droite, la décision est logique car, pour l'*Eclair*, la ville est aussi polonaise que Cracovie⁶³⁵.

La presse et en général celle de gauche, se montre surtout sensible à l'idée de terminer un litige dont la permanence constitue un danger et sur lequel la France ne peut pas agir. En dépit des condamnations antérieures de l'invasion polonaise, c'est la volonté de paix qui prédomine : cette dernière doit découler d'un acte qui mettrait fin aux contestations et aux incidents de frontière⁶³⁶. L'action lituanienne à Memel a d'ailleurs considérablement refroidi le peu de sympathie que la Lituanie avait réussi à conquérir. Elle a perdu son image de petit État persécuté pour celui d'un petit pays belliciste prêt à tout pour satisfaire ses revendications. Pour les représentants français à Kaunas (Kovno) et à Varsovie, Padovani et Panafieu, la cession de Vilna à la Lituanie n'aurait en fait abouti qu'à des revendications sur Grodno et la Russie Blanche et à « l'extension du germe destructeur à Kaunas ». Il faut donc bien porter pour eux un coup d'arrêt à une politique irréductiblement hostile à tous les efforts polonais de règlements pacifiques⁶³⁷.

La diplomatie française espère au total aboutir à une pacification de la région. Elle a repris en sens inverse l'idée de la compensation offerte aux Lituaniens en 1922 : Memel contre leur acceptation de Vilna. Mais en étant tenté par ce schéma, le Quai d'Orsay rentre en fait dans une spirale dangereuse. L'idée d'une compensation repose sur l'idée d'un gouvernement qui,

633 AMAEF, Lituanie, 24, 15 mars 1923 (Décision de la Conférence des Ambassadeurs).

634 AMAEF, Memel, 10 (6 juillet 1923) et 13 (9 et 12 avril 1924).

635 « La Vie à l'étranger. Le territoire de Vilna est attribué à la Pologne », *Eclair*, 15 mars 1923, ANTONIN (P.), « Vilna à la Pologne », *Homme Libre*, 16 mars 1923.

636 BERNUS (P.), « Les Alliés et la frontière orientale de la Pologne », *Journal des Débats*, 16 mars 1923, BROUVILLE (G.), « Il faut agir vite. Le règlement des affaires polonaises », *Radical*, 2 mars 1923, « La paix dans l'Est Europe. Les frontières de la Pologne », *Ère nouvelle*, 5 mars 1923.

637 AMAEF, Memel, 9 (9 mai et 2 juin 1923).

disposant d'une autorité et d'une légitimité suffisantes, saurait à l'écart des fureurs de son opinion publique faire la part des choses et sacrifier une revendication perdue au profit d'une autre. Or comme la situation l'a déjà montré depuis 1920, ce n'est pas du tout le cas de figure en Pologne ou en Lituanie où chaque incident ou déception renforcent les peurs ou l'hostilité généralisée face à ce qui pourrait apparaître comme une capitulation. Les revendications territoriales ont soudé les opinions publiques et contribuent à consolider en quelque sorte un consensus national fragile. Dès lors l'idée « *d'indemniser les Polonais* » (pour reprendre les instructions de Briand à Petisne en juin 1921⁶³⁸) de l'erreur faite à Dantzig par la défense des droits polonais sur le Niémen provoque le coup lituanien à Memel. Ce dernier provoque à son tour la compensation des frontières polonaises. Mais loin de calmer les Lituaniens, il ne fait qu'attiser leur fureur.

À l'annonce de la nouvelle, l'indignation gagne l'ensemble de l'opinion publique lituanienne: dans le journal lituanien *Laisve*, on affirme qu' « *un jour viendra, où les peuples, dont les droits ont été violés par la Pologne de Pilsudski et de Poincaré se lèveront pour prendre des décisions, que n'entravera aucun ultimatum de la Conférence des Ambassadeurs* »⁶³⁹.

Le gouvernement lituanien refuse alors de reconnaître la décision alliée « *consacrant une injustice internationale* ». Il décide de couper toutes ses relations avec la Pologne et ses communications avec le territoire polonais. À la séance du Conseil d'avril, les tentatives lituaniennes ne peuvent cependant aboutir à remettre en cause la volonté de considérer désormais le litige comme une question « *historique* »⁶⁴⁰.

Si seul l'*Humanité* semble protester contre une décision qui légalise le coup de force, la majorité de la presse s'intéresse peu à une décision qui semble la moins mauvaise des solutions pour une question qui semble insoluble et a perdu tout intérêt. Mais beaucoup se montre conscients que la situation créée risque bien de créer une nouvelle « *Alsace-Lorraine* » qui pourrait inciter la Lituanie non à considérer la situation comme close mais à entreprendre tout ce qui pourrait déstabiliser la Pologne. Comme le remarquent lucidement le *Temps*, le *Journal*, le *Quotidien*, la frontière ne subsistera que grâce à la vigilance polonaise et à sa capacité à consolider sa situation interne et extérieure⁶⁴¹.

638 AMAEF, Memel, 2 (27 juin 1921).

639 AMAEF, Lituanie, 25 (19 mars 1923).

640 WALA (J.), *La France ... op. cit.*, p. 573.

641 « Bulletin du Jour. Les frontières de la Pologne », *Temps*, 17 mars 1923, « Dernière Heure. La faiblesse de la Grande Pologne », *Quotidien*, 18 mars 1923, SAINT-BRICE, « Enfin Vilna est concédé à la Pologne », *Journal*, 15 mars 1923.

Ces craintes vont être tout à fait confirmées par l'attitude lituanienne adoptée lors des négociations entre les puissances alliées et la Lituanie pour la définition du statut de Memel. La Lituanie considère les conditions alliées exposées dans la déclaration du territoire (garantie de l'autonomie du territoire, du transit, remboursement des frais d'occupation) comme inacceptables car limitant la souveraineté lituanienne absolue sur le territoire. Si Galvanauskas accepte finalement les conditions le 13 mars 1923, c'est simplement comme base de discussion pour les négociations avec les puissances à Paris et pour se concentrer sur l'affaire de Vilna. En dépit des avertissements alliés, le gouvernement lituanien s'efforce d'intégrer le territoire, aussi rapidement que possible, et de le gérer sans attendre la conclusion du statut qui va définir ses droits et ses devoirs par rapport au territoire (introduction de la monnaie, des tarifs douaniers, ferroviaires lituaniens). Malgré les protestations des Alliés, il négocie directement avec les administrations allemandes la cession de leurs activités (en particulier les infrastructures ferroviaires). Galvanauskas fait ainsi le 7 mai une déclaration considérée par la Conférence des Ambassadeurs comme nulle et non avenue mais qui établit la souveraineté lituanienne et définit l'autonomie concédée au territoire. Le gouvernement lituanien s'oppose enfin à tout ce qui pourrait amener un droit de regard de la SDN ou des Puissances Alliées sur la vie du territoire⁶⁴². Dès lors la situation intérieure à Memel se dégrade rapidement. Des délégations memeloises ne cessent de venir se plaindre à Berlin et auprès des représentations des puissances⁶⁴³.

Malgré ces problèmes, la diplomatie française espère en fait reprendre à peu de choses près les principes qu'elle a défendus en 1922 à l'exception du fait que la souveraineté lituanienne serait bien plus étendue et que le statut serait définitif. Elle espère donc obtenir de la Lituanie qu'elle concède bien à la Pologne certains droits à Memel.

Les espoirs français d'utiliser les délégués memelois sont rapidement annihilés par l'entente opérée à l'avance entre ceux-ci et les délégués lituaniens. Le rôle d'intermédiaire joué par la Wilhemstrasse suite aux démarches lituaniennes a en dissipé les tensions et entraîné un accord à propos de l'autonomie du territoire et des relations à établir entre le territoire et l'État central (les Memelois renoncent en particulier à l'autonomie douanière)⁶⁴⁴.

Dès lors la seule question des droits à accorder à la Pologne bloque les négociations. Démontrant aux Polonais déçus que la constitution d'un État libre n'aurait pas changé la question du blocage du transit, les Français négocient à l'insu des Lituaniens la partie du projet

642 AMAEF, Memel, 8 (3, 8, 13, 27 mars), 9 (14 mai, 2 (Conf. Amb.) et 11 juin), 10 (18 juillet, 27 août 1923). SHAT, 4N 86 (passim).

643 ADAP, A/VII, 190, 200, 229, AMAEF, Memel, 10(20 août), 11 (9 et 16 octobre 1923), BDFP, I, XXIII, 744.

644 AMAEF, Memel, 7 (13 et 14 février), 9 (7 et 14 avril 1923). ADAP, A, VII, 146, 172, 190, 212.

concernant les droits polonais. Les Polonais demandent outre la liberté du transit l'octroi d'une zone franche dans le port ainsi qu'un représentant (possédant une immunité) au sein de la commission du port⁶⁴⁵.

Ces demandes en apparence modestes rencontrent l'opposition irréductible des Lituaniens. Espérant une amélioration de sa situation économique, la Lituanie finit par accepter d'appliquer la convention de Barcelone et donc de permettre le transit du bois polonais et éventuellement russe⁶⁴⁶. Mais Milosz parle d'« *exigences insoutenables polonaises* » portant sur la zone franche et le droit d'acquérir des biens immobiliers. La zone franche et ces biens deviendraient « *une sorte de pieuvre dont les tentacules seraient poussées de tous les côtés* »⁶⁴⁷.

Ces craintes reflètent bien l'obsession lituanienne constante de menées souterraines polonaises. Elles expliquent l'incapacité française à convaincre les Lituaniens de l'intérêt d'un projet globalement favorable et à transiger sur plusieurs points. Malgré de nouvelles concessions (zone franche en dehors de la ville, représentant au conseil du port nommé par des institutions économiques), les Lituaniens maintiennent leur opposition, en arguant des contradictions qui existeraient entre la décision alliée du 16 février leur accordant la souveraineté du territoire (volontairement restée vague) et les exigences demandées.

Dès lors espérant impressionner les Lituaniens, les puissances saisissent le Conseil de la SDN de l'affaire et le chargent de trancher leur différend entre la Lituanie et eux⁶⁴⁸. Or la France, qui y défend les intérêts polonais, se retrouve au contraire rapidement en difficulté. Dans la logique de sa politique et du fait de la pression de ses milieux d'affaires (un emprunt est concédé pour la construction par des entreprises anglaises du chemin de fer reliant Kaunas à Memel), l'Angleterre, tout en se montrant conciliante avec les Français, met fin à l'embargo décrété sur le commerce lituanien. Elle pousse de plus en plus à la conclusion d'un accord qui légaliserait définitivement la situation⁶⁴⁹.

Comme l'exprime un membre du Foreign Office en avril 1923, le rôle britannique sera d'opposer aux obstructions lituaniennes des mesures raisonnables mais de modérer l'intransigeance française sur les points où on la suspecterait particulièrement de défendre des demandes polonaises exagérées. Contrairement aux représentants britanniques en Pologne qui évoquent la bonne volonté polonaise, le ministre britannique pour les pays baltes Vaughan soupçonne à tort la Pologne de chercher des excuses pour intervenir. Si donc l'action

645 AMAEF, Memel, 8 (5 et 23 mars), 9 (7 et 24 avril 1923).

646 DBFP, I, XXIII, 745, 799.

647 AMAEF Lituanie, 26, 28 novembre 1923.

648 AMAEF Memel, 10 (10 et 24 août, 28 septembre 1923).

649 DBFP, I, XXIII, 778, 781.

stabilisatrice et conciliatrice des Britanniques a favorisé les positions française et polonaise dans la question de Vilna, elle joue un rôle opposé dans la question de Memel. Ce sont les Anglais qui poussent aux concessions en juillet 1923, notamment à propos de la zone franche et du conseil du port⁶⁵⁰. Ils s'opposent également aux propositions françaises qui visent à menacer trop durement la Lituanie si elle n'acceptait pas les exigences alliées (rupture des relations diplomatiques par exemple).

Si, vu l'obstination lituanienne, ils se montrent finalement favorables à la transmission de l'affaire à la SDN, ils mettent en minorité les Français en décembre 1923 au sein du comité chargé par le Conseil d'étudier la question et obtiennent la rédaction d'un nouveau projet de statut⁶⁵¹. Une commission est alors désignée avec à sa tête une personnalité neutre, l'Américain Davies, un ancien fidèle de Wilson et surtout le futur candidat des démocrates aux élections présidentielles de 1924. Soucieux d'arriver à un accord pouvant favoriser un rapprochement polono-lituanien et de ne pas clore son court séjour européen par un échec, l'homme politique américain fait d'importantes concessions aux Litvaniens. Dorénavant l'administration du port est confié au gouvernement lituanien et la direction de celui-ci à des représentants des intérêts économiques litvaniens, memelois et à un représentant de la SDN. Mais ce dernier, qui pourrait constituer un moyen de recours pour les Polonais, n'aurait ni la présidence de droit ni droit de veto.

Dès lors la Pologne se montre négative. Or comme en 1921, la France se retrouve isolée face à d'autres délégations, peu portées à prolonger une dispute sans issue. Mais dans le contexte de la politique générale française de 1924, c'est surtout la volonté de ne pas s'aliéner un éventuel président des États-Unis et un défenseur de la SDN qui préoccupe les Français⁶⁵². Il y a également, pour reprendre les mots de Poincaré, la volonté d'en finir définitivement avec une question « irritante » et de profiter de l'acceptation lituanienne du projet⁶⁵³. Dès lors la délégation française ne s'oppose pas à l'adoption du projet par le Conseil. Suite aux plaintes polonaises, une dernière tentative est faite pour modifier le projet à la Conférence des Ambassadeurs mais la France se heurte à l'opposition italienne et anglaise de remettre en cause un texte cautionné à la SDN⁶⁵⁴.

Le 8 mai 1924, la Conférence des Ambassadeurs et la Lituanie signent donc la convention. Il faudra cependant attendre quelques mois pour que le gouvernement lituanien

650 *Ibid.*, 677, 725, 726, 731.

651 AMAEF, Memel, 11 (17 et 18 décembre 1923).

652 AMAEF, Memel, 12 (15 janvier, 27 février, 5, 8 et 15 mars 1924).

653 AMAEF, Memel, 12 (4 mars 1924).

654 *Ibid.*, 13 (16 et 19 Mars, 4, 5 et 9 avril, 28 octobre 1924...date convent.

dépose l'instrument de sa ratification suite à ses difficultés à convaincre les nationalistes lituaniens qu'il s'agit du meilleur projet possible.

Les négociations de Memel de 1924 achèvent donc de mettre en place le statut juridique de la région. Mais loin d'ouvrir cette réconciliation polono-lituanienne que tout le monde attend, elles n'ont fait que conforter les appréhensions existantes et n'ont semblé que répéter les blocages, manœuvres et problèmes des différents protagonistes surgis depuis 1919. Les décisions de 1923-1924 ont le mérite d'avoir enfin permis de sortir d'une indécision dangereuse mais dans les deux cas elles sont le produit de coups de force, d'une résignation des Alliés à accepter le fait accompli et à sauver la face plutôt que de reconnaître leur incapacité⁶⁵⁵.

Pour Jadwiga Wala, la question de Wilna apparaît comme le plus grand triomphe de la diplomatie polonaise du début des années vingt. Alors qu'à l'été 1920 Vilna paraissait définitivement perdu, le gouvernement polonais a réussi à renverser la situation en moins de trois ans. Il a réussi à incliner la France à manoeuvrer à la SDN et faire passer quelque peu les intérêts polonais avant la préservation du prestige de la jeune institution genevoise⁶⁵⁶. Certes la conviction, comme pour le cas de l'Entente baltique, que l'indépendance lituanienne n'aura qu'un temps relativise au sein de l'opinion française le caractère insatisfaisant de tels accords. Mais la Lituanie, en refusant de faire quoi que ce soit qui puisse cautionner la présence polonaise à Vilna, reste un problème aigu.

Loin d'avoir apporté un semblant de paix, les accords de 1923-24 semblent symboliser les échecs relatifs des politiques française et anglaise à instaurer un nouvel équilibre régional conforme à leurs principes. Comment les diplomaties occidentales pourraient-elles, malgré tous leurs efforts, se dépêtrer de conflits qui ne se réduisent pas à être seulement des questions de « second ordre » ?

655 DBFP, I, XXIII, 731.

656 WALA (J.), *La France ...op. cit.*, p. 410.

Conclusion de partie :

Si la situation de la Baltique orientale en 1924 constitue un demi-échec par rapport aux objectifs que s'était assignée la diplomatie française, elle est loin d'être particulièrement favorable aux ambitions des autres puissances. Personne n'a pu, en effet, réaliser ses buts mais chacun a utilisé, à des degrés différents, une incontestable force de nuisance pour empêcher l'adversaire de réaliser ses objectifs.

Ces tactiques sont souvent basées sur des appréciations exagérées, déformées des ambitions et des forces attribuées aux autres puissances. Pris souvent dans les rumeurs générées au sein de petites capitales parfois caractérisées par un certain esprit obsidional, les diplomates en poste dans chacun des États ont contribué quelque peu à cet état de choses. La vision anglaise, allemande ou soviétique de l'action française en Baltique ne peut que laisser confondu celui qui la compare avec la prudence, la modestie des ambitions françaises réelles ou le découragement pouvant animer certains journalistes ou diplomates face à la faiblesse française.

Mais on pourrait faire le raisonnement similaire pour chacune des autres puissances. La lecture des documents diplomatiques allemands et britanniques et sans doute ceux de l'URSS conduit à relativiser pareillement certaines hantises françaises à propos des manœuvres « machiavéliques » germaniques ou soviétiques.

En fait aucune puissance prise dans ses difficultés ou ses appréhensions n'arrive, au niveau diplomatique et encore moins de l'opinion, à cerner complètement le jeu déployé par chacun de ses rivaux. Beaucoup d'actions ou de paroles françaises déformées donnent à ses adversaires l'impression de voir se déployer un « grand jeu » français en Baltique alors que les Français ont justement souvent la sensation de réagir à d'apparentes menaces.

Chacun percevant des buts différents sans réussir à comprendre les autres tactiques déployées, l'équilibre baltique généré est fondamentalement ce qu'on pourrait appeler, selon le vocabulaire de la théorie des jeux, un « équilibre non coopératif ». Il semble bien précaire puisqu'il dépend d'une neutralisation mutuelle entre des puissances partagées entre faiblesse, prudence et vigilance.

Ces petits États ont bien du mal aussi à adopter une ligne claire et répugnent à miser totalement sur une puissance. Ils cherchent de fait une improbable formule qui leur assurerait des garanties de sécurité solides contre des menaces qu'ils ont tendance à harmoniser. Leur prudence joue un rôle positif. Elle favorise justement la constitution d'un certain équilibre entre les forces en présence. Faute d'un ordre international basé sur le droit, cela ne pourrait-il pas constituer leur

meilleure garantie ? Il leur permet de s'adapter avec souplesse à l'évolution de la conjoncture. En brouillant les pistes et en contribuant à faire échouer les combinaisons diplomatiques esquissées, n'augmentent-ils pas en retour les doutes et les interrogations des puissances sur l'instabilité de la zone et sur leur incapacité de petits États à adopter une orientation claire ? Mais dans un tel contexte, un petit État a-t-il avantage à une telle combinaison ?

La solution « polonaise » imaginée par la France pour stabiliser l'ensemble et donner une puissance combinée suffisante aux petits peuples baltiques n'a finalement abouti qu'à un brouillage supplémentaire du problème. La diplomatie polonaise s'est révélée en effet incapable de concilier ses rêves de grande puissance avec la nécessité de descendre au niveau des petits États baltes. Les projets établis n'ont fait qu'augmenter les suspicions adverses et craindre aux Baltes et Polonais d'être entraînés dans des conflits dommageables pour leur sécurité. La diplomatie française s'est donc heurté à cette aporie et s'est retrouvée liée dangereusement à toutes les actions polonaises. S'ajoutant aux interrogations persistantes sur la place du facteur russe dans sa politique, l'attitude adoptée a quelque peu terni l'image idéale d'une France, puissance désintéressée défendant tous les petits États.

L'équilibre mécanique et précaire régnant en Baltique apparaît donc comme un répit provisoire qui pourrait disparaître à tout moment si des « troubles-paix » ne risquaient d'embraser toute la région. Les grandes puissances sont-elles en mesure de rétablir une certaine forme de concert qui leur permettrait d'éviter la naissance de ces nouveaux « Balkans du Nord » ? En 1924-1925, le climat international semble s'orienter dans cette direction. Va-t-il mettre fin à un équilibre baltique purement conjoncturel ou au contraire asseoir celui-ci sur des bases plus solides pour favoriser la stabilisation du continent européen ?

Deuxième partie :

**Les Etats baltes, la France locarnienne
et la difficile stabilisation de la Baltique orientale
(1925-1932)**

La reconnaissance internationale de l'URSS à l'automne 1924, la conclusion des accords de Locarno un an plus tard bouleversent le contexte diplomatique. On a vu que les indépendances baltes reposaient sur un équilibre subtil et fragile. Selon le rôle et la place que les Soviétiques et les Allemands désireront ou pourront obtenir, le sort et l'avenir des petits Etats baltiques varieront considérablement. Comment pourraient-ils survivre durablement si leurs territoires deviennent objet de marchandages entre puissances voisines ? Comment ne pas craindre que les libertés baltes apparaissent comme un obstacle à l'avènement d'un hypothétique nouvel ordre européen ?

A contrario, l'adoption d'un système de sécurité collective et le renforcement des institutions de Genève pouvaient susciter l'espoir de voir le droit interdire toute remise en cause ultérieure et mettre fin à ce perpétuel jeu de bascule qui fragilise leur stabilité interne. Mais l'échec du projet de Protocole et la limitation des garanties des Puissances à l'Europe occidentale ne vont-ils pas faire de l'Europe du Nord-Est une zone où les révisionnismes pourraient conserver tous les espoirs ?

C'est le révisionnisme lituanien qui, dans la zone baltique, complique irrémédiablement la situation, car il fragilise tous les projets d'accords régionaux et s'inscrit dans les antagonismes déchirant les puissances voisines. La perspective de voir s'atténuer ceux-ci, combinée au changement d'atmosphère européen, ne vont-ils pas obliger une diplomatie lituanienne à sortir de sa position irréductible et à se décider à faire une croix sur l'« injustice » de Vilna ?

Pour les décideurs et l'opinion française, la question de la Lituanie et l'espace balte en général, restent certes secondaires vis-à-vis des grands problèmes de l'époque. Mais vouloir ignorer complètement les questions baltes et attendre la mise en place d'un équilibre européen stable, ce serait peut-être, comme le craint une partie de la presse française, réitérer l'erreur tragique de 1914. Les Baltes restent en effet toujours liés de manière inextricable à la problématique des relations avec et entre la Pologne, l'URSS et l'Allemagne. Dès lors même si les intérêts français majeurs ne sont pas directement touchés, il devient urgent d'éviter toute déstabilisation de la zone et de susciter une fragilisation de l'allié polonais, un rapprochement germano-russe trop marqué ou l'exaspération soviétique. Pour un Briand, désireux de confondre les sceptiques et de gagner la bataille de l'opinion française, l'espace balte ne pourrait-il pas alors se muer en un cas exemplaire des bienfaits de ses méthodes et de sa politique de pacification européenne ?

Nous pensons, en réaction à d'autres thèses, que l'espace baltique, loin de devenir une « zone grise » et instable, est en passe, à l'occasion des crises de 1926-1928, de devenir un

territoire mieux connu. Ses enjeux et les risques sont perçus avec plus de clarté par les décideurs français et européens. La problématique des pactes de non-agression entre Etats baltes et Russie soviétique et surtout la crise polono-lituanienne vont susciter à plusieurs moments (décembre 1926 et 1927, juin 1928, Cf. Chronologie, Annexe B.2) l'inquiétude de l'opinion mondiale. Mais ces crises vont obliger chacune des Puissances à redéfinir sa stratégie, en la maintenant dans les limites qu'impose la nouvelle donne de l'Europe locarnienne. La pérennité des nouveaux Etats n'apparaîtra désormais donc plus comme un produit artificiel, fruit de manipulations ou de hasards, mais comme l'expression d'une certaine stabilisation des rapports de force en Europe du Nord-Est. Nouvelles « Beligiques du Nord » ou « Balkans du Nord », les trois Etats semblaient en passe de jouer un rôle modeste mais non négligeable dans l'échiquier européen.

Dans cette optique et compte tenu de la multitude des logiques et des perceptions à l'œuvre derrière les événements, nous traiterons, dans un premier chapitre, d'abord des conséquences plus ou moins positives que pourrait avoir un nouvel ordre européen sur la situation baltique et de ses conséquences éventuelles sur les relations franco-baltiques entre 1924 et 1927. Dans un deuxième temps, nous verrons comment les tensions persistantes qui s'amorcent dès 1926, avant d'éclater au grand jour en 1927-1928, vont obliger les puissances à ne plus négliger le problème baltique. Celui-ci se révélera ainsi un bon exemple de la renaissance ou non d'un concert européen et de l'action problématique de la SDN. Nous avons voulu enfin, dans un troisième temps, reprendre en partie certains aspects des événements évoqués sous un autre angle. Compte tenu du contexte baltique et européen, nous essaierons de montrer comment les perceptions de l'opinion française des cas baltes vont évoluer en fonction de l'attitude réelle ou apparente de chacun d'entre eux vis-à-vis de la SDN et du nouvel ordre européen que certains cherchent à construire.

Chapitre IV :

Un nouvel ordre européen

préjudiciable aux indépendances baltes ?

Comme tous les autres États, les États baltes doivent ajuster leur politique aux changements initiés dans les années 1924-1925. Le retentissement des discussions de Genève de septembre 1924 fait espérer une évolution vers un système de sécurité collective, qui assurerait l'avenir de petits États jeunes et faibles. Le refus anglais de signer le Protocole de Genève est un coup dur pour la SDN et une déconvenue pour ceux-ci. Mais l'idée d'une pacification européenne basée sur le triptyque arbitrage, sécurité, désarmement va inspirer les jeunes diplomates baltiques dans leur réflexion sur l'ordre régional⁶⁵⁷. Les accords de Locarno d'octobre 1925, d'autre part, scellent le rapprochement franco-allemand. Ils changent aussi la donne à l'Est. Laissera-t-on dominer à l'Est le « *jeu naturel de la force* », pour citer l'expression de Klaus Hildebrand ? Ou, au contraire, l'évolution de la politique allemande et ses bonnes dispositions vis-à-vis des États baltes n'accroissent-ils pas la sécurité dont jouissent ces derniers?⁶⁵⁸

Enfin, la reconnaissance de l'URSS par la France et les négociations franco-soviétique s'ouvrant par la suite ne peuvent qu'intéresser des pays baltes, toujours partagés entre la crainte de la menace soviétique et le désir de stabiliser leurs relations avec le grand voisin.

L'image et le rôle de la France dans les politiques baltes suscitent alors de nouvelles interrogations. Comment va se traduire dans l'Europe du Nord-Est son rapprochement avec l'Allemagne et la reconnaissance de l'URSS ? La reconnaissance de sa frontière rhénane ne présage-t-elle pas un certain désintéressement pour des schémas assurant la stabilité régionale mais requérant sa garantie ? Plus encore c'est l'évaluation et l'implication françaises dans la politique polonaise qui semblent moins claires. Est-ce que le schéma d'une Entente baltique à direction polonaise va s'estomper au profit d'une volonté de renforcer les relations polonaises avec l'URSS et l'Allemagne au détriment des États baltes ?

657 GIRAULT (R.), FRANK (R.), *Turbulentes Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, Paris, 1988, p. 141 et 145.

658 Cité par BAECHLER (C.), *L'Aigle et l'Ours. La politique russe de l'Allemagne de Bismarck à Hitler 1871-1945*, Berne, 2001, p. 257.

L'idée d'une cession du couloir de Dantzig en échange d'une prise de contrôle de la Lituanie va ainsi séduire beaucoup d'esprits occidentaux par son apparente logique. Ce n'est cependant qu'un de ces schémas qui alarment les opinions baltes et ne cesse de brouiller l'image de la France. Cette dernière est-elle toujours une puissance qui défend les petits États et cherche à consolider pacification européenne ou un pays privilégiant un nouveau concert entre grandes puissances au détriment des pays baltes ?

A. Entente baltique ou Locarno oriental ?

1. La renaissance manquée de l'Entente baltique ?

On a vu que l'idée d'une grande Entente baltique avait progressivement décliné, en particulier en 1924. Un an sépare la conférence de Varsovie de février 1924 de la conférence d'Helsinki de janvier 1925. Celle-ci, initialement prévue en août 1924, a été sans cesse repoussée. Seule la tentative d'insurrection communiste de Tallinn en décembre 1924 va pouvoir revivifier brièvement l'idée d'une coopération entre la Pologne, la Finlande et les trois pays baltes. Mais cette conférence d'Helsinki ne débouche que sur une convention de conciliation et d'arbitrage entre les quatre États. Cet accord est bien loin des espoirs du ministre des Affaires étrangères estonien Pusta de voir se réaliser un bloc baltique orienté vers la France et l'Angleterre et rassemblant une « *famille de peuples aux mêmes aspirations (...), en faveur de la paix (...), aux mêmes structures sociales* » et ayant le « *même degré de civilisation* »⁶⁵⁹.

L'espoir estonien de voir naître ainsi une alliance militaire se heurte comme auparavant à l'hostilité lituanienne, aux réticences finlandaises, aux hésitations lettonnes et au refus polonais de s'engager activement. Même si Skrzynski, ministre des Affaires étrangères polonais, semble plus s'intéresser à la coopération baltique que ses prédécesseurs, il maintient globalement la ligne définie : refus d'obligations militaires trop lourdes et trop compromettantes, surtout à la lumière des négociations polono-soviétiques de la fin 1924, mais intérêt pour un groupe baltique à la sous direction polonaise qui coordonnerait leurs politiques extérieures, en particulier à

659 AMAEF, Estonie, 5 (20 mars 1925) et URSS, 697(4 novembre 1925).

Genève⁶⁶⁰.

Les efforts de Pusta pour réunir une nouvelle conférence à Tallinn en août 1925 et conclure un nouvel accord ne vont pas davantage être couronnés de succès. C'est d'abord la politique lettonne vis-à-vis de la Lituanie qui suscite toujours l'ire polonaise. Meierovics désire toujours ménager la Lituanie et refuse de la marginaliser pour des raisons économiques et intérieures. Il émet l'idée d'une conférence qui, rassemblant les trois pays baltes, aurait dû précéder celle de Tallinn. Le gouvernement polonais menace à nouveau alors, si la conférence se déroulait, de ne pas participer à la prochaine conférence baltique. « *Lassée de maintenir sous le nom d'Entente balte une façade derrière laquelle des intérêts contraires aux Polonais* » ont libre cours, Skrzynski conditionne de plus sa participation à l'établissement d'une entente conforme au moins à l'esprit de la convention de Varsovie de 1922⁶⁶¹. Si Pusta accepte la suggestion polonaise, il veut adapter celle-ci au climat de l'Europe en le basant sur le Pacte de la SDN et le protocole de Genève. Le « *Protocole balte* » rédigé par ses soins en juillet 1925 propose ainsi aux signataires, outre des conférences baltiques régulières, d'appliquer effectivement dans leurs relations les clauses du Pacte de la SDN. Ils instaureraient un arbitrage obligatoire et concluraient des pactes de sécurité mutuelle, conformément aux principes posés en 1922 par la résolution XIV de l'Assemblée⁶⁶². Si, suite aux démarches des Estoniens et des Polonais, le gouvernement letton va finalement accepter et même faire des suggestions concernant le texte du projet, les Finlandais restent réticents. Leur attitude va causer l'annulation de la conférence de Tallinn et l'échec de la réunion qui réunit en septembre à Genève les différents protagonistes. La mort tragique de Meierovics dans un accident de voiture, la démission de Pusta à l'automne 1925, les deux principaux protagonistes des projets d'ententes baltiques, vont clore définitivement l'ère des grandes conférences et l'idée d'une entente, incluant Polonais et Finlandais.

2. Les ambiguïtés de la politique française

Quelle est l'attitude de la France au cours de ces négociations ? Elle continue à suivre en apparence la ligne définie depuis 1921, c'est-à-dire l'idée d'un groupement balte appuyé sur la Pologne.

660 LEHTI (M.), *A Baltic League as a construct of the new Europe*, Peter Lang, Francfort, 1999, p. 454-57.

661 Voir le premier paragraphe de mon chapitre III.

662 AMAEF, Y-Internationale, 506 (6 août 1925).

Herriot, qui s'est intéressé depuis longtemps aux questions baltes, exprime publiquement à la Chambre son soutien : « *la France démocratique a toujours soutenu qu'une petite nation avait le droit de vivre tout aussi bien qu'une grande* » et « *comprend le désir des petites nations de se protéger* »⁶⁶³.

Jules Laroche de son côté, lorsqu'il reçoit au Quai d'Orsay, le ministre des Affaires étrangères letton en juillet 1925, estime que les « *États baltes doivent s'en tenir aux mesures de précaution et d'union qu'ils ont déjà adoptées sur notre conseil* »⁶⁶⁴.

Tout au long de l'année 1925, la diplomatie française ne va cesser de s'employer, selon les termes d'une note anonyme du 29 août 1925, à « *réduire discrètement les incompatibilités, les inquiétudes et les hésitations qui se manifestent dans les quatre pays intéressés* »⁶⁶⁵.

Elle insiste en particulier auprès des Lettons sur l'oubli des querelles qui peuvent les opposer aux Polonais et sur l'intérêt de ne pas détourner la Lituanie d'un rapprochement avec la Pologne.

La diplomatie reste donc fidèle à ses schémas ultérieurs. Il est clair qu'elle veut éviter d'augmenter dans ces domaines les inquiétudes polonaises suscitées par la reconnaissance de l'URSS et les négociations avec l'Allemagne et les autres puissances occidentales. D'un autre côté, engagée dans des négociations délicates à propos du statut des frontières polonaises et sur l'application de l'article 16 à l'Allemagne, la diplomatie française cherche également à prendre une assurance contre une rupture de l'équilibre existant en Europe orientale. Elle veut éviter de donner l'impression aux Allemands et aux Soviétiques d'avoir les mains libres. Enfin il est certain que, conformément aux vues de 1920-1921, la création d'une solidarité baltique, combinée avec une alliance avec la Roumanie, renforceraient d'autant la position polonaise au niveau régional. Elle permettrait de limiter sérieusement l'implication française, comme le Quai d'Orsay cherche à le faire dès la fin 1924, en particulier au moment de la visite du général Sikorski en octobre 1924. Le renforcement de la situation polonaise pourrait éviter de plus amples discussions sur l'ampleur de l'assistance que la France pourrait et voudrait fournir⁶⁶⁶.

Dès le début de 1925, cependant, des doutes sérieux sont émis sur les chances des

663 Discours reproduit dans le *Temps* du 23 janvier 1925.

664 AMAE, Russie, 697 (14 août 1925) et Lettonie, 6 (10 juillet 1925).

665 AMAE Russie 697 (29 août 1925).

666 Voir à ce sujet : SANDU (T.), *Le système de sécurité français en Europe centre-orientale. L'exemple roumain (1919-1933)*, Paris, 1999, p. 242 et 253 sq, SOUTOU (G.-H.), « L'Alliance franco-polonaise ou comment s'en débarrasser ? (1925-1933) », *Revue d'Histoire diplomatique*, 1981, p. 301 et DESSBERG (F.), « La France, la Pologne et l'URSS 1924-1925 », in CARLIER (C.), SOUTOU (G.-H.), *1918-1925. Comment faire la paix ?*, p. 207.

négociations : dans une lettre d'Herriot au ministre de la Guerre, on estime que l'alliance « *n'a guère de chance d'être conclue* ». En avril de la même année, l'Entente baltique ne sera plus, pour le ministre français en Estonie, de Vienne, qu'une ombre. Son adjoint Dobler voue aux gémonies une politique de « *prudence* » qui préférerait « *vivre par complaisance plutôt que d'affirmer* » sa « *volonté de vivre* »⁶⁶⁷. Dans des notes rédigées en juillet 1925 puis en janvier 1926, l'adjoint du sous-directeur d'Europe, Labouret, est bien obligé de constater l'anéantissement des efforts français entrepris depuis quatre ans et d'abandonner toute « *illusion* » sur une résurrection de l'Entente au moins dans un futur proche⁶⁶⁸.

Or la diplomatie française se retrouve très vite confrontée à des combinaisons alternatives que tentent d'échafauder les diplomaties baltes. Les gouvernements baltes sont en effet soucieux, comme l'affirme en mars 1925 le ministre letton Meierovics au ministre allemand à Riga, de « *ne pas rester en l'air vis-à-vis du système européen des traités* ». Pour Meierovics, les négociations entre puissances occidentales apparaissent comme le prélude à la formation d'un « *bloc occidental* » de pays qui s'octroieraient des garanties mutuelles. Il voudrait s'y rattacher. En cas d'échec de ses tentatives, la Lettonie devrait pour lui se résoudre à conclure un accord avec la Pologne et à sacrifier ainsi certains de ses intérêts⁶⁶⁹.

3. Les projets de Locarnos baltiques et les puissances

Un des buts majeurs de la politique allemande a été depuis 1920 d'empêcher la constitution d'une « Grande » Entente baltique avec la Pologne. Soucieux cependant de montrer son intérêt pour le maintien des indépendances baltes, le gouvernement allemand marque à de multiples occasions qu'il ne désire pas l'isolement des Baltes. Il se déclare absolument favorable à un rapprochement avec les pays occidentaux, même si Stresemann confirme bien cependant que l'idée d'un « bloc occidental » ne correspond pas à la politique menée. Le ministre allemand affirme ses intentions pacifiques à l'Est, notamment vis-à-vis de la Pologne. Il propose aux pays baltes des traités d'arbitrage sur le modèle des projets remis aux Polonais et aux Tchèques.

Mais la diplomatie allemande incite aussi les Baltes à régler leurs relations avec la Russie. Elle promet d'insister auprès de Moscou pour que celui-ci leur fournisse certaines garanties. On aboutirait à la pacification de l'Europe orientale, que les Allemands affirment

667 *Ibid.*, 696 (30 janvier, 24 avril 1925) et 698 (30 décembre).

668 AMAEF, *ibid.*, 697 (22 juillet 1927) et 700 (26 janvier 1926, classé par erreur au 27 janvier 1927).

669 ADAP, A, XII (207).

beaucoup désirer. Elle faciliterait ainsi, en ne le troublant pas, le rapprochement allemand avec les puissances occidentales.

Les discussions germano-russes durant toute l'année 1925 illustrent bien l'attitude allemande et l'intérêt que peut avoir celle-ci pour les États baltes. En acceptant le principe d'un nouveau traité avec l'URSS, Stresemann a en vue non le retour à une « *politique d'équilibre* » mais il désire empêcher un rapprochement de l'URSS avec la Pologne ou la France. Il veut continuer à coopérer avec l'Union soviétique pour empêcher une hégémonie polonaise en Baltique et continuer à disposer d'une arme vis-à-vis des puissances occidentales. De ce fait, il rassure partiellement l'URSS à propos d'une éventuelle coalition antisoviétique qui inclurait le Reich. Il réussit à obtenir des Alliés des concessions sur l'application de l'article 16 par l'Allemagne : sa situation militaire et géographique serait prise en compte. En un certain sens, il contribue ainsi à rendre moins nerveuse la politique soviétique vis-à-vis de ses voisins baltes et à faciliter la situation de ceux-ci.

Stresemann proclame également son refus de voir un conflit réglé par la force. Il refuse un traité de neutralité sans restriction et donc des engagements incompatibles avec son appartenance à la SDN. Il souligne enfin qu'en cas d'agression soviétique caractérisée et ne prenant pas en compte la procédure d'arbitrage, l'Allemagne ne pourrait rester neutre.

Certes comme il l'affirme habilement à Tchitchérine dans une lettre personnelle en décembre 1925, cela resterait très théorique puisque l'URSS mène une politique pacifique. L'Allemagne garantirait de plus au Conseil une désignation loyale de l'agresseur. Enfin les réserves apportées à Locarno et la situation de l'Allemagne rendront peu probable sa participation à d'éventuelles sanctions⁶⁷⁰.

La diplomatie soviétique n'est pas complètement rassurée. Elle craint de voir l'Allemagne forcée par ses partenaires occidentaux à appliquer les sanctions prévues, surtout si le rapprochement avec les puissances occidentales se poursuivait. La renaissance de la puissance militaire allemande rendrait, selon elle, hypothétiques les assurances allemandes. Pour l'historien britannique John Hiden, la diplomatie allemande aurait ainsi réussi, sans s'impliquer, à exercer une pression indirecte sur la Russie. Elle l'oblige selon lui à tenir compte des données qui affectent désormais sa politique extérieure et à faire évoluer sa politique balte au milieu des années 20. La diplomatie soviétique doit envisager de se rapprocher quelque peu des Baltes, comme les Allemands⁶⁷¹.

670 BAECHLER (C.) *Gustave Stresemann (1878-1929). De l'impérialisme à la sécurité collective*. Strasbourg, 1996, p. 621 sq. et 670 sq.

671 HIDEN (J.), *The Baltic... op. cit.*, p. 158 ; KRÜGER (P.), *Die Aussenpolitik der Republik von Weimar*,

S'agit-il pour la politique allemande de dépasser le stade des incitations pour une politique plus déterminée ? Le ministre letton à Riga, Köster, propose, en avril 1925, un système où les puissances occidentales et la Russie offriraient leurs garanties aux pays baltes. Dans un contexte troublé par les inquiétudes soviétiques à propos de la politique allemande, la Wilhelmstrasse préfère attendre un règlement complet des relations germano-russes avant de se lancer dans des discussions sur l'espace baltique. Elle encourage les initiatives russes à ce sujet, plutôt qu'elle ne les précède. Elle désire surtout ne pas trop s'enchaîner à la politique soviétique, ce qui pourrait nuire à l'appréciation occidentale de sa politique extérieure. L'Angleterre, pièce maîtresse de la politique occidentale du Reich, lui semble surveiller avec attention depuis 1919 l'équilibre baltique⁶⁷².

Le projet de Köster séduit les Lettons et les Lituaniens. Pour les Lituaniens, l'isolement polonais leur apporterait évidemment la sécurité et la perspective éventuelle d'un retour de Vilna. Reprenant des idées émises par le Premier ministre lituanien d'alors, Voldemaras, le publiciste Jean Mauclère évoque en novembre 1927, dans le *Monde nouveau*, une Lituanie qui refuse l'hégémonie de qui que ce soit. Elle est cependant aussi consciente du danger de « *se trouver en l'air* ». La Lituanie rêverait selon lui d'un régime analogue à celui où « prospère » la Suisse et donc à une neutralité officiellement reconnue et appuyée sur une garantie internationale⁶⁷³. Pour les Lettons, le projet ne ferait que consacrer leurs analyses sur l'affaiblissement de la position européenne de la Pologne. Le poids du facteur polonais diminuerait dans leur politique. Toutes les craintes à propos d'un retour de l'impérialisme allemand (le retour d'Hindenburg suscite les suspicions) s'estomperaient. Leur intégration au monde occidental serait enfin scellée⁶⁷⁴.

Comme d'ailleurs dans le reste de l'Europe centrale et balkanique, des projets similaires, des « *Locarnos baltiques* », fleurissent en s'inspirant de l'évolution diplomatique⁶⁷⁵. Le Protocole baltique aurait voulu être un premier pas vers un tel projet, mais d'autres suggestions plus utopiques vont être émises. Certaines sont inspirées par des Finlandais (projet Erich de novembre 1925) ou des Polonais et visent à créer des regroupements de pays riverains de la Baltique. Ils ne donneront lieu à aucun examen sérieux et suivi. Si la mort de Meierovics interrompt les sondages entamés à l'été 1925 lors de son voyage auprès des leaders occidentaux,

Darmstadt, 1985, p. 298-99.

672 HIDDEN (J.), *The Baltic... op. cit.*, p158-9, ADAP, A, XII (228, 270) et XIII (17, 100, 148, 157, 183), XIV (216, 242).

673 MAUCLERE (J.), « Les Balkans de la Baltique », *Monde nouveau*, novembre 1927.

674 LEHTI (M.), *The Baltic...op. cit.*, p. 475-77. AMAEF, Russie, 697, 29 juin 1925.

675 SANDU (T.), *Le système...op. cit.*, p. 251.

un de ses successeurs au ministère des Affaires étrangères letton, Cielens, émet de nouveau en mars 1927 l'idée d'un traité de garantie qui impliquerait les grandes puissances et remédierait aux carences de Locarno et de la SDN⁶⁷⁶.

Tous ces projets vont échouer suite aux refus des puissances occidentales de s'y intéresser. Chamberlain réitère clairement à Meierovics les sympathies anglaises et son intérêt pour la prospérité du pays. Il souligne cependant que son pays n'a aucun intérêt politique spécial à sauvegarder en Baltique et n'aurait de toute façon pas les moyens de leur fournir un soutien effectif. Il le réaffirme d'ailleurs dans les mêmes termes à Cielens au début de 1927⁶⁷⁷.

La réaction française est exactement similaire, à ceci près que le Quai d'Orsay a l'habileté de s'abriter derrière le refus anglais du Protocole de Genève pour justifier ses réticences. Après avoir examiné le projet de Cielens, Laroche, devenu ambassadeur en Pologne, souligne bien que la France peut difficilement donner une autre garantie que celle de la SDN. Elle ne dispose pas comme auparavant de moyens d'action directs et efficaces. Elle ne peut considérer comme, selon lui, la Pologne, une attaque contre les pays baltes comme une agression indirecte. On se borne donc à réaffirmer vaguement le soutien de la politique française à tout accord qui pourrait garantir la paix internationale et s'inspirerait, au niveau régional, de Locarno⁶⁷⁸.

Français et Anglais affirment aux Polonais et aux Baltes que l'esprit locarnien favorise une détente européenne et empêche un conflit général qui serait fatal aux petits États. Il est vrai, comme on l'a vu, que l'ambiance locarnienne a favorisé l'évolution de la politique allemande. Mais dans l'immédiat, ces affirmations ne peuvent guère rassurer les petits États baltes. Ils voudraient en effet disposer d'une garantie solide, afin de mieux faire face aux tergiversations russes.

1925 apparaît sur le moment comme une année incertaine. Si l'idée d'Entente baltique se révèle de moins en moins intéressante, aucun schéma diplomatique ne semble capable de fournir la sécurité désirée. Or l'entrée de l'URSS dans le jeu européen ne peut que renforcer les inquiétudes tant cela conduit les puissances à subordonner leurs politiques baltes à leur action en URSS. Les interrogations des diplomates baltes sont donc nombreuses face à des politiques qui

676 AMAEF Russie, 701, 9 mars 1927 et « Dernière Heure. La diplomatie des Soviets... », *Journal*, 12 mars 1927, p. 3.

677 DBFP, I, XXV, 478 et AMAEF, Russie, 702, 20 septembre 1927.

678 AMAEF, Lettonie, 6 (10 juillet 1925), et Russie 701 (23, 26 mars et 4 avril 1927).

viseraient certes à la pacification de la région, mais qui pourraient, délibérément ou par omission, oublier les trois petits États. Ne les laisseraient-elles pas à la merci de leurs grands voisins ?

B. Les États baltes face aux conséquences de la reconnaissance de l'URSS : des victimes éventuelles d'une pacification de l'espace est-européen ?

1. Les débats dans les États baltes à propos d'un rapprochement avec l'URSS

Les États baltes restent toujours dominés dans leurs relations avec les Soviétiques par la peur mais aussi la volonté d'un *modus vivendi*. Celle-ci leur offrirait une plus grande stabilité et des perspectives économiques intéressantes. Mais du fait de leurs faiblesses et de leur inexpérience diplomatique, ils ont peur d'être entraînés par les Soviétiques dans des négociations qu'il leur serait difficile d'interrompre subitement. Ils devraient alors accepter des clauses qui les « ligoteraient ». Derrière des promesses séduisantes, les offres russes n'auraient-elles pas pour but, plutôt que de consolider la paix, d'empêcher tactiquement la conclusion de projets réels ou supposés d'alliances antisoviétiques ?

À la fin de 1923 et au début 1924, des négociations avaient été ébauchées suite aux propositions de Kopp (concernant le libre transit russe vers l'Allemagne, une neutralité favorable en cas de conflit et une garantie russe de l'inviolabilité des frontières). Elles n'avaient pu aboutir ni à la réunion d'une conférence générale ni à un accord bilatéral⁶⁷⁹. En mars 1925, les trois ministres soviétiques dans les pays baltes proposent de reprendre les conversations. Comme les offres faites à la Pologne depuis la fin 1924 de pacte de non-agression, les propositions soviétiques visent à désamorcer le rapprochement baltique qui s'opère depuis la Conférence d'Helsingfors. Pour les diplomates soviétiques, cette perspective semble se concrétiser dangereusement avec une réunion d'experts militaires baltes à Riga, en mars 1925⁶⁸⁰. Ils ont également pour but de dissuader les Allemands d'entrer à la SDN et de développer leur initiative

679 DBFP, I, XXV, 339,349, 352, 356, 370.

680 BDFP (British Documents on Foreign Affairs), Part II, Série F (Europe 1919-1939), Volume 60, document 256, et BDFP, I, XXV, 454.

de sécurité de février au détriment d'un accord avec l'URSS⁶⁸¹.

Dès lors, les diplomates baltes se montrent prudents et peu enclins à compléter voire à affaiblir des traités de paix « fort clairs » et contenant des engagements de non-agression. L'application difficile de toutes les clauses de ceux-ci (questions économiques, frontalières, situation de leurs ressortissants en URSS) les conduit à demander un traité ou des clauses d'arbitrage. Or faute d'accord sur la nomination ou la désignation d'un juge ou une commission, l'URSS se montre réticente⁶⁸².

Dans un autre sens, les États baltiques ont basé une partie de leur propagande sur leur pacifisme et leur volonté de rester en paix avec tous leurs voisins. Pour les Estoniens, le fait d'avoir été le premier pays à signer un traité de paix avec l'URSS devient un motif de fierté à un moment où toutes les grandes puissances reconnaissent l'URSS⁶⁸³. Tous les dirigeants baltes réaffirment alors qu'ils sont conscients des devoirs que leur impose leur situation géographique et du sort qui pourrait les attendre en cas d'imprudence. Comme l'affirme en 1926 dans un discours le chargé d'affaires Feldmans, leur pacifisme tire sa source des souffrances endurées au cours du dernier conflit⁶⁸⁴.

Derrière ces affirmations, on retrouve naturellement cette prudence, qui leur ordonne d'éviter de donner tout prétexte à une agression, de provoquer le « colosse russe »⁶⁸⁵. D'ailleurs, avec le temps, les arguments déjà développés dans les milieux de gauche prennent du poids : comme l'affirme le ministre letton Cielens à Albert Thomas en 1927, les bolcheviques semblent résignés à la vie des « *petits États limitrophes* », alors que le régime qui leur succéderait en cas de disparition serait à coup sûr antidémocratique et surtout impérialiste. Il vaudrait donc mieux tenter d'arriver à un *modus vivendi* avec les Soviétiques⁶⁸⁶.

Mais les arguments les plus forts qui jouent en faveur d'un accord avec l'URSS sont, comme auparavant, économiques. Comme le rappelle Etienne Fournol sur le ton de l'évidence, à l'automne 1924, c'est « *une question de vie ou de mort pour les jeunes républiques* » que le maintien et le développement du transit vers les anciennes « fenêtres » russes sur l'Europe⁶⁸⁷.

Or, entre 1924 et 1926, les économies baltes connaissent un certain ralentissement, suite à

681 BAECHLER (C.) *Gustave ...op. cit.*, p. 622.

682 AMAEF, Russie, 699 (7 et 18 juin 1926) et 1020 (23 juin 1931).

683 AMAEF, Russie, 697, 14 août 1925 et ERA, F1622, 634 (Discours de Pusta du 23 février 1926).

684 AMAEF Lettonie, 23 (1er juillet 1926, discours de Feldmans dans le *Populaire de Nantes*). ERA, F1622, 772 (FELIX, « Le pacte de Paris et le Protocole de Moscou », *Correspondance Universelle*, 6 février 1929). Nda : Felix est le pseudonyme utilisé par K.R. Pusta.

685 AMAEF, Russie, 141 (22 mai 1925), Lettonie, 55 (5 mars 1931), MONTFORT (H. de), « L'aspect européen de l'expérience Baltique », *Mercur de France*, 15 mars 1930 ; LEONTIN (L.), « La politique extérieure de la Lettonie », *République*, 31 août 1931, p. 2.

686 Archives du BIT, CAT1/27-7, dossier 5, Notes de voyage en Lettonie (14 sept 1927).

687 FOURNOL (E.), « Vestiges et fondations dans l'Europe Centrale », *Monde Slave*, novembre 1924, p. 60.

de mauvaises récoltes, à la baisse des prix mondiaux de certains produits-clés (en particulier lin ou bois) et surtout à la crise financière ou aux grèves sévissant en Grande-Bretagne. Compte tenu de la faiblesse des réserves et des capitaux, l'accentuation et le maintien de déficits commerciaux risquent de peser rapidement sur la stabilité des jeunes monnaies baltes. Or la petite industrie balte, qui subsiste (textile, cuir, papier, caoutchouc) après l'écroulement des vastes unités qui existaient avant-guerre, ne peut espérer s'imposer en Occident. Elle souffre de coûts de production bien trop élevés et de l'incapacité d'affronter une concurrence mieux équipée et organisée. À l'exception du monde baltique et quelques voisins balkaniques, seule la réouverture du marché russe, même à un niveau modeste, pourrait se révéler profitable.

Un accord avec l'URSS pourrait permettre de limiter les dégâts causés par les ventes soviétiques de plus en plus importantes de lin et de bois. La constitution d'une société mixte chargée de la vente en Occident du lin récolté en Lettonie et en Russie est envisagée. Elle constituerait une redoutable arme contre la baisse des prix sur les marchés occidentaux. Sur un plan politique, les partis sociaux-démocrates sont de chauds partisans d'accords économiques qui, seuls, enrayeront la perte d'importance relative de la classe ouvrière et donc de leur puissance électorale⁶⁸⁸. Mais une partie du monde commercial et financier balte soutient un rapprochement qui pourrait leur apporter des bénéfices estimables sinon éviter de vivoter voire de faire faillite⁶⁸⁹. Les partis du centre, qui s'appuient principalement sur ces forces sociales, se rapprochent alors de la gauche et espèrent constituer des majorités dans les Chambres.

La diplomatie soviétique comprend très vite le profit qu'elle peut tirer d'une telle situation et de l'effet de levier qu'elle peut créer. En dépit de sa situation économique chancelante, l'octroi de concessions commerciales minimales pour elle, mais décisives pour un petit État balte pourrait lui permettre d'obtenir l'appui du monde des affaires et des sociaux-démocrates à un accord économique puis politique. La diplomatie soviétique espère alors fragiliser ou faire succomber, par un effet de domino, les autres États baltes, qui se trouvent dans une situation économique similaire et se livrent à une concurrence acharnée. Les réactions estoniennes de mauvaise humeur au moment du rapprochement économique soviéto-letton de 1927 sont éphémères. Elles n'en démontrent pas moins, par leur amplitude et leur immédiateté, le degré de sensibilité de milieux politiques préoccupés par le malaise économique régnant et du

688 AMAEF, Lettonie, 6 (16 décembre 1926),

689 AMAEF, Russie, 700 (28 février 1927), Lettonie, 11 (Rapport annuel de la Mission militaire pour l'année 1925), 34 (24 janvier 1927) et RC, C-Lettonie, 6 (20 juin 1925).

manque d'argent⁶⁹⁰. Comme le montre Albert Mousset dans *l'Europe Nouvelle*, l'URSS offre alternativement à chacun des États des avantages économiques qu'elle refuse alors aux deux autres. Elle empêche ainsi tout retour à une coopération inter-baltique efficace (qu'elle soit économique ou politique) et évince ainsi définitivement la Pologne⁶⁹¹.

Si l'Estonie reste tout d'abord réticente suite aux expériences malheureuses de 1920 et au coup soviétique de décembre 1924, la Lituanie et la Lettonie semblent être les plus disposées à se rapprocher économiquement de la Russie en 1925 et 1926. En Lituanie, l'intensification de la stagnation économique et la montée en puissance des sociaux-démocrates favorisent la politique soviétique. L'URSS peut promettre, en échange d'une politique conciliante, de développer le transit par la Lituanie (en particulier vers Memel) et un traité de commerce favorable, qui lui permettrait également d'inonder le marché lituanien de produits russes bon marché⁶⁹².

Mais c'est la Lettonie, beaucoup plus industrialisée et surtout plus rétive dans le passé à un rapprochement, qui est la cible majeure des attentions russes. Comme le constate le chargé d'affaires français à Riga, le ministre russe devient un homme très courtisé par les parlementaires comme les plus importants directeurs de banques lettons. Lorsque à son retour d'Occident Tchitchérine s'arrête à Riga en décembre 1925, son séjour se révèle un véritable succès par la « séduction » qu'il exercerait sur les milieux politiques et commerciaux⁶⁹³.

Certes, au sein de l'administration (en particulier la diplomatie), du monde politique (les partis agraires et une partie du Centre), les opposants ne manquent pas. Une partie du monde commercial freine également le processus. Certains commerçants se sentent en effet menacé par les privilèges diplomatiques et économiques qui seraient accordés sur le marché intérieur aux organisations commerciales russes⁶⁹⁴. Tous mettent alors en valeur les contreparties politiques exigées sur le plan intérieur (la fin des attaques contre l'URSS dans la presse ou le renvoi des fonctionnaires « antisoviétiques »⁶⁹⁵) comme extérieur (la dégradation des relations avec l'Estonie, qui accuse les Lettons d'abandonner la coopération initiée).

Si en Estonie et surtout en Lituanie, l'importance moindre de l'industrie limite les pressions soviétiques, Moscou arrive toujours par des promesses de commandes alléchantes à séduire une partie des socialistes et du monde industriel. L'URSS pèse ainsi d'une manière ou d'une autre sur des gouvernements souvent fragiles, en menaçant de ne pas renouveler des

690 AMAEF, Russie, 707, 18 juin 1927.

691 MOUSSET (A.), « Les marches septentrionales de l'Europe. Une enquête aux pays baltes », *Europe Nouvelle*, 20 octobre 1928, p. 1414.

692 AMAEF, Vilna, 30 (1926, 16 décembre). « Bulletin du Jour », *Temps*, 19 décembre 1926. BDFP, II, 60, 150

693 AMAEF, RC, C-Lettonie, 6 (4 janvier 1926) et 7 (26 mars 1926).

694 AMAEF Estonie, 6 (16 octobre 1926) et Lettonie, 34 (12 août 1927) et RC, C-Estonie, 14 (12 juin 1929).

695 AMAEF, Lettonie, 34, 19 novembre 1925.

accords commerciaux et en particulier des commandes promises. Or en 1930 la moitié des industries lettonnes travaillerait pour les commandes soviétiques⁶⁹⁶. De même en 1926, un article de l'*Humanité* démontre l'intérêt pour la Lituanie de se détacher du capital anglais : en établissant des rapports de bon voisinage avec l'URSS, l'économie lituanienne aura de « *belles perspectives de développement* » tout en bénéficiant, au point de vue politique de la meilleure garantie possible d'indépendance⁶⁹⁷.

En 1930, en pleine crise économique occidentale, l'URSS agit exactement de même quand elle voudra freiner des évolutions diplomatiques lui déplaisant. Ainsi suite à un voyage du président du Conseil estonien à Varsovie en janvier 1930 et à des rumeurs d'alliance, la représentation commerciale en Estonie verra son personnel réduit et son statut transformé en un simple service économique dépendant de Riga. Le Narkomindel, quant à lui, se refuse à l'évocation de toute question commerciale avec le ministre estonien. L'ambassadeur français à Moscou, Herbette, n'est pas dupe. Il montre que cette attitude cache opportunément l'incapacité soviétique à répondre à d'éventuelles espérances commerciales baltes et aux sévères restrictions financières qui frappent les institutions soviétiques qui achètent à l'étranger. Cependant, en Estonie, frappée par la diminution des achats occidentaux de produits agricoles, on est sensible à cette attitude. Les pressions sur le gouvernement ne vont pas manquer quand l'URSS fera mine d'ouvrir son jeu et d'accepter la venue d'une mission commerciale estonienne⁶⁹⁸.

Les arguments soviétiques sont les mêmes en 1932. Moscou tente de convaincre les gouvernements baltes de signer le plus rapidement, et sans trop de conditions, des pactes de non-agression et ne pas attendre la Pologne. Comme le montre l'ambassadeur français, Dejean, il sera difficile, pour les Estoniens, dans le contexte économique troublé de l'époque de subir une guerre commerciale qui tournerait à coup sûr à leur désavantage. D'autre part l'expiration proche du traité de commerce letto-russe incite l'opposition socialiste et les milieux d'affaires à presser un gouvernement letton très instable d'accepter les clauses soviétiques, d'obtenir de nouvelles commandes industrielles et de vendre 10 000 porcs⁶⁹⁹.

Cette dernière affaire n'est pas sans rappeler les conflits austro-serbes du siècle précédent et montre bien le type de pressions auxquelles des petits États peuvent être acculés. Quoi qu'il en soit, entre crainte, méfiance et pressions économiques, on voit donc la complexité du problème et les hésitations des Baltes à s'engager dans un tel rapprochement.

696 AMAEF, RC, C-Lettonie, 11 (19 août 1930).

697 PERI (G.), « Aux Ordres du capital anglais », *Humanité*, 2 octobre 1926.

698 AMAEF, Russie, 1095 (18 février et 5 mars 1930)

699 AMAEF, Russie, 1021 (30 avril 1932) et Estonie 44 (17 février 1932), Lettonie, 51 (20 janvier et 12 mai 1932).

2. Le rapprochement franco-soviétique, une mise en question de la solidarité franco-balte ?

Les Baltes regardent pendant toute la période et avec un grand intérêt l'attitude et les négociations menées tant par la Pologne que par la France, tant est grande leur volonté de ne pas se singulariser vis-à-vis du monde occidental et de renforcer leurs positions vis-à-vis du voisin soviétique.

Dès les premières rumeurs de rapprochement franco-soviétique, les représentants baltes reçoivent mission de suivre le plus précisément possible les négociations franco-soviétiques. En janvier 1925, le président du Conseil letton Meierovics déclare à la presse que la France est le pays « où est actuellement concentrée l'élaboration des conditions générales de relations des pays d'Occident et de la Russie ». Comme les intérêts des États baltes peuvent être mis en jeu, ces derniers doivent « suivre avec la plus grande attention la solution des relations entre la France et la Russie »⁷⁰⁰.

À plusieurs reprises au cours de la période, les ministres baltes feront ainsi des démarches au Quai d'Orsay pour tenter de se voir communiquer les projets de textes sur lesquels Français et Soviétiques seraient arrivés à un accord. Pour reprendre l'expression du ministre letton Schumans, les États baltes pourraient alors s'engager dans le « sillage tracé », une fois que la grande puissance française serait parvenue à trouver des formules qui permettraient un accord tout en réglant les points d'achoppement (ainsi sur l'arbitrage ou la SDN)⁷⁰¹.

Compte tenu de la perspective de voir la France puis peut-être la Pologne se rapprocher de l'URSS, la Lettonie, comme Schumans l'expliquera encore au directeur-adjoint des affaires politiques Laboulaye, craint de se retrouver « dans une position délicate » face aux Soviétiques. Elle souhaiterait alors reprendre les négociations⁷⁰².

Enfin, il est clair que pour les partisans d'un rapprochement avec l'URSS, l'idée d'une évolution française peut se révéler précieuse sur le plan des luttes intérieures. Pour le ministre de France à Riga, Castillon Saint-Victor, les démarches lettonnes de septembre 1927 à propos des pourparlers franco-soviétiques sont dues à la volonté du ministre social-démocrate Cielens de

700 X. « La Valise Entr'ouverte...M. Meierovics, la Lettonie et la France », *Europe Nouvelle*, 24 janvier 1925, p. 100.

701 AMAEF, Russie, 702 (20 et 30 septembre 1927, 19 janvier 1928), 1006 (10 juillet 1931, 5 septembre 1931).

702 *Ibid.*, 1006 (24 novembre 1931).

confondre les opposants à sa politique russe⁷⁰³. Or comme le rappelle Castillon Saint-Victor sur le ton de l'évidence, Cielens oublie « *volontiers* » les différents profonds existant entre son pays et la France vis-à-vis de la Russie.

La diplomatie française se montre en effet tout sauf prête à établir une sorte de solidarité informelle avec les États baltes sur cette question. Celle-ci se substituerait en effet à une garantie ou à une assistance qu'elle a toujours refusées. Dès le début de 1924, au moment des premières avances soviétiques aux Baltes, le Quai d'Orsay reste certes réticent quant à la possibilité de voir des liens se nouer entre Soviétiques et Baltes. Mais il se refuse à donner des avis même officieux et désire que Polonais comme Baltes consultent leurs propres intérêts. Lorsque, au début de février 1924, de Martel s'émeut en se demandant si la France va continuer à avoir une politique balte, le Quai d'Orsay renonce à lui envoyer une réponse. On estime que l'intérêt français est largement établi par l'existence de légations et que la France n'a pas de responsabilité à assumer vis-à-vis des relations avec l'URSS⁷⁰⁴.

L'échec des négociations de 1924 limite la portée de cette position. Cette dernière semble même en apparence contredite, un an plus tard, par le soutien apparent de la diplomatie française aux nouveaux projets d'Entente baltique. Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères letton, Albats décrit au ministre anglais une France qui serait, selon lui, très soucieuse d'exercer son influence dans les pays baltes et utiliserait les Polonais pour ne pas montrer ouvertement sa main. Il évoque les « *ordres* » que le délégué polonais aurait reçus des diplomates français afin de se montrer conciliant et de satisfaire les vœux baltes.

Or les instructions envoyées par Laroche à de Vienne en Estonie sont, au contraire, de ne pas intervenir directement ni d'exercer une pression que la Pologne pourrait juger contraire à ses intérêts et reprocher par la suite à la France⁷⁰⁵. Au moment de la conférence des experts militaires de Riga en mars 1925, la presse soviétique diffuse de fausses rumeurs sur la participation secrète d'un officier français aux travaux de la conférence, que Herriot doit faire démentir par Herbette à Moscou.

En général, dans l'ensemble des instructions envoyées par le Quai d'Orsay, c'est le terme « *discrètement* » qui retient l'attention.

On « *comprend le désir de se protéger* », « *...suit avec sympathie toute action tendant au*

703 AMAEF, Russie, 361 (29 octobre 1927).

704 AMAEF Russie, 694 (9 et 11 janvier 1924), 695 (2, 6 et 28 février 1924)

705 DBFP, I, XXV, 23 janvier 1925 et AMAEF, Russie, 697, 15 janvier 1925.

rapprochement... », on cherche « ...à convaincre les États ...de l'identité de leur intérêt »⁷⁰⁶, mais on se refuse à intervenir directement, à une pression quelconque ou à brusquer les choses⁷⁰⁷.

Le thème de la paix est d'ailleurs de plus en plus employé pour justifier toute Entente baltique : comme le rappelle un fonctionnaire du Quai d'Orsay au chargé d'affaires estonien, le bloc baltique ne doit pas être dirigé contre la Russie, mais avoir pour but la « *fortification de la paix* ».

Cette rhétorique traduit bien l'évolution de la politique française vis-à-vis de l'Union soviétique à cette époque. Il y a une volonté française, malgré des positions mitigées sur l'intérêt d'un rapprochement franco-soviétique, d'éviter un tête-à-tête « *germano-russe* ». On désire tout sauf exaspérer les inquiétudes soviétiques face aux projets français supposés d'une coalition occidentale antisoviétique⁷⁰⁸. Même en se gardant d'une alliance, la diplomatie française doit donc s'évertuer à tenter de dissiper la psychose soviétique d'encerclement. Il lui faut tout autant combattre la propagande et la diplomatie russes, habiles à utiliser toute rumeur ou à monter en épingle le moindre fait. Elles peuvent alors stigmatiser la politique française militariste en la comparant à celle de ses grands voisins.

S'appuyant sur les propos de la presse française et les paroles d'Herriot en janvier 1925 à la Chambre (cf. *supra*), Litvinov fait ainsi mine d'oublier la seconde partie du discours où le chef du gouvernement assure Marcel Cachin de sa volonté de ne pas laisser la Russie hors de « *la communauté européenne* » et de l'absurdité de prétendre encercler un peuple aussi formidable. Le diplomate soviétique se demande alors avec une fausse ingénuité si la Pologne et les États baltes ne continuent pas à spéculer sur un appui français pour une coalition contre la Russie alors que l'Angleterre s'est refusée à donner le moindre conseil ou appui aux Estoniens⁷⁰⁹. De son côté, l'agence TASS par exemple s'émeut des paroles vagues du député Reynald qui, en voyage en Baltique en avril 1926, voit dans les groupements régionaux de petits États le meilleur moyen pour eux d'avoir une représentation au Conseil. Pour l'agence russe, cela devient un signe clair

706 AMAEF, Russie, 696 (8, 10, 15 janvier 1925), 697 (22 juillet 1925) et Estonie, 5 (20 mars 1925). C'est nous qui soulignons.

707 *Ibid.*, 697 (22 juillet 1925).

708 SOUTOU (G.H.), « La France, l'URSS et l'ère de Locarno, 1924-1929 », dans NARINSKI (M.), DU REAU (E. de), SOUTOU (G.-H.) et alii (dir.), *L'URSS et l'Europe dans les années 20*, Paris, 2000, p. 69 sq. et la thèse que Frédéric DESBERG termine d'écrire sous la direction de G.H. SOUTOU sur les relations entre la France, la Pologne et l'URSS 1924-1935 (Université Paris-IV).

AMAEF, Russie, 141 (26 mars 1925) 358 528 mars 1925) et 1001 (5 septembre 1931).

709 Voir le *Temps*, 30 janvier 1925 et AMAEF, Russie, 696 (14 et 30 janvier 1925).

de manœuvres françaises visant à imposer une alliance⁷¹⁰.

Par ses manœuvres, les Soviétiques tentent de renforcer la sensation française que les pays baltes risquent de fragiliser une politique visant à faire oublier définitivement la politique de « cordon sanitaire ». Dès lors, pour réagir à cet état d'esprit et n'étant pas lié comme pour la Pologne et la Roumanie par des alliances, la diplomatie française cherche donc à limiter comme on l'a vu tout ce qui pourrait apparaître comme une manœuvre antisoviétique⁷¹¹.

Les déconvenues causées par l'action française au début de l'année 1925 et l'ouverture de pourparlers avec l'URSS, suite au voyage de Tchitchérine en décembre 1925 incitent le Quai d'Orsay à revenir à la position définie brièvement au début de l'année 1924. Tout en regrettant l'échec de l'Entente baltique, dans sa note du 26 janvier 1926, Labouret prescrit aux représentants français la plus grande réserve. Ils doivent se refuser à suggérer une ligne quelconque et encore moins une forme d'accord comme l'Entente baltique qui paraîtrait dirigée contre la Russie « où les esprits restent hantés par les craintes polonaises d'encerclement »⁷¹².

Comme le montre le ministre français à Riga, Tripier, en 1931, toute allusion même subtile au sein d'une conversation diplomatique « se colporte et s'interprète si facilement » dans les microsociétés baltes. Les légations étrangères ou le gouvernement local pourraient, soit à dessein soit trompés par les multiples transformations suscitées par les rumeurs, les interpréter en en tirant « les plus fantaisistes déductions »⁷¹³.

3. Une politique française d'abstention ?

Cette réserve diplomatique se reflète dans l'attitude du gouvernement français vis-à-vis des croisières françaises en Baltique. La faiblesse des moyens financiers a limité l'action française dans la première moitié des années vingt. Depuis 1923, plus aucun navire français même modeste n'a croisé dans les eaux baltes. Or l'industrie française de construction navale lutte contre ses concurrentes étrangères pour les fournitures de programme naval estonien et letton. La venue de navires français s'avère nécessaire pour souligner la force et de la vitalité de cette industrie. Il faut donc engager une lutte d'influence avec les vaisseaux envoyés très régulièrement par la marine britannique. La présence d'escadres démontre le maintien du

710 AMAEF, Russie, 700 (14 et 16 avril 1926).

711 AMAEF, Russie, 699, 27 août 1926.

712 AMAEF, Russie, 700 (26 janvier 1926, classé par erreur au 27 janvier 1927)

713 AMAEF, RC, C-Lettonie, 12 (21 avril 1931).

potentiel naval occidental. Elle suscite l'espoir éventuel d'un geste de soutien en cas de conflit, qui limite ainsi les effets négatifs suscités par les refus des puissances de toute garantie.

En 1925, répondant aux vœux des ministres français en Baltique, la Marine prépare un programme de croisières ambitieux (1 cuirassé, 2 torpilleurs et deux sous-marins) et susceptible de dissiper la légende de la « *France, parente pauvre* » des marines occidentales. Après une première réaction favorable du Quai d'Orsay (un projet de lettre daté du 23 février 1925 est préparé), Herriot semble intervenir et fait rédiger à Laroche des instructions pour les ministres baltes, qui invoquent de nouveau des problèmes financiers. Dans une note datée du 13 mars pour la Marine, Herriot avoue qu'il ne s'agit que d'un prétexte et que c'est le désir de ne pas blesser le gouvernement soviétique qui explique son attitude. Les autorités françaises ont en effet exclu toute visite navale en URSS par peur de la « contagion révolutionnaire » et d'une visite, en retour, de la flotte soviétique en France. Or une croisière générale en Baltique qui éviterait Leningrad, outre le fait qu'elle pourrait susciter une invitation soviétique embarrassante, « *ne manquerait d'être interprétée... comme le signe de cette politique d'encerclement qu'on nous reproche si fréquemment* »⁷¹⁴.

Dans le contexte troublé des relations franco-soviétiques du début de l'année 1925 et de la position difficile de son gouvernement vis-à-vis d'une opinion réticente, Herriot préfère donc sacrifier l'ensemble de la croisière⁷¹⁵. Or les visites de flottilles anglaises, danoises, italiennes suscitent de nouveau des démarches de la part de la Marine et des diplomates français, qui obtiennent l'assentiment de Briand, ministre des Affaires étrangères depuis en juillet 1925. Certes, celui-ci est réputé plus hostile à un rapprochement trop rapide avec l'URSS, mais ce qui emporte son assentiment c'est la présence d'autres marines étrangères. Il croit donc que la France seule ne pourra plus être critiquée par l'URSS. Une croisière de navires français légers et modernes est donc organisée à l'été 1926 à des fins économiques et de propagande⁷¹⁶. Mais suite à des articles de la *Pravda* et aux inquiétudes soviétiques, Herbette est à nouveau chargé d'insister sur la petitesse des unités, l'intérêt surtout économique de la visite et au simple désir de rassurer la Pologne⁷¹⁷.

Si en 1928 et 1929, le Quai d'Orsay soutient à nouveau le principe de croisière, d'autres tournées de la flotte française bloqueront ces projets. En 1930, Briand redoute à nouveau des commentaires soviétiques malveillants qui verseraient de l'huile sur le feu aux dissentiments

714 AMAEF, Suède, 32 (8 février-18 mars 1925)

715 Sur les difficultés du « premier rapprochement soviétique », voir la thèse de DESSBERG (F.), *op. cit.*

716 AMAEF, Suède, 32, 27 juillet 1925, 13 et 31 juillet 1926.

717 *Ibid.*, 21 et 23 août 1926.

franco-soviétiques. Il fait ajourner le projet d'une croisière générale en Baltique⁷¹⁸. En 1931, le gouvernement français ne participera au 10^e anniversaire de la création de la marine lettonne qu'après s'être assuré des participations navales anglaise et italienne. Il se montre alors seulement soucieux que la France tienne son rang vu la part prise dans la construction de la marine lettonne (construction de quatre bâtiments)⁷¹⁹. Cela n'a d'ailleurs pas empêché le Quai d'Orsay de refuser, en juin 1926, d'envoyer un haut fonctionnaire à la cérémonie de remise à Nantes d'un des navires lettons construits en France, sous prétexte d'éviter des « *commentaires indésirables* » dans « *l'opinion internationale* »⁷²⁰.

On voit donc que les aléas de la relation franco-soviétique vont durant toute la période locarnienne faire balancer sans arrêt le Quai d'Orsay entre la volonté de tenir son rang et de soutenir l'industrie française et le désir de ne pas compliquer davantage les relations avec l'URSS.

Ce souci de réserve va même avoir une incidence sur l'organisation du réseau diplomatique français et son évolution. Pour des raisons financières, suite à la reprise des relations avec l'URSS et le moins grand intérêt des postes baltes comme postes de surveillance et d'information, le ministère de la Guerre et le Quai d'Orsay prévoient, à la fin de 1924, à l'image de l'Angleterre et d'autres pays, de centraliser à Riga la présence diplomatique et militaire française avec un ministre et un attaché militaires en résidence. L'idée est également d'accroître, par la concentration du personnel et des moyens, l'efficacité de l'action française.

Or le projet s'enlise dans les méandres budgétaires et les rivalités entre les ministres français à Riga et Tallinn, qui désirent chacun obtenir le poste. De son côté, la diplomatie soviétique s'inquiète des rumeurs qui secouent à ce propos le microcosme baltique. Elle y voit apparemment une nouvelle manœuvre française hostile à son égard. Alors que Tchitchérine a soulevé la question lors de sa venue à Paris en décembre 1925, le Quai d'Orsay informe alors le ministère de la Guerre qu'en signe d'apaisement, il renonce aux transformations prévues⁷²¹. Jusqu'en 1940, la France conservera un ministre dans chacun des pays baltes, ce qui finalement sera vu par ceux-ci comme un signe de l'intérêt persistant de la France pour leur pays et flattera leur orgueil national.

La multitude de ces signes attestant de la prudence française sont vite perçus par des

718 AMAEF, Suède, 69, 11 avril 1930.

719 On se montre particulièrement sensible à la venue de la marine italienne... qui démontrerait en creux la faiblesse française.

720 *Ibid.* (31 décembre 1930, 16 février et 23 mars 1931) et Lettonie, 23 (28 juin 1926).

721 AMAEF, Estonie, 9 (31 janvier 1926), Lettonie, 9 (passim) et 11 (20 janvier 1926).

opinions et diplomates baltes toujours très inquiets comme des marques de désintérêt français vis-à-vis du sort de leurs États. Certes, les gouvernements baltes ignorent apparemment qu'une des raisons majeures des réticences françaises à répondre aux demandes polonaises et à promettre l'envoi de navires réside dans la crainte française de déclencher un conflit avec la Russie. Les conversations des militaires français avec le général Haller en mai 1924 en sont une bonne preuve⁷²². Certes depuis 1921, les Baltes savent que la France a toujours refusé de les garantir et que même si elle intervenait, la marine française ne pourrait, contrairement à l'Angleterre, leur être d'un grand secours. Mais même dépourvus de garanties, les États baltes auraient pu bénéficier, en cas de conflit, d'une sécurisation des transports en Baltique. Ils voient donc leur situation fragilisée face à un éventuel retour en force de la marine soviétique. Pire, dans l'affaire de la restitution de l'ancienne flotte de Wrangel (basée à Bizerte), qui a été promise par Poincaré puis Herriot, les Français privilégient à l'automne 1924 l'idée d'un envoi de celle-ci en Baltique, afin de ne pas troubler les Roumains. L'affaire suscite autant d'émoi chez les Polonais que chez les Baltes, qui soutiennent les efforts polonais et font effectuer plusieurs démarches diplomatiques par leurs représentants. Ils obtiennent finalement le renoncement du gouvernement Herriot à cette solution, en partie en raison des craintes nées du coup de Reval. "Englués" dans les problèmes du contentieux franco-soviétique, les navires ne seront restitués qu'en 1930 à un moment où ils auront perdu toute valeur⁷²³. Au-delà d'un danger certes limité par le mauvais état des navires, mais réel pour des États dépourvus alors de toute marine, ce qui inquiète Polonais comme Baltes, c'est la légèreté avec laquelle Paris les traite et envisage le problème de l'équilibre naval en Baltique. Certes la vigueur des réactions fait prendre conscience à Paris de l'existence du problème, mais le mal est fait.

On voit donc l'importance de la dimension symbolique dans les relations entre la puissance française et les petits États baltes. Par la présence même modeste de navires étrangers, par la présence de diplomates étrangers, les visites de personnalités et la mise en valeur de multiples petits gestes protocolaires, les Baltes ont pu espérer convaincre leur grand voisin oriental (visiblement toujours très attentif à ce genre de gestes) de l'intérêt occidental et français. Certes, à l'image d'Anatolie de Monzie, qui représente le gouvernement français lors de la célébration du 8^e anniversaire de la reconnaissance de l'Estonie en janvier 1926, les diplomates français comme les personnalités soutenant un rapprochement franco-soviétique ne cessent d'affirmer qu'il n'y a pas incompatibilité entre « *la sympathie pour votre peuple et le souci de*

722 SHAT, 7 N 3006, Doss. Accord franco-Polonais, 4 (Conversations de 1924), 10 mai 1924.

723 AMAEF, Estonie, 5 (20 mars 1925) et les travaux de DESSBERG F., « *Les relations franco-polonaises... op. cit.*, et SANDU (T.), « *Le système...* », *op. cit.*, p. 229 et 236.

rechercher un accord avec les populations de la vieille Russie »⁷²⁴.

Mais les faits semblent parler d'eux-mêmes, tant les réactions soviétiques, entre inquiétudes réelles et propagande habile, obligent les Français à arbitrer logiquement au détriment de petits États, moins intéressants stratégiquement que leur grand voisin.

Cet état de fait est renforcé par le manque d'information dont disposent les diplomates et l'opinion balte. Ceux-ci ne peuvent en effet que constater combien désormais les négociations puis le rapprochement franco-allemand accaparent les intentions françaises. Les diplomates baltes se sentent obligés de multiplier les efforts afin de se faire entendre ou intéresser les journalistes français à leurs problèmes. Les États baltes ne sont plus en effet l'objet que de rares dépêches dans les colonnes des journaux français. Il est caractéristique que les journaux qui vont à nouveau les années suivantes s'intéresser aux problèmes baltes ne cesseront, comme le *Temps*, d'évoquer la « *nécessité de ramener l'attention de l'opinion publique* », d'insister « *pour ne pas perdre de vue la situation très délicate dans le Nord-Est de l'Europe* »⁷²⁵.

Cette nervosité balte et la tendance naturelle à interpréter tous les faits en fonction de leurs préoccupations suscitent de nouvelles inquiétudes. Le ministre français Barret, à Riga, défend en mars 1925 avec le plus grand sérieux le maintien de la participation française à la Foire internationale de Riga car une abstention dans le contexte de l'époque risquerait, selon lui, de créer de fausses interprétations lettonnes⁷²⁶.

Les initiatives diplomatiques françaises, combinées aux interprétations suscitées par la réserve et l'apparent désintérêt français, vont déboucher sur une troisième série de craintes : celles d'être éventuellement la victime des tentatives françaises de pacifier l'Europe orientale.

4. Les Baltes victimes d'une politique française de pacification régionale : le problème de la réconciliation polono-russe

Face à la reconnaissance franco-russe, les Baltes ne cessent en effet d'osciller entre intérêt pour la stabilisation opérée et l'idée d'un retour rapide à l'amitié franco-russe qui ferait rapidement oublier leurs propres intérêts⁷²⁷. Les premiers temps des relations franco-soviétiques

724 ERA, F1622, 634 (23 février 1926).

725 « Bulletin du Jour » du *Temps* des 6 juillet, 5 octobre 1926 et 25 avril 1927... et toute la presse française qui se montre particulièrement concise sur les événements se déroulant en Baltique en 1925 et en 1926.

726 AMAEF, RC-B-Foires, 50, 14 mars 1925.

727 AMAEF, Lettonie, 6 (15 mai 1924) et Russie, 697 (9 et 14 août 1925).

dissipent certes ces illusions par la prudence, voire l'hostilité que les diplomates et l'opinion française conservent vis-à-vis des Soviétiques. Mais très vite les diplomates craignent que la politique française ne cherche à faire la part du feu et à réconcilier Polonais et Russes sans peut-être se soucier des intérêts baltes.

On retrouve toute la complexité des relations entre la Pologne et l'Estonie et la Lettonie. Certes les deux États baltes refusent d'être liés au « char polonais ». Dans une certaine mesure, ils ne sont pas forcément mécontents du relâchement de l'alliance franco-polonaise et des réticences françaises grandissantes à soutenir la Pologne en cas de conflit avec l'URSS. Au contraire de la Pologne, les deux gouvernements estonien et letton ont des relations moins troublées et n'ont pas de problèmes de « frontières orientales » avec le voisin soviétique. En cela la formule française concernant la reconnaissance *de jure* de l'URSS (on reconnaît le gouvernement soviétique sur les territoires de l'ancien Empire russe où « *son autorité* » est « *acceptée par les habitants* »⁷²⁸) ne les trouble pas comme les Polonais. Mais faute d'un « Locarno balte », ils ont plus que besoin du poids polonais pour contrebalancer la poussée russe. À la différence de la Pologne, peuvent-ils imaginer survivre à une action germano-russe, qui, pour reprendre l'expression de l'ambassadeur allemand à Moscou, repousserait la Pologne « *dans ses frontières ethnographiques* »⁷²⁹ ?

Or la Pologne, de son côté, a entamé à plusieurs reprises, depuis août 1924, des négociations avec l'URSS qui ont débouché en novembre 1924 puis en février 1925 sur des propositions de pactes de non-agression⁷³⁰. Mais dans le contexte de la conférence baltique d'Helsingfors, l'URSS, conformément à sa politique, rejette les propositions polonaises de pactes multilatéraux incluant les États baltes. Elle ne parvient pas à l'inverse à imposer son idée de pacte bilatéral. La visite de Tchitcherine en septembre 1925 est également l'occasion d'un nouvel échange, mais il semble que, malgré une attitude plus conciliante des Soviétiques, la question roumaine fait échouer de nouveau la négociation d'un pacte multilatéral⁷³¹. Ces négociations s'intègrent dans un jeu diplomatique extrêmement complexe, où chacun, à la veille de Locarno, essaie d'attirer l'attention de Paris et de Berlin⁷³².

L'ambiguïté polonaise reste d'ailleurs très grande en ce qui concerne leur politique balte,

728 Le texte est reproduit dans le *Temps* du 30 octobre 1924.

729 BAECHLER (C.) *Gustav. op. cit.*, p. 625.

730 CIENCIALA (A.M.), KOMARNICKI (T.), *From Versailles to Locarno. Keys to Polish Foreign Policy*, U.P. Kansas, p. 227-28, 257.

731 DBFP, I, XXV (490 et 492) et AMAEF Russie, 696 (28 avril 1925).

732 BAECHLER (C.), *Gustave... op. cit.*, p. 623.

puisque les Polonais négocient en même temps avec les Soviétiques et les Baltes. La diplomatie polonaise, qui prend l'initiative de relancer les négociations, laisse entendre aux Baltes que seuls les Soviétiques font des propositions.

En outre, il semble que les diplomates polonais n'aient pas tous le même discours. En avril 1925, les Lettons rapportent aux ministres français et anglais que le chargé soviétique les aurait informés d'une démarche du ministre polonais à Moscou, qui aurait suggéré une division des États baltes en deux zones d'influence entre URSS et Pologne⁷³³. Ces rumeurs ne sont pas nouvelles : les Lituaniens avaient en 1923 informé le ministre anglais que, déjà au moment du traité de Riga, des propositions polonaises auraient été faites aux Soviétiques d'opérer un partage de l'espace balte (La Lituanie et le port de Libau aux Polonais, le reste de la Lettonie et l'Estonie aux Soviétiques)⁷³⁴. Faute de documents polonais, on ne peut aller plus loin, mais ces plans correspondent en tout cas assez bien aux idées développées dans certains milieux de droite polonais comme également aux moyens de pression utilisés par Varsovie sur les Baltes.

En 1925 quand le polonophile Pusta démissionnera de son poste de ministre des affaires étrangères estonien, le ministre polonais en Estonie menacera ainsi « *d'aller à Moscou* ». Quant au ministre roumain chargé des affaires polonaises et baltes, il évoque des paroles du ministre des Affaires étrangères Skrzynski. Celui-ci lui aurait affirmé, qu'il lui aurait suffi de montrer son désintérêt lors de sa dernière conversation avec Tchitchérine pour que les États baltes « *rentrassent dans le néant* »⁷³⁵. Sur le moment, le ministre britannique Vaughan se montre en tout cas sceptique, en pensant que les bolcheviques cherchent surtout à semer le doute chez les Baltes et à affaiblir les Polonais, comme ceux-ci le font d'ailleurs exactement en laissant entendre aussi, comme en juin 1928, que les Soviétiques admettraient l'incorporation de la Lituanie à la Pologne, si la Lettonie l'était à l'URSS⁷³⁶.

Quoi qu'il en soit, ces perspectives se révèlent inquiétantes et sèment le doute dans les trois pays baltes vis-à-vis de la Pologne, qui serait bien capable, aux dires du secrétaire général letton Albats ou du social-démocrate Cielens, de brocarder les intérêts baltes si elle espérait en tirer avantage de Moscou⁷³⁷. Comme Cielens le dit au ministre français Tripier, « *l'existence de son pays étant due au hasard, (...), et n'ayant pas les moyens d'influer sur les grandes affaires* »,

733 D'après F. Dessberg, celui-ci serait d'ailleurs sceptique sur l'intérêt d'un rapprochement militaire polono-balte.

734 DBFP, I, XXIII, 628.

735 AMAEF, Russie, 697 (16 novembre 1925), 702 (17 novembre 1927).

736 AMAEF, Lituanie, 2 juin 1928.

737 AMAEF, Russie, 697, 29 juin 1925 et Lituanie, 27 (29 décembre 1924).

on « devait tout prévoir »⁷³⁸.

La lecture de journaux français influents, qui soutiennent l'idée d'une entente Paris-Berlin-Moscou et cherchent à régler le problème polonais à l'ouest comme à l'est, peuvent attirer les craintes baltes. Albert Dauzat, dans la *Volonté* en décembre 1927, évoque ainsi un plan qui, suite à la restitution du couloir, donnerait cette fois-ci à la Pologne en compensation la Lituanie et la Lettonie, la Russie étant « laissé libre d'incorporer l'Estonie dans sa fédération si l'Estonie le désirait »⁷³⁹ (!).

Ces plans restent très chimériques et utopiques mais partent de considérations justes (l'idée d'une entente à trois, franco-germano-russe) sur les projets de Briand et des milieux soutenant son action, d'où les interrogations baltes.

Si la politique française se concentre essentiellement sur les problèmes allemands, elle n'est en effet pas hostile à un rapprochement entre ses alliés centre-européens et l'URSS, qui pourrait restreindre la marge de manœuvre de Berlin ou au moins le rendre conciliant. Briand et Berthelot assurent, certes plus ou moins vaguement, leurs interlocuteurs polonais ou soviétiques de leur intérêt à voir de bons rapports s'établir entre Polonais et Soviétiques⁷⁴⁰. Jusque-là, la politique française peut sembler concorder avec les intérêts baltes. Mais les Français vont-ils aller jusqu'à presser les Polonais de signer des pactes multilatéraux incluant les Etats baltes, comme le souhaitent les Soviétiques en août ou en décembre 1925 ? Les ministres baltes à Moscou peuvent se montrer inquiets par l'attitude d'Herbette, qui est alors un grand partisan d'un rapprochement franco-soviétique et d'arrangements séparés entre l'URSS et ses voisins. Pour l'ambassadeur français ces accords conforteraient la situation des pays baltes. Dans sa correspondance, en 1925 et 1926, la position d'Herbette varie peu en effet. Il juge irréalisables des projets visant à faire de la Pologne une grande puissance balte et à lui faire jouer le rôle ingrat « d'arbitre ou de garant » de pays ne lui apportant rien. Ces rêves risqueraient finalement de la détourner du front allemand pour une guerre polono-russe qui embarrasserait considérablement les autorités françaises. La sécurité de la France dépend pour lui au plus haut point d'un accord polono-russe. Il est donc risqué de faire dépendre celle-ci des querelles baltes ou des pressions exercées par exemple par l'Angleterre sur l'Estonie.

L'ancien journaliste du *Temps* n'innove en fait pas. Il se coule dans les arguments

738 AMAEF, Lettonie, 51 (31 décembre 1931).

739 DAUZAT (A.), « La Triplice et la Paix », *Volonté*, 2 décembre 1927.

740 SOUTOU (G.-H.), *La France... op. cit.*, p. 75 et 79 ; SANDU (T.), *Le système... p. 246* et DESSBERG (F.), *Les relations... op. cit.*, p. 9.

développés par les militaires français en 1922 contre l'idée d'un accord militaire polono-balte, à la différence qu'il préconise un pacte de non-agression polono-russe et qu'il souhaite certaines promesses russes de ne pas attaquer la Pologne. Mais croit-il réellement en l'intérêt de celle-ci ? Quoi qu'il en soit, il refuse de prendre en compte l'intérêt stratégique de la Pologne pour l'espace baltique et ne s'interroge pas sur la pérennité des États baltes s'ils sont laissés seuls à seuls avec l'URSS. Il semble croire vraiment en la possibilité de celle-ci d'être un facteur de paix⁷⁴¹.

Pour les États voisins, suivant au jour le jour les hésitations et les « soubresauts russes », cet optimisme ne peut pas être partagé, comme on l'a vu. On redoute que les attitudes française ou polonaise soient interprétées au contraire comme un signe de désintéressement et donc une incitation à poursuivre de manière active la politique de déstabilisation menée au début des années vingt. Celle-ci pourrait alors conduire à une intervention similaire à la tentative de décembre 1924 en Estonie.

L'évolution diplomatique amorcée est donc contradictoire tant elle fait évoluer, certes à petites touches, l'attitude des puissances et suscite la nervosité et les interrogations sur l'orientation qui va triompher en Baltique. La multitude des projets, les contradictions, les hésitations comme les évolutions divergentes de leurs positions respectives démontrent l'indécision qui marque les jugements baltes. Le facteur russe reste prédominant dans leur problématique. Or, pour la Lituanie le rapprochement de l'Allemagne avec le camp occidental pose tout autant problème que celui de la Russie : ne pourrait-il pas entraîner un règlement des rapports polono-allemands au détriment de sa politique extérieure, voire surtout de son existence, tant la situation géographique de la Lituanie peut sembler une alternative possible au corridor ?

C. La Lituanie et le règlement problématique de la question du corridor polonais. Vers un règlement forcé du conflit polono-lituanien ?

1. Vers la fin du partenariat germano-lituaniano-soviétique ?

La Lituanie avait pu nourrir l'espoir de profiter tout au contraire de la reconnaissance de

741 SOUTOU (G.-H.), *ibid.*, p. 69-71 et AMAEF, Russie, 699 (17 juin, 25 juillet et 19 novembre 1926).

l'URSS et de l'évolution politique allemande. Elles auraient pu affaiblir la Pologne, en limitant le soutien qu'elle pouvait attendre des Occidentaux. Pour le ministre lituanien à Paris, Milosz, le « *revirement politique français* » ne pourra qu'améliorer la situation lituanienne dans la question de Vilna. Derrière cette conviction, il y a la conviction du diplomate lituanien que la situation géopolitique de la Lituanie n'est pas la même que ses deux voisins du nord et qu'elle est surtout bien moins précaire vis-à-vis de la Russie⁷⁴².

Or si ces appréciations ne manquent pas de justesse, la Lituanie peut douter du soutien russe et craindre, comme on l'a vu, un accord avec la Pologne sur son dos. D'autre part, les relations des gouvernements chrétiens-démocrates - au pouvoir jusqu'en 1926 - avec Moscou se tendent. Le putsch de Reval en décembre 1924 a suscité des interrogations nombreuses sur les buts de la politique soviétique et suscité des craintes à propos d'une action similaire⁷⁴³. Si Tchitchérine réaffirme les principes de la politique soviétique à propos de Vilna lors de son passage à Kaunas en décembre 1925, la presse soviétique multiplie les attaques contre le « *parti-prêtre* », accusé de préparer, sous la houlette du Vatican, un front catholique contre Moscou⁷⁴⁴. L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement à dominante socialiste va en apparence détendre la situation, mais très vite les milieux nationalistes, chrétiens-démocrates et militaires critiquent de plus en plus vivement l'intensification de la propagande bolchevique. Ils génèrent une agitation qui fragilise de plus en plus le gouvernement sur le plan intérieur comme sur celui des relations avec l'URSS.

Mais c'est surtout l'évolution diplomatique amorcée par l'Allemagne qui va confirmer la précarité de la position lituanienne vis-à-vis de l'Allemagne, notamment dans la question de Memel. Berlin n'a cessé en effet depuis 1923 de s'opposer à la politique de lituanisation mise en place et de donner la plus grande extension possible à la convention de Memel. Profitant du retard apporté par les puissances alliées à déposer les instruments de ratification de la convention, le gouvernement lituanien fait ainsi retarder la tenue des élections pour la Diète et peut ainsi continuer à gouverner presque sans aucun contrôle le territoire. Suite à la découverte d'un complot préparé par quelques nationalistes allemands, il augmente son contrôle et la surveillance de toutes les organisations et journaux allemands, qui sont accusés d'être soutenus

742 LCVA, F383/7, 396 (30 octobre 1923) et 487 (10 juin 1924).

743 DBFP, I, XXV, 425 et 427.

744 SENN (A.E.), *The Great powers, Lithuania and the Vilna question 1920-1928*, Leiden, 1966, p. 137, 152, AMAEF, Lituanie, 28 (10 avril 1926) et 30 (16 décembre 1926), Temps, 19 décembre 1926.

par des organisations du Reich, *via* la Prusse-Orientale. Les fonctionnaires lituaniens sont en conflit permanent avec le consul allemand qui est accusé de coordonner et soutenir l'agitation. En particulier dans le domaine scolaire et judiciaire, ils tentent d'imposer, malgré la volonté de la majorité des parents, l'usage du lituanien⁷⁴⁵. La crise économique et le refus persistant de l'ouverture du Niémen achèvent d'exaspérer la population memeloise d'origine lituanienne ou allemande contre les malaises d'un gouvernement central trop nationaliste.

En représailles, le gouvernement allemand interdit l'importation de bétail et fait traîner les négociations commerciales. D'autre part, le gouvernement Stresemann poursuit et développe l'aide financière à toutes les minorités allemandes d'Europe, et en particulier aux territoires anciennement allemands, comme Memel, que l'on espère récupérer dans le futur. En mars 1926, un programme d'aide est voté par le gouvernement. Sur 30 millions de marks, 20,5 sont réservés aux minorités allemandes de Pologne. Mais sur les 8,5 millions restants, 1 million reviendra à Memel (1,5 million pour la Lituanie et les autres pays baltes). L'argent sert à soutenir l'économie locale, en particulier les banques durement touchées par la crise économique et les associations et partis allemands qui, vu la pression lituanienne et la faiblesse des élites, doivent se réorganiser et mener des luttes électorales difficiles⁷⁴⁶. Enfin il faut souligner les efforts allemands pour empêcher les anciens fonctionnaires de quitter le territoire. Le gouvernement leur verse des subventions et maintient leur statut de fonctionnaire du Reich.

Alors que les élections d'octobre 1925 donnent une très grande majorité aux partis allemands, le gouvernement lituanien s'incline et nomme un gouverneur plus conciliant. Mais très vite, il s'inquiète de l'opportunité pour la population memeloise de profiter de l'entrée de l'Allemagne à la SDN et de la proximité allemande avec les puissances du Conseil.

Certes l'idée d'un retour de Memel par la force dans le giron allemand est désormais exclue suite aux engagements pris, mais l'entrée au Conseil permet au Reich de saisir l'attention de celui-ci sur les plaintes des habitants du territoire, voire, pour les Lituaniens, de promouvoir l'idée d'une révision pacifique de la convention de 1924. On craint d'ailleurs que ce différend, semblant mineur par rapport à d'autres problèmes soit le moyen pour la SDN et les autres puissances de ménager l'Allemagne⁷⁴⁷. Dès avril 1926, suite à de nouveaux conflits, qui concernent le sort des fonctionnaires et le budget du territoire (question de la quote-part des taxes

745 CHANDAVOINE (I.), *L'insurrection de Klaipeda et ses conséquences*, DREA de civilisation Europe-Asie, INALCO, novembre 1999, p. 117 sq, BLOMEIER (V.), *Litauen in der Zwischenkriegszeit. Skizze eines Modernisierungskonflikts*, Münster, 1998, p. 209. AMAEF, Memel, 14 (19 novembre et 17 décembre 1924)

746 BAECHLER (C.), *Gustave... op. cit.*, p. 842, ADAP, A, XIV (66, 81) et B, II, 2 (116, 131)

747 AMAEF Memel, 14 (14 janvier 1926) et EIDINTAS (A.), ZALYS (V.), SENN (A.E.), *Lithuania in European Politics. The years of the First Republic*, New York, 1998, p. 107 sq.

revenant au territoire), des délégués memelois font en effet le voyage de Genève afin de prendre contact avec la presse européenne et les groupes s'intéressant à la SDN. Le chargé d'affaires allemand à Paris de son côté « *signale simplement* » un « *état de choses semblant contraires aux principes de la SDN* »⁷⁴⁸. Une première pétition déposée par des Memelois est déclarée irrecevable en septembre 1926. Mais dès l'année 1927, suite au maintien de l'état de siège et à la dissolution de la Diète par le gouvernement nationaliste, aux manœuvres lituaniennes vis-à-vis du corps électoral et aux multiples conflits sur les questions culturelles, judiciaires et financières, le gouvernement allemand saisit lui-même la SDN de l'affaire. Il la fait ainsi revenir rapidement sur la scène internationale⁷⁴⁹.

La Lituanie doit donc prendre en compte le fait que l'Allemagne reste tout sauf disposée à abandonner le territoire de Memel à son sort. Au contraire, si la question de Memel passe largement derrière la question des minorités allemandes en Pologne, elle reste cependant un point sensible tant elle est défendue et utilisée dans le débat intérieur par les milieux nationalistes et en général par ceux de Prusse orientale dans le débat intérieur. Or la défense des minorités a été un argument majeur de Stresemann pour justifier l'entrée à la SDN et désamorcer les critiques qui lui étaient faites⁷⁵⁰. La Lituanie se retrouve donc dans une situation délicate entre une volonté de continuer à rechercher le soutien allemand dans la question de Vilna et la difficulté de gérer la question de Memel, qui fait ressurgir l'hostilité latente de la population vis-à-vis de l'ennemi séculaire et les souvenirs de l'occupation allemande.

2. La Lituanie, un territoire au service des projets révisionnistes allemands ?

Ce dilemme est compliqué par des rumeurs de plus en plus alarmantes. Celles-ci évoquent l'intention de certains milieux allemands de régler le conflit avec la Pologne en se servant de la Lituanie comme compensation. Ces tentatives s'inscrivent en fait dans ce programme « d'assainissement » pacifique des relations germano-polonaises, qui certes ne constitue pas une priorité pour Stresemann mais qui semble pouvoir se réaliser plus vite que prévu. Les réactions recueillies à Londres et à Paris sont en effet encourageantes.⁷⁵¹

748 AMAEF, Memel, 15 (8 avril 1926, note de Corbin et dépêche de Puaux).

749 AMAEF, Memel, 16, 27 et 31 mai 1927.

750 BAECHLER (C.), *Gustave... op. cit.*, p. 835.

751 *Ibid.*, p. 858-861.

Les premières rumeurs apparaissent au printemps 1925, au moment où la Pologne souffre de la crise économique et entreprend des négociations commerciales, qui mêlent demandes polonaises de contingents et demandes allemandes d'arrêter la dégermanisation. D'autre part, des contacts officieux sont noués à cette époque entre Polonais et Lituaniens afin d'essayer arriver à un accord concernant le trafic sur le Niémen, voire à un rapprochement plus étroit (Cf. Annexe A, carte 7)⁷⁵². En avril, les Lituaniens font état de prétendues démarches polonaises (Cf. *supra*). Dans la perspective d'un accord avec les Soviétiques concernant l'espace baltique, elles chercheraient à obtenir une déclaration lettone de désintéressement si les Polonais occupaient Memel⁷⁵³. En juin 1925, Briand apprend à l'ambassadeur britannique que le gouvernement français a volontairement retardé la ratification de la convention de Memel, en raison de « *certaines* » conversations entre les gouvernements polonais et allemands⁷⁵⁴. De son côté, Chamberlain répond à son représentant qu'il n'est pas au courant de telles négociations mais que cette suggestion aurait été faite dans certains milieux polonais et allemands⁷⁵⁵.

Le ministre lituanien en Allemagne fait alors une démarche et mentionne des bruits de presse (notamment une conversation à Genève avec le journaliste du *Matin* Jules Sauerwein). Selon eux, des propositions allemandes auraient été faites et proposeraient de remplacer le corridor par un corridor polonais le long du Niémen (la Lituanie aurait reçu en échange Wilno). Le secrétaire d'État Schubert dément ce mensonge « *infâme* ». Cependant, il est à noter que dans une circulaire datée du 30 juin 1925 et signée par Stresemann, mais rédigée probablement par Dirksen (sous-directeur de l'Ostabteilung à Berlin, s'occupant en fait de toutes les questions importantes touchant l'Europe orientale), l'idée d'un échange est évoquée mais on reste réservé. L'auteur de la circulaire se contentant de prôner plutôt l'octroi de ports francs⁷⁵⁶.

Il semble en tout cas que, dès cette époque, l'idée d'un échange soit une option des plans qui vont être développés à la fin de 1925 par Dirksen et le président de la Reichsbank Schacht. Ils conditionnent un soutien allemand à un plan d'assainissement économique et financier de la Pologne et à un règlement frontalier germano-polonais. Les plans sont ventilés dans la presse allemande, à Londres et à Berlin en décembre 1925 auprès de l'agent de Briand, le professeur Hesnard⁷⁵⁷. Y a-t-il également, comme le craignent les Polonais, une volonté allemande de

752 SENN (A.E.), *The Great... op. cit.*, p. 137 et 141.

753 DBFP, I, XXV, 19 avril 1925.

754 RIECKHOFF (H. von), *German-Polish Relations 1918-1933*, Baltimore-Londres, 1971, p. 252 et 127.

755 DBFP, I, XXV, 475 et 476.

756 ADAP, A, XIII (163 et 177).

757 BARIETY (J.), « Finances et relations internationales : à propos du « plan de Thoiry (septembre 1926) »,

perturber les Lituanais et d'envenimer les tentatives de rapprochement s'opérant en 1925 ? En décembre 1926, *Ouest-Eclair* ira même jusqu'à suspecter les Allemands de favoriser en sous-main le déclenchement d'un conflit polono-lituanien afin de voir Memel sous contrôle polonais et exercer alors une pression décisive sur les Polonais à propos de Dantzig⁷⁵⁸.

On peut se demander s'ils ne nourrissent pas également l'article très commenté de l'industriel allemand Arnold Rechberg, qui, dans un article dans le *Matin* du 22 avril 1926, tente de favoriser le développement du rapprochement franco-allemand. Or dans le sixième point de son programme, il propose en échange de la restitution politique du corridor de faire de Dantzig un port franc de la Pologne et de mettre à « disposition » des Polonais le port de Memel⁷⁵⁹. Ce projet, signe en tout cas de son intérêt, déclenche, malgré les démentis polonais ou lituanais, un grand nombre de spéculations, en particulier au moment des conversations de Thoiry puis des premiers pas de l'Allemagne à la SDN. La presse française recense les prises de positions favorables de nombreuses personnalités et journaux allemands. Elle évoque de même, par l'intermédiaire d'interlocuteurs polonais ou lituanais, des négociations secrètes germano-polonaises et en particulier des contacts noués entre catholiques allemands et polonais afin de favoriser une telle solution⁷⁶⁰.

La diplomatie lituanienne, prise dans ses appréhensions et sa difficulté à obtenir des informations fiables, ne peut que contribuer à la diffusion de celle-ci, en cherchant fiévreusement à voir auprès des chancelleries la part de réalité se cachant derrière les nouvelles sensationnelles⁷⁶¹. Elle est particulièrement vulnérable aux nouvelles colportées par la diplomatie soviétique, prise entre ses hantises de voir se réaliser une entente polono-allemande et une volonté de stimuler par de fausses rumeurs la polonophobie lituanienne⁷⁶².

La presse communiste française relaie enfin également les attaques soviétiques contre des plans impérialistes anglais, qui chercheraient à réaliser cette coalition anticapitaliste qui viserait à détruire l'Union soviétique. Gabriel Péri évoque ainsi dans l'*Humanité* le rôle du capitalisme anglais et les plans de la « Sainte-Trinité Pilsduski-Chamberlain-Hindenburg » (ou la « Sainte-Alliance des maréchaux »). Ils voudraient aboutir à une cession de Dantzig à l'Allemagne et de

Relations internationales, 21, 1980 et SOUTOU (G.-H.), « L'alliance... », *op. cit.*, p. 306 sq. ADAP, II, 2 (148). 758 X., « Lettre de Pologne », *Temps*, 3 juin 1925. X., « Les dessous probables d'un Coup d'État », *Ouest-Eclair*, 20 décembre 1926.

759 « Une suggestion hardie. M. Arnold Rechberg propose des bases pour une alliance franco-germanique », *Matin*, 22 avril 1926.

760 SIDZIKAUSKAS (V.), « La Lituanie se félicite de l'admission de l'Allemagne », *Europe nouvelle*, 18 septembre 1926 ; BERNUS (P.), « La politique extérieure de la Pologne », *Débats*, 13 janvier 1927, LE BOUCHER (J.), « Aux frontières orientales », *Action Française*, 24 janvier 1928.

761 Voir par exemple : AMAEF, Lituanie, 29 (4 novembre 1926) 42 (11 novembre 1929).

762 AMAEF, Lituanie, 27 (25 mars et 20 mai 1925), 29 (31 décembre 1926), Russie, 698 (30 mai 1926). KORBEL (J.), *Poland between East and West*, Princeton, 1963, p. 224 sq.

la Lituanie et Memel à la Pologne⁷⁶³.

Jusqu'au début des années 1930, des rumeurs similaires ne cesseront de renaître périodiquement et de fournir, malgré les démentis officiels, à certains journalistes des clés d'interprétation faciles pour certaines crises diplomatiques ou rapprochements entre les puissances de la région. La perspective de l'évacuation de la Rhénanie et la dégradation des relations franco-allemandes ne feront que développer des campagnes de presse, qui évoquent des thèses similaires à celle de Rechberg. Elles sont, pour les Polonais, certes hautement fantaisistes mais très nuisibles, en suscitant les espoirs d'une partie de l'opinion allemande⁷⁶⁴.

3. Une politique allemande hésitante et agissant en fonction des prises de position alliées ?

À la Wilhelmstrasse, l'action de Dirksen est en tout cas dès 1926 contrecarrée par le secrétaire d'État Schubert, le directeur de l'Ostabteilung. Celui-ci juge prématurée en avril 1926 l'idée d'une révision. Il juge dangereuses des solutions provisoires qui pourraient gêner une action ultérieure. Stresemann de son côté, semble appuyer, dans une conversation avec Margerie en juin 1926, les idées de Dirksen, mais il n'en parlera pas au moment de Thoiry.

Tous les Allemands s'accordent pour prendre (ou plutôt reprendre) en compte tous les effets négatifs d'une hégémonie polonaise sur Memel et la Lituanie : cession d'un territoire allemand, encerclement de la Prusse-Orientale et surtout fin ou fragilisation sérieuse de la politique d'entente avec l'Union soviétique dans l'espace baltique. Cette dernière se verrait en effet coupée de l'Allemagne et menacée sérieusement dans ses intérêts par l'avancée polonaise vers le nord.

Cette solution pourrait d'autre part empêcher l'Allemagne de faire aboutir ses revendications en Haute-Silésie. Si donc l'idée de révision reste présente, elle doit s'effacer derrière la nécessité de poursuivre la politique entamée vis-à-vis des puissances occidentales, seule possibilité permettant à l'Allemagne de poser un jour dans de bonnes conditions la question de ses frontières orientales. Si l'on évoque bien l'idée d'une compensation, l'idée par contre d'un abandon de la Lituanie et de Memel reste une option secondaire derrière celle de l'octroi de ports francs pour la Pologne comme pour les Tchèques. Les Soviétiques reçoivent

763 Voir par exemple : PERI (G.), « L'accord russo-lituanien et les rapports polono-allemands », *Humanité*, 10 octobre 1926 et *ibid.*, « Genève, foyers d'intrigues contre l'Union Soviétique », *Humanité*, 10 mars 1927.

764 Voir l'article de Jean SOLTAN, « La révision de la frontière germano-polonaise est-elle possible ? » dans le *Journal des Débats* du 21 juillet 1930.

donc à plusieurs reprises des démentis formels allemands, niant toute réflexion à ce sujet. On évoque les idées de Sauerwein ou de quelques journaux anglais mais on les juge ouvertement illusoires⁷⁶⁵.

On peut cependant se demander si Stresemann, personnellement, n'a pas sur la question une ligne un peu plus ouverte que son secrétaire d'État. Le ministre allemand semble visiblement attaché à saisir la moindre occasion d'avancer, si cela lui est possible, ses pions⁷⁶⁶.

Ainsi en juillet 1926, Schubert se montre en fait embarrassé, lorsque le ministre soviétique lui demande de définir l'attitude allemande en cas d'attaque polonaise en Lituanie. Il souligne le refus allemand de croire à une telle « folie ». Or le ministre soviétique, sûrement bien informé, demande comment l'Allemagne réagirait si la Pologne demandait la reconnaissance du fait accompli par n'importe quelle concession territoriale (corridor, Haute-Silésie). Le secrétaire d'État dément alors ces conversations germano-polonaises mais ne répond pas sur le fond.

Or quelques jours plus tard, l'ambassadeur français en Allemagne retrace dans une dépêche les propos d'un confident de Stresemann. Ce dernier évoque la possibilité d'une absorption prochaine de la Lituanie, suite à des manœuvres militaires ou politiques polonaises. Il juge que, de ce fait, une solution à l'amiable et sans conflit pourrait être trouvée pour le corridor qui ne serait plus utile à la Pologne. Margerie, surpris par une proposition si contraire aux principes de la politique allemande, en vient à se demander si Stresemann n'oublie pas alors de prendre en compte son partenaire russe !

La proposition, si elle vient bien de Stresemann, montre cependant à notre sens le réalisme du ministre allemand. Il est conscient de l'impossibilité allemande d'empêcher une offensive polonaise sans risquer une guerre ou d'abandonner sa politique occidentale au profit d'une alliance étroite avec l'URSS. Ne chercherait-il pas à monnayer son abstention en utilisant certaines dispositions favorables françaises⁷⁶⁷ ?

Comme les Allemands l'ont noté auprès des Soviétiques, l'opinion française est divisée entre les partisans de la garantie des frontières orientales et ceux qui sont favorables à une telle solution⁷⁶⁸. L'idée à la base de l'échange a en effet le mérite de la simplicité, de paraître équitable. Elle favoriserait un rapprochement qui pourrait prendre en compte et les

765 ADAP, B/II, 2, (65, 127, 139, 145).

766 RIECKHOFF (H. von), *German...op. cit.*, p. 253 sq.

767 SOUTOU G.H, « L'alliance... », *op. cit.*, p. 307, ADAP, B, II, 2, (65).

768 ADAP, B, II, 2 (148).

revendications allemandes et le besoin polonais d'accéder à la mer et les résoudre. Comme l'explique Jean-Louis Dauriac dans *l'Homme Libre* en décembre 1926, l'influence allemande en Lituanie serait finalement moins dangereuse que l'influence soviétique en Lituanie, car l'Allemagne pourrait alors ne pas gêner un rapprochement polono-lituanien qui faciliterait un accès polonais à la mer⁷⁶⁹. Elle semble être une voie toute tracée pour terminer l'œuvre de Locarno et ouvrir la voie à une réconciliation générale, écartant tout recours à la guerre.

Cela explique, au grand dam de l'opinion lituanienne, le succès qu'une telle solution trouve auprès des milieux pacifistes français et de ceux qui sont favorables à un rapprochement franco-allemand et à l'idée européenne, comme Coudenhove-Kalergi. Les diplomates allemands font eux aussi grand cas des positions favorables prises par Jules Sauerwein au moment de Locarno. Il semble également que les réflexions initiées ouvertement dans une partie de la presse et de l'opinion britannique dès 1925 jouent un rôle important dans les prises de position françaises⁷⁷⁰.

En tout cas, au début des années 1930, l'idée d'un remaniement est toujours présente dans beaucoup d'articles prônant une révision des frontières, tels ceux de la *République* ou du *Quotidien*. Lors des rencontres officieuses qui réunirent les représentants de milieux industriels français, allemands et belges en avril 1932 à Luxembourg, afin de tenter de régler le contentieux franco-allemand, les Français ne se montrent guère surpris par des propositions évoquant une rétrocession de Dantzig et de la Haute-Silésie en échange d'un port franc et d'un abandon de la Lituanie par l'Allemagne. D'abord réticents, ils n'opposent cependant pas une fin de non-recevoir aux propositions allemandes. Celles-ci seront reprises dans le projet d'accord débattu au cours d'une nouvelle réunion en janvier 1933. Mais les participants français évoquent toujours le risque d'une forte opposition de l'opinion française à de tels projets et donc d'un échec rapide. Comme le gouvernement allemand émet à nouveau des objections sérieuses face à de tels projets, ceux-ci ne seront jamais mis en application⁷⁷¹.

Les oscillations de Stresemann semblent donc tenir à son évaluation de la position française. Ainsi, en novembre 1925, répondant à une question du ministre lituanien, Stresemann affirme que la question d'un échange n'a pas été traitée à Locarno. L'opinion française voit selon

769 DAURIAC (J.L.), « L'influence soviétique a disparu de la Lituanie », *Homme Libre*, 21 décembre 1926, ou « La Pologne et la Lituanie n'arriveront-elles jamais à s'accorder ? », *Œuvre*, 14 février 1928.

770 ADAP, A, XIV, 229, AMAEF, Lituanie, 27 (26 juin 1925), 28 (9 février 1926) et 83 (31 juillet 1930), BERNUS (P.), « La politique... », *op. cit.*, BARDOUX (J.), « Imprudences britannique », *Temps*, 11 décembre 1927.

771 BARIETY (J.), BLOCH (C.), « Une tentative de réconciliation franco-allemande et son échec (1932-1933) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XV, 1968, p. 450, 4-7.

lui de manière la plus objective l'impossibilité d'un corridor polonais, mais aucune ouverture officieuse allemande n'a été faite⁷⁷². C'est sans doute l'atmosphère favorable initiale des discussions de l'été 1926 qui l'a incité à faire des ouvertures ou au moins à sonder Margerie. Dès la réaction cependant initiée par Poincaré et les défenseurs du *statu quo*, Stresemann bat clairement en retraite comme le montrent les propos tenus aux Soviétiques à la fin de 1926. Selon le ministre allemand, la diplomatie allemande n'a jamais pris au sérieux de tels projets mais il invoque longuement l'opposition de Chamberlain et les tendances françaises à vouloir soit lui imposer alors la garantie de ses frontières orientales, soit à exiger pour le prix du corridor la renonciation à la Haute-Silésie ou à Dantzig⁷⁷³.

4. Une ligne briandienne différente de la position française officielle ?

La position de Briand est tout aussi difficile à cerner. Les diplomates français en poste en Europe centrale et orientale (Gabriel Puaux à Kaunas, Laroche à Varsovie, Margerie à Berlin, Tripier à Riga), la direction des affaires politiques (Corbin ou Laboulaye) ne semblent pas prêter un grand intérêt à ce type de schéma. Ils rassurent à chaque fois en quelques mots leurs interlocuteurs en le jugeant absurde ou irréaliste. Ils l'assimilent à de la propagande ou à des combinaisons complètement utopiques. Briand lui-même, face aux inquiétudes des diplomates d'Europe centrale, argue en octobre 1926 qu'il « *va de soi que ces questions n'ont été soulevées ni à Thoiry ni depuis* »⁷⁷⁴.

Il est clair cependant que Briand, de son côté, n'a pas fait d'objections aux idées allemandes développées avant Thoiry. Il semble en tout cas favorable dès 1925 à l'idée d'un accord pour corriger la situation existante et favoriser, si cela est possible, la tenue de conversations⁷⁷⁵. Mais il connaît les hésitations allemandes à ce sujet.

Comme Stresemann, de nombreuses démarches de ministres baltes ou d'Europe orientale ne peuvent que rendre plus évident à Briand l'impact négatif, voire désastreux, qu'auraient ces projets d'échange sur l'analyse de sa politique et l'image d'une France défenseur des traités des

772 ADAP, A, XIV, 229.

773 ADAP, B, II, 2, 127, 139 145, 148 et 183.

774 SOUTOU (G-H.), « L'alliance... », *op. cit.*, p. 306, 309 (note 42), 311.

775 AMAEF, Lituanie, 28 (4 août 1926), 29 (4 novembre et 31 décembre 1926), 30 (26 janvier 1927), Russie, 699 (9 septembre 1926) et Lettonie, 51 (31 décembre 1931).

paix et protectrice des intérêts des petits États à Genève. Un des risques serait d'arriver à une guerre d'agression polonaise contre la Lituanie sur laquelle on devrait fermer les yeux et à « l'oubli » de la convention de Genève, qui ne pourrait que discréditer la politique de la France à la SDN⁷⁷⁶.

D'autre part, Briand doit compter avec le fort scepticisme du gouvernement britannique à propos du degré de réalisation d'un tel projet. Comme le montre ironiquement Chamberlain, le seul moyen de réaliser un tel remaniement serait pour l'Allemagne de « *devenir tellement amie de la Pologne qu'elle lui accorde de bon gré* ». Si la solution « lituanienne » semble avoir été envisagée, elle sera vite abandonnée au moins officiellement par le Foreign Office, qui défendra l'idée d'un corridor neutralisé⁷⁷⁷.

Comment ignorer les réticences majeures polonaises et lituanienes et penser qu'il sera possible de leur imposer de force une solution qui touche de si près de jeunes nationalismes ? Le ministre des Affaires étrangères polonais ne peut que souligner à maintes reprises l'absurdité à échanger un territoire juridiquement, historiquement et ethnographiquement polonais contre le débouché insuffisant que serait la Lituanie et qui serait écrasé sous le poids de la Prusse orientale. On remarquera d'ailleurs que très peu de Français mentionnent les arguments économiques, pourtant décisifs, dans cette question. Dantzig et Gdynia sont de meilleurs ports. Ils sont surtout bien mieux placés et reliés par rapport aux régions-clés de l'économie polonaise situées au sud-ouest du pays. Pour créer une synergie avec Memel et le Niémen, il faudrait restructurer l'ensemble des circuits économiques polonais. En ce sens, cet aspect des choses prouve l'ignorance relativement grande des Français pour leur alliée et en particulier sa géographie économique⁷⁷⁸.

Lorsque, Stresemann, en décembre 1927, encouragé par le climat international, le réchauffement des relations germano-polonaises (signature d'un *modus vivendi* commercial) et certains contacts officieux, évoque devant Briand l'idée de compensation et éventuellement d'un port franc polonais à Memel, le ministre français se montre, selon les mots mêmes de Stresemann, « *très enthousiaste* » « *à l'idée qu'une telle solution soit éventuellement possible* ».

Il incite d'autre part Stresemann à développer ces suggestions devant les Polonais car il pense justement que Pilsudski se montrera moins intransigeant que ne le pensent les

776 Le Chargé d'affaires letton réclame ainsi, à la veille de la session de Genève, une déclaration française en ce sens : AMAEF, Vilna, 28 (13 août 1926) et aussi REBOUL (Col.), « L'Allemagne au début de 1927 », *Temps*, 1er février 1927.

777 RIECKHOFF (H. von), *German... op. cit.*, p. 251 et 255.

778 DBFP, I, XXV, 476 (note 8), AMAEF, Lituanie, 29 (31 décembre 1926 et 16 janvier 1927)

Allemands⁷⁷⁹. La réaction de Briand nous semble bien symboliser, avec toutes ses nuances, son attitude pendant la période : intérêt certain pour un rapprochement polono-allemand et éventuellement une révision des frontières, incitation à développer les contacts si les partis y sont disposés, mais sans vouloir trop s'impliquer ni presser les Polonais. Des pressions trop ouvertes auraient pu tout autant générer des désordres, des réactions de l'opinion française et en particulier de milieux politiques très attachés à la défense des traités, et aboutir en général à des événements qui ralentiraient tout autant sinon compliqueraient sa politique de rapprochement franco-allemand.

On peut se demander d'autre part si Briand n'instrumentalise pas également l'idée d'un tel projet vis-à-vis d'autres partenaires. En août 1926, il ne cache pas à Litvinov qu'il faut accorder quelque crédit aux rumeurs faisant état des projets allemands. Ces paroles déclenchent la colère de Schubert, qui argue auprès des Soviétiques que les Français connaissent pourtant bien les dispositions allemandes⁷⁸⁰. Y a-t-il une volonté de perturber quelque peu le climat des relations germano-soviétiques et nourrir les doutes soviétiques sur la duplicité allemande ?

Mais plus généralement les projets d'échange semblent également utilisés pour justement presser les Lituaniens de s'entendre « *amicalement et loyalement* »⁷⁸¹ avec les Polonais sous l'égide de puissances occidentales qui seraient soucieuses de maintenir le *statu quo*. Si elle reste sourde à ces appels, la Lituanie risquerait, selon lui, de devenir dans un futur proche, un « *objet* » au centre des négociations germano-polonaises, comme semblent le croire les diplomates lituaniens eux-mêmes⁷⁸².

Au total, la situation engendrée par Locarno se révèle très problématique pour la diplomatie lituanienne. Bien loin de se trouver dans une situation privilégiée par rapport à ses deux voisins baltes, la Lituanie se trouve au contraire au centre des spéculations qui visent à remodeler l'Europe orientale et à faire régner la paix en Europe. Engagée dans des relations délicates avec l'URSS et l'Allemagne, la politique lituanienne devient de plus en plus hésitante. Elle ne cesse de chercher la solution, apparemment introuvable, qui lui permettrait d'apaiser ses craintes et de conserver des espoirs au sujet de ses revendications. De ce fait, dès 1925, la diplomatie lituanienne perd de sa rigidité. Des perspectives prometteuses semblent alors s'esquisser, notamment dans le domaine des relations polono-lituanienues. L'espoir revient de

779 ADAP, B, VII, 200. c'est nous qui soulignons ("Herr Briand war ganz enthusiasmiert bei dem Gedanken, dass eventuel eine solche Lösung möglich wäre...")

780 ADAP, B, II, 1

781 Pour reprendre les termes de Pierre Bernus dans l'article cité du *Journal des Débats* du 13 janvier 1927.

782 AMAEF, Lituanie, 38, 2 juin 1928.

régler un conflit qui empoisonne et perturbe l'espace baltique et la politique des grandes puissances dans cette région.

D. L'espoir retrouvé d'une négociation polono-lituanienne

Si le tournant des années 1924-25 paraît accumuler les nuages menaçants dans le ciel baltique, la résurgence de négociations polono-lituanienes est une conséquence positive du nouvel état de choses. Ce changement repose en partie sur les craintes lituanienes de voir les Allemands ou les Soviétiques les abandonner et sur le désir de régler alors eux-mêmes leur sort. D'autre part, en agitant face aux Allemands l'idée de négociations pouvant aboutir rapidement, ils espèrent retrouver une certaine marge de manœuvre.

Un rapprochement polono-lituanien, qu'il réponde aux buts anciens de la politique française ou qu'il favorise une réconciliation germano-polonaise, ne peut que satisfaire la diplomatie française. L'apparente facilité avec laquelle une partie de l'opinion française a semblé accepter en 1925-26 l'idée d'une absorption de la Lituanie par la Pologne montre bien le peu de valeur qu'aurait en général pour certains cercles le maintien de l'indépendance lituanienne.

Comme l'affirme avec réalisme le ministre français en Lituanie Gabriel Puaux, « *la prospérité de Memel ou de Libau ne nous intéresse guère* », pas plus finalement que la discorde entre les Lituaniens et leurs voisins baltes. Le nationalisme lituanien n'est pas pour lui très menaçant pour la France. Par contre, le risque est grand de voir, comme auparavant, certains milieux allemands et soviétiques utiliser un nationalisme « *facile à fanatiser* » pour provoquer une conflagration générale ou fragiliser grandement les bases de la politique générale menée par la diplomatie briandienne⁷⁸³.

La diplomatie française va donc s'employer à rivaliser activement à Kaunas avec la diplomatie allemande. Elle veut convaincre les Lituaniens de sortir de la valse hésitante qui semble caractériser leur politique à partir de 1924. Il nous faudra voir comment les diplomates français manient et la persuasion et les pressions afin de tenter de faire avancer la Lituanie sur la bonne voie. La manœuvre est difficile tant la France a été assimilée par l'opinion lituanienne au partenaire indéfectible et indissociable de l'ennemi polonais. La diplomatie briandienne doit donc changer d'image et de tactique tout en prenant en compte les intérêts polonais. L'intérêt de

783 AMAEF, Lituanie, 28, 6 mai 1926.

cette étude est également de voir en creux comment évolue le partenariat franco-polonais.

1. Le climat locarnien, un catalyseur facilitant l'apaisement des passions ?

L'évolution de la situation européenne favorise la possibilité de négociations, tant par l'accent mis sur le règlement pacifique des conflits que pour les inquiétudes saisissant, comme on l'a vu, Polonais et Lituanais vis-à-vis d'un possible isolement. Dès le printemps 1924, Laroche peut invoquer des déclarations polonaises très conciliantes et avertir les Lituanais que celles des prochains gouvernements polonais le seront sans doute moins.

L'évolution de la situation politique générale, tout comme l'échec d'une politique de pressions sur la Lituanie, incitent la diplomatie polonaise à mettre de l'eau dans son vin... et à se servir de l'isolement lituanien⁷⁸⁴.

Les diplomates français et la presse peuvent s'appuyer sur les déclarations officielles de bonne volonté des responsables polonais. Ceux-ci affirment vouloir respecter l'indépendance lituanienne et aspirer à reprendre des relations de bon voisinage. Les diplomates polonais jugent absurdes de compliquer encore la question des minorités polonaises ou de s'aliéner les autres États baltes par une absorption de la Lituanie. Le diplomate polonais Lukasiewicz va jusqu'à déclarer en 1924 au diplomate anglais Leeper : si la Lituanie n'existe pas, il faudrait en créer une⁷⁸⁵.

Comme le ministère des Affaires étrangères polonais le déclare à plusieurs reprises aux diplomates français ou anglais, l'état de guerre doit être, sous une forme ou une autre, supprimé. Une évolution progressive doit s'amorcer, d'abord par des conventions techniques et ferroviaires puis déboucher plus tard sur une reprise des relations diplomatiques ou consulaires. Les Polonais font même savoir qu'ils sont prêts à ne pas obliger les Lituanais à abandonner leur point de vue sur Vilna et donc à conserver l'espoir de pouvoir retrouver un jour Vilna. Plusieurs intellectuels et artistes lituanais sont invités en Pologne afin de prouver l'absence d'hostilité polonaise envers la culture lituanienne⁷⁸⁶.

784 AMAEF, Memel, 49, 2 et 5 mai 1924. ADAP, I, XXV, 425.

785 BDFP, II, F, 61 (51)

786 ADAP, I, XXV, 427 et 446, AMAEF, Lituanie, 31, 2 février, 1er mars, 27 mai 1927. « Bulletin du Jour », Temps, 30 novembre 1927, BIENAIME (G.) « Dernière Heure....L'indépendance lituanienne », *Victoire*, 18 février 1928.

Ainsi les diplomates français et polonais peuvent tenter de lutter contre les réactions soviétiques et allemandes. Ces derniers sont en effet persuadés qu'un rapprochement entre les deux États voisins aboutirait rapidement à une absorption plus ou moins déguisée ou au minimum à un assujettissement de la Lituanie. Toute rumeur de négociations polono-lituanienues suscite les appréhensions soviétiques les plus grandes (relayées le plus souvent par l'*Humanité*). Comme le montre par exemple Tchitcherine à l'ambassadeur allemand, en octobre 1927, la simple réouverture des frontières et l'établissement de relations commerciales signifieraient pour lui la submersion du pays par la propagande polonaise et mèneraient inévitablement à une union politique⁷⁸⁷.

Dès lors, le ministre français en Lituanie peut critiquer les manœuvres des agences et ces journaux allemands qui s'emploient à déformer, à sortir de leur contexte tout discours d'homme politique lituanien invoquant Vilna et à le transformer en violente diatribe antipolonaise. Ils s'emploieraient également, selon lui, à multiplier à dessein les rumeurs de négociations secrètes, afin de provoquer la colère des milieux nationalistes et d'une opinion inquiète, et d'affaiblir ainsi le gouvernement lituanien⁷⁸⁸.

De leur côté, les Lituanienues ne sont pas avarés de déclarations pacifiques. Ils cherchent notamment par l'intermédiaire de leur nouveau ministre à Paris, Petras Klimas⁷⁸⁹, à tenter d'effacer les préjugés français les concernant. Conformément à la nouvelle ligne adoptée à Kaunas durant l'année 1925, le ministre lituanien souligne que, compte tenu de sa situation intérieure et du climat international, une solution militaire au conflit est désormais exclue par les responsables lituanienues⁷⁹⁰. Il cherche à accréditer à plusieurs reprises l'idée que l'état de guerre n'équivaut en fait qu'à un simple constat de rupture. Il affirme ainsi très franchement au début de 1927 au directeur des Affaires politiques, Corbin, que son pays est bien trop faible pour songer à la violence. Il ne peut donc imaginer que des moyens pacifiques afin d'espérer un retour de Vilna à la Pologne. Il dément les rumeurs qui courent à ce moment-là en France d'une concentration de francs-tireurs lituanienues à la frontière. Chaque fois que des tensions apparaissent par la suite, le gouvernement lituanien affirme hautement son désir de « *recourir aux formes prévues par le droit des gens et le pacte de la SDN* » et son refus de se battre pour le compte d'un peuple

787 ADAP. B, VII, (59, 73). AMAEF, Russie, 699 (22 septembre 1926) et Lituanie, 31 (5 février 1927), PERI (G.), « A Lugano », *Humanité*, 13 décembre 1928.

788 AMAEF, Lituanie, 31, 28 février 1927

789 Suite à la ratification de la convention de Memel durant l'été 1925, la France a accepté de procéder enfin à l'échange des ministres et à établir à Kaunas une Légation. Petras Klimas remplace donc en juillet 1925 Milosz qui souhaite se retirer.

790 EIDINTAS (A.), ZALYS (V.), SENN (A.E.), *Lithuania ... op. cit.*, New York, 1998, p. 108.

étranger⁷⁹¹.

Cette attitude en apparence pacifique est-elle le signe d'un abandon de l'intransigeance lituanienne concernant les relations avec la Pologne ? À aucun moment, les diplomates lituaniens n'évoquent cette possibilité. Si un esprit modéré comme Milosz reconnaît bien volontiers en août 1926 dans le *Monde slave*, qu'une Pologne forte et unie est nécessaire, il fait d'un règlement équitable de la question de Vilna une condition nécessaire à un rapprochement entre les deux peuples, basé sur les méthodes inaugurées à Locarno⁷⁹².

Les diplomates français en Lituanie veulent cependant croire à une évolution en douceur, en s'appuyant sur leurs conversations privées avec de nombreux dirigeants lituaniens. Pour le ministre français en Lituanie, Gabriel Puaux, ou le consul Eybert, beaucoup d'hommes politiques sont suffisamment intelligents pour comprendre l'impossibilité de rester indéfiniment dans cette situation. Ils ont renoncé dans leur for intérieur à Vilna : Eybert invoque ainsi la politique de construction d'édifices publics qui se développe de plus en plus à Kaunas au milieu des années vingt. Les responsables français font même état de paroles des hauts responsables lituaniens (Voldemaras ou le général en chef lituanien) qui jugent la Lituanie incapable, vu sa situation actuelle, d'administrer la région de Vilna. Elle ne pourrait d'après eux gérer les problèmes des minorités ou faire face aux agissements soviétiques, qui en feraient un foyer d'agitation et déstabiliseraient le pays. Ne seraient-ils pas fâchés, comme l'affirme Puaux, d'avoir la main un peu forcée par la SDN⁷⁹³ ?

Influencés par les analyses polonaises, on évoque toujours des masses lituaniennes qui, dans leur ensemble, souhaiteraient vivre en paix et n'auraient rien contre la langue et la culture polonaise. Laroche, depuis Varsovie, évoque ainsi la facilité avec laquelle un jeune Français polonophone a pu s'entretenir, lors de son voyage en Lituanie, avec des paysans comme avec des fonctionnaires lituaniens. Eybert montre la surprise du gouvernement lituanien devant le bon accueil fait par la population aux Polonais venant négocier à Kaunas⁷⁹⁴.

Comme on le verra, il y a souvent chez les diplomates français un désir de chercher les signes positifs qui permettraient d'espérer ou de trouver des arguments à utiliser auprès des Lituaniens eux-mêmes pour les convaincre. Ils cherchent au contraire à minimiser les obstacles

791 AMAEF, Lituanie, 30 (6 et 8 janvier 1927), 31 (9 et 24 mars 1927), 33 (29 octobre 1927) ; SNELL (V.), « La Lituanie est calme... Elle ne veut à l'extérieur que recourir qu'à la SDN », *Œuvre*, 28 novembre 1927.

792 MILOSZ (O.V. de L.), « Vilna et la civilisation européenne », *Monde Slave*, août 1926.

793 AMAEF, AP Puaux, 18 (15 juin 1926), Lituanie, 29 (26 octobre 1926), 31 (12 mars 1927), 32 (26 juillet 1927).

794 AMAEF, Vilna, 32 (2 juillet 1927), 36 (17 décembre 1927, 8 février 1928), X., « Les dessous de la révolution lithuanienne », *Ère nouvelle*, 23 décembre 1926.

imposants qui influent lourdement sur l'opinion lituanienne, notamment la faiblesse des gouvernements face aux passions nationalistes. Cela tient sans doute au fait que pour les diplomates comme pour l'opinion française, l'idée d'un rapprochement polono-lituanien, au-delà de son intérêt politique, semble incontournable à la Lituanie et pour sa stabilité et pour sa prospérité.

2. « Abattre la muraille de Chine » polono-lituanienne : Un rapprochement nécessaire à la sécurité et à la prospérité lituanienne ?

On a vu combien l'opinion française, à l'exception d'une partie de la gauche, avait longtemps jugé avec sévérité le nationalisme lituanien et lui avait dénié toute existence. Il est certain que la Lituanie a bien du mal à faire oublier, auprès de l'opinion française, son encombrant passé et ce qui apparaît comme des fautes, voire les crimes irrémédiables de sa politique extérieure. Mais dans le contexte du milieu des années vingt, ces accusations s'estompent.

Compte tenu de la persistance et de la vigueur de la renaissance nationale lituanienne, c'est surtout un argumentaire centré sur l'aspect économique du problème et correspondant au contexte international de l'époque, qui semble prédominer. La « *muraille de Chine* » douanière, dressée entre les deux pays, ne semble-t-elle pas à beaucoup le meilleur symbole de l'aveuglement de jeunes nationalismes économiques ? Sa destruction serait alors un des signes prometteurs qui pourraient encourager un certain abaissement des protectionnismes douaniers, souhaité à la Conférence de Genève de 1927.

On retrouve donc toujours largement les clichés qui, nés au cours de la période précédente, continuent à alimenter le scepticisme français vis-à-vis de l'indépendance lituanienne. Le diplomate lituanien Zaunius montre bien dans une conférence en janvier 1929 combien les Français ont encore du mal à croire l'indépendance lituanienne inspirée par le seul sentiment national⁷⁹⁵. La propagande, les écrits d'intellectuels polonais continuent, au sein des revues françaises, à opposer les rapports étroits et séculaires des deux peuples aux manœuvres allemandes et russes qui seraient parvenues de manière machiavélique à susciter des

795 AMAEF, Lituanie, 12, 26 janvier 1929.

antagonismes profonds⁷⁹⁶.

Les articles de journalistes français réputés comme Sauerwein dans le *Matin* ou les correspondances de Gabriel Puaux, nommé ministre en Lituanie au début de 1926, sont empreints, à leur début, de préjugés. La Lituanie continue à être vue comme le fruit des pensées de « professeurs de Königsberg et du grand État-major de Berlin ». Imaginé pour être « un protectorat germanique découpé dans l'empire des tsars », elle continuerait à vivoter misérablement voire deviendrait, pour reprendre les mots d'Etienne Bougoïn dans la *Revue des Vivants*, une « sorte de parasite dangereux ».

Le seul moyen de retrouver le chemin de sa grandeur perdue passerait alors toujours et encore par rapprochement avec le voisin polonais. Le ministre français en vient même à juger que le seul service que la France pourrait rendre au pays serait de sauver son avenir politique et économique en rétablissant par degrés l'union polono-lituanienne d'antan⁷⁹⁷.

Ces arguments, déclenchant la fureur lituanienne, ne peuvent évidemment pas servir de base à un rapprochement d'autant que comme le montre Etienne Bourgoïn dans la suite de son article, les États voisins ne semblent pas moins factices par leur histoire et leur Constitution que le jeune État lituanien.

Derrière la volonté française d'arriver à un accord équitable entre les deux nations ou d'aboutir à un remaniement territorial, il y a toujours ce doute fondateur et ancré désormais dans le rappel sempiternel des crises passées (1918, 1920, 1923). Si les négociations ralentissent ou s'il faut légitimer les pressions alliées, la presse française rappelle alors immédiatement et rituellement le passé commun et ces affinités communes, qui doivent responsabiliser à ses yeux les deux pays et rendre si facile le règlement des questions pendantes ! Mais après presque dix ans de luttes acharnées, ces invocations soulignent au contraire l'impuissance de l'opinion française à dépasser son incompréhension initiale. Comme le déplore, de retour de France, un homme politique lituanien important, Krupavicius, les Français gardent toujours l'idée que la Lituanie est un non-sens politique et la presse ne se souvient de la Lituanie que lorsqu'elle parle de la Pologne...⁷⁹⁸

796 Ainsi KUTRZEBA (S.), « La question de Wilno », *Revue générale de droit international public*, septembre-octobre 1928, p. 626, HALACKI (O. de), « L'évolution historique de l'Union polono-lituanienne », *Monde Slave*, mai 1926, p. 279 et l'exemple de SEYDOUX (J.), « Notre politique extérieure... », *Petit Parisien*, 2 décembre 1927.

797 AMAEF, Lituanie, 28 (6 mai 1926). SAUERWEIN (J.), « Les intentions obscures des Soviets... », *Matin*, 20 décembre 1926. BOUGOÏN (E.), « Un Locarno nord-oriental. Le problème de Vilna », *Revue des Vivants*, juin 1928, p. 1134.

798 AMAEF Lituanie, 91, 3 août 1930.

Ces arguments de nature historique ont donc tendance à s'estomper par rapport à des arguments politiques ou économiques, qui ont le mérite de prendre en compte au moins la légitimité de l'État lituanien. Au fur et à mesure de son séjour en Lituanie, Gabriel Puaux abandonne progressivement ses arguments initiaux et adopte une approche qui tient plus compte de sa découverte des réalités lituaniennes.

L'idée qu'un rapprochement entre les deux pays fournirait à la Lituanie la sécurité nécessaire face à un retour offensif éventuel de l'Allemagne et de la Russie reste répandue, essentiellement dans la presse de droite (*l'Action Française, le Journal des Débats, le Matin*), voire à *l'Ère nouvelle*. On y reste fermement attaché à l'idée (pour reprendre les mots de *l'Ère nouvelle*) que seule la « Pologne ne considère pas la Lituanie comme un instrument mais veut y avoir un voisin indépendant loyal et bienveillant »⁷⁹⁹.

Malgré l'hostilité ou au mieux les très sérieux doutes des Lituaniens à propos de cette idée, celle-ci relève quasiment du dogme à droite, tant on défend l'intérêt de la puissance polonaise face aux intentions toujours suspectes du Reich et des Soviétiques. Que serait-il advenu de la Lituanie, rappelle le vice-président de la Chambre des députés Léo Bouyssou en 1928, si la Pologne n'avait pas repoussé l'invasion bolchevique de 1920 ? Sans accord, pour Gustave Hervé dans la *Victoire*, la Lituanie ne vivra que de la tolérance russe « jusqu'au jour où il plaira à la Russie de la croquer à nouveau »⁸⁰⁰.

La diplomatie française connaît, de par son expérience passée, les tentations lituaniennes de jouer des appuis russes et allemands. L'idée d'une alliance lituano-polonaise reste donc pour elle utopique, mais l'argument peut rester utile pour convaincre les Lituaniens de rééquilibrer quelque peu leur politique. Ces derniers devraient éviter de trop donner des « rêves d'avenir » dans ces régions à la Russie ou l'Allemagne⁸⁰¹.

Comme l'analyse avec clairvoyance René Pinon dans la *Revue des Deux Mondes*, « dans le conflit polono-lituanien c'est l'économie qui viendra au secours de la politique »⁸⁰².

Comme ses consœurs baltes, l'économie de la Lituanie connaît au milieu des années 1920 un passage à vide qui inquiète ses dirigeants, en particulier en 1926 où se conjuguent une récolte déficitaire et la crise anglaise. La fermeture du Niémen pèse lourdement sur l'économie de Memel basée sur la transformation et l'exploitation du bois (avant la guerre un tiers de la

799 CHARLES-HENRY, « La politique étrangère. L'orientation de la Lituanie », *Ère nouvelle*, 26 décembre 1926.

800 BOUYSSOU (L.), « La Lituanie et la Paix », *Ère nouvelle*, 20 mars 1928. HERVE (G.), « Ah ! La jolie paix », *Victoire*, 27 novembre 1927.

801 AMAEF, Lituanie, 29 (26 octobre 1926).

802 PINON (R.), « Chronique de la Quinzaine », *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1928.

consommation européenne de bois venait des régions proches du bassin du Niémen). Cette situation complique la politique lituanienne d'intégration.

Cette fermeture hermétique d'un pays au commerce de son voisin fait scandale, à un moment où les responsables français et européens tentent d'établir sur le long terme une solidarité économique continentale. Le mot d'ordre est de combattre les nationalismes économiques, en aboutissant à la réunion de la Conférence de Genève en mai 1927. Les idées belges et autrichiennes de zones de relations économiques préférentielles, malgré les réticences françaises notamment à cause de l'idée d'un Anschluss, ont un certain écho. Elles semblent parfaitement s'appliquer à l'unité économique que pourrait constituer le bassin du Niémen. Pour Jacques Ancel, l'Union douanière belgo-luxembourgeoise est un bon modèle avec une Pologne qui fournirait des produits industriels à bon marché et respecterait la liberté politique de son partenaire⁸⁰³.

La position lituanienne semble démontrer, par l'absurde, l'inanité d'un nationalisme qui se coupe de son hinterland polonais. Elle se priverait, pour beaucoup de publicistes français, du bois nécessaire à son industrie et à son port principal et ne bénéficierait pas de matières premières et de produits fabriqués bon marché (charbon, pétrole, produits textiles) faute de concurrence polonaise aux importations allemandes ou anglaises. De plus, le transit des produits polonais par des « écrans » lettons ou allemands (d'après le *Temps*, la moitié du sucre et les trois quarts du sel viendraient en 1928 par des voies détournées⁸⁰⁴) coûte cher. Ne pourrait-elle pas également les années déficitaires y chercher éventuellement des approvisionnements et éventuellement quelques capitaux?

Il y a donc une condamnation presque unanime dans la presse de droite comme de gauche de cette situation, avec un vocabulaire marqué par l'incompréhension (les mots « *d'extraordinaires* » ou « *absurde* » reviennent sans cesse) ou la sévérité la plus grande. Elle condamne la « *sottise* » des dirigeants, leur « *inconscience coupable* » ou leur mégalomanie, qui irait jusqu'à « *condamner à mort* » ou faire souffrir son peuple en exploitant à outrance ses forêts ou en ruinant leur pays. « *La Lithuanie est un pays qui se meurt* » proclame avec grandiloquence Henry de Korab à la une du numéro du 12 juillet 1927 du *Matin* (Cf. Annexes. Illustration 1)⁸⁰⁵.

803 BUSSIERE (E.), *La France, la Belgique et l'organisation économique de l'Europe. 1918-1935*, Paris, 1992, p. 257sq et 280 ; ANCEL (J.), « Les trois plaies aux flancs de la Pologne », *Information*, 6 avril 1928.

804 « Dernières Nouvelles... Les relations polono-lituanienes », *Temps*, 26 décembre 1928.

805 Voir par exemple : BERNUS (J.), « Le Coup d'État en Lithuanie », 21 décembre 1926. X. « Coup d'État en Lithuanie », *Information*, 18 décembre 1926 ; BARDE (H.), « La Lithuanie contre la Pologne », *Œuvre*, 23 décembre 1926 ; HENRY (C.), « Les prétentions lituanienes sur Vilno », *Ère nouvelle*, 2 mars 1927, KORAB (H.)

L'image de la « *muraille de Chine* » dressée entre Pologne et Lituanie, de cette politique « *d'hérisson* » qui supprime toutes les relations économiques, ferroviaires, postales ou télégraphiques devient un lieu commun de la presse et des revues françaises. Il est de bon ton pour les journalistes français en voyage en Pologne ou à travers les pays baltiques de s'approcher de celle-ci, voire de tenter le passage et d'affronter sans succès les douaniers. On évoque alors l'absurdité d'un voyage Wilno-Kaunas par le couloir polonais vers la Lettonie puis la traversée du Nord au Sud de toute la Lituanie (soit 24 heures de train) au lieu de faire le trajet direct de 70 kilomètres (Cf. Annexe A, carte 2)⁸⁰⁶. Au moment où les sociétés occidentales sont marquées par les exploits des premiers raids aériens à travers l'Atlantique et les progrès de la TSF, la comparaison renforce, comme le souligne Henri de Kerillis, l'image négative d'un petit État archaïque ou buté et, dans l'ensemble, les stéréotypes négatifs caractérisant tous les petits États⁸⁰⁷.

Le 5 janvier 1928, le *Petit Parisien* peut annoncer à la une sur le ton de l'exploit que son envoyé polonais a franchi, grâce à une autorisation spéciale, la ligne de démarcation⁸⁰⁸. Les journalistes sont presque déçus par le spectacle qu'ils découvrent. Il y a au total un contraste important entre les visions imaginaires développées en Occident (sur 400 kilomètres, une « *frontière bloquée, verrouillée et garnie de barbelés* » d'après Korab dans le *Matin*, une barrière plus infranchissable qu'une « *chaîne de montagnes ou qu'un désert* » d'après *l'Information*⁸⁰⁹) et la réalité d'une ligne tracée en pleine campagne, peu matérialisée et finalement peu gênante pour les populations locales ou les contrebandiers. S'appuyant sur plusieurs rapports de la mission militaire française, Laroche montre qu'environ 2 500 personnes des zones frontalières posséderaient des laissez-passer réguliers, pour cultiver leurs champs, faire des échanges ou voir leurs parents⁸¹⁰.

Cet aspect des choses souligne bien là encore les limites d'une analyse des facteurs économiques très largement biaisée par le parti pris de journalistes qui cherchent surtout à démontrer l'intérêt d'un accord avec la Pologne. Ils possèdent souvent très peu de connaissances sur l'économie lituanienne. Comme ses voisines baltes, l'économie lituanienne a peu à gagner d'un rapprochement économique avec la Pologne, dont les productions agricoles sont similaires

de), « La Lituanie est un pays qui se meurt », *Matin*, 12 juillet 1927.

806 LE BOUCHER (J.), *D'Angora... op. cit.*, Paris, 1929, p. 138 sq et 147.

807 KERILLIS (H. de), *Du Pacifique à la Mer Morte*, Bourges, 1930, p. 295.

808 « Enfin ! Notre envoyé spécial Venceslas Oryng est à Kowno », *Petit Parisien*, 5 janvier 1928.

809 KORAB (H. de), « Une bonne occasion pour la SDN... », *Matin*, 15 novembre 1927 ; ANCEL (J.), « La poudrière de Kowno », *Information*, 30 juillet 1928.

810 AMAEF, Vilna, 36 (17 décembre 1927).

aux siennes. Essentiellement tournée vers le marché allemand, l'économie lituanienne cherche surtout à pénétrer les marchés occidentaux. L'ouverture de la Lituanie serait surtout avantageuse pour certaines industries polonaises (produits textiles en particulier), mais ces dernières ne semblent pas capables de concurrencer les produits anglais et allemands, tant par leur qualité que par l'éloignement des centres industriels et miniers polonais (charbon, pétrole) concentrés au sud du pays. En fait, seul le commerce du bois peut sembler important, tant l'exploitation intensive des forêts a permis au jeune État de surnager au début de son existence. Si en 1925-26, cela pose un problème crucial pour les Litvaniens, la sortie rapide de la crise et la montée en puissance des exportations de produits d'élevage relativisent quelque peu son importance d'où, contrairement aux assertions françaises, une importance moins décisive du facteur économique dans la prise de décision lituanienne.

Au total donc, on se rend compte de la discordance certaine qui existe entre une grande partie de l'opinion française, les diplomates français et la situation lituanienne. Recevant son information principalement de source polonaise (emploi des mêmes exemples ou anecdotes, souvent peu vraisemblables), la majorité des journalistes ignorent les détails de la situation lituanienne et cherchent surtout des arguments pour étayer leurs réflexions.

Ils en arrivent à une situation paradoxale, où les réticences et les hésitations litvaniennes deviennent incompréhensibles, tant l'idée du rapprochement polono-lituanien leur semble marquée du sceau de l'évidence. Les diplomates français, s'ils baignent dans une même atmosphère, sont bien obligés de tenir compte des positions litvaniennes et d'adopter des stratégies élaborées pour naviguer entre les demandes des alliés polonais, la nécessité de pressions certaines sur les Litvaniens et la volonté de maintenir en Lituanie, comme dans les pays voisins, l'image d'une puissance pacifique et désintéressée, qui ne ferait appliquer à Kaunas que les principes de sa politique générale.

3. L'application de la convention de Memel et l'opportunité d'un rapprochement polono-lituanien (1925)

L'application de la convention de Memel de mai 1924 nécessite des négociations entre Polonais et Litvaniens. Les Litvaniens se sont engagés à favoriser le transit par le Niémen. Si quelques contacts officieux semblent avoir été noués par des intermédiaires, il faut attendre le début de 1925 et l'action du ministre des Finances lituanien Petrulis, qui prend la tête du

gouvernement fin janvier. Ecclésiastique, il semble bénéficier de l'appui de la hiérarchie catholique polonaise et lituanienne. Économiste de formation (il joua un rôle fondamental dans la création de la monnaie nationale, le litas), il se montre résolu à remédier à la crise économique memeloise et à la hausse des prix lituaniens, en favorisant la reprise des échanges sur le Niémen. Il envisage des discussions avec la Pologne sur la question du transit ferroviaire, des relations postales et télégraphiques⁸¹¹.

Il est vrai que, pour les Polonais, comme on l'a dit, les négociations ne doivent pas être une simple conversation technique. Elles ne doivent pas servir uniquement à clarifier la question de l'ouverture du Niémen, mais bien constituer une première étape, d'où une certaine tendance à vouloir élargir le cadre des négociations, à les officialiser par une conférence. La diplomatie polonaise ne veut pas perdre, avec la question du transit sur le Niémen, le seul moyen de pression polonaise sur la Lituanie⁸¹².

Les négociations officieuses qui s'amorcent, après une rencontre secrète à Berlin entre Petrulis et le ministre polonais à Berlin, vont être facilitées par l'intérêt britannique pour la question. Le commerce britannique est en effet fortement impliqué dans les affaires de bois polonais et l'utilisation éventuelle du Niémen. D'autre part, le Foreign Office dispose de bons moyens de pression sur les Polonais comme sur les Lituaniens, car ces derniers sont sur le point de contracter en Angleterre un important prêt pour la construction de chemins de fer. Les Lituaniens jugent d'ailleurs la présence britannique indispensable pour inciter les Polonais à être plus conciliants. Tout en refusant de faire figure de médiateur, le Foreign Office va autoriser ses représentants à agir comme intermédiaires afin d'arriver à une solution commune. Ceux-ci incitent le gouvernement lituanien à passer outre aux attaques de son opposition. Ils demandent à la Pologne de limiter ses demandes à Memel et au Niémen et de ne plus vouloir faire dépendre la ratification alliée de la convention à des concessions lituaniennes⁸¹³.

En août, suite à des pressions britanniques et à une nouvelle entrevue secrète à Berlin, les Lituaniens finissent par accepter le principe d'une conférence. Début septembre, une conférence officielle se réunit à Copenhague et s'accorde sur la reprise des relations postales et télégraphiques mais réserve la question des relations ferroviaires. Les négociations vont finalement échouer à la suite des demandes polonaises persistantes d'obtenir un consul à Memel.

811 Pour le récit détaillé des événements : SENN (A.E.), *The Great... op. cit.*, Leiden, 1966, p. 137, 140-141, 144-153. ADAP, I, XXV, 425, 427, 457, 459, 482, 489, 499.

812 AMAEF, Memel, 14, 11 mars 1925.

813 *Ibid.*, 424, 437, 442, 447, 456, 465, 470.

Or, cette revendication est inacceptable pour le gouvernement lituanien (on accepte tout au plus un fonctionnaire polonais attaché à un consul étranger)⁸¹⁴. L'opinion lituanienne soupçonne les Polonais d'arrière-pensées politiques et son gouvernement de se montrer en secret trop conciliant. Le gouvernement chute en septembre 1925. Une dernière conférence à Lugano, en octobre, ne fait que confirmer le constat d'échec. Début 1926, le gouvernement lituanien adoptera un règlement sur le flottage du bois, qui autorise des convois avec des guides étrangers et l'ouverture de relations postales et télégraphiques concernant celui-ci mais ces concessions resteront lettre morte vu le refus polonais d'accepter ces conditions⁸¹⁵.

Tout au long de ces négociations, la diplomatie française a cherché à jouer un rôle. Elle a incité les Litvaniens à négocier afin de faire appliquer la convention. Mais pour favoriser cette réconciliation tant désirée, elle doit avoir une certaine capacité d'influence sur les Litvaniens.

Elle ne peut l'obtenir bien sûr en revenant sur la décision de 1923 et la fixation des frontières polonaises. Les propositions litvaniennes de l'automne 1924 de soumettre la question à la Cour permanente de Justice ou de réunir une conférence internationale ne rencontrent aucun succès auprès des puissances occidentales, et en particulier en France. Milosz avait caressé l'espoir, du fait de ses relations amicales avec Painlevé, Doumergue, Herriot et Briand, de contribuer à faire évoluer la politique du gouvernement du Cartel. Mais une note du Quai d'Orsay d'octobre 1924 affirme clairement qu'il faut absolument détromper les Litvaniens sur leurs chances de voir leurs espoirs « *un jour se réaliser et que les Français pourraient les partager* ».

À deux reprises, en décembre 1924 et en octobre 1926, la diplomatie française jouera un rôle prépondérant en obtenant de la Conférence des Ambassadeurs des notes très fermes qui rappellent aux Litvaniens que la question de la frontière polono-litvanienne était considérée comme close⁸¹⁶. Suite à de nombreuses manifestations ou discours nationalistes enflammés, les ministres français, seuls ou en compagnie de leurs homologues alliés, rappelleront pendant toute la période au gouvernement litvanien la position irrévocable des Alliés.

Malgré les efforts de Klimas et de la propagande litvanienne pour refaire l'historique de la crise et continuer à crier à l'injustice d'une mesure ayant reconnu un coup de force, la quasi-totalité de la presse française reste fidèle à la thèse gouvernementale. Elle affirme habilement que la Litvanie s'est elle-même mise dans cette situation en repoussant les tentatives de la SDN.

814 AMAEF, Memel, 15, 7 septembre 1925.

815 AMAEF, Memel, 15, 6 février 1926.

816 Ali/383/7, 10 juin 1924 et AMAEF, Litvanie, 26 (10 octobre 1924), 29 (16-20 octobre 1926).

N'a-t-elle pas également, par son action et la reconnaissance de droits contestables sur Memel, violé à son tour la légitimité internationale⁸¹⁷ ?

Le gouvernement français reste d'autre part dépendant de son alliance avec les Polonais et soucieux, dans un contexte problématique, de ne pas susciter de nouvelles récriminations polonaises. Il ne veut pas s'impliquer dans les négociations, « *ce qui risque de nous aliéner sans profit les Polonais* » ou de les gêner. Suite à des demandes polonaises, la France fait, en juin 1925, retarder le processus de ratification de la convention, non seulement pour faciliter, comme on l'a vu, d'éventuelles négociations secrètes germano-polonaises mais aussi pour répondre aux craintes polonaises de voir les Lituaniens abandonner les négociations⁸¹⁸. Pour Laroche, marqué par son échec à résoudre, entre 1922 et 1924, la question de Memel, il n'y a pas de médiation ni de comparaison possible entre « *la Pologne alliée et la Lituanie dont le gouvernement a bafoué les Puissances dans l'affaire de Memel (et) fait tirer sur les soldats français...* »⁸¹⁹.

Dès lors, l'hypothèque polonaise joue dans le moindre aspect des relations franco-lituanienues. Le Quai d'Orsay s'oppose ainsi à l'accueil d'un officier lituanien à l'Ecole supérieure de guerre en juin 1926. Il met son veto jusqu'à l'automne 1925 à des commandes de matériel lituanien, pourtant peu sensibles. Il se montre réticent à signer un traité d'arbitrage qui, en l'absence de contentieux franco-lituanienus importants, pourrait là encore être utilisé par les Lituaniens contre la Pologne⁸²⁰.

La position française en Lituanie est donc difficile. Alors que le Quai d'Orsay demande fréquemment à ses ministres « *d'user de toute leur influence* » pour amener une détente, que peuvent faire ces derniers pour vaincre le scepticisme des Lituaniens ? Ceux-ci sont peu disposés à croire que la France travaille pour la paix et ne veut qu'appliquer les grands principes proclamés depuis septembre 1924 à Genève⁸²¹. Il est symptomatique que, comme le rapporte le ministre britannique dans les pays baltes, le ministre des Affaires étrangères Carneckis accueille en février 1925 avec circonspection une démarche française visant à l'application de la convention de Memel. Il se montre certes conciliant mais continue à voir la France comme un porte-parole des intérêts polonais. Il désire l'écarter, contrairement à l'Angleterre, de ses projets de conférences polono-lituanienues.

817 CHARLES-HENRY, « Les prétentions lituanienues sur Vilno », *Ère nouvelle*, 2 mars 1927, « Bulletin du Jour », *Le Temps*, 7 décembre 1927, ANCEL (J.), « L'arbre lituanien cache la forêt polono-russe », *Information*, 11 juin 1928.

818 AMAEF, Memel, 14 (5 et 9 juin, 16 juillet 1925).

819 AMAEF, Vilna, 31 (12 avril 1927) et 32 (22 juillet 1927).

820 AMAEF, Lituanie, 11 (28 mars 1928), 65B (11 et 21 septembre 1925, 29 juillet 1926)

821 MOUSSET (A.), « En Lituanie », *Journal des Débats*, 2 novembre 1928.

Pire, une telle situation crée des difficultés avec la diplomatie britannique qui, tout en rejetant aussi fermement le révisionnisme lituanien, se montre conciliante afin de faciliter un accord. L'échec de la démarche française de février suscite l'ire française, qui attribue la mauvaise volonté lituanienne à la position britannique trop conciliante. Au contraire, les Britanniques s'étonnent d'une démarche jugée unilatérale et trop inspirée par la défense des intérêts polonais. Chamberlain, tout en désirant informer les Français de l'avancée des négociations officieuses, juge, en avril 1925, une participation française nocive à ce stade tant elle « *pourrait exciter les suspicions lituaniennes* »⁸²².

De même, il presse fortement les Français de procéder au plus vite à la ratification de la convention, tant il lui paraît contradictoire de viser l'application complète de celle-ci (en ouvrant le Niémen) en bloquant sa mise en place et donc en laissant *in fine* les mains libres aux Lituaniens⁸²³. Placés aux dires de Massigli dans une « *situation intenable* », les Français parviendront à repousser jusqu'en août le dépôt du procès-verbal de ratification mais devront alors céder aux pressions de Londres.

Cet incident montre donc bien la fragilité de la position française, prise finalement entre deux feux et ballottée dans sa politique au gré des exigences de ses partenaires principaux : peut-on encore parler à ce moment d'une politique lituanienne de la France ?

4. « Recentrer » l'image de la France en Lituanie : l'évolution des pratiques diplomatiques françaises après Locarno

L'évolution qui s'amorce avec Locarno, et notamment la moins grande importance accordée à l'alliance polonaise, donne cependant quelques marges de manœuvre à la diplomatie française. Cette dernière peut chercher à rompre avec une image qui la lie trop étroitement à la défense univoque des intérêts polonais, au maintien de frontières que les Lituaniens ne peuvent accepter, voire à une politique visant à les faire absorber plus ou moins directement par l'État polonais. Profitant d'une conjoncture favorable, ces tentatives vont rapidement porter leurs fruits et redonner à la France une place abandonnée depuis le début des années vingt.

La diplomatie française cherche donc par tous les moyens à ne pas provoquer des

822 AMAEF, Memel, 14 (26 février et 11 mars 1925), ADAP, I, XXV, 441, 442, 457.

823 *Ibid.*, 471 et 477 et Memel, 14 (30 juin, 16 et 29 juillet 1925).

incidents qui pourraient éveiller de nouvelles suspicions chez les Lituaniens. En avril 1926, le Quai d'Orsay demande très expressément à Paul Boncour que, lors de son voyage en Pologne, il visite certes Vilna, mais annule son enquête du côté de la frontière polono-lituanienne qui aurait pu créer des incidents fâcheux⁸²⁴. Si l'on en croit les souvenirs de l'homme politique français, il se serait cependant rendu, plus ou moins officieusement, le long de la ligne polono-lituanienne et aurait constaté le véritable état de guerre régnant entre des troupes organisées « *avec le dispositif de campagne* »⁸²⁵.

Il y a surtout une volonté de créer des rapports plus confiants avec les Lituaniens et de les inciter à dissocier leurs revendications de la création de relations pacifiques ou au moins d'un *modus vivendi* atténuant l'instabilité de la région. Il est ainsi intéressant de voir que l'exemple de la France d'après 1871, et en particulier de l'attitude de Gambetta (« *pensez-y toujours, n'en parlez jamais* »), revient de façon frappante et non sans ambiguïté sur les lèvres de certains diplomates, hommes politiques ou journalistes. Dès juin 1924, Laroche, en pressant les Lituaniens de conclure un accord, évoque l'idée d'une Lituanie qui peut conserver tous les espoirs concernant Vilna. Mais elle devrait, comme la France entre 1871 et 1914, entretenir des relations normales avec la Pologne. De Vienne, le ministre français en Estonie, lors de conversations avec son homologue lituanien, Reynald le vice-président de la commission des affaires étrangères de la Chambre, lors d'un voyage semi-officiel en Lituanie en 1926 ou René Pinon, dans la *Revue des Deux Mondes*, soulignent que la France avait conservé elle aussi le culte des provinces perdues mais avait accepté le fait accompli. Elle n'était pas restée « *hypnotisée devant la trouée des Vosges* »⁸²⁶.

Certes la comparaison est peu opérante pour les Lituaniens (l'importance spatiale et symbolique du territoire perdu leur semble excéder de loin celle de l'Alsace). Elle est aussi maladroite tant elle rappelle aux Baltes une période trop liée aux impérialismes et où la SDN n'existait pas⁸²⁷. D'autre part évidemment, comme le rappelle subtilement le ministre français en Lituanie, Puaux, filer la comparaison serait dangereux tant la question d'Alsace-Lorraine a pesé lourd sur la politique européenne et le conflit mondial.

Mais dans l'esprit de ceux qui l'emploient, on ne semble bien sûr pas aller jusque-là ni

824 AMAEF, Lituanie, 28 (19 avril 1926).

825 PAUL-BONCOUR (J.), *Entre deux guerres. Souvenirs sur la IIIe République*. Tome II (Les lendemains de la victoire 1919-1934), Paris, 1945, pp. 168-9

826 AMAEF, Lituanie, 26 (5 juin 1924), 27 (15 janvier 1925), 28 (9 avril 1926), PINON (R.), « Chronique de la Quinzaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1928, BOUYSSOU (L.), « La SDN et l'échec... », *Ère nouvelle*, 19 novembre 1928.

827 NATKEVICIUS (L.), « La Ligne administrative polono-lituanienne », *Revue générale de Droit international public*, septembre 1931, p. 645. AMAEF, Lituanie, 28 (9 avril 1926).

sans doute imaginer sincèrement qu'un jour les Lituanais auraient le droit ou la possibilité de faire valoir leurs aspirations. La comparaison est en fait surtout, sur le plan rhétorique, instrumentalisée par le fait de vouloir ramener habilement le cas lituanien (si difficile à comprendre) à une situation connue et admise par les nations européennes dans le passé. Elle cherche donc à inciter les Lituanais à trouver finalement une forme d'intégration à leur mesure dans une société des nations européennes pacifiques, que veut bâtir la France.

Le fait d'évoquer une révision future des frontières polonaises s'intègre bien cependant à l'interprétation que les Lituanais peuvent avoir du rapprochement franco-allemand et du relâchement des liens franco-polonais. Toute une série de petites mesures visent peu à peu à conforter cette impression chez les Lituanais.

En 1925, comme en 1928, le gouvernement français repousse par exemple des suggestions proposant que la France défende les intérêts polonais en Lituanie alors que l'Angleterre ou l'Italie se chargerait des intérêts lituanais à Varsovie⁸²⁸. Au contraire, après que la ratification de la convention de Memel a été opérée et l'idée d'un ministre commun aux trois pays baltes abandonnée, l'arrivée en avril 1926 de Puaux, le Premier ministre français en Lituanie, est très appréciée. Elle semble prouver l'intérêt français, alors que les Anglais n'ont qu'un ministre pour les trois pays baltes. L'effet positif est renforcé par l'arrivée de Reynald, qui aurait entrepris son voyage pour la presse lituanienne à l'instigation de Briand et par le départ de Laroche, considéré comme très polonophile, du Quai d'Orsay⁸²⁹.

Mais c'est, *a contrario*, la question de Memel qui permet à la France de démontrer aux Lituanais que sa politique pacifique et de respect des traités peut lui être bénéfique. Au printemps 1926, les représentants des partis memelais cherchent en effet à obtenir de la France comme des autres puissances du Conseil qu'elles saisissent ce dernier à propos des infractions qu'aurait commises le gouvernement lituanien. Puaux, dans ses dépêches, voit dans une telle action le moyen de porter à nouveau la question du Niémen devant le Conseil et un moyen de faire pression pour une reprise des relations. D'autre part, selon le diplomate français, les Allemands ont justement demandé aux Memelais de passer sous silence cette question afin de ne pas inciter les Lituanais à se rapprocher des Polonais. Pour le service français de la SDN, dans une note du 4 mai 1926, il faut aussi agir pour empêcher les Memelais de se jeter dans les bras de l'Allemagne.

Or les remarques manuscrites et anonymes portées sur ces documents s'opposent

828 AMAEF, Lituanie, 15 (3 octobre 1925) et 36 (12 et 24 janvier 1928).

829 SENN (A.E.), *The Great... op. cit.*, p. 163.

clairement à une telle action : en dépit de l'intérêt de celle-ci, il ne faut pas pour elle aggraver l'animosité lituanienne à l'égard de la France et travailler finalement à la seule satisfaction des intérêts allemands à Memel. La France ne soutiendra donc « énergiquement » une telle démarche que si elle est le fait des autres puissances du Conseil mais elle ne prendra en aucun cas l'initiative⁸³⁰. Deux notes des 19 mai et 28 août 1926 de la sous-direction d'Europe confirme ce point de vue : il faut éviter de mettre dans l'embarras le nouveau gouvernement lituanien de gauche conciliant et donc que le ressentiment lituanien se tourne contre la France seule, au cas où celle-ci saisirait la question. Dans le contexte du traité de Berlin, cela signifierait laisser le champ libre aux Allemands à Kaunas et nuirait aux « questions intéressant la politique française », c'est-à-dire un éventuel rapprochement polono-lituanien.

Enfin la sous-direction d'Europe se montre sceptique sur la possibilité de détourner les Memelois de l'Allemagne. Elle prend acte de l'échec de la politique française depuis 1923 dans cette question. Pour arriver à un accord sur le transit, il faut traiter l'affaire de Vilna et de toute façon dicter un arrangement forcé : or comme l'affirme le rédacteur de la note, avec un certain euphémisme, on ne serait pas certain de parvenir à un résultat !⁸³¹

Cependant cet apparent désintérêt français vis-à-vis de la question memeloise rentre en conflit avec la détermination britannique à ne pas laisser sans réponses les plaintes memeloises et à défendre le statut contre le nationalisme lituanien. Reconnaisant les abus, le gouvernement français ne s'opposera donc pas à ce que le Conseil soit saisi en septembre 1926 comme en juin 1927⁸³².

De même, il devient de plus en plus délicat avec l'entrée au Conseil de l'Allemagne de s'opposer à l'Allemagne. Dès juin 1927 Stresemann soumet la question memeloise au Conseil. Le risque pour la diplomatie française est de faire douter l'Allemagne de l'impartialité française et de l'intérêt de la SDN. Le Reich en viendrait à se substituer aux Alliés dans la défense d'un régime que ceux-ci ont eux-mêmes mis en place. Comme il ne peut favoriser un ajournement de l'affaire, Berthelot prône donc un examen de la question au Conseil, qui aboutirait à un renvoi devant la Cour de La Haye. Sans se compromettre, la diplomatie française pourrait gagner du temps en faveur d'un rapprochement polono-lituanien et éviter une trop forte pression allemande, qui mettrait la Lituanie dans son orbite⁸³³. Heureusement, comme le gouvernement lituanien se montre à nouveau conciliant, la diplomatie allemande, soucieuse au contraire de ne pas trop

830 AMAEF, Memel, 15 (8 avril et 4 mai 1926) et 16 (28 août 1926).

831 *Ibid.*, 15 (19 mai 1926) et 16 (28 août 1926).

832 *Ibid.*, 15 (23 juin 1926), 16 (26 mars, 12 et 30 mai 1927)

833 *Ibid.*, 30 mai-10 juin 1927.

mécontenter les Litvaniens, renonce à sa plainte. Il s'engage avec ces derniers dans des négociations directes.

Quoi qu'il en soit, il est indéniable que la position française dans cette question vue comme « *secondaire* » est délicate. Mais pour les Litvaniens, la question de Memel prend une importance, certes toujours moindre que celle de Vilna, mais de plus en plus grande. Or la modération française dans cette question contraste avec l'attitude comminatoire des années 1923-25. Elle fait bon effet, surtout par rapport à la fermeté anglaise. Elle va jouer en quelque sorte un rôle de catalyseur dans l'évolution du rôle de la France dans le jeu litvanien, notamment au moment de la seconde tentative de rapprochement polono-litvanien qui va s'amorcer au début de 1927.

5. Le rôle retrouvé de la diplomatie française en Litvanie : les conversations polono-litvaniennes de 1927

Au début de 1927, lorsque des contacts officieux vont se nouer entre les Polonais et les Litvaniens, ce n'est plus en effet l'Angleterre mais la France qui va jouer le rôle de « facilitateur ». Les diplomates français retrouvent une proximité avec les cercles dirigeants litvaniens qu'ils avaient perdue depuis 1922 et l'initiative de reconnaissance du pays. Suite à l'arrivée au pouvoir du gouvernement nationaliste de Voldemaras en décembre 1926, aux mauvaises relations avec l'Allemagne et l'URSS, tout comme aux craintes d'une action offensive menée en sous-main par le maréchal et ses partisans, le gouvernement litvanien cherche alors, malgré ses démentis publics, à renouer des contacts officieux avec la Pologne.

Le ministre français en Litvanie, Gabriel Puaux, est parvenu, malgré ses appréhensions premières, à se faire une place au sein la société litvanienne. Il gagne la confiance des hommes politiques, en particulier de Voldemaras, marié à une Française et bon connaisseur de la langue et de la culture française. Tout en critiquant durement les défauts de la classe politique et de la politique litvanienne, il sait se montrer, lors de ses discussions, compréhensif, et surtout ne pas blesser des susceptibilités toujours très vives. Il se montre plein d'égards et surtout il masque toute forme de critique ou de mépris qui trop souvent diminue le crédit des diplomates français

ou étrangers⁸³⁴.

Pour favoriser ce rapprochement, Puaux fait demander, par l'intermédiaire du Quai d'Orsay et de Laroche à Varsovie, au gouvernement polonais la libération de prisonniers lituaniens. Lorsque le grand homme de la renaissance nationale lituanienne, Jonas Basanavicius, meurt à Vilna en février 1927, le Quai d'Orsay s'entretient également pour que le gouvernement polonais, par l'intermédiaire de sa Légation à Riga, délivre des visas à une délégation lituanienne. De même, en échange d'une attitude polonaise conciliante, il parvient à faire modérer le ton et la polonophobie des discours du président du conseil lituanien⁸³⁵.

Dès lors, le Quai d'Orsay cherche à exploiter, dès janvier 1927, cette détente précaire, en agissant à Varsovie et à Kaunas. Il favorise le 19 février 1927 une nouvelle démarche alliée en faveur d'une reprise des pourparlers polono-lituaniens. Prenant acte de la réponse polonaise favorable, il presse le gouvernement polonais de viser surtout à reprendre les négociations, en se cantonnant sur le terrain technique « où l'amour-propre lituanien est le plus facilement ménageable », ce qui ouvrirait la voie, selon lui, à la reprise de relations normales.

De même, Puaux dissuade Voldemaras de s'engager dans une discussion générale génératrice de tensions. Rappelant sans cesse que la seule et unique ambition française est le rétablissement de relations normales, il incite ses interlocuteurs à contribuer à l'œuvre de paix générale qui s'amorcerait en Europe. Il conseille donc de choisir plutôt des négociations économiques, qui permettront de consolider la paix sans inquiéter les gouvernements allemands et soviétiques. Cette dernière partie de la phrase est intéressante : certes, il y a une certaine habileté de Puaux à évoquer, – pour emporter l'adhésion de son interlocuteur –, les deux grandes puissances dont la Lituanie doit tenir compte. Mais elle montre également l'évolution de la politique française, moins soucieuse d'évincer des rivaux que de finalement travailler à la stabilisation de la région⁸³⁶.

Suite à de multiples ouvertures faites par des intermédiaires (l'Ukrainien Smal, le président du port ou le vice-président du conseil municipal de Memel), des discussions officieuses s'amorcent autour de l'idée d'une reprise des négociations de 1925 et de l'établissement de relations commerciales et techniques, avec comme condition polonaise l'abandon de l'état de guerre. Mais le gouvernement nationaliste se montre toujours réticent, tant il craint, à juste titre d'ailleurs, que des négociations bilatérales sur le plan économique soient

834 AMAEF, Lituanie, 31 (15 mars 1927), 33 (10 octobre 1927).

835 *Ibid.*, 31 (5, 9, 14, 17, 18, 24 février 1927), 32 (8 mai 1927).

836 *Ibid.*, 30 (15 et 31 janvier 1927) et 32 (31 mai).

rendues difficiles par la détermination polonaise à introduire des questions politiques : la diplomatie polonaise obtiendrait des Lituaniens l'abandon de tous leurs moyens de pression et la restriction de ses revendications sur Vilna à de simples concessions formelles et verbales⁸³⁷.

La réponse lituanienne à la démarche alliée du 19 février n'arrive donc que début avril [et] est donc décevante car elle condamne l'idée d'arrangements pratiques tels que l'espéraient les Alliés. Cependant, les efforts de Puaux ne sont pas vains car la note contient une renonciation implicite au soi-disant état de guerre et fait allusion à une reconnaissance *de jure* réciproque. Puaux a su en effet exploiter et la volonté lituanienne de démontrer son pacifisme et son intérêt éventuel pour une reconnaissance politique qui lui permettrait de s'assurer de la bonne foi polonaise et de ne plus craindre des tentatives de déstabilisation⁸³⁸.

La diplomatie polonaise, tout en montrant son intérêt pour une telle solution, exige au préalable une déclaration formelle de renonciation à l'état de guerre. Cette demande braque quelque peu les Lituaniens, qui désireraient exactement l'inverse. Dès lors, Puaux intervient à nouveau et propose un échange de notes simultanées. Relayant les efforts de son ministre, Briand intervient lui-même auprès de Zaleski à Genève afin de les pousser à saisir cette occasion favorable. On veut parvenir à un résultat avant le passage de Tchitchérine à Kowno. L'idée reçoit l'approbation de tous les interlocuteurs et est favorisée par l'exacerbation des tensions à propos de Memel. Le 19 juin 1927, juste après la session de Genève, un entretien secret se déroule à Paris entre Zaleski et Voldemaras. Les deux hommes parviennent à un accord. Ils chargent le gouvernement français de chercher une formule pour un protocole qui rappellerait les réserves lituaniennes à propos de la question de Vilna et du règlement frontalier adopté⁸³⁹.

Or, sur ce dernier aspect, les négociations se compliquent tant les conséquences politiques peuvent être importantes : chacun des deux pays peut craindre de fragiliser sa position. Les négociations s'enlisent alors durant le mois de juillet. Plusieurs incidents durant l'été, en particulier le projet polonais de couronner la Vierge de l'église Osta Brama à Vilna⁸⁴⁰ comme reine de Pologne, réveillent les antagonismes nationaux et enflamment les opinions nationales. Poussé par son opinion, et heurté également par certaines maladresses polonaises, le gouvernement lituanien cesse ses efforts durant l'été et abandonne finalement assez brutalement les projets menés, en invoquant le réveil des anciens antagonismes⁸⁴¹.

837 *Ibid.*, 31, février-mars 1927 (passim). BDFP, II, F, 4, 12, 13

838 *Ibid.*, 2, 8, 12 avril 1927.

839 *Ibid.*, 32 (6, 11, 13, 15, 28 juin 1927)

840 Cette icône est particulièrement vénérée par les catholiques lituaniens comme polonais.

841 *Ibid.*, 4, 13, 15, 25 juillet, 12, 19, 30 août 1927 et 2 septembre 1927.

Les tentatives de rapprochement de 1925 et 1927 se révèlent donc à nouveau des échecs, mais elles semblent constituer des signes encourageants d'une évolution de certaines parties des élites lituaniennes vers un rapprochement ou au moins l'acceptation de discussions bilatérales. Si Puaux échoue dans sa tentative de 1927, la diplomatie française n'en est pas tenue pour responsable. Si les négociations de 1927 ont eu un effet, c'est donc bien d'accélérer quelque peu l'évolution de l'image de la politique française en Lituanie.

En 1927, les Lituaniens ont bien conscience que les Français sont loin d'agir en médiateurs et conservent toujours des contacts privilégiés avec la diplomatie polonaise, en évitant absolument de la froisser. Mais ils semblent faire davantage confiance et croire en la capacité française à jouer un rôle utile et non néfaste. Alors que précédemment les Lituaniens critiquaient la docilité d'une diplomatie face aux exigences polonaises, ils apprécient l'autonomisation croissante de l'action française vis-à-vis de la Pologne et sa capacité à peser sur ces derniers quand le besoin s'en fait sentir.

Certes, le révisionnisme de certains milieux français peut être inquiétant. La diplomatie lituanienne ignore les positions prises par Briand à ce sujet. Mais au-delà d'une compréhension française plus ou moins préoccupée par ses intérêts, elle apprécie grandement le souci français de favoriser avant tout la stabilité de la région. Cette attitude peut certes conduire à des pressions alliées vis-à-vis d'eux-mêmes, mais elle peut aussi freiner la résurgence cachée d'un expansionnisme pilsudskien particulièrement inquiétant.

Les changements apportés durant les années 1924-25 et leurs conséquences dans les années suivantes, influent donc considérablement sur les forces et les puissances qui ont permis, au cours de la période précédente, la création de cet équilibre précaire et mécanique, qui a débouché sur la création des États baltes. Or la pacification du continent européen, marquée par une certaine réconciliation entre grandes puissances rivales, se révèle ambiguë.

Les États baltes prennent certes acte très tôt de cette évolution, qui peut leur permettre de sortir définitivement d'une logique de blocs et de se concentrer sur leur développement intérieur. Cependant, comme d'autres pays de l'Europe centrale et orientale, ils peuvent s'inquiéter de ce découplage amorcé entre la sécurité de l'ouest du continent et celle de l'est et du désintérêt marqué des Occidentaux envers l'idée d'un « Locarno baltique ». Mais ils peuvent tout autant craindre des projets qui visent justement à résoudre le problème de l'Est européen. Ils aboutiraient à une sorte de partage des zones d'influence qui pourraient préluder à court terme à

un retour à une tutelle étrangère plus ou moins étroite.

Contrairement à d'autres États issus du conflit mondial, ils ont encore dans le jeu politique qui s'amorce à prouver la légitimité et l'intérêt de leur présence sur un carrefour stratégique, crucial pour la sécurité de trois puissances européennes. Si les questions baltiques restent mineures par rapport aux débats animant les pays occidentaux, elles conservent donc le pouvoir de brouiller considérablement par ricochets la situation européenne d'ensemble, d'où la nécessité de penser à la stabilisation de cet espace.

Désintérêt, partage des zones d'influence, stabilisation de l'espace baltique : la politique française évolue et hésite entre ces trois pôles. Certes la recomposition de sa politique extérieure la fait évoluer vers l'abandon définitif d'une politique trop active, souvent montée en épingle et instrumentalisée par les acteurs de la région. Ce changement signifie-t-il l'oubli de l'importance de celle-ci comme certains baltophiles le craignent ? En fait, comme on l'a vu, la diplomatie française allie priorité absolue aux questions allemandes et coopération à toute solution qui pourrait empêcher un embrasement de la zone. On pourrait dire que la politique baltique française « s'anglicise » sur ce point mais en fait elle se conforme aux jeux d'alors de tous les acteurs baltiques : prudence par rapport à tout engagement trop lourd mais volonté d'empêcher l'hégémonie d'un autre, pouvant déboucher sur un conflit général.

Or, en 1926-27, la réflexion sur la situation baltique se complique, tant il semble clair que les mouvements de rapprochement initiés entre grandes puissances se bloquent et les tensions anciennes ressurgissent. Subissant les effets des politiques générales des grandes puissances, les crises de 1927 vont placer brutalement la Baltique orientale sur le devant de la scène mondiale et obliger les grandes puissances à montrer une partie de leurs cartes.

Chapitre V :

La stabilisation de l'équilibre baltique, un symbole d'une renaissance inachevée du concert ou de la force de l'esprit genevois ?

Le coup d'État de Pilsudski en mai 1926, la rupture des relations anglo-soviétiques, l'échec des négociations franco-soviétiques ont mis à mal le processus de rapprochement et de règlement des différends qui semblent s'esquisser entre les grandes puissances. Ils font ressurgir les craintes d'un conflit qui se déroulerait dans l'Europe du Nord-Est. La résurgence d'un certain nombre de rivalités redonne aux Baltes une liberté de manœuvre et leur confère à nouveau un intérêt politique certain. Elle risque cependant de leur faire perdre les garanties fragiles liées au rôle de la SDN et aux conséquences du traité de Locarno. Les politiques menées par les États baltes doivent se positionner dans un contexte mouvant, où s'entremêlent logiques de paix et logiques de guerre, ce qui explique leurs dilemmes entre ancrage dans le système occidental, nécessité de ménager Moscou et réflexions sur une éventuelle neutralité.

Il faudrait également montrer que pour les dirigeants occidentaux, et français en particulier, les crises de 1926-27 accélèrent la réflexion initiée auparavant et les obligent à s'investir quelque peu dans un espace où une partie de leur opinion craint de voir éclater de nouveaux « *Sarajevo* ». Cette dernière expression symbolise à nos yeux l'importance subite que vont prendre les affaires baltiques dans la presse française. Autant les événements qui ont eu lieu entre 1924 et 1926 (à l'exception du coup de Reval) n'ont intéressé que très médiocrement l'opinion et ne peuvent être suivis qu'à travers les actions diplomatiques des uns et des autres, autant il nous semble que les événements survenant entre le coup d'État lituanien de décembre 1926, les pactes de non-agression balto-soviétiques en 1926-27, le règlement infructueux du conflit polono-lituanien par les Conseils de la SDN à l'automne 1928 vont faire l'objet d'un traitement que les pays baltes n'avaient jamais connu, même en 1920 et en 1923. C'est en 1927-28 que beaucoup de Français découvrent la Baltique orientale et ses nouveaux petits États, ainsi que les problématiques liées à leur sécurité depuis 1920. Il y a une prise de conscience, relativement brutale pour beaucoup, des jeux d'influence qui se nouent et font imaginer le retour d'un scénario du type de l'été 1914. Dès lors, par la suite, que ce soit à propos du Protocole

Litvinov ou des négociations de 1930-31 au sujet des pactes de non-agression, les attentions resteront éveillées. Elles sauront utiliser les leçons des crises précédentes pour tenter de limiter les conséquences des rivalités passagères ou exacerbées opposant les ego soviétiques, polonais ou allemands sur l'échiquier balte.

Mais face à ces angoisses, ces crises ne font-elles pas de l'espace baltique un exemple intéressant des problématiques concurrentes qui s'affrontent au sein de l'opinion française à propos de la situation de l'Europe et de la pertinence de la politique de Briand ? Or, pour ce dernier, les pays baltes et en particulier la Lituanie vont se transformer en exemples parfaits de sa politique et de la valorisation de la SDN. Ils vont devenir des atouts éventuels pour sa diplomatie, visant à reconstruire une certaine forme de concert européen.

À l'inverse, pour les Baltes, cette intégration dans les problématiques européennes va-t-elle favoriser la reconnaissance de leur valeur intrinsèque, leur permettre d'accréditer leur image de pays occidentaux et européens ou au contraire les renvoyer aux spectres de petits États nationalistes menaçant la paix européenne ?

A. La Baltique orientale, un point particulièrement sensible aux résurgences des antagonismes entre grandes puissances

La résurgence des antagonismes entre grandes puissances suscite la nervosité des opinions des pays concernés. La Baltique orientale est un espace stratégique, où se trouvent des petits États faibles, jugés facilement influençables, mais dont l'évolution politique *a contrario* est perçue imparfaitement par des diplomates implantés et souvent étrangers aux cercles dirigeants. Zone peu connue et peu couverte par la presse internationale, elle se révèle donc un terrain de prédilection pour des rumeurs incontrôlées avivant les psychoses des différents États à propos d'un danger extérieur. Assiste-t-on à la renaissance d'un front antisoviétique s'appêtant à utiliser le marchepied baltique ? En particulier, l'impérialisme polonais va-t-il gober la Lituanie et menacer les intérêts germano-soviétiques ? À l'inverse, quel poids et quelle consistance donner à cette menace soviétique qui obsède tant les petites sociétés baltes comme une grande frange de la société française ?

En fonction de son système de valeur, chacun en vient à soupçonner, derrière chaque événement, des manœuvres occultes pouvant le menacer. Dès lors, il est parfois compliqué pour des chancelleries inquiètes de discerner les dessous réels des politiques adverses et le plus

souvent de parvenir à imposer un point de vue plus rassurant à des opinions troublées ou manipulées.

1. Une psychose d'encerclement soviétique ?

La politique extérieure de l'URSS a toujours été marquée par l'attente prochaine d'un « dénouement final », et par l'idée de l'isolement soviétique au milieu d'un « océan » capitaliste. Après une période de relative détente, la dégradation puis la rupture des relations anglo-soviétiques et les tensions avec la France à propos de l'affaire Rakovski raniment l'idée d'une prochaine offensive capitaliste. Cette psychose correspond certes à des craintes réelles mais est intégrée dans la propagande afin de susciter la cohésion de la société soviétique⁸⁴².

Mais la répétition des accusations sert également à brouiller les cartes et à provoquer la gêne des différentes chancelleries.

On a vu combien la diplomatie française s'est montrée soucieuse de ne pas prêter le flanc à des suspicions soviétiques et à réserver son action en Baltique. De ce fait, l'idée d'une menace française par l'intermédiaire des Baltes est peu présente dans la propagande soviétique. Il n'en reste pas moins que celle-ci sait particulièrement dénoncer le rôle des réseaux de monarchistes russes de Paris et l'utilisation de leurs correspondants dans les pays baltes pour déstabiliser les Soviétiques. Par l'intermédiaire de l'*Humanité*, elle cherche ainsi à décrédibiliser les dépêches ou correspondances écrites depuis Riga par le « *ban et arrière-ban de l'émigration, monarchistes, professeurs de philosophie [...] en disponibilité, socialistes-révolutionnaires de contre-révolution, toute cette clique d'Espagnols de Riga* »⁸⁴³, et alimente directement ou par l'intermédiaire de la presse russe de Paris les nouvelles paraissant dans la presse française sur l'Union soviétique.

De même, certaines attaques de presse sont utilisées par les Soviétiques afin d'obtenir, par l'intermédiaire des démentis français, des renseignements sur la politique française dans les pays baltes. Comme son homologue Brockdorff-Rantzau, l'ambassadeur français en URSS Herbette est particulièrement utilisé en ce sens. En octobre 1926, par exemple, Herbette se fait l'écho d'un article des *Izvestia*. Ceux-ci parlent de tendances antisoviétiques à propos d'une

842 KEN (O.), « Le double aspect de la stratégie soviétique en Europe Centrale et Orientale », *Communisme*, 74/75, 2003, p. 46-7. DULLIN (S.), *Des hommes d'influences. Les ambassadeurs de Staline en Europe 1930-1939*, Paris, 2001, p. 41.

843 PERI (G.), « Problèmes économiques et offensives antisoviétiques », *Humanité*, 20 avril 1926 et « La Politique de paix de la révolution russe », *ibid.*, 26 avril 1926.

démarche française visant à faire signifier aux Lituaniens que la question de Vilna est close et, selon le journal soviétique, à faire pression sur elle pour la détacher de l'Union soviétique. De ce fait, le Quai d'Orsay juge absurdes de telles accusations mais est obligé de relater à Herbette l'ensemble de la procédure et les paroles de Cambon au ministre lituanien⁸⁴⁴.

Mais c'est surtout dans la réflexion française sur les buts de la politique anglaise que la presse communiste française et la propagande soviétique peuvent espérer utiliser les exemples baltes afin de prouver les tendances impérialistes britanniques, justifier partiellement les craintes soviétiques et surtout enfoncer un coin dans l'entente franco-anglaise. L'action soviétique bénéficie en particulier de l'immense déception causée par le refus britannique, au printemps 1925, de souscrire au protocole de Genève et de reprendre les années suivantes toute étude du projet. Elle se sert également de la froideur de plus en plus accentuée de la politique conservatrice anglaise vis-à-vis des Soviétiques. Or, comme on l'a vu dans notre première partie, l'idée d'une Angleterre génitrice de ce qui serait des Gibaltars baltes, et manipulant ceux-ci grâce à sa puissance navale et financière est solidement ancrée dans la vision de plusieurs courants de l'opinion française. Si l'anglophobie de la droite nationaliste n'est plus exploitée, vu la disparition des rivalités anglo-françaises en Baltique, ce sont surtout les journaux radicalisants, favorables à l'idée genevoise et soucieux de ne pas voir l'exemple anglais altérer le rapprochement franco-soviétique, qui reprennent particulièrement les arguments soviétiques.

Dès mars 1925, et afin de couvrir les effets négatifs de l'insurrection de Reval de décembre 1925, Tchitchérine dénonce des négociations entre les Estoniens et l'Angleterre qui viseraient à donner en bail à celle-ci les îles estoniennes afin d'en faire des bases navales. Ces allégations sont reprises et développées par toutes les agences de presse et journaux soviétiques⁸⁴⁵. Basées sur de vagues rumeurs, ces idées contrastent en fait avec une politique britannique fondée, comme auparavant, sur la sympathie pour le maintien des indépendances baltes mais surtout sur le refus de prêter quelque assistance que ce soit aux États baltes⁸⁴⁶. De même, si ceux-ci, et en particulier l'Estonie, auraient souhaité un appui anglais, ils se montrent également soucieux de ne pas devenir ou passer pour de « *nouvelles Égyptes* ».

Par la suite, l'idée de pressions britanniques visant à faire approfondir les passes danoises et donc à favoriser le passage des navires britanniques donne du grain à moudre à ces suspicions, chaque fois évoqués au moment de la venue de navires ou d'avions anglais et

844 AMAEF Lituanie, 29, 30 octobre 1926.

845 AMAEF Russie, 696 (23 janvier 1925) et 697 (16 juillet 1925).

846 DBFP, I, XXV, 428, 436, 456.

deviennent pour Gabriel Péri des signes avant-coureurs d'un nouveau blocus⁸⁴⁷. Malgré les démentis répétés du Foreign Office, ces allégations sont diffusées largement, outre dans la presse communiste, dans les journaux de gauche et en particulier dans *l'Ère nouvelle*, qui voit dans cette affaire la reprise de rivalités séculaires et le danger du retour d'une politique périmée, dangereuse, symbolisant l'aveuglement britannique par rapport à ce que seraient les aspirations des masses européennes. Repris de manière répétée dans les années qui suivent, le fait s'insère parfaitement dans une dénonciation toujours bien vivante d'un impérialisme britannique plantant son drapeau sur tous les points maritimes stratégiques du globe⁸⁴⁸.

Après une certaine accalmie, la rupture anglo-soviétique de mars 1927 provoque une nouvelle campagne de presse, qui réorchestre les suspicions passées. Elle prend en compte l'hégémonie qu'auraient conquise les Anglais à Varsovie. Ils travailleraient pour eux et en sous-main à la réconciliation germano-polonaise comme à un front polono-balte, grâce à la colonisation économique et financière des États baltes. *L'Humanité* met ainsi en valeur l'importance du débouché britannique pour les Baltes, comme le soutien actif des financiers anglais pour montrer à juste titre l'influence économique britannique, mais il fait de celle-ci une arme au service d'une politique de croisade antibolchevique⁸⁴⁹. De même *l'Humanité* invoque l'action souterraine des diplomates britanniques qui soutiendraient les « fascistes » estoniens et lituaniens et déstabiliseraient les gouvernements de gauche lettons et lituaniens, afin d'empêcher un rapprochement balto-soviétique : liés aux sociaux-démocrates lettons, Georges Bracke, dans le *Populaire*, s'empresse de dénoncer l'action du ministre britannique en Lettonie visant à empêcher un traité de commerce letto-soviétique⁸⁵⁰. Or, comme le montrent les documents britanniques, le Foreign Office cherche au contraire à limiter au maximum l'extension de la crise. Il veut la limiter à la seule rupture de contacts officiels, en démentant toute idée de coalition antisoviétique : Chamberlain réaffirme clairement au ministre letton Cielens que dans la mesure où il reste dans le cadre de la SDN et ne se fait pas au préjudice des intérêts commerciaux britanniques, il n'a rien contre un rapprochement qui correspondrait aux besoins lettons⁸⁵¹. Mais là encore, les démentis ne parviennent pas à dissiper les inquiétudes qui saisissent des journaux comme le *Populaire* ou le *Quotidien*, dans lequel Pierre Brossolette et Jean Leune

847 JESSEN (F. de), « Les détroits baltiques et leurs problèmes politiques », *Revue politique et parlementaire*, 25 mai 1928. PERI (G.), « La guerre rôde dans la Baltique », *Humanité*, 30 août 1927.

848 Voir par exemple : LEONTIN (L.), « Les visées de l'Amirauté sur l'Islande », *Ere nouvelle*, 15 avril 1928 où est rappelé de nouveau l'incident de 1925, ou TWARDOWSKI (J. de), « Balkans et Baltique », *Monde Slave*, août 1926 et « Nouvelles de l'Étranger. États baltes », *Temps*, 12 mars 1925.

849 BERLIOZ (J.), « Alerte pour la défense de l'Union Soviétique », *Humanité*, 29 janvier 1927, PERI (G.), « Intrigues britanniques », *ibid.*, 27 février 1927.

850 BRACKE (G.), « En Lettonie. Le Traité de commerce avec la Russie », *Populaire*, 5 novembre 1927.

851 AMAEF, Lettonie, 7, 5 octobre 1927. BDFP, II, F, 61 (21, 30, 34)

craignent la réouverture de « *l'ère des marchandages et des aventures que la guerre et la paix devaient clore* ». Dans la *Dépêche*, Georges Scelle montre l'affrontement sur tous les points du globe de « *l'Ours* » et de la « *Baleine* ». Or c'est le terrain baltique et l'inféodation des États baltes à l'impérialisme britannique qui suscitent le plus d'intérêt, tant les craintes et le rejet d'une nouvelle politique de cordon sanitaire sont grandes⁸⁵². Si ces craintes s'estompent rapidement, vu l'attitude britannique, l'*Humanité* continuera à conserver le même ton et les mêmes arguments jusqu'à la reprise en 1929 des relations avec l'Angleterre : toute réticence politique balte, toute nouvelle évoquant un intérêt économique britannique seront immédiatement utilisées pour nourrir une vision d'un plan cohérent et méthodique d'encerclement.

Ce mélange de craintes réelles et de propagande dessert quelque peu l'URSS, car les journalistes et les spécialistes français de la Baltique en viennent à déconsidérer la manie soviétique de voir la main de Londres partout et de crier chaque jour à « *l'assassin* »⁸⁵³. De l'autre côté, les diplomates baltes doivent lutter difficilement face à ce flot d'articles qui tendent à faire de leurs États des pays-croupions, en proie aux tensions les plus fortes. Du fait de leur assujettissement à des influences étrangères bellicistes, ces derniers seraient alors considérés comme responsables de l'échec des négociations et du maintien des tensions. Mais à l'inverse, les peurs soviétiques et les exemples baltes renforcent l'argumentaire d'une opinion de gauche française qui suspecte certains membres du gouvernement Poincaré de vouloir imiter l'attitude britannique, en particulier au sein du gouvernement. Malgré des démarches incessantes, la diplomatie française, dans son souci de ménager quelque peu les Soviétiques, va être obligée de prendre en compte les phobies russes et de sortir de sa réserve, surtout lorsque ces dernières se conjuguent avec d'autres, craignant par-dessus tout la renaissance d'une Entente baltique appuyée sur un impérialisme polonais menaçant.

2. La Baltique, objet de rivalités incessantes entre Polonais et Soviétiques

Outre les liens de « *vassalité* » entretenus avec la France et l'alliance avec la Roumanie, ce sont évidemment les efforts polonais visant à conserver une influence en Baltique qui

852 BROSSOLETTE (P.), « Dernières Nouvelles...Le Conflit anglo-russe rouvre pour le monde l'ère des aventures », *Quotidien*, 11 mars 1927. LEUNE (J.), « La baleine et l'éléphant », *ibid.*, 18 mars 1927, SCELLE (G.), « Temps orageux », *Dépêche*, 3 juin 1927.

853 TIBAL (A.), « Les perspectives sur la Baltique », *Monde Slave*, juillet 1928, p. 41, JESSEN (F. de), « Les détroits... », *op. cit.*, *Revue politique et parlementaire*, 10 juin 1928, KORAB (H. de), « Les Soviétiques menacent la paix... », *Matin*, 18 mars 1927.

continuent d'inquiéter les Soviétiques, que ce soit dans le cadre de négociations diplomatiques ou par la conclusion d'une alliance qu'on soupçonne les Polonais de vouloir ébaucher en sous-main. Une des raisons pouvant expliquer l'échec des négociations diplomatiques de 1924-25 entre Polonais et Russes réside dans le refus absolu des Russes de signer un accord collectif, impliquant Polonais, Baltes, voire Roumains.

En mars 1926, alors que le directeur du Département oriental des Affaires étrangères polonais Janikowski est en visite à Moscou, on évoque une dernière fois l'idée d'un pacte de garantie polono-russe. Pour les Soviétiques, il s'agit d'une initiative polonaise : la Pologne aurait voulu ainsi s'ériger en protecteur des États baltes. La propagande soviétique exagère donc habilement la nouvelle pour provoquer l'indignation des Baltes. À l'inverse, les Polonais parlent d'une initiative soviétique pour un pacte dont ils n'auraient accepté la discussion que si les Baltes et les Roumains y avaient été associés, ce que Tchitchérine aurait refusé en comparant l'isolement soviétique à la table des négociations à celle d'un accusé⁸⁵⁴. Comme l'expliqueront à plusieurs reprises Tchitchérine puis Litvinov aux diplomates français à Moscou, ils refusent de construire de leurs propres mains « *un bloc dirigé contre nous* »⁸⁵⁵. Mais cette position soviétique, qui se traduit dans les moindres détails, est liée à la volonté de maintenir son prestige vis-à-vis des petits États. Car, comme le remarque à juste titre le diplomate britannique Leeper dans un mémorandum de 1925, la notion de prestige joue un rôle bien plus grand en Europe orientale qu'en Europe occidentale dans l'évaluation de la puissance d'un État⁸⁵⁶, en particulier pour un État proclamant son peu de respect du droit international.

Cette lutte de prestige pourrait paraître inoffensive, et finalement peu inquiétante pour les autres puissances, si elle n'était pas liée au sentiment d'une menace polonaise. Car si les Soviétiques affectent de ne pas accorder grande importance à la conclusion de nouveaux accords diplomatiques, ils ne peuvent cacher qu'ils veulent éviter à tout prix le renouveau d'un bloc baltique⁸⁵⁷.

La conclusion de l'alliance avec la Roumanie en mars 1926 et le retour de l'homme jugé responsable de la guerre polono-russe ne font qu'attiser les craintes soviétiques, face à un pays considéré comme « *la véritable avant-garde de la coalition qui rassemble nos adversaires* »⁸⁵⁸.

Contrairement à la période précédente, la propagande et la diplomatie soviétiques

854 BDFP, II, F, 60, 138, 141, 159.

855 AMAEF, Russie, 699 (3 juin 1926), 1020 (17 novembre 1931).

856 DBFP, I, XXV, 436.

857 AMAEF, Russie, 699, 25 août 1926.

858 Cité par KEN (O.), « La stratégie...op.cit. », *Communisme*, 74/75, 2003, p. 49.

n'auront plus à redouter les résultats de conférences baltiques ou la conclusion d'une Entente baltique formelle. Mais l'URSS « *s'inquiète* » cependant, ou fait mine de s'inquiéter, comme le remarque le ministre français en Finlande, en 1931, « *de tous les accords si inoffensifs qu'ils soient* »⁸⁵⁹, de toute rencontre, discussions pouvant cacher des négociations secrètes et le début d'une évolution jugée irréversible vers une ligue antisoviétique visant à étouffer l'Union soviétique, voire à aider à une politique de dépècement de celle-ci.

Ainsi, lorsque le diplomate polonais Janikowski est envoyé en Estonie et en Lettonie pour consulter ces dernières et désamorcer les effets négatifs de ses entretiens à Moscou, la presse soviétique s'empresse de parler de propositions qui viseraient à conclure un accord secret, offrant l'assistance polonaise en cas de conflit en l'échange d'une neutralité balte bienveillante. Reliant cette rumeur à celle d'une prochaine conférence baltique⁸⁶⁰ et à la visite de Paul-Boncour, la Pravda s'empresse de dénoncer la renaissance d'une barrière militaire antisoviétique, ce que démentent immédiatement dans la presse française Polonais comme Baltes⁸⁶¹.

Du fait de la prudence des Estoniens, des Lettons et des Polonais dans leurs relations respectives, et de leur désir de clarifier leurs relations avec leur grand voisin, ces accusations ne prennent jamais un grand développement et ne débouchent pas sur des tensions durables. Mais la presse soviétique sera toujours prompte à utiliser la signature de convention commerciale avec l'Estonie en 1927 (du fait de relations commerciales minimales, ces traités ne pourraient avoir qu'une importance politique) ou la visite de personnalités baltes en Pologne, comme celle du chef de l'État estonien Strandmann au début de 1930. Cette dernière visite provoque une crise diplomatique russo-estonienne brève mais aiguë, les Soviétiques regrettant l'accentuation d'une influence polonaise inamicale et l'*Humanité* parlant de la guerre antisoviétique qui s'organise⁸⁶². Comme auparavant, outre l'utilisation pour des motifs de politique intérieure, ces humeurs ont pour but d'impressionner les Estoniens et les Lettons et de bloquer sinon prévenir toute velléité de rapprochement.

Si celui-ci pourrait se révéler un véritable danger dans un futur proche, les Soviétiques sont bien conscients que dans le droit-fil de la politique menée depuis 1920, le premier « *domino* » baltique à préserver face à une éventuelle menace polonaise reste la Lituanie. Or, celle-ci continue d'être l'objet de toutes les attentions soviétiques, tant Pilsudski, lituanien d'origine, semble désireux de régler le conflit de gré ou de force et pourrait, selon les

859 AMAEF, Russie, 1101, 11 janvier 1931.

860 LEHTI (M.), *The Baltic... op. cit.*, p. 464.

861 « La Pologne et les États baltes », *Journal des Débats*, 28 mai 1926, p2, AMAEF, Russie, 698, 27 mai 1926.

862 AMAEF, Russie, 702 (3 avril 1929) et Estonie 44 (28 janvier 1930). « Revue de Presse », La Pologne, 1er mars 1930, p. 283.

Soviétiques, poursuivre son vieux rêve d'une fédération polonaise, incluant Lituanie, Russie Blanche et Ukraine.

Dès son arrivée au pouvoir, Pilsudski a tenté de régler le problème lituanien, qui reste une véritable épine dans le pied d'une diplomatie polonaise désirant asseoir sa position entre l'Allemagne et la Russie et éviter de voir son voisin nordique rappeler sans arrêt la question de Vilna devant les instances et l'opinion internationales. Dès juin 1926, par divers canaux diplomatiques, l'idée d'un statut autonome accordé à Vilna et des négociations sont proposées. Mais parallèlement à ces tentatives, Pilsudski semble envisager d'autres options et jouer des craintes qu'il peut susciter chez les Lituaniens⁸⁶³. En juillet, les Lituaniens s'alarment face à des rassemblements de troupes polonaises et à la venue de Pilsudski et de Zeligowski à Vilna. De ce fait, la presse et les diplomaties soviétiques et lituaniennes prennent au sérieux ces rumeurs et pressent leurs interlocuteurs allemands et français de prendre position, en invoquant une attaque de militaires déguisés en civil⁸⁶⁴. Ces accusations sont d'autant plus facilitées qu'elles peuvent s'appuyer sur les révélations contenues dans les Mémoires de l'ancien ambassadeur italien en Pologne, qui contiennent des aveux explicites de Pilsudski sur sa responsabilité dans l'organisation du coup de Zeligowski d'octobre 1920⁸⁶⁵. Rien finalement ne se passa. De ce fait, les suspicions soviétiques ne cesseront jamais face à la politique polonaise. Comme pour les Anglais, les soviétiques auront tendance à voir dans chaque événement contraire à leur politique la main des Polonais.

Lorsque le gouvernement lituanien de gauche est renversé en décembre 1926 et le rapprochement soviéto-lituanien interrompu, la *Pravda* voit la main de l'Angleterre, les *Izvestia* celui de l'état-major polonais et bientôt une action conjointe des deux. Cela fournit le prétexte à de nouvelles attaques de l'*Humanité*⁸⁶⁶! Si la mise en place du gouvernement nationaliste dissuade ces préventions, c'est bientôt la passivité du gouvernement polonais qui attise l'inquiétude soviétique.

Si une logique de paix, favorisée par l'intervention française, l'emporte provisoirement à nouveau et, comme on l'a vu, entraîne de nouvelles et éphémères négociations polono-lituaniennes, dès la fin brutale de celles-ci, à l'été 1927, on retrouve la mise en place d'une nouvelle cascade de tensions, suscitant l'inquiétude. Dès août 1927, Voldemaras se plaint du

863 AMAEF, Lituanie, 28 (16 et 22 mai 1926).

864 *Ibid.*, 19, 23, 27 juillet 1926. ADAP, B, II, 2, 60, 65, 74.

865 SENN (A.E.), *The Great...op. cit.*, p. 152.

866 BDFP, II, F, 61, 1, PERI (G.), « Le Coup d'État lituanien », *L'Humanité*, 19 décembre 1926.

franchissement à plusieurs reprises de la ligne de démarcation (non délimitée en fait) par des militaires polonais et de la pénétration d'avions militaires polonais, ce que démentent les Polonais, évoquant des provocations lituaniennes (destruction de bornes par exemple). On retrouve là aussi un problème typique, car parfois les administrations centrales contrôlent difficilement et doivent répondre d'actes opérés volontairement ou non par les unités et les populations frontalières suite à des problèmes locaux⁸⁶⁷. Mais ces derniers sont vite récupérés et instrumentalisés dans un contexte d'affrontement.

À la suite des mesures qui visent la minorité lituanienne dans la région de Vilna, le gouvernement lituanien ordonne la fermeture d'écoles polonaises en Lituanie. Il provoque la surexcitation des esprits dans la presse polonaise et de nouvelles représailles. Pour répondre au projet de Constitution lituanienne, faisant de Vilna la capitale de la Lituanie, Pilsudski et plusieurs membres du gouvernement partent pour Vilna célébrer l'anniversaire du coup de force⁸⁶⁸. Or, parallèlement à ces événements, l'accentuation de la dictature nationaliste lituanienne fragilise la situation intérieure du pays. Une brève insurrection tentée par des éléments de la gauche lituanienne à Taurage (une petite ville lituanienne proche de la frontière allemande, Cf. Annexe A, carte 2) est réprimée rapidement par le gouvernement lituanien. Mais une vague d'émigrés politiques lituaniens quitte le pays, notamment vers la Lettonie et aussi la Pologne où, à proximité de la frontière lituanienne (à Lyda, Cf. Annexe A, carte 2, notamment), ils se rassemblent de façon menaçante pour le régime. À Riga, un congrès d'émigrés désavoue le régime nationaliste et adopte une motion demandant la reprise des relations⁸⁶⁹. Pour les Lituaniens et les Soviétiques, le gouvernement polonais semblerait préparer un nouveau coup militaire en cherchant ainsi à appuyer les tentatives des émigrés lituaniens, en leur fournissant des armes et un soutien logistique en échange d'un abandon, une fois au pouvoir, des revendications sur Wilno. Chacun des deux camps accuse bientôt l'autre de penser à la mobilisation. Début octobre, le gouvernement lituanien se décide à saisir la SDN et à demander une convocation immédiate du Conseil en invoquant l'article 11 et l'organisation d'un complot contre l'existence polonaise⁸⁷⁰.

Les appréhensions lituaniennes et soviétiques sont largement diffusées au sein des diplomaties et au sein de la presse européenne et française. Or, en octobre-novembre 1927, la

867 AMAEF Lituanie, 33 (12, 19, 22, 26 août 1927).

868 *Ibid.*, 33 (5, 6, 8, 22 octobre 1927)

869 *Ibid.*, 34 (12 novembre), 36 (17 décembre 1927). « Nouvelles de l'Étranger. États baltes ». *Temps* des 11, 12, 14 novembre 1927.

870 *Ibid.*, 34, (5, 24, 27 novembre 1927). « Nouvelles Internationales...La conférence de Vilna... », *Humanité*, 26 novembre 1927, « La guerre menace », *Humanité*, 28 novembre 1927. PIERRE (A.), « Le conflit polono-lituanien », *Populaire*, 29 novembre 1927.

crise lituanienne s'insère dans un contexte troublé, mêlant crise diplomatique franco-anglo-soviétique, crise albanaise ou roumaine : « *la guerre... bête et abominable... rôde autour de nous* » déclare Georges Ponsot dans un éditorial de *l'Ère Nouvelle*, repris dans tous les journaux⁸⁷¹. De ce fait, les nouvelles lituaniennes vont sortir brutalement de l'anonymat des bas de pages intérieures et obtenir les honneurs de la première page. Une opinion inquiète découvre subitement les noms de Tauroggen (nom allemand de Taurage), Pleschkaitis (un des chefs des émigrés lituaniens) ou des Chavlis (des formations paramilitaires lituaniennes) et la géographie du Nord-Est européen.

Comment l'opinion française perçoit-elle cette « *menace* » polonaise ? Les propagandes soviétique et lituanienne savent utiliser à merveille les rumeurs et les paroles ambiguës polonaises. Elles profitent des appréhensions françaises par rapport à la manière dont Pilsudski serait arrivé au pouvoir. Celles-ci réveillent, selon Auguste Gauvain dans les *Débats*, « *de mauvais souvenirs* », notamment sur la politique russe et les qualités d'homme d'État de cet incorrigible « *romantique* » que serait Pilsudski : menace-t-il la paix de l'Europe, comme le craint une note lituanienne du 22 septembre 1926⁸⁷² ?

En ce sens les Lituaniens pourraient espérer troquer leur image négative pour celle de potentielle victime d'un pays redevenu instable et peu fiable. Au-delà des manœuvres, il y a donc une volonté de combattre, par journaux interposés, la propagande polonaise qui dresse à l'inverse l'image toute blanche d'une Pologne ayant toujours récusé toute visée de domination et de favoriser la naissance d'un courant pacifiste hostile à l'alliance polonaise et révisionniste qui va se développer au début des années trente⁸⁷³.

Mais, même en reconnaissant une part de sincérité aux craintes russes ou lituaniennes, le Quai d'Orsay, comme d'abord la quasi-totalité de la grande presse, reste circonspect vis-à-vis de ce qui apparaît comme des manœuvres de déstabilisation de l'opinion française, voire incrédule, comme Herbet, par rapport à une littérature d'encerclement redoutant la menace de petits États « *cent fois moins peuplés que l'URSS* ». Les manœuvres lituaniennes sont critiquées : Victor Snell évoque ainsi dans *l'Œuvre* ces querelles d'Allemands dont la Lituanie a toujours été l'origine, Auguste Gauvain dans les *Débats* l'attitude lituanienne « *incorrecte, on pourrait dire indécente* », déplaçant pour le *Figaro* « *avec cynisme les responsabilités dans le conflit* » en

871 PONSOT (G.), « La Politique. La guerre froide », *Ere Nouvelle*, 28 novembre 1927.

872 GAUVAIN (A.), « Le dénouement de la crise polonaise », *Journal des Débats*, 17 mai 1926. AMAEF, Lituanie, 28 (22 mai 1926).

873 BARIETY (J.), BLOCH (C.), « Une tentative ... », *op. cit.*, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XV, 1968, p. 454.

utilisant les arguments les plus minces⁸⁷⁴. Le *Temps* d'ailleurs dénonce toute une campagne de la presse réactionnaire allemande, visant à souffler sur les braises et cautionnant les appréhensions soviétiques d'un impérialisme anglais manipulant les puissances régionales⁸⁷⁵.

Zaleski, par les canaux diplomatiques comme par ses discours retranscrits dans la presse, sait protester en effet à chaque fois efficacement. Comme le résume Jules Twardowski dans le *Monde Slave*, la Pologne ne brigue pas la direction d'une Entente baltique et ne demande, outre la protection des minorités polonaises aux États baltes, « *qu'à défendre leurs propres souverainetés* »⁸⁷⁶ et donc qu'à sécuriser la frontière nord-orientale de la Pologne. Les diplomates polonais dans les pays baltes confirment à plusieurs reprises l'absence de désir polonais de tirer ses lignes militaires en s'obligeant à secourir l'Estonie, voire la Lettonie, alors que la Pologne tirerait un plus grand profit de neutralités baltes immobilisant des forces soviétiques et permettant le transit vers la Pologne⁸⁷⁷. Comme le montre le chargé d'affaires français en Estonie, Cosme, en 1930, dans le droit-fil de la politique française, Estoniens et Polonais, vu la fragilité et la faiblesse d'un accord militaire éventuel, n'ont pas intérêt à provoquer une riposte soviétique⁸⁷⁸.

En ce qui concerne la Lituanie, Zaleski réaffirme la bonne foi polonaise, la volonté de respecter l'intégrité territoriale lituanienne et de ne pas s'immiscer dans la politique intérieure lituanienne. Selon lui, Pilsudski ne désirerait se rendre à Vilna régulièrement que pour avoir la vue la plus claire de la situation et pacifier le climat obsidional qui y règne⁸⁷⁹.

De plus, s'appuyant sur le contexte géopolitique, Français et Allemands ne peuvent croire que Pilsudski veut risquer ouvertement une crise alors que, comme le montre Corbin à Herbette en juillet 1926, les faiblesses intérieures et économiques et la position géographique de la Pologne la rendent si vulnérable et si dépendante de la paix européenne. Il lui faudrait alors « *s'engager contre la Russie en ayant derrière lui l'Allemagne* »⁸⁸⁰. On fait aux Lituanais et aux Soviétiques le portrait d'un homme assagi, travaillant essentiellement à l'affermissement économique et politique de son pays et en particulier par un rapprochement économique avec

874 AMAEF, Russie, 698 (2 juin 1926), Estonie, 44 (5 mars 1930), « Bulletin du Jour », *Temps*, 27 octobre 1927.

875 « Bulletin du Jour », *Temps*, 7 mars 1927.

876 TWARDOWSKI (J. de), « Balkans et Baltique », *Monde Slave*, août 1926, p. 283.

877 Voir en particulier : AMAEF, Russie, 1095, 22 janvier 1930 et 30 mars 1931.

878 *Ibid.* (12 août 1930) et Estonie 44, 6 avril 1930.

879 AMAEF, Lituanie, 28 (24 août 1926), 30 (16 et 31 décembre 1926).

880 *Ibid.*, 30 (28 janvier 1927) et Russie, 699 (13 juillet 1926). « Bulletin du Jour », *Temps*, 11 décembre 1926.

SNELL (V.), « Tant mieux pour la SDN et pour tout le monde », *Œuvre*, 21 octobre 1927. GAUVAIN (A.), « Le différent polono-lituanien », *Journal des Débats*, 30 novembre 1927. VILLETTE (P.), « L'opinion des autres », *Figaro*, 29 novembre 1927.

l'Allemagne et la recherche d'une détente avec ses deux grands voisins⁸⁸¹. Comme le résume une grande partie des journaux français, cela serait « *insensé* » (*Quotidien*), « *une fiction grotesque* » (*Matin*) ou une bouffonnerie (*Œuvre*)⁸⁸² de croire les Polonais capables de se lancer dans une aventure où ils n'auraient aucun partisan et lutteraient contre deux grandes puissances.

Mais derrière un discours de façade rassurant, la diplomatie française se révèle en fait beaucoup moins sûre des intentions polonaises tant l'impulsivité, la manie du secret attribué à Pilsudski et sa capacité à agir en dehors des canaux officiels sont connues. Qui se trouve en effet activement derrière les soutiens privés ou officieux qui permettent aux émigrés lituaniens de recevoir du soutien et quelles sont les instructions exactes des diplomates polonais qui, comme en Lettonie, multiplient les discussions avec les responsables lituaniens en exil ? Tous les discours polonais restent toujours teintés d'ambiguïté et évoquent l'absence de relations diplomatiques entre les deux pays comme une situation intolérable que la Pologne, faute d'une action alliée, devrait régler tôt ou tard.

Le 2 janvier 1927, Laroche alarme en urgence le Quai d'Orsay et l'informe que Pilsudski vient, au cours d'une conversation, de trahir ses véritables intentions : estimant que son pays ne peut rester sous la menace constante d'un pays tour à tour instrument des Allemands et des Soviets, le maréchal polonais évoque l'idée d'imposer « *par la force* » la paix à la Lituanie. Tout en se défendant catégoriquement de vouloir annexer un pouce du territoire lituanien ni même de nouer des relations politiques particulières, il évoque la cessation de l'état de guerre et l'établissement de relations normales, « *sinon amicales* ». Le moment étant peu propice, il renvoie l'action polonaise à plus tard, mais dans tous les cas juge qu'une telle situation anormale ne peut se prolonger⁸⁸³.

Si les conversations polono-lituanienues dissipent quelque peu ces allusions menaçantes, Laroche se montre alarmé, en octobre 1927, du ton violent et menaçant des communiqués polonais. Il relate les propos du secrétaire d'État polonais Knoll. Celui-ci affirme que la patience polonaise a ses limites et qu'elle ne peut laisser la Lituanie attendre le moment où la Pologne sera aux prises avec des difficultés graves pour l'attaquer. Rapportant des propos de Pilsudski, Zaleski parle à Chamberlain d'une Pologne non décidée à faire la guerre mais capable de la faire⁸⁸⁴. Le 25 octobre 1927, l'ambassadeur polonais confirme à Briand que le « *maréchal craint,*

881 AMAEF, Vilna, 29, 11 septembre et 14 octobre 1926.

882 « La démarche insolite des Soviets à Varsovie », *Matin*, 26 novembre 1927, BROSSOLETTE (P.), « Les Soviets adressent à la Pologne... », *Quotidien*, 26 novembre 1927. SNELL (V.), « Une note russe... », *Œuvre*, 26 novembre 1927.

883 AMAEF, Lituanie, 29, 2 et 9 janvier 1927.

884 AMAEF, Lituanie, 33 (6, 11 octobre 1927).

malgré sa patience d'être obligé d'agir si cela continue » et de faire, pour reprendre les mots du ministre polonais en Lituanie « *une petite opération chirurgicale* »⁸⁸⁵. En décembre, dans une interview, Pilsudski confiera qu'il aurait passé à Vilna une nuit entière à hésiter à ordonner une mobilisation polonaise, vu les rumeurs (plus tard démenties) de mobilisation lituanienne. D'après les confidences à l'attaché militaire français du chef d'état-major letton – qui aurait été informé par le secrétaire particulier de Pilsudski – tout aurait été préparé pour une intervention des troupes polonaises à Kaunas qui, dès la signature de la paix (et donc la reprise des relations), auraient évacué le territoire lituanien⁸⁸⁶.

Loin d'être un mirage, la menace polonaise semble bien réelle. La diplomatie française est obligée de s'impliquer d'urgence dans un conflit qui risque de provoquer une réaction russe et une crise européenne majeure et de modérer à tout prix un possible « *coup de tête* » polonais. Cette dernière expression revenant sans cesse dans le langage diplomatique et journalistique polonais est caractéristique de la nervosité française face à l'évaluation de l'action d'un homme semblant imprévisible, peu accessible à des arguments rationnels et mettant finalement à l'épreuve devant l'opinion internationale le fragile équilibre de la politique briandienne et les mécanismes de la SDN. Comme le montre avec sagacité Laroche, soit la diplomatie française obtient un succès à Genève et reconquiert une partie de son prestige auprès de l'homme fort polonais, soit elle échoue et celui-ci reprend sa liberté et veut mobiliser au printemps 1928⁸⁸⁷.

L'alternative ainsi posée devant la diplomatie française est claire. Or, une partie de l'action française est liée à une évaluation difficile des intentions soviétiques. Existe-t-il une réelle menace russe – comme l'affirme une grande partie de la presse, qui ne voit dans les accusations soviétiques que des manipulations préluant à une volonté soviétique continue d'affaiblir ses voisins ? Toute la question en fait revient à se demander si la puissance russe est redevenue une puissance comme les autres, capable de favoriser la paix européenne. Peut-elle être utilisée éventuellement pour modérer les Polonais ou seulement être un facteur perturbateur de plus dans les troubles de l'Europe orientale ?

885 *Ibid.*, 25 et 26 octobre 1927.

886 AMAEF, Lituanie 34 (2, 21 novembre) et 35 (2 décembre). BARDE (H.), « Le Conseil de la SDN s'est saisi hier du différent polono-lituanien », *Œuvre*, 8 décembre 1927.

887 *Ibid.*, 34 (26 novembre 1927).

3. L'URSS, une puissance faible, possédant une réelle capacité de nuisance ?

Alors qu'au début des années vingt, les milieux politiques et diplomatiques des capitales baltes ne cessent d'être traversés périodiquement par des rumeurs évoquant des concentrations militaires et des invasions soviétiques, la situation après 1925 est bien plus calme et les suppositions de quelques journaux baltes ou étrangers sont accueillies avec un certain scepticisme, même dans les milieux les plus anticommunistes⁸⁸⁸.

Il est vrai cependant que l'idée d'une Russie devant reprendre inexorablement le chemin de la Baltique est toujours défendue ouvertement par certains milieux français, en particulier dans les journaux de gauche, comme *l'Ere Nouvelle* ou la *République*⁸⁸⁹. Compte tenu de l'importance stratégique des ports de Riga et Reval et de leur position verrouillant l'accès à Leningrad, la Russie ne pourrait, selon eux, tolérer longtemps l'existence de ces États. Elle reviendrait tôt ou tard à une politique « russe » et vraiment nationale. De son côté, de manière réaliste, Emile Laloy, dans le *Mercur de France*, décrit l'isolement et la faiblesse militaire baltes et juge que dès que les Soviétiques cesseront d'être pacifiques, l'existence de la Lettonie sera en danger⁸⁹⁰. La propagande estonienne continue également à avoir une vision dichotomique de la situation, en développant l'idée d'une Estonie, « *pays de Canaan* » pacifique, menacé par les Soviétiques pour des raisons idéologiques, nationalistes, défensives ou commerciales⁸⁹¹. Peu après son arrivée à Moscou, Herbette évoque ainsi l'idée répandue chez les dirigeants russes comme certains « *Nepmen* » de cette « *mutilation* » russe, de la nécessité de retrouver des ports si nécessaires à la sécurité et au commerce russe tout comme de l'incapacité des Baltes d'avoir une vie normale tant qu'ils resteront séparés de l'Union en tant que république fédérale⁸⁹². Il ajoute que tout régime russe, autre que bolchevique, sera forcément encore plus agressif, d'où finalement l'intérêt d'arriver à un accord de paix.

Le développement avéré de l'armée rouge et surtout de la marine soviétique balte fait l'objet de constats inquiets en 1926-27, qui dénoncent, tel Henry de Korab dans le *Matin*, une politique hypocrite jouant d'une prétendue menace pour pousser au maximum sa préparation

888 « Nouvelles de l'Etranger...Russie », *Temps*, 16 janvier 1927 ou BAINVILLE (J.), *Action Française*, 7 avril 1928.

889 Voir par exemple : CHARLES-HENRY, « Le réveil de la Russie », *Ere Nouvelle*, 29 novembre 1927. NEMUNOFF (L.), « L'Estonie, État créé par l'Angleterre », *Dépêche*, 20 juillet 1931.

890 LALOY (E.), « Bibliographie politique : SEGRESTE (M.), *La Lettonie* », *Mercur de France*, 1er janvier 1931, p. 238.

891 ERA, F1585/1, 816 (« Les 10 ans de la République d'Estonie », *Armées-Marines-Colonies*, avril 1928).

892 AMAEF, Russie, 696 (23 avril 1925), 698 (30 décembre 1925) et la conférence d'A. TIBAL publiée par le bulletin de la *Dotation Carnegie pour la paix*, 1928 (2).

militaire⁸⁹³. Malgré de gros points faibles (bâtiments démodés, insuffisance du personnel technique), les forces navales russes surpassent de très loin l'ensemble des marines de guerre de tous les autres riverains de la Baltique, en particulier les quelques bâtiments légers et sous-marins possédés par les Polonais et les Baltes. Le *Journal des Débats* évoque ainsi la réfection de Cronstadt, la construction d'une base de sous-marins, la remise en état de la flotte et les manœuvres de printemps dans le golfe de Finlande. Dès lors, comme le montre le *Temps*, si contrairement au régime tsariste le régime moscovite s'inquiète des travaux danois pour rendre plus accessibles les détroits, c'est pour tenir les États baltes à sa merci⁸⁹⁴.

Le Quai d'Orsay se méfie quant à lui de l'hystérie soviétique anti-polonaise. Le traité de Berlin (24 avril 1926), s'il ne provoque pas les réactions suscitées par Rapallo, fait cependant douter les autorités françaises des intentions pacifiques russes, surtout quand celles-ci se refusent également à inclure la Roumanie. Répondant aux tentatives d'Herbette de détruire l'image d'une puissance soviétique fomentant perpétuellement l'agitation, le Quai d'Orsay réaffirme clairement qu'au contraire des insinuations soviétiques, ce sont plutôt les Soviétiques que les Polonais qu'on croit capables alors de menées agressives, si la situation intérieure continue à se dégrader ou même si, au contraire, elle retrouve la prospérité. Dès septembre 1924, un rapport de la Sûreté générale transmet des données qui parviendraient du Bureau militaire soviétique à Berlin et qui retranscrivent de manière assez fidèle la stratégie politique qui est définie par les responsables militaires soviétiques. Ceux-ci sembleraient privilégier une offensive contre la Pologne et la Roumanie, en pariant que le sentiment de faiblesse balte les conduira à une défensive stricte et donc à être « *quantité négligeable* » dans le conflit qui s'amorcera⁸⁹⁵.

À l'exception donc du monde communiste, un consensus général se dégage : derrière l'inertie soviétique et certaines déclarations pacifiques se maintiendrait un programme impérialiste et idéologique n'acceptant toujours pas les « *créations artificielles* » implantées sur la frontière occidentale soviétique par des puissances hostiles.

Tout le débat porte donc sur le fait de savoir quelle est la part de faiblesse ou de tactique qui se cache derrière l'inertie russe présente et sur l'évaluation du moment où la Russie pourrait juger nécessaire de réactualiser ce besoin estimé vital d'une fenêtre sur la Baltique. La presse

893 KORAB (H. de), « Les Soviets menacent la paix du monde pour rompre le prétendu encerclement britannique », *Matin*, 18 mars 1927.

894 LEONTIN (L.), « L'impérialisme russe. La marine de guerre soviétique », *Ere Nouvelle*, 5 mai 1927, « La Soviétie et les États baltes », *Journal des Débats*, 1er juin 1926, « Bulletin du Jour », *Temps*, 15 juin 1927.

895 AMAEF, Russie, 141 (5 septembre 1924). Ken (O.), « La stratégie... », *op. cit.*, *Communisme*, 74/75, 2003, p. 50.

française conserve cette ambiguïté caractérisant l'anticommunisme. D'un côté, on continue d'agiter la menace soviétique se tramant en silence. De l'autre côté, les nouvelles ou rumeurs évoquant les difficultés soviétiques intérieures (problèmes de récoltes, luttes politiques...) sont utilisées par beaucoup de journaux anticommunistes pour reprendre des campagnes évoquant la fin prochaine du régime soviétique, ou son extrême faiblesse.

C'est surtout cet aspect des choses qui semble l'emporter dans la fin des années vingt. Pour André Gauvain, écrivant en janvier 1926 dans les *Débats*, les efforts soviétiques pour obtenir des emprunts ou des crédits, dans le cadre de la NEP, sont le signe d'une régression accélérée du marxisme intégral. Pour le *Temps* en 1926, qui fait référence aux indications de « *certaines milieux* », bouleversée par de « *cyniques* » expérimentations, la Russie est inoffensive pour longtemps et sa politique d'hostilité à la Pologne ne serait qu'une diversion aux luttes politiques intérieures qui ne feront qu'accélérer la chute du régime⁸⁹⁶. Prenant en compte en 1926 l'amélioration de la situation économique, Berthelot, dans la dépêche citée plus haut est plus modéré et juge « *probable* » et « *rassurante* » la stabilisation économique qui semble s'établir, mais exclut là encore toute action directe. Dès l'été 1927, la dégradation de la situation économique et l'éclatement d'une nouvelle crise des ciseaux que vont déclencher l'introduction du rationnement dans les grandes villes à l'été 1928 et la nécessité d'importer des céréales en 1929 donnent lieu à de multiples articles dans les grands journaux. Ainsi le *Matin* évoque le désarroi de ses dirigeants, l'antagonisme croissant avec les paysans. Cela renouvelle chez certains la conviction d'un déclin de plus en plus marqué de la puissance soviétique⁸⁹⁷. En août 1927, la *Victoire* peut titrer un article d'André Lichtenberger sur la décadence soviétique : le « *commencement de la fin ?* ». Sans aller jusque-là, Pertinax montre avec finesse l'écart entre la grande peur française de 1920 et la vision en 1927 d'un pays « *misérable, incapable de produire et de guerroyer* »⁸⁹⁸. De même, Georges Scelle, s'il dénonce « *les rêveurs impénitents* » croyant en la décomposition de la Russie, juge invraisemblable une guerre d'agression car les masses rurales ne pourraient confondre comme en 1920 le régime et la défense du pays.

Les doutes persistants sur la solidité de l'Armée rouge contrastent de plus avec l'estimation de la valeur des petites armées baltes. Selon Paul Mantoux, pour vaincre très rapidement les résistances baltes, il faudrait aux Soviétiques au moins cinq à six fois plus d'effectifs, soit, face aux 300 000 Estoniens et Lettons, 2 millions d'hommes, et l'attaché

896 GAUVAIN (A.), « La régression soviétique et l'Occident », *Journal des Débats*, 19 janvier 1926, ORMESSON (W.), « A propos du traité germano-russe », *Temps*, 23 mai 1926, « Bulletin du Jour », *ibid.*, 5 octobre 1926.

897 MALIA (M.), *La Tragédie soviétique*, Paris, 1995, p. 201, 216.

898 LICHTENBERGER (A.), « Le commencement de la fin », *Victoire*, 16 août 1927. PERTINAX, « La rupture anglo-russe », *Echo de Paris*, 24 mai 1927, SCELLE (G.), « De l'eau polonaise sur le feu russe », 18 juin 1927.

militaire français estime la capacité de résistance lettonne à un mois, d'où finalement la nécessité pour l'URSS de réfléchir avant de s'engager et d'assurer ses arrières vis-à-vis de la Pologne ou de la Roumanie⁸⁹⁹.

Cette incapacité soviétique à jouer sur plusieurs fronts est d'ailleurs privilégiée dès 1926 pour expliquer les avances soviétiques aux Baltes : pour Herbette, comme d'ailleurs pour le ministre lituanien en URSS, c'est le désir de Tchitchérine de se concentrer sur le problème chinois qui l'incite à tenter de se garantir contre toute aventure sur ses frontières occidentales et à obtenir un « répit » pour leur réorganisation intérieure. Et c'est d'ailleurs le même argument, lié cette fois à la question de la Mandchourie et à l'impérialisme japonais, qui est utilisé pour montrer l'empressement soviétique à reprendre et conclure des négociations en 1931-32⁹⁰⁰.

Si donc les carences grandissantes du potentiel russe rendent pour beaucoup invraisemblable une action militaire directe soviétique, croit-on également en l'absence de risques de déstabilisation intérieure des régimes ? Quelques affaires spectaculaires vont être relatées plus en détail par la presse française. Ainsi l'affaire Birk défraye un moment la chronique en novembre 1927. Ancien ministre des Affaires étrangères estonien, nommé à Moscou, Birk quitte son poste et refuse de revenir en Estonie en juin 1926 du fait des soupçons pesant contre lui à la suite d'arrestations inexplicables d'agents estoniens en URSS. Demandant la protection soviétique, il se met à écrire dans les *Izvestia* des articles prétendant révéler les dessous de la politique extérieure estonienne et semant ainsi la confusion dans son milieu. Mais en mars 1927, après de multiples péripéties, il parvient à trouver refuge à la Légation de Norvège à Moscou et prétend avoir été séquestré par les Soviétiques et contraint d'écrire les articles en question. Inculpé de haute trahison en Estonie, il est finalement disculpé, mais son procès a fait les choux gras d'un grand nombre de journaux, évoquant une « *histoire fantastique* » et démontrant ainsi le machiavélisme soviétique : en novembre 1927, Havas critique vertement l'agence alliée estonienne d'avoir laissé le *Matin* paraître en premier ces informations du « *plus haut intérêt* »⁹⁰¹.

Plus généralement, la presse se fait écho, dans ces dépêches, des nombreuses affaires d'espionnage découvertes dans les pays baltes. Mais c'est surtout la correspondance diplomatique française, mieux informée, qui révèle l'ampleur des manœuvres soviétiques. Les

899 AMAEF, Lettonie, 6 (9 avril 1925) et Russie, 141 (22 mai 1925).

900 AMAEF, Russie, 698 (22 avril 1926), 699 (1er juillet 1926), 1021 (26 avril 1932) et Estonie, 44 (30 juin 1932).

901 « Un ancien ministre d'Estonie... », *Matin*, 4 novembre 1927, « Le fantastique aventure d'un ministre estonien ... », *Journal des Débats*, 7 novembre 1927, « L'Estonie, l'Angleterre et la Russie soviétique », *Ere nouvelle*, 23 novembre 1927. AN, AR 5, 138/ 4 novembre 1927. AMAEF, Estonie, 10, 1926-7, passim.

agents infiltrent ou font chanter les gardes-frontières, manipulent par leurs subsides certains députés de gauche et syndicats. Ils s'abritent derrière l'immunité diplomatique (en juin 1928 le secrétaire de l'ambassade soviétique en Lettonie est arrêté comme chef d'une organisation secrète) ou la prise en otages de commerçants baltes pour préserver ses agents démasqués⁹⁰².

Dans le contexte d'une recrudescence de l'agitation communiste en France, dans les colonies et en Asie, l'opinion française conçoit la poursuite des menées communistes dans les pays baltes comme des manœuvres visant à maintenir un certain sentiment d'insécurité dans ces États et à alimenter d'éventuelles concessions de leur part. Vu leur faiblesse et leur proximité avec l'URSS, les États baltes continuent d'être vus comme une sorte d'idéal type des risques que pourrait courir la France si elle baissait sa garde.

Il n'en reste pas moins que la réaction estonienne à l'insurrection de 1924 a démontré la force des réactions baltes à toute tentative de déstabilisation. Outre l'efficacité de la surveillance policière dans des petits États possédant relativement peu d'ouvriers, les Légations soviétiques sont étroitement surveillées. Tous les rapports diplomatiques et militaires invoquent également la consolidation des structures sociales, avec la poursuite des distributions de terres dans le cadre des réformes agraires. L'organisation de gardes civiques quadrillant le territoire se conjugue avec l'affirmation du sentiment national, réfractaire à toute contagion communiste. On explique ainsi l'incapacité communiste à étendre son influence réelle, en dehors d'une petite partie de la classe ouvrière déjà très minoritaire, et en particulier dans les zones rurales, favorisant ainsi le maintien des indépendances baltes⁹⁰³. En Estonie comme en Lettonie ou en Lituanie, les archives saisies font état de cette crise des organisations communistes, réduites souvent à un petit groupe bien connu de la police et du mécontentement du Komintern qui décide à partir de 1930-31 de tenter de renforcer son action⁹⁰⁴. De ce fait, en l'absence d'une pression militaire vigoureuse, les diplomates français restent convaincus que les Soviétiques seront incapables de générer totalement de l'intérieur une déstabilisation des trois États.

Ainsi, la probabilité d'une action menaçante soviétique est de moins en moins évoquée chez les observateurs et en conséquence l'idée d'une pérennité des indépendances estonienne et lettonne, au moins sur le court terme, se développe. Dans les milieux d'affaires français étudiant la possibilité d'investissement ou de fourniture de matériel à crédit, une évolution s'opère nettement par rapport à la période précédente. Un rapport pour la direction de la Société d'études

902 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 7 (26 mars 1926), Russie, 702 (19 octobre 1928), Estonie 52 (5, 6, 28 avril 1930, 1er mars 1931) Lettonie, 7 (24 juillet 1928). « Nouvelles de l'Étranger », Temps, 11 septembre 1926, 2 juin et 25 juillet 1928, 19 mars et 24 septembre 1929.

903 AMAEF, Lettonie, 19 (17 février 1928), Estonie, 6 (26 juin 1926) 52 (19 mars 1930).

904 AMAEF, Estonie, 52 (29 mars 1931), 55 (24 janvier 1931) et Lituanie (24 décembre 1931).

des voies ferrées et des grands réseaux électriques, dirigée par François-Marsal, étudie ainsi en avril 1930 la situation lettonne. Il la juge très satisfaisante et écarte toute idée « *d'un règlement plus ou moins brutal avec la Russie* », pouvant effrayer les industriels français⁹⁰⁵. Des personnalités françaises de retour de tournée dans les pays nordiques comme Paul Mantoux (en 1925), Albert Thomas (1927) de la SDN ou le général Le Rond (en 1927) mettent en valeur, auprès des responsables du Quai d'Orsay, la consolidation du *statu quo* baltique et l'improbable retour offensif de la Russie⁹⁰⁶. De même, les diplomates français, questionnés au sujet d'éventuels contrats et de l'octroi d'assurances-crédits, le confirment sans ambages, comme le ministre français en Lettonie Castillon Saint-Victor, qui estime, en avril 1930, une conquête ou une bolchevisation de la Lettonie moins que probable.

Il n'en reste pas moins que la prudence domine, tant l'évolution soviétique semble imprévisible et les Russes peu disposés à coopérer à un schéma pouvant consolider la sécurité des trois États. L'URSS apparaît comme capable de reprendre à moyen ou à long terme une politique brutale. Ces appréhensions sont d'autant plus renforcées par l'analyse de l'assistance allemande que les Soviétiques pourraient mobiliser dans leurs entreprises.

La situation et la politique allemande excluent pour le moment, comme on l'a vu, l'idée d'un retour à la politique agressive de la Première guerre mondiale. Il n'en reste pas moins que les diplomates français se montrent inquiets devant la montée en puissance de l'Allemagne de Weimar dans les pays baltes et sa capacité à utiliser ses moyens d'action au service des intérêts soviétiques. L'analyse française cherche donc à déterminer le degré de solidarité qui peut subsister entre Allemands et Soviétiques et la capacité allemande à influencer le jeu balte dans le sens des vues soviétiques.

Certes, le recentrage de la politique allemande vers l'ouest a produit un certain nombre de tensions avec le partenaire soviétique, et notamment dans l'examen du cas lituanien (cf. *supra*), qui n'ont pas échappé à certains observateurs. La diplomatie française sait, comme on l'a vu, que les Allemands cherchent davantage à stabiliser la situation. Ils incitent les Soviétiques à s'entendre avec leurs voisins, tandis que ces derniers craignent une entente polono-allemande. Ils sont réticents à accorder des garanties ou signer des accords qui pourraient bloquer leur stratégie. Herbette en particulier tente d'utiliser ces données auprès de ses interlocuteurs soviétiques. Il

905 AMT, 162 AQ/3, 15 avril 1930 (Rapport sur un voyage à Riga).

906 AMAEF, Russie, 702 (27 janvier 1928), « Ce que nous a dit Albert Thomas de son voyage aux pays baltes », *Œuvre*, 6 septembre 1927. ERA, F 957/1, 589 (COUSSANGE (J.), « Dans les pays baltes », *Journal des Débats*, 19 août 1929).

décrit les progrès de l'influence allemande et juge inévitable que très rapidement une lutte d'influence analogue à celle ayant existé dans les Balkans ne se déclenche entre Allemands et Russes au plus grand détriment de ces derniers⁹⁰⁷. Le coup d'État lituanien de décembre 1926 va justement sembler fournir brièvement un exemple à ces théories. Si les Soviétiques ou les Allemands le voient en effet à travers le prisme de leur polonophobie, la presse française est encline à le décrypter selon ses propres conceptions. Reprenant une vision classique de la politique intérieure des petits États, elle voit derrière chaque parti s'agiter une puissance. Le parti allemand, qu'incarneraient les nationalistes, aurait ainsi renversé le parti russe, c'est-à-dire les populistes dans le cadre des rivalités opposant les deux pays en Baltique.

Or, cette interprétation, vite démentie d'ailleurs, n'est pas partagée par la grande majorité des journaux français. Ces derniers restent convaincus de la collaboration étroite existant entre Russes et Allemands et reprennent largement les propos des feuilles nationalistes allemandes. Le théâtre balte serait, comme le souligne *l'Europe Nouvelle* en décembre 1927, le moyen pour la diplomatie allemande de continuer à maintenir une véritable unité de front diplomatique, en faisant toujours échec à la constitution d'une barrière sous direction polonaise et en évitant, pour reprendre les mots d'André Tibal (professant un cours sur la Baltique à la Dotation Carnegie), une « *crystallisation* » prématurée de la situation existante⁹⁰⁸. Si l'intransigeance de ces États continue de fléchir face à la Russie et s'ils tombent sous l'influence russo-allemande, les deux grands partenaires auront-ils toujours intérêt à maintenir ces États-tampons et à ne pas rétablir une frontière commune⁹⁰⁹ ?

Si de telles éventualités restent pour le Quai d'Orsay utopiques, vu le contexte, les rapports des ministres français dans les pays baltes ne font que confirmer le regain d'activité diplomatique allemande. Les ministres allemands ne cessent d'offrir leurs bons offices pour régler à Moscou les problèmes pendants. Ils vantent, en appuyant les ministres soviétiques, les mérites d'accords russo-baltes pour la sécurité et le commerce de ces derniers. Un des meilleurs indices de l'action allemande reste le brusque changement de ton de la presse germano-balte qui, visiblement sous l'instance de Berlin, en 1926, passe d'un antibolchevisme sourcilieux directement à une campagne en faveur de l'accord⁹¹⁰.

907 AMAEF Russie, 698 (18 mai 1926), 701 (17 mai 1927).

908 LOUTRE (G.), « La politique orientale de l'Allemagne », *Europe nouvelle*, 3 décembre 1927, p. 1605. TIBAL (A.), « Les perspectives sur la Baltique », *Monde Slave*, juillet 1928, p. 41.

909 CASTOR (pseudo), « Les riverains de la Baltique orientale », *Politica*, novembre-décembre 1927.

910 AMAEF, Lettonie, 6 (16 décembre 1926), 51 (26 août 1931), Russie 700 (5 janvier 1927), 701 (8 mars 1927, 30 mai 1927).

De même qu'auparavant, Moscou et Berlin semblent persuadés des risques, sinon de l'existence, de plans pilsudskistes contre l'intégrité lituanienne. Ils sont unis, comme auparavant, dans le refus de laisser faire de telles entreprises qui ruineraient, on l'a vu, leur politique orientale. Dans la *Revue des Deux Mondes*, René Pinon reconnaît ainsi que Russes et Allemands ne peuvent se désintéresser de l'avenir de la Lituanie et il compare le rôle de celle-ci à celui de l'Autriche pour la France et l'Italie⁹¹¹. Comme auparavant, les diplomates des deux puissances ne cachent pas à leurs homologues que l'annexion de la Lituanie aboutirait pour les Soviétiques à une hégémonie polonaise sur les autres États baltes et pour les Allemands à une prise en tenaille de la Prusse orientale et à une coupure du transit des marchandises allemandes vers la Russie. Pour le *Berliner Tageblatt*, la Lituanie présenterait alors le même intérêt que l'Égypte et la mer Rouge pour l'Angleterre⁹¹².

Enfin, la faiblesse du petit État permet également aux deux États d'avoir une influence bien plus forte et de rencontrer moins de résistances⁹¹³. Bref, comme le répètent Tchitcherine ou Stresemann à Herbette, l'indépendance lituanienne est indispensable pour l'équilibre des forces au Nord-Est de l'Europe et son maintien est le point commun des politiques extérieures des deux pays⁹¹⁴.

À l'image du ministre Jaunez, la diplomatie et la presse française s'interrogent alors sur la portée des buts à court et long terme de cette politique allemande. Loin de se dissocier de la diplomatie soviétique et de promouvoir la politique pacifique qu'elle annonce, l'Allemagne semble au contraire pour eux travailler à créer, d'une manière détournée mais beaucoup plus habile que les Soviétiques, une atmosphère favorable aux visées de ces derniers et continuer, dans le droit-fil des circonvolutions du traité de Berlin, de jouer sur deux tableaux⁹¹⁵. Compte tenu de ses interrogations, la diplomatie française est bien obligée de tenir compte de la capacité allemande à peser sur le jeu baltique : peut-elle continuer à se désintéresser de celui-ci et laisser le champ libre à une Allemagne qui risque de prendre la haute main et pourrait alors éventuellement continuer une politique nuisible aux intérêts français ? Comme le répète Jaunez, le poste de Tallinn n'a en effet d'intérêt pour la France que dans la mesure exacte où il y en a un

911 PINON (R.), « Chronique de la Quinzaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1927.

912 « Bulletin du Jour », *Le Temps*, 23 août 1928.

913 AMAEF, Vilna, 34, 24 novembre 1927.

914 Voir par exemple : AMAEF, Lituanie, 36 (20 février 1928) 39 (21 juillet 1928).

915 ORMESSON (W.), « A propos... », *op. cit.*, *Temps*, 23 mai 1926, « Bulletin du Jour », *ibid.*, 4 novembre 1927, AMAEF, Russie, 701 (26 juillet 1927).

pour l'Allemagne et l'Union Soviétique⁹¹⁶.

Les craintes exprimées dès le début des années vingt par les premiers diplomates français en poste semblent se vérifier. La bonne volonté politique allemande manifestée dès 1925 se double d'une influence économique grandissante, facilitée par la résolution des différends concernant les indemnités des ressortissants allemands victimes des réformes agraires (comme en Lettonie, où une compensation fut établie entre les réparations de guerre demandées par les Lettons et le montant des indemnités versées aux expropriés) et la conclusion de traités de commerce en 1926 en Lettonie et en 1929 en Estonie. Dans les deux pays, la diplomatie allemande sait également défendre les intérêts de ses ressortissants et les soutenir financièrement. Mais elle ne veut pas bloquer pour eux les négociations commerciales en cours⁹¹⁷. En 1925-29, l'influence économique allemande est à son zénith : fournissant annuellement environ 30 % des importations estoniennes, 40 % des importations lettonnes (et jamais moins de 47 % des importations de produits manufacturés), entre 49 et 57 % des importations lituaniennes, l'Allemagne laisse loin derrière elle les Britanniques, le second partenaire majeur des Baltes (entre 10 et 12 % des importations estoniennes, 8 et 14 % des importations lettonnes, et 8 % des importations lituaniennes). Elle devient aussi un débouché de plus en plus important des exportations baltes, en particulier pour les produits d'élevage, qui deviennent les produits-clé du commerce balte. Si, en Lituanie, elle a déjà une position dominante (43 % des exportations lituaniennes en 1923, mais 60 % en 1930), elle talonne désormais les Britanniques en Estonie, où elle passe de 11 % des exportations à 30 % (les Britanniques en achètent 31 %) et en Lettonie où elle passe de 8 à 27 % (28 % pour les Britanniques)⁹¹⁸. Comme le signale Chartier à propos de la Lettonie en 1926, les États baltes devront pour eux-mêmes faire preuve de la plus grande vigilance, s'ils ne veulent pas tomber entièrement et à brève échéance sous la dépendance allemande⁹¹⁹.

Cette influence économique grandissante s'appuie sur une nouvelle approche des sociétés baltes. Castillon Saint-Victor montre ainsi la réussite de son collègue allemand Köster qui, ancien ministre social-démocrate et fervent partisan de la République weimarienne, sait montrer un nouveau visage et abandonner la morgue qui caractérisait, aux yeux des Lettons, l'ancienne élite. Il sait par « *sa rondeur de manières, extrême affabilité* » attirer la jeune et « *timide* »

916 AMAEF, Estonie, 6, 27 juin 1927.

917 AMAEF, Estonie, 28 mars 1927.

918 HIDDEN (J.), *The Baltic... op. cit.*, p. 171 sq., 180.

919 AMAEF, Lettonie 34 (1er juillet 1926).

bourgeoisie dans sa Légation et multiplier les visites et manifestations culturelles allemandes, tout en maintenant des contacts utiles avec les leaders socialistes, en leur parlant, selon le chargé d'affaires français, moins comme diplomate que comme socialiste⁹²⁰.

Les diplomates allemands savent également adopter une politique plus rationnelle, qui organise les structures des associations germano-baltes et recense leurs besoins financiers. Mais une des conditions du soutien financier allemand repose sur l'intégration des minorités germaniques dans les nouveaux États et le respect de celles-ci. Il faut abandonner, au moins publiquement, toute forme de nostalgie vis-à-vis de l'avant-guerre. Profitant des systèmes politiques baltes et de la multitude des partis, les députés représentant des minorités allemandes deviennent une force courtisée et appréciée pour bâtir des coalitions politiques : début 1928, la division des partis lettons est telle que, chose impensable quelques années auparavant, le président letton imagine de demander au leader de la fraction allemande de constituer un gouvernement⁹²¹. Les députés germano-baltes s'insèrent dans le jeu politique intérieur et cherchent à défendre au mieux les intérêts des minorités allemandes mais savent aussi jouer discrètement un rôle décisif en politique extérieure. Ainsi en 1926-27, les députés allemands, plus proches sociologiquement et sur le plan de la politique intérieure des partis bourgeois et agrariens, accordent leur soutien aux sociaux-démocrates, favorables comme eux à un rapprochement politique et économique avec l'URSS. Celui-ci favoriserait le développement du commerce allemand, letton (en particulier les entreprises germano-baltes) et évincerait la Pologne.

Certes, les souvenirs douloureux du passé et l'affirmation d'un sentiment national très vif limitent ces actions, occasionnent des incidents perturbant le travail de rapprochement (commémoration des combats de l'Indépendance, occupation des églises allemandes⁹²²) et démontrent la germanophobie vivace des opinions estonienne et lettonne, refusant particulièrement d'adhérer à la thèse d'une Allemagne qui les aurait libérées du bolchevisme et contribué ainsi à leur indépendance. Mais les diplomates français s'inquiètent du poids pris par l'Allemagne sur la réflexion politique balte, dépendante en partie de ses intérêts commerciaux. Or pour chaque État balte, la coopération politique avec la Pologne ou ses voisins ne peut s'accompagner de perspectives commerciales similaires. Avec l'effacement des anciennes

920 AMAEF, Lituanie, 54 (28 mai 1928, classé par erreur dans la série Lituanie), Russie, 700 (31 décembre 1926).

921 Schieman, de par sa culture libérale et sa réflexion sur la question des minorités, devient non seulement un personnage respecté de la scène lettonne mais aussi une personnalité européenne. AMAEF, Y-Internationale, 585 (10 février 1927.), Lettonie 7 (11 janvier 1928).

922 PUAUX (R.), « Impressions Baltiques », *Revue bleue*, 4 juin 1932, p. 335. « Dix ans de République Estonienne », *Europe Nouvelle*, 23 mars 1928, p. 268. AMAEF, Estonie, 6 (25 février et 6 mars 1928) et Lettonie 58 (25 mai et 22 juin 1931).

générations, le prestige culturel allemand et l'intégration des Germano-Baltes au sein des sociétés estonienne et lettone ne favoriseront-ils pas une progression inéluctable de l'influence germanique⁹²³ ? Ces craintes sont encore avivées par la perspective d'un retour rapide à une hégémonie allemande. Les Allemands ont su en effet contourner les dispositions du Traité de Versailles en construisant des unités modernes extrêmement puissantes et en envisageant, selon les plans du général Groener, la construction d'un croiseur cuirassé de 10 000 tonnes. Lorsque le programme naval allemand sera terminé, qui pourrait alors entrer en Baltique et empêcher l'Allemagne de dicter ses vues⁹²⁴ ?

Si la diplomatie allemande reste très soucieuse d'éviter d'être liée inconditionnellement par toutes les manœuvres soviétiques et mène une politique pacifique, son action n'en reste pas moins dangereuse, tant, selon les diplomaties françaises, elle désire conserver ses liens avec son partenaire soviétique dans le cadre de sa politique générale. Elle peut de surcroît peser de plus en plus lourdement en faveur d'initiatives soviétiques considérées comme potentiellement dangereuses, en cas de fragilisation du rapprochement franco-allemand.

Au total, la situation dans la Baltique apparaît donc relativement compliquée, tant les logiques de paix ou guerre, les logiques locales, régionales ou européennes ou l'évolution des relations entre les grandes puissances ne cessent de se confronter, de se conjuguer ou d'entrer en conflit. Il est parfois difficile de juger la part de propagande ou d'angoisse réelle qui peut exister dans les critiques des uns et des autres des menaces encourues. On peut être également surpris face à l'importance d'une région qui semble bien mineure par rapport aux enjeux internationaux discutés alors. Mais comme on a tenté de le démontrer, le théâtre baltique devient de plus en plus un rouage à part entière du mécanisme de l'ordre européen en gestation, qui, grippé, pourrait considérablement dérégler celui-ci. De ce fait, le désintérêt des puissances pour la sécurité propre des petits États baltes nous semble moins fondamental que la réflexion faite sur la relation existant entre leur avenir, l'esprit du système européen et ses conséquences sur celui-ci. En 1927, le climat locarnien, tout en persistant, s'assombrit quelque peu du fait des rivalités exacerbées entre les puissances jouant un rôle en Baltique et sur le contexte européen : l'exemple des négociations balto-soviétiques va le démontrer particulièrement, tant ces dernières deviennent une caisse de résonance qui va déformer toutes les réflexions sur les places respectives et

923 AMAEF, Estonie, 6 (3 février 1928).

924 « La situation navale en Baltique », *Temps*, 5 juillet 1927, « Bulletin du Jour », *Ibid.*, 18 janvier 1929, TIBAL (A.), « Les perspectives... », *op. cit.*, *Monde Slave*, juillet 1928, p. 41.

l'équilibre à établir entre les puissances.

Dès lors, il devient crucial, pour les puissances désireuses de stabilité, de s'investir quelque peu sur le théâtre baltique mais par une action diplomatique équilibrée et subtile. En cela, le refus de tout engagement militaire découle certes d'une certaine faiblesse mais tout autant d'une compréhension que tout accord politique n'aurait pour effet, dans le contexte d'alors, que d'envenimer la situation.

B. La France et les initiatives de la diplomatie soviétique : pourquoi le maintien de l'équilibre baltique ?

Les négociations engagées entre la Pologne, l'Estonie, la Lettonie et l'Union soviétique en 1926-27, puis en 1931-32, à propos des traités de non-agression, la conclusion du Protocole Litvinov en février 1929 constituent un changement important en initiant des discussions diplomatiques dépassant les simples échanges de vues de la période précédente. Si, comme ses voisins, la Lituanie reçoit des propositions analogues, sa politique extérieure, concentrée sur le problème polonais, fait de ces négociations des armes dans sa lutte pour retrouver Vilna. On intégrera donc l'examen de l'attitude lituanienne vis-à-vis de ces pactes dans le développement suivant.

En soi, comme les Baltes l'ont très vite compris, les clauses de non-agression ou l'engagement de ne pas recourir à la guerre ne leur apportent que peu de choses en matière de sécurité face aux textes des traités de paix (à l'exception peut-être d'éventuelles clauses d'arbitrage). Les positions fondamentales de chacun sont connues. De plus, beaucoup doutent qu'en cas de conflit plus ou moins général, et en particulier avec la puissance soviétique, les dispositions des accords gardent une quelconque valeur. En fait, plus que le contenu propre des textes discutés, ce sont les indications données par ceux-ci qui sont importantes pour les acteurs de la zone. Elles sont des signes du rapport de forces existant, de la capacité à obtenir des concessions et semblent donner des indications sur la politique générale de chaque État. Dans le cadre de ces négociations, on décèle deux clés de lecture découlant de perceptions de menaces mutuelles, non immédiates mais pouvant très vite devenir des réalités. Il y a d'une part la volonté soviétique d'exclure de tout intermédiaire dans les relations bilatérales nouées avec les États baltes et en particulier d'éviter toute subordination envers la SDN, et tout ce qui pourrait

impliquer une menace occidentale contre sa souveraineté. Il y a d'autre part la poursuite d'une impitoyable lutte d'influence avec la Pologne, chacun craignant que l'autre ne prenne l'avantage et surtout, ce qui semble fondamental, de ne pas donner l'impression d'une certaine faiblesse. Or si, comme on l'a vu, la France a peu d'intérêt vis-à-vis de ces deux accords, les deux questions sous-jacentes la touchent. Est-ce que la conclusion d'accords conformes aux vues soviétiques ne pourrait pas alors contribuer à dévaloriser l'importance et le rôle de la SDN et fournir un très mauvais exemple à d'autres petits pays, mettant la diplomatie briandienne dans une position délicate ? Enfin la rivalité polono-russe, sous-jacente aux accords, touche un point sensible de la position française tant celle-ci, après les efforts de rapprochements entrepris vis-à-vis de l'URSS et le relâchement de l'alliance franco-polonaise, ne peut rester complètement indifférente face aux sollicitations des uns et des autres à entrer dans le jeu.

1. Le refus de l'ordre genevois ou la compromission des chances soviétiques en Baltique

En mars 1926, les Soviétiques s'inquiètent des conséquences de Locarno et des manœuvres polonaises. Ils veulent profiter de l'échec des projets de « Locarnos baltes » et de l'affaiblissement économique balte. La politique soviétique amorce un virage après une réunion sur la Baltique du Bureau politique du 31 octobre au 2 novembre 1925. Poursuivant désormais sa politique balte avec des moyens « pacifiques », la diplomatie soviétique proposa verbalement à chacun des États baltes de conclure un pacte de non-agression⁹²⁵. Le 5 mai 1926, sur le coup de la signature du traité de Berlin, l'Estonie et la Lettonie en acceptent le principe par une note commune. Continuant à réagir ensemble aux propositions soviétiques écrites envoyées le 24 juillet, les États baltes ne peuvent faire triompher l'idée d'une négociation collective et décident le 24 août d'accepter la suggestion soviétique de poursuivre séparément, dans chacune des capitales, les négociations⁹²⁶. Entamées après la session de Genève, ces négociations ne vont rien donner avec l'Estonie et la Finlande comme avec la Pologne et seront définitivement

925 LUKAS (M.), *La place des États baltes dans le système international européen pendant l'Entre-Deux-Guerres*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de M. le professeur René Girault, Université Paris I, 1998, p. 205 sq. et RODGERS (H.), *Search for Security. A Study in Baltic Diplomacy 1920-1934*, Hamden (États-Unis), 1975, p. 51 sq.

926 AMAEF, Russie, 700, 10 novembre 1926 (Note de la Sous-Direction d'Europe).

abandonnées à l'automne 1927⁹²⁷. Au contraire, elles vont s'accélérer avec la Lettonie après l'arrivée des sociaux-démocrates qui, comme on l'a vu, sont fermement décidés à se rapprocher, en partie pour des motifs économiques, de l'URSS. De son côté, cette dernière, inquiète de la réserve polonaise face à ces négociations et de la tension avec l'Angleterre, se montre plus disposée à faire des concessions et à obtenir un succès important pour son prestige. L'envoi à Riga du diplomate Aralov dès octobre 1926, responsable de la section baltique au Narkomindel, prouve l'importance attachée à Moscou à la conclusion d'un accord avec la Lettonie⁹²⁸.

Sur quoi portent ces accords ? Les engagements de non-agression, de respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des parties contractantes ne posent pas problème, l'URSS consent même à des articles interdisant tout soutien à des mouvements qui, à l'intérieur du pays, militeraient contre l'indépendance du pays. Un des principaux points de blocage entre les États baltes et l'URSS concerne le refus de celle-ci de consentir à accepter l'idée d'un arbitrage obligatoire pour les différends n'ayant pas été réglés par la voie diplomatique, puisque aucun État capitaliste ne pourrait rester indépendant dans un conflit impliquant un État communiste⁹²⁹. La proposition russe d'une commission de conciliation composée uniquement de représentants des deux parties ne peut également convenir. Les discussions tournent alors, du côté des sociaux-démocrates lettons, sur l'idée d'une commission avec un président neutre mais, là encore, on achoppe sur la désignation de celui-ci. L'insistance ferme des Baltes sur cet aspect des choses tient à des raisons tactiques. Elle leur permet de retarder les négociations et de se concerter avec leurs voisins tout en évitant une rupture fâcheuse. Mais ils peuvent aussi refuser une confrontation bilatérale qui ne pourrait tourner qu'à leur avantage et laisser l'URSS développer sa politique sans risque⁹³⁰.

Ces débats, pourtant au centre des négociations, intéressent peu les puissances, qui se focalisent plutôt sur la conciliation entre ces accords et les engagements baltes vis-à-vis de la SDN. Craignant évidemment peu une agression balte et cherchant surtout à lutter contre tout danger d'une coalition polonaise ou britannique, les Soviétiques soumettent en effet dans les projets proposés à partir de mai 1926 des clauses exigeant une neutralité balte en cas d'agression d'une ou plusieurs tierces puissances contre l'URSS, l'engagement de ne participer à aucune entente ou accord politique et économique dirigée contre elle. Tout le débat diplomatique porte

927 Pour le récit des négociations polono-soviétiques : AHMANN (R.), *Nichtangriffpakte : Entwicklung und operative Nutzung in Europa 1922-1939*, Baden-Baden 1988, p. 91 sq.

928 *Ibid.*, 699 (27 octobre 1926) et 701 (5 avril 1927).

929 LUKAS (M.), *La place... op.cit.*, p. 210.

930 RODGERS (H.), *Search... op. cit.*, p. 56 et 62.

alors sur le sens à donner à ces derniers termes, en particulier sur la conformité avec les engagements pris vis-à-vis de la SDN. Les accusations perpétuelles soviétiques feraient, comme on l'a vu, de tout accord, traité même mineur conclu avec un voisin ou réunion d'une conférence baltique, un acte antisoviétique. Ne faisant rien pour dissiper ces craintes, la diplomatie soviétique semble conserver sa volonté d'obtenir des promesses de neutralité plus extensive voire totale, en particulier lors des conversations bilatérales qui s'engagent et où ses représentants peuvent espérer monnayer ces concessions. Elle refuse en tout cas d'inclure dans le traité une référence explicite à la compatibilité de ces clauses avec l'exécution des obligations incombant à un membre de la SDN. Si la Finlande maintient cette exigence et si les Estoniens désirent au moins la voir présente en annexe, les Lettons se contenteraient volontiers en novembre 1926 d'une référence indirecte mentionnant les traités existants⁹³¹.

Sceptique vis-à-vis des garanties réelles apportées par la SDN, le nouveau ministre letton des Affaires étrangères Cielens décide, dans les négociations entamées au début de 1927, afin d'obtenir des concessions soviétiques dans le domaine de la conciliation, de transiger. Écoutant les conseils allemands, le Kremlin abandonne finalement une formule de neutralité trop rigoureuse. Il se contente d'une formule atténuée, c'est-à-dire la neutralité en cas d'agression d'un tiers contre une des parties, malgré l'attitude pacifique de cette dernière. Chacun doit également s'engager à ne pas participer à une entente militaire ou économique contre l'indépendance politique ou l'intégrité territoriale et à une coalition visant au boycott économique ou financier de l'autre partie⁹³². Les Lettons bénéficient en fait à cette occasion du précédent du traité de Berlin et donc du soutien plus ou moins indirect de la diplomatie allemande pour l'adoption d'une formule plus proche de celle choisie par le traité de Berlin. Tout le problème est qu'ils n'ont pas les contreparties ni le potentiel allemand pour incliner les Soviétiques à davantage de concessions. Le 9 mars 1927, Cielens paraphe avec le représentant soviétique les articles du projet de pacte reprenant les dispositions énoncées ci-dessus. La conclusion définitive est subordonnée à la définition précise d'un processus de conciliation accepté en principe et à une formule précise sur la SDN. En septembre 1927, Cielens se défendra habilement devant le secrétaire général de la SDN en arguant que les sanctions prévues dans l'article 16 ne peuvent être assimilées à une action contre l'indépendance ou l'intégrité territoriale de l'État et que l'interdiction de participer à une coalition projetant un boycott économique ne concerne pas la SDN puisqu'elle n'est pas une coalition⁹³³ ! L'explication ne plaît

931 AMAEF, Russie, 700, 17 novembre 1926.

932 *Ibid.*, 701, 23 avril 1927.

933 AMAEF, Russie, 702, 16 septembre 1927.

guère à l'administration genevoise de même qu'aux Français car le politicien letton semble feindre d'ignorer le peu de confiance occidentale envers le respect soviétique des subtilités du langage diplomatique.

Comment en effet les diplomates et l'opinion française réagissent-ils à ce combat à fleurets mouchetés ? Ce ne sont pas tellement les exigences soviétiques à la base (interdiction de participer à un accord hostile) qui posent problème, en particulier dans les milieux genevois, tant la critique de la politique de cordon sanitaire et la volonté de construire des rapports pacifiques avec l'URSS ont caractérisé la période précédente. Mais c'est plutôt le fait que ces accords s'insèrent dans le contexte général d'une hostilité affirmée de l'URSS à l'égard de la SDN⁹³⁴. En cela, les prises de position de Tchitchérine au début de 1926, combinées aux inquiétudes liées au Traité de Berlin, la ligne défendue dans la question du désarmement en 1927, vont se révéler extrêmement dommageables.

Seul le monde communiste français reprend les thèmes soviétiques d'un État prolétarien ne cessant, pour Gabriel Péri, « *d'opposer aux provocations dont elle était l'objet dans cette partie troublée de l'Europe* » par des traités de paix ou des propositions de paix et en rejetant la responsabilité de l'échec du pacte sur les États voisins⁹³⁵. Le Protocole Litvinov de février 1929 participe de cette intention en faisant de l'URSS un pays voulant sauvegarder la paix contre ceux qui « *rêvent de défoncer la devanture baltique* ». Le ministre français Ristelhueber, décrivant la satisfaction lituanienne, met également bien en valeur ce désir soviétique d'enlever à la Pologne « *l'auréole de gardien de la civilisation européenne contre le danger rouge* » et d'augmenter ainsi son prestige⁹³⁶.

Ces tentatives ont cependant peu de succès et échouent à gommer l'effet défavorable produit par les propositions soviétiques. Ces dernières affaiblissent en effet considérablement l'image de l'URSS dans les milieux genevois et plus généralement dans les milieux radicaux qui ont voulu favoriser auparavant un rapprochement et ont mis entre parenthèses leurs craintes de l'agitation anticommuniste. Victor Snell dans l'*Œuvre* résume bien cette évolution, en montrant les sympathies acquises « *par leur résignation, leur endurance, leur foi agissante* », mais en s'aliénant la SDN, les Soviétiques « *ont mis la moitié du monde civilisé* » contre eux et risquent de le persuader que le militarisme a « *gangrené* » la république des Soviets. Et pour Alphonse

934 Voir AHMANN (R.), *Nichtangriffpakte... op. cit.*, p. 158 sq.

935 PERI (G.), « Partout la guerre menace... », *Humanité*, 27 novembre 1927, p. 3. AMAEF, Russie, 699, 31 juillet et 25 août 1926.

936 AMAEF, Russie, 311 (8 janvier 1929) ; « La démarche de Litvinov », *Humanité*, 2 janvier 1929.

Aulard dans le *Quotidien*, vu la conception soviétique du droit, son manque de respect des limites frontalières et son rejet du système d'arbitrage, on ne peut imaginer l'entrée de l'URSS à la SDN que « *le jour où régnera chez elle un socialisme pacifique analogue aux sociétés occidentales* » et « *où les méthodes de légalité succéderont aux méthodes de violence* »⁹³⁷. Ces dernières paroles montrent bien la déception de tout un courant d'opinion qui a cru pouvoir favoriser une transition pacifique du régime bolchevique et doit, au contraire, constater que le fossé entre Russie et Occident persiste.

Or, la SDN semble alors traverser une crise liée au départ du Brésil et à la question des sièges au Conseil et subit les remous de l'attitude allemande. La diplomatie française fait donc entendre ses positions. Elle montre dès avril 1926 son souci d'une combinaison préservant le pacte de la SDN et ne cesse de faire reconnaître aux Baltes, par l'intermédiaire de ses diplomates dans les pays baltes, que la SDN constitue la garantie la plus sûre de leur indépendance et de leur intégrité territoriale. Une note anonyme du 4 mai reconnaît cependant que la sécurité balte dépend en fait beaucoup moins du pacte que de l'état de leurs relations directes sur la SDN. Ce qui est davantage en jeu, c'est un nouvel affaiblissement de l'image de la SDN, un renforcement des inquiétudes polonaises et tchèques face à la réelle valeur de l'article 16 et donc *in fine* une certaine mise en cause de la politique générale de la France. Celle-ci doit donc surtout lutter contre la volonté soviétique de faire ignorer aux États baltes « *le programme de Genève et le mécanisme d'arbitrage de la Haye* » et donc de « *paralyser ou gêner l'action de la SDN comme l'URSS en a peut-être l'arrière-pensée* »⁹³⁸.

Alors que la politique balte de la France avait évolué vers une réserve très forte, elle abandonne quelque peu celle-ci, tout en restant prudente. S'opposant à Herbette, le sous-directeur d'Europe lui répond que, malgré tout, le désir français de voir une amélioration des relations, il est « impossible de méconnaître les difficultés baltes à accepter » les projets russes, dont les premiers articles débouchent sur « *une véritable abdication de souveraineté* » et une neutralité inconditionnelle inconciliable avec les clauses du Pacte de la SDN⁹³⁹.

Si l'intérêt retombe, vu l'enlisement des négociations dans la seconde moitié de 1926, le paraphe par les Lettons de certains articles du pacte en mars 1927 (devenant pour la presse française quasiment la signature en bonne et due forme d'un pacte de non-agression, voire de neutralité mutuelle) redonne au problème une certaine actualité. Avec la signature d'un traité de

937 SNELL (V.), « La maladie du tchernovetz », *Œuvre*, 16 avril 1926, AULARD (A.) « La Russie soviétique peut-elle entrer dans la SDN ? », *Quotidien*, 22 août 1926.

938 AMAEF Russie, 698 (24 et 29 avril, 4 mai 1926) et 699 (4 juin 1926).

939 *Ibid.*, 13 juillet 1926.

commerce letto-soviétique en juin 1927, la Lettonie va être placée sous les feux brutaux d'une véritable campagne de presse française au printemps 1927. La dégradation de la position soviétique en France joue beaucoup : l'hostilité de Poincaré, le scepticisme des fonctionnaires du Quai d'Orsay, l'agitation communiste en France, dans les colonies et en Asie et enfin la rupture des relations anglo-soviétiques gênent considérablement l'action d'un Briand attaché à ménager l'URSS, à la calmer et à travailler avec l'Allemagne à l'insérer prudemment dans le nouvel ordre européen⁹⁴⁰.

Dans ce contexte, l'affaire lettonne va connaître un certain retentissement, en particulier à un moment où l'opinion s'interroge sur la réelle efficacité de la SDN. Dans *l'Homme Libre*, Eugène Lautier décrit le travail de sape de « *l'État-mammouth soviétique* » s'efforçant « *avec les petites nations effrayées par sa masse de tisser autour d'elle le grand filet protecteur à travers lequel ses armées pourraient passer, mais qui serait impénétrable à autrui* ».

La SDN ne pouvant régler que des conflits secondaires, on lui épargnerait les épreuves sérieuses. Pour Lautier, il faut donc revenir aux « *vieilles combinaisons d'entente et d'équilibre* » et avoir une « *bonne armée* »⁹⁴¹.

Dès lors, le cas letton amorce une nouvelle fois l'ouverture de vives discussions sur la SDN et la validité de la politique briandienne. Or pour le ministre de Finlande en Pologne qui s'adresse à Laroche, seuls des Conseils anglais et français peuvent empêcher une signature de l'accord. Après avoir consulté Corbin, Berthelot se décide à envoyer des instructions tout à fait caractéristiques à Riga et à Varsovie, le 5 mars 1927. Tout en rappelant l'absence d'intervention française dans les négociations engagées afin d'éviter des suspicions soviétiques dont les Baltes auraient été les premiers à souffrir et « *quoique ces raisons nous dictent la même prudence aujourd'hui* », il demande à Castillon s'il en a l'occasion de marquer à Cielens « *l'intérêt qu'il y aurait à ce que la Lettonie ne laisse porter atteinte ni à son indépendance ni à ses engagements vis-à-vis de la SDN* ».

Le 9 mars 1927, le premier secrétaire de l'ambassade de Pologne signale également à la sous-direction d'Europe l'activité allemande à Riga incitant le gouvernement letton à avancer et demande « *s'il n'est possible de donner à Riga le sentiment qu'on ne se désintéresse pas de la politique suivie par la Lettonie* »⁹⁴².

Parallèlement, une grande partie de la presse française tire à boulets rouges sur la

940 SOUTOU (G.H), « LA France, l'Urss... », *op. cit.*, p. 81-84.

941 LAUTIER (E.), « À propos du traité russo-letton. L'avenir de la Société des Nations et les États-Éléphants », *Homme libre*, 16 mars 1927.

942 *Ibid.*, 701, 9 mars 1927 (Note de la Sous-direction d'Europe).

politique des Soviétiques et des socialistes lettons. Écrivant au ministre estonien Pusta, le directeur de la *Correspondance Universelle* Eugène Ballero évoque le grand étonnement français par rapport à l'attitude de vos « amis et voisins de Riga » : « on a voulu nous entraîner dans une campagne contre eux... »⁹⁴³. Saint-Brice, dans le *Journal*, souligne la naïveté lettonne : « avec ou sans arbitrage l'union d'une Russie ou d'une Lettonie ne peut être qu'une tutelle ».

Cette dernière, pour lui, a donc pris son parti : elle se range du côté des Soviets. Pire, selon Ballero, « même le Temps s'est emparé de l'affaire ». Très lu par les diplomates baltes en mal d'informations et vu, à tort ou à raison, comme la voix du Quai d'Orsay, le journal parisien souligne effectivement la complaisance et le net glissement letton vers l'Union soviétique à la suite des pressions « intolérables » de celle-ci. Pour l'auteur de l'article, la SDN ne saurait demeurer indifférente à une manœuvre aussi dangereuse visant à faire sortir les Baltes de la SDN. D'autres articles plus réservés, insistant sur la force des pressions soviétiques et les difficultés lettonnes à les éluder, sont d'autant plus gênants pour les Lettons qu'ils risquent d'accentuer les doutes sur la faiblesse et la force réelle de la souveraineté lettonne⁹⁴⁴.

Ces pressions françaises, combinées aux réticences anglaises (Chamberlain laisse libres également les Lettons mais pose comme seule condition que l'engagement soit compatible avec obligations du Covenant⁹⁴⁵) ont un effet incontestable sur Cielens et sur l'opinion publique lettonne, tout comme sur les Soviétiques. Faisant état à Herbette de la campagne française contre l'action soviétique, Litvinov assure à celui-ci que tel n'est pas le but de la diplomatie soviétique qui chercherait seulement à éviter de subir la mise en action de l'article 11⁹⁴⁶.

« Visiblement impressionné » par la fin de l'apathie française et la vigueur de la réaction de l'opinion publique, le ministre des Affaires étrangères letton mentionne explicitement dans ses conversations avec les ministres français et anglais les propos des journaux français, même s'il attribue à la propagande polonaise les nouvelles parlant d'un pacte de neutralité letto-soviétique. De plus, sur le plan interne, les adversaires de Cielens à droite utilisent l'attitude occidentale pour condamner une politique qui s'aliénerait les sympathies occidentales et aboutirait pour eux à la bolchevisation à terme de la Lettonie. Ces attaques contribuent à renforcer les hésitations des partis centristes coopérant avec Cielens.

Cielens redouble donc de prudence dans les négociations avec les Russes car, comme il le répète au ministre français, les États baltes ont un intérêt primordial à être garantis par les

943 ERA, F1585/1, 760a (11 mars 1927)

944 SAINT-BRICE, « La diplomatie des Soviets brise le bloc des États baltes... », *Journal*, 12 mars 1927, p. 3, « Bulletins du Jour », *Temps*, 7 et 15 mars 1927.

945 BDFP, II, F, 61, 30.

946 AMAEF, Russie, 701 (8 mars 1927, correspondance d'Herbette).

puissances alliées⁹⁴⁷. C'est à ce moment qu'il tente de redonner vie aux projets de « Locarnos baltes » qui, comme on l'a vu, ne rencontrent pas de succès. Il soumet donc son projet de traité avec une note évoquant les devoirs de la Lettonie vis-à-vis de la SDN, au Quai d'Orsay. Suite aux démarches insistantes du ministre letton, ce dernier délivre un avis mitigé, notamment à propos du projet de note liant, comme l'Allemagne, les obligations lettonnes vis-à-vis de la SDN à l'appréciation de sa situation militaire et géographique. Pour la diplomatie française, la note en elle-même serait d'ailleurs insuffisante à prouver l'existence d'une contradiction si celle-ci résulte des termes mêmes des articles du projet de traité⁹⁴⁸. De ce fait, vu les luttes intérieures, l'attentisme letton face aux nouvelles rumeurs d'accord franco-soviétique, Russes et Lettons ne parviennent pas à s'entendre sur l'arbitrage et la rédaction précise des notes annexes. Soucieux de ne pas trop fragiliser la position du cabinet socialiste, les Soviétiques ne sont également pas trop désireux de hâter la conclusion finale de l'accord.

On a donc ici un exemple intéressant d'une action française qui, sans être déterminante, joue un rôle certain en bloquant ou en prévenant une évolution lettonne trop importante vers les positions soviétiques. Mais, comme on l'a vu, la France et l'Angleterre se gardent bien d'accepter des engagements précis garantissant la Lettonie, et donc de l'amarrer au camp occidental par crainte de provoquer des contre-mesures soviétiques. Mais l'importance du contrepoids occidental et du rôle des puissances dans la mise en jeu d'éventuelles indications renforcent « l'audibilité » des remarques françaises qui ne disposent pourtant pas des moyens de pression russes ou allemands. Certes, pour les diplomaties baltes, leurs États restent toujours privés d'appuis solides ou d'une garantie leur fournissant la sécurité désirée. Mais l'appartenance balte à la SDN et le lien de solidarité établi, même s'il est peu actif, oblige les puissances occidentales à jouer un rôle, même modeste, en maintenant cet « *intérêt négatif* » envers le champ baltique, en empêchant l'hégémonie trop marquée de l'une ou de l'autre puissance et en consolidant finalement l'équilibre établi, tout en dépendant en fait des buts généraux à long terme des puissances considérées.

947 *Ibid.*, 701, 8 et 9 mars (lettres de Castillon) et BDFP, II, F, 61 (22).

948 *Ibid.*, 701 (23 avril et 14 mai 1927).

2. L'échiquier baltique et les puissances polonaise et russe : une volonté française de circonscrire les tensions ?

Le débat sur la SDN montre déjà bien que le damier balte est l'objet d'une lutte acharnée d'influence entre Polonais et Russes. Plus que le contenu même des accords, c'est la question ou non du maintien d'une solidarité baltique qui est en jeu pendant toute la période et qui peut être, avec la question de la SDN, utilisée comme clé de lecture des événements baltiques. Polonais et Soviétiques, compte tenu des menaces ressenties mais sans vouloir ou pouvoir engager leurs forces, cherchent à bloquer ou freiner toute évolution risquant de compromettre leur position. Cela explique l'importance très grande accordée par chacun des acteurs à la manière formelle dont se déroulent et vont se conclure les négociations.

Jusqu'à l'automne 1926, les propositions soviétiques permettent au contraire aux Baltes (à l'exception toujours des Lituaniens, qui restent à part) de montrer leur unité. Suite à une suggestion d'Helsinki, des échanges de vues entre Finlandais, Estoniens, Lettons et Polonais aboutissent à l'établissement d'un texte adopté en commun. Ce dernier formera la matière des notes baltes remises début mai 1926 à Moscou et posant les bases des négociations évoquées ci-dessus. De même, les réponses baltiques aux propositions soviétiques de mai 1926 se feront sous la forme de la remise simultanée d'un mémoire, proposant certes des négociations séparées pour la question du règlement pacifique des conflits mais aussi la formation d'une commission commune composée de tous les délégués des États intéressés qui travailleraient à la rédaction du pacte. Les contacts sont particulièrement intenses, notamment entre Estoniens et Lettons qui multiplient les consultations mutuelles et cherchent également à se rapprocher économiquement en envisageant une union douanière.

L'acceptation balte, à la suite des négociations soviétiques, de mener des négociations séparées et les avancées obtenues par les Russes renversent alors la situation. Ceux-ci ont d'ailleurs l'habileté d'accepter des déclarations baltes affirmant que l'alliance esto-lettonne n'est pas concernée par les dispositions des pactes en question. Craignant que les promesses économiques russes ne poussent les Baltes trop loin, Zaleski critique devant Laroche les projets négociés (notamment l'engagement à ne participer à aucune coalition politique ou économique dirigée contre une autre partie) et décide de reprendre les négociations polonaises interrompues avec les Soviétiques, afin de fournir « *un contrepoids sur lequel pourraient s'appuyer les*

Baltes », ces derniers pouvant croire que la Pologne se dérobe⁹⁴⁹. Cette prise de position polonaise a un rôle utile et accélère le rapprochement polono-estonien qui débouche sur la signature d'un traité de commerce polono-estonien en février 1927. Cette coordination, qui marque le début d'une orientation de plus en plus polonophile de la politique estonienne, est encouragée par l'intérêt anglais grandissant pour la Pologne. Les visites fréquentes d'officiers, de personnalités, les contacts culturels se multiplient et aboutissent en 1930 à la venue du président polonais en Estonie et du chef d'État estonien Strandmann en Pologne. La volonté de préserver les relations avec la Russie limite cependant les tentatives de rapprochement prônées surtout par les conservateurs et les militaires. À l'inverse, alors que les Estoniens restaient auparavant plus ou moins réservés sur la question de Vilna, les prétentions lituaniennes sont jugées de plus en plus absurdes⁹⁵⁰.

La contre-attaque soviétique vis-à-vis de la Lettonie, débouchant donc sur le paraphe des clauses du pacte de non-agression et la signature du traité de commerce russo-letton de juin 1927, va au contraire menacer de disloquer complètement l'édifice baltique tant les Estoniens réproouvent l'approche lettonne. Le « *mariage de raison* » esto-letton est ébranlé : les Estoniens ressentent l'action de Cielens, au niveau politique et surtout commercial (en particulier les facilités obtenues en matière de commandes et de transit qui touchent l'économie estonienne), comme une trahison. Ce sentiment est aggravé par les tentatives du ministre letton d'utiliser les socialistes estoniens et les représentants de la minorité allemande contre le gouvernement en place⁹⁵¹. Il montre également les difficultés polonaises à obtenir une influence similaire en Estonie, même si là aussi les agrariens et les militaires défendent ardemment l'idée de contacts étroits avec la Pologne. En Lettonie, le poids des arguments économiques russes, la force d'une social-démocratie craignant l'impérialisme polonais (en particulier toujours à propos de la minorité polonaise en Latgale), mais aussi une situation géopolitique plus importante pour les puissances rendent la politique lettonne à la fois plus prudente et plus mouvante. Cette dernière agit en fonction de l'appréciation des menaces et de la marge de manœuvre plus importante qu'elle peut avoir dans ses relations en opposant les puissances les unes aux autres⁹⁵². Le désir letton de conserver des relations correctes avec son voisin méridional en particulier pour des raisons économiques, contribue à perturber aussi les relations avec la Pologne. Il faudra attendre le renversement du cabinet Cielens par une coalition de conservateurs et centristes lettons, de

949 AMAEF, Russie, 700, 2 novembre 1926.

950 *Ibid.*, 702 (14 et 17 novembre 1927) et 1095 (3 avril et 12 août 1930).

951 *Ibid.*, 701 (28 avril et 16 octobre 1927).

952 *Ibid.*, 700 (3 février 1927), 1095 (1er août 1932).

plus en plus inquiets de la perspective prise par la politique extérieure et économique lettonne, pour arrêter le glissement letton et retrouver des relations plus amicales avec les Estoniens et les Polonais. Ces derniers parviennent à conclure un accord économique augmentant les contingents lettons en Pologne et travaillent sur le plan culturel et militaire à améliorer leur image dans le pays⁹⁵³. Mais les ministres français en poste sont prompts à déceler que, derrière une cordialité apparente, Polonais et Estoniens conservent une certaine défiance vis-à-vis des intentions de leur voisin, qui se trouve vite confirmée dans les passes d'armes diplomatiques suivantes⁹⁵⁴.

En décembre 1928, les Soviétiques proposent aux Polonais et aux Lituaniens une mise en vigueur immédiate du Pacte Briand-Kellog de renonciation à la guerre. Celui-ci est le fruit d'après négociations franco-américaines ayant abouti au remplacement de la proposition française initiale d'accord bilatéral tout en cherchant à éviter un contre-projet multilatéral trop large, menaçant le système d'alliances français. Voulant absolument éviter d'être exclue de l'accord, la diplomatie soviétique réussit *in extremis* à adhérer au pacte le 31 août, soit quatre jours après la signature de celui-ci à Paris par quinze États⁹⁵⁵. Le but soviétique est d'empêcher une nouvelle coalition antisoviétique et de donner un nouvel élan à ses efforts pour conclure des traités de non-agression et de neutralité en s'appuyant cette fois sur un accord diplomatique international. Or, la proposition n'a pas été adressée dans un premier temps aux Estoniens ni aux Lettons (sous prétexte que ceux-ci n'auraient pas encore adhéré au traité de Paris, ce qui est faux). Les Polonais craignent immédiatement qu'il ne s'agisse d'une manœuvre qui vise, outre l'effet favorable produit dans certaines parties de l'opinion occidentale et américaine, à la détacher de ces États (tout comme de la Roumanie) et à la conduire à la passivité en cas d'attaque soviétique, et en particulier si le pacte n'était pas finalement ratifié par les Américains. Le gouvernement soviétique s'en défend et accepte la suggestion polonaise en faisant les mêmes propositions aux Estoniens et aux Lettons, tout comme aux Finlandais et aux Roumains. Les deux États baltes préfèrent alors se consulter mutuellement et solliciter les Polonais. Ils suivent, comme ceux-ci, les conseils américains, c'est-à-dire d'attendre le vote du Sénat américain⁹⁵⁶.

Celui-ci étant finalement acquis, le protocole est en fait quelque peu vidé de son intérêt. Il n'apporte rien de particulier pour les Baltes par rapport aux traités de paix ou aux dispositions du

953 *Ibid.*, 702 (18 février 1929), 707 (27 décembre 1927) et GRAPPIN (H.), « Lettonie », *Larousse mensuel illustré*, septembre 1930, p. 497.

954 AMAEF, Russie, 1101 (28 mars 1930) et Lettonie, 51 (21 avril 1931)

955 BARIETY (J.), « Le pacte Briand-Kellog "de renonciation à la guerre" de 1928 », BARIETY (J.) et FLEURY (A.) (dir.), *Mouvements et initiatives de Paix dans la Politique internationale*, Berne, 1987, p. 355.

956 LUKAS (M.), *La place...op. cit.*, p. 243-247.

Pacte et va surtout être à nouveau un miroir révélant l'état des rapports de forces baltiques⁹⁵⁷. Ainsi, afin de ne pas susciter les critiques soviétiques à propos du retour d'une coalition baltique, les Baltes acceptent de signer le protocole. Toujours prudents, les Polonais parviennent à obtenir une signature collective à Moscou. Mais les Estoniens, soutenant cette initiative, sont quelque peu retenus par le gouvernement letton, qui, même redevenu conservateur, reste soumis à l'influence des socialistes, présents au sein de la commission parlementaire des Affaires étrangères. Or, celle-ci ne souhaite pas apparaître comme un vassal de la Pologne ni trop se couper des Soviétiques. Désireux à la fois de ne pas s'aliéner ses partenaires comme en 1927 et de construire l'ensemble baltique le plus large possible, les Lettons voudraient alors que les Finlandais et les Lituaniens soient également présents, ce que les deux États refuseront⁹⁵⁸. Sous la pression de leurs voisins et suite à l'approbation de la commission parlementaire, le gouvernement letton accepte finalement de signer le 9 février à Moscou le protocole, provoquant le dépit des Soviétiques et des Lituaniens et confirmant les craintes initiales des diplomates allemands⁹⁵⁹.

Sur le moment, la cérémonie, loin d'apparaître comme un acte positif, est ressentie comme un semi-échec par les journaux soviétiques. Pour le journal lituanien *Rytas*, l'absence d'opposition soviétique à cette sorte de protectorat polonais sur les deux autres États baltes est bien le signe des grosses difficultés soviétiques. Confirmant ces *a priori*, le général estonien Laidoner confirme que l'Estonie a agi comme la Pologne, car celle-ci est la seule puissance forte sur laquelle les Estoniens pourraient compter en cas de conflit⁹⁶⁰. À l'inverse, l'extrême prudence de la Lettonie et ses hésitations jusqu'au dernier moment confirment les *a priori* polonais⁹⁶¹.

Si les négociations pour les pactes de non-agression de 1931-32 sont marquées par les interrogations sur le renouveau du danger allemand, on peut noter cependant qu'elles continuent à entrer dans la logique de la période précédente. Les négociations balto-soviétiques ne sont que les conséquences du rapprochement franco-soviétique concrétisé par le paraphe d'un pacte en août 1931, et des négociations polono-soviétiques, qui sont presque similaires aux négociations de 1926-27. Dès les premières tentatives soviétiques en octobre 1930 et lors de l'ouverture de

957 ADAP, B, XI, 58.

958 AMAEF, Russie, 311 (29 décembre 1928) et 312 (17 janvier 1929). « Bulletin du jour », *Temps*, 12 janvier 1929.

959 *Ibid.*, 313, 5-10 février 1929, passim. ADAP, B, XI, 30, 58. BDFP, II, F, 61 (116, 118).

960 AMAEF, Lituanie, 42, 14 et 26 février 1929.

961 AMAEF, Russie, 1095 (4 janvier et 4 février 1931).

nouvelles négociations en juin 1931, les Polonais se sont montrés résolus à accepter les propositions visant à élargir le protocole Litvinov, mais ils posent comme condition la conclusion de pactes similaires avec la Roumanie, l'Estonie et la Lettonie. Compte tenu des divergences qui concernent toujours l'arbitrage, la SDN et le problème de la place des États baltes et de la Roumanie, les négociations traînent. En octobre 1931, vu les réticences soviétiques et l'intérêt d'aboutir au plus vite, les Polonais font des concessions concernant notamment la notion d'arbitrage et la mention des engagements vis-à-vis de la SDN. Ils acceptent surtout de se contenter de lier simplement la ratification de leur pacte à la conclusion de pactes balto-soviétiques, les Baltes négociant séparément et ne pouvant reprendre, suite à l'opposition soviétique, les projets polonais de pactes comme base de leurs négociations⁹⁶².

Dans un premier temps, en décembre 1931, les gouvernements estonien et letton se concertent étroitement pour établir des projets les plus proches possibles⁹⁶³. Les Estoniens restent encore réticents à conclure des accords qui les obligeraient à une neutralité trop élargie et à ne participer à aucune coalition économique (des clauses non présentes dans le projet polonais). Mais les Lettons, soucieux de conserver le bénéfice de leur traité de commerce, se montrent finalement plus conciliants et acceptent de reprendre la plupart des clauses discutées en 1927. Les Soviétiques acceptent, à l'inverse, d'intégrer dans le pacte un article préservant les droits et obligations liés aux traités internationaux conclus auparavant (donc, sans la mentionner, la SDN)⁹⁶⁴. La signature du pacte soviéto-letton le 5 janvier, suivant celui signé avec la Finlande le 21 janvier 1932, place les Estoniens sous pression, même si les Lettons déclarent vouloir attendre pour ratifier la conclusion de l'accord estonien.

Ces derniers peuvent cependant s'appuyer sur la lenteur de la Pologne à signer son pacte (paraphé le 25 janvier 1932), compte tenu des réticences roumaines.

Vu les réticences estoniennes à accepter le modèle de traité letton et afin de faire pression sur la Pologne, l'URSS accepte les modifications estoniennes limitant quelque peu ses engagements en matière d'accords économiques. D'autre part, comme pour les Lettons, une clause est introduite permettant sans préavis de dénoncer l'accord en cas d'agression de l'un des contractants contre un tiers (en particulier lors d'une agression soviétique). L'Estonie signera à son tour un pacte le 4 mai 1932, suivie par la Pologne en juillet. L'Estonie ayant subordonné la ratification de son accord à celle de l'accord letton et finlandais (ce dernier étant lui-même lié à la Pologne et donc à la Roumanie), celui-ci ne sera ratifié qu'en juillet 1932.

962 AMAEF, Lettonie, 51 (11 juillet 1931), Russie 1020 (1er septembre, 21 et 27 octobre 1931).

963 *Ibid.*, Lettonie, 51 (20 et 24 décembre 1931).

964 *Ibid.*, Lettonie, 51 (20 janvier et 3 février 1932)

On voit ainsi la particulière complexité des relations s'établissant dans le champ baltique traversé de lignes de forces mouvantes entre les aimants soviétiques et polonais. Faute du rapprochement polono-russe espéré (ou craint...) à plusieurs reprises, chacune des deux puissances cultive un jeu ambigu, où l'on cherche surtout à éviter un basculement des deux petits États dans l'autre camp, tout en évitant de payer à un prix trop coûteux cette démarche et de compromettre de cette manière sa politique d'ensemble.

De même que par rapport à la SDN, une grande majorité de la presse française est consciente que, loin de vouloir pacifier et stabiliser l'ordre territorial issu de la guerre, la tactique soviétique est donc essentiellement négative et vise surtout à dissocier les Baltes et à les isoler les uns des autres, en particulier de la Pologne. L'URSS semble, comme tente de le démontrer l'historien polonais Marcel Handelsman dans le *Monde Slave* en octobre 1927, simplement continuer cette politique négative de dissociation, en utilisant simplement d'autres moyens, en particulier le mirage d'accords diplomatiques et commerciaux qui pourront endormir les craintes baltes⁹⁶⁵. Cette analyse est largement partagée par une grande partie de la presse et, en particulier, à droite qui continue d'interpréter les offres soviétiques comme une politique machiavélique ou « *perfide* », visant à paralyser des petits États incapables de se défendre. Selon eux, les Soviétiques contraindraient ainsi les Baltes à une neutralité externe et interne, leur permettant de fomenter une agitation intérieure continue et d'aboutir ainsi rapidement, selon Auguste Gauvain dans les *Débats*, à la réintégration dans un nouvel Empire⁹⁶⁶. On continue donc de manière frappante à interpréter le champ baltique comme un bloc, une partie du cordon sanitaire que l'URSS mettrait à mal par sa politique. En mars 1927, lors du rapprochement soviéto-letton, le *Temps* parle alors d'une « *brèche dans la barrière occidentale dressée contre la poussée bolcheviste* », le *Journal d'une Union soviétique* qui « *reprend l'avantage en enfonçant le barrage des États baltes* » grâce à la « *fissure* » trouvée avec la complicité des socialistes lettons⁹⁶⁷. De même, suite à la ratification du traité de commerce soviéto-letton le 27 octobre 1927, Jacques Bainville parle également de l'affaiblissement inquiétant de la « *barrière des petits États du Nord* », première étape vers un encerclement de la Pologne et une jonction avec l'Allemagne et une attaque soviétique directe. Soulagé par la chute du gouvernement socialiste letton et l'abandon du pacte de non-agression en décembre 1927, Gauvain dans les *Débats* parle

965 HANDELSMAN (M.), « La Pologne et les États baltes », *Monde Slave*, octobre 1927, p. 83.

966 GAUVAIN (A.), « La régression soviétique et l'Occident », *Journal des Débats*, 19 janvier 1926. « Bulletin du Jour », *Temps*, 4 novembre 1927.

967 « Bulletin du Jour », *Temps*, 15 mars 1927, « Dernière Heure...La diplomatie des Soviets brise le bloc des États baltes... », *Journal*, 12 mars 1927, p. 3.

d'un nouveau gouvernement « *rentré dans la bonne voie* » et, selon René Pinon, « *moins enclin que jamais à laisser envahir leur pause par la propagande soviétique* »⁹⁶⁸.

Un nombre important de personnalités françaises reste donc attaché à l'idée d'une Entente baltique, évoquée par le sénateur Reynald dans un article d'octobre 1926 comme un « *solide élément de calme et de tranquillité laborieuse* »⁹⁶⁹. Tout en regrettant l'échec des tentatives passées, Jules Noulens, dans un article du *Matin* en février 1928, continue de souhaiter l'avènement d'une union fédérative ou d'une alliance. Il demande le soutien français à la constitution de celle-ci, qui ne serait freinée, selon Auguste Gauvain, que par un manque de « *maturité* » des dirigeants baltes⁹⁷⁰. Mais à l'exception de la crise lettonne de 1927, attribuée aux errements des socialistes lettons, ces publicistes ont tendance à surestimer cette sympathie mutuelle et cette solidarité diplomatique, qui, même en l'absence de tout accord, se reformerait naturellement face à toute manœuvre soviétique, comme s'en félicitent René Pinon au moment de la signature du Protocole Litvinov ou Henri de Montfort dans le *Mercure de France*⁹⁷¹.

L'influence de ces personnalités et de ces revues couvre en partie les avis des personnes qui, se rendant dans les États baltes, découvrent l'écart existant entre ces rêves et la réalité des relations baltes. Tout en constatant l'existence d'une certaine sympathie mutuelle empêchant des conflits fratricides de type balkanique, Albert Mousset peut ainsi justement affirmer qu'il y a plutôt recul que rapprochement dans les relations interbaltes⁹⁷². Raoul Labry peut alors se moquer de cette « *rêverie des diplomates nourrie du meilleur lait des manuels consacrés à la gloire du principe d'équilibre* » et continuer à juger que le seul avenir possible de ces États reste une étroite fédération avec la Russie⁹⁷³. Or les voix prônant une telle solution se raréfient au fur et à mesure que cette perspective s'éloigne. À gauche, les articles se font rares et beaucoup plus circonspects, tant la politique soviétique continue de déranger. Le principe d'accords balto-soviétiques continue d'être approuvé mais l'action soviétique est vue sous un jour tout aussi critique. Il est caractéristique de voir ainsi, en mars 1927, le *Quotidien* placer sur le même plan les impérialismes anglais et russe, troublant les efforts de paix⁹⁷⁴. De même, rendant compte des

968 PINON (R.), « Chronique de la Quinzaine », *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1928 et GAUVAIN (A.), « Le dixième anniversaire de l'indépendance de la Lettonie », *Journal des Débats*, 19 novembre 1928.

969 ERA, F1622, 771 (*Correspondance universelle* du 12 octobre 1926).

970 GAUVAIN (A.), « L'Angleterre, les Soviets et les États baltes », *Europe Centrale*, 6 mars 1927, p. 429.

NOULENS (J.), « Dix ans d'Indépendance. La renaissance de l'Esthonie », *Matin*, 27 février 1928.

971 PINON (R.), « Chronique de la Quinzaine », *Revue des deux Mondes*, 15 janvier 1929, p. 713. MONTFORT (H. de), L'aspect européen de l'expérience baltique, *Mercure de France*, 15 mars 1930.

972 MOUSSET (A.), « Aux confins septentrionaux de l'Europe », *Année politique française et étrangère*, mars 1929, p. 34.

973 LABRY (R.), « La Baltique », *Dépêche*, 29 décembre 1927.

974 LEUNE (J.), « La baleine et l'éléphant. LA lutte impériale anglo-russe menace la paix du vieux monde », *Quotidien*, 18 mars 1927.

offres soviétiques, l'*Œuvre* ne cesse de proclamer son acceptation de principe à condition que celles-ci n'aient pas pour but de déstabiliser l'union des Baltes et de troubler la paix⁹⁷⁵. En janvier 1929, le titre de l'article d'Henri Barde à propos de l'offre de Litvinov est révélateur : « *D'accord si la Russie est de bonne foi !* »⁹⁷⁶. Combinée aux critiques sur l'action soviétique contre la SDN, la politique soviétique a de plus en plus de mal à légitimer ses actions tant ses manœuvres et ses hésitations semblent peu compréhensibles à beaucoup de ceux qui ont soutenu ou simplement accepté l'idée d'une réintégration soviétique dans le circuit européen.

L'action diplomatique du Quai d'Orsay s'inscrit dans ce contexte de défiance par rapport à l'Union soviétique. Celui-ci connaît l'état des relations entre les Baltes mais aussi les fondements de la politique polonaise par rapport à ses relations avec les Estoniens et les Lettons. Du côté russe, la persistance à vouloir empêcher toute forme de coopération baltique, son obsession pour des rapports bilatéraux, frappent la diplomatie française. Comme on l'a vu, le fait de croire à la persistance d'un programme impérialiste russe rend douteuse aux yeux de l'opinion l'apparente cécité soviétique. Comment les Russes pourraient-ils sous-estimer l'inégalité des rapports de forces balto-soviétiques ? Si la faiblesse soviétique n'est que tactique, faut-il alors baisser sa garde et renoncer à une coordination des États dont la France peut faire un atout dans ses négociations avec une puissance, sensible surtout aux rapports de forces ?

Si les Français acceptent en principe de négocier avec les Soviétiques un pacte de non-agression, ils lient également celui-ci à la signature d'un accord entre la Pologne et la Russie. En avril 1926, Litvinov demande ainsi à Herbette si la France ne peut engager la Pologne à conclure un pacte sans se soucier des Baltes. De même, comme le demande habilement Tchitchérine à Herbette le 19 septembre 1927, est-ce que l'attitude française signifie que l'établissement de relations stables entre la France et l'URSS dépendrait de la bonne volonté du Cabinet estonien ?

Les réponses de Berthelot, en avril 1926 comme en septembre 1927, sont fort claires : il récuse l'idée d'établir de « *telles cascades logiques* » entre les accords mais réaffirme que la France ne désire pas assurer isolément sa propre sécurité sans se préoccuper des accords de sécurité de ses alliés, en particulier lorsque les intentions pacifiques de la Russie sont peu claires⁹⁷⁷. Lors de ses conversations avec Litvinov à Genève en décembre 1927, Briand lui confirme sa volonté de poursuivre les négociations mais il lui indique clairement que dans l'affaire, ce qui prime, c'est moins l'accord franco-soviétique que l'ensemble des pactes qui

975 SNELL (V.), « Un pacte de non-agression qui ne doit pas être agressif », *Œuvre*, 12 mars 1927.

976 BARDE (H.), « D'accord si la Russie est de bonne foi », *Œuvre*, 12 janvier 1929.

977 AMAEF, Russie, 360 (19 et 21 septembre 1927) et 698 (24 avril 1926).

seraient conclus entre la Russie et les divers voisins. Comme on le communique largement à la presse, qui s'empresse de parler de « *Locarno oriental* », l'idée n'est donc pas d'établir une alliance franco-russe ni de favoriser la signature du seul pacte polono-russe mais un ensemble de pactes beaucoup plus larges⁹⁷⁸.

Herbette, lui-même, qui a défendu ardemment la conclusion rapide d'un accord polono-russe et critiqué l'engagement polonais en Baltique, commence à évoluer après son séjour en France à l'été 1927. Le diplomate français voit la réalité soviétique sous un jour toujours plus négatif. Il évoque le risque d'une offensive soviétique au printemps 1928. Il se réfère alors uniquement aux explications données par Briand en décembre 1927 : la paix en Europe orientale ne peut être garantie que dans le cadre d'un accord général entre l'URSS et tous ses voisins⁹⁷⁹. Aux tentatives ultérieures des Soviétiques, en 1928, d'engager des négociations, Herbette ou Briand continuent d'opposer « *la formule de Genève* » de décembre 1927, tout en reconnaissant que les circonstances ne sont guère favorables⁹⁸⁰.

Tout le problème réside alors dans la capacité des acteurs régionaux à accepter de trouver un terrain d'entente, ce qui ne sera pas le cas, comme on l'a vu en 1927, du fait de l'attitude soviétique. Mais en ce qui concerne le Protocole Litvinov, la France, en maintenant ses positions et en profitant de la volonté soviétique de conclure à tout prix, va favoriser l'accord. Dès le 10 janvier 1929, Briand signifie à l'ambassadeur soviétique en France que la proposition de Litvinov ne peut avoir un caractère de pacte de non-agression que si elle s'applique également à la Roumanie et aux États baltes et que la signature doit être, autant que possible, collective⁹⁸¹.

Mais c'est lors des négociations de 1931-32 que ce principe va avoir les résultats les plus positifs. Les démarches françaises peuvent dissiper les inquiétudes baltes de voir un rapprochement franco-soviétique s'établir en leur absence et au contraire insister, comme le fait Laroche avec le ministre letton à Varsovie, sur le fait qu'un pacte soviéto-letton serait un chaînon d'un ensemble de pactes analogues conclus avec les États baltes et ses autres voisins. Les pactes permettraient à la fois de se rapprocher de l'URSS et d'éviter une menace soviétique unilatérale. Comme le réaffirme une note anonyme du Quai d'Orsay du 12 janvier 1932, afin d'éviter que « *l'un des États limitrophes puisse être attaqué isolément tandis que les autres se*

978 *Ibid.*, 361 (6 décembre 1927). SCELLE (G.), « Les Russes à Genève », Dépêche, 7 décembre 1927, p. 2, TAPONIER (E.), « Le conseil de la SDN », *Information*, 6 décembre 1927.

979. DENECHERE (Y.), *Jean Herbette*, Paris, 2003, p. 154, AMAEF, Russie, 312, 10 février 1929. ADAP, B, VIII, 235, 256.

980 AMAEF, Russie, 362, 9 janvier, 17 et 26 avril 1928.

981 AMAEF, 312 (2 février 1929) et 313 (2 mars 1929).

trouvent liés à l'égard de l'Union et juridiquement dans l'impossibilité d'intervenir, le gouvernement tient à ne signer qu'en même temps qu'alliés Polonais et Roumains et États baltiques »⁹⁸². Le texte français paraphé en août 1931 avec le texte polonais jouera ainsi le rôle de modèle pour les négociateurs baltes⁹⁸³.

On ne peut donc parler, à notre sens, comme Matis Lukas, d'un « *abandon des États baltes* », laissés seuls face à la pression soviétique ou allemande. Certes, la France continue de refuser toute garantie et de jouer un rôle direct dans l'espace Baltique. Elle n'est pas active en intervenant dans les négociations ou en tentant d'établir ce système régional qu'elle se contente d'appeler de ses vœux. Mais en amont, en tant que puissance formant la clé de voûte du système, elle joue un rôle important en limitant les tensions qui pourraient affecter le système Baltique. Elle contre les tentatives russes tout en évitant un rapprochement franco-russe ou polono-russe unilatéral, qui déstabiliserait l'espace Baltique en oubliant les États baltes et la Roumanie. Elle oblige finalement les Soviétiques, si ces derniers veulent obtenir quelque chose, à rester dans les bornes du système européen. En montrant ses dispositions favorables, elle peut dissiper les préventions soviétiques d'une coalition et inciter son allié polonais et les Baltes à avancer et à ne pas utiliser l'abstention française comme prétexte pour décliner les négociations soviétiques. En un sens, Briand évite à la fois que les tensions existant en Europe orientale ne pèsent sur sa politique générale mais également l'inverse.

En ce qui concerne les Baltes, la France contribue à voir dans une solidarité polono-balte, comme le représentant français en Estonie Jaunez l'analyse précisément, un des éléments essentiels de l'équilibre balte et une des conditions essentielles pour parvenir à la paix dans la région⁹⁸⁴. Si elle évite au maximum de s'immiscer directement dans les querelles qui peuvent naître entre voisins baltes, ou comme en 1931, entre Polonais et Lettons, Laroche à Varsovie et Tripier à Riga jouent utilement de leur influence pour inciter à la conciliation, qui s'opère au début de 1932⁹⁸⁵.

Mais il est clair que, comme en 1923 pour les projets d'Entente Baltique, elle ne veut pas que l'idée d'une solidarité polono-balte perturbe son système de sécurité. Ainsi, en avril 1932, après que les Lettons ont signé rapidement et les Estoniens repris les négociations, Pilsudski,

982 AMAEF, Russie, 1006, 12 janvier 1932.

983 *Ibid.*, 1006 (11 juin 1931) et Lettonie 51 (24 décembre 1931).

984 AMAEF Russie, 701, 26 juillet 1927.

985 Les Lettons avaient suspendu en octobre 1931 des associations polonaises de Latgale, accusés de mener un travail de « polonisation » et d'être déloyal vis-à-vis de l'État letton, en recevant un soutien en sous-main de Pologne. En guise de protestation, le ministre polonais à Riga avait cessé tout contact officiel avec les autorités. AMAEF, Lettonie, 58, 14 novembre, 8 et 29 décembre 1931, 5 janvier 1932.

craignant une perte d'influence, informe « *sans ménagement* » les Roumains que la Pologne désirait signer à son tour le pacte, dès la fin des négociations estoniennes et sans attendre la Roumanie. Les Polonais jugent en effet que celle-ci, du fait de son potentiel, peut supporter avec moins d'inconvénient l'absence de traité avec l'URSS alors que la Pologne doit contrecarrer en Baltique l'action soviétique et éviter, comme le dit Beck à Berthelot, que les « *Baltes soient en l'air* »⁹⁸⁶. Suite aux démarches roumaines et aux instructions de Berthelot, Massigli parvient à convaincre Zaleski, à Genève, qu'il vaudrait mieux laisser les Baltes signer tout de suite que lâcher la Roumanie : une fissure dans les rapports polono-roumains serait beaucoup plus grave qu'un effritement du front baltique⁹⁸⁷. Si les avertissements français retardèrent l'action polonaise (Léger menaçant en juin de ne pas conclure l'accord), les Polonais finissent par signer le pacte le 23 juillet, malgré les demandes roumaines. Mais ils déclarent attendre pour la ratification l'évolution des négociations roumaines ! La France échoue cependant dans sa médiation à favoriser ce rapprochement soviéto-roumain. Le pacte soviéto-polonais sera donc ratifié le 26-27 novembre 1932, deux jours avant le pacte franco-soviétique⁹⁸⁸.

La passe d'armes montre la différence de logique entre Français et Polonais, plus intéressés au champ baltique qu'au respect complet du système d'alliances initié par Paris. Elle souligne aussi la dégradation des rapports franco-polonais en 1932. Inquiet du désintérêt français grandissant pour l'alliance et des projets diplomatiques (pacte de confiance franco-anglais de juillet 1932, plan Herriot de désarmement), les Polonais se montrent plus soucieux d'assurer leur sécurité à l'Est et de mener leur propre politique.

Au début des années 1930, l'Estonie et la Lettonie n'ont donc pas intégré de système leur offrant de garanties certaines mais à l'inverse elles ont évité, en dehors de la brève déstabilisation lettonne de 1927, d'être entraînées dans les manœuvres soviétiques de déstabilisation. D'une certaine manière, les potentialités dangereuses qui auraient pu découler des rapprochements entrepris entre les puissances sont enrayées au profit d'un certain équilibre régional instable et évolutif, les États baltes profitant à la fois de l'implication polonaise, tout en montrant aux Soviétiques leurs dispositions pacifiques. Ces derniers ont échoué dans leur entreprise de court-circuiter l'échelon balte, voire polonais, et d'obtenir une hégémonie plus ou moins complète en profitant du désintéressement des puissances occidentales. Le mouvement de défiance vis-à-vis de la politique soviétique pèse sur l'appréciation française de l'espace baltique

986 AMAEF, Russie, 1021, 14, 18 et 22 avril 1932.

987 AMAEF, Roumanie, 193, 27 avril 1932.

988 Pour le détail de cette affaire, voir : SANDU (T.), *Le système...op. cit.*, p. 381 sq. et 414.

et réciproquement : l'Estonie et la Lettonie restent des zones secondaires pour la politique générale française mais, du fait de leur appartenance à la SDN et de l'alliance franco-polonaise, elles restent connectées à celle-ci. En un sens, la diplomatie briandienne comprend le danger de laisser trop se développer une instabilité régionale pouvant se répercuter sur l'Europe occidentale. La France n'apporte donc pas de sécurité ni ne travaille véritablement à celle-ci mais elle dissipe ou circonscrit des menaces certaines : elle se montre favorable à des accords de paix mais elle maintient l'idée, chez les Soviétiques, d'une éventuelle réaction occidentale si ceux-ci nourrissaient à nouveau des desseins agressifs.

En un certain sens, il y a chez tous les acteurs une clarification très nette des intérêts et des limites que chaque puissance entend placer par rapport aux ambitions de ses voisins. C'est peu et à la fois beaucoup pour des petits États en construction qui peuvent espérer gagner du temps, profiter des potentialités d'un ordre européen plus stable à condition que celui-ci perdure, tout en prouvant l'intérêt de leurs indépendances pour le maintien de l'équilibre régional. Petits États sans revendications particulières, l'Estonie et la Lettonie, en l'absence de menaces extérieures, sont cependant tout sauf disposés à faire parler d'eux. C'est l'inverse de leur voisin lituanien, qui concentre lui aussi rivalités et inquiétudes des puissances et désir d'en jouer.

C. L'application des méthodes briandiennes au conflit polono-lituanien : vers le renouveau d'un certain concert européen

L'ampleur des antagonismes, liés à la position stratégique du territoire de la Lituanie, donne aux problèmes lituaniens l'acuité et la gravité qui vont en faire entre 1926 et 1928 une des crises régionales européennes. À l'inverse des problèmes liés à l'Estonie et à la Lettonie, ce n'est plus l'URSS mais la Pologne qui semble déterminée à agir et à trancher le véritable nœud gordien formé par le frère ennemi lituanien. De plus, les intérêts allemands sont beaucoup plus touchés par tout ce qui pourrait affecter un territoire situé directement à l'est de la Prusse-Orientale. Dès lors, la France, du fait de ses liens avec la Pologne et du rapprochement entamé avec l'Allemagne, se trouve beaucoup plus impliquée dans une crise où elle est prise entre le désir de régler définitivement un foyer de tensions sans cesse ranimé et une volonté de ne pas perturber l'évolution des relations franco-allemandes. La résolution de ce dilemme pourrait être facilitée par celui qui caractérise les diplomaties soviétique et allemande, voulant éviter la guerre comme la paix polono-lituanienne. Dès lors n'y a-t-il pas pour Briand une opportunité de créer

un certain consensus des puissances afin de supprimer l'état de guerre et de pousser à une réconciliation limitée ? Utilisant la menace polonaise pour faire avancer les Allemands et donner plus de force à son action lituanienne, Briand pourrait alors espérer parvenir à une certaine pacification de la zone. En fournissant l'occasion d'une coopération diplomatique entre des puissances dont les relations sont toujours chargées par un grand nombre de dossiers délicats, la crise lituanienne ne pourrait-elle pas alors offrir l'occasion pour chacun de montrer ses dispositions à recréer, dans le cadre de Genève, une forme de concert européen ? En ce sens, la crise lituanienne semble fournir un exemple intéressant de la complexité et des difficultés d'une politique briandienne habile et balancée.

1. Conjunction ou perplexité germano-soviétique face à la crise lituanienne

Qu'elles soient réelles ou aient pour but d'impressionner les Litvaniens, les menaces polonaises sur la Lituanie touchent un point sensible de la coopération germano-russe, attachée à empêcher toute disparition de la Lituanie. Mais du fait de leur faiblesse militaire et des politiques nouées (politique locarnienne et révisionnisme pacifique allemand, politique de « paix » soviétique avec proposition d'un pacte de non-agression à la Pologne), les deux puissances peuvent-elles ou veulent-elles risquer d'apporter un soutien militaire à un petit État au risque de compromettre toute leur politique générale ?

De même, un rapprochement entre Polonais et Litvaniens pourrait aboutir, comme le craignent les deux puissances, à un assujettissement, sinon une absorption rapide, du petit État. Pour empêcher un glissement de celui-ci, soit volontairement soit sous le fait de pressions polonaises, Berlin et Moscou sont dans l'obligation d'envisager un accord procurant un certain sentiment de sécurité aux Litvaniens ou de leur donner quelques satisfactions diplomatiques, notamment sur les questions de Vilna et de Memel. Rentrer dans le jeu lituanien signifie également s'exposer aux critiques et à la défiance occidentale et donc compromettre, là encore, les politiques générales menées.

On voit donc que les politiques allemande et soviétique doivent, dans le cas lituanien, faire des choix délicats qui révèlent la difficulté des deux puissances à harmoniser leur politique, vu les appréciations divergentes qu'elles vont avoir de la situation.

La proposition soviétique de pacte de non-agression est ainsi un bon exemple de ce type

de problèmes. Des échanges de vues ont été initiés dès décembre 1925, lors du passage de Tchitchérine à Kaunas, avec la proposition lituanienne de coordonner les politiques des deux États vis-à-vis de la Pologne et l'engagement lituanien de ne participer à aucune coalition contre l'URSS⁹⁸⁹. À la suite des offres soviétiques faites en mars 1926, le gouvernement lituanien chrétien-démocrate néglige la coopération avec les autres États baltes et répond favorablement, en engageant des discussions secrètes. Suspendues en avril, celles-ci sont reprises pendant l'été car le gouvernement progressiste craint de nouveau une attaque polonaise. Le pacte est finalement conclu le 28 septembre 1926. Si les Lituaniens ont consenti à inclure des clauses similaires à celles proposées à leurs voisins baltes (non-participation à des coalitions politiques ou économiques), les Soviétiques ont accepté de leur côté que, dans une note annexe, ces dispositions ne portent pas atteinte aux engagements lituaniens vis-à-vis de la SDN. Mais il est spécifié que l'appartenance à celle-ci ne peut être un obstacle au développement amical des relations entre les deux pays et à l'aspiration du pays à la neutralité⁹⁹⁰.

Mais ce qui focalise l'attention de l'opinion européenne est la deuxième note émanant des Soviétiques, où ceux-ci affirment que « *la violation de fait des frontières lituaniennes accomplie contre la volonté de la nation lithuanienne n'a pas ébranlé son attitude à l'égard de la souveraineté territoriale* » définie par le traité de paix russo-lituanien du 12 juillet 1920, qui garantissait à la Lituanie la possession de Vilna. Réfutant les accusations polonaises de violation du traité de Riga polono-russe de mars 1921, la diplomatie soviétique argue non sans justesse que, certes, selon une de ces clauses, la Russie devait se désintéresser des territoires à l'ouest de sa frontière et reconnaître tout accord posé entre Polonais et Lituanien. Mais celui-ci n'étant pas intervenu, l'URSS ne peut en rester qu'à la situation définie par le traité russo-lituanien antérieur.

Or contrairement à ce que peuvent penser certains, c'est cette déclaration qui a compliqué le plus les négociations. Voulant faire du pacte une arme contre la Pologne, les Lituaniens attendent en effet surtout des Soviétiques des garanties concernant Memel et Vilna. Or, dans le premier cas, des démarches allemandes très fermes feront échouer toutes les prétentions lituaniennes à faire reconnaître explicitement aux Soviétiques le nouveau statut de Memel. Les Lituaniens n'arrivent pas à obtenir la garantie que les Russes ne contribueraient pas à une éventuelle remise en cause de celui-ci. Malgré une concession de Stresemann sur une proposition russe (l'URSS affirmerait ne pas prendre l'initiative de porter la question sur la scène

989 EIDINTAS et alii, *Lithuania... op. cit.*, p. 109. AMAEF, Lituanie, 11, 4 janvier 1926. BDFP, II, F, 60 (149).

990 Texte complet de l'accord dans : KASLAS (B.), *La Lituanie et la Seconde Guerre mondiale*, Paris, 1981, p. 60 sq.

internationale), l'accord se révélera impossible entre Russes et Litvaniens et toute allusion sera finalement omise⁹⁹¹. Mais sur la question de Vilna, un compromis sera difficile à obtenir malgré les interventions allemandes faisant valoir l'exemple d'un tel accord pour les autres États baltiques. L'espoir lituanien d'obtenir certaines assurances d'une sorte d'alliance militaire où la Russie s'engagerait à faciliter la restitution de Vilna ne fut là encore pas couronné de succès et d'après l'ambassadeur anglais à Moscou, Tchitchérine n'aurait accepté de signer la déclaration annexe qu'à la nouvelle de la conclusion du traité polono-roumain et suite à l'élection de la Pologne au Conseil de la SDN⁹⁹².

Malgré le coup d'État nationaliste de décembre 1926, le pacte sera accepté et même prorogé par le gouvernement nationaliste le 6 mai 1931. De même, Litvinov tente de convaincre en janvier 1929 les Allemands que sa proposition de conclure un protocole avec la Pologne découle de sa volonté de protéger la Lituanie contre des entreprises polonaises⁹⁹³. Comme le remarque le ministre de France Ristelhueber, toutes les forces politiques lituanienes ont travaillé à un moment ou à un autre à cette politique de rapprochement qui durera tant que des rapports normaux n'auront pas été établis avec la Pologne. Mais cette politique ne traduit aucune passion de la population pour l'URSS⁹⁹⁴.

Mettant rapidement en sourdine ses critiques contre les persécutions anticommunistes, Moscou s'attache à proclamer son refus de s'immiscer dans la politique intérieure lituanienne et va jusqu'à blâmer les ouvriers se joignant aux tentatives d'insurrection contre le nouveau pouvoir⁹⁹⁵. Cet attachement à l'indépendance lituanienne s'exprime de manière plus positive par l'apparente cordialité que Moscou tente de donner aux relations bilatérales, en développant les visites mutuelles, la venue de navires et aviateurs soviétiques, les relations culturelles ou l'échange de télégrammes cordiaux à l'occasion des anniversaires de l'indépendance lituanienne et du traité de paix soviéto-lituanien⁹⁹⁶. Moscou échoue cependant à développer des relations économiques avec la Lituanie, compte tenu de la politique économique entreprise et des réticences lituanienes à développer la présence d'organismes d'État russes. Ainsi au niveau diplomatique, Moscou tente de montrer l'intérêt qu'elle prend à l'idée lituanienne et à son soutien aux accusations lituanienes contre l'impérialisme polonais.

Lorsque les menaces polonaises se précisent, c'est tout le problème du soutien militaire

991 ADAP. B, II/1 (182, 195, 197, 201, 206), II/2 (115).

992 *Ibid.*, II/1 (177, 179), II/2 (65). BDFP, II, F, 60 (176, 178).

993 ADAP, B, XI, 2, 228

994 AMAEF, Lituanie, 80, 9 mai 1931.

995 « Dernières Nouvelles. Les communistes alliés des fascistes », *Quotidien*, 4 octobre 1927.

996 AMAEF Lituanie 12 (3 août 1929), 39 (29 juillet 1928), 80 (16 juillet 1930), 91 (29 avril 1931).

soviétique qui se pose. La sensibilité soviétique à une politique polonaise agressive éveille les inquiétudes et contrebalance l'impression de faiblesse donnée par le géant russe. La résistance à une menace polonaise ne constituerait-elle pas également un utile dérivatif aux divergences intérieures soviétiques⁹⁹⁷ ?

Dès août 1926, Litvinov déclare catégoriquement à Paris que l'URSS ne pourrait rester passive en cas d'action polonaise. En octobre et décembre 1926, suite à des conversations avec les dirigeants soviétiques, Herbette exprime l'opinion que toute action polonaise risque de déclencher la guerre, provoquant, comme le rapporte Hoesch, des craintes sérieuses chez Berthelot comme chez Briand⁹⁹⁸ : l'action polonaise serait-elle capable de susciter un sursaut soviétique surmontant ou oubliant ses carences internes ou s'agirait-il d'un bluff ?

Ces interrogations vont se multiplier, en particulier à l'automne 1927, où la politique et l'attitude des Soviétiques préoccupent de plus en plus les diplomates en poste à Moscou. Regrettant le calme français apparent, Herbette évoque dans une lettre du 21 novembre 1927 l'impression de Tchitcherine de vivre à nouveau la situation de juillet 1914 : si la Pologne agit contre la Lituanie, le gouvernement soviétique considérera que l'action vise également l'URSS. Le 24 novembre, le gouvernement soviétique envoie une note, jugée « *insolite* » par beaucoup, où Moscou se dit alarmé par le développement d'un conflit gros de complications graves et souhaite un règlement pacifique de celui-ci. Parlant de « *l'immense danger que présente un attentat éventuel commis par un pays quelconque contre l'indépendance de la Lituanie sous quelque forme que ce soit* »⁹⁹⁹, la note affirme l'intérêt « *vital* » de l'URSS de maintenir la paix. Provoquant les interrogations et accentuant les préoccupations occidentales face à un conflit local menaçant de s'étendre, la diplomatie soviétique cultive, ainsi par un choix soigneux des mots utilisés, l'ambiguïté. Tout en montrant son implication et son refus de laisser faire ou d'être tenu à l'écart de la crise, Moscou laisse habilement son jeu ouvert en n'affirmant pas ouvertement qu'une réaction militaire soviétique sera probable. Devant Stresemann, Tchitchérine à Baden-Baden en juin 1927 et Litvinov à Berlin en novembre 1927, affirment certes qu'ils ne feront pas la guerre mais que la Russie ne pourrait voir en aucune manière la chose calmement et ne saurait sur le long terme accepter un tel état de fait¹⁰⁰⁰.

997 AMAEF, Russie, 362 (4 mars et 7 novembre 1928).

998 ADAP, B, II/2 (74 et 187 (note5)), IV (124) et VII (109), AMAEF, Lituanie, 29 (4 octobre 1926), 30 (26 décembre 1926).

999 AMAEF, Lituanie, 34 (21 novembre 1927). « Bulletin du Jour », *Temps*, 27 novembre 1927. DEGRAS (J.), *Soviets Documents on Foreign Policy*, Volume II (1925-1932), p. 282-83.

1000 ADAP, B, VII, (140, 158), VIII (43), IX (153, 161).

Parallèlement, Moscou renouvelle à Berlin son désir de la voir coopérer dans l'affaire lituanienne et de voir se conclure un accord entre Berlin et Kaunas, procurant à celui-ci un point d'appui plus ferme et donc un certain sentiment de sécurité. Cette coopération est d'autant plus nécessaire que les deux puissances doivent dissiper le climat de défiance établi par les affaires de Memel et les négociations germano-polonaises pour les Allemands, par l'agitation communiste et les offres faites à la Pologne par les Soviétiques.

Les Allemands sont ainsi périodiquement sondés par certains Lituaniens sur l'idée d'un traité de garantie, qui les protégerait définitivement des aléas de la politique polonaise ou soviétique. Ainsi, dès décembre 1925, le nouveau ministre germanophile des Affaires étrangères Purickis évoque cette idée puis celle d'une union douanière à forte connotation politique. Tout au long de 1926, le ministre lituanien Sidzikaukas soulève également l'idée d'un traité d'amitié analogue au traité de Berlin ou d'un pacte de non-agression permettant une étroite coordination des politiques des deux pays vis-à-vis de la Pologne et un travail en commun à Genève. Mais comme le trahit Sidzikauskas dans un entretien avec le secrétaire d'État Schubert, le plus important pour les Lituaniens est obtenir des engagements allemands concernant l'abandon de revendications sur Memel et le soutien du point de vue lituanien dans la question de Vilna. Ces projets déplaisent à Berlin compte tenu de l'ampleur des engagements demandés et des répercussions sur l'attitude des autres puissances, pouvant craindre une reprise plus ou moins cachée d'une politique impérialiste allemande à l'Est. Comme le rappellent Schubert et Stresemann, la Rhénanie étant toujours occupée et son potentiel militaire contrôlé, l'Allemagne ne peut se permettre de troubler le règlement primordial de ces questions. La Wilhelmstrasse demande donc, en décembre 1927, à son ministre lituanien et par l'intermédiaire du général Blomberg au commandement militaire de Königsberg, de repousser, comme en 1923, les offres des militaires lituaniens de nouer des contacts avec des officiers allemands envoyés officieusement en Lituanie¹⁰⁰¹. De plus on craint que les Allies ne finissent par presser Berlin de signer avec la Pologne un pacte de non-agression similaire à celui qui pourrait être conclu avec la Lituanie et qui garantirait alors aussi l'intégrité territoriale polonaise. Concernant l'union douanière, la petitesse du marché et la mauvaise santé économique de la Lituanie, les craintes des milieux agrariens de Prusse-Orientale, la volonté de ne pas froisser des intérêts russes susceptibles de ne pas avoir renoncé à réintégrer les États baltes dans leur sphère d'intérêt compromettent le projet d'union douanière¹⁰⁰².

1001 ADAP, B, VII (155, 172).

1002 ADAP, B, II/1 (1, 177), B, II/2 (29, 49, 116, 121, 131, 137, 148, 170), IV (56,94), VII (68), KRÜGER (P.), *Die Aussenpolitik der Republik von Weimar*, Darmstadt, 1985, p. 319-320

Enfin, la volonté allemande de conserver des ambitions sur Memel empêche un rapprochement complet. Les Allemands ne proposent donc aux Lituanais qu'un traité d'arbitrage ou un traité commercial avantageux pour les produits lituanais (à condition que la politique vétérinaire lituanienne soit contrôlée par des médecins allemands) et pressent peu leurs interlocuteurs d'accélérer les négociations¹⁰⁰³. Réagissant aux regrets russes de ne pas voir de pacte de non-agression ni de traité permettant à l'Allemagne de devenir « *l'ange gardien* » de la Lituanie, les diplomates allemands ont beau jeu de se plaindre des tergiversations incessantes des Lituanais, proposant sans cesse des accords puis en abandonnant rapidement l'idée. Mais ils oublient de mentionner que soucieux eux aussi de garder le plus d'options politiques ou économiques ouvertes (les Anglais peuvent offrir des emprunts moins onéreux), les Lituanais hésitent à s'engager dans des accords pouvant déboucher sur un asservissement économique complet vis-à-vis de l'Allemagne, les compromettant vis-à-vis de l'étranger et finalement ne renforçant pas les buts fondamentaux de leur politique¹⁰⁰⁴.

L'acuité de la crise de l'automne 1927 amène finalement Allemands et Lituanais à signer en 1928 un traité d'arbitrage et un traité de commerce allant dans le sens des vues allemandes¹⁰⁰⁵. Et comme Moscou, Berlin s'efforce par de nombreux petits signes de montrer son soutien à l'indépendance lituanienne, en cherchant à éliminer toutes les questions contentieuses (réparations, situation de la petite minorité allemande en Grande Lituanie) et en essayant d'atténuer les multiples petits conflits memelais¹⁰⁰⁶. La Reichswehr accueille également et très ouvertement, à plusieurs reprises, des délégations de militaires lituanais qui visitent les installations militaires, assistent aux manœuvres et sont reçues par Hindenburg¹⁰⁰⁷.

Mais face au danger polonais, Stresemann devait reconnaître et parler en février 1927 de ce dilemme allemand entre une volonté de préserver la Lituanie et donc de chercher à lui apporter un engagement diplomatique, et le refus de liens étroits plongeant l'Allemagne dans des complications avec ses partenaires occidentaux et compromettant « *certaines possibilités* » dans le futur¹⁰⁰⁸.

Les deux puissances sont donc dans une situation délicate en particulier dans la logique conflictuelle de l'époque, où beaucoup de ces actes très prudents et limités sont interprétés

1003 AMAEF, Lituanie, 16, 8 février 1927.

1004 AMAEF, Lituanie, 11 (26 janvier 1927), 74 (24 mars 1928).

1005 ADAP, B, VIII, 55, 190 et AMAEF, Lituanie, 33 (4 octobre 1927) et 11 (24, 30 janvier 1928), 74 (4 décembre 1928).

1006 AMAEF, Lituanie, 11 (12 juin 1926).

1007 AMAEF Lituanie, 65 B (19 septembre 1927) et 39 (28 juillet 1928) et 80 (28 février 1931).

1008 *Ibid.*, B, IV (95).

comme le signe d'une politique machiavélique visant à détruire l'ordre européen. Pour Laroche, suivi par une grande partie de la presse parisienne, le traité d'octobre 1926 permettra à l'URSS de continuer ainsi à utiliser la Lituanie pour l'exciter contre la Pologne au moment où cela lui est utile¹⁰⁰⁹. Une grande partie de la presse parisienne reprend ces positions et les développe de nouveau tout au long de 1927 et en particulier lors de la remise de la note russe à la Pologne, qui est érigée comme un symbole des manœuvres de déstabilisation soviétique. C'est l'URSS qui créerait les véritables risques de troubles et comme le loup de la fable (*La Croix*) couvrirait ses ambitions territoriales de dispositions pacifiques. La presse radicale en particulier, en mettant en valeur le soutien soviétique au gouvernement « fasciste » lituanien, gêne beaucoup la propagande soviétique : Charles-Henry, dans *l'Ère Nouvelle*, parle « d'avoir la foi du charbonnier pour admettre que le gouvernement des ouvriers et des paysans puisse intervenir pour... le fusilleur des communistes » lituanien¹⁰¹⁰ et évoque le retour à la tradition tsariste et l'incapacité de dépasser les rancunes séculaires.

De même, l'attitude allemande est l'occasion de maintenir la vision ancienne d'une Allemagne qui continuerait, derrière le masque locarnien, à exploiter l'indépendance lituanienne, qui serait selon Pertinax en décembre 1926 une « porte d'accès à l'intérieur de la nation polonaise » et donc « une des erreurs les plus tangibles du Traité de paix ». La Lituanie serait ainsi l'objet, pour Jules Sauerwein dans le *Matin*, des « réactionnaires », des « revanchards allemands »¹⁰¹¹. Le *Temps* évoque en novembre 1927 les arsenaux et dépôts secrets placés en Lituanie près de la Prusse-Orientale¹⁰¹². Le rôle des milieux allemands liés à cette région inquiète les diplomates français. Les Lituniens et en particulier Voldemaras ne cachent pas en effet aux Français comme à un Stresemann embarrassé qu'en cas d'attaque polonaise, outre les Soviétiques, il pourrait compter sur l'appui financier et humain des organisations nationalistes de Prusse-Orientale et en particulier de la Stahlhelm, avec qui auraient été nouées des liaisons plus ou moins directes par l'intermédiaire d'organisations fascistes lituaniennes¹⁰¹³.

Enfin, Laroche, comme nombre de journaux français, voit les négociations puis les accords économiques et techniques germano-lituanien comme le signe d'une mainmise économique allemande sur le pays. Celle-ci, selon eux, serait attestée par le droit donné aux

1009 AMAEF, Lituanie, 29 (10 octobre 1926). « Bulletins du Jour », *Temps*, 19 décembre 1926 et 28 novembre 1927, CHAUMEIX (A.), « Menaces soviétiques », *Figaro*, 27 novembre 1927, X. « Les rapports entre Pologne et Lituanie », *Croix*, 27 novembre 1927, p. 2.

1010 CHARLES-HENRY, « L'Ère Nouvelle avait raison », *Ere Nouvelle*, 29 novembre 1927.

1011 PERTINAX (J.), « Le Coup d'État lituanien », *Echo de Paris*, 19 décembre 1926, SAUERWEIN (J.), *Matin*, 20 décembre 1926.

1012 « Les problèmes politiques de l'Est européen et le différent polono-lituanien », *Temps*, 30 novembre 1927.

1013 AMAEF, Lituanie, 11 (10 juillet 1926), 37 (18 février 1928) et 80 (30 août et 12 septembre 1930). ADAP. B, VIII (43), IX (153).

commerçants et techniciens allemands à s'établir dans le pays et le sacrifice des intérêts de son port memelois non avantageé pour le transit par rapport à Königsberg. Pour l'*Écho de Paris*, c'est donc le signe que la Lituanie a monnayé sa protection au prix de son indépendance et s'apprête à devenir une colonie allemande¹⁰¹⁴.

Bien informé par ses représentants dans les trois pays et profitant des larges contacts noués alors par les conversations franco-russes et allemandes, le gouvernement français peut s'affranchir quelque peu de ce climat d'inquiétude et reconnaître que les craintes allemandes et soviétiques d'hégémonie polonaise sont largement tempérées par un souci de modération. Litvinov face à Herbette, Rakovski devant Berthelot et la presse parisienne peuvent ainsi plaider, en octobre 1926, de la bonne foi soviétique et nuancer la vision critique de leurs interlocuteurs, convaincus de plus, comme les Allemands le disent eux-mêmes, de l'extrême difficulté des Soviétiques à mobiliser¹⁰¹⁵. De même, l'ambassadeur allemand Hoesch ou Stresemann n'ont pas de mal à faire croire, à la diplomatie et à la presse françaises, à leur volonté d'éviter le pire et de ne pas sacrifier les résultats des avancées obtenues depuis 1925 pour le seul maintien de la Lituanie¹⁰¹⁶.

Il n'en reste pas moins qu'un climat d'ambiguïté persiste et contamine en partie l'appréciation française du problème. Reprenant des arguments polonais, le député Léo Bouyssou s'interroge ainsi sur la conduite de la politique allemande : bien que Stresemann conseille la modération, n'y a-t-il pas des milieux encore fort influents à Berlin et à la Wilhelmstrasse « *disposés à torpiller tout ce qui paraît de nature à consolider la paix* » ?¹⁰¹⁷. De la même manière, le *Temps*, dans ses éditoriaux en 1928, trahit bien ces impressions : ainsi le 6 août 1928, il est affirmé que ni l'Allemagne ni la Russie ne peuvent souhaiter un conflit « *qu'il serait difficile sinon impossible en fait de limiter à la Pologne et la Lituanie* » mais « *dans certains milieux étrangers* » on aurait le désir de maintenir ouverte au flanc de la Pologne la « *plaie lituanienne* »¹⁰¹⁸.

L'ambiguïté est encore plus forte avec l'URSS. Certes, la politique étrangère soviétique ne semble plus affectée par la lutte de factions. Mais le vocabulaire utilisé par rapport à la politique étrangère russe montre combien, pour les Français, la conduite soviétique ne peut être

1014 AMAEF Russie 700 (17 janvier 1927), Lituanie 32 (20 mai 1927). « Dernières Nouvelles. Le traité de commerce germano-lituanien », *Echo de Paris*, 8 janvier 1929.

1015 AMAEF, Russie, 699 (19 et 21 juillet, 2 et 4 octobre 1926), « Le traité de paix russo-lituanien », *Europe Nouvelle*, 15 novembre 1926, p. 1577. ET X., « M. Rakowsky commente le récent traité... », *Œuvre*, 7 octobre 1926.

1016 AMAEF, Lituanie, 30 (12 janvier 1927), X. « Editorial », *Ere nouvelle*, 29 novembre 1927. « Bulletin du Jour », *Temps*, 27 novembre 1927.

1017 BOUYSSOU (L.), « La Lituanie et la Paix », *Ere Nouvelle*, 20 mars 1928. BDFP, II, F, 61, 53.

1018 « Bulletin du Jour », *Temps*, 6 août 1928.

analysée selon les normes occidentales et reste toujours entachée de cette irrationalité orientale qui placerait le monde russe hors du monde européen. Une analyse rationnelle semble exclure une réaction russe. Mais, selon Herbette, « à l'inverse de la formule classique, le vraisemblable ne peut quelquefois pas être le vrai » et l'on ne pourra exclure une attitude imprévisible, une « réaction instinctive » soviétique dictée par l'amour-propre et le refus de montrer au grand jour sa faiblesse¹⁰¹⁹. Cette perplexité française renforce les inquiétudes : même Pertinax dans l'*Écho de Paris* avoue « qu'à certains moments on pourrait croire l'attitude soviétique « susceptible de conduire à d'autres hostilités » tant « on sent toujours une conspiration prête à se former ». L'*Ère Nouvelle* parle ainsi de ce « sujet d'angoisse » que constitue l'attitude du « Goliath russe » pour les chancelleries¹⁰²⁰.

Chez ces dernières, ces craintes réelles semblent également instrumentalisées, tant on veut couvrir une apparente inertie par l'affirmation tranchée de ne pas voir ses intérêts lésés et tant on veut chercher à presser ses interlocuteurs à agir. Par des actions dont ils prévoient partiellement les répercussions dans l'opinion française, Allemands et Russes tentent de montrer les limites à ne pas franchir. Mais à l'inverse, si on reprend l'extrait du *Temps* du 6 août 1928, exprimant un raisonnement répété à de multiples autres moments, n'y aurait-il pas aussi, d'une part, une volonté française de faire sortir Allemands et Russes d'attitudes ambiguës pouvant provoquer une guerre générale et une volonté, d'autre part, de faire de leur souci proclamé de modération une réalité assainissant le climat européen ?

2. Exploiter les peurs et tendre la main : une action française subtile visant à reconstruire une forme de coopération entre les puissances

L'acuité du dossier lituanien en 1927-28 est démontrée par le rôle direct joué par Briand et Berthelot dans le traitement des problèmes. Ces deux derniers cherchent avant tout à éviter que l'incendie lituanien ne se propage et donc à modérer les ardeurs polonaises ou lituaniennes en mettant en valeur le climat d'insécurité qui existe. Mais aspirant à ne pas rester dépendant des soubresauts périodiques des relations polono-lituaniennes, Briand saisit parfaitement que, pour faire évoluer celles-ci, il lui faut utiliser voire neutraliser les influences négatives allemande et

1019 AMAEF, Lituanie, 39, 11 juillet 1928.

1020 PERTINAX, « Le conflit polono-lituanien », *Echo de Paris*, 27 novembre 1927 ; X., « Editorial », *Ere Nouvelle*, 27 novembre 1927.

soviétique qui pourraient s'exercer à Kaunas. Or il comprend très bien que le dilemme posé par la Lituanie aux Soviétiques et surtout aux Allemands lui laisse une marge de manœuvre certaine à condition de ne pas donner l'impression d'écorner l'indépendance lituanienne et de valoriser son rôle d'allié de la Pologne, capable de freiner les ambitions supposées de celle-ci. L'ambition des deux puissances de retrouver leur rang en Europe et de dissiper les doutes qui subsistent sur la réalité de leurs intentions vont favoriser son jeu.

L'action française dans un premier temps vise surtout à calmer les esprits, et en particulier ceux des Litvaniens et des Polonais et à les dissuader de toute provocation. Concernant les Polonais, il est clair que la personnalité de Pilsudski et les révélations sur ses maintes hésitations à engager plus ou moins en sous-main des hostilités contre son voisin lituanien ont avivé les inquiétudes françaises. Cela suscite une défiance accrue, faute de pouvoir comprendre exactement les buts de « *l'impénétrable* » chef d'État polonais : on craint l'impulsivité et, selon une expression devenue consacrée, un « *coup de tête* » éventuel de Pilsudski¹⁰²¹. Cette dernière expression souligne d'ailleurs que la vision française de la politique polonaise est parfois bien proche de celle ayant trait à la politique soviétique : des politiques orientales où la réflexion rationnelle et l'appréciation des rapports de forces sont beaucoup trop imprégnées et perturbées par les passions.

Il faut d'ailleurs souligner que les démarches françaises vis-à-vis de la Pologne s'inscrivent au sein de relations bilatérales devenues difficiles dans le contexte des divergences des deux alliés à propos de la refonte de la convention militaire de 1921. Il y a une volonté française de limiter sérieusement les engagements pris auparavant en fonction des accords de Locarno et de l'évolution de la stratégie militaire française. L'aide française serait-elle immédiate en cas d'attaque allemande ou dépendante des décisions du Conseil ? Devrait-elle être effective dès que le danger de guerre se ferait sentir ou si l'exécution du Traité de Versailles l'exigeait (selon la convention de 1921) ? Les projets français élaborés en 1927 ne mentionnent plus l'URSS et n'évoquent qu'une aide « *éventuelle* » sur d'autres frontières en cas d'attaque non provoquée¹⁰²². Ces questions touchent au plus haut point le cas lituanien en cas de réplique soviétique à une action polonaise ou de rassemblement de corps francs en Prusse-Orientale menaçant Memel ou la Pologne. Parallèlement à ses discussions infructueuses avec Pilsudski en novembre 1927, le maréchal Franchet d'Esperey évoque également longuement avec ce dernier la question lituanienne¹⁰²³.

1021 AMAEF, Lituanie 33 (16 octobre 1927), 34 (26 novembre 1927), 40 (16 août 1928)

1022 Pour l'ensemble de problème : SOUTOU (G.H.), « L'alliance ... », *op. cit.*, p. 311-323.

1023 AMAEF, Lituanie, 34 (21 novembre 1927).

Briand, tout en refusant des démarches collectives avec les Italiens ou les Anglais et en voulant conserver un ton amical et modéré à ces démarches, incite donc les Polonais à la modération. Directement avec l'ambassadeur polonais ou par l'intermédiaire de Laroche, il invoque le fait que l'opinion européenne ou française ne pourrait comprendre ni excuser un recours aux armes, injustifié contre un petit État sans grande force : de ce fait, la Pologne déclencherait l'unanimité contre elle, en particulier en Angleterre (ce que confirme Chamberlain à Zaleski en lui disant qu'il aurait toute l'opinion anglaise contre lui). Comme le montre Corbin, la Pologne perdrait alors tout le bénéfice de la politique conciliante et modérée qui a contribué à l'amélioration de son image en Europe. Dans un deuxième temps, Briand invoque le risque de fournir à l'Allemagne un prétexte à une remise en cause des traités et d'entraîner la France dans cette querelle. La Pologne aurait alors selon lui une responsabilité redoutable¹⁰²⁴.

Derrière ces avertissements amicaux, il y a donc une allusion claire liée au rôle que les puissances devraient jouer à la SDN : la France pourrait-elle s'opposer à une action allemande ou autre au Conseil ? Et comment pourrait alors jouer voire survivre une alliance franco-polonaise qui mettrait la France dans une situation impossible ? La France serait en effet obligée, comme le montre Pertinax, de choisir entre son alliance et le système de Locarno¹⁰²⁵.

Les appels français à la conciliation ont autant pour but de susciter la prudence polonaise que de valoriser auprès des États l'action médiatrice et salubre de la France auprès des Polonais. Pour calmer les inquiétudes soviétiques, le Quai d'Orsay ne cesse de valoriser son action modératrice sur le gouvernement polonais. Mal informé des divergences franco-polonaises, le gouvernement soviétique reste sur la thèse d'une Pologne vassale de la France et il ne cesse de rendre celle-ci responsable de l'action polonaise. De ce fait, le Quai d'Orsay ne peut se montrer satisfait que Tchitchérine reconnaisse, dès août 1926, devant Herbet ou Stresemann le rôle positif du gouvernement français¹⁰²⁶.

De même, ces arguments sont évidemment repris auprès des Litvaniens afin de leur prouver que les puissances occidentales ne pourraient sanctionner une action qui « *aboutirait à supprimer comme par escamotage la Lituanie* »¹⁰²⁷ et affirmer des Litvaniens toujours sourcilieux sur ce point que la France agit dans le même sens de conciliation et d'apaisement à Kaunas et à Varsovie.

Le fait que les menaces polonaises ne soient pas mises à exécution renforce le crédit

1024 AMAEF, Lituanie, 29 (2 octobre 1926), 33 (11, 25 et 26 octobre 1927). BDFP, II, F/61 (8)

1025 PERTINAX, « Dernières Nouvelles : le Maréchal Pilsudski à Genève », *Echo de Paris*, 10 décembre 1927.

1026 AMAEF, Lituanie, 28 (21 et 23 juillet 1926), 31 (18 février 1927), 36 (13 février 1928). ADAP. B, II/2 (148)

1027 *Ibid.*, 31 (12 mars 1927).

d'une France capable d'agir toujours utilement à Varsovie, même si Berthelot relativise ouvertement l'optimisme de Briand auprès de l'ambassadeur allemand Hoesch, en se refusant, contrairement au ministre, à surestimer la puissance des démarches françaises auprès de Pilsudski¹⁰²⁸.

Mais en dehors de cet aspect, le gouvernement français est bien conscient qu'il ne fait que calmer une crise et non résoudre les causes de celle-ci. Or les Lituanais, se sentant prémunis contre toute menace, ne vont-ils pas en profiter pour continuer à compliquer la politique polonaise et à empêcher, par de multiples incidents, la stabilité si désirée de la région ? Certes, les relations franco-lituanaises se sont grandement améliorées au point que les Polonais reconnaissent le rôle apaisant des Français à Kaunas. Mais la diplomatie française doit constater que les incessantes démarches faites à Kaunas, ou auprès du ministre de Lituanie à Paris, de s'abstenir de tout acte de provocation n'ont pas abouti. Les efforts français entrepris auparavant pour faire aboutir les négociations et arriver à tempérer les outrances de Voldemaras ont été inutiles¹⁰²⁹. Le peu d'intérêt des Italiens et des Anglais pour une implication, dépassant l'apaisement immédiat d'un incident et d'un conflit, affaiblit la position française et déçoit les espoirs polonais. Comme le montre le secrétaire d'État polonais Knoll à Laroche, les responsables polonais, doutant des effets pratiques des efforts français lors des négociations de 1927, ont espéré jouer de la crise polono-lituanienne d'octobre 1927 pour susciter une pression très énergique et collective des Alliés¹⁰³⁰. Voldemaras peut affirmer ouvertement, dans une interview de février 1928, que seule la France semble finalement s'intéresser à une réconciliation polono-lituanienne. Ajoutant, de manière provocante, que la France ayant tout intérêt à empêcher une action polonaise qui la mettrait dans une situation difficile, le mieux pour elle serait alors de satisfaire les desiderata lituanais pour Vilna¹⁰³¹ !

Le rapprochement franco-allemand, qui s'amorce au début de 1927, est donc le fruit des besoins des deux pays. Briand est désormais bien conscient, comme il s'en ouvre ouvertement à Hoesch dès février 1927, qu'il sera difficile de se passer de l'influence allemande, voire soviétique, si l'on veut avancer sur quoi que ce soit à Kaunas. Comme Berthelot le confirme à Hoesch, Briand est tout autant irrité par la position lituanienne que par la position de la Pologne dont il critique ouvertement le manque de clarté. Il est également sensible à l'activité hostile

1028 ADAP, B, VII, 109.

1029 AMAEF, Lituanie, 30 (8-9 janvier), 33 (31 août, 8 octobre 1927), 35 (29 novembre 1927).

1030 AMAEF, Lituanie, 33 (6, 16 octobre 1927).

1031 *Ibid.*, 37 (11 et 15 février 1928, 6 août 1928).

déployée contre lui par la propagande polonaise¹⁰³². Quant aux Allemands, dès la crise de décembre 1926, ils sont convaincus, à l'instar du ministre allemand à Varsovie Rauscher, de l'urgence de la situation. Ils veulent donc favoriser une action « *conservatrice et consolidatrice* » en faveur des Lituanais mais la crise de Memel freine alors tout accord avec ces derniers. Le souci allemand de leur faiblesse et des buts réels de la politique soviétique, tout comme leur volonté de faire de l'évacuation de la Rhénanie une priorité, les inclinent également à rechercher une certaine unité de vues avec les Français. L'attitude de Voldemaras refusant les conseils allemands de prudence, tout en escomptant le secours de ceux-ci en dernier lieu, exaspère Stresemann alors que le rapprochement économique germano-polonais et l'action de Zaleski contribuent à crédibiliser les démonstrations polonaises concernant son attitude pacifique¹⁰³³. Bref comme le résume Briand, de même que les Allemands ne se sentent pas liés avec la Lituanie, de même le ministre français se sent libre vis-à-vis de la Pologne¹⁰³⁴.

Dès le début de février 1927, dans sa lettre à Hoesch évoquant le « *dilemme* » allemand, Stresemann accueille donc favorablement les propos de Berthelot sur l'intérêt d'un développement des relations franco-allemandes face au danger à l'Est. Mais à l'inverse, pour lui, créer un rapport de confiance franco-allemand dans les questions orientales permettrait également de lever les doutes français limitant le rapprochement général des deux États. Il affirme donc n'avoir rien contre un rapprochement économique polono-lituanien ni contre l'établissement de relations diplomatiques normales. Briand déclare alors à Hoesch être prêt à réfléchir à cette suggestion si les Allemands pressent les Lituanais de conclure une paix effective avec les Polonais. Prudent, Hoesch juge bon de décliner ces offres allant trop loin, selon lui, tout en arguant de la volonté allemande de rester en contact. Schubert approuve cette initiative, tant il craint de trop se compromettre vis-à-vis des Lituanais et des Soviétiques ou de trop favoriser sous couvert d'une réconciliation limitée une réconciliation complète. Mais il ne cache pas que pour prévenir ce danger, il sera difficile de ne pas composer. La crise n'ayant finalement pas de suites, les Allemands en restent là mais après cet échange de vues, Briand continue à les informer des tentatives françaises visant au printemps 1927 à réconcilier Polonais et Lituanais et à leur assurer qu'il n'a d'autre but que de favoriser la détente¹⁰³⁵. Dès l'échec des dernières tentatives de négociations polono-lituanaises et le début de la crise suivante à

1032 ADAP, B, IV (48, 124), V (69), VII (109). BDFP, II, F, 61 (36).

1033 *Ibid.*, VII (73, 175), AMAEF, Lituanie, 34 (29 novembre 1927), KRÜGER (P.), *Die Aussenpolitik... op. cit.*, p. 398-99

1034 *Ibid.*, VII (160).

1035 AMAEF Lituanie, 32 (15 avril et 2 mai 1927)

l'automne 1927, l'acuité de celle-ci repose le problème de manière exactement similaire¹⁰³⁶. Comme Stresemann le montre à Hoesch, le 3 novembre 1927, il est difficile qu'une action diplomatique « *de la plus haute importance* » se déroule devant les « *portes* » allemandes, sans que Berlin soit impliqué. Le changement de ton est net et montre la détermination d'un Stresemann désireux désormais de voir l'Allemagne jouer un rôle au côté des puissances. Comme le salue le *Temps* le 27 novembre, l'Allemagne a saisi « *l'occasion de reprendre sa place dans le concert des puissances par une action solidaire avec le gouvernement des grandes nations occidentales* » et a compris que celle-ci serait bien plus « *importante par ses effets directs ou indirects pour la politique générale du Reich... qu'une manœuvre équivoque* » avec Moscou¹⁰³⁷.

Des instructions sont donc données début novembre aux ambassadeurs auprès des trois puissances occidentales afin de s'enquérir de la politique alliée (on craint à nouveau les efforts français en vue d'une réconciliation complète) et souligner fortement les intérêts allemands « *directs* ». Une solution favorable à la Lituanie étant impossible à imposer, Stresemann parle donc à nouveau d'une pacification de la zone par un *modus vivendi* raisonnable (c'est-à-dire ne limitant ni la souveraineté lituanienne ni son désir de retrouver Vilna) auquel l'Allemagne serait prête à collaborer.

Tout en arguant du succès des démarches françaises à Varsovie, Briand parle alors devant Hoesch de la « *peine* » et des soucis causés par ce problème. Jugeant les intérêts français et allemands similaires sur cette question, il accepte alors l'idée d'une collaboration¹⁰³⁸. Il semble qu'il y ait eu un débat au sein de la diplomatie française à ce sujet. Hoesch, dans une dépêche du 15 novembre 1927, évoque les propos de Berthelot selon lesquels il se serait rallié à la proposition de Briand de voir les Allemands jouer un rôle diplomatique. En octobre, l'ambassadeur français à Londres Fleuriau avait parlé de grave imprudence à propos de l'idée anglaise de solliciter Berlin et le directeur des affaires politiques Beaumarchais ne semble pas prêt à envisager l'idée lors d'une discussion avec le chargé d'affaires allemand. Ils peuvent s'appuyer sur les démarches des Polonais, inquiets de voir l'Allemagne prendre un rôle actif ou sur les doutes de la presse de droite française vis-à-vis de la direction prise par la diplomatie allemande¹⁰³⁹. Mais à l'inverse de ses interlocuteurs polonais, Laroche a très tôt milité pour associer le gouvernement allemand à l'action des puissances ou au moins l'informer pour

1036 ADAP, B, IV (95,124, 167).

1037 « Bulletin du Jour », *Le Temps*, 28 novembre 1927.

1038 ADAP, B, VII (68,71). AMAEF, Lituanie, 34 (4, 12, 25 et 30 novembre 1927).

1039 *Ibid.*, VII (109) et *ibid.*, Lituanie 33 (17 et 24 octobre 1927), 34 (14 novembre 1927).

diminuer les motifs de frictions et « gêner ses velléités contraires »¹⁰⁴⁰. De même, à Berlin, Margerie a des arguments semblables lorsqu'il montre à un diplomate polonais que, pour arriver à une paix durable à l'Est, la participation allemande est nécessaire, sinon ce sera la perpétuation de « *l'esprit de guerre en temps de paix* ». S'associer Berlin, c'est donc pour lui neutraliser l'opposition allemande ou « *transformer avec un peu de chance l'opposition en collaboration* »¹⁰⁴¹. Or ces prises de position sont également celles du Foreign Office ou des Italiens, qui souhaitent associer les Allemands¹⁰⁴².

On constate ainsi le changement de climat qui préside à l'analyse du problème lituanien : chacun des deux partenaires est persuadé de l'impossibilité de se passer de l'autre. Certes, les buts à long terme des deux politiques restent différents. On cherche surtout dans un premier temps à se neutraliser mutuellement, tant l'ambiguïté peut persister sur les intentions de l'autre. Mais on perçoit nettement un espoir de parvenir, dans le droit sens d'une grande partie de l'opinion, à une collaboration franco-allemande plus étroite qui permettrait de régler ces questions « irritantes ». Les deux puissances pourraient alors se concentrer sur le règlement des réparations et l'évacuation de la Rhénanie. Comme le remarque Hoesch, dans sa conversation de février 1927 avec Briand¹⁰⁴³, il y a aussi l'idée de relations plus faciles, fondées sur une compréhension profonde des intérêts de l'autre. Il y a donc l'espoir de retrouver partiellement un « *habitus diplomatique* » occidental perdu en 1914 face à deux dictateurs capricieux et « orientaux », dont on a le plus grand mal à cerner les intentions exactes et prévoir la politique.

L'intérêt de Briand pour la participation allemande repose également sur une certaine volonté d'agir sur les Soviétiques. Aux inquiétudes liées à l'action allemande s'ajoutent désormais, pour ces derniers, les craintes de voir, selon Tchitchérine, le trio des puissances occidentales construire avec l'Allemagne une « *tétrarchie* » analogue au système établi par le Congrès de Vienne, ou de voir cette dernière capituler pour s'attirer les bonnes grâces des premières¹⁰⁴⁴.

Or la diplomatie allemande s'en défend au contraire en montrant l'intérêt de sa présence dans les instances de la SDN, de défendre la Lituanie ou un point de vue plus nuancé, bref de contrôler le processus plutôt que d'en être exclue. Tout en voulant donc maintenir un lien avec la Russie, la diplomatie allemande refuse d'entrer complètement dans un jeu soviétique qui ne

1040 *Ibid.*, 31 (12 avril 1927) et 33 (16 octobre 1927).

1041 AMAEF Lituanie, 34, 20 novembre 1927.

1042 ADAP, B, VII (88). BDFP, II/F, 61 (38), AMAEF Lituanie, 34 (5 novembre 1927, Tripier)

1043 Cf. ADAP, B, IV, 124.

1044 ADAP, B, VII, 92, 103.

ferait qu'aviver les tensions. Lorsque Litvinov, de passage à Berlin le 25 novembre 1927, suggère que, en cas d'attaque contre la Lituanie, l'Allemagne menace les Polonais d'envahir le corridor ou de rédiger simplement un communiqué, Stresemann et Schubert refusent¹⁰⁴⁵. En contribuant à modérer les Soviétiques, les Allemands favorisent d'une certaine manière les efforts français similaires. Cela permet d'expliquer pourquoi Briand est loin de critiquer l'exposé de Hoesch sur « *l'échange de vues loyales* » effectuées lors du voyage de Litvinov. Au contraire, l'ambassadeur allemand explique la surprenante modération de la presse parisienne à cette occasion en se référant aux consignes probablement données par le Quai d'Orsay¹⁰⁴⁶.

Briand a en effet très bien compris que, à l'exception des interrogations sur une réaction soviétique « *instinctive* », la position soviétique vis-à-vis du problème lituanien a beaucoup de similarités avec celle de l'Allemagne. La politique du « *fasciste* » Voldemaras est tout aussi critiquée à Moscou pour son obstination et sa faculté de susciter des crises nécessitant finalement une intervention et le risque de mettre en valeur la faiblesse soviétique¹⁰⁴⁷. La presse communiste française, tout en démontrant sa volonté de sauver l'indépendance lituanienne, ne cesse de critiquer le « *fasciste* » Voldemaras ou les dirigeants lituaniens « *réactionnaires féroces* » qui ne se maintiennent qu'avec la violence¹⁰⁴⁸. Derrière les propos enflammés de certaines déclarations et articles des journaux de Moscou, la diplomatie soviétique, tout en refusant toute forme de règlement imposé, ne se montre en effet pas hostile à des accords techniques ou une reprise de relations commerciales. Ceux-ci pourraient écarter le risque de tensions trop violentes, tout en évitant une dégradation du *statu quo* et un conflit immédiat¹⁰⁴⁹. Fin novembre 1927, la diplomatie soviétique informe ainsi Berlin des efforts infructueux soviétiques à Kaunas visant à inciter les Lituaniens à renoncer à l'état de guerre d'eux-mêmes afin d'enlever tout prétexte à une éventuelle intervention polonaise¹⁰⁵⁰. D'autre part, la diplomatie et la presse françaises ne se privent pas d'interpréter l'attitude soviétique dans l'affaire, et en particulier la note transmise à la Pologne, comme une manière insolite d'inciter les puissances à intégrer l'URSS de gré ou de force dans le concert européen¹⁰⁵¹. Si les journaux français réagissent de façon extrêmement hostile, Briand, sans recourir à un « *concours soviétique jamais sans limites ni risques* » selon Herbette, réagit en informant Tchitcherine de la

1045 *Ibid.*, 140.

1046 *Ibid.*, 160.

1047 AMAEF, Lituanie, 33 (30 octobre 1927), 36 (13 février 1928) et 39 (19 juin 1928).

1048 PERI (G.), « Partout la guerre menace », *Humanité*, 27 novembre 1927, et *ibid.*, « Préparatifs guerriers et répression antiouvrière », *Humanité*, 10 novembre 1928.

1049 AMAEF, Lituanie, 31 (23 février 1927), 35 (29 novembre 1927), 39 (19 juin 1928), 40 (4 septembre 1928).

1050 ADAP, B, VII, 103, 121, 140.

1051 « Bulletin du Jour », *Temps*, 28 novembre 1927, « La démarche insolite des Soviets à Varsovie », *Matin*, 26 novembre 1927. AMAEF, Lituanie, 34 (26 novembre : Corbin).

volonté française de supprimer l'état de guerre, d'opérer un certain rapprochement qui préserverait l'indépendance et les revendications lituaniennes sur Vilna¹⁰⁵². De ce fait, comme le *Temps* le constate, la diplomatie française peut espérer que Moscou ne contrecarrera pas systématiquement l'effort de conciliation des puissances occidentales¹⁰⁵³.

On voit donc que, si les divergences restent grandes entre les puissances, une marge d'entente existe dans la mesure où subsistent des tendances à rechercher une coopération ou au moins la volonté de conserver le *statu quo*, personne ne voulant provoquer un conflit pour le problème polono-lituanien. On est donc encore loin d'un concert mais on s'en rapproche quand Briand assure ainsi à Hoesch, en novembre 1927, qu'il partage les points de vue allemand et russe de ne pas attenter à la souveraineté lituanienne mais désire simplement la fin de l'état de guerre. La paix doit être, selon lui, aussi peu menacée par la Pologne que par la Lituanie¹⁰⁵⁴. Or à partir de cela, tout le problème va consister à trouver un mode d'action suffisamment efficace pour concrétiser cette coopération et obliger la Lituanie à agir, tout en évitant de placer un petit État faible sous les fourches caudines des puissances, ce qui risquerait de le déstabiliser et donc d'aller contre les vœux allemands et soviétiques.

3. L'action de la SDN, les puissances ou la difficulté de mettre en place un ordre européen stable

Jusqu'à l'automne 1927, soucieuse d'éviter au maximum toutes les occasions de voir se rouvrir ou s'envenimer le conflit polono-lituanien, la diplomatie française a cherché à limiter au maximum les interventions alliées. On recourt de moins en moins à la Conférence des Ambassadeurs. En mai 1926, la diplomatie française se montre ainsi réticente à saisir cette instance. Elle craint que la demande polonaise d'« aborner » la frontière polono-lituanienne donne un moyen au gouvernement lituanien pour rouvrir la question et cause plus d'ennuis aux Polonais que l'état de fait existant. De plus comme en janvier 1927, on craint de gêner les efforts entrepris en Lituanie en faisant intervenir la Conférence des Ambassadeurs et de causer une humiliation toujours vive pour un petit État et le sentiment d'être persécuté par les grandes puissances réunies. De même, le souvenir des déboires de 1920-1923 incite les Français et les

1052 AMAEF, Lituanie, 34 (27 novembre 1927) et 36 (6 février 1928).

1053 « Bulletin du Jour », *Temps*, 6 décembre 1927.

1054 ADAP, B, VII, 160.

Polonais à ne pas trop recourir à la SDN pour tous les petits conflits polono-lituanien : ainsi en octobre 1927, pour la diplomatie française, la SDN pourra certes régler le conflit scolaire polonais-lituanien mais le problème dans son ensemble restant intact, elle ne fera qu'attiser les tensions latentes¹⁰⁵⁵. De même, le problème des démarches collectives (soit en commun soit, de manière préférable pour les Lituanien, en parallèle) bute sur la nécessité de susciter l'intérêt de Rome et de Londres et la crainte, là encore, de voir se rouvrir tout le complexe lituanien comme l'ensemble des problèmes polonais¹⁰⁵⁶.

C'est finalement Voldemaras qui évoquant, le 15 octobre 1927, une menace polonaise imminente, va saisir la SDN en invoquant l'article 11 et l'existence d'un plan polonais conçu contre l'existence même de l'État. Renonçant à une convocation immédiate, vu l'absence d'action polonaise, l'affaire est donc placée en tête de l'agenda de la session du Conseil de décembre 1927¹⁰⁵⁷.

Comme les Allemands le font remarquer de manière critique aux Lituanien, ceux-ci ont ainsi donné aux Polonais l'occasion de tenter de soulever l'ensemble de la question et de faire disparaître l'opposition lituanienne à l'état de fait existant. De même, Henry de Korab dans le *Matin*, comme beaucoup de journaux défendant le point de vue polonais, s'étonne de l'initiative lituanienne qui, pour continuer sa politique d'isolement, « aurait eu intérêt à se montrer tranquille ». Quant à *l'Ère Nouvelle*, elle estime que la tribune genevoise serait un moyen très utile pour la Pologne de se laver des accusations injustes dont on l'accablait¹⁰⁵⁸. La décision de Pilsudski de venir en personne à Genève expliquer ses intentions renforce considérablement ces arguments. Mais pour la diplomatie française, c'est aussi une occasion unique de tenter de dissiper la défiance du maréchal vis-à-vis de l'instance de Genève et de supprimer, en montrant l'intérêt de cette dernière, les envies de Pilsudski de recourir à la force : le dictateur polonais se montre d'ailleurs très clair en arguant, à plusieurs reprises, que tout est préparé, en cas d'échec de la SDN, pour une action militaire¹⁰⁵⁹. Estimant donc que la demande lituanienne allait au-devant des désirs polonais, Briand peut de son côté continuer son action auprès des Polonais en montrant son espoir de voir que le rôle de la France permettrait à Genève de favoriser un

1055 AMAEF, Lituanie, 28 (30 mai 1926), 30 (15 janvier 1927), 33 (23 octobre 1927).

1056 *Ibid.*, 30 (16 janvier 1927), 31 (11 février 1927).

1057 *Ibid.*, 33 (18-19 octobre 1927).

1058 KORAB (H. de), « Une bonne occasion pour la SDN de montrer sa puissance... », *Matin*, 15 novembre 1927, X., « Editorial », *Ère Nouvelle*, 29 novembre 1927.

1059 AMAEF, Lituanie, 34 (21 et 24 novembre, Laroche). BDFP, II, F, 61 (78).

règlement amical¹⁰⁶⁰.

Soucieuse de dissiper les critiques contre l'impérialisme et la politique genevoise du Royaume-Uni, Chamberlain s'implique particulièrement dans la valorisation du rôle de la SDN et de la situation anormale de la Lituanie. Il fait échouer une démarche des puissances, que la France, pressée par les Polonais, veut initier pour renforcer les pressions sur la Lituanie¹⁰⁶¹.

À l'inverse, la diplomatie française écarte l'idée soulevée par le représentant chilien Villegas de faire examiner préalablement le problème par un comité composé de trois pays, puis celle soulevée par les Anglais d'un groupe de trois rapporteurs, auxquels auraient appartenu Français et Allemands¹⁰⁶². Cette réticence s'explique en partie par les craintes polonaises de voir les Allemands saborder la solution du problème, en faisant prévaloir des compromis ou des ajournements, mais aussi par le désir des Français de ne pas trop mettre en valeur devant les Polonais une combinaison franco-allemande¹⁰⁶³. Alors que les Anglais jugent que Briand et Stresemann sont les personnes les plus appropriées et les plus influentes dans cette question, Briand repousse, dans le droit-fil des positions antérieures, l'idée de deux pays représentant respectivement les Polonais et les Lituanais. Il parle au contraire d'une « *union des puissances* », seule capable « *d'offrir assez d'autorité pour arbitrer et régler une question délicate* ». Tout en cherchant également à éviter de laisser les Anglais quelque peu à l'écart, Briand poursuit donc finalement son idée de faire revivre le concert européen et d'accroître ainsi l'influence française en Europe orientale¹⁰⁶⁴.

Même si Briand met en valeur le rôle du Conseil appelé à débattre publiquement la question, il favorise donc par son attitude la poursuite d'une méthode déjà éprouvée, voyant les puissances multiplier à Genève avant le Conseil les contacts préalables et régler finalement celle-ci.

La méthode a également l'avantage de pouvoir intégrer les Soviétiques dans les concertations en cours. Refusant d'envoyer officiellement un observateur à Genève, les Russes ont en effet tenté, comme on l'a vu, de manière très brouillonne et hésitante d'ôter toute son importance à la session du Conseil. Envisageant d'abord une note circulaire aux puissances, ils ont pressé les Lituanais de faire une déclaration unilatérale supprimant l'état de guerre puis se sont rabattus finalement sur la note envoyée à la Pologne¹⁰⁶⁵. Or la présence de Litvinov à

1060 AMAEF, Lituanie, 33 (25 octobre 1927, Briand) et 36 (14 janvier 1928).

1061 BDFP, II, F, 61, 38.

1062 ADAP, B, VII, 88, 98.

1063 AMAEF, Lituanie, 34 (4, 16 et 27 novembre 1927).

1064 *Ibid.*, 22 et 25 novembre 1927 et KRÜGER (P.), *Die Aussenpolitik... op. cit.*, p. 400-1.

1065 Voir ADAP, B, VII, 103, 121, 140, 158, 164.

Genève pour assister aux réunions sur le désarmement permet à Briand de consulter le diplomate soviétique et de l'associer pleinement au débat diplomatique qui s'ensuit, en utilisant la modération et l'influence soviétique sur des Lituaniens complètement isolés à Genève.

Mais, tout en se réjouissant de voir la coopération des cinq puissances s'amorcer, la diplomatie française doit parvenir à un compromis acceptable par tous, devant s'éloigner de l'ambition initiale de supprimer l'état de guerre et tendre au rétablissement de relations normales, en omettant de parler la question de Vilna. Comme le montre le *Temps* en janvier 1928, on garde toujours l'espoir fort illusoire qu'avec le temps et l'usure des passions politiques la querelle s'atténuera peu à peu¹⁰⁶⁶. Mais en soulignant l'importance de l'accord entre les puissances, les Allemands se montrent aussi attentifs à défendre l'idée d'une résolution équilibrée et laissant donc aux Lituaniens le moyen d'exprimer une réserve concernant Vilna¹⁰⁶⁷. Plus souple que Berthelot ou Chamberlain (exigeant une reprise immédiate au moins partielle des relations normales), Briand, dans les conversations initiées avec Litvinov et Stresemann tombe d'accord sur l'idée de favoriser le rétablissement de relations postales, télégraphiques et économiques mais sans l'imposer, le Conseil devant seulement recommander aux Polonais et aux Lituaniens d'engager des négociations visant à rétablir des relations normales. Pour Briand, comme pour les autres chefs de gouvernement, le but essentiel est d'ôter à la Pologne tout motif d'intervention. L'attitude conciliante de Pilsudski (prêt à se contenter simplement de la renonciation de l'état de guerre) et de son ministre Zaleski (souhaitant comme les puissances une reprise graduelle des relations) favorise l'accord entre les puissances et, en particulier, à nouveau chez les Allemands l'image d'une Pologne raisonnable par rapport à un Voldemaras refusant de lâcher quoi que ce soit¹⁰⁶⁸.

Le dictateur lituanien s'est en effet montré à Kaunas toujours aussi rétif à rentrer dans les suggestions allemandes et soviétiques et a pensé jusqu'au dernier moment pouvoir limiter le débat au seul règlement de la crise ayant éclaté en octobre et à repousser le plus possible les autres questions aux sessions suivantes. Briand va cependant profiter du travail de sape opéré par les Allemands et les Soviétiques auprès du dictateur lituanien, tout en se montrant le plus possible désireux de satisfaire ce dernier en lui faisant notamment des concessions susceptibles de consolider sa position face aux critiques des milieux nationalistes¹⁰⁶⁹. Quelque peu désarmé

1066 AMAEF, Lituanie, 34 (22 novembre 1927, dépêche pour Londres) et 35 (30 novembre 1927, conversation Berthelot-Hoesch), « Bulletin du Jour », *Temps*, 5 janvier 1928.

1067 ADAP, B, VII, 123.

1068 *Ibid.*, VII (165, 174,5, 179).

1069 AMAEF, Lituanie, 35 (5 décembre 1927, SFSDN à Berthelot). « Le maréchal Pilsudski à Genève », *Matin*, 10

par l'unanimité des puissances, celui-ci finit par accepter du bout des lèvres de renoncer à l'état de guerre en arguant qu'il ne s'agit que d'une expression mais en maintenant son désir d'éviter toutes relations. Mais, dans une atmosphère survoltée, le dictateur lituanien hésitera jusqu'au dernier moment, faisant les affres et les délices de la presse française et mondiale. Durant une séance privée du Conseil, le matin du 10 décembre, sommé par Pilsudski de se prononcer pour la paix, Voldemaras accepte. Mais, alors que tout le monde croit les discussions terminées et attend le texte de la résolution, une ultime volte-face lituanienne oblige à annuler la séance publique de l'après-midi. L'accord ayant été obtenu en début de soirée et Pilsudski devant repartir en Pologne le lendemain, c'est tirés de leurs occupations mondaines et en habit de soirée pour la plupart que les hommes politiques et les journalistes reviendront assister à la séance nocturne du Conseil et à la lecture de la recommandation. Cette dernière abolit l'état de guerre, assure le respect des indépendances politiques de chacun. Elle recommande de reprendre des négociations pour la réouverture de relations diplomatiques et consulaires normales et offre, si besoin est, les bons offices des organes de la SDN¹⁰⁷⁰.

Après une journée « *dramatique* », une grande partie de la presse française célèbre avec emphase le résultat obtenu : selon *l'Information*, « *pour la première fois depuis 1914, tous les peuples européens y compris la Russie des Soviets [...] ont collaboré à une œuvre d'apaisement [...] (il) semble aujourd'hui que malgré la divergence de vues, les difficultés politiques, économiques, financières, il existe un embryon de solidarité européenne* »¹⁰⁷¹.

Pour Pertinax, dans *l'Écho de Paris*, une fois de plus, derrière le rideau genevois, c'est l'ancien « concert européen » renaissant, diminué de l'Autriche et augmenté du Japon qui a pu résoudre, par la solidarité des puissances, l'affaire lituanienne¹⁰⁷².

Or beaucoup oublient que la résolution, « *aussi nette que possible, aussi souple que nécessaire* » est basée selon le *Temps* sur la bonne volonté des deux parties. Sont-ils capables cependant de faire mieux que par le passé ?

Les espoirs de voir les rapports polono-lituanien s'apaiser vont disparaître de la scène européenne, tant Voldemaras va se révéler rétif à tout contact fructueux avec les Polonais. Tout en semblant appliquer formellement la résolution de décembre et en acceptant des discussions

décembre 1927.

1070 AMAEF, Lituanie, 35, 5-11 décembre, ADAP, B, VII (197), « Un grand succès de la SDN », *Petit Journal*, 11 décembre 1927.

1071 X. (TAPONIER (E.) ?) « Le règlement du conflit polono-lituanien », *Information*, 12 décembre 1927.

1072 PERTINAX, « Dernières Nouvelles. Le concert des puissances et la Lituanie... », *Écho de Paris*, 7 décembre 1927.

puis des négociations officielles avec les Polonais, il tente de démontrer que vu le refus polonais de remettre en cause la décision de mars 1923, il est impossible d'arriver à nouer des relations normales et de conclure des accords même restreints, sans compromettre la position lituanienne¹⁰⁷³. Les négociations de Königsberg d'avril 1928, tout comme les réunions en mai de commissions polono-lituanienes à Kaunas et à Varsovie, ne vont donc produire aucun résultat et, dès la session suivante en mars 1928, le Conseil doit statuer à nouveau sur une question qui ne semble pas avoir évolué le moins du monde.

Face à un interlocuteur récalcitrant et malgré l'exaspération des leaders européens, le Conseil ne dispose pas de moyens capables de faire évoluer la situation. Les diplomates occidentaux peuvent donner un relief de plus en plus prononcé à leur mécontentement, en rédigeant des avertissements de plus en plus sévères. Mais leur rhétorique verbale laisse de marbre leur interlocuteur lituanien, qui connaît maintenant bien les arcanes de l'organisme de Genève. Nonobstant la possibilité de sanctions, l'idéal du Conseil est d'être, non un tribunal, mais d'avancer par la coopération volontaire de ses membres : comme le secrétaire adjoint de la SDN Avenol le met en valeur, le Conseil ne doit pas engager sa responsabilité dans les échanges de vue entrepris mais simplement faire pression pour aboutir à un succès¹⁰⁷⁴. Le texte voté le 11 décembre n'étant qu'une recommandation, Voldemaras doit être admis au Conseil et son accord nécessaire pour parvenir à l'unanimité. Lors de la session de mars 1928, les Polonais, tout en espérant encore un succès dans les contacts bilatéraux noués, demandent au Conseil d'appuyer leurs efforts en évoquant la question¹⁰⁷⁵. Malgré les demandes française et anglaise de rédiger un rapport, Voldemaras, qui affirme ne pas pouvoir venir rapidement, fait reporter l'examen de la question en juin.

Le 6 juin 1928, lors de la session suivante, réagissant au rapport fait sur l'échec des négociations et à la publication d'une nouvelle Constitution lituanienne faisant de Vilna la capitale de la Lituanie, Chamberlain, auquel s'associe le délégué français Paul-Boncour, stigmatise la politique provocante de la Lituanie. Espérant voir se renouer au moins des relations ferroviaires et commerciales, il l'appelle à montrer un esprit plus conciliant. Répondant aux vœux polonais, les délégués anglais et français proposent de voter une résolution demandant un accord pour septembre, l'opposition de Voldemaras fait échouer celle-ci¹⁰⁷⁶. La proposition du leader lituanien de prendre simplement acte du rapport étant également rejetée à l'unanimité

1073 BDFP, II, F, 61, 62

1074 AMAEF, Lituanie, 40 (21 août 1928, note du SFSDN).

1075 AMAEF Lituanie, 37 (29 février 1928, 5 et 10 mars 1928).

1076 *Ibid.*, 38 (4 et 6 juin 1928). BDFP, II, F, 61 (61, 72).

moins sa voix, il ne reste plus qu'à renvoyer la question au mois de septembre 1928.

Durant cette session, le rapporteur hollandais van Blockland ne peut que constater et regretter l'échec des négociations et espérer qu'une ultime rencontre à Königsberg débouche sur un résultat concret. Mais nul n'est dupe de la tactique lituanienne, acceptant simplement des rencontres qu'elle sabote délibérément pour éviter une intervention du Conseil. Longtemps peu désireux de faire jouer à la SDN un rôle actif dans les négociations, les Polonais finissent par demander explicitement à l'organisme genevois l'intervention de ses experts, ce qui permet au Conseil d'agir et d'envisager une solution « *pratique ayant fait défaut jusque-là* »¹⁰⁷⁷. A Lugano, en décembre, le Conseil finira par se dessaisir de l'affaire au profit de la commission consultative et technique de communications et de transit, afin que celle-ci examine la question et propose des mesures propres à assurer à tout moment la liberté des communications et du transit¹⁰⁷⁸.

Un an après l'euphorie de la session de décembre 1927, celle-ci s'est complètement dissipée et le constat d'impuissance de la SDN n'est partiellement caché que par les questions plus importantes qui assombrissent le ciel européen. Dès le début de 1928, la diplomatie française, soucieuse de répliquer à l'action provocatrice de Voldemaras, a cherché à réinitier une action commune des puissances se traduisant par des démarches : pour le ministre français en Lituanie, seule une démarche collective et rendue publique des quatre puissances pourrait avoir un effet¹⁰⁷⁹. Mais la France se heurte au refus des Anglais de trop s'impliquer dans l'affaire, ceux-ci préférant laisser les négociations bilatérales aller jusqu'à leur terme et remettre l'affaire à la SDN. Choisisant un certain silence inquiétant pour les Lituaniens, les Anglais se contentent de représentations verbales¹⁰⁸⁰. De leur côté, les Allemands ne cessent de mettre en valeur l'intérêt de ne pas froisser l'amour-propre des Lituaniens et de tenir compte de la situation délicate de la petite Lituanie face à la puissance polonaise, tout en taisant leur désir de ne pas compromettre leur influence à Moscou et à Kaunas¹⁰⁸¹. Il faut enfin ajouter que la propagande soviétique ne cesse de tirer à boulets rouges sur la SDN accusée par ses pressions sur la Lituanie, de faire le jeu de la Pologne en cherchant à former une coalition antisoviétique.

Les craintes françaises d'une duplicité allemande et soviétique commencent donc à renaître et à susciter des interrogations sur les conseils réellement donnés par les deux puissances

1077 AMAEF, Lituanie, 41 (6 octobre et 12 décembre 1928).

1078 SENN (A.E), *The Great... op. cit.*, p. 207, 219-220, 229-231.

1079 AMAEF, 36 (11 février 1928) et 39 (25 juin 1928).

1080 *Ibid.*, 33 (28 octobre 1927), 39 (10 juillet 1928). BDFP, II, F, 61, 82-84

1081 *Ibid.*, 36 (11 février 1928) et 39 (30 juin 1928). ADAP, B, IX (150).

à Kaunas. Or la France dispose dans son jeu d'un moyen de pression efficace sur ces dernières. Celles-ci redoutent en effet, dès avant la session de mars 1928, que le Conseil ne se ressaisisse rapidement du dossier, du fait de l'attitude peu modérée et des déclarations de Voldemaras. Fatigué par l'obstruction lituanienne, le Conseil pourrait alors laisser les mains libres à la Pologne¹⁰⁸². Cette dernière pourrait en effet recourir, à la grande inquiétude des Allemands et des Soviétiques, à l'article 15 du Pacte. Si, suite à un différend susceptible d'entraîner une rupture, le Conseil est saisi et, ayant instruit l'affaire, ne voit pas son rapport accepté à l'unanimité (hors des pays impliqués), chaque membre de la Société retrouve le droit d'agir comme il le jugera nécessaire « *pour le maintien du droit et de la justice* »¹⁰⁸³. De ce fait, la Pologne recouvrerait sa liberté. Le mystère entretenu par Pilsudski autour de son action, son imprévisibilité, la surprenante patience polonaise face à l'attitude dilatoire et provocatrice de Voldemaras renforcent l'idée que le maréchal, comme le craint Laroche, pourrait taper à tout moment du « *poing sur la table* » pour mater le « *roquet enragé* » de Kowno¹⁰⁸⁴. Et à l'été 1928, la réunion prévue le 12 août 1928 à Vilna entre Pilsudski et ses légionnaires va mobiliser au plus haut niveau les chancelleries, qui l'interprètent comme un signal précurseur d'une avance polonaise¹⁰⁸⁵.

La diplomatie française utilise ces appréhensions et les multiples discours de Voldemaras évoquant l'aide allemande ou soviétique qu'il pourrait recevoir. Briand, suivi par Berthelot, continue en février 1928, de manière toujours très ambiguë, à vanter auprès de Hoesch l'intérêt pour la diplomatie allemande d'un règlement germano-polonais au détriment de la Lituanie tout en disant que la France défend l'idée de la souveraineté lituanienne. La direction générale de l'évolution allant, compte tenu de l'opposition allemande à cette solution, vers une conservation de la Lituanie, les Allemands doivent contribuer, comme le répète à plusieurs reprises Briand, à l'effort général. Ils doivent donc viser à empêcher l'intransigeance lituanienne de créer une situation « *intenable* » et à prouver effectivement qu'ils soutiennent la politique française et non en sous-main celle de Voldemaras¹⁰⁸⁶.

Mais les archives anglaises et allemandes révèlent que Berthelot, à l'insu de Briand, va aller plus loin, en août 1928, dans ses conversations avec les ambassadeurs allemands et britanniques. S'étonnant de la patience polonaise et réagissant à des rumeurs ayant trait à une action militaire polonaise, il évoque avec « *un effroyable cynisme* » (Hoesch) une action qui irait

1082 AMAEF, Lituanie, 36 (28 janvier 1928) et 37 (21 février 1928). ADAP, B, IX (61).

1083 Voir le texte de l'article : *Le traité de Versailles*, Berger-Levrault, Nancy-Paris, 1920. ADAP, B, IX, 83, 145

1084 AMAEF, Lituanie, 39 (28 juin 1928).

1085 ADAP, B, IX (161). SENN (A.E), *The Great... op. cit.*, p. 226.

1086 ADAP, B, VIII (65, 98, 106, 112).

si vite que finalement personne n'aurait le temps de prendre une décision. Pilsudski installerait un nouveau gouvernement et reviendrait immédiatement à l'intérieur des frontières polonaises. Aucune puissance pour Berthelot ne réagirait, à commencer par les Soviétiques et les Allemands. Devant l'émotion de Hoesch, Berthelot se défend de vouloir encourager en quoi que ce soit ces tentations, mais il montre sa compréhension de l'attitude polonaise éventuelle, vu celle « *insupportable* » de la Lituanie. Mais ces propos alarment la Wilhelmstrasse qui, à l'opposé de Hoesch, considère les paroles de Berthelot non comme de simples suppositions faites sur le moment mais au contraire comme des paroles réfléchies. « D'un cynisme effrayant » pour Dirksen, elles montreraient les tendances françaises à considérer de plus en plus une action polonaise comme une « *catastrophe naturelle* » que l'on pourrait à peine prévenir.

On peut cependant se demander si Berthelot ne cherche pas également, surtout en feignant plus ou moins de redonner « *sa pointe* » au conflit polono-lituanien, à susciter des démarches allemandes plus énergiques en Lituanie, parce qu'il aurait compris que seul cet aspect inquiétant des choses peut déterminer Berlin à faire des concessions¹⁰⁸⁷. Herbette, réagissant aux craintes du responsable soviétique des affaires baltes Stomoniakov, l'incite clairement, s'il veut éviter une intervention de la SDN, à favoriser un accord polono-lituanien¹⁰⁸⁸. Les mêmes paroles de Berthelot, répétées à l'ambassadeur anglais, lui permettent d'ailleurs, en se conjuguant à l'irritation de Chamberlain, d'avoir vu échouer son action à Genève, de provoquer des demandes anglaises à Berlin d'agir et de faire échouer complètement la manœuvre de séduction tentée par Voldemaras lors de son voyage à Londres ou à Genève¹⁰⁸⁹.

Cette attitude conforte les peurs allemandes. Elle les incline à renouveler leur action à Kaunas et à protester de leur bonne foi auprès des puissances occidentales. Contrairement à certaines suspicions françaises ou polonaises, les diplomaties allemande et soviétique n'ont cessé de travailler à Kaunas en faveur de la modération. Comme l'affirme Tchitcherine à Herbette en janvier 1928, il n'a pas l'intention d'être le nouveau « *Napoléon III des nationalités* » et de protéger la Lituanie : il affirme donc inciter les Litvaniens à la modération¹⁰⁹⁰. De même, le voyage à Berlin de Voldemaras est un échec. La signature du traité d'arbitrage n'est qu'une concession de Stresemann destinée à sauver la face du dictateur lituanien. Certes le but est bien d'empêcher une exaspération des puissances du Conseil ou de la Pologne et non de favoriser un règlement général mais tout en condamnant la brusquerie polonaise et la violence de ses notes,

1087 *Ibid.*, IX (132, 205, 233, 238).

1088 AMAEF, Lituanie, 39, 30 juin 1928.

1089 BDFP, II, F, 61 (80, 88,96). ADAP, B, IX, 45.

1090 *Ibid.*, 36 (12 janvier et 13 février 1928), 39 (30 juin 1928).

on en vient à demander aux Lituanais d'accepter les quelques accords techniques raisonnables proposés par les Polonais¹⁰⁹¹.

En échange, et pour rassurer les Soviétiques, la diplomatie allemande demande aux Français d'intervenir à Varsovie pour donner des conseils de modération et équilibrer, selon la volonté allemande, leurs démarches visant les deux États. Refusant comme Londres¹⁰⁹² cette idée, le Quai d'Orsay accepte de transmettre cependant au début d'août 1928 quelques propositions de Voldemaras recueillies par les Allemands. Il s'attire malgré tout les critiques d'une Pologne peu désireuse de voir Berlin devenir une sorte de médiateur ni de donner trop de publicité aux démarches allemandes en direction de Varsovie. Ces « *progrès du flirt Briand-Stresemann* » (selon le mot d'un diplomate polonais) suscitent une « *anxiété polonaise croissante* » mais montrent bien cependant la poursuite d'un certain rééquilibrage français¹⁰⁹³.

À Kaunas, Allemands et Soviétiques profitent donc de leurs poids politiques et de la nécessité pour Voldemaras de bénéficier de la sympathie ou du moins de la tolérance de certaines puissances. Les deux États renouvellent alors leur refus de promettre tout soutien militaire en cas d'attaque polonaise. Très critiques envers Voldemaras, ils échouent cependant à convaincre le dictateur lituanien, qui a bien compris la répugnance des deux pays envers une véritable réconciliation. Exaspérant Allemands comme Soviétiques, le dictateur lituanien ne cesse d'affirmer ouvertement qu'en cas de tentative polonaise, l'Allemagne et l'URSS seraient dans l'obligation de réagir¹⁰⁹⁴. De même, selon lui, la France bloquerait toute initiative polonaise¹⁰⁹⁵. De plus, les dissensions certaines entre les deux alliés à propos de la SDN favorisent le jeu lituanien. Peu soucieuse d'attiser ouvertement les suspicions, l'Allemagne refuse en effet de ne pas voter les résolutions proposées par le Conseil ou de soutenir des projets lituaniens d'accord de non-agression, remettant en cause la résolution de décembre 1927, au grand dam des Soviétiques, qui voudraient une critique plus vive des intentions machiavéliques polonaises¹⁰⁹⁶. Les échanges allemands avec les Lituanais ou les Soviétiques débouchent donc sur des scènes souvent irréalistes où Stresemann et les diplomates allemandes opposent l'attitude polonaise raisonnable et habile vis-à-vis de l'opinion mondiale à l'intransigeance d'un Voldemaras. Celui-ci refuse même d'examiner les exemples donnés par les diplomates soviétiques et allemands : celui de l'attitude soviétique dans la question de la Bessarabie ou celui

1091 ADAP, B, VIII, (55, 71, 223) et IX (74).

1092 BDFP, II, F, 61, 88.

1093 *Ibid.*, IX (189, 190, 210). BDFP, II, F, 61, 90,91. AMAEF, Lituanie, 40, 1-23 août 1928, *passim*.

1094 *Ibid.*, 36 (21 février 1928), 37 (23 février et 3 mars 1928), 39 (24 juin), 40 (4 septembre 1928).

1095 ADAP, B, IX, 153

1096 *Ibid.*, IX, 74, 76, 83, 135, 169. BDFP, II, F, 61 (79).

de l'Allemagne qui a accepté de négocier le plan Dawes avant d'avoir obtenu des assurances sur la Rhénanie¹⁰⁹⁷.

Allemands et Soviétiques n'obtiennent donc de la part des Lituaniens que des concessions formelles et limitées, non sans avoir maintes fois insisté sur le risque de provoquer un conflit décisif en ne montrant pas le moindre signe de conciliation. Ce sont eux qui obtiennent en février de Voldemaras qu'il réponde de « *manière aussi conciliante que possible* » aux notes polonaises et accepte de nouer des négociations afin d'éviter l'action du Conseil. En août, ils reprennent ces tentatives et parviennent à décider le leader lituanien à se rendre à une dernière conférence à Königsberg. Ils obtiennent enfin que Voldemaras accepte de signer quelques accords techniques avec la Pologne afin de montrer sa bonne volonté, en particulier un accord réglementant le trafic et les échanges entre les zones bordant les lignes de démarcation¹⁰⁹⁸.

Berlin peut ainsi tenter de vendre à Genève en décembre 1928 ces quelques concessions et les propositions de Voldemaras de négociations sur le flottage et les questions commerciales (les produits polonais transiteraient par la Lettonie et la Prusse-Orientale) comme les premiers signes d'un progrès encourageant, ce qui facilita la solution retenue alors¹⁰⁹⁹.

L'action allemande et les inquiétudes alliées commencent cependant rapidement à s'estomper dès l'été 1928 et peuvent expliquer le contraste saisissant entre les préoccupations évoquées et la manière dont le Conseil va se débarrasser à l'automne 1928 du dossier. Contrairement aux craintes évoquées, le voyage de Pilsudski à Vilna est sans histoires et la Pologne ne cesse de protester de son intention pacifique et semble donner une importance de moins en moins cruciale au problème¹¹⁰⁰. Alors que les négociations sur le pacte Briand-Kellog et la question de la Rhénanie accaparent les attentions, chacun semble finalement se satisfaire à bon compte de cette situation. Dès lors, les travaux de la commission consultative ne suscitent que peu d'intérêt. Malgré le départ de Voldemaras en septembre 1929 et l'adoption d'une politique lituanienne plus policée, les fondements de celle-ci ne changent pas, restant rythmée par de multiples petits incidents polono-litaniens sans conséquences et l'affirmation des prétentions lituaniennes¹¹⁰¹. Comme Pilsudski le répète au ministre français Laurent Eynac en 1930, « *la Lituanie, je ne m'en occupe plus* ». Les Polonais semblent alors désireux de laisser

1097 ADAP, B, VIII, 43, 223.

1098 *Ibid.*, VIII (92, 94, 101, 120), IX (153, 161).

1099 *Ibid.*, 40 (1er et 14 août 1928) et 41 (17 et 26 novembre 1928). ADAP, B, IX, 170, 189.

1100 *Ibid.*, IX (202, 210) X (258).

1101 BDFP, II, F, 61, 135.

sommeiller le problème¹¹⁰². En janvier 1931, devant l'échec de la commission consultative à faire accepter son rapport concernant le transit polono-lituanien, le Conseil demande un avis consultatif à la Cour de La Haye, qui refuse, à la surprise de tous, de donner tort aux Lituaniens. Jusqu'en mars 1938, la question de Vilna cessera quasiment de faire parler d'elle dans la presse¹¹⁰³.

Certes, le règlement du conflit polono-lituanien n'a pas avancé d'un pouce mais les échanges initiés depuis 1927 ont permis un très large examen de la question et surtout de l'attitude de leurs voisins par chacune des puissances. Chacun est désormais convaincu que, tout en ne tolérant pas une action agressive ou déstabilisatrice, aucune puissance n'est prête à prendre le risque d'utiliser le « *fou* » lituanien pour accélérer la partie d'échecs germano-polono-russe. L'URSS et l'Allemagne l'ont démontré clairement aux puissances occidentales par leur attitude. Et il est parfaitement symptomatique que la multiplication des incidents germano-polonais (dans la question des minorités), les tensions franco-soviétiques ou entre Français et Allemands à partir de la fin de 1928 ne débouchent pas sur de nouvelles tensions dans la question lituanienne, si ce n'est la volonté de rien faire qui puisse faire évoluer le *statu quo* dans un sens comme dans un autre.

Si, faute de sources, on ne peut percer exactement les motivations polonaises, on peut se demander si l'attitude de Pilsudski n'est pas également liée au fait que, contrairement aux craintes nourries dès 1926, Soviétiques et Allemands ne sont pas prêts à faire jouer un rôle actif à la Lituanie contre la Pologne, du moins dans les circonstances présentes. D'autre part, il a pris conscience, contrairement à certaines parties de son entourage, des aléas toujours plus grands d'une action polonaise face à un Briand ou à un Chamberlain, et surtout face aux réactions des puissances germanique et soviétique qui ne vont cesser de regagner du terrain au niveau diplomatique et militaire. Possédant Vilna, les Polonais n'auraient, de plus, aucun avantage à se placer dans une situation inconfortable¹¹⁰⁴.

À l'inverse, la Lituanie cessera également presque complètement après 1928 une politique offensive cherchant à exploiter d'éventuels incidents ou des affrontements entre puissances. Elle se contente de préserver ses positions en attendant une occasion favorable de révision pacifique des frontières qui semble de plus en plus hypothétique. Là encore les difficultés à esquiver les pressions de Genève et des puissances ont démontré aux successeurs de Voldemaras l'inanité de bâtir des plans trop audacieux ou risqués en défiant la Pologne et la

1102 AMAEF, Lituanie, 83 (6 août et 15 octobre 1930).

1103 *Ibid.*, 83 (28 janvier, 4 février et 18 octobre 1931).

1104 ADAP, B, IX, (145 et 228) et X (81).

nécessité de devoir se cantonner dans une saine prudence.

Quant à la France, ses espoirs de parvenir à nouveau à un règlement définitif ou ses tentatives de promouvoir une réconciliation germano-polonaise, au prix d'un abandon du soutien allemand à la Lituanie, ont été déçus. Mais, tout compte fait, elle a réussi à canaliser le danger d'initiatives polonaises aux conséquences hasardeuses, tout en comprenant et renforçant à la fois la neutralisation mutuelle des trois grands voisins de la Lituanie. En ce sens, l'action lituanienne de Briand participe à cet effort de pacification de la zone, même si celui-ci reste incomplet. Mais on peut finalement se demander si cet aspect des choses ne rentre pas dans les vues d'un Briand faisant de la poursuite du règlement du contentieux franco-allemand le pilier de sa politique et la condition majeure pour initier d'éventuelles avancées dans les problèmes de l'Europe orientale.

Les orages de 1927-28 s'estompent donc sans dommages pour les trois États baltes. Les inquiétudes multiples et intenses marquant tous les États concernés n'étaient-elles pas exagérées et fondées sur des stéréotypes ou des présupposés anciens et liés à l'instabilité de la période précédente ? On pourrait le penser mais on peut se demander si justement ces deux années d'excitation n'ont pas permis de susciter une meilleure adéquation entre les rapports de forces réels, les buts à court terme des puissances et les appréhensions de celles-ci.

En un sens, les espoirs de voir le vent de Locarno souffler sur la Baltique sont déçus et aucun mécanisme de sécurité ne verrouille ou ne consolide le mécanisme baltique. Mais le partage de la Baltique orientale en zones d'influence, fruit d'une réconciliation générale des puissances et peu respectueuses des droits des nationalités, n'a pas eu lieu. À l'opposé, les nuages noirs que chaque puissance croyait voir accumulés par son voisin au-dessus des petits États baltes n'ont pas crevé, au profit du maintien d'une lutte constante et à fleurets mouchetés entre les puissances.

Cet équilibre s'était déjà mécaniquement mis en place au cours de la période précédente mais les crises politiques de la deuxième moitié des années vingt ont confirmé au grand jour son existence. Elles ont démontré que tout en restant précaire et dépendant de la poursuite de politiques pacifiques, son existence est liée à l'atmosphère de la période locarnienne et aux tactiques déterminées par chacune des puissances. Toute fragilisation de l'équilibre baltique ou volonté d'imposer unilatéralement l'hégémonie d'un État supposerait la remise en cause des données à l'origine de l'ordre locarnien. À l'inverse, toute coopération limitée entre les puissances pour maintenir le *statu quo* leur permet d'espérer une stabilité régionale et de pouvoir

se concentrer sur leurs relations bilatérales et les « intérêts généraux » du continent.

Cette attitude a une conséquence : celle de susciter l'intérêt pour trois petits États qui, au lieu d'apparaître comme des créations provisoires, semblent appelés à se perpétuer et à traduire concrètement pour la première fois l'existence de cet équilibre baltique et l'absence de l'hégémonie d'une seule puissance sur la mer Baltique. Ce n'est donc pas par hasard si les nouvelles « *Belgiques de l'Est* », comme certains les appellent, surgissent de l'ombre et suscitent l'intérêt de milieux français, attachés en grande partie au maintien du *statu quo* et de l'ordre locarnien. De ce fait, il devient intéressant de voir justement pour ceux-ci la politique que ces trois petits États entendent mener. Visent-ils à conforter l'équilibre existant et à créer, grâce à une politique vertueuse et dans la mesure de leurs moyens, un nouvel ordre européen qui, peu à peu, aboutirait, dans une communion de valeurs, à la création d'un équilibre baltique intangible ? Ou vont-ils s'ingénier, par des luttes incessantes et des ambitions insatisfaites, à perpétuer les rivalités entre les puissances et à maintenir son côté instable à la région ?

Chapitre VI :

Les petits États baltes, la SDN

et l'idée d'un nouvel ordre européen :

défenseurs ou saboteurs de l'idéal genevois ?

La SDN est l'objet de débats passionnés à propos de l'influence qu'elle peut avoir sur le maintien de la paix européenne. Établissant l'égalité entre tous les États, elle semble permettre aux petits États de jouer un certain rôle dans l'aréopage international et de se sentir quelque peu en sécurité si, bien sûr, les principes genevois continuent à être approuvés par la majorité des États. L'institution genevoise favorise de même la coopération, la diffusion de normes et l'équilibre économique de ses membres. Elle peut donc contribuer à renforcer la stabilité de jeunes États en construction et favoriser en fait l'épanouissement de leur identité nationale.

Dans les milieux français genevois, les petits États peuvent toujours faire figure de « petits citoyens » vertueux qui collaborent et se soumettent aux contraintes d'un nouvel ordre mondial mais en fait largement européen. Par leur présence et leurs démarches, ils peuvent contrebalancer les réticences de certaines grandes puissances à s'engager pleinement. Les « grandes puissances » sont toujours vues avec défiance par ceux qui craignent leurs rivalités et leur attribuent un orgueil national surdimensionné.

Parodiant Jaurès, Wladimir d'Ormesson peut ainsi résumer un article paru en 1926 dans le *Temps* : « *un peu d'esprit européen éloigne du nationalisme et, (...), beaucoup d'esprit européen y ramène...* », de même « *qu'un peu de nationalisme éloigne de l'esprit européen et que beaucoup de nationalisme y conduit* »¹¹⁰⁵.

Tout le problème est alors de se positionner entre « *le peu* » et le « *beaucoup* ». Car pour ceux qui veulent aller au-delà de cette conception limitée et prudente de la SDN, cette dernière, sans être un État supranational, ne deviendrait véritablement efficace que si elle dispose de prérogatives militaires ou économiques et remet en cause les souverainetés nationales. Or s'ils peuvent soutenir une démarche pouvant leur apporter plus de sécurité, les petits États sont-ils

1105 ORMESSON (W.), « Les nationalismes et l'idée d'Europe », *Temps*, 2-3 janvier 1926.

prêts à accepter l'immixtion trop importante d'organismes genevois dans leur vie intérieure ? Ce dilemme explique en partie l'image complexe de ces États dans l'opinion française.

Or il est clair, comme le montre Jules Cambon dans la *Revue de Paris*, que le traumatisme lié au déclenchement de la guerre et à ses suites continue de jouer. L'esprit pacifique qui imprègne la société française, l'apaisement apparent des rivalités avec l'Allemagne ne contribuent-ils pas à exacerber encore plus les inquiétudes du début des années vingt ? La perpétuation des rivalités et des petites querelles de l'Europe centrale et orientale n'en devient que plus insupportable au moment où le désir de paix devient de plus en plus intense. Comparés à des sarments qui, touchés par des étincelles, enflamment le bûcher tout entier, les petits États continueraient pour une bonne partie de l'opinion d'entraîner les grands États, à cause de leur aveuglement et de leur obstination, dans leurs querelles. Les intérêts particuliers des « Petits » refuseraient de plier devant l'intérêt général européen visant justement à coordonner ceux-ci¹¹⁰⁶.

L'espace baltique se révèle intéressant pour étudier ces interrogations françaises à propos de l'action et de la politique des petits États. Le rôle joué par la SDN est important pour ces trois petits États qui ne disposent pas d'allié puissant comme leurs voisins d'Europe centrale. Ils peuvent également espérer trouver dans les principes genevois une base pour le règlement de leurs problèmes sociaux et économiques. Les interrogations baltes sur l'efficacité de la SDN suscitées par les tergiversations de celle-ci en sont d'autant plus vives. Faut-il ou non placer ses espoirs dans l'institution de Genève et suivre alors la ligne briandienne ?

La politique lituanienne isole ce pays des deux autres, tant par son refus obstiné de se plier aux injonctions de Genève et des puissances que par sa volonté d'appréhender l'ensemble des actes internationaux à travers le problème de Vilna. De ce fait, il pourra être intéressant de reprendre, en partie sous cet angle, quelques-uns des événements que nous venons d'étudier afin de montrer comment le cas lituanien ne cesse ainsi d'incarner, pour une opinion française partagée entre affolement et exaspération, la résurgence toujours possible d'un « Sarajevo » du Nord.

Un fossé sépare donc une nouvelle fois Estonie et Lettonie, vues dans leur ensemble comme de modestes mais studieux élèves des institutions genevoises, du trublion lituanien dont on stigmatise la prétendue inconscience.

1106 CAMBON (J.), « Nationalisme et Société des Nations », *Revue de Paris*, 15 décembre 1927.

A. L'Estonie et la Lettonie, deux « bons » petits États au service de l'ordre genevois ?

1. Les institutions genevoises et la stabilisation des États baltes

L'entrée de l'Estonie et de la Lettonie à la SDN en septembre 1921 a été pour les deux États une grande date. Elle signifiait en partie que les doutes nourris par la communauté internationale sur la viabilité des deux États commençaient à s'estomper. La SDN semble même éventuellement prête à les assister dans leur travail de stabilisation sociale et économique et donc à leur éviter de tomber sous l'hégémonie d'une puissance européenne. Les recommandations et le soutien des organismes techniques genevois vont favoriser ainsi le travail des hommes d'État. Une législation calquée sur les normes européennes est progressivement édictée. Elle remplace l'ancienne législation tsariste et germanique qui ne correspond plus ni aux réalités présentes ni aux modèles que veulent suivre les nouveaux dirigeants.

Les opinions publiques baltes rechignent souvent à accepter ce qui pourrait ressembler à une tutelle. Les organismes internationaux apparaissent lointains et souvent peu en phase avec les intérêts et les réalités des sociétés et des économies baltes. La faiblesse des moyens financiers et l'ampleur des dépenses à effectuer expliquent également les interrogations sur la nécessité de financer des représentations coûteuses à Genève ou d'appliquer les réformes souhaitées par les institutions genevoises. Mais les Baltes font encore peu parler d'eux à Genève. Peu d'hommes politiques baltes ont une grande expérience internationale. Très peu de fonctionnaires baltes possèdent alors les qualifications nécessaires pour venir travailler à Genève dans les organisations internationales ou même assister efficacement les délégués gouvernementaux dans les commissions techniques de l'Assemblée ou des grandes conférences. Enfin, la petitesse et la prudence des deux nouveaux membres incitent leurs hommes d'État à ne pas trop s'impliquer dans les grandes affaires qui retiennent à Genève l'attention du public.

Mais les jeunes élites baltes ont aussi compris que leur présence dans les arènes genevoises pourrait être un de leurs meilleurs outils de propagande. En montrant leur application et leur désir plus ou moins réel de s'intégrer dans les logiques genevoises, en utilisant les impressions des délégués ou diplomates français ou les rapports publics des fonctionnaires genevois, les responsables baltes peuvent démontrer la maturité politique, la modernité ou simplement l'euroanéité de pays qui, le plus souvent, apparaissent liés à un espace russe situé

en marge des normes occidentales.

Pour mettre en valeur l'importance de ces aspects, fondamentaux dans la seconde moitié des années vingt, nous utiliserons quatre exemples : le prêt de la SDN à l'Estonie, le rôle du BIT dans les pays baltes, la question des minorités et enfin le projet d'Union douanière esto-lettonne.

Contrairement à d'autres pays d'Europe centrale et balkanique, les deux États baltes n'ont pas eu besoin de recourir dans les premières années de leur existence (du fait de la réussite de leurs réformes monétaires, de l'équilibre des finances publiques mais aussi de la petitesse de leur territoire) à l'assistance de la SDN. Mais à la fin de 1924, la crise commerciale et économique qui sévit en Estonie menace de plus en plus la stabilité d'une monnaie créée trop rapidement et sans couverture suffisante. Une politique financière et budgétaire très stricte a permis jusque-là le maintien de l'équilibre. Mais l'absence de capitaux et la faiblesse des moyens de l'État empêchent un développement du crédit, qui permettrait une reprise et une sortie rapide de crise. Les dirigeants estoniens recherchent donc un emprunt à l'étranger.

Habilement, le gouvernement estonien demande donc à être d'abord entendu par le Comité financier de la SDN et à solliciter son avis « autorisé » sur la situation économique et financière. Suite à une invitation estonienne officielle, une délégation de fonctionnaires de la SDN accepte de se rendre en Estonie pour un voyage d'études au début de 1925. Comme le révèle Pusta au ministre français de Vienne, son gouvernement vise ainsi deux buts : rassurer une opinion qui découvre avec inquiétude l'état de la monnaie nationale mais refuse la mainmise d'un État étranger ; et susciter avec l'avis des spécialistes genevois la confiance des milieux étrangers. En laissant le Comité financier démontrer la solidité des bases de l'économie estonienne, le côté conjoncturel de la crise et proposer l'esquisse d'une solution à ses problèmes financiers, le gouvernement estonien espère ainsi éviter une mainmise brutale des milieux britanniques, seuls capables alors de fournir les fonds nécessaires, et d'aliéner une partie de sa souveraineté économique en donnant des gages trop importants¹¹⁰⁷.

En décembre 1926, le Conseil constate le sérieux de la gestion de l'État estonien et accepte de soutenir son action. Il approuve finalement un plan de réforme monétaire et financier. Celui-ci recommande la création d'une nouvelle monnaie (à base-or), d'une banque d'émission indépendante et d'un Institut hypothécaire chargé de liquider peu à peu les anciens prêts de la Banque d'émission. De petite envergure (1,3 million de livres), le plan évite à l'Estonie un contrôle aussi strict de son économie que l'Autriche ou la Hongrie. Il n'est pas subordonné

1107 AMAEF, SDN, 1285, 12 septembre et 18 octobre 1924, 15 mars 1925.

comme ces dernières à l'exécution de clauses politiques aussi sévères.

Du côté français, le représentant au Comité financier va soutenir le plan et se préoccuper surtout de maintenir le caractère international de la SDN : même dans cette affaire, le but est de pouvoir garder un œil sur ce qui apparaît comme « *un trait de plus dans le plan patiemment général dessiné par M. Normann de la restauration monétaire européenne sous l'égide de la banque d'Angleterre* ».

En émettant des objections, le représentant français craint alors que l'emprunt soit émis directement sur le marché anglais¹¹⁰⁸. En un certain sens, la rivalité franco-anglaise profite donc à l'Estonie, qui utilise habilement la tutelle de la SDN, sans en subir les contraintes. Une fois les réformes entreprises, le gouvernement estonien prétextera un besoin d'économies pour évincer discrètement le conseiller anglais chargé de surveiller le fonctionnement de la Banque d'émission. Ce dernier serait intervenu un peu trop à son goût dans les affaires financières intérieures¹¹⁰⁹.

Le redémarrage économique est facilité par l'emprunt accordé. Les rapports du comité financier vont rapidement mettre en valeur les progrès estoniens. Dans *l'Ère nouvelle*, le député français Marcel Plaisant, délégué à la SDN, rappelle en mars 1928 qu'ayant siégé à la deuxième commission de l'assemblée, il a pu se rendre compte « *personnellement* » du labeur et de la persévérance estonienne dans l'assainissement des finances du pays. Les rapports de la SDN deviennent effectivement souvent des sources d'informations pour les personnes qui désirent connaître l'Estonie. Ils sont indirectement un moyen de propagande utile pour le gouvernement estonien en ce qu'ils permettent, données économiques à l'appui, de prouver la réussite du petit État à s'ériger en unité économique indépendante¹¹¹⁰.

La question des minorités est plus complexe, tant les Baltes doivent cette fois résister à une pression plus forte de la part de la communauté internationale. Les propriétaires germano-baltes, principales victimes de la réforme agraire, relancent le débat, en envoyant des pétitions en juin 1925 pour la Lettonie et en mai 1926 pour l'Estonie. Celles-ci portent sur les réformes agraires entreprises par les deux États et en particulier sur le mode d'indemnités particulièrement dérisoires choisi par ces derniers. En Estonie, la loi de 1926 accorde une indemnité jugée bien faible par les anciens propriétaires. En Lettonie, suite à une loi de 1924 inspirée par la gauche lettonne, aucune indemnité n'est consentie à ceux-ci, qui peuvent cependant conserver une part

1108 *Ibid.*, 10, 12 et 18 décembre 1926.

1109 AMAEF, SDN, 1287, 23 avril 1930.

1110 PLAISANT (M.), « Les États baltes et la Pologne : l'Esthonie », *Ère nouvelle*, 27 mars 1928.

de leur domaine¹¹¹¹.

Dans le droit-fil de sa politique antérieure, le gouvernement français se montre en 1925 favorable aux arguments lettons. L'acceptation des doléances germano-baltes grèverait dangereusement le budget letton et restaurerait l'influence allemande. En revenant sur les partages effectués après la guerre, le risque serait grand de déclencher une crise sociale et de remettre en cause l'indépendance des États. Par ailleurs, pour la diplomatie française, le principe établi lors de l'examen des réformes agraires des pays d'Europe centrale et orientale veut que le Conseil ne revienne pas sur les lois et les partages mais s'intéresse seulement à la discrimination qu'aurait subie une minorité nationale¹¹¹².

L'extrémisme du cas letton oblige cependant le Conseil à examiner le cas. Or d'autres considérations remettent en cause le soutien français. D'une part quelques propriétaires français sont également en conflit avec le gouvernement letton. Ils ont obligé le Quai d'Orsay à menacer ce dernier de saisir à son tour la SDN ou la Cour de La Haye si la question n'était pas réglée de manière équitable¹¹¹³. Or le problème des propriétaires allemands fraîchement naturalisés ou non réfrène les tentatives de certains hommes politiques lettons de donner au moins une satisfaction partielle au gouvernement français. En créant un précédent, le gouvernement letton craint de s'exposer à des réclamations allemandes et de se placer dans une situation embarrassante.

Mais surtout, comme pour la question memeloise, le service français de la Société des Nations s'inquiète de la clientèle que l'Allemagne pourrait se créer et du rôle que celle-ci, après son entrée, pourrait jouer comme championne des minorités¹¹¹⁴. Il se trouve qu'un grand nombre de leaders germano-baltes sont actifs au sein des associations internationales des minorités, dont les premiers grands congrès commencent à se tenir à partir d'octobre 1925¹¹¹⁵. Le service français de la SDN est donc soucieux que la France se montre plus circonspecte et ne donne pas l'apparence d'une certaine partialité, qui pourrait impressionner défavorablement l'examen d'autres affaires. Cet avis n'est pas partagé par la sous-direction d'Europe, qui paraît plus disposée à favoriser les Lettons¹¹¹⁶. Quand le ministre letton en Italie et délégué de son pays à Genève vient en mission spéciale à Paris, en février 1926, Berthelot promet alors le soutien français tout en demandant le règlement des plaintes françaises et en l'engageant à se montrer

1111 RAUCH (G. von), *Geschichte der baltischen Staaten*, Munich, 1977, pp. 92-93. AMAEF, SDN, 461 (12 juin 1925).

1112 AMAEF, SDN, 459 (3 mars 1927), 461 (12 juin 1925, 3 mars 1926).

1113 AMAEF, Lettonie, 28 (6 juillet 1925) et 29 (31 décembre 1925).

1114 AMAEF, Memel, 15, 4 mai 1926

1115 AMAEF, Y-Internationale, 585, 21 octobre 1925, 28 août 1926 et 27 janvier 1927.

1116 Voir les annotations portées à la note de la SFSDN du 4 mai 1926 (AMAEF, Memel, 15) et AMAEF, Estonie, 25, 15 et 31 mai 1927.

conciliant¹¹¹⁷.

À la session de mars 1926, excédé par les demandes de gouvernements venant « *troubler ses droits à la souveraineté nationale* », le gouvernement letton refuse d'évoluer sur la question. Le Comité des Trois, chargé par le Conseil de s'occuper préalablement de l'affaire et auquel appartient la France, fait alors rédiger un rapport. Il menace les Lettons, si aucune évolution n'est perceptible en juin, de saisir la Cour de La Haye. En juin 1926, avec la formation d'un nouveau gouvernement letton qui promet d'être plus conciliant (mais qui ne le sera pas finalement une fois la menace estompée), le comité décide finalement de se contenter des assurances de celui-ci et de clore l'affaire¹¹¹⁸. Même si les sources sont quelques peu lacunaires (on se contente simplement d'évoquer la volonté de ne pas envenimer les difficultés intérieures du nouveau gouvernement letton), on peut se demander si la conclusion du traité de Berlin et les offres soviétiques de pactes de non-agression faites à la même époque n'ont pas influencé en particulier les Français dans leur volonté de ne pas laisser l'affaire envenimer leur position à Riga. Ils auraient fait ainsi le jeu des Allemands dont les intentions semblaient problématiques.

La pétition déposée par les propriétaires germano-baltes estoniens au printemps 1926 est d'ailleurs très vite étudiée, en tenant compte cette fois de l'existence d'une indemnité même modeste. La faiblesse des intérêts français en jeu et la manière équitable dont est réglée l'affaire déterminent donc les Français à inviter le Comité des Trois à ne pas donner suite à la demande. Celui-ci classera l'affaire en juin 1927¹¹¹⁹.

La question des minorités est plus problématique pour les deux États baltes. Elle montre leur difficulté à faire accepter leur politique par la SDN et en particulier par les membres du Conseil, dont la France. Mais leur image pâtit-elle de ces problèmes ?

Une grande partie de l'opinion française demeure alors sur ses gardes face à l'Allemagne. Elle ne condamne pas la prudence balte face à une éventuelle montée en puissance germanique. Ici aussi les pétitions sont le moyen pour les deux gouvernements de présenter leurs arguments et d'exposer en détail toutes les mesures concédées aux minorités, en particulier l'autonomie scolaire concédée en Lettonie et surtout la loi d'autonomie culturelle de 1925 en Estonie. Malgré toutes les imperfections existantes, les défenseurs des minorités, et même la presse allemande, reconnaissent lors des réunions internationales (par exemple lors des réunions des associations pour la SDN ou de l'Union interparlementaire) qu'en dépit de certaines sautes d'humeur, le libéralisme des deux petits États baltes leur donne une certaine avance par rapport au reste des

1117 AMAEF, SDN, 461 (12 mars 1926) et Lettonie, 29 (20 février 1926).

1118 *Ibid.*, 15 avril, 29 juin et 10 juillet 1926.

1119 AMAEF, SDN, 459 (7 janvier et 3 mars 1927) et 460 (13-14 juin 1927)

autres États d'Europe centrale et balkanique.

Pour les Français étudiant la question des minorités, l'Estonie et la Lettonie deviennent finalement donc un exemple de la modération et des concessions intelligentes que ces États doivent accorder. La Légation d'Estonie doit donc répondre à de multiples demandes d'universitaires ou simplement de personnes intéressées concernant les détails de la législation estonienne. Consul de Bulgarie, le colonel Lamouche évoque un « *modèle d'équité et de libéralisme* » et se désole que l'exemple estonien ne soit pas suivi en Europe¹¹²⁰.

Un autre exemple assez complexe est celui du BIT, en raison de la personnalité de son directeur Albert Thomas qui, à Paris en 1918, a été un des premiers défenseurs des indépendances baltes. Il se montre donc particulièrement accueillant envers les premiers délégués baltes qui viennent participer aux réunions de son organisme de Genève.

Les milieux patronaux et les partis de droite et du centre se montrent malgré tout réticents à participer activement à la vie d'un organisme qui, par les lois proposées, est accusé de perturber la vie économique. Le délégué estonien avoue ainsi en 1925 à un représentant du BIT avoir dû financer lui-même son voyage à Genève. Il évoque ses difficultés à vaincre l'indifférence, sinon l'antipathie, de ceux qui ne comprennent pas l'absence de Baltes dans toutes les commissions techniques chargées de préparer les résolutions ou dans l'administration de BIT¹¹²¹. Quel avantage, pour ces personnes hostiles, retirerait-on d'une collaboration active avec un institut dans lequel un jeune et petit pays comme l'Estonie est condamné à un rôle de figurant ? Le faible nombre de fonctionnaires parlant plusieurs langues étrangères, l'absence de connaissances générales et techniques des délégués envoyés limitent en effet le rôle des Baltes au sein des conférences annuelles du BIT. D'autre part, les milieux politiques restent peu intéressés en majorité par tout ce qui s'écarte des affaires internes et qui semble également peu préoccuper la plupart des grands États.

La multitude et la diversité des propositions de lois sociales sont cependant des modèles intéressants pour des petits États, dépourvus quasiment de toute législation sociale et désireux de satisfaire certaines revendications sociales. Ils désirent rattraper leur retard en « *européisant* » leur législation, tout en recherchant peut-être des garanties contre le danger bolchevique. Comme le remarque le rapport d'un fonctionnaire du BIT en 1922, il y a aussi l'idée que « *comme tout*

1120 ERA, F1585/2, 200 (26 janvier, 24 avril 1932), 201 (28 avril 1932). AMAEF, Russie, 697 (14 août 1925), Estonie, 6 (10 janvier 1928). MOUSSET (A.), « Aux confins septentrionaux de l'Europe », *Année politique française et étrangère*, mars 1929, p. 47-49, BIT, CAT 6A/8/2, Congrès de l'Union interparlementaire, mardi 22 juillet 1930, p. 7. NEMUNOFF (L.), « L'Estonie », *Dépêche*, 20 juillet 1931.

1121 BIT, CAT 5-30/ A/ 5/ Rapport Fuhs (1925).

jeune peuple qui a acquis sa liberté, l'Estonie se sent flattée quand elle voit que l'on pense à elle » et qu'on la loue pour son intérêt porté envers le BIT.

De même, Albert Thomas note dans son rapport que, « sensibles à la loi de l'honneur », les deux États se soucient beaucoup de ne pas être l'objet de critiques ou de sanctions de la part de leurs pairs. Un grand nombre de conventions sont adaptées et ratifiées par les parlements des deux pays. Elles font d'eux, dans ce domaine, des pays largement en avance par rapport à la France, l'Allemagne et une très grande majorité de pays occidentaux. Dix ratifications sur les douze conventions initiées lors des trois premières conférences du BIT (concernant la journée des huit heures, l'accouchement, le chômage, le travail de nuit des femmes) ont ainsi été effectuées par les Lettons et les Estoniens, comme le souligne un rapport de 1927¹¹²².

Les milieux ouvriers et sociaux-démocrates des deux pays utilisent habilement la dimension internationale liée à ces propositions sociales pour inciter leurs Assemblées nationales à continuer de démontrer que, dans le domaine social, les deux États restent des élèves assidus de la classe ouvrière. Rencontrant en 1927 le représentant des ouvriers d'une ville de province lettonne, Albert Thomas découvre, émerveillé, l'ampleur de ses connaissances sur le fonctionnement du BIT et la compare à la grande ignorance qu'il pourrait rencontrer dans bien des villes de provinces françaises¹¹²³.

Plus généralement, aux prises avec de grands États récalcitrants, le directeur du BIT veut se servir au contraire de tous les petits États comme d'une incitation à suivre leur exemple¹¹²⁴. De retour d'une tournée dans les pays nordiques en 1927, il ne cache certes pas la fragilité économique des nouveaux États ou la situation très difficile du monde ouvrier. Mais il met en valeur, dans ses entretiens avec le *Temps* ou l'*Œuvre*, la vitalité et la stabilité sociale des nouveaux États, convaincus de la nécessité d'institutions genevoises fortes¹¹²⁵. De ce fait, une nouvelle fois, même si la complexité des positions baltes est loin d'être perçue, les deux États baltes sont assimilés par l'opinion française à des États modestes mais contribuant à l'affirmation d'un système international pacifique.

Cette capacité balte à modifier la vision que l'Occident a d'eux, grâce à leur volonté de satisfaire du moins en apparence les idéaux genevois, est particulièrement démontrée dans le

1122 1122 BIT, CAT 5-30/ C/ rapport Abramson 5-23 août 1922, BIT, CAT 1/27-5/Voyages 1927, annexe au rapport suppl. du directeur.

1123 BIT, CAT 1/27-7/5, Notes de voyage en Lettonie du 14 septembre 1927 (journée du 26 août)

1124 BIT, CAT 1/27-7/5, Note de la Division diplomatique du 7 septembre 1927.

1125 « Nouvelles de l'Étranger. États baltes », *Temps*, 2 septembre 1927, « Ce que nous a dit Albert Thomas de son voyage aux pays baltes », *Œuvre*, 6 septembre 1927.

domaine du désarmement douanier. On a vu combien les partisans du désarmement douanier européen ont jugé, dans le contexte de la Conférence de Genève de 1927, la « *muraille de Chine* » lituanienne. Or, Estoniens et Lettons ont semblé vouloir au contraire réagir contre cette atomisation économique du continent. Du fait du ralentissement économique frappant les deux États en 1926 et de la coopération politique renouée alors, les Lettons acceptent de discuter une proposition estonienne. Elle vise à mettre en œuvre et à compléter les principes établis lors du traité préliminaire d'union douanière signé par les deux pays en novembre 1923. Il s'agissait de réaliser une union douanière totale et une mise en harmonisation des deux systèmes bancaires, monétaires et fiscaux. En février 1927, un traité d'exécution esto-letton¹¹²⁶ décide d'unifier les tarifs douaniers dans un délai d'un an et demi et d'harmoniser dans les trois ans les lois, taxes et modes de répartition des recettes douanières, ainsi que les différentes législations sociales et les tarifs de transport¹¹²⁷. Mais la volte-face lettonne (cf. le chapitre précédent) et la décision de signer un accord commercial particulier avec l'URSS (novembre 1927) vont immédiatement compromettre cette évolution bénéfique. Malgré les protestations des Estoniens, qui jugent le traité signé incompatible avec une union douanière, les gouvernements lettons successifs, même après le renversement du gouvernement progressiste letton en décembre 1927, ne désavouent pas l'accord avec l'URSS. Ils maintiennent néanmoins formellement la commission mixte esto-lettonne chargée d'étudier les dispositions techniques favorisant la constitution d'une union douanière. Celle-ci se réunit alors périodiquement mais n'aboutit à rien.

Derrière l'accord soviéto-letton se cachent en fait des réticences plus profondes émanant des milieux commerciaux et industriels des deux pays. En Estonie, on craint particulièrement la force commerciale de Riga, capable de réintégrer rapidement l'Estonie du Sud (la portion de Livonie devenue estonienne en 1918, cf. Annexe A, carte 5 et le tracé en gras de l'ancienne frontière) dans son orbite et même de concurrencer, par sa taille et son dynamisme, le négoce beaucoup moins puissant de Reval. Quelle serait alors la diminution des recettes de l'État estonien, basées en partie sur les recettes douanières ? Les stratégies nationales d'industrialisation pourraient également rentrer en conflit : les Lettons craignent la force et l'ancienneté du pôle textile de Narva, les Estoniens la concurrence de la petite métallurgie de Riga. Touchant deux pays aux structures économiques presque semblables, l'union douanière esto-lettonne reste donc une utopie, qui continue d'être agitée périodiquement au sein des capitales baltes, mais sans pouvoir dépasser le cadre d'accords commerciaux bilatéraux, ne

1126 Voir le texte de l'accord dans : CHAMBON (H. de), *Origines et histoire de la Lettonie*, Lille-Paris, 1933, p. 193.

1127 AMAEF, Russie, 707, 15 octobre 1926, 8 février 1927.

concédaient aucun tarif spécial¹¹²⁸.

En France, les espoirs nés de la conférence de Genève de 1927 vont être utilisés, en particulier par le ministre estonien à Paris, Pusta, pour montrer la petite contribution que son pays peut apporter au désarmement douanier européen. Dès septembre 1925, dans *l'Europe Nouvelle* puis dans une conférence de mai 1927, il critique les accusations injustes et les stéréotypes économiques touchant les petits États : ils seraient forcément protectionnistes et briseraient la croissance générale. La presse française est très marquée par la carte dressée à Genève, où toutes les frontières douanières figurent sous la forme de murailles en carton, particulièrement enchevêtrées du côté de l'est du continent et enserrant, pour l'*Œuvre*, « des nationalités étroites au fond de couloirs, de tours et de cachots »¹¹²⁹.

En s'appuyant sur les traités de 1923 et de 1926, Pusta juge au contraire que les frontières de son pays ne sont plus depuis un certain temps déjà des obstacles à la circulation et à l'échange des produits. Il critique les tarifs douaniers des grandes puissances, toujours plus prohibitifs depuis la guerre. Mais il passe sous silence la politique douanière estonienne, elle-même très stricte, pour mettre en valeur le projet libéral d'union douanière débattue alors¹¹³⁰. De même en 1929, interrogé par *l'Ère nouvelle* à propos des États-Unis d'Europe, il évoque les discussions à propos de cette union douanière et la popularité en Estonie de tout projet laissant entrevoir un territoire douanier plus vaste.

Comme Pusta le répète depuis 1925, les États baltes ne peuvent être que favorables à un plan général de restauration économique initié par une conférence internationale : comme en politique, les accords économiques régionaux pourraient conduire naturellement, du moins il l'espère, à un accord général¹¹³¹.

Ces positions se traduisent de manière très concrète dans l'attitude prise par les deux gouvernements face au plan Briand. La réponse lettonne au mémorandum français remis le 17 mai 1930 rappelle une nouvelle fois que, contrairement aux accusations portées contre les États nés après la guerre, la Lettonie « s'est toujours rangée parmi les pays qui ont défendu les principes les plus libéraux de la solidarité internationale » et est favorable à tout ce qui peut

1128 *Ibid.*, 2 avril 1928, 25 janvier et 25 février 1929, 30 mars, 6 avril et 29 novembre 1930 et Russie 1101 (9 mai 1931).

1129 « Les murailles d'Europe : De Genève à Vienne », *Œuvre*, 27 mai 1927. SEYDOUX (J.), « Notre politique extérieure. Les États-Unis d'Europe », *Petit Parisien*, 26 février 1928.

1130 PUSTA (K.R.), « Pour une conférence économique. Vers l'union douanière des pays baltes », *Europe Nouvelle*, 26 septembre 1925, p.1283, ERA, F1622, 771 (PUSTA (K.R.), « Les États baltes et la conférence économique de Genève », *Correspondance universelle*, 13 mai 1927.

1131 LEONARD (R.), « Verrons-nous les États-Unis d'Europe ? », *Ère Nouvelle*, 1er octobre 1929.

rapprocher les pays européens¹¹³².

À l'inverse, les États baltes attendent d'un rapprochement économique européen une collaboration nette dans le domaine agricole. Cela leur permettrait une mise en valeur accélérée de leurs espaces ruraux grâce aux crédits, engrais et machines donnés par les pays industriels occidentaux et ferait d'eux les fournisseurs privilégiés de ces pays.

Pusta, qui assiste au congrès fondateur à Vienne du mouvement paneuropéen, devient un proche de Coudenhove-Kalergi. Il insiste dès 1926, avec les autres délégués baltes, auprès de celui-ci pour que cette dimension proprement agricole soit mieux mise en valeur dans le programme de Paneuropa¹¹³³. Membre du comité d'études chargé en septembre 1930 d'approfondir le projet français, le délégué estonien cherchera à mettre en valeur ses principes d'une action commune pour atténuer la crise agricole, en incitant ses dirigeants à participer aux conférences agricoles qui vont réunir les pays d'Europe centrale et orientale à Varsovie. Mais, lors d'une conférence réunie en avril 1930 sous l'égide de la SDN sur la trêve douanière, l'Estonie et la Lettonie ne pourront obtenir, en échange d'une suspension de l'augmentation de leurs droits industriels, un abaissement du protectionnisme agraire occidental¹¹³⁴. Du fait de l'échec de cette conférence, de la mise en veilleuse de la commission tout comme de la priorité donnée à l'Europe centrale et balkanique, notamment à travers le plan Tardieu, le délégué estonien devra vite déchanter et avouer son échec. Il aura cependant conforté son auréole de « pionnier de la construction européenne » et aura acquis une réelle popularité auprès des milieux genevois et politiques parisiens.

Les milieux français cherchant à valoriser le désarmement douanier sont en effet friands de réalisations qu'ils pourraient décrire comme des exemples positifs et comme les premiers signes encourageants d'une évolution générale qu'ils appellent de leurs vœux¹¹³⁵. C'est le cas du comité français d'études pour l'union douanière européenne, créé en 1927 par l'ancien ministre français Le Trocquer. Très lié au Quai d'Orsay, le comité recrute chez des universitaires prestigieux (Charles Gide, Henri Lichtenberger), des parlementaires (Jean Hennessy, Georges Bonnet) ou des personnages issus des milieux commerciaux. Cherchant à promouvoir auprès des pouvoirs publics les thèmes libre-échangistes, le comité va cependant fortement s'intéresser aux

1132 BERZINS (V.), « The Response to the Briand Plan in Latvia », FLEURY (A.), JILEK (L.), *Le Plan Briand d'Union fédérale européenne, Actes du colloque de Genève (19-21 septembre 1991)*, Berne, 1998, p. 411 et 418.

1133 ERA, F1585/1, 615 (p. 10 et passim), F 957/1, 564 (Allocution de Pusta à Roubaix le 17 mars 1930).

1134 SCHIRMANN (S.), *Crise, Coopération économique et financière entre États européens 1929-1933*, Mémoire d'habilitation, sous la direction de M. le Professeur Raymond Poidevin, 1998, p. 43-53 et 63. PUSTA (C.R.), « L'Europe et la SDN », *Cahiers de l'Union Européenne*, janvier 1932, p. 7.

1135 ERA, F1585/1, 752 (2 et 13 mars 1928).

accords régionaux économiques¹¹³⁶. S'étant préoccupé dès 1920 des causes baltes, Jean Hennessy, lié d'amitié avec Pusta, semble jouer le rôle d'intermédiaire. Le secrétaire général du comité et conseiller du commerce extérieur, Lucien Coquet écrit à Pusta qu'il n'a pas manqué « *d'avoir son attention particulièrement attirée par ce rapprochement douanier qui rentrerait si bien dans le programme* » tracé.

Regrettant les quelques articles limités parus alors dans les journaux français, il demande alors à Pusta de lui envoyer régulièrement une documentation plus ample. Celle-ci sera publiée dans les bulletins, tracts et atlas répandus par le comité dans les milieux politiques et économiques français. Alors que Pusta reconnaît par euphémisme que, suite à « *diverses circonstances* », les négociations ne « *progressent pas avec toute la rapidité souhaitée* », lesdites publications font, quant à elles, du projet d'union esto-lettonne et de celui d'union belgo-luxembourgeoise, deux signes d'une évolution favorable¹¹³⁷.

Pusta lui-même, très favorable à l'idée européenne et beaucoup plus en pointe que les milieux politiques estoniens, participe activement aux travaux du comité. Il renforce ainsi ses réseaux de sociabilité utiles pour le reste de son action et la diffusion d'une image positive¹¹³⁸ de l'Estonie. Jacques Bardoux regrette ainsi, en février 1929 dans le *Temps*, l'absence d'évolution pour une coopération économique européenne, pourtant très souhaitable, mais il mentionne le « *Zollverein* » de l'Estonie et de la Lettonie comme un signe positif. Dans les *Débats*, une énième réunion de la commission mixte esto-lettonne devient, pour Jacques de Coussange, le signe d'une union douanière en voie d'élaboration¹¹³⁹. Certes, certains périodiques bien informés, comme *l'Europe Nouvelle* en octobre 1930, commencent à critiquer le nationalisme économique ombrageux d'États qui bloquent une évolution si désirable.

Dans l'ensemble cependant, l'image de deux États tentant au moins de lutter contre le fléau du nationalisme économique s'impose. Ces tentatives sont mises incontestablement à leur actif et suscitent l'intérêt pour leur évolution politique et économique¹¹⁴⁰. Les Estoniens ont su de plus adapter leur propagande aux espoirs et à l'attente d'une frange importante de l'opinion, qui, mal informée, retient l'idée générale sans trop s'attacher aux multiples petits problèmes qui bloquent celle-ci.

1136 BADEL (L.), « Les promoteurs français d'une union économique et douanière de l'Europe dans l'entre-deux-guerres », FLEURY (A.), JILEK (L.), *Le Plan Briand d'Union fédérale européenne, Actes du colloque de Genève (19-21 septembre 1991)*, Berne, 1998.

1137 GUESLIN (J.), « C.R. Pusta (1883-1964), Estonien, Balte et Européen. Un père nordique méconnu de l'Europe », BOSSUAT (G.), dir., *Inventer l'Europe. Histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne*, Peter Lang, Bruxelles, 2003.

1138 ERA, F1585/1, 752 (8 mars 1928), F1585/2, 127 (22 mai 1931).

1139 COUSSANGE (J. de), « Dans les pays... », *op. cit.*, *Journal des Débats*, 19 août 1929.

1140 « Les régimes douaniers en Europe... États baltes », *Europe Nouvelle*, 25 octobre 1930, p. 1533.

À travers ces quelques exemples, on peut voir les relations complexes qui peuvent lier deux petits États à l'organisation genevoise et comment une volonté incontestable de collaborer avec elle est tempérée par des considérations nationales. Mais le contraste qui existe finalement avec l'atonie et l'hostilité d'autres États, tout comme la capacité balte à savoir présenter leurs avancées auprès de l'opinion française, contribuent à donner une image d'eux essentiellement positive qui va renforcer les convergences qui s'esquissent entre Français et Baltes dans le domaine de la sécurité collective.

2. La défense balte de la sécurité collective, un soutien ou une gêne pour la politique française ?

Lors des grandes discussions politiques à Genève, les délégations baltes, réalistes sur leur capacité d'influence et de travail et prudentes vis-à-vis des grandes puissances se sont peu fait entendre. Le général estonien Laidoner, choisi en 1925 pour présider la commission militaire chargée d'arbitrer le différend anglo-turc de Mossoul, fait finalement remarquer à la presse française la présence balte à l'Assemblée¹¹⁴¹. Eugène Lautier peut ainsi ironiser, en mars 1927, sur la « *brave Lettonie* », qui figure, « *dans l'assistance aux jours des grandes joutes oratoires* », « *a deux mains pour applaudir... voilà tout* »¹¹⁴².

Lautier a en partie raison. Mais il sous-estime le rôle de « caisse de résonance » que constitue le soutien des petits États aux positions prises par les différentes puissances dans les enceintes de Genève, qui sont répercutées par la presse mondiale. À l'Assemblée, la tâche d'une grande puissance pour légitimer sa politique peut être facilitée ou considérablement freinée par l'accueil qu'elle recevra.

Or la politique française initiée au sein de la SDN depuis 1924 rencontre l'approbation des petits États estoniens et lettons qui, comme on l'a vu, se proclament pacifiques. Ils ne veulent pas être des foyers de discordes. Dès janvier 1924 pour l'Estonie et mars 1924 pour les deux Lettonie, ces États expriment leur sympathie « profonde » pour le travail accompli. Ils déclarent vouloir adhérer, dès qu'il aura revêtu sa forme définitive, au traité d'assistance mutuelle

1141 « La Valise entr'ouverte Un dictateur démocrate », *Europe nouvelle*, 19 décembre 1925.

1142 LAUTIER (E.) « À propos... », *op. cit.*, *Homme Libre*, 16 mars 1927.

présenté. Ils n'expriment que quelques réticences significatives concernant les dérogations que pourraient obtenir certaines puissances et qui pourraient limiter l'efficacité de l'assistance. Les Lettons proposent la création d'une organisation militaire permanente, adjointe à la SDN, et permettant une mise en route plus rapide de l'aide.

Malgré cela, ils feront partie des dix États qui vont signer immédiatement le protocole dès sa présentation à l'Assemblée en octobre 1924¹¹⁴³. A leurs yeux, celui-ci a le mérite de donner aux obligations d'assistance mutuelle ce caractère plus précis et plus formel qu'ils revendiquent depuis longtemps. La notion d'arbitrage obligatoire des conflits a été aussitôt appliquée pour les relations mutuelles entre les pays baltiques à la Convention de Helsingfors en janvier 1925, dont l'article 1 affirme la volonté d'appliquer les principes dominants du pacte de la SDN développés par le protocole de Genève¹¹⁴⁴.

Mais c'est surtout dans le lien établi entre sécurité collective et désarmement que les deux États vont se reconnaître dans la politique suivie par la France. Les deux États, ainsi que la Finlande, sont loin de vouloir adopter la politique danoise de désarmement absolu. Pour la diplomatie danoise, le maintien ou le renforcement de forces militaires seront inefficaces et attireront les conflits, au lieu de les repousser. La position balte est de son côté principalement attentiste. Les gouvernements estonien et letton mettent en valeur la faiblesse de leurs forces armées. Ils affirment, comme auparavant, qu'il s'agit d'un « *seuil* » minimum en dessous duquel ils ne peuvent pas descendre.

Dans le grand débat qui oppose Français et Britanniques à la Commission préparatoire du désarmement (CPD), les Baltes se positionnent clairement au côté des premiers, en faisant de la sécurité le préalable à tout effort de désarmement. L'idée anglaise de lier la paix avec l'impossibilité plus ou moins immédiate de recourir à un potentiel militaire en ordre de marche ne peut s'appliquer pour des petits États, attachés à la défense du *statu quo*. Ils se sentent menacés par un voisin dont le potentiel humain et économique les surpasse de très loin et qui lui permettrait de redevenir très vite une menace redoutable¹¹⁴⁵.

La participation des Soviétiques à la Commission préparatoire de désarmement en 1927 supprime certes le « *privilège de fait* » qui, pour Pertinax, laissait jusque-là les pays baltes en

1143 SDN, *Journal Officiel. Actes de la 5e Assemblée, Procès-Verbal de la 3e Commission*, Annexe 3, p. 134 et 139 et *Résumé mensuel des travaux de la S.D.N. (Vol V, 9)*, Septembre 1924, p. 169.

1144 « Londres contre Genève », *Temps*, 20 juillet 1924, « Nouvelles de l'étranger. États baltes. Une convention de conciliation et d'arbitrage », *ibid.*, 9 novembre 1925, « La sécurité dans la Baltique », *Europe nouvelle*, 20 septembre 1924.

1145 VAISSE (Maurice), *Sécurité d'Abord. La politique française en matière de désarmement (9 décembre 1930-17 avril 1934)*, Paris, 1981, p. 20-23.

dehors des travaux de Genève¹¹⁴⁶. Mais face aux propositions absolues des Soviétiques (désarmement absolu dans un premier temps, puis de moitié ou d'un quart selon les catégories d'États), les Baltes se retrouvent là encore avec les Français, les Belges ou les États balkaniques pour condamner la hâte des États qui veulent supprimer les armées permanentes. Les Baltes souhaitent finalement attendre un accord entre les grandes puissances avant d'imaginer pouvoir désarmer¹¹⁴⁷.

Certes, au moment des discussions préparant la Conférence de 1932, comme la Pologne, et à la différence de la France, Estoniens et Lettons sont plus focalisés sur le problème du désarmement soviétique que sur celui de l'Allemagne. Les militaires des deux pays espèrent profiter de la faiblesse de leurs armements pour éviter tout désarmement. Ils aspirent à conserver une certaine possibilité de moderniser et d'augmenter quelque peu leur potentiel militaire, même si les partis de gauche, en particulier lettons, veulent favoriser tout projet de désarmement rapide¹¹⁴⁸.

Mais la faiblesse de leur armée et de leurs moyens financiers, tout comme la volonté de ne pas trop isoler les Soviétiques, les différencient de la Pologne. Les États baltes se montrent donc, comme la petite Entente, toujours très résolus à suivre les positions françaises privilégiant la sécurité. Si la pointe antisoviétique du plan Tardieu de février 1932 peut leur poser problème, les idées de celui-ci (en particulier l'idée d'une force internationale et la mise à disposition de la SDN de forces aéronautiques) correspondent tout à fait à leurs aspirations¹¹⁴⁹.

Les petites délégations estonienne et lettonne décident de coopérer, en se répartissant le travail, et de défendre un point de vue commun. Elles resteront discrètes mais maintiendront ce point de vue commun tout au long de la Conférence de désarmement de 1932. Laidoner aura alors l'occasion de recevoir un poste d'adjoint au président de la commission de l'Armée de la Conférence. Son pays est honoré par les institutions genevoises, car il serait l'État ayant rassemblé la plus forte proportion de signatures en faveur d'un accord sur le désarmement, soit 13,5 %¹¹⁵⁰.

Les responsables baltes ne cessent donc de proclamer leur attachement à la SDN qui doit

1146 PERTINAX, « La présence des Soviets à la commission préparatoire de désarmement », *Écho de Paris*, 2 novembre 1927.

1147 ROZANOV (G.L.), « Soviet Union and problems of Disarmament in the 20s », BARIETY (J.) et FLEURY (A.) (dir.), *Mouvements et initiatives de Paix dans la Politique internationale*, Berne, 1987, p. 329 sq. AMAEF, Russie, 702, 7 juin 1929.

« Les débats agités de la commission préparatoire », *Écho de Paris*, 24 mars 1928, GAUVAIN (A.), « La fin de la session », *Journal des Débats*, 28 septembre 1928.

1148 SHAT 7N 3449 (Doss.1, notices sur l'attitude de l'Esthonie et la Lettonie), 3550 (Dossier Estonie, délégation estonienne (note s.d., avril 1932)), 3553 (Dossiers Lettonie, délégation lettone (29 janvier 1932)).

1149 VAISSE (Maurice), *Sécurité ... op. cit.*, p. 121-22, p. 207.

1150 SHAT, 7 N 3550, *op. cit.* AMAEF, Lettonie, 51 (19 août 1931) et Russie, 1095 (29 janvier 1932).

organiser la paix, et d'affirmer leur désir d'être à leur mesure des membres actifs et utiles. Ils veulent favoriser la diffusion de principes pacifiques genevois¹¹⁵¹. Soutenues par les gouvernements et essentiellement composées d'hommes politiques et d'intellectuels, les associations estoniennes et lettonnes pour la SDN cherchent par le biais de conférences, d'articles, par l'enseignement public à mieux faire connaître et à populariser les travaux de la Société des Nations¹¹⁵².

Par le biais de cet attachement commun proclamé à Genève, un certain rapprochement franco-balte s'opère. Si l'influence anglaise reste importante, un certain désappointement s'amorce devant les réticences anglaises à renforcer la SDN, celles-ci venant s'ajouter à l'apparente inertie anglaise à s'engager activement en Baltique orientale. Au contraire, la France n'apparaît plus comme un État qui, lié exclusivement à la Pologne, chercherait seulement à intégrer les États baltes dans sa lutte contre l'Allemagne et l'URSS. Elle est désormais vue comme une puissance plus désintéressée. Elle a le mérite, selon Pusta, de mener une politique logique ne « *souhaitant pas seulement la paix mais travaillant* » à un schéma d'ensemble intégrant les Petits États¹¹⁵³.

Les Baltes se reconnaissent en partie dans les articles du *Temps*, ou dans ceux de Henri de Jouvenel dans le *Matin*, qui parlent de la France comme d'une puissance défendant la raison, l'ordre, la mesure et donc l'intérêt général de l'Europe. Pour Jouvenel, cette attitude est d'ailleurs le déterminant essentiel de l'influence d'un pays qui n'a ni la puissance navale et financière de la Grande-Bretagne, ni la force industrielle allemande, ni la forte natalité italienne¹¹⁵⁴. Le refus de Briand, comme de beaucoup d'autres, de nier la distinction entre grandes nations et « *nations intérêts limités* », une attitude constante pour eux de la politique étrangère française, complètent ce renforcement du prestige français, perceptible comme partout en Europe¹¹⁵⁵.

Il est donc caractéristique qu'en octobre 1925, de retour à Genève, le premier délégué estonien Rei compare les applaudissements courtois adressés aux paroles anglaises aux

1151 ERA, F1622, 771 ; PUSTA (K.R.), « L'Estonie facteur de la politique européenne », *Correspondance universelle*, 15 avril 1926, « Le lancement du Spidola...Discours du Chargé d'affaires estonien Kast », *Ibid.*, 12 octobre 1926.

1152 Voir le fonds de l'Union internationale des associations pour la SDN (UIASDN), conservé à la BIDC, en particulier, le rapport annuel de 1927.

1153 « Les dix ans... », *op. cit.*, *Armée, Marine, Colonies*, avril 1928.

1154 « Bulletin du Jour », *Temps*, 16 octobre 1930, JOUVENEL (H. de), « Le rôle de la France dans la Société des Nations », *Matin*, 9 août 1927. MANIGANT (C.), *Les Français au service de la Société des Nations*, Paris, 2003, pp. 100-105.

1155 Voir le discours de Briand au Sénat reproduit dans le *Temps* du 4 février 1928.

applaudissements « *du fond de cœur* » qui auraient salué les discours français. Venant lui-même en juillet 1926, à la Légation de France présenter ses vœux, le président du Conseil estonien Teemant parlera d'un pays, seul capable, s'il maintient sa prééminence, de faire « *moralement* » respecter l'indépendance des jeunes États baltes¹¹⁵⁶. Quelques jours auparavant, lors du baptême des navires lettons construits dans les chantiers français, le représentant letton Feldmans parlera de la « *bénédition* » des petites nations envers « *une politique généreuse et humaine* », « *toujours guidée par des idées de morale et de justice au détriment des considérations matérielles* »¹¹⁵⁷. Du fait du respect de la politique française pour le droit, la politique lettonne devrait, selon Feldmans, dans toutes les discussions internationales, toujours suivre le point de vue français, car celle-ci défendrait toujours les petites nations.

Quant à la diplomatie et à l'opinion française, elles ont appris à découvrir et apprécier l'engagement des petites nations nordiques et baltes en faveur de leur œuvre. Certes, comme au moment du Protocole, le soutien balte est de peu de poids face aux préoccupations liées à la position anglaise. Mais l'engagement des deux États baltes au côté de huit autres petits États a contribué en partie au climat de septembre 1924, qui a consolidé l'image d'une France chef de file des nations pacifiques et défenseur des petits États. Lorsque le président Doumergue accueillera le nouveau ministre letton en France Walters, venu lui remettre ses lettres de créance, l'insertion par le Quai d'Orsay, dans le discours présidentiel, d'une phrase saluant la confiance des États baltes en la SDN sonnera comme un signe discret mais réel de reconnaissance¹¹⁵⁸. Quand l'*Europe nouvelle* évoque en août 1925 la mort prématurée du Premier ministre letton Meierovics, elle fait l'éloge de l'homme qui défendait, à Genève, à la fois une politique de rapprochement avec ses voisins baltes et l'idée d'un arbitrage de la SDN pour toutes les difficultés internationales surgissant entre les différents États¹¹⁵⁹.

En 1927, le soutien français à la candidature finlandaise est certes vu comme une reconnaissance du rôle important joué par la Finlande dans les travaux de Genève, mais aussi comme une volonté de faire d'Helsinki un symbole des efforts positifs des autres États baltiques. Si la Finlande s'est éloignée de la sphère baltique pour regarder vers la Scandinavie, elle reste proche des États baltes et de leurs positions à Genève concernant le désarmement et la sécurité. C'est donc grâce aux votes conjugués des Français et de ses alliés d'Europe centrale, et des États

1156 AMAEF Lituanie, 27 (6 octobre 1925) et Estonie, 6 (16 juillet 1926).

1157 AMAEF, Lettonie, 23 (1er juillet 1926).

1158 AMAEF, Protocole, A/71, d.2, Walters (15 décembre 1924, remise des lettres de créance et réponse).

1159 « La valise entr'ouverte. M. Meierovics », *Europe nouvelle*, 29 août 1925.

baltes, qu'elle sera élue. Quand, en septembre 1928, le Finlandais Procope prend la présidence du Conseil, le *Matin* peut saluer les pays riverains de la Baltique comme « *des gens sérieux, fidèlement attachés à l'institution de la SDN* » et pratiquant « *en conscience leurs devoirs de membre de la SDN* »¹¹⁶⁰.

Déjà président du Conseil au moment de la reconnaissance des deux pays en janvier 1921, Aristide Briand est donc fortement apprécié. En janvier 1926 et en 1931, la commémoration de la reconnaissance des deux États est l'objet de démarches particulières des deux États auprès du dirigeant français. Même si on ne dispose pas de documents suffisants, il semble que le dirigeant français éprouve quelque intérêt et reconnaissance envers les démarches baltes.

Il connaît en tout cas bien l'action de Pusta, qui, avec le reste du comité central de Paneurope, vient lui offrir la présidence d'honneur de leur mouvement, en mai 1926 au Quai d'Orsay¹¹⁶¹. En janvier 1926, à la séance organisée à la Sorbonne par l'association France-Estonie et le ministre estonien, il demande à Anatole de Monzie de le représenter. En janvier 1931, il envoie son directeur de cabinet le représenter au déjeuner baltique organisé en l'honneur de l'Estonie. Suite à l'audience accordée à Pusta pour le dixième anniversaire de la reconnaissance française, il rédige un télégramme manuscrit de remerciements transmis au *Temps*, où il se « *dit heureux d'avoir vu la nation estonienne prendre sa place parmi les peuples libres (...) et se félicite aujourd'hui de la part qu'elle prend à l'organisation de la paix entre les nations...* »¹¹⁶².

Peu de temps après la mort de Briand, la mairie de Riga inaugure, en présence d'Edouard Herriot, un monument en l'honneur de Briand. Elle donne à une partie d'une importante artère de la ville (celle qui longe le Lycée français) le nom de l'homme d'État français¹¹⁶³.

Au-delà de la rhétorique liée à ce genre de manifestations, on perçoit donc l'intérêt de la politique française pour les deux petits États. En tant que puissance directrice du système, la France favorise un climat international propice au respect de l'indépendance des petits États. Elle leur permet de mener de manière plus assurée les négociations ou les conversations nouées avec

1160 AMAEF, SDN, 119 (17 juillet, 31 août, 29 octobre 1927). « Les élections de Genève », *Matin*, 16 septembre 1927, « La neuvième assemblée de la SDN s'est ouverte hier », *ibid.*, 4 septembre 1928.

1161 ERA, F 957/1, 615 (p. 10).

1162 ERA, F 957/1, 1108 (Discours de Pusta au déjeuner baltique du 12 janvier 1931), AMAEF, Estonie, 6 (4 et 9 février 1926), 44 (22 et 27 janvier 1931), « Nouvelles du Jour. L'anniversaire de l'indépendance de l'Estonie », *Le Temps*, 31 janvier 1931.

1163 « Soirée en l'honneur d'A. Briand », *Revue de Riga*, 1er juillet 1933, CIELENS (F.), « A la mémoire d'A. Briand », *ibid.*, 1er août 1933.

des voisins aux intentions parfois floues.

Les deux gouvernements soutiennent le plan Briand et la volonté française de créer une « *conscience de solidarité européenne* ». En septembre 1929, les délégués baltes approuvent comme vingt-cinq autres États les idées du dirigeant français et l'encouragent à persévérer. Bien informés sur le scepticisme des Britanniques et d'une partie des milieux français à propos de l'évolution d'un tel projet, les deux gouvernements sont soucieux de ne pas fragiliser et compromettre ni leur souveraineté nationale ni la SDN. Ils ne désirent pas soutenir trop ouvertement la naissance d'institutions distinctes, mais limitées à de simples échanges verbaux. Le gouvernement letton propose donc de s'en tenir à une « *Conférence de l'Union européenne* », qu'il considère comme une œuvre de très longue haleine, et de ne pas créer des organes analogues à la Société des Nations.

L'intérêt du projet, peu susceptible de déboucher alors sur des réalités pratiques, tient essentiellement au rôle joué par celui-ci et par Briand dans le maintien d'un climat pacifique. En posant l'idée d'un ensemble géographique européen partageant des valeurs communes et intégrant les Baltes, le plan français les dissocie définitivement, aux yeux de l'opinion, d'un espace russe ou oriental, dans lequel on avait voulu les cantonner auparavant¹¹⁶⁴.

Du côté français, on peut se demander si l'attachement persistant que nous avons remarqué pour la solidarité baltique ne repose pas non plus sur l'évolution de la SDN. L'échec du Protocole de Genève a redonné en effet de la valeur aux pactes régionaux à travers la résolution Quinones de Leon¹¹⁶⁵. Pusta, malgré son isolement et la relative froideur des relations esto-lettonnes, poursuit cependant son combat depuis Paris en faveur de la réalisation d'une union baltique. En mars 1927, alors même qu'Estoniens et Lettons se déchirent suite aux négociations soviéto-lettonnes, sa conférence à la Dotation Carnegie, intitulée « *Vers l'Union baltique* », fait découvrir la genèse et l'histoire mouvementée des projets d'Entente baltique jusqu'en 1925. Il termine celle-ci en émettant l'espoir d'une reprise de cet élan, qui partirait, comme on l'a vu, du domaine économique et prendrait donc en compte l'intérêt genevois pour ce genre d'accords.

Or cette conférence rencontre un succès appréciable dans les milieux parisiens, comme en atteste la correspondance reçue. Alice Menard-Dorian qui, depuis son salon en 1918, avait tant fait pour les indépendances baltiques, évoque une Europe, qui, si les théories de Pusta avaient été

1164 BERZINS (V.), « The Response ... », *op. cit.* FLEURY (A.), JILEK (L.), *Le Plan Brian... op. cit.*, p. 414-7.

1165 SDN, *Résumé mensuel des travaux de la S.D.N.*, (Vol. V, 9). Septembre 1925, p218 (III. Arbitrage, sécurité et désarmement).

suivies et généralisées, ne serait pas dans l'état lamentable de désunion dans laquelle elle se trouve. Parmi les nombreuses offres spontanées (dont les revues *Pax*, *l'Homme Libre*), c'est finalement le *Monde Slave* qui obtient du ministre estonien le droit de publier sa conférence et se félicite de propager ses idées¹¹⁶⁶. Comme le montre Jacques Ancel, dans *l'Information* en février 1928, les milieux favorables à la SDN mettent leurs espoirs déçus dans des accords régionaux de non-agression, d'arbitrage voire d'assistance mutuelle, dont la multiplication et la jonction éventuelle pourraient à l'avenir favoriser une atmosphère favorable à l'examen d'un nouveau Protocole¹¹⁶⁷.

Les milieux genevois français attendent donc beaucoup des Petits États, et en particulier qu'ils bousculent l'inertie des Puissances. Celles-ci sont suspectées de mettre de plus en plus entre parenthèses le fonctionnement de la SDN. Mais les petits États peuvent-ils jouer un rôle direct et tenter de faire avancer eux-mêmes les choses ? Lorsque leur désir de sécurité collective déborde les limites du soutien discret et de l'hommage public aux principes de la SDN, ils peuvent au contraire ébranler le fragile équilibre de l'édifice briandien.

La session mouvementée de septembre 1927 de l'Assemblée de Genève en est un bon exemple. Dès avril 1927, dans la *Dépêche*, le juriste Georges Scelle évoque la crise d'une SDN affaiblie par le départ de l'Espagne et du Brésil et la diminution du rôle de l'Assemblée, suite à l'augmentation des sièges au Conseil. Du fait du gonflement du nombre d'États y siégeant, le Conseil lui-même devient, pour Scelle, un instrument d'enregistrement des conciliabules opérés préalablement et en marge de celui-ci. Laissée à l'écart des questions chinoises, albanaises, incapable d'empêcher l'échec de la conférence préparatoire du désarmement, l'institution genevoise semblerait laisser s'installer une « *atmosphère de défiance* » et permettre un « *retour aux procédés mesquins de la diplomatie traditionnelle* »¹¹⁶⁸. La démission de deux figures de la vie genevoise, Lord Cecil et Henri de Jouvenel, alourdit l'atmosphère. Brocardant l'abandon par la France de son idéal, le délégué français réclame un rôle accru pour l'Assemblée et la SDN au détriment de la diplomatie, ainsi que la création d'une véritable démocratie de nations égales au détriment du concert renaissant. Il refuse donc, dans une critique à peine voilée de Briand, de venir chaque année proclamer les bienfaits de la SDN alors que les vieilles tactiques d'antan, qui avaient fait faillite, triomphent à nouveau¹¹⁶⁹. Quant à Georges Scelle, qui reprend les critiques

1166 ERA, F 957/1, 751 (passim), 760a (passim), F1622 (« Les États baltiques devant la SDN », *Correspondance universelle*, 13 septembre 1927), PUSTA (K.R.), « Vers l'Union Baltique », *Monde Slave*, mars 1927.

1167 ANCEL (J.), « Cho va piano... Sur les chemins de l'Europe », *Information*, 13 février 1928.

1168 SCELLE (G.), « La crise de la SDN », *Dépêche*, 29 avril 1927.

1169 JOUVENEL (H. de), « Le rôle de la France à la SDN », *Matin*, 9 août 1927.

de Jouvenel dans la *Dépêche*, il critique cet égalitarisme qui donnerait le contrôle de la société à une majorité de « *petits États exotiques* ». Il préconise au contraire un droit de vote proportionnel à la population de chaque État¹¹⁷⁰.

La session de septembre 1927 s'ouvre donc dans une certaine atmosphère de malaise et d'interrogation. Après plusieurs sessions annuelles mouvementées (comme en 1926), la majorité des journaux français croient cependant en la prudence des membres de l'Assemblée et en la capacité des grandes puissances à empêcher l'ouverture de grandes discussions¹¹⁷¹.

À la grande surprise de ces dernières, la discussion engagée sur le rapport d'activité va déboucher sur une véritable « offensive » de petits États nordiques et de la Pologne. La diplomatie polonaise, par l'interdiction des guerres d'agression, aspire à faire signer aux puissances un pacte multilatéral de non-agression qui viserait à garantir les frontières existantes. Mais c'est surtout van Blockland, le délégué hollandais, qui reprend les griefs ayant trait au rôle des puissances, au dessaisissement de la SDN. Il provoque l'émoi de l'auditoire en montrant l'échec des travaux entrepris en matière de désarmement et en demandant une action renouvelée de l'Assemblée en faveur du désarmement moral. Afin d'éviter que le Protocole de Genève ne passe du « *sommeil* » à un état « *léthargique* », il demande, au grand dam des Anglais, de reprendre l'étude de ses principes, de renforcer l'autorité de la cour de La Haye et d'interdire la guerre d'agression¹¹⁷². Il reçoit un vigoureux soutien des délégués nordiques et baltes. Lors de sa tournée en Europe du Nord, Albert Thomas a pu constater la déception de ces pays face à la stagnation de Genève. Il les a encouragés à intervenir et à sortir de leur prudente réserve.

En Lettonie en particulier, le ministre des Affaires étrangères, le socialiste Cielens, déjà critique envers une institution qui pour lui consoliderait l'hégémonie des puissances et n'apporterait aucune sécurité, va répondre en partie aux désirs du directeur du BIT¹¹⁷³. « *S'excusant de prendre la parole* » pour prononcer un discours sur les grandes questions générales, il demande justement en tant que « *petite nation* » à prononcer « *quelques mots* ». Il sort de la prudence verbale des orateurs précédents pour évoquer la chute progressive de la SDN depuis « *les hauteurs* » où elle s'était élevée en 1924. Il parle du retour de l'Europe à une situation identique à celle d'avant-guerre, en terme de paix, de sécurité et de désarmement. Cielens met alors sous les yeux des délégués les chiffres concernant les budgets militaires et le nombre de soldats « *à peine plus faible* » qu'en 1913. Il rappelle une nouvelle fois que les

1170 SCELLE (G.), « La diplomatie de Genève », *Dépêche*, 2 septembre 1927.

1171 Voir par exemple : « Le sentiment qui domine à Genève est celui de la prudence », *Matin*, 4 septembre 1927.

1172 SDN, *Journal Officiel, Supplément spécial 54, Actes de la huitième session ordinaire de l'Assemblée*.
Compte-rendu des débats, septembre 1927, pp. 39-41.

1173 AMAEF, Lettonie, 7, 4 octobre 1927. BIT, CAT 1/27-7/5, Notes... *op. cit.*

accords de Locarno ne concernent que l'Europe occidentale et que l'on se désintéresse de la sécurité de ceux qui, « *malheureusement* », ne sont pas encore membres de la SDN. Il en profite donc pour mettre en valeur ses pourparlers avec l'URSS et la reprise du projet de Locarno oriental. Déniant tout « *idéalisme moral* », il demande aux nations occidentales de profiter des circonstances favorables et de l'affaiblissement de certaines puissances pour avancer sur un projet concret de limitation des armements et satisfaire l'espérance de tous les peuples¹¹⁷⁴.

Les délégués estoniens et nordiques vont reprendre ces arguments et recueillent les applaudissements nourris de l'Assemblée. Ils semblent, pour beaucoup, vouloir bousculer la réserve des puissances mais surtout mener, selon l'*Information*, une « *offensive en règle* » contre la politique conservatrice anglaise et la nécessité de se plier à ses différentes circonvolutions¹¹⁷⁵.

Pour Cielens et la Lettonie, c'est en tout cas un jour de gloire. De larges extraits de son discours sont repris, cités et discutés par le *Temps*, le *Populaire*, l'*Humanité* ou l'*Action Française* et le *Journal des Débats*. Le ministre letton restera marqué, comme le relate le ministre français à Riga, par la curiosité sympathique créée par son élan de franchise. Il n'oubliera ainsi pas les articles du *Temps*, sa caricature parue dans le *Matin*, tout comme ses entretiens avec Paul-Boncour et Briand¹¹⁷⁶.

Brutalement, alors que la couverture par la presse française de la session semblait devoir être moins importante qu'auparavant, la « *révolte des Petits États* » va conquérir la une des journaux. Jamais, pour la *Dépêche*, ces États n'ont « *osé parler avec cette liberté, cette franchise, cet esprit critique, (...), on se serait cru à un vendredi d'interpellation* »¹¹⁷⁷. Cette comparaison avec la réalité parlementaire est reprise dans de nombreux articles. E.J. Bois décrit dans le *Petit Parisien* ce « *Parlement international* », qui joue, sans pouvoir le faire, à renverser le Conseil, en multipliant les intrigues et l'agitation entre les séances. Mais comme le montre la *Volonté*, la vigueur et la sévérité des critiques, sont aussi fortes que « *passionnément affectueuses* » à l'encontre de la SDN¹¹⁷⁸.

Comme les Britanniques réitèrent leur opposition, la proposition hollandaise n'aura pas véritablement de suite. Seule une résolution recommande le développement des accords d'arbitrage et presse la Commission préparatoire de finir ses travaux. Elle prévoit de créer un

1174 SDN, *Journal Officiel, Supplément...op. cit.*, p. 44 sq.

1175 TAPONIER(E.), « L'assemblée de Genève devant quatre propositions de Pacte », *Information*, 8 septembre 1927, SAUERWEIN (J.), « Y a-t-il une crise à la SDN ? », *Matin*, 7 septembre 1927.

1176 AMAEF, Lettonie, 7 (4 octobre 1927). Voir les « Dernières Nouvelles » du *Temps*, 8 septembre 1927, « Le discours de Cielens socialiste letton à Genève », *Populaire*, 9 septembre 1927, p. 3.

1177 GENEVOIX (H.), « Les décisions de Genève », *Dépêche*, 16 septembre 1927.

1178 BOIS (E.J.), « Ce qu'on voit à Genève », *Petit Parisien*, 4 septembre 1927. Éditorial de la *Volonté*, 8 septembre 1927.

comité étudiant les mesures susceptibles de donner à tous les États les garanties d'arbitrage et de sécurité nécessaires pour désarmer. Les Britanniques n'apporteront leur soutien qu'à une résolution polonaise édulcorée qui, développant l'article 15 du Pacte, condamne les guerres d'agression, mais sans prévoir ni sanction ni définition de l'agresseur¹¹⁷⁹.

L'initiative des Nordiques et des Baltes a eu le mérite en tout cas de déclencher une large discussion sur le rôle des petits États et de la politique française. Il y a ceux, qui, comme Pierre Brossolette dans le *Quotidien*, continuent à regretter le Protocole, se reconnaissent dans l'effort des Petits États et condamnent l'inertie des grandes puissances¹¹⁸⁰. On y retrouve la quasi-totalité de la presse radicalisante et socialiste favorable à une SDN forte (*Ère nouvelle, Volonté, Information, Populaire*). La phrase du délégué norvégien Hambro (« *Laissez les petits pays vous guider sur la voie du progrès* ») illustre bien cette conception des choses, qui critique la passivité de la France devant l'Angleterre. Elle ne défendrait plus la cause des Petits États et de « *la démocratie internationale égalitaire* » (J. Luchaire). Pour l'*Ère nouvelle*, la sécurité française ne doit pas être la rançon de l'insécurité de l'Europe neuve de l'Est¹¹⁸¹.

À l'opposé, il y a ceux qui saluent les plaintes lettones et celles des petits États comme un signe des illusions créées par la politique locarnienne de Briand. C'est le cas de l'*Humanité* qui fait du plaidoyer de Cielens la preuve de la faillite éclatante de la SDN et de l'hégémonie des plus forts, cachée sous la fiction d'une démocratie internationale : pour Gabriel Péri, la phrase de Hegel « *les petites nations ne sont pas des nations* » est toujours vérifiée¹¹⁸². C'est le cas de Pertinax dans l'*Écho de Paris* ou de Bainville dans l'*Action Française*, qui, tout en dénonçant les illusions des pactes universels, se réjouissent de voir se « *découvrir les fondements très fragiles du système construit en 1925* ».

Ils condamnent l'ineptie de Briand qui, à la différence des Anglais ou des Allemands, n'a pas de politique et maintient la fiction de Genève sans lui donner une réalité¹¹⁸³.

Au centre, on trouve finalement un courant « réaliste ». Tout en se montrant attaché à la SDN et à son évolution du possible, il met finalement en valeur la faiblesse des Petits États et refuse comme auparavant de nouer des engagements trop larges et inégaux. Dans deux articles très commentés de septembre 1927, Eugène Lautier, dans l'*Homme Libre*, résumera bien ce

1179 SDN, *Résumé mensuel des travaux de la S.D.N.* (Vol VII, 9). Septembre 1927, p. 285 sq.

1180 BROSOLETTTE (P.), « Pour ou Contre la Paix », *Quotidien*, 9 septembre 1927.

1181 « La déception des petites puissances », *Information*, 10 septembre 1927, LUCHAIRE (J.), « Les puissances continentales sont d'accord sur l'organisation de la paix », *Volonté*, 13 septembre 1927, CUDENET (G.), « A Genève », *Ère nouvelle*, 7 septembre 1927.

1182 PERI (G.), « Les entretiens privés ont commencé à Genève », *Humanité*, 4 septembre 1927 « Les plaintes des petites nations à Genève », *ibid.*, 8 septembre 1927.

1183 PERTINAX, « Le problème de la sécurité... », *Écho de Paris*, 7 septembre 1927 et « La question de la sécurité devant la SDN... », *ibid.*, 14 septembre 1927.

point de vue. Il ramène la coalition des Petits États aux cas des neutres hollandais et suédois, qui, pendant la guerre, « *se sont cachés dans des trous de souris* » et se seraient enrichis « *en taillant des biftecks dans nos muscles* ». Rappelant les jours sombres d'août 1914, il montre ironiquement que, loin de s'intéresser à l'attitude du Nicaragua ou du Salvador ou même de la Hollande, c'est l'attitude de l'Angleterre qui monopolisait l'attention des Parisiens. « *Les conseillers n'étant pas les payeurs* », les petits États ne peuvent avoir « *l'audace de se plaindre et de réclamer* » encore plus. Ils ne peuvent remettre en cause le prestige et l'autorité morale des puissances, conséquences des sacrifices qu'elles ont consentis pendant la guerre. Ils risqueraient de « *faire crever* » cette institution magnifique¹¹⁸⁴.

Tout en étant discutés, ces articles seront reproduits et commentés très largement dans un grand nombre de journaux, allant de *l'Ère nouvelle* à *l'Action Française*. L'argumentation du publiciste paraît avoir touché et dévoilé des préoccupations partagées par beaucoup. L'intérêt des deux articles est bien de montrer, pour un grand nombre de journalistes, le côté choquant, transgressif d'une action menée par des petits États. Ceux-ci oseraient s'aventurer dans le sanctuaire de la « politique générale », réservée aux puissances, c'est-à-dire finalement celles qui sont capables d'intervenir et d'assumer, comme le montre René Pinon, la responsabilité de faire appliquer des sanctions¹¹⁸⁵.

La SDN mise à part, c'est ni plus ni moins ce que dit Bainville. Il défend Chamberlain, qui refuserait de signer un « *chèque en blanc* » et de s'engager à la légère. Les petits États seraient pour lui alors similaires à des porteurs de parts d'une entreprise, qui réclameraient une augmentation de capital. Ils profiteraient de l'appel de fonds lancé, mais ne déboursaient rien.

Au total, ces articles ne font finalement que remettre en lumière les conceptions traditionnelles expliquant la distinction opérée entre les deux catégories d'États. D'une certaine manière, ces réactions à vif prouvent finalement la prégnance et le maintien de ces idées derrière le débat genevois. On perçoit donc bien la position délicate de Briand pris entre deux feux. Comme Lautier, il peut se montrer critique face à l'impatience de petits États qui risquerait de fragiliser encore plus une politique liant Locarno et Genève, et de braquer encore l'Angleterre. Les critiques de *l'œuvre*, qui semble servir souvent de relais de la pensée briandienne, sont particulièrement vives sur ce point¹¹⁸⁶.

Mais contrairement à Lautier, il ne peut adopter un langage si tranché qui lui ferait perdre

1184 LAUTIER (E.), « A Genève. Le vieux-neuf », *Homme Libre*, 8 septembre 1927, « A la SDN. Coup manqué », *ibid.*, 12 septembre 1927.

1185 PINON (R.), « Chronique de la Quinzaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1927.

1186 Voir les articles de H. BARDE sur l'Assemblée de la SDN dans *l'Oeuvre* des 5 et 6 septembre 1927.

le soutien des petits États et dissiperait définitivement le climat genevois. Tempéré, celui-ci peut en effet être propice à son action et inciter les Anglais à commencer à sortir de leur isolement. Il doit réagir d'autre part à l'attitude allemande. Celle-ci s'est en effet surtout abritée dans un premier temps derrière les Britanniques pour faire échouer les propositions polonaises, qui visaient en fait à empêcher tout révisionnisme futur. Mais Stresemann ne désire pas se cantonner dans une attitude purement négative. Il décide d'annoncer l'adhésion allemande à la clause facultative du statut de la Cour de La Haye, soumettant au jugement obligatoire de celle-ci les différends existant avec les autres puissances signataires. Comme aucune puissance majeure n'avait encore adhéré à cette clause, le geste est sans grande conséquence mais permet à Stresemann de se présenter sous un jour avantageux face aux Petits États¹¹⁸⁷. Lautier va alors jusqu'à suspecter dans les articles cités une manœuvre allemande qui manipulerait les petits États. On sait en fait que, suite à des discussions à l'été 1927, le gouvernement allemand a renoncé à se poser en « leader » des Petits États à Genève. Il cherche cependant à soigner son image lors de sa première apparition à l'Assemblée, après son admission de 1926. Dès lors, Briand ne peut rester insensible à cette tactique allemande, visant quelque peu à concurrencer la France sur son terrain et à tirer parti de toute parole ou action malheureuses.

Briand va donc utiliser les critiques de 1927 pour faire de son discours une véritable explication de sa politique. Face au *non possumus* britannique, il se pose comme un homme farouchement attaché aux idéaux défendus par les petits États et faisant tout ce qu'il peut pour aplanir les difficultés sur la route de la SDN. Exaltant l'œuvre accomplie en si peu de temps, il montre que les accords de Locarno et les contacts de puissances ne peuvent que faciliter le maintien d'une entente entre les grandes puissances. Ils favorisent un climat pacifique à l'Ouest comme à l'Est de l'Europe.

Mais à une rhétorique méprisante pour les petits États, il substitue un langage plus habile. Les petits États sont décrits avec un vocabulaire lié à la jeunesse mêlant donc traits positifs (zèle, dynamisme, qui doit servir de stimulant) aux négatifs (impétuosité à vouloir construire la maison avant de se soucier des bases). À l'opposé, les grandes puissances sont décrites comme des hommes sages, pesant leurs décisions et avançant aussi vite que possible. Il sait encore évoquer habilement devant les délégués des petits États, le risque d'une SDN disparue ou affaiblie par des controverses insolubles¹¹⁸⁸. Mais il déplace aussi la pression vers des Anglais qui doivent sans cesse justifier leur attitude et embrasse pour mieux étreindre les Allemands dans une

1187 KRÜGER (P.), *Die Aussenpolitik... op. cit.*, p. 379 et 387.

1188 « Un acte de foi passionné en la Société des Nations », *Dépêche*, 11 septembre 1927. « Bulletin du Jour », *Temps*, 11 septembre 1927.

volonté de poursuivre et de développer la politique pacifique entreprise.

A la différence de Chamberlain, le ministre français n'a cessé finalement non de se présenter comme le porte-parole des intérêts français mais comme un serviteur de la SDN réaliste et laborieux, qui souhaiterait faire avancer le plus vite possible les idéaux genevois. En ce sens le succès de cet « *acte de foi passionné en la Société des nations* », tient justement à cette capacité de Briand à continuer à décrire l'action française non avec le vocabulaire de la puissance mais avec des mots analogues à ceux qui sont utilisés pour les Petits États.

Si les journaux hostiles à Briand mettent en valeur une nouvelle fois le peu d'engagements concrets et de résultats de l'action française, le lyrisme de celui-ci est unanimement salué par l'Assemblée et l'opinion européenne (« un des meilleurs discours » pour la *Dépêche*). Il permet ainsi de recréer le lien de confiance liant les États au sein de l'institution genevoise... et de faire revenir les petits États à leur place.

La crise de septembre 1927 montre bien la complexité de la vision française. Les petits États, tout en étant sommés ou dissuadés de peser sur les affaires générales, peuvent, par l'addition de leurs soutiens à Genève, conforter et crédibiliser la politique française face à ses grands voisins. Les États baltes jouent donc un rôle modeste et à l'origine très peu remarqué dans la SDN. Mais, en cachant, si besoin est, certaines réticences, ils savent se targuer auprès de l'opinion française de tenter tout ce qui est en leur pouvoir pour faire souffler l'esprit de Genève sur les rives de la Baltique. En ce sens, cette démonstration d'intérêt est fondamentale pour réussir à faire accepter à l'opinion leurs indépendances. Ils parviennent en cela à se créer une légitimité. Le maintien des indépendances baltes semble finalement plus susceptible de stabiliser définitivement la région, alors qu'on craint les intentions moins claires ou moins affirmées, notamment à Genève, de leurs puissants voisins.

Ces efforts vertueux pour dissiper les appréhensions françaises initiales sont cependant compromis par l'agitation incessante que déploie leur voisin méridional, qui ne cesse à tout moment de parasiter l'image plus positive que les Français pourraient avoir de la Baltique orientale.

B. « Nouvelle Serbie du Nord » ? La Lituanie de Voldemaras, un miroir des luttes françaises à propos de la SDN

Si Lettons et Estoniens ont réussi incontestablement à dissiper en partie les stéréotypes négatifs qui pesaient sur leurs actions, l'attitude de Voldemaras va au contraire les conforter en ce qui concerne la Lituanie. On a vu précédemment la difficulté réelle de toutes les puissances à canaliser la Lituanie dans leurs vues et à l'empêcher de persister dans la voie qu'elle s'était tracée, c'est-à-dire ne rien faire qui puisse compromettre sa position dans la question de Vilna.

Mais au-delà de l'aporie désespérante que constitue le conflit polono-lituanien, il faudrait montrer, en détaillant certains aspects et épisodes des crises précédemment décrites, que l'ampleur donnée à celles-ci repose sur l'implication de la SDN dans son règlement et dans la volonté de Briand d'en faire un exemple supplémentaire du bien-fondé de sa politique.

Or, loin de satisfaire ces espérances, le « *moustique lituanien* » semble vouloir cruellement mettre en valeur l'impuissance de la SDN, voire la ridiculiser aux yeux de l'opinion internationale, d'où finalement la mise au pilori du petit État balte et sa stigmatisation extrême au sein d'une opinion française exaspérée. Cette exaspération est liée finalement à la perception d'un petit État qui, loin d'être un jouet des impérialismes, sait admirablement se servir de sa petitesse pour acquérir une réelle capacité de nuisance.

En un certain sens, on pourrait se demander si, à l'inverse de ses voisins, la capacité lituanienne à esquiver toute adaptation à un ordre européen contraire à ses espérances ne lui permet pas de démontrer la réalité persistante de son existence nationale, à défaut de son utilité. Mais on peut se demander si le prix payé pour le maintien de ses positions politiques ne s'est pas révélé extrêmement coûteux, tant les milieux qui avaient pu critiquer l'injustice du règlement de 1923 et l'attitude des puissances, semblent désormais éprouver aussi peu de sympathies pour l'impérialisme polonais qu'envers un chauvinisme lituanien jugé irréductible à tout appel à la raison.

1. L'opinion française, la SDN et l'exemplarité du cas lituanien

On a vu combien les politiques polonaise et soviétique ont généré le sentiment de l'imminence d'un conflit pouvant embraser la région. L'accusation faite, à l'automne 1927, à la

Lituanie d'être une allumette près du brasier mal éteint des guerres européennes est loin d'être nouvelle. En un certain sens, on assiste au retour des peurs qui avaient périodiquement secoué l'opinion française en 1920 et en 1923 et qui ne s'étaient estompées que suite aux espoirs, finalement déçus, d'un rapprochement polono-lituanien.

La crise genevoise de septembre 1927 a démontré l'ampleur des angoisses d'une partie de l'opinion française à propos du maintien de la paix européenne, et en particulier sur la possibilité d'étendre à l'est du continent les bienfaits de Locarno. L'apaisement de la situation occidentale ne fait en effet que mettre en valeur les inquiétudes découlant de l'instabilité de l'Europe orientale. Ainsi dès janvier 1927, l'*Europe nouvelle* remarque combien la presse occidentale a fait « *grand bruit (...), trop de bruit sans doute* » du coup d'État lituanien. La revue française s'inquiète du fait que le moindre changement politique, en particulier dans l'Est de l'Europe, « *retentisse partout d'une manière anormale et éveille l'inquiétude* »¹¹⁸⁹.

Dans le *Monde nouveau*, l'écrivain Jean Mauclère s'attriste de voir des « *esprits ardents et un peu chimériques* » continuer, dans une Europe « *assoiffée de paix et toute meurtrie encore par la catastrophe qui pendant quatre ans l'a ravagée* », à « *évoquer le cliquetis des armes* » en Baltique orientale¹¹⁹⁰.

Ces peurs ont pour source le début du conflit mondial. La presse n'a pas su prévoir, comprendre ou faire comprendre l'impact des conflits balkaniques sur le conflit européen. Rien n'aurait-il donc changé depuis l'été 1914 ? La crise lituanienne semble participer à ce pessimisme croissant qui s'interroge sur la solidité de l'Europe d'après-guerre. Elle participe à l'émergence d'un pacifisme plus radical, qui va s'imposer dans les années trente¹¹⁹¹. Beaucoup d'articles veulent donc interpeller le lecteur et le placer devant ses responsabilités, en dissipant l'ignorance, le désintérêt ou surtout le scepticisme que celui-ci pourrait nourrir pour les affaires étrangères ou l'Europe orientale. Ces articles veulent faire comprendre le danger émanant d'un petit État inconnu et apparemment inoffensif.

« *Il faut insister sur la précarité de la paix actuelle. L'opinion publique française ne semble pas en avoir conscience* » avertit Pierre Bertrand dans le *Quotidien*. « *Ne dites pas que tout cela se passe très loin et que nous n'y sommes pas intéressés...[ce n'est]... pas si loin que cela et pas plus loin que Sarajevo qui nous valut la Grande Guerre* » craint Victor Snell dans

1189 « Le Coup d'État en Lituanie », *Europe nouvelle*, 8 janvier 1927.

1190 MAUCLÈRE (J.), « Les Balkans de la Baltique », *Monde Nouveau*, novembre 1927.

1191 Voir les études de INGRAM (N.), « L'envers de l'entre-deux-guerres en France ou à la recherche d'un passé pacifiste » et SIRINELLI (J.P.), « La France de l'entre-deux-guerres: un « trend » pacifiste ? », dans VAÏSSE (M., dir.), *Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, 1993.

*l'Oeuvre*¹¹⁹².

Quant à Edmond du Mesnil, dans le *Rappel*, « *regrettant de troubler la digestion de l'oligarchie parlementaire* » et de donner à ce « grand peuple de France trop crédule et trop confiant l'illusion d'une paix solide », il refuse d'être qualifié de « *monomane du bellicisme* » et ne veut que « *comme en 1913* » éveiller l'attention sur le péril extérieur¹¹⁹³.

On retrouve dans ces articles quantité d'allusions aux « *étincelles* » qui pourraient tomber de la « *pipe de M. Voldemaras* », faire exploser les poudres et provoquer une explosion en chaîne. Stéphane Aubac, dans le *Figaro*, parle lui d'une allumette de Voldemaras et de la nécessité de circonscrire l'incendie avant que le pyromane lituanien ne le fasse éclater. Dans *l'Oeuvre*, une caricature renvoie dos à dos les militaristes russes et polonais et le chauvinisme du petit État lituanien. Elle partage cette angoisse diffuse qui saisit l'opinion face « *aux jeux dangereux* » d'États nationalistes qui ne cessent de vouloir redécouper les frontières (Cf. la caricature dans Annexes. Illustration 2). Le mot est lancé : Kowno, ne doit pas devenir un second Sarajevo¹¹⁹⁴.

Ces craintes sont réelles, mais s'y mêle aussi une volonté d'alarmer l'opinion pour pousser les milieux politiques à continuer un travail qui permettrait de renforcer la SDN. Georges Scelle tente ainsi de faire une démonstration incluant le risque d'un nouveau, et « absurde », cataclysme européen et prône, comme solution, l'appel à une « nécessaire » union¹¹⁹⁵. Les déclarations des journaux radicaux défendant Genève (*Œuvre*, *Quotidien*, *Ère nouvelle*), montrent bien la distinction qu'on pourrait opérer entre une opinion pacifique et des milieux pacifistes genevois, voulant l'inciter à ne pas se contenter d'un calme trompeur. Il y a également, comme l'article d'Aubac, publiciste au service de la propagande polonaise, une volonté de mettre sous pression un gouvernement français que de l'extérieur on pourrait croire trop inerte.

Or, si le problème lituanien existe, au moins depuis 1923, les crises de 1926 et de 1927 mettent sur le devant de la scène le contraste saisissant entre l'attitude de Kaunas et les principes de la SDN. La Lituanie n'a cessé en effet depuis 1924 de faire coexister la proclamation de ses

1192 BERTRAND (P.), « Nuages à l'horizon », *Quotidien*, 27 novembre 1927, SNELL (V.), « Tant mieux pour la SDN et pour tout le monde », *Œuvre*, 21 octobre 1927.

1193 MESNIL (E. du), « Au-delà des frontières », *Rappel*, 28 novembre 1927.

1194 SNELL (V.), « Le fascisme lithuanien exagère », *Œuvre*, 13 octobre 1927, AUBAC (S.), « M. Woldemaras et le traité de Versailles », *Figaro*, 27 juillet 1928. PIERNAT (P.), « Kowno et la SDN », *Ère nouvelle*, 29 juillet 1928.

1195 GUIEU (J.M.), « Fédérer l'Europe ou subir une nouvelle catastrophe. Le discours européen du juriste Georges Scelle dans les années vingt », *Hypothèses*, 1999.

buts pacifiques, son appartenance à la SDN et sa volonté de maintenir intacte son attitude face à la Pologne. En août 1924, le ton de la réponse lituanienne concernant le projet d'assistance mutuelle est tout aussi positif que celui de ses deux voisins baltes. La diplomatie lituanienne s'associe pleinement aux principes qui sont à la base du projet.

Mais elle invoque immédiatement le préambule du projet qui lie l'organisation de l'assistance mutuelle avec le respect de l'intégrité territoriale (article 10 et 16 du Pacte). Cette dernière notion suppose l'existence de frontières établies par les traités et reconnues par les États intéressés. De ce fait, le gouvernement lituanien refuse de s'engager, jusqu'à la restitution du territoire de Vilna, à fournir évidemment une assistance à la Pologne. Elle demande donc une modification du préambule, affirmant que la mention de l'article 10 ne préjuge en rien de ses difficultés territoriales¹¹⁹⁶.

De même en janvier 1932, le ministre lituanien à Paris Klimas, de passage à Kaunas, confirme au ministre français que la Lituanie soutiendra la thèse française lors de la Conférence du désarmement..., l'idée de sécurité étant pour lui liée non à une menace allemande ou soviétique mais à la présence de 35 divisions polonaises, qui empêcheraient la Lituanie de réduire d'emblée ses petites forces armées¹¹⁹⁷.

Son attitude restera la même pour tous les autres grands projets internationaux. Elle refuse de participer à la signature commune (donc avec la Pologne) du Protocole Litvinov en février 1929, mais signe à part le 5 avril, pour ne pas augmenter son isolement. Elle salue le projet Briand, tout en montrant qu'une éventuelle Union fédérale européenne ne pourrait être basée que sur les principes de justice internationale et donc la réparation de l'injustice de Wilno¹¹⁹⁸.

Au total la Lituanie conserve finalement sa tactique, celle d'un État qui lie la satisfaction de ses revendications à l'exercice de la justice internationale et au respect de l'équité.

Certes, la Lituanie, du fait d'expériences initiales malheureuses, n'a jamais porté la SDN en son cœur ni cherché comme ses voisins à démontrer son intérêt pour les organisations genevoises. Outre le problème des minorités et son nationalisme économique, la dictature lituanienne se dérobe ainsi à toutes les invites du BIT à prendre en compte ses conventions¹¹⁹⁹.

1196 SDN, *Journal officiel*, septembre 1924, p. 1164 (réponse du gouvernement lituanien du 22 août 1924).

1197 SHAT, 7 N 3553, Dossier 3/ Lituanie, Ristelhueber (25 janvier 1932).

1198 EIDINTAS (A.), « Lithuania and the Briand Plan », FLEURY (A.), JILEK (L.), *Le Plan Briand d'Union fédérale européenne*, Actes du colloque de Genève (19-21 septembre 1991), pp. 420-21 et 424-26.

1199 AMAEF, Russie, 697, 4 novembre 1925. BIT, CAT 1/27-7/9, Notes de voyages en Lituanie. 15 septembre 1927.

Mais face aux multiples rumeurs d'agression polonaise, la Lituanie est bien obligée de continuer à solliciter elle-même la SDN et à espérer une réaction directe ou indirecte des puissances. Or, ces initiatives deviennent de plus en plus difficiles, vu son refus de se plier aux avis ou injonctions concernant Vilna. Les souvenirs de l'attitude lituanienne au moment du plan Hymans comme à propos de l'invasion de Memel, soulignent, selon *l'Ère nouvelle* ou Henry de Jouvenel, le paradoxe d'un État membre de la SDN à laquelle il devrait son existence, mais qui demeurerait irréductible, quand les décisions de la SDN contrarient ses prétentions¹²⁰⁰. Or, comme le montre Laroche, en janvier 1927, comment un gouvernement peut-il jouir des bénéfices de la paix, tout en maintenant sa « *prétention anormale et contraire au bon sens et au droit de se proclamer en guerre avec la Pologne* » ? Pour le *Temps*, il s'agit d'une « *situation sans précédent de l'histoire politique* » avec deux pays s'abstenant pour le moment de tout acte d'hostilité, mais vivant en état de guerre¹²⁰¹. Bref, cette « *absurdité dangereuse* » (*Petit Journal*) ou cette « *situation intolérable* » (*Journal des Débats*) ne peut plus durer, sans risquer d'endommager définitivement le crédit de la SDN à l'étranger, en particulier en Pologne. Dans la *Revue générale de droit international public*, l'universitaire polonais Makowski en vient ainsi à parler d'une « *question* » lituanienne au sein de la SDN. L'institution genevoise tolère, selon lui, qu'un de ses membres ne soit pas sanctionné, alors même qu'il viole tous les principes de collaboration amicale existant entre les membres de la Société des Nations¹²⁰².

Or, le scandale engendré par l'attitude lituanienne est d'autant plus renforcé qu'il va à l'encontre même du climat genevois que Briand et les autres hommes politiques européens essaient de susciter. Si l'on reprend le discours de septembre 1927 de celui-ci, il n'a cessé de valoriser l'effet bénéfique que pourraient générer les réunions et négociations, même infructueuses, de Genève sur les mentalités et donc les pressions exercées par leur opinions sur des dirigeants récalcitrants à faire les sacrifices nécessaires. Plutôt que de persister à vouloir rouvrir les discussions sur le Protocole et de faire des victimes par excès d'illusion, il faut, selon lui, « *exploiter une autre force de la SDN... la force de propagande* ».

Dans ce discours comme dans beaucoup d'autres, le règlement du conflit gréco-bulgare d'octobre 1925 est pris comme un modèle des bienfaits et de la nouveauté que l'existence de la SDN a apporté dans les relations internationales. Le ministre français ne cesse de valoriser

1200 X. « Les dessous de la révolution lituanienne », *Ère nouvelle*, 23 décembre 1926. JOUVENEL (H. de), « Une vieille affaire : Vilna », *Europe nouvelle*, 3 décembre 1927, p. 1590.

1201 AMAEF, Lituanie, 30 (9 janvier 1927). « Bulletin du Jour », *Temps*, 12 octobre 1927.

1202 MAKOWSKI (J.), « La question lithuanienne », *Revue générale de droit international*, janvier-avril 1930.

l'exemple que constituerait le spectacle de nations solidaires, présentes à Genève et montrant donc des dispositions conciliantes¹²⁰³. Or le conflit polono-lituanien apparaît comme un test réel, mais redoutable, pour confirmer ou infirmer les idées de Briand, pour rendre crédibles ses appels à persister et à ne pas se décourager.

Pour ses adversaires, le conflit albanais du printemps 1927, traité par l'Italie, la Yougoslavie et les grandes puissances, en dehors de Genève, est un bon contre-exemple de l'hypocrisie verbale du ministre français, puisqu'on épargnerait l'institution de Genève autant qu'on peut et qu'on lui éviterait toute épreuve sérieuse. Alors que le concert diplomatique des puissances aurait assuré à nombreuses reprises le règlement de maintes tensions balkaniques, la SDN n'aurait que le cas bulgare à son actif. Comme Victor Snell s'en réjouit dans l'*Oeuvre*, le cas lituanien est donc une bonne occasion pour la SDN de démentir ces insinuations et de prouver sa puissance¹²⁰⁴.

Cette idée est d'autant plus renforcée que les circonvolutions de la SDN en 1920-1923 reviennent logiquement à l'esprit. Ainsi Pertinax comme Marcel Cachin rappellent avec précision les vacillements de l'institution genevoise bafouée, qui a protesté contre l'« *acte de piraterie* » polonais, agencé puis décommandé le plébiscite. Elle est passée de négociations infructueuses à la fixation d'une zone neutre, pour finalement aboutir à la ligne de 1923, et paraître « *subir la loi du plus entreprenant et du plus fort* ». Il serait « *inutile de s'étonner que le gouvernement de Kaunas s'applique à provoquer par l'intrigue et la violence un retour de fortune* »¹²⁰⁵.

Face à ces attaques, il est clair pour les journaux genevois, comme pour l'*Ère nouvelle*, que la SDN doit au contraire démontrer qu'elle est justement désormais en mesure de faire oublier ses erreurs de jeunesse et de « *fournir le témoignage de son aptitude à régler pacifiquement les questions les plus irritantes* »¹²⁰⁶.

La question polono-lituanienne devient donc un élément à part entière du vaste débat qui oppose détracteurs, partisans enthousiastes ou plus modérés de Genève. En ce sens, on comprend mieux l'engagement de Briand dès l'automne 1927 pour une question qui lui permettait de valoriser cette mission française d'arbitrage et de pacification, en traitant par la

1203 SDN, *Journal Officiel* 1927, Supplément spécial, 54, p. 92 (10 septembre 1927, matin).

1204 LAUTIER (E.), « À propos... », *op. cit.*, *Homme Libre*, 16 mars 1927, SNELL (V.), « Tant mieux pour la SDN et pour tout le monde », *Oeuvre*, 21 octobre 1927.

1205 PERTINAX (J.), « Vilna », *Écho de Paris*, 30 novembre 1927. CACHIN (M.), « Préface à Lugano », *Humanité*, 7 décembre 1928.

1206 « Éditorial », *Ère nouvelle*, 29 novembre 1927.

coopération des puissances les « *fumerolles* » qui s'élèveraient du volcan oriental.

Son insistance à supprimer immédiatement l'état de guerre démontre qu'il a bien compris le message de l'opinion et l'importance symbolique d'un acte qui peut conforter l'image d'une communauté de nations pacifiques. Celui-ci mettrait fin au brouillage généré par une politique tolérant bellicisme verbal lituanien et une paix armée instable.

Les contacts diplomatiques établis auparavant entre les puissances, les contacts entre hommes d'État à Genève, puis les sessions publiques du Conseil mettant Polonais et Lituaniens sous les feux conjugués de la « *vieille* » diplomatie et des procédures genevoises constituent un exemple appliqué des principes qu'il a énoncés en septembre 1927.

Contrairement à ses détracteurs, la diplomatie a, selon lui, un rôle à jouer, comme il le montre dans un discours fin novembre 1927 : c'est « *le pied complaisant qui doit se poser sur la crevasse quand une fumerolle fuse ça et là* ». Par contre, si la « *fumée persiste* », la diplomatie ne doit pas paralyser mais laisser la place à la SDN, dont l'action aura été préparée minutieusement par les contacts établis¹²⁰⁷.

En arrondissant les angles, en atténuant les rivalités, les diplomates, selon le *Temps*, permettraient l'avènement d'une véritable politique de paix, plus pratique que les principes trop dogmatiques établis par les milieux genevois¹²⁰⁸. De même l'invitation aux deux pays par le Conseil à nouer des négociations bilatérales sonne, pour Georges Suarez dans la *Revue de Paris*, comme une volonté d'appliquer à des États plus modestes la méthode locarnienne, qu'il a également défendue en septembre 1927 : favoriser un rapprochement, laisser à l'invitation et sous la pression amicale de Genève, les représentants des deux pays négocier; puis les faire revenir devant celle-ci¹²⁰⁹.

L'*Humanité* peut brocarder l'aréopage des puissances qui, en décembre 1927, sous couvert de la SDN, a écarté sans le résoudre le conflit et « *acheté* » l'adhésion de Pilsudski¹²¹⁰. Henri de Jouvenel, qui avait pourtant été à l'origine de la controverse de septembre 1927, peut y voir un triomphe des idées genevoises, en exaltant la résolution du Conseil face au dilettantisme passé¹²¹¹. Il n'empêche que Briand aura en fait réussi à démontrer sa capacité à faire une sorte de synthèse réaliste des deux méthodes.

Le traitement de l'affaire polono-lituanienne de décembre 1927 apparaît donc comme un triomphe personnel pour Briand et un succès pour la politique de la SDN qui font la une de tous

1207 « Un grand discours de Briand sur la politique de paix », *Œuvre*, 1er décembre 1927.

1208 « Bulletin du Jour », *Temps*, 12 décembre 1927.

1209 SUAREZ (G.), « La politique étrangère de M. Briand », *Revue de Paris*, 1er janvier 1928.

1210 PERI (G.), « La farce tragique de Genève », *Humanité*, 12 décembre 1927.

1211 JOUVENEL (H. de), « La bonne méthode de la paix », *Europe Nouvelle*, 17 décembre 1927, p. 1654.

les journaux français le 11 décembre. Dans le *Quotidien*, Pierre Bertrand parle ainsi « d'une victoire de Genève » qui a déterminé « deux nations à réprimer leurs velléités belliqueuses ». Il brocarde les journaux adverses comme l'*Humanité* et l'*Avenir* qui ne rendent pas assez justice « aux hommes dont l'habileté, la sagesse, la diplomatie, la volonté de paix ont écarté un conflit aux conséquences incalculables »¹²¹².

Pour Henri Genevoix, dans la *Dépêche*, un Voldemaras ne peut faire mine de résister face à une assemblée « d'honnêtes gens », ayant réussi non par la menace mais par la seule force du respect humain, et en tenant compte du sentiment national lituanien. Si la presse nationale à grand tirage se montre plus prudente que les milieux genevois sur l'issue du conflit, la SDN, pour le *Matin*, a « puissamment travaillé pour la paix » et, pour le *Journal* nous « a donné une superbe preuve de son utilité et sa vitalité »¹²¹³.

Le soulagement est donc apparemment à la mesure des angoisses qui s'étaient accumulées brusquement les semaines auparavant : pour Jacques Ancel, « l'Europe respire » grâce à l'atmosphère « lénifiante » de Genève, à l'inlassable habileté et au sens de la conciliation d'un Briand, qui arrivera même à amadouer Voldemaras, pourtant peu maniable¹²¹⁴.

Au grand dam de Gabriel Péri et de Pertinax, Briand peut désormais invoquer le conflit polono-lituanien pour démontrer l'aptitude de la SDN à empêcher la guerre et conforter l'optimisme qu'il persiste à vouloir nourrir vis-à-vis de l'évolution de la SDN¹²¹⁵.

La passe d'armes qui l'oppose en février 1928 au sénateur Lemery est caractéristique. Celui-ci l'interpelle ainsi en séance à propos de l'évacuation de la Rhénanie. Il imagine un conflit polono-lituanien où, suite au veto allemand, la France ne pourrait obtenir un mandat de la SDN. Si elle entrait alors en Allemagne, elle serait alors considérée comme l'agresseur. Le ministre des Affaires étrangères français ne préfère pas alors répondre sur le fond du problème, mais met en valeur ses efforts pour prévenir tout conflit qui pourrait finalement entraîner ce cas de figure...et faire jouer l'alliance franco-polonaise. Il glorifie le rôle de la SDN, qui permet justement de discuter et de stopper les « excitations passagères », les « poussées d'amour propre irrésistibles », et montre l'erreur des sceptiques qui « la sommaient de se mettre à l'œuvre ». « Eh bien ! Nous nous sommes mis à l'œuvre » et le conflit a été apaisé¹²¹⁶.

Les conséquences de la détermination française sont d'autant plus positives que les

1212 BERTRAND (P.), « La victoire de Genève », *Quotidien*, 13 décembre 1927.

1213 « Dernière Heure. L'État de guerre ... », *Journal*, 12 décembre 1927. « La session prendra fin aujourd'hui à Genève », *Matin*, 12 décembre 1927.

1214 ANCEL (J.), « L'Europe respire », *Information*, 20 décembre 1927, THERY (G.), « La France à Genève », *Œuvre*, 12 décembre 1927.

1215 PERTINAX (J.), « Les démonstrations de M. Briand », *Écho de Paris*, 27 décembre 1927.

1216 Voir le *Temps* des 2 février (p. 3, Sénat) et 4 février (p. 3, Sénat) 1928.

résultats de Genève ont impressionné les Lituanais et les opinions des autres États baltes. Professant une très grande admiration pour Briand, Voldemaras lui-même saluera avant comme après la session le calme, la volonté et le désintéressement de l'homme d'État français¹²¹⁷. Les gouvernements estoniens et lettons saluent eux-mêmes l'effort de pacification entrepris par la SDN. Ils font des démarches exprimant leurs remerciements à Briand. Comme l'exprime le grand journal estonien *Paevaleht*, la SDN a empêché toute évolution vers une « balkanisation » des États baltes et, pour le *Waba Maa*, la Lituanie a compris que la prospérité d'une petite nation est plus importante que les illusions historiques¹²¹⁸.

En décembre 1927, le prestige de Briand est à son zénith, tant il semble avoir remédié de façon décisive à l'instabilité régnant en Lituanie. Le cas lituanien devient donc pour lui une arme dans la lutte qu'il mène au sein de l'opinion française contre ses détracteurs. Or malheureusement, si la fin de l'année 1927 a été pour lui le moyen de prendre un avantage incontestable, grâce justement à cette affaire, l'échec des négociations polono-lituanaises va au contraire remettre en lumière les carences de la SDN et l'action pernicieuse d'un petit État sur la situation européenne

2. La SDN humiliée : la rébellion lituanienne, symbole des imperfections de l'ordre genevois ?

Un an après la session triomphale de 1928, la SDN est loin d'avoir réussi à inciter les deux pays à reprendre des relations normales. Briand peut continuer à se glorifier d'avoir réussi à sauver la paix, mais il doit rapidement renoncer, devant le fiasco des négociations de 1928, à utiliser le conflit polono-lituanien comme un exemple de ses réussites genevoises.

Les puissances ont dû vite déchanter devant l'attitude de Voldemaras lors des négociations polono-lituanaises. Conformément au dogme de la politique lituanienne, celui-ci ne cesse de vouloir démontrer que les positions lituanaises sont restées intactes au sortir de l'assemblée genevoise. Au retour de Genève, à Paris puis à Kaunas, Voldemaras va exploiter une phrase conciliante de la résolution, selon laquelle celle-ci ne remettait pas en cause les différends

1217 AMAEF, Lituanie, 34 (27 novembre, note de Puaux) et l'article en première page de l'*Information* du 13 décembre 1927.

1218 AMAEF, Lituanie, 35 (14 et 20 décembre 1927), 36 (8 janvier 1928).

existant entre les États. Il affirme que la SDN a montré qu'elle ne se considérait pas liée par la décision de 1923 et que les Polonais ont accepté par là de rouvrir la question de Vilna. Cet aspect des choses est démenti immédiatement par la diplomatie française, mais va augurer de ce que sera la tactique lituanienne tout au long de l'année 1928¹²¹⁹.

Tout en se montrant formellement disposé à ouvrir les négociations, Voldemaras continue de conditionner celles-ci à la satisfaction des desiderata lituaniens concernant Vilna. À partir du moment où les Polonais ne sont pas prêts à remettre en cause leur souveraineté, comment pourrait-on, selon Voldemaras, entamer des négociations techniques ? Elles supposent, selon lui, l'existence d'une frontière établie et dont la conclusion signifierait l'affaiblissement progressif de la position lituanienne, vu l'inégalité existant entre les deux États. Il est clair que l'homme politique lituanien craint beaucoup d'avoir affaire à la même tactique polonaise qu'en octobre 1920 : pendant qu'à Paris, devant la SDN, il serrait la main de Paderewski et qu'à Suwalki un accord polono-lituanien avait été négocié, Pilsudski avait profité du manque de vigilance lituanienne pour réaliser son coup¹²²⁰.

Voldemaras n'est donc prêt qu'à discuter des questions concernant la sécurité lituanienne (attitude des émigrés lituaniens ou constitution d'une zone démilitarisée) ou le règlement des problèmes liés au coup de Zeligowski (réparations). Dès lors, malgré les conseils allemands et soviétiques, la diplomatie lituanienne se dérobera à toute tentative d'accord et pratiquera une tentative d'obstruction très critiquée par la quasi-totalité de l'opinion européenne.

Le député Léo Bouyssou dénonce ainsi en juillet 1928, dans *l'Ère nouvelle*, les Lituaniens qui n'auraient pas changé d'un iota leur tactique depuis les conversations de 1920 et 1925 : ils feindraient la plus grande bonne volonté, mais multiplieraient les contre-propositions inadmissibles. Ils feraient tout pour retarder les négociations et donner à l'opinion européenne l'impression que les Polonais sont responsables de leur ajournement ou de leur échec¹²²¹. Mais ces derniers ne tombent pas dans le piège et montrent au contraire le plus grand calme, du moins en apparence.

Les interprétations fantaisistes et les chicanes multiples de Voldemaras sur les prétendues conditions préalables à l'ouverture de négociations (dissoudre les prétendues organisations militaires de réfugiés polonais) irritent les journaux français, en particulier le *Temps*, qui multiplie à un rythme inusité les bulletins du jour incendiaires vis-à-vis d'un Premier ministre

1219 AMAEF Lituanie, 36 (28 et 31 décembre 1927). EIDINTAS et alii, *Lithuania... op. cit.*, p. 198.

1220 ADAP, B, VIII (43, 101), IX (161), X (4, 81)

1221 BOUYSSOU (L.), « Pour l'autorité de la SDN », *Ère nouvelle*, 16 juillet 1928.

lituanien qui, selon lui, cherche la rupture en créant le malaise¹²²². Informés par le Quai d'Orsay et les Polonais, les journaux français ne se montrent pas dupes des « rideaux de fumée » tirés par Voldemaras. Ils condamnent les articles provocants de la nouvelle Constitution lituanienne ou la proposition lituanienne du 23 juin 1928 de pacte de non-agression. Voulant répondre à une proposition polonaise similaire et ne pas laisser à la Pologne le monopole des bonnes intentions, la Lituanie préconise, outre la démilitarisation d'une bande de 50 kilomètres le long de la ligne de démarcation, le versement de réparations et la reconnaissance par la Pologne que la région de Vilna est un « territoire contesté »¹²²³.

La presse française exprime donc rapidement son scepticisme sur les négociations. En mars 1928, l'éditorial de *l'Europe nouvelle* brocarde, désabusée, l'engagement de Voldemaras à aller négocier à Königsberg :

«... après quoi, on aura trois mois de répit pour manœuvrer, prendre le vent, interroger des amis de l'Est et de l'Ouest, (...), ne rien résoudre, (...), il y a apparence qu'en juin nous ne serons pas plus avancés... »¹²²⁴.

Or, loin de se contenter de saboter les négociations, Voldemaras et le gouvernement lituanien multiplient les discours chauvinistes auprès de l'opinion lituanienne. Ainsi, deux discours en juin 1928 devant les francs-tireurs lituaniens, puis à Utena en août, font sensation : le leader lituanien y déclare que la liste des Lituaniens morts pour leur patrie n'y est pas encore close, qu'il ne recevra un représentant polonais qu'à Vilna et qu'il souhaite voir les citoyens lituaniens défiler sous la protection des francs-tireurs dans Vilna reconquise (Cf. la caricature dans Annexes. Illustration 3)¹²²⁵.

Le chef du gouvernement lituanien cache de moins en moins ses buts à long terme. Il spéculé sur un conflit polono-allemand ou polono-soviétique. Voldemaras évoque ainsi, en juin 1928 un conflit qui devrait inévitablement éclater à l'automne. Il espère également pouvoir profiter des tentatives futures de l'Allemagne pour une révision pacifique de ses frontières et réintroduire la question de Vilna¹²²⁶.

Certes la diplomatie française sait relativiser ces proclamations guerrières, tant ses

1222 Voir par exemple : les « Bulletins du Jour » du *Temps* des 14 février, 7 mars et 4 avril 1928, GAUVAIN (A.), « Les relations polono-lituanienne », *Journal des Débats*, 15 mars 1928 et JULIEN (A.), « L'échec de Königsberg est l'œuvre de M. Voldemaras », *Petit Parisien*, 4 avril 1928.

1223 ANCEL (J.), « La rupture de Kowno », *Information*, 14 juillet 1928 et les « Bulletins du Jour » du *Temps* des 11 et 27 juillet, 15 août 1928.

1224 « Editorial », *Europe nouvelle*, 3 mars 1928.

1225 AMAEF, Lituanie, 39 (20 juin) et 40 (28 août).

1226 AMAEF Lituanie, 38 (21 mai), 39 (28 juin), 40 (4 septembre 1928) et GAUVAIN (A.), « Les projets et les espoirs de M. Voldemaras », *Action française*, 15 décembre 1927.

représentants successifs en Lituanie lui ont montré le rôle de la question de Vilna dans la politique intérieure. Malgré les espoirs placés sur celui-ci juste après le coup d'État (cf. chapitre IV), le gouvernement nationaliste ne transige pas avec cette règle. Le moindre recul, faux pas, attitude conciliante, sous la pression ou non de l'étranger, est immédiatement exploité par ses adversaires pour le discréditer. Voldemaras, qui s'est engagé dans une lutte d'influence contre ses adversaires chrétiens-démocrates, ne peut se passer du soutien de l'armée, et en particulier de jeunes officiers très nationalistes¹²²⁷.

À l'inverse, la construction de la vie nationale autour de la revendication de Vilna sert de moyen commode à tout homme politique pour masquer certains problèmes et susciter un rassemblement national autour de lui¹²²⁸. On lie clairement la construction d'un État-nation moderne et dynamique dans tous les domaines avec l'idée de pouvoir ainsi mériter un jour le retour de la capitale éternelle de la Lituanie. La commémoration du « deuil de Vilna », maintenu par le gouvernement, les associations patriotiques à travers la commémoration du 9 octobre, les quêtes, la construction de monuments et la plantation d'arbres de Vilnius, entre autres, montrent que cet aspect reste au centre de la vie politique¹²²⁹.

Face aux contraintes de la politique internationale, le dictateur lituanien devient prisonnier du sentiment national. Voldemaras avoue ainsi sans fard devant ses interlocuteurs étrangers que toute concession significative aboutirait à son renversement immédiat du pouvoir : dès novembre 1927, la simple perspective de la réunion du Conseil a failli entraîner la constitution d'un cabinet de coalition. La jeunesse de l'État et l'inexpérience relative des élites lituaniennes génèrent également un sentiment d'infériorité envers la puissance polonaise qui pourrait aboutir, en cas de normalisation des relations bilatérales, à une dissolution rapide de l'édifice national et surtout à une disparition d'élites politiques peu capables de tenir la comparaison.

En ce sens, la diplomatie française perçoit avec retard l'erreur faite quelques années auparavant, lorsqu'elle a voulu spéculer sur le « temps » et l'apaisement progressif des rancœurs. Or, au contraire, le « temps » ne fait que renforcer le problème. L'arrivée au pouvoir de jeunes générations et la consolidation de l'identité nationale transforment la question de Vilna en dogme de plus en plus intangible. La polonophobie des jeunes générations est d'autant plus vivace que, contrairement aux anciennes générations, aucun contact direct n'a pu amender celle-ci.

1227 ADAP, B, IX (153). AMAEF, Memel, 14 (22 septembre 1925), Lituanie, 30 (26 janvier 1927), 32 (28 avril, 29 juin 1927), 35 (2, 10 décembre 1927), 41 (19 décembre 1928), 60 (8 février 1928).

1228 AMAEF Lituanie, 40 (31 août 1928).

1229 AMAEF, Memel, 40 (28 août 1923), Russie, 697 (4 novembre 1925), Lituanie 83 (22 juin, 16 juillet et 15 octobre 1930).

L'attitude du ministre lituanien donne du grain à moudre à tous ceux qui veulent dévoiler les faiblesses et les incertitudes de la politique briandienne. Selon eux, elle n'arriverait qu'à susciter un climat trompeur à propos de l'état de l'Europe et des bonnes dispositions allemandes. *L'Action Française* ou le *Journal des Débats* ne se privent pas ainsi à maintes reprises de reproduire les propos de Voldemaras et d'en profiter pour bien rappeler à l'opinion l'incertitude pesant sur les frontières orientales¹²³⁰. De ce fait, tous les regards se tournent vers une SDN dont l'action de décembre 1927 semble remise en cause. Les milieux genevois espèrent alors que Briand sera capable de rétablir à nouveau le climat optimiste qu'il appelle de ses vœux.

Les sessions de 1928 du Conseil de la SDN vont échouer, comme on l'a vu, à rééditer le miracle de décembre 1927, tant Voldemaras reste figé sur ses positions. Mais c'est surtout l'attitude de celui-ci face au Conseil qui va choquer. Elle va être interprétée comme une volonté de rejeter, voire de mettre en question l'autorité et le prestige du Conseil. L'opinion française va alors basculer de l'irritation à une véritable exaspération envers le président du Conseil lituanien.

Au cours des séances de 1928, le leader lituanien va acquérir une (triste) célébrité dans l'opinion internationale qu'aucun homme politique balte ne pourra dans un sens positif ou négatif lui contester. Loin de laisser son sens de la chicane au domaine des négociations polono-lituanienne et d'adopter l'attitude déferente et conciliante qu'on attend de lui, Voldemaras, juriste de formation et orateur infatigable, va s'employer à utiliser tous les moyens à sa disposition pour défendre sa position. Déjà en mars, son absence à Genève, justifiée par son incapacité à répondre rapidement à l'invitation impromptue du Conseil, est interprétée comme une dérobade et un manque de respect vis-à-vis du Conseil¹²³¹.

En juin 1928, il prétend contester au Conseil le droit de poser une limite temporelle aux négociations. Il fait surtout échouer par son veto la résolution des puissances, ce qui provoque la stupeur et la colère. Devant les représentants de la presse française et internationale, ébahis puis... épuisés, Voldemaras inaugure une défense basée sur des discours interminables et une utilisation de toutes les ressources de la procédure¹²³². En septembre 1928, Henri Barde, envoyé de l'*Oeuvre*, le voit pendant trois heures trente « *se moquer de ses interlocuteurs* ».

Le dictateur lituanien ne cesse en effet d'utiliser les articles de presse et les statistiques les plus « *tendancieuses* » pour refaire un historique méticuleux des rapports polono-lituanien et

1230 BOUTEILLE (E.), « Les projets et les espoirs de M. Voldemaras », *Action Française*, 15 décembre 1927, « Les provocations de M. Voldemaras », *Journal des Débats*, 29 août 1928.

1231 BAINVILLE (J.), « Prestige endommagé », *Action française*, 13 mars 1928.

1232 RAY (M.), « Dernière Heure. Le conflit polono-lituanien », *Petit Journal*, 7 juin 1928, GENEVOIS (H.), « Dernière Heure. Au conseil de la SDN », *Dépêche*, 7 juin 1928.

multiplier « *les maladroites insinuations* »¹²³³.

Entre colère et dérision, les journalistes vont donc s'employer à donner un caractère quasi légendaire à des discours évoquant « *Toutankhamon, les partages de la Pologne, les nuits blanches et froides de Genève... et la nécessité de désarmer les voisins des Soviétiques* »¹²³⁴.

Or, ces diatribes ne peuvent être interrompues par un Conseil où « *Briand succombait visiblement à l'ennui, la figure de Lord Cushendun devenait cramoisie, Adaci semblait goûter aux délices du Nirvana* »¹²³⁵.

En décembre 1928, la *Victoire* parle de « *fatale imprudence* » au moment où la parole est donnée au gouvernement lituanien : « *le déjeuner se trouva reporté à deux heures de l'après-midi... plongeant dans la nuit des temps, l'orateur lituanien ne se décidait pas à passer au déluge...* »¹²³⁶.

Mais la dérision fait vite place à la colère et aux interrogations les plus vives sur le rôle de la SDN. Certes, comme le note le Quai d'Orsay pour l'ambassade de Londres, en juin, l'attitude lituanienne prouve définitivement une mauvaise volonté évidente¹²³⁷. La presse française, convaincue depuis longtemps de ce fait, s'attarde plus sur la perte de prestige du Conseil. Les termes de moquerie, d'effronterie reviennent sans cesse. Ils montrent que ce qui est jeu, c'est en quelque sorte la désacralisation de l'atmosphère solennelle et de l'autorité du Conseil. Celui-ci semble loin de pouvoir favoriser l'apaisement des conflits et la confiance des nations dans l'œuvre de Genève.

Le roi est-il nu ? Évoquant les « *contrevérités* » de Voldemaras débitées sans provoquer la moindre réaction, Jacques Bainville parlera de « *crépuscule de la SDN* »¹²³⁸. Les analystes qui avaient parlé, en décembre 1927, d'un arrangement provisoire, ne servant qu'à masquer un péril latent, peuvent espérer alors avoir leur revanche tant le conflit semble, comme ils l'avaient prédit, revenir rapidement sur la scène genevoise.

Le conflit polono-lituanien redevient donc le terrain d'un âpre débat d'opinion à propos de la SDN. Il n'y a guère que l'*Humanité* pour voir, dans la succession des réunions du Conseil, les étapes « mûrement » préparées d'un plan permettant à la Pologne d'absorber à terme la Lituanie. Laisant la SDN découvrir vainement une solution assurant la paix régionale, les

1233 BARDE (H.), « A Genève », *Œuvre*, 7 septembre 1928.

1234 AUBAC (S.), « La séance de clôture », *Journal des Débats*, 9 novembre 1928.

1235 SAUERWEIN (J.), « La SDN semble manquer d'une direction ferme dans les grandes affaires comme les petites », *Matin* 7 septembre 1928.

1236 BIENAIME (G.), « L'affaire polono-lituanienne », *Victoire*, 13 décembre 1928.

1237 AMAEF, Lituanie, 39 (25 juin 1928).

1238 BAINVILLE (J.), « Le crépuscule de la SDN », *Action française*, 8 septembre 1928.

impérialismes prépareraient l'assaut contre l'URSS¹²³⁹. Mais pour le reste de ses détracteurs, Bainville ou Pertinax en tête, la SDN montre bien qu'elle est incapable de prendre une décision. Elle fait traîner les choses indéfiniment en s'enlisant dans des affaires inscrites depuis longtemps sur à l'ordre du jour. La SDN donne donc à travers le cas lituanien l'exemple même de son inutilité et de sa faiblesse. Pour *La Victoire*, qu'on ait affaire au comte Bethlem (dans l'affaire des optants hongrois) ou « à ce petit parvenu de Voldemaras », il suffit pour un « gouvernement hardi, hargneux et sans scrupules... d'élever la voix ou de gronder... pour que Briand se lève et dise de ne pas insister devant ce mauvais caractère »¹²⁴⁰.

On retrouve d'ailleurs la même critique dans *Le Populaire*. Le journal socialiste flétrit l'impéritie du Conseil, qui renvoie d'une séance à l'autre les affaires épineuses en espérant que « les événements se chargeront de les résoudre ».

Conformément aux analyses faites par l'Internationale socialiste, il estime cependant impossible toute solution avant un retour de la démocratie en Pologne comme en Lituanie. Un plébiscite pourrait alors être organisé. Mais en attendant cela, le Conseil devrait, selon lui, imposer le rétablissement de relations économiques et politiques bilatérales¹²⁴¹.

À droite, on ne partage évidemment pas de telles idées. Contredisant Chamberlain, qui juge le rôle de la SDN supérieur à celui du concert des puissances, Bainville se demande alors si avant la guerre le concert aurait toléré le langage lituanien. N'avait-il pas, selon lui, agi de manière bien plus énergique et efficace que la Ligue ?¹²⁴².

Derrière cette critique en règle de l'action de la SDN dans le cas lituanien, il y a bien sûr une volonté de sonner la charge contre ce qui préoccupe en premier lieu les Français, c'est-à-dire les affaires allemandes. On réactive alors certaines analyses déjà faites en 1920 ou 1923. « Quelle confiance pourrait-on placer... en cas de crise internationale », dans le Conseil de la SDN, souligne Pierre Bernus dans les *Débats*, « s'il se laissait intimider par la Lituanie » ?¹²⁴³

Si le minuscule incident lituanien ne peut être réglé par une institution si dépourvue de pouvoirs coercitifs, qu'en serait-il en cas de conflit entre les deux grandes puissances? Si elle laisse subsister le révisionnisme lituanien et ne réprime pas les paroles de Voldemaras, la SDN risquerait alors de laisser « miner les fondements sur lesquels repose le nouvel ordre des choses

1239 PERI (G.), « Au Conseil de Genève », *Humanité*, 6 juin, 1928, *ibid.*, « A Lugano. Le Conseil prépare la réalisation des ambitions polonaises », *Humanité*, 13 décembre 1928.

1240 BIENAIME (G.), « Les optants hongrois... », *Victoire*, 11 mars 1928.

1241 X., « Vers un règlement provisoire du conflit polono-lituanien », *Populaire*, 2 avril 1928. ROSENFELD (O.), « Le conflit polono-lituanien », *Populaire*, 13 décembre 1928.

1242 BAINVILLE (J.), « Les amateurs de revanche », *Action Française*, 22 juin 1928.

1243 BERNUS (P.), « Les provocations de M. Voldemaras », *Journal des Débats*, 29 août 1928.

issu de la guerre », affirme Stéphane Aubac¹²⁴⁴.

Ce sont d'ailleurs essentiellement les milieux proches des Polonais qui, dans les journaux de droite ou de gauche, distillent ces idées. Dans *l'Ère nouvelle*, toujours fortement engagée d'ailleurs en faveur des Polonais, le vice-président du groupe parlementaire franco-polonais Capgras en profite pour briser quelques lances avec le révisionnisme des socialistes français et européens. Tout à leur volonté de réconciliation franco-allemande basée sur l'évacuation rapide de la Rhénanie et d'une paix générale fondée sur un réexamen équitable des frontières, ceux-ci fourniraient, selon lui, un appui commode au ministre lituanien dans ses imprécations. Ils font une fois encore planer sur « *les nations toutes saignantes, (...), la crainte des jours de souffrance et des effroyables hécatombes* »¹²⁴⁵.

Plus que jamais, la Lituanie apparaît donc comme un « *boutefeu* », susceptible de rouvrir cette boîte de Pandore des nationalismes insatisfaits, que l'on voudrait désespérément empêcher de se rouvrir.

Le cas lituanien devient une épine douloureuse pour des partisans de la SDN, pris une nouvelle fois à partie à propos des réelles capacités de l'institution genevoise. Ce n'est pas un hasard si, en 1928, des articles réexaminant de fond en comble le problème fleurissent dans la presse à un moment où, selon *l'Oeuvre*, « *les critiques les plus sottes et les plus perfides se multiplient contre la SDN* »¹²⁴⁶.

Le traitement de l'affaire lituanienne réveille les frustrations à peine enfouies du camp genevois. Il avive à nouveau les regrets par rapport à ce qu'aurait pu être l'institution genevoise. Les défenseurs de la SDN peuvent brocarder l'hypocrisie des opposants à la SDN. Ceux-ci critiquent son manque d'autorité alors que Léon Bourgeois n'avait pu la doter d'un outil militaire. Comment imaginer alors une démonstration navale ou militaire, dont rêvent Alphonse Aulard dans *l'Ère nouvelle* ou l'amiral Degouy dans le *Monde nouveau*¹²⁴⁷ ?

Au-delà du problème des sanctions, c'est l'organisation imparfaite de la société qui semble être dévoilée. Pour Jules Sauerwein dans le *Matin*, il faudrait que le Conseil sorte du stade des recommandations et n'attende pas pour intervenir une demande formelle d'une des deux parties. Il doit sortir de sa neutralité désespérante. Il faudrait, selon lui, un représentant

1244 AUBAC (S.), « Impressions de Königsberg », *Journal des Débats*, 17 avril 1928.

1245 CAPGRAS (A.), « La Lituanie contre la paix », *Ère nouvelle*, 1er août 1928.

1246 Voir l'introduction de l'article de CORNEJO (M.H.), « L'organisation de la paix », *Œuvre*, 1er juillet 1928. Voir aussi RUYSSSEN (Th.), « Pour ou contre la SDN », *La Paix par le Droit*, janvier 1928.

1247 SNELL (V.), « La « gendarmerie » nécessaire et le souvenir de Léon Bourgeois », *Œuvre*, 6 juin 1928, AULARD (A.), « À propos des incidents actuels », *Ère nouvelle*, 7 juin 1928, DEGOUY (Amiral), « Le conflit polono-lituanien et l'intérêt français », *Monde nouveau*, janvier-février 1928.

qualifié du Conseil qui pourrait intervenir d'autorité sur les questions traitées par celui-ci et éviter la léthargie semblant caractériser la SDN hors des sessions du Conseil et de l'Assemblée¹²⁴⁸. Pire, selon lui, la SDN devait être, pour ses fondateurs, à la fois un parlement et un gouvernement : tout en bénéficiant de l'égalité des droits en cas de litiges, chaque membre de la SDN n'aurait pu prétendre influencer sur les décisions prises. Or, pour le journaliste français comme pour Henri Genevoix dans la *Dépêche*, à travers le spectacle lituanien, les pires excès du parlementarisme semblent s'être transposés à la vie genevoise. Ils empêchent toute direction efficace des débats et imposent une règle de l'unanimité désastreuse pour l'efficacité et l'image de l'action du Conseil¹²⁴⁹.

Derrière l'affaire lituanienne se rouvre en fait le débat qui fait rage depuis la guerre et qui a été celui de l'Assemblée en septembre 1927.

Aulard, Scelle ou le député de l'Ain Nicolle, dans *l'Ère nouvelle*, conçoivent la SDN comme un tribunal qui pourrait juger les nations et qui devrait disposer de gendarmes faisant appliquer ces sanctions¹²⁵⁰. Comme le résume bien René Pinon, il serait temps que l'Europe, dans l'intérêt général, impose par tous les moyens nécessaires sa volonté de paix même aux plus récalcitrants.

Au contraire, face à ces affirmations, on retrouve la ligne prudente défendue, dès l'été 1928, par des fonctionnaires de la SDN, comme le secrétaire adjoint auprès du Quai d'Orsay Avenol ou par un membre allemand du secrétariat de la SDN, von Renthe-Fink, à la Wilhelmstrasse. Pour Avenol, tout doit être fait pour éviter que le Conseil engage directement sa responsabilité dans les pourparlers. Ce dernier doit selon lui conserver sa mission, c'est-à-dire presser pour assurer le succès de négociations directes et faciliter une solution pratique en proposant éventuellement l'aide d'organisations techniques. Le secrétaire adjoint de la SDN a clairement en vue les remous provoqués dans l'opinion publique, qui se représenterait, selon lui, l'affaire comme un conflit porté devant le Conseil. Dès lors, les critiques émises ne feraient, selon lui, qu'affaiblir le Conseil le jour où un « véritable » conflit se déclencherait¹²⁵¹.

Ces conceptions correspondent aux vues des principaux dirigeants. Briand, comme on l'a vu, considère finalement la SDN, dans ses discours de 1927, comme une chambre d'appel, qui interviendrait seulement après l'échec de tous les contacts et négociations directes. On ne peut

1248 SAUERWEIN (J.), « La SDN est-elle en sommeil entre les sessions de la SDN ? », *Matin*, 28 janvier 1928.

1249 *Ibid.*, « La SDN semble... », *op. cit.*, *Matin*, 7 septembre 1928, GENEVOIX (H.), « Dernière Heure. Au Conseil de la SDN », *Dépêche*, 7 juin 1928.

1250 NICOLLET (P.), « Les problèmes de l'Est européen. Démocratisons la SDN », *Ère nouvelle*, 13 novembre 1928, SCELLE (G.), « La Pologne et la Lituanie au conseil de la SDN », *Dépêche*, 13 décembre 1928.

1251 AMAEF, Lituanie, 40, 21 août 1928. ADAP, B, X, 158, note 1.

pas imposer aux nations un tribunal dont elles ne réclament pas le jugement. Il s'agit d'une conception finalement très proche de celle de Chamberlain, qui accorde la priorité à la force de persuasion et à la coopération volontaire entre les nations¹²⁵². Comme les Allemands ne peuvent qu'approuver ces vues, c'est cette conception des choses qui sera à l'origine de la décision de décembre 1928 : la SDN se contente d'intervenir techniquement.

Les défenseurs de la SDN peuvent certes se lamenter et arguer que la persuasion ne suffira pas à dissoudre « *l'insolente* » résistance de Voldemaras. Mais, à notre sens, les puissances ne font qu'appliquer à Genève les principes qui ont toujours guidé leur action en Baltique : se garder de toute action directe, pouvant impliquer des engagements lourds, ne pas risquer ainsi de provoquer la rupture d'un équilibre fragile, qui pourrait avoir des conséquences plus ou moins graves sur l'ordre européen. Il faut donc se contenter d'éviter que le conflit dégénère. Enfin, il y a le désir, particulièrement chez Briand, mais aussi chez les autres, de ne pas trop fragiliser cet instrument délicat qu'est l'institution de Genève et de progresser graduellement sans trop pécher par idéalisme. En cela, les décideurs européens profitent de la lassitude de l'opinion, qui, elle aussi, une fois ses angoisses calmées, accorde de moins en moins d'attention aux multiples incidents « *obscurs, embrouillant à plaisir* » une question « *rebondissant chaque année comme les péripéties d'un film à épisodes riches en complications* »¹²⁵³.

La presse elle-même, dans l'incapacité de comprendre le blocage lituanien, se lasse de répéter « *vingt fois* » les arguments rationnels qui devraient forcément conduire la Lituanie à faire la paix. Le conflit polono-lituanien devient une « *vieille pièce du répertoire* », ennuyeuse à souhait, où aucun des protagonistes ne désire renouveler ni son jeu ni sa tactique¹²⁵⁴. Faute de pouvoir « *en finir avec cette querelle* », on laisse celle-ci sombrer peu à peu derrière les affaires bien plus urgentes et inquiétantes que sont le pacte Briand-Kellog et ses conséquences, puis les négociations sur l'évacuation de la Rhénanie. Comme l'affirme le *Temps*, de manière fataliste, en janvier 1929, il faudra bien s'habituer à cette menace, puisqu'on tolère que Voldemaras profite de la situation.

Lorsque, à l'automne 1929, le dictateur lituanien sera renversé, l'opinion, accaparée certes par les problèmes économiques et politiques, n'accordera pas une grande attention à un problème qui semble désormais dénué de toute acuité. Tout au plus, *l'Europe nouvelle* pourra se

1252 « Un grand discours... », *op. cit.*, *Œuvre*, 1er décembre 1927, AULARD (A.), « À propos... », *op. cit.*, *Ère nouvelle*, 7 juin 1928.

1253 BOUGOIN (E.), « Un Locarno nord-oriental. Le Problème de Vilna », *Revue des Vivants*, juin 1928.

1254 JULIEN (A.), « M. Voldemaras a réédité ses plaintes devant le conseil... », *Petit Parisien*, 7 septembre 1928, et « Dernière Heure. Le conseil de la SDN », *Journal des Débats*, 13 décembre 1928.

réjouir en 1930, de voir les sempiternelles doléances de Voldemaras remplacées par des discours venant de « *porte-parole plus aimables sinon raisonnables* »¹²⁵⁵.

Quel est le bilan pour l'image de la Lituanie en France ? Il peut paraître bien négatif. L'exaspération que la conduite de Voldemaras a suscitée dans les milieux français et européens a ruiné finalement tous les espoirs de la diplomatie lituanienne de trouver des oreilles compatissantes.

On a vu tout au long de notre développement que les opinions anglaise, allemande ou soviétique partagent cette exaspération. La presse allemande abonde en commentaires peu amènes sur un État « *asiatique* » d'opérette, qui croit pouvoir jouer dans la cour des grands. Mais c'est Voldemaras qui fait l'objet des critiques les plus dures : Stresemann parle d'un homme « *impossible* », avec lequel on ne peut rien faire, les diplomates soviétiques d'un « *aventurier sans scrupules* », « *d'un homme fou* », d'un « *Gavroche* » lituanien¹²⁵⁶.

En France également, Voldemaras est devenu un protagoniste à part entière du théâtre genevois, qui subit les feux d'une presse, furieuse de la résistance lituanienne, qui s'acharne à stigmatiser, sous tous les aspects et avec une grande violence verbale le dictateur lituanien. À droite, on cherche à contester sa lituanité. On en fait le prototype de ces hommes d'État apatrides, qui sont à la tête des nouveaux États mais sont incapables de comprendre les vrais intérêts nationaux de leurs pays. Envoyé de *l'Action Française* en Lituanie, José Le Boucher rappelle le parcours du leader lituanien, en évoquant d'éventuelles origines allemandes, sa carrière universitaire dans l'Empire russe, ses hésitations à choisir sa nationalité, avant d'aller en Lituanie. Pour le journaliste, fidèle adepte des théories de Barrès et de Maurras, l'homme politique lituanien ne peut pas ressentir « *ces mille riens qui sont à la base même du nationalisme* » (à savoir, selon lui, entendre parler ses parents du passé lituanien, écouter des chansons lituanienes le berçant ou aller prier sur les tombes de ses ancêtres lituaniens). Il n'a au contraire cessé de vivre sous des cieux divers et a appris à connaître beaucoup de langues¹²⁵⁷. Bref, il est l'exemple même de ces intellectuels brocardés depuis 1918, qui perturbent, selon lui, depuis la guerre la vie des peuples et l'équilibre du continent.

Au cours des séances du Conseil, on oppose la clarté, la logique, la synthèse et l'éloquence, jugées latines, des Polonais à la monotonie du débit d'un discours apparemment

1255 « La Valise entr'ouverte. Voldemaras et la SDN », *Europe nouvelle*, 9 août 1930.

1256 AMAEF, Memel, 17 (18 septembre 1927) et Lituanie, 33 (29 octobre 1927) 36 (29 février 1928). ADAP, B, VIII, 74 et 83.

1257 LE BOUCHER (J.), *D'Angora à Vilna*, Paris 1929, pp. 197-201. SUZIEDELIS (Simas), VASAITIS (Antanas) (ed.), « Voldemaras », *Encyclopedia Lituanica*, volume VI, Boston, 1978.

appris par cœur ou aux explications souvent confuses et interminables d'un Voldemaras. Celui-ci semble se perdre dans l'évocation de tous les plus petits détails¹²⁵⁸.

Mais c'est surtout le physique ingrat de l'homme d'État lituanien qui fait l'objet des attaques les plus basses. On évoque ainsi, en décembre 1927, son petit corps trapu, surmonté d'une énorme tête. Cette tête, rude, rougeaude, carrée, aux yeux minuscules et aux cheveux strictement coiffés en brosse, fait les délices des caricaturistes.

Les journalistes décrivent le regard dur de l'homme politique lituanien, ses « *lèvres retroussées pour laisser voir sa dentition* ». Les balancements « *inquiétants* » de son torse semblent trahir, selon eux, une rage contenue (Cf. la caricature du *Matin* dans Annexes. Illustration 4). On trouve souvent des comparaisons implicites et dévalorisantes de Voldemaras avec une bête sauvage à l'affût (un chien enragé ou un roquet). Pertinax évoquera un « *nabot* », qui ressemblerait à un portier de nuit ou un professeur d'allemand de lycée de jeunes filles russe. Edmond du Mesnil dans le *Rappel* ira jusqu'à évoquer un « *ouistiti épileptique* » qui n'arrêterait pas de sautiller et de grimacer¹²⁵⁹.

Cette violence verbale extrême, dont est peu coutumière la presse française généralement, cette volonté de stigmatiser, de déshumaniser l'homme politique lituanien, soulignent bien l'espèce de divorce, l'incompréhension totale qui s'est créée entre le Lituanien et les journalistes français. Elle souligne surtout la fureur mêlée d'inquiétude devant une situation inédite, celle d'un petit État minuscule mettant en échec l'action jugée pacifique du concert des Grands et pouvant briser l'illusion d'une évolution vers une situation stable et rassurante. En septembre 1929, alors qu'il évoque la chute de Voldemaras, le *Temps* évoque ainsi le « *mal incalculable* » que le dictateur lituanien aura fait à la cause de la paix¹²⁶⁰.

Comme le remarque Marcel Ray dans le *Petit Journal*, les hésitations de l'automne 1927 ont fait place au Conseil et dans la presse à une véritable unanimité contre les thèses lituaniennes¹²⁶¹. Chamberlain résumera bien cet état d'esprit, largement partagé en France. Après avoir rappelé que dans un différend international les sympathies vont spontanément au plus petit des deux États, il évoque, en juin 1928, au Conseil la Lituanie qui abuserait de sa faiblesse. Elle persisterait dans une voie où aucune grande nation n'oserait s'engager, selon lui, si elle se

1258 JULIEN (A.), « M. Valdemaras et M. Zaleski s'affrontent âprement devant les conseils de la SDN », *Petit Parisien*, 8 décembre 1927. AUBAC (S.), « Impressions... », *op. cit.*, *Journal des Débats*, 17 avril, 1928.

1259 Voir par exemple, « Une journée ... », *op. cit.*, *Matin*, 11 décembre 1927, « Le conflit... », *op. cit.*, *Écho de Paris*, 11 décembre 1927, MESNIL (E.), « Au-delà des frontières », *Rappel*, 28 novembre 1927.

1260 « Bulletin du Jour », *Temps*, 26 septembre 1929.

1261 RAY (M.), « Dernière Heure. Le conflit polono-lituanien », *Petit Journal*, 7 juin 1928.

trouvait face à une autre grande nation¹²⁶².

Dans la presse française, on retrouve également ce type de vocabulaire lié finalement à l'idée d'une « *transgression* », « *inadmissible* », « *insolente* » de la morale ou des normes sous-jacentes au système international. Bref, le petit État lituanien sort des bornes dans lesquelles on voudrait voir l'action se cantonner : « *Voldemaras joue un rôle qui n'est pas le sien* » affirme le *Temps* en août 1928¹²⁶³. Au lieu d'appliquer les résolutions et d'engager les pourparlers prescrits, il ne cesse de vouloir interpréter les résolutions, de se dérober. Il serait atteint du péché mortel attribué par les grandes puissances aux petites, la mégalomanie. Sur la scène européenne, selon Gabriel Cudenet dans l'*Ère nouvelle*, le petit État lituanien n'a pas à venir « *brouiller les cartes d'une partie à laquelle* » il ne devrait « *logiquement être convié que comme spectateurs* »¹²⁶⁴.

Au-delà donc du problème proprement dit de l'affaire polono-lituanienne, on retrouve donc bien, chez les puissances, la permanence d'une barrière mentale, isolant les grands des petits États. La Lituanie serait donc un « mauvais » petit État qui, par sa conduite anémique, refuserait de respecter les normes de conduite établies par « *ces entrepreneurs de morale* » (pour reprendre l'expression du sociologue Gary Becker) que pourraient être, au niveau des relations internationales, les grandes puissances. Le sociologue Norbert Elias apparente d'ailleurs celles-ci aux groupes sociaux dominants, qui s'imaginent « *pourvus d'une espèce de charisme collectif, doués d'une vertu spécifique que partagent tous les membres quand elle fait défaut aux autres* »¹²⁶⁵.

Certes la solidarité du groupe dominant est bien loin d'être établie, mais il est frappant, comme on vient de le voir, d'observer chez toutes les puissances des réflexions attestant de l'existence de dispositifs mentaux similaires. Ils visent à conforter la hiérarchisation de la société internationale et à stigmatiser un petit État jugé mégalomane. La conduite de celui-ci est donc jugé irrationnelle et peu conforme, quoiqu'il en dise, à ses intérêts nationaux.

La politique de Voldemaras a donc des conséquences particulièrement lourdes sur l'attitude des milieux genevois et de la gauche française dans son ensemble. Au début de notre période, celle-ci avait toujours regardé d'un œil méfiant les actions polonaises. C'est auprès d'elle que les plaintes lituaniennes parlant de Justice et d'Égalité pouvaient espérer trouver un

1262 AMAEF, Lituanie, 39 (10 juin 1928).

1263 AMAEF Lituanie, 37 (19 mars 1928). « Bulletin du Jour », *Temps*, 6 août 1928.

1264 CUDENET (G.), « Le gêneur... », *op. cit.*, *Ère nouvelle*, 21 juillet 1928.

1265 BECKER H.S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, 1985, voir particulièrement le chapitre I, p. 25. ELIAS (N.), SCOTSON (J.L.), *Logiques de l'exclusion*, Paris, 1997 (pour la traduction française, la première édition anglaise date de 1965), p. 30.

écho. Désormais cette disponibilité à écouter les doléances lituaniennes, déjà fortement ébranlée par les événements de 1923, est presque détruite par la vision d'un Petit État qui vit en mauvais termes avec la quasi-totalité de ses voisins, refuse de contribuer, même de manière modeste, à la construction d'un ordre pacifique et fait « *plus de bruit qu'il ne convient* »¹²⁶⁶.

Si les réserves ou l'hostilité envers la Pologne ne cessent de faire des progrès, elle s'accompagnera très peu, comme l'espéraient les Lituaniens, d'une montée des sympathies envers la Lituanie. Revenant d'un voyage en Lituanie et parlant de celle-ci, l'écrivain Jean Mauclère évoque ainsi la réaction inquiète d'anonymes : « *Ah oui la Lituanie... le pays de Voldemaras !* ».

Comme pour beaucoup d'autres petits pays, Voldemaras incarne donc aux yeux de l'opinion son pays. Avec lui, la Lituanie devient alors synonyme d'obstination hargneuse et de « *balkanisation* » de la Baltique orientale¹²⁶⁷.

Mais à l'inverse de ses voisins nordiques et par une voie semblant toute négative, la Lituanie a démontré la difficulté de se passer de sa présence en Europe orientale. Malgré sa colère, la presse française ne peut cependant pas éluder une réflexion sur l'incontestable capacité d'un petit État à s'opposer aux puissances. La Lituanie n'a pas les moyens d'être un adversaire, mais il a les moyens d'être un « *gêneur* », dira Gabriel Cudenet¹²⁶⁸. La faiblesse d'un petit État, qui vit largement encore de son sol et est capable de se replier sur lui-même, semble rendre en effet inopérante toute forme de blocus. Comment empêcher toute forme de guérilla ou sabotage permanent si on le forçait à rouvrir ses frontières et à renouer des relations diplomatiques et commerciales ?

En décembre 1926, Henri Barde, dans l'*Oeuvre*, peut interpellier ses lecteurs de la manière suivante : « *Je sais bien... la Lituanie c'est peu de chose et les Français ont bonne envie de hausser les épaules lorsqu'on leur parle de ce jeune et turbulent pays* »¹²⁶⁹.

Des images particulièrement parlantes sont alors utilisées par les journalistes français pour mettre en valeur le rôle d'un État « *abusant de sa faiblesse* ». Georges Ponsot parle, dans l'*Ère nouvelle*, de la « *vieille histoire du grain de sable* » qui déréglerait la « *machine* » orientale. D'autres évoquent un nid de guêpes ou un moustique exaspérant par ses mille et une piqûres d'épingle les puissances¹²⁷⁰.

1266 SNELL (V.), « La Lituanie et la SDN », *Œuvre*, 28 décembre 1926.

1267 MAUCLÈRE (J.), « La politique intérieure et la situation économique en Lituanie », *Monde nouveau*, février 1931, p. 837. AMAEF, Russie, 702 (14 octobre 1929) et Lituanie 91 (18 août 1930).

1268 CUDENET (G.), « Le gêneur... », *op. cit.*, *Ère nouvelle*, 21 juillet 1928.

1269 BARDE (H.), « La Lituanie contre la Pologne », *Œuvre*, 23 décembre 1926.

1270 PONSOT (G.), « La guerre... », *op. cit.*, *Ère nouvelle*, 28 novembre 1927, ANCEL (J.), « L'Europe respire »,

C'est finalement Pertinax qui, filant la métaphore, a l'analyse la plus éclairante : le moustique lituanien est « *trop petit pour recevoir le moindre coup de pied ...présenterait-il une surface plus grande qu'il ne le recevrait pas, ce coup de pied si richement mérité vu que les quatorze enfants qui jouent avec lui devraient exactement s'accorder sur leurs gestes pour pouvoir le lui lancer* »¹²⁷¹.

Résumant parfaitement la situation, le journaliste français montre ainsi la capacité de l'État lituanien à n'être pas seulement un objet, mais à utiliser et l'esprit genevois et les failles subsistant entre les puissances pour continuer son chemin. En ce sens, il est intéressant de le voir assimilé à un « *enfant terrible* » de la famille des nations européennes, un concept qui est en train justement à l'époque d'être construit par l'opinion et les spécialistes de l'enfance¹²⁷². L'emploi du terme n'est pas mauvais en ce qu'il n'assimile pas la Lituanie à un État en marge du système. Tout comme un « *enfant terrible* », la Lituanie cherche sa voie au sein de celui-ci, en jouant finalement aussi sur les hésitations et la réflexion qui subsistent à propos de l'évolution du rôle de « *l'autorité parentale* », que pourraient constituer les grandes puissances de l'Europe des années vingt.

Donc, tout comme ses deux voisins, mais pour de tout autres raisons, les préjugés sur l'artificialité de la nation lituanienne et sa disparition prochaine doivent donc progressivement céder le pas face à la détermination lituanienne à imposer sa présence sur la scène européenne.

Les attitudes des trois pays vis-à-vis du nouvel ordre européen, telles qu'elles sont perçues en France, confirment la complexité de la notion « *d'État balte* ». Les trois États sont soumis au même « champ de forces », qui émanent à la fois des puissances voisines et occidentales, et des institutions genevoises. Mais, comme au début des années vingt, ils ne les subissent pas avec une même intensité ni ne réagissent de la même manière à chacune de celles-ci. Le climat locarnien a échoué à provoquer, par le haut, cette large solidarité baltique et son intégration dans un système européen stabilisé.

L'opinion française a certes tendance à accentuer les différences entre l'Estonie et la

Information, 20 décembre 1927.

1271 PERTINAX, « Dernières nouvelles. L'impuissance de Genève », *Écho de Paris*, 7 juin 1928.

1272 Voir par exemple, ANCEL (J.), « L'arbre lituanien cache la forêt polono-russe », *Information*, 11 juin 1928. SCELLE (G.), « La Pologne ... », *op. cit.*, *Dépêche*, 13 décembre 1928, MONTFORT (H. de), « Lettre de Lettonie », *Temps*, 31 octobre 1930.

Lettonie vertueuses et une Lituanie incorrigible. On a vu que, sur le fond, les Litvaniens sont tout aussi disposés à soutenir des accords genevois qui leur offrent un système d'assistance mutuelle et la sécurité. De même, les Lettons avec Cielens sauront tout autant contester le concert des puissances, qui se cacherait derrière la SDN et obligerait les petits États à se soumettre à ses décisions. Tous trois sont également soucieux de limiter quelque peu l'intrusion d'organisations supranationales au sein d'États fraîchement construits. Mais les Estoniens et les Lettons, qui n'ont pas de revendications particulières, savent se river au train genevois et se construire une image de petits États conformes à l'idéal-type dominant.

La Lituanie, au contraire, refuse pour ce faire de sacrifier ses revendications. Elle risque alors de se couper inexorablement d'une opinion française angoissée et pacifique, qui cherche fiévreusement les moyens de se rassurer en apaisant les tensions, toujours inquiétantes, qui peuvent éclater en Europe. Dès lors, en cette fin des années vingt, on peut se demander si la fracture géopolitique de plus en plus visible qui sépare la Lituanie des deux autres États (sans parler de celle existant entre les Estoniens et des Lettons décidés à adapter leur politique à leur position centrale sur l'échiquier baltique) ne remet pas en cause l'intégration, faite par facilité selon Puaux, de la Lituanie parmi les États baltes. Voldemaras parle de l'Entente baltique comme d'une idée romantique ; les Estoniens le comparent à un dirigeant à la mentalité balkanique : les liens semblent bien tenus au sein de l'ensemble baltique.

Dans la course à la reconnaissance des indépendances baltes par les opinions française et occidentales, il y a donc, sur le plan politique, un net décalage entre les deux groupes. Les Estoniens et Lettons, par leur politique de bon vouloir et de paix, peuvent profiter de la mise à l'écart des Soviétiques pour gagner du temps. Année après année, grâce à leurs efforts, ils voient leur place se consolider sur la carte européenne. Les Litvaniens, quant à eux, semblent toujours marginalisés dans la réflexion sur l'avenir européen. Ils ne parviennent à défendre leur existence qu'en jouant, non sans talent, avec les fragilités caractérisant l'édifice genevois inachevé. Voldemaras laisse donc à ses successeurs un pays qui a réussi à surmonter les nouvelles « épreuves » genevoises et à sauver sa liberté complète. Mais la Lituanie, quelque peu stigmatisée au plan politique, doit chercher du côté économique ou culturel des éléments pouvant faire évoluer une vision française devenue fort négative

Conclusion de partie

La période qui s'étend entre 1925 et le début des années trente a entraîné une évolution considérable de la place et du rôle des États baltes. Alors que la notion de provisoire, l'attente d'une normalisation de la situation russe semblent prédominer dans la période précédente, ces années sont marquées par une prise de conscience française et occidentale de l'existence nouvelle de trois petits États qui constituent des enjeux non négligeables dans le maintien de l'équilibre baltique. Cette évolution ne s'est pas opérée sans hésitations ni ambiguïtés. Les logiques de paix, liées à la reconnaissance de l'URSS ou aux accords de Locarno, recèlent une certaine part d'ambiguïté. Pour les États baltes, cela pourrait être dangereux si les réconciliations entre puissances aboutissent à la délimitation de sphères d'influence et compromettent leurs indépendances récentes.

Les rivalités qui subsistent entre les grandes puissances voisines ont dissipé cependant ces perspectives et suscité les inquiétudes les plus vives sur le rôle qu'aurait pu jouer l'espace balte dans l'éclatement d'un nouveau conflit.

Aucune de ces logiques ne triomphe. Elles révèlent en quelque sorte au grand jour l'antagonisme des forces qui a abouti au nouvel équilibre baltique, tout comme les rôles positif ou négatif que peuvent jouer les trois États dans la consolidation de celui-ci. A la fin des années vingt, il devient clair que si les données du « climat locarnien » n'évoluent pas fondamentalement, l'équilibre baltique ne se disloquera pas. Chacune des puissances a dû au cours de ces années abattre en quelque sorte son jeu et se heurter aux intérêts de ses rivaux. Chacune a compris ou s'est résignée à accepter ce « compromis » baltique. Celui-ci est acceptable pour toutes les puissances, car, s'il ne répond pas parfaitement à leurs intentions initiales, il ne lèse fondamentalement pas les intérêts d'aucune d'entre elles.

Une évolution des mentalités commence à prendre en compte le rôle modeste, mais non négligeable, que jouent les Baltes dans le maintien de la paix européenne. Du fait de son refus absolu d'accepter à tout prix la perte de Vilna, l'indépendance lituanienne semble cependant rester plus problématique même si les crises de 1927-1928 révèlent qu'aucune puissance n'a le pouvoir ni le désir de jeter son épée dans la balance.

Ces reclassements et réévaluations au sein des mentalités françaises ne sont pas vraiment particuliers à un moment où l'opinion prend conscience de l'impossibilité de revenir à l'ordre ancien. Certes, sur le long terme, les interrogations demeurent. L'incertitude persistante de la politique russe, la montée de plus en plus problématique du nationalisme allemand, contribuent à

maintenir des interrogations sur la survie à long terme des entités baltes. Aucune garantie intangible n'a été obtenue, malgré les efforts et les tentatives des diplomates des trois pays.

Tout dépend en fait de l'analyse que l'on peut faire des buts à long terme des politiques allemande et russe et aussi des liens qui peuvent être établis entre les politiques menées dans les années vingt et celles des années trente. Concernant l'espace baltique, les indépendances baltiques semblent avoir été parfaitement intégrées par la République de Weimar dans son jeu politique. Les fortes réticences à obtenir une révision territoriale en l'échange de l'indépendance lituanienne le prouvent bien. Le cas soviétique semble problématique, mais il semble que les Soviétiques aient compris l'intérêt que peut avoir pour eux une « devanture » baltique, isolant l'Occident de leur faiblesse présente. En cela, la force de la diplomatie briandienne a été de comprendre rapidement l'évolution qui s'était opérée et de tenter d'accélérer la disparition initiée auparavant de blocs antagonistes pour une politique plus équilibrée, refusant certes un arrimage trop contraignant à la Pologne, mais aussi l'abandon complet de celle-ci, qui laisserait le champ libre aux Soviétiques. Briand a donc parié sur la possibilité d'une évolution positive sur le long terme des politiques allemande et russe. En ce sens, le maintien de l'équilibre baltique devient crucial compte tenu de l'importance de la zone pour ses partenaires et anciens rivaux. De ce fait, la popularité de l'homme d'Etat français au sein de la zone baltique et sa vision positive du rôle joué en particulier par les Estoniens ou les Lettons en faveur de l'idéal genevois sont parfaitement logiques.

A la fin des années vingt, malgré les inquiétudes qui augmentent face à la situation allemande, le pari est en train d'être gagné. Les Etats baltes font, au niveau politique, de moins en moins parler d'eux. Mais contrairement au début des années vingt, cela ne tient plus à une ignorance et un dédain pour des États appelés à retomber rapidement dans le néant, mais tout simplement au fait que loin de se « balkaniser », Estonie et Lettonie semblent plutôt se « scandinaviser » à grand pas. Elles aspirent, de manière réaliste, à quitter les remous de l'Europe orientale pour la tranquillité nordique.

Troisième Partie :

Le poids du temps ?

Dynamismes baltes et mentalités françaises :

blocages et reclassements

Le temps joue en faveur des nouveaux Etats. Chaque année écoulée les éloigne de leurs débuts chaotiques et de leur appartenance à un ensemble russe, synonyme pour eux d'oppression. L'idée d'une menace directe sur l'Estonie, la Lettonie s'estompe à partir du milieu des années vingt. Elle disparaît à partir de 1928 pour la Lituanie. L'actualité politique perd donc progressivement de sa prééminence alors que surgissent progressivement de nouvelles réalités économiques, sociales et culturelles.

L'atmosphère générale qui règne à la fin des années vingt favorise cette évolution. Elle doit être reliée directement aux présupposés du regard français. On se rappelle que les indépendances baltes, faute d'informations, avaient été perçues comme des actes conjoncturels liés aux luttes politiques mais dont on doutait qu'elles puissent être le fruit d'une évolution des forces profondes travaillant l'espace baltique. Fort logiquement, au fur et à mesure des aléas et des changements politiques, les indépendances baltes auraient dû être fragilisées voire remises en cause.

Or chaque année écoulée permet aux Etats baltes de prouver au contraire la solidité des bases sur lesquelles leur existence a été établie. D'une certaine manière, c'est l'écart existant entre les présupposés français initiaux et l'évolution de la situation qui augmente d'autant la volonté et la curiosité de certains Français de percer le mystère balte. Ne faut-il pas mettre au jour les structures qui pourraient se maintenir au jour le jour puis cette consolidation de plus en plus forte des nouveaux États.

Mais la vision française des forces profondes qui animent ces changements est-elle plus forcément objective que celle régnant au début des années vingt ? La vision française dépend en partie de l'image de leurs pays que les nouvelles élites baltes entendent forger et voir adopter par le monde étranger. Elle est aussi liée aux préoccupations françaises intérieures du moment et donc à des systèmes de représentation. Ces derniers conduisent à choisir certains aspects des réalités baltes plutôt que d'autres. Enfin tout simplement il y a nécessité de reconstruire le passé en fonction du présent. Il faut fournir au public français des clés d'explication compatibles avec la vision française de l'histoire et de son action sur celle-ci. Même si les anciennes interrogations, les premiers stéréotypes élémentaires forgés initialement peuvent persister au fond des esprits, ceux-ci commencent à disparaître progressivement des écrits ou des textes pour laisser place à des systèmes de représentation un peu plus complexes. Il faudrait essayer de retracer la genèse et les particularités de ces nouveaux schémas d'explication.

Ce contexte nouveau va-t-il permettre progressivement aux opinions françaises et baltes de commencer d'opérer un rapprochement ? Il permettrait finalement de donner aux relations franco-baltes une base plus large et solide qui survivrait aux changements politiques.

En dépit de l'accélération des changements et des reclassements opérés, la période en question reste trop courte pour n'être le cadre que de timides évolutions. Au plan économique, une meilleure estimation, par exemple, de la sécurité des transactions et des opérations commerciales peut-elle balayer les nombreux obstacles matériels, l'inertie ou les préventions du monde des affaires ou des pouvoirs publics ? Dans le domaine culturel, les efforts des propagandes baltes comme ceux des premiers intellectuels et publicistes découvrant ces pays peuvent-ils améliorer les connaissances et l'intérêt pour la Baltique orientale au-delà d'un petit cercle d'intellectuels ou du monde parisien ?

Il faudrait donc délimiter les faiblesses et les blocages pouvant freiner le rapprochement franco-balte. Quels sont les groupes ou milieux économiques et sociaux touchés en premiers ? Comment, à un niveau modeste puis de plus en plus élaboré, peuvent-ils toucher, grâce à leurs positions sociales, d'autres parties de l'opinion ?

Dans cette optique, on se demandera d'abord si le domaine économique et commercial a pu jouer un rôle important dans cet effort de rapprochement. Dans un deuxième temps, on s'interrogera sur la capacité des milieux français et baltes à générer de petits réseaux de sociabilité et d'utiliser les canaux plus divers pour toucher certains milieux français. Dans un dernier chapitre, on essaiera enfin de voir comment ces efforts ont pu permettre d'élaborer de nouveaux systèmes français de représentation, qui aboutissent à une vision parfois diamétralement opposée à celle qui a régné au sortir de la guerre.

Chapitre VII :

Les petits Etats ont-ils une valeur économique ?

Le commerce français et la problématique des relations économiques avec la Baltique orientale :

Au début des années vingt, il a semblé évident, pour la grande majorité des observateurs de la situation baltique, que les trois États ne pourraient pas survivre sous la forme d'entités économiques autonomes. On a vu combien cette logique économique a pesé sur l'appréciation française, étrangère ou même balte de la situation politique régionale. Le « passage à vide » économique balte des années 1924-1926 a pu conforter un instant ces schémas de pensée. Le retour à une croissance rapide, à partir de 1927, révèle au contraire l'ampleur de la restructuration économique effectuée depuis le début des années vingt et la qualité des politiques économiques menées par les différents gouvernements. Sensibilisés aux problèmes baltiques par les crises politiques qui viennent de secouer ces pays, observateurs et voyageurs étrangers découvrent ainsi avec surprise le nouveau visage de la Baltique orientale et tendent alors à réévaluer leur jugement.

Alors que la situation baltique sort de plus en plus du provisoire, on pourrait alors se demander si les milieux d'affaires français ne vont pas être intéressés à s'impliquer davantage dans le commerce baltique. Vont-ils enfin donner à l'influence française cette « *armature matérielle* » qui, au grand regret du ministre français en Estonie de Vienne comme des autres diplomates français en poste, fait défaut à la politique française ? Cette dernière serait toujours dans l'impossibilité de faire jeu égal avec les Anglais et les Allemands dont le dynamisme économique préoccupe ? Si le refus français de s'impliquer directement dans la zone ne doit pas inciter logiquement l'État à peser sur les milieux économiques, cela va-t-il déboucher sur un désintérêt complet des autorités pour la présence économique française ? Les responsables français ont pu constater au long des années vingt combien le poids des intérêts économiques pouvait jouer sur des petits États fortement ouverts vers l'extérieur. On pourrait se demander si, au niveau économique, la diplomatie française ne cherche pas également, sans rentrer dans une lutte jugée trop difficile, à empêcher les États baltes de tomber complètement sous l'hégémonie

d'une autre grande puissance. Elle tenterait au moins de maintenir – sinon renforcer – des échanges économiques ou des investissements modestes qui attesteraient du refus français de se désintéresser de la zone¹²⁷³.

Or si le volume du commerce français augmente fortement à destination et en provenance des États baltes, sa part dans le bilan extérieur de ceux-ci reste modeste. Au-delà des handicaps structurels (distance) et des particularités baltes (petits États agricoles aux marchés restreints), doit-on parler de carences proprement françaises, qui découleraient de la situation économique française et surtout d'une certaine réticence à s'adapter à des petits marchés ? Mais y a-t-il des « petits marchés » pour des entreprises spécialisées dans l'exportation et qui doivent faire face à une conjoncture difficile pesant sur leur marge et sur leur prix ? Est-ce que l'utilité marginale des commandes baltes va avoir un rôle significatif sur ceux-ci et compenser le coût de pénétration rendue nécessaire initialement ?

On peut d'ailleurs se poser la question également du côté des trois États baltes, pour lesquels les marchés allemand et anglais restent les destinations privilégiées et traditionnelles. Le grand marché français pourrait se révéler intéressant dans une optique de diversification économique utile au plan politique. Or le bois, le lin et les produits d'élevage peuvent intéresser de plus en plus les firmes françaises concernées. Les nouveaux pays peuvent en effet contribuer à diversifier et rendre plus flexible en ce domaine l'offre souvent limitée à quelques pays nordiques et d'Europe orientale.

On tentera donc de mettre en valeur la complexité de la réflexion française en matière d'échanges économiques avec des Petits États et les problèmes qui se posent à différents niveaux pour un monde commercial français, loin d'être aussi timoré qu'on pourrait parfois le penser. Dans un premier temps, on étudiera donc les changements de perception française par rapport à la situation économique balte ; comment les produits baltes commencent peu à peu à trouver le chemin du marché français puis si, à l'inverse, les petits marchés baltes peuvent avoir un réel intérêt pour les exportateurs français. Concernant ce dernier aspect, on étudiera d'abord les handicaps qui freinent les flux de produits français puis pourquoi certains secteurs tentent pourtant de s'adapter aux contraintes des marchés baltes et cherchent, malgré tous ces problèmes, à se maintenir sur ceux-ci.

1273 AMAEF, Estonie, 17 (20 mai et 13 juin 1925), Lituanie, 77 (4 décembre 1929).

A. Des Etats fragiles mais sains ?

1. Une situation économique encourageante mais précaire

Les États baltes voient en 1927 le ciel quelque peu s'éclaircir. Le total des exportations baltes vers l'étranger passe de 62,6 millions de dollars en 1923 à 117 millions en 1929, soit une augmentation de 87 % (Cf. tableau, Annexe E.2). Les exportations lettonnes s'élèvent à environ 53 millions de dollars, les exportations lituaniennes à 33 millions et les exportations estoniennes à 31 millions de dollars¹²⁷⁴. Les importations étrangères dans les pays baltes sont passées, quant à elles, de 84 millions de dollars environ à 133 millions en 1929, soit une augmentation de 59 % (les importations lettonnes représentant 70 millions de dollars, les importations estoniennes 33 millions et les importations lituaniennes 31 millions de dollars environ, Cf. tableau, Annexe E.3)¹²⁷⁵. Avec environ un montant de 28 dollars de produits exportés par habitant en 1929, l'Estonie et la Lettonie apparaissent comme des pays très ouverts sur l'extérieur dans l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale. À l'exception de la Tchécoslovaquie (42\$), la Hongrie exporte 21\$/hab., la Pologne, la Yougoslavie ou la Roumanie autour de 10\$/hab. Mais l'économie lituanienne reste beaucoup moins ouverte sur l'extérieur que ses voisines : en 1929, elle n'exporte qu'environ 14\$/hab. Du fait d'une population plus rurale, au niveau de vie plus modeste et surtout plus repliée sur elle-même, elle n'importe également qu'un montant moyen de 13 dollars par habitant, contrairement à l'Estonie 30 \$/hab., et surtout la Lettonie 37\$/hab.

Les déficits des balances commerciales sont souvent contrebalancés par les revenus du transit, les transferts de fonds des émigrés (en particulier les Lituaniens d'Amérique qui jouent un rôle fondamental dans le relèvement du pays) mais aussi tous les revenus cachés issus de la contrebande et des petits trafics noués avec le monde soviétique¹²⁷⁶.

Les inquiétudes des années 1925 et 1926 s'estompent donc partiellement, vu la reprise vigoureuse qui s'amorce. Les mauvais chiffres d'alors sont souvent gommés dans beaucoup de

1274 On prend comme base le rapport établi sur l'or entre le dollar et les différentes monnaies : 1 kroon estonien = 0,268\$, 1 lat letton = 1 franc-or = 0,193 \$, 1 litas lituanien = 0,1\$.

1275 Les nouvelles monnaies estoniennes et lettonnes ayant été introduites en 1922 et les institutions étatiques achevant à cette époque de se consolider, on prendra 1923 comme année de référence.

1276 SDN. *Mémoire sur le commerce international et sur les balances des paiements 1927-1929*, Genève, 1930, Volumes I (p. 51), II (p. 165), LVVA, F2575/7, 152, s.d. (p. 175, Note sur la république de Lettonie, 1926 ?)

publications baltes qui mettent surtout en valeur les chiffres atteints en 1929 et les chiffres très bas du début des années 1920.

Cette évolution positive est essentiellement due aux mutations qui ont caractérisé les agricultures baltes. Amorcée à la fin du XIX^e siècle, l'orientation vers une économie laitière s'est accentuée à cause des mauvaises récoltes successives, de la faiblesse des prix des céréales, et des contraintes liées aux réformes agraires. Un dense réseau de coopératives commence à couvrir chaque pays. Elles se chargent de collecter les produits et de les acheminer vers les industries de transformation puis vers les ports exportateurs.

L'État initie fortement ce mouvement. Il favorise la reconstitution du cheptel par des races étrangères de qualité et sélectionnées, l'importation d'engrais et de matériaux agricoles bon marché. Il forme et fournit des techniciens chargés d'aider les propriétaires ruraux. Les administrations profitent de la forte demande qui émane des marchés allemands et anglais. Elles prennent en compte les exigences et les demandes de ceux-ci en établissant un contrôle strict et en améliorant progressivement la qualité des produits d'élevage exportés. Les produits baltes acquièrent rapidement une certaine renommée, certes encore inférieure aux produits scandinaves, mais bénéficiant de prix inférieurs¹²⁷⁷. Enfin, le rôle essentiel de l'État a été de fournir, par l'intermédiaire de banques foncières ou d'institutions de crédit agricole, le crédit nécessaire à l'équipement et à la reconstruction de campagnes dévastées au sortir de la guerre¹²⁷⁸. Toutes ces transformations deviennent de plus en plus perceptibles au milieu des années vingt, mais l'atmosphère économique va quelque peu occulter pendant quelques années la pleine éclosion de ce modèle.

On peut prendre ici l'exemple letton pour montrer plus précisément la restructuration économique opérée (Cf. les photos ci-jointes dans Annexes. Illustration 5)¹²⁷⁹. Les exportations de beurre prennent une importance croissante, passant de 2.8 millions de lats (ou francs-or) en 1921 à 14 millions en 1924 puis 41 millions en 1927. Elles atteignent presque 60 millions en 1929 (sur un total de 272 millions de lats). À un niveau plus modeste mais dans des proportions de plus en plus importantes, les exportations de viande porcine, en particulier du bacon vers l'Angleterre, s'accroissent de plus en plus. Elles passent de 429 tonnes en 1922 à 4064 tonnes en 1927 et rendent les produits lettons de plus en plus concurrentiels par rapport aux produits danois

1277 AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 30, 3 mars 1933.

1278 DESBONS (G.), « L'élevage ... », *op. cit.*, *Revue économique française*, novembre 1929, p.387, BLONDEL (G.), « Les pays baltes », *ibid.*, janvier-février 1932, p. 51, AMAEF, RC 18-40, C-Lituanie, 11 (10 juin 1925, 2 février 1929, 10 avril 1930).

1279 Pour les données citées infra, voir : *La Lettonie. Situation économique*, Riga, 1927. SEGRESTE (M.), *La Lettonie*, Paris, 1930, p. 92 sq.

ou aux scandinaves. Cette percée a permis, entre 1924 et 1927, de contrebalancer la crise des marchés du lin et du bois, les deux moteurs de l'économie dans les premières années de la Lettonie.

Du fait de la baisse continue des prix mondiaux à partir de 1924, les exportations de lin passent de 44 millions à 27 millions en 1927, puis 13 millions en 1929, déclinant inexorablement.

Le bois et ses dérivés constituent une ressource essentielle pour l'État et l'économie lettone qui, dans les premières années de l'indépendance, ont surexploité des forêts déjà dévastées afin d'équilibrer des budgets et une balance commerciale fortement déficitaire. En 1923, les exportations de bois représentent ainsi 62 des 162 millions de lats de produits exportés. Déclinant dangereusement du fait de la crise mondiale entre 1924 et 1927 (41 millions d'exportations en 1926), la reprise mondiale va redonner aux bois lettons une forte attractivité qui va jouer fortement dans la hausse des exportations, puisqu'en 1929 on exportera pour 93 millions de lats de bois et pour 59 millions de planches et bois de mines.

Ce développement de l'agriculture, occupant deux tiers de la population, permet la survie ou la création de multiples petites industries (industries du bois, du papier, alimentaire, petite métallurgie). Combiné avec l'essor de l'industrie textile, le nombre d'ouvriers augmente à nouveau, passant de 21000 en 1920 à un peu moins de 50 000 mais on reste loin des presque 100 000 ouvriers qui faisaient la gloire de la grande industrie d'avant-guerre¹²⁸⁰.

Faute du développement espéré du transit vers l'hinterland russe, le monde commercial profite également de ce dynamisme agricole. Enfin la hausse des revenus des douanes, les monopoles étatiques du lin et les impôts indirects financent la reconstruction du pays et la mise en place d'un appareil étatique calqué sur les normes occidentales.

Malgré des différences certaines, l'évolution des économies lituaniennes et estoniennes ressemble à celle de la Lettonie. L'administration estonienne développe un réseau de coopératives encore plus efficace. Elle veut, de plus, tirer les leçons de la crise de 1924¹²⁸¹. L'Estonie parvient cependant à conserver une industrie textile puissante et à mettre en valeur ses schistes bitumineux lui permettant d'avoir une production d'huiles de pétrole.

L'économie lituanienne est encore moins industrialisée à ses débuts que sa voisine et reste un peu plus axée sur la culture des céréales. Sa production suffit quasiment à sa consommation (alors qu'environ 30 % des céréales consommées en Estonie et en Lettonie

1280 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 10 (8 et 21 août 1929).

1281 LAUR (M. et alii), *History of Estonia*, Tallinn, 1997, p. 224-26, MONTFORT (H.de), *Les nouveaux États de la Baltique*, Paris, 1933. p. 170. ERA, F1585/1, 835 (Article de la *Correspondance Universelle* du 22 mai 1928).

viennent de l'étranger). Mais elle profite d'un élevage porcin très développé. Grâce à l'amélioration de la qualité de ses produits, elle concurrence de plus en plus ses voisins scandinaves et baltes dans la fourniture de bacon à l'Angleterre. Bien qu'initiée un peu plus tardivement, la spécialisation de son économie va également très vite s'opérer. En 1930, 57 % des exportations lituaniennes viennent de l'exportation de bétail et de produits d'élevage. Le reste est constitué essentiellement par le bois et le lin. De manière identique, l'État lituanien a fortement soutenu cette évolution¹²⁸².

Certes le tableau révèle quelques parts d'ombre qui rendent la situation aléatoire. En se spécialisant, les petites économies baltes qui déjà arrivent rarement à l'autosuffisance alimentaire dépendent davantage des importations étrangères. Surtout la paysannerie, en particulier en Lettonie et en Estonie, s'est très fortement endettée pour se moderniser et améliorer la qualité de terres souvent pauvres et marécageuses. Cette évolution reste d'ailleurs insuffisante vu la cherté de crédit et les ressources limitées des institutions étatiques. Les prélèvements de l'État se révèlent lourds surtout en cas de mauvaises récoltes comme entre 1924 et 1926¹²⁸³. De ce fait la survie de familles sur les nouvelles exploitations (plus de la moitié des exploitations lettonnes ont une superficie inférieure à 20 hectares) reste aléatoire et soumise à la conjoncture¹²⁸⁴. La situation difficile du monde ouvrier aux salaires fort bas et souvent victime de chômage partiel atteste de la difficulté d'une industrie nationale. De même le monde commercial et bancaire balte est souvent pris entre l'obligation de demander des crédits à ses fournisseurs et correspondants étrangers, l'insolvabilité de beaucoup de ses clients et des spéculations économiques hasardeuses. Si l'on évoque enfin la faiblesse des traitements de la fonction publique, on a finalement une vision contrastée des sociétés baltes d'alors. Mais est-ce que les observateurs ou voyageurs étrangers de passage ont-ils la possibilité de percevoir ces nuances ?

2. Ces « États se solidifient comme toute la région »

De retour d'un voyage dans les pays scandinaves et baltiques, le général Le Rond peut ainsi résumer en janvier 1928 ses impressions à Jacques Seydoux. Loin de contredire les analyses politiques, la situation économique et financière de ces pays vient nourrir l'impression

1282 Voir JAKULIS (J.), *La Lituanie restaurée*, Louvain, 1932. BOSSIN (A.), *La Lituanie*, Paris, 1933.

1283 AMAEF, RC 1918-40, C-Lettonie, 7 (12 mai et 4 juin 1926).

1284 AMAEF Lettonie, 19 (17 février 1928).

« *réconfortante d'un avenir pacifique et prospère* » qui est celle de l'officier français¹²⁸⁵.

Quelques Français ont visité ces États au début de leur indépendance. C'est le cas déjà évoqué d'Albert Thomas qui avait visité rapidement les trois États en 1921, sans d'ailleurs à l'époque en faire grand cas (Cf. Annexes. Illustration 6)¹²⁸⁶. De retour en 1927, il utilise ses souvenirs pour montrer le fossé qui sépare à ses yeux les deux périodes. Certes Riga et Tallinn sont loin d'avoir retrouvé la prospérité d'antan et réglé tous les problèmes économiques et sociaux liés à leur passé industriel mais de nets changements se sont produits. Albert Thomas se souvient ainsi de ses promenades dans le « *cimetière d'usines* » qu'était Riga, de ses bâtiments vides et délabrés ou de la misère « *sordide* » régnant dans les rues « *boueuses* » de Tallinn. Les liaisons ferroviaires n'étaient pas encore rétablies et il lui avait fallu traverser la frontière entre les deux États à pied. En 1927 les deux villes sont redevenues pour lui tout « *autres* ». Tallinn a « *repris un air de prospérité, de solidité occidentale... tout le gâchis de 1921 s'est ordonné* ».

Il évoque de même la vie qui a repris à Riga dont la population augmente de nouveau (elle passe de 250 à 350 000 habitants) et le port qui a repris quelque activité. Il existe également pour lui « *tout un sentiment de solidité, de confiance et d'optimisme* » qui tranche avec l'incertitude d'hier. Le directeur du BIT évoque alors l'essor du mouvement coopératif dans les deux pays et le dynamisme créé par les exportations d'œufs et de beurre¹²⁸⁷.

Le directeur du BIT, grâce à ses rapports détaillés, a le mérite de traduire une impression générale et assez inattendue chez tous ceux qui découvrent alors la réalité baltique par le voyage ou encore depuis Paris : l'étonnement, presque la stupeur, de voir la vie économique et sociale se dérouler normalement et de découvrir dans les rues des capitales un spectacle qui serait jugé sans doute anodin dans une ville française. Le Français qui découvre la Baltique orientale arrive lesté des *a priori* qui caractérisaient le monde baltique dans la première moitié des années vingt. Plus ou moins étayé par des données précises, on a toujours l'image d'États qui, dévastés, vivaient et ne pouvaient surmonter l'ampleur de la crise économique à cause de la coupure avec leur hinterland. Dès 1925, malgré la situation difficile, on constate l'évolution amorcée. Paul Mantoux, à la suite de son voyage en 1925 avec d'autres responsables de la SDN, parle de l'Estonie et de la Lettonie comme « *d'États plus solidement assis que je ne m'y attendais* »¹²⁸⁸.

Le reporter de la *Volonté*, Louis Merlet, de passage en 1926 à Riga rappelle ainsi une nouvelle fois, comme Louis Péliissier lors d'une mission officieuse dans les pays baltiques, que le

1285 AMAEF, Russie, 702, 27 janvier 1928.

1286 Voir le travail de maîtrise effectué sous la direction de R. Girault de MASSART (S.), *Les voyages d'Albert Thomas, directeur du B.I.T., 1919-1932*, Université Paris I, 1993.

1287 BIT, CAT 1/27-7/5, *Notes de voyage... op. cit.* (journée du 25 août 1927).

1288 AMAEF, Lettonie, 6, 9 avril 1925.

chaos après la guerre, la « réduction » de l'industrie et du commerce avait été tels qu'il « était impossible de croire en 1919 que la jeune république marquerait sa place au seuil des vivantes nations »¹²⁸⁹.

Les difficultés profondes des États d'Europe centrale et balkanique, mieux mis en valeur dans la presse française, ont conforté ces impressions négatives vis-à-vis de l'Europe orientale, grand ensemble où les États baltes avaient toujours été perçus avec des lunettes ou plutôt des stéréotypes balkaniques. Enfin on peut se demander si la perception française du problème lituanien n'a pas déteint dans sa dimension économique sur les *a priori* qui précèdent la découverte des réalités baltes.

Ce différentiel entre ces préjugés et la découverte de réalités plus contrastées explique donc la surprise ressentie et au contraire renforce le côté positif du jugement émis. Au déterminisme pessimiste qui marquait pour beaucoup l'avenir économique s'oppose la reconstruction opérée presque aussi rapidement que dans les pays occidentaux et surtout l'optimisme et la foi dans l'avenir que découvrent les premiers voyageurs français.

L'exemple des réformes agraires est éclairant puisque, si on les avait jugées utiles sur le plan politique, on restait plus circonspect sur leurs possibilités économiques. Or, même si peu de voyageurs français s'attardent dans les campagnes, le spectacle depuis le train ou la route de dizaines de petites fermes, fraîchement terminées ou en construction, prouve le dynamisme balte. De retour de voyage dans les pays baltes, le comte Begouen, professeur à l'université de Toulouse et le publiciste Jacques de Coussange ont les mêmes mots pour louer dans la presse et à leurs collègues la forte impression qu'ils ont ressentie face à ces « *petites fermes neuves propres, bien bâties* ». Ils admirent l'énergie mise à compléter les différentes installations, le début de la diffusion des connaissances techniques par les revues ou la presse, bien présente au sein des fermes, ou la force du mouvement coopératif, dominant la vie villageoise avec ses installations. Là où on s'attend à trouver des routes poussiéreuses ou boueuses désespérant les voyageurs pressés et caractérisant souvent l'Europe orientale dans les récits français, le simple fait de trouver un grand nombre de chaussées goudronnées ou asphaltées bien entretenues et bordées de poteaux télégraphiques suscite l'admiration de visiteurs. René Puaux, s'extasie ainsi de pouvoir faire dans ces pays plusieurs centaines de kilomètres par jour¹²⁹⁰. Certes ces visites sont souvent rapides, guidées et donnent une impression parfois trop idéale d'une situation encore contrastée, que seules par exemple des personnes s'attardant quelque peu comme Albert Thomas peuvent

1289 MERLET (J.F.L.), « En passant par Riga », *Volonté*, 10 mai 1926. AMAEF, Russie, 697, 4 novembre 1925.

1290 PUAUX (R.), « Impressions... », *op. cit.*, *Revue bleue*, 4 juin 1932, p335. MAUCLERE (J.), « En Lithuanie », *Temps*, 4 octobre 1930.

déceler (situation très contrastée entre les anciens paysans, les colons, très fort endettement et dépendance du soutien étatique)¹²⁹¹.

Ces impressions, rapportées dans la grande presse et les administrations, ont le mérite de remettre quelque peu en cause les images vagues et négatives à propos de la réalité baltique. Elles contribuent également à remettre en cause au nord le partage popularisé par Francis Delaisi entre l'Europe du cheval vapeur et celle du cheval de trait, où le réseau routier et ferroviaire serait très tenu¹²⁹². Cette ligne qui passe entre Stockholm et Dantzig couperait l'espace baltique en deux alors que les économies baltiques ont pris comme référence leurs voisins scandinaves. Elles ressemblent à des agricultures modernes intégrées qui s'écartent de plus en plus d'un modèle agricole balkanique (d'ailleurs lui-même en pleine évolution) que beaucoup de Français ont étendu à toute l'Europe centrale et orientale.

À des impressions positives s'ajoute l'examen des données économiques de bases. À l'exception des quelques personnes ayant pu se rendre compte sur place de la situation, ce sont surtout l'examen de ces chiffres qui permettent de vaincre le scepticisme régnant auparavant à propos de la valeur économique des nouveaux petits États.

L'évolution de leur bilan commercial plaide déjà en leur faveur, car pour l'universitaire André Tibal le commerce extérieur est le meilleur instrument pour apprécier la structure économique du pays¹²⁹³. Dans *l'Ere nouvelle*, Louis Léontin démontre la solidité économique du petit État estonien. Il donne comme exemple le « *solide actif* » au bilan commercial réalisé grâce aux exportations de beurre et de lard¹²⁹⁴. Gabriel Puaux, ministre français en Lituanie, loue alors l'activité de l'Estonie et de la Lettonie qui ont « *déjà pris leur place dans l'économie européenne* »¹²⁹⁵. Henri de Montfort, publiciste français qui accomplit deux voyages en 1928 et 1930, écrit enfin à ce sujet de nombreux articles, en particulier dans le *Temps* et le *Mercure de France*. Selon lui, toutes les données collectées attestent désormais que les États baltiques ont réussi leur intégration dans l'économie mondiale, comme fournisseurs et comme consommateurs. Grâce à leurs efforts d'adaptation, ils seraient « *parvenus à intéresser non*

1291 BEGOUEN (Comte), *Le tricentenaire de l'Université de Tartu, 30 juin 1932*, Mémoire de l'Académie des Sciences, inscriptions et Belles-lettres de Toulouse, 1933, COUSSANGE (J.), « Dans les pays du Nord. I. Les nouveaux États baltes », *Le Correspondant*, 25 novembre 1929, p. 535. BIT, CAT 1/27-7/1, 5, 9 (journées des 24, 26 et 28 août).

1292 MUET (Y.), *Les géographes et l'Europe. L'idée européenne dans la pensée géopolitique française de 1919 à 1939*, Paris, 2003, p. 46.

1293 TIBAL (A.), « L'évolution du commerce extérieur de la Lituanie », *Revue économique internationale*, Bruxelles, juillet 1934, p. 101.

1294 LEONTIN (L.), « L'Estonie, l'Angleterre et la Russie soviétique », *Ere nouvelle*, 23 novembre 1927.

1295 AMAEF, RC 18-40, C-Lituanie, 1, 9 avril 1926.

seulement les autres États mais même les États-Unis »¹²⁹⁶.

A travers leurs publications et les données statistiques qu'ils diffusent au sein de l'opinion française, les États baltes vont surtout mettre en valeur d'autres données jugées fondamentales par les opinions européennes : la faiblesse de leur endettement, l'équilibre de leurs budgets et le maintien de la valeur de leur monnaie¹²⁹⁷. Ces indicateurs statistiques sont souvent considérés comme déterminants pour savoir si une économie est saine ou non. L'orthodoxie des politiques économiques baltes améliore donc leur image, surtout auprès des institutions bancaires françaises. Ce n'est pas par hasard si les grandes banques commencent à partir de 1925 à surveiller l'évolution baltique. Au Crédit Lyonnais, les premières notes économiques détaillées sur les situations des trois pays apparaissent à partir de 1924 et sont régulièrement renouvelées par la suite. Elles exploitent les rapports des institutions internationales (SDN, Institut international de l'agriculture), des administrations françaises ou les articles de la presse françaises, En 1927, la banque parisienne envoie un de ses représentants en Baltique examiner de plus près le paysage bancaire letton et les possibilités de développer les relations d'affaires avec les banques lettonnes¹²⁹⁸.

Certes, poursuivre une telle politique s'est avérée une nécessité pour des États qui ont peu de capitaux propres et sont peu susceptibles, dans les premiers temps, d'obtenir un emprunt. Pour provoquer la confiance d'éventuels bailleurs de fonds et faciliter l'accès à leurs commerçants des crédits étrangers, les politiques baltes ont dû limiter strictement les émissions de monnaie, avoir une fiscalité sévère et empêcher le déficit commercial de trop s'accroître en restreignant la consommation de produits occidentaux. Ces politiques déflationnistes ont fortement pesé sur la vie intérieure, avec des taux d'intérêt très hauts, un manque d'argent chronique. Les échanges extérieurs ont été perturbés par les mesures limitant les importations. Comme au début des années vingt, les rapports diplomatiques français ont d'ailleurs bien mis en valeur les fortes tensions souvent tues qui pesaient sur les monnaies et les budgets baltes au milieu des années vingt¹²⁹⁹. Mais pour la très grande majorité des voyageurs ou journalistes

1296 MONTFORT (H. de), « L'aspect européen de l'expérience Baltique », *Mercur de France*, 15 mars 1930, p. 580 et « Lettre de Lettonie », *Temps*, 31 octobre 1930.

1297 Voir les données contenues dans : Archives du Ministère des Finances, Fonds Trésor, B-Continents, 10 (Estonie), 11 (États baltes), 17 (Lettonie), 18 (Lituanie) et Fonds de l'Agence financière de Londres, S.D.N, B 12714 (1929).

1298 Archives du Crédit Lyonnais, DEEF, 31739 (Estonie.notes économiques de février 1925) et 73325 (Lettonie, notes sur la situation monétaire et économique de 1926 et 1931. Rapport sur la situation bancaire (voyage de janvier 1927))

1299 Voir par exemple : AMAEF, Estonie, 52 (7 août 1930), RC 18-40, C-Lettonie, 6 (14 et 17 décembre 1925) et 7 (11 février 1927) ou Estonie.

concernés, qui connaissent mal les mécanismes de la vie économique, ces indicateurs suffisent pour se faire une opinion sur la situation économique des États concernés.

Or à la fin des années vingt, la réussite des trois États à maintenir ce cap fait de cette nécessité une vertu. Elle témoigne du sens de l'effort balte et de la salubrité de leur situation économique. Contrairement aux craintes nourries initialement, les politiques économiques nationales initiées n'aboutissent pas à une « implosion » intérieure des trois États. Le litas lituanien et le lat letton créés en 1922 passent sans encombre les années vingt et deviennent une source de fierté nationale. Prévues à l'origine pour éviter la défiance étrangère, la couverture quasi totale des émissions par les stocks d'or et de devises étrangères devient une donnée qui prouve, là encore, la bonne gestion de banques centrales. Les réserves de celles-ci dépassant même les seuils légaux initialement prévus (soit parfois des couvertures dépassant 75 %).

Quant aux budgets, les représentants français en Lettonie comme les spécialistes, tel Auguste Gauvain dans les *Débats*, peuvent louer l'équilibre scrupuleusement respecté dans les trois pays, qui compriment toujours courageusement leurs dépenses en cas de nécessité. Ainsi, ils obtiennent souvent des excédents budgétaires, qui vont permettre de rembourser les dettes extérieures et soutenir le développement agricole. De surcroît, au lieu d'être utilisés complètement, ces excédents sont affectés à des fonds de réserve¹³⁰⁰. La stabilité du lat depuis ses origines devient un véritable motif de fierté nationale lettonne, Seule l'Estonie a dû procéder à une réforme monétaire, mais comme on l'a vu, elle peut se vanter des résultats d'une politique budgétaire très équilibrée qui lui a permis de passer la crise et d'obtenir la confiance de la SDN. En 1928, le ministre français en Estonie Jaunez juge que le développement économique du pays ne pourra être que très lent. Mais il estime fondé de rendre hommage à l'œuvre d'assainissement et de stabilisation économique et financière établie depuis dix ans¹³⁰¹.

Pour comprendre les jugements positifs portés à ce sujet, il faut peut-être encore se référer au fait que, là encore, l'exemple des difficultés qui ont affecté certains États d'Europe centrale et balkaniques (Autriche, Hongrie, Grèce, Bulgarie, voire Pologne) reste très présents aux yeux des observateurs. L'Autriche, comme les États baltes, avait vu son épargne nationale détruite et souffrait de la pénurie des capitaux. Mais seul l'engagement déterminé de la SDN et l'aide des capitaux occidentaux ont permis la création d'une nouvelle monnaie, la reconstitution des réserves et ont favorisé le retour à l'équilibre budgétaire. Mais il est vrai que les nouveaux

1300 AMAEF Lettonie, 31 (27 juin 1923 et 20 octobre 1923), RC 18-40, C-Lettonie, 29, 24 avril 1933), GAUVAIN (A.), « Le dixième anniversaire de l'indépendance de la Lettonie », *Journal des Débats*, 19 novembre 1928, MONTFORT (H. de), *Les nouveaux...op. cit.*, Paris, 1933, p. 171, 200 et 243.

1301 AMAEF Estonie, 28, 5 juillet 1928.

dirigeants baltes n'ont pas eu à solder l'héritage et les dettes austro-hongroises et ont pu profiter de données économiques plus favorables¹³⁰².

3. Une seconde reconnaissance de l'indépendance économique des nouveaux États

Il n'empêche que l'absence d'aide étrangère initiale devient au contraire un facteur positif. Comme le souligne André Tibal, les États ont démontré justement qu'ils étaient capables de sortir quasiment grâce à leurs seules ressources d'une situation économique initiale catastrophique¹³⁰³. Montfort peut ainsi, dans un article paru en 1930, conclure : « *Désormais personne ne peut mettre en doute leur viabilité et leur vitalité* »¹³⁰⁴. Pour les diplomates baltes en poste en France, ces indicateurs économiques ont apporté, comme le rappelle le ministre de Lettonie lors d'une réunion publique en 1931, un « *démenti formel* » aux doutes et préjugés nombreux, qui avaient accompagné les débuts très difficiles de la Lettonie. À l'image des articles publiés par le consul letton à Alger, la propagande balte peut alors ancrer au niveau économique l'image de peuples « *laborieux, énergiques et persévérants* »¹³⁰⁵.

Au moment de la Conférence économique de Genève, le gouvernement letton édite ainsi une brochure : « *La Lettonie économique* ». De manière pédagogique il essaie, par des graphiques parlants, de démontrer les progrès de la reconstruction dans un État qui n'est pas aussi minuscule et atrophié que certains Occidentaux veulent le croire. Il tente de mettre en valeur la façon dont, en quelques années, le niveau de 1913 a pu être quasiment rattrapé sinon dépassé en matière agricole, et enfin l'amélioration très nette de la situation économique et financière (Cf. les pages reproduites dans Annexes. Illustration 7)¹³⁰⁶.

Invité à la foire de Paris en 1928, le gouvernement estonien organise son stand en affichant un grand nombre de diagrammes et de graphiques. Ces derniers démontrent la stabilité de la monnaie depuis 1921, l'équilibre du budget depuis 1922 et la croissance très rapide de l'agriculture et des exportations. Tout est donc fait pour qu'à l'image de l'*Oeuvre*, on soit convaincu du redressement remarquable et rapide qui s'est opéré¹³⁰⁷.

Mais c'est le gouvernement lituanien qui va pouvoir se servir au mieux de l'évolution

1302 Voire PIETRI (N.), *La reconstitution financière de l'Autriche 1921-1926*, Genève, 1970, p. 196.

1303 TIBAL (A.), « L'évolution ... » *op. cit.*, *Revue économique internationale*, juillet 1934, p. 103.

1304 MONTFORT (H. de), « L'aspect ... » *op. cit.*, *Mercur de France*, 15 mars 1930, p. 569, 573 et 580.

1305 LVVA, F2575/7, 821 (Consul Alger, 31 octobre 1930)

1306 VOIR GRAPHIQUES. *La Lettonie. Situation économique*, Riga, 1927.

1307 « La petite Estonie grandit économiquement », *Œuvre*, 20 mai 1928. ERA, F1585/1, 832 (12 mai 1928).

économique de son pays pour contrer efficacement l'image d'un pays exsangue derrière sa muraille de Chine qui l'avait tant desservi au niveau politique. Au moment de la crise de 1927, Klimas et Voldemaras lors de leur passage à Paris peuvent arguer auprès des journalistes français que la balance commerciale est largement positive, le budget équilibré, les dettes consolidées, le chômage, « *plaie de nations industrialisées* » inexistant et que la stabilisation de la monnaie a été finalement aisée. Le fait que le capital national du petit État lituanien ait été deux fois reconstitué après les dépréciations du rouble russe puis du mark allemand devient finalement un objet de fierté nationale. Klimas peut alors contrebalancer, grâce à ses chiffres, les interrogations occidentales concernant la précarité économique : « *nous ne sommes nullement en crise comme on l'a dit à tort* »¹³⁰⁸.

Comme l'évolution « vertueuse » de l'économie lituanienne se poursuit, Albert Mousset, dans son reportage pour le *Journal des Débats* en 1928, doit reconnaître : « *point de mal dont ne viennent quelques biens... « Peu d'États ont, je crois, politique économique plus sage et mieux harmonisée avec leurs structures et leurs moyens. L'État gère en bon fermier qui élimine toute dépense improductive* »¹³⁰⁹.

Cette impression se généralise, en particulier dans les milieux diplomatiques français qui constatent que l'économie lituanienne a réussi non seulement à sortir du provisoire mais aussi à s'établir sur des bases modestes mais solides. Elle ne cesse de continuer son ascension¹³¹⁰.

Paradoxalement, cette situation positive va être encore davantage mise en valeur au début de la crise de 1929. Les prix des produits d'élevage et de laiterie résistent plus longtemps que ceux des céréales. Les États baltes peuvent de plus combler les premiers déficits budgétaires grâce aux réserves constituées auparavant. La crise va donc être dans un premier temps beaucoup moins aiguë en Baltique orientale que dans d'autres États d'Europe centrale. Le bilan commercial des trois États passe de 250 millions de dollars à 221 millions de dollars en 1930, un montant largement supérieur à tous ceux établis avant 1928. L'Estonie, déjà fragilisée, et la Lettonie entrent en crise à partir de 1931 mais il faut attendre 1932 pour que la Lituanie soit véritablement touchée par l'effondrement des prix. Contrairement surtout à ses deux voisines, elle peut éviter tout système de contingentements ou une dévaluation ultérieure de sa monnaie.

1308 « La Lituanie est calme à l'intérieur... », *Œuvre*, 28 novembre 1927, DOUADICQ (L.), « Nos Lettres de l'Étranger. Lituanie », *Croix*, 19 octobre 1927, BOUTEILLE (E.), « Les projets et les espoirs de M. Voldemaras », *Action Française*, 15 décembre 1927.

1309 MOUSSET (A.), « En Lituanie », *Journal des Débats*, 2 novembre 1928. Voir également les notes du Crédit Lyonnais (DEEF 73325 (Lituanie. Note de février 1930)

1310 AMAEF, RC 18-40, C-Lituanie, 11, 2 février 1929, 4 février et 5 juillet 1930.

Au cours de cette période intermédiaire, l'image des économies baltes s'améliore encore. En octobre 1931, alors même que les trois États sont sur le point de basculer dans la crise, une note anonyme de la sous-direction d'Europe salue la remarquable capacité de résistance des trois États et de la Finlande, « *plein d'encouragements pour l'avenir* ». Loin de sombrer dans des troubles, les quatre États auraient su manifester leur énergie et leur pondération grâce à une « *réajustation (sic) rigoureuse de leurs besoins à leurs possibilités* ». Un an plus tard, en octobre 1932, alors que désormais la crise sévit avec une certaine acuité, une note du même type continue à mettre en valeur cette résistance « *digne d'éloge* ». « *En n'attendant de secours que d'eux-mêmes* », les trois États auraient montré que « *l'opinion maintes fois exprimée au lendemain de la guerre que leur libération si justifiée qu'elle fût ne serait qu'une œuvre fragile et éphémère* »¹³¹¹.

Sans avoir de preuves explicites, il est d'ailleurs frappant de voir que le service des études du Crédit Lyonnais éprouve également le besoin d'actualiser et surtout de rédiger de nouvelles notes économiques très détaillées sur l'Estonie et la Lettonie en mai et juillet 1931¹³¹².

Alors même que les trois États entrent dans une crise qui va quelque peu démentir certaines évaluations trop optimistes, ces notes montrent par leur aspect rétrospectif l'évolution opérée dans les mentalités françaises. Elles sonnent un peu comme une sorte de seconde reconnaissance, au niveau économique, de la viabilité des trois États. Certes ils sont durement atteints par la crise mais comme tous les autres États dits civilisés. En étant touché tardivement par la crise et en prouvant leur solidité économique un peu à l'instar du cas français (on peut se demander si cela joue dans l'appréciation positive donnée), ils sont su obtenir leurs véritables lettres de créances.

Parmi les observateurs français, un certain nombre, souvent situé à gauche, comme Albert Thomas ou Raoul Labry dans la *Dépêche*, restent encore convaincus que les États devront sur le long terme retrouver l'usage de leur poumon industriel atrophié et donc renouer avec le monde russe pour sortir définitivement de l'incertitude¹³¹³. Mais comme on l'a vu, les démonstrations baltes répétées ont montré très précocement que ceux-ci ne demandaient pas mieux. L'action ambiguë des Soviétiques mêlant économique et politique, les grandes difficultés à créer des courants commerciaux stables et les aléas économiques soviétiques compensent les profits que

1311 AMAEF, Russie, 1095, 15 octobre 1931 et 15 octobre 1932.

1312 Archives du Crédit Lyonnais, DEEF 31739 (Estonie. Note de juillet 1931) et 73325 (Lettonie. d.1 (Note de Mai 1931) et d.5 (Sociétés-Valeurs Mobilières, Note sur les perspectives s'ouvrant au capital étranger en Lettonie en 1931).

1313 « Ce que nous a dit... » *op. cit.*, *Œuvre*, 6 septembre 1927, LABRY (R.), « La Baltique », *Dépêche*, 29 décembre 1927.

peut tirer l'industrie lettonne des commandes prévues dans le traité de commerce letto-soviétique de 1927¹³¹⁴. Celles-ci resteront souvent très irrégulières et très en dessous de ce que les Lettons auraient pu espérer. Si les recettes du transit sont très appréciables, le montant et la nature de celui-ci restent également décevants. Au contraire les doléances des commerçants baltes à propos de l'attitude soviétique trouvent facilement droit de cité dans les publications françaises. La *Revue de Paris*, publie ainsi en avril 1932 un long article du président de la chambre de commerce d'Estonie qui évoque son expérience antérieure et les problèmes d'alors liés au dumping soviétique¹³¹⁵.

Les expériences économiques baltes sont désormais perçues à travers un autre modèle : celui des pays scandinaves, et en particulier le Danemark. Ce dernier, par son évolution et la politique économique menée, a pu à bien des égards être un modèle économique pour des petits États. Il a joué un rôle essentiel dans la fourniture d'engrais, de bétail et le transfert de connaissances techniques¹³¹⁶. Dans l'ensemble donc, la similarité des évolutions baltes avec celles opérées dans le passé par les Scandinaves les conduit à être apparentées à une logique économique qui a fait ses preuves et est considérée comme rationnelle

Ce jugement français positif peut d'ailleurs comporter quelques inconvénients pour des États baltes. Soucieux de limiter en effet au maximum les sorties de fonds, les gouvernements baltes répugnent toujours à satisfaire les plaintes des actionnaires, obligataires ou créanciers français qui ont eu des intérêts dans des sociétés russes basées en Baltique. Un grand nombre de ceux-ci se sont désintéressés de titres ou droits. Ceux-ci paraissant déjà perdus vu la disparition jugée de plus en plus définitive de l'ancienne Russie. Mais d'autres porteurs veulent poursuivre les actions entamées.

Dans une lettre au Quai d'Orsay écrite en octobre 1927, le député de la Haute-Marne Edouard Dessein défend les intérêts des obligataires français sur la portion lettonne du chemin de fer Moscou-Windau (Cf. le tracé de la ligne, Annexe A, carte 8). Il oppose ainsi l'URSS débiteur insolvable et la Lettonie pays d'agriculture et d'élevage. Celle-ci est décrite comme pays prospère qui pourrait tout fait assumer les charges dues aux obligataires au lieu d'assumer pour son seul profit personnel la ligne de chemin de fer. Cette lettre, malgré son côté intéressé, montre bien que dès 1927 le regard sur la situation économique a en partie changé. Plusieurs groupes

1314 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 10 (25 juillet 1929) et 11 (18 juillet 1930).

1315 PUHK (J.), « Relations commerciales », *Revue de Paris*, 1er avril 1932, p. 696.

1316 DESBONS (G.), « L'élevage... », *op. cit.*, *Revue économique française*, novembre 1929, AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 6 (15 janvier 1925), C-Lituanie, 11 (10 juin 1925)

d'ayant droits français tentent donc par des voies juridiques de défendre leur point de vue et de gêner l'action du gouvernement letton¹³¹⁷. De même les actionnaires des anciens chantiers estoniens de la société russo-baltique comme Schneider continuent de demander au gouvernement estonien le remboursement de leurs créances et une juste indemnité pour leurs actions. Mais la plupart du temps, les gouvernements baltes profitent de leur impossibilité à prouver leurs droits ou de réunir leurs titres restés souvent en Russie. Ils continuent à leur refuser tout droit sur les sommes (fort dérisoires par rapport à la valeur ancienne de leurs biens) issues des liquidations. Les sociétés françaises, à l'image de la société de pneumatiques Bergougnan pour sa filiale russe de Riga, sont peu disposées à payer des sommes coûteuses pour entreprendre des procédures ou entretenir des représentants sur place. Malgré de multiples interventions des diplomates, elles doivent se résigner face à « *un déni de justice* » d'autant plus mal ressenti que les États en question apparaissent solvables et en bonne santé économique. Mais leurs continuelles plaintes et leur refus de transiger les discréditent auprès des diplomates. Ceux-ci sont peu désireux de mettre en jeu le crédit politique français dans des affaires apparaissant sans issues¹³¹⁸.

Les quelques cas de propriétaires français touchés par la réforme agraire sont réglés dans la plupart des cas. Mais même lorsqu'ils acceptent les solutions proposées, ils doivent vendre ou toucher des indemnités dérisoires. Les gouvernements baltes sont en effet peu enclins à s'exposer aux critiques de milieux paysans et ne cèdent que face aux multiples démarches diplomatiques françaises. Il faut également toute l'insistance des autorités françaises pour faire céder la plupart des ayant droits français concernés¹³¹⁹.

Est-ce que cet aspect négatif des choses pèse sur l'appréciation française de la situation ? Compte tenu de la relative importance de sommes difficilement recouvrables et surtout de la volonté des intéressés de se cantonner à des pressions auprès du Quai d'Orsay, très peu d'articles de presse ou de revues font mention de cet état de fait. On peut se demander si les déconvenues des représentants de certaines industries françaises, parfois prestigieuses, ne vont pas peser sur le jugement des milieux économiques français vis-à-vis de ces États.

1317 AMAEF, Lettonie, 39, 12 et 22 octobre 1927, et AMT, 162 AQ/1, Dossier 2 (Compagnie des Chemins de Fer MWR), *passim* et Archives du ministère des Finances, Fonds Trésor, B 33 843 (Dossier Lettonie, affaire Prowodnik).

1318 AMAEF, Estonie, 37 (22 février et 11 avril 1926), RC 18-40, C-Lettonie, 7 (18 juin 1927) et 10 (17 octobre 1929).

1319 AMAEF, Lettonie, 29 (27 avril 1925, 16 avril 1926, 18 mai et 3 octobre 1927), Lituanie, 71 (18 octobre 1927 et 8 mars 1928).

Parallèlement à l'évolution des analyses politiques touchant les trois États, la capacité de ceux-ci à surmonter les chocs économiques voire à faire bonne figure par rapport à d'autres petits États d'Europe orientale renforce l'évolution du jugement français qui s'opère alors.

Loin d'être condamnés à être déstabilisés économiquement en permanence, les petits États baltes semblent au contraire capables de profiter de la bonne conjoncture européenne pour transformer leurs économies et valoriser leurs richesses naturelles. Certes leur situation économique reste précaire, mais au lieu de conserver un pessimisme univoque sur l'avenir économique de ces États, les milieux français sont de plus en plus tentés de remplacer celui-ci par un optimisme mesuré, vu l'énergie et la réussite qui semblent marquer les politiques économiques baltes.

La défiance étrangère initiale leur a paradoxalement permis de prouver tout seul leur capacité à survivre. Enfin par leurs conduites vertueuses et la solidité des différents caractères économiques, ils confirment leur singularité et la nécessité, comme en politique, de ne pas trop vite en faire « *des Balkans du Nord* » mais plutôt des « *Danemarks de l'Est* ».

Cependant on peut se demander si ce changement de climat va se révéler bénéfique aux commerçants français et va les déterminer à faire évoluer leur réflexion concernant l'intérêt des petits marchés baltes pour leurs affaires. En cela les relations économiques pourraient alors servir de base à la création de liens plus solides entre la France et les trois États et d'intégrer ces derniers dans la sphère des intérêts français. Ils passeraient alors du stade d'États stabilisés, vertueux et donc favorisant l'ordre économique européen à celui plus intéressant de partenaires commerciaux.

B. Les exportations baltes et le marché français : rencontre et limites de deux logiques économiques

En 1923, les statistiques françaises mentionnent pour la première fois dans leur étude sur le commerce extérieur des chiffres concernant le commerce français avec les trois États baltes (Cf. tableau, Annexe E.8). 0,25 % des importations françaises, soit 74 millions de francs, viennent de ceux-ci dont 48 millions pour la seule Lettonie. Ces expéditions vont croître continûment jusqu'en 1926, en culminant à 174 millions de francs dont 140 pour la seule

Lettonie. Puis après un brusque recul en 1927 (95 millions), les importations baltes ont recommencé à augmenter pour atteindre 168 millions de francs (soit 0,36 %) des importations françaises dont 122 millions de francs de produits lettons.

Concernant le commerce balte, le constat est similaire. Le marché français reste mineur pour un commerce balte qui a pu réactiver facilement et trouver rapidement des débouchés sur les marchés allemands et anglais. En 1927 ceux-ci accaparent à eux deux 61 % des exportations estoniennes, 60 % des lettonnes et 77 % des lituaniennes. La chute des prix du lin affecte sérieusement les envois à destination de la France et rend assez dérisoires les exportations lituaniennes et dans une moindre mesure estoniennes. Seules les exportations lettonnes vers la France progressent relativement, passant de 1,8 % en 1925 à 5,2 % des exportations totales en 1930 (Cf. tableau, Annexe E.5).

Il faut bien sûr nuancer ces chiffres du fait de la taille des États en question, de la restriction des échanges aux quelques produit-clés seuls exportables par ces pays et de la propension française moins importante à acheter ce qu'elle produit déjà elle-même.

Mais il y a également des raisons liées aux problèmes des relations proprement dites entre un grand et des petits États, peu au fait des caractéristiques de leurs produits et marchés respectifs et plus enclins à conserver des relations d'affaires déjà établies avec d'autres partenaires étrangers.

Les marchés allemand et anglais sont déjà largement ouverts aux produits baltes et peu susceptibles d'absorber de grandes quantités supplémentaires. Au contraire malgré la production agricole française, le marché français peut se révéler intéressant du fait du dynamisme économique français de la fin des années vingt et des importations de bois, papier, de beurre de plus en plus importantes. Elles viennent cependant presque uniquement d'Europe centrale ou scandinave, d'où peut-être une opportunité pour les Baltes de rivaliser avec leurs voisins et d'obtenir une petite part du « gâteau » français. En cela l'importance du poste des matières premières françaises dans les importations générales françaises (57 % en 1928¹³²⁰) pourrait représenter une opportunité intéressante pour soutenir le dynamisme des échanges baltes et diminuer le risque d'aléas économiques ou politiques pouvant peser sur ceux-ci.

Tout le problème des États baltes va donc consister à tenter de mieux se faire connaître des acheteurs français. Ils doivent développer une propagande active et ciblée qui valoriserait mieux leurs produits et dissiperait finalement « l'écran » d'intermédiaires étrangers existants

1320 LEFEUVRE (D.), « Evolution sectorielle du commerce extérieur français des années 1920 aux années 1960 », LEVY-LEBOYER (M.), *Le Commerce extérieur français de Méline à nos jours*. Colloque tenu à Bercy le 3 juin 1992, Paris 1993, p. 67.

entre les quatre pays. Mais il s'agira également d'inciter les producteurs baltes à s'adapter aux conditions du marché français, en adaptant leurs productions. Il nous faut donc montrer que derrière l'augmentation faible des exportations baltes s'amorce tout un travail de construction et là aussi de stabilisation de relations commerciales. Enfin, il sera important de tenter d'en évaluer l'impact au seuil des années trente.

1. L'écran des intermédiaires étrangers

En 1930, dans une étude consacrée aux relations économiques franco-lettonnes, un étudiant letton Pernik effectue une comparaison entre les données françaises concernant les importations lettonnes en France qu'il convertit en lats et celles établies par les douanes lettonnes. Comme beaucoup de fonctionnaires français et lettons avant lui, il constate l'énorme disparité existant entre les deux séries. En 1925, selon les données françaises, 20,4 millions de lats d'importations lettonnes ont été enregistrés alors que pour, les services lettons il n'y en aurait que 3,3 millions de lats. En 1927, il y aurait 14,1 millions d'importations lettonnes pour les Français, 4, 91 millions pour les Lettons (Cf. tableau, Annexe E.9). On remarque d'ailleurs des disparités similaires pour les données lituaniennes et estoniennes¹³²¹.

Pour expliquer ce phénomène, on peut discerner trois facteurs d'erreurs. Beaucoup de bois russes ou polonais qui passent ou sont seulement travaillés dans les ports baltes seraient considérés comme des exportations baltes par les services français. D'autre part, comme le montre également Christophe Laforest pour les exportations polonaises, entrent dans le prix des marchandises estimé par les douanes françaises les frais de transport et d'assurance (CAF) alors que les statistiques baltes comme polonaises ne prennent en compte que la valeur au port d'embarquement (FOB)¹³²².

Enfin et surtout une bonne part des exportations vers la France transiterait simplement par la Belgique et serait considérée par les services lettons comme des exportations vers la Belgique. D'après un rapport du consul de France en Lettonie au début des 1930, aux 9 millions de lats comptabilisés par les Lettons devraient s'ajouter au moins 8 millions de lats de lin expédiés en transit par Gand. Au moins 50 % des lins expédiés en Belgique seraient pour lui destinés à

1321 PERNIK (D.), *Les relations économiques de la France et de la Lettonie*, Toulouse, 1930, p. 110-119 et 125.

1322 LAFOREST (C.), *La Stratégie française et la Pologne (1919-1939). Aspects Economiques et implications politiques*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de M. le professeur Bernard Michel, Université Paris I, 2001, p. 358-59.

l'industrie textile du Nord¹³²³. De même le ministre français en Estonie estime que la prise en compte des exportations estoniennes transitant par la Belgique vers la France ferait augmenter également de plus de 50 % le total des exportations estoniennes vers la France¹³²⁴.

Ce transit par les ports de Gand et Anvers repose sur des considérations géographiques. L'industrie linière française, concentrée dans la métropole lilloise et le Nord, se trouve en fait plus proche de ces ports belges que de Dunkerque. Mais d'autres considérations semblent jouer un rôle prépondérant. Gand est un port spécialisé où les déchargements et le traitement des marchandises sont beaucoup moins coûteux et plus rapides¹³²⁵. Les frais de port restent en effet bien plus élevés pour les ports français. D'autre part, les firmes commerçantes belges, sont habituées à ce genre de trafic et disposent d'un appui bancaire national ou germanique. Elles ont donc les moyens de financer le commerce, contrairement aux Français où les structures manquent¹³²⁶.

Le problème de la liaison maritime entre les ports français et les pays baltes se pose également. Les navires lettons ont peu de fret de retour à emporter ou des marchandises peu en rapport avec le volume des pondéreux amenés jusqu'en France. De leur côté, les acheteurs de bois apprécient de recourir aux services des navires danois. Ils ont le mérite de desservir à meilleur marché et très régulièrement certains ports français comme Dunkerque en transportant des petites quantités de marchandises. Les acheteurs français peuvent donc avoir une politique d'achat plus réactive à la conjoncture du marché plutôt que de dépendre d'une seule liaison mensuelle ou bimensuelle transportant d'un seul coup de grosses quantités de bois¹³²⁷.

Enfin les droits douaniers belges sont beaucoup plus modiques que les droits français (malgré la surtaxe liée au fait que les marchandises n'arrivent pas à droiture), en ne faisant payer qu'un modique droit de statistiques¹³²⁸.

Même si le commerce des lins va perdre progressivement de son importance au cours des années vingt, ce cas résume finalement assez bien les problèmes des relations franco-baltes. Il renvoie à nombre de problèmes touchant surtout les autorités et les exportateurs français, notamment le cas d'une ligne directe entre la France et les États baltes. Mais les caractéristiques de ces échanges correspondent également à une organisation des courants commerciaux qui existe depuis plusieurs siècles. Elle permet aux acteurs situés au début et en bout de chaîne de

1323 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 6 (1925) et 37 (1er février 1930), LVVA, F2575/7, 509 (13 septembre 1926)

1324 AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 28, 26 juin 1928.

1325 AD Nord, 76 AJ, B75 29A, Industrie du Lin. Réunion du 21 octobre 1924. AMAEF, Estonie, 18 (3 avril 1923). LVVA, F2575/7, 680, 24 mars 1928 (Cons. Dunkerque).

1326 AMAEF, RC 18-40, Lettonie, 9, 11 mars 1929.

1327 LVVA, F2575/7, 821, 26 janvier 1931 (Cons. Boulogne).

1328 PERNIK (D.), *Les relations ... op. cit.*, p. 125.

diminuer les coûts et les risques.

Le problème du transit pèse également sur les possibilités d'exportation et les prix des produits baltes en général. Si le lin, du fait de sa rareté et du rôle important joué par les productions baltes, peut être vendu un peu plus cher, il n'en est pas de même d'autres produits.

Devant faire transiter voire entreposer leurs produits à Copenhague, Hambourg ou Anvers, les commerçants baltes s'exposent à voir leurs marchandises surtaxées ou doivent tenir compte de tous ces intermédiaires dans le prix proposé sur le marché français. Lorsque, à partir du milieu des années vingt et surtout à partir de 1928-29, les gouvernements baltes cherchent à diriger une partie de leurs exportations de viande et de beurre vers la France, ils se trouvent embarrassés par le fait que peu de lignes directes existent. Les rares lignes existantes (en particulier celle de la compagnie transatlantique) ne sont absolument pas équipées de chambres frigorifiques. Du coup leurs projets sont ralentis et doivent intégrer des intermédiaires¹³²⁹.

Riga est desservie même de manière insuffisante mais bien mieux cependant que les ports estoniens et lituaniens. On peut se demander si cela ne peut pas également expliquer les handicaps de ces deux États vis-à-vis de la Lettonie sur le marché français.

Les commerçants baltes constatent qu'une partie de la viande de porc et de beurre vendues bon marché aux Anglais, Danois et Hollandais est alors rachetée en seconde main par le commerce français. Ces commerçants étrangers « *nationalisent* » une part des produits baltes achetés. Présentés comme des produits hollandais, danois ou anglais et proposés aux acheteurs français, le beurre ou le bacon d'origine balte profitent alors des avantages français concédés à ces trois pays (dispense de certificat d'origine ou surtaxe d'origine)¹³³⁰. De ce fait le commerce balte est privé d'une partie de sa plus-value.

Le problème du transit reste donc un facteur négatif qui pèse sur les envois baltes et que, faute de moyens, les jeunes gouvernements baltes peuvent difficilement tenter de résoudre. En revanche, le coût engendré par celui-ci ne peut pas expliquer complètement les difficultés baltes à pénétrer le marché français. Rendre concurrentiel les produits baltes, faciliter l'adaptation de ceux-ci aux conditions du marché français semblent finalement les conditions premières qui permettraient justement d'envisager l'opportunité de créer des échanges directs et réguliers.

1329 AMAEF, RC 18-40, C-Lituanie, 11 (25 janvier et 8 juillet 1929), C-Estonie, 2 (4 et 12 août 1925). LVVA, F2575/7, 679, 15 novembre 1928.

1330 *Ibid.*, C-Lettonie, 6 (25 mars 1925) et C-Estonie, 3 (18 septembre 1927).

2. Concurrence étrangère et pénétration du marché français

Aucun des produits exportés par les trois États ne leur donne une rente de situation et ne leur fait éviter la concurrence étrangère. Comme beaucoup de petits États, ils ne possèdent qu'une gamme limitée de ressources. Ils doivent exporter une grande part de leurs productions pour remédier à la faiblesse de leur richesse nationale. Ils sont fortement exposés à l'incertitude des prix mondiaux et à l'évolution plus ou moins favorable de la consommation des grands pays importateurs¹³³¹.

Les États baltes n'échappent pas à cette règle. Le cas du lin reste toujours un bon exemple. Profitant des problèmes économiques de l'Union soviétique, les États baltes ont tiré avantage de leur situation géographique. Le nord-ouest de l'ancien Empire russe a toujours été en effet une des plus importantes zones naturelles de culture du lin. Ils ont en effet pu en tirer des ressources appréciables car ils ont profité de la flambée des prix liée à la quasi-disparition de la production russe. D'autre part, ils ont disposé d'excédents commercialisables importants du fait de la faiblesse des consommations locales. Cette hausse des prix entraîne cependant sur le marché international une concurrence accrue avec le coton, qui se substitue au lin. Dès 1926 cependant pour payer ses importations, l'Union soviétique réapparaît sur le marché. Elle fait baisser inexorablement les prix et rend la production linière de moins en moins intéressante pour les agriculteurs baltes¹³³².

Le bois est en perte de vitesse comme matériau de construction. Il reste cependant toujours fortement demandé dans certaines industries françaises qui retrouvent un certain dynamisme, en particulier le secteur minier. Le dynamisme de l'industrie de la construction est également favorisé par le retour de la croissance et le soutien de l'État (loi Loucheur). Mais la concurrence des autres pays d'Europe orientale est forte et influe sur la demande française¹³³³. La baisse du prix des bois scandinaves ou tchèques favorise ceux-ci en 1924-1925, alors que la surexploitation des forêts baltes depuis dix ans et les besoins pour la reconstruction obligent les gouvernements balte à limiter leur production. En revanche à partir de 1927, l'augmentation des prix suédois et finlandais ainsi que le rapprochement économique germano-polonais, absorbant

1331 Voir BALABKINS (N.), "Some Hypotheses on Small and Underdeveloped Countries", ZIEDONIS (A.) et alii, *Problems of Mininations. Baltic Perspectives*, San José, 1973, p. 9.

1332 Voir les articles sur le lin paraissant dans le *Nord industriel* notamment : « La surproduction linière des États de l'Est », 3 janvier 1925, « Vers une baisse des lins », 17 octobre 1925. AMAEF, RC 18-40, C-Lituanie, 11 (2 février 1929). LVVA, F2575/7, 677, 18 novembre 1928 (Cons. Boulogne).

1333 GLESINGER (E.), *Le Bois en Europe. Origines et études de la crise actuelle*, Paris, 1932, p. 183 sq., 331.

une partie des bois polonais, ouvrent des perspectives favorables¹³³⁴.

De même, si le marché des beurres est conquis, selon Pusta, par le Danemark, les prix danois et la hausse de la consommation française vont ouvrir certaines opportunités. Mais ce sont surtout la fermeture du marché allemand, principal consommateur des beurres baltes, qui fait changer la situation. La volonté du gouvernement de protéger l'agriculture allemande aboutit à des relèvements successifs des droits. À partir de juillet 1929, ceux-ci frappent de plus en plus lourdement des industries laitières en pleine expansion qui ont beaucoup investi dans la modernisation de leurs installations. La recherche de débouchés par tous les moyens rend donc particulièrement attractif le marché français. Comme le signale Castillon en septembre 1929, il est probable que les Lettons vont chercher par tous les moyens à obtenir des facilités douanières pour l'entrée des beurres¹³³⁵.

En dehors de ces quelques produits, les produits baltes ne parviennent pas à s'imposer significativement sur le marché français. C'est d'ailleurs ce qui explique en partie la prédominance lettonne, du fait de ressources en bois, lin, beurre nettement plus considérables que son voisin estonien et son voisin lituanien.

Or pour entrer dans le jeu sur le marché français, la production balte doit d'abord être compétitive et pouvoir supprimer les obstacles préliminaires qui l'éliminent d'entrée de jeu. Il s'agit avant tout de ne pas être défavorisée sur le plan douanier par rapport à ses concurrents. Faute d'accords, les États baltes n'ont pas profité du relèvement limité des droits de douanes français. Ils ne représentent que 4,7 % de la valeur des importations en 1925 contre 9,2 % en 1913. Au contraire, ils ont souffert des forts relèvements ciblés touchant les bois. Les conventions de commerce franco-estonien de janvier 1922 et franco-letton d'octobre 1924 et le *modus vivendi* commercial franco-lituanien de juillet 1928 ont permis de créer des flux commerciaux. Ils souffrent moins de la reprise d'une politique protectionniste française. Les droits passent de 5,2 % en 1927 à 15,5 % des importations en 1931¹³³⁶. Les trois États obtiennent le tarif minimum pour les produits intéressant les principales exportations estoniennes et lettonnes (produits d'élevage, bois, papiers). Pour d'autres produits, ils bénéficient, conformément à la politique douanière française, de pourcentages de réduction entre le taux du

1334 ERA, F1585/1, 446 (s.d., 1924 ?, Note sur l'importation en France des bois provenant de l'Esthonie), 938 (15 juin 1929, cons. Le havre), LVVA, F2575/7, 476, lettre du 9 et note annexe du 8 mars 1927, (Cons. Bordeaux)

1335 AMAEF, Lettonie, 34, 8 septembre 1929 et RC 18-40, C-Lettonie, 10 août et 27 septembre 1930.

1336 GUILLEN (P.), « La politique douanière de la France dans les années vingt », *Relations internationales*, 1978, 16, p. 316. HIRSCH (A.), « La politique commerciale », SAUVY (A.), *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Paris, 1975, volume IV, p. 18-25, et SAUVY (A.), « Échanges extérieurs », *op. cit.*, volume II, p. 178-179.

tarif général et celui du tarif minimum. Mais ces accords ont surtout permis d'intégrer les États baltes dans le réseau des accords commerciaux français. Ils sont placés pour un certain nombre de questions sur le même pied que les autres États contractants : ils reçoivent le traitement de la nation la plus favorisée pour tous les droits intérieurs pouvant être perçus, les tarifs ferroviaires, le statut des voyageurs de commerce ou le traitement de leurs navires dans les ports français¹³³⁷.

Ces accords se révèlent cependant vite incomplets car les nombreux avantages dont disposent les pays alliés de la France excluent les Baltes du marché français. Compte tenu de la fermeture progressive du marché allemand et de la stagnation des exportations vers l'Angleterre, les gouvernements baltes voudraient exploiter l'évolution de la politique commerciale française à la suite du traité franco-allemand d'août 1927. Dans ce cadre, ils souhaiteraient obtenir à leur tour la clause de la nation la plus favorisée, qui leur permettrait de s'ouvrir, au moins dans le futur, le marché français. Le gouvernement estonien, pressé par ses milieux commerçants, demande ainsi dès le printemps 1927 une révision commerciale. Il se plaint du traitement préférentiel qui dispense, par exemple, de droits d'entrée les articles de bois tchèques alors que les producteurs estoniens continuent à payer 20 % du droit plein. Il conteste également la dispense de surtaxe d'origine accordée aux États continentaux ainsi que le coût des certificats d'origine, trop peu de produits estoniens en étant dispensés¹³³⁸. L'Estonie parvient, par de larges concessions à propos des droits pesant sur les produits français importés sur son sol, à obtenir la clause de la nation la plus favorisée lors de l'élaboration d'une nouvelle convention signée en janvier 1929. Elle échoue cependant dans l'obtention d'une dispense de surtaxe d'origine. La Lettonie est plus réservée sur les concessions commerciales à faire. Elle désire surtout des facilités nouvelles qui iraient au-delà du tarif minimum pour ses importations de bois et de beurre. Elle ne parvient donc pas à trouver un accord avec la France¹³³⁹.

Néanmoins ces accords commerciaux tout en ouvrant théoriquement le marché français aux produits baltes les plus importants ne suffisent pas à créer une demande française. Pour espérer pouvoir concurrencer ses voisins scandinaves, la production balte doit en effet lutter à la fois pour compresser ses prix et tenter de rivaliser avec la qualité des expéditions adverses.

En 1928, une des explications à la hausse brutale des exportations lettonnes de bois est la suppression des droits lettons qui concerne les bois de mine ainsi qu'une baisse considérable pour les bois rouges inférieurs à sept pouces. Ces droits avaient pour rôle de protéger les

1337 AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 1 (15 août 1922), C-Lettonie, 5 (30 octobre 1924).

1338 *Ibid.*, RC 18-40, C-Estonie, 3 (3 novembre 1926, 31 mai et 18 septembre 1927), 4 (15 mars 1929).

1339 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 8 (12 juin 1928) et 11 (27 septembre 1930).

ressources forestières lettonnes et fournissant également des ressources appréciables pour le gouvernement letton. Mais aux dires de l'entreprise française Sonolet, spécialisée dans le commerce des bois, leur maintien rendrait les exportations irréalisables¹³⁴⁰. De même l'industrie du papier estonien a du mal à concurrencer une production étrangère parfois de moins bonne qualité mais nettement meilleur marché. Elle n'y réussit qu'en baissant ses prix et en profitant de la forte demande¹³⁴¹.

L'industrie du bois balte lutte difficilement en effet contre des voisins qui, beaucoup mieux équipés, ne dépendent pas de la vente étatique des concessions exploitées et disposent de ressources abondantes permettant des économies d'échelle¹³⁴². Souffrant d'une moins grande flexibilité dans l'établissement des prix, elle peut difficilement consentir les baisses qui permettent, par exemple, de rester sur un marché baissier qui fait suite aux massifs arrivages russes en 1929. Elle ne peut, comme les Scandinaves, conserver toutes ses positions sur le marché français¹³⁴³.

À l'inverse, la petitesse du territoire ne comporte pas que des inconvénients. Aux dires du consul letton à Dunkerque, les importateurs français apprécient ainsi le fait que toutes les expéditions puissent être facilement concentrées à Riga. Grâce au rôle de l'État comme au climat, elles sont échelonnées toute l'année contrairement à la Finlande, par exemple, où les envois se font avec de nombreux propriétaires-exploitants et depuis beaucoup de petits ports¹³⁴⁴.

Mais une grande part du problème réside dans le manque de contacts établis entre vendeurs baltes et acheteurs français. Ainsi beaucoup de ces derniers se retrouvent embarrassés avec des lots de bois préparés selon les dimensions anglaises. Les lots sont également très disparates et de qualité très variable selon les expéditions¹³⁴⁵.

De même, les producteurs baltes doivent travailler à améliorer la qualité de leurs produits et à ce que leurs efforts en ces domaines soient reconnus par les acheteurs français. Les exportations lituanienes restent quasi nulles sur le marché français car la qualité de leurs produits est jugée très moyenne. Elles ne correspondent pas aux exigences des clients français : en novembre 1927, le consul français explique l'échec « lamentable » des exportations de viande de mouton lituanienne par le fait qu'il ne pourrait être « *question de voir le consommateur*

1340 AMAEF, RC 18-40, B-Divers, 17 (4 novembre 1929).

1341 ERA, F1585/2, 92 (15 avril 1931).

1342 *Ibid.*, 16 (23 octobre 1924), et Lettonie, 27 (14 décembre 1925). ERA, F1585/1, 450 (Revue *France-Baltique*, 1924 ; en particulier l'article de R. SZANIANSKI, « Le marché du bois en Lituanie »).

1343 LVVA, F2575/7, 2686 (25 juin 1929).

1344 LVVA, F2575/7, 680 (24 mars 1928, Cons. Dunkerque).

1345 LVVA, F2575/7, 457 (op.cit), 677(cons. Boulogne, 14 janvier et 17 mars 1928).

français accepter la viande de ce pays »¹³⁴⁶.

Faute de connaissance, les Français ont au départ beaucoup de préjugés concernant l'état sanitaire du bétail ou le danger d'éventuelles épidémies¹³⁴⁷. Les efforts lituaniens comme baltes ont largement mais progressivement permis d'aboutir à une production qui correspond peu à peu aux normes occidentales. Cependant des préjugés tenaces persistent. Le ministre des Affaires étrangères letton doit ainsi lutter contre les rumeurs de « *concurrents jaloux de voir l'importance des arrivages lettons en France* », qui assimilent la qualité des beurres lettons à ceux des beurres sibériens. Il invite donc l'attaché commercial français à démentir ces insinuations auprès de son département¹³⁴⁸.

Même vis-à-vis des quelques produits où les Baltes disposaient dès avant la guerre d'une notoriété bien établie, il leur faut agir pour maintenir celle-ci. Malgré la concurrence russe dans le domaine linier, l'Estonie et la Lettonie ont réussi à maintenir une part de leurs envois grâce à une qualité très supérieure à la moyenne et l'emploi de méthodes modernes. Elles gardent donc une position dominante dans la fourniture de graines de lin très appréciées des cultivateurs français¹³⁴⁹. Or, en 1925, profitant de cette notoriété, plusieurs marchands « *sans scrupule* », vendent sous le nom de « *graine de Riga* » des graines russes de qualité très inférieure. Elles déclenchent des suspicions dans la presse française qui redoute une éventuelle dégénérescence de ces produits et limite les ventes baltes. Pour contrer ces rumeurs, le gouvernement et l'union des cultivateurs de lin letton doivent donc envoyer un ingénieur agronome pour ramener la confiance dans les associations linières françaises et remettre des échantillons permettant de déceler la fraude¹³⁵⁰.

Enfin, il faut parfois tout simplement susciter la confiance de nombreuses maisons de commerce françaises. Celles-ci sont promptes à douter du sérieux des maisons baltes, voire à craindre des « *mœurs soviétiques* ». Le consul de France en Lettonie doit ainsi, en juin 1931, demander au Quai d'Orsay d'intervenir à la suite d'une plainte d'une maison de Riga fabriquant du carbonate de calcium. Son représentant français, une maison de Beauvais, aurait été abandonné par ses clients, qui, assimilant le commerce letton à celui de l'URSS, auraient craint

1346 AMAEF, Lituanie, 69, 14 novembre 1927.

1347 « Les produits français ne peuvent entrer ni en Lettonie ni en Russie », *Revue contemporaine*, 1er octobre 1923.

1348 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 12, 18 mars 1931.

1349 X., « Peut-on s'attendre à de fortes exportations de lins russes durant cette saison? », *Nord Industriel*, 1er novembre 1924.

1350 LVVA, F2575/7, 443 (17 avril et 2 mai 1925), 1425 (22 avril et 6 mai 1925).

les « traditions » commerciales soviétiques, refusant donc de s'engager¹³⁵¹.

Cette petite affaire comme celle que nous venons de citer révèle donc les carences baltes importantes en matière d'information commerciale. En 1924, une note de la Légation d'Estonie insiste ainsi sur les nombreuses commandes qui échapperaient aux maisons estoniennes à la différence des maisons suédoises et finlandaises. Contrairement à ces dernières, les firmes estoniennes n'auraient pas compris la nécessité d'avoir des représentants à Paris, pour recevoir directement les commandes des acheteurs¹³⁵². Malgré leur désir de créer de nouvelles affaires, les commerçants baltes restent de leur côté, souvent effrayés par la complexité des affaires d'un marché qu'ils maîtrisent mal. Disposant de peu de moyens, ils répugnent à s'y investir tout seuls et à suivre les offres de certains commerçants français qu'ils connaissent peu. Ainsi en 1925 les offres de maisons françaises pour assister les commerçants lituaniens dans la construction d'entrepôts frigorifiques à Memel et de favoriser l'adaptation de la production lituanienne aux conditions françaises restent sans réponse. Mais à l'inverse, cette attitude du gouvernement et du monde commercial lituanien est sans doute due aux nombreuses déconvenues vis-à-vis de certains intermédiaires français qui promettent beaucoup et se révèlent peu fiables. Ainsi au printemps 1925, le projet d'une ligne de navires frigorifiques entre Memel et les ports français reste dans les limbes à cause de la défaillance d'un armateur qui se révèle incapable de fournir les bateaux promis comme de créer les installations nécessaires¹³⁵³.

Dès lors il n'est pas surprenant que le monde commercial balte attende du gouvernement qu'il oriente le travail de ses représentants vers les affaires commerciales, en favorisant au sein des milieux intéressés français une meilleure évaluation du potentiel balte et en lui fournissant l'aide et les informations nécessaires à son adaptation aux réalités françaises.

3. L'élaboration d'une diplomatie commerciale balte

Résumant l'activité du chargé d'affaire letton Feldmans durant les années 1926-1927, le service du Protocole du Quai d'Orsay souligne que toute son activité à Paris a porté sur « *un développement toujours plus intense des relations économiques entre son pays et la*

1351 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 12, 23 juin 1931.

1352 ERA, F1585/1, 446 (*op. cit.*).

1353 AMAEF, RC 18-40, C-Lituanie, 1 (3 novembre 1925) et B-Navigation, 23 (5 janvier et 19 mai 1925).

France »¹³⁵⁴.

Une des premières tâches des Légations est d'établir un réseau consulaire qui soit capable justement d'assister les Légations baltes en leur fournissant des renseignements précis sur les tendances des marchés et sur les possibilités existantes pour les marchés lettons (Cf. Liste, Annexe D). En dehors des grandes métropoles françaises, les premiers postes consulaires sont essentiellement créés dans les grandes villes portuaires de l'Atlantique et de la Manche. Ces villes sont en effet susceptibles d'être touchées éventuellement par les navires apportant des produits baltes : Boulogne, Dunkerque (1923 pour les Lettons ; 1924 pour les Estoniens), Rouen (1923 pour les Lettons ; 1929 pour les Estoniens), Bordeaux (1924 pour les deux pays), Le Havre (1928 pour les Lettons ; 1929 pour les Estoniens), Brest (1929) et Calais (1930 pour les Lettons). Des postes sont également créés à Marseille (1922 pour les Estoniens ; 1923 pour les Lettons). Des consuls sont installés en Afrique du Nord dans la seconde moitié des années vingt.

Du fait des problèmes politiques et de la conclusion tardive d'un simple *modus vivendi* commercial franco-lituanien, le réseau consulaire lituanien ne se met en place qu'au début des années trente et reste à cette époque beaucoup plus modeste que ses voisins. Des postes consulaires sont cependant créés en 1931 à Rouen et en 1932 à Bordeaux.

Les postes (dont une grande partie sont honoraires) sont confiés essentiellement à des commerçants locaux spécialisés dans les affaires d'importation et souvent honorés de recevoir ce titre. Par leurs relations et leurs connaissances des affaires qui se traitent, ils vont se révéler très utiles. Nommé consul honoraire de Lettonie à Calais en 1930, Louis Leducq, courtier maritime, se sert ainsi des relations d'affaires qu'il possède avec les importateurs de bois sciés, de lin et les administrations des différentes mines¹³⁵⁵. Le vice-consul estonien à Boulogne, Jean Crouy gère l'une des plus importantes maisons d'importation des bois du Nord, traitant selon lui près de 100 000 mètres cubes de bois sciés. De même en 1929, devenant consul honoraire de l'Estonie au Havre, le négociant en bois Albert Charles affirme son désir de mettre ses relations et sa connaissance du marché français à la disposition des exportateurs estoniens¹³⁵⁶. Les rapports consulaires demandés par les Légations vont donc se révéler extrêmement précieux, comme on l'a vu, pour mieux comprendre l'attitude des acheteurs français et les problèmes grevant les marchandises baltes. Mais elles se révèlent également de bons relais ou peuvent même être, par leurs fonctions, les premiers récepteurs des nouvelles commerciales diffusées par les gouvernements baltes.

1354 AMAEF, Lettonie, 14, 9 octobre 1928.

1355 AMAEF, Protocole, B/213, Estonie (classé par erreur), 25 juin 1929.

1356 ERA, F957/3, 568 (Crouy, 11 juin 1923), F1585/1, 938 (15 juin 1929).

Les Légations baltes ne semblent pas en effet avoir eu la possibilité, à l'origine, d'entretenir de véritables services commerciaux. Elles se plaignent du manque de fonctionnaires pour satisfaire les demandes des commerçants baltes et compiler les renseignements économiques obtenus¹³⁵⁷.

Le travail est accompli par un ou deux fonctionnaires subalternes. Sous l'autorité du ministre, ils envoient des petites notes à Havas, à quelques autres agences d'informations économiques plus petites ou à certains quotidiens spécialisés (*L'Information, la Journée industrielle*).

Faute de moyens, les diplomates baltes ne peuvent imaginer de subventionner des numéros spéciaux ou des suppléments économiques, comme en font eux-mêmes la proposition, certaines revues ou certains journaux. La Lituanie acceptera, seule et pour une durée très limitée, les propositions faites en 1926 par la direction du *Temps* de faire paraître, moyennant finances, des articles dans un supplément économique¹³⁵⁸.

Dans la deuxième moitié des années vingt avec l'organisation de services spécialisés au sein des différents ministères, l'envoi de brochures en français et anglais se développe et paraît plus rentable grâce à une diffusion plus large dans les différents milieux concernés. Les bulletins *L'Estonie économique, Les Informations économiques de Lituanie* sont largement distribués. L'Illustration 8 (Cf. Annexes. Illustrations) montre la première page d'une brochure largement distribuée par l'administration estonienne. Le but est bien sûr de vanter les mérites des ports et voies de communication estonienne pour le transit vers la Russie. Le médaillon permet aussi, de manière caractéristique aux propagandes baltes, de situer l'Estonie et sa capitale Tallinn. On montre implicitement qu'enfin sa situation est comparable à celle du grand port de Riga bien plus connu des Occidentaux¹³⁵⁹.

Les Légations peuvent, grâce aux consuls, diffuser ces brochures auprès de l'ensemble des chambres de commerce et des associations professionnelles, qui, à l'image de la Chambre de Commerce de Roubaix ou de l'association industrielle de Lyon, remercient pour ces documents « précieux » et en font état auprès de leurs adhérents¹³⁶⁰. Comme le souligne le consul de Lettonie à Lyon dans un rapport de 1929, il faut mieux connaître les grandes lignes de la production lettonne, les tarifs de transports et de droit de douanes baltes.

1357 LVVA, F2575/7, 448 (s.d., p. 20), 476 (9 mars 1927).

1358 Voir les pages économiques du *Temps* des 10 janvier, 14 février, 14 mars, 25 avril, 23 mai 1926.

1359 Voir les exemplaires se trouvant dans : AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 37 et C-Lituanie, 16.

1360 ERA, F1585/1, 446 (28 janvier 1924) et AD Nord, 79 AJ, 1214 R15, 6 janvier 1932.

Une propagande de presse commence à se créer. Ainsi à partir de 1928 la Légation de Lettonie s'adjoint les services d'un ancien rédacteur de l'Agence Fournier, de Kownacki, qui semble également collaborer occasionnellement avec la Légation estonienne. Il met à leur service tant les relations qu'il possède auprès de dizaines de revues techniques et commerciales que sa connaissance des besoins techniques et financiers de celles-ci. Dans ses lettres aux deux Légations il plaide, par exemple, pour des informations brèves et rapides. Les données transmises doivent fournir des repères techniques et géographiques à un monde commercial ignorant ces questions. Une fois ce dernier un peu plus familiarisé, selon Kownacki, des articles plus longs et de fond seront alors susceptibles d'intéresser les commerçants français. Recevant par la Légation des informations techniques ou des articles de la presse industrielle et commerciale lettonne, il écrit un grand nombre de petits articles pour des journaux spécialisés (*L'Economiste européen, Revue industrielle du bois, la France Forestière, l'Avenir textile, Matières grasses, Papeterie, etc...*)¹³⁶¹.

Selon les données qu'il transmet à la Légation, Kownacki aurait ainsi écrit 553 articles ou notices et un total de 13445 lignes en 1929 et 408 articles et un total de 15397 lignes en 1931. Faute de précision supplémentaire et surtout d'une possibilité de comparer avec un autre pays, il est cependant difficile d'attribuer une valeur à des chiffres visant à témoigner du travail effectué. Ils n'en attestent pas moins qu'à la fin des années vingt la diplomatie lettonne parvient à faire diffuser une masse de nouvelles commerciales et économiques non négligeable.

Au niveau de leurs circonscriptions, les consuls effectuent également ce travail, en faisant publier des notices régulières dans les quotidiens régionaux avec lesquels ils entretiennent des relations. En décembre 1926, le consul de Lettonie à Nancy, Fayolle, est remercié pour le soin avec lequel il parvient à insérer, comme le désire la Légation, des notes brèves et précises sur la vie économique du pays dans les journaux et revues lorrains. Ces efforts semblent effectivement porter leurs fruits, comme le montre plusieurs lettres de commerçants français. En août 1928, dans une lettre à Fayolle, un industriel de Villerupt mentionne un article de *l'Est Républicain* concernant les bois lettons. Il demande donc l'adresse de fournisseurs lettons afin de voir s'il est possible de traiter pour une affaire de bois de mines¹³⁶².

Ce travail d'information doit cependant s'accompagner d'une présentation directe des produits baltes auprès des personnes intéressées. Lors des visites de commerçants et de personnalités françaises dans les pays baltes, on met systématiquement en valeur la production

1361 LVVA, F2575/7, 830 (passim), 1004 (passim), ERA, F1585/1, 555 (8 décembre 1925).

1362 LVVA, F2575/7, 683 (Cons. Nancy, 23 mai 1928)

nationale et la qualité de celle-ci. Suite aux attaques visant la qualité de leur beurre, les autorités lettonnes invitent l'attaché commercial à faire part au Ministère du commerce de sa visite aux installations du contrôle d'État qui sélectionne de façon draconienne, en les standardisant, les envois à destination de l'Occident. De même, en 1931, par exemple lorsqu'une croisière dans la Baltique est organisée par le comité national des conseillers du commerce extérieur, ceux-ci, comme auparavant l'attaché commercial français, font une visite des magasins frigorifiques et des laboratoires de contrôle, visite comprise dans leur tour de ville¹³⁶³.

Mais comme peu de commerçants français se déplacent encore jusqu'en Baltique orientale, les Légations baltes, grâce à des moyens financiers plus conséquents, parviennent à organiser la venue d'exportateurs baltes au sein des grandes foires françaises (Paris, Lyon). On a déjà cité l'exemple de la Foire de Paris en 1928, qui voit pour la première fois des entreprises lettonnes et estoniennes montrer des échantillons de leurs produits et distribuer des catalogues avec les références des produits et des maisons estoniennes concernées¹³⁶⁴. Pusta réussit à valoriser au maximum cette première. Il organise des visites auprès des délégations de commerçants et de journalistes français. Il présente son stand au président Doumergue et fait distribuer à cette occasion un grand nombre de brochures.

Comme le montre la hausse du montant des importations baltes, ces premiers efforts vont commencer à porter leurs fruits au début des années trente. Mais le plus important réside dans la prise en compte par les acheteurs français de l'existence de productions baltes qui, par leur qualité et parfois leur prix, peuvent être mises en concurrence avec leurs voisins. Les exportations lettonnes, et dans une moindre mesure estoniennes, commencent à mieux cerner le marché du beurre français, et à trouver des acheteurs. En 1931, sur 250 millions de francs d'importations françaises, les Lettons fournissent pour 23 millions de beurre, les Estoniens pour 5 millions¹³⁶⁵. Les maisons estoniennes qui profitent d'une demande en forte hausse obtiennent des commandes intéressantes de papier et retrouvent leur ancienne réputation de fournisseurs de chaises ou banquettes de train en bois¹³⁶⁶. Mais ce sont surtout les bois de mine lettons qui sont de plus en plus utilisés par la société des Mines de Lens qui gère les achats à l'étranger pour toutes les mines du Nord et du Pas-de-Calais¹³⁶⁷.

1363 AMAEF, C-Lettonie, 12, 18 mars 1931, ANCEY (C.), *En croisière dans les pays du Nord*, Paris, 1931, p. 58-59

1364 ERA, F1585/1, 835 (passim).

1365 ERA, F1585/2, 187 (Statistiques sur les importations françaises de beurre en 1931/1932).

1366 ERA, F1585/2, 92 (rapport s.a. de 1931 sur l'exportation des produits estoniens).

1367 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 12 (1er septembre 1931), LVVA, F2575/7, 680 (24 mars 1928).

Au début des années trente, le marché français peut sembler prometteur et ouvrir certaines perspectives intéressantes pour ces produits baltes. Ces quelques succès constituent les indices d'un début d'évolution du regard des milieux économiques français : comme dans le reste des pays occidentaux, on commence à associer aux noms des pays baltes la réputation de producteurs de lin, de bois ou de beurre de qualité. Mais tout cela reste très fragile, la production balte reste toujours limitée à quelques produits-clés. Les relations nouées sont très récentes et très dépendantes finalement des aléas du marché mondial. Lorsqu'en 1931 celui-ci s'effondre, les décrets français du 27 août 1931 contingentent les importations de bois puis ceux du 30 septembre à propos des importations de beurre et de viande cassent les reins des échanges franco-baltes. Basés sur une moyenne prenant en compte les importations depuis 1925, les contingents accordés aux trois États sont dérisoires car les importations baltes de ces produits n'ont commencé à être conséquentes qu'à partir de 1928. Se dégradant rapidement sur fond de hausse très rapide des barrières douanières, les relations commerciales franco-baltes ne peuvent plus profiter des efforts esquissés dans les années vingt.

C. Comment accéder aux petits marchés baltes ? L'exportation française face à des handicaps structurels

Concernant les exportations françaises à destination des États baltes, on retrouve les mêmes disparités entre les statistiques françaises et baltes, ce qui, pour la Lettonie, est jugé plus difficilement explicable par Pernik (Cf. tableau, Annexe E.9). À la suite de celui-ci, on peut avancer quelques facteurs explicatifs. Des produits coloniaux étrangers transitent par les ports français et deviennent français pour les douanes lettonnes. Il faut également prendre en compte le coût de transport et d'assurance. À l'inverse, des produits français qui ont transité par des pays étrangers, ne semblent pas avoir été pris en compte comme tels par les douanes lettonnes. L'utilisation des statistiques est donc délicate¹³⁶⁸.

Si l'on prend les statistiques baltes considérées comme plus fiables pour les produits entrant sur leur sols (Cf. tableau, Annexe E.7), les exportations françaises vers les pays baltes

1368 PERNIK (D.), *Les relations... op. cit.*, p. 113-116.

passent de 0,81 millions de dollars en 1923 puis 1,82 million de dollars en 1925 à 3,9 millions de dollars en 1930 avant de retomber à 1,53 millions de dollars en 1932.

Avant l'irruption de la crise, il y a donc une nette augmentation des envois français qui sont multipliés par 4,8 en sept ans. La part française des bilans commerciaux baltes reste modeste même si elle progresse quelque peu : elle passe de 0,6 % des importations estoniennes en 1923 à 4,2 % en 1930, pour la Lettonie de 1,4 % en 1923 à 4,3 % en 1932, pour la Lituanie de 0,3 % à 3 % (Cf. Annexe, E.6). De même, de façon logique, les exportations à destination des trois États baltes ne représentent que 0,07 % d'exportations françaises en 1923 et 0,2 % en 1933.

On a donc un tableau contrasté qui correspond à l'orientation générale d'un commerce français vendant surtout à ses voisins et n'arrivant jamais à pénétrer fortement les marchés étrangers : même avant la guerre, la part de la France dans les importations des pays d'Europe centrale et orientale est souvent de l'ordre de 1 à 2 % et dépasse rarement en tout cas 5 %¹³⁶⁹. Cela aboutit, dans les cas baltes, à un bilan commercial souvent négatif : les ventes françaises se révèlent incapables de suivre l'évolution des achats de matières premières baltes. En cela les échanges franco-baltes contribuent, dans une très modeste mesure certes, à la dégradation du solde commercial français. Comment expliquer la faiblesse française générale ? Un des arguments souvent avancés réside dans le protectionnisme douanier caractéristique de Petits États qui frapperait sévèrement des exportations françaises constituées en grande partie de marchandises de luxe. Il protégerait au contraire une industrie peu performante. Mais ces tarifs douaniers baltes sévères frappent également les autres pays. La distance géographique et le problème des transports peuvent jouer, mais n'y a-t-il pas également le problème des possibilités et surtout des réticences à fournir du crédit à des États jugés au départ peu stables ? En cela l'examen de l'évolution des positions françaises en ce domaine permettrait de juger de la réalité de l'évolution de la vision française à propos de l'avenir politique balte.

On peut se demander dans quelle mesure, même pour des industries exportatrices, ces facteurs ne vont pas comprimer de manière insupportable les bénéfices des entreprises françaises et limiter considérablement leurs marges de manœuvre ?

Dans cette optique on étudiera successivement trois facteurs cruciaux pesant sur les exportations françaises : la protection douanière, les transports, le problème du crédit et enfin celui de la faculté française à s'adapter à ces marchés.

1369 BAIROCH (P.), « La place de la France sur les marchés internationaux », in LEVY-LEBOYER (M.), ed., *La Position internationale de la France. Aspects économiques et financiers. XIXe-XXe siècles*, Paris, 1977, p. 43.

1. Le problème douanier balte

Les gouvernements baltes cherchent à stabiliser leur monnaie et à limiter la sortie de capitaux. Ils veulent limiter au maximum les importations jugées inutiles en cas de ralentissement économique et d'aggravation des déficits des balances commerciales. Les produits dits de luxe sont donc les premiers touchés par des mesures souvent prohibitives alors que, justement, la montée d'élites occidentalisées et le changement de mode de vie pourraient favoriser une hausse de la consommation. Les responsables gouvernementaux se montrent parfois réticents à augmenter des droits de douane qui vont finalement susciter de la contrebande, et élever le coût de la vie. Ils pourraient provoquer des réactions étrangères et finalement freiner indirectement encore les exportations. Mais ces mesures sont bien vues par des opinions publiques, qui veulent éviter de voir taxer trop rapidement les biens de première nécessité. Comme l'explique Ulmanis (ministre des Affaires étrangères letton en 1931) à un diplomate français, il doit prendre ces mesures populaires. Elles apparaissent comme les plus logiques et sont surtout un des seuls moyens d'action immédiat. Pour les gouvernements, ce sont des mesures à prendre préalablement avant d'imaginer pouvoir augmenter les droits sur les produits de première nécessité¹³⁷⁰.

Comme dans beaucoup d'autres États de la région, les tarifs ont également pour vocation de favoriser l'émergence ou de protéger de petites industries nationales qui seraient incapables de résister à la concurrence étrangère. En Estonie ou en Lettonie, par exemple l'importation de vins français souffre particulièrement de la présence de puissantes industries de spiritueux. Après avoir connu un âge d'or à l'époque russe, elles ne peuvent plus compter que sur des marchés restreints. Elles exercent une pression efficace pour limiter la concurrence des vins français.

De même la présence d'une puissante industrie textile estonienne et le renforcement de ces industries dans les autres pays baltes vont aboutir à des droits de plus en plus élevés sur les fils de laine et de coton importés. Les produits français ont cependant l'avantage d'être au début moins touchés que leurs concurrents étrangers, notamment allemands, ceux-ci fournissant l'essentiel des objets demi-ouvrés (fils ou marchandises simples) désormais produits par l'industrie lettonne. Au contraire, le caractère élaboré voire le quasi-monopole français sur certains produits (soieries) les protège initialement¹³⁷¹. Il n'empêche que la montée en gamme progressive des industries baltes inquiète de plus en plus les industriels français au point que

1370 AMAEF, Lettonie, 27, 5 mars 1926 et C-Lettonie, 7 (23 avril 1926), 12 (16 mai 1931).

1371 PERNIK (D.), *Les relations... op. cit.*, p. 131.

ceux-ci en font un exemple caractéristique de leurs problèmes. Début 1931, la Chambre de Commerce de Roubaix se plaint en effet au ministère du Commerce du protectionnisme outrancier de pays qui protègent leur jeune industrie et conduisent les industriels français à ne cesser de comprimer leurs marges et les coûts salariaux pour rester compétitifs. Ces pays sont pour la Chambre de Commerce responsables de la crise « *actuelle* »¹³⁷².

À l'inverse les tarifs douaniers baltes favorisent toutes les importations de produits servant au développement économique et à l'équipement du pays. Ainsi l'importation d'engrais, de machines agricoles est favorisée. Pour l'industrie alsacienne de la potasse ou celle exportant des scories de déphosphoration, les marchés baltes sont accessibles.

L'industrie textile française, tout en permettant à terme l'émergence de concurrents, peut aussi trouver des marchés intéressants pour la laine peignée qu'elle produit en grand nombre. En 1931, lorsque Pont-à-Mousson négocie le marché des canalisations de la ville de Riga, elle obtient sans trop de difficultés de se voir exempter des droits de douanes qui affectent en théorie ces produits en fonte et en fer¹³⁷³.

Enfin, les barrières douanières ne peuvent s'opposer à l'importation de tous les produits manufacturés et sophistiqués vu l'absence ou le manque de technicité de son industrie nationale d'alors. Compte tenu des caractéristiques du pays, la demande de lainages et de vêtements peut devenir intéressante pour une industrie française qui, dans ce domaine, peut rivaliser avec ses concurrents allemands ou anglais.

Les tarifs douaniers baltes évoluent donc en fonction de la conjoncture économique. Entre 1923 et 1927, les hausses successives des droits sont considérées comme de véritables prohibitions. À partir de 1928 de nouveaux tarifs relâchent la pression douanière, mais celle-ci reste cependant forte. Or, dès 1931, l'approche de la crise aboutit de nouveau à un retour à une législation réglementant sévèrement les importations. L'intervention étatique va culminer à l'automne 1931 avec la mise en place d'un système de licence et de contrôle des devises. Les gouvernements estonien et letton limitent de façon draconienne les importations et donnent l'impression de vouloir vivre en « *vase clos* »¹³⁷⁴.

Ces hausses successives déclenchent donc une succession de plaintes des industries, de députés ou des chambres de commerce français auprès des autorités françaises comme auprès des représentants consulaires baltes. Sans surprise ce sont les représentants des négociants de

1372 AD Nord, 79 AJ, 991 G14 (Lettonie, 23 février 1931) et 77 AJ, 1872 et 1874 (passim).

1373 Archives Pont-à-Mousson, 24173/OA-Voyage Petit, 10 mars 1930.

1374 AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 5 (5 mai 1930), 6 (25 novembre et 4 décembre 1931) et C-Lettonie, 12 (10 juillet 1931), 13 (11 novembre, 9 décembre 1931) et C-Lituanie, 2, 24 décembre 1931.

vins et de spiritueux qui se font le plus entendre dès le début des années vingt face à des lois jugées prohibitives et aboutissant, selon le consul français à Riga, à des prix « *donnant à réfléchir à des riches américains* »¹³⁷⁵. Si la chambre de commerce de Roubaix écrit ainsi au consul de Lettonie à Dunkerque que le tarif letton de 1926 a majoré ses prix de 20 à 50 %, le Comité international des vins fait état pour les cognacs de droits représentant 6 fois la valeur des marchandises¹³⁷⁶. Quant à Castillon Saint-Victor, ministre de France en Lettonie, il mentionne qu'une facture de vins et produits alimentaires français de 14 500 francs pour sa Légation aurait occasionné plus de 50 000 francs de droits de douane si elle avait été payée par un particulier¹³⁷⁷. Même après les baisses survenues en 1928, le ministre du Commerce fait état de majoration de 100 % pour les produits de luxe, et de 30 à 50 % en général¹³⁷⁸. Pour la Lituanie, le même comité international du commerce des vins fait état en juin 1928 d'une multiplication des droits par cinq « *il y a quelques années* » et d'une nouvelle augmentation de 30 % en septembre 1928¹³⁷⁹.

Ces barrières érigées ont alors pour conséquence d'aboutir à la multiplication de produits de contrefaçon bon marché qui se servent des lacunes des législations locales pour profiter de la renommée attachée aux liqueurs, cosmétiques, aux eaux minérales françaises ou même aux fromages. En 1927, la Compagnie fermière de Vichy intente un procès à des sociétés lettonnes qui utilisent le nom des sources de Vichy. Les justices baltes seront très lentes à faire reconnaître les droits de sociétés invoquant des lois françaises de protection (loi du 6 mai 1919) non en vigueur dans les pays baltes¹³⁸⁰.

Les conséquences de ces augmentations et de ces pratiques sont lourdes. Bien des maisons préfèrent renoncer à prospecter des marchés baltes. La Manufacture lorraine des cuirs informe en 1927 le consul de Lettonie à Strasbourg de son impossibilité, vu les tarifs, de renouer les relations « *très importantes* » entretenues jadis¹³⁸¹. Pour d'autres, les pertes sont très sensibles. En 1930, la chambre de commerce de Colmar informe le Quai d'Orsay que, du fait de l'élévation des droits estoniens sur les tissus inférieurs à 200 grammes de 5,6 à 15 francs-or, le volume de ses exportations a immédiatement diminué d'environ 50 %¹³⁸². La pression sur les autorités françaises est d'autant plus forte qu'on ne comprend pas comment un pays peut aussi

1375 AMAEF, RC 18-40, B-Produits du Sol, 53, 2 octobre 1925.

1376 *Ibid.*, 24 juin 1926 et AD Nord, 79 AJ, 991 G14, Lettonie, 8 mars 1928.

1377 AMAEF, C-Lettonie, 10, 14 novembre 1929.

1378 *Ibid.*, C-Lettonie, 9, 26 novembre 1928.

1379 *Ibid.*, C-Lituanie, 2, 25 juin 1928.

1380 AMAEF, RC 18-40, B-Produits du sol, 53 (20 juillet 1921 et 5 mars 1926) et C-Lettonie, 7 (19 janvier 1927) et 9 (9 janvier 1929)

1381 LVVA, F2575/7, 573 (Cons. Strasbourg, 19 mai 1927).

1382 AMAEF, C-Estonie, 5, 27 octobre 1930.

« *impunément prohiber nos produits* »¹³⁸³.

Face à ces critiques, les autorités françaises ont bien du mal à démontrer leur capacité à réagir. Les accords commerciaux négociés se révèlent vite dérisoires pour lutter contre ces augmentations de droits. En concluant ces accords, les autorités françaises évitent de voir leurs entreprises frappées par le tarif général ou, comme pour la Lituanie en 1928, par des taxes qui touchent les produits de pays n'ayant pas encore conclu d'accord commercial¹³⁸⁴. Déjà fortement vilipendés sur le plan politique, les Lituaniens sont critiqués auprès du ministère du Commerce pour avoir sciemment « affolé », au milieu des négociations commerciales, les commerçants français avec des projets intempestifs de relèvements des droits sur les vins et les alcools¹³⁸⁵.

En obtenant la clause de la nation la plus favorisée, ils limitent la concurrence étrangère. L'avantage de cette clause est cependant limité pour ce qui concerne les produits où la domination française est peu partagée. Ces engagements ne touchent en effet que « l'espèce » du tarif et non le quantum des droits. L'élévation incessante des tarifs douaniers rend donc vite aléatoires les avantages consentis aux produits français en terme de réduction de droits sur le tarif général ou d'obtention du tarif minimum. Dès 1924, les diplomates français en poste en Estonie considèrent que les augmentations successives des droits ont purement et simplement annihilé de facto la convention commerciale conclue en 1922 et ses avantages tant le tarif de base a été élevé¹³⁸⁶. Il leur faudra attendre 1927 pour pouvoir entamer de nouvelles négociations commerciales. De même la convention commerciale franco-lettonne de 1924 ne commence à avoir une véritable signification qu'à partir du vote en 1928 d'un tarif douanier letton plus favorable.

Reconnaissant l'ampleur du problème de la contrefaçon, les négociateurs français font ainsi insérer, comme dans l'article 12 de la convention franco-estonienne de 1929, des dispositions qui contrôlent sévèrement l'emploi abusif des appellations géographiques d'origine. Elles prohibent aussi les dénominations habiles qui utilisent les termes « genre », « façon », « type ».

Les autorités françaises obtiennent également la réduction des droits demandés pour la légalisation par les autorités consulaires lettonnes des certificats d'origine exigés par la convention. Cette dernière mesure en apparence insignifiante aura des répercussions importantes sur les importations françaises. Les achats baltes de parfums, de soieries ou de produits

1383 AMAEF, RC 18-40, B-Produits du Sol, 53, Bordereau du 30 juin 1924 (lettre du 15 mai).

1384 AMAEF, RC 18-40, C-Lituanie, 1, 6 avril 1928.

1385 *Ibid.*, 4 mai 1928 et 2 (29 juin 1928).

1386 AMAEF, Estonie, 27 (30 juillet 1924), RC 18-40, B-Produits du Sol, 53 (14 Mars 1924).

chimiques conduisent à l'envoi de multiples petits colis frappés à chaque fois de droits en franc-or. Au moment de la dévalorisation du franc, ceux-ci grèvent très lourdement le coût de ces exportations qui ne peuvent être réalisées en grosses quantités¹³⁸⁷.

Ces problèmes auront des conséquences sur la manière dont les services français concernés aborderont la renégociation des conventions commerciales. Comme le souligne le chargé d'affaires français en Estonie Dobler en septembre 1927, les négociateurs de la convention de 1922 étaient peu à même de déterminer les caractéristiques des courants commerciaux franco-estoniens. Ils n'avaient consulté ni les industriels ni les commerçants d'où une multitude de détaxes obtenues pour des produits que la France ne pouvait pas vendre en Estonie. Au contraire trop peu d'attention aurait été portée aux produits qu'elle pouvait vendre raisonnablement. Comme l'explique encore clairement le directeur des service des Relations commerciales du Quai d'Orsay au ministre letton en décembre 1928, la France préférera rester sur ses positions antérieures si elle n'obtient pas des réductions substantielles sur les produits les plus importants de son exportation et si le gouvernement letton ne va pas encore au-delà d'un nouveau tarif conservant pourtant des droits prohibitifs¹³⁸⁸.

Pour l'Estonie, le gouvernement français doit renoncer à la consolidation des droits touchant les tissus de laine et de coton. Il obtient cependant du gouvernement estonien des réductions substantielles qui vont au-delà des tarifs initialement prévus par le gouvernement estonien pour son nouveau tarif douanier. Elles touchent les vins, les articles de mode et même les automobiles ou les machines agricoles françaises¹³⁸⁹. Mais ces concessions qui, débouchant sur la nouvelle convention commerciale de 1929, ne résistent pas longtemps au relèvement des tarifs de 1930 et à la nécessité française de reprendre sa liberté tarifaire pour le bois, le lin ou les féculs de pommes de terre.

Les Lettons resteront quant à eux réticents à satisfaire les demandes françaises, en dehors de quelques produits, et à supprimer les taxes qui pèsent sur les importations de fils de coton. Malgré des relances lettonnes fréquentes (notamment à Genève en 1930 lors de la réunion de l'Assemblée et de la Conférence pour la trêve douanière), les négociations échoueront comme nous l'avons vu.

Le protectionnisme douanier balte pèse donc fortement en liant le développement de l'importation de certains produits à son évolution économique. L'exemple des importations de

1387 AMAEF, RC, C-Lettonie, 8, 23 mars et 13 avril 1928.

1388 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 9 (18 décembre 1928) et C-Estonie, 3 (18 septembre 1927)

1389 *Ibid.*, C-Estonie, 4 (30 janvier et 19 novembre 1929).

cosmétiques en Lettonie est significatif. Elles augmentent fortement grâce à la convention commerciale de 1924 (832 000 lats ou francs-or en 1925). Après l'augmentation du tarif douanier letton, elles retombent à 1927 à 430 000 lats. Elles se redressent dès 1928 avec l'allègement de la contrainte douanière et la reprise économique pour culminer en 1929 à 903 000 lats. Elles retombent alors lourdement après le début de la Grande Crise. Il est intéressant d'ailleurs de constater que si l'industrie française domine largement ce marché (plus de 50% des importations lettonnes), elle voit sa part fortement augmenter justement dans les années les plus mauvaises. En 1926, 66 % des importations sont françaises contre 49 % en 1924. C'est en effet plutôt la frange la plus fortunée des sociétés baltes qui est attachée aux produits français et peut continuer, dans une certaine mesure, à acheter des produits devenus plus chers¹³⁹⁰.

Tout en représentant 50 à 60 % des marchés baltes, les importations de vins ordinaires, de mousseux, de cognacs ou de cosmétiques connaissent des évolutions similaires. Elles n'occupent pas une grande place dans la structure des importations françaises.

Sur 9,5 millions de lats importés de Lettonie en 1930, 35 % appartiennent au groupe des tissus et 16 % aux engrais. En Lituanie, les importations de textiles atteignent 45 % des importations en 1930 et en Estonie 59 % des importations en 1928¹³⁹¹.

L'importance du facteur douanier a une incidence particulièrement nette sur la courbe atypique des importations françaises en Lettonie, le pays où les évolutions des tarifs douaniers vont être les plus fortes : alors que la baisse du franc favorise le dynamisme général des exportations françaises entre 1925 et 1927, les importations françaises en Lettonie stagnent¹³⁹². Quand, à partir de la stabilisation de 1928, la courbe générale des exportations françaises faiblit de plus en plus, le total des importations françaises en Lettonie connaît un fort développement. On retrouve, dans une moindre mesure, ce schéma pour l'évolution des échanges lituaniens.

Le facteur douanier pèse donc très fortement sur les échanges français. Il a une incidence particulière dans des domaines où la production française a finalement peu à craindre de la concurrence étrangère. Mais il ne permet pas d'expliquer pourquoi dans des domaines où la protection douanière des pays baltes reste moins prohibitive, en particulier celui des produits manufacturés, seuls quelques secteurs de l'industrie française connaissent une dynamique croissante. Le protectionnisme douanier semble parfois une excuse facile pour cacher une certaine incapacité française à dépasser certains autres facteurs structurels l'handicapant sur les

1390 PERNIK, *Les relations... op. cit.*, p. 134-35.

1391 AMAEF, RC 18-40, Lituanie, 2 (20 mars 1931) et Estonie (28 mai 1929).

1392 SAUVY (A.), « Échanges... » *op. cit.*, p. 178.

marchés baltes.

2. Le problème de la distance

Répondant en mars 1928 à une enquête du consul de Lettonie Cabour, les syndicats de filateurs de coton et l'union des filatures de laine peignée de Roubaix-Tourcoing évoquent immédiatement le rôle de la distance et la facilité des transports qui donnent l'avantage aux commerces allemand et anglais¹³⁹³.

La proximité de l'Allemagne et en particulier de Königsberg, véritable plaque tournante commerciale du commerce allemand vers l'Est, à quelques heures en train des principaux centres baltes favorise intrinsèquement, on l'a vu, le dynamisme commercial allemand avec la possibilité de répondre rapidement aux commandes faites grâce aux stocks constitués dans leurs entrepôts. Même en cas de carences, l'existence de bons ports outillés comme Stettin et de multiples lignes de navigation favorisent la vente de produits et la venue de représentants proposant directement leurs produits sur les marchés baltes.

Les affaires commerciales baltes se traitent souvent sur place. Malgré un certain dynamisme, la marine marchande balte reste d'ailleurs insuffisante pour s'occuper activement de ses importations (la compagnie lettonne Danneberg envoie cependant quelques navires vers la France). L'ancienneté des relations commerciales avec les Britanniques et les Belges donne aux Baltes la possibilité de disposer de lignes directes et régulières qui leur permettent de faire face à ces difficultés et d'exporter sans problème.

Or, le problème pour les exportateurs français reste entier et, comme pour les exportations baltes, grève considérablement la possibilité de nouer des relations commerciales. Quelques exemples parmi beaucoup d'autres suffisent à le montrer.

Au printemps 1928, les Tréfileries du Havre ont pu obtenir pour la première fois une commande de l'administration postale estonienne portant sur la fourniture de 80 tonnes de fil d'acier téléphonique. Malgré ses engagements, elle ne peut fournir la quantité demandée pour l'été. Or c'est la seule saison où les lignes peuvent être établies. Faute de transports suffisants, la société française ne peut charger dans les temps qu'un quart de la cargaison sur un navire danois. Dépités par ces contretemps et les hausses de coût successifs, les Estoniens décident de renoncer

1393 AD Nord, 79 AJ, 991 G 14, 8, 15 et 24 mars 1928.

à faire appel par la suite à des maisons françaises¹³⁹⁴.

De même lors des négociations commerciales franco-estoniennes de 1929, les délégués estoniens évoquent longuement les plaintes de commerçants qui ont dû attendre un ou deux mois pour recevoir un colis (en particulier en hiver) et préfèrent donc s'adresser à Berlin, Vienne ou Prague pour leurs articles de mode¹³⁹⁵. Comme le regrette le consul d'Estonie à Marseille, la cherté du fret exclut de fait un grand nombre d'articles du sud de la France pour lesquels « *un échange pourrait être naturellement possible* »¹³⁹⁶.

Les autorités françaises ont bien tenté de résoudre ce problème crucial. Concernant la question des colis postaux, qui drainent une bonne partie des exportations françaises, les efforts des administrations françaises connaissent dès 1925 quelques succès. Les distances sont considérablement réduites. Pour les petits envois, on recourt aux services de la Compagnie des Wagons-lits qui gère le train direct Paris-Riga mais les tarifs sont élevés. Constatant la difficulté des relations par Dunkerque ou Londres, l'administration met en place des services directs par l'Allemagne ou la Suède et centralise tous les envois sur le réseau Nord français, réduisant le délai de transmission à 10 jours¹³⁹⁷. Malgré les assurances des postes françaises, de multiples incidents persistent et font toujours craindre aux exportateurs baltes l'éventualité d'expériences malheureuses.

Mais pour le ministère du Commerce et la sous-direction des Relations commerciales du Quai d'Orsay, la question majeure à résoudre reste celle de la faiblesse du « pavillon français » dans le commerce maritime avec les pays baltes¹³⁹⁸. Cette situation découle en partie de la situation générale de la marine marchande française. Malgré un retour rapide au niveau d'avant-guerre, elle ne peut assurer qu'entre 30 et 40 % environ du trafic commercial maritime. Les compagnies françaises exploitent des lignes sans risque grâce au système des régies intéressées et à subventions. Celles-ci augmentent sans cesse et n'incitent pas à améliorer la gestion de ces entreprises ni à être trop audacieux sur le plan commercial¹³⁹⁹.

Dès 1922 et la première convention commerciale, les autorités françaises ont tenté d'encourager les armateurs français à mettre en place des lignes. Les premières tentatives ont lieu à partir de 1922 et de la première convention commerciale. Dans les négociations avec

1394 AMAEF, RC, C-Estonie, 31, 24 juillet et 3 août 1928.

1395 AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 4 (4 mars et 20 avril 1929)

1396 ERA, F1585/1, 450, France-Baltique, 1924 (Article de S. BUSCK sur « Les relations commerciales franco-estoniennes »).

1397 *Ibid*, C-Lettonie, 6 (15 janvier et 26 mars 1925) et C-Estonie, 5 (17 juillet 1930) 25 (8 novembre 1925).

1398 Voir la conversation entre Schumans et Coulondre : AMAEF, Lettonie, 36 (18 avril 1928).

1399 GIRAULT (R.), « Marchandises et capitaux : Les marchés et les placements extérieurs 1919-1945 », BRAUDEL (F.), LABROUSSE (E.), dir., *Histoire économique et sociale de la France*. IV, 2, Paris, 1980, p. 733. et 739.

l'Estonie et la Lettonie, les négociateurs français parviennent même à faire insérer des clauses concernant les « marchés spéciaux » que le négoce français a créés : il s'agit du trafic des produits coloniaux, de tabacs étrangers se dirigeant vers les ports français. Les Baltes acceptent alors d'assimiler les produits de ce type transitant par les ports français aux produits français du même type et de leur accorder le tarif minimum. Ainsi les compagnies françaises pourraient espérer créer un trafic intéressant vers la Baltique orientale¹⁴⁰⁰. En 1923, plusieurs lignes directes sont créées par Worms, les Messageries maritimes et la compagnie Lubersac ce qui provoque la décision lettonne de nommer des consuls dans les principaux ports touchés¹⁴⁰¹. La compagnie Transatlantique parvient également à s'implanter en Lituanie et à enlever le marché de l'immigration aux compagnies allemandes¹⁴⁰². Dès 1925, le ralentissement économique qui touche les États baltes, provoque l'abandon des Messageries maritimes et dissuade les Chargeurs Réunis de s'y investir. Seul Worms continue à venir, mais de manière très irrégulière, et seulement avec du fret assuré¹⁴⁰³.

Le dynamisme économique balte permet de nouvelles tentatives à partir de 1928. À la suite des plaintes des ministres baltes, le sous-directeur des relations commerciales Coulondre et le secrétariat à la Marine marchande parviennent à convaincre Worms de recréer une ligne plus régulière entre Le Havre, Dunkerque et Riga puis en 1929 vers Tallinn¹⁴⁰⁴. Après de nombreuses démarches personnelles de Castillon Saint-Victor, la compagnie Transatlantique élargit de même ses liaisons jusqu'à Riga¹⁴⁰⁵. Mais ces essais vont à nouveau se révéler infructueux et échouer à partir de 1930. Souffrant du manque de trafic et de la concurrence grandissante des vapeurs lettons vers Le Havre, la compagnie Transatlantique renonce à des services réguliers puis, avec la crise générale du fret, abandonne tout court¹⁴⁰⁶.

L'échec du fret français est d'ailleurs démontré par l'impossibilité de concrétiser les espérances liées aux « marchés spéciaux ». À l'exception du tabac ou du café, les produits coloniaux, même d'origine française, transitent en grande partie par Hambourg. Compte tenu des répugnances grandissantes des Baltes, les clauses concernant les marchés spéciaux sont abandonnées dans les projets de conventions développés en 1928-29 avec les Estoniens et les

1400 Voir les articles 1 de la convention franco-estonienne de 1922 (AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 15 août 1922) et franco-lettonne de 1924 (*ibid*, C-Lettonie, 30 octobre 1924).

1401 *Ibid*, C-Estonie, 2 (17 avril et 11 juin 1923) et AMAEF, Lettonie, 22 (27 juin 1923). Voir également AN, F12.

1402 AMAEF, Lituanie, 73 (6 octobre 1923) et Memel, 23 (29 novembre 1921 et 14 janvier 1924)

1403 AMAEF, Russie, 706 (12 août 1925) et RC 18-40, B-Navigation, 23 (21 mars, 25 avril 1925)

1404 AMAEF, Lettonie, 36 (18 avril 1928), RC 18-40, B-Navigation, 23 (20 juin 1928, 23 mai 1929), C-Estonie, 4 (27 février 1929). LVVA, F2575/7, 641 (Cons.Rouen, 29 février 1928).

1405 AMAEF, RC 18-40, B-Navigation, 23 (20 décembre 1926, 1er mars et 13 juin 1928).

1406 LVVA, F2575/7, 823 (Cons. Le Havre, 31 décembre 1930).

Lettons¹⁴⁰⁷.

Pourquoi ces échecs ? Ils tiennent, comme le constate le Comité international du Commerce des vins, en partie à la crise de la marine marchande française et à sa difficulté à maintenir sur le très long terme une ligne très rentable¹⁴⁰⁸. Compte tenu des particularités de la mer Baltique, la longueur des distances, une telle liaison se révèle coûteuse. La multiplicité des arrêts dans les différents ports, et surtout les frais de port relativement élevés demandés, augmentent d'autant les coûts. Ceux-ci augmentent aussi pour la compagnie Transatlantique quand elle doit subir les tracasseries du gouvernement nationaliste lituanien qui cherche à réduire les flux d'immigration. De son côté, répondant aux sollicitations du secrétariat à la marine marchande, Worms parle en 1925 d'un léger bénéfice pour l'Estonie mais de pertes pour la Lettonie. Elles proviennent de l'incertitude sur le fret à charger, des fréquents retours sur lest et donc des tarifs portuaires trop chers.¹⁴⁰⁹ Pour compenser ceux-ci, il faut donc pouvoir disposer d'un fret conséquent qui permet d'amortir ces tarifs, ce qui est le cas pour les compagnies scandinaves et britanniques.

Malgré la modestie des exportations baltes, on vient de voir qu'il existe cependant un flux de pondéreux suffisant vers la France. Or, faute de pouvoir dans un premier temps proposer de lignes très régulières et rapides, une partie du trafic échappe aux compagnies françaises au profit des compagnies concurrentes, mieux à même de proposer depuis longtemps une offre diversifiée et complète.

Que faire contre une compagnie danoise comme la Det Forenede Dampskib qui propose, aux dires de l'agent commercial français en Estonie ou du consul d'Estonie à Marseille, depuis plus de trente ans au moins deux départs de vapeurs par mois depuis Marseille et tous les ports de l'Atlantique vers la Baltique orientale, souvent directement ou par transbordement par Copenhague ?¹⁴¹⁰.

Le manque de représentants français sur place, le fait que beaucoup de courtiers maritimes donnent la préférence aux compagnies étrangères dont ils sont les agents renforcent les carences françaises. Les compagnies se montrent incapables de coordonner leurs initiatives et leurs voyages. Certains navires qui passent juste après la venue d'un autre bâtiment français,

1407 *Ibid.*, C-Lettonie, 9 (21 août 1928 et 30 juillet 1929 (Projet d'échange de lettres), C-Estonie, 4 (27 février 1929).

1408 AMAEF, RC 18-40, B-Produits du Sol, 53, 9 mars 1923.

1409 AMAEF, Russie, 706 (12 août 1925), Lituanie, 73 (10 novembre 1923, 22 avril 1927). AMAEF, AP-PA, 255-Puaux, 18 (d.14 (7 février 1928), d.19 (18 mai 1927)). AMAEF, RC 18-40, B-Navigation, 23 (2 juin 1925).

1410 ERA, F1585/1, 526 (Cons. Marseille, 9 septembre 1925). AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 28 (12 mai et 26 juin 1928)

doivent repartir, comme le regrette l'armateur Lubersac, quasiment à vide faute de fret suffisant¹⁴¹¹.

Le principal problème de ces compagnies est aussi de ne pas capter les exportations françaises existant vers les pays baltes. Or les industries de luxe expédient l'essentiel de leurs produits par colis postaux. L'industrie textile du Nord, les exportateurs de vins de Champagne ont l'habitude d'utiliser des relations faciles et commodes avec Anvers. Elles cherchent surtout à obtenir du gouvernement français que celui-ci ne pénalise pas trop les trajets indirects. Ces entreprises voudraient en effet éviter des repréailles baltes et se voir refuser le bénéfice du tarif minimum¹⁴¹².

Quant à l'industrie alsacienne, grande fournisseuse de textiles et d'engrais, elle est dans la même situation. Son intégration passée dans le Reich lui permet de profiter facilement du réseau ferroviaire allemand et d'obtenir, grâce à des certificats de transit, le tarif minimum. Elle exporte cependant également une grande partie de sa production par Anvers¹⁴¹³. Mais même de cette manière, le coût des transports l'empêche de concurrencer les potasses allemands. Suite aux accords avec le Kalisyndicat allemand, la fixation des prix et des contingents de production bloque la situation et laisse aux Allemands la prédominance¹⁴¹⁴. Le président du syndicat alsacien des indienneurs n'imagine même pas recourir de son côté à un transport maritime direct jugé « *insoutenable* ». Il demande, en mai 1928, au ministère du commerce que l'octroi du droit minimum ne soit pas là encore lié à un voyage direct entre la métropole et les États baltes¹⁴¹⁵.

On peut d'ailleurs se demander si les succès de ces entreprises dans les États baltes ne reposent pas en partie sur leur capacité à diminuer largement le risque-transport qui pèse sur les entreprises françaises alors que d'autres secteurs (machines, produits chimiques) ne peuvent éviter le transport maritime et ses aléas. Elles n'ont donc pas d'intérêt à rompre leurs habitudes et faire, malgré les taxes, le choix d'un « transport national ». Leurs logiques d'entreprise se révèlent finalement contraires à celles de l'État.

Le commerce français se retrouve donc dans un cercle vicieux : pour faire des essais et rentabiliser des lignes nationales directes, il faut du fret en quantité et utiliser celles-ci. Mais pour que les achats dépassent un certain seuil, il faudrait que des lignes régulières et coûteuses soient

1411 *Ibid.*, C-Estonie, 21 (Bordereaux des 11juin 1923 (Lettre Lubersac du 9 juin), 18 septembre 1923 (lettre Messageries Maritimes du 11 septembre), 6 novembre 1923 (lettre ministère du Commerce du 3 novembre).

1412 *Ibid.*, C-Estonie, 2 (12, 23, 24 janvier, 17 avril 1923)

1413 *Ibid.*, C-Lituanie, 1 (4 décembre 1927), AMAEF, Memel, 25 (21 août 1923).

1414 *Ibid.*, B-Produits du Sol, 53 (6 novembre 1926).

1415 *Ibid.*, C-Lettonie, 8 (4 et 21 mai 1928).

installées. Le problème en Baltique reste finalement le même depuis l'époque de la Compagnie du Nord de Colbert : seule une politique de soutien étatique puissant et sur le long terme aurait pu, comme le suggère de manière voilée le consul de France en Lettonie Alduy, permettre de dynamiser le commerce français¹⁴¹⁶. Or les difficultés financières françaises et le maintien d'une logique libérale limitent l'action de l'État à de simples encouragements ou incitations.

Certes la sous-direction des relations commerciales et les services de la marine marchande relaient auprès du Comité central des Armateurs de France les doléances et les suggestions des diplomates français dans les pays baltes. Elles poussent les compagnies à garder l'œil sur la Baltique. Mais, faute d'un engagement déterminé, ces tentatives restent bien trop modestes pour dissuader les compagnies françaises de couper, dès les premières difficultés, les lignes baltiques. Peu rentables, elles sont toujours insuffisantes pour répondre aux exigences du commerce¹⁴¹⁷. De plus, même en cas de réussite, n'y a-t-il pas d'autres facteurs encore plus importants qui gênent le commerce français ?

3. L'évolution des représentations françaises et le problème du crédit à accorder aux pays baltiques

La disparition des capitaux nationaux, la déstructuration des réseaux bancaires et les difficultés économiques ont laissé les commerçants baltes particulièrement dépendants du crédit étranger pour leurs achats. La création de multiples petites entreprises commerciales qui disposent de peu de capitaux et spéculent sur les besoins et les cours des marchandises ont renforcé ce processus. La faiblesse des capitaux des administrations publiques les oblige également à ne pouvoir passer des commandes publiques qu'en ayant obtenu au préalable de larges délais de paiement.

Au-delà des prix, la question du crédit à accorder apparaît cruciale. Les firmes françaises apparaissent là encore à l'origine dans une situation délicate. Elles ignorent les réalités commerciales baltes et sont peu enclines à s'engager avec des États faibles voisins de l'Union Soviétique. Elles n'ont plus les moyens financiers d'avant-guerre pour rivaliser avec les larges crédits accordés par les Allemands et dans une moindre mesure les Britanniques. Si la stabilisation politique et financière des trois États peut changer la donne, tout dépendra alors de

1416 *Ibid*, C-Estonie, 28 (12 mai 1928)

1417 *Ibid*, B-Navigation, 23 (7 septembre et 21 novembre 1925, et passim)

l'intérêt et de la capacité française à surmonter ses réticences et ses handicaps pour avoir les moyens de concurrencer les marchands allemands et anglais.

La situation initiale d'ensemble des États baltes avait dissuadé les Français au début des années vingt d'imaginer tout forme de crédit substantiel. Comme le rapporte De Vienne en octobre 1925, les représentants des aciéries françaises avaient bien du mal « à convaincre Paris de faire des affaires en Estonie que l'on trouve bien près de Moscou... »¹⁴¹⁸.

L'attitude jugée « bolchevique » des gouvernements baltes au début de leur existence (à propos des réformes agraires, des sociétés russes ou des contrats liniers dénoncés) était restée longtemps dans les mémoires. Elle avait, comme de Vienne s'en désole, hypnotisé les groupes bancaires français. La France est loin de disposer en Baltique orientale des possibilités ouvertes en Europe centrale par la liquidation des biens ennemis¹⁴¹⁹. Au contraire c'est elle qui, avec la débâcle russe, perd ses positions acquises avant la guerre.

Comme le montre Eric Bussière, la BUP va davantage s'orienter vers l'Europe centrale et balkanique. Outre des doutes initiaux sur l'avenir des trois États, on ne trouve pas dans le champ balte les deux canaux par lesquels s'effectue l'action des milieux bancaires français. Aucune entreprise minière ou métallurgique n'existe ou n'a un potentiel suffisamment attractif en terme de profits comme en Tchécoslovaquie ou en Roumanie. Or au sein du programme économique français, les matières premières occupent une place essentielle, ce qui met forcément les États baltes en situation d'infériorité. De même les banques russes avec lesquelles la BUP coopérait (en particulier la Banque Russo-Asiatique, véritable « plaque tournante » avant-guerre du capitalisme russe) ne se relèvent pas. Les banques subsistantes sont liées au monde bancaire germanique, excluant toute participation comme dans les banques roumaines¹⁴²⁰.

Grâce à la politique économique « vertueuse » des trois États, une évolution semble progressivement s'amorcer dans la deuxième moitié des années vingt. Alors qu'il visite l'Estonie, en novembre 1926, pour étudier d'éventuelles commandes, le directeur de la SOGECO, une compagnie de vente du groupe métallurgique français Laurent, entreprend une analyse détaillée de la situation extérieure, monétaire et financière du pays. Il tombe d'accord avec le chargé d'affaires français Dobler pour reconnaître que « le plus fort de la crise » semble

1418 AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 35 (8 octobre 1925).

1419 Voir SOUTOU (G.H), « L'impérialisme du pauvre », *Relations internationales*(7), 1976, p. 225.

1420 BUSSIERE Eric, « The Interest of the Banque de l'Union Parisienne in Czechoslovakia, Hungary and the Balkans, 1919-1930 », in TEICHOVA (A.), COTTRELL (P.L.), *International Business and Central Europe 1918-1939*, New York, 1983, p. 399 ou MARGUERAT Ph., *Banque et Investissement industriel. Paribas, le pétrole roumain et la politique française. 1919-1939*, Genève, 1987.

passé. Il se déclare donc prêt désormais à envisager des crédits¹⁴²¹. Cette évolution se poursuit par la suite.

Ainsi le banquier Noel Bardac cherche en 1930 à reconstituer un groupe franco-letton sur les débris de l'ancienne CISLAS (cf. chapitre II). Dans un rapport diffusé auprès de ses partenaires français (Banque d'Union Parisienne, SEVF de François-Marsal et plusieurs autres entreprises de travaux publics français) il constate que la situation lettonne devient de plus en plus florissante. Il évoque les excédents budgétaires accumulés depuis 1922 (100 millions de lats ou francs-or soit environ la moitié du budget prévu pour 1929), une banque d'émission toute puissante contrôlant la vie économique¹⁴²². Malgré la faiblesse de ses moyens, la Lettonie a donc pour lui une situation particulièrement saine qui devient d'autant plus attractive à un moment où le ralentissement économique et l'endettement des autres pays d'Europe centrale et orientale limitent de plus en plus la perspective de nouvelles affaires.

De son côté, le représentant de Pont-à-Mousson, lors d'un voyage à Riga en mars 1930, fait état des appréhensions (liées à l'affaire Lazard) « *qu'on lui avait communiquées sur une ville endettée, ne payant pas* » et avec qui la société française aurait les pires difficultés. Or la ville de Riga a acquitté ponctuellement une première commande de tuyaux. Comme l'envoyé de la firme française le constate, tout en disposant de peu de fonds, son budget est aussi strictement équilibré. Il envisage donc de s'engager dans une vaste affaire de canalisation en faisant crédit pendant plusieurs années à la ville¹⁴²³.

De son côté, pressenti par la SEVF pour des commandes lettonnes de rail, le représentant de la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques (SACM) répond positivement. Il juge la gestion lettonne « *sérieuse et prudente* » et plausibles les possibilités de développement du pays. Il accepte donc , « *contrairement à sa pratique invariable* », d'envisager des paiements échelonnés sur plusieurs années¹⁴²⁴.

Certes la volonté de conclure des affaires peut contribuer à forcer quelque peu le côté positif de ces analyses. Il n'en reste pas moins qu'en cinq à six ans à peine, l'atmosphère semble avoir changé du tout au tout. Les milieux d'affaires français conservent, à l'image du dirigeant de Pont-à-Mousson Marcel Paul, quelques doutes sur le risque de voir Riga redevenir russe et donc insolvable. Cette éventualité (comme d'ailleurs le risque d'une attaque allemande) n'apparaît plus comme un obstacle rédhibitoire. En revanche, la Lettonie semble solide et peut

1421 Ibid, C-Estonie, 30 (15 novembre 1926).

1422 AMT, 162 AQ, 3, Rapport sur un voyage à Riga (15 avril 1930).

1423 Archives Pont-à-Mousson, 24173/OA, Voyage de R. Petit (10 mars 1930, p. 7).

1424 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 13, 23 novembre 1931.

être un marché intéressant¹⁴²⁵. La consolidation politique et économique des États baltes est donc, à la fin des années vingt, en voie de permettre une approche plus détaillée des possibilités et défauts du commerce balte.

Les situations commerciales baltes restent de nature à susciter certaines préventions dans le monde commerçant français. Relayant les informations transmises par l'agent commercial français en Estonie ou le consul de France en Lettonie, le Comité Central de la Laine avertit ainsi ses membres qu'il faut abandonner toute idée de vente au comptant. L'habitude est de payer seulement une petite part à la commande (20 à 33 %) et, pour les firmes les plus sérieuses, de payer le reste contre les connaissements (les documents attestant de l'arrivée des marchandises dans les entreprises douanières)¹⁴²⁶.

La majorité des firmes baltes, nouvelles et peu solides, sont souvent même dans l'impossibilité de procéder à ce type de règlement. Elles demandent usuellement encore des délais de crédit. Elles ont en effet plus ou moins consciemment surestimé la capacité d'achat d'une clientèle paysanne ou urbaine qui a beaucoup de mal à régler elle-même au comptant. Ces pratiques ont souvent été encouragées par les firmes anglaises et allemandes qui, profitant de la dévaluation du mark et de réseaux commerciaux, ont accordé de très larges crédits au début des années vingt. L'emballement de ces pratiques a débouché sur l'engorgement du marché. Elles ont contribué à accentuer la langueur économique balte du milieu des années vingt. En 1926-27, la crise a eu, au moins aux yeux de tous, le mérite d'assainir considérablement le marché en faisant disparaître les firmes « boîteuses ». Il n'en reste pas moins que, faute toujours d'un capital de roulement suffisant, la santé de la majorité des sociétés commerciales baltes reste fragile. Le nombre des traites contestées reste toujours élevé. Il est d'ailleurs pour les contemporains un indicateur économique utile pour apprécier l'évolution des conjonctures locales.

Faute de bien connaître le marché, beaucoup de mésaventures frappent des firmes françaises trop peu prudentes. Le marché lituanien reste ainsi très incertain. Comme l'explique Padovani, le représentant français en Lituanie, en novembre 1925, il est courant de voir des commandes françaises refusées à l'arrivée par certains acheteurs lituaniens. Ces derniers espèrent alors obtenir par la contrainte une baisse du prix de marchandises dont le transport a été

1425 Archives Pont-à-Mousson, 18808/OA-Dubreuil-1931-1933, notes des 27 mai et 4 juin 1932.

1426 X. « Les pays baltiques », *Nord-Textile*, 1er, 8 et 15 septembre 1923 et AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 24 (Bordereau du 15 janvier 1925, lettre du 19 décembre à Brampton), et C-Lettonie, 6 (15 janvier 1925).

très coûteux. Demandant des crédits de six mois, beaucoup de commerçants lituaniens ne peuvent fournir de garanties. Même en cas de faillites, la difficulté de recouvrer les sommes perdues (soit faute de capital, soit du fait de statuts mettant à l'abri les biens du failli) dissuade le commerce français de s'aventurer dans un paysage si précaire et instable. En février 1929, le ministre français en Lituanie Ristelhueber fait état des faillites, qui ont débouché sur 41 000\$ de créances françaises en souffrance (soit 6 % du total de ces faillites)¹⁴²⁷. Tout en étant plus sains du fait de l'existence de firmes plus anciennes et plus solides, les marchés estonien et letton restent cependant hasardeux pour les maisons qui s'aventurent sans trop prendre de garanties¹⁴²⁸.

La situation des agents commerciaux français dans les trois pays n'est donc pacile. Ils demandent, comme le consul de France en Lettonie Binet en 1925, aux commerçants français de « *s'inspirer des méthodes qui font la prospérité de nos principaux concurrents* », c'est-à-dire la vente à crédit. Mais à l'inverse ils ne cessent d'appeler les vendeurs français à la prudence et à bien se renseigner. Ils ne doivent conclure qu'avec les commerçants qui ont réputation de bons payeurs¹⁴²⁹. Dès lors, à l'image de ce fabricant de tissus d'ameublement du Nord qui répond en avril 1928 à l'enquête déjà citée du consul de Lettonie à Dunkerque, beaucoup préfèrent rester dans l'expectative suite aux longs crédits demandés par des maisons jugées peu saines¹⁴³⁰.

La correspondance des représentants commerciaux français s'insurge cependant contre une attitude considérée comme trop frileuse. Comme un leitmotiv, on se plaint, tel le représentant de la société métallurgique de Sennelle-Maubeuge, de cette incapacité à prendre en compte la solvabilité des administrations et d'un nombre important de maisons sérieuses et donc de distinguer le bon grain du mauvais¹⁴³¹.

Du fait de cette prudence excessive, beaucoup de marchés échapperaient aux maisons françaises pourtant en bonne position étant donné la qualité de leurs produits. Ainsi les appareils de TSF français, pourtant fortement appréciés, restent presque absents des marchés baltes. Les fabricants français, contrairement à leurs homologues allemands, exigent le paiement immédiat ou alors avec des garanties très sérieuses : un crédit à 90 jours est souvent insuffisant pour permettre à un représentant peu fortuné de trouver un client. Cette frilosité découle des faiblesses générales d'une industrie française de l'électricité dont la technologie dépend de l'étranger. Celle-ci a une capacité de production limitée et peu de moyens pour mener à l'étranger une

1427 AMAEF, Lituanie, 74 (9 avril 1926), RC 18-40, C-Lituanie, 1 (3 novembre 1925, 2 février et 13 mars 1929).

1428 AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 30 (bordereau du 23 juillet 1926, rapport du 18 juillet)

1429 Ibid, C-Lettonie, 6 (15 janvier 1925) et 29 (5 mai 1928).

1430 AD Nord, 79 J, 991 G 14, 5 avril 1928.

1431 AMT, 162 AQ, 6 (Classeur commercial, 8 octobre 1925).

expansion commerciale ambitieuse¹⁴³².

On peut cependant se demander si cette prudence commerciale française n'est pas due uniquement à la nature de ces marchés baltes mais tient également à d'autres facteurs bien français...

Un des principaux problèmes tient à la faiblesse du soutien bancaire dont disposent les industriels français, contrairement à leurs rivaux allemands et anglais.

Les premiers peuvent s'appuyer sur les réseaux germano-baltes dont font partie les banques les plus importantes. La Banque Scheel en Estonie, liée aux principales banques allemandes, contrôle ainsi la plupart des industries et maisons de commerce estoniennes¹⁴³³. Les Anglais ont beaucoup investi dans des banques qui sont devenues des instruments de financement de leurs exportations¹⁴³⁴.

Tel n'est pas le cas des entreprises françaises, démunies de tout soutien. Les tentatives amorcées au début des années vingt pour constituer de telles structures, même modestes, ont vite échoué à la suite des réticences françaises à apporter les capitaux nécessaires. Les banques ont également dû suivre les consignes très sévères de l'État qui restreint les sorties de capitaux. L'administration française était d'ailleurs peu disposée alors à accepter l'émission d'un emprunt par des États semblant si fragiles¹⁴³⁵.

Une tentative menée en Lettonie par les dirigeants de la CISLAS pour constituer un établissement bancaire franco-letton échoue. Celui-ci aurait repris l'ancien immeuble de la succursale de la Banque Russo-Asiatique, où de forts capitaux français avaient été engagés dans le passé. Le projet avorte en 1923. Personne n'arrive en effet à mettre en place une combinaison juridique légalisant cette cession. Mais c'est surtout le renoncement de la BUP à poursuivre son engagement qui fait capoter l'affaire¹⁴³⁶.

Seuls les efforts du député de la Charente Géo-Gerald, fort attaché à soutenir l'expansion commerciale française en Baltique et... les intérêts des négociants de cognac, sont couronnés de succès. Une banque franco-estonienne est créée en 1922. Son capital modeste est fourni en partie

1432 AMAEF, RC, C-Lituanie, 11, 4 septembre 1931. BRODER Albert, « L'industrie électrique française dans le contexte international : 1918-1931 », *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 19, 1983.

1433 AMAEF, Estonie, 6 (27 juin 1927) et 60 (10 mai 1930).

1434 AMAEF, RC, B-Divers, 17, 19 février 1931.

1435 AMAEF, Lettonie, 30 (8 novembre 1921, 30 août 1922), Lituanie 72 (27 mai et 7 juillet 1924), Archives Paribas, 413 (Lettonie. Affaires diverses (lettres de M. Kalnings 10 novembre 1920-28 juin 1921). BUP, II/10/H, 62/310, Lettonie, 1 (21 octobre 1921).

1436 BUP, II/10/H, 51/271 (Memento de la réunion du 19 juin et lettre du 28 août 1923), AMAEF, Lettonie, 31, 27 juin et 30 octobre 1923.

par le groupe financier français Froment-Meurice¹⁴³⁷. Mais très vite ce dernier refuse de participer aux augmentations de capital qui sont nécessaires pour avoir une surface financière minimale sur la place de Tallinn. Après des spéculations malheureuses et la dégradation de la santé de l'affaire, il accélère la diminution de sa participation et se retire en 1924 laissant les Belges reprendre l'affaire¹⁴³⁸.

Compte tenu de ces errements, le commerce français ne dispose donc d'aucun appareil financier français sur place. Même en dehors de tout investissement dans une structure locale (à l'exception de quelques entreprises de tabac et de papier, les investissements français dans des sociétés baltes restent inexistantes¹⁴³⁹), le monde bancaire reste peu disposé à s'engager. En 1925, De Vienne déplore ainsi au moment de la passation de multiples marchés estoniens la carence des établissements privés français « *devenus si pauvres, si craintifs* » et obligés de se cantonner à des occupations à court terme. Ils seraient pour lui à ce point, « *incapables de voir plus large et envisager l'avenir* » qu'ils refuseraient d'engager « *quelques millions dans des affaires avec le gouvernement même de l'Estonie* »¹⁴⁴⁰.

Le facteur crédit apparaît donc comme déterminant pour expliquer l'échec de très nombreuses maisons françaises, en particulier dans de nombreux domaines où leurs produits sont reconnus supérieurs. Si en Estonie quelques concessions permettent d'obtenir une petite commande d'avions, d'autres affaires échouent. En Lettonie, par exemple, la maison Potez doit s'incliner en 1927 devant une firme tchèque pour la fourniture d'avions biplaces¹⁴⁴¹. De même, la question des crédits accordés renforce les prédispositions lettonnes à aller se fournir en produits coloniaux à Hambourg et Brême, vu le soutien des milieux bancaires allemands¹⁴⁴².

En Estonie et en Lettonie, la présence de banques correspondantes des institutions bancaires permet au moins des transactions. En 1927, le rapport du représentant du Crédit Lyonnais envoyé en Lettonie atteste que la banque française a renoué ses liens avec la Banque de la Bourse de Riga, avec qui elle avait établi des contacts dès 1864. Les autres grandes banques françaises (Société Générale, Paribas) ont également, d'après lui, toutes retrouvé des correspondants privilégiés parmi les principales institutions bancaires françaises¹⁴⁴³. Mais la situation semble toute autre en Lituanie et handicape de grandes entreprises françaises comme

1437 On possède peu d'indications sur ce groupe. Est-il lié à la célèbre famille d'orfèvres parisiens ?

1438 AMAEF, Estonie, 29 (28 août 1922, 30 mars 1923), AMAEF, B-Pétroles, 97 (1er octobre 1923), AMAEF Estonie 24, 2 mai 1924.

1439 PERNIK (D.), *Les relations... op. cit.*, p. 148. AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 3 (16 octobre 1927) et C-Lituanie, 12 (26 janvier 1930).

1440 AMAEF, Russie, 706, 12 août 1925.

1441 AMAEF, Lettonie, 23, 24 janvier et 29 octobre 1928.

1442 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 11, 8 septembre 1930.

1443 Archives Crédit Lyonnais, DEEF 73325 (Lettonie. Note de 1927)

Renault. En 1931, la Légation de Kaunas fait état de la difficulté de la firme française à trouver des banques françaises disposées à accepter la signature d'une banque lituanienne pour avaliser des sommes remises par ses clients. Ces derniers sont alors dans la nécessité de s'adresser à des banques allemandes ou américaines, ce qui complique d'autant les relations. En ce qui concerne le Crédit Lyonnais, il faudra attendre les importantes commandes d'armement lituaniennes des années trente pour que celui-ci semble commencer à s'intéresser à la situation lituanienne¹⁴⁴⁴.

Il n'est donc pas étonnant que lorsque le représentant de Pont-à-Mousson Dubreuil montre, en 1931, son intérêt pour les affaires lituaniennes, il trouve ses représentants en Lituanie assez démobilisés et presque surpris de son intérêt. Ils avouent ainsi penser que toutes les affaires comportant des crédits et trop peu de garanties sérieuses ne peuvent forcément pas intéresser l'entreprise française¹⁴⁴⁵.

Cette situation n'est pas propre aux pays baltes. Comme le montre Christophe Laforest dans sa thèse sur la Pologne, même pour un pays aux relations privilégiées, les banques françaises soutiennent le consortium franco-polonais à des conditions très onéreuses. Elles n'entendent pas courir, comme dans le cas de la construction du port de Gdynia, le moindre risque même avec des firmes comme le Creusot. Seules l'invocation des nécessités de la Défense nationale et la mobilisation d'une partie des avances autorisées par le Trésor à la Pologne permettent de lutter à armes égales contre la concurrence britannique. De Panafieu peut alors avoir des mots quasiment similaires à son collègue de Vienne pour déplorer la prudence des banques françaises. On comprend donc que, loin d'avoir toutes les garanties liées à la position polonaise, les entreprises françaises travaillant sur les marchés baltes ont bien peu de chances d'obtenir le moindre soutien¹⁴⁴⁶.

Comme leurs collègues en Pologne et en Europe Centrale, les représentants français dans les pays baltes ont pressé l'État de tenter de remédier à cette situation qui, à leurs yeux, affaiblit l'influence française. Les firmes françaises se plaignent d'ailleurs elles-mêmes de la faiblesse du soutien français par rapport aux mécanisme mis en place par les Britanniques. Ainsi Micheville évoque en septembre 1925 le rôle du « *Trade Facilities Act* » qui, en accordant des primes à l'exportation et la garantie du gouvernement britannique, permet aux entreprises concurrentes de trouver plus facilement les capitaux nécessaires pour leurs opérations¹⁴⁴⁷. La Société d'étude des

1444 *Ibid.*, DHb, 3294/1 (Lietuvas Bankas) et AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 12, 26 mai 1931.

1445 Archives Pont-à-Mousson, 24182/OA-Dubreuil-Petit-Vallet-31/32, 1 (rapport 1 du 8 décembre 1931).

1446 LAFOREST (C.), *La Stratégie ...op. cit.*, p. 160-62.

1447 *Ibid.*, p178.

Voies Ferrées (SEVF) condamne l'inertie gouvernementale qui permettrait aux groupes financiers français d'évoquer l'absence de garantie française pour expliquer leur infériorité vis-à-vis des banques allemandes et anglaises. Des opérations à titre totalement privé seraient alors trop aventureuses face à des opérations similaires garanties par une puissance officielle¹⁴⁴⁸.

Le vote de la Loi Charmeil de juillet 1928 va en partie répondre à ces doléances qui émanent de nombreuses firmes françaises engagées, en Europe orientale ou ailleurs, dans des aventures hasardeuses en donnant à l'État la possibilité de garantir certains crédits commerciaux à l'exportation. Au-delà de son effet financier, la loi contribue surtout à dissiper partiellement les préventions trop nombreuses de certains milieux commerçants français pour les engager, tout en restant prudents, à étudier de plus près les possibilités du marché.

L'assurance-crédit favorise donc au niveau financier les entreprises françaises de travaux publics, premiers bénéficiaires de mesures accordées souvent à des marchés engageant l'État ou les administrations locales. Cela explique que l'industrie des travaux publics et ses représentants sont particulièrement présents dans les affaires commerciales franco-baltes.

Plusieurs exemples, parmi d'autres, attestent de l'avantage procuré par la Loi Charmeil et du renouveau d'intérêt français pour les marchés baltes.

C'est d'abord Pont-à-Mousson qui, après des négociations qui se sont étendues de 1930 à 1932, décroche un marché d'environ 3 millions de lats ou francs-or. La fourniture d'un nouveau système de pompage et de canalisation va permettre d'augmenter considérablement l'approvisionnement en eau de la ville de Riga¹⁴⁴⁹. Comme la société française maîtrise très vite le volet technique de l'affaire grâce à ses spécialistes, c'est le volet financier qui se révèle crucial. Pont-à-Mousson ne peut accepter les demandes de crédit sur 7 voire 10 ans sollicitées par la municipalité de Riga. L'entreprise lorraine se trouve dans une situation délicate car elle voit ses propositions pour 3 ans et un intérêt de 8 % refusés. Elle n'obtient pas non plus les garanties demandées, la partie lettone se montrant réfractaire à une formule de régie intéressée ou à une formule de troc sur des ventes de bois.

L'absence de toutes conditions renforce la difficulté française à trouver un soutien bancaire. Seul finalement l'engagement de l'État va diminuer les risques et rendre possible une affaire devenue alors « *vraiment peu emballante* »¹⁴⁵⁰. En effet en garantissant 60 % de la

1448 AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 36 (24 et 28 septembre 1925, 23 juin 1926).

1449 Archives Pont-à-Mousson, 18808/OA-Dubreuil-1931-1933 (note du 8 décembre 1931, 27 juin 1932)

1450 *Ibid*, 24173/OA-Voyage Petit (10 mars 1930), 18808/OA-Dubreuil-1931-1933 (14 décembre 1931, 24 mars et 22 juin 1932), 24182/OA-Dubreuil-Petit-Vallet-31/32, d.1 (23, 26 mai 1932)

somme engagée, le gouvernement permet ainsi à Pont-à-Mousson de faire financer le montant garanti par l'État par la Caisse des Dépôts et de limiter les risques, même si celui des changes reste entier (la garantie de l'État porte sur des sommes en francs alors que la société est payée en lats).

Mais c'est l'affaire engageant la SEVF et la société alsacienne de constructions mécaniques (SACM) qui va se révéler la plus significative du problème. Suite à son voyage à Riga (cf. supra), Bardac incite deux des plus importants dirigeants du parti agraire, Ulmanis et Alberings à faire un voyage secret à Paris en juin 1930 pour solliciter les milieux financiers français¹⁴⁵¹. Le gouvernement letton cherche depuis longtemps un soutien d'envergure qui lui permettrait de financer de vastes travaux d'équipement assurant l'électrification du pays, en particulier par la construction de barrages hydroélectriques sur la Daugava. Après des échecs en Angleterre et avec la BRI, ces hommes politiques lettons s'intéressent aux possibilités d'un soutien français vu l'afflux d'or et la baisse du taux d'escompte français¹⁴⁵². Les deux dirigeants espèrent également, grâce à une « aide » française, renflouer les caisses de la Banque paysanne, la banque de leur parti et ainsi financer la campagne électorale de 1931. Du côté de Bardac et de la SEVF, outre ces affaires, le but est aussi de remettre à flot la CISLAS, la filiale lettonne de la SEVF (cf. chapitre II) et éventuellement de faciliter l'action défendant les intérêts des actionnaires et obligataires français de la Compagnie Moscou-Windau-Rybinsk¹⁴⁵³.

Suivant les conseils de Bardac et du représentant de la SEVF à Riga Pechkoff, Ulmanis propose plusieurs commandes de rails, de signalisations et de locomotives. Elles permettraient, dans un premier temps, de créer un mouvement d'intérêt pour les affaires lettonnes parmi les banques françaises, rassurées par les commandes esquissées¹⁴⁵⁴. Le remboursement de la commande en deux ou trois ans serait alors fondu dans un emprunt de 250 millions qui serait conclu ultérieurement. C'est la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques, actionnaire de la SEVF, qui est sollicitée. Elle se décide à envoyer plusieurs techniciens pour étudier l'affaire en juillet et décembre 1930¹⁴⁵⁵. Le Comptoir Sidérurgique français se joint au groupe industriel qui se forme en janvier 1931. La Société des Grand travaux de Marseille entreprend parallèlement des études sur les possibilités d'électrification du pays, le but pour le

1451 AMAEF, Russie, 1095, 19 août 1930.

1452 GIRAULT (R.), « Marchandises et capitaux...op.cit. », p. 749.

1453 AMT, 162 AQ, 9, Dossier Bardac, notice sur Bardac (s.d.)

1454 *Ibid*, 8 (Dossier SACM, notes écrites s.d.), 9 (Dossier Bardac (lettres des 4 et 7 août 1930)), AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 12, 22 juillet 1931.

1455 *Ibid*, 8 (dossier SACM, 11 septembre et 16 octobre 1930), 9 (Dossier Bardac, chemise SACM, note du 9 juillet 1934).

gouvernement letton étant, là encore, de susciter un emprunt à travers des offres de travaux¹⁴⁵⁶. Au printemps 1931, Ulmanis devient président du Conseil et contrôle les différents rouages du pouvoir. L'affaire semble en voie de se concrétiser, d'autant plus que le nouveau chef du gouvernement ambitionne de lever le problème des dettes de la ville de Riga et donc de lever l'opposition de la banque Lazard pesant sur l'ensemble du marché international¹⁴⁵⁷.

En janvier 1931, vu l'avancement des négociations, la SACM sollicite la garantie de bonne fin en évoquant une commande de 45 millions et cinquante locomotives. Informés par les protagonistes, le ministre de France en Lettonie Tripier et l'attaché commercial français Depret-Bixio soutiennent le projet, tout en mettant en valeur les intentions lettonnes¹⁴⁵⁸. Le gouvernement accorde donc sa garantie au taux le plus réduit possible (2 %) à la SACM pour 60 % de la commande de locomotives envisagées, 20 % supplémentaires étant pris en charge par des compagnies d'assurance. Là encore, grâce à cette garantie, la SACM parvient à obtenir de la BUP qu'elle finance la caution demandée par le gouvernement letton. Grâce aux liens unissant la BUP à la SEVF via François-Marsal, la banque parisienne accepte de financer les cautions demandées par les autres partenaires. Elle se décide surtout à escompter des effets du gouvernement letton, endossés par les firmes françaises et à accorder en quelque sorte un emprunt sur le court terme. À l'inverse, c'est cette fois l'engagement de la BUP qui décide la commission de l'assurance-crédit à accorder l'assurance-crédit à la SEVF à la santé financière préoccupante¹⁴⁵⁹.

Après de multiples péripéties, le contrat est finalement conclu le 26 août 1931 pour un montant finalement ramené à 34 millions de francs ou 6,5 millions de lats (17 millions pour les rails, 12 millions pour les locomotives et 5 millions pour la signalisation), une option d'un an étant donnée à la SGTIM pour étudier la question de l'électrification¹⁴⁶⁰.

Mais il est trop tard et quelques jours plus tard la faillite de la société Electrocable entraîne la société de François-Marsal dans ses remous. La SEVGRE se révèle incapable de fournir, selon les termes du contrat, une somme de 10 millions au gouvernement afin de terminer certains travaux d'infrastructure. Sollicité par François-Marsal, Berthelot le reçoit et tente de sauver le projet. Mais les propositions de faire intervenir la Banque de France ou la Caisse des

1456 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 12, 3 janvier 1931.

1457 AMT, 162 AQ 9, Dossier Bardac, Chemise SACM, 21, 24 mars 1931 et 13 avril 1931.

1458 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 12, 4 et 18 février, 1er avril et 24 juin 1931.

1459 BUP, II/10/H, 413/391-430/SEVFGRE (lettres des 2 et 7 juillet 1931, visite des 31 août et 8 septembre 1931), 430/548/SACM (14 janvier et 22 avril 1931), AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 12 (24 janvier 1931, 22 juillet 5 et 8 septembre 1931).

1460 *Ibid*, 12, 11 août 1931.

Dépôts n'aboutissent pas car le ministère des Finances se refuse à jouer un rôle actif¹⁴⁶¹. En Lettonie, en pleine campagne pour les élections de 1931, les adversaires du parti agrarien l'accusent d'avoir bradé les intérêts lettons en acceptant les tarifs trop chers des entreprises françaises et surtout d'avoir cherché à satisfaire ses intérêts matériels. L'échec de l'affaire contribue à discréditer le gouvernement agrarien qui perd les élections¹⁴⁶². Le nouveau gouvernement annule alors le contrat passé et, en l'absence du volet financier prévu, ne parviendra pas à s'entendre ni avec la SACM ni avec le Comptoir Sidérurgique pour la réalisation de l'affaire¹⁴⁶³.

Cette affaire qui aurait permis pour la première fois à la France de jouer un rôle économique et financier de premier plan en Baltique orientale échoue donc *in extremis*. Certes c'est une conjoncture bien particulière qui l'explique : celle d'un monde industriel et financier français qui semble alors échapper miraculeusement en 1929-31 aux conséquences les plus graves de la crise. Il deviendrait momentanément un partenaire attractif pour des Lettons cherchant des partenaires. Mais au-delà de ces limites, il est intéressant de voir qu'à condition d'un certain partage des risques afférents par l'État, il n'est plus unimaginable de traiter avec les États baltes pour des affaires nécessitant un certain crédit. À l'inverse, on voit que le manque de capitaux baltes nécessite un engagement plus lourd qu'à l'habitude. Ce dernier doit être lié à des affaires qui doivent véritablement être vues comme très profitables par des firmes devant outrepasser une prudence allant de mise.

Au total, tous ces handicaps, en multipliant les coûts, dissuadent un grand nombre de branches de l'industrie française de s'intéresser à des marchés trop restreints pour justifier de tels investissements. En fait les marchés baltes, par l'ampleur des difficultés qui leur sont liées, sont également de bons révélateurs des problèmes de l'exportation française.

Les milieux commerciaux français agissent en ordre dispersé. La coopération avec les milieux bancaires et les entreprises de transport est peu développée. Ils semblent peu capables de coordonner des initiatives à grande échelle. L'État, dans tous les domaines, continue à jouer un rôle déterminant et non à bénéficier des avantages liés à la conquête de marchés commerciaux. Soutenant la création de lignes, diminuant les risques financiers, agissant en matière douanière, l'administration a un rôle non négligeable en empêchant l'exportation française d'être totalement évincée.

1461 *Ibid*, 12, 28 août 1931

1462 *Ibid*, 12 (22 juillet), 13 (8 octobre 1931).

1463 BUP, *ibid*, SEVFGRE (5 janvier et 15 février 1932), AMT, 162 AQ, 6, Dossier 2, note du 15 décembre 1934.

Au niveau des entreprises, le maintien de très nombreuses petites entreprises isolées, la faiblesse des ventes à l'extérieur par rapport aux marchés intérieurs et coloniaux protégés, contribuent encore plus à limiter les efforts à accomplir pour jouer un rôle commercial. À l'inverse, au-delà des avantages structurels dont ils bénéficient, il est vital pour les milieux commerciaux allemands, suite au règlement du conflit mondial, d'obtenir ou de conserver l'hégémonie sur les marchés baltes et de contrer, au prix de certains sacrifices, l'offensive des concurrents occidentaux.

Compte tenu de toutes ces contraintes presque dirimantes, la faiblesse des volumes et de la part des exportations françaises pourraient conduire à un constat pessimiste, qui fut parfois celui des diplomates françaises : le commerce français, incapable de résoudre une équation impossible, renoncerait à tenter sa chance.

Il faudrait se demander enfin si une approche macroéconomique ne noie pas les spécificités des relations pouvant exister entre des petits et un grand État dont seuls quelques secteurs économiques (textiles, vins, travaux publics...) travaillent majoritairement avec la clientèle étrangère¹⁴⁶⁴. Car, comme on l'a vu, certaines de ces entreprises parviennent à diminuer le coût et les risques pesant sur leurs ventes et tentent de pénétrer les marchés baltes.

Or, du fait justement de ces handicaps structurels, les spécificités de ceux-ci restent largement inconnues des commerçants français. Et ce manque d'information renforce à l'inverse, comme dans le cas du crédit, les réticences à investir des sommes pour des affaires si hasardeuses.

Il faudrait voir dans quelle mesure les entreprises vont pouvoir entreprendre et réussir ce travail d'acculturation commerciale et pourquoi, pour certaines d'entre elles, des sacrifices, dont le montant peut paraître important par rapport aux bénéfices espérés, peuvent être intégrés dans une certaine logique commerciale.

D. Connaître les marchés baltes : les firmes françaises entre problèmes d'adaptation et efforts de pénétration

1464 LEFEUVRE (D.), « Evolution sectorielle... » *op. cit.*, p. 69.

Comme Castillon Saint-Victor l'explique en 1929, l'abaissement général du tarif douanier letton ne favoriserait en rien, en dehors d'articles de luxe où la France a une position dominante, le commerce français. Une baisse importante du tarif général, à la différence de réductions ciblées sur certains produits intéressant les produits français, favoriserait seulement, selon le diplomate français, les concurrents du commerce français¹⁴⁶⁵. De même des transports réguliers et rapides ou des crédits plus largement accordés ne pourraient être que des conditions nécessaires mais non suffisantes pour dynamiser l'expansion française.

L'industrie française, dans la pénétration même des marchés baltes, ne dispose pas de structures d'information commerciale capables de la guider et de lui permettre de s'adapter aux conditions locales. Les entreprises et les banques russes qui lui servaient d'intermédiaires, analysaient et écoulaient leurs produits en fonction des conjonctures locales, ont disparu. De ce fait, à la différence du commerce anglais et allemand, le commerce français doit construire une relation commerciale directe et opérer tout un travail d'adaptation très simple mais nécessaire à la constitution d'une véritable clientèle. La mise en place d'une diplomatie commerciale française pourrait alors se révéler précieuse pour pallier ces défaillances. Mais peut-elle remplacer des contacts directs entre entreprises françaises et baltes et l'efficacité de son action ne sera-t-elle pas limitée à certains secteurs ?

Il faudrait montrer combien cette ignorance initiale nourrit et exacerbe finalement le portrait contrasté d'une exportation française où de très larges secteurs conservent un retard certain en matière de méthodes commerciales modernes. À l'inverse pourquoi, malgré toutes ces contraintes, certaines branches font-elles l'effort d'intégrer l'espace baltique dans leurs logiques commerciales ? Plus que d'une volonté d'expansion au détriment du rival allemand, ne s'agit-il pas plutôt d'une stratégie de crise qui vise à diversifier et à conserver le maximum de clients afin de pouvoir rester compétitif ?

Dans cette optique, on traitera d'abord des efforts d'adaptation français, de la part qu'a pu jouer une diplomatie commerciale française en pleine restructuration et enfin comment ces efforts persévérants de firmes françaises s'intègrent dans un contexte général précaire, les obligeant à ne négliger aucun marché.

1. Les efforts d'adaptation aux exigences baltes

1465 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 9 (27 février 1929).

La correspondance conservée de l'agent commercial français en Estonie Tournier avec les entreprises et les administrations contient un grand nombre d'indications sur les problèmes d'organisation du commerce français. Outre les délais de transport et le fait que certaines négligent même de répondre à l'intérêt manifesté par certains commerçants baltes, beaucoup de maisons françaises ont bien du mal à s'adapter à des conventions douanières exigeant des certificats d'origine légalisés par les consulats estoniens, d'où les plaintes des maisons estoniennes devant alors acquitter des droits supplémentaires¹⁴⁶⁶.

Beaucoup de produits français sont exportés sans connaissance des réalités de petits marchés au pouvoir limité. Ainsi, les compagnies françaises chargées d'écouler les produits coloniaux refusent de vendre des lots de café ou sucre inférieurs à 500 tonnes alors que les petits marchés baltes, incapables d'absorber d'un seul coup de si grosses quantités, désirent des quantités cinq à dix fois inférieures¹⁴⁶⁷. D'autres firmes françaises sont dissuadées de vendre des produits de luxe du fait d'une clientèle balte trop limitée (épicerie fine, ascenseurs) ou d'articles inadaptés aux conditions locales (cycles français trop légers vu les routes existantes)¹⁴⁶⁸. Enfin, il faut pour l'agent commercial tout simplement s'informer sur les ressources locales et dissuader, par exemple, l'industrie du meuble de venir concurrencer inutilement les industries du bois locales.

Les produits français sont handicapés, au-delà des frais liés aux tarifs douaniers ou aux transports, par une trop grande rigidité des prix. Beaucoup de commerçants français sont peu désireux de moduler en fonction des marchés et de la concurrence. Certes, malgré les tarifs douaniers, la dévalorisation du franc va provisoirement donner aux produits français un avantage net (estimé par certains à 25 % du prix de vente¹⁴⁶⁹) et attirer provisoirement un certain nombre de négociants baltes¹⁴⁷⁰. Mais cela suffit-il ? Beaucoup de machines et d'automobiles se révèlent invendables du fait d'un prix trop élevé et de l'absence de marge de manœuvre des représentants concernés. Ainsi Ford parvient-il à conquérir le marché grâce à sa politique de dumping. Seul Renault, grâce justement à une production à la chaîne qui comprime les coûts et à une politique commerciale agressive, parvient à se maintenir. Elle accepte d'accorder de fortes réductions. Mais cela reste une exception. Dès 1925 l'industrie automobile française se replie sur son

1466 Par exemple, *Ibid*, C-Estonie, 20, (65c. 1er août 1923), 24 (Bord. Du 26 août 1924 (lettre du 23)), 28 (Bord. du 2 avril 1929 (lettre du 4 mars)).

1467 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 8 septembre 1930

1468 Voir par exemple, *Ibid*, C-Estonie, 24 (Bord. du 15 mars (lettres du 5 et 15 mars))

1469 1469 GIRAULT (R.), « Marchandises et capitaux... » *op. cit.*, p. 743 sq.

1470 *Ibid*, C-Estonie, 30, 15 janvier et 18 juillet 1926.

marché intérieur : les ventes à l'étranger, selon Renault, permettent seulement d'amortir les frais généraux¹⁴⁷¹.

Contrairement à des firmes allemandes déjà installées et bien informées, toute une politique d'adaptation aux petits États peu connus doit être entreprise. Elle vise en quelque sorte à sélectionner les firmes capables de jouer un rôle sur le marché, à condition d'adopter des prix concurrentiels et de fournir les produits adaptés.

Comme l'ont très vite remarqué les représentants français, ce retard est largement dû aux carences, d'ailleurs anciennes, caractérisant les exportateurs français. Comme l'explique Henri Hauser dans une lettre au consul de Lettonie à Nancy, le commerçant français attend trop souvent qu'on vienne lui faire commande. Il considère presque « *comme un honneur qu'on vienne lui faire des commandes* ». Il omet encore de prospecter « à l'allemande » les marchés étrangers et d'envoyer des prospectus et échantillons. Le consul de France en Lettonie déplore en 1925 que les firmes françaises envoient encore trop peu de voyageurs, dont beaucoup ne connaissent ni l'allemand ni le russe (les langues commerciales encore largement usitées dans les trois pays). Ceux-ci omettent souvent de faire des démonstrations des objets proposés en Estonie. Alors qu'elle n'arrive pas à vendre ses affûteuses en Estonie, une firme française, conseillée par l'agent commercial, décide de ne pas se contenter de fournir seulement des notices explicatives. Elle envoie un voyageur faire des démonstrations pratiques. Celui-ci enlève alors de nombreuses commandes¹⁴⁷².

Mais même de telles tournées ne peuvent remplacer des représentants capables de garder des contacts avec des détaillants (vu l'absence de grossistes), de prendre des commandes et de suivre le passage en douane ou le paiement, souvent long, des marchandises vendues¹⁴⁷³. Comme le montre alors le Comité Central de Laine, il est également indispensable de disposer d'un dépôt ou d'un entrepôt de douane pour satisfaire la demande et être capable, dans une certaine mesure, de faire jeu égal avec des maisons allemandes disposant de relations régulières et rapides avec leurs centres manufacturiers¹⁴⁷⁴. Seul donc un représentant sur place, qui cultive des relations proches avec les maisons concernées, peut espérer décrocher des commandes. C'est particulièrement vrai pour les adjudications où les maisons françaises qui ne possèdent pas

1471 *Ibid*, C-Estonie, 24, (Bord du 25 avril 1925 (lettres du 20 mars et 6 avril)), 25 (Bord du 23 mai 1925 (lettre du 7 mai)). FRIDENSON Patrick, *Histoire des usines Renault. Naissance de la grande entreprise 1898-1939* (tome I), Paris, 1972, p. 158.

1472 *Ibid*, C-Estonie, 26 (Bord du 23 juillet 1926, lettre du 18).

1473 *Ibid*, C-Lettonie, 6 (15 janvier 1925), 29 (5 mai 1928)

1474 « Lettonie. Lithuanie », *Nord Textile*, 15 septembre 1923.

d'agents ne peuvent soumissionner ou réagir dans les délais¹⁴⁷⁵.

Tout un travail, on pourrait presque dire, d'acculturation commerciale commence à s'accomplir dans la deuxième moitié des années vingt avec la création de réseaux commerciaux français. Les consuls français travaillent à recruter, non sans difficultés vu le peu de négociants français installés sur place, des représentants. Ceux-ci s'occupent souvent en même temps d'un grand nombre de firmes françaises différentes. L'illustration 9 (Cf. Annexes. Illustrations) reproduit ainsi une publicité de la firme Michelin dans un annuaire économique letton. Comme dans d'autres pays, le bibendum est en train de s'imposer comme la véritable marque de fabrique d'une entreprise qui s'impose sur le marché letton des cycles et des pneumatiques. On remarquera que la langue commerciale utilisée reste l'allemand.

Parmi les voyageurs de commerce se met progressivement en place un schéma de tournée baltique, où régulièrement sont visitées les capitales baltes, finlandaises et scandinaves. Les maisons françaises de tissus, soieries, parfums et d'alimentation commencent à faire l'effort d'envoyer plus ou moins régulièrement des représentants. Ainsi les firmes Coty et Houbigant s'assurent rapidement des marchés baltes au détriment de sociétés françaises plus modestes et incapables de financer de tels voyages¹⁴⁷⁶. On peut se demander d'ailleurs si les entreprises alsaciennes, du fait de leur passé allemand, ne disposent pas dans ce domaine d'une longueur d'avance avec des voyageurs qui maîtrisent l'allemand et disposent de contacts anciens établis par les réseaux germaniques. D'autres compagnies disposent d'un représentant français établi au Danemark (ainsi la firme sidérurgique Laurent) ou en Pologne (Worms, Renault) qui intègre l'espace baltique dans son périmètre. Les filiales polonaises des entreprises textiles du Nord ont pu faciliter, par leur meilleure connaissance du marché et leur proximité, la pénétration française. Établi en Pologne, la firme Allard-Rousseau se décide même en 1933 à investir dans la construction d'une usine textile lettonne¹⁴⁷⁷.

Les entreprises de travaux publics prennent également l'habitude d'envoyer régulièrement des représentants faire la tournée des marchés baltes et nouer les contacts nécessaires. En septembre 1933, le ministre français en Estonie Bruère salue, lors du passage à Tallinn de représentants du Creusot le changement de mentalité qui s'opère. Selon lui, les firmes françaises ne reculent plus devant l'envoi d'un représentant qualifié qui, instruit des réalités locales, demeure le temps nécessaire pour réunir sa documentation et nouer des contacts

1475 AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 24 (Bord. du 15 mars 1925, lettre du 10 mars), 25 (Bord. du 23 mai 1925, lettre du 29 avril), 26 (Bord. 10 avril 1926, lettre du 3 avril).

1476 AMAEF, *ibid*, C-Estonie, 12 (4 août 1925), 25 (Bord. du 18 juin 1925, lettre du 16)

1477 AMAEF, RC-Lettonie, 20 (3 septembre 1934, Annexe 5)

personnels et utiles¹⁴⁷⁸.

Sans préjuger des affaires à conclure, les États baltes sortent d'une certaine marginalité pour être intégrés dans les aires françaises de prospection commerciales. Non sans une certaine clairvoyance, un représentant du service commercial de Pont-à-Mousson peut ainsi constater en 1926 que la représentation de sa société dans les pays baltes reste assez « *nominale* » pour le moment, vu le manque d'affaires. Il ne faut pas cependant, selon lui, négliger quoi que ce soit. Il est clair qu'en attendant des commandes, il convient de préparer le terrain en nouant des contacts dans des pays où la société ne connaît personne. Or cette préparation va énormément servir la société quatre ans plus tard, comme on l'a vu¹⁴⁷⁹. En 1929, à suite de l'amélioration des exportations françaises, jugée certes encore timide mais réelle, Jaunez, le ministre de France en Estonie, constate que les difficultés éprouvées par les exportateurs français « *il y a quelques années n'existent plus aujourd'hui* ». Ces derniers se seraient, selon lui, adaptés aux exigences des marchés baltes¹⁴⁸⁰.

2. Le soutien limité mais réel de la diplomatie française

On a vu, à travers le rôle joué par l'agent commercial en Estonie, combien les représentants français ont pu pallier en partie le manque d'information du commerce français. Décrivant son activité en Estonie en juillet 1926, Tournier évoque l'accompagnement des voyageurs lors de leurs tournées, ses multiples interventions lors de différends douaniers ou commerciaux. Il a constitué un espace proposant des revues, catalogues et publications commerciales françaises. De plus il effectue de multiples envois de brochures et revues françaises et cherche à faire connaître les principales maisons commerciales en Estonie¹⁴⁸¹. De même en Lettonie, la Légation et le Consulat de France multiplient les rencontres avec les associations professionnelles lettonnes, tentant de mieux faire connaître les produits français trop peu connus. Ils pressent enfin l'Office national du commerce extérieur (ONCE) et les chambres de commerce d'envoyer plus de documentation et de favoriser l'effort de propagande fait dans les pays baltes¹⁴⁸².

Mais ces efforts restent dérisoires par rapport à ce qui est tenté du côté allemand. Pusta

1478 AMAEF, Estonie, 58, 11 septembre 1933.

1479 Archives Pont-à-Mousson, 18808/OA-Dubreuil-1931-1933, dossier Lituanie, note du 23 septembre 1926.

1480 AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 28 (29 mai 1928).

1481 AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 30 (28 juillet 1926).

1482 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 6 (26 mars et 15 mai 1925), 8 (4 mars 1928). Archives de la CC de Paris, VI-6-50 (25) (Pays baltiques)

lui-même fait état auprès du Quai d'Orsay d'un constat bien établi par les représentants français, à savoir que le public balte ne se rend pas compte de l'importance du potentiel industriel français et des progrès effectués depuis la guerre. Lorsqu'en 1934 une délégation lettonne vient réceptionner en Lorraine la commande de tuyaux effectués pour la ville de Riga, elle est stupéfaite par l'importance et la modernité des installations, jugées auparavant bien inférieures à celles de ses rivaux allemands. Le spectacle du chargement des canalisations sur d'immenses convois ferroviaires l'impressionne particulièrement (Cf. l'illustration 10 (Annexes. Illustration), sur les tuyaux est écrit: Municipalité de Riga, Pont-à-Mousson)¹⁴⁸³. De son côté, le consul de France en Lettonie se plaint du peu de moyens attribués à l'expansion commerciale en Lettonie où manquent, selon lui, des salles d'expositions d'échantillons, la possibilité de constituer des dossiers complets de renseignements sur les articles français ou, tout simplement, du personnel de bureau. L'administration française répond en partie à ses doléances en créant, à partir de 1930, un poste d'attaché commercial pour les pays baltes basé à Riga. Mais celui-ci manque de moyens et a bien du mal à prospecter les marchés lituanien et estonien à hauteur de ce qu'il peut faire pour la Lettonie¹⁴⁸⁴.

Le soutien de la diplomatie française est sans doute le plus utile et le plus décisif en ce qui concerne les commandes publiques. Comme pour leurs exportations, les élites politiques baltes cherchent à éviter d'être complètement tributaires de l'économie allemande et expriment périodiquement leur souhait de voir s'intensifier les échanges commerciaux. On l'a vu pour la Lettonie en 1930 où les agrariens veulent à tout prix éviter une emprise germanique trop forte, mais ces idées sont également agitées en Estonie¹⁴⁸⁵, voire en Lituanie chaque fois que les relations se tendent avec l'Allemagne et que celle-ci tend à utiliser « l'arme économique »¹⁴⁸⁶.

À l'opposé, ces dispositions favorables sont contrebalancées par la capacité de nuisance allemande. Lors de l'affaire lettonne de 1930-1931, la très violente campagne de presse entamée contre les commandes françaises est due en partie aux journaux germano-baltes auxquels vient se joindre une presse allemande. Elle tente de donner un aspect impérialiste aux commandes envisagées, faisant craindre aux Lettons d'être entraînés dans les remous de la politique française¹⁴⁸⁷.

Mais ce sont surtout les offres anglaises qui se révèlent dangereuses tant les élites dirigeantes se montrent soucieuses de conserver l'amitié et les débouchés anglais. Ainsi, au sujet

1483 AMAEF, Estonie, 22 (11 mai 1928). Archives Pont-à-Mousson, 40955/OA-Riga/1934, Note du 23 mars 1934

1484 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 10 (7 mars 1930) et 11 (19 avril 1930).

1485 *Ibid*, C-Estonie, 35, 15 décembre 1929.

1486 *Ibid*, C-Lituanie, 1 (13 et 18 juillet 1925).

1487 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 12 (22 juillet 1931, 17 août et 11 septembre).

d'une commande d'accumulateurs de sous-marins, le ministre de la guerre letton explique au ministre français en janvier 1931 que le choix des maisons anglaises, malgré des prix presque deux fois supérieurs aux maisons françaises, tient au fait que la Grande-Bretagne serait la puissance la plus à même, en cas de guerre, d'envoyer des armes et des munitions en Lettonie¹⁴⁸⁸. On peut se demander d'ailleurs si cette commande n'est pas vue également comme une sorte de contrepartie alors qu'au même moment, on discute de commandes pour l'industrie française. De même pour ses canalisations, la Lituanie accorde la préférence aux maisons anglaises du fait de l'importance des achats anglais¹⁴⁸⁹.

De ce fait, sans que cela corresponde à un plan d'ensemble arrêté, l'intervention diplomatique française se révèle décisive pour pallier les défaillances des maisons françaises ou l'activité déployée par les maisons étrangères. Ainsi de Vienne, en 1925, « *use et abuse* » du crédit français pour obtenir les délais nécessaires aux entreprises françaises pour soumissionner. Il joue des sympathies francophiles du gouvernement Pusta pour obtenir une partie des commandes d'État (avions et camions pour l'armée)¹⁴⁹⁰. De même profitant de l'influence qu'il a acquise par ses relations amicales, son successeur Jaunez et son chargé d'affaires Delpech vont même faire échec en 1928 et 1929 aux démarches très fortes entreprises par l'industrie polonaise. Ils dénigrent celle-ci auprès des milieux estoniens et vantent les mérites des entreprises françaises concernées. Ils utilisent le rayonnement politique que la France acquiert à ce moment grâce à Briand. Ils savent également convaincre les industriels français de prendre en compte les intérêts estoniens, en laissant à certaines entreprises estoniennes le soin, par exemple, de l'assemblage des locomotives. Se combinant aux efforts des entreprises pour améliorer leurs propositions, la société Corpet-Louvet obtient une commande de locomotives et le Comptoir sidérurgique une commande de 6000 tonnes de rails¹⁴⁹¹. En décembre 1929, lors du départ de Jaunez, le représentant de la SEVF peut alors écrire à Berthelot combien il a pu se féliciter d'une action ayant réussi à créer une ambiance aussi favorable entre l'administration estonienne et les industries françaises.

De même en Lettonie, l'action diplomatique française est particulièrement utile face aux manœuvres anglaises et allemandes, qui cherchent, par exemple lors de l'affaire de Pont-à-Mousson, à retarder la conclusion du marché en multipliant les propositions. Tripiet facilite les négociations en réussissant à réunir la SEVF, la SACM et la SGTM dans un seul groupe

1488 AMAEF, Lettonie, 61, 5 janvier 1931.

1489 Archives Pont-à-Mousson, 24182/OA-Dubreuil-Petit-Vallet-31/32, Note du 31 mai 1932.

1490 AMAEF, Russie, 706, 12 août 1925.

1491 AMT 162 AQ 10 (15 et 21 mai 1928), AMAEF, RC 18-40, C-Estonie, 35 (9 et 19 octobre, 23 décembre 1929).

industriel, évitant les rivalités qui ont souvent ruiné les chances françaises¹⁴⁹². De même, le prestige militaire français et les relations nouées par l'attaché militaire français Archen dans les milieux militaires lettons permettent de décrocher de nombreuses commandes d'obus ou de mitrailleuses ainsi que la construction déjà évoquée pour environ 30 millions de francs de la flotte lettonne¹⁴⁹³. Enfin l'intervention de la Légation pour retarder les adjudications permet à la SEVF d'obtenir le soin de construire le pont de Daugavpils¹⁴⁹⁴.

En Lituanie, du fait des conditions politiques, les perspectives sont moins favorables, mais grâce à l'amélioration du climat des relations franco-lituanienues en 1925, une société française obtiendra le soin de construire la station centrale de télégraphie sans fil de Kaunas, objet de fierté nationale du fait de sa modernité¹⁴⁹⁵. Dans le cadre d'une stratégie de reconquête de marchés extérieurs visant à pallier le ralentissement du marché intérieur français, la société des grands travaux de Marseille parvient à obtenir le marché de la centrale thermique de la ville en 1925¹⁴⁹⁶.

Les entreprises de travaux publics bénéficient donc, là encore, en premier lieu d'interventions, qui peuvent surtout porter sur des commandes que les différents États baltes cherchent souvent à utiliser à des fins politiques. Ce facteur politique limite le rôle des considérations économiques qui, à l'exception de quelques cas, tournent souvent au désavantage des maisons françaises. Dans beaucoup d'affaires cependant, ce concours diplomatique ne suffit pas à amortir les frais considérables qui doivent être engagés. Il faut créer des réseaux commerciaux, constituer une documentation inexistante jusqu'alors et financer la présence fréquente de représentants. Ces derniers sont souvent englués dans des procédures qui s'étendent sur plusieurs années au gré des hésitations des administrations, des aléas financiers, des manœuvres des concurrents ou encore de l'attitude très spéculative de différentes maisons de commerce. L'accès au marché balte a donc un coût certain, qui semble disproportionné par rapport aux perspectives offertes.

3. Les marchés baltes, un moyen de limiter la précarité des industries exportatrices françaises ?

1492 *Ibid*, C-Lettonie, 12 (24 juin 1931)

1493 AMAEF, Lettonie, 23 (9 janvier et 13 avril 1926, 14 septembre et 14 octobre 1927).

1494 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 1er mai 1930.

1495 *Ibid*, C-Lituanie, 11, 10 juin 1925.

1496 BARJOT (D.), *La grande entreprise française de travaux publics (1883-1974). Contraintes et Stratégies*. Thèse Université PARIS IV, 1989, p. 1304

Droits de douanes, transports, carence de crédit, réseaux commerciaux initialement lacunaires : la difficulté à obtenir des commandes ou les frais occasionnés ne rendent-ils pas ces marchés peu intéressants ? Certes lors des commandes lettonnes, en 1930-31, les responsables de la SACM devant Berthelot puis à son tour la presse française soulignent le fait que la France va obtenir pour la première fois une fourniture très importante dans un pays jusque-là tributaire de l'Allemagne. On se demande alors si le commerce français, ne pourrait pas commencer à évincer son voisin germanique¹⁴⁹⁷. Mais quel serait le prix de tels projets ? Les firmes textiles doivent accorder de très larges crédits, fragilisant leur bilan financier. La firme Corpet-Louvet doit même en 1929, pour écartier définitivement la concurrence allemande, vendre à perte à l'Estonie ses premières locomotives¹⁴⁹⁸.

De plus, on ne retrouve pas dans la diplomatie française une volonté d'entraîner des firmes françaises dans un projet visant à évincer le commerce allemand. Au contraire, comme on l'a vu, la diplomatie française a (trop ?) vite intégré la faiblesse commerciale française. Elle ne pense pas, en dehors de sacrifices disproportionnés, pouvoir renverser la situation. Une certaine logique de résignation règne donc dans les bureaux de l'administration et il n'est pas envisagé d'entreprendre des actions trop ambitieuses ou de réagir vigoureusement face à des événements menaçant les positions françaises. À plusieurs reprises, à l'occasion de négociations commerciales ou de relèvement des tarifs douaniers baltes, les ministères des Affaires étrangères et du Commerce sont très surpris d'être assaillis par les plaintes de commerçants français. En 1924, alors que les différents ministères campent sur le refus d'accorder la clause russe à la Lettonie (cf. chapitre II), le retard pris dans la conclusion de l'accord franco-letton déclenche une tempête de protestations de la part des différentes Chambres de commerce et de plusieurs groupements professionnels. Le Comité Central de la Laine évoque alors la nécessité d'aboutir au plus tôt pour ne pas perdre des « *débouchés assez importants* » au profit de concurrents étrangers¹⁴⁹⁹. Le Comité espère également profiter d'une consommation locale importante non encore satisfaite par une industrie balte encore en expansion. De même en 1932, la dénonciation du *modus vivendi* franco-lituanien provoque, selon le ministère du Commerce, des réactions assez surprenantes. Ce dernier reçoit en effet fréquemment des lettres émanant de groupements de l'industrie textile, des vins, des parfumeurs, du comité des Forges, voire même du syndicat

1497 AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 12 (28 août 1931) et 13 (8 septembre). LEONTIN (L.), «La politique extérieure de la Lettonie », *République*, 31 août 1931.

1498 *Ibid*, C-Estonie, 35 (11 août 1929).

1499 *Ibid*, C-Lettonie, 4 (10 et 24 juillet 1924).

des fabricants d'huile d'olive. Ces industriels et commerçants affirment désirer se maintenir absolument sur un marché lituanien. Or, compte tenu des chiffres très faibles d'exportations françaises, ce dernier semblait pourtant être très secondaire pour les fonctionnaires du Commerce¹⁵⁰⁰.

Dans une lettre de juillet 1926 au Quai d'Orsay, la Commission d'exportation des vins donne une explication assez révélatrice du problème de l'élévation des droits sur le marché letton. Pour elle, vu les difficultés croissantes rencontrées sur tous les marchés, il devient impossible de négliger le moindre débouché¹⁵⁰¹. Pour l'industrie de Roubaix, l'effort vers les marchés extérieurs est également un souci majeur tant la concurrence étrangère a étendu son emprise lors de la guerre et les investissements liés à la reconstruction et la mécanisation de l'appareil de production doivent être rentabilisés¹⁵⁰².

L'étude du cas alsacien est le plus caractéristique par son ampleur. Privé d'un débouché allemand bien avant la fin du régime transitoire accordé par le traité de Versailles, concurrencé de plus sur le marché intérieur par la reconstruction d'une industrie moderne dans le Nord de la France, elle réoriente en partie sa production vers le monde colonial. Il devient vital pour elle d'aller conquérir des débouchés étrangers qui, bientôt, lui permettront d'écouler la moitié de sa production. Comme beaucoup de ses déboires ont été occasionnés par son orientation antérieure trop liée à un seul pays, les industries alsaciennes cherchent (malgré les problèmes d'adaptation) à diversifier au maximum leurs débouchés sur une cinquantaine de marchés. Une statistique des exportations établies pour 1928 pour la Chambre de Commerce de Colmar le montre bien : sur 246 millions d'exportations, environ la moitié a concerné les marchés allemands (90) et anglais (34) mais tout le reste est éclaté en une kyrielle de petits marchés¹⁵⁰³.

Les exportations vers les pays baltes se montent à 6,4 millions (Estonie : 2,5, Lituanie : 2,2, Lettonie : 1,7) et dépassent les envois faits vers la Pologne (2,2), la Bulgarie (1,5) ou la Tchécoslovaquie (5,6). Seule la Hongrie représente un débouché plus important avec 7,4 millions de francs. Compte tenu des différences de population, l'Estonie occupe par exemple le premier rang européen pour le montant des exportations par habitants (2,3 francs par habitant contre 1,4 par exemple pour l'Allemagne, 0,1 pour la Pologne, 0,9 pour la Lettonie et la Lituanie).

1500 *Ibid*, C-Lituanie, 2 (21 janvier 1932).

1501 *Ibid*, B-Produits du Sol, 53, 15 juillet 1926.

1502 HILAIRE (Yves-Marie), *Histoire de Roubaix*, Paris, 1984, p. 220 sq.

1503 BARTHELEME (A.), *Le développement des courants commerciaux de l'Alsace depuis la guerre*, Strasbourg-Paris, 1931, p. 200 sq., LAUFENBURGER (H.), *Cours d'économie alsacienne, T1. Les bases matérielles, morales et juridiques*, Paris, 1930, p146 sq. AD Bas-Rhin, AL 121, 1347, passim.

Cet exemple montre bien que si les marchés baltes ne sont pas indispensables, ils ont cependant un intérêt non négligeable, vu la difficulté à augmenter les ventes sur des marchés mieux équipés et moins demandeurs.

Dans une période de difficultés pour les exportations françaises, vu le ralentissement qui les frappe dès 1927 (hors colonies françaises), les marchés baltes permettent d'entretenir l'activité. Cet aspect des choses est particulièrement vrai pour les entreprises de travaux publics. Comme l'a montré Dominique Barjot, le resserrement du marché métropolitain après la fin de la reconstruction et la diminution des budgets d'équipement, la faiblesse de la demande privée entraînent une réorientation précoce vers les marchés étrangers. Or l'âpreté de la concurrence entraîne un recul en Amérique Latine, au Moyen-orient et une réorientation vers l'Empire ou un repli sur les Balkans et l'Europe du Nord-Est¹⁵⁰⁴. Cela explique la multiplication des entreprises françaises, cherchant à utiliser une certaine supériorité technique (l'exemple des grands chantiers menés en Europe Centrale servant de vitrine) et à rivaliser sur le marché balte avec leurs concurrents étrangers, malgré les problèmes monétaires et financiers français. Les commandes escomptées deviennent encore plus importantes alors que la crise ralentit de plus en plus le rythme d'activité de ces entreprises. Ainsi la SACM ne cache pas à Tripier que, vu le bénéfice très limité escompté et la part de risques encore à sa charge, elle ne veut conclure le marché des locomotives lettonnes que pour entretenir son activité. Dès le milieu des années vingt, le ralentissement des commandes de l'État, la stabilisation de la monnaie, la concurrence allemande puis le ralentissement industriel ont obligé l'entreprise de Graffenstaden à baisser impérativement ses prix de revient et développer les exportations avec des marges très réduites afin de rester concurrentielle. Le plan Tardieu et les marchés coloniaux donnent une bouffée d'air momentanée qui s'estompe brutalement. En 1931, les commandes indochinoises ne peuvent suffire à remplir un carnet de commandes de plus en plus vide pour les années 1933-4, d'où ce vif intérêt pour les affaires lettonnes¹⁵⁰⁵. De même Pont-à-Mousson n'accepte d'engager de lourdes sommes pour l'affaire lettonne que du fait d'une croissance très lente et irrégulière du marché intérieur et de la perspective du ralentissement escompté des affaires françaises¹⁵⁰⁶.

Dès lors on comprend la fragilité des affaires baltes qui ne deviennent véritablement intéressantes que dans la conjoncture de crise frappant l'industrie française. Elles vont

1504 BARJOT (D.), *La grande... op. cit.*, p. 953 sq., p. 1091 sq., pp. 1163, 1194.

1505 BERNARD (F.), *La Société alsacienne de constructions mécaniques des origines à 1965*, Thèse de doctorat, Université Strasbourg II, 1998, p. 220, 224, 229 et 241-42.

AMAEF, RC 18-40, C-Lettonie, 13, 8 septembre et 23 novembre. AMT, 162 AQ 8, Dossier SACM, 25 mai 1932 et 5 janvier 1933 (Greymuller).

1506 BAUDANT (A.), *Pont-à-Mousson (1918-1939). Stratégies industrielles d'une dynastie lorraine*, Paris, 1980, p. 191-193. Archives Pont-à-Mousson, 18808/OA-Dubreuil-1931-1933, note du 23 mars 1932.

complètement s'estomper à partir de 1932 quand le verrouillage douanier balte va fermer les portes de ses marchés et accélérer la crise d'exportateurs français qui vont avoir les pires difficultés à récupérer leurs créances en souffrance.

Les années vingt ont permis de commencer à cibler les facteurs pesant sur le commerce franco-balte et à diminuer, dans certains domaines, les handicaps pesant sur les produits français. Le monde commercial français a établi des réseaux commerciaux et intégré dans ses réflexions l'éventualité de faire des affaires avec des petits États dont la situation est encore plus saine. Les exportations, parties de rien, ont pu commencer à progresser malgré la persistance de nombreuses entraves.

Mais on est encore, en 1931, très loin du compte et le temps semble manquer pour consolider et développer des relations où seulement quelques jalons ont été posés. Certes, même si la crise de 1929 n'était pas survenue, il aurait été peu plausible d'envisager un développement énorme des relations commerciales franco-baltes. Mais la crise bloque la diminution progressive des droits de douane, l'amélioration des transports, la diminution des risques grâce à un crédit plus largement accordé et, tout simplement, la stabilisation des économies baltes sur des bases plus fermes. Or ce sont les quatre facteurs qui permettent de déterminer avec précision l'ampleur des ventes françaises qu'il serait possible d'escompter.

Au total, comme dans le domaine politique, la sortie de crise balte dans le domaine économique a favorisé une évolution de la vision française qui s'écarte de préjugés solidement ancrés à propos de la non-viabilité de ces États. La dimension économique se conjugue avec la dimension politique pour brosser le portrait de petits États, certes fragiles, mais dont le sérieux et le travail leur ont permis d'adapter leur économie à leur nouvelle situation et à l'évolution des échanges internationaux.

Cette nouvelle vision des réalités économiques baltes aurait pu se développer plus encore si des flux commerciaux vraiment importants s'étaient mis en place entre la France et les trois pays. Ces derniers seraient apparus comme des partenaires commerciaux à part entière du commerce français. Or, au moment où la crise va balayer toutes ces espérances, cette évolution commence à peine à se marquer. La période transitoire, entre 1929 et 1931, semble fournir une occasion favorable en suscitant un intérêt grandissant pour les produits baltes et en permettant aux commerçants français de jouer de leur nouvel aura financier pour s'imposer. Mais la fin

rapide de ce qui apparaît comme un intermède illusoire dissipe ces espérances, et renvoie finalement le monde commercial français à ses interrogations sur l'utilité de ces marchés. La levée des murailles douanières accélère le repli français sur son Empire et le choix balte d'une stratégie de limitation draconienne des importations jugées superflues. Les trois pays se focalisent à nouveau rapidement sur des marchés allemands et britanniques, qui retrouvent une certaine santé depuis 1935.

Les milieux des affaires français jouent donc très marginalement un rôle d'interface auprès de l'opinion française. À l'exception de quelques villes du Nord touchées par le commerce du bois et qui s'intéressent aux affaires baltes, ces dernières, le reste du temps, n'ont pas l'ampleur suffisante pour se singulariser auprès de l'opinion publique. Au contraire, dans les articles ou livres français traitant des pays baltes, l'aspect économique appartient plutôt au domaine des regrets. On se lamente ainsi sur l'impossibilité française de parvenir à un statut de puissance commerciale nordique qui lui permettrait de renouer avec les résultats glorieux obtenus quelques siècles auparavant.

Enfin, cette faiblesse des relations économiques joue sur la politique française. Loin de pouvoir utiliser l'économie pour conforter sa politique d'équilibre, la diplomatie française, comme on l'a vu, joue plutôt le rôle de soutien. Ce rôle, souvent déterminant, est insuffisant pour compenser, par le prestige politique, les faiblesses commerciales françaises. Dans cet optique, il s'agit beaucoup moins de la volonté d'une emprise politique directe, comme on l'a vu absente dans cette zone, que d'une diplomatie commerciale se mettant pour des affaires ponctuelles au service des industriels concernés. Le but français est non pas d'obtenir la prédominance mais au moins de pouvoir tenir son rang et de répondre partiellement aux offres baltes.

Les administrations baltes ont ainsi cherché à plusieurs reprises à utiliser la perspective de commandes publiques pour favoriser un rapprochement avec la France et limiter la perspective d'une hégémonie allemande. Certes les diplomates français ne désirent pas entrer dans cette logique, cherchant avant tout à éviter que les déceptions baltes, face à l'inertie française, ne créent un choc, les entraînant définitivement en retour dans le sillage allemand ou britannique. Comme au niveau politique, il n'y a donc pas de désir d'intervention active dans cet « impérialisme du pauvre » qui existe en Europe centrale, mais toujours une attitude réactive cherchant à limiter les tentatives d'hégémonie d'une puissance. Il n'empêche que dans les deux cas ces deux attitudes ont souffert de l'attitude des milieux financiers privilégiant des placements à court terme sur les places anglo-saxonnes¹⁵⁰⁷. A l'inverse, l'intérêt pour ces quelques affaires

1507 Voir la réflexion de : SOUTOU (G.H.), « L'impérialisme... » *op. cit.*, p. 238.

baltes montre les ressorts pouvant expliquer le désir d'industriels ou de financiers de multiplier leurs champs d'activité.

Au contraire, face par exemple aux augmentations successives des tarifs douaniers comme en Estonie en 1924 ou lors de différents touchant les intérêts français (en particulier les propriétaires touchés par les réformes agraires en Lituanie en 1926), la France n'a pas les moyens comme ses voisins d'esquisser des représailles sur les faibles contingents de matières et de produits demi-finis exportés par les pays baltes. L'idée d'une guerre tarifaire est donc à peine envisagée. Lorsque la question lituanienne surgira sur la scène internationale en 1927, on n'envisage pas la possibilité d'exercer des pressions économiques tant cela paraît irréalisable¹⁵⁰⁸.

De ce fait l'influence française sera toujours diminuée par cette carence, tant la dimension économique peut avoir un rôle décisif dans la réflexion d'États à forte vocation commerciale que sont les États baltes.

On peut cependant se demander si cette faiblesse de la relation franco-balte ne va pas être largement compensée par le prestige culturel français et les multiples petits réseaux de sociabilité. Ceux-ci ne vont-ils pas influencer plus efficacement sur des élites françaises qui ressentent peu le besoin de posséder des connaissances détaillées en matière économique ?

1508 AMAEF, B-Produits du Sol, 53 (20 juin 1924) et Lituanie, 71 (10 et 23 avril 1926).

Chapitre VIII :

Les mille et un colporteurs des réalités baltes.

Faire connaître la Baltique en France :

Si l'aspect économique des relations franco-baltes ne permet guère de parler de rapprochement, la fin des années vingt est le cadre d'une multiplication des contacts et des publications. Les crises de 1927-28 ont quelque peu « ramené l'attention » sur les pays baltes. Elles ont fourni des occasions de se renseigner, sur place ou depuis la France, sur ce que sont ces petits États dont les contours et l'essence sont restés jusque-là trop peu perceptibles. On peut se demander cependant si ces événements ne servent pas non plus de révélateurs à des évolutions plus souterraines entamées depuis le milieu des années vingt. Les États baltes deviennent progressivement une source d'intérêt pour les Français s'intéressant à l'Europe nordique ou orientale. Le temps joue incontestablement : chaque année supplémentaire démontre la solidité des bases internes des trois États et commence à dissiper les préjugés sur l'aspect transitoire de leur existence. Trouvant leur place dans les dictionnaires, les cartes, les réalités artistiques, culturelles, sportives, les États baltes deviennent un fait qu'il devient difficile d'ignorer complètement.

Progressivement s'élaborent donc une multitude de micro-réseaux sociaux et culturels qui s'appuient sur les populations baltes en France et surtout sur quelques intellectuels, publicistes ou hommes politiques ayant voyagé sur place ou pris des contacts en France. La parution d'un certain nombre d'articles ou comptes rendus de voyages, des premiers livres sur l'histoire et la situation de la Baltique attestent de la naissance de nouveaux courants baltophiles qui s'emploient à mieux faire connaître, sinon à créer un nouveau système de représentation.

On ne dispose évidemment pas, comme pour l'évaluation du commerce français, de critères – mêmes imparfaits – pour mesurer l'évolution des connaissances ou de l'intérêt de l'opinion française, d'où parfois la difficulté d'opérer un jugement, de prendre la mesure de l'impact de certains phénomènes. Certes, il convient de noter qu'il existe encore à la fin de notre période de larges portions de l'opinion ignorant tout des réalités baltes ou continuant de multiplier les confusions et approximations que nous avons décrites au début de notre travail. Le nombre de Français impliqués, même de façon large, dans ce travail de diffusion des

connaissances peut paraître dérisoire et très loin des préoccupations de la majeure partie de la population.

Ces « baltophiles », par leurs positions souvent éminentes au sein des milieux intellectuels et politiques, des diverses associations et groupements, diffusent leurs connaissances au sein de ces cercles privilégiés. Or leurs membres, de par leurs occupations, s'intéressent en premier lieu aux affaires d'Europe orientale fournissant ainsi à des milieux plus larges l'occasion de trouver des premiers repères. Enfin, avec l'amélioration du transport et la montée en puissance du tourisme, les comptes rendus de voyages contribuent à l'intégration des États baltes dans une sphère nordique (croisière en Norvège, Finlande) qui commence à se teinter d'un certain exotisme.

Comme dans le domaine économique mais sans doute à un niveau plus intense, on tentera de démontrer que la période s'étendant du milieu des années vingt au début des années trente constitue une étape. À l'ignorance totale succède progressivement un stade plus complexe où une multitude de petits réseaux de sociabilité commencent à se poser en recours, contribuant à faire évoluer des connaissances des plus élémentaires (par exemple savoir simplement situer les pays) au plus élaborées.

On étudiera d'abord les moyens par lesquels les Baltes cherchent à mieux se faire intégrer par l'opinion, à créer une nouvelle vision de leurs États, plus positive, et conforme à leurs idéaux nationaux. On verra aussi comment les voyages de différents Français ont joué un grand rôle dans le changement des perceptions et, enfin, comment ceux-ci vont, au sein de la société française, se transformer en vecteurs utiles diffusant les impressions qu'ils ont pu acquérir grâce à leurs positions sociales et professionnelles.

A. Propagande et présence baltes en France

Le tableau des possibilités et des moyens de la propagande balte dressé au début des années vingt était bien sombre. Isolés, disposant de peu de personnel, les ministres baltes avaient bien du mal à faire connaître leurs pays. Les colonies baltes en France étaient très faibles. Peut-on percevoir une évolution nette au début des années trente ? À l'échelle française, les communautés baltes restent très discrètes (5 527 Baltes et Finlandais recensés en 1931). Elles sont composées de populations fort différentes, aux origines variées et souvent modestes. Ont-

elles pu jouer un rôle, même limité, d'intermédiaires entre l'opinion et les réalités baltes ? Les nouveaux arrivants étoffent souvent les cohortes étrangères d'artistes bohêmes, de nouveaux immigrants juifs ou de marins errant dans les ports. Ne pourraient-ils « servir » de repoussoir, pour certaines couches de la population française ?

La propagande balte « positive » s'exerce le plus souvent par l'intermédiaire des diplomates baltes en poste. Ils peuvent s'appuyer sur la volonté de leurs gouvernements de travailler, à des fins politiques ou économiques, à faire connaître leur États et disposent donc d'un certain nombre de moyens. Mais ceux-ci sont-ils suffisants ? Plus que les moyens, on peut se demander si ce ne sont pas les personnalités de diplomates incarnant pour la société parisienne leur pays et leurs réseaux de sociabilité qui vont se montrer décisives.

1. « Pietr le Letton », Emmanuel Levinas ou Edouard Wiiralt : Les images ambiguës des populations baltes en France

En 1931, la Statistique générale de la France introduit pour la première fois dans la liste des nationalités présentes dans le pays la catégorie « Baltes » dans laquelle elle regroupe les ressortissants des trois États baltes plus les Finlandais. 5 527 « Baltes » vivent en France, dont plus de 3000 dans le seul département de la Seine. Seuls deux départements lorrains (Meurthe et Moselle, Moselle) et les Alpes-Maritimes présentent des effectifs notables dépassant une centaine de personnes. D'après les statistiques de la ville de Paris, les Lituaniens et les Lettons recensés dans le département de la Seine représentent l'essentiel des effectifs nationaux, avec respectivement 1842 et 855 personnes¹⁵⁰⁹.

La Société générale d'immigration a mené plusieurs tentatives dans le milieu des années vingt pour susciter une immigration de travail, en faisant appel en particulier aux paysans et aux ouvriers lituaniens. Cependant ces essais se sont révélés peu concluants, à l'exception d'une petite colonie lituanienne établie dans le bassin lorrain à Villerupt¹⁵¹⁰. Une part importante de la population concentrée dans l'agglomération parisienne semble liée à une immigration juive

1509 STATISTIQUE GENERALE DE LA FRANCE, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 8 mars 1931*, Paris, 1933, Tome I, 2, p. 110.

1510 AMAEF, AP-PA, 255-Puaux, 20 (Rapports annuels 1925 (p. 14) et 1927 (p. 5), Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 4 M 151-155 (Situation numérique des étrangers), AN, F7, 15174, Lituanie, 18 juin 1935.

« litvak »¹⁵¹¹. Ces immigrants, souvent jeunes, souffrent de la précarité économique et de la mise en place d'États-nations. Ils souhaitent reconstruire leur vie dans une France et un Paris souvent idéalisés. Dans son étude sur les Juifs de Paris, David Weinberg évalue à 90 000 les Juifs originaires d'Europe orientale vivant à Paris avec 1 700 Lettons et Lituaniens. Même approximatif, ce chiffre montre bien que la population juive représente au moins la moitié des Baltes recensés à Paris en 1931¹⁵¹².

De petites colonies « ethniquement » lituaniennes, lettonnes ou estoniennes existent et se regroupent dans des associations, qui entretiennent l'identité nationale grâce à des bibliothèques, des réunions ou des fêtes chorales. Leur visibilité dans l'opinion française semble cependant relativement faible à l'exception de quelques personnages. Ainsi un ancien militaire letton, correspondant à Paris pour des journaux lettons acquiert une certaine notoriété, plus ou moins positive, en effectuant plusieurs voyages sahariens. Un autre exemple avec ce biologiste letton le professeur Schoen qui joue un rôle actif à l'Institut Pasteur¹⁵¹³. Ponctuellement ces communautés savent se mobiliser afin de mieux faire connaître leurs pays. Ainsi en 1933, la Société lettonne de Paris participe activement à des manifestations folkloriques où ses membres habillés en costumes traditionnels font forte impression¹⁵¹⁴.

Cependant, les ressortissants baltes peuvent jouer à la défaveur des Légations qui ont bien du mal à accorder quelque secours et à organiser le rapatriement de certains nécessiteux ou encore à surveiller certaines personnes cherchant à se soustraire à leurs obligations militaires. Il faut, d'autre part, traiter la question délicate de nombreux apatrides qui, ayant vécu à un moment ou un autre sur les territoires des nouveaux États, demandent des passeports alors qu'ils ne répondent pas aux conditions posées ou ne disposent plus d'aucun papier¹⁵¹⁵. Accablé par un travail administratif dépassant largement le travail de prospection commerciale qu'il espérait mener, le consul de Lettonie à Nancy critique un travail de chancellerie débordant qui l'oblige à pourchasser des individus suspects ou endettés vis-à-vis des Légations lettonnes et à être lui-même assailli de demandes de secours¹⁵¹⁶.

Mais ce sont surtout la majorité des consulats situés dans les différents ports français (Cf.

1511 Le terme litvak désigne schématiquement les populations juives habitant sur les territoires letton, lituanien ou biélorusse.

1512 GREEN (N.L.), « Les juifs étrangers à Paris », KASPI (A.), MARES (A.) (ed.), *Le Paris des étrangers depuis un siècle*, Paris, 1989, p. 105,116, WEINBERG (D.), *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, Paris, 1974, p. 19-20.

1513 AMAEF, Lettonie, 54, 6 octobre 1930. LVVA, F2575/7, 391 (Invitations du Touring-Club de France, hiver 1924-1925).

1514 LVVA, F2575/7, 1050 (8 juin 1932). LVVA, F2575/7, 1486 (25e anniversaire de la société lettonne).

1515 Voir par exemple : LVVA, F2575/7, 682 (Cons. Marseille, passim), 820 (passim), 845 (passim), ERA, F1585/1, 526 (7 mars 1925), F1585/2, 155 (11 février 1932 et passim)

1516 LVVA, F2575/7 (Cons. Nancy, 8 octobre 1930).

Liste, Annexe D) qui doivent s'occuper d'une population de réputation plus ou moins douteuse. Les marins baltes fréquentent en effet en nombre important les différents ports français à bord de navires étrangers ou baltes. Beaucoup d'entre eux travaillent en fait pour des compagnies anglaises assurant une part des échanges entre les ports français, britanniques ou espagnols¹⁵¹⁷. Les autorités portuaires, la population, la police ou les consuls apprennent peu à peu, au gré des multiples incidents mouvementés de la vie portuaire, à reconnaître la nationalité de marins, souvent arrêtés pour vagabondage, troubles à l'ordre public voire des délits plus graves. Leur niveau de vie, leurs moyens d'existence semblent beaucoup plus misérables que ceux de leurs collègues scandinaves¹⁵¹⁸. Le consul d'Estonie à Marseille évoque ainsi tous ces marins errants qui affluent à l'approche de l'hiver, devenus le « fléau » de consulats qui peuvent difficilement leur trouver du travail. En 1932, ayant dépensé plus de 6 000 francs, le consul semble avoir épuisé sa bonne volonté. Seul Pusta arrive à le dissuader de quitter son consulat, lui demandant tout de même d'éviter de porter secours à tous les aventuriers profitant de sa générosité¹⁵¹⁹. Il est particulièrement fort difficile pour les consuls de trouver un moyen de rembarquement pour des marins licenciés ou ayant oublié de remonter à bord. Beaucoup passent de port en port et de consul en consul à la recherche d'un navire. Car peu de navires baltes circulent régulièrement et les autres privilégient leurs ressortissants ou refusent d'embarquer les marins baltes car leurs gouvernements sont réticents à payer les frais de rapatriement¹⁵²⁰.

Il existe cependant un type de population balte, qui semble jouer un rôle positif : ce sont les personnes en mission et les étudiants qui affluent en grand nombre dans les universités françaises à partir du milieu des années vingt.

Les délégués socialistes et syndicalistes baltes représentent un cas particulier. Il semble cependant que des liens aient été noués au moment des congrès de l'I.O.S. à Marseille (en 1925, où paraît un annuaire donnant des indications très détaillées sur les forces sociales-démocrates européennes et particulièrement baltes¹⁵²¹) puis à Bruxelles (1928), ou encore lors des congrès français de la SFIO et de la CGT, où des délégués baltes sont présents. En 1927, le leader socialiste Bracke, journaliste de politique étrangère, montre le désir en 1927 de publier les thèses de Cielens dans son journal le *Populaire* puis de suivre les années suivantes l'évolution des

1517 LVVA, F2575/7, 677 (Cons. Boulogne, 17 mars 1928).

1518 LVVA, F2575/7, 675 (Cons. Alger, 13 février 1928), 822 (Cons. Calais, 24 janvier 1931 et Dunkerque, 29 octobre 1930). ERA, F1585/1, 938 (Cons. Havre, 30 mars et 24 mai 1929).

1519 ERA, F1585/1, 785 (3 janvier 1928), 1031 (Cons. Rouen, rapport 1930/1931), 1585/2, 143 (Cons. Marseille, 8 et 25 janvier 1932).

1520 LVVA, F2575/7, 482 (Cons. Rouen, 27 février et 17 mars 1926).

1521 Voir les textes conservés dans : BIT, CAT 5-45-2 (Documentation 1927)

combats menés par les socialistes lettons¹⁵²².

De manière plus traditionnelle les Baltes mandatés pour se rendre en France sont soit des fonctionnaires envoyés en mission d'étude, soit, pour un certain nombre, des délégués baltes qui viennent représenter leur pays dans certains grands congrès internationaux scientifiques, nouant à l'occasion des relations amicales avec leurs collègues français. C'est le cas en particulier de Puusepp, grand neurologue estonien qui, très souvent invité en France à des congrès médicaux, délivre de nombreuses communications. Mais peu de scientifiques ont sa notoriété ou sa stature pour, au-delà d'un séjour éphémère, pouvoir établir des relations fortes¹⁵²³.

Au contraire, les étudiants, séjournant plus longuement, auront davantage la possibilité de dépasser ces blocages et tenter de s'insérer dans la société française.

Les nouveaux États sont confrontés à une pénurie de cadres nationaux dans tous les domaines. C'est particulièrement vrai dans les différentes administrations, où une partie importante des postes est encore occupée par des membres des minorités nationales. La restructuration de l'économie, l'adaptation de la vie politique, économique et culturelle aux normes occidentales nécessitent la possession de techniques, de connaissances ou d'habitudes souvent peu familières. Comme dans le reste de l'Europe centrale et orientale, l'attrait pour la France est grand. La coupure avec le monde russe (ou polonais pour les Lituaniens) fait de Paris, avec l'Italie pour les artistes, le principal centre d'attraction. Mais dans les premières années, les habitudes passées, la distance, les difficultés économiques et les problèmes de change conduisent beaucoup d'étudiants à choisir des écoles et universités allemandes plus proches. La monnaie est aussi plus faible¹⁵²⁴. Or les gouvernements baltes cherchent à limiter, comme on l'a vu, cette domination d'une culture allemande, qui semble encore dangereuse. La culture française paraît constituer avec la culture anglaise la seule alternative pour battre en brèche l'hégémonie de l'allemand et donner de nouvelles bases à des cultures nationales en construction désireuses de s'occidentaliser et de s'éloigner des influences russes et germaniques

À partir du milieu des années vingt, la stabilisation économique et budgétaire des États et surtout la dévaluation du franc vont générer un afflux d'étudiants vers le monde occidental. Les États baltes, grâce à une politique de bourses, envoient des étudiants se former en France dans tous les domaines (École Libre des sciences politiques, écoles militaires, instituts de sciences

1522 « Le discours de Cielens socialiste letton à Genève », *Populaire*, 9 septembre 1927 ou BRACKE (A.), « Elections en Lettonie », *ibid*, 20 octobre 1928.

1523 Voir le numéro spécial de mai-juin 1932 de la revue estonienne *Olion* consacrée à l'Institut français de Tartu et aux relations franco-culturelles et conservée à la BDIC et UNIVERSITY OF TARTU. ESTONIAN ACADEMY OF SCIENCES, *Ludvig Puusepp*, Tartu 2000, p. 7 sq. et 13.

1524 « L'Esthonie demande des professeurs et des livres français », *Europe nouvelle*, 12 août 1922, AMAEF, AP-PA, AMAEF, AP-PA, 255-Puaux, 18, d.9 (1er juillet 1926). AMAEF, Lituanie, 71, 23 avril 1926.

électrotechniques, facultés de médecine, institutions artistiques)¹⁵²⁵.

Les militaires envoyés dans les différentes écoles spécialisées constituent un contingent particulièrement nombreux. Dans les écoles techniques, les écoles d'applications (École d'application de Versailles, de Fontainebleau, École supérieure d'Aéronautique ou écoles navales) comme dans les institutions plus prestigieuses telles Saint-Cyr ou l'École Supérieure de Guerre le fait de recevoir une pépinière d'officiers baltes devient une habitude. Par la suite ceux-ci intègrent souvent des unités françaises pour des stages. Ils ont également pour mission fréquente d'accueillir des délégations baltes lors de visites officielles. Dans le domaine naval, suite à la construction par les chantiers français de la marine lettonne, l'École navale et les écoles d'applications forment logiquement les cadres et les techniciens lettons¹⁵²⁶. C'est à l'École de guerre que l'évolution est la plus perceptible si l'on se rappelle les réticences du début des années vingt. Suite à l'action des représentants baltes au Quai d'Orsay, mais surtout suite à la prise de conscience de la solidité des États et des armées baltes, l'administration française perçoit la nécessité de s'assurer un moyen d'influence essentiel sur les futurs dirigeants militaires baltes. À partir de 1924, l'ESG accueille chaque année 2 ou 3 officiers estoniens ou lettons. Ils deviennent amis et font connaître leur pays à leurs condisciples dont certains seront vite appelés à jouer un rôle éminent (Cf. Annexes. Illustration 11)¹⁵²⁷. En 1930, suite à l'apaisement du conflit polono-lituanien, le colonel Cernius devient le premier officier lituanien à être accepté dans une institution française afin, estime le Quai d'Orsay, de lutter contre l'influence militaire allemande. De plus, des négociations directes ayant été entreprises entre Polonais et Lituaniens, il ne semble plus aussi nécessaire d'isoler officiers polonais et lituaniens¹⁵²⁸.

Cette évolution est encouragée par les diplomates baltes et les institutions françaises. Afin de mieux faire connaître le système français et les conditions de travail et de vie dans les centres universitaires français, des stages pour les ingénieurs ou des voyages d'études pour les étudiants sont organisés. Ils favorisent la venue des premières générations passées par le moule des lycées français de Riga et de Tallinn ou encore par des instituts français intégrés dans les nouvelles universités baltes, en particulier l'Institut scientifique de Tartu (la ville d'implantation de l'université estonienne)¹⁵²⁹.

Cette conjonction de causes explique la très forte augmentation des étudiants baltes

1525 Voir par exemple : ERA, F1585/2, 230 (6 avril et 22 septembre 1932).

1526 SHM, 1 BB3, 16 (Pays Baltes. Stage et candidatures aux grandes écoles navales).

1527 AMAEF, Estonie, 17 (passim), Lettonie, 23 (passim), Lituanie 65B (passim) et C-Administrative, Guerre, 378, 379, 389 (passim).

1528 *Ibid*, 65B (24 mai, 12 juin, 13 septembre 1929)

1529 ERA, F1585/1, 482 (20 mars 1924), 644 (29 mai 1926), 1114 (16 juillet 1930), F1585/2, 201 (14 juin 1932).LCVA, F383/7, 487 (10 juin 1924).AMAEF, Lituanie, 27 (24 août 1925) et 79 (13 avril 1928 et passim).

constatée à partir de 1927-28 (Cf. tableau, Annexes F.2). Si avant cette date, les données touchant les États baltes sont presque muettes, les statistiques des universités de Grenoble et de Toulouse permettent de constater que les étudiants baltes sont de plus en plus nombreux à partir de 1924-25. Après avoir atteint un pic en 1926-1927 (plus de cent personnes à Grenoble), leur nombre décroît sensiblement avec la stabilisation du franc même s'il se maintient à un niveau relativement élevé par rapport aux chiffres d'autres nations d'Europe orientale. Avec 567 étudiants, soit près de 4 % du total des étudiants étrangers (ce qui est considérable compte tenu de leur très faible population), les étudiants baltes sont là encore des Lituaniens (339) et des Lettons (202) (Cf. tableau, Annexe F.1)¹⁵³⁰. Les remarques de Nicolas Manitakis concernant les orientations choisies par les étudiants d'Europe Centrale s'appliquent parfaitement aux cas baltes¹⁵³¹.

Plus de 40 % des étudiants baltes étudient les sciences (Cf. tableau, Annexes F.3 et F.4). Plus de 80 % d'entre eux travaillent en province, surtout à Toulouse, Grenoble, Nancy et Caen, où les quatre instituts électrotechniques, érigés en modèle de la réussite scientifique française, attirent particulièrement. Au contraire, l'université de Paris regroupe en 1927-28, 18 % des étudiants baltes en sciences mais 42% des étudiants en droit (cf. tableau, Annexe F5).

Il faudrait également ajouter les résultats très positifs de la petite colonie de lycéens lettons envoyés à Tourcoing (puis, à partir de 1934, à Grenoble) qui continue à se maintenir réussissant à obtenir des résultats plus qu'honorables aux épreuves du baccalauréat. Un élève letton particulièrement doué attire une attention toute particulière en obtenant un premier prix au Concours général de mathématiques¹⁵³².

Beaucoup de ces étudiants ont joué, comme on le verra, un rôle fondamental dans la propagation de la culture française lors de leur retour dans leur pays d'origine. Mais ont-ils favorisé, par leurs contacts et leurs actions, une meilleure connaissance de ces cultures nationales en voie de consolidation ?

Il semble qu'une part importante des étudiants baltes venus en France relève d'une autre logique : il s'agit de ceux appartenant à la minorité juive. On retrouve souvent le même profil dans les documents conservés dans les archives baltes ou françaises. Fils de petits commerçants ou de membre des professions libérales, leur avenir semble bouché dans des pays

1530 Voir tableaux annexes...

1531 MANITAKIS (N.), « Etudiants étrangers, universités françaises et marché du travail intellectuel (fin XIXe-années 1930) », GUICHARD (E.), NOIRIEL (G.) (ed.), *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Paris, 1997, pp. 123-154

1532 MONTFORT (H. de), « Une expérience: la colonie lettonne du lycée de Tourcoing », *Revue international de l'enseignement*, octobre 1931.

où la précarité économique, la concurrence toujours plus grande des jeunes diplomates baltes et privilégiés par les administrations, limitent leurs chances. Poursuivant en grand nombre soit des études de médecine soit des études techniques, ils sont souvent dans une situation financière difficile tant le coût de la vie dépasse leurs faibles moyens. Ils ont souvent maille à partir avec les autorités consulaires du fait de leurs difficultés à régler leurs frais de passeports ou à régulariser leur situation militaire. Ils sont souvent contraints d'occuper des emplois précaires¹⁵³³. Beaucoup semblent espérer profiter des besoins de l'économie française pour s'installer définitivement. L'exemple de ce jeune Letton qui après avoir étudié à l'Institut de Chimie de Strasbourg en 1924, a continué ses études à Caen en 1925, puis à Paris, est classique. Pourtant titulaire d'un diplôme d'ingénieur chimiste, il ne peut travailler que comme interprète dans une agence de voyage. Au moment de faire son service militaire, en 1928, en affirmant se sentir davantage en sécurité en France que dans son pays et mentionnant un frère ingénieur à Berlin et un autre, ingénieur également, à Montréal il obtient alors la nationalité française¹⁵³⁴. Mais le cas le plus célèbre est bien sûr le jeune Emmanuel Levinas, fils de commerçants juifs de Kaunas, qui arrive à Strasbourg pour étudier la philosophie. Le choix s'est porté sur la France en raison de son prestige intellectuel et de la renommée que celle-ci avait conservée dans les milieux juifs lituaniens depuis l'affaire Dreyfus ; la France restait un symbole d'accès à l'universalisme. Quant à Strasbourg, ce sont, semble-t-il, l'existence d'une communauté juive ancienne et structurée et également selon Lévinas sa proximité relative de la Lituanie (et des universités allemandes attirant Lévinas ?) qui ont été des facteurs déterminants¹⁵³⁵. Grâce à des études brillantes, le jeune étudiant lituanien acquiert rapidement une certaine renommée. De retour en Lituanie, où les perspectives de carrière universitaire apparaissent faibles et l'horizon intellectuel bien limité, le jeune philosophe demande donc la naturalisation française¹⁵³⁶. Au-delà du cas de Levinas, on peut se demander quelle attitude ont adopté ces étudiants. Faute de sources, on peut difficilement se prononcer. Ont-ils par ailleurs mis en valeur la culture yiddish comme Levinas ou, au contraire, ont-ils tu leur origine, voire même noirci leurs conditions de vie avant leur émigration pour mieux s'intégrer à la culture française ?

Les artistes baltes jouent, en apparence, un rôle limité. Acquis à la fin du XIX^e, l'influence de Paris se renforce. Elle conduit, à partir de 1922, de nombreux artistes, en

1533 Voir LVVA, F2575/7, 482 (Cons. Rouen, 28 septembre 1926), 582 (passim), 683 (Cons. Nancy, 18 août 1928(Feldhuhn), 697 (passim).

1534 AN, BB 11, Naturalisations, 1920-1930, Leibovics (Léon)

1535 MALKA (S.), *Emmanuel Lévinas. La vie et la trace*, Paris, 2002, pp. 26, 31-33, 39 sq. POIRIE (F.), *Emmanuel Levinas. Qui êtes vous ?*, Paris, 1987, pp. 64, 68 sq.

1536 *Ibid*, Levinas (Emmanuel).

particulier lettons, à venir séjourner dans la capitale française¹⁵³⁷. Les plus doués parviennent à s'intégrer dans les milieux artistiques parisiens participant à de nombreux Salons (Automne, Tuileries). Leur séjour parisien et l'exposition de leurs toiles suscitent une grande attention dans les journaux et revues baltiques¹⁵³⁸. Il semble qu'à partir de 1927-28 un nombre croissant d'entre eux parvient à conquérir une place, mais en est-il de même dans l'opinion française, noyées qu'ils sont dans la masse des participants et des styles en vogue ? Parler alors d'arts nationaux baltes est encore prématuré et il est difficile d'identifier des peintures proprement baltes, du moins en Occident. Seules quelques personnalités, telles le peintre et décorateur letton Liberts qui est exposé en 1927 à la galerie Charpentier ou, plus encore, le peintre et graveur estonien Wiiralt, sont vraiment remarqués davantage cependant par les critiques que par l'opinion publique au sens large. Le cas de Wiiralt est assez exemplaire, très lié à Fujita mais aussi au peintre suisse Nesto Jacometti, il devient un pilier du Montparnasse des années vingt et des cafés parisiens. Quittant l'Allemagne, il arrive en 1925 à Paris où il expose plusieurs fois avant de devenir sociétaire du Salon d'Automne. Il se fait remarquer par ses talents de graveur et, comparé à Bosch, il assure les illustrations de nombreux ouvrages, tels ceux de Mauriac ou ceux de Pouchkine.

Mais aide-t-il à mieux faire connaître l'Estonie ? Après dix ans de séjour à Paris, il est évident que plusieurs de ses concitoyens reprochent à cet autodidacte solitaire son trop grand cosmopolitisme et son éloignement des réalités nationales. Communiant avec les autres artistes dans l'amour de l'art moderne et la vie de bohème, les origines de Wiiralt sont rarement mentionnées. L'Estonie n'évoque, pour Jacometti, qu'un « *pays de vents et de neige* » quitté pour les métropoles occidentales de l'art¹⁵³⁹.

Enfin, il ne faudrait pas oublier que pour beaucoup de Français cet afflux d'étudiants étrangers n'est pas bien vu. Le publiciste René Puaux, dans la *Revue Bleue*, parle ainsi de tous ces jeunes artistes baltes qui « *s'empoisonnent au contact du prétendu art français de Montparnasse, (...), tout ce cubisme et ces barbouillages enfantins ne sont pas de chez nous* »¹⁵⁴⁰.

À l'inverse, de nombreux étudiants ont incontestablement joué un rôle d'intermédiaire.

1537 MULEVICIUTE (J.), *Modernizmo Link*, Kaunas 2001, p.204, GROSTINAS (J.), *École de Paris et la peinture lettonne au début du XX^e siècle*, Riga, 2001 (Résumé en français d'une thèse lettonne d'histoire de l'art).
PIERARD (M.), « Un voyage en Lettonie », *Europe nouvelle*, 23 janvier 1926; « Un groupe letton à Paris », *Chanteclerc*, 4 juillet 1931.

1538 Voir par exemple la liste des articles estoniens consacrés aux expositions d'artistes estoniens dans l'annuaire des articles de journaux estoniens de la Bibliothèque nationale de Tallinn : Cotes O 08 (E44) et 7 E (064) (E44).

1539 JACOMETTI (N.), *Têtes de Montparnasse*, Paris, 1934, VÖÖBUS (A.), *Studies in the history of the estonian people, XI. The cultivation of the figurative arts*, Stockholm, 1984.

1540 PUAUX (R.), « Impressions baltiques », *Revue bleue*, 21 mai 1932, p. 297.

Par leur présence même et leur nombre non négligeable, en particulier dans les villes universitaires de province (plus de 70 personnes à Grenoble, Nancy ou Montpellier), ils peuvent tout simplement personnifier, auprès de leurs camarades ou de leurs maîtres, des États réduits pour beaucoup à un simple nom situé très approximativement du côté de l'Europe du Nord ou de l'Est.

Ils jouent parfois un rôle plus actif. A partir de 1931 l'Association générale des étudiants de Nancy abrite une association d'étudiants lettons fonctionnelle¹⁵⁴¹. Suscitant une certaine curiosité, les étudiants baltes font connaître leurs pays autour d'eux. En 1929 et 1931 une étudiante estonienne, Olga Gallinn, qui suit des études de géographie à Grenoble puis à Dijon organise, avec l'aide d'images ou de diapositives prêtées, plusieurs conférences qui recueillent un vif succès¹⁵⁴². Elle suscite l'intérêt de son professeur Georges Chabot pour ces nouveaux États. Ce dernier va effectuer plusieurs voyages de travail, seul ou avec des délégations d'étudiants et de professeurs français dans les années trente.

Grâce aux relations nouées avec ces étudiants baltes, l'école française de géographie se montre fort intéressée pour développer l'enseignement de la géographie estonienne. La société de géographie commerciale décerne la médaille Gauthiot au gouvernement estonien pour son soutien au développement de la science géographique et en 1928 la médaille Gaudy revient à Edgar Kant, qui a fondé toute sa réflexion géographique sur les grands maîtres français. La recherche des caractéristiques physiques déterminant l'occupation de l'espace estonien permet de mettre en valeur la spécificité estonienne et ainsi d'inscrire le fait national dans l'espace. Reprenant cette approche, les *Annales de géographie* la répandent à travers les chroniques de Camena d'Almeida. On peut comprendre cet intérêt car les outils forgés pour les monographies régionales, travaux de prédilection des géographes français, conviennent admirablement pour l'étude des petits États. De plus alors que les problèmes de l'État et de la nation restent étrangers à des géographes peu habitués à travailler à cette échelle, l'étude géographique des petits États ne connaît pas ce problème¹⁵⁴³.

Dans d'autres domaines, des étudiants baltes jouent également un rôle important en favorisant un transfert de connaissances. Ainsi à Strasbourg, un jeune étudiant estonien attire l'attention de Tronchon, son professeur de littérature comparée. Ce dernier le soutient dans ses démarches administratives et intervient auprès de ses amis universitaires estoniens pour qu'il

1541 LVVA, F2575/7, 2736 (p.2). « Etudiants lettons », *Nancy-Étudiant*, janvier 1932, p. 15.

1542 ERA, F1585/1, 933 (6 avril 1929), 1108 (3 mars 1931), F1585/2, 120 (17 avril 1931).

1543 Voir l'analyse de Y. MUET *Les géographes... op. cit.*, p. 9 et les travaux de CLAVAL (P.), *Essai sur l'évolution de la géographie humaine*, Paris, 1976 p. 64 sq.

obtienne son poste. Mais le professeur français profite également de la présence de l'étudiant estonien pour parfaire sa découverte des littératures baltes auxquelles il va d'ailleurs consacrer plusieurs articles¹⁵⁴⁴.

Le premier Letton admis à l'École Normale supérieure est un jeune historien, Stepermanis, venu pour se former aux méthodes historiques françaises. Il retient l'intérêt de ses professeurs et ses camarades en les initiant à l'histoire de son pays mais aussi en leur présentant les travaux de la jeune école lettonne sur les questions agraires et nationales. Tant par ses connaissances des sources que celles des documents, il enrichit considérablement le livre préparé par un de ses condisciples, Jean Meuvret, sur "*l'Histoire des Pays baltiques*"¹⁵⁴⁵.

Les étudiants baltes parviennent également à jouer un rôle dans d'autres milieux restreints. Le capitaine letton Blau, qui étudie à l'École Supérieure de guerre, effectue pour ses camarades plusieurs causeries très détaillées sur l'état de son pays, les préjugés de l'opinion française et son évolution¹⁵⁴⁶.

Les premiers étudiants catholiques lituaniens, en particulier Turauskas, futur directeur de l'agence télégraphique lituanienne et ministre à Prague, se font connaître dans les associations catholiques parisiennes. Il est ainsi intéressant de voir qu'en février 1924, Monseigneur Chaptal, évêque auxiliaire pour les étrangers, accepte d'accueillir une cérémonie célébrant l'indépendance lituanienne dans l'Eglise diocésaine des étrangers. Monseigneur Beaupin, secrétaire général du Comité catholique des Amitiés françaises, peut saluer leur nombre et leur assiduité dans les réunions réunissant français et étrangers où ils se montrent « *avides de se mêler à nous* »¹⁵⁴⁷. Dans une cérémonie similaire en 1926, Monseigneur Chaptal louera l'ardeur au travail et la belle tenue morale des étudiants lituaniens. L'évêque noue des relations de confiance avec la Légation de Lituanie avec laquelle il collabore pour les questions relatives à l'immigration. De manière générale, il s'intéresse au développement du pays¹⁵⁴⁸.

On pourrait enfin citer le cas de ce couple d'étudiants lituaniens de Montpellier qui fait découvrir une intellectuelle et écrivain local, Jeanne-Yves Blanc, l'invitant à entrer en contact avec le poète et ancien ministre de Lituanie Milosz. Fascinée par la culture lituanienne, celle-ci se rend plusieurs fois en Lituanie faisant également connaître ce pays à l'opinion française en

1544 ERA, F1585/2, AE220a, 1931, 25 avril. TRONCHON (H.), « Lettres baltiques », *Etudes (France, Allemagne, Italie, Hongrie, Pays Baltiques)*, Paris, 1935, p. 234.

1545 AN, AJ 61 (ENS), 193, 19 octobre 1931 et 3 juin 1932.

1546 BLAU (Capitaine), « La Lettonie », *Causeries font par les officiers étrangers de la 54e promotion de l'École Supérieure de Guerre*, Paris, 1933-4 (BDIC).

1547 « Pour le sixième anniversaire de l'indépendance de la Lituanie », *Amitiés catholiques*, 15 mars 1924, PACY (J.), « Les étudiants étrangers en France », *ibid.*, 15 décembre 1924, DNORNIK (F.), « Le cercle d'études catholiques pour l'union des Eglises », *ibid.*, 15 avril 1925.

1548 PACY (J.), « Une cérémonie lituanienne », *ibid.*, 15 mars 1926.

publiant au début des années trente plusieurs articles dans des revues méridionales et, surtout, un livre « *Images de Lituanie* » qui paraîtra en 1938¹⁵⁴⁹. Même si des témoignages plus nombreux seraient nécessaires, les milieux étudiants baltes ont joué un rôle modeste mais incontestable dans les milieux intellectuels et universitaires français afin de favoriser, à diverses échelles, une meilleure connaissance des réalités baltiques.

Les populations baltes se trouvant en France semblent donc générer des sentiments contrastés, suscitant des imaginaires très différents. Même si par leur petitesse les populations baltes ne peuvent avoir qu'un impact très limité ou ne bénéficiant d'aucune attention particulière de la part des administrations françaises, leur situation frappe suffisamment certains esprits de l'époque, au point de servir de cadre à certains romans policiers. En 1931, Georges Simenon fait entrer en scène pour la première fois le commissaire Maigret dans une aventure qui le voit aux prises avec un criminel de haut-vol, « *Pietr-le-Letton* ». L'aventure donne au romancier, visiblement bien renseigné, l'occasion de peindre une galerie de portraits allant du marin nordique errant du côté de Fécamp, jusqu'au faussaire ivrogne, passant par les immigrés juifs lituaniens fuyant les nationalismes du côté de Saint-Paul, mais aussi l'étudiant de la Sorbonne sans le sou mais acharné au travail ou encore le bandit distingué et polyglotte fréquentant les grands hôtels internationaux. Toutes ces rencontres donnent l'occasion au policier français de consulter un atlas et de découvrir où se trouvent ces petits pays « *enserrés entre Pologne et Russie* » et d'en apprendre un peu plus sur leur situation. Mais ceux-ci apparaissent sous un jour bien trouble et l'histoire et les péripéties de ces immigrés ne peuvent que ressusciter les visions antérieures de pays déstabilisés, frappés par les luttes de nationalités, faisant migrer vers la France des populations peu recommandables¹⁵⁵⁰.

Si du côté de l'opinion publique proprement dite, les résultats sont négatifs ou limités, certaines actions entreprises par les étudiants ont pu avoir un rôle particulièrement bénéfique sur l'image des Baltes, en particulier dans le monde intellectuel et également au sein des élites françaises. Elles ont généré l'impression de populations laborieuses, équilibrées et avides d'assimiler la culture française. Or c'est justement au sein de cette seconde catégorie, c'est-à-dire au sein de l'intelligentsia française, que les diplomates baltes veulent cibler leur action et intervenir. En essayant d'éveiller au sein des groupes un autre imaginaire et en s'opposant aux angoisses se développant face à des populations jugées dangereuses, ils peuvent enfin susciter

1549 «Quinze lettres de Milosz à J-Y Blanc», *Cahiers de l'association Les Amis de Milosz*, 9, Paris, 1973. BLANC (J.-Y.), *Images de Lituanie*, Paris, 1938.

1550 SIMENON (G.), *Pietr-le-Letton*, Paris (Pocket), 1977 (1ere édition 1931), pp. 20, 42,59, 105-7, 134-8, 148

des perceptions plus positives et conformes aux attentes baltes.

2. Une action diplomatique balte modeste mais ciblée

Au début des années vingt, tenir leur rang n'avait pas été chose aisée pour les diplomates baltes (Cf. Liste, Annexe D). D'autre part, les problèmes politiques absorbant le personnel et les moyens des Légations ne leur permettaient guère d'avoir un rayonnement mondain ni de mener de véritables campagnes pour modifier leur image. La stabilisation politique qui s'opère, la volonté des gouvernements baltes de voir leurs représentations défendre leur rang, l'organisation de bureaux de presse centraux efficaces vont progressivement permettre aux Légations baltes d'exercer une action similaire à celle entreprise par les autres Légations. Cette action bénéficie de l'ancienneté de ministres, très souvent laissés au même poste du fait de leur expérience. En 1931, Kaarel Pusta, ministre d'Estonie, est avec le ministre de Tchécoslovaquie, le plus ancien diplomate en poste. Le ministre de Lituanie Klimas qui succède à Milosz en 1925, restera en fonction jusqu'à la guerre. Le séjour du ministre de Lettonie Schumans sera plus bref mais durera cependant six ans de 1927 à 1933.

Au regard de ce qui est entrepris par les puissants voisins des États baltes, ces actions peuvent là encore paraître banales voire modestes mais, partant de rien, leur banalité peut être considérée comme le signe marquant d'un début d'évolution. Certes les moyens limités obligent les trois petits États à privilégier certaines actions (diffusion de brochures) plutôt que d'autres (presse). Mais il ne faut pas oublier que, contrairement à des stratégies beaucoup plus ambitieuses, le but primordial est simplement de se faire connaître, surtout des élites et institutions politiques et économiques françaises ; de se constituer une image d'États respectables, civilisés et surtout de pouvoir fournir et tenir en réserve la documentation disponible sur des États sans laquelle les écrivains ou journalistes français dépendaient des sources étrangères ou partaient de leurs propres préjugés. Tous ces buts ont-ils été remplis au début des années trente ?

Malgré de fréquentes compressions de leur budget, les diplomates baltes savent plaider leurs causes auprès de leurs gouvernements, arguant de leur besoin de tenir leur rang ou... de ne pas rester en retrait de leurs voisins baltes (en particulier pour les Lettons qui ont bien du mal à

suivre l'activité estonienne et lituanienne)¹⁵⁵¹. Les trois Légations acquièrent progressivement des hôtels particuliers, y organisent des soirées mondaines ou artistiques à l'occasion des fêtes d'indépendance ou de la venue de personnalités baltes ce qui leur fournit l'occasion de recevoir visiteurs politiques et journalistes. Les rapides mentions faites par ces derniers de « *l'élégant hôtel* » lituanien ou du cabinet de Pusta « *décoré selon le meilleur goût français* » semblent anodines mais tranchent avec la condescendance des premières années pour les appartements baltes, où l'on pouvait à peine recevoir¹⁵⁵².

Il faut également noter que, désormais, les ministres baltes peuvent plus fréquemment entreprendre des voyages en province (Lyon, Bordeaux, Toulouse) nouant des contacts avec les élites régionales comme avec les consuls en place¹⁵⁵³. Ainsi en mars 1930, Schumans et Pusta effectuent avec le secrétaire général de l'Alliance française Paul Labbé, un déplacement à Roubaix et Tourcoing qui leur permet de prendre contact avec les hommes politiques et surtout les industriels locaux (Motte, Masurel) comme avec les sections de l'Alliance française et les sociétés de géographie locales qui soutiennent la petite section lettonne au Lycée de Tourcoing. Plusieurs conférences sont organisées et beaucoup de documentation est distribuée mais ce sont surtout les liens personnels créés qui vont permettre aux Légations de donner une efficacité certaine à leur action dans une des régions entretenant le plus de lien avec la Baltique¹⁵⁵⁴.

Leur long séjour en France permet aux ministres baltes de s'intégrer parfaitement dans les cercles de sociabilité parisiens. On a déjà évoqué les liens étroits noués par Pusta avec les milieux européens. Mais ce dernier ne reste pas confiné dans ceux-ci. En sa qualité de représentant de l'Estonie et du fait de sa culture juridique étendue, il arrive à avoir un rôle en vue dans un grand nombre de groupements réunissant les milieux diplomatiques telle l'Académie diplomatique internationale, le Cercle Interallié voire l'Automobile Club ou le Rotary Club. Il bénéficie d'amitiés précieuses auprès desquelles, comme le résume Peretti de la Rocca, il a rendu populaire le nom de l'Estonie¹⁵⁵⁵. Son amitié avec des personnes comme Gabriel Hanotaux, Joseph Barthélemy, Noulens, les sénateurs Bérenger (vice-président en 1928 puis président en 1931 de la commission des Affaires étrangères du Sénat), Reynald (également vice-président de la même commission) ou Edouard Herriot – ces « piliers » de la vie politique – lui permettent de

1551 LVVA, F2575/7, 537 (22 février 1927).

1552 BOUTEILLE (E.), « Les projets... » *op. cit.*, *Action Française*, 15 décembre 1927, LEONARD (R.), « Verrons... » *op. cit.*, *Ere nouvelle*, 1er octobre 1929.

1553 ERA, F957/3, 566 (extrait de *la Petite Gironde* du 12 septembre 1927), 1585/2, 143 (8 mai 1931), LVVA, F2575/7, 828 (28 mars 1930).

1554 LVVA, F2575/7, 804 (16-18 mars 1930)

1555 ERA, F1585/1, 446 (13 août 1924), 1107 (16 janvier 1931), F 1585/2, 127 (18 avril 1931).

disposer de contacts très poussés et surtout de favoriser la connaissance de l'Estonie par une multitude d'articles dans les grands journaux parisiens¹⁵⁵⁶. En février 1928, lorsque *l'Europe nouvelle* ou les *Débats* évoquent le dixième anniversaire de l'Estonie, c'est essentiellement les efforts « *persévérants* » du « *remarquable* » représentant de l'Estonie qui sont salués¹⁵⁵⁷. Il sera caractéristique de voir en décembre 1935 Alexis Léger intervenir exceptionnellement dans les affaires estoniennes pour défendre l'ex-diplomate compromis à tort dans une tentative de coup d'État. Le secrétaire général du Quai d'Orsay invoque les nombreux amis (dont il fait partie) qui, liés à Pusta lors de sa longue mission, s'émeuvent de son sort. Les protestations émanant d'organes aussi divers que le *Temps*, la Ligue des Droits de l'Homme ou l'Institut de Droit international suscitent un certain refroidissement avec le régime autoritaire estonien mais montrent bien les réseaux de sociabilité créés par le ministre estonien¹⁵⁵⁸. Cependant, comme le montrent les notes du Quai d'Orsay, c'est finalement cette forte intégration dans la vie diplomatique parisienne qui lui permet de garder son influence auprès de l'administration de son pays, où il ne dispose d'aucun soutien parlementaire¹⁵⁵⁹.

À la différence de Pusta, Milosz, ancien ministre de Lituanie et conseiller à la Légation, entretient très peu de liens avec le monde politique mais sa position dans les milieux littéraires et mondains français va se révéler très utile aux Litvaniens pour tenter de contourner l'opprobre politique qui les frappe. Désormais, à l'écart des joutes politiques et soulagé de les avoir quittées, l'ancien diplomate renoue ses nombreux liens avec le monde littéraire et mondain¹⁵⁶⁰. Empreintes d'un grand mysticisme et teintées d'hermétisme, ses poésies et ses œuvres diverses commencent à déborder le cénacle restreint mais influent de ses admirateurs pour être éditées. Mais dans les années vingt, l'écrivain s'attache surtout à retrouver « *les sources sacrées de l'esprit de la race et du langage national* ». Il édite, traduit et met en forme plusieurs recueils de littérature et chants populaires, tels les « *Contes et fabliaux de la vieille Lituanie* » (1930) et les « *Contes de ma mère l'Oye* » (1933)¹⁵⁶¹. Grâce à ses relations, il fait publier une traduction de chants populaires litvaniens (*Dainos*) dans la *Revue de France* et plusieurs études dans le *Mercure de France* sur le chant et la littérature litvanienne. S'appuyant sur un petit cénacle de personnalités admirant son œuvre (un groupe éclectique allant de Paul Valéry à Henri de

1556 ERA, F1622, 534 (16 janvier 1926), F1585/1, 751 (1er mai 27).

1557 GAUVAIN (A.), « Le dixième... » *op. cit.*, *Journal des Débats*, 25 février 1928, « Dix ans de république estonienne », *Europe nouvelle*, 3 mars 1928. ERA, F1585/1, 885 (9 février 1928).

1558 AMAEF, Estonie, 53, 18, 23, 28 décembre 1935.

1559 AMAEF, Estonie, 10 (17 novembre 1926) et 44 (23 janvier 1931).

1560 « Seize lettres de Milosz à Maurice et Greta Prozor », *Cahiers de l'Association des Amis de Milosz*, 8, Paris, 1972, p. 25-26.

1561 On consultera avec profit tous les textes, correspondances édités dans la collection des *Cahiers de l'Association des Amis de Milosz*, en particulier les numéros 5, 8, 20, 25, 26

Jouvenel en passant par le critique Francis de Miomandre, mais aussi les milieux du *Bœuf sur le Toit* ou les salons de l'américaine Nathalie Clifford Barney et de la duchesse de Clermont-Tonnerre), il réussit à envoûter un grand nombre de personnes en incarnant et glorifiant les forêts, lacs et marécages légendaires d'une terre natale chargée d'histoires et de légendes millénaires. Pour l'écrivain et médecin Louis Pasteur Vallery-Radot, il ne semble pas vivre au vingtième siècle mais en compagnie de ses ancêtres les seigneurs baltes¹⁵⁶². Pour l'un de ses proches l'écrivain Jean Cassou, il a été l'inventeur d'un de ces « *États romanesques dont la dernière guerre a produit la résurrection* »¹⁵⁶³.

Ses travaux et son influence personnelle contribuent donc de manière essentielle à éclipser quelque peu l'image de « *Serbie du Nord* » qui a caractérisé négativement l'État lituanien. La tâche est facilitée par l'évolution des mentalités et par l'attrait grandissant pour le folklore et les traditions populaires : alors qu'au début des années vingt, les brumes et marécages lituaniens étaient liés à l'idée de barbarie ou d'arriération, ils suscitent maintenant rêverie et attrait pour les mystères. En 1931, la fête de la Légation de Lituanie réunit un grand nombre de personnalités parisiennes et Berthelot, qui a toujours marqué de l'intérêt pour les travaux littéraires de son ancien employé de la Maison de la Presse, le décore de la Légion d'Honneur¹⁵⁶⁴. On pourrait presque oublier qu'à peine trois-ans auparavant la Lituanie était mise au banc de l'Europe occidentale.

Les ministres baltes ont, en quelque sorte, légitimé leur présence dans le monde parisien. Même Schumans ou Klimas, qui n'ont pas les atouts de Pusta ou de Milosz, réussissent, par la qualité de leur accueil et les liens d'amitié qu'ils nouent patiemment, à se faire une notoriété certaine.

Disposant désormais d'un certain nombre de réseaux et d'un minimum de moyens, les Légations peuvent entreprendre la transformation de ces liens personnels en un intérêt plus durable pour les réalités et les cultures baltes. Outre les réceptions qu'elles donnent, elles tentent de valoriser le potentiel artistique balte soit en employant les artistes sur place soit en faisant venir quelques-uns. En 1925, les Lettons parviennent à « mettre sur pied » à l'Exposition internationale des arts décoratifs une salle lettonne où sont présentés des vêtements traditionnels, des céramiques et des décors réduits de pièces de théâtre nationales (Cf. les photos dans Annexes. Illustrations 12). Ils font venir l'un des meilleurs chœurs lettons, l'ensemble Reiters,

1562 PASTEUR VALLERY-RADOT (Louis), *Mémoires d'un non-conformiste (1886-1966)*, Paris, 1966, pp. 129-130, BUGÉ (J.), *Milosz. En quête du divin*, Paris, 1963, p. 179 sq.

1563 CASSOU (J.), *Une Vie pour la Liberté*, Paris, 1981, p52 sq. et *ibid.*, « Poésie », *Nouvelles littéraires*, 29 décembre 1928. PRAT (R.), « Un précurseur. O.V. de L. Milosz », *Revue européenne*, 1er septembre 1925.

1564 « Une fête en l'honneur de Milosz », *Nouvelles littéraires*, 28 mars 1931.

qui est même présenté au président Doumergue. Très intéressé par ces pièces jugées très originales, le critique Francis de Miomandre regrette la modestie de la participation lettonne, souhaitant vivement que le bon accueil français permette de « *nous réserver une révélation plus complète* »¹⁵⁶⁵.

De son côté la Légation d'Estonie organise dans une galerie parisienne la première exposition d'art estonien qui, grâce à une publicité efficace, attire un certain nombre de journalistes parisiens. Intéressés par la manifestation, François-Poncet, sous-secrétaire aux Beaux-Arts, favorise son organisation. Il assiste à l'inauguration et fait acheter quelques toiles par le musée du Jeu de Paume. De nouveau Pusta voit cette exposition comme une première tentative de pouvoir revenir avec un plus grand nombre d'œuvres mieux choisies¹⁵⁶⁶. Une partie de ses objectifs est néanmoins atteinte : si le critique du *Petit Parisien*, par exemple, n'a pas eu de « *révélation* », il loue la conviction de ce petit peuple « neuf » de croire « *nécessaire à son développement et sa prospérité de posséder une élite d'artistes* » ; d'être, finalement, une nation civilisée analogue aux grandes¹⁵⁶⁷.

La légation de Lituanie organise ou soutient d'autres soirées artistiques telles que l'exposition des peintres lituaniens Simonis et Galdikas ; des concerts de musique lettonne à la salle Caveau ou à l'Université populaire Alexandre Mercereau¹⁵⁶⁸.

Ces efforts de sociabilité, cet engagement artistique font découvrir les arts baltes et parviennent à capter l'attention de l'opinion. Cependant, à moins d'une volonté persévérante pour dissiper les approximations et apporter des connaissances concrètes et détaillées étoffant l'intérêt suscité, les efforts baltes risquent d'être éphémères. Le travail d'information, comme en économie, se révèle être fondamental et décisif pour espérer passer du stade des impressions à celui des convictions.

À partir du milieu des années vingt, les Légations entreprennent ce travail de fond en mettant à profit l'activité déployée par les bureaux de presse du ministère des Affaires étrangères baltes. Venant compléter les brochures et les articles de fond rédigés au moment de l'indépendance, les brochures et les ouvrages s'enrichissent de données statistiques et d'études que les administrations commencent à accumuler et à envoyer à leurs représentations. Les

1565 MIOMANDRE (F. de), « Promenade au bord de la Seine », *Europe nouvelle*, 1er août 1925. LVVA, F2575/7, 377 (31 octobre 1925), 408 (13 juin 1925), 489 (5 et 8 février 1926).

1566 ERA, F1585/1, 976 (4,8 et 23 mai 1929, AMAEF, SOFE (Nantes), 17 (29 avril 1929).

1567 VANDERPYL, « Une exposition d'art estonien », *Petit Parisien*, 6 mai 1929.

1568 ERA, F1622, 771 (« Exposition Lithuanienne. Simonis », *Correspondance universelle*, 18 février 1927). « Concert Rodolphe Mikelsons », *Journal de Riga*, 22 août 1926. Archives de l'IICI, Boîte 11, A.I.110 (6 et 8 juillet 1926, soirée lettonne).

bureaux de presse commencent à synthétiser les documents rédigés à l'occasion des grandes conférences économiques internationales et publient également un certain nombre de brochures résumant les « choses indispensables » à savoir sur les trois États. La brochure « *La Lettonie d'aujourd'hui* » rédigée par le chef du service de presse letton Bihlmans, fréquemment réédité, en est un bon exemple, présentant systématiquement mais de façon concise les renseignements essentiels à connaître sur la géographie, le climat, les nationalités, la vie politique, économique et culturelle, elle propose aussi un plaidoyer optimiste en faveur de l'avenir du jeune État¹⁵⁶⁹.

Des livres plus détaillés sont réalisés par des personnalités lettonnes. Ainsi toujours du côté letton, l'ouvrage du diplomate Walters sur l'histoire du peuple letton, celui de l'écrivain Virza sur la littérature ou encore l'ouvrage de Dombrovskis sur l'art letton sont traduits en français au milieu des années vingt¹⁵⁷⁰. D'autre part avec l'extension du tourisme, un certain nombre de brochures et d'articles sont conçus pour promouvoir les voyages d'agrément. En 1929, la Légation de Lettonie fait ainsi amplement distribuer dans ses consulats mais aussi auprès des agences de tourisme des brochures ou des articles commandés par des revues françaises promouvant l'intérêt d'un voyage en Baltique¹⁵⁷¹. Mais, faute de moyens, beaucoup d'ouvrages écrits en anglais sont également diffusés en France.

Les Légations financent périodiquement la parution de numéros spéciaux dans de petites revues toujours à la recherche de subventions étrangères pour subsister. Plus que le lectorat, très limité, la souscription d'un grand nombre d'exemplaires et leur don permettent de diffuser les renseignements les plus récents sur les trois États et de fournir une tribune aux diplomates baltes. Ainsi, pour l'Estonie, Pusta finance la parution de numéros spéciaux dans la revue *Armées, Marine, Colonies* (Cf. Annexes. Illustration 13) ou dans la *Revue belge d'importation et d'exportation*. Elles brossent un panorama particulièrement complet de la vie d'alors, dans l'un et l'autre État¹⁵⁷².

De plus, des lots de photos, des diapositives, puis des films représentant les paysages caractéristiques des villes et de leurs monuments, des campagnes sont mis à la disposition des Légations et utilisées lors de manifestations ou prêtées à d'éventuels conférenciers. Ainsi un petit film letton présente les grands édifices de Riga symbolisant la dignité du nouvel État, les établissements d'instruction publique, la garde civique en exercice, les monuments

1569 BIHLMANS (A.), *La Lettonie d'aujourd'hui*, Riga, 1927.

1570 VIRZA (E.), *La Littérature lettone depuis l'éveil national*, Riga, 1926, WALTERS (M.), *Le peuple letton*, Riga, 1926, DOMBROVSKIS (J.), *L'art letton, rapide aperçu historique*, Riga, 1926

1571 LVVA, F2575/7, 2699 (19 juin 1929 et 3 août 1929).

1572 « Les 10 ans de la République Esthoniennne », *Armée, Marine, Colonies*, avril 1928, « La Lettonie ». Numéro spécial de la *Revue Belge d'importation et d'exportation*. Bruxelles, 1926 et « L'Estonie », *ibid.*, 1927, ERA, F1585/1, 482 (25 janvier 1925).

commémorant la dernière guerre, les travaux agricoles, l'industrie du bois et du lin sans oublier les plages touristiques de Riga. Tous les thèmes illustrent les différents aspects de l'image que la Lettonie cherche à instaurer à l'étranger¹⁵⁷³.

Le but est de distribuer ces ouvrages à toutes les personnes intéressées et connues dans les Légations : recevant le numéro de la *Revue belge d'importation* consacrée à l'Estonie, le général Le Rond, ami de Pusta, montre son vif intérêt, déclarant y trouver « *de nouveaux motifs au désir dont je vous ai fait part d'aller bientôt voir votre noble pays* »¹⁵⁷⁴. Cela doit également permettre de fournir la documentation nécessaire à des personnalités françaises désirant écrire ou partant en mission en Baltique orientale ou aux commerçants français. L'avocat Charles Crozat rédige sa thèse de droit consacrée partiellement à la Constitution de l'Estonie grâce aux documents fournis par la Légation de l'Estonie. Une fois paru, le livre, devenu une référence en langue française, va être commandé et distribué par ce dernier État¹⁵⁷⁵. Convaincus d'être toujours ignorés, ces États se réjouissent de tous les signes, même les plus modestes, pouvant marquer un premier pas vers la reconnaissance ; ainsi la parution d'une thèse sur leur pays, anodine pour d'autres, est ici saluée comme un événement. Ainsi en novembre 1925, le président letton Tchakste confie sa joie de voir la Constitution lettone faire l'objet pour la première fois d'une thèse de doctorat à la faculté de Droit de Toulouse (il s'agit du travail d'Armand Plantié-Cazejus qui paraîtra la même année)¹⁵⁷⁶.

Mais le but essentiel est de distribuer le plus grand nombre possible de ces ouvrages aux différentes bibliothèques, écoles supérieures, chambres de commerce, ou sociétés de géographie. Les envois sont organisés pour toucher le maximum de lieux-clés fréquentés par les milieux cultivés à la recherche d'une information à commencer par la localisation de ces nouveaux États. La Légation de Lettonie se procure ainsi un grand nombre de cartes géographiques qu'elle va distribuer dans quantité d'institutions savantes. Mieux, connaissant les problèmes français, des cartes postales reproduisant la carte des États baltes et leur capitale, sont remises aux diplomates et consuls baltes pour qu'ils les joignent à leur correspondance ou les distribuent au cours des réunions auxquels ils participent (ainsi Fayolle lors de l'assemblée extraordinaire de la région de l'Est)¹⁵⁷⁷. Toutes les bibliothèques universitaires françaises reçoivent « *La Lettonie d'aujourd'hui* » et les ouvrages de Virza et Walters. De même les recueils rassemblant les traités

1573 LVVA, F2575/7, 804 (Liste des clichés, avril 1930), 1050 (11 mars 1932)

1574 ERA, F1585/1, 751 (15 avril 1927).

1575 ERA, F1585/1, 450 (15 septembre 1923). CROZAT (Ch.), *Les Constitutions de Pologne, de Dantzig et d'Estonie*, Toulouse, 1925.

1576 PLANTIE-CAZEJUS (A.), *La Constitution de la Lettonie* (Université de Toulouse, Thèse, Faculté de Droit), Toulouse, 1925. AMAEF, 697, 4 novembre 1925 (p. 50 sq.).

1577 LVVA, F2575/7, 571 (29 janvier 1927), 681 (24 septembre 1928).

conclus par la Lettonie sont ainsi envoyés à la Bibliothèque nationale, à celle du Conseil d'État, de l'École libre des sciences politiques, de la Chambre de commerce ou au Cercle national des armées¹⁵⁷⁸.

Dans un certain nombre de cas, des dons plus massifs sont effectués. La Bibliothèque nationale reçoit ainsi quantité de livres afin de constituer un fonds balte presque inexistant jusqu'alors. Grâce aux relations amicales existant avec Honnorat et Renouvin, la bibliothèque du musée de la Guerre, futur BDIC, reçoit, en particulier de la part des Estoniens et ce à échéances très régulières, une documentation presque complète sur la vie des nouveaux États ainsi que la très grande majorité des publications éditées sur le sujet. La Société de géographie commerciale, les bibliothèques de la Dotation Carnegie, celles de l'Institut de coopération intellectuelle et de l'École des Hautes Etudes en Sciences internationales bénéficient d'envois similaires¹⁵⁷⁹.

En offrant des livres lettons à l'Institut des Hautes Etudes Pratiques, le gouvernement de ce pays espère pérenniser les cours de langue lettonne qui viennent de débiter.

En province, les consuls ont un rôle-clé puisque ce sont eux qui sont chargés de déterminer et de contacter les institutions auxquelles seront faits les envois. De son côté, en 1931, Klimas obtient du gouvernement lituanien, un don important pour l'École des Langues Orientales afin d'amorcer l'étude de la langue lituanienne¹⁵⁸⁰.

Incontestablement, tout en restant bien inférieures aux efforts tentés par d'autres nations, les administrations baltes parviennent progressivement à mettre à la disposition du public une documentation de base mais il leur est plus difficile d'améliorer la perception de leur pays dans la presse quotidienne. À l'exception des petites revues déjà mentionnées, il reste hors de question, comme c'est le cas pour les Polonais, de pouvoir s'attacher de façon durable un grand quotidien ou même de financer une campagne d'articles. Les moyens limités des Légations écartent le projet caressé un moment par les Lettons, d'un service de presse travaillant en liaison avec certains journaux et leur fournissant les informations brèves et concises nécessaires. Même des subventions modestes consenties à la *Revue Bleue* (800 francs par mois) ou les *Echos* sont supprimées. Seuls les abonnements commandés par le ministère des Affaires étrangères pour des journaux ou revues comme le *Temps* ou *l'Europe nouvelle* permettent d'insérer quelques communiqués ou nouvelles. Dès lors, comme s'en plaignent les ministres baltes à leurs gouvernements, leurs diplomates n'ont pas les moyens de contrer les nouvelles fantaisistes ou

1578 LVVA, F2575/7, 501 (24 septembre 1926), 828 (10 février 1930).

1579 Archives de l'IICI, Boite 11, A/I/110 (29 janvier 1930). ERA, F1585/1, 480 (12 juin 1924), 1113 (10 octobre 1930), F1585/2, 134 (13 janvier 1933). LVVA, F2575/7, 1008 (16 février 1932), 1068 (22 février 1933).

1580 LVVA, F2575/7, 966 (2 juin 1931).

sensationnelles émanant des agences allemandes et soviétiques¹⁵⁸¹. En janvier 1928, le ministre letton renonce, faute de crédit, à souscrire des abonnements à la revue « *influente* » *Pax* : quatre mois plus tard il « s'en mort les doigts », celle-ci ne cessant de publier des propos sans fondement sur les relations balto-soviétiques, ignorant les offres du ministre de corriger les nouvelles erronées (Cf. l'article dans Annexes. Illustration 14)¹⁵⁸². Si la Légation de Lituanie dispose, vu l'actualité politique, de moyens un peu plus conséquents permettant de subventionner la parution de quelques articles les sommes engagées restent toujours dérisoires (environ 20-25000 francs selon les années¹⁵⁸³) par rapport à la force de frappe polonaise. Elle parvient à faire passer des informations grâce aux liens noués dès 1919 avec le rédacteur de la *Revue parlementaire* Henri de Chambon. Ce dernier fait partie de ces milieux socialistes et radicaux qui, hostiles dès le départ à la politique des alliances, demandent un rapprochement franco-allemand basé sur une révision pacifique du Traité de Versailles et le respect des petits États brimés par l'impérialisme polonais. Outre de nombreux articles publiant des données sur l'histoire et l'économie de la Lituanie, il fait paraître ses souvenirs sur « *La Lituanie pendant la Conférence de la Paix* » suivie en 1933 par une synthèse sur l'histoire de la Lituanie, « *la Lituanie Moderne* »¹⁵⁸⁴. De même un autre partisan du révisionnisme – René Martel – devient correspondant en France pour des journaux lituaniens. Il utilise dans ses charges l'argumentaire lituanien¹⁵⁸⁵.

Mais l'audience de ces publications semble cependant encore très limitée et ne va surtout pas dans le sens du travail opéré en direction d'une opinion rétive. Comme l'avouent Klimas à Blanchet ou des responsables lituaniens à Ristelhueber, le rédacteur du Quai d'Orsay chargé des affaires baltes, les Lituaniens n'ont pas les moyens de faire accepter par les grands journaux la moindre remise en question et d'empêcher les attaques humiliantes pour leurs pays¹⁵⁸⁶. Lorsque les Lituaniens parviennent à publier un droit de réponse, le journal l'assortit de telles réserves, que celui-ci manque son but¹⁵⁸⁷.

Cette faiblesse balte pourrait être compensée si les agences nationales baltes (ELTA pour

1581 LVVA, F2575/7, 448 (projet de budget d'information et de proapgande pour 1927/1928, p.20),591 (17 juin, 4 octobre 1927), 595 (13 octobre et 23 novembre 1927), ERA, F1585/1, 555 (8 décembre 1925), F1585/2, 627 (22 Juillet et 21 août 1926).

1582 LVVA, F2575/7, 707 (4 janvier et 6 avril 1928).

1583 LCVA, F383/7, 556 (29 décembre 1925), F383/18, 271 (16 novembre 1928).

1584 Voir les articles de H. de CHAMBON dans la collection malheureusement incomplète de la *Revue parlementaire*, en particulier : « Pologne, Pologne... » (1er mars 1926), « Paris Berlin Moscou » (15 mai 1926), « Les lois de l'histoire » et le Compte-rendu de son livre (15 décembre 1931).

1585 AMAEF, Lituanie, 41, 28 décembre 1928.

1586 AMAEF, Lituanie, 11 (19 février 1928), 29 (13 octobre 1926), 32 (23 mai 1927), 39 (3 juillet 1928), 91 (3 août 1930)

1587 Voir la lettre de Klimas aux *Débats*, publiée les 2-3 janvier 1927 (p2).

l'Estonie, LETA pour la Lettonie et ELTA pour la Lituanie), alliées à Havas et Reuters, étaient en mesure d'exercer un contrôle, même modeste, sur les informations communiquées à l'agence française. Or Havas ne cesse de se plaindre d'être devancée par les agences concurrentes – voire le service de grands journaux parisiens comme le *Matin* ou le *Petit Parisien* – qui, les premières, sont informées des nouvelles « intéressantes » comme les négociations polono-lituanienes de Königsberg, les tentatives d'attentat contre Voldemaras, la découverte de centres d'espionnage communistes ou les détails du procès du diplomate estonien Birk (cf. supra.)¹⁵⁸⁸. En mars 1928, l'agence française en vient à menacer les institutions baltes de rompre leurs relations faute d'une organisation efficace. Il faut avouer que leur existence, subordonnée à la publicité et à la section de commandes de livres, reste précaire. Elles ne disposent pas de revenus suffisants pour entretenir un réseau d'informateurs coûteux et payer des commissions en livres sterling aux deux agences occidentales¹⁵⁸⁹. Si finalement les explications échangées ramènent le calme, il n'en reste pas moins que les nouvelles baltes restent l'apanage d'agences étrangères, leur caractère parfois trop sensationnel ou réducteur échappant à tout contrôle.

Paradoxalement, c'est souvent dans certains journaux de la presse provinciale que les agences baltes peuvent faire paraître le plus facilement certains communiqués. Le réseau consulaire instauré se révèle en effet parfois efficace. C'est particulièrement vrai dans les régions où les commerçants locaux travaillent avec les marchés baltes car le consul, personnalité locale, peut avoir une influence certaine. Le consul de Lettonie à Strasbourg, armateur influent, utilise ses relations avec les journaux alsaciens pour insérer plusieurs notes sur le pays qu'il représente¹⁵⁹⁰. Comme le montre le consul de Lettonie à Lyon, les grands journaux régionaux accueillent volontiers des communiqués de politique étrangère d'autant qu'ils disposent rarement d'informations originales dans ce domaine¹⁵⁹¹. Ainsi, un grand nombre de consuls parviennent à insérer des notices sur l'actualité balte dans les pages de grands journaux tels la *Petite Gironde* de Bordeaux, le *Sémaphore* de Marseille, la *France du Nord* à Boulogne. Le consul de Lettonie propose, par exemple, plusieurs notices sur l'Union douanière esto-lettonne ou les relations avec l'URSS. Recevant des brochures plus générales ou les cartes baltes qu'ils envoient aux différentes chambres de commerce, bibliothèques ou sociétés industrielles ou de géographie locales, les consuls se chargent parfois eux-mêmes d'en faire une synthèse publiée dans ces

1588 AN, AR 5, 50 (8 mars, 3 avril 1928, 7 mai 1929), 122 (21 décembre 1927, 7 février 1928), 138 (4 novembre 1927).

1589 Ibid, 122 (12 et 31 mars 1928), 317 (6 mars 1931).

1590 LVVA, F2575/7, 685 (9 janvier 1928).

1591 LVVA, F2575/7, 681 (Cons. Lyon, 10 janvier 1928).

journaux de province¹⁵⁹². Le consul d'Estonie à Alger se montre particulièrement actif, multipliant les articles tant dans les revues spécialisées (sur le monde agricole estonien) que dans les journaux locaux (lors des fêtes d'indépendance). Exprimant le souhait de recevoir une documentation plus abondante sur les faits saillants de la vie estonienne, il évoque lors de son rapport de 1931/1932 les vingt-neuf communiqués qu'il a pu faire insérer dans la presse locale¹⁵⁹³.

Il faudrait ajouter enfin un moyen d'action, très modeste en apparence, mais dont l'influence gagnerait à être étudiée : il s'agit plus précisément de la philatélie, passion partagée par un grand nombre de Français de tous les milieux sociaux. Les timbres baltes par leur rareté mais aussi leurs thématiques sont fort recherchés par les collectionneurs. La correspondance de l'ambassade et des consulats atteste de la multitude de lettres pouvant émaner de collectionneurs plus ou moins jeunes. Les consuls lettons à Alger et à Strasbourg se plaignent ainsi d'être submergés par les demandes de collectionneurs qui réclament aux Légations de leur envoyer tous les timbres dont elles peuvent disposer¹⁵⁹⁴. Et encore cela ne suffit pas à satisfaire toutes les demandes. Ces envois ont-ils une efficacité ? Tout atteste que l'acquisition de timbres est l'occasion d'ouvrir un atlas, de situer les pays, voire de décoder les thématiques mises en image en regard de l'histoire et des traditions nationales¹⁵⁹⁵. Pour une population modeste ou peu concernée par le travail balte limité il est vrai à certains milieux, la philatélie pourrait avoir servi de canal pour passer de l'ignorance complète à cette connaissance minimale permettant d'intégrer les nouveaux États dans leur carte mentale de l'Europe.

En résumé, les États baltes tentent par un travail méthodique, coordonné par les Légations ou de manière plus spontanée par l'influence des étudiants et des artistes installés de mieux faire connaître leur pays auprès de l'opinion française. Leur action, encore limitée, prend progressivement de l'ampleur. Mais la petitesse des colonies baltes expatriées, la réserve française face à certains sujets moins intégrés combinées avec le maintien d'une grande ignorance sur ces pays, semblent exclure une grande partie de l'opinion publique. Les brochures et les revues envoyées touchent essentiellement les élites et les milieux intellectuels. Ces

1592 ERA, F1585/1, 772 (Cons. Alger, 24 février 1928), F1622, 144, 874, 875 (passim), LVVA, F2575/7, 543 (Cons. Marseille, 15 juillet 1927), 567 (Cons. Boulogne, 13 janvier 1927), 570 (Cons. Marseille, 14 avril 1927), 677 (Cons. Boulogne, 14 janvier 1928).

1593 ERA, F1585/1, 1032 (Cons. Alger, rapport p15), ERA, F 957/3, 190 (Cons. Alger, rapport 1931/1932).

1594 LVVA, F2575/7, 377 (1er décembre 1925), 675 (26 janvier 1928), 685 (Cons. Strasbourg, 24 avril 1928), 829 (14 novembre 1930).

1595 Le directeur des archives de Paris, M. de Longemar, autrefois jeune philatéliste averti, nous a confirmé combien son intérêt d'alors pour les timbres baltes lui avait permis de découvrir ses pays.

documents représentent les seules sources d'information disponibles sur les trois États baltiques, accessibles dans la plupart des institutions et bibliothèques provinciales ou parisiennes. Et faute d'intérêt particulier pour ces pays, les publications resteront peu utilisées. En fait comme l'exemple des consuls le montre, ces tentatives de « médiatisation » ne peuvent prendre une certaine ampleur que si des intermédiaires français, forts de leurs positions institutionnelles et sociales, les exploitent et jouent le rôle de passeurs en attirant l'attention et en les valorisant auprès de populations plus larges ayant peu de raisons de porter un intérêt, sauf passager, pour des pays inconnus.

B. « Baltophilies ». Naissance et construction de microréseaux culturels et sociaux

À partir du milieu des années vingt, un certain nombre de Français, souvent des intellectuels ou des journalistes commencent à se rendre plus fréquemment dans la Baltique orientale. Mais c'est surtout à partir des années 1927-1928 que le phénomène semble s'accélérer. Les événements politiques d'alors ont éveillé l'intérêt et la tentation de découvrir un espace, énigmatique et mystérieux, est grande. En confortant la pérennité des nouveaux États, les années qui passent amènent des spécialistes de l'Europe orientale ou nordique à intégrer ces destinations dans leurs périples pour mieux se rendre compte de la situation exacte des nouveaux États. La diminution du temps pour rejoindre ces pays, et la possibilité donc de découvrir de nouveaux espaces sans trop s'éloigner, ne contribue-t-elle pas à la possibilité de découvrir ces pays inconnus ? Quelle surprise pour ces voyageurs qui découvrent des pays bien différents de ce à quoi ils s'attendaient. L'accueil souvent enthousiaste de populations attirées par le prestige français, la découverte d'espaces urbains aux antipodes des clichés de villes misérables en crise constituent autant de surprises. Ayant établi ce contact direct qui manquait tant à l'opinion française, ces Français vont devenir les meilleurs ambassadeurs des trois États. Il conviendrait donc de démontrer que souvent dans un second temps ceux-ci ont mis au service des Baltes leurs réseaux de sociabilité et les ont utilisés pour mieux faire connaître ces États baltes par des livres, des articles, en donnant des conférences ou encore en facilitant la publication de certains ouvrages.

1. A la découverte des mondes baltes

Au cours de la seconde moitié des années vingt, partir en Baltique devient de moins en moins une aventure. Grâce aux progrès technologiques s'opère comme une sorte de « contraction de l'espace-temps ». Les raids aéronautiques, qui cherchent à relier le continent et les États-Unis, se lancent également à l'assaut de l'Europe orientale et de ses villes éloignées.

En juillet 1926, la presse française salue la réussite du commandant Weiss qui, dans son avion, réussit le premier « circuit des capitales du Nord de l'Europe », intégrant les États baltes. En septembre 1927, la *Dépêche* annonce la réussite du capitaine Laborie qui parcourt d'une seule traite, en avion, les 1 800 kilomètres reliant Paris et Riga. Vitrolles réussit un trajet jusqu'à Kaunas¹⁵⁹⁶. L'évolution est rapide. Les démonstrations d'avions militaires français se multiplient, devenant la vitrine de la supériorité technique de l'industrie aérienne française, telle cette escadrille envoyée en Baltique orientale par le ministère de l'Air en 1930¹⁵⁹⁷. À partir du début des années 1930, les premières lignes commerciales offrent aux plus fortunés la possibilité de faire le voyage en peu de temps.

Sur le plan automobile, le rallye de Monte-Carlo « tisse sa toile » à travers toute l'Europe ; offrant une prime aux concurrents partant des territoires les plus lointains, des départs sont programmés depuis l'Estonie. Les audacieux concurrents recherchent auprès des Légations les indications nécessaires et ne manquent pas, au retour, de remercier pour l'aide reçue. Les raids difficiles tentés en plein hiver ont le mérite de montrer la possibilité de réaliser de grands voyages, plus touristiques, à travers l'espace baltique, préfigurant ceux qui vont être effectués dans les années trente par de nombreux Français aisés¹⁵⁹⁸.

Dans un autre domaine, en mars 1930, les premières relations téléphoniques entre Paris et la Lettonie sont inaugurées, le ministre letton Schumans pouvant ainsi nouer une conversation directe avec le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères¹⁵⁹⁹. Les lettres envoyées entre les deux pays, contrairement aux colis postaux, ne mettent plus que trois à quatre jours pour être acheminées. L'organisation du service ferroviaire par la compagnie des Wagons-

1596 AMAEF, Lettonie, 41 (21 juillet 1926), 77 (9 août 1927). Voir la carte des grands raids effectués publiés dans *l'Europe nouvelle*, 31 juillet 1926, p.1082, « Les grands raids aériens », *Dépêche*, 2 septembre 1927.

1597 « Nouvelles de l'Étranger. Esthonie », *Temps*, 7 juillet 1930. AMAEF, Lettonie, 61, 16 juillet 1930.

1598 JACOB (J.F.), *Monte-Carlo. 60 ans de Rallye*, Paris, 1973, pp 58, 67, 69, 78, 84.

LVVA, F2575/7, 681 (Cons. Lyon, 8 novembre 1928), 1008 (17, 19 juin, 13 octobre 1932), 1167 (31 mai et 5 juin 1934), ERA, F1585/2, 350 (31 mai et 20 juin 1934).

1599 LVVA, F2575/7, 860 (21 mars et 3 octobre 1930), « Nouvelles du Jour », *Temps*, 28 mars 1930.

Lits permet désormais de joindre Paris à Riga en deux jours, sans descendre de train¹⁶⁰⁰.

L'amélioration des transports accélère le désenclavement de pays où les colonies françaises sont faibles (une centaine de personnes en Lettonie) sinon inexistantes. Il faut par ailleurs noter que, pour les diplomates, l'obtention d'un poste dans un des trois États reste toujours considéré comme une épreuve dont on ne cesse de se plaindre à ses supérieurs comme à ses proches (coût de la vie, dureté du climat) et que l'on cherche à quitter au plus vite lorsqu'on a quelques ambitions. Outre le fait de pouvoir obtenir par ce biais le grade de ministre, la proximité des postes baltes devient également un avantage mais pas toujours... Pressenti par Berthelot en 1930 pour aller au Chili, Tripiet, qui se réjouit de découvrir l'Amérique Latine, de voit ramené à la dernière minute à Riga. Le chef du service du personnel croit en toute bonne foi lui rendre le service en le nommant à un poste à seulement 36 heures de Paris au lieu des quatre semaines de mer pour Santiago¹⁶⁰¹ !

Progressivement, il devient donc moins risqué d'aller visiter « *les marches septentrionales de l'Europe* », désormais « à quarante heures seulement en train et encore moins en avion ». Fille de l'historien d'art français Henri Focillon, la jeune épouse française de l'historien d'art lituanien Baltrusaitis découvre que la Lituanie n'est pas « *si loin que cela* »¹⁶⁰². Les propagandes baltes sont particulièrement sensibles à cet état de fait. Elles multiplient les cartes d'Europe où sont dessinées les multiples voies de communication permettant de relier les capitales baltes aux grandes capitales occidentales (Cf. Annexes. Illustration 15). À une époque où le désir de voyager se développe, il devient attractif, sans s'engager dans un véritable périple, de partir à la découverte de pays presque aussi inconnus et presque aussi exotiques que certains pays lointains d'Asie ou d'Amérique. Les frais de voyage (environ 400 francs-or en 1925) réservent cependant ces expéditions soit aux classes supérieures soit à des personnes ayant reçu des subventions officielles.

Les années 1925-1926 sont généralement considérées comme un tournant : on se rend compte que la guerre, loin d'avoir été une parenthèse, aurait accouché d'un monde nouveau. En révélant aux Français les données du nouvel échiquier baltique, les crises de 1927-1928 ont accéléré cette prise de conscience chez certains journalistes et intellectuels. Leur appréciation des affaires baltes et de la situation économique balte entraîne le désir d'aller juger sur place des

1600 AMAEF, RC 18-40, 6 (15 janvier 1925).

1601 TRIPIET (J.), *Journal... op. cit.*, p. 4, AMAEF, Personnel, 2ème Série, 301-Castillon Saint-Victor (26 décembre 1925, 17 septembre et 28 octobre 1926), 3ème série, Jaunez (24 décembre 1925).

1602 VALMIGERE (P.), « La Lettonie, pays ami », *Monde illustré*, 30 septembre 1933. Conversation de l'auteur avec Hélène Focillon-Baltrusaitis en mai 2001.

résultats des réformes agraires et du problème des minorités¹⁶⁰³. Il n'est donc pas étonnant de voir apparaître à cette époque les premiers grands reportages de presse, dans le *Petit Parisien*, *l'Action française*, *le Temps*, *l'Europe nouvelle*, ou le *Journal des Débats*. Spécialiste jusque-là des questions polonaises, Henri de Montfort prolonge à partir de 1928, puis en 1930 et 1932 ses voyages vers les trois États baltes et en fait le récit dans de très nombreux articles. De même Louis Léontin (de son vrai nom Louis Agourtine), publiciste spécialiste des affaires orientales et écrivant dans *l'Ere nouvelle* puis *la République*, décide de se rendre dans les États baltes en 1931 après avoir jaugé depuis Paris l'acuité des crises baltes et publié plusieurs études sur l'histoire et les armées de la région¹⁶⁰⁴. Dans *l'Europe nouvelle*, Albert Mousset montre son intérêt pour les nations paysannes baltes qui présentent les mêmes caractéristiques que les nations agraires du sud-est européen qu'il a précédemment étudié¹⁶⁰⁵. Écrivant sur les pays nordiques dans les *Débats* et d'autres revues, Madame de Quirielle, alias Jacques de Coussange, se décide à faire le tour de la Baltique pour étudier des pays ayant certains traits communs avec les pays nordiques¹⁶⁰⁶. C'est le cas également d'Henri de Kerillis qui part en 1930 pour étudier les problèmes danois et finlandais mais poursuit son périple vers les États baltes.

On remarque donc l'apparition d'un circuit nordique ou baltique emprunté par les journalistes, les voyageurs mais aussi par les hommes politiques ou militaires en tournée. En 1925, après le congrès de Copenhague sur l'entente internationale des partis radicaux, le député Paul Bastid prolonge son voyage dans les pays baltes. C'est aussi le cas, on l'a vu, de Reynald, d'Albert Thomas ou du général le Rond. Pour les États baltes, ce schéma vient concurrencer le schéma des voyages vers l'Est où les États baltes précédaient le grand départ vers l'URSS. Désormais, du fait de la meilleure organisation des relations, la majeure partie des voyageurs entre en Union Soviétique par la porte polonaise. Mais au retour, certains voyageurs, au lieu de filer comme auparavant le plus vite possible à Paris, s'arrêtent quelques jours (principalement à Riga) pour découvrir le pays. Édouard Herriot, qui n'avait vu Riga qu'entre deux trains en 1922, s'arrête plus longuement en 1933 pour une visite de la ville et des institutions françaises. Mais c'est le cas aussi de reporters tel Georges Oudard, qui, de retour d'URSS pour *Paris-Soir*, s'intéresse au pays et à la ville de Jelgava (Mitau) où vécut Louis

1603 LVVA, F2575/7, 755 (27 mars 1929).

1604 Voir par exemple, BDIC, Fonds Montfort, volume II (1929-1931) et la série d'articles de LEONTIN entamée à propos de son voyage dans *la République* à partir du 30 Août 1931. AB XIX, 3563 (30 juin 1931, 8 janvier 1934).

1605 MOUSSET (A.), « Les marches septentrionales de l'Europe. Une enquête aux pays baltes », *Europe nouvelle*, 20 octobre 1928.

1606 COUSSANGE (J. de), « Dans les pays du Nord : I. Les nouveaux États baltes », *Le Correspondant*, 25 novembre 1929.

XVIII¹⁶⁰⁷.

Leurs fonctions au sein d'organisations en relation avec les États baltes, amènent d'autres personnalités à entreprendre la tournée baltique. En 1929, le secrétaire général de l'Alliance Française, Paul Labbé, inspecte les sections baltes de Riga et de Tallinn¹⁶⁰⁸. En 1932, le directeur de l'agence Havas, Meynot puis son futur rédacteur en chef, Perrin, partent également afin de se rendre compte sur place de la situation balte. Secrétaire général du comité international des sciences historiques, Paul Lhéritier, décide en 1931 de prendre contact avec les historiens baltes¹⁶⁰⁹.

Là encore ces quelques exemples montrent que s'opère une nouvelle reconnaissance d'États que l'on cherche désormais à intégrer véritablement dans la gestion d'organisations.

Le soutien aux institutions françaises (Lycée français de Riga, de Tallinn, Institut scientifique français de Tartu) déjà existantes et la mise en place de conférences par le service des Œuvres répondent de la même logique. On s'inquiète de les voir végéter et survivre difficilement. Leurs demandes sont désormais mieux prises en compte. De jeunes universitaires français sont envoyés en Estonie et en Lettonie pour assurer les cours de langues romanes dans les instituts français. Leur activisme et leur enthousiasme pour les deux États vont compenser dans une certaine mesure la faiblesse de la présence française.

Les États baltes sont désormais intégrés dans les tournées nordiques ou accessibles à partir de Varsovie, mais ce sont essentiellement des orchestres ou des chanteurs d'opéra qui s'y rendent¹⁶¹⁰. Suite aux demandes des Légations françaises, des conférenciers de prestige sont envoyés ou profitent de ce soutien accru pour découvrir ces pays. Se succèdent ainsi : en 1928 le comte de Begouen, archéologue (qui y retourne à nouveau en 1930 pour assister au congrès d'archéologie balte), en 1930 le professeur au Collège de France Georges Blondel, en 1931 Lucien Levy-Bruhl et en 1933 l'écrivain Maurice Bedel qui a obtenu le prix Goncourt avec un roman sur la Norvège en 1927¹⁶¹¹.

A l'exemple du XIV^e congrès de la Conférence internationale des étudiants en 1933, les premiers congrès internationaux se tiennent des villes baltes, en particulier Riga. En 1933 le XV^e congrès de l'enseignement secondaire se tient dans la capitale ; Hesnard, l'ancien représentant de

1607 LVVA, F2575/7, 1068 (24 avril 1933).

1608 LVVA, F2575/7, 804 (6 mars et 8 avril 1929).

1609 AN, 5 AR, 50 (4 février 1932) et 395 (10 mai 1932). AMAEF, SOFE, 18 (Lituanie, 10 octobre 1931)

1610 AMAEF, SOFE, 16 (Section litt. et art., Lituanie, 21 janvier 1926), 17 (Lituanie. 9 décembre 1929), 18 (Lituanie, 31 janvier, 5 mai, 4 décembre 1930)

1611 AMAEF, SOFE, 18 (10 mars, 9 mai, 29 septembre 1930, 17 mai 1931), 290 (Dossier général: 21 janvier 1933), 546 (26 janvier, 4 février 1933)

Briand, devenu recteur de Grenoble, est choisi pour représenter le gouvernement français¹⁶¹².

Les invitations des universités baltes ne sont plus boudées, malgré la distance et les commémorations universitaires attirent une multitude de délégués étrangers et français. Ainsi le professeur Tronchon, dont nous avons déjà parlé, saisit l'occasion du dixième anniversaire de l'université de Riga en 1929 pour se rendre en Lettonie comme délégué de l'université de Strasbourg. En 1932 le trois centième anniversaire de l'Université de Tartu (ex-Dorpat) lui permet de revenir en compagnie de Hauser, Begouen et Paul Mazon du Collège de France¹⁶¹³.

Pour reprendre la typologie de Christophe Charles à propos des universitaires envoyés à l'étranger, les conférenciers se rendant dans les États baltes sont plus des ambassadeurs, s'adressant à un public large auquel ils présentent « *la culture générale au sens français plutôt que la science en train de se faire* ». Ils relèvent plus des disciplines littéraires et juridiques que du domaine scientifique. Comme en Amérique latine, la France, pourrait apparaître comme une marraine pour des institutions universitaires en voie de création mais la rareté du public francophone rend peu utile « l'envoi » de spécialistes pour faire des conférences de haut niveau sur place. La majorité des déplacements concerne des musiciens qui de fait échappent au problème de langue¹⁶¹⁴. Avec les progrès du français au sein des élites et la constitution de véritables élites universitaires baltes, le contexte change progressivement. Des conférenciers sont dépêchés sur place pour affirmer et renforcer le sentiment de filiation avec l'une des cultures dominantes et assurer la permanence de l'universalisme français dans le monde¹⁶¹⁵. En ce sens, le cas balte renforce les leçons tirées par Christophe Charles sur les destinations des universitaires français. En matière scientifique, les savants français ne vont pas porter la bonne parole dans des petits pays, où ils sont en position dominante. Ce n'est pas le cas dans les pays baltes malgré les progrès du rayonnement des institutions scientifiques françaises : la concurrence reste forte avec l'Allemagne. Pour les lettres, en général, les envoyés français sont soit spécialistes du pays qui les invite (pour les Baltes, par exemple Hauser) soit représentant d'une discipline liée en partie avec la spécificité de la culture françaises (par exemple Tronchon ou Mazon)¹⁶¹⁶.

Dans tous ces cas, les gouvernements baltes facilitent le voyage de ces Français en prenant à leur charge les frais de séjour et de transport. En 1930, de retour d'un voyage

1612 AMAEF, SOFE, 292 (août 1932, 8 juillet 1933).

1613 BEGOUEN (Comte), « Le tricentenaire... » *op. cit.*, p. 48. AMAEF, Estonie, 60 (5 juillet 1932). AN, AJ 16, 6968, Lettonie/Echanges culturels universitaires, 17 septembre 1926 (ndr : en fait 1929).

1614 CHARLE (C.), *La République des universitaires 1870-1940*, Paris, 1994, p. 359 sq.

1615 *Ibid.*, p. 366.

1616 *Ibid.*, p. 356.

professionnel de presse aux États-Unis, le directeur du bureau de presse letton Bihlmans captive le journaliste et écrivain René Puaux (cousin du diplomate Gabriel Puaux) par la conférence qu'il donne sur son pays. Lui proposant d'organiser tout son voyage en Lettonie, Bihlmans obtient en échange qu'il relate ses impressions dans le *Temps* et diverses revues. De même, désireux de poursuivre son voyage jusqu'en Estonie mais n'ayant ni les moyens de « l'entreprendre à [ses] frais ni à ceux de [son] journal », Puaux obtient du gouvernement estonien de quoi satisfaire son souhait¹⁶¹⁷. Les deux gouvernements profitent donc d'une certaine sympathie due en partie à l'action de leurs représentants pour provoquer un voyage en Baltique (c'est, on l'a vu, le cas pour le général le Rond et aussi Georges Blondel avec Pusta). Les frais occasionnés sont dérisoires par rapport aux prix demandés par les journaux français pour ouvrir leurs colonnes (pour le voyage de Puaux, sans doute le plus organisé, les Lettons ouvrirent un crédit de 1 000 lats soit environ 5 000 francs français de l'époque). Ils sont largement rentabilisés par les reportages publiés dans les grands journaux ou revues. En 1927, la *Revue Bleue* offre au ministre letton de publier un petit bulletin sur la Lettonie pour presque 10 000 francs par an, alors qu'elle publiera « pour rien » de longs articles de Puaux, qui est un de ses collaborateurs¹⁶¹⁸. Concernant la Lituanie, comme l'écrit Klimas à son ministère, même en payant l'intégralité de leurs frais à des journalistes et à leurs épouses, c'est toujours et encore les subventions polonaises reçues ou espérées par tous les journaux qui dissuaderont beaucoup d'entreprendre le voyage. Pour le ministre lituanien, seuls des contacts directs avec les personnes en question peuvent dissiper ces obstacles mais ces efforts ne semblent pas vraiment couronnés de succès¹⁶¹⁹.

S'il est donc encore difficile de faire venir des journalistes vers la Baltique à la fin des années 1920, les premiers touristes font leur apparition. Faute de documents, il est difficile d'expliquer cette évolution mais on peut la relier à un début d'attraction des élites françaises vers les paysages nordiques. Les croisières, que le *Temps* organise vers la Norvège à partir de 1929, « le pays des fjords et du soleil de minuit », semblent rencontrer un certain succès¹⁶²⁰. La Finlande attire de plus en plus par ses paysages bien sûr mais aussi par l'intérêt porté à sa législation sociale avancée ou encore le succès de ses sportifs, révélant le dynamisme de la jeune république nordique. Or, se rendre en Finlande, donne aussi l'occasion de découvrir les États

1617 ERA, F1585/2, 120 (8 mai 1931).

1618 LVVA, F2575/7, 591 (17 juin 1927).

1619 LCVA, F383/7, 721 (13 mai 1927)

1620 Voir par exemple : « Au pays du soleil de minuit », *Temps*, 25 août 1929.

baltiques. Lorsqu'en 1925, le Baron de Rothschild part sur son yacht vers les côtes baltiques son voyage est perçu comme un acte très isolé, voire dangereux (Rothschild s'inquiète ainsi de possibles épidémies pouvant sévir en Lettonie). Huit ans plus tard, en 1933, le Yacht-Club de France retranscrit dans son bulletin le récit de voyage de deux particuliers sur leur navire de plaisance. Le ton est tout autre : il s'agit d'un véritable guide technique pour tous les plaisanciers voulant se lancer en Baltique, « banalisant » par le côté tranquille et sûr de la croisière, ce qui apparaissait encore quelques années auparavant comme inaccessible¹⁶²¹.

En juillet 1929, la Compagnie générale transatlantique inaugure la première croisière en Baltique, avec escale à Riga notamment, d'un de ses navires¹⁶²². D'autres suivront. Ces croisières semblent trouver un public suffisamment attiré par la Baltique pour accepter d'engager des dépenses non négligeables. La propagande et la parution de plusieurs brochures (*La Lettonie pittoresque, la Riviera baltique, etc.*) semblent avoir joué leur rôle en démontrant l'intérêt du pays et sa capacité d'accueil des touristes étrangers. Le gouvernement letton cherche surtout à valoriser les plages et littoraux qui ont perdu leur prestigieuse clientèle russe d'antan. Au printemps 1929, la *Revue des Voyages* fait de la Lettonie, « pour ceux, bien entendu, que les grands voyages n'effraient pas » – et qui ont la possibilité de les entreprendre –, « un pays de tourisme ». Les affiches envoyées aux différentes agences de tourisme et de publicité commencent à être remarquées. Tronchon note ainsi en 1933 au cours de ses voyages la place occupée sur les murs de plusieurs villes françaises par une affiche vantant « *La Lettonie pittoresque* »¹⁶²³. En 1929, les sondages effectués dans la correspondance reçue par la Légation de Lettonie à Paris montrent l'apparition des premières lettres de particuliers demandant des renseignements pour des voyages touristiques qu'ils souhaiteraient faire¹⁶²⁴. En 1930, lors d'une croisière en Méditerranée, la proposition de Clementel d'entreprendre un voyage vers les pays de la Baltique est spontanément acclamée par le comité national des conseillers du commerce extérieur. En juillet 1931 ce dernier réunira plus de deux cent personnes dont un certain nombre de sénateurs et députés pour un voyage qui fera l'objet d'un livre écrit par le juriste et publiciste Jacques Ancy¹⁶²⁵. De même la participation d'un groupe lyonnais, patronné par la Chambre de commerce, à la croisière de 1929 donnera l'occasion à un professeur de la Faculté des Lettres de

1621 LVVA, F2575/7, 387 (26 mai, 2 juillet 1925). FORTIN (G. et J.), « Croisière du Yacht « Brise-Vent ». Manche-Mer du Nord-- Les Sunds-- La Baltique (Juillet-août-septembre 1933) », Tiré à part du *Bulletin du Yacht club de France*, Paris, février-avril 1934.

1622 LVVA, F2575/7, 794 (27 mai 1929), 823 (Cons. Havre, 31 mars 1930).

1623 LVVA, F2575/7, 1068 (9 et 17 juin 1933 (Tronchon), 1542 (8 août 1935).

1624 LVVA, F2575/7, 794 (8 et 19 février, 25 décembre 1929), 2726 (p. 355, ABENSOUR (L.), « La Lettonie, pays du tourisme », *Journal des Voyages*, mai-juin 1929).

1625 ANCEY (C.), « En croisière ... » *op. cit.*, p. 11.

Lyon d'évoquer ses souvenirs de voyage dans un grand journal régional, le *Salut Public*¹⁶²⁶.

Tous ces voyages apparaissent comme le prélude à une découverte plus approfondie de ces pays même si, dans l'immédiat, les flux de voyageurs restent encore très modestes. Les seules données dont nous disposons sont celles de la Légation d'Estonie qui aurait délivré 245 visas d'entrées en 1931-1932. Le chiffre est donc très faible et, comme le remarque le chargé d'affaires français en 1931 Lecureuil, les séjours des Français sont brefs. Que peuvent-ils donc y découvrir ?¹⁶²⁷.

À l'exception de quelques journalistes ou hommes politiques profitant d'un séjour organisé, l'intégration des États baltes dans des circuits touristiques restreint singulièrement la durée de séjours souvent limités dans les croisières à une ou deux journées d'escale dans les ports baltes. Par ailleurs, de retour d'Estonie, Lhéritier fait état, dans son rapport au recteur de Paris, du nombre encore faible de conférenciers acceptant de « pousser » de Riga jusqu'à Tartu sinon à Tallinn. Il déplore surtout leur passage trop rapide¹⁶²⁸. C'est encore pire pour Kaunas, située loin de la mer et difficile d'accès pour des personnes allant ou venant de Pologne.

On arrive donc à une situation pour le moins paradoxale dans laquelle ces nations à l'identité essentiellement rurale sont connues des Français à travers leurs métropoles urbaines. Or les Baltes tirent parti de la situation : ayant effacé les traces de la guerre et retrouvé une certaine prospérité, ils peuvent s'appuyer sur le patrimoine architectural de leurs deux villes. Loin d'apparaître, ainsi qu'au début des années vingt comme les symboles menaçants d'une domination germanique récente, les murailles, les maisons à pignons enserrées dans des rues « capricieuses », la ville haute sur son rocher à Tallinn, les églises de Riga, les anciennes maisons des guildes ou des confréries de commerçants deviennent aux yeux de voyageurs peu préparés à de telles découvertes, des monuments surprenants par leur pittoresque et leur richesse¹⁶²⁹. Par leur style hanséatique ou scandinave, ils attestent l'appartenance des États baltes à l'histoire européenne. Ils témoignent, pour le sénateur Reynald, de « l'héroïsme » d'États ayant réussi à échapper à tant de « convoitises »¹⁶³⁰. Certains continuent à s'émouvoir de la misère de certains quartiers (en particulier près des gares), de paysages industriels encore en décrépitude, de certains aspects russes subsistant (les coupoles des églises orthodoxes, les enseignes

1626 LVVA, F2575/7, 823 (Cons. Marseille, 22 janvier 1930).

1627 AMAEF, Estonie, 52, 4 août 1931.

1628 AN, AJ 16, 6968, Estonie (16 janvier 1932)

1629 CALLIAS (S. de), VOGT (B.), *Au pays des femmes soldats*, Paris, 1931, p. 80 ; MONTFORT (H. de), « Impressions d'Estonie », *Septentrion*, novembre 1930. PUAUX (R.), « Notes baltiques », *Temps*, 25 août 1931.

1630 ERA, F 1622, 771 (REYNALD (J.), « L'Estonie, facteur de la politique européenne », *Correspondance universelle*, 15 avril 1926), VILLECOURT (L.), « Une fête nationale en Estonie », *Illustration*, 21 juillet 1928.

bilingues, les fiacres avec leurs cochers barbus). Mais au contraire, pour des personnes comme Albert Mousset, le maintien d'édifices germaniques ou le cosmopolitisme urbain de Riga est vu comme un signe positif supplémentaire de la capacité balte à s'échapper d'un nationalisme étroit¹⁶³¹. Mais ces impressions sont très largement contrebalancées par l'atmosphère de modernité générée par le style de vie occidental des capitales et la possibilité de disposer du confort et des services offerts dans n'importe quelle autre capitale européenne. À Riga, l'urbanisme très proche des canons occidentaux (les grandes avenues hausmanniennes, les parcs à l'anglaise enserrant la vieille ville, l'opéra et les théâtres datant du XIX^e siècle) renforcent l'impression de ne pas se trouver dans un étranger trop lointain et qui partage un grand nombre de codes et de valeurs avec la société française. Le dessinateur de la couverture du livre dirigé par Segreste *La Lettonie vue par les représentants de la presse étrangère* en a conscience (Cf. Annexes. Illustration 16). Les silhouettes des tours, églises et des édifices néo-classiques représentés (ils abritent les grandes administrations et institutions de la ville) suggèrent en quelques traits l'ancienneté et le caractère profondément occidental de Riga, sans omettre de rappeler les origines rurales du peuple letton (la silhouette accueillante de la femme en costume national). De fait Riga et Tallinn ressemblent moins à des villes orientales – du moins telles que l'opinion française peut se les représenter – qu'à n'importe quelle autre ville moderne d'Europe du Nord¹⁶³².

Kaunas représente un cas à part, « la capitale provisoire de la Lituanie » était à l'origine une petite ville provinciale en marge des normes occidentales (pour le diplomate Gabriel Puaux horrifié, une « *capitale sauvage, ville judéo-russe nous rappelant Tunis sans les bienfaits du Protectorat* »)¹⁶³³. Or les transformations accélérées qu'elle subit pour devenir un lieu fonctionnel pour l'administration et les élites lituaniennes en font rapidement une petite ville au confort moderne avec ses ministères, sa poste, sa banque, son musée, ou sa station-radio construits selon les tendances occidentales les plus modernes et devient donc finalement une petite capitale parfaitement adaptée aux besoins de l'État lituanien d'alors¹⁶³⁴.

Les impressions françaises sont dans l'ensemble très positives et au début des années trente le renom des capitales baltes semble s'établir. Faute de temps, Madame Fortin regrette

1631 MOUSSET (A.), « En Lettonie », *Journal des Débats*, 18 novembre 1928.

1632 X. « Chronique touristique : la Lettonie », *Journal des Voyages*, 6 octobre 1927 et LVVA, F2575/7, 2726 (p. 355, *op. cit.*), ZIMMERMANN (M.), « La Lettonie et Riga », *Salut Public*, 30 décembre 1929.

1633 AMAEF, AP-PA, 255-Puaux, 18 (15 juin 1926).

1634 MONTFORT (H. de), « L'aspect européen de l'expérience Baltique », *Mercure de France*, 15 mars 1930, p. 575.

ainsi de rater Tallinn qui lui a été décrite comme une ville digne de visite¹⁶³⁵. Quant à René Puaux, « *il croit superflu* » de parler en détail du paysage de Riga « *l'une des plus belles villes du nord* »¹⁶³⁶.

Si les campagnes ne peuvent être vraiment parcourues et appréciées que par quelques-uns, il est intéressant d'ores et déjà de voir la mutation du regard qui s'opère. Décrite autrefois comme essentiellement le lieu de forêts obscures, sinistres et de marécages couverts par le brouillard, la nature balte, découverte à la belle saison ou l'automne, charme par la multitude de ses teintes et une certaine « *mélancolie romantique* » selon Mousset. Loin d'effrayer, ces espaces au fond desquels « *se célébrait autrefois le culte des tribus primitives* » deviennent des lieux empreints de légendes et de mystères¹⁶³⁷.

Mais au-delà des lieux visités, c'est la chaleur de l'accueil balte que les voyageurs français ne cessent de louer. Et si l'on entend toujours les sempiternelles remarques sur la multitude des passages en douane et la longueur des fouilles, quelques élus évoquent désormais l'extrême amabilité des douaniers (chapitrés en fait par leurs administrations). Dans l'ensemble on s'accorde par trouver les douaniers très minutieux et soucieux de leurs prérogatives mais toujours très corrects et respectueux du voyageur contrairement à bien d'autres États¹⁶³⁸. Certes on voit toujours poindre comme auparavant un certain agacement devant ces petits nationalismes. On leur reproche d'estomper les influences étrangères qui ont façonné leurs villes et imposent à des voyageurs, toujours alors fervents partisans des États-Unis d'Europe, leurs règlements douaniers, les multiples passages au change, etc. Comme dans le récit de Blanche de Vogt ou Suzanne Callias, de vieux réflexes resurgissent sur l'inanité de multiplier des petits États, défendant trop jalousement leurs identités par rapport à des voisins, avec lesquels ils ont pourtant des intérêts communs¹⁶³⁹.

Mais la frontière passée, ce que vont retenir les voyageurs c'est le sens et la chaleur de l'accueil qui leur est fait. S'agit-il de courtoisies d'usage au retour de voyages plus ou moins organisés ? Les références insistantes et multipliées dans les comptes rendus de voyage comme dans des lettres plus privées, montrent que la surprise manifestée face à l'empressement témoigné autour d'eux est bien réelle et que le phénomène n'est pas usuel. Paul Labbé écrit à

1635 FORTIN (G. et J.), « Croisière... », *op. cit.*, p. 60.

1636 PUAUX (R.), « Impressions baltiques », *Revue bleue*, 4 juin 1932.

1637 MAUCLERE (J.), « En Lithuanie », *Temps*, 4 octobre 1930, COUSSANGE (J. de), « Dans les pays... », *op. cit.*, *Le Correspondant*, 25 novembre 1929.

1638 X., « Voyage d'hiver dans les pays scandinaves, les états baltes et en Russie », *Journal des Débats*, 4 avril 1926. ERA, F 957/1, 589 (CALLIAS (S.), « Impressions des pays baltiques et finnois », *Œuvre*, 9 septembre 1929).

1639 CALLIAS (S. de), VOGT (B.), *Au pays... op. cit.*, Paris, 1931, pp. 82, 127, 129.

Pusta depuis Varsovie pour relater « *la plus exquise et la plus émouvante des réceptions* » lors de laquelle les Estoniens les « *ont choyés comme de vieux amis* ». Le sénateur Reynald et son ami journaliste Ballero évoquent cet accueil si sympathique qui leur fut réservé à Riga et le sentiment d'avoir trouvé des « *amis sûrs et fidèles* »¹⁶⁴⁰. Tous mentionnent, à l'image du baron de Rothschild ou de Louis Léontin, l'extrême amabilité des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères letton, notamment ceux du bureau de presse, qui se transforment en guides érudits et « *obligeants* » pendant leur séjour et organisent tous leurs rendez-vous¹⁶⁴¹. Mais c'est surtout les débuts ou fins du séjour qui sont mis en valeur. En 1931, la croisière des conseillers du commerce extérieur est accueillie au son des hymnes nationaux par un grand nombre de personnalités mais aussi par une foule massée devant le port¹⁶⁴². Lors de leur départ, les conférenciers, très souvent accompagnés par de nombreux étudiants voire par de nombreuses personnalités locales, sont couverts de fleurs et salués chaleureusement, comme Lhéritier et Tronchon à Tartu et Riga¹⁶⁴³. Pour Albert Thomas « *tout le monde pleure... on dirait presque, tellement nos amis sont silencieux... qu'ils ont quelque tristesse de nous voir partir* »¹⁶⁴⁴.

Ces derniers mots peuvent aider à comprendre le phénomène. La plupart des intellectuels qui effectuent ces voyages ont souvent parcouru toute l'Europe et habitués à de telles tournées, ils répètent souvent les mêmes discours. Leur venue, certes objet de certains égards, n'est cependant pas perçue comme un événement majeur dans des pays habitués à recevoir des conférenciers depuis plus ou moins longtemps et en nombre important. Elle s'insère tout simplement dans un contexte académique : le déplacement, comme en Baltique orientale, d'un nombre important de ministres pour assister et saluer la personne invitée est exceptionnel. On ne voit que très rarement les fonctionnaires du bureau de presse la traiter quasiment comme une personnalité politique.

Pour comprendre l'attitude balte, il faut prendre en compte le sentiment de marginalisation ressenti par les Baltes marqués par leur isolement et les visions jugées injustes qu'on avait pu leur faire porter auparavant. Ils ont et auront encore, dans tous les domaines d'ailleurs, le sentiment d'être traités comme des parents pauvres par rapport à une Europe centrale objet de toutes les attentions, en particulier dans le domaine culturel. Toute arrivée d'une personnalité occidentale, *a fortiori* un intellectuel parisien, constitue donc, par sa rareté, un

1640 AMAEF Lettonie, 1er juillet 1926. LVVA, F2575/7, 489 (20 avril 1926), ERA, F 957/1, 589 (p. 57, 7 mai 1929).

1641 LVVA, F2575/7, 387 (7 juillet 1925), ERA, F 957/2, 120 (17 septembre 1931).

1642 ANCEY (C.), « En croisière ... » *op. cit.*, p. 52-4.

1643 ERA, F 957/1, 589 (17 octobre 1931). TRONCHON, « Aux pays baltiques », *Dernières Nouvelles de Strasbourg*, 2 décembre 1929 et 1er janvier 1930.

1644 BIT, CAT 1/27-7/5, *Notes... op. cit.* (journée du 27 août 1927).

événement culturel, permettant un contact direct avec la culture française, toujours portée au pinacle et qui souvent représente un évènement politique en ce qu'elle peut constituer un petit pas supplémentaire vers leur reconnaissance. L'invité est donc un être « précieux » qu'on ne peut se permettre de laisser repartir avec une impression mitigée. Albert Mousset a bien compris cela quand il décrit la directrice du bureau de presse lituanienne, Mademoiselle Avietinaité, dont il loue l'accueil, l'érudition, le tact et surtout la capacité à « s'ingénier aussi intelligiblement à leur faire comprendre plus encore qu'à leur faire connaître son pays »¹⁶⁴⁵.

Des mots similaires sont évoqués pour illustrer le travail de ses homologues letton Bihlmans et estonien, Meri (le père du premier président d'Estonie après 1991)¹⁶⁴⁶.

On comprend donc la surprise des Français devant l'intensité de sentiments si différents des attitudes convenues de rigueur dans les voyages de presse, ou de la qualité et de l'attention presque gênantes du public lors des conférences (cf. Labbé)¹⁶⁴⁷. Leur enthousiasme après leur séjour dans les pays baltes semble donc légitime. Beaucoup désormais décidés à y retourner dès la première occasion, s'empressent de répondre aux invitations. Mais on perçoit également le sentiment d'une dette envers ces pays longtemps méconnus qui se sont montrés bien plus attachants que d'autres pays réputés amis ou alliés. L'idée est donc que le sentiment balte d'oubli ou de négligence occidentale ne peut se prolonger plus longtemps. Il faut se montrer digne de l'accueil balte, d'en faire écho au moins auprès de l'opinion. Il y a surtout une volonté de gratitude pour l'accueil en suscitant l'intérêt français pour des pays si mal payés de leur sympathie. Le retour en France s'accompagne chez certains, comme Labbé ou Quirielle, de l'envie d'aider les Baltes en rendant compte de leur expérience dans des livres, des cours, des institutions scolaires, des associations ou des milieux sociaux fréquentés¹⁶⁴⁸.

2. Retour de Baltique : Construire de nouvelles représentations françaises

De retour en France, toutes les personnes ne deviennent pas baltophiles. Certaines, plus pondérées, se contentent de répondre aux invitations des Légations, continuant à suivre dans la mesure du possible, l'actualité balte à travers les manifestations organisées. D'autres publient des articles ou font des conférences à partir de leurs voyages. Quelques-uns cherchent à aller au-

1645 MOUSSET (A.), « En Lituanie », *Journal des Débats*, 2 novembre 1928.

1646 C'est le père du premier président de l'Estonie après le retour à l'indépendance.

1647 ERA, F 957/1, 589 (p57, 7 mai 1929).

1648 LVVA, F2575/7, 877 (3 et 7 novembre 1930), ERA, F 957/1 (Quirielle, 7 mai 1929).

delà, en aidant à la publication et à la promotion d'ouvrages sur les États baltes, voire en tentant de consolider les réseaux baltes. Ils n'hésitent pas pour ce faire à user de leur influence et de leurs relations. Certes le nombre très limité de baltophiles très actifs restreint la portée de ces actions mais n'ont-ils pas réussi au moins à placer les pays baltes dans la carte mentale de l'Europe des Français ?

Outre les articles envoyés à leurs journaux lors de leur séjour, certains intellectuels publicistes de retour de Baltique profitent de leurs collaborations à de multiples revues pour faire paraître d'autres contributions sur le sujet. Henri Hauser, suite à son voyage en 1930, consacre dans *l'Europe nouvelle* entre autres un article fort complet et remarqué sur les réformes agraires baltes¹⁶⁴⁹. Le sénateur Reynald profite de ce qu'il contrôle un important bulletin de presse, la *Correspondance Universelle*, dirigé par son collaborateur Ballero pour faire reproduire dans un très grands nombre de journaux provinciaux voire locaux les articles sur le rapprochement franco-balte ou sur la situation estonienne publiés par Ballero (*Messenger des Vosges, France du Sud-Ouest, dépêche du Rhône, Moniteur du Calvados, etc....*)¹⁶⁵⁰.

Quelques publicistes commencent, par la fréquence de leurs publications, à être reconnus comme de véritables spécialistes de la Baltique. Il s'agit plus particulièrement d'Henri de Montfort, de Jean Mauclère, de Louis Villecourt ou de Michel Jonval.

Henri de Montfort, fils d'une grande famille de la noblesse française et secrétaire de l'Académie des Sciences morales et politiques, collaborateur de nombreux journaux franco-polonais, écrit des articles de propagande dans de nombreux journaux parisiens et provinciaux. Lors de son déplacement en 1928, il est ému par les déclarations de Baltes, regrettant d'être si peu connus en France en raison de leur éloignement et de leur petitesse. Touché par l'accueil qu'il a reçu, il prend la résolution de travailler à mieux faire connaître ces pays. Il multiplie donc les articles dans de nombreux journaux et revues françaises, notamment dans le *Figaro*, le *Mercure de France*, dans des journaux plus modestes de province ou coloniaux (par exemple la *Dépêche Tunisienne*). Il publie en 1930 « *L'Aspect européen de l'expérience baltique* », une des premières synthèses présentant les nouveaux États et leurs caractéristiques politiques, économiques et culturelles. Mais il utilise surtout ses réseaux polonais à travers des journaux comme *l'Information franco-polonaise* ou le *Messenger polonais* pour atteindre les milieux français liés à la cause polonaise¹⁶⁵¹.

1649 HAUSER (H.), « Réformes agraires dans les États baltiques », *Europe nouvelle*, 6 juin 1931.

1650 ERA, F 957/1, 445 (passim), F1622, 760, 766, 875 (passim).

1651 Voir les articles contenus dans le recueil déposé à la BDIC : Fonds Henri de Montfort, volume II (1929-1931)

On retrouve un mécanisme analogue avec l'écrivain catholique Jean Mauclère. Né en 1887, fils d'ingénieur, il souffre de graves problèmes de santé l'obligeant à limiter ses déplacements. Disposant de talents littéraires, il devient un publiciste réputé auteur d'un très grand nombre d'articles comme de romans sur des sujets très variés¹⁶⁵². Ayant, semble-t-il, fait la connaissance d'étudiants lituaniens il montre un vif intérêt pour leur pays le conduisant en 1925 puis 1930 dans de longs voyages à travers la Lituanie. Fort du soutien de l'ambassade, il revient résolu à montrer la vraie image d'un peuple lituanien injustement caricaturé. Ayant obtenu une mission en 1925 de la Société des Gens de Lettres, il se sert de son rapport pour des articles dans *l'Europe nouvelle* ou la revue *Le Monde Nouveau* mais c'est dans le *Temps* – où il collabore – qu'il fait passer en 1930 ses impressions de voyage. Il transmet par ailleurs des documents photographiques à *l'Illustration*¹⁶⁵³. Et enfin, tirant parti de la notoriété qu'il a acquise grâce au succès de ses romans populaires, il publie ses récits de voyages (« *Sous le ciel pâle de Lituanie* », 1926 et « *Au pays du chevalier blanc* », 1930). Dans deux romans prépubliés par le *Temps*, *La Fille du Haff* (1927) et *Le Pavillon de l'Aigle Blanc* (1931), Mauclère fait de la Lituanie le cadre de ses intrigues. Dans le dernier, la fiancée du héros est emprisonnée au cours de la dernière guerre dans un pays inconnu et lointain par un allemand noble et machiavélique. Découvrant qu'il s'agit de la Lituanie, le héros découvre ce pays, la simplicité et le courage de ses paysans et ses pêcheurs. Ces derniers qui, tous, vouent une haine farouche à l'Allemagne, évoquent le souvenir du passage de Napoléon et l'aident à délivrer sa bien-aimée¹⁶⁵⁴. Sans grande qualité littéraire, ce roman-feuilleton, véritable métaphore des relations franco-lituanienes, permet à l'auteur de broser de longs tableaux de la réalité et la nature lituanienes (littoral dunaire, forêts peuplées d'élans). Il tente ainsi de faire évoluer les images négatives liées à ce pays.

À une échelle plus limitée, d'autres personnes utilisent leur position dans des journaux. Ainsi Léon Douadicq, prêtre en province et collaborateur de *La Croix*, décide à partir des articles qu'il corrige de la presse germano-balte et de la documentation qu'il recueille auprès des Légations baltes, de faire insérer régulièrement dans son journal (à l'image d'autres pays) une « *Lettre des pays baltes* », où il résume les évènements s'y déroulant¹⁶⁵⁵.

et plus particulièrement l'article du *Soleil du Centre* du 17 mai 1931.

1652 AN, 254 AP, 278, passim.

1653 MAUCLERE (J.), « La précieuse église de Pazaïslis... », *Europe nouvelle*, 10 juillet 1926, « Les Balkans... » *op. cit.*, *Monde nouveau*, novembre 1927, « En Lituanie », *Temps*, 4 octobre 1930, « Les fleuves en folie », *Illustration*, 3 avril 1926.

1654 « La fille du Haff » paraît comme feuilleton entre le 26 mars et le 24 avril 1927, « Le pavillon de l'Aigle blanc » à partir du 25 septembre 1931.

1655 LVVA, F2575/7, 489 (17 et 29 septembre 1926), 580 (16 et 23 juin 1927).

De leur côté, profitant de leurs postes dans les pays baltes, Louis Villecourt, juriste de formation et Michel Jonval, agrégé de lettres, s'érigent progressivement comme des spécialistes de ces pays, respectivement de l'Estonie et la Lettonie. Originaire d'une famille de la petite bourgeoisie catholique, marié à une Estonienne et faisant ses cours de droit à Tartu dans la langue nationale, Villecourt achève, grâce à une mission du ministère de l'Instruction Publique, le premier dictionnaire français-estonien. Il collabore également à *La Croix*, et rédige la première monographie complète sur l'Estonie contemporaine. Michel Jonval entreprend également la rédaction d'une grammaire lettonne. Par ailleurs, passionné par la culture populaire et les chants lettons, il fait paraître grâce au soutien letton une anthologie en letton dont il assure lui-même la promotion par de nombreux comptes rendus dans des journaux et revues littéraires françaises¹⁶⁵⁶.

Mais c'est également au sein des institutions auxquelles ils appartiennent que ces Français peuvent agir. Le secrétaire général de l'Alliance française Paul Labbé organise une grande réunion dans la grande salle de l'Alliance où devant 800 personnes, il évoque son voyage en mars 1930. Il organise sous l'égide de l'Alliance française les voyages de Pusta et Schumans let en profite pour les accompagner. Poursuivant son effort, il incite les sections de l'Alliance française des villes les plus importantes (notamment Lyon) à mettre en place des « *journées baltes* »¹⁶⁵⁷. Georges Blondel, membre de la Société de géographie commerciale, profite du congrès de la société en septembre 1931 pour consacrer une après-midi à la conférence qu'il a publiée dans la revue de la société, la *Revue économique française* suivie par un débat sur les pays baltes¹⁶⁵⁸.

Mais c'est surtout le centre européen de la Dotation Carnegie qui continue d'être un lieu central pour les conférences sur les États baltes. Titulaire de la chaire d'enseignement liée au Centre européen de la Dotation (situé à Paris), André Tibal qui exerce également à l'université de Nancy est un fin connaisseur des questions baltiques et en particulier de l'histoire des relations germano-baltes. Celles-ci font l'objet d'un article fort lu et utilisé par les Français comme les Baltes dans la *Revue d'histoire de la guerre mondiale*¹⁶⁵⁹. Après les conférences de

1656 AN, F17, 292, Villecourt, ERA, F1622/818 (Coupure du *Journal des Débats* du 23 décembre 1930), VARIK (A.), « Louis Villecourt, un patriote estonien oublié », *Bulletin de l'association France-Estonie*, 14, mai 2000, LVVA, F2575/7, 1138 (Articles de journaux lettons des 14 et 15 novembre 1935, lettre de Grosvald du 28 novembre 1935), DIANOUX (H. de), « Michel Jonval », *Bulletin des anciens élèves de l'INALCO*, 1991.

1657 LVVA, F2575/7, 804 (21 et 27 février 1930), 823 (Cons. Lyon, 27 janvier 1931), ERA, F1622, 837 (numéro de « Paris-Presse » sur la conférence de Labbé).

1658 « Congrès de la société de géographie commerciale », *Revue économique française*, septembre-octobre 1931, p. 247 et BLONDEL (G.), « Les Pays baltes », *ibid.*, janvier 1932, p. 51.

1659 TIBAL (A.), « L'Allemagne et la Baltique orientale de 1915 à 1919 », *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, juillet et octobre 1928.

Pusta et Klimas en 1927, s'organise en 1928 un véritable cycle de conférences où Tibal traite des problèmes politiques de l'Europe orientale contemporaine. En mars 1928 a lieu la première journée d'étude sur les questions baltiques avec la participation de Tibal et du linguiste Antoine Meillet. Elle fait salle comble¹⁶⁶⁰. L'activité déployée par les institutions polonaises face au révisionnisme allemand concernant le couloir de Dantzig apparaît également comme un bon moyen, à partir des années 1930, pour concilier les efforts des quatre pays et bénéficier des capacités polonaises. Durant l'hiver 1930, la Bibliothèque polonaise accueille une série de conférences sur le thème de la Pologne et de la Baltique. Deux des séances permettent à Montfort et Tibal lors de deux séances de présenter à nouveau la situation des trois États et de démontrer leur intégration au sein de la civilisation européenne. Elles permettent de rassembler l'ensemble des Français les plus intéressés (en particulier Gauvain, Mousset, Labbé, Quirielle) ainsi que les milieux gravitant autour des Légations baltes¹⁶⁶¹. Le succès de ces conférences démontre l'intérêt grandissant pour les questions baltiques au sein des milieux spécialisés. Publiées par les soins de la Dotation Carnegie ou du gouvernement polonais, elles deviennent de nouvelles sources de référence pour le grand public français.

En province, des personnes comme Begouen ou Tronchon ne restent pas inactives. Faisant venir le ministre letton à Toulouse, Begouen organise, outre la visite de l'université et des rencontres avec les principales personnalités politiques et universitaires, une conférence avec projection de clichés au cours de laquelle il évoque devant 450 auditeurs un pays qu'il connaît désormais bien¹⁶⁶². Il la redonne sur le poste-radio de Toulouse puis en public à l'Alliance française de Lyon (Cf. Annexes. Illustration 17). De retour de ses voyages de 1930 et 1932, Tronchon, fort sollicité comme conférencier par les sociétés de géographies et les associations locales, effectue des conférences avec des clichés prêtés par la Légation de Lettonie dans différentes villes alsaciennes, lorraines et franc-comtoises ou dans les grands ports atlantiques. Les sociétés de géographie provinciales semblent d'ailleurs des « cibles » privilégiées pour des conférenciers parisiens comme Georges Blondel ou Michel Lhéritier. Ce dernier sollicite également auprès des Lettons la possibilité d'agrémenter de films la conférence qu'il fait en

1660 TIBAL (A.), « Les perspectives sur la Baltique », *Monde slave*, juillet 1928, *Problèmes politiques contemporains de l'Europe orientale* (Conférences nov. 1928-juin 1929), Centre européen de la dotation Carnegie, Paris, 1930 et le bulletin de la *Dotation Carnegie pour la paix*, 1928 (2), publiant les actes de la journée. LVVA, F2575/7, 602 (12 décembre 1927), 641 (Schumans, 12 mars 1928).

1661 *La Pologne et la Baltique*. Conférences (H. Hauser, E. Fournol, A. Tibal, H. de Montfort,...) données à la Bibliothèque polonaise de Paris, Paris, 1931 et les articles rassemblés par Montfort (BDIC, Fonds Montfort, volume II) de janvier à mars 1930. LVVA, F2575/7, 828 (3, 9, 21 janvier 1930)

1662 LVVA, F2575/7, 804 (28 février 1930).

décembre 1931 devant la société de géographie de Lille¹⁶⁶³.

Les sources manquent par ailleurs pour évaluer l'action de personnes plus modestes mais qui, ayant elles aussi découvert le monde baltique cherchent à faire part de leurs expériences. Ainsi grâce aux lettres conservées dans les Légations baltes, on connaît l'action du publiciste et éphémère consul de Lettonie à Lyon Paul Berthelet. Bien qu'en 1928, il parte s'occuper d'un bureau de presse radical dans le Sud-Ouest il continue, selon ses dires, à multiplier les conférences sur l'Europe orientale (où il a effectué maints voyages). Une partie de ses interventions est toujours consacrée à la Lettonie¹⁶⁶⁴. De même, le capitaine français Jeanroy, ayant séjourné en 1923-1924 en Estonie pour perfectionner son russe, évoque plusieurs dizaines de conférences faites sur ce pays devant les sociétés de géographie de Nantes, Angers et villes de l'Ouest de la France¹⁶⁶⁵.

À ces conférences viennent s'ajouter les premières tentatives pour intégrer les États baltes au sein des enseignements dispensés dans les différents établissements. À partir de janvier 1931, Montfort assure plusieurs cours libres sur l'histoire balte à l'École des hautes études sociales et internationales ; l'expérience, soutenue par les Légations baltes, sera renouvelée pendant toutes les années trente¹⁶⁶⁶. Outre ses chroniques dans la *Revue des Deux Mondes* et plusieurs autres revues françaises, René Pinon assure les cours sur l'Europe orientale à l'École libre des sciences politiques. Ses connaissances sur la Baltique orientale lui permettent de brosser un tableau précis du « brillant essor » de l'Estonie et de la Lettonie ; la Lituanie du fait de sa polonophilie est décrite sous un jour plus sombre, au grand dam des étudiants lituaniens présents¹⁶⁶⁷. À ces cours généraux s'ajoutent, on l'a vu, les premières tentatives pour organiser des cours baltes. C'est Jonval qui, à partir de 1931, au gré de ses allers-retours incessants entre Paris et la Lettonie, assure les cours de letton à l'École des hautes Etudes Pratiques¹⁶⁶⁸. De même, outre ses efforts en faveur de la langue lituanienne, le directeur des Langues orientales – Paul Boyer – tente également de mettre en place des cours d'estonien via des lecteurs venant de l'université de Tartu¹⁶⁶⁹. Dans son rapport soutenant l'octroi de la mission demandée par Villecourt pour son dictionnaire, Boyer illustre clairement son évolution personnelle. Il y a dix ans un tel ouvrage lui

1663 LVVA, F2575/7, 973 (13 janvier 1931), 1050 (6 décembre 1931, 29 janvier, 8 juin et 8 novembre 1932).

1664 LVVA, F2575/7, 681 (Berthelet, 28 août 1928).

1665 ERA, F 957/1, 446 (30 avril 1924). SHAT, 7 N 2778, SAE Esthonie 1922-29 (note du 31 octobre 1924)

1666 « Une conférence de M. Henri de Montfort », *Ami du peuple*, 22 janvier 1931. ERA, F 957/2, 120 (2 février 1932), LVVA, F2575/7, 1050 (15 janvier et 8 juin 1932).

1667 AMAEF, Lituanie, 10, 28 janvier 1925. LCVA, F383/7, 556 (29 janvier 1925).

1668 LVVA, F2575/7, 4178 (7 juin 1931).

1669 ERA, F 957/1, 1107 (31 mars 1931)

aurait paru superflu, « juste bon » à promouvoir le nationalisme linguistique. Aujourd'hui la question ne se pose plus en ces termes. Selon lui l'identité nationale estonienne étant à ce jour une réalité, il faut donc en tenir compte et l'intégrer en tant que telle dans l'horizon français¹⁶⁷⁰.

Faute de recul ces premières tentatives ne peuvent donner de résultats immédiats mais elles viennent s'ajouter aux efforts déjà plus anciens de Meillet et Hauser. Le premier, au Collège de France et à travers ses nombreux ouvrages, a continué après sa retraite et avant sa mort en 1936 à consacrer dans ses cours sur les langues indo-européennes une large part aux langues baltiques, pour lui si proches de l'indo-européen primitif. Hauser, de son côté, fait de la Baltique à l'époque moderne un de ses sujets de prédilection dans les cours qu'il donne à la Sorbonne et surtout au Collège de France. Ces efforts commencent à porter leurs fruits. C'est entre autres sous les encouragements de son maître Meillet que Jonval décide de partir en Lettonie pour étudier sur place les langues baltiques. À l'instigation de son directeur La Pradelle, juriste et baltophile de longue date, il commence une thèse sur les minorités dans les pays baltiques qu'il soutient en 1925. Présenté par son directeur à Pusta, il en devient, après sa thèse de Droit, le secrétaire et collaborateur avant de partir donner ses cours à Tartu. Plusieurs élèves d'Hauser commencent des études sur l'histoire des relations entre la France et le monde baltique. C'est le cas de Pierre Charliat qui recherche dans les États baltes et en Scandinavie des documents sur l'action de la France à l'époque de Colbert et les utilise pour prouver l'ancienneté des relations franco-baltiques¹⁶⁷¹.

Mais c'est surtout le normalien Jean Meuvret, agrégé d'histoire et répétiteur à la rue d'Ulm, qui va jouer un rôle important. Sous l'impulsion de Hauser, Meuvret entreprend une thèse sur le commerce des blés de la Baltique à l'époque moderne. Un voyage en Lettonie en compagnie de son condisciple Jean Thomas (bibliothécaire à la rue d'Ulm, ce dernier va jouer un rôle décisif dans l'accueil des élèves lettons), l'amène à rédiger, comme on l'a vu avec l'aide lettonne, une *Histoire des pays baltiques* chez Armand Colin qui, après sa parution en 1934, va longtemps constituer une référence en France et à l'étranger¹⁶⁷².

Vieillissante, la première génération baltophile semble donc avoir réussi, dès le début des années trente, à en former une nouvelle, capable de prendre le relais même si la chaire d'histoire et de civilisation baltiques à laquelle beaucoup rêvent pour Jonval ou Villecourt n'existe pas encore¹⁶⁷³. Avant même la guerre, le destin se chargera malheureusement de réfréner leurs

1670 AN, F 17, 292, Villecourt (15 novembre 1927).

1671 LVVA, F2575/7, 457 (2 juillet et 25 août 1926), CHARLIAT (P.), « Le dixième anniversaire de l'indépendance estonienne : Colbert et l'Estonie », *Information*, 11 mars 1928.

1672 « Jean Meuvret... », *op. cit.*, *Revue de Riga*, 1er avril 1934, LVVA, F2575/7, 973 (Thomas, 24 juin 1931).

1673 EISENMANN (L.), « Louis Villecourt. L'Estonie », *Monde Slave*, juillet 1932.

espérances : Villecourt et Jonval décèdent brusquement en 1930 et 1935.

Les baltophiles tentent également d'intervenir pour faciliter le travail d'intégration des pays baltes dans l'opinion française.

Il s'agit tout d'abord de favoriser la publication et la diffusion des synthèses qui font si cruellement défaut pour les États baltes. Dès 1930, Michel Lhéritier, grâce à sa position de directeur de collection des « États contemporains » chez l'éditeur Rieder, favorise la publication de la monographie sur la Lettonie du directeur de l'Institut français de Riga Segreste (1930) et de celle de l'avocat André Bossin sur la Lituanie (1933). L'ouvrage de Villecourt sur l'Estonie étant interrompu par la mort de ce dernier, Michel Lhéritier soutient le travail de sa veuve qui l'achève avec l'aide de documents fournis par la Légation d'Estonie¹⁶⁷⁴.

Afin de faciliter l'édition et la diffusion des ouvrages, ils acceptent de rédiger l'introduction des livres en préparation. Un des professeurs de Jonval, professeur et spécialiste de littérature comparée au Collège de France, qui l'a lui aussi fortement encouragé dans ses projets, rédige ainsi l'introduction de son ouvrage sur les chansons lettonnes en « *témoignage de sa sympathie* ». Joseph Noulens fera de même pour le livre que le directeur de la *Revue parlementaire* et très fervent baltophile Henri de Chambon publie, en 1933, sur les *Origines et histoire de la Lettonie* afin de « *dire tout le bien que je pense de la Lettonie* ». Par amitié pour Pusta, l'ancien président Millerand interviendra également pour le livre de Villecourt¹⁶⁷⁵.

Les Légations baltes soutiennent l'édition de ces ouvrages en souscrivant plusieurs centaines d'exemplaires. Le livre réunissant les cours effectués par Montfort à l'EHESI paraît ainsi chez Pédone grâce à l'achat de 60 exemplaires par chacune des Légations concernées (soit 1 200 francs). La Légation estonienne achète quant à elle 500 exemplaires du livre de Villecourt, le livre de Chambon étant soutenu par des achats lettons d'un montant de 5 000 francs¹⁶⁷⁶.

Ces subventions baltes, modestes, permettent néanmoins d'envoyer ces livres aux baltophiles susceptibles d'en assurer une sorte de service de presse. Georges Blondel, comme Bégouen ou Tronchon, cite ainsi non seulement les livres de Segreste et Chambon devant le public de ses conférences mais en assure aussi un compte-rendu. Par ailleurs, il les fait acheter par des bibliothèques, comme par exemple celles de l'École libre des sciences politiques et de la Société de géographie commerciale¹⁶⁷⁷. Le vicomte de Guichen, ancien diplomate devenu

1674 LVVA, F2575/7, 877 (12 avril 1930), ERA, F 957/2, 120 (18 septembre 1931).

1675 LVVA, F2575/7, 926 (3, 13, 18 et 21 mai 1930), 1068 (6, 14 février 1933).

1676 ERA, F 957/1, 200 (1er avril, 1er et 13 juillet 1932), LVVA, F2575/7, 1068 (27 avril 1933), 1108 (21 janvier 1933).

1677 LVVA, F2575/7, 828 (21 janvier et 3 avril 1930), 877 (20 octobre, 7 novembre 1930), 1068 (7 et 9 juin

spécialiste des questions d'Europe orientale, comme le député Edouard Soulier assurent au ministre de Lettonie, devenu leur ami, qu'ils vont faire publier une notice sur le livre de Jonval, respectivement dans le *Gaulois* et le *Journal du Commerce*¹⁶⁷⁸. Enfin la « Bibliographie politique » du *Mercure de France*, grâce à Albert Mousset, Henri de Montfort ou Emile Laloy consacre des critiques très positives aux livres « excellents et captivants » de Segreste, Mauclère ou Meuvret¹⁶⁷⁹.

Mais au-delà de ces intercessions territoriales, beaucoup jouent de leur crédit auprès des administrations qui interviennent en faveur d'institutions ou d'étudiants baltes, souvent désarmés face à leur complexité. Ils parviennent ainsi à résoudre des petits problèmes très pratiques qui, en s'accumulant, finissent par faire obstacle au mouvement de rapprochement. Les rapports des professeurs revenant des États baltes (favorisés par le rôle joué en tant que recteur de l'Académie de Paris par deux baltophiles Appel puis Charlety) constatant le dénuement des institutions françaises près des universités baltes finissent par donner du crédit aux demandes répétées de ces dernières. Elles parviennent à obtenir un soutien financier et des dons de livres plus conséquents relayant ainsi l'effort isolé des universitaires baltes en faveur de la culture française¹⁶⁸⁰. Le lycée et l'institut français de Riga voient ainsi leur subvention annuelle passer de 30 000 à 50 000 francs en 1926/1927, puis vont recevoir entre 1929 et 1932 des versements annuels de 100 000 francs pour la construction d'un nouvel édifice¹⁶⁸¹. De même, le sénateur Le Trocquer ou l'industriel Terquem, après son voyage en Estonie, relaient efficacement les efforts de Pusta afin de permettre aux étudiants estoniens en sciences, qui souhaiteraient ne plus étudier dans les institutions techniques et entreprises allemandes, d'effectuer des stages comparables dans des entreprises françaises¹⁶⁸². Enfin on pourrait également citer le rôle décisif joué par Hauser, auprès du directeur de l'École Normale Levy-Bruhl pour l'informer du contexte de la demande lettonne d'admission d'un élève et donner des renseignements très positifs sur le pays et le niveau d'instruction de celui-ci.

Toutes ces petites actions n'ont pas une grande ampleur mais cumulées, elles contribuent à la disparition des préjugés et luttent contre l'inertie de certains rouages de l'administration. En incarnant la cause des États baltes, ces quelques professeurs mettent leur prestige au service des

1933).

1678 LVVA, F2575/7, 926 (10 janvier (Guichen) et 18 août 1931 (Soulier)).

1679 « Bibliographie Politique », *Mercure de France*, 1er janvier et juillet 1931, 1er mai 1934.

1680 Par exemple le rapport de Lhéritier : ERA, F 957/2, 120 (29 décembre 1931) et AN, AJ 16, 6968, Lettonie (Echanges culturels universitaires (21 juillet 1924), Lycée de Riga (12 mai et 6 juin 1932)) et Estonie (16 janvier 1932).

1681 LVVA, F2575/7, 1050 (p. 248, Sommes reçues comme subventions françaises).

1682 ERA, F1585/1, 385 (5 novembre et 29 décembre 1923), 482 (14 mai 1924).

États baltes dont ils défendent la cause et parviennent à une nette amélioration de la situation balte dans le domaine de l'instruction. Ils contribuent par leurs conférences ou leurs critiques, à extraire quelque peu de la masse des publications les quelques ouvrages intéressant la Baltique orientale.

Toutes ces petites actions destinées à créer des liens et favoriser la diffusion des connaissances ont eu pour effet de revivifier une baltophilie qui semblait, après l'impulsion initiale de 1919-1920, moribonde. En avril 1932, au nom du Comité France-Estonie, Reynald évoque le dynamisme de l'association ayant su rassembler autour de Pusta des sympathies françaises actives. En difficulté financière et humaine au milieu des années vingt, le comité de rapprochement intellectuel franco-letton, qui gère le séjour des jeunes Lettons admis au Lycée de Tourcoing, connaît un rebond à partir de 1926. Les relations de sympathie nouées avec les responsables des Œuvres Giraudoux et Marx, qui semblent s'intéresser à l'évolution balte, favorisent une action conjointe et concertée autour de Hauser, Labbé, Boyer, Tibal, Brunhes et Giraudoux¹⁶⁸³.

Au début des années trente, on constate de nouveaux efforts pour tenter de mettre en place de nouvelles structures unissant les volontés de ceux qui sont décidés à jouer de leur influence. Ainsi fin 1930, Henri de Montfort réunit dans un comité pour organiser des Déjeuners de la Baltique Hauser, Reynald, Labbé, La Pradelle et Noulens. À partir de janvier 1931, une rencontre mensuelle, consacrée à un des pays baltiques, à la Pologne ou à la Finlande, permet de rassembler les universitaires, journalistes, hommes politiques et autres personnes intéressés par le pays évoqué. L'initiative se révèle être un succès et prend le relais des actions initiées en 1930 à la Bibliothèque polonaise¹⁶⁸⁴. Réuni en 1932 à l'Alliance française, le comité parvient, malgré la crise et grâce à ses relations, à susciter une séance à l'Académie de diplomatie internationale en présence des trois ministres baltes et à organiser une grande conférence de René Puaux à l'Union Interalliée sous la présidence de Lévy-Bruhl (Cf. Annexes. Illustration 18)¹⁶⁸⁵.

Il est difficile cependant de parler de réseaux solides et on ne possède pas la liste précise de toutes les personnes qui s'intéressent ou jouent un rôle en faveur des pays baltes. Au milieu

1683 LVVA, F2575/7, 326 (7, 18 mars 1926, 30 août et 4 novembre 1927), 420 (20 août 1926, 3 octobre 1927).

1684 BDIC, Fonds Montfort, volume II (articles de janvier à juin 1931), AN, AP 317 (Papiers Louis Marin), 183 (Baltique (15 novembre 1930, 5 janvier 1931), ERA, F1622, 774 (« Les amitiés franco-baltiques », *Correspondance universelle*, 15 janvier 1931), LVVA, F2575/7, 973 (22 décembre 1930, 26 mars 1931).

1685 LVVA, F2575/7, 1050 (13 janvier, 8 juin 1932). ERA, F1622, 774 (REYNALD (G.), « Les amitiés baltiques », *Correspondance universelle*, 26 février 1932).

d'un ensemble de personnes effectuant une action ponctuelle ou se contentant d'assister aux différentes manifestations, on commence à trouver un petit noyau de personnalités qui, progressivement, aux yeux des autorités françaises, baltes ou de l'opinion en général gagne l'étiquette de spécialistes des États baltes. Si l'on reprend les noms déjà cités, on trouve donc des publicistes (Montfort, Quirielle, Gauvain, Mauclère plutôt situés à droite ; Chambon, Léontin, Raoul Labry étant plus proches de la gauche radicale), des universitaires (Hauser, Meillet, Tibal, Tronchon, Begouen, Boyer, Blondel, Lhéritier, Lévy-Bruhl, Jacques Ancel, Meuvret, Jonval ainsi que des juristes comme Lapradelle, Le Fur) , le secrétaire général de l'Alliance française, Paul Labbé ou des personnalités du monde politique (Reynald, Honnorat, Noulens, Barthélémy, le général Niessel, Jouvenel, Herriot ou Bastid, Albert Thomas).

Ces quelques dizaines de personnes commencent incontestablement malgré leur petit nombre à tirer les États baltes d'un anonymat quasi-absolu. Elles attirent l'attention des milieux spécialisés comme d'une grande partie des élites politiques, culturelles ou diplomatiques parisiennes plus ou moins directement touchées par les problèmes de l'Europe centrale et orientale.

Quel est le résultat d'ensemble de cette action ? Comme le constate Pierre Valmigière en 1933, le temps où l'on se demandait ce qu'étaient et où se trouvaient ces nouveaux États semble révolu. De même en 1932 René Puaux remarque que désormais les noms des différents États font partie de la nomenclature usuelle et ne surprennent plus personne¹⁶⁸⁶.

La nouvelle génération de baltophiles accompagne et accélère le lent travail d'adaptation de la société française à la réalité d'après-guerre. Ainsi, à partir de 1924, les annuaires, dictionnaires et encyclopédies les plus variés écrivent aux différentes Légations afin d'intégrer des notices. Ces dernières, souvent très brèves et concises, attestent néanmoins d'un besoin de combler l'absence des pays baltes dans la description encyclopédique des États mondiaux et européens. La rédaction de notices complètes pour le *Larousse mensuel* sur l'Estonie en 1929 et sur la Lettonie en 1930 par Henri Grappin (spécialiste de la Pologne et titulaire d'une chaire aux Langues orientales) fait figure de symbole¹⁶⁸⁷.

De même, en réponse aux nouveaux programmes scolaires, les chapitres consacrés à

1686 VALMIGERE (P.), « La Lettonie... », *op. cit.*, *Monde illustré*, 30 septembre 1933, p. 633. PUAUX (R.), « Impressions... », *op. cit.*, *Revue bleue*, 21 mai 1932.

1687 ERA, F1585/1, 446 (14 janvier, 22 mai 1924), 566 (20 juin 1925), 933 (22 juin 1929), F1585/2 (18 novembre 1926), LVVA, F2575/7, 494 (21 juin 1926), GRAPPIN (H.), « Estonie », *Larousse mensuel*, février 1929, « Lettonie », *ibid.*, septembre 1930.

l'Europe orientale contiennent souvent quelques pages de présentation des caractéristiques des nouveaux États¹⁶⁸⁸. Les Légations doivent d'ailleurs répondre aux demandes répétées d'élèves de troisième, de l'École primaire supérieure ou de professeurs qui demandent des brochures ou de la documentation pour les aider à préparer des exposés ou leurs cours! Un long travail d'imprégnation des mentalités françaises par divers canaux est amorcé avec l'acquisition de connaissances sommaires mais essentielles sur la géographie, l'histoire et les caractéristiques des nouveaux États.

Au cours des années vingt, les États baltes ont progressivement franchi plusieurs stades. S'ils ne sont plus totalement ignorés, oubliés ou caricaturés ils restent encore très largement, selon l'expression d'alors, peu ou mal connus. Comme le remarque Henri de Montfort, les quatre États ne sont « *encore pour trop de français que des noms... des noms qui se confondent aisément en une sorte de sympathie baltique* ». Les consuls baltes voient les premiers articles comme de véritables « *révélations* » pour le grand public français¹⁶⁸⁹. Comme le remarque Paul Bastid dans un article de la *Dépêche* en juillet 1934, les pays baltes souvent mal connus de l'opinion, ne sont correctement perçus que par quelques cercles d'intellectuels, « *nécessairement restreints sinon fermés* ». Pour Bastid leur intérêt, surtout scientifique, pour ces nouveaux États, ne leur aurait pas permis d'établir – à part « *quelques* » contacts entre savants –, cette liaison politique et économique forte que le député radical aurait souhaité voir se nouer dans le contexte de plus en plus troublé de 1934. Cette vision est intéressante par son analyse mais les ambitions de Bastid – qui va créer en 1935 une nouvelle organisation : le Comité central d'action franco-balte – et la dimension trop politique de sa vision le conduisent à trop minorer l'évolution opérée depuis les timides débuts de 1919. Le député français néglige trop le travail de fond qui, initié par ces cercles très limités, commence à doter les relations franco-baltes d'un cadre intellectuel et mental¹⁶⁹⁰.

Or au début des années trente, Eisemann note que la consolidation des relations franco-baltes, la publication d'un nombre non négligeable de monographies sur les États baltes, la multiplication des manifestations culturelles, la connaissance et l'intérêt pour la Baltique commencent à toucher le public cultivé non spécialisé, voire même – pour la *Revue de Riga* –, à dépasser ce cercle. Dans les *Nouvelles Littéraires* en 1928, Jean Cassou écrit, à propos de la

1688 GALLOUEDEC (L.) et MAURETTE (F.), *Géographie de l'Europe*, Classe de 3e, Paris, 1926, p. 288, LE LEAP (H.), BAUDRILLARD (J.), *Géographie générale*, Cours complémentaire des Écoles primaires, Écoles pratiques d'Industrie et du Commerce, Paris, 1929, p. 81 sq.

1689 MONTFORT (H. de), « Impressions... », *op. cit.*, *Septentrion*, novembre 1930, ERA, F1585/1, 751, 16 avril 1927.

1690 BASTID (P.), « Les pays baltes et la politique européenne », *Dépêche*, 7 juillet 1934.

Lituanie, que l'opinion française « *commence à savoir aujourd'hui qu'elle est une patrie vivante pleine de souvenirs émouvants et de traditions* »¹⁶⁹¹.

Dans certains milieux provinciaux, une multitude de petits signes attestent d'une évolution. En 1931, le consul d'Estonie à Alger constate que « *Notre République commence à être connue et estimée ici* » ; la Municipalité acceptant même de baptiser une « *rue d'Estonie* »¹⁶⁹².

En 1930, la revue de Lille *Septentrion*, désireuse de donner plus d'importance aux chroniques sur les pays baltiques et nordiques, sollicite les Légations baltes. En 1933, le comité de l'Alliance française de Lyon décide de porter ses efforts vers les pays baltes¹⁶⁹³. Enfin, il faut rappeler le succès de conférences qui semblent attirer un public nombreux, y compris dans les petites villes, à l'instar de Wissembourg ou Rombas en Lorraine, où les conférences de Tronchon sont couronnées de succès¹⁶⁹⁴.

Écrivant en juin 1933 au ministre de Lettonie, Jean Castagné, membre du service d'information et de presse du Quai d'Orsay, se présente comme « *un ami de longue date de la Lettonie* » et se « *plaît à constater combien votre pays est l'objet de l'attention soutenue des historiens et hommes politiques français* »¹⁶⁹⁵.

Les pays baltes semblent donc sur le point de rattraper leur retard et de réussir – au moins en partie – leur « *normalisation* » au sein de l'ensemble des nouveaux États issus du conflit mondial. Ces progrès, comme on vient de le voir, doivent évidemment beaucoup à l'effort de ces hommes et de ces petits réseaux qui se sont mis en place ils relèvent forcément aussi des thèmes et des images qui ont été apportés et forgés pour nourrir l'imagination et l'intérêt français. Or cette investigation va également nous permettre de déterminer les sensibilités qui expliquent et délimitent l'espace politique ou culturel auquel peuvent appartenir les intellectuels.

1691 CASSOU (J.), « Poésie », *Nouvelles littéraires*, 29 décembre 1928, p. 4.

1692 ERA, F1585/1, 1032 (p. 15, Rapport annuel du consulat d'Alger). La rue d'Estonie existe toujours à Alger.

1693 ERA, F1585/1, 1108 (8 décembre 1930), F957/3, 200 (Rapport du consulat de Lyon du 30 mai 1933).

1694 LVVA, F2575/7, 1050 (11 mars 1932).

1695 EISENMANN (L.), « Villecourt... », *op. cit.*, *Monde slave*, juillet 1932, LVVA, F2575/7, 1068 (8 juin 1933), « Jean Meuvret. Histoire des pays baltiques », *Revue de Riga*, 1er avril 1934.

Chapitre IX :

Des Etats éphémères et étrangers

aux petites nations multiséculaires et civilisées :

Au début des années vingt, les États baltes, ou plutôt comme on les appelait alors les États de la périphérie ou des confins russes, étaient indubitablement liés dans les mentalités françaises à l'espace russe. On mesure le chemin parcouru lorsqu'on lit les commentaires écrits en 1933 à l'occasion de la parution du tome de la *Géographie universelle* consacré aux États baltes et la Russie (écrit par Pierre Camena d'Almeida). Le critique du *Mercure de France* Camille Vallaux, par exemple, écarte immédiatement de son analyse les États baltes « morceaux d'Europe intégrés, malgré eux, dans la Russie ancienne et délivrés par la Révolution »¹⁶⁹⁶.

La leçon sur les États baltes, que les élèves de 4^e doivent apprendre dans le manuel scolaire d'Etienne Baron, se résume (en gras) par la phrase suivante à connaître par cœur : « Les nouveaux États de la Baltique n'ont appartenu que temporairement à la Russie dont ils sont très différents »¹⁶⁹⁷. A propos des milieux naturels, les livres scolaires comme d'ailleurs des études géographiques plus spécialisées, insistent beaucoup moins sur l'unité de la grande plaine russe venant mourir sur les rives de la Baltique. Désormais il est surtout question des croupes lacustres issues de l'époque glaciaire qui relie l'espace baltique aux régions du nord de la Prusse et de la Pologne. Pour les géographes les grands lacs qui se sont formés en Estonie forment une véritable frontière naturelle que l'expansion russe n'aurait jamais réussi à franchir¹⁶⁹⁸.

En élargissant son propos, Henri de Montfort montre que, par leurs origines, leurs histoires, leur cultures ou leurs aspirations sociales, les pays baltes auraient toujours été de mentalité occidentale¹⁶⁹⁹. C'est dire combien le regard français a évolué sur ces États a évolué, reportant plus vers l'Est la frontière subjective qui séparerait la civilisation européenne d'un monde russe, volontiers assimilé à l'Asie et à ses turpitudes.

Il serait opportun d'examiner comment la vision française des États baltes a pu être

1696 VALLAUX (C.), « Géographie », *Mercure de France*, 15 mars 1933.

1697 BARON (E.), *L'Europe*, Classe de 4e et 2e année des Ecoles primaires supérieures, Paris, 1939, p. 244 et 247.

1698 KANT (E.), « L'Estonie, les principaux aspects géographiques », *Annales de Géographie*, 15 septembre 1932.

1699 MONTFORT (H. de), « L'aspect ... », *op. cit.*, *Mercure de France*, 15 mars 1930, p. 562 sq.

transformée à ce point. En se construisant des imaginaires nationaux et en tentant de se forger une identité et une histoire nationales, les élites baltes ont pu alimenter une vision positive d'elles-mêmes. Ces pays ont cherché à donner une certaine cohérence à leur destinée. Par leurs propagandes comme par l'intermédiaire des baltophiles, ils ont fourni à l'opinion française des clés d'explication qui permettent de comprendre comment des entités promises à une disparition rapide avaient pu survivre et même se développer. Ces évolutions devenaient en effet, avec le temps, de plus en plus inexplicables et incompatibles avec les analyses initialement effectuées.

Mais ces schémas d'explication auraient-ils pu être acceptés s'ils n'avaient pas repris partiellement certains traits de l'identité nationale française et si, surtout, ils n'avaient pas été à la rencontre de mythes structurant l'imaginaire républicain français ? On retrouve ainsi plusieurs éléments : la vision de démocraties qui fondent leur forces et leurs histoires sur des racines rurales, le rôle-clé de l'instruction et du travail qui permettent aux élites de se former à partir du vivier rural, le rôle de tuteur culturel désintéressé que pourrait jouer la France. Tout cela a contribué à une construction positive et différenciée de l'identité balte chez les Français.

Plus encore, en mettant en scène des pays qui allieraient la force et le respect des traditions rurales avec une modernité puisée aux meilleures sources occidentales, les États baltes offrent le tableau d'une ruralité qui sort renforcée de l'épreuve du temps. En montrant une culture française capable de concurrencer la suprématie germanique traditionnelle, le cas balte n'apporte-t-il pas une réponse à ceux qui veulent nier l'idée d'un déclin français ? Outre le renforcement de certaines croyances françaises, les cas baltes renvoient finalement aux interrogations d'élites françaises qui s'interrogent sur l'avenir de leur pays en pleine mutation. Peut-on, par ces phénomènes, expliquer l'origine de ces intérêts ou sympathies françaises pour des petits États ignorés jusque-là ?

Dans cette optique, on a donc choisi d'étudier les discours véhiculés à travers un nombre limité de récits de l'époque. Deux critères plus ou moins liés ont été choisis : les facilités d'accès (faute d'indication précise sur la date ou en l'absence de collections complètes, un certain nombre de textes ne sont pas accessibles) et leur utilisation par les administrations, les bibliothèques ou les intellectuels de l'époque. A travers ces articles, nous étudierons la création d'identités historiques et culturelles baltes puis cette marche accélérée mais sage vers la modernité que les jeunes démocraties baltes désirent vanter. Enfin on constatera le « miroir » que pourraient constituer ces pays nouvellement francophiles pour la fierté française. On pourra alors, pour terminer, délimiter les différents courants politiques qui, en fonction de ces facteurs, peuvent composer la ou les baltophilies françaises.

A. A la recherche de l'histoire des peuples baltes

Un des devoirs impératifs des nouvelles élites baltes a été de se construire une histoire et une identité nationales qui pourraient balayer le scepticisme des opinions occidentales quant à l'ancienneté et la « *solidité* » nationales baltiques.

Or, faute d'une histoire glorieuse à rappeler et faute de trouver des ancêtres aux nouveaux États-nations (à l'exception des grands-ducs lituaniens), ce sont le folklore et les arts populaires qui vont être utilisés comme fondement des identités nationales des trois pays, à l'image d'autres États d'Europe centrale. Les Estoniens et Lettons ont cependant moins besoin d'en appeler aux folklores nationaux pour affirmer leur emprise sur des territoires dominés par une minorité ou contestés par d'autres États¹⁷⁰⁰. La mise en valeur des chorales ou des productions artisanales paysannes permet alors de reconstruire une histoire nationale ternaire. Il y aurait d'abord eu un âge d'or reculé avec des populations vivant une vie simple et pourtant développée, loin de la barbarie dont parlaient les historiens allemands. Une longue période de souffrances et d'oppressions s'en serait suivie, due aux invasions puis aux dominations étrangères. Durant celle-ci, l'esprit national se serait réfugié au cœur des masses rurales. Enfin une renaissance se serait produite, la culture nationale apparaissant parfois « sortie toute armée » des têtes paysannes. Elle aurait pu alors légitimer la formation de l'État-nation que chacun attendait.

Il est intéressant de relever la rapidité avec laquelle ces constructions nationales baltes ont été acceptées par les voyageurs et les baltophiles français qui ont eux-mêmes servi d'intermédiaires pour combler l'ignorance historique des Français et cherché à reconstruire une histoire des relations franco-baltes, notamment lors du conflit mondial.

On essaiera donc de démontrer que les réalités baltes ont surtout servi de miroir à des observateurs, qui y ont vu non seulement la confirmation de leur vision profonde du monde rural français mais aussi la place que celui-ci devait tenir dans la société française.

1700 Voir KARNOOOUTH (C.), « National Unity in Central Europe : The State, Peasant Folklore and Mono-Ethnism », *Telos*, Fall 1982 (53), p. 95 sq.

1. Les arts populaires baltes et la découverte française de « nations rurales très anciennes »

Comme le montre bien Pierre Barral, les campagnes ont incarné et incarnent toujours aux yeux d'une très large partie de l'opinion française un pôle de stabilité et de conservation des équilibres d'antan. Le milieu rural conserverait, depuis les origines, les traditions et les qualités fondamentales à la survie d'un ordre social et familial jugé menacé. Le malaise paysan des années vingt est très largement partagé par les populations urbaines qui s'inquiètent de voir le mode de vie rural traditionnel s'estomper. Il laisserait la place aux influences d'un monde urbain dont l'expansion, liée aux évolutions industrielles, semble porteuse de dysharmonies et de troubles¹⁷⁰¹. La « *régression sans rémission* » des coutumes rurales à partir de 1925-26 rend plus sensibles les retards français en matière de conservation et d'études. Certes les activités folkloriques, les études ethnographiques ont commencé à se développer à partir de la fin du XIXe siècle. Les associations et musées visant à protéger les folklores régionaux de la disparition se sont multipliés. Le mouvement culminera en 1937 avec la création du Musée des Arts et Traditions populaires. Mais à la fin des années vingt, ces initiatives font piètre figure par rapport à tout ce qui a pu être réalisé dans le reste de l'Europe¹⁷⁰². Longtemps refusée en vertu du combat républicain pour l'unité du pays, la mise en valeur des « *petites patries* » trouve peu à peu sa place au sein des enseignements¹⁷⁰³. La consolidation du régime républicain, suite à la victoire de 1918, dépolitise un combat qui n'a cessé de vouloir donner aux écoliers comme à l'opinion publique une civilisation rurale idéale comme base du régime républicain. La découverte des mondes baltes s'effectue donc dans un contexte qui va se servir des folklores baltes avec des registres différents.

Ces folklores sont d'abord transmis par l'intermédiaire des chants populaires baltes qui ont joué un rôle fondamental dans les processus de renaissance nationale baltes. Les sociétés de chant puis les festivals de chant choral organisés à partir de la seconde moitié du XIXe siècle dans les différentes capitales ont longtemps été les seuls moyens pour les nations baltes d'affirmer leur identité nationale. Précieusement collectés (plus de 21 000 chansons et 19 000

1701 BARRAL (P.), « La Terre », SIRINELLI (J.-F.), dir., *Histoire des droites en France*, Paris, 1992, Tome 3, p. 49.

1702 GERVAIS (M.) et alii, « La Fin de la France paysanne de 1914 à nos jours », DUBY (G.), WALLON (A.), dir., *Histoire de la France rurale*, tome 4, Paris, p. 331 sq.

1703 CHANET (J.-F.), *L'Ecole républicaine et les petites patries*, Paris, 1996, pp. 13, 137, 182 sq. et THIESSE (A.-M.), *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, 1937, p. 105 sq.

contes populaires lettons avec toutes leurs variantes) par les membres des sociétés nationales, ces « petits » chants très simples (*dainas* en letton et *dainos* en lituanien) sont de véritables « géorgiques » baltes, qui évoquent tous les aspects et les moments de la vie rurale traditionnelle comme ses malheurs passés. Ils font figure de panthéons de l'esprit national à côté des légendes du pays. À l'instar des nations voisines, de grandes légendes épiques ont été composées au XIXe siècle à partir de ces derniers et sont devenues des œuvres majeures des littératures nationales. Il s'agit du « *Kalevipoeg* » estonien publié entre 1857 et 1861 par Kreutzwald, ou du « *Latchplesis* » letton écrit par Pumpurs en 1888. Ils mettent en scène les aventures de héros mythologiques qui luttent contre différents ennemis plus ou moins humains, derrière lesquels on peut parfois reconnaître les ennemis séculaires des Baltes (telle la lutte du héros letton contre le « *chevalier noir* » figure de l'envahisseur allemand).

On a vu qu'un des succès de Michel Jonval a été de mettre justement à la portée des Français une petite partie de ces chants lettons dans une anthologie parue en 1929. Des extraits du *Kalevipoeg* sont également traduits par un érudit belge¹⁷⁰⁴.

Mais les Français vont surtout découvrir ces chants mythologiques au moment des grandes fêtes du Chant organisées périodiquement par les différents gouvernements. Elles ont la particularité de faire chanter en même temps, dans un espace spécialement conçu pour l'occasion, plusieurs milliers de choristes devant parfois plus d'une centaine de milliers de personnes venues de tout le pays. Comme les fêtes des Sokols en Tchécoslovaquie, les fêtes du Chant prennent à l'époque des indépendances l'aspect de véritables fêtes de célébration des identités nationales baltes (Cf. les photos dans Annexes. Illustrations 19)¹⁷⁰⁵.

En 1928, les Estoniens ont encore du mal à faire venir des journalistes français spécialement pour les fêtes qu'ils organisent. *L'Illustration* accepte cependant de publier un large reportage photographique réalisé par Villecourt. La réputation de ces fêtes s'accroît, comme le constate Henri Grappin dans le *Larousse mensuel*¹⁷⁰⁶. En 1931 René Puaux décide de venir en Lettonie juste au moment de ces fêtes du chant, qui sont désormais l'objet de nombreux articles dans la presse comme dans les revues de voyage¹⁷⁰⁷.

De même les costumes nationaux, les broderies et les bijoux multiples arborés à cette occasion, les objets artisanaux collectés dans les campagnes ou trouvés grâce à des fouilles sont

1704 JONVAL (M.), ed., *Les chansons mythologiques lettonnes*, Paris, 1929, STOECKLIN (P. de), RAUDSEP (N.), *Le Kalevipoeg, légende épique estonienne*, Paris, 1930.

1705 Voir en particulier l'article de Jean CASTAGNE, « Le rôle du chant dans l'idéologie nationale des pays baltes », *Revue d'ethnographie*, 1926 et ERA, F1585/2, 793 (« L'Estonie chante. IXe fête estonienne du chant »).

1706 GRAPPIN (H.), « Estonie », *Larousse mensuel*, février 1929, p. 31.

1707 AMAEF, Russie, 1095, 23 juin 1931. PUAUX (R.) « Notes baltiques », *Temps*, 25 août et 1er septembre 1931, VALMIGERE (P.), « La Lettonie... », *op. cit.*, *Monde illustré*, 30 septembre 1933.

le moyen pour les visiteurs français de se rendre de compte de la richesse des arts populaires baltes. Les objets exposés deviennent là encore des moyens d'affirmer une identité nationale. Les dessins géométriques réguliers et la simplicité de l'art qui caractérisent les textiles estoniens attestent, pour les spécialistes estoniens, du caractère réservé et discret de leur peuple. Les couleurs claires et gaies différencieraient, pour les Lettons, leurs objets de l'art populaire finnois¹⁷⁰⁸. Très vite, comme certaines régions françaises commencent à le faire de manière intensive, les propagandes baltes utilisent l'attrance française pour les costumes typiques de chaque nation. Dans leurs brochures les Lettons multiplient ainsi les images de femmes chantantes, qui portent des diadèmes et sont drapées dans leurs manteaux couverts de broderies plus ou moins multicolores (Cf. Annexes. Illustration 20)¹⁷⁰⁹.

Tous les Français ne s'enthousiasment pas devant ce spectacle. À son retour d'URSS, un paysan, sympathisant communiste, brocarde les vestiges des traditions historiques après une visite au musée de Riga, « *ces hochets ... sortis de la poussière pour signifier à ce petit peuple qu'il a un nationalisme à valoir* »¹⁷¹⁰.

Le témoignage, certes très engagé, est encore une fois destiné à servir la critique communiste visant une nationalité « *livonienne* » (sic) « *estompée dans les brumes du passé* » et transformée pour les « *besoins d'une cause* » en « *colonies taillables et corvéables* » à merci.

C'est cependant le seul témoignage qu'on possède venant d'un paysan¹⁷¹¹.

Mais à quelques exceptions près, on s'extasie devant ces objets artisanaux ou ces œuvres lyriques dont la simplicité, l'humilité, le charme même feraient le succès. Pour des personnes souvent issues de milieux aisés et urbains, ce dépouillement, au lieu de susciter le mépris pour sa pauvreté artistique, semble donner par la « pureté » des sentiments exprimés, un caractère profond d'authenticité. Loin d'être un « *simple divertissement national* », les chants lettons représentent ainsi pour Mousset « *l'expression la plus forte et la plus sacrée [du] génie national* »¹⁷¹².

Pour lui ils démontrent la profondeur des racines rurales des nations et leur permanence à travers des paysanneries accrochées à leurs terres et leurs traditions.

Il y a donc comme l'idée de pouvoir, à travers ces objets, accéder et tenter de revivre un

1708 LEINBOCK (F.), « L'art populaire en Estonie », *Art vivant*, 15 septembre 1928, ERA, F1585/1, 614 (« Le huitième anniversaire de l'indépendance lettonne. L'âme lettonne », *Correspondance universelle*, 18 novembre 1926).

1709 ANCEY (J.), « En croisière... », *op. cit.*, p. 61.

1710 PAUCARD (A.), *Un mois en Russie par un paysan de Corrèze*, Paris, 1933, p. 188.

1711 CALLIAS (S. de), VOGT (Blanche), *Au pays ... op.cit.*, Paris, 1931, pp. 82, 127, 129.

1712 MOUSSET (A.), « À propos des fêtes du chant de Riga », *Affaires étrangères*, juillet 1931, p. 318.

« *âge d'or* » mythique et très ancien, parfois antérieur à l'époque chrétienne¹⁷¹³. Les bijoux, broches, colliers de métal trouvés dans les tombes millénaires évoquent chez Francis de Miomandre une « *majestueuse et mérovingienne massivité...* ». Ils suscitent chez Jacques de Coussange des comparaisons avec les objets du monde grec ou ceux trouvés dans les tumulus celtes¹⁷¹⁴. Les thèmes et les divinités évoqués dans les *dainas* ou placés, au carrefour des routes, sur les vieilles croix lituanienes en bois (sur lesquelles on trouve des disques solaires, des ornements figurant des étoiles, des serpents ou des oiseaux) font « *respirer une odeur de préhistoire* » et attestent des survivances d'un paganisme ancien que l'on cherche à rapprocher des panthéons nordiques, germaniques ou grecs¹⁷¹⁵.

Enfin, on l'a mentionné, la porte d'accès que constitueraient les langues lituanienne et lettonne vers le parler indo-européen primitif continue de susciter l'intérêt de ceux, qui, comme le répète Bainville, voudraient découvrir des langues encore plus anciennes que le grec archaïque ou le sanscrit védique. Avoir la clé de tous « *nos* » idiomes permettrait, pour Meillet, d'accéder aux « *débris de la vieille mentalité européenne* »¹⁷¹⁶.

Les vastes démonstrations tentées par Milosz pour recenser les multiples correspondances existant entre les contes et folklores européens suscitent pourtant des réserves chez des personnes soucieuses d'exactitude scientifique comme von Gennep. Mais ils sont reçus avec un certain enthousiasme chez des folkloristes ou des régionalistes souhaitant allier défense d'un folklore bien particulier et idée d'une culture européenne commune¹⁷¹⁷. Ces études restent souvent influencées par les théories « *archaisantes* » en vogue au XIX^e siècle et défendues par nombre de folkloristes français, en particulier par André Varagnac, futur conservateur du musée des Arts et traditions populaires. Les traditions rurales seraient des « *survivances* » renvoyant à un passé mythique ; gaulois et celtique pour la France. Les théories diffusionnistes qui développent la notion d'emprunt culturel permettraient d'établir des passerelles¹⁷¹⁸.

Pour beaucoup il y a dans la vision des objets simple matière à une évasion dans le temps

1713 CERTEAU (M. de), JULIA (D.), REVEL (J.), « La beauté du mort », *La culture au pluriel*, Paris, 1980, p. 56-57, GIRARDET (R.), *Mythes et mythologies politiques*, Paris, 1987, p. 97 sq.

1714 MIOMANDRE (F. de), « Promenade... », *op. cit.*, *Europe nouvelle*, 1er août 1925, COUSSANGE (J. de), « Dans les pays... », *op. cit.*, *Le Correspondant*, 25 novembre 1929.

1715 BALMONT (C.), « La Lituanie et la chanson », *Mercure de France*, 15 avril 1929, PUAUX (R.), « Notes baltiques », *Temps*, 29 décembre 1931.

1716 BAINVILLE (J.), « Renaissances », *Action française*, 12 novembre 1928, MILOSZ (O.V. de L.), « Dainos », *Revue de France*, 1er septembre 1928.

1717 GENNEP (A. von), « Revue de la quinzaine », *Mercure de France*, 1er avril 1932, p. 169, CAFFE DE BROQUERY, « Contes lithuaniens de ma Mère l'Oye », *Coq Catalan*, 7 octobre 1933.

1718 Voir FAURE (C.), *Le projet culturel de Vichy, Paris-Lyon*, 1989, p. 27, CHIVA (I.), « Entre livre et musée. Émergence d'une ethnologie de la France », CHIVA (I.), JEGGLE (U.), *Ethnologies en miroir, La France et les pays de langue allemande*, Paris, 1987, p. 21.

et à des rêveries. Dans le *Monde illustré*, l'auteur d'un article sur les fêtes d'indépendance lettonne, évoque ainsi ces peuplades qui traitaient à égalité avec les Grecs et les envoyés de Néron, en leur vendant le « *magnifique ambre blond* », le miel et le poisson séché. Du fait de leur une organisation féodale, elles vivraient une vie « *bonne, saine et patriarcale* »¹⁷¹⁹.

De terres reculées et presque barbares, les pays baltes deviennent pour tous ces Français des terres où vivent des nations très anciennes, qui ont pu conserver au sein des couches rurales une partie du « vieux fonds commun » des civilisations occidentales. Les États baltes profitent donc en surface d'une tendance de fond qui valorise de plus en plus les arts populaires en Europe ce qui leur permet de recevoir une nouvelle reconnaissance de leur légitimité nationale.

Cette découverte d'une ruralité mythique à travers les chants et les contes populaires est également le moyen de quitter une réalité rurale française angoissante pour revivre un mode de vie et une civilisation qui, dans les esprits, auraient autrefois rythmé la vie française et dont on s'éloignerait de plus en plus. Il est caractéristique de voir la notion de « *fraîcheur* » revenir dans toutes les bouches, opposée implicitement à la corruption ou au caractère vicié qui pourraient caractériser les évolutions contemporaines. Edouard Soulier, le député de la Fédération Républicaine, parle avec emphase du livre de Jonval dans lequel il vient de « *boire à longs traits* » et de communier avec ce qu'un autre lecteur assidu de ses poésies, trésorier général de l'Aube, appellera dans sa lettre « *nos réalités essentielles* »¹⁷²⁰. De manière plus mélancolique, les légendes populaires éditées par Milosz suscitent chez l'écrivain Jeanne-Yves Blanc un sentiment de nostalgie d'un monde classique en train de s'effondrer et dont « l'humanité » avait été jusque-là la pierre angulaire¹⁷²¹.

Certes comme en France, et comme le regrette Begouen, les costumes traditionnels sont de moins en moins portés en Estonie. Mais les observateurs français sont frappés par leur port fréquent lors des fêtes nationales, par l'utilisation très répandue des motifs antiques dans les bijoux, vêtements ou par le style des maisons et, en général, par la ferveur avec laquelle les populations urbaines semblent communier dans la glorification de leurs traditions rurales. Au même moment, en France, ce combat pour maintenir les folklores régionaux, au risque de les « artificialiser », est loin d'être facile et d'ailleurs il ne fait pas l'unanimité chez la gauche. La *Dépêche* brocarde les tendances passéistes des régionalistes qui maintiennent des langues et

1719 NEREYS (O. de), « À propos des fêtes de l'indépendance lettonne », *Monde illustré*, 6 décembre 1930.

1720 LVVA, F2575/7, 828 (12 et 22 mars 1930), et 926 (18 août 1931).

1721 « Quinze lettres... », *op. cit.*, *Cahiers de l'association Les Amis de Milosz*, 9, Paris, 1973, p. 3-7.

costumes en voie de disparition¹⁷²².

De même les voyageurs français ne peuvent que constater la pauvreté de l'effort français face aux musées baltes d'art populaire, qui fonctionnent en étroite symbiose avec les pouvoirs publics, le monde universitaire et les populations rurales. À la même époque, l'Institut d'ethnologie, créé en 1927 et dirigé par Lucien Lévy-Bruhl, commence juste à bénéficier d'un certain rayonnement. L'auteur de « *La Mentalité primitive* » (1922) s'est d'ailleurs fortement intéressé aux trois États dans lesquels il a fait plusieurs conférences. Tronchon loue l'initiative de ses collègues linguistes estoniens qui envoient leurs élèves boursiers dans leurs régions d'origine pour faire des relevés systématiques, écrits et phonographiques, des parlers locaux¹⁷²³. Albert Thomas et Albert Mousset découvrent des collections, en particulier au musée de Tartu, de costumes, de mobilier et d'objets ruraux anciens dont le classement scientifique méthodique et la présentation pédagogique des collections suscitent l'admiration¹⁷²⁴.

Les diverses informations recueillies et les articles de presse sur les activités baltes retiennent de plus en plus l'attention des ethnologues et anthropologues français. En janvier 1931, délégué par la Société française d'anthropologie pour assister au premier déjeuner baltique en l'honneur de l'Estonie, le docteur Bugiel salue la place éminente acquise par les États baltes dans les études anthropologiques. Les ethnologues ne sont pas en reste¹⁷²⁵. En 1935, suite à de multiples contacts noués depuis le début des années trente, Jean Rivet et Georges Rivière, très intéressés par les objets baltes, choisissent d'inaugurer la nouvelle salle d'Europe du Musée d'ethnographie par une grande exposition consacrée aux arts populaires baltes.

Il y a donc comme un double mouvement entre ces réalités baltes et les perceptions françaises. D'une part la mise en valeur des arts populaires baltes ne pouvait se développer qu'après l'évolution générale des perceptions françaises. L'opinion témoigne d'un intérêt croissant pour la civilisation nordique qui depuis l'Islande aux pays baltes, en passant par l'Irlande ou la Norvège, est censée représenter les racines de la civilisation européenne (sans toutefois forcément adopter l'approche raciale défendue dans les milieux les plus extrémistes).

À l'inverse, la découverte des ruralités baltes conforte, chez certains, la volonté de défendre et de préserver des réalités rurales menacées par la modernité. Elle suscite aussi une réflexion plus scientifique sur la capacité à mettre en valeur ces folklores nationaux et à

1722 GENIAUX (C.), « Beautés et faiblesses du régionalisme », *Dépêche*, 3 juin 1927.

1723 TRONCHON (H.), *Etudes... op.cit.*, p. 215.

1724 LEINBOCK (F.), « Le musée national d'Estonie à Tartu », *Mouseion*, 5, septembre 1928, BIT, CAT 1/27-7/1, Notes de voyage en Estonie du 13 septembre 1927 (journée du 24 août), MOUSSET (A.), « En Estonie », *Journal des Débats*, 2 décembre 1928.

1725 « Une manifestation d'amitié franco-balte », *Amitié française*, 25 janvier 1931.

continuer à les placer au cœur des identités nationales. En tout cas le changement du regard français qui s'amorce aboutit à une relecture des histoires nationales, qui désormais prend en compte les approches baltes.

2. La découverte d'histoires nationales correspondant aux idéaux français

Pour chacun des États baltes, la découverte française d'un art populaire et varié dans chacun des États baltes renforce la conviction qu'il s'agit de peuples unis dans des pratiques culturelles et linguistes. Elles les distinguent de leurs voisins et leur donnent le rang de nations ayant eu des existences propres dans les temps les plus anciens. Cela fournit donc aux Estoniens et aux Lettons une sorte de substitut à l'absence attestée d'un véritable État national qui légitime donc leur existence nationale et donne un sens à leur histoire.

Les textes français prennent souvent la forme de plaidoyers s'appuyant sur les arts populaires baltes pour attester de l'ancienneté de ces nations. D'après eux, seule l'ignorance française des débuts et les mensonges germaniques auraient occulté ces réalités. Le sénateur Reynald regrette ainsi que beaucoup de Français croient que les nations baltes dateraient « d'hier ». Il se sert de son discours prononcé en 1926, au moment du baptême des navires lettons commandés en France, pour brosser l'histoire de la nation lettonne « *ancienne parmi les anciennes* ». Sa vie paisible et idyllique n'aurait pris fin qu'après une résistance formidable face au nombre et à la puissance germanique¹⁷²⁶.

De même la Légation d'Estonie critique auprès de l'éditeur Nizet l'emploi, par l'auteur d'un cours de géographie, de termes qui évoquent la « colonisation » de l'Estonie par les chevaliers teutoniques alors que, selon elle, les Estoniens occupaient et auraient organisé cet espace depuis des temps reculés¹⁷²⁷.

Une des premières tâches des brochures baltes ou des textes baltophiles sera donc de décrire, comme la *Revue parlementaire* en 1926, « *les luttes séculaires qu'a dû soutenir leur nationalité opprimée avant de pouvoir se manifester aujourd'hui comme par enchantement* », donc de démentir, comme dans le *Journal des voyages*, qu'elles seraient « *le produit d'une politique d'occasion* » pour, au contraire, affirmer qu'il s'agit d'une véritable nation « *longtemps*

1726 AMAEF, Lettonie, 23, 1er juillet 1926.

1727 ERA, F1585/1, 820 (30 octobre 1928 et « Quelques observations au sujet du chapitre consacré à l'Estonie dans le « cours de géographie » »).

bridée par l'oppression étrangère »¹⁷²⁸.

Le rappel des dominations étrangères et des persécutions occupe toujours une large place dans les évocations françaises de l'histoire de la Baltique orientale. La dure oppression germanique et les méfaits des barons baltes continuent comme au début des années vingt d'être évoqués. Cependant à ces descriptions s'ajoute désormais une certaine admiration pour les efforts et la résistance des Estoniens et Lettons, jugés presque « *surhumains* » par la *Petite Gironde*, au cours de « *sept siècles de servitude* » et de souffrances¹⁷²⁹. Pour Bainville, ils apparaissent comme de véritables « *Lazares sortis du tombeau* » dont la vitalité et le patriotisme auront triomphé, pour Noulens, des oppressions séculaires¹⁷³⁰. Là encore les stéréotypes français liés à la ruralité sont invoqués pour justifier cette résistance. Ces populations qui, telle Antée, restent accrochées à leurs terres, auraient forcément conservé la mémoire de leur passé héroïque et de leurs vertus nationales. Cette énergie fondée sur l'amour de la Terre aurait permis de résister face à l'adversité¹⁷³¹.

Comme le remarque Tripier, les conquérants allemands auraient signé leur propre perte en traçant une frontière infranchissable avec les populations autochtones. Ils auraient laissé s'accumuler les rancunes et ressentiments de ces populations à travers les siècles qui pèseraient peu face à « *l'uniformité de la servitude* »¹⁷³².

La Lituanie est dans une situation quelque peu différente du fait de l'existence d'un grand-duché lituanien dont le nouvel État peut revendiquer la filiation et utiliser la grandeur passée pour renforcer l'orgueil national. L'histoire de cet État médiéval étant quasiment inconnue des Français, les Lituaniens ont cependant beaucoup de mal à utiliser ce passé national. En 1930 la commémoration à travers tout le pays du 500^e anniversaire de la mort de Vytautas le Grand, le plus grand monarque lituanien, sera cependant l'occasion pour la propagande lituanienne de faire paraître nombre d'articles dans la presse française¹⁷³³. L'écroulement de l'État lituanien est expliqué par l'alliance polonaise et la trahison des élites lituaniennes qui se seraient polonisées. Là encore les masses lituaniennes qui auraient précieusement conservé les traditions nationales en leur sein, auraient résisté aux dominations étrangères, permettant la

1728 FRANCOIS (L.V.), « L'Histoire de la Lettonie », *Revue parlementaire*, 15 février 1926,

1729 HAUSER (H.), « Réformes ... », *op. cit.*, *Europe nouvelle*, 6 juin 1931. NEMUNOFF (L.), « La Lettonie, deux siècles d'épreuves », *Dépêche*, 16 juillet 1931, ERA, F957/3, 566 (« Passage à Bordeaux du ministre plénipotentiaire d'Estonie », *Petite Gironde*, 12 septembre 1927).

1730 BAINVILLE (J.), « Renaissances », *Action Française*, 12 novembre 1928. NOULENS (J.), « Dix ans... », *op. cit.*, *Matin*, 27 février 1928.

1731 BARRAL (P.), « La Terre... », *op. cit.*, p. 56-61.

1732 TRIPIER (C.), *Journal... op. cit.*, p. 2-3.

1733 AMAEF, Lituanie, 83 (16 juillet, 10 septembre 1930), MAUCLERE (J.), « La Lithuanie commémore Vytautas le grand », *Miroir du Monde*, novembre 1930, p. 413.

résurrection de l'État lituanien.

Dès lors comme « *pour les autres petits peuples* », la formation d'une petite bourgeoisie urbaine d'intellectuels a alors favorisé un réveil national qui se serait appuyé sur ces bases rurales pour conquérir un certain nombre de libertés civiles¹⁷³⁴.

Mais c'est plutôt la guerre mondiale et les efforts baltes qui retiennent l'attention des Français et prouvent de manière ultime la force des sentiments nationaux baltes. Hors des cercles diplomatiques et militaires, les péripéties des luttes armées sur le front balte puis les guerres civiles ont été occultées et peu comprises par une opinion publique, logiquement accaparée par les évènements sur le front occidental puis par les négociations autour du traité de paix. Or, grâce aux souvenirs publiés par les militaires présents en Baltique orientale, les péripéties et les enjeux de ces combats sont mieux connus dans la seconde moitié des années vingt.

La documentation distribuée et les discours des diplomates baltes travaillent toujours pour récuser l'idée reçue selon laquelle les nations baltes, comme les autres petits peuples, auraient « *profité* » de la guerre et des sacrifices consentis. Comme l'affirme Pusta en février 1926 à la Sorbonne lors de la séance solennelle de commémoration de l'indépendance estonienne, l'Estonie peut porter son titre de nation combattante avec fierté¹⁷³⁵. Le consul letton à Lyon profite d'un discours prononcé à l'occasion du décès d'un militaire letton étudiant à Grenoble (le colonel Vendedzis) pour rappeler à l'assistance officielle les sacrifices des unités lettones qui, en 1915, périrent pour tenir le front devant l'avance allemande et permettre aux troupes russes démoralisées de se reformer momentanément¹⁷³⁶.

Mais ce sont surtout les évènements de 1919-1920 qui ont vu la formation de véritables armées nationales, luttant pour l'indépendance de leur pays, qui sont « *révélés* » au grand public. Les aventures des corps francs, ces « *spadassins, (...), échappés de romans de cape et d'épée* » aux dires de *l'Ere nouvelle*¹⁷³⁷, suscitent une certaine fascination, attisée par la parution des œuvres d'Ernst von Salomon (les « *Réprouvés* » paraissent en 1930). En 1926, le Lieutenant-colonel Du Parquet, ancien chef de la mission militaire française en Lettonie en 1919, publie ses mémoires qui évoquent la lutte difficile et courageuse des premières unités lettones soutenues par les Alliés contre les corps francs¹⁷³⁸. Ayant subi quelque retard, ce n'est qu'en 1935 que

1734 BALMONT (C.), « La Lithuanie... », *op. cit.*, *Mercure de France*, 15 avril 1929, CIURLIONIS (S.), « Abrégé d'histoire littéraire de la Lithuanie », *Mercure de France*, 1er juillet 1929.

1735 ERA, F1622, 634 (23 février 1926 (Pusta)).

1736 LVVA, F2575/7, 479 (janvier 1926, Allocution de Berthelet)

1737 « Les miettes de l'histoire : Un aventurier de l'épopée de la Baltikum », *Ere nouvelle*, 4 février 1928.

1738 DU PARQUET (Lieutenant-colonel), *Der Drang nach Osten : l'aventure allemande en Lettonie*, Paris, 1926.

paraissent les souvenirs du général Niessel ; il y raconte sa mission dans les pays baltiques en 1919-1920 (il était chargé de contrôler le retrait des forces allemandes). Ses articles et ses exposés lors de manifestations baltophiles rappelleront bien avant cette date les luttes passées et l'estime que l'officier français a conservée pour les formations baltes. Il glorifie ainsi le courage d'unités qui ont lutté longtemps, sans armes ni argent, dans l'attente d'une intervention alliée¹⁷³⁹.

Beaucoup d'articles, comme entre autres ceux de Tibal ou de Noulens dans le *Matin*, mettent en exergue cette opposition entre la puissance germanique et la résistance tenace, les souffrances des Estoniens et Lettons. Leur héroïsme devient un étalon de la vitalité et surtout de la dignité nationale de ces peuples¹⁷⁴⁰.

Ce sont donc les armes qui sanctionnent pour ces auteurs français les titres baltes à la liberté. Dans l'esprit français ces événements rapprochent une nouvelle fois les deux États et le cas belge. La Belgique apparaît pour l'opinion française comme le modèle d'un petit État, qui a refusé de se soumettre, malgré une écrasante disproportion des forces, choisissant de tout sacrifier à son « sens de l'honneur et du devoir ». En sachant « *lutter et souffrir pour la liberté* », « *la loyauté et la vaillance belges* » auraient, pour le *Temps*, consolidé « à jamais » l'indépendance du pays¹⁷⁴¹. On retrouve beaucoup de ces termes et ces qualificatifs pour parler des États baltes qui, malgré la faiblesse de leurs territoires et de leurs populations, disposeraient d'une grande énergie nationale face à tout ce qui pourrait menacer leur liberté. Estonie et Lettonie rentrent donc dans un schéma d'explication qui en fait des petits États vertueux, dignes de figurer au côté des vainqueurs et surtout des pays nés ou ressuscités du conflit.

Cette mutation de la vision française pose cependant le problème du rôle de la France dans l'histoire des pays baltes. Les Français, qui découvrent la Baltique, cherchent là aussi à reconstituer une histoire des relations franco-baltiques. Ils essaient de prouver l'existence de contacts plus ou moins anciens. Ils veulent en fait prouver qu'ils sont moins des innovateurs que des personnes qui revivifient des relations quelque peu estompées par le temps.

Les baltophiles essaient d'exhumer les liens passés entre la France et les pays baltes, à travers les relations nouées entre le XVI^e et le XVIII^e siècles. Ils mentionnent les premiers voyages d'envoyés français, le rôle de la Compagnie du Nord de Colbert ou la diffusion des

1739 ERA, F1585/1,1108 (Montfort, 13 mars 1931). LCVA, F383/7, 783 (p. 141), NIESEL (Gal.), *L'évacuation des pays baltiques par les Allemands*, Paris, 1935.

1740 TIBAL (A.), « L'Allemagne... », *op. cit.*, juillet 1928, p. 221, *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, LEONTIN (L.), « L'indépendance de l'Estonie », *ibid.*, avril 1933. NOULENS (J.), « Dix ans... », *op. cit.*, *Matin*, 27 février 1928.

1741 « Le centenaire de l'indépendance belge », *Temps*, 5 mai 1930. Voir aussi : « La Belgique et la SDN », *Figaro*, 16 septembre 1927.

idées révolutionnaires en Baltique¹⁷⁴². On évoque surtout le souvenir du séjour du Maréchal de Saxe, prétendant au trône de Courlande ou de Louis XVIII, mais aussi le passage de Napoléon. L'excursion depuis Riga vers l'ancienne Mitau (Jelgava) devient un classique pour les voyageurs qui aiment à se rappeler les rocambolesques aventures du futur vainqueur de Fontenoy ou la triste de vie des Bourbons en exil¹⁷⁴³. De son côté, le ministre en Lituanie Gabriel Puaux se rend compte de la forte empreinte laissée dans les mémoires lituaniennes par la grande Armée et le soutien que Napoléon aurait accordé à la nation lituanienne. Il envisage donc plusieurs projets de monuments qui rappelleraient cette fraternité d'armes. Le climat des années 1927-28 l'amène finalement à écarter ces idées qui ne seront concrétisées que partiellement dix ans plus tard avec la réalisation, en 1937 d'une grande exposition franco-lituanienne commémorant le 125^e anniversaire du passage de la Grande Armée¹⁷⁴⁴.

Si ces rappels peuvent certes susciter la curiosité française pour ces territoires frôlés par les aléas de l'Histoire de France, ils ne peuvent néanmoins être considérés comme attestant de liens avec les nations baltes.

Or exposer la genèse des indépendances baltes soulève le problème du rôle d'une France, qui, on se le rappelle, était tout sauf disposée à revendiquer une quelconque paternité. Ce sont plutôt les diplomates baltes qui rappellent le rôle de la victoire des armées françaises sur l'impérialisme allemand, l'action des officiers français en Lettonie (Du Parquet) et en Lituanie (Niessel) en 1919 et, surtout, le bombardement devant Riga des corps francs de la flotte franco-britannique par l'amiral Brisson¹⁷⁴⁵. Le but est bien sûr là encore d'intégrer les États baltes dans la mémoire des combats alliés.

Dans la deuxième moitié des années vingt, s'appuyant sur les écrits parus sur le sujet, les livres et articles français vont parler de plus en plus volontiers d'un soutien français de tous les instants en faveur des libertés baltes. Cette assertion a le mérite d'être conforme au mythe d'une France défenseur éternel du Droit et des petits États. Répondant à Pusta lors de la cérémonie franco-estonienne de 1926, Anatole de Monzie peut dire que « *la France vous sait gré de vous souvenir de son parrainage* » et ne songe pas à le désavouer¹⁷⁴⁶.

Le soutien français esquissé lors de la dernière phase des combats tend finalement à faire

1742 LVVA, F2575/7, 804 (31 octobre 1930).

1743 René Puaux, entre autres, y consacre une partie de ses chroniques dans le *Temps*. Celles-ci sont rassemblées en partie dans : PUAUX (R.), *Portrait de la Lettonie*, Paris, 1937.

1744 AMAEF, AP-PA, 255-Puaux, 18 (8 juin 1927).

1745 LVVA, F2575/7, 597 (Discours de Schumans à Verdun le 11 novembre 1927), « Dix ans... », *op. cit.*, *Europe nouvelle*, 3 mars 1928, p268, AMAEF, Protocole, A/71, d.5, Puaux, 12 février 1927 (remise lettre de créance).

1746 ERA, F1622, 634 (Discours de De Monzie).

oublier le reste des évènements et les grandes difficultés des délégations baltes à se faire alors entendre. Auguste Gauvain évoque la sympathie invariable de la France pendant toutes les péripéties militaires et politiques qui se sont succédé. Quant à Berthelet, il parle de l'indépendance lettonne aussitôt (!) reconnue par les gouvernements alliés¹⁷⁴⁷. Certes, l'ignorance des circonvolutions de la politique française d'alors comme celle des détails du conflit favorisent la reconstitution d'une nouvelle forme de mémoire française alors que les évènements n'étaient pas si positifs. Dans une lettre à Henri de Chambon, le ministre letton Schumans regrette qu'un trop grand nombre de Français, « *même dans les milieux plus éclairés* » croient que la Lettonie a été créée comme d'autres États par le traité de Versailles¹⁷⁴⁸.

Mais pour d'autres il s'agit d'un acte plus volontaire. Ancien ambassadeur en Russie, Joseph Noulens s'était à peine compromis en 1918 en gratifiant de quelques paroles sympathiques les délégués baltes reçus à Saint-Pétersbourg et Arkhangelsk. Rédigeant quatorze ans plus tard ses mémoires, il souhaite donner une plus grande place à ces épisodes et s'attribuer un rôle plus positif. Il demande alors à Pusta de lui transmettre une documentation plus détaillée sur ces conversations et sur la lutte des soldats baltes en Russie du Nord¹⁷⁴⁹.

Cette même relecture touche le Quai d'Orsay lorsqu'est évoqué le remboursement du soutien français que le général Janin accorde aux formations lettonnes de Sibérie constituées en 1918-19. Or les Lettons rechignent à rembourser arguant que, contrairement au cas des forces tchèques, leur gouvernement n'était alors qu'en voie de constitution, sans liaison avec ces unités et, de plus, non reconnu par la France. Louis Blanchet, rédacteur de la sous-direction d'Europe, rappelle que les indépendances baltes ne faisaient pas partie des buts de guerre alliés. Mais le service des affaires russes et le ministère de la guerre évoquent que ce sont les victoires et les sacrifices alliés, auxquels ont participé les formations lettonnes, qui ont permis les indépendances baltes. Du fait du caractère moral de ce point de vue, le gouvernement letton se doit donc, pour eux, de rembourser les sommes engagées. La question des tirailleurs lettons sera une pomme de discorde franco-lettonne pendant toutes les années vingt : seuls l'influence de Castillon Saint Victor et le désir letton d'un soutien financier français feront céder le gouvernement letton en mars 1931¹⁷⁵⁰.

Derrière les arguments avancés de part et d'autre, il y a bien sûr des motifs financiers qui

1747 GAUVAIN (A.), « Le dixième... », *op. cit.*, *Journal des Débats*, 25 février 1928. LVVA, F2575/7, 479 (Allocution... *op. cit.*).

1748 LVVA, F2575/7, 1068 (17 janvier 1933).

1749 AE LVVA, F2575/7, 120 (6 mars 1932), NOULENS (J.), *Mon Ambassade en Russie Soviétique 1917-1919*, Paris, 1933, p. 247 sq.

1750 AMAEF Lettonie, 32 et 63 (passim) et Russie, 1095 (4 juin 1931).

expliquent les revendications françaises et les réticences lettonnes. Cependant, cette question montre d'une part l'utilisation française d'arguments intégrant l'indépendance lettonne dans la lutte alliée mais surtout une sorte de simplification d'évènements historiques complexes en faveur d'une logique historique plus simple, unifiant les différents combats.

Cette révision de l'histoire est-elle une particularité française ? On remarque chez d'autres puissances une volonté plus affirmée de valoriser leur rôle dans les indépendances baltes. Lors des controverses impliquant la minorité germano-balte, la presse allemande reproche aux Baltes leur ingratitude en évoquant le rôle des Allemands qui les auraient libérés des bolcheviques¹⁷⁵¹. À l'occasion des crises baltes et de plus en plus souvent par la suite, l'*Humanité* se fait l'écho des arguments soviétiques : ce serait grâce à la Révolution russe et à la chute du tsarisme que les États baltes auraient pu obtenir des indépendances que Moscou se serait empressé de reconnaître¹⁷⁵².

Si les Baltes contestent ces thèses avec ardeur, il n'empêche que dans leur fonctionnement elles sont proches des positions françaises. Tous ces arguments ont une part de vérité : ces actions ont été des conditions nécessaires aux émergences baltes mais peuvent-elles tout expliquer ? On tente d'effacer les motivations initiales pour n'en retenir que les conséquences indirectes : les indépendances baltes, érigées désormais en buts premiers. En définitive, ces attitudes montrent assez clairement l'évolution de la France comme celle, plus ou moins sincère, des autres grandes puissances. Elles reconnaissent finalement les libertés baltes et cherchent à retoucher l'histoire pour s'en servir dans leurs relations actuelles avec des États en voie de consolidation.

Au sortir des années vingt, la restructuration de la vision française des passés baltes est donc largement menée grâce à l'action des diplomaties baltes et des baltophiles qui, tout en reprenant les nouvelles visions historiques baltes, se reconnaissent dans ceux-ci. Ils croient y retrouver leurs préoccupations pour la défense des traditions d'une ruralité française jugée en danger. Ce souci favorise la légitimation des mouvements nationaux baltes qui ont traversé les siècles, trouvant leur énergie victorieuse dans leur lien à la terre. Les États baltes sont ramenés, dans l'imaginaire français, dans le cercle des petits États vertueux qui ont bénéficié de la victoire française. Les souvenirs des actions françaises menées en Baltique en 1919 entretiennent l'image

1751 MOUSSET (A.), « Aux confins septentrionaux de l'Europe », *Année politique français e et étrangère*, mars 1929, p. 34.

1752 PERI (G.), « Dans l'Est européen », *Humanité*, 13 mars 1927, « Partout la guerre menace », *ibid.*, 27 novembre 1927.

d'une politique française traditionnellement généreuse, faisant oublier des réalités beaucoup plus complexes.

Or cette juste appréciation de la capacité de survie séculaire de ces trois petites nations va rejaillir pour expliquer la rapidité et le dynamisme dont les Baltes ont fait preuve dans leur volonté de guider leurs États vers un futur moderne et occidental.

B. Instruction et modernité, maîtres mots des jeunes démocraties baltes ?

La survie et la stabilisation économique des Baltes ont évolué à l'encontre des *a priori* français. Le fait d'avoir réussi ce véritable défi a suscité des louanges françaises. On retrouve les mêmes sentiments face à l'évolution de sociétés dont on n'attendait pas de tels dynamismes. Il faut rappeler que la surprise de ces observateurs tient au fait que beaucoup partent avec la conviction sinon l'arrière-pensée, de découvrir des pays qui subissent encore fortement, au niveau des mentalités, l'empreinte russe. Lorsque René Puaux arrive en Lituanie et qu'il parle des Lituaniens fort slavisés selon lui, il évoque le « désordre », le « fatalisme », la « nonchalance » de leurs maîtres¹⁷⁵³. Ces termes souvent liés aux stéréotypes français sur le monde slave vont être en partis démentis par la découverte de certaines réalités baltiques, en particulier la soif d'instruction, certaines conquêtes sociales et culturelles et la question de l'attachement au caractère démocratique de leurs régimes. À l'empreinte russe va succéder une empreinte occidentale, parfois tout aussi illusoire. On loue alors la ténacité et le courage de peuples paysans qui veulent faire avancer leur pays sur la voie occidentale. On pourra d'ailleurs là encore se demander si des différences nettes ne séparent pas encore alors les Lituaniens de leurs deux voisins nordiques.

1. Des peuples ayant soif d'apprendre

Pour le ministre de France en Lettonie Castillon Saint-Victor, la nouvelle université lettonne à Riga est, avec l'armée, « une des deux ossatures sur lesquelles s'appuie la masse

1753 AMAEF, AP-PA, 255-Puaux, 18 (d.5, 1er juin 1926).

d'aujourd'hui encore très frustré et à peine affranchie d'un long passé d'asservissement »¹⁷⁵⁴.

Le ministre français en poste en Estonie au début des années trente, Bruère, reste sceptique devant une atmosphère intellectuelle faite surtout « *d'instruction primaire mal digérée* » et « *d'une rusticité atavique* » encore bien présente¹⁷⁵⁵.

Les jugements de diplomates français en poste sont souvent plus nuancés et moins disposés à idéaliser les « classes nouvelles » baltes que les voyageurs séjournant peu de temps en Baltique orientale et pris dans l'euphorie de l'accueil enthousiaste qu'ils reçoivent. On constate aussi une tendance chez des intellectuels ou universitaires français à saluer des peuples où le monde intellectuel dispose d'un tel prestige auprès du monde politique comme auprès du reste de l'opinion. Tronchon avoue son émotion de « *voir ou de sentir à quel point cette grande université est pour une jeune nation de deux millions d'hommes son orgueil, son espoir et une bonne partie de sa force* »¹⁷⁵⁶.

Dans son discours officiel prononcé lors des cérémonies de Tartu en 1932, Hauser souligne le fait qu'un des premiers soins du gouvernement estonien a été de « *recréer pour le service de la démocratie et de la science une université nationale* »¹⁷⁵⁷.

Les universitaires français découvrent en fait la vitalité de centres intellectuels universitaires, qui accueillent plus de 5000 étudiants en Estonie et en Lettonie. Comme le remarque la revue *Politica*, le nombre d'étudiants par habitant place les deux pays dans les premiers rangs européens¹⁷⁵⁸. Recevant le ministre de Lettonie en 1927, le maire de Verdun peut « *applaudir* » la politique systématique de deux États qui ont quadrillé leurs territoires de nouvelles écoles inexistantes auparavant¹⁷⁵⁹.

Reprenant les indications développées par la documentation balte distribuée, beaucoup mettent en exergue la faiblesse de l'analphabétisme sinon la très forte proportion de la population possédant une culture primaire. Albert Thomas s'intéresse de son côté à l'œuvre scolaire du nouvel État en milieu rural et au fait qu'il a remédié à la dispersion de l'habitat par la construction systématique d'internats primaires, regroupant les enfants¹⁷⁶⁰.

Les centres universitaires baltes font plus que bonne figure face à des intellectuels français, souvent impressionnés par l'activité culturelle qu'ils découvrent¹⁷⁶¹. L'université de

1754 AMAEF, Lettonie, 26, décembre 1926.

1755 AMAEF, Estonie, 60 (29 janvier 1932).

1756 TRONCHON, « Aux pays... », *op. cit.*, *Dernières nouvelles de Strasbourg*, 1er janvier 1930.

1757 AN, AJ 16, 6968, Estonie (16 juin 1932).

1758 CASTOR, « Les riverains de la Baltique orientale », *Politica*, novembre-décembre 1927.

1759 LVVA, F2575/7, 597 (*op. cit.*).

1760 BIT, CAT 1/27-7/5, Notes... *op. cit.* (journée du vendredi 26 août 1927).

1761 BEGOUEN (Comte), *Le Tricentenaire...op. cit.*, p. 58 sq.

Tartu (ex-Dorpat) est la seule à ne pas se construire presque ex-nihilo. Elle parvient grâce au soutien actif du gouvernement et au dynamisme de jeunes universitaires estoniens fraîchement formés à retrouver rapidement le rayonnement passé de l'ancienne université germanique auprès des universitaires français.

Le souci de placer l'instruction publique et obligatoire (jusqu'à 16 ans) au centre des préoccupations nationales ne peut que susciter de nombreux échos chez des intellectuels républicains qui semblent y voir une réédition de la politique française. On retrouve, d'une part, l'appréciation du petit propriétaire paysan qui aime s'instruire et voudrait au prix de durs sacrifices fournir une éducation supérieure à ses enfants, et d'autre part, la prise en compte des liens très forts entre les nouvelles élites politico-administratives, le monde étudiant et le monde rural. Jacques de Coussange peut ainsi glorifier les nombreux étudiants voire des professeurs qui, dès le printemps, reviendraient dans leurs familles pour prendre part aux travaux des champs, « *ce qui leur fait une vie assez saine et ce qui conserve à l'Estonie son caractère agricole* » (!). De même, elle s'extasie devant ces jeunes bergères, sachant combiner surveillance des troupeaux et la lecture attentive d'ouvrages...¹⁷⁶².

Avec un certain idéalisme, on passe évidemment ici sous silence toutes les raisons financières et sociales qui contraignent des populations précaires à rester dépendantes de leurs familles. Elles cherchent souvent à profiter des opportunités sociales générées par l'indépendance pour quitter une vie aléatoire et difficile dans les campagnes.

Ce qui compte en fait, ce sont les éléments qui renvoient à l'existence d'un régime républicain étroitement lié au monde rural. Comme le constate le capitaine Jeanroy, la fameuse « étape » évoquée par Paul Bourget¹⁷⁶³ dans ses romans a été sautée par les fils de paysans baltes qui remplissent progressivement les cadres des nouvelles élites¹⁷⁶⁴. À l'inverse finalement des présumés français qui condamnent les premiers hommes politiques baltes (comme on l'a vu pour Voldemaras), ils ne sont pas vus cependant comme des « *déracinés* » mais comme des personnes qui insufflent ainsi directement les vertus rurales au sein des élites politiques, économiques ou culturelles en train de se constituer.

Il est cependant symptomatique de voir certains textes s'inquiéter, à l'image des gouvernements baltes d'ailleurs, du trop grand nombre de diplômés formés. Ces derniers trouvent de plus en plus la majeure partie des postes ou des situations espérées, occupée par les

1762 COUSSANGE (J. de), « Les nouveaux... », *op. cit.*, *Le Correspondant*, 25 novembre 1929, p. 552.

1763 Paul Bourget (1852-1935) stigmatisait dans ce roman la méritocratie républicaine qui déracinait et faisait le malheur d'individus montés trop vite et sans étapes dans la hiérarchie sociale.

1764 SHAT, 7 N 2778, SAE Esthonie 1922-1929, note du 20 novembre 1924 et rapport joint.

générations précédentes. Ils doivent alors se contenter de postes plus modestes. Louis Léontin évoque ainsi la multitude de sous-officiers réengagés qui possèdent le baccalauréat¹⁷⁶⁵. De ce fait les premières mesures qui visent à limiter l'accès aux études supérieures commencent à être envisagées afin de limiter les frustrations générées.

La Lituanie a longtemps fait figure de faire-valoir négatif, du fait de son retard accumulé en matière d'instruction publique. Écrivant dans la *République*, Louis Léontin peut ainsi opposer les deux démocraties estonienne et lettonne, où le souci de l'instruction semble éclipser la religion à une Lituanie, « *terre de prêtres* », où le catholicisme aurait contribué à freiner le souci de l'instruction¹⁷⁶⁶. Mais ces assertions sont de plus en plus battues en brèche par les efforts importants menés par le gouvernement nationaliste. Ce dernier a compris tout aussi bien que ses voisins le rôle de l'instruction dans son œuvre nationale tout comme le désir tout aussi important des classes paysannes à s'élever socialement¹⁷⁶⁷. Albert Mousset comme Jean Mauclère mettent ainsi en valeur le désir d'instruction tout aussi intense chez le paysan lituanien que chez ses voisins, leur surprise de pouvoir voir « *l'incroyable* » assiduité avec laquelle certains villageois suivent toutes les émissions radiophoniques ou conversent des « *romans de Paul Bourget* »...¹⁷⁶⁸. Là aussi le rayonnement de la nouvelle Université de Kaunas, l'apparition d'une véritable administration formée à l'occidentale semblent attester de l'évolution profonde du pays.

Cette soif d'instruction dans les masses rurales baltes, cette volonté d'ascension sociale sont pour beaucoup de témoins français la principale arme balte contre le danger communiste : pour le *Capital*, cela serait même la principale raison de l'échec des « *doctrines soviétiques* »¹⁷⁶⁹. Mais elles sont aussi vues comme le signe d'un dynamisme national étonnant parfois et qui semble permettre à ces États de rattraper rapidement la modernité occidentale.

2. Des Etats tutoyant la modernité occidentale ?

La première réussite de l'Estonie, pour le sénateur Reynald, est d'avoir réussi en si peu de temps à se doter de toutes les organisations lui permettant de fonctionner comme n'importe quel

1765 LEONTIN (L), « Une démocratie paysanne : la Lettonie », *République*, 30 août 1931.

1766 *Ibid.*, « Lituanie, terre des prêtres », *République*, 4 septembre 1931.

1767 STRUYE (P.), « Un pays méconnu : la Lituanie », *Flambeau*, 1er juillet 1927.

1768 MOUSSET (A.), *op. cit.*, *Journal des Débats*, 2 novembre 1928.

1769 CLOAREC (P.), « L'Estonie », *Capital*, 20 décembre 1929.

État moderne : une constitution, des finances saines, des services publics fonctionnant bien, une armée et une police maintenant sans problème, l'ordre, etc.¹⁷⁷⁰. Pour Albert Mousset, nul part ailleurs qu'en Lettonie on « *ne sent palpiter un souffle plus vif de jeunesse et d'émancipation* ». Les conflits régnant ailleurs entre tradition et progrès n'existeraient pas. Pour le journaliste français, les nouvelles élites lettones ne sont surtout pas perdues « *avec des définitions* » mais ont construit « *un État en peu de temps et solidement* » avec méthode et sang-froid¹⁷⁷¹. Faisant fi des préventions et des doutes antérieurs, les États baltes auraient finalement « *prouvé le mouvement en marchant* » et démontré, selon Bainville, qu'il « *n'y a pas de création politique impossible* » à condition que celle-ci s'appuie sur la mobilisation d'un sentiment et de forces nationales unanimes¹⁷⁷².

Certes, là encore, ces visions gommant les difficultés et les aléas qu'ont connu les trois États au cours des dix ans écoulés ainsi que la situation fragile dans laquelle ils se trouvent. Mais même lorsqu'on reconnaît tout ce qui reste à faire, ce sont les résultats auxquels sont parvenus les nouveaux États et l'écart qui comptent par rapport aux anticipations antérieures. Or cette puissance volitive et cet enthousiasme stipulent forcément, pour les Français, l'existence d'un sentiment national très fort, qui, ayant été contraint pendant des siècles à l'inertie, a généré, pour la journaliste Orger de Neyreys, cet immense besoin d'action. Il explique également cette alliance entre un attachement si grand aux traditions ancestrales et ce dynamisme qui peut surprendre un visiteur français davantage habitué à l'idée d'une idéologie nationaliste plus défensive ou frileuse¹⁷⁷³.

Prouver sa modernité devient un moyen de prouver sa fierté nationale. Loin d'être cantonnés à l'image de petites nations crispées sur leurs traditions rurales archaïques, les États baltes parviennent à se poser comme des États capables de suivre les évolutions du monde contemporain. Ainsi, alors que les aviateurs français partaient au milieu des années vingt à la découverte des trois petits pays mal connus, c'est au tour des aviateurs baltes de prouver, en rendant ces visites, qu'ils sont capables avec leurs moyens de tenir également leur rang dans ce domaine. Plusieurs escadrilles militaires baltes effectuent des tournées à travers le territoire français. Le consul d'Estonie à Lyon, à propos de la visite d'une escadrille estonienne, évoque ainsi l'efficacité de telles visites qui attirent l'attention de la presse et ont un retentissement non

1770 ERA, F1622, 771 (« L'Estonie... », *op. cit.*, *Correspondance universelle*, 15 avril 1926).

1771 MOUSSET (A.), « En Lettonie... », *op. cit.*, *Journal des Débats*, 18 novembre 1928.

1772 BAINVILLE (J. de), « Renaissances... », *op. cit.*, *Action française*, 12 novembre 1928.

1773 NEYREYS (O. de), « À propos... », *op. cit.*, *Monde illustré*, 6 décembre 1930, p. 365.

négligeable sur l'image de petits États jugés incapables de telles prouesses. Mais ce sont surtout les raids lointains que vont tenter plusieurs aviateurs lettons audacieux qui vont susciter l'attention de la grande presse française. En août 1933 et en mai 1934, les journaux français se font ainsi abondamment l'écho de l'épopée de l'aviateur Cukurs parti avec un avion construit par lui-même vers la Gambie¹⁷⁷⁴ et bénéficiant à l'aller comme au retour de l'aide des milieux aéronautiques français¹⁷⁷⁵.

Mais c'est à propos de plusieurs innovations sociales, partagées avec les pays nordiques qu'Estoniens et Lettons retiennent l'attention et font parfois pour la première fois figure d'exemple. On en retiendra trois : la lutte contre l'alcoolisme, le suffrage féminin et la politique artistique.

Même si les Baltes restent très loin derrière la Finlande à ce sujet, la lutte contre l'alcoolisme qui fait des ravages retient l'attention de l'opinion française. Il est significatif qu'une des rares demandes d'HAVAS dans les années vingt à son allié estonien soit celle d'assurer un petit service à propos des congrès de tempérance organisés à Tallinn. La sobriété devient une nouvelle qualité de la société estonienne¹⁷⁷⁶. De même dans sa critique du livre de Louis Villecourt, Louis Eisenmann remarque ainsi particulièrement les indications détaillées portant sur le réseau d'associations privées antialcooliques. Depuis l'école primaire jusqu'à la vieillesse en passant par le monde féminin et la jeunesse universitaire, ces dernières tentent par la pédagogie et tous les moyens de propagande d'éduquer la population à la tempérance. Le caractère méthodique et systématique du travail engagé suscite l'intérêt d'autres mouvements, en constituant une législation totalement prohibitive qui n'a d'ailleurs pas fait ses preuves¹⁷⁷⁷.

De même le droit de vote accordé aux femmes, même s'il ne débouche cependant pas sur un fort engagement féminin dans la vie politique, retient l'attention des milieux français de gauche et féministes qui en créditent positivement ces « *républiques nouvelles* ». Le *Populaire* montre ainsi en novembre 1928 que la commémoration des indépendances est aussi pour les femmes socialistes baltes et polonaises la célébration de la conquête de l'égalité du droit des suffrages. Il permet aux nouvelles républiques, « *fort en retard sur les résultats de la révolution bourgeoise de la fin du XVIII^e siècle* », non seulement de rattraper le temps perdu mais de

1774 La Gambie a été, avec Tobago, une éphémère colonie de la Courlande. Le souvenir de ces actions a été intégré dans la mémoire nationale lettonne.

1775 VALMIGERE (P.), « La Lettonie... », *op. cit.*, *Monde illustré*, 30 septembre 1933. LVVA, F2575/7, 1125, *op. cit.*

1776 AN, AR 5, 138 (7 juillet 1926). NEMUNOFF (L.), « L'Estonie... », *op. cit.*, *Dépêche*, 20 juillet 1931.

1777 EISENMANN (L.), « Louis Villecourt... », *op. cit.*, *Monde Slave*, juillet 1932, p. 150. VILLECOURT (L.), *L'Estonie*, Paris, 1932, p. 43-45.

dépasser l'Occident¹⁷⁷⁸. À l'égal des autres pays nordiques, l'importance des associations féminines, le rôle joué par les sections de femmes dans les gardes civiles peuvent fasciner les féministes françaises. Le soin apporté à l'entretien du corps par la pratique intensive du sport ou surtout la mode du naturisme révèle une nouvelle image de la féminité, celle d'une femme maîtresse de son corps¹⁷⁷⁹.

Ces avancées baltes sont cependant limitées vu la relative réserve de beaucoup de femmes par rapport à ces conquêtes et les tentatives de freiner leur rôle dans le monde intellectuel ou administratif.

Le mouvement féministe, en particulier en Estonie, offre donc pour les Occidentales l'intéressant exemple d'un mouvement qui, ayant certes conquis sans problème une égalité complète en droit, est loin de voir sa tâche terminée et doit travailler pour faire enraciner cette égalité dans les faits et les mentalités¹⁷⁸⁰.

On peut d'ailleurs noter pour l'antialcoolisme comme pour le suffrage féminin, que ces deux aspects contribuent à intégrer les Baltes, aux yeux des Français, dans un ensemble nordique dont ils veulent se rapprocher.

Enfin les politiques sportives et culturelles initiées par les nouveaux États sont remarquées. La création de Fonds nationaux de la Culture, basés sur des prélèvements spéciaux et des subventions étatiques et destinés à soutenir les activités sportives et culturelles dans l'ensemble du pays suscite un réel intérêt.

Le soutien donné aux développements des activités physiques est lié de manière classique à un certain hygiénisme et à la défense nationale mais les résultats obtenus (construction de stades, développement des associations sportives) étonnent les voyageurs, comme Blanche de Vogt qui y consacre une bonne part de son reportage sur l'Estonie¹⁷⁸¹. Mais les milieux sportifs français commencent aussi à découvrir les sportifs baltes. Les athlètes baltes participent à leurs premiers Jeux Olympiques à Paris. Quant aux lutteurs estoniens, ils ont acquis dès avant la guerre une réputation mondiale dans le monde germanique et anglo-saxon. À part quelques cercles restreints, elle semble avoir peu touché les Français. Dans une autre spécialité nordique – la marche – ceux-ci vont plus retenir le nom du letton Dahlinch. Son séjour en France pour des compétitions est plusieurs fois financé par la Fédération française d'Athlétisme et est l'objet de nombreux commentaires de presse¹⁷⁸². Il faudrait également noter l'essor du

1778 « Le droit de vote des femmes. Les Républiques nouvelles l'ont apporté », *Populaire*, 22 novembre 1928.

1779 CALLIAS (S. de), VOGT (Blanche), *Au pays ... op. cit.*, Paris, 1931, p. 97 sq.

1780 VILLECOURT (L), *op. cit.*, p. 40 sq.

1781 CALLIAS (S. de), VOGT (Blanche), *Au pays ...op. cit.*, Paris, 1931, pp. 87 sq.

1782 ERA, F1585/1, 489 (5, 15 et 19 mai 1924), LVVA, F2575/7, 869 (20, 25 septembre 1930), AN, AR 5, 300, 29

basket-ball balte (les équipes lettonnes puis lituaniennes remporteront la majorité des compétitions européennes dans les années trente) qui va acquérir rapidement, au fil du développement d'un sport de plus en plus populaire, une grande renommée et servir de « sparring-partner » apprécié à des équipes françaises. Il faut noter qu'outre l'admiration française pour les performances réalisées par des athlètes appartenant à de si petits États, les résultats baltes renforcent l'image de peuples athlétiques, vigoureux, alliant à « *un esprit sain un corps sain* ».

Dans le domaine culturel, les arts baltes parviennent aussi à se faire remarquer. La situation du théâtre letton dont de nombreuses maquettes de décors ont été exposées en France à l'exposition de 1925 et lors de la présentation des œuvres de Liberts, décorateur à l'opéra de Riga, est ainsi particulièrement mise en parallèle avec celle du théâtre français, dont la stagnation alarme. Le large soutien du gouvernement letton à l'Opéra (7 millions de lats ou francs-or) et au théâtre national letton fait l'objet de comparaisons peu flatteuses pour les pouvoirs publics français. L'Académie de musique à Paris ne recevrait ainsi, selon René Chavance de la *Liberté*, qu'une somme quatre fois inférieure à celle accordée au théâtre d'une ville de 300 000 habitants comme Riga. Comment alors s'étonner, comme le notent les critiques de voir la plupart des scènes de la capitale, condamnées par leurs mises en scène répétitives et routinières et les contraintes commerciales à faire pâle figure devant les multiples décors attestant des mises en scènes ambitieuses de Riga. Trop de Français auraient oublié, contrairement aux Lettons, que les Beaux-Arts contribuent à la grandeur nationale¹⁷⁸³.

Ces quelques situations, même si elles restent peu nombreuses, attestent bien qu'une certaine évolution s'opère. Elles démontrent que désormais dans certains domaines, les pays baltes peuvent être l'objet de comparaisons avec la situation française et même être utilisés comme une sorte de miroir du retard français. Il y a certes la volonté de se servir des cas baltes dans des combats internes à la société française. Mais ces éléments signalés à l'opinion française contribuent à mieux caractériser les réalités baltes, à mieux les faire connaître grâce aux groupes de pression qui peuvent s'en faire l'écho et à les voir surtout sous des traits plus positifs liés à une certaine modernité sociale.

septembre 1930.

1783 Voir par exemple : « Les expositions de la semaine », *Comoedia*, 13 octobre 1927, BOLL (A.), « À propos d'une exposition de Ludolfs Liberts », *Paris-Soir*, 21 octobre 1927, CHAVANCE (R.), « Le théâtre et la nature », *Liberté*, 11 octobre 1927.

3. Les régimes démocratiques, un signe de la modernité balte ?

Si pour les premiers baltophiles, les pays baltes avaient pu être vus comme des exemples de démocratie directe, on se rappelle que les multiples carences et limites au début de leur indépendance avaient conduit à des jugements singulièrement négatifs sur, précisément, la réalité de ces régimes et, finalement, sur la possibilité de concilier des expériences démocratiques avec l'instabilité caractérisant les nouveaux petits États.

Le regard français porté sur les États baltes est contrasté. Le mode de scrutin totalement proportionnel et la multitude des partis continuent pour l'Estonie et la Lettonie à faire l'objet de constats inquiets sur la capacité des régimes à se stabiliser politiquement. Mais c'est surtout la chute de la démocratie lituanienne et l'instauration d'un régime autoritaire qui là encore divisent aux yeux des Français irrémédiablement l'espace baltique en deux.

Au congrès de l'Internationale ouvrière socialiste (I.O.S.) de 1928 à Bruxelles, le délégué belge Vandervelde analyse sommairement la montée du fascisme comme un produit du sous-développement politique et économique que connaîtraient certains États. Reprises par le monde socialiste français, ces réflexions aboutissent à tracer une frontière imaginaire qui diviserait l'Europe en deux zones, de part et d'une autre d'une ligne Bilbao-Kowno¹⁷⁸⁴. Tranchant d'ailleurs avec celle imaginée par Delaisi, cette ligne démontre combien l'Estonie et Lettonie commencent à être perçues comme des éléments du monde occidental au moins au niveau politique.

Malgré les efforts d'instruction déployés, la Lituanie reste donc souvent considérée comme un État qui souffrirait d'un certain retard culturel. Retard qui expliquerait la faiblesse des forces démocratiques en présence d'un nationalisme trop étroit.

En janvier 1927, les communistes français reçoivent ainsi des consignes claires de Moscou. Analysant la situation issue du coup d'État de décembre 1926, les autorités soviétiques demandent d'intensifier la vigoureuse campagne de presse contre la terreur blanche et les tortures menées par d'anciens « *gendarmes du tsar recueillis par les blancs lituaniens* ». Le comité de défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche, présidé par Barbusse mais contrôlé en fait par les communistes, obtient l'aide de personnalités comme Paul Langevin, Marc

1784 DROZ (J.), *Histoire de l'antifascisme en Europe 1923-1939*, Paris, 2001, p. 18. DREYFUS (M.), *L'Europe des socialistes*, Paris, 1991, p. 117-18.

Sangnier et René Bazin. Il organise en janvier 1927 un meeting au Grand Orient de France, à la suite duquel le député communiste Garchery vient remettre une pétition à la Légation de Lituanie¹⁷⁸⁵. Ces actions semblent vraiment s'estomper à partir de l'été 1927 avec la réactivation du conflit polono-lituanien. On peut se demander si des consignes soviétiques n'ont pas demandé de mettre quelque peu en sourdine des attaques fragilisant encore plus la situation des Lituanais face à la Pologne.

Le flambeau est repris par les unions syndicales internationales et en France la presse socialiste et radicale. L'*Oeuvre* et le *Quotidien*, peut-être soutenus par la propagande polonaise (les indications très précises sur la situation des minorités polonaises abondent), continuent de dénoncer les violences anticonstitutionnelles (dissolution du parlement, concentration du pouvoir, etc.) et la mise en place d'un régime jugé mussolinien ainsi que les persécutions contre les syndicalistes, les partis populaires et la situation des prisons de Kaunas¹⁷⁸⁶. Quant à *l'Ere nouvelle*, c'est la toute-puissance de l'armée qui semble contrôler toute la vie sociale qu'elle dénonce¹⁷⁸⁷. Pour Bracke, qui dans le *Populaire* publie également de nombreux articles, il n'a pas de doute sur la nature fasciste du régime mais, à l'image de l'ensemble de l'I.O.S., sa définition du fascisme reste floue et liée à l'existence d'une dictature qui effectue une répression sanglante et a supprimé tout contrôle parlementaire.

La visite de Voldemaras à Mussolini qui semble être pour beaucoup l'hommage d'un dictateur nouveau-né à son maître, les termes de la nouvelle Constitution lituanienne (désignation du Chef de l'État par un Conseil national, subordination de l'assemblée aux pouvoirs du président, absence de garantie des libertés publiques) ne font que nourrir ces suspicions. La mise en sommeil de la crise polono-lituanienne semble quelque peu détourner l'attention mais une grande partie des organisations de gauche ainsi que la Ligue des Droits de l'Homme restent désormais en éveil face aux plaintes qui viennent de Lituanie. En octobre 1929, Léon Blum demande ainsi à Berthelot d'intervenir en faveur de sociaux-démocrates condamnés à mort, ce que ce dernier accepte de faire discrètement par l'intermédiaire du chargé d'affaire français¹⁷⁸⁸.

1785 AN, F7, 13467, 2 (Lituanie), 1926-7 (passim), AMAEF, Lituanie, 60 (20 janvier et 11 mai 1927), « Les quatre assassinats de Kowno », *Humanité*, 8 janvier 1927, VAILLANT-COUTURIER (P.), « Honneur aux victimes des fascistes lithuaniens », *ibid.*, 26 janvier 1927, « Les fascistes lithuaniens récidivent », *ibid.*, 8 février 1927, « Encore quatre condamnations à mort en Lituanie », *ibid.*, 30 avril 1927.

1786 SNELL (V.), « La dictature en Lituanie aussi », *Oeuvre*, 19 avril 1927, *ibid.*, « Le fascisme lituanien exagère », 13 octobre 1927, VIVIEP (V.), « La dictature lituanienne a imité en tout celle de Mussolini », *Quotidien*, 30 novembre 1927.

1787 WELLHOFF (E.), « La Lituanie, étrange république », *Ere nouvelle*, 28 novembre 1927.

1788 « La terreur en Lituanie. Au secours ! », *Populaire*, 6 septembre 1929. AMAEF, Lituanie, 61, 19 et 30 octobre, 12 novembre 1929.

La Lituanie donne donc l'image d'un régime policier qui exerce une surveillance étroite sur sa population et également sur les étrangers suspects (Montfort en fait les frais lors de son passage en Lituanie en 1928). Elle semble analogue à celles existant en Italie et dans le Sud-est européen. Dans ce contexte, la politique lituanienne à Memel est souvent interprétée très négativement. Dans la *Dépêche*, elle est vue comme la tentative supplémentaire d'un régime de supprimer la présence insupportable du petit oasis démocratique et parlementaire qui bénéficie du Statut de 1924¹⁷⁸⁹.

À droite, on crédite Voldemaras d'avoir réussi à faire disparaître les menaces révolutionnaires qui auraient pesé sur le pays et d'avoir maintenu l'ordre à l'intérieur. Mais la polonophilie française conduit également à voir dans l'utilisation, en si peu de temps, de toutes les formes du parlementarisme et dans la survie de la dictature par une politique musclée une preuve de l'immaturation du pays¹⁷⁹⁰. Quant au véritable « *Kulturkampf* » engagé par le régime nationaliste contre la puissance de l'Église et les organisations catholiques à la base de l'influence de la démocratie-chrétienne lituanienne, il ne déplaît ni à gauche ni au sein des autorités française qui refusent à la demande du Vatican de donner des conseils de modération. Ils ne font cependant à droite que renforcer les critiques d'un régime envisageant alors (sans toutefois donner suite ultérieurement) une évolution à la française¹⁷⁹¹.

À l'inverse, l'estimation de la situation estonienne et lettonne bénéficie de la comparaison avec le cas lituanien comme avec l'évolution politique chaotique de nombre de régimes d'Europe centrale et balkanique (Pologne, Yougoslavie, Grèce, Bulgarie), où l'idée démocratique sous sa forme parlementaire semble singulièrement fragile et déjà en crise pour Joseph Barthélemy¹⁷⁹². Dans un espace où les pronunciamientos ou l'apparition de « *dictateurs d'opérette* » semblent être la règle et finalement correspondre, comme on l'a vu pour l'analyse socialiste, à un certain fossé socio-économique et culturel avec l'Occident, le principal mérite des démocraties estonienne et lettonne est finalement, comme le montre Louis Léontin dans la *République*, de continuer à exister et à fonctionner normalement¹⁷⁹³.

Les inspirations helvétique, américaine ou weimarienne des constitutions estonienne et lettonne mises à jour par les études menées alors en France soulignent la volonté des pères de ces

1789 NEMANOFF (L.), « Memel, enclave démocratique dans un État territorial », *Dépêche*, 11 juillet 1931.

1790 Voir par exemple : LE BOUCHER (J.), « A l'Est du nouveau », *Action française*, 26 septembre 1929.

1791 GAUVAIN (A.), « Le différend polono-lituanien », *Journal des Débats*, 8 juin 1928, « Nouvelles de l'Étranger. Lituanie », *Le Temps*, 28 décembre 1930, 18 janvier, 8 juin 1931. AMAEF, Lituanie, 89, passim.

1792 BARTHELEMY (J.), « LA crise des démocraties européennes », *Europe nouvelle*, 21 septembre 1929.

1793 LEONTIN (L.), « Une démocratie... », *op. cit.*, *République*, 30 août 1931.

indépendances baltes d'aboutir à une forme de démocratie très avancée. Si ces tendances sont bien reçues à gauche, elles continuent à inquiéter du fait de leur caractère audacieux quand elles sont appliquées à des pays qui connaissent la démocratie pour la première fois de leur histoire (en particulier, outre par l'instabilité politique déjà mentionnée, par l'absence de Chef d'État en Estonie, le rôle d'arbitre donné parfois aux minorités)¹⁷⁹⁴.

Il n'en reste pas moins que si, par exemple, la constitution estonienne a un caractère ultra-parlementaire, qui la rend imparfaite, comme le reconnaît Begouen, elle a le mérite de fonctionner de façon normale et sans à-coups¹⁷⁹⁵. On met ainsi en valeur la capacité à avoir intégré dans une certaine mesure les minorités dans la vie politique intérieure (cf. chapitre VI) tout comme finalement le rôle restreint de l'armée dans le jeu politique.

Certaines inquiétudes ont pu naître dans le contexte troublé de l'Europe orientale d'alors. Les errements ou les sentiments extrémistes de certains militaires lettons font ainsi croire un moment à la gauche et la presse internationale en l'existence d'un « *putsch* » à Volmar en 1927 ou en un danger fasciste qui existerait dans l'armée. Mais très vite on perçoit que les militaires ne menacent à aucun moment d'intervenir. Le général estonien Laidoner est également un bon exemple. Il acquiert l'image d'un « *dictateur démocrate* » après avoir refusé d'exploiter sa popularité. Il affirme en effet ne pas vouloir trop longtemps profiter d'un régime d'exception qui, à la suite du coup de 1924, lui donnait les pleins pouvoirs¹⁷⁹⁶. Pour beaucoup d'observateurs français, cette force de la démocratie s'explique par le souvenir d'un passé historique, le degré d'instruction, la stabilisation des sociétés. La proximité sociale qui existerait entre des hommes politiques se connaissant souvent très bien favoriserait également un certain rapprochement. Ces facteurs limitent l'acuité des débats politiques et déterminent un consensus minimal sur les grandes lignes des politiques à mener¹⁷⁹⁷.

Revenant à certaines idées esquissées au début des années vingt, les voyageurs français s'étonnent également de la faiblesse des barrières sociales existant entre les élites et la population. Ces relations directes, semblent être pour eux la marque des petites démocraties¹⁷⁹⁸. De passage en Estonie, la directrice du journal *l'Intransigeant*, Blanche Vogt croise ainsi par hasard au cours de sa visite de la Foire de Tallinn le cortège du chef du gouvernement.

1794 TIBAL A., *Problèmes politiques contemporains de l'Europe orientale*, (Conférences nov. 1928-juin 1929), Centre européen de la dotation Carnegie, Paris, 1930, Leçons du 28 novembre au 19 décembre 1928.

1795 BEGOUEN (Comte), *Le tricentenaire...* *op. cit.*, p. 63.

1796 AMAEF, Lettonie, 19 (22 janvier, 8 février 1927), 23 (5 mai et 12 juin 1928). « Le dictateur démocrate », *Europe nouvelle*, 19 décembre 1925, p. 1695.

1797 TIBAL (A.), « Les perspectives... », *op. cit.*, *Monde Slave*, juillet 1928, p. 41. AMAEF, Estonie, 14 (31 mai 1926 et 22 mai 1929), Lettonie, 19 (13 octobre 1928), 55 (4 janvier 1931).

1798 GRAPPIN (H.), *op. cit.*, février 1929, p. 31. BIT, CAT 1/27-7/1, *op. cit.*, journée du 23 août 1927. NEMUNOFF (L.), « La Lettonie, pays organisée », *Dépêche*, 17 juillet 1931.

Stupéfaite, elle voit la très jeune étudiante estonienne qui lui sert de guide, aller aborder celui-ci et lui présenter sans autre forme de procès la journaliste française. Placide, sa jeune guide répond, à ses questions interloquées sur le « *Protocole* », qu'il n'y en a pas en Estonie ou du moins pas sur la forme de cette distance infranchissable que connaîtrait la société française¹⁷⁹⁹. Derrière l'ironie de l'anecdote, on voit donc bien combien la simplicité démocratique peut susciter aussi une certaine surprise voire une envie pour une forme de vie démocratique, semblant un idéal inatteignable pour nombre de républicains français avancés.

Certes ces appréciations globalement positives contrastent avec des rapports diplomatiques plus circonstanciés quoique globalement positifs. Ceux-ci évoquent en effet toutes les petites turpitudes plus ou moins cachées du jeu politique balte (en particulier toutes les affaires de corruption ou la description des multiples crises parlementaires accouchant laborieusement de nouveaux gouvernements)¹⁸⁰⁰. L'essoufflement des démocraties baltes est ainsi clairement perçu dès avant l'entrée définitive dans les crises qui vont les emporter en 1934. En 1929 Laidoner décide spectaculairement de se retirer du champ des joutes parlementaires qu'il ne peut plus supporter. En décembre 1931, les manifestations de l'opinion lettonne (la mairie de la ville de Liepaja va jusqu'à mettre son drapeau en berne) soulignent l'exaspération lettonne vis-à-vis de crises ministérielles toujours plus longues¹⁸⁰¹.

Avec en perspective l'évolution des années trente, on peut donc condamner les illusions de certains témoins français. Mais si l'on se replace dans le contexte des années vingt, on constate que, malgré leurs côtés négatifs, la persistance d'une solide vie démocratique ne pouvait donc que susciter des sentiments favorables. Ils expliquent cette assimilation de l'Estonie et la Lettonie aux rares États d'Europe centrale et orientale pouvant prétendre intégrer le camp des démocraties parlementaires évoluées.

À un premier niveau d'analyse concernant l'ancienneté et donc la légitimité des prétentions nationales s'ajoute donc un second niveau, qui apprécie beaucoup cette soif d'instruction balte les ayant conduit à combler leur retard sur l'Occident. Les résultats extrêmement rapides auxquels elles semblent parvenues dès la fin des années vingt émeuvent beaucoup de voyageurs français. Le maintien de régimes parlementaires élaborés semble donc à

1799 ERA, F957/3, 589 (VOGT (B.), « Ingénument. Ils n'en ont pas en Esthonie », *Intransigeant*, 3 septembre 1929).

1800 AMAEF, Estonie, 14, passim.

1801 AMAEF, Estonie, 14 (30 mars 1929), Lettonie, 55 (7 décembre 1931).

l'opinion un étalon commode pour jauger de la capacité des nouveaux États à suivre les normes occidentales. Or ici encore une fracture profonde semble traverser l'espace baltique entre l'Estonie et Lettonie, qui sont vues de manière parfois un peu trop idéale comme des petites démocraties rurales nordiques bien proches des réalités scandinaves d'une part, et la Lituanie d'autre part, vue parfois de manière un peu trop négative comme un pays sous-développé. Elle ne parviendrait à surmonter ses aléas politiques que par une dictature, proche du fascisme pour une grande partie de la gauche française. Les réussites du nouveau régime lituanien qui a réussi, comme ses deux voisins baltes, à créer un véritable État, à améliorer la situation économique du pays, à hausser le niveau culturel général de la société sont quelque peu contrebalancées par l'opprobre qui, parallèlement aux crises extérieures, continue de frapper lourdement un régime étranger à tous ses voisins et jugé intolérant à l'intérieur.

Au total cependant cette synthèse, plus ou moins réussie, entre la défense des identités nationales et une certaine modernité, a considérablement fait évoluer l'image des trois États. Cette évolution n'aurait cependant pas été si bien accueillie si cette modernisation avait conduit au renforcement de l'influence des puissances étrangères ayant dominé dans le passé ces pays. Or la percée de la culture française dans des pays qui ont longtemps été perçus comme complètement étrangers à celle-ci favorise grandement la disparition des anciens préjugés qui grevaient au début des années vingt l'image des nouveaux États.

C. La culture française à l'honneur, un moyen de stimuler l'intérêt français pour les États baltes?

Les nouvelles sociétés baltes apparaissaient à l'origine comme peu liées à la culture ou au monde français. Elles semblaient regarder exclusivement ou n'être travaillées que par les cultures allemandes et anglo-saxonnes.

Face à la puissance et à l'intensification des moyens déployés, en particulier par la République de Weimar, les institutions françaises ne parviennent toujours pas à faire le poids. Les diplomates français ressentent parfois douloureusement l'inadéquation qui peut exister entre l'image de grande puissance politique et économique qu'ils essaient de développer et le caractère chétif des institutions culturelles françaises. En Estonie, le chargé d'affaires Cosme décrit ainsi acridement, après un tableau détaillé de la puissance culturelle allemande, le manque de moyens et de professeurs français dont dispose le lycée franco-estonien, l'Alliance française de Tallinn et

l'Institut scientifique français près de l'université de Tartu. Ce dernier n'a, pour lui, de scientifique que le nom. Il ressemble davantage pour lui à une sorte d'Alliance française, qui peine, en dehors des cours en estonien de Villecourt ou en allemand de l'autre professeur français Rudrauf, à recruter un auditoire¹⁸⁰². Il souffrirait du manque de locaux et de la faiblesse des moyens : pour Rudrauf, il faudrait au moins multiplier par cinq la faible subvention de 10000 francs accordés à l'ISF). De même les projets agités par Klimas en 1926 de créer en Lituanie un Institut français se heurtent aux restrictions budgétaires françaises comme à l'atmosphère politique¹⁸⁰³.

La librairie française connaît les mêmes problèmes que nombre d'entreprises française. Elle offre peu de crédit, s'adapte mal aux caractéristiques des marchés baltes (les droits de traduction demandés sont ainsi totalement prohibitifs) et laisse donc les marchés à des éditeurs allemands. À l'image de José Le Boucher à Riga, la contemplation du pauvre stock de revues et de romans français dépareillés qui sont l'apanage des librairies baltes devient objet de désolation ou de scandale (beaucoup de ces ouvrages décriraient « *toutes les femmes françaises vivant dans garçonniers* »)¹⁸⁰⁴.

Or, à cette faiblesse des moyens français qui conduit à un certain pessimisme sur l'avenir de la langue française en Baltique s'oppose l'attrait croissant que semble connaître la culture française chez les peuples baltes. Cela tient à des causes générales, au rayonnement politique, culturel et économique que nous avons entrevu. Mais les profondes mutations qui commencent à affecter les élites et par là même les sociétés baltes jouent aussi un rôle. Les premières générations d'étudiants baltes qui ont été formées en Occident et particulièrement en France reviennent progressivement dans leur pays d'origine. Du fait de leurs qualifications, ils commencent à occuper les hautes fonctions auxquelles ils ont été préparés et à peupler l'administration.

Ristelhueber évoque ainsi rétrospectivement le ministère des Affaires étrangères lituanien du début de l'indépendance lituanienne où, en dehors de quelques responsables, il était parfois difficile de se faire comprendre en français. Il lui oppose en 1931 la situation d'une langue connue de la presque totalité des agents du ministère dont une majorité sont licenciés ou même docteurs de facultés françaises de droit¹⁸⁰⁵.

1802 AMAEF, Estonie, 60, 10 mai 1930.

1803 AMAEF, AP-PA, 255-Puaux, 18, d.9 (1er juillet 1926).

1804 LE BOUCHER (J.), *D'Angora...op.cit.*, Paris 1929, p.232, AMAEF, Lettonie, 60, 6 mars 1931, et l'article de *l'Echo de Paris*, « Les idées et les faits » du 20 janvier 1928.

1805 AMAEF, Lituanie, 92, 24 octobre 1931.

Cette situation se reproduit dans d'autres administrations et dans l'ensemble des autres pays baltes. Mais comme le décrit un article de « *L.E. Vinas* » (un pseudonyme ?) paru dans le *Temps* en août 1928, « *les Parisiens de Kowno* » donnent le ton car le fait d'avoir été en France « *fait de vous un aristocrate* » et permet même aux jeunes femmes de bonne famille de se marier plus facilement ! En fait, comme le constate l'auteur, peu importe qu'on ait finalement beaucoup étudié ou pas, et d'ailleurs en province ou non, toute personne devient « un Parisien » quand elle peut jouer de ce qui ressort des codes culturels français (vêtements, cosmétiques, danses, lectures) plus ou moins superficiels. Dès lors par mimétisme social et pour ne pas se sentir « *humilié* », toute personne qui aspire à faire partie des élites « *se mettrait à prendre des leçons* »¹⁸⁰⁶.

De manière plus académique, il est d'ailleurs caractéristique que, dans tous les domaines, les diplômés revenus de France reçoivent des fonctions visant à assurer la transmission de leurs connaissances aux générations plus jeunes. C'est le cas des artistes qui, de retour dans leur pays, font connaître l'art français grâce aux postes occupés dans les différentes institutions. Compte tenu du relatif déclin de l'influence russe, cette évolution assure aux tendances françaises une place majeure dans la réflexion artistique balte.

De même, de retour dans leur pays, les officiers envoyés en France vont assurer la réorganisation des armées et de la formation militaire. Ils auront pour mission de créer quasiment ex-nihilo les écoles militaires, les cours de formation, comme de prendre en charge et de développer les services techniques embryonnaires. Ils vulgarisent à travers les règlements et les ouvrages militaires les enseignements reçus et des méthodes apprises lors de leur séjour en France¹⁸⁰⁷. De ce fait, tout jeune diplômé d'une école militaire obtiendra quasi automatiquement un poste qui le placera à un niveau relativement élevé dans la hiérarchie. C'est le cas du général Reek en Estonie qui, dès la fin de sa scolarité à l'École de Guerre en 1925, reçoit les fonctions de chef d'État-major¹⁸⁰⁸. De manière strictement parallèle, les gradés lettons passés par cette même École (entre autre Hartmanis, Jeske, Kaleys) occupent dès leur retour des postes de chef ou de sous-chef d'État-Major et dirigent les sections d'instruction ou celles chargées de préparer d'éventuelles « opérations » militaires¹⁸⁰⁹.

Dans les deux cas, ces jeunes artistes ou officiers viennent revivifier la francophilie des premières générations, qui avant la guerre ont commencé à aller en France (c'est le cas du

1806 VINAS (L.E.), « Lettre de Lituanie. Les Parisiens de Kowno », *Le Temps*, 31 août 1928.

1807 AMAEF, Russie, 696 (20 février 1925), Lituanie 65B (8 septembre 1925).

1808 AMAEF, Estonie, 14 (2 novembre 1925), Lettonie (11, rapport 1925) et 17 (29 juin 1928).

1809 AMAEF, Russie, 696 (23 mars 1925), Lettonie, 12 (4 avril 1928), 61 (15 février 1930)

recteur letton de l'Académie des Beaux-Arts Purvitis) ou des militaires sortis des écoles militaires russes (le général en chef letton Radzinch)¹⁸¹⁰.

Il y a donc un changement de climat qui s'opère et qui aboutit à une meilleure connaissance des réalités françaises, une certaine disparition et une certaine atténuation de l'effet de l'éloignement. Ce sont également d'anciens étudiants en France qui commencent à occuper des postes de journalistes et de rédacteurs. Turauskas, de retour de France, assure les fonctions de directeur du grand journal catholique *Rytas* avant de prendre, en 1928, les fonctions de l'agence officielle d'informations (un ancien étudiant à la Sorbonne et de l'école du journalisme lui succède d'ailleurs à la tête du journal)¹⁸¹¹.

De même un autre élève de l'Ecole libre des Sciences politiques, l'Estonien Tammer prend en main les rênes du principal journal estonien, le *Paevaleht*. La majorité des rédacteurs maîtrisant le français, on utilise de plus en plus, faute de mieux, la lecture assidue des grands journaux français pour contrebalancer les informations des agences allemandes, corriger certaines charges trop caricaturales sur la vie française ou rédiger des points de vue plus justes sur la politique internationale ou française.

Ce n'est donc pas un hasard si un certain nombre d'institutions ou associations balto-françaises sont créées ou revivifiées au début des années trente. L'engouement des Baltes se combine au dynamisme manifesté parmi les quelques lecteurs et professeurs sur place.

En Estonie, Le lycée français de Tallinn est réorganisé en 1930 et bénéficie du soutien d'hommes politiques influents comme Rei, Akel ou Strandmann, tous trois chefs de gouvernements au cours de la période (Cf. Annexe B.2, 1924, 1928-9)¹⁸¹². La culture française semble particulièrement profiter de l'attrait des meilleurs écrivains estoniens, souvent également jeunes enseignants à l'Université qui assurent un grand travail de traduction et informent à travers les différentes revues littéraires et artistiques le public estonien des tendances françaises¹⁸¹³. Nommé en Estonie en 1929, Jean Cathala commence à réorganiser la section de l'Alliance française. Les cours et les conférences obtiennent un succès qui dépasse les espérances même des organisateurs. Comme en Lituanie, fonctionnaires, militaires, artistes et

1810 AMAEF, Lettonie, 23 (14 juin 1926). LVVA, F2575/7, 1731 (28 mai 1925, exposé sur « L'Art letton et la France », de Pengerots)

1811 AMAEF, Lituanie, 64 (30 août 1929). SUZIEDELIS (Simas), VASAITIS (Antanas) (ed.), « Turauskas », *Encyclopedia Lituanica*, volume V, Boston, 1976.

1812 AMAEF, Estonie, 14 (25 juillet 1926, 22 juillet 1929), 49 (27 décembre 1933).

1813 VARIK (A.), *Eesti-Prantsuse kultuurisuhetest aastatel 1918-1940*, Tartu, 1997 (résumé en français p. 287), FRANTEL (M.), « L'influence de notre pays grandit dans l'Esthonie nouvelle », *Comoedia*, 13 juin 1928, MONTFORT (H. de), « Lettre d'Estonie », *Temps*, 15 octobre 1930.

intellectuels en général commencent à former un groupe non négligeable qui assure une sorte de magistère moral influant le reste des élites estoniennes. Comme le constate Rudrauf, le public estonien, assez lent « à apprivoiser », commence à franchir le seuil des différents foyers de culture française et, à défaut de posséder encore la langue française, de soutenir l'activité de ceux-ci¹⁸¹⁴.

En Lituanie, les premiers résultats peuvent paraître minces mais doivent être mis en relation avec le climat politique. Suite aux articles de la presse française de 1927 et 1928, les suspicions lituanienues renaissent. Malgré les dénégations françaises, on craint toujours de voir les intérêts lituanienus brocardés par une nation qui refuserait toujours de séparer sa cause de l'éternel ennemi polonais¹⁸¹⁵. Turauskas fonde ainsi sans soutien officiel en 1928 et avec une maigre subvention du service des Oeuvres une Société lituano-française et une librairie française. Celles-ci rencontrent un succès grandissant grâce à la clientèle potentielle dont elles peuvent disposer et aux souvenirs réactivés des liens anciens existant entre les deux pays¹⁸¹⁶. Ces réalisations commencent petit à petit à nuancer les préjugés négatifs sur la France et à mieux faire connaître son histoire. En janvier 1929, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères lituanien Zaunius accepte de faire une conférence qui montre l'ampleur de l'effort à faire pour rapprocher les deux peuples mais souligne les efforts accomplis. Pour Ristelhueber, la présence même de ce haut fonctionnaire lituanien, impensable quelques années auparavant, souligne l'évolution. En 1931, se rendant compte des opportunités existantes, le service des Oeuvres semble de plus en plus s'intéresser aux efforts entrepris par la société : parallèlement aux tournées et manifestations artistiques organisées, des importants envois de livres et de périodiques sont consentis à la société et le soutien à la librairie renforcée¹⁸¹⁷.

Ce mouvement de francophilie profite de l'irritation de plus en plus grande de l'opinion lituanienne vis-vis du monde allemand. Avec la mise en sommeil du conflit avec la Pologne, l'opinion lituanienne se montre de moins en moins disposée à faire trop de concessions ou à conserver des liens trop étroits avec une Allemagne dont l'attitude dans la question de Memel reste problématique¹⁸¹⁸.

1814 AN, AJ 16, 6968 (16 janvier et 15 mars 1932).

1815 AMAEF, Lituanie, 11 (19 février 1928) et 39 (2 août 1928).

1816 MAUCLERE (J.), « Par les chemins de Lituanie », *Etudes*, 20 mars 1931, p. 672. BOSSIN (A.), BOSSIN (A.), *La Lituanie*, Paris, 1933, AMAEF, SOFE, 16 (Œuvres diverses, d.2, Lituanie (16 novembre 1929)), 17 (Lituanie, 4 novembre et 9 décembre 1929).

1817 AMAEF, Lituanie, 12 (26 janvier 1929) et SOFE, 481 (Tableaux des Subventions pour 1931 et 1933, rapport pour 1930 de la section littéraire et artistique).

1818 AMAEF, SOFE, 18 (Lituanie, 31 décembre 1930).

Or pour le pouvoir politique lituanien, la montée en puissance du nationalisme allemand et l'importance accordée par celui-ci à Memel inquiètent. Ces préventions se combinent, au moment des discussions sur l'évacuation de la Rhénanie, avec la crainte de voir les Alliés se laver les mains du problème memelois comme d'une éventuelle cession, toujours crainte, de la Lituanie à une Pologne qui aurait abandonné le couloir de Dantzig. La diplomatie allemande cherche certes comme auparavant à circonscrire les effets négatifs liés à la question memeloise pour ne pas jeter la Lituanie dans les bras de la Pologne¹⁸¹⁹. Mais dès la fin 1929, Zaunius qui a remplacé Voldemaras au poste de ministre des affaires étrangères, cherche à multiplier les gestes envers les Anglais et les Français et à prouver sa bonne volonté.

Dans une conversation avec le ministre anglais, Ristelhueber avoue ainsi sa surprise face au brusque intérêt pris par le gouvernement lituanien à la société lituano-française et au soutien financier qui lui est accordé¹⁸²⁰. L'exaspération de l'opinion lituanienne devant les reculades de son gouvernement, notamment lors de la nouvelle crise memeloise de 1930 (une procédure allemande initiée à la SDN n'est retirée que suite à l'engagement lituanien de revenir sur les mesures nationalistes prises par le gouverneur) accélère le mouvement.

Alors que des concessions économiques avaient été faites dans le passé à l'Allemagne, la Lituanie cherche donc à utiliser le domaine culturel pour, sans aller jusqu'à un rapprochement, rétablir un climat serein. Les résultats, encore modestes par rapport à ce qui est réalisé dans les deux autres États baltes (aucun lycée ou institut français, par exemple, n'existe), constituent cependant les prodromes d'une évolution qui va s'accélérer considérablement au gré des crises politiques des années trente.

C'est finalement en Lettonie que les résultats obtenus vont être les plus remarquables. Le fait est logique car, des trois États, la Lettonie a toujours été celui où l'influence française a été relativement la plus forte (cf. chapitre introductif). D'autre part il semble que, tout en étant très importante, l'influence anglaise en Lettonie a toujours été moins prédominante qu'en Estonie. Cielens, le ministre des Affaires étrangères letton en 1927 ou le secrétaire général Albats ont étudié en France avant-guerre. Le successeur de Cielens en 1928, Balodis, a été professeur de français à Bakou avant 1920. En 1932, un de ses successeurs Zarins, marié à une Française, est un francophile de longue date¹⁸²¹. Le retour des nombreux étudiants qui ont étudié en France va aussi renforcer, avec la lettonisation accélérée des cadres de l'université et de l'administration,

1819 BAECHLER (C.), *L'aigle...op. cit.*, p. 284.

1820 BDFP, II, F, 61, 144, 198.

1821 AMAEF, Lettonie, 19 (21 décembre 1927, 22 janvier 1928), 51 (31 décembre 1931, 27 janvier 1932).

les tendances qui existaient dès l'indépendance et visaient à s'affranchir de l'empreinte et des méthodes germaniques. L'influence française va donc bénéficier de l'action conjuguée de fonctionnaires du ministère de l'instruction publique et d'universitaires. Malgré sa formation germanique, Tentelis le ministre de l'Instruction publique puis recteur de l'université, secondé par Ozolins le directeur de l'enseignement secondaire et le professeur Spekke titulaire de la chaire d'études romanes fondée en 1926, la société de rapprochement franco-lettonne¹⁸²². Un des principaux animateurs en est le poète Virza, qui assure, avec son épouse Elsa Sterste, un grand travail de traduction d'œuvres françaises¹⁸²³.

Tous ces efforts vont se concentrer sur l'amélioration de la situation du lycée français qui, malgré son succès, ne dispose pas du cadre ni des moyens nécessaires. Un nouveau statut est élaboré en 1926. Il assure une équivalence complète avec les autres établissements lettons d'enseignement secondaire. Suite aux efforts conjugués de tous ces milieux, le gouvernement letton décide en 1927 d'engager sur un terrain offert par la municipalité, la construction d'un bâtiment ambitieux susceptible d'offrir le cadre digne de cette « *pépinière* » pour les futures élites diplomatiques et administratives lettones que doit accueillir l'établissement¹⁸²⁴. Outre les subventions publiques, la Société franco-lettonne organise une vaste campagne au sein de l'opinion lettonne, en multipliant les soirées et les événements culturels destinés à recevoir une partie des fonds nécessaires. Désirant l'aide française, le gouvernement letton demande au gouvernement français d'assurer la moitié de la somme nécessaire, soit 1,2 million de francs. En septembre 1927, le Quai d'Orsay semble donner son accord et le confirme un an plus tard en décidant de recourir à des sommes qui viennent du fonds étatique des jeux¹⁸²⁵. On ne possède malheureusement pas de documents précis sur cette décision qui aurait été prise par Briand lui-même¹⁸²⁶. Mais il est intéressant de voir que la décision a été prise dans un contexte où la diplomatie française prend conscience de l'importance de ne pas se désintéresser du problème baltique. Elle doit maintenir son principal moyen de pénétration et de rayonnement parmi les jeunes nations baltes, limitant ainsi quelque peu une influence allemande toujours redoutée¹⁸²⁷.

En septembre 1930, le nouveau bâtiment est inauguré, en « grande pompe » en présence d'Hauser venu tout spécialement de Paris. Ce climat de cordialité se renforce de part et d'autre

1822 AMAEF Lettonie, 19 (6 juillet 1929), 32 (24 mai 1929), 54 (4 juillet 1930), Lituanie (classé par erreur), 54 (24 mai 1928).

1823 AMAEF, Lettonie, 54 (16 avril 1931).

1824 AMAEF, Russie, 697, 4 novembre 1925.

1825 Ces sommes sont perçues par l'État sur le produit des jeux (casinos, jeux à tirage).

1826 LVVA, F2575/7, 876 (p. 99 (historique du lycée français) et passim), 3029 (8 septembre 1927, 31 août 1928), AN, AJ 16, 6968, Lettonie (Lycée français de Riga, note sur le lycée français, octobre 1930).

1827 Voir la réflexion sur le cas lituanien : AMAEF, Lituanie, 71, 23 avril et 11 mai 1926.

l'année suivante avec l'organisation de la première exposition d'art français à Riga et l'accueil fait à l'escadre française venant fêter à Libau en 1931 les dix ans de la marine lettonne. L'année 1933, outre les manifestations en faveur de Briand déjà évoquées, voit la création de la première revue en langue française (à l'exception en 1926 d'un très éphémère *Journal de Riga*), la *Revue de Riga* qui est le fruit de l'action d'anciens étudiants voulant regrouper leurs anciens condisciples¹⁸²⁸.

Ignorant quelque peu ces évolutions, les visiteurs français arrivent donc dans un contexte favorable et positif qui explique largement l'accueil qui leur est fait. Alors qu'ils s'attendent souvent à se trouver dans des pays où le français a bien peu de place, le simple fait de trouver si facilement des interlocuteurs francophones est une surprise. Lorsqu'elle arrive sur son bateau à Memel, la famille Fortin a la surprise de pouvoir converser immédiatement en un français parfait avec le jeune directeur du port, fraîchement diplômé des Ponts et Chaussées. À son arrivée à Tartu en 1929, grande est la surprise de Tronchon de pouvoir discuter avec des personnes qui connaissent aussi bien la langue que les tendances de la littérature française. Devenus des amis de Tronchon, les écrivains et professeurs Semper et Suits sont en train de devenir deux des plus importants littérateurs estoniens de la première moitié du vingtième siècle¹⁸²⁹.

Mais la Lettonie profite justement de la présence de ce lycée qui incarne matériellement la force supposée de la culture française en Lettonie comme la sympathie réelle « agissante » de cette dernière. La visite des installations modernes du lycée et la découverte des qualités des jeunes élèves lettons deviennent un passage obligé pour toutes les délégations ou voyageurs officiels français et l'historique depuis les débuts très modestes de l'institution un passage caractéristique de beaucoup de récits français¹⁸³⁰. Il n'est donc pas étonnant qu'en janvier 1933 ce soit Spekke qui devienne le premier professeur balte invité officiellement à la Sorbonne à faire des conférences sur l'histoire de son pays, la Lettonie. Une des conférences est publiée par le *Monde Slave*¹⁸³¹.

Cet attrait pour la France profite quelque peu des tentatives de rapprochement

1828 AMAEF, Lettonie, 60 (5 mars 1931), « Le cercle amical d'anciens étudiants de France, Belgique, de Suisse française », *Revue de Riga*, 1er juillet 1933.

1829 TRONCHON (H.), « Aux pays... », *op. cit.*, *Dernières nouvelles de Strasbourg*, 9 décembre 1929. ERA, F1585/2, 134 (25 avril 1931).

1830 Montfort s'emploie particulièrement à faire connaître celui-ci : voir « Le lycée français de Riga », *Figaro*, 11 octobre 1930 et LVVA, F2575/7, 804 (31 octobre 1930). Voir aussi « Inauguration d'institutions françaises à Riga », *Illustration*, 8 novembre 1930.

1831 SPEKKE (A.), « La côte orientale de la Baltique et le peuple letton », *Monde Slave*, mai 1933, p. 219 sq. AMAEF, Lettonie, 54, 20 mai 1933. AN, AJ 16, 6968, Lettonie, Lycée français de Riga (25 avril 1932, 21 avril 1933).

économique esquissées avec la France. Il profite également des inquiétudes lettonnes qui commencent à poindre vis-à-vis de la montée du nationalisme allemand. Ce dernier n'est pas encore perçu comme une menace immédiate et directe. Comme vis-à-vis de la Russie, les cabinets présidentiels allemands restent soucieux de garder des relations correctes avec les Estoniens et les Lettons afin toujours de freiner l'éventualité d'un rapprochement polono-baltique mal-venu alors que la campagne révisionniste contre la Pologne s'exacerbe et que tout est fait pour isoler celle-ci¹⁸³².

Mais le ton de plus en plus agressif des milieux nationalistes a des conséquences sur l'attitude des minorités germano-baltes ou sur les commentaires de la presse allemande face à certains incidents impliquant les minorités. Les gouvernements letton et estonien sont de plus en plus irrités face à ce qui est de plus en plus perçu comme des ingérences ou des pressions dans leur vie intérieure. Les efforts allemands antérieurs pour dépolitiser la politique culturelle allemande et faire oublier le passé au profit d'un nouveau type de relations s'estompent donc, ce qui renforce l'idée de se tourner vers la France.

Le fait qu'on se tourne vers la culture française flatte évidemment l'ego français. Certes les voyageurs français ont tendance, du fait de la rapidité de leur séjour mais aussi de leur volonté de susciter l'intérêt du public français, à passer d'un extrême à l'autre et de surestimer la domination d'une culture française, dont l'empreinte reste limitée aux élites et aux cercles les plus cultivés des sociétés baltes.

Cependant les succès remportés renvoient l'image d'une France capable finalement de jouer un rôle de puissance dans une zone jusque-là marginale et de disputer à l'Allemagne sa prédominance. Au tricentenaire de l'université de Tartu, l'assistance estonienne accueille d'un silence glacial les paroles du recteur de Königsberg évoquant l'ancienne « *forteresse de l'esprit allemand* ». Elle approuve au contraire les paroles de Hauser qui salue le développement d'une culture nationale utilisant comme elle l'entend les idées françaises. Cet épisode apparaît aux représentants français comme le symbole des succès français¹⁸³³.

Pour Jacques de Coussange, le français lié aux anciennes élites ou aux générations qui ont étudié ou vécu dans la Russie tsariste aurait dû décroître. Assimilé à un « *luxe* » face à l'anglais ou l'allemand, l'attrait du français sur la jeunesse lui apparaît d'autant plus remarquable¹⁸³⁴.

1832 Voir sur la politique allemande : BAECHLER (C.), *L'Aigle... op. cit.*, p. 281, 287 sq.

1833 AN, AJ 16, 6968, Estonie (16 juin et 1er septembre 1932), BEGOUEN (Comte), *Le tricentenaire... op. cit.*, p. 49-50

1834 ERA, F957/3, 589 (COUSSANGE (J. de), « Dans les pays... », *op. cit.*, *Journal des Débats*, 19 août 1929.

Alors que les observateurs s'interrogent sur le déclin du français suite à la disparition des élites traditionnelles et l'apparition d'une multitude de petits nationalismes linguistiques, le fait de voir la culture française jouer au rôle au sein des nationalismes baltes constitue une forme d'espoir de voir le français poursuivre son rôle ancien : être un médiateur privilégié pour accéder à une culture européenne ou universelle¹⁸³⁵.

Les baltophiles peuvent conforter le mythe d'une France puissance « *généreuse, désintéressée* » qui n'aurait pas « *l'insatiable appétit des autres nations* »¹⁸³⁶. La France serait seule capable par son idéal et le rayonnement de sa culture d'offrir un modèle auquel les petits États pourraient s'identifier. Begouen utilise le cas balte pour démontrer que la force brutale doit céder face aux « *droits imprescriptibles de la pensée et de la dignité humaine* ». Il glorifie le portrait d'une France qui doit assumer son rôle de « *championne de toutes les nobles idées de liberté et d'indépendance* », tirant du « *réconfort* » et de la « *joie* » de sentir dans des pays lointains « *battre des cœurs à l'unisson des nôtres* »¹⁸³⁷.

Les États baltes apportent en fait la confirmation de la justesse des principes français ayant présidé à la construction de l'Europe d'après-guerre. Ils sont ainsi un signe de réussite et un argument qui peut être opposé aux critiques étrangères qui s'aiguisent justement, ou face aux doutes qui peuvent assaillir l'opinion française elle-même. Ce n'est pas un hasard si on retrouve beaucoup le terme « *de réconfort* » dans les textes des baltophiles.

René Puaux parle ainsi d'un « *réconfortant et magnifique témoignage de ce qu'un patriotisme mûri dans la souffrance peut dès l'aube de la liberté accomplir* »¹⁸³⁸.

La francophilie des Baltes apparaît comme une confirmation de cette forme d'adéquation qui semble exister entre le schéma d'évolution historique français et les histoires baltes.

De ce fait tous ces textes veulent montrer à l'opinion française l'absurdité qu'il y aurait à ne pas aller dans le sens des désirs baltes. Si cela n'était pas le cas, le manque persistant d'intérêt français ne pourrait que provoquer des interrogations baltes. Le gouvernement français serait alors responsable lui-même de la fragilisation de l'image traditionnelle de la France. Convaincu ainsi par l'exposé de Georges Blondel, le vice-président de la société de géographie commerciale estime donc que l'orientation nouvelle de pays « *précédemment tournés vers l'Allemagne... nous trace notre devoir envers eux* » et évoque, avec son secrétaire général, la mise en route d'un

1835 AMAEF, Estonie, 44 (21 février 1931). GOBLET (Y.M.), « *Courrier géographique. Les trois domaines du langage français* », *Temps*, 4 août 1931.

1836 AMAEF, Russie, 141, 22 mai 1925. DELAGE (E.), « *Au jour le jour. Le Ronis* », *Temps*, 7 juillet 1926.

1837 BEGOUEN (Comte), *Le tricentenaire... op. cit.*, p. 64.

1838 PUAUX (R.) « *Impressions...* », *op. cit.*, *Revue bleue*, 21 mai 1932, p. 339.

programme d'action¹⁸³⁹. La francophilie balte devient donc évidemment une arme pour capter l'attention française mais on trouve toujours également dans ces discours une pointe contre la politique de pouvoirs publics trop inertes et peu réactifs face aux évolutions existantes. Pour Maurice de Waleffe, incapable de comprendre que le vingtième siècle est celui des conquêtes intellectuelles et que sa puissance sera liée au nombre de petits États formant son « *système solaire* » intellectuel, la France « *comme d'habitude ne fait aucun effort* »¹⁸⁴⁰ !

La « *révélation* » de la francophilie balte à travers tous ces reportages ou ces rapports contribue à dissiper le scepticisme initial de l'administration française sur les chances de pouvoir, avec des moyens limités, concurrencer l'influence germanique. Elle est encouragée à poursuivre et multiplier, au début des années trente, les voyages d'artistes ou d'intellectuels français dans ces pays. De même à l'Alliance française, l'action de Paul Labbé, auprès du comité directeur comme des sections provinciales, n'aurait pu avoir un certain succès sans l'évocation de cette évolution balte, qui a un impact positif sur la vision française des trois petits États.

En montrant leur capacité à sortir quelque peu de l'orbite germanique, à laquelle leur faiblesse initiale et leur situation semblaient les condamner, les États baltes démontrent qu'ils sont capables d'établir sur le plan culturel un certain équilibre et donc qu'ils sont autonomes. En persistant, malgré le désintérêt français initial, à se tourner vers la culture d'un pays lointain, ces États ont finalement réussi à montrer qu'ils appartenaient bel et bien au monde occidental.

L'image française des États baltes a donc considérablement évolué même si sur plusieurs aspects elle intègre des perceptions et des idées déjà présentes dans la première génération de baltophiles. Elle offre le cas d'une synthèse entre certains éléments conservateurs (défense d'un patriotisme contenant la poussée germanique ou bolchevique, nostalgie souvent passéiste d'un ordre rural intemporel), des éléments renvoyant à l'idéologie radicale ou républicaine traditionnelle (une démocratie rurale de petits propriétaires, rôle de l'instruction comme outil de promotion et de changement social) ou plus liés à certains courants modernistes (vote des femmes ou prise en compte des minorités). Elle est partagée entre l'évocation "émouvante" d'un passé de luttes séculaires et de résistances des populations rurales et cette impression de jeunesse, de dynamisme qui s'inscrit derrière le travail opéré par des élites très

1839 « Séance de l'après-midi du 11 septembre 1931. Exposé de Georges Blondel », *Revue économique française*, septembre-octobre 1931, p. 247.

1840 WALEFFE (M. de), « La francisation de la Finlande », *Journal*, 19 décembre 1927.

jeunes appliquant directement les théories occidentales qu'elles viennent d'apprendre. La vision française des États baltes est enfin liée à une certaine vision d'une France qui accomplirait sa mission traditionnelle de défenseur des petites puissances et d'un ordre international basé sur le droit.

La baltophilie est donc une sensibilité au centre de l'échiquier politique ou plutôt ancrée au milieu de courants ou de couches sociales attachés à la défense de l'idéologie républicaine au sens traditionnel du terme. Elle a son versant modéré, gravitant autour des républicains modérés. À l'Alliance démocratique et au groupe parlementaire de la Gauche démocratique et républicaine (groupe charnière par excellence, par ses attaches avec les radicaux comme avec la droite libérale) appartiennent Noulens, Barthélemy, Honnorat, Jean Hennessy ou Étienne Fournol. Ils sont sensibles au maintien de l'ordre face à la poussée bolchevique et au refoulement de la pression germanique tout comme sont proches d'une pensée agrarienne, qui voit dans une ruralité revendiquée et solide la base de la prospérité générale, de l'équilibre social et de la force nationale¹⁸⁴¹.

Quant à son versant de gauche, il s'inscrit autour des milieux radicaux (en particulier autour de Herriot, Franklin-Bouillon ou Steeg, le directeur de l'Action nationale) qui partagent un grand nombre de ses idées agrariennes et voient dans les réussites des sociétés baltes une confirmation de leurs vues sur la place de l'élément rural dans la société. Le délégué radical de l'Orne ne s'alarmait-il pas en 1920 d'une France comptant 55 % de ruraux alors que pour lui un taux de 75 % (soit un taux proche de ceux de la Lettonie ou de la Lituanie) serait gage de prospérité¹⁸⁴². La tonalité radicale réside peut-être davantage (comme par exemple dans les articles de Léontin) dans l'attention aux expériences démocratiques baltes et à des États pacifistes, genevois, respectant les minorités et dans une moins grande fascination pour la mise en valeur de folklores liés dans leur esprit à un certain régionalisme peu compatible avec leur vision de la République.

Plus souterrain mais incarné par des gens aussi divers que Villecourt, Jean Mauclère ou Louis Le Fur ou les articles de la *Croix*, on trouve également une sensibilité catholique, très proche des idéaux du courant modéré (exaltation des traditions rurales) mais partageant avec la sensibilité radicale une défense forte d'un certain pacifisme genevois hostile aux excès des nationalismes. Si on ne possède ainsi aucun texte du juriste Le Fur à l'exception d'une consultation juridique fournie sur la Lituanie, les carnets du cardinal Baudrillart décrivent bien la

1841 SANSON (R.), *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation de centre (1901-1920)*, Rennes, 2003, p. 306.

1842 BERSTEIN (S.), *Histoire du Parti radical. La Recherche de l'âge d'or. 1919-1926*, Paris, 1980.

sensibilité d'un intellectuel pacifiste et genevois favorable au combat des petits États et quelque peu étrangère à cet homme d'Église¹⁸⁴³.

Tous les constats positifs émanant de ces trois courants sont confirmés par la francophilie plus ou moins forte qui caractérise les élites baltes. Leurs doutes sur la possibilité française de maintenir son rayonnement culturel, leurs craintes de ne pouvoir défendre leurs valeurs sur la scène internationale se retrouvent quelque peu atténués par la surprise de voir les succès remportés dans des petits États qui apparaissaient initialement bien lointains et hors de la sphère d'influence française.

Socialement, la baltophilie se situe pour reprendre le mot de Serge Bernstein, dans cette France du « *juste milieu* » attachée à la démocratie et au maintien d'un certain statu quo social et international. Tous ces courants défendent l'idée et la place d'États faibles et vulnérables comme ils défendent cette société de petits paysans, propriétaires et commerçants en danger face à une modernité trop aveugle. Ils valorisent ce sens de l'honneur, de la dignité sacrifiée, de l'effort et du travail patient et justement récompensé à la base d'une certaine moralité traditionnelle qu'il croit voir en action à travers l'histoire passée et contemporaine des jeunes États baltes, et surtout alors de l'Estonie et de la Lettonie.

En fait l'image des petits États dans la société internationale semble se confondre avec celle des « *bons pauvres* » caractérisant cette vision bourgeoise de couches modestes qui touchées par le destin ne basculeraient ni dans le vice ou la criminalité mais chercheraient au contraire à rester dignes, voir à sortir par leur travail de leur situation. De ce fait, ils mériteraient d'être soutenus et de continuer à être reconnus comme des acteurs à part entière de la vie sociale.

La baltophilie vient donc « mourir » de manière logique aux marges du monde socialiste et d'une droite réticente au maintien d'États qui déséquilibrent le jeu européen, l'économie mondiale ou incarnent la fin de la domination de structures sociales et politiques traditionnelles. Sauf quelques individualités, on trouve peu d'intérêt sinon une hostilité dans des milieux qui, pour des raisons diverses, restent profondément sceptiques sur la place et l'avenir que peuvent jouer les petits États liés à un ordre international que l'on condamne ou que l'on croit utopique. Sur le plan de l'ordre international (que ce soit par un retour aux équilibres d'antan entre de grandes entités ou la construction d'une fédération soviétique) ou social (avec des visions valorisant l'industrialisation ou pour la droite la plus réactionnaire le retour à une société bien

1843 CHRISTOPHE (P.), ed., *Les Carnets du Cardinal Baudrillart* (26 décembre 1928-12 février 1932), Paris, 2003, pp. 445, 595, 693, 960.

proche de la situation existant en Baltique avant la guerre), les petits États apparaissent comme étrangers à des pensées qui n'y voient que le fruit des illusions rétrogrades des vainqueurs de 1919.

Les socialistes et encore plus les communistes baltophiles sont donc rares et Albert Thomas constitue plutôt une exception. Avant même son engagement dans le BIT, il se retrouve relativement isolé dans son combat pour le principe des nationalités.

Dans la droite nationale, on a vu des mouvements de sympathie de gens comme Bainville ou Louis Marin (il connaît depuis son voyage en Russie en 1899 les problèmes russes) ou le pasteur Soulier mais cette sympathie semble rester ponctuelle et ne pas déboucher sur un engagement intensif, entraînant dans son sillage d'autres personnalités. Il faudra le remplacement des démocraties baltes par des régimes autoritaires et corporatistes pour que le regard à droite évolue quelque peu.

Au total, on voit donc que la baltophilie (ou sa critique) repose sur des imaginaires élaborés en fonction de préoccupations ou de priorités bien françaises, qui conduisent à survaloriser tels aspects des réalités baltes au détriment de tels autres. Certains membres des sociétés baltes auraient parfois bien du mal à se retrouver dans certaines visions exagérément négatives ou pessimistes comme dans le cas lituanien, comme dans certaines évocations trop idéalistes de la situation estonienne ou lettonne.

Certes on peut y voir un signe d'insuffisance des connaissances françaises ou du travail à effectuer encore pour rapprocher mutuellement les sociétés françaises et baltes. Mais à l'inverse cette imbrication des réalités baltes avec les préoccupations françaises d'alors n'est-elle pas la meilleure preuve du début, certes timide, mais réel de rapprochement entre des sociétés, qui ne se perçoivent plus désormais comme des entités radicalement étrangères ?

Conclusion de partie

Au début des années trente, des liens commencent à se forger entre certains milieux français et la Baltique orientale. Ils constituent une nouvelle étape dans le processus de rapprochement amorcé. Les résultats sont encore forcément modestes, même si on doit les mettre en perspective avec la situation initiale, proche de l'ignorance totale.

Dans le domaine économique, les relations commerciales restent très modestes et n'arrivent pas à surmonter les handicaps réels. Mais en dehors d'un fort engagement du pouvoir politique, aurait-il été imaginable de voir, même en l'absence de crise économique, le commerce français supplanter radicalement ses rivaux britannique ou germanique ? Au-delà des hasards ou des opportunités liés à la conjoncture, la période a cependant permis d'avoir une vue plus précise des opportunités commerciales que peut se créer le commerce français. Avec l'aide éventuelle de l'État, un certain nombre de firmes françaises se sont montrées compétitives et se sont intéressées quelque peu aux opportunités des marchés baltes. Une large marge de progrès était sans doute possible pour le commerce français au moment où la crise vient ruiner tous ses espoirs.

Les cultures et les sociétés sont désormais bien mieux connues grâce aux efforts accomplis par une nouvelle génération de baltophiles. Mais les acquis restent bien précaires et ne touchent encore qu'une frange très limitée de l'opinion. S'ils ne sont plus complètement ignorés, les États baltes restent encore des entités très vagues et très floues pour tous ceux qui ne fréquentent pas les milieux intellectuels ni n'ont la possibilité de partir découvrir les charmes de l'Europe nordique.

Mais peut-on espérer là encore, en dehors de quelque conjoncture ou événements particuliers exceptionnels, susciter l'intérêt poussé et continu d'une large partie de l'opinion pour des petits États bien éloignés ? La période a cependant permis d'inscrire les nouveaux États dans le paysage mental des Français même si cela se résume parfois à quelques notions fort élémentaires. Faute d'instrument de mesure, il est bien difficile de classer ou d'évaluer le rattrapage opéré par les nouveaux États par rapport à leurs voisins d'Europe centrale dans les connaissances possédées par l'opinion française. Il est sûr que désormais les États baltes n'ont plus à rougir de leurs origines nationales. Ils peuvent rivaliser aux yeux de l'opinion en terme de dynamisme culturel, politique ou économique avec leurs voisins méridionaux. Si les « coquilles » et les approximations sur les Baltes sont encore nombreuses, les crises des années trente montrent pour les Polonais et les Tchèques que l'opinion est loin d'en avoir la vision la

plus exacte qui soit. N'est-ce pas suffisant pour faire passer ces États du stade de « bizarreries » dangereuses issues du dernier conflit à celui d'États paisibles ? Ils font peu parler d'eux au niveau politique et sont dignes d'éloges pour ceux qui découvrent leurs cultures. Dans une opinion éprouvée à tort ou à raison par l'agitation des petits États balkaniques, n'est-ce pas en quelque sorte la meilleure possibilité de se construire une vision plus sereine du rôle que peuvent jouer des petits États ?

Conclusion générale

Selon l'écrivain tchèque Milan Kundera, « *Un petit État est un État dont l'existence peut être remise en question à tout moment ; un petit État peut disparaître et il le sait* »¹⁸⁴⁴.

Tel a bien semblé être le sort des trois États baltes au début de leur existence. La recherche d'une formule qui allierait obtention de garanties de sécurité et maintien des indépendances a hanté les diplomates baltes depuis 1918. Pouvait-on imaginer cependant d'obtenir la protection réelle d'un grand voisin sans tomber à plus ou moins court terme sous son hégémonie ? La victoire française a permis de nourrir l'espoir que les idéaux proclamés avant la guerre se mettraient en place. La création progressive d'un nouvel ordre européen fondé sur le droit et la sécurité collective leur permettrait d'assurer définitivement leur existence voire même de jouer un rôle au sein du système international. Même si la France est bien loin de la Baltique, les attentes sont grandes vis-à-vis de ce pays qui a voulu se décrire comme le champion du droit des petits États.

Les résultats de la politique française de la première moitié des années vingt n'ont pu que brouiller l'image d'une France idéale et désintéressée. Le « *power vacuum* » baltique créé apparaît comme un résultat parfaitement inattendu du conflit mondial. L'opinion et la diplomatie françaises ignorent jusqu'à l'existence de nations baltes et encore plus le passé balte. Les liens économiques et la faible présence balte en France, la faiblesse des appuis dont les représentants de ces pays disposent ne peuvent contrarier dans un premier temps ce constat. Les indépendances baltes n'apparaissent pas comme le résultat final d'un processus multiséculaire de luttes nationales, mettant en jeu les forces profondes. Elles semblent relever du hasard et procéder pour l'opinion française de stratégies politiques élaborées sur le court terme par des puissances voisines affaiblies. La France s'inquiète des efforts du militarisme allemand et du régime bolchevique pour soutenir contre la menace polonaise un nationalisme lituanien qu'elle juge artificiel. Une partie de l'opinion a la vision fantasmagorique d'une Angleterre, qui se taillerait en Baltique un nouvel empire et empêcherait la Russie de retrouver à terme sa place. On s'interroge même sur l'existence réelle des nations baltes. La construction encore en gestation des identités nationales baltes peut troubler alors que le fait national est souvent vu en général comme une

1844 Cité par JUSSILA (O.), "From province to state : Finland and the baltic provinces (1721-1920)", in KOSARY D. (dir.), *Les "petits États" face aux changements culturels, politiques et économiques de 1750 à 1914*, Lausanne, 1985 (traduction de l'auteur).

évidence ancrée dans les profondeurs du temps et des traditions et non comme des constructions politique et culturelle.

Le combat des Baltes pour défendre leurs droits souffre également de son caractère tardif. Certes le combat des paysans estoniens et lettons contre les propriétaires germano-baltes parle à l'opinion française. Elle peut y faire la synthèse de mythes révolutionnaires et de représentations héritées de la guerre. Elle relie le germanisme à la défense d'un ordre féodal archaïque et réactionnaire. De même la volonté de lutter contre la menace bolchevique renforce ces sentiments positifs.

Mais les revendications baltes pâtiennent des débats français sur les origines du conflit et le rôle des petits États balkaniques. Elles subissent les conséquences des premières déconvenues françaises vis-à-vis de la situation en Europe centrale. L'existence d'États si petits semble en fait symboliser l'absurdité d'une application intégrale du droit des peuples. Même chez les défenseurs français du droit des peuples qui doivent se défendre contre de nombreuses critiques, les États baltes ne franchissent pas cette forme de « seuil subjectif » qui, en terme de potentiel, en ferait des constructions viables. Ce besoin d'allier liberté et puissance se conjugue et interagit avec la nécessité d'établir des ensembles forts qui pourraient empêcher l'Allemagne de trouver à l'Est les éléments d'une revanche.

Comme pour l'Autriche-Hongrie, il y a une nostalgie de l'unité russe et la conviction que l'espace russe repose sur des logiques politique et économique profondes. Sa balkanisation définitive ne pourrait déboucher que sur une grande instabilité. On rêve alors de voir les mutations démocratiques et sociales baltes s'intégrer dans un vaste mouvement de rénovation russe, qui assurerait le retour à l'équilibre européen et le triomphe du modèle français en Europe.

Les forces profondes « tardent à être au rendez-vous » : la résurgence d'une Russie nouvelle ou la « thermidorisation » progressive du régime bolchevique tardent. La France est donc bien obligée de prendre en compte le théâtre baltique, tant elle a tendance à surestimer à la fois les faiblesses baltes et les menaces allemande et bolchevique. Le rapprochement germano-russe, le souvenir de Sarajevo obligent à voir l'espace baltique comme une sorte de domino qui pourrait susciter une réaction en chaîne et fragiliser l'ensemble de l'espace européen.

Or la France n'a pas les moyens de tenter de prolonger au Nord la construction solitaire d'un système qui serait destiné à contrer les puissances germanique et russe et ferait fi des réserves britanniques. L'état de ses forces militaires et navales lui interdit de se projeter durablement en Baltique. L'abstention et la prudence des milieux d'affaires la privent de tout moyen de pression économique. Elle refuse tout engagement tout en souhaitant voir les Baltes résister à toute forme de compromission avec les Soviétiques ou les Allemands.

Seuls en quelque sorte son prestige lié à sa condition de vainqueur et sa réputation peuvent contrebalancer, mais de manière bien insuffisante, une impression de faiblesse. Cette impuissance est révélée au grand jour par l'humiliation subie à Memel en 1923 avec l'invasion lituanienne d'un territoire administré par les Français au nom des Alliés. La puissance française démontre publiquement ses limites et son incapacité à ramener à la raison un petit État décidé et qui a analysé lucidement le rapport de forces existant localement.

La seule alternative résiderait dans la constitution d'une alliance de petits États qui s'appuierait sur l'allié polonais. L'échec de ces projets, dus aux discordances existant entre ces États n'incombe pas à la France, mais l'ambiguïté affichée par celle-ci a pesé dans les doutes baltes et polonais à propos de l'efficacité réelle d'une telle combinaison. Les contradictions entre les buts français à court terme (la sécurité de la zone) et ses buts à long terme (ne pas fermer la porte à une renaissance de la puissance russe et la nécessité d'arriver à un accord polono-russe) empêchent toute forme d'engagement. Le problème baltique ne doit pas également remettre en cause l'orientation prioritaire de l'alliance polonaise contre la menace allemande. À l'inverse la volonté polonaise de contrer la menace soviétique et de jouer un rôle à l'Est perturbe et les Baltes et une France, prisonnière de ses contradictions et de son alliance.

Le problème lituanien va se révéler catastrophique tant la France se révèle incapable de peser sur le conflit existant entre les frères ennemis polonais et lituaniens. Avec l'occupation par surprise de Vilna par les Polonais en 1920, elle doit se résoudre à renoncer à une politique, qui aurait voulu laisser la Lituanie hors du champ d'action polonais et la faire graviter avec les deux autres États baltes dans un espace russe à définir. L'opinion française continue à voir la Lituanie souvent à travers la vision polonaise et à rester hantée par l'idée d'un machiavélisme germano-soviétique qui manipulerait à souhait les Lituaniens. Elle croit voir dans l'union polono-lituanienne un nouvel ensemble qui correspond là encore à la logique historique, aux forces profondes et à sa volonté de constituer des ensembles plus puissants contre la menace allemande. La diplomatie française se retrouve dans une position attentiste, prisonnière de ses illusions et ses contradictions. Elle sous-estime la dynamique nationale lituanienne nouvelle. Mais elle refuse de mener jusqu'au bout cette *Realpolitik* en s'engageant directement. Elle ne veut pas de plus fragiliser ses positions soit vis-à-vis de la Pologne soit vis-à-vis de la SDN ou de l'Angleterre. Elle doit se contenter d'entériner en mars 1923 des frontières que la Lituanie persiste à refuser.

Au lieu de favoriser la stabilisation de la région, la Pologne devient seulement une composante supplémentaire du champ de force baltique. Contrairement à ses attentes, la diplomatie française se retrouve donc face à un petit État lituanien qui se coupe de ses voisins baltes et cherche du côté allemand ou russe de quoi résister à la menace polonaise. État issu du

conflit, la Lituanie aurait pu aspirer comme ses voisins baltes à trouver dans un nouvel ordre européen des garanties pour sa sécurité. Or il se trouve rejeté du côté des États refusant l'espace national qui leur est dévolu et le *statu quo*.

Au total, la France peine donc à démêler l'écheveau baltique et à définir une politique cohérente, qui transposerait dans cet espace baltique les principes qui sont les siens. Au contraire, l'espace baltique renvoie une image discordante d'une Realpolitik à la française qui a difficilement les moyens de ses ambitions. Mais si la France ne parvient pas à faire triompher ses vues en Baltique, ses craintes de voir ses rivales l'emporter sont également démenties. Les autres puissances sont également prises dans des contradictions similaires. Aucune ne veut croire en l'avenir des nouveaux États ni les intégrer à long terme dans ses projets. Tout en protestant de leurs intentions amicales, Allemands et Soviétiques veulent aussi éviter tout engagement risqué. Ils n'auraient rien en échange et mettraient en valeur leur faiblesse face aux puissances française et anglaise. Les perceptions étrangères de l'action française ont tendance à « gommer » les hésitations de sa diplomatie et à intégrer le soutien résolu et supposé de la France à une combinaison baltique dans un vaste plan de domination européenne qu'il faut bloquer absolument. Chacun travaillant contre les supposés projets de ses adversaires tout en refusant d'agir clairement, on débouche ainsi sur une forme de *statu quo* précaire.

Dans un deuxième temps, nous avons vu que l'époque locarnienne permet une meilleure harmonisation de la politique française aux réalités baltiques. Il n'y a pas véritablement ici de désengagement français par rapport à une politique de cordon sanitaire, qui a toujours été très hésitante. Certes les projets de Locarnos baltiques échouent et apportent une preuve supplémentaire de la volonté des puissances de ne pas prolonger au Nord-Est les résultats obtenus sur le Rhin. On se trouve donc toujours dans une logique où chacun refuse de prendre de nouveaux engagements peu utiles à sa politique générale et à voir les problèmes baltiques interférer négativement sur d'autres espaces. La France refuse que la Pologne soit exclue de ce genre d'accords et donc soit fragilisée par rapport aux revendications allemandes.

À l'inverse, l'incapacité des puissances à réaliser un rapprochement entre elles évite une remise en cause du statut des États baltes dans un règlement général qui mettrait fin aux rivalités entre puissances. L'impossibilité d'arriver à un accord franco et/ou polono-soviétique dissipe rapidement les craintes baltes de voir les accusations soviétiques d'encerclement déboucher sur un abandon rapide des Baltes à leur sort. De même les projets agités dans certains milieux européens de dédommager la Pologne de la perte éventuelle du couloir par des droits sur le territoire lituanien échouent. Ils n'arrivent pas à convaincre les partisans de la défense

inconditionnelle du *statu quo* existant ni dissiper les réticences allemandes à trop limiter ses buts révisionnistes.

Il n'en reste pas moins que la facilité avec laquelle ces projets sont agités prouve combien l'État lituanien peine à imposer sa légitimité et à prouver l'intérêt de son existence sur un territoire demeurant un enjeu stratégique entre les puissances. Les Allemands et les Soviétiques craignent toujours que le moindre rapprochement lituano-polonais débouche sur une hégémonie polonaise. Ils continuent toujours à inciter le gouvernement lituanien à rester ferme lors des tentatives de négociations esquissées en 1924-1925 et 1927.

Au contraire, l'atmosphère locarnienne contribue puissamment à éviter que l'échec des tentatives de règlement des rivalités régionales ne débouchent sur le retour à un climat conflictuel. Les inquiétudes soviétiques suite à sa rupture avec l'Angleterre, l'arrivée au pouvoir du maréchal Pilsudski, les interrogations occidentales face aux manœuvres soviétiques s'estompent quelque peu grâce à la coopération initiée entre les puissances.

La politique briandienne aboutit certes à donner logiquement la priorité aux problèmes occidentaux. Mais en voulant éviter à tout prix de voir celle-ci et la SDN fragilisées par des complications en Europe orientale, elle contribue à maintenir l'équilibre Baltique, tout en laissant la porte ouverte à des rapprochements possibles. Tout en n'étant plus hostile d'emblée à un rapprochement balto-soviétique, la diplomatie française veille ainsi à ce que celui-ci ne puisse pas devenir éventuellement une arme de guerre contre la SDN. Des accords prématurés fragiliseraient en effet les liens qui relient les Baltes à l'institution genevoise. La France travaille donc à ne pas donner l'impression aux Soviétiques qu'elle se désintéresse du sort de la Pologne. Elle ne veut pas que les Russes paralysent par des pactes de non-agression trop extensifs la possibilité pour les Polonais et les Baltes de s'entraider.

C'est surtout le cas lituanien qui est caractéristique d'une action qui cherche à revenir à une certaine forme de concert au sein des institutions genevoises. L'action française échoue cependant à entamer sous l'égide de la SDN un processus de rapprochement entre les deux pays qui aurait permis d'aboutir à une reprise de relations diplomatiques. Mais elle réussit finalement à mieux cerner les ressorts des politiques allemands et soviétiques. Les inquiétudes françaises à propos de l'ambiguïté allemande s'apaisent quelque peu. En mettant en scène sa capacité à dissuader les Polonais de recourir à la force, la diplomatie française montre son refus de laisser à nouveau une tentative polonaise fragiliser sa position en Europe orientale. À l'inverse elle reçoit en échange la preuve de la bonne volonté allemande, qui désire tout sauf souffler sur les braises lituaniennes tout en empêchant celles-ci de s'éteindre définitivement. De même les Soviétiques, tout en gardant une attitude très ambiguë, montrent leur désir de ne pas voir un conflit polono-

lituanien fragiliser davantage leur position internationale.

La réunion de décembre 1927 du conseil de la SDN parvient donc à mettre fin à l'état de guerre qui règne entre Pologne et Lituanie et à susciter des négociations entre celles-ci. Peu important en lui-même, ce résultat illustre surtout le retour d'un consensus minimum entre les puissances afin de régler un conflit secondaire. En ce sens la possibilité de mener une étude comparée des documents diplomatiques ne doit pas nous mener trop rapidement à ce qui peut sembler une évidence. L'étude attentive des crises à travers les articles de presse ou des réactions spontanées des diplomates montrent au contraire combien ce résultat ne l'était justement pas, compte tenu de la difficulté des opinions à appréhender encore complètement les problèmes baltes dans leur globalité et leurs prédispositions à y projeter leurs peurs.

En 1928, les États baltes quittent l'actualité internationale, signe de la fin des tensions qui ont pu affecter l'équilibre Baltique. Il devient clair que tout en restant l'objet de rivalités incessantes, en particulier entre Polonais et Russes (le protocole Litvinov de 1929 et encore les négociations pour les pactes de non-agression en 1931/32), les États baltes ne pourront voir leur indépendance mise en danger qu'à la condition seulement qu'une puissance ait la force et la volonté de remettre en cause l'ensemble du système.

Le prestige de la France sort grandi de ces crises Baltiques. Tout en continuant à mener une politique très réaliste, le rééquilibrage de la politique française favorise indirectement les intérêts baltes. N'ayant ni les moyens ni la volonté d'assurer la sécurité des Baltes, la politique de Briand se révèle fondamentale en ce qu'elle renforce l'action de la SDN. Loin de tenir toutes ses promesses, le ministre français génère cependant un climat qui pèse sur les politiques polonaise, allemande et même soviétique. Il oblige les puissances à prendre en compte le facteur genevois dans leurs réactions aux diverses crises Baltiques. Sans l'existence de Genève, à la fois recours et obstacle à une tentative armée, Pilsudski aurait-il été tenté par une action armée ? Sept ans après le coup de Zeligowski sur Vilna, l'institution genevoise pouvait se prévaloir d'avoir, cette fois, gardé la main.

Dans ce contexte, on peut comprendre, comme l'avait souligné Robert Keohane, l'intérêt presque spontané que peut apporter un petit État à toute forme d'organisation internationale même si celle-ci n'est pas en mesure de leur apporter la sécurité désirée. Par ce soutien, les dirigeants des petits États espèrent favoriser le "*développement d'une culture politique internationale*", qui modifiera l'esprit du système en leur faveur¹⁸⁴⁵. Comme je l'ai démontré, les

1845 KEOHANE (R.O.), "Lilluputians ...", *op. cit.*, p. 295.

rapports entre Baltes et la SDN en sont un bon exemple.

Le soutien net montré au Protocole de Genève dont Estoniens et Lettons font partie des premiers signataires souligne l'intérêt évident porté par les deux États à toute forme de projet de sécurité collective. Mais ils ont compris surtout l'intérêt de briser des préjugés qui lient volontiers les petits États à un nationalisme étroit et jaloux de ses prérogatives. Ils souhaitent donner au contraire l'image de « bons élèves » de la classe genevoise. Ils montrent leur désir d'appliquer au mieux les principes édictés à Genève, qui concernent le désarmement douanier, le respect des minorités ou le droit du travail. Il est symptomatique de voir ainsi l'idée d'Entente baltique subsister non sous une forme politique mais sur une forme économique. Elle recueille cette fois les suffrages des milieux mêmes, qui condamnaient auparavant les vieilles alliances. Pour les milieux français « genevois », l'Estonie et la Lettonie sont intégrées dans le camp des petits États « vertueux ». Ils servent de caisse de résonance des idéaux français à Genève. Ils contribuent à conserver à la France ce rôle de chef de file des petits États que l'Allemagne tente de lui contester.

Pour les Baltes, les milieux genevois deviennent des canaux intéressants qui permettent de restructurer les perceptions françaises. Ils mettent ainsi en valeur l'utilité modeste mais non négligeable d'États qui facilitent l'apaisement régional et secondent ainsi l'effort français. Mais l'impatience des petits États baltes peut aussi révéler la difficulté du travail de Briand à lier les idéaux genevois et le réalisme qui marque les relations avec les autres grandes puissances. Les crispations très nettes de certaines parties de l'opinion lors des débats de septembre 1927 mais aussi les discours de Briand qui se pose avec talent en « père de famille » compréhensif mais lucide du système européen montrent combien la réflexion sur le rôle du petit État reste au cœur des tentatives de redéfinition d'un nouvel ordre européen plus stable. D'une façon générale, le petit État ne doit toujours pas prétendre vouloir de lui-même influencer sur l'évolution du système. Que ses intentions soient positives ou négatives, cela ne pourrait aboutir pour les Français qu'à déstabiliser le système. Au contraire, conserver la confiance des petits États dans l'institution genevoise est indispensable pour éviter de revenir à des logiques de clientélisme et aux perturbations passées. D'autre part il est clair que cette pression exercée par les petits États peut servir de catalyse pour faciliter l'évolution des puissances. La révolte de 1927 à Genève permet ainsi à la diplomatie française de bénéficier dans le traitement du cas lituanien de la volonté britannique de répondre aux critiques qui lui sont faites et de démontrer son intérêt pour la SDN.

La perception française de l'attitude lituanienne est toute différente et se dissocie nettement de celle qui caractérise ses autres voisins baltes. Le cas lituanien souligne bien le maintien de normes implicites, d'une sorte de « barrière » que ne doivent pas franchir les petits

États sous peine d'apparaître, selon le concept sociologique, comme des déviants¹⁸⁴⁶. Ce qui irrite l'opinion française, c'est moins finalement le fond de la politique lituanienne en elle-même que ses réticences à vouloir suivre les règles du jeu genevoises. Par sa politique extrêmement réaliste, sa foi dans la possibilité de continuer une tactique traditionnelle de bascule, Voldemaras tend finalement à désacraliser cette forme de charisme collectif dont entend se prévaloir le Conseil dans le règlement des crises. La politique de l'homme d'État lituanien aboutit à montrer les faiblesses et les ambiguïtés qui se cachent derrière les intentions pacifiques et la participation des puissances à la « messe » genevoise et à ses rites. L'intense stigmatisation dont est l'objet le dictateur lituanien à propos de ses origines, son physique ou son intelligence attestent que celui-ci a touché un point sensible. Du fait de son anomie, la Lituanie est quelque peu marginalisée au sein de l'opinion française comme dans celle d'autres puissances. Sans appui, elle n'a aucun moyen d'imposer ses vues et le consensus qu'elle crée contre elle lui interdit de régler la question de Vilna en jouant des oppositions entre puissances.

En imposant finalement sa volonté d'exister et son point de vue aux autres puissances, elle montre d'une manière différente de ses voisins baltes que l'acceptation de son statut d'infériorité, caractéristique supposée des petits États, ne débouche pas sur un abandon complet aux volontés des puissances mais sur une volonté aiguë d'imposer sa dignité nationale. Avec l'apaisement du climat international et la chute de Voldemaras, la Lituanie tentera de revenir à une attitude plus déférente, mais elle va conserver durablement l'image d'un « mauvais » petit État aux marges du système.

L'espace baltique offre donc à notre avis un cas intéressant des relations ambiguës qui peuvent exister entre grands et petits États. D'un côté, la conciliation des intérêts nationaux d'une grande puissance et celle des petits États estonien et letton permet de renforcer un système avantageux pour leur politique. Mais les exemples baltes démontrent également tout à fait la difficulté toujours persistante de trouver un consensus parfait entre les revendications des petits États d'un côté, et de la France et des autres Grands de l'autre sur le rôle et la marge de manœuvre dont peuvent disposer justement les petits États.

Cette ambiguïté ne correspond-elle pas aux acquis et à la fois aux fragilités du système tout entier ? Dans les débats qui secouent l'opinion française, l'analyse du rôle des puissances comme des petits États baltes au sein des crises secouant ces derniers montrent bien dès alors combien réduire la vie internationale aux contacts entre Grands est trompeur. L'analyse du système dans sa globalité ne peut finalement se passer de l'examen des confrontations et des liens

1846 ELIAS (N.), SCOTSON (J.L.), *Logiques de l'exclusion*, Paris, 1997k, p. 30.

entre qui existent entre les différents niveaux le composant. La relation bilatérale franco-balte est incompréhensible voire n'a pas de sens si on ne prend pas en compte les rapports multilatéraux entre les grandes puissances. Mais l'appréhension de ceux-ci au sein du système locarnien ne peut ignorer les inflexions engendrées par l'action ou la présence des petits États. Au niveau politique, la relation bilatérale entre une grande puissance et des petits États offre donc autant qu'une relation entre grands États, un point d'observation parmi d'autres à partir duquel, selon Thomas Gomart, les relations internationales peuvent être « *mises en cohérence dans un schéma explicatif* »¹⁸⁴⁷.

Les indépendances baltes ont été, on l'a vu, perçues comme des hasards, qui ne relevaient pas de la logique des forces profondes. Il n'est donc pas étonnant que la dimension politique ait prédominé sur les dimensions économiques ou culturelles. À la fin des années vingt, l'apaisement de la situation baltique semble se conjuguer avec un dynamisme économique et culturel. Plus que ces résultats fragiles et souvent précaires, c'est en effet surtout la capacité des trois États à avoir simplement subsisté et plus que surmonté les dégâts du dernier conflit qui crée un « effet de réalité ». Ils sont toujours là et à moins d'une action violente d'une puissance, jugée alors de plus en plus improbable, ne semblent pas prêts à être balayés comme des fétus de paille par le jeu antagoniste des forces profondes.

L'intérêt suscité par les crises politiques baltes en 1927-1928, combiné avec le symbole représenté par la célébration du dixième anniversaire de leurs indépendances précipite le désir de certains milieux d'élucider ce « mystère ». Un certain nombre de blocages mentaux disparaissent et rendent les esprits français plus aptes à entendre les discours baltes évoquant la solidité de leurs bases nationales. Le présent entraîne donc une réévaluation française du passé balte. Il conduit à des tentatives de reconstruction sur le temps long des modèles explicatifs.

Cette évolution est permise par la compatibilité entre la manière dont sont construites les identités nationales baltes et les systèmes de représentations françaises. Au niveau économique, les préventions qui portent sur l'avenir, la solvabilité ou l'étatisme initial des Baltes s'estompent devant l'orthodoxie des politiques économiques entreprises et les résultats des réformes de fond entreprises, notamment dans le domaine agricole. Les doutes qui portaient sur l'instabilité sociale ou l'agitation des campagnes disparaissent devant la construction réussie de démocraties qui valorisent leurs racines rurales et leur souci de l'instruction publique.

1847 GOMART (T.), *Double détente. Les relations franco-soviétiques de 1958 à 1964*, Paris, 2003, p. 14 sq. « La relation bilatérale : un genre de l'histoire des relations internationales », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, janvier-juin 2002, p. 65-68.

Une double circulation s'instaure donc. Les réalités baltes viennent confirmer aux yeux des observateurs la validité des modèles de pensée français et leur capacité de rayonnement face aux critiques qui leur sont faites. L'évocation de la jeunesse et l'enthousiasme caractérisant les développements baltes sont décrits avec un vocabulaire assez affectif. Il atteste que ces témoins se reconnaissent au moins en partie dans l'œuvre entreprise. Mais à l'inverse grâce à cette proximité mentale, les États baltes reçoivent une certaine légitimité. Les qualités mythiques prêtées à la ruralité (son sens de l'effort, du courage et de la résistance au destin) assurent une lecture française positive des efforts baltes en matière économique ou politique et une moins grande sensibilité aux difficultés pouvant affecter celle-ci.

La place occupée par le folklore dans les identités nationales baltes bénéficie de l'intérêt français de plus en plus vif pour les arts populaires et les analyses effectuées sur ceux-ci. L'ancienneté des langues et des arts populaires baltiques et le soin mis à valoriser ceux-ci font de la région baltique une sorte de conservatoire d'une culture archaïque qui serait commune à tout l'espace européen. Dès lors les indépendances baltes sont réinterprétées. Elles sont vues comme l'aboutissement d'un mouvement ancien et séculaire qui a triomphé et résisté à toutes les formes d'épreuves politiques.

Parallèlement à cette réflexion sur le temps s'opère une évolution similaire à propos de l'espace et en particulier à propos de « l'euroanéité » des territoires baltes. Aux leçons tirées sur leurs évolutions sociale et économique s'ajoute la découverte par les voyageurs de paysages urbains et ruraux et de modes de vie qui, dans leur ensemble, s'inspirent des normes occidentales et contribuent à accentuer ce besoin de rapprochement. Intégrées auparavant dans les frontières naturelles et intangibles du monde russe, les nations baltes deviennent des marges de l'espace européen. L'évolution accélérée des transports et des techniques raccourcit la durée des voyages vers un espace désormais pacifié. Il devient possible d'atteindre les pays baltes sans que cela soit une aventure. Ces derniers suscitent de plus, du fait de leurs particularités un certain exotisme à découvrir ces « finistères » orientaux de l'Europe.

Mais ici encore cette transformation des perceptions ne peut être comprise sans être liée à celle des régions voisines. L'attrait français pour les régions nordiques, qu'il faudrait analyser de façon plus détaillée, grandit nettement au cours de ces années. Dans les mentalités françaises, les Baltes ne « restent donc pas en l'air » et bénéficient de ce rapprochement opéré avec un ensemble régional scandinave cohérent.

Les Baltes bénéficient incontestablement de la comparaison qui est faite avec la situation du monde russe, qui semble s'enfoncer dans sa marginalité vis-à-vis des évolutions européennes. Le rêve d'une renaissance russe s'estompe de plus en plus face là aussi à la prise en compte de

l'existence d'une Russie soviétique qui continue toujours à être rejetée par la majorité de l'opinion du côté asiatique. La vigueur de l'anticommunisme régnant en France à la fin des années vingt contribue de plus en plus à renforcer la conviction que les frontières soviéto-baltes séparent maintenant bien deux mondes.

Les fractures constatées au niveau politique entre la Lituanie d'un côté et l'Estonie et la Lettonie de l'autre ne nous semblent pas jouer ici avec la même mesure. Certes une différence fondamentale réside dans le fait que la démocratie lituanienne a laissé très vite la place en 1926 à un régime autoritaire dont les excès contribuent beaucoup, pour une partie de la gauche française, à le rapprocher ici du régime fasciste. La dictature apparaît comme la preuve du manque de maturité politique lituanienne. Mais à l'inverse dans tous les autres aspects évoqués jusqu'ici, la Lituanie se trouve sur des positions très proches de ses voisins si ce n'est au-delà en particulier pour la valorisation en France de sa littérature populaire ou le caractère particulièrement sain de son économie.

Loin d'être des entités étrangères, les pays baltes peuvent être désormais considérés comme des pays normaux dont les réalités peuvent être comparables avec les réalités françaises. Les États baltes peuvent ainsi être perçus dans certains domaines comme des exemples dont le dynamisme tranche avec le conservatisme et le retard français. Ils fournissent ainsi des munitions à ceux qui prônent une politique culturelle plus vigoureuse ou la défense du droits des femmes. Certes du fait des connaissances françaises limitées, il s'agit moins de modèles à suivre que de réactions spontanées lorsqu'on découvre l'écart existant entre les situations baltes et celle de la France. En fait ces attitudes sont surtout intéressantes en ce qu'elles démontrent que désormais comparer les réalités baltes avec les réalités françaises peut être imaginable sans offenser l'orgueil national ni susciter l'incrédulité.

Ce rapprochement opéré au niveau politique et des représentations est-il susceptible de contribuer à modifier la nature des relations économiques franco-baltes ? Après que les doutes nourris sur l'avenir et la solvabilité des trois États se soient estompés, les pays baltes ont pu représenter pour certaines industries des marchés modestes mais non négligeables dans un contexte difficile. Ainsi les industries des travaux publics ou les industries textiles ont nourri, en s'adaptant aux marchés baltes, des espoirs sérieux sur l'ouverture de plus en plus grande de ceux-ci. Les exportations de lin, de bois et dans une moindre mesure de beurre balte ont généré l'intérêt d'industriels français.

L'intérêt de la dimension économique est de montrer combien l'évolution des perceptions n'arrive cependant pas à éroder durablement les handicaps qui pèsent sur le commerce français avec les pays baltiques. Comme le commerce balte est basé sur quelques

produits ou dérivés, vendus également par les pays voisins et l'agriculture française, il reste de façon classique dépendant des prix mondiaux. Les produits baltes subissent les arbitrages effectués par les acheteurs français tout comme les débats français sur le degré de protection à fournir à une agriculture évoluant en dents-de-scie. Les tentatives baltes d'élargir leur clientèle et de ne pas rester dépendants des marchés britannique ou germanique doivent donc reposer sur la création de réseaux d'informations et de correspondants afin d'adapter les caractéristiques des productions baltes aux attentes françaises. L'engagement des diplomates et des consuls se révèle ici essentiel pour tenter de compenser le rayon d'action relativement restreint des commerçants baltes.

Du côté français, l'intérêt de marchés même limités ne peut compenser les lourdes dépenses initiales à effectuer pour pénétrer des espaces inconnus. Les cas baltes sont surtout comme un miroir grossissant des difficultés persistantes de l'exportation française. Cette dernière a toujours du mal à s'adapter aux conditions de vente et aux méthodes modernes qui sont celles de ses adversaires. L'insuffisance des crédits accordés comme la difficulté de construire des systèmes de transports rapides sont des causes déterminantes des échecs français. Mais en dehors de ces faiblesses françaises, l'insuffisance balte de capitaux propres, des législations douanières qui frappant prioritairement les « produits de luxe » français suffisent à rendre difficiles ces marchés.

La France n'est donc toujours pas en mesure de contrer activement le dynamisme commercial allemand. L'intervention de l'État français a pu au niveau des négociations douanières, de l'assurance-crédit ou des subventions offertes pour les lignes de transport entamer une évolution positive. Celle-ci bénéficie à la fin des années vingt des opportunités engendrées par l'affaiblissement précoce allemand. Mais le temps manque pour modifier des problèmes qui existent sous des formes plus ou moins similaires depuis le XIX^e siècle voire les temps modernes. La crise de 1929 brise-t-elle une spirale positive qui entraînait très lentement une modification des structures d'échanges ou ne fait-elle que cacher l'existence de bornes plus ou moins intangibles, ancrées dans le temps long et dans l'espace et triomphant inévitablement des conjonctures ?

Quoi qu'il en soit, là encore, la relation bilatérale au niveau économique entre grands et petits États reste toujours ténue. Elle souffre des interrogations sur les capacités françaises à pouvoir concurrencer en Europe orientale le commerce allemand qui, profitant d'une rente de situation, accepte cette prise de risques nécessaire au maintien de son commerce extérieur. La discordance entre le temps du politique ou celui de l'économique aboutit à laisser la France sans arme commerciale mais surtout à laisser la relation bilatérale dépendante du champ des

mentalités.

Les succès obtenus ont conduit à des résultats plus tangibles au niveau des mentalités. Un rattrapage s'est opéré avec la régénération ou la création de petits réseaux baltophiles composés de journalistes, d'universitaires, d'hommes politiques... Suite à des voyages en Baltique, ils ont pu se consacrer, au moyen d'articles, de livres ou de conférences à l'ébauche d'une bibliographie française sur la Baltique plus fournie et plus positive. Ils ont contribué par leurs publications et leurs réseaux de relations à populariser un nouveau système de représentations et de données, qui a pour vocation de recouvrir les préjugés anciens et stigmatisés. Le désir de ces Français de fournir une place modeste mais réelle à ces pays dans le champ des connaissances françaises, voire de générer pour certains domaines des études spécialisées sur ceux-ci a l'avantage en retour de bénéficier du désir balte de profiter du rayonnement français. La culture française a servi aux Baltes de catalyseur pour accéder à la modernité, induisant en retour un sentiment français accru de reconnaissance et une volonté de renforcer ce mouvement. Les étudiants baltes présents en France en grand nombre à la fin des années vingt semblent ainsi avoir été des « passeurs », qui ont contribué à incarner les renaissances baltes dans les villes universitaires françaises.

Une première étape semble avoir été franchie. Les États baltes, même encore peu connus, apparaissent comme des États-nations comme les autres et non comme des entités artificielles. On peut se demander là encore si, structurellement, il est possible de susciter un intérêt constant et encore plus profond pour des petits États de la part d'une grande puissance. Pour ceux-là, seul un rapprochement plus solide aurait permis de se procurer des assurances supplémentaires de ne pas voir se déliter rapidement devant des évolutions géopolitiques plus cruciales cette forme de reconnaissance mentale obtenue à la fin des années vingt.

Au-delà des insuffisances économiques, les bases des relations bilatérales franco-baltes sont encore trop minces. Les populations baltes en France sont relativement peu nombreuses par rapport aux colonies d'autres États européens. Si certains individus parviennent à se faire remarquer, c'est plus souvent négativement du fait d'actions répréhensibles découlant de leurs situations très précaires (les marins baltes dans les ports français). Le talent et la personnalité de diplomates baltes, qui ont réussi à intégrer la société parisienne ne peut compenser la faiblesse financière et organisationnelle des systèmes de propagande baltes. Ces derniers peuvent certes jouer un rôle certain pour pénétrer certains milieux et permettre la transmission de connaissances de base mais n'ont pas les moyens financiers pour passer à la vitesse supérieure et susciter un intérêt plus constant et plus complexe de l'opinion.

Les tentatives opérées par les baltophiles ont permis de sensibiliser les milieux s'intéressant à l'Europe orientale. La baltophilie et les représentations qu'elle véhicule s'ancrent finalement au centre de l'idéologie républicaine. Rejetées sur les marges de celle-ci, elles bénéficient néanmoins de la même position. Mais ce lien trop étroit avec un système de représentations en crise et contesté par les « nouvelles relèves » n'est-il pas justement son point faible ?

En dehors de ces quelques cercles intellectuels, de Paris et de quelques grandes villes françaises ou de populations touchées fortuitement par un événement ou la présence de Baltes, l'opinion publique dans son ensemble reste encore largement ignorante.

Les bases de l'édifice sont posées mais il reste un travail de fond lent à opérer, qui pourrait permettre de perpétuer une période d'intérêt passager et de pouvoir subsister aux vagues de conjonctures plus sombres.

Ce temps si précieux, les Baltes ne vont pas pouvoir en disposer.

La détérioration accélérée des relations germano-lituanienues dès février 1932 à Memel, la montée en puissance des organisations nazies et les déclarations tapageuses de Rosenberg suffisent à mettre dès avant 1933 les nations baltes en émoi et à aboutir à une évolution profonde du système. La déstabilisation des démocraties baltes, suite à la crise économique et l'émergence de petits mouvements fascistes, les menaces de Hitler et de la presse allemande à propos de Memel firent craindre à certains Français dès 1934-35 que le *statu quo* baltique s'effondre face à la poussée hitlérienne ou suite aux inquiétudes soviétiques croissantes¹⁸⁴⁸. Comme les priorités d'Hitler se détournent jusqu'en 1939 de l'espace baltique, ces craintes ne sont pas confirmées et laissent la région dans un calme apparent.

La recherche angoissée par les Baltes de garanties de sécurité est tout aussi infructueuse qu'auparavant. L'intérêt pour un pacte régional de sécurité collective est déçu avec l'échec des projets de pactes orientaux de 1934. Ne croyant pas possible une entente entre les puissances sur leur dos, les Baltes ont cru pouvoir toujours bénéficier, grâce à une politique prudente et tendant vers la neutralité, d'un équilibre entre les intérêts antagonistes des puissances¹⁸⁴⁹.

Dans ce contexte, la France aurait pu renforcer sa position de point d'appui face à

1848 Voir les volumes 31 à 37 (octobre 1934 à octobre 1935) de la sous-série Memel (AMAEF). AMAEF (Nantes), Londres, 591 (11 mai 1937), Günter WOLLSTEIN (G.), « Die Politik des nationalsozialistischen Deutschlands gegenüber Polen 1933-1939/1945 », FUNKE (Manfred), ed., *Hitler, Deutschland und die Mächte. Materialien zur Aussenpolitik des Dritten Reiches*, Düsseldorf, 1976, p. 795 sq. WEINBERG (Gerhard L.), *The Foreign Policy of Hitler's Germany. Diplomatic revolution in Europe, 1933-1936*, Chicago, 1970, p.57 sq.

1849 STRANGA (A.), « Russian and Polish Policies in the Baltic States from 1933 to 1935 », JUNDZIS (T.), ed., *The Baltic States at Historical Crossroads*, Riga, 1998.

l'Allemagne. Dès 1930 et la fin de notre période d'étude, les évolutions étudiées subissent l'inflexion générée par les craintes et les peurs baltes vis-à-vis du nationalisme allemand. Avant 1933, celles-ci entraînent des évolutions plutôt positives pour les relations franco-baltes. Elles accroissent la sensibilité balte en faveur d'un rapprochement culturel et économique, susceptible d'accélérer la consolidation des relations bilatérales franco-baltes. Elles favorisent un intérêt plus soutenu de l'opinion française vis-à-vis de l'existence et de la solidité de sociétés exposées à un nouveau *Drang nach Osten*. Mais tout comme les autres puissances et encore plus qu'auparavant, la diplomatie française ne désire pas s'engager dans des accords qui l'entraîneraient à garantir les indépendances baltes. Elle ne cherche également pas à défendre trop fortement les intérêts lituaniens à Memel et à risquer de provoquer l'ire allemande. Va-t-elle laisser les mains libres à l'Est, à l'Allemagne ou, comme le craignent les Baltes, payer le prix de l'alliance soviétique en sacrifiant les trois États ? Dès 1934-1935, l'alternative est posée. Seul un accord prenant en compte de façon réaliste les données du problème aurait pu permettre à ce moment d'échapper à ce dilemme.

Le maintien de la position balte au centre de l'équilibre baltique et l'apaisement de la situation baltique après 1935 pouvait alors faire croire que, comme à la fin des années vingt, la situation allait pouvoir être stabilisée. La conclusion d'une Entente baltique en septembre 1934 déclenche des réactions extrêmement positives et contribue à renforcer l'image de pays pacifiques attachés aux idéaux de la sécurité collective. Au contraire, les militaires et la diplomatie française soulignent rapidement l'absence de toute clause militaire et le peu d'utilité politique d'un accord qui n'aboutit qu'à une coopération diplomatique entre les trois pays (excluant cependant les questions de Memel et Vilna). L'accession de la Lettonie au Conseil de la SDN en 1936, alors que l'institution de Genève n'est déjà plus que l'ombre d'elle-même, renforce les illusions d'une partie de l'opinion française et conforte l'espoir de voir la SDN et la France parvenir à tenir leur rang.

Alors que les pays baltes sortent à partir de 1935 de la crise économique et vont connaître dans les années précédant la guerre un nouvel « âge d'or », l'image de la puissance française continue de se dégrader suite à la crise économique et sociale la secouant. La dimension économique des relations économiques franco-baltes peut encore moins qu'auparavant venir au secours du politique. Elle affaiblit au contraire encore plus celui-ci. Les accords de clearing mis en place cassent littéralement des échanges déjà faibles. Il n'y a presque plus aucune perspective pour les commerces baltes sur un marché français fermé à leurs produits agricoles. Au-delà de l'aspect économique, les règlements concernant les échanges de devises limitent drastiquement les voyages ou les séjours d'étudiants baltes.

Certes la création des régimes autoritaires estonien et letton en 1934 est perçue à gauche comme une réaction qui permettrait aux sociétés baltes d'échapper à la menace fasciste et est donc accueillie relativement positivement. Mais le fossé se creuse avec l'évolution politique française qui aboutit à la victoire du Front populaire. Cela renforce les craintes baltes de voir les Français asservis aux volontés soviétiques. En Estonie et en Lettonie, on se tourne de plus en plus vers la culture anglaise alors que la culture française se replie de plus en plus sur ses bastions des lycées français de Tallinn et Riga.

Seul finalement le maintien de vives tensions entre le Reich et la Lituanie aboutit à changer complètement les orientations de celle-ci : elle recherche désespérément l'appui français. Les tentatives lituaniennes pour lutter contre l'agitation des nazis memelois se heurtent aux interventions de plus en plus impérieuses du Reich hitlérien dans les affaires locales. Or il est clair que dans l'appréhension française de la crise memeloise, la Lituanie subit les séqueles de l'image de petit État nationaliste, intransigeant et intolérant qui lui a collé à la peau pendant toutes les années vingt. Une partie de l'opinion tend à rejeter Lituaniens et nazis memelois dos-à-dos.

Outre une propagande mettant en scène les tactiques nazies de façon spectaculaire, la Lituanie tente de se poser désormais en petit État francophile et défenseur de la SDN. La langue française devient la première langue obligatoire et les relations culturelles bilatérales sont fortement soutenues. Le « pays du Chevalier blanc » supplante ainsi la Lettonie et devient de loin le principal lieu de rayonnement de la culture française. Malgré les difficultés françaises pour offrir des compensations agricoles adéquates, la Lituanie passe de nombreuses commandes surtout militaires à l'industrie française. Mais en dépit de l'indéniable sympathie française allant désormais à une Lituanie, érigée en un exemple de petit État menacé, celle-ci apparaît impuissante à influencer sur les données pesant de plus en plus lourdement sur la politique étrangère française.

Tout en valorisant le retour à l'équilibre et le dynamisme économique et culturel balte, les réseaux baltophiles et l'image des trois États vont subir de profondes évolutions sinon des altérations liées à l'atmosphère de crise secouant les quatre pays. L'aspect démocratique et moderne, l'attachement commun aux idéaux si caractéristiques de la période précédente s'estompent au profit de l'exaltation de ruralités conservatrices et traditionnelles. Elles politisent dangereusement l'image des trois États au sein de l'opinion française. L'attrait pour les arts et cultures populaires baltes s'accroît comme le prouve le grand succès de l'exposition d'art letton organisée en janvier 1939 au musée du Jeu de Paume même si celui-ci repose moins sur un intérêt réel pour la Baltique que sur une volonté de s'échapper hors des inquiétudes du présent

dans une ruralité idéale et fantasmée dont la description semble annoncer les tendances qui domineront à Vichy.

Au printemps 1939, le voile se déchire. Les États baltes connaissent une évolution inverse à celle des années vingt et leur horizon s'obscurcit irrémédiablement. La France doit payer au prix fort l'assistance russe, en cédant peu à peu aux demandes soviétiques. Fortes de ses illusions, elle « tombe (quelque peu) de haut » puis fustige comme une abdication les pactes de non-agression germano-letton et germano-estonien de juin 1939 alors que ces accords ne sont que des tentatives désespérées pour rétablir un équilibre largement compromis par l'affaiblissement occidental. Contrairement à tous les espoirs baltes, le pacte germano-soviétique scelle l'accord des deux grandes puissances restant pour se diviser l'espace baltique. Mais il est symptomatique qu'en juin 1940, lorsque les troupes allemandes mettent définitivement à bas la puissance française et, donc, le pays incarnant les valeurs sous-tendant les indépendances baltes, les troupes soviétiques mettent également fin aux libertés baltes.

On comprend donc que le destin tragique balte ait pesé sur l'historiographie de notre période et qu'à la lumière des études s'interrogeant sur la duplicité de la politique extérieure de Stresemann et de son éventuelle continuité avec celle d'Hitler, on ait voulu voir les années vingt comme une sorte d'antichambre des années trente. Dans la conclusion de son étude sur la diplomatie baltique des années vingt, Hugh Rodgers montre qu'en 1927 toutes les possibilités pour les Baltes d'obtenir la sécurité désirée ont échoué (pas de garantie de puissance occidentale, d'Entente baltique, de Locarno oriental, d'opportunité réelle de collaborer avec l'Allemagne). Dès lors pour lui le sort des États baltes était scellé et cela bien avant le pacte germano-soviétique. Seule l'impuissance passagère de la République de Weimar et de la Russie soviétique auraient donné, pour lui, un répit passager aux indépendances baltes¹⁸⁵⁰.

Ce point de vue semble avoir fait définitivement long feu, notamment en ce qui concerne la politique allemande. Comme l'a montré Christian Baechler, Stresemann s'est réellement converti à une nouvelle conception des relations internationales privilégiant la paix et les intérêts des puissances. Il a réussi à imposer cette politique peu populaire du fait de la radicalisation de l'opinion allemande¹⁸⁵¹. Combinée avec la politique briandienne, celle-ci a permis l'émergence d'un contexte international riche de potentialités créatrices et pas inéluctablement condamné

1850 RODGERS (H.), *Search for Security. A Study in Baltic Diplomacy 1920-1934*, Hamden (États-Unis), 1975, p. 105.

1851 BAECHLER (C.), *L'Aigle et l'Ours. La politique russe de l'Allemagne de Bismarck à Hitler 1871-1945*, Berne, 2001, p. 900.

d'avance. Comme cette étude a tenté de le montrer, le cas balte nous semble relever d'une logique similaire. Plus que des garanties illusoires et éphémères, les pays baltes ont profité d'un contexte pacifié qui leur a permis de travailler à la consolidation de leur existence tentant de s'inscrire en quelque sorte non plus dans le temps court mais dans le temps long.

À l'inverse, une partie des problèmes des années trente pourrait s'expliquer par une nouvelle discordance entre les changements profonds caractérisant le système et le refus de beaucoup de les prendre en compte en restant ancré dans la mentalité des années vingt ? Lorsque le letton Munters en 1934 se fonde sur l'idée d'une sécurité balte liée à l'équilibre des antagonismes entre puissances et sur finalement le rôle que peuvent jouer les États baltes dans le maintien de la sécurité européenne, ses conceptions ne sont pas erronées mais sont celles d'un homme formé dans les années vingt et croyant voir du fait de la tactique hitlérienne ces données se perpétuer. L'Entente baltique, tant désirée et véritable serpent de mer des années vingt, aurait joué un rôle sans doute très positif pendant ces dernières mais, en 1934, elle était parfaitement inadéquate pour influencer sur l'attitude des puissances dont justement l'évolution allait tant jouer sur le sort des Baltes en 1939-1940.

Cette discordance des temps allait être brutalement résorbée en 1940 mais le traumatisme engendré en Occident, en entraînant une cascade de réévaluations et de réadaptations, a dissout la légitimité des existences baltes. En ce sens, l'évènement le plus déterminant se situe à nos yeux pour les Baltes moins du côté de 1940 qu'entre 1943 et 1945, au moment où les Alliés acceptent de voir disparaître l'indépendance des trois États. La difficulté à manœuvrer devant la toute-puissance soviétique ou la volonté de maintenir formellement les États baltes (en ne reconnaissant pas les annexions) ne peuvent occulter l'acceptation rapide (surtout chez les Européens) de la réincorporation des États baltes au sein du monde soviétique, au contraire de la Finlande.

Dans son étude comparative entre la Finlande et les pays baltes, Jussila a montré combien la Finlande a profité du souvenir que les puissances avaient conservé du statut particulier dont elle jouissait au XIX^e siècle¹⁸⁵². L'effort des Baltes dans les années vingt n'a pas suffi en fait pour compenser complètement ce handicap et parvenir à construire une identité nationale solide, s'imposant aux puissances. Une identité nationale, souligne Robert Frank, est une construction permanente qui a besoin d'images simples et de mythes résistant à l'épreuve du temps. Les Baltes ont pu s'intégrer dans le système de représentations français de l'époque mais n'ont pas

1852 JUSSILA (O.), "From province to state : Finland and the baltic provinces (1721-1920) ", in KOSARY D. (dir.), *Les "petits États" face aux changements culturels, politiques et économiques de 1750 à 1914*, Lausanne, 1985, p. 66.

pu aller plus profondément : en ce sens les évènements positifs des années vingt ont échoué à tirer parti de la conjoncture positive et à créer en retour un choc suffisant sur les forces profondes économiques et mentales les sous-tendant¹⁸⁵³.

Or en 1945, les mythes composant les identités nationales baltes n'ont pas résisté à l'épreuve des temps. Liés, pour le cas français, au droit des peuples, au système genevois, aux idéaux incarnant la IIIe République, ils ont dû mal à échapper au discrédit ou à la stigmatisation qui tend à frapper sans trop de distinction l'ensemble des pratiques et politiques antérieures étiquetées au mieux comme utopistes ou illusoirs. Le conflit mondial n'a même pas pu préserver et encore moins régénérer ceux-ci tant les capitulations sans résistance des États baltes aux ultimatums soviétiques d'octobre 1939 et de juin 1940, certes marquées du sceau de la lucidité, ont contrasté avec la résistance jugée héroïque de la Finlande. Ces événements ont mis en question l'idée alors entérinée de la détermination et de la force des esprits nationaux baltes. Les relations complexes avec l'envahisseur nazi et les massacres des populations juives feront le reste pour compliquer les efforts des émigrés baltes de dénoncer la violation soviétique du droit international et l'abandon occidental.

En ce sens avec le rang et le prestige occupés par l'Union soviétique dont l'ébranlement récent était tout, sauf prévisible, il était logique que les années vingt et les indépendances baltes aient été vues de nouveau comme des parenthèses provisoires entre deux périodes d'hégémonie russe. Ces évolutions pouvaient sembler correspondre de nouveau au jeu des forces profondes. Mais le tournant de 1990-91 a finalement tout aussi logiquement recréé de nouvelles interrogations et modifié la lecture des indépendances baltes. Le désir balte de profiter le plus vite possible de l'affaiblissement soviétique pour s'affranchir (même si cela repose sur des nouvelles logiques sociales, économiques ou culturelles) ne peut finalement que redonner une légitimité aux efforts initiés dans les années vingt. Elle incite l'historien à les confronter au temps long en les intégrant dans un vaste mouvement d'émancipation nationale qui n'a cessé de se renouveler et d'être contrarié. Si la volonté de tirer des leçons de la crise des années trente a marqué profondément les nouvelles politiques étrangères baltes, les expériences démocratiques de ces pays et les politiques menées dans les années vingt peuvent également inspirer les nouveaux adhérents de l'Union Européenne, qui, certes treize ans après 1991, ne connaissent pas les angoisses éprouvées en 1933 treize ans après les premières indépendances baltes mais doivent toujours faire face à l'énigme russe.

1853 FRANK (R.), *La hantise du déclin*, Paris, 1994, pp. 132-134 et 226.

INDEX

- Akel (F.), 145, 193, 585
Albats (H.), 257, 265, 587
Alberings (A.), 486
Alunans (A.), 27
Ancel (J.), 286, 397, 411, 550
Ancey (C.), 535
Appel (P.), 548
Aralov (C.N.), 328
Askenazy (S.), 78, 212
Aubac (S.), 406, 419
Aulard (A.), 55, 57, 88, 127, 143, 331, 419, 420
Avenol (J.), 368, 420
- Bailby (L.), 45
Bainville (J.), 13, 44, 82, 115, 139, 145, 175, 340, 400, 401, 417, 418, 559, 563, 573, 595
Baldensperger (F.), 55
Ballero (E.), 333, 538, 541
Balodis (A.), 587
Baltrusaitis (J.), 530
Baranauskas (A.), 27
Barde (H.), 342, 416, 425
Barrès (M.), 422
Barret (Ch.), 67, 86, 94, 148, 194, 196, 263
Barthélémy (J.), 550
Basanavicius (J.), 27, 297
Bastid (P.), 531, 550, 551
Bazin (R.), 578
Beaupin(Mgr.), 515
Beck (J.), 345
Bedel (M.), 532
Begouen (Comte de), 440, 532, 533, 544, 550, 560, 580, 591
Bérard (V.), 55
Beraud (H.), 37, 138
Bermondt-Avalov (P.), 34
Bernus (P.), 278, 418
Berthelet (P.), 545, 564, 567
Berthelot (Ph.), 51, 54, 69, 104, 109, 110, 112, 167, 170, 186, 187, 216, 266, 295, 317, 332, 342, 345, 350, 354, 355, 358, 359, 360, 366, 370, 371, 382, 487, 496, 498, 520, 530, 578
- Bertrand (P.), 405, 410
Bihlmans (A.), 522, 533, 540
- Binet (R.), 92, 109, 481
Birk (A.), 318, 526
Blanc (J.-Y.), 515, 516, 542, 560
Blanchet (L.), 219, 220, 222, 525, 567
Blau (Capitaine), 38, 515
Blockland (Beelaerts van), 369, 398
Blondel (G.), 532, 534, 543, 544, 547, 550, 591
Blum (L.), 578
Bois (E.-J.), 399, 454
Bonnet (G.), 388
Bossin (A.), 547
Bougoin (E.), 284
Bourgeois (L.), 133, 175, 206, 215, 216, 419
Bourget (P.), 571, 572
Bouyssou (L.), 285, 354, 413
Boyer (P.), 55, 57, 545, 549, 550
Briand (A.), 55, 109, 110, 182, 200, 212, 215, 216, 233, 241, 260, 266, 271, 276, 277, 278, 290, 294, 298, 299, 302, 313, 332, 342, 343, 344, 346, 350, 355, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 370, 374, 375, 387, 388, 389, 393, 395, 396, 397, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 416, 417, 418, 420, 421, 429, 496, 533, 588, 589, 603, 604
Brockdorff-Rantzau (U.von), 303
Brossolette (P), 305, 400
Brugère (R.), 170, 223, 225
Brunhes (J.), 55, 549
Bugiel (Docteur), 561
- Cabour (R.), 472
Cachin (M.), 107, 182, 258, 409
Callias (S. de), 538
Cambon (J.), 140, 304, 378
Camena d'Almeida (P.), 514, 553
Capgras (A.), 419
Carneckis (V.), 291
Cassou (J.), 520, 551
Castagné (J.), 552

Castillon-Saint-Victor (O.), 256, 320, 323, 332, 334, 455,
 468, 474, 489, 567, 569
 Cathala (J.), 44, 585
 Cecil (Lord), 397
 Chabot (G.), 514
 Chamberlain (A.), 250, 271, 276, 277, 292, 305, 313, 333,
 357, 365, 366, 368, 371, 374, 401, 403, 418, 421, 423
 Chambon (H. dee), 55, 182, 525, 547, 550, 567
 Chaptal (Mgr.), 515
 Chardigny (col.), 222
 Charles-Henry (journaliste), 353
 Charlety (S.), 548
 Charliat (P.), 546
 Chavance (R.), 576
 Cielens (F.), 250, 252, 256, 265, 305, 329, 332, 333, 336,
 398, 399, 400, 427, 508, 509, 587
 Clementel (E.), 179, 535
 Clermont-Tonnerre (duchesse de), 520
 Clifford Barney (N.), 520
 Coquet (L.), 389
 Corbin (C.), 270, 276, 281, 312, 332, 357, 362
 Cosme (H.), 312, 582
 Coudenhove-Kalergi (R.), 275, 388
 Coussange (J., alias Madame de Quirielle), 389, 440, 531,
 559, 571, 590
 Crozat (C.), 523
 Cukurs (H.), 574

 Dahlinsch (J.), 575
 De Martel (D.), 67, 69, 93, 101, 103, 111, 112, 121, 124,
 127, 147, 159, 160, 161, 167, 187, 193, 194, 196, 257,
 525
 De Vienne (M.), 12, 61, 65, 67, 68, 69, 87, 90, 93, 99, 103,
 143, 145, 148, 159, 161, 162, 170, 174, 181, 189, 195,
 196, 201, 247, 257, 293, 361, 380, 387, 388, 433, 478,
 483, 484, 496
 Delaisi (F.), 441, 577
 Denis (E.), 55, 57, 77, 175
 Depret-Bixio (O.-P.), 487
 Dirksen (H.von), 271, 273, 371
 Dmowski (R.), 199, 201
 Dobler (J.), 247, 470, 478
 Dombrovskis (J.), 522

 Douadicq (L.), 542
 Doumergue (E.), 38, 54, 55, 56, 136, 173, 181, 290, 394,
 463, 521
 Dubreuil (représente Pont-à-Mousson), 484

 Eisenmann (L.), 43, 57, 574
 Etchegoyen (Cdt. d'), 49, 53, 82, 177, 228, 229
 Eybert (L.), 109, 160, 282
 Eynac (L.), 373

 Fayolle (B.), 462, 523
 Feldmans (J.), 252, 394, 459
 Fleuriau (M. de), 360
 Foch (maréchal), 33, 34, 51, 62, 137, 139, 198, 205, 228
 Focillon (H.), 530
 Fortin (J. et G.), 537, 589
 Fournol (E.), 55, 57, 170, 176, 252, 544, 593
 Franchet d'Esperey (général), 356
 François-Marsal (F.), 166, 320, 479, 487
 François-Poncet (A.), 521
 Franklin-Bouillon (H.), 55, 56, 57, 182, 593
 Fujita (T.), 513

 Gabrys (J.), 28, 54, 138, 178, 209
 Galdikas (A.), 521
 Gallinn (O.), 514
 Gallois (L.), 55
 Galvanauskas (E.), 42, 82, 114, 117, 147, 148, 221, 222,
 228, 234
 Garchery (député), 578
 Gauvain (A.), 55, 106, 107, 217, 311, 317, 340, 341, 443,
 544, 550, 567
 Geneste (M.), 49, 79
 Genevoix (H.), 411, 420
 Gide (C.), 388
 Gilbert (A.), 67, 87, 101, 102, 150, 151, 152, 188, 198
 Giraudoux, 549
 Goltz (gal. von der), 33, 34, 87
 Grappin (H.), 126, 550, 557

Grenard (F.), 43, 208, 209
Groener (gal.), 325
Grosvalds (O.), 37, 42, 51, 52, 62, 90, 102, 134
Guichen (vicomte de), 547

Handelsman (M.), 340
Hanotaux (G.), 127, 518
Hauser (H.), 55, 57, 88, 91, 133, 137, 138, 143, 155, 173, 179, 182, 492, 533, 541, 544, 546, 548, 549, 550, 570, 588, 590
Hennessy (J.), 137, 179, 388, 593
Herbette (J.), 107, 255, 257, 260, 266, 303, 311, 312, 315, 316, 318, 320, 322, 331, 333, 342, 343, 350, 354, 355, 357, 362, 371
Herriot (E.), 37, 52, 54, 55, 94, 96, 137, 188, 246, 247, 257, 258, 260, 262, 290, 345, 395, 518, 531, 550, 593
Hervé (G.), 107, 285
Hesnard (O.), 271, 532
Heumann (G.), 40
Hindenburg (maréchal), 79, 249, 352
Hoesch (L. von), 350, 354, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 370
Hoffmann (général), 30
Honnorat (A.), 51, 56, 57, 524, 550, 593
Hymans (P.), 211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 220, 221, 408

Jacometti (N.), 513
Janikowski (dipl. polonais), 307
Jarry (A.), 36
Jaurès (J.), 377
Jeanroy (capitaine), 169, 170, 545, 571
Jonval (M.), 541, 542, 543, 545, 546, 547, 550, 557, 560
Jouvenel (H.de), 393, 397, 408, 410, 519, 550
Kalnings (R.), 151, 161, 482
Kant (E.), 514
Kenine (A.), 54
Kerenski (A.), 29
Keyserling (H.), 42, 98
Klimas (P.), 281, 290, 407, 445, 517, 520, 524, 525, 534, 543, 583

Knoll (dipl. pol), 313, 358
Kokovtsoff (Comte de), 43, 166
Korab (H. de), 119, 138, 163, 189, 286, 287, 315, 364
Köster (dipl. polonais), 249, 323
Kreutzwald (F.), 27, 557
Krupavicius (M.), 209, 284

La Pradelle (A. de), 55, 546, 549
Labbé (Paul), 518, 532, 538, 540, 543, 544, 549, 550, 592
Laboulaye (E-R. Lefebvre de), 256, 276
Labouret (dipl. français), 247, 259
Labry (R.), 43, 171, 174, 181, 341, 446, 550
Lacroix (V. de), 197
Laforest (C.), 451, 484
Laidoner (gal.), 106, 125, 338, 390, 392, 580, 581
Laloy (E.), 315, 548
Lamouche (Col.), 384
Langevin (P.), 577
Laroche (J.), 50, 62, 83, 85, 100, 104, 137, 170, 187, 198, 208, 212, 213, 216, 219, 220, 225, 226, 229, 246, 250, 257, 260, 276, 280, 282, 287, 291, 293, 294, 297, 313, 314, 332, 335, 343, 344, 353, 357, 358, 360, 364, 370, 408
Lautier (E.), 188, 332, 390, 400, 401
Le Boucher (J.), 422, 583
Le Fur (L.de), 550, 593
Le Rond (gal.), 320, 438, 523
Le Trocquer (A.), 388, 548
Lecureuil (V.), 536
Leeper (dipl. britannique), 280, 307
Léontin (L. pseudonyme de Léon Agourtine), 171, 172, 441, 531, 539, 550, 572, 579, 593
Leune (J.), 305
Levinas (E.), 512
Levy-Bruhl (L.), 549, 550, 561
Leygues (G.), 52, 108, 188, 206
Lhéritier (P), 532, 536, 539, 544, 547, 548, 550
Liberts (L.), 513, 576
Lichtenberger (H.), 317, 388
Litvinov (M), 258, 278, 302, 307, 326, 330, 333, 339, 341, 342, 343, 349, 350, 354, 362, 365, 366, 407, 603
Lukasiewicz (J.), 280

Mackensen (gal von), 29
 Maklakoff (B.), 43
 Makowski (J.), 408
 Mantoux (P.), 104, 317, 320, 439
 Margerie (P. de), 273, 274, 276, 361
 Marx (J.), 139, 549
 Massigli (R.), 292, 345
 Masurel (J.), 518
 Mauclère (J.), 249, 405, 425, 541, 548, 550, 572, 593
 Mauriac (F.), 513
 Maurras (Ch.), 422
 Mazon (P.), 533
 Meierovics (S.), 53, 70, 109, 147, 148, 151, 163, 189, 194,
 195, 199, 245, 247, 249, 250, 256, 394
 Meillet (A.), 54, 55, 57, 91, 143, 171, 544, 546, 550, 559
 Menard-Dorian (A.), 396
 Mercereau (A.), 521
 Mesnil (E. du), 144, 406, 423
 Meuvret (J.), 144, 515, 546, 548, 550, 552
 Meynot (dir. de Havas), 532
 Millerand (A.), 56, 109, 200, 204, 547
 Milosz (O.V. de), 50, 51, 54, 100, 109, 112, 114, 145, 153,
 191, 208, 209, 212, 219, 223, 228, 229, 235, 267, 281,
 282, 290, 515, 516, 517, 519, 520, 559, 560
 Montfort (H. de), 91, 341, 441, 444, 531, 541, 544, 545,
 547, 548, 549, 550, 551, 553, 565, 579, 589
 Monzie (A. de), 37, 262, 395, 566
 Motte (E.), 518
 Mousset (A.), 254, 341, 445, 531, 536, 538, 540, 544, 548,
 558, 561, 572, 573
 Mussolini (B.), 578

 Neyreys (O. de), 573
 Noulens (J.), 165, 178, 341, 518, 547, 549, 550, 563, 565,
 567, 593

 Ormesson (W. d'), 377
 Oudard (G.), 531
 Ozolins (dip. Letton), 588

 Painlevé (P.), 52, 54, 290
 Paléologue (M.), 43, 77, 96
 Panafieu (H. de), 181, 196, 198, 202, 206, 207, 208, 231,
 232, 484
 Pasteur Vallery-Radot (L.), 520
 Päts (K.), 147
 Paul-Boncour (J.), 56, 292, 308, 368, 399
 Pélicier (J.), 44, 51, 54, 77, 109, 128, 138, 171, 178, 181,
 182, 188, 439
 Peretti de la Rocca (dipl. français), 518
 Péri (G.), 272, 305, 330
 Pernik (D.), 451, 464
 Perrin (red.Havas), 532
 Pertinax, 78, 217, 317, 353, 355, 357, 367, 391, 400, 409,
 411, 418, 423, 425
 Petrusis (V.), 288, 289
 Pilsudski (J.), 187, 201, 207, 208, 217, 233, 277, 301, 308,
 309, 310, 311, 312, 313, 344, 356, 357, 358, 364, 366,
 367, 370, 371, 373, 374, 410, 413, 602, 603
 Pinon (R.), 78, 120, 177, 285, 293, 322, 341, 401, 420, 545
 Plaisant (M.), 381
 Pleschkaitis (homme pol. Lituanien), 311
 Poincaré (R.), 170, 200, 218, 222, 230, 231, 233, 236, 262,
 276, 306, 332
 Ponsot (G.), 311, 425
 Proudhon (P.-J.), 132, 140, 190
 Puaux (G.), 149, 276, 279, 282, 284, 285, 296, 441, 534,
 537, 566
 Puaux (R.), 42, 440, 513, 534, 537, 549, 550, 557, 566,
 569, 591
 Pusta (K.R.), 25, 37, 44, 46, 51, 69, 70, 134, 148, 191, 192,
 244, 245, 252, 265, 333, 380, 387, 388, 389, 393, 395,
 396, 455, 463, 494, 496, 508, 517, 518, 519, 520, 521,
 522, 523, 534, 543, 546, 547, 548, 549, 564, 566, 567
 Puusepp (L.), 509

 Quinones de Leon (dipl. esp.), 396
 Quirielle (Madame de, alias Jacques de Coussange), 531,
 540, 544, 550

Rakovski (C.), 303, 354
 Rauscher (dipl. all.), 359
 Rechberg (A.), 272, 273
 Rei (A.), 393, 585
 Rennenkampf (général), 29
 Renouvin (P.), 4, 524
 Reynald (sénateur), 258, 293, 294, 341, 518, 531, 536, 538, 541, 549, 550, 562, 572
 Ristelhueber (R.), 330, 349, 407, 481, 525, 583, 586, 587
 Rivet (J.), 561
 Rivière (G.), 561
 Rotschild (Baron de), 534
 Rudrauf (L.), 583, 586

 Samsonov (général), 29
 Sangnier (M.), 229, 578
 Sapiëha (E.), 187, 201, 207, 209, 211, 220
 Sartiges (L. de), 67
 Sauerwein (J.), 177, 271, 273, 275, 284, 353, 419
 Saxe (Maréchal de), 37, 566
 Schacht (H.), 271
 Schoen (prof.), 507
 Schubert (dipl. all.), 271, 273, 274, 278, 351, 359, 362
 Schumans (W.), 42, 256, 473, 517, 518, 520, 529, 543, 544, 566, 567
 Segreste (E.), 537, 547
 Seignobos (Ch.), 38, 41, 54, 56, 57, 136, 172
 Semper (J.), 589
 Sidzikauskas (V.), 351
 Simenon (G.), 516
 Simson (H.), 29
 Skirmunt (K.), 198, 220, 221, 222, 224
 Skrzynski (A.), 244, 245, 265
 Smetona (A.), 147, 227
 Snell (Victor), 311, 330, 405, 409
 Soulier (E.), 547, 560, 595
 Spekke (A.), 588, 589
 Steeg (T.), 56, 77, 593
 Stepermanis (M.), 515
 Sterste (E.), 588
 Stomoniakov (B.), 371
 Strandmann (O.), 308, 336, 585
 Suarez (G.), 410
 Suits (G.), 589

 Tardieu (A.), 388, 392, 500
 Tchakste (J.), 91, 523
 Tchitchérine (G.), 35, 96, 114, 115, 174, 248, 254, 259, 261, 265, 268, 298, 304, 307, 318, 330, 342, 348, 349, 350, 357, 361
 Teemant (J.), 394
 Tentelis (A.), 588
 Thiébaud (dipl. fra.), 31
 Thomas (A.), 54, 56, 57, 97, 140, 181, 182, 252, 320, 384, 385, 398, 439, 440, 446, 531, 539, 550, 561, 570, 595
 Thomas (J.), 546
 Tibal (A.), 26, 28, 321, 441, 444, 543, 544, 549, 550, 565
 Toupine (A.), 55
 Tournier (A.), 92, 164, 490, 494
 Tripier(J.), 259, 265, 276, 344, 361, 487, 496, 500, 530, 563
 Tronchon (H.), 514, 533, 535, 539, 544, 547, 550, 552, 561, 570, 589
 Trotski, 30, 96
 Turauskas (E.), 515, 585, 586
 Twardowski (J.), 126, 312

 Ulmanis (K.), 147, 466, 486

 Valdemars (K.), 27
 Valery (P.), 519
 Valmigère (P.), 550
 Vandervelde (E.), 577
 Verne (J.), 36
 Villecourt (L.), 541, 542, 543, 545, 546, 547, 552, 557, 574, 583, 593
 Villegas (dipl. chilien), 365
 Virza (E.), 522, 523, 588
 Vitrolles (aviateur français), 529
 Vogt (B. de), 538, 575, 580
 Voldemaras (A.), 8, 249, 282, 296, 297, 298, 309, 353, 358, 359, 362, 364, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 404, 406, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 421, 422, 423, 424, 425, 427, 445, 526, 571, 578, 579, 587, 605

 Waleffe (M. de), 592
 Walters (M.), 51, 52, 394, 522, 523
 Weiss (L.), 55, 56, 529
 Wiiralt (E.), 9, 506, 513

Youdenitch (gal.), 35, 96, 101

Zaleski (A.), 298, 312, 313, 335, 345, 357, 359, 366, 423

Zamoyski (M.), 201, 220

Zarins (K.), 587

Zaunius (D.), 283, 586, 587

Zeligowski (L.), 204, 206, 209, 219, 220, 226, 309, 413,
603

